Digitized by Google

CE LIVRE A ÉTÉ DONNÉ
A LA BIBLIOTHÈQUE CANTONALE
ET UNIVERSITAIRE
en 1926, par la famille
du prof. Henri VUILLEUMIER

Digitized by Google

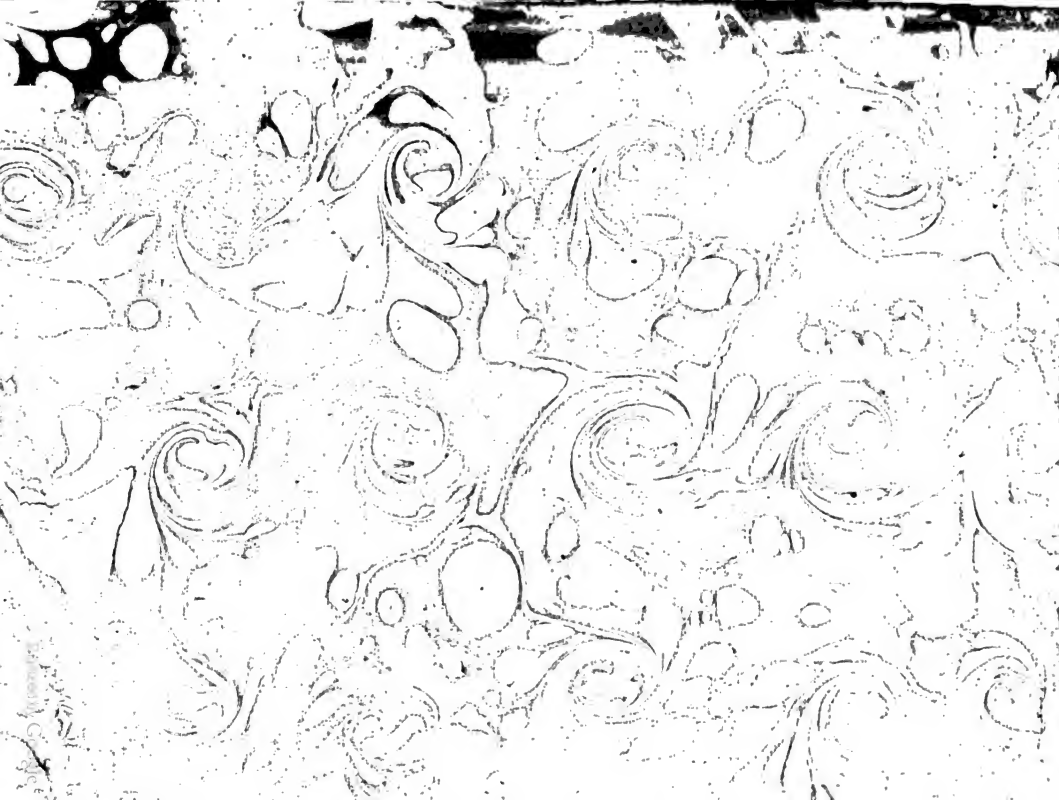

e.

S. Chappuis
H. Vuilleumier.

Doublet

Digitized by Google

Digitized by Google

e.

Digitized by Google

Digitized by Google

La 1.re édition : Système de la religion protestante, où l'on donne une idée fort claire de toute la théologie chrétienne. Rotterdam, 1718, pl. à-4°.

Digitized by Google

THÉOLOGIE CHRÉTIENNE,

Qu'on explique en forme d'Entretiens, pour la rendre plus claire & plus ſenſible.

PAR CESAR PEGORIER,

Miniſtre du S. Evangile à Londres.

NOUVELLE EDITION,

Corrigée & augmentée par l'Auteur.

HB 52

A AMSTERDAM,
Chez L'HONORÉ & CHATELAIN, Libraires.

MDCCXXVI.

Digitized by Google

Digitized by Google

AU ROI.

SIRE,

ENtre tous les Titres qui rehauſſent l'éclat de Vôtre Majeſté, il n'en eſt point de plus illuſtre, que celui de Défenſeur de la Foi; puiſque les Rois ne doivent régner, que pour faire régner JESUS-CHRIST : Titre qu'Elle a ſoûtenu juſqu'ici avec tant de gloire. Dans quel état étions-nous, & dans quel danger vit-on la Religion Proteſtante, lorſque Vôtre Majeſté venant à paroître, Elle diſſipa toutes nos craintes; & fit échouer tous les deſſeins du Papiſme? Heureuſe la Grand-Bretagne, qui voit ſur le Trône un ſi grand Protecteur de ſa Religion & de ſes Libertez! C'eſt auſſi dans cette qualité de Défenſeur de la Foi, que je prens la liberté de lui dédier cet Ouvrage; où je défens la Religion Proteſtante contre tous ceux qui l'attaquent, & où je fais voir toutes les Idolatries du Papiſme. Puiſſe l'Illuſtre Maiſon d'Hanovre régner ſur le Trône de ces Roïaumes juſques à la fin des Siècles pour la défenſe de l'Egliſe! Ce ſont-là, SIRE, les vœux de tous les véritables Proteſtans. C'eſt ce que demandent à Dieu, par des prières très-ardentes, tous ceux qui ont à cœur les intérêts de la Religion & de l'Etat, & en particulier celui qui eſt avec un reſpect très-profond,

SIRE,

De Vôtre Majeſté

Le très-humble, le très-obéïſſant & le très-zélé Serviteur

CESAR PEGORIER.

PRE-

Digitized by Google

PRÉFACE.

L'Aprobation que le Public a donné à un Siſtème de Théologie, que je publiai il y a environ ſept Ans, m'a obligé de travailler ſur le même Plan, & d'en faire cette nouvelle Edition, plus éxacte que la prémière, & qui la ſurpaſſe de beaucoup. Je me ſuis ſur tout appliqué à mettre les Principes de la Religion Chrêtienne dans un point d'évidence, & je refute au long le Pyrrhoniſme, qui eſt le dernier retrenchement des Athées. Je répons auſſi dans la clôture de cèt Ouvrage, aux principales Dificultez que Mr. Bayle *nous fait, & à toutes celles qu'on peut trouver dans la Religion. Dieu veuille y répandre ſa bénédiction pour l'Edification de ſon Egliſe, & pour la Converſion des Incrédules; le ſeul but que je me ſuis propoſé.*

THEO-

Digitized by Google

THEOLOGIE CHRETIENNE.

SECTION PREMIERE.

De l'Exiſtence de Dieu, & du devoir de la Religion.

CHAPITRE I.

Où l'on montre l'Exiſtence de Dieu par l'idée même de Dieu.

QUelle eſt la plus belle de toutes les Siences? Celle qui regarde Dieu, le plus grand, & le plus noble de tous les objets, qu'on apelle Theologie; c'eſt-à-dire la Sience de Dieu: C'eſt auſſi de toutes les Siences la ſeule qui nous ſoit ſalutaire. A quoi nous ſert-il d'entendre les Mathématiques, l'Aſtrologie, l'Algèbre &c.? Certainement tout cela n'eſt que vanité & rongement d'eſprit; mais il nous importe infiniment de connoître Dieu, puiſque c'eſt de là que dépend nôtre félicité Souveraine. C'eſt pour cela-même, qu'il nous a éclairez des lumieres de la raiſon; & le meilleur uſage que nous en puiſſions faire, c'eſt de l'apliquer à le bien connoître, pour l'adorer, & pour conſacrer toute nôtre vie à ſa gloire.

Etabliſſez premierement l'Exiſtence d'un Dieu, qui fait l'objet de cette Sience Divine.

Nous pourrions la ſupoſer comme un Principe, reconnu de tous ceux qui font quelqu'uſage de leur raiſon. Mais pour en faire voir l'évidence, je remarque d'abord, qu'il ſeroit ſurprenant & même incroïable, qu'un Principe, qui établit le bon ordre dans le Monde, qui reprime le crime, qui entretient la vertu & qui fait tout le bonheur de la ſociété civile, pût être faux; & que le principe qui lui eſt opoſé, & qui, en niant l'Exiſtence d'un Dieu, eſt la ſource du deſordre, ruïne la vertu, ouvre

Digitized by Google

la porte à toutes sortes de crimes, & tend au renversement de la société; pût être vrai.

Quelle-autre absurdité s'ensuivroit-il?

Que, s'il n'y avoit point de Dieu, la condition de l'homme seroit au dessous de celle des bêtes. Au lieu que la Nature les a revêtuës, l'homme entre au monde foible & nud, exposé à toutes les injures de l'air. Au lieu qu'elle prépare leur pâture, l'homme est obligé de manger son pain à la sueur de son visage. Au lieu qu'elles se contentent des biens qu'elle leur fournit, l'homme seul se dégoûte de tous ces biens sensibles, ne pouvant rien trouver dans le Monde qui soit capable de le satisfaire. Au lieu que les bêtes ne sont touchées que des maux présens, l'homme appréhende les maux à venir. Au lieu qu'elles vivent sans craindre la mort, la crainte de la mort effraie l'homme, & trouble tout le repos de sa vie. Plus heureux mille fois, s'il étoit né sans intelligence, que d'être éclairé d'une raison, qui ne serviroit qu'à le rendre miserable. Mais qu'on pose l'Existence d'un Dieu, qui fait le bonheur de l'homme, c'est alors qu'on reconnoîtra l'avantage qu'il a sur toutes les créatures visibles.

N'avons-nous pas encore ici la voix de la Conscience?

On n'a qu'à l'écouter, pour être convaincu de l'Existence d'un Dieu. Elle se fait sur tout entendre à l'homme., 1. Par ces tortures & ces remords, qui suivent le crime, qui ne peuvent venir que du sentiment d'un Dieu juste & vangeur du crime. 2. Dans les dangers qui le menacent, ou dans les afflictions qui le pressent, qui lui font lever les yeux au Ciel pour implorer son assistence. 3 A l'heure de la mort, où ce sentiment d'une Divinité se réveille dans les pécheurs les plus endurcis, & où il ne s'agit plus de chicaner ni de s'étourdir.

Ne voit-on pas après cela l'Existence dans l'idée-même de Dieu?

Comme l'Existence est une perfection, on voit par-là qu'elle se trouve renfermée dans l'idée de Dieu, qui est l'Etre souverainement parfait. Trois Angles ne sont pas plus renfermez dans l'idée que j'ai d'un Triangle, que l'est l'Existence dans l'idée que j'ai de Dieu, que je regarde comme l'Etre souverainement parfait. Nier donc l'Existence de Dieu, c'est dire, que ce qui est tout-parfait n'est pas tout-parfait, & tomber par là, dans une contradiction manifeste, puisqu'à ce compte, il lui manqueroit la principale des perfections, qui est celle de l'Existence. Ce qu'on doit dire à plus forte raison de l'Existence par soi-même, que nous attribuons à Dieu, qui est la prémiere & la plus grande de toutes les perfections.

On vous dira, que, si l'Existence étoit renfermée dans l'idée de Dieu d'une manière si claire & si distincte que vous le prétendez, il n'y a personne qui ne la reconnût, aussi-tôt qu'on lui dit qu'il y a un Dieu, comme l'on voit d'abord, qu'un Triangle doit avoir trois Angles, & que le tout est plus grand que sa partie.

Je

Digitized by Google

Je répons, que c'eſt ici une vérité abſtraite & métaphyſique, qui demande beaucoup d'attention; au lieu que les autres conſiſtent dans des choſes ſenſibles & palpables, qui ne demandent pas la même attention. Quelque claire que ſoit cette Maxime, qu'on doit afirmer d'une choſe tout ce qui eſt renfermé dans ſon idée, il n'y a pourtant que les Logiciens qui en comprennent la force. Il n'y a auſſi que les Métaphyſiciens qui comprennent, que l'Exiſtence eſt renfermée dans l'idée de l'Etre ſouverainement parfait. Au lieu qu'il ni faut ni Logique, ni Métaphyſique, pour juger, qu'un Triangle doit avoir trois Angles, & que le tout eſt plus grand que ſa partie.

On vous dit encore, que vous ſupoſez l'idée d'une choſe qui exiſte réellement: ce qui ſeroit ſupoſer ce qui eſt en queſtion, ſavoir que Dieu exiſte?

C'eſt ce en quoi l'on ſe trompe beaucoup. Nous ne ſupoſons point l'idée d'une choſe qui exiſte réellement: mais nous concluons ſon exiſtence de ſa propre idée; ce qui n'eſt pas la ſupoſer, mais la prouver. Après tout, qu'on chicane tant qu'on voudra, ſi l'Exiſtence ſe trouve renfermée dans l'idée que nous avons de Dieu, nous ſommes en droit d'en conclure qu'il exiſte réellement.

Que répondez-vous enfin à un Argument ſemblable, qu'on tire de l'idée qu'on ſe formeroit d'un Corps très-parfait, l'on voudroit conclure ſon Exiſtence?

Je répons, qu'on ſe formeroit une idée chimerique: car qui dit corps, dit un être imparfait, la plus baſſe eſpece qui diviſe l'être, qui ne ſauroit renfermer toutes les perfections de l'être. D'ailleurs il n'y a aucun corps qui puiſſe renfermer toutes les perfections differentes des corps, qui émanent de leur nature differente. Je dis enfin, que, qui dit corps, dit un être dépendant, de qui l'Exiſtence dépend d'une cauſe libre & arbitraire, qui peut le produire ou ne le pas produire: par où il eſt évident, qu'on ne peut pas conclure ſon éxiſtence de ſa poſſibilité, quelque parfait qu'on ſe l'imagine; comme nous la concluons de l'idée que nous avons de l'Etre ſupreme & ſouverainement parfait.

Il n'y a donc pas moïen d'éluder la force de cet argument, qu'en diſant, que cette idée que nous nous formons d'un Etre ſouverainement parfait, eſt une idée fauſſe & chimerique?

Non ſans doute: mais ce n'eſt pas tout de le dire, il faut le prouver, & nous montrer, que cette idée d'un Etre ſouverainement parfait renferme en ſoi quelque contradiction réelle, ce que toute la ſubtilité des Athées n'a pû faire juſqu'ici; & juſques à ce qu'ils l'aient fait, ils nous permettront d'en conclure ſon Exiſtence. De là même je tire une nouvelle preuve qui la confirme. Car s'il n'y a aucune contradiction dans cette idée de Dieu, il faut qu'il éxiſte néceſſairement. A la vérité tout ce qui n'implique pas contradiction n'éxiſte pas pour cela, parce qu'il dépend

Digitized by Google

d'une cauſe ſupérieure, d'une cauſe libre & arbitraire, qui peut le produire, ou ne le pas produire: Mais il en eſt tout autrement de Dieu, qui dans ſon idée ne dépend d'aucune cauſe, puiſque l'Etre ſouverainement parfait exclud abſolument toute ſorte de dépendance. Par où il eſt évident, qu'en Dieu la poſſibilité ne différe point de l'Exiſtence, c'eſt-à-dire que, s'il peut être, il faut qu'il ſoit; & il peut être, s'il n'y a point de contradiction dans cette propoſition, il y a un Dieu.

Je vois par tout ce que vous venez de dire, que vous ne concluez pas l'Exiſtence de Dieu, comme font quelques uns, de la ſeule idée que nous en avons.

Je pourrois le faire avec d'autant plus de raiſon, que cette idée ſe trouvant dans tous les hommes, elle ne peut être fauſſe: comme l'on voit auſſi qu'il n'y a rien dans la Nature, qui ait été capable de nous la donner. Mais je me fonde principalement ſur ce qu'il n'y a aucune contradiction dans cette idée, & ſur ce qu'elle renferme en ſoi l'Exiſtence, & l'Exiſtence par ſoi-même; ce qui ne ſe trouve point dans l'idée qu'on peut ſe faire d'une Montagne d'Or, ou dans telle autre qu'on voudra.

Ne peut-on pas dire auſſi, que l'Idée de l'Etre, qui eſt la premiere de nos idées, eſt l'idée-même de Dieu?

C'eſt-ce qu'il à voulu nous faire entendre, lorſqu'il a pris le nom de JEHOVA, qui ſignifie l'Etre, l'Etre par excellence, l'Etre abſolu pur & ſimple, l'Etre infini & ſouverainement parfait, qui renferme en ſoi toute la plénitude de l'Etre. Tous les Etres qu'on voit dans le monde, ſont des Etres finis & imparfaits, qui n'ont qu'une petite portion, & une ombre de l'Etre. Il leur manque beaucoup plus qu'ils ne poſſedent, & comme ils ſont en un ſens, on peut dire en beaucoup d'autres, qu'ils ne ſont point, par où ils aprochent du néant. D'où je conclus que, ſi l'Etre fini & imparfait exiſte, à plus forte raiſon l'Etre infini & ſouverainement parfait exiſtera-t-il. Si l'Etre qui aproche du néant exiſte, à plus forte raiſon l'Etre, qui eſt directement oppoſé au néant, exiſtera-t-il. Tous ces Etres finis & imparfaits, que nous voïons dans le Monde, ne ſont donc que des particules & des ombres de l'Etre, qui doivent nous élever à la connoiſſance de cet Etre infini & ſouverainement parfait.

Les raiſons que vous venez d'alléguer, priſes de l'idée-même de Dieu, ne me permettent pas de douter tant ſoit peu de ſon Exiſtence: cependant il faut avoüer, que ces raiſons abſtraites & métaphyſiques ne ſont pas de la portée de tout le monde.

Je l'avoüe. Il faut-même qu'on demeure d'accord, que nous ne pouvons guére bien voir Dieu en lui-même, tant que nous ſerons engagez dans ce corps ſenſüel & animal: & que ce ne ſera que dans la lumiere de la gloire, où nous le contemplerons en lui-même, & où nous le verrons tel qu'il eſt. C'eſt pour cela que, pour condeſcendre à nôtre foibleſſe, il a voulu expoſer à nos yeux les Ouvrages du Monde, où ſa puiſ-

ſan-

Digitized by Google

ſance éternelle & ſa Divinité ſe voient comme à l'oeil, & où les plus ſimples peuvent le découvrir, pour peu qu'ils faſſent uſage de leur raiſon. C'eſt auſſi ce qui doit faire la matière du Chapitre ſuivant.

CHAPITRE II.

Où l'on montre l'Exiſtence de Dieu par les Ouvrages du Monde.

QU'y a-t-il de plus convaincant pour montrer l'Exiſtence de Dieu? Qu'il faut, malgré qu'on en ait, qu'on reconnoiſſe l'Exiſtence d'un Etre éternel qui ſubſiſte par lui-même; & que, ſi l'on nie l'Exiſtence d'un Dieu, qui exiſtant par ſoi-même, ſoit le premier Principe de tous les autres Etres, on ſera obligé d'éterniſer & de déifier le Monde ou la Matière, ce qui fait d'autant plus voir la folie des Athées.

N'avoüent-ils pas eux-mêmes l'Exiſtence d'une Cauſe prémiére & qui éxiſte par elle-même?

Tous les Athées, nous dit Mr. Bayle, *ſans en excepter aucun, ſigneront cette thèſe, qu'il y a une Cauſe prémiére, univerſelle & éternelle, qui exiſte par elle-même.* En éffet tous les Etres, qu'on voit dans le Monde, doivent avoir quelque cauſe de leur éxiſtence: & à moins que de leur attribuer l'éxiſtence par ſoi-même, ce que je refuterai dans la ſuite, il faut qu'on reconnoiſſe une Cauſe externe qui les a produits. Il ne s'agit donc entr'eux & nous, que de ſavoir quelle eſt cette Cauſe, ſi elle eſt intelligence ou non. Mais ſi elle eſt ſans intelligence, comment aura-t-elle peu produire des éffets ſi merveilleux? D'où eſt auſſi venu l'intelligence de l'homme, ſi la cauſe qui l'a produite eſt elle-même ſans aucune intelligence? Comment aura-t-elle pû donner ce qu'elle n'a point?

Que ſi cette Cauſe eſt intelligente, c'eſt cela-même que nous appellons du nom de Dieu. Je dis la même choſe à ceux qui voudroient attribuer à une nature aveugle tous ces Ouvrages merveilleux. D'ailleurs qu'entendent-ils par la Nature? ſi c'eſt un Principe Univerſel, d'où tous les Etres ont tiré leur origine, c'eſt cela-même que nous appellons du nom de Dieu. Que ſi par là ils entendent la nature de chaque choſe, qui la fait être ce qu'elle eſt, on demandera toûjours qu'elle en eſt la cauſe. Je demande enfin à ceux qui nous parlent ici des Loix inviolables de la Nature, qui a établi ces Loix, ou ſont elles ſans aucune cauſe?

Faites voir plus au long cette vérité, en conſiderant de plus près ces

Digitized by Google

Ouvrages, qui entrent dans la compoſition du Monde.

On n'a qu'à conſiderer la beauté & la diſpoſition de l'Univers, la ſymmetrie, la dépendance, & la ſubordination qu'il y a entre toutes les parties qui le compoſent, pour être convaincu, que c'eſt l'Ouvrage d'une Cauſe toute puiſſante, & infiniment ſage. Si nous élevons nos yeux au Ciel, nos Eſprits ſont ravis en admiration, en conſiderant ſon étenduë & ſa beauté, l'éclat des Aſtres, leur varieté, leur nombre, & leurs influences, les Nuées, qui flotent dans les Airs pour arroſer nos Campagnes & les rendre fertiles. Si nous les abaiſſons ſur la Terre, nous n'y voïons aucun Animal, aucune Plante, ou l'on ne remarque du deſſein & un art merveilleux?

Epicure vous dira, que ces Ouvrages du Monde que vous admirez, ont été formez par le concours fortuit d'une matière préexiſtente.

Rien n'eſt plus extravagant que le ſentiment de ce Philoſophe: Quoi en effet de plus abſurde, que d'accorder à une matière brute l'Eternité & l'Exiſtence par ſoi-même, qu'on refuſe à Dieu? On conçoit facilement, que l'Exiſtence par ſoi-même ſe trouve renfermée dans l'idée de l'Etre ſouverainement parfait: mais que trouve-t-on dans l'idée de cette matière qui puiſſe lui donner cette exiſtence? D'ailleurs, ſi elle exiſte par elle-même, il faut qu'elle poſſede toutes les autres perfections; car comme elle n'auroit à ce compte aucun principe de ſon exiſtence qui l'ait pû borner, d'où viendroient les bornes de ſon excellence? Je démande après cela, d'où eſt ſorti le mouvement qui a mis cette matière en action, s'il n'y a point de premier Moteur, puiſqu'il n'eſt pas eſſentiel à la matière de ſe mouvoir? Autrement il faudroit, que toute la matière du Monde fût dans une agitation continuelle, aucune de ſes parties ne pourroit être dans le repos, & l'on ne pourroit même concevoir de matière ſans mouvement. Mais ſupoſons, ſi l'on veut, que le mouvement ſoit eſſentiel à la matière; y aïant une infinité de degrez poſſibles dans le mouvement, comment s'eſt-elle muë dans le degré précis & avec la détermination qu'il falloit pour former tant de corps diférens, & pour en faire un aſſemblage ſi merveilleux? Qu'on remarque encore ici, que tous ces corps, qui entrent dans la compoſition du Monde, n'ont entr'eux aucun raport naturel, aucune connexion néceſſaire. Comment eſt-il donc arrivé, qu'étant privez d'intelligence, ils ſe ſoient rengez dans un ordre ſi admirable? Les Cieux roulent autour de la terre; le ſoleil & les étoiles l'éclairent de leur lumière, & l'échauffent par leur chaleur; l'air eſt étendu entre deux, pour ſervir d'un juſte milieu; l'eau couvre une partie de cette terre, pour l'arroſer & la rendre fertile; la terre produit les plantes, qui ſervent de nourriture aux Animaux; ces Animaux & toutes ces autres créatures ſervent aux uſages de l'Homme, qui eſt le centre où toute la Nature aboutit. Ne faut-il pas renoncer au ſens commun, pour ne pas découvrir une Cauſe intelligente dans un arrangement ſi merveilleux.

On vous dira, que nous ne connoiſſons pas la matière à fonds, pour ju-

Digitized by Google

juger de quoi elle peut être capable par ſes modifications diférentes.

On dira ce qu'on voudra; mais nous dirons toûjours, que nous la connoiſſons aſſez, pour juger, qu'elle eſt incapable de ſe modifier par elle-même d'une manière ſi admirable; & qu'on ne ſauroit la croire capable de toutes ces modifications, à moins que de lui attribuër une intelligence infinie; ce qui eſt abſurde.

Ne voit-on pas auſſi, que toutes les cauſes dans la Nature, à l'exception de l'homme dans ſes opérations intellectuelles, agiſſent ſans ſavoir ce qu'elles font?

C'eſt ce qu'on ne ſauroit aſſez admirer. Le Soleil éclaire la Terre, & parcourt les douze Signes du Zodiaque ſans ſavoir ce qu'il fait. Les Nuées s'élevent dans les Airs, arroſent nos campagnes & les rendent fertiles, ſans ſavoir ce qu'elles font. Et ſans parcourir ici toute la Nature, c'eſt ce qu'on remarque ſur tout dans la production des plantes & des fruits, dans la génération & dans la nutrition des animaux. D'où il faut conclure, qu'il y a une Intelligence ſupérieure, qui préſide ſur la Nature, qui agit dans toutes ces cauſes, qui les dirige, & qui les conduit à leurs fins.

Que dites-vous de l'Inſtinct des Bêtes?

Qu'il eſt tout à fait merveilleux, & qu'on ne ſauroit comprendre, qu'il ait pû ſortir de l'arrangement de quelques Atomes. Qu'on faſſe des Bêtes autant d'Automates, ſi l'on veut; la ſageſſe de celui qui les a formées n'y reluira pas avec moins d'éclat.

Qu'avez-vous encore à dire pour refuter le ſentiment de ce Philoſophe?

Que ſi le Monde avoit été formé par le concours fortuit d'une matière aveugle, il ſeroit tout à fait ſurprenant, qu'on n'eut vû rien de ſemblable depuis tant de ſiecles, ni ſur la terre ni dans les airs, aucun corps nouveau qui ſe ſoit formé, aucune ébauche d'homme, d'animal, ni de reptile. D'où vient donc que la matière a perdu ſon activité? D'où vient qu'elle n'a plus ſa prémière fécondité?

Je vois par tout ce que vous venez de dire, que ce n'eſt pas ſans raiſon, que nos Athées rejetent le ſentiment de ce Philoſophe, pour ſe retrancher dans l'éternité du monde.

C'eſt ce que je refuterai au long dans la ſuite de cét Ouvrage. Je me contenterai donc de leur demander ici, d'où vient cette Intelligence qu'on y voit reluire de tous cotez, & qu'on ne peut attribuer qu'à un Etre intelligent, diſtingué de la matière? Qu'on nous diſe donc tant qu'on voudra, que le monde eſt éternel, il me ſuffit d'y découvrir les traits d'une Intelligence infinie, Intelligence qui n'eſt autre choſe dans le fonds que le Dieu que nous adorons. C'eſt auſſi ce qui avoit obligé Ariſtote, le prémier qui ſe ſoit imaginé cette Eternité chimerique du Monde, de le concevoir, comme une émanation éternelle de Dieu. Tant il eſt vrai, qu'on ne peut s'empecher de reconnoître les traits de ſa ſageſſe & de ſa puiſſance dans cét Ouvrage merveilleux!

Qu'al-

Digitized by Google

Qu'allègue-t-on pour obſcurcir cette lumière de la Nature, qui reluit avec tant d'éclat?

Que, s'il y avoit un Dieu infiniment ſage qui eut fait le Monde, on n'y verroit point ces Montagnes & ces Rochers, qui ſont comme des pièces hors d'œuvre, ni ces Campagnes de ſable qu'on trouve en divers endroits. Pourquoi encore auroit-il fait les Inſectes, ces Plantes, ces Animaux, & ces Poiſons qui ſont ſi nuiſibles aux hommes?

Que répondez-vous à tout cela?

Pour diſſiper ce nüage, je dis 1. Que quand nous ne pourrions pas rendre raiſon de l'uſage que toutes ces choſes ont dans la Nature, il ne s'enſuivroit pas, qu'elles y fuſſent inutiles, à moins qu'on ne ſupoſe, que nous connoiſſons la Nature à fonds, & que nous n'ignorons rien; ce qui aproche de la folie. Je dis 2. qu'on ne peut pas conclure, qu'il n'y a point de Dieu, de l'ignorance où nous ſommes à cet égard; car c'eſt une Maxime reconnuë de tous les Sages, que ce qu'on ne connoit point, ne peut jamais ſervir de Principe dans un juſte raiſonnement. Je dis 3. qu'on doit comparer les clartez de la Nature avec ſes obſcuritez, & que, ſi l'on fait attention ſur tant de caractères de la puiſſance & de la ſageſſe de Dieu qui reluiſent dans l'Univers, on ne fera aucun cas de toutes ces menuës difficultez, qui diſparoiſſent en préſence de ce grand nombre de preuves ſi ſenſibles & ſi éclatantes. Je dis 4. que ces Montagnes, ces Rochers & ces Campagnes de ſable ſont comme les Ombres de ce Tableau, qui rehauſſent l'éclat des autres parties de l'Univers. Je dis 5. que les Inſectes ſervent à nous faire admirer la ſageſſe de Dieu, qui eſt diverſe en toutes choſes, & qu'il n'y en a aucun, où le Microſcope ne nous découvre des trais de cette ſageſſe Divine. Je dis enfin, que, ſi nous connoiſſions la nature des Plantes, nous n'en trouverions aucune d'inutile; qu'on tire des Serpens d'excellens remedes; & que tout ce qu'il y a de nuiſible à l'Homme dans la Nature vient du péché, & ſert à lui faire connoître la juſtice de Dieu.

De la conſideration du grand Monde paſſez à celle de l'Homme, qu'on appelle le petit Monde.

Il ne renferme pas moins de merveilles. Et ſans que je m'étende ſur la ſtructure merveilleuſe de ſon Corps, faite avec tant d'art & tant de régularité, où l'Anatomie nous découvre la main de Dieu juſques dans ſes moindres parties, je dis, qu'il y a dans cet Homme une Ame, où Dieu à gravé ſon image, qui porte les traits de ce Dieu ſpirituël, inviſible, & immortel, qu'elle exprime dans ſes facultez, qu'elle imite dans ſes opérations, & qui doit le convaincre de ſon Exiſtence. Qu'on faſſe tels éforts d'imagination qu'on voudra, on ne ſauroit ſe perſuader, qu'une Ame, qui ſe replie ſur elle-même, qui fait des abſtractions, & qui conçoit les choſes ſpirituelles, puiſſe être d'une nature corporelle. On ne ſauroit ſe perſuader, qu'une Ame, qui s'éleve juſqu'au Ciel, qui en meſure toute l'étenduë, qui découvre la nature, le mouvement & l'influence des Aſtres, qui

Digitized by Google

qui descend jusques au fond de la Mer, & pénétre dans tous les secrets de la Nature, qu'une Ame, dis-je, si admirable dans ses opérations puisse sortir de l'arrangement de quelques Atomes. L'Homme n'a donc qu'a réfléchir sur cette Ame qui pense en lui, pour être convaincu de l'Existence d'un Dieu qui l'a produite, & où il a gravé son image. A quoi il faut ajouter l'union merveilleuse de cette Ame avec ce Corps, union qui surpasse nôtre intelligence, & qu'on ne peut attribuer qu'à la toute-puissance de Dieu.

CHAPITRE III.

Où l'on montre l'Existence de Dieu par les Miracles.

DIeu s'est-il contenté de se révéler aux hommes par les Ouvrages de la Nature?

Il a voulu encore se révéler par des Miracles; afin que ceux qui ne le voient point dans ces Ouvrages de la Nature, soient forcez de le reconnoître dans ces Miracles, qui étant au-dessus des forces de la Nature, nous élevent à la connoissance d'un Principe Supérieur à la Nature.

On vous dira, que tous ces Miracles ne sont fondez que sur l'ignorance, & sur la crédulité du Peuple, qui prend pour Miracle ce qui lui est inouï, & qui n'en connoissant pas les véritables causes, lui en attribuë de surnaturelles. Hobbes. Spinosa.

Il sai qu'elle est l'ignorance & la crédulité du Peuple; mais qu'elle que puisse être son ignorance & sa crédulité, il est facile de reconnoître, que nos Miracles sont de telle nature, qu'ils n'ont pû lui faire aucune illusion, & que ni le Peuple, ni les plus Savans dans les secrets de la Nature, n'en sauroient découvrir aucune autre Cause, qu'une Cause Surnaturelle.

On vous replique, que l'Ecriture ne raporte point toutes les circonstances de ces prétendus Miracles, & que si ces circonstances nous étoient bien connuës, elles nous feroient voir que tous ces faits n'enferment rien de surnaturel.

Il paroît bien qu'on n'a rien à dire qui vaille. Quoi en effet de plus circonstancié que ces Miracles? Pour en être convaincu, on n'a qu'à lire l'Ecriture, qui nous en marque jusqu'aux moindres circonstances. D'ailleurs quelle circonstances pourroient être capables de nous faire

Digitized by Google

voir qu'il n'y a rien de ſurnaturel dans tous les Miracles que Moïſe fit en Egypte, au paſſage de la Mer rouge, & dans le Déſert? Qu'elles circonſtances nous feroient voir qu'il n'y a rien de ſurnaturel dans les Miracles de Jeſus-Chriſt, & ſur tout dans la Réſurrection des morts? Mais outre la merveille de tous ces éfets ſurprenans, qui ne pouvoient partir que d'une Cauſe ſurnaturelle, ce qu'il y a ici de plus convaincant regarde la maniere, la plûpart de ces Miracles aïant été faits par la verge de Moïſe, & par la parole de Jeſus-Chriſt. Il ne reſte donc qu'à s'inscrire en faux contre tous ces Miracles, dont on établira la vérité dans la ſuite de cet Ouvrage.

Ce qui fait voir, ajoûte-t-on, la vanité de tous ces Miracles, c'eſt que les faux Prophétes en peuvent faire de ſemblables: C'eſt pourquoi Moïſe ordonne de faire mourir un faux Prophéte quelque Miracle qu'il puiſſe faire.

Je répons, qu'un faux Prophéte pourra bien faire quelques Préſtiges par la vertu du Démon, des choſes ſurprenantes & qui impoſent aux yeux des hommes; mais il ne fera jamais un vrai Miracle, qui étant au deſſus de la Nature, ſurpaſſe toute la force des Hommes & des Démons. C'eſt pour cela que l'Ecriture nous dit, que Dieu ſeul fait des choſes merveilleuſes. Auſſi voit-on que les Magiciens d'Egypte, après avoir tâché d'imiter quelques Miracles de Moïſe, furent enfin forcez de reconnoître que c'étoit-là le Doigt de Dieu.

Que répondez-vous enfin à l'objection qu'on tire de tous ces faux Miracles qui rempliſſent les Légendes?

Je répons avec un Moderne, que les faux Miracles montrent qu'il y en a de vrais, & que jamais on ne ſe fût aviſé de feindre de faux Miracles, s'il n'y en avoit eu de véritables. On ne doit donc pas conclure, qu'il n'y a point de vrais Miracles, de ce qu'il y en a de faux: mais on doit examiner avec ſoin les uns & les autres, pour diſcerner les vrais d'avec les faux. Je répons après cela, qu'il y a bien de la difference entre les Miracles des Légendes & ceux qui ont confirmé la Révélation. Et pour le démontrer, je dis 1. que les Miracles de Moïſe & de Jeſus-Chriſt ont été faits en public & en préſence de leurs ennemis: Au lieu que les Miracles des Légendes ont été faits en cachette, & en quelques lieux écartez, en préſence de quelques Bigots crédules, ou de quelques Témoins ſupoſez, mais jamais en préſence de ceux qu'on appelle Hérétiques, ce qui les rend fort ſuſpects. Je dis 2. que les Miracles de Moïſe & de Jeſus-Chriſt ſont tels, & circonſtanciez de telle maniere, qu'ils n'auroient pû impoſer aux yeux du public: Au lieu que les Miracles des Légendes ne ſont que fraude & qu'illuſion, ſemblables aux enchantemens des Magiciens d'Egypte. Je dis 3. que les Miracles de Moïſe & de Jeſus-Chriſt ſont grands & majeſtüeux, dignes de la Sageſſe & de la Puiſſance de

Digitized by Google

de Dieu : Au lieu que la plus-part des Miracles des Légendes, ſont ridicules & impertinens, & donnent une idée indigne de cette ſageſſe & de cette puiſſance Divine. Je dis 4. que les Miracles de Moïſe & de Jeſus-Chriſt ont été dispenſez par la ſageſſe de Dieu pour confirmer la vérité de la Loi & de l'Evangile, ce qui étoit d'une néceſſité abſoluë: Au lieu que les Miracles de Légendaires ont été faits ſans aucune néceſſité, pour canoniſer un Saint, ou pour donner du crédit à quelque Relique, & que pour un Miracle que Jeſus-Chriſt à fait, ils en font faire cent à ce Saint ou à cette Relique ; ce qui choque la ſageſſe de Dieu, qui ne ſe départ que ſans de grandes raiſons, des Loix qu'elle a établies dans la Nature. Je dis enfin, que les Miracles de Moïſe & de Jeſus-Chriſt tendent uniquement à la gloire de Dieu, caractére certain de leur vérité: Au lieu que les Miracles des Légendes ont été forgez pour ſervir à l'avarice des Prêtres & pour confirmer l'Idolatrie, caractére indubitable de leur fauſſeté.

CHAPITRE IV.

Où l'on répond aux Difficultez que nous fait Spinoza *ſur les Miracles.*

QUe répondez-vous aux raiſons qu'allegue *Spinoza*, pour montrer l'impoſſibilité des Miracles?

Qu'elles tirent toute leur force de l'obſcurité qu'il y répand, & que cèt Auteur prend ordinairement pour Principe ce qui eſt en Queſtion. Il s'éfforce d'abord d'établir des Loix inviolables dans la Nature, en diſant que, *tout ce que Dieu veut & entend eſt d'une néceſſité inévitable.* Mais ſans nous arrêter à examiner cette propoſition ambiguë: Qui lui a dit, que Dieu ne veut ni n'entend les Miracles? Ne connoît-il pas tout ce qui eſt poſſible? Et ne veut-il pas tout ce qui peut être capable de contribuer à ſa gloire? Mais comme cet Auteur établit toute la force de ſon raiſonnement ſur la liaiſon qu'il y a entre l'Entendement de Dieu & ſa Volonté, qu'il prétend n'être qu'une même choſe; il ſera facile de détruire ſon Principe, en lui diſant, que bien que la Nature de Dieu ſoit très-ſimple, & qu'il n'y ait aucune différance réelle entre ſes Divins Attributs, cependant ils ſe diſtinguent l'un de l'autre, non ſeulement dans nôtre manière de concevoir, mais encore par leurs objets & par leurs effets. Nous pourons-même dire, qu'à cet égard l'Entendement de Dieu a une plus grande étenduë que ſa Volonté, qui ſe trouve réglée par ſa Sageſſe. Car Dieu n'a pas voulu produire d'abord tout ce qu'il connoiſſoit être poſſible: Autrement

il faudroit dire, que ſa Puiſſance s'eſt épuiſeé, & qu'il ne pourroit rien faire de nouveau, ce qui eſt abſurde. On ne doit donc pas confondre l'un avec l'autre, ni conclure de là, que tout ce que Dieu a connu, il l'a auſſi voulu, pour établir des Loix inviolables dans la Nature, en ſorte que tout ce qui arrive dans le Monde ſe faſſe par une abſoluë néceſſité, & dans cette enchainure de cauſes que Dieu a voulu établir au commencement.

Quelle-eſt la ſeconde raiſon de cet Auteur?

Que la puiſſance de la Nature eſt la puiſſance-même de Dieu, & que la puiſſance Divine eſt la propre Eſſence de Dieu. D'où il prétend conclure, que, s'il arrivoit quelque choſe contre les Loix de la Nature, cela répugneroit à la Nature même de Dieu. Mais quoi que la Nature n'agiſſe que par la vertu de Dieu, on ne doit pourtant pas la confondre avec la puiſſance de Dieu, ni croire qu'elle égale cette puiſſance Divine, à moins qu'on ne s'imagine, que Dieu a communiqué la Toute-puiſſance à la Nature, & qu'il l'a déifiée. Ce qui eſt une bonne raiſon, quoi qu'en diſe cet Auteur, pour ſoutenir, que la puiſſance de la Nature eſt bornée, & que ſes Loix ne ſont pas infinies.

Ne s'enſuivroit-il pas de là, replique-t-il, que Dieu auroit créé une Nature foible & impuiſſante? N'eſt-ce pas la plus groſſiere de toutes les erreurs?

Auroit-il donc fait une Nature toute-puiſſante? N'eſt-ce pas la derniere de toutes les abſurditez? Quoi en éfet de plus abſurde que de dire, que Dieu ait communiqué ſes Attribus infinis à la Créature finie? Nous lui diſons après cela, que Dieu a créé la Nature dans l'Etat de perfection qui lui étoit convenable, & que ſa Sageſſe lui a fixé les Loix qui lui étoient néceſſaires pour la conduire à ſa fin.

Quelle autre raiſon allegue-t-il?

Qu'il eſt impoſſible d'interrompre le cours de la Nature par de vrais Miracles: Parce que les Loix de la Nature ne ſont autre choſe que les Decrets de Dieu; Decrets qu'on ne ſauroit changer, puisqu'il eſt immüable de ſa Nature. On ne ſait ce que veut dire cet Auteur avec ſes Decrets. S'il entend par là, que Dieu a établi certaines Loix dans la Nature, & qu'il a réſolu de n'agir jamais que ſuivant ces Loix, on lui nie ſon Principe. Car le ſens commun nous fait entendre, que Dieu, qui eſt l'Auteur de la Nature, peut agir au-deſſus des Loix de la Nature, & qu'il ne s'eſt pas tellement attaché à ces Loix, qu'il ne puiſſe s'élever au deſſus d'elles, quand il le trouve à propos pour ſa gloire & pour le ſalut des hommes. Après-tout on lui dira, que les Miracles entrent dans le Plan de la Sageſſe de Dieu, & que l'on trouve dans ces Miracles l'exécution de ſes Decrets immüables.

Faites voir encore ici l'abſurdité de ce ſentiment.

Rien

Rien au monde n'eſt plus abſurde, puiſque par là on fera de Dieu un Agent néceſſaire, un Dieu foible & impuiſſant qui a les mains liées, un Dieu attaché à la matière, & ſi dépendant des Loix qu'il a établies dans la Nature, qu'il ne ſauroit rien faire au delà. Ne vaudroit-il pas autant ne reconnoître point de Dieu, que de s'en figurer un ſemblable? Comme l'on voit auſſi à travers ce nüage, que cet Impie ne reconnoît point d'autre Dieu que la Nature, qu'on peut appeller ſa Déeſſe.

Comment peut-on conclure l'Exiſtence de Dieu, d'un Miracle, qui ſurpaſſe nôtre intelligence?

C'eſt l'Objection que nous fait cet Auteur, qu'il eſt facile de réſoudre, en lui diſant, que par cela-même qu'un Miracle ſurpaſſe nôtre intelligence, & que nous n'en pouvons découvrir aucune Cauſe dans la Nature, nous concluons avec beaucoup de raiſon, qu'il ne peut partir que d'une Cauſe ſurnaturelle & toute-puiſſante. J'ajoûte, qu'en nous donnant l'idée d'une Puiſſance infinie, il nous donne en même tems l'idée de toutes les autres perfections qui la ſuivent, & qui ſe trouvent liées avec elle. Par où il paroît, quelle eſt la témérité de cette Propoſition qu'il a oſé avancer, qu'on ne peut inferer d'aucun Miracle ni l'Exiſtence, ni l'Eſſence de Dieu, ni s'en former aucune idée.

Mais, vous dit-il encore, le Miracle étant un Ouvrage borné, comment en peut-on conclure l'Exiſtence d'une Cauſe, qui ſoit ſans bornes?

Pour découvrir ſon impieté, je remarque d'abord, que, s'il faloit qu'un Ouvrage fût ſans bornes, pour en conclure, qu'il eſt l'éfet d'une Cauſe qui ſoit ſans bornes, il s'enſuivroit de là, que tous les Ouvrages de la Nature étans bornez, on n'en pourroit jamais conclure l'Exiſtence d'une Cauſe qui ſoit ſans bornes, c'eſt-à-dire, qu'on n'en pourroit jamais conclure l'Exiſtence d'un Dieu. On répond après cela, que, bien qu'un Ouvrage ſoit borné en lui-même, cependant y aïant une diſtance infinie du Néant à l'Etre, il n'a pas moins falu qu'une Puiſſance infinie pour pouvoir franchir cette diſtance infinie. Je dis enfin, que tout ce que nous voïons au-deſſus des Loix de la Nature, nous conduit à la connoiſſance d'un Principe ſupérieur à la Nature, qui ne peut être que Dieu.

Cette connoiſſance que nous aurions de Dieu par les Miracles, ne détruiroit-elle pas celle que nous en avons par les Ouvrages de la Nature?

C'eſt ce que prétend cet Impie; mais rien n'eſt plus pitoïable. Un même Dieu ne peut-il pas ſe révéler aux hommes dans les Ouvrages de la Nature, & dans les Miracles? Qu'y a-t-il en cela de choquant? Et tant s'en faut que les Miracles affoibliſſent la connoiſſance que nous en avons par les Ouvrages de la Nature, que rien ne la fortifie davantage, puiſqu'ils nous font voir un Dieu, qui eſt au-deſſus de la Nature,

Digitized by Google

& le Maître de la Nature, à qui l'on doit attribuer tous ces Ouvrages merveilleux, & non à une Nature aveugle, comme font les Athées.

Découvrez l'Athéisme de cet Auteur, afin que perſonne ne s'y trompe, & qu'on puiſſe le connoître tel qu'il eſt.

Rien n'eſt plus monſtrüeux que le Dieu qu'il ſe figure. C'eſt, ſelon lui, *l'Unique Subſtance*, une Subſtance infinie, qui reçoit autant de modifications différentes qu'il y a d'Etres dans le monde, de Corps ſimples, de Plantes, & d'Animaux, ſemblable à une Boule de Cire, à qui l'on peut donner diverſes figures. Par où il eſt évident, que cet Auteur a changé la gloire de Dieu incorruptible, à la reſſemblance & à l'image de l'Homme corruptible, des Oiſeaux, des Bêtes à quatre pieds, & des Reptiles, qui ſeront dans ſon Syſtéme autant de parties eſſencielles de ce Dieu chimerique. Il n'eſt par croïable, qu'il ait pû ſe perſuader l'Exiſtence d'un tel Dieu; mais il a voulu couvrir ſon Athéisme en retenant le Nom de Dieu, qu'il a donné à la Matiére du Monde, la ſeule Divinité que cet Impie reconnoiſſoit.

CHAPITRE V.

Où l'on montre l'Exiſtence d'un Dieu par les Oracles, & où l'on répond aux Objections des Athées.

JOignez à la preuve des Miracles, celle que nous tirons des Oracles, pour établir l'Exiſtence de Dieu.

Elle eſt très-conſiderable. Car ſi d'un côté les Miracles nous font voir la Toute-puiſſance de Dieu, d'autre côté les Oracles nous montrent ſa Toute-ſcience. Et l'on doit demeurer d'accord, qu'il n'y a qu'un Entendement Divin, qui ait été capable de nous prédire pluſieurs Siècles auparavant divers évémens, qui dépandoient de cauſes libres & caſüelles.

Quels ſont donc ces Oracles?

Il ſeroit trop long de les raporter tous: Car on peut dire, que l'Ecriture eſt remplie d'Oracles, que nous voïons accomplis, & que nous examinerons dans la ſuite de cet Ouvrage. Mais entre tous ces Oracles, il n'en eſt point de plus illuſtre que celui du 7. & du 8. Chap: de Daniel, qui prédit avec tant de clarté les quatre grandes Monarchies, qui devoient s'éléver dans le Monde, avec toutes leurs différentes révolutions. Porphyre n'a pû ſe défendre contre l'évidence de cette Prophetie, qu'en diſant, qu'elle étoit ſuppoſée, & qu'elle avoit été faite après coup. Ce qui ſe refute, parce qu'il eſt conſtant, que le

Livre

Digitized by Google

Livre de Daniel a toûjours été dans le Canon des Juifs; & parce que Joſephe raporte, que le Souverain Sacrificateur étant allé au devant d'Alexandre, lui fit voir les Oracles de ce Prophete, qui lui promettoient l'Empire du Monde; ce qui obligea ce Conquerant à traiter les Juifs avec beaucoup de douceur.

N'avez-vous point d'autres preuves pour montrer l'Exiſtence d'un Dieu?

Toutes celles qui nous montrent la Divinité de l'Ecriture, qu'on produira dans la ſuite, montrent en même tems l'Exiſtence d'un Dieu, qui en eſt l'Auteur. Ajoûtez à cela toutes les autres preuves, qui démontrent la vérité de la Religion Chrêtienne, qu'on trouvera répanduës dans cet Ouvrage. En un mot nous pouvons dire, qu'il n'eſt point de Principe, qui ſe trouve établi ſur un ſi grand nombre de preuves. Tout nous dit, qu'il y a un Dieu; & de quelque côté que nous tournions nos yeux, nous le voïons paroître par tout. Je dirai même ici, que, ſi l'on m'ote Dieu, je deviens incompréhenſible à moi-même, & je ne comprens plus rien dans tout ce qui m'environne.

Que peuvent oppoſer les Athées à tant de preuves, qui établiſſent l'Exiſtence d'un Dieu?

Que pourroient-ils oppoſer de conſiderable? Ils ſont presque toûjours ſur la déffenſive, & ils n'attaquent nôtre ſentiment que par quelques foibles raiſons. La premiére eſt priſe de l'Inviſibilité de Dieu. Ils ne veulent pas croire qu'il y ait un Dieu, parce qu'ils ne le voient point; ce qui eſt tout-à-fait pitoïable; Car Dieu étant un Eſprit pur, qui n'a aucune part à la Matière, comment pourroit-il tomber ſous nos ſens pour être vû de nos yeux? Mais étant inviſible de ſa Nature, il s'eſt rendu viſible à l'homme autant qu'il étoit poſſible, en expoſant à ſes yeux cet Ouvrage du Monde, où *ſa Puiſſance éternelle & ſa Divinité ſe voient comme à l'oeil.* Que peut-on demander davantage, & par quel autre Ouvrage plus grand & plus merveilleux voudroit-on qu'il ſe fut manifeſté? Que nos Athées ouvrent donc leurs yeux, ils verront reluire dans cet Ouvrage du Monde une Intelligence infinie; & en remarquant les traits dans des Etres privez d'intelligence, le ſens commun, s'ils veulent l'écouter, les conduira à la connoiſſance d'une Cauſe extérieure & infiniment ſage, qui les a produits.

Quelle eſt leur ſeconde Raiſon?

Elle eſt priſe de l'Incompréhenſibilité de Dieu: Car comme ils voudroient voir celui qui eſt inviſible, auſſi voudroient-ils comprendre celui qui eſt incompréhenſible. Mais quoique nôtre raiſon, étant finie, ne puiſſe jamais comprendre cet Etre infini, cela n'empêche pourtant pas qu'elle n'en puiſſe avoir quelque idée, & de là-même qu'elle n'y trouve point de bornes elle conclud, que c'eſt un Etre ſans bornes, c'eſt-à-dire un Etre infini. Qui eſt-ce qui comprend la vaſte étenduë de l'Univers, quel-

Digitized by Google

quelque finie qu'elle puiſſe être? Mais cela n'empêche pas, que nous n'en aions quelque idée. Nous pouvons auſſi avoir quelque idée de Dieu, quoique nous ne puiſſions pas comprendre l'immenſité de ſon Eſſence, & l'infinité de ſes Perfections.

Ne trouve-t-on pas la même incompréhenſibilité dans le Syſtême des Athées?

Il faut qu'ils en demeurent d'accord. Il faut, dis-je, qu'ils avoüent, que l'Eternité & l'Infinité, qu'ils ſont obligez d'attribuer au Monde, ou à la Matière, ne ſont pas plus compréhenſibles que l'Eternité & l'Infinité que nous attribüons à Dieu. Et au lieu que dans nôtre Syſtême elles ſe trouvent ſoutenuës & renfermées dans l'idée de l'Etre ſouverainement parfait, l'imperfection qu'on remarque dans le Monde & dans la Matière, ne permet pas qu'on leur attribuë rien de ſemblable.

Quelle autre Raiſon alleguent-ils?

La ſeule qui reſte & qui mérite quelque réponſe, regarde cette foule de maux qu'on voit régner dans le Monde. S'il y a un Dieu, diſent-ils, ou il ne peut empêcher tous ces maux, & alors il manquera de puiſſance, ou il ne voudra pas les empêcher, & alors il manquera de bonté, ce qui détruit entierement l'idée que nous en avons. Mais rien n'eſt plus foible que ce raiſonnement, qui ſuppoſe, que Dieu doit faire tout ce qu'il peut, & que ſa bonté l'engage à déploier ſa toute-puiſſance pour prévenir toute ſorte de maux. Où ſeroit donc la liberté? Où ſeroit encore ſa ſageſſe? Nous dirons donc ici, que Dieu eſt un Etre libre, autant qu'il eſt puiſſant & ſouverainement bon, & qu'il eſt doüé d'une grande ſageſſe. Que ſa puiſſance & ſa bonté ſont réglées par les Loix de cette Sageſſe, qui a toûjours de bonnes raiſons de faire ce qu'elle fait, quoi qu'elles nous ſoient inconnuës, & que, pour en bien juger, il faudroit entrer dans le plan de cette Sageſſe Eternelle.

CHAPITRE VI.

Du Conſentement général ſur l'Exiſtence de Dieu.

N'Avons-nous pas encore un Conſentement général ſur l'Exiſtence de Dieu, qui doit être d'un grand poids?

Il n'y a point de Nation ſi barbare, nous dit *Ciceron*, qui n'ait eu quelque connoiſſance d'une Divinité. Les Relations, que nous avons de divers Peuples du Monde, & l'Hiſtoire de tous les tems, le témoignent auſſi. On voit, que les Grecs & les Barbares, les Philoſophes & les Peuples s'accordent tous ſur cette vérité fondamentale, qu'il y a un Dieu.

D'où

Digitized by Google

D'où peut venir un consentement si universel?

D'où pourroit-il venir que de la Nature, ou de l'évidence de ce Principe? Puis qu'on voit par expérience, que tous ces divers Peuples ne conviennent gueres que des premiers principes, & qui sont de la derniére évidence; la différence des Climats, la différence qui se trouve dans leurs esprits, & leur éducation si différente leur inspirant des sentimens tout opposez. Que si le consentement de tous est la voix de la Nature, on ne peut regarder ce consentement général sur l'Existence de Dieu, que comme la voix-même de la Nature.

N'est-ce pas une chose bien remarquable, que cette persuasion d'une Divinité ait pû s'établir dans l'esprit des hommes malgré la résistance de leurs passions?

C'est-ce qu'on ne sauroit assez admirer: car il faut qu'on demeure d'accord, que la créance d'une Divinité gêne le coeur de l'homme, & qu'elle combat toutes ces passions criminelles. On ne sauroit donc comprendre comment elle auroit pû s'établir & se maintenir dans l'esprit des peuples malgré la résistance de leurs passions, si elle ne se trouvoit imprimée dans le coeur de l'Homme par l'Auteur de la Nature, ou si elle ne se découvroit à son esprit par son évidence.

On vous dira, que cette opinion d'une Divinité tire son origine de l'Education, les Peres l'aïant fait sucer à leurs enfans avec le lait.

Mais qui l'avoit apris à nos Peres? & cette créance d'une Divinité se trouvant répanduë parmi toutes le Nations du Monde, il faudra monter jusqu'à un pere commun, qui aïant eu un commerce particulier avec Dieu, en ait instruit sa postérité: ou qu'on nous donne quelqu'autre raison valable d'une Tradition si générale.

N'est-il pas aussi incroïable, que tous les enfans des hommes se fussent tenus si religieusement à cet Enseignement de leurs Peres, si la Nature ne se fût unie avec l'Education, pour affermir dans leur coeur ce sentiment d'une Divinité?

Il faut qu'on en demeure d'acord; car quand nous sommes parvenus à un âge de discernement, nous corrigeons les erreurs où nous étions tombez dans l'enfance, qu'on nous avoit aprises, ou qui se trouvoient établies dans la coûtume. On ne sauroit donc se persuader, que tous les Enfans des hommes se fussent tenus si religieusement à cet enseignement de leurs Peres, malgré la résistance de leurs passions, & qu'après être parvenus à un âge de raisonnement, ils n'eussent pas corrigé cette vieille erreur, comme on l'apelle, & ne fussent pas enfin désabusez de l'opinion qu'ils en avoient conçuë dans leur enfance, si la Raison & la Nature s'unissant avec l'Education, n'eussent affermi dans leur coeur ce sentiment d'une Divinité.

Que répondez-vous à cet impie qui dit, que c'est la Crainte qui a fait les Dieux.

CANTON DE VAUD BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

Qu'il eſt bien plus raiſonable de dire, que les Hommes étant perſuadez de l'Exiſtence d'un Dieu, ont conçû cette Crainte par le ſentiment du péché; que de dire, qu'étant ſaiſis de cette crainte, ils ſe ſoient imaginez qu'il y a un Dieu. Quoi en éfet de plus ſurprenant, que de voir tous les Peuples du Monde, dans tous les diférens Climats où ils habitent, frapez d'une même terreur panique, pour ſe faire des Dieux, & pour leur bâtir des Temples & des Autels?

N'avez-vous pas quelque preuve plus convaincante, qui détruiſe ce ſoupçon?

Ce qui doit convaincre que ce n'eſt pas la Crainte qui a fait les Dieux, c'eſt que ceux-là-mêmes, qui dans leurs principes n'avoient nul ſujet de craindre la Divinité, n'ont pas laiſſé d'en reconnoître l'Exiſtence. Je mets dans ce rang les Epicuriens, qui ſe figuroient un Dieu oiſif, qui ne prenoit aucun ſoin des affaires des Hommes; les Stoïciens, qui prétendoient s'élever par leur vertu au deſſus de la Divinité; ceux-là encore, qui ſe figurant des Divinitez vicieuſes & déréglées, n'avoient pas ſujet de craindre leurs foudres.

Que répondez-vous enfin à ceux qui prétendent, que cette opinion d'une Divinité eſt une invention de la Politique?

Que cette invention auroit été fort inutile pour ceux dont nous venons de parler, qui ſe figuroient des Divinitez oiſives ou vicieuſes: & que tant s'en faut que la créance d'une Divinité doive ſa naiſſance aux deſſeins de la Politique, qu'elle ſe trouve établie avant qu'il y eut ni Legiſlateur ni Politique.

N'eſt-il pas auſſi plus raiſonnable de dire, que les Politiques ſe ſont ſervis de cette Notion d'une Divinité, qu'ils ont trouvée dans l'eſprit des Peuples?

C'eſt-ce qu'on reconnoîtra pour peu qu'on conſidère le penchant que ces Peuples ont à la liberté, qu'ils ne portent le joug qu'à regret & à contre-coeur. On verra, dis-je, par là qu'il n'eut pas été facile aux Politiques de les perſuader de l'Exiſtence d'un Dieu pour les ſoumettre à leur domination: Mais qu'ils ſe ſeroient ſoulevez contre cette vaine opinion, & qu'ils l'auroient rejetée comme une fable, s'ils n'euſſent été convaincus en eux-mêmes de l'évidence de ce principe.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Où l'on répond aux Difficultez de M. Bayle.

QUe répondez-vous aux difficultez que *M. Bayle* nous fait, pour ébranler ce Conſentement général ſur lequel nous établiſſons l'Exiſtence d'un Dieu?

Il faudroit faire un Livre & non pas un Chapitre, ſi l'on vouloit ſuivre par tout cet Auteur. Je me contenterai donc d'en raporter les principales difficultez, & d'y répondre en peu de mots. Il fait d'abord de longs Diſcours, pour montrer le peu de cas qu'on doit faire d'une Opinion populaire, ſur tout dans une Queſtion auſſi difficile qu'eſt celle de l'Exiſtence de Dieu, qui appartient à la Philoſophie la plus profonde: Qu'on doit peſer les voix, & qu'il faut préférer le ſentiment de quelques Philoſophes, qui ont bien examiné cette matière, à celui d'une multitude ignorante. On lui accorde, que le Peuple ſe trompe fort ſouvent dans ſes opinions, ſur tout lors qu'il s'agit de choſes, qui ne ſont pas de ſa competance, telles que ſont les Queſtions de Phyſique. Mais on lui ſoutient: Qu'il eſt impoſſible, que tous les Hommes du monde, ſe trompent dans l'opinion qu'ils ont d'une Divinité, à moins qu'on ne leur attribuë à cet égard un renverſement d'Esprit général. Je pourrois encore montrer, qu'aucune des Cauſes des Erreurs populaires, telles que ſont les ſens, l'imagination, les paſſions, &c. ne peuvent avoir ici aucun lieu: Et pour ce que dit cet Auteur, que cette queſtion de l'Exiſtence de Dieu n'eſt pas de la competance du Peuple, mais qu'elle apartient à la Philoſophie la plus profonde, c'eſt ce en quoi il ſe trompe beaucoup. A ce compte les Peuples ſeroient bien malheureux, s'ils ne pouvoient avoir par eux-mêmes aucune connoiſſance de Dieu. Leur incrédulité à cet égard ſeroit digne d'excuſe, s'ils n'ont point connu Dieu dans l'impoſſibilité abſoluë, où ils étoient, de le pouvoir connoitre. D'ailleurs qui croira, que Dieu ait caché ſon Exiſtence de telle maniere, qu'il n'y ait qu'une Philoſophie profonde qui puiſſe la découvrir? Je ſoutiens au contraire, que ſa bonté l'a obligé de ſe révéler de telle ſorte, qu'il n'y ait que ceux qui ferment les yeux à ſa révélation, ou qui s'aveuglent volontairement, qui ne la puiſſent reconnoître. La ſeule inſpection des merveilles de l'Univers frape les yeux des plus ſimples; & l'Exiſtence d'un Dieu a un raport ſi naturel avec la conſcience de l'Homme, qu'elle ſe fait ſentir aux plus ſtupides. Ce ſont-là les plus grandes preuves de l'Exiſtence de

Digitized by Google

Dieu, qui perſuadent beaucoup plus l'Eſprit & le Coeur, que toutes les raiſons Métaphyſiques qu'on peut alleguer ſur ce ſujet. Et j'oſe dire, qu'un ſimple Paiſan, qui écoutera la voix de la Nature, & celle de la Conſcience, ſera beaucoup plus perſuadé de l'Exiſtence d'un Dieu, qu'un Philoſophe ſuperbe, qui ne fait ſouvent que s'étourdir & s'aveugler lui-même par toutes ces vaines ſpéculations. Mais nous n'avons pas ſeulement l'opinion générale des Peuples ſur l'Exiſtence de Dieu, nous avons encore le ſentiment des Philoſophes qui la ſoutient. Où eſt la Secte de Philoſophes, qui n'ait reconnu cette Exiſtence de Dieu? Les plus ſavans & les plus illuſtres d'entr'eux ne l'ont-ils pas ſoutenuë hautement? Que gagnera donc nôtre Auteur, ſi l'on peſe les voix? Ne perdra-t-il pas ſon procés au poids comme au nombre?

Quelle-eſt ſa prémiere Difficulté?

Elle regarde certains Athées, qui nient l'Exiſtence de Dieu. Nôtre Auteur en groſſira le nombre tant qu'il lui plaira: Nous dirons toûjours, que ce nombre n'eſt d'aucune conſideration, au prix d'une infinité de gens, qui reconnoiſſent cette Exiſtence. Nous ſoutiendrons après cela, que ce ſont des Athées de pratique, des gens à qui il importe beaucoup qu'il n'y ait point de Dieu, & qui ont pris à tâche de ſe le perſuader, pour ſuivre le penchant de leurs paſſions avec plus de licence; ou qui ont pris ce parti par un principe de vanité, pour faire les Eſprits forts, & par un libertinage d'Eſprit qui n'eſt pas moins criminel.

Quelle-eſt ſa ſeconde Difficulté?

Elle eſt priſe des Rélations que certains Voïageurs nous donnent de quelques Peuples du nouveau Monde, qui ſont, diſent-ils, ſans aucune connoiſſance de Dieu. Je pourrois oppoſer à ces Rélations d'autres Rélations qui les démentent; & qui nous aſſurent, qu'on n'a encore pû découvrir aucun Peuple, qui n'ait quelque connoiſſance de Dieu. Je doute après cela, que ces Voïageurs, qui ne font que paſſer dans ces parties du nouveau Monde, & qui ignorent le langage de ces Peuples, puiſſent être aſſés bien inſtruits de leurs ſentimens touchant la Divinité. Mais ſupoſant la vérité de ce fait, je dis, que des Sauvages, des Peuples abrutis, qui ne font aucun uſage de leur raiſon, doivent être regardez comme s'ils n'en avoient point en effet.

Quelle eſt ſa troiſiéme Difficulté?

Que nous avons tort d'inſiſter ſur ce Conſentement univerſel, puis que nous ne ſavons pas quels ſont les ſentimens de tous ces autres Peuples du nouveau Monde, qui nous ſont inconnus. Je répons, que nous connoiſſons aſſés de Peuples dans le vieux & dans le nouveau Monde, pour avoir un conſentement ſuffiſant, ſans que nous nous mettions en peine d'aller faire de nouvelles découvertes juſqu'aux dernieres éxtrémitez du Monde.

Quelle eſt ſa quatriéme Difficulté?

Que

Digitized by Google

Que les Peuples, qui ont cru l'Exiſtence d'un Dieu, ſe ſont partagez en divers ſentimens ſur ſa Nature, & que la plus-part ſe ſont fait des Divinitez fort étranges. Nous en demeurons d'accord, & l'Auteur s'égaïera tant qu'il lui plaira dans le récit qu'il nous fait de toutes ces opinions bizarres. Tout cela ne ſert de rien à la queſtion. Car nous ne ſoutenons pas, que tous ces divers Peuples aient eu une connoiſſance diſtincte de Dieu; nous diſons ſeulement, qu'ils en ont eu quelqu'idée confuſe; ce qui nous ſuffit.

Quelle eſt ſa cinquiéme Difficulté?

Elle eſt priſe du Polythéïsme, du conſentement que les Peuples ont donné à la pluralité des Dieux. D'où il ſemble qu'on peut conclure, que nous ne pouvons pas nous prévaloir du conſentement que ces mêmes Peuples ont donné à l'Exiſtence de Dieu, ſans admettre en même tems la pluralité de leurs Dieux. Car ſi le conſentement des Peuples eſt une raiſon valable pour établir l'Exiſtence de Dieu, pour quoi ne le ſeroit-il pas pour établir la pluralité des Dieux? A quoi je répons, qu'il s'en faut bien, que le Polythéïsme puiſſe prétendre à ce conſentement général ſur lequel nous établiſſons l'Exiſtence de Dieu. Et nous lui opoſons 1. la Nation des Juifs, qui a toûjours ſoutenu l'unité de Dieu; après cela ces Jdolatres, qui adoroient le Soleil unique dans ſon eſpece, & ces autres Païens, qui ne laiſſoient pas de reconnoître un ſeul Dieu ſouverain, quoi qu'ils euſſent divers objets de leur Culte. A quoi nous pourons ajouter le ſentiment des Philoſophes, qui a été fort éloigné de celui des Peuples, & qui ont tous crû l'unité de Dieu. *Pythagore* l'appelle jiòvas, c'eſt-à-dire l'unité. *Socrate* ne fut accuſé d'Athéïsme, que par ce qu'il ſe moquoit de la multitude des Dieux des Païens. On ne peut pas nier, que *Platon* n'ait ſoutenu l'Unité de Dieu. *Ariſtote* reconnoit auſſi un prémier Moteur. Les Stoïciens n'ont-ils pas reconnu un Dieu Suprême? Et n'ont-ils pas dit, que tous les autres Dieux periroient un jour par l'incendie du Monde? Ceux-là enfin n'ont-ils pas reconnu l'Unité de Dieu, qui ont crû qu'il étoit l'Ame du Monde? Que notre Auteur diſe tant qu'il lui plaira, que ce que ces Philoſophes ont dit de la Nature de Dieu ne s'accorde point avec cette Unité; qu'aïant fait des Dieux corporels, il les diviſe, s'il veut, en une infinité de parties, & qu'il en faſſe autant de Dieux qu'il entre d'Atomes dans leur compoſition. Tout cela nous importe fort peu, pourvû qu'ils aient reconnu cette Unité de Dieu. D'ailleurs qui a dit à notre Auteur, que ces ſages ſe figuroient un Dieu corporel? Je montrerai le contraire lors que nous parlerons de la Nature Spirituelle de Dieu.

Ne pouvez-vous pas encore dire, que le Polythéïsme ne ſe trouve pas dans tous les tems?

Il y a plus de 17. Siècles, que la lumiere de l'Evangile a diſſipé ces té-

ténèbres, & qu'elle a ramené les hommes à la connoiſſance d'un ſeul Dieu Créateur du Monde. Cette Unité de Dieu ne s'eſt pas ſeulement établie dans le Chriſtianiſme, on la voit auſſi dans le Mahometisme: Si bien que cette pluralité de Dieux ne ſe trouve aujourd'hui que dans quelques Païs éloignez & parmi des Nations barbares. La plûpart des Peuples ont donc rejeté cette pluralité de Dieux comme une Chimère, mais ils ont toûjours retenu cette prémiére notion d'une Divinité, parce qu'elle ſe trouve établie dans la Nature.

Cette pluralité de Dieux ne tire-t-elle pas auſſi ſon origine de cette prémiére notion d'une Divinité?

C'eſt de là-même qu'elle coule: & c'eſt pour cela qu'elle s'étoit répanduë de tous côtez. Il eſt auſſi facile de reconnoître, que c'eſt-là une corruption de cette prémiére notion; ce qui eſt venu de la foibleſſe de l'Eſprit humain, qui ne pouvant pas comprendre l'Infinité de Dieu, ni cette infinité d'effets qu'il produit dans la Nature, a été obligé de le multiplier & de ſe faire pluſieurs Dieux.

Que doit-on encore remarquer ſur cette pluralité de Dieux?

Que bien loin de donner la moindre atteinte à ce conſentement général ſur lequel nous établiſſons l'Exiſtence d'un Dieu, que rien n'eſt plus capable de le confirmer, puiſqu'on voit par là, que l'idée de Dieu eſt ſi fort imprimée dans le coeur de l'Homme qu'il aime mieux ſe proſterner devant de vaines Idoles, & adorer juſqu'aux créatures les plus viles, que de n'avoir pas quelque Dieu, & qu'il eſt ſi rempli de Dieu, qu'au lieu d'un il s'en fait pluſieurs.

Quelle eſt ſa ſixiéme Difficulté?

Que les impreſſions de la Nature ne ſont pas un ſigne de vérité, & que la Nature de l'Homme étant toute corrompuë, ſuivant les Principes des Proteſtans, ils doivent demeurer d'accord, qu'il ne peut ſortir rien que d'impur d'une ſource ſi impure. Mais cet Auteur devoit ſavoir, que quelque corruption que nous mettions dans l'Homme avec l'Ecriture, elle ne va pas juſqu'à éteindre toutes les lumieres de la Raiſon, & tous ces principes d'équitté que Dieu avoit gravez dans ſon coeur; puiſque c'eſt ſur ces Notions qu'il y reſte, & ſur ces principes d'équité que la Religion Chrétienne ſe trouve établie. Il devoit prendre garde après cela, que quelque corrompuë que puiſſe être la Nature humaine, on ne ſauroit ſoupçonner, que cette notion d'une Divinité ſoit ſortie du fond de cette corruption, puiſqu'elle lui eſt contraire. Et tant s'en faut qu'elle puiſſe l'invalider qu'il n'eſt rien qui la fortifie davantage; puiſqu'on voit par là, que malgré la reſiſtence qu'elle fait, ce Principe de l'Exiſtence d'un Dieu n'a pas laiſſé de ſe maintenir dans le coeur de l'Homme.

Quelle eſt enfin ſa derniere Difficulté?

Que l'Argument du Conſentement général des Peuples eſt propre à porter

Digitized by Google

porter chaque Nation à préférer à toute autre la Créance de ſes Ancêtres. A quoi je répons, que le Conſentement particulier d'une Nation n'eſt pas ſuffiſant pour donner du crédit à une Créance, comme cet autre Conſentement, qui eſt en général, malgré les contrariétez qu'on remarque parmi les Peuples, ne peut être regardé que comme un inſtinct de la Nature. Je répons la même choſe à ce que cet Auteur ajoute, qu'on authoriſe par là beaucoup d'erreurs & beaucoup de ſuperſtitions: car il n'y a jamais eu aucune erreur ni aucune ſuperſtition, qui ait eu ce Conſentement général, ſur lequel nous établiſſons l'Exiſtence d'un Dieu.

CHAPITRE VIII.

Où l'on fait voir la folie des Athées.

QUe doit-on conclure de tout ce que vous venez de dire ſur l'Exiſtence de Dieu?

Il faut conclure par ces Paroles du Roi Prophéte, *l'Inſenſé a dit en ſon Coeur, il n'y a point de Dieu.* Et pour faire voir ici en peu de mots la folie de l'Athée, je dis 1. Que la prudence veut, qu'on prenne toûjours le parti le plus ſur, lors qu'on n'a pas des raiſons convaincantes, qui nous obligent à tenir le parti, qui lui eſt oposé. Mais quelles raiſons a l'Athée, pour rejetter l'Exiſtence d'un Dieu? Nous avons déja vû qu'elle en eſt la foibleſſe. Je dis 2. Que rien ne marque tant le dérèglement de l'Eſprit, que de s'opoſer à un ſentiment général, tel qu'eſt celui de l'Exiſtence d'un Dieu. Il faut avoir des raiſons bien fortes pour le combatre, ou s'imaginer, qu'on a beaucoup plus de pénétration & de force d'Eſprit que n'en ont tous les autres enſemble; ce qui aproche de la folie. Je dis 3. Qu'on ne doit jamais rejetter une vérité pour quelques dificultez, lors qu'elle ſe trouve établie ſur des preuves ſuffiſantes. C'eſt ainſi qu'un Géometre, après avoir démontré la Diviſibilité de la Matière à l'infini, ne s'en départira point, quoi qu'il y ait des Argumens indiſſolubles qui ſemblent prouver le contraire. Rejetterions-nous donc, pour quelques menuës difficultez un Principe qui ſe trouve établi ſur un ſi grand nombre de preuves? Je dis 4. Que ce qui fait voir la folie de l'Athée plus que tout le reſte, c'eſt qu'il adopte un Principe, qui renferme beaucoup plus de difficultez que celui qu'il rejette. Je dis 5. Qu'il ne prou-

Digitized by Google

prouve aucun de ſes Principes, ni l'éternité du Monde, ni l'éternité de la Matière, ni la poſſibilité du Mouvement, ni le concours fortuit des Atomes. Ce qu'il y a enfin de remarquable, c'eſt qu'en ſupoſant ces principes, il ne peut rendre raiſon de quoi que ce ſoit: Au lieu qu'en ſupoſant l'Exiſtence d'un Dieu, nous rendons raiſon de tout. Preuve évidente de la vérité de nôtre Principe.

Que dites-vous encore ici de divers ſentimens des Athées?

Que rien n'eſt plus capable de nous confirmer dans la créance d'un Dieu, que l'extravagance de leurs ſentimens, qui va jusqu'à les jetter dans le Pyrrhoniſme, ne ſachant où ils en ſont, ni à quoi ſe déterminer.

Outre ces Athées de Théorie que vous venez de réfuter, n'y en a-t-il pas d'autres qu'on appelle Athées de Pratique?

Il n'y en a que trop de cette eſpece, des gens qui, croïant qu'il y a un Dieu, ne laiſſent pourtant pas de vivre comme s'il n'y en avoit point en éfét. *Ils ſont profeſſion de connoître Dieu*, dit St. Paul, *mais ils le renient par leurs œuvres.* Et cette derniere eſpece d'Athées ne vaut guère mieux que la prémiére; car il vaudroit presqu'autant croire, qu'il n'y a point de Dieu, que de croire qu'il y en a un, & ne le pas glorifier comme Dieu.

CHAPITRE IX.

De la Néceſſité d'une Religion.

APrès avoir établi l'Exiſtence d'un Dieu, faites voir la Néceſſité d'une Religion.

On doit conclure l'une de l'autre, & l'on doit demeurer d'accord, que s'il y a un Dieu de qui nous tenons l'être, nous ſommes dans ſa dépendance, pour obéir à ſes Loix & pour conſacrer toute notre vie à ſa gloire. Ses perfections le rendent digne de nos adorations, les bienfaits demandent nôtre reconnoiſſance, l'indigence où nous nous trouvons & le beſoin que nous avons de ſes faveurs doivent auſſi nous porter à lui addreſſer nos prières & nos voeux; en quoi conſiſte proprement la Religion, qui n'eſt autre choſe qu'un ſacré commerce entre Dieu & l'Homme.

Met-

Digitized by Google

Mettez cette vérité dans une plus grande évidence.

Si l'on se forme une juste idée de Dieu, on le regardera comme un Etre intelligent, doué de sagesse, d'équité, de justice & de bonté; car puis que ce sont là des perfections, il faut qu'elles se trouvent dans l'Etre souverainement parfait; & pour peu qu'on fasse attention sur la Nature & sur la Conscience, elles nous en donneront cette idée. D'ailleurs, quel Dieu seroit-ce, qu'un Dieu sans intelligence, sans sagesse, sans équité, sans justice, & sans bonté? Ne vaudroit-il pas autant déifier la Matière, ou ne reconnoître point de Dieu, que de s'en figurer un semblable? Que si l'on reconnoit toutes ces vertus en Dieu, on reconnoîtra en même tems la nécessité d'une Religion. Car si c'est un Etre intelligent, il connoit les actions des Hommes, il est sage & équitable, il doit les gouverner par des Loix équitables & conformes à leur Nature; s'il est juste & bon, il doit les recompenser ou les punir, après qu'ils ont fait le bien ou le mal.

On vous accordera, que Dieu est un Etre intelligent, & qu'il possede toutes ces autres perfections: mais qu'il se tient renfermé dans le Ciel, sans se mêler des affaires des hommes; ce qui seroit se rabaisser de sa Grandeur.

Rien ne lui est plus injurieux, que de s'en former une telle idée, que de se figurer un Dieu oisif dans le Ciel, qui ne prenne aucun soin de ce qui se passe sur la Terre. Que si sa Sagesse l'engage à soutenir l'Univers dans son être, après l'avoir tiré du néant, & à régler le cours des Astres & des Saisons, sans quoi toute cette Machine retomberoit bientôt dans ce prémier Cahos, d'où elle a été tirée; croirons-nous qu'il puisse négliger les affaires des Hommes, & qu'aiant fait l'Homme à son Image, & comme le chef-d'œuvre de ses mains, il n'en prenne pas un soin tout particulier? Sans que par là il perde rien de sa Grandeur, non plus que le Soleil ne perd rien de son éclat, lors qu'il porte ses raions jusqu'aux plus bas lieux de la Terre.

La Nécessité de cette Religion ne se trouve-t-elle pas aussi écrite dans la Nature de l'Homme?

Elle y est écrite en gros caractères. Et l'on y remarque d'abord, que ce qui le distingue du reste des Animaux, c'est la Raison qui l'éclaire. Mais pourquoi est-ce que Dieu lui a donné cette lumière de la Raison, & qu'il l'a mis au milieu de ce grand Monde, où il expose à ses yeux ses divines Perfections? si ce n'est afin qu'il le connoisse, & que le connoissant, il lui rende ses adorations & la louange qui lui est dûë. L'Homme seul est capable de cette louange. Les autres Créatures ne louent Dieu qu'improprement, lors qu'elles font paroitre au dehors sa Puissance éternelle & sa Divinité: Mais il n'y a que l'Homme, qui connoissant cette Puissance éternelle & cette Divinité, puisse rendre à Dieu une louange proprement dite. Nous pouvons même dire, que la louange de toutes les autres Créatures visibles se termine à celle de l'Homme, sans

Digitized by Google

quoi elle ſeroit inutile. Car à quoi ſerviroit-il, que le Ciel & la Terre racontent la gloire du Tout-puiſſant, s'il n'y avoit perſonne au Monde qui entendît leur langage ? Ce qui doit encore obliger l'Homme à louer Dieu entre toutes les Créatures viſibles, c'eſt qu'elles ont été faites pour ſon uſage, ce qui le met dans l'obligation de louer & de bénir d'autant plus la puiſſance & la bonté de celui qui les a formées.

Ne voit-on pas auſſi dans la Nature de l'Homme la différence qu'il y a entre le Vice & la Vertu?

Ce qui le diſtingue des bêtes, comme je l'ai déja dit, c'eſt la Raiſon. Par où l'on voit, que c'eſt cette Raiſon qu'il doit ſuivre dans toute ſa conduite, & qui doit être ſa Loi Souveraine, pour faire toûjours ce qui lui eſt conforme, & pour s'éloigner de tout ce qui lui eſt contraire; & lors qu'il vient à y manquer, & qu'au lieu de ſuivre ſa raiſon, il ſuit ſa cupidité, on peut dire, qu'il ceſſe par là d'être Homme, c'eſt-à-dire une Créature raiſonnable. De là vient que, lors qu'il a cette Loi de la Raiſon, il en reſſent une joie inexprimable; au lieu que, quand il l'a violée pour ſuivre ſa paſſion, il reſſent ces remords & ces tortures ſecrétes de la Conſcience, qui le déchirent, & qui rempliſſent ſon cœur d'amertume. Ce qui met une différence eſſentielle entre le Vice & la Vertu, qui ſe trouve établie ſur la Raiſon de l'Homme, & qui eſt atteſtée par ſa Conſcience. Il y a auſſi une différence eſſentielle entre le juſte & l'injuſte, ſuivant les rélations différentes où nous nous trouvons tant à l'égard de Dieu qu'à l'égard des Hommes, que la droite Raiſon ne peut s'empêcher de reconnoître. Et ſans que je m'étende ſur ce ſujet, qu'on confonde tant qu'on voudra la Vertu avec le Vice, le juſte avec l'injuſte, la Conſcience ſe ſoulèvera toûjours contre des ſentimens ſi monſtrueux.

L'Immortalité de l'Ame ne doit-elle pas enfin nous convaincre des peines & recompenſes d'une autre Vie?

Comme cette Ame eſt ſpirituelle & immortelle de ſa nature, ce qu'on démontrera dans la ſuite de cet Ouvrage, il faut qu'elle ſoit éternellement heureuſe ou malheureuſe ſelon ce qu'elle aura fait ou bien ou mal dans cette vie. De là viennent les penſées qui l'agitent à l'heure de la mort, & la peine où elle ſe trouve de ce qu'elle deviendra, après être ſortie de ce corps mortel. Où iras-tu, ma petite Ame, diſoit l'Empereur *Adrien* dans ſon lit de mort, dans quels lieux iras-tu, chere hôteſſe & compagne de mon Corps? Et c'eſt ſur ce ſentiment de l'Immortalité de l'Ame, & ſur l'idée que les Païens ont eu de la juſtice de Dieu, qu'ils ont cru, qu'il y avoit des Champs Eliſées, où les Ames des gens de bien étoient recueillies, qu'il y avoit auſſi des Enfers, où les mechans devoient ſouffrir divers ſuplices, ſuivant la diverſité de leurs crimes.

Qu'avez-vous encore à dire pour établir la néceſſité d'une Religion?

Que ſi l'on ôte la Religion à l'homme, ſa condition ſera pire que celle des bêtes, & qu'il eût été beaucoup mieux pour lui, de n'être jamais né.

Digitized by Google

né. Combien de travaux n'a-t-il point à eſſuïer pour l'entretien de cette vie mortelle! A combien de maux n'eſt-il point expoſé! Combien de maladies qui l'affligent! Combien d'accidens qui le menacent & qui l'environnent de tous côtez! Ce qu'il y a encore de plus affreux, c'eſt la mort qu'il prévoit, & qu'il doit finir une Carrière ſi pénible. Qu'eſt-ce qui pourra le ſoutenir au milieu de tant de maux, qui l'affligent ſur la Terre? Qu'eſt-ce qui pourra le conſoler contre les fraïeurs de la mort, que l'attente d'une meilleure Vie que la Religion lui promet?

Ne peut-on pas dire auſſi, que la Religion eſt la Baſe de la Societé Civile?

On en demeurera d'accord, ſi l'on conſidére que la Religion, liant les hommes avec Dieu, elle les lie en même tems les uns avec les autres, & que tous les devoirs qu'elle leur preſcrit tendent au bien & à l'avantage de la Societé Civile. Mais ſi vous en ôtez la Religion, ce ne ſera plus qu'un brigandage, & il n'y aura plus ni juſtice ni bonne foi parmi les hommes.

N'eſt-ce pas ſur ces Principes que tous les Peuples du monde ont reconnu la Néceſſité d'une Religion?

Comme ces Principes ſont ſenſibles & évidens, auſſi ſe font-ils ſentir à tous les hommes, qui en ont conclu la néceſſité d'une Religion. On voit ce ſentiment répandu parmi tous les climats: & quoique ces Peuples aient eu des Religions différentes, ils s'accordent tous en ce point, qu'il faut qu'il y ait une Religion.

Ce ſentiment d'une Religion ne vient donc pas de l'Education, les Peres l'aïant apris à leurs Enfans?

Non ſans doute, puis qu'il ſe trouve établi ſur la Nature de Dieu, & ſur celle de l'Homme, ſur le conſentement général de tous les Peuples du Monde & ſur la Societé Civile qui ne ſauroit ſubſiſter autrement. D'ailleurs cette Education étant ſi différente, comment pourroit-elle produire un ſentiment ſi général? Que ſi les Peres ont apris la Religion à leurs Enfans, qui l'avoit apriſe à ces Peres? Comment eſt-ce enfin, que tous les Peuples du Monde auroient pû s'accorder ſur ce Principe, ſi la Nature même ne les y eut conduits? Je dirai encore ici de ces préjugez que l'Education peu donner en faveur de la Religion, que pour peu qu'on ait d'équité, on m'avouëra, que les préjugez, qui viennent du côté des paſſions de l'homme ſi contraires à la Religion, devroient avoir beaucoup plus de force ſur ſon eſprit pour la lui faire rejetter. Que ſi non obſtant toute la réſiſtance que font ces paſſions contre une Religion qui les gène & qui les combat, elle n'a pourtant pas laiſſé de ſe maintenir dans le Monde, qu'en peut-on conclure, ſi ce n'eſt, qu'elle eſt naturellement empreinte dans le cœur de l'homme, ou qu'elle ſe découvre à ſon eſprit par ſon évidence?

On vous dira encore ici, que l'eſpérance, que cette Religion nous don-

Digitized by Google

ne d'un Paradis & d'une autre Vie après celle-ci, flate le cœur des hommes & les engage à la ſuivre.

J'avouë que la Religion a quelque choſe de fort engageant, quand on la conſidère de ce côté-là: mais ſi l'on conſidère d'autre côté l'Enfer dont elle menace les méchans, il faut qu'on demeure d'accord, qu'elle a quelque choſe de fort rebutant pour la plûpart des hommes, & que cet Enfer fait beaucoup plus dans leur eſprit, que de contrebalancer ce Paradis.

CHAPITRE X.

De la Religion Naturelle, de ſon inſuffiſance contre les Déiſtes.

QUelle eſt la prémiére de toutes les Religions?

C'eſt la Naturelle, d'où toutes les autres ont tiré leur origine. Elle conſiſtoit dans la connoiſſance que l'homme pouvoit avoir de Dieu par les Ouvrages de la Nature, pour lui rendre les hommages & les adorations que meritent ſes Divines Perfections, les loüanges & les actions de graces que demandent ſes bienfaits, pour vivre comme ſous ſes yeux, pour mettre ſa confiance en ſa bonté, & pour l'invoquer dans ſes néceſſitez, afin d'obtenir ſes faveurs. Et il ne ſuffiſoit pas dans cet état, que chacun s'aquitât de tous ces devoirs en particulier: Mais comme la Nature aſſemble les Hommes en Corps de Societé, elle devoit auſſi les aſſembler en Corps de Religion, pour glorifier enſemble celui qui étoit le Dieu de tous, & qui leur dispenſoit les mêmes faveurs, afin de maintenir, par ce moïen, la Religion dans le Monde, & que Dieu fût glorifié, par ce Culte public, d'une manière beaucoup plus digne de ſa Grandeur.

Quelle eſt la Loi qu'on devoit garder dans cette Religion Naturelle?

Il n'y avoit point d'autre Loi que celle de la Raiſon, que l'Homme devoit toûjours ſuivre, pour rendre à ſon Créateur tous ces devoirs religieux que nous venons de marquer; pour aimer après cela ſes ſemblables, ceux en qui il voioit une même nature humaine qui les lioit avec lui, & pour s'aquiter envers eux de tous les devoirs de l'humanité; pour ne vivre pas enfin en bête qui ſuit la ſenſualité, mais comme il étoit ſéant à une Créature raiſonnable. Voilà le Sommaire de toute la Loi Naturelle.

Cette Religion Naturelle, ſi conforme à la nature de l'Hommme, ne lui ſuffit-elle pas?

El-

Digitized by Google

Elle ſuffiroit à la vérité, ſi l'Homme eût perſévéré dans ſa prémière innocence. Adam n'en avoit point d'autre dans le Paradis terreſtre, la Nature uniſſant le Créateur avec la Créature, & entretenant un ſacré commerce entre Dieu & l'Homme. D'un côté Dieu ſe communiquoit à l'Homme par les effets de ſa bonté, & d'autre côté l'Homme faiſoit monter vers Dieu ſes loüanges & ſes actions de graces. Mais, le péché étant intervenu, qui a fait ſeparation entre Dieu & l'Homme, il eſt évident qu'il faut une autre Religion, pour réünir Dieu avec l'Homme.

Mettez cette vérité dans un plus grand jour.

On doit demeurer d'accord, que le péché a tellement obſcurci la Raiſon de l'Homme, qu'il ne voit plus Dieu qu'obſcurément dans les Ouvrages de la Nature, & qu'il n'en peut avoir que quelque idée confuſe. Témoin toutes ces Religions, qui n'ont point eu d'autre lumière que celle de la Nature, qui ſe ſont fait des Divinitez monſtrueuſes & chimeriques, n'aïant pas ſeulement encenſé au Soleil & à toute l'armée des Cieux, mais aïant déïfié juſqu'aux vices les plus infames. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'eſt que les Peuples les plus éclairez & les plus polis, tels qu'étoient les Grecs & les Romains, ont été les plus foux en matière de Religion, ces derniers aïant adopté & mis dans leur Pantheon toutes les Divinitez qui étoient adorées dans l'étenduë de leur Empire. Et comme ils adoroient de fauſſes Divinitez, auſſi s'apliquoient-ils à des Cultes ſuperſtitieux & idolatres. Tout cela crie hautement, qu'il falloit une autre lumière que celle de la Nature, pour donner à l'Homme une connoiſſance plus claire de Dieu, & pour lui preſcrire un Culte qui lui ſoit agréable.

Eſt-ce là tout le desordre que le péché à cauſé?

On voit auſſi, que la paſſion s'étant renduë maîtreſſe de la raiſon, l'Homme ne ſuit plus cette lumière de la raiſon dans ſes actions, mais qu'il ſe laiſſe conduire par ſes paſſions, qui le portent à toutes ſortes d'excès. On voit enfin, quel péché a preſque éteint tous ces principes de droiture & d'équité que Dieu & la Nature avoient gravez dans ſon cœur: ce qui fait encore voir la néceſſité d'une nouvelle Religion, pour réparer ce desordre de la Nature.

Ne voit-on pas enfin dans la Nature un Dieu irrité?

Quoique Dieu y révèle ſa benignité dans ces pluies, ces ſaiſons fertiles, & ces autres faveurs qu'il diſpenſe aux hommes dans le cours ordinaire de ſa Providence; parce qu'il ne veut pas éteindre le Genre humain: il ne laiſſe pourtant pas d'y révéler ſa juſtice dans ces fleaux qu'il y déploïe de tems en tems, & qui font tant de ravages. On voit après cela la mort, qui régne dans le Monde comme l'exécuteur de cette juſtice, avec cette foule de maux qui l'accompagnent, qui affligent l'homme & qui rendent ſa vie ſi miſerable. Tout cela fait voir la foibleſſe & l'impuiſſance de la Nature pour procurer à l'Homme un véritable bonheur, & la néceſſité d'une nouvelle Religion qui apaiſe ce Dieu irrité, & qui re-

retire l'Homme de cét abime de maux où il eſt tombé par le péché.

CHAPITRE XI.

L'Excellence de la Religion Chrétienne ſur toutes les autres Religions.

QUel parti doit-on prendre au milieu de tant de Religions qu'on voit dans le Monde?

Si on les examine avec ſoin, on reconnoîtra, que la Religion Chrétienne ſe diſtingue avantageuſement de toutes les autres, & que c'eſt elle qu'on doit ſuivre. Mais pour me borner ſur une ſi vaſte matière, je me contenterai d'y remarquer 6. Caractères, qui la mettent hors du pair. Le prémier eſt pris de *l'évidence de ſes principes.* Au lieu que les autres Religions n'ont aucun principe certain, n'étant fondées que ſur des viſions, ſur la fraude, & ſur l'impoſture des hommes; la Religion Chrétienne ſe trouve établie ſur des principes indubitables, ſur une révélation où l'on découvre divers Caractères de Divinité, tels que ſont entre autres les Miracles qui l'ont confirmée, & les Oracles qu'on y voit reluire de tous côtez. Il eſt vrai que la Religion Judaïque a ſes Miracles: mais la Religion Chrétienne, qui lui eſt entée, lui en ajoûte un grand nombre d'autres, qui en confirment d'autant plus la Vérité. Il eſt vrai encore, que la Religion Judaïque a ſes Oracles, mais la plûpart de ces Oracles ne trouvant leur accompliſſement que dans la Religion Chrétienne, on peut dire, qu'ils ne ſervent qu'à rehauſſer l'éclat de cette derniére. Et ſans parcourir tous les autres Caractères de Divinité qui reluiſent dans l'une & dans l'autre Révélation, & où la Chrétienne a ſes avantages; il ſuffit de dire, que la converſion du Monde, prédite par tant d'Oracles & accomplie d'une maniére ſi divine, fait elle ſeule l'éloge de cette Religion Chrétienne, & doit convaincre les Incrédules de ſa Vérité.

Quel en eſt le ſecond Caractère?

Il reluit dans *l'idée qu'elle nous donne de Dieu.* Au lieu que les autres Religions ſe ſont fait, comme il l'ai déja dit, des Divinitez monſtrueuſes & Chimeriques; la Religion Chrétienne nous donne l'idée de Dieu la plus pure, la plus parfaite, & la plus ſublime qu'il ſoit poſſible de concevoir. Il eſt vrai, que la Religion Judaïque en avoit déja donné cette idée: mais la Religion Chrétienne ne rehauſſe pas ſeulement cette idée, elle nous révéle encore dans cette Eſſence Divine le Myſtère de la Trinité, dont on ne voit que quelques traces dans l'Ancienne Révélation. Et ce qu'il y a encore de conſiderable, c'eſt qu'en nous révélant ce Myſtère de la Tri-

Digitized by Google

Trinité, elle nous révèle en même tems la Miſericorde de Dieu, qui s'y manifeſte avec éclat pour procurer le Salut au Monde.

Quel en eſt le troiſième Caractère?

Il regarde *l'excellence de ſon Sacrifice pour apaiſer la Juſtice Divine, & pour réünir Dieu avec l'Homme.* En vain toutes les autres Religions ont offert divers Sacrifices pour apaiſer la Divinité, juſqu'à immoler des Victimes humaines. En vain la Religion Judaïque offroit-elle des Taureaux & des Boucs pour faire l'expiation du péché. Tous ces Sacrifices n'aïant aucune proportion avec la Majeſté infinie de Dieu, ils étoient incapables d'apaiſer ſa Juſtice & de le reconcilier avec l'Homme. Il n'y a donc que le grand Sacrifice d'une Victime Divine que la Religion Chrétienne préſente à Dieu, qui ſoit capable de l'apaiſer & de le reconcilier avec l'Homme.

Quel en eſt le quatrième Caractère?

Il eſt pris de la *Nature de ſon Culte.* Les Religions des Païens conſiſtoient en certaines Cérémonies vaines & creuſes, leurs Myſtéres couvroient des choſes infames; & comme ils adoroient des Divinitez vicieuſes, auſſi les ſervoient-ils en ſe proſtituïant à toute ſorte de vices: temoin les Myſtéres de la bonne Déeſſe, leurs Saturnales & leurs Bachanales. On voit d'autre côté, que la Religion Judaïque s'occupe dans un Culte charnel & groſſier, Dieu s'accommodant à l'eſprit de cét ancien Peuple, & pour diverſes autres raiſons de ſa Sageſſe aïant établi ce Culte cérémoniel. Au lieu que la Religion Chrétieenne adore Dieu *en eſprit & en vérité*, d'une manière conforme à ſa Nature & beaucoup plus digne de ſa Grandeur.

Quel en eſt le cinquième Caractère?

Il reluit dans *la beauté de ſa Morale*, que les ennemis du nom Chrétien ne peuvent s'empêcher d'admirer. Les Païens adorant des Divinitez vicieuſes, ne pouvoient, en les imitant, que ſe proſtituer à toute ſorte de vices; car que pouvoient-ils mieux faire que d'imiter les Divinitez qu'ils adoroient? Il eſt vrai que leurs Sages nous ont laiſſé quelques Ecrits de Morale, qui font honte à ces Dieux, & qui devoient corriger les mœurs de ceux qui les adoroient. Mais ſi l'on conſidére bien leur Morale, on verra que Dieu n'y entre pour rien, & que bien loin de raporter leur vertu à la gloire de cet Etre ſuprême, ils s'en étoient fait une Idole, & prétendoient s'élever par là au deſſus de lui; ſans alleguer ici, que leurs règles ſe trouvent fort courtes, & qu'ils ont canoniſé certains vices, comme l'Ambition & la Vengence. La Religion Judaïque a une Morale beaucoup plus ſaine & plus parfaite; mais ſi on la compare avec la Morale de l'Evangile, on trouvera que celle-ci eſt beaucoup plus claire & plus étenduë, & qu'elle eſt ſoutenuë par de plus grands motifs qui nous la rendent praticable, tel qu'eſt entre autres l'Amour infini que Dieu nous a témoigné en ſon Fils Unique.

Quel en eſt enfin le Sixième Caractère? Il

Digitized by Google

Il regarde le prix *d'une Vie éternelle & bien-heureuſe*, qu'elle promet à ceux qui la ſuivent & qui en pratiqueront les préceptes. La Religion Païenne promet à ſes Sectateurs des Champs Eliſées, où leurs Ames ſeront bien-heureuſes, lors qu'elle laiſſe leurs corps enſevelis dans une pouſſière éternelle. *Mahomet* promet aux ſiens un Paradis ſenſuel, où ils aſſouviront leurs brutales paſſions. La Religion Judaïque promet une Canaan terreſtre, des bénédictions temporelles. La Religion Chrétienne promet à ceux qui la ſuivent quelque choſe de plus grand & de plus conſiderable, une Vie éternelle & glorieuſe dans le Ciel, non ſeulement pour l'Ame, mais auſſi pour le Corps, aïant mis en lumière la Vie & l'Immortalité: ce qu'elle confirme par la Réſurrection & par l'Aſcenſion du Sauveur, le Chef & le Conſommateur de nôtre Foi.

Ne peut-on pas dire auſſi, que la Religion Chrétienne eſt de toutes les Religions la plus aimable?

C'eſt ce qui paroît ſur tout dans l'idée qu'elle nous donne de Dieu. On voit dans la Nature un Dieu irrité, lors qu'on fait attention ſur tous ces maux qui affligent les hommes. On voit ſous la Loi un Dieu armé de foudres ſur le Sinaï, qui donne de la fraïeur aux pécheurs: Mais on voit ſous l'Evangile un Dieu apaiſé en Jeſus-Chriſt, en qui il nous révèle ſon infinie miſericorde, pour nous procurer le Salut. Quelle Religion plus aimable!

Faites voir encore ici le raport qu'il y a entre la Religion Chrétienne, les beſoins de l'Homme & les déſirs de ſon cœur.

Cette Religion éclaire l'eſprit de l'Homme d'une nouvelle lumière, qui diſſipe tous les nuages, & qui éclaircit tous ſes doutes. Elle calme ſa conſcience par le ſang d'une Victime Divine, qui a fait l'expiation du péché. Elle modère ſes paſſions, en lui découvrant la vanité des objets qu'il pourchaſſe, & lui en propoſant d'autres beaucoup plus grands & plus ſolides. Elle remplit tous les déſirs de ſon cœur par la jouïſſance d'un ſouverain bien, qu'il ne pouvoit trouver dans le Monde. Elle le décharge de tous ſes ſoucis dans le ſein de celui qui nourrit les Oiſeaux de l'Air, & qui revêt les Lis des Champs. Elle le raſſure au milieu de tant d'accidens & de tant de dangers qui l'environnent. Elle change la nature des maux qui l'affligent, & les convertit en biens. Elle le conſole dans toutes ſes afflictions par le ſentiment de la Grace de Dieu. Elle desarme enfin la Mort qui l'effraïoit, & s'en ſert comme d'un moïen pour l'introduire à la poſſeſſion d'une Vie éternelle & bienheureuſe. Quelle preuve plus ſenſible de la Divinité de cette Religion!

SE-

Digitized by Google

SECTION II.

De l'Ecriture Sainte.

CHAPITRE I.

De la Néceſſité de l'Ecriture.

QUelle eſt la Néceſſité de l'Ecriture?

Nous avons déja montré la Néceſſité d'une Révélation, pour donner à l'Homme une connoiſſance claire de Dieu, qu'il ne pouvoit plus avoir par les Ouvrages de la Nature. A quoi il faut ajoûter, que cette lumière de la Nature étoit devenuë inſuffiſante, parce qu'elle ne lui découvre qu'un Dieu Créateur, mais non pas un Dieu Rédempteur, ſa Puiſſance éternelle & ſa Divinité, mais non pas ſa Miſericorde, pour le réléver de cet abime de maux où il eſt tombé par le péché. On voit en un mot, que le deſſein de la Rédemption n'étant pas de l'ordre de la Nature, puis qu'il la ſupoſe tombée en ruïne, & dépendant uniquement du bon-plaiſir de Dieu, il faloit une Révélation, qui vint au ſecours de la Nature, pour donner à l'Homme une connoiſſance ſalutaire de Dieu.

Tout cela fait voir la néceſſité d'une Révélation; mais qu'étoit-il beſoin d'Ecriture?

La Sageſſe de Dieu n'aïant pas trouvé à propos d'inſpirer tous les hommes, ni de ſuſciter tous les jours de nouveaux Prophètes pour les inſtruire, il étoit convenable qu'elle ſe ſervît du miniſtère de l'Ecriture. Auſſi n'y avoit-il point d'autre moïen de conſerver ſa Parole dans ſa pureté, de la garentir des injures du tems, & de la mettre à couvert des illuſions de Satan, de la fraude & de la corruption des hommes, pour pouvoir être un fondement aſſuré de nôtre Foi.

On vous dira, que l'Egliſe s'étoit bien paſſée d'Ecriture pendant plus de 2000 ans, puis qu'il eſt conſtant, qu'avant Moïſe, il n'y en avoit point: Pourquoi donc ne s'en paſſeroit-elle pas auſſi aujourd'hui?

Dans ces premiers tems, l'Egliſe ſe trouvoit renfermée dans une ſeule famille; les Patriarches, qui l'inſtruiſoient, étoient autant de Prophètes, & leur vie étoit fort longue; les Articles de la Foi ſe reduiſoient auſſi à

Digitized by Google

un petit nombre. Tout cela contribuoit à conſerver la parole de Dieu dans ſa pureté, ſans qu'il fût beſoin d'Ecriture. Mais dans la ſuite l'Egliſe étant venuë à croître, Dieu n'aïant pas trouvé à propos d'inſpirer tous les Chefs de famille, la vie des hommes étant abrégée, & la Révélation étant auſſi conſiderablement augmentée, il n'y avoit plus moïen de conſerver cette Parole dans ſa pureté, qu'en la mettant par écrit. C'eſt pour cela que Dieu lui-même voulut écrire de ſon Doigt les deux Tables de la Loi, & que Moïſe, inſpiré de ſon Eſprit, écrivit le Pentateuque, pour être la régle ſûre & infaillible de la Religion qu'il preſcrivoit à l'ancienne Egliſe.

N'étoit-il pas beaucoup plus néceſſaire, que l'Egliſe Chrêtienne eût ſon Evangile par écrit?

Il étoit d'autant plus néceſſaire, que ſon étenduë devoit être beaucoup plus grande; qu'elle ne devoit pas avoir une Succeſſion conſtante de Prophêtes, comme l'Ancienne Egliſe en eût toûjours; qu'elle devoit être expoſée à de plus grandes perſécutions, & attaquée par un plus grand nombre d'Hérétiques. Le moïen de conſerver cet Evangile dans ſa pureté, qu'en le mettant par écrit!

Mais que répondez-vous à ceux qui diſent, que Dieu n'a point donné de Commandement exprés d'écrire, & que l'Ecriture n'a été écrite que par occaſion?

Je répons, que Moïſe, Eſaïe, Jeremie, Habacuc, & St. Jean ont eu un commandement exprés d'écrire, & que, ſi d'autres ont écrit par occaſion, ces occaſions leur étoient offertes par la Providence, & leur tenoient lieu d'un ordre exprès. Après tout, puis qu'on convient, que toute cette Ecriture eſt divinement inſpirée, il faut auſſi qu'on demeure d'accord, que tous ces Saints Hommes ont été pouſſez à écrire par le mouvement de ce même Eſprit, qui les inſpiroit. C'eſt ce que S. Pierre témoigne, lors qu'il dit, *que la Prophétie n'a point été aportée par la volonté humaine; mais que les Saints Hommes de Dieu étant pouſſez par le S. Eſprit ont parlé*; ce qu'il dit de la Prophétie écrite. On peut dire la même choſe des Ecrivains de l'Evangile, qui ont été pouſſez à écrire par l'inſpiration de ce même Eſprit. A quoi il faut ajoûter, que le commandement général que les Apôtres reçurent du Seigneur, d'enſeigner toutes les Nations, enferme celui d'écrire, n'étant pas poſſible d'inſtruire toutes ces Nations dans tous les lieux & dans tous les tems, que par le ſecours de l'Ecriture.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE II.

De la Divinité des Livres de l'Ancien Teſtament.

COmme la Foi des Chrétiens ſe trouve fondée ſur la Divinité des Saintes Ecritures du Vieux & du Nouveau Teſtament, établiſſez la vérité de ce Principe d'une manière claire & ſolide, & commencez par Moïſe.

On remarque d'abord, que c'eſt le plus ancien de tous les Ecrivains, les Auteurs profanes n'aïant écrit que pluſieurs ſiècles après lui. Antiquité, qui rend ſes Livres vénérables, & qui donne un préjugé favorable d'y trouver la vérité, ſuivant cette maxime, que ce qui eſt très-ancien eſt très-vrai. On remarque après cela, que c'eſt un Ecrivain ſincère, juſqu'à nous découvrir ſes propres défauts, les vices de ſes Patriarches, les idolatries, les murmures, & les rebellions de ſa Nation, ce qui fait voir combien il doit être ſincère dans tout le reſte. On remarque auſſi dans ſes Ecrits un certain air de ſimplicité & de naïveté, qu'on ſent beaucoup mieux qu'on ne ſauroit l'exprimer.

Peut-on le ſoupçonner de quelque intérêt mondain?

S'il eût conſulté ſes intérêts temporels, il n'avoit qu'à demeurer dans la Cour d'Egypte, où il étoit élévé comme fils de la fille de Pharao, & où il eut même des emplois conſiderables, ſi l'on en croit Joſephe & Philon: mais mépriſant cette vaine gloire du Monde, il aima mieux ſouffrir avec le Peuple de Dieu.

Quoiqu'il en ſoit, vous dira-t-on, n'avoit-il pas le Gouvernement de ce Peuple, marchant à ſa tête comme ſon Roi?

Je l'avouë: Mais on peut dire, que jamais Gouvernement ne fut plus onereux que le ſien. Combien de travaux n'eſſuia-t-il point à travers un Déſert ſtérile & brûlant? & combien de fois ce Peuple de col roide ne ſe rebella-t-il pas contre lui? Plus heureux mille fois, lorſqu'il paiſſoit en Madian les troupeaux de ſon Beau-Pere, que dans la conduite d'un tel Peuple!

N'avez-vous pas d'autres preuves du déſintéreſſement de Moïſe.

Ce qui en doit convaincre les Incrédules, & qui fait voir qu'il n'agiſſoit que par les ordres de Dieu, c'eſt qu'au lieu d'aſſûrer le Gouvernement d'Iſraël dans ſa Famille, il choiſit Joſué pour ſon Succeſſeur. Il établit auſſi Aaron dans la charge de Souverain Pontife, lors-qu'il laiſſe ſes propres enfans confondus parmi les Levites. Il faut ignorer ce que c'eſt qu'être Pere pour ne pas ſentir la force de cette preuve.

Ne voit-on pas auſſi, que Moïſe ne donne aucune portion dans la Canaan à ſa Tribu, qui étoit celle de Levi?

C'eſt-ce qu'on lit au 10. du Deut: *Levi*, dit-il, *n'a point de portion*

Digitized by Google

ni d'héritage avec ſes freres, mais l'Eternel ſera ſon héritage, ainſi qu'il en a parlé. Il eſt vrai, qu'il ſemble dédomager cette Tribu en lui aſſignant les Dimes: mais il n'y a perſonne qui ne voie bien, que, ſi ſa Religion n'eût été véritable, il auroit eu tout ſujet de craindre qu'on ne vint à s'en déſabuſer, & que par là ſa Tribu ne ſe vît reduite dans la dernière indigence. Tout cela doit convaincre les Incrédules du déſintéreſſement de Moïſe, & leur faire voir qu'il n'agiſſoit que par les ordres de Dieu.

Comment a-t-il confirmé la vérité de ſa Miſſion?

Par un grand nombre de Miracles, qu'il fit en Egypte, au paſſage de la Mer rouge, & dans le Deſert; Miracles, qui doivent convaincre les incrédules de la Divinité de ſa Religion: puiſqu'il eſt évident, que tous ces Miracles ſont de telle nature, qu'ils n'auroient pû impoſer à tout un grand Peuple, n'y aïant perſonne qui pût en ignorer la vérité.

Faites mieux ſentir la force de cette preuve.

Je ſoutiens, que les Iſraëlites ne pouvoient ignorer la vérité d'aucun de ces faits. S'il étoit vrai qu'ils euſſent vû en Egypte les Rivières changées en ſang, les grenouilles entrer dans les maiſons des Egyptiens, les Campagnes de ces Infidèles déſolées par la grêle & par les ſauterelles, les ténèbres répanduës ſur leur Païs, & leurs premiers-nez mis à mort en une ſeule nuit: S'il étoit vrai qu'ils euſſent vû les eaux de la Mer rouge ſe partager, former un double mur pour leur laiſſer le paſſage libre, & ſe refermer en ſuite pour engloutir leurs ennemis: S'il étoit vrai qu'ils euſſent vû dans le Deſert, par où ils paſſerent, une Colomne de nuée & de feu qui les conduiſoit, la Manne qui tomboit du Ciel pour les y nourrir, & les Eaux qui coulérent du Rocher, après que Moïſe l'eut frapé de ſa Verge: S'il étoit vrai enfin qu'ils euſſent vû le Mont Sinaï couvert d'une nuée & d'un tourbillon de feu pendant 40. jours, avec tout cet Apareil terrible qui accompagna la publication de la Loi. On voit, dis-je, par là, qu'il ne peut y avoir eu ici ni fraude ni illuſion, & que plus de ſix cens mille perſonnes n'ont pû être trompées ſur des faits ſi ſenſibles & ſi éclatans.

Ne voit-on pas auſſi, que Moïſe établit la vérité de ſa Religion ſur l'évidence de ces Miracles, qu'ils avoient vû de leurs yeux?

C'eſt ce qu'il leur repète pluſieurs fois, pour les porter à l'obſervation de ſa Loi. Mais où eſt l'Impoſteur, s'il n'eſt tout-à-fait dépourvû de ſens, qui oſe avancer des faits contre une notorieté publique? Où eſt l'Impoſteur, qui entreprenne d'établir ſa Religion ſur des Miracles que tout le Monde ſauroit être faux? Et où eſt le Peuple aſſez crédule, pour recevoir une Religion, qu'il verroit établie ſur des fictions & ſur des Miracles qui ne furent jamais? Que les Incrédules en diſent ce qu'il leur plaira, nous dirons toûjours, qu'il eſt incroïable, qu'aucune Religion puiſſe jamais s'établir ſur des Mi-

ra-

Digitized by Google

racles non seulement faux, mais que tous ceux qui l'embrassent sauroient être faux. Qu'on remarque encore ici, que Moïse, bien loin de flater ces Israëlites pour faire passer ces prétenduës impostures, les apelle un Peuple de col-roide, & les traite avec la derniére rigueur. Leurs murmures & leurs rebellions dans le Desert font aussi voir, combien ils étoient indociles, & qu'il n'en seroit jamais venu à bout que par la force des Miracles.

Ils voulurent bien consentir à cette fraude, vous dira quelque Incrédule, pour la gloire de leur Nation, & pour donner du crédit à leur Religion.

Il faudroit donc à ce compte, que Moïse eut écrit de concert avec eux. Que s'il en étoit ainsi, pourquoi permirent-ils, que Moïse flétrit leurs Patriarches, qu'il découvrit leurs vices & leurs conspirations? Pourquoi permirent-ils qu'il remplit les Livres de leurs murmures & de leurs rebellions, & qu'il les fit regarder comme la plus brutale de toutes les Nations? Tout cela est convaincant, pour faire voir qu'il n'y eut point de concert entre Moïse & les Israëlites. D'ailleurs n'auroient-ils pas eu tout sujet de craindre de s'exposer, par tous ces prétendus Miracles, à la risée des Egyptiens, & des autres Nations voisines, qui n'auroient pû ignorer que c'étoit autant de fictions?

Qui vous assurera, vous dira-t-on encore, que Moïse soit l'Auteur des Livres qui en portent le nom, & que tous ces faits aient été écrits dans le tems qui nous est marqué?

Il faut donc qu'on revoque en doute l'Histoire de tous les Siècles; puis qu'il n'y a point d'Histoire qui soit plus ancienne ni plus attestée que l'est celle-ci; il faudra, dis-je, ne rien croire du tout & se jetter dans le Pyrrhonisme. Supoſons après cela, que quelque Impoſteur eût entrepris de forger ces Livres, que nous attribüons à Moïse, remplis de mille faits dont on n'auroit jamais ouï parler; est-il croïable qu'il y eût eu aucun Peuple assez crédule pour les recevoir comme des Livres Divins? Je dis enfin, que la distinction des Tribus, l'Ordre des Sacrificateurs & des Levites, l'Etat Religieux & Politique d'Israël témoignent hautement l'Antiquité des Livres de Moïse, où l'on voit l'établissement de toutes ces choses.

Mais n'auroit-on pas pû dans la suite inserer tous ces Miracles dans les Livres de Moïse, pour donner du crédit à sa Religion?

On n'aura pas non plus ce soupçon, pour peu qu'on y fasse attention: puis qu'on voit que ces Miracles sont comme la base de la Religion de Moïse; que c'est sur ces Miracles, que les Israëlites avoient vû de leur yeux, qu'il fonde toutes ses exhortations; & qu'ils se trouvent liez si étroitement avec tout le corps de sa Doctrine, qu'il n'y a pas moien de les separer.

Qu'est-ce qui détruit encore ce soupçon?

Digitized by Google

Les Fêtes ſolemnelles, que Moïſe avoit inſtituées, qu'on célébroit tous les ans, & qui étoient comme autant de Monumens publics pour conſerver la mémoire de ces Miracles: la ſageſſe de Dieu aïant pourvû par là, qu'on ne pût les revoquer en doute dans les Siècles ſuivans.

Ce qu'Iſraël ſe ſoumit à une Loi auſſi ſevère que l'eſt celle de Moïſe, ne confirme-t-il pas la vérité de ſes Miracles?

On en demeurera d'accord, pour peu que l'on conſidère le grand nombre de Cérémonies qu'il preſcrit, & la rigueur avec laquelle il en ordonne la pratique, juſqu'à condamner à mort pour des fautes qui paroiſſent aſſez légères. On verra, dis-je, par là, que ce Peuple ne ſe fût jamais ſoumis à une Loi ſi rude & ſi accablante, que S. Pierre apelle à bon droit un joug inſuportable, s'il n'y eût été forcé par l'évidence de ces Miracles, qui ſe trouvent enfin ſoutenus par les Prophéties, qui ſont contenuës dans les Livres de Moïſe.

Quelles ſont ces Prophéties?

Il ſeroit trop long de les citer toutes, & il ſuffit de raporter ici celle qui ſe lit au 28. du Deut. qui prédit ſi clairement la ruïne des Juifs, & cette diſperſion où nous les voions encore aujourd'hui. *Une Nation*, dit l'Oracle, *qui volera comme l'Aigle, une Nation impudente, de laquelle tu n'entendras point le langage t'aſſiegera dans toutes tes Villes, juſqu'à ce que tes murailles les plus hautes & les plus fortes tombent à terre. Tu mangeras le fruit de ton ventre, la chair de tes fils & de tes filles durant le ſiege & la détreſſe dont ton ennemi te ſerrera.* &c. *Et il aviendra*, ajoûte-t-il, *que vous ſerez arrachez de deſſus la Terre où vous allez pour la poſſeder: & l'Eternel te diſperſera parmi tous les Peuples, depuis un bout de la Terre juſqu'à l'autre bout.* &c.

Comment montrez-vous l'accompliſſement de cèt Oracle?

Par ce qu'en raporte Joſephe, Auteur non ſuſpect, puis qu'il étoit Juif, qui nous dit, que les Romains, qui portoient les Aigles dans leurs Enſeignes, firent la guerre aux Juifs: & qu'après avoir déſolé toute la Judée, ils aſſiégerent Jeruſalem, la ſerrerent de ſi près, & la reduiſirent à une telle extrémité, que les Meres mangerent la chair de leurs propres enfans; & que l'aïant priſe & ſaccagée, ils diſperſerent le reſte de ce miſerable Peuple dans les Provinces de leur Empire. Voilà donc une Prophétie auſſi circonſtanciée qu'on puiſſe la ſouhaiter, qui ſe trouve accomplie à la lettre & de point en point. Que les Incrédules nous diſent donc ici, comment eſt-ce que Moïſe auroit pû prévoir un Evenement ſi extraordinaire & ſi ſurprenant, éloigné qu'il étoit de tant de ſiècles, à moins que d'être inſpiré?

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Suite des Preuves qui établiſſent la Divinité des Livres de l'Ancien Teſtament.

NE pouvez-vous pas encore montrer la Divinité des Livres de Moïſe par la Doctrine même qu'ils contiennent?

Dés l'entrée on en voit reluire les raïons, en ce qu'il enſeigne de la Création du Monde, qu'il fait ſortir du Néant à la parole du Créateur. On voit auſſi dans les plus anciens Monumens des traces de ce Déluge, dont il dit, que Dieu voulut punir les péchez du premier Monde. Et ce qu'il ajoûte de l'Origine des Peuples ſe trouve conforme à l'Antiquité profane, comme nos Savans l'ont démontré.

Mais laiſſant là ce qu'il y a d'Hiſtorique, montrez-moi en peu de mots la Divinité de ſa Religion.

On voit 1. que Moïſe nous donne l'idée de Dieu la plus pure, la plus parfaite, & la plus ſublime qu'il ſoit poſſible de concevoir. Idée que la droite raiſon aprouve, & qui ne pouvoit venir que de Dieu. Qu'on liſe tout ce que les Sages du Monde ont écrit de la Nature de Dieu, & l'on m'avoüera, que tout ce qu'ils en ont dit eſt foible & rempant, au prix de ce que Moïſe en a écrit.

Ne nous donne-t-il pas auſſi une parfaite connoiſſance de l'Homme?

Il nous en découvre l'origine, & il ne marque pas ſeulement la diſtinction de l'ame & du corps qui entrent dans ſa compoſition; mais il nous dit encore, que Dieu forma cèt Homme à ſon image, dans un état ſaint & heureux, d'où étant déchû par ſa rebellion, il devint pécheur & miſerable, aſſujéti à la mort & à toutes les miſéres qui l'accompagnent, & dont nous faiſons nous-mêmes une ſi triſte expérience.

Quel moïen révèle-t-il pour réünir ce Dieu Saint & Juſte avec cèt Homme pécheur & criminel?

Dans cette Semence de la Femme qui devoit briſer la Tête du Serpent: Car c'eſt ſur cette promeſſe du Meſſie, qu'il poſe au commencement, & qu'il réitère dans la ſuite, que toute ſa Religion ſe trouve établie. Auſſi n'y avoit-il que ce Meſſie, qui réüniſſant en ſa perſonne la Nature humaine avec la Nature Divine, fût capable de réünir l'Homme avec Dieu & de rétablir la Religion.

Que dites-vous de ces Loix dont le Sommaire eſt compris dans le Décalogue?

Je dis, que des Loix ſi équitables ne pouvoient venir que de Dieu, le cœur de l'homme étant corrompû comme il eſt, & qu'une Morale acomplie ne ſauroit être l'Ouvrage de l'impoſture. Où ſont les Légiſlateurs, qui

Digitized by Google

qui aient jamais donné de ſi belles Loix? Tout ce qu'il y a de bon chez eux n'a-t-il pas été tiré de Moïſe?

Mais ne voit-on pas d'autres Loix dans ces Livres, qui ſemblent puériles & indignes de la Sageſſe de Dieu?

On en jugera tout autrement, ſi l'on conſidère, que ces Loix n'étoient pas ſeulement néceſſaires pour s'acommoder à l'Eſprit d'un Peuple groſſier, & pour le détourner du penchant qu'il avoit à l'Idolatrie, qu'il avoit contracté dans le ſéjour qu'il avoit fait en Egypte; mais encore pour ſervir de Types & de Diſpoſitifs aux Myſtères de l'Evangile. Et comme toutes ces figures trouvent leur acompliſſement en Chriſt, auſſi pouvons-nous dire, qu'elles ſont autant de Preuves de la Divinité des Livres de Moïſe. Il y a même quelques-unes de ces Loix capables de convaincre les Incrédules qu'elles ne pouroient venir que de Dieu.

Quelles ſont donc ces Loix?

Il y en a deux entr'autres très-conſiderables. La prémière eſt celle du Sabat de la Terre, qui ſe lit au 23. de l'Exode, & qui eſt repetée au 25. du Levit. *Durant ſix années tu ſemeras la terre & en recueilliras le revenu, mais en la ſeptiéme tu lui donneras relâche. Tu ne ſemeras point ton champ & ne tailleras point ta vigne: car en la ſeptiéme année il y aura Sabat pour la terre.* La même défenſe eſt faite pour l'année du Jubilé, qu'on célébroit la cinquantiéme année, c'eſt-à-dire après l'année Sabatique, ſi bien qu'alors la terre devoit ſe repoſer pendant deux ans. Mais qui croira que Moïſe eût jamais penſé à donner une telle Loi, ſi Dieu ne le lui eût ordonné? Car ſi la ſixiéme année venoit à manquer, n'expoſoit-il pas tout le Peuple à une famine certaine & à une entière déſolation?

On vous dira que Moïſe n'y avoit pas bien penſé.

Outre qu'il n'eſt pas croïable, que Moïſe n'eût point penſé à ce qui vient d'abord dans l'eſprit, il prévient lui-même cette objection, lorſqu'il ajoûte, que *ſi vous dites, que mangerons-nous en la ſeptiéme année, ſi nous ne ſemons point? Je commanderai à ma bénédiction*, répond l'Eternel, *de ſe répandre ſur vous en la ſixiéme année, & elle raportera pour trois années.* Sur quoi il n'y a perſonne qui ne voie bien, que ſi ce n'eſt pas Dieu qui parle, Moïſe s'expoſe à découvrir ſon impoſture, ſi la ſixiéme année venoit à manquer; & que l'experience qu'Iſraël faiſoit tous les ſix ans de l'accompliſſement de cette promeſſe, devoit convaincre les Incrédules de la vérité de ſa Religion.

Quelle eſt cette autre Loi qui ne pouvoit venir que de Dieu?

C'eſt celle qui enjoignoit à tous les mâles de ſe rendre trois fois l'an aux fêtes ſolemnelles, au lieu où devoit être placé le Tabernacle, qui ſe lit au 23. & 24. de l'Exode, & qui eſt repetée au 16. du Deut. *Trois fois l'an tous les mâles d'entre vous ſe préſenteront devant l'Eternel au lieu qu'il aura choiſi*, qui fut Jeruſalem. Mais qui croira que Moïſe,

un

Digitized by Google

un si habile Politique, eût jamais pensé à donner une telle Loi, s'il n'y eût été obligé par un ordre exprès de Dieu? Puisque par là il exposoit tout le Païs à l'invasion de l'Ennemi.

On vous répondra, que c'est à l'imprudence de Moïse qu'il faut l'imputer.

Il faut peu connoître Moïse, pour le croire capable d'une telle imprudence. Et il est si vrai qu'il prévoïoit le danger, qui sembloit menacer le Peuple, que pour le rassûrer il ajoûte, *nul ne convoitera ton Païs, lorsque tu monteras trois fois l'an pour comparoître devant l'Eternel.* Sur quoi il faut remarquer, que si Moïse n'agit pas par l'ordre de Dieu, il s'expose encore une fois à découvrir son imposture, si l'Ennemi eût entrepris d'envahir la Canaan pendant ces Fêtes solemnelles, ce qui n'auroit pas manqué d'arriver sans une Providence toute particulière de Dieu: & que l'expérience qu'Israël faisoit de la protection Divine dans ces occasions, devoit le convaincre de la Divinité des Loix de Moïse & de la vérité de sa Religion.

Que dites-vous des Prophètes qui l'ont suivi?

Que c'étoit des gens d'une grande probité, & qu'on ne peut soupçonner d'aucun intérêt mondain. Qu'ils font paroître un zéle incroïable pous la Gloire de Dieu, & pour le Salut des Hommes. Qu'on découvre dans leurs Ecrits un caractère sublime & majestueux; & qu'autant de Prophéties qu'ils contiennent, & qui ont été confirmées par l'Evénement, sont autant de caractères de leur Mission & de la Divinité de leurs Livres.

Quelles sont ces Prophéties?

Elles sont en si grand nombre, qu'il seroit trop long de les raporter. Il suffit de dire ici, qu'ils nous ont prédit jusqu'aux moindres circonstances de la naissance, de la vie, de la mort, de la Resurrection, & de l'Ascension du Messie, qui trouvent leur accomplissement en Christ, comme on le verra dans la suite. Qu'il y a aussi plus de cent Oracles, depuis Moïse jusqu'à Malachie, qui prédisent la conversion des Gentils au Dieu d'Israël sous le Messie, que nous voïons acomplis devant nos yeux, & dont nous faisons nous-mêmes une heureuse expérience. Que les Incrédules fassent les esprits forts tant qu'il leur plaira, on ne sauroit se persuader avec quelque raison, que l'acomplissement d'un si grand nombre de Prophéties si circonstanciées & si suivies, puisse être l'éfet du hazard; & il faut qu'on reconnoisse, malgré qu'on en ait, qu'il n'y a qu'un Esprit surnaturel & Divin qui ait été capable de les révéler tant de siècles auparavant.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

De la Divinité des Livres du Nouveau Teſtament.

SUr quoi eſt établie la Divinité des Livres du Nouveau Teſtament? Elle ſe trouve établie ſur la Divinité des Livres de l'Ancien, puiſqu'ils ne contiennent, que ce que Moïſe & les Prophètes avoient prédit de l'Avénement du Meſſie & du Salut qu'il devoit aporter au Monde; l'Ancien Teſtament n'étant qu'une prédiction du Nouveau, & le Nouveau n'étant qu'un accompliſſement de l'Ancien: ſi bien que l'harmonie admirable, qui ſe trouve entre ces deux Teſtamens, eſt une preuve convaincante de la Divinité de l'un & de l'autre.

Qu'y a-t-il encore ici de remarquable?

Mal. 4. Que l'un de ces Teſtamens commence par où l'autre finit. Malachie le dernier des Prophètes finit ainſi l'ancienne Révélation: *voici je m'en vai vous envoïer Elie le Prophète, devant que le jour grand & redoutable de l'Eternel vienne.* Et Jean Baptiſte cèt Elie myſtique, crie au commencement de l'Evangile, *aplaniſſez le chemin du Seigneur & dreſſez ſes ſentiers.*

Quel eſt le Caractère des Ecrivains du Nouveau Teſtament?

Il paroit par leurs Ecrits & par toute leur conduite, que c'étoit des gens de bien & ſans reproche, d'une telle ſincérité, qu'ils nous découvrent eux-mêmes leur baſſe extraction, leurs ignorances, leurs foibleſſes & leurs chutes. On voit après cela, que c'étoit des gens ſimples & groſſiers, éloignez de la fraude & de l'artifice, incapables d'impoſer au Monde & de forger des fables artificieuſement compoſées. On voit enfin, qu'ils nous annoncent ce qu'ils ont vû & oüi, & qu'ils ont ſéélé de leur ſang la vérité de leur témoignage.

Donnez-moi quelque exemple de la ſincérité des Ecrivains.

Je n'en ſaurois donner de plus remarquable, que ce qu'ils raportent de l'agonie du Sauveur. Au lieu de faire de leur Maitre un Héros, qui marche à la mort avec un courage intrépide; ils nous le font voir foible, & tout tremblant à ſes approches; ils nous font-même entendre ces paroles ſi lamentables ſur ſa croix, *mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné?* Ce que les ennemis du nom Chrêtien n'ont pas manqué de relever, n'en ſachant pas la raiſon ni le myſtère. Après quoi je croirai tout ce que ces Ecrivains me diront, comme ſi je l'avois vû de mes yeux.

Au-

Digitized by Google

Auroient-ils pû impoſer au Monde ſur les autres faits qu'ils raportent, quand même ils l'auroient voulu?

C'eſt-ce qu'on ne ſauroit ſoupçonner; puisque tous les faits qu'ils raportent, & qui font le corps de l'Hiſtoire de l'Evangile, ſont des faits publics, qui s'étoient paſſez en préſence d'un grand nombre de témoins, & dont ils marquent le lieu, le tems, avec toutes les autres circonſtances. Que s'ils euſſent oſé avancer de tels faits contre la notorieté publique, rien n'auroit été plus facile que de découvrir l'impoſture, ni plus capable de déſabuſer le Monde de cette Religion Chrétienne qu'ils vouloient établir.

Comment ont-ils montré la vérité de leur Miſſion?

Par un grand nombre de miracles, *Dieu leur rendant témoignage par ſignes & miracles, & diverſes vertus, & diſtributions du S. Eſprit.* Et l'on ne peut douter de la vérité de ces miracles, lorſqu'on fait attention ſur la converſion du Monde; n'étant pas poſſible que le Monde eût été converti à la Foi Chrétienne, ſi ces prémiers Prédicateurs, dépoürvûs de tous les attraits de l'éloquence mondaine, n'euſſent été munis de la puiſſance des miracles. Marh. 16. 20.

Quel eſt le caractère de leur Doctrine?

Ils nous ont révélé une Doctrine toute divine, des myſtères dont les Anges mêmes déſirent de voir le fond. Ce qui n'aïant aucune proportion avec l'eſprit de ces Ecrivains ſimples & groſſiers, nous oblige de recourir à l'Inſpiration; n'étant pas croïable, que des Auteurs de ce caractère nous euſſent révélé une Doctrine ſi divine, des myſtères ſi grands & ſi ſublimes à moins que d'être inſpirez.

Que dites-vous de leur Morale?

Qu'il n'y eut jamais Morale plus pure, plus élévée, ni plus parfaite que celle-ci. Ce qui n'aïant auſſi aucune proportion avec l'eſprit de ces Ecrivains, nous oblige encore une fois de recourir à l'inſpiration; n'étant pas croïable, que des Auteurs de ce caractère nous euſſent donné une Morale ſi accomplie, qui ſurpaſſe de beaucoup celle des *Cicerons* & des *Seneques*, à moins que d'être inſpirez.

Quelle réfléxion doit-on faire encore ici?

Qu'il ſeroit tout-à-fait ſurprenant & même incroïable, qu'une Morale ſi accomplie fût l'ouvrage de l'impoſture, & que des impoſteurs, tels que l'incrédulité les ſuppoſe, paruſſent ſi zélez pour établir la vertu & le bon ordre dans le Monde: Auſſi voit-on dans tous leurs Ecrits qu'ils n'ont point eu d'autre deſſein, & que toute leur Doctrine tend uniquement à ce but.

N'avez-vous pas d'autres preuves de la Divinité de leurs Ecrits?

Les Prophéties qu'ils contiennent en ſont des preuves inconteſtables. Qu'on faſſe ſur tout attention à celles qui regardent la révélation de l'Antechriſt, dont elles nous marquent toutes les circonſtances; qu'on

Digitized by Google

confronte, dis-je, toutes ces Prophèties avec l'événement; & l'on reconnoitra que ces Ecrivains étoient véritablement inſpirez.

N'avons-nous pas enfin une preuve ſenſible de la vérité de l'Evangile, dans cet acord merveilleux, qui ſe trouve entre les véritez qu'il nous enſeigne, & les principes de la droite raiſon, les beſoins de l'homme, & & les déſirs naturels de ſon cœur?

Toutes ces véritez ſe trouvent ſi étroitement liées avec nos premières Notions, & s'ajuſtent ſi bien avec nos beſoins & les penchans de nôtre cœur, que par cela-même nous ne pouvons qu'en ſentir la Divinité. Et l'on peut dire, que cette preuve de ſentiment eſt une des plus fortes preuves de la vérité de la Religion Chrêtienne, & qui ſe fait ſentir aux plus ſimples. A quoi il faut ajoûter cèt autre ſentiment de paix, de joie, & de conſolation qu'on reſſent après qu'on en a embraſſé les véritez, & qu'on en a pratiqué les préceptes.

Mais ces Livres, que vous dites Divins, paroiſſent ſi ſimples.

C'eſt en cela-même qu'on doit admirer la ſageſſe & la condescendance de Dieu, qui a voulu ſe ſervir d'un langage populaire pour ſe faire entendre aux plus ſimples d'entre le Peuple. Mais à travers cette ſimplicité, l'Ecriture ne laiſſe pas d'avoir un certain air majeſtueux, qui nous en découvre la Divinité. Ont peût même dire de cette Ecriture, qu'elle a dans ſa ſimplicité ce que tout l'art du Monde ne ſauroit jamais imiter; & que c'eſt ce caractère ſimple & naïf, qui nous perſuade de ſa vérité.

Telle étant la Divinité de l'Ecriture, quelle en eſt l'Autorité?

On voit par tout ce que nous venons de dire, qu'elle n'a pas ſeulement en elle-même une Autorité Divine qu'elle tient de ſon Auteur, comme on l'enſeigne dans le Papiſme; mais qu'elle doit auſſi l'avoir à nôtre égard, puiſqu'elle ſe trouve revêtuë de divers caractères de Divinité, qui peuvent la faire connoitre pour Divine à tous ceux qui veulent y faire attention. Et pour ce qui regarde ces marques éclatantes de l'Egliſe, qu'on fait tant valoir pour réléver ſon Autorité, je dis, qu'elles ne ſont d'aucune conſidération au prix des marques de Divinité qu'on voit reluire dans l'Ecriture.

N'eſt-ce donc pas à tort qu'on veut faire dépendre l'Autorité de l'Ecriture du témoignage de l'Egliſe?

Rien n'eſt plus injuſte ni plus impie, puiſque c'eſt faire dépendre le témoignage de Dieu du témoignage des hommes, & que par là on rend ſuſpecte l'Autorité de cette Ecriture. C'eſt auſſi faire dépendre la foi des Chrêtiens d'un témoignage humain, puiſque l'Egliſe n'eſt qu'une Societé d'Hommes, ce qui ne peut produire qu'une foi humaine: au lieu qu'une Foi Divine doit être appuiée ſur un témoignage Divin; ſuivant ce que dit l'Apôtre, que *la foi eſt de l'ouïe de la Parole de Dieu.* Je demande après cela, ſur quoi l'on apuiera cette Autorité de l'Egliſe? puiſ-

Digitized by Google

puiſque ce n'eſt pas un principe qui ſoit évident par lui-même. Que ſi l'on nous raporte ſur cela quelques paſſages de l'Ecriture mal entendus, ne s'engagera-t-on pas dans un cercle vicieux, en prouvant l'Autorité de l'Egliſe par celle de l'Ecriture, & l'Autorité de l'Ecriture par celle de l'Egliſe.

CHAPITRE V.

De la Perfection de l'Ecriture.

QUe dites-vous de la Perfection de l'Ecriture?

Comme tous les Ouvrages de Dieu ſont parfaits, cèt Ouvrage de ſa Sageſſe ne peût être que très-parfait : & comme l'on doit juger de la perfection d'un Livre par la fin qu'il ſe propoſe, on reconnoit que ce Livre divin nous révèle en éfet toutes les Véritez que nous devons croire, & tous les Devoirs que nous devons pratiquer pour parvenir à la poſſeſſion du Salut, ſuivant ce que nous dit S. Jean, *ces choſes ſont écrites, afin que vous croïez que Jeſus eſt le Fils de Dieu, & qu'en croïant, vous aïez la vie par ſon Nom.* Jean. 20. 31.

Raportez quelques autres paſſages qui le confirment.

Le Roi Prophète témoigne, que *la Loi de l'Eternel eſt entière & parfaite & que le témoignage du Seigneur eſt fidelle, donnant Sageſſe aux petits.* S. Paul dit auſſi, *que toute l'Ecriture eſt divinement inſpirée, & profitable à enſeigner, à convaincre, à corriger, & à inſtruire ſelon la juſtice: afin que l'Homme de Dieu ſoit accompli & parfaitement inſtruit à toute bonne œuvre.* Il ne ſe peut rien ajoûter à cet éloge que l'Apôtre nous donne de l'Ecriture, puiſqu'il l'étend à toutes ſortes d'uſages, & qu'il dit même, qu'elle eſt capable de rendre accompli & parfaitement inſtruit l'Homme de Dieu, c'eſt-à-dire un Miniſtre de l'Evangile; car à plus forte raiſon le ſera-t-elle pour les autres qui n'ont pas beſoin de tant de Science. Pſ. 19. 8. 2. Tim. 3. 16.

Outre le témoignage que ces Auteurs Sacrez rendent à la Perfection de l'Ecriture, ne nous fourniſſent-ils pas quelqu'autre raiſon qui le confirme?

On peut la tirer de ce qu'ils nous ont laiſſé par écrit pluſieurs choſes, dont nous aurions pû nous paſſer. Mais quoi de plus indigne de la Sageſſe de cet Eſprit, qui les inſpiroit, d'avoir écrit toutes ces choſes, pendant qu'ils auroient omis ce qui feroit, ſelon les Docteurs

Digitized by Google

de Rome, le capital de la Religion; pendant qu'ils n'auroient pas dit un ſeul mot de la Tranſſubſtantiation, du Sacrifice de la Meſſe, de l'Adoration du Sacrement, du Purgatoire, de l'Invocation des Saints, de la Vénération des Images, &c.

N'eſt-ce pas ce qui les oblige d'accuſer d'Imperfection cette Ecriture Divine?

C'eſt cela-même. Car ne trouvant pas leur compte dans l'Ecriture, n'y trouvant pas, à le bien compter, la moitié de leur Religion, ils ont été obligez de l'accuſer d'Imperfection, pour pouvoir y ajoûter le ſuplément de leurs Traditions.

Ne voit-on pas en cela l'Eſprit d'erreur, qui a toûjours tâché de corrompre la Parole de Dieu ſous ce beau prétexte de Tradition?

C'étoit l'artifice dont ſe ſervoient les faux Docteurs d'entre les Juifs, que le Seigneur accuſe d'avoir annullé la Loi de Dieu par leur Tradition; & c'eſt auſſi l'artifice dont ſe ſervent aujourd'hui les Docteurs de Rome, qu'on peut juſtement accuſer d'avoir annullé l'Evangile par leur Tradition. Si bien que tout ce que le Seigneur prononce contre les Traditions des Phariſiens, foudroie en même tems les Traditions de ces derniers.

Ils vous diront, que leurs Traditions ſont Divines & Apoſtoliques; au lieu que celles des Phariſiens étoient des Traditions humaines, & forgées par ces faux Docteurs.

Je replique, que les Phariſiens donnoient auſſi leurs Traditions pour Divines. Car ils diſtinguoient entre la Loi orale & la Loi écrite, & ils prétendoient que l'une & l'autre avoit été révélée à Moïſe ſur le Sinaï; mais que s'étant contenté de mettre l'une pas écrit, il avoit commis l'autre à Joſué, qui de main en main avoit paſſé juſqu'à eux par la Tradition. C'eſt pour cela qu'ils vouloient, que l'on eût la même vénération pour la Loi orale, que pour la Loi écrite, comme étant la Parole d'un même Dieu. D'ailleurs comment montreront-ils, que leurs Traditions ſont Divines & Apoſtoliques? Et comment nous perſuaderont-ils qu'une Tradition de 17. Siècles ſoit parvenuë jusqu'à nous ſans aucune altération?

Qu'avez-vous encore à dire contre ces Traditions?

Qu'il ſeroit indigne de la Sageſſe de Dieu, d'avoir mis une partie de ſa Parole par écrit, lorsqu'elle auroit abandonné l'autre aux changemens de la Tradition, & cette Tradition étant expoſée à mille accidens capables de l'altérer & de la corrompre, nous ne pourrions avoir aucun fondement aſſûré de nôtre foi.

Ne nous eſt-il pas auſſi défendu de rien ajoûter à l'Ecriture?

C'eſt la défenſe expreſſe que Moïſe fait au 4. du Deut. *Vous n'ajoûterez rien à la parole que je vous commande, & n'en diminüerez rien.* Et au ch. 12. *Tu prendras garde à faire tout ce que je te commande, tu n'y ajoûteras rien pas deſſus, & n'en diminüeras rien.* St. Paul lan-

ce

Digitized by Google

ce auſſi ſes Anathêmes ſur ceux qui voudront ajoûter quelque choſe à l'Evangile. *Quand bien nous-mêmes*, dit il, *ou un Ange du Ciel, vous évangeliſeroit outre ce que nous vous avons évangeliſé qu'il ſoit Anathême.* Ce qu'il répète dans le verſet ſuivant, pour faire plus d'impreſſion ſur nos eſprits. Gal. 1. 8.

Après tout, pouvons-nous recevoir aucune Tradition qui contrediſe l'Ecriture?

C'eſt ce qu'on ne doit pas éxiger de nous, pour peu qu'on ait d'équité. Car l'Ecriture & la droite raiſon nous apprennent, qu'en Dieu il y à toûjours oui & amen, & jamais oui & non. Il faut donc que ſa Parole non écrite s'accorde toûjours avec ſa Parole écrite, puiſque c'eſt la Parole d'un même Dieu. Mais toutes les Doctrines qu'on veut établir ſur la Tradition, & que nous rejettons, ſont opoſées à l'Ecriture, comme nous le montrerons dans la ſuite. Preuve évidente de la fauſſeté de la Tradition.

L'Ecriture a-t-elle toûjours eu cette Perfection que vous lui attribuez?

Je répons, qu'elle n'a pas été faite tout d'un coup; mais que la Sageſſe de Dieu l'a amenée inſenſiblement & comme par divers degrez juſqu'à ce point de perfection où nous la voïons aujourd'hui. Moïſe écrivit prémierement le Pentateuque, qui contient la ſubſtance de la Loi & de l'Evangile. Les Prophètes, qui l'ont ſuivi, y ajoûterent leurs Ecrits. Les Evangeliſtes & les Apôtres y mirent enfin la dernière main. Cependant nous pouvons dire, que dans quelque tems que l'on conſidère cette Ecriture, elle a toûjours eu aſſez de perfection pour conduire les Fidèles à la poſſeſſion du Salut, parce que *la Révélation doit être la meſure de la Foi.* Maxime qui ſe trouve fondée ſur l'équité; car les myſtères du Salut étant au-deſſus de nos foibles lumières, & dépendant uniquement du bon-plaiſir de Dieu, comment pourions-nous les découvrir, s'il ne nous les révèle lui-même? Par où il eſt évident qu'il ſuffiſoit, dans chaque Diſpenſation, d'en croire ce que Dieu en avoit révélé.

CHAPITRE VI.

De la Clarté de l'Ecriture.

QUelle eſt la Clarté de l'Ecriture?

Quoiqu'elle contienne certaines choſes difficiles à entendre, & qui exercent les Savans; elle ne laiſſe pourtant pas d'être claire dans les choſes néceſſaires au ſalut, & intelligible aux plus ignorans. Que s'il

Digitized by Google

y a quelques paſſages obſcurs, il y en a un bien plus grand nombre qui ſont fort clairs & à la portée de tout le monde, cela-même qui eſt obſcur dans un endroit, ſe trouvant éclairci dans un autre. Et quoique les Myſterès que cette Ecriture nous révèle ſoient ſublimes, il n'eſt pourtant rien de plus ſimple que la manière en la quelle ils nous y ſont propoſez.

N'eſt-ce pas pour cela-même, que cette Ecriture ſe compare à une lumière & à une lampe?

Pſ. 119. C'eſt l'embleme qu'emploie le Prophète, lors qu'il dit, *ta parole ſert*
2 Pier. 1. *de lampe à mes pieds, & de lumière à mes ſentiers.* S. Piere compare auſſi la parole des Prophètes à *une chandelle qui éclaire dans un lieu obſcur, juſqu'à ce que le jour commence à luire & que l'étoile du matin s'éleve.*

Quelle eſt donc cette étoile, & quel eſt ce jour qui devoit paroître?

On doit l'entendre de la Révélation de Jeſus-Chriſt, que Malachie
Mal. 4. 2. apelle un *ſoleil de juſtice*, & qui s'apelle lui-même *la lumière du Mon-*
Jean. 1. *de.* Eloge qu'il donne auſſi à ſes Apôtres; lors qu'il leur dit, vous
2. Cor. 4. êtes *la lumière du Monde.* Ce qui nous donne l'idée d'un Evangile
3. tout raïonnant de lumière, & qui fait dire à S. Paul, que *ſi nôtre Evangile eſt encore couvert, il eſt couvert à ceux qui periſſent, desquels le Dieu de ce ſiècle a aveuglé l'entendement.*

Cette obſcurité qu'on veut répandre ſur l'Ecriture dans le Papisme n'eſt-elle pas injurieuſe au S. Eſprit, qui en eſt l'Auteur?

Rien ne lui eſt plus injurieux: car il faut qu'on diſe, ou qu'il n'a pas pû, ou qu'il n'a pas voulu s'expliquer avec plus de clarté. Le prémier choque ſa Sageſſe, le ſecond ſa Bonté. D'ailleurs, qui croira que Dieu ait donné un Livre pour le ſalut du Monde, auquel la plûpart des gens ne puiſſent rien entendre, étant auſſi obſcur & auſſi ambigu qu'on nous le veut faire, d'avoir, dis-je, parlé pour ne vouloir pas être entendu?

Eſt-il donc permis à tous les Chrêtiens de lire cette Ecriture?

Non ſeulement il leur eſt permis, mais il leur eſt commandé très-
Jean. 5. expreſſément, de *s'enquerir des Ecritures.* Nous voïons auſſi, que les
39. Apôtres ont adreſſé la plûpart de leurs Epitres, qui ſont ce qu'il y a de plus dificile dans le Nouveau Teſtament, non aux Paſteurs en particulier, mais à tous les Fidèles en général: ce qui établit le droit qu'ont les Laïques ſur cette Ecriture divine, & dont on ne peut les priver ſans commettre une eſpece de ſacrilege.

N'avons-nous pas encore pour nous la pratique de l'Egliſe?

C'étoit la pratique de l'Egliſe Judaïque, qui ne ſe contentoit pas de lire cette Ecriture dans ſes Synagogues, mais qui obligeoit encore les particuliers de la lire dans leurs maiſons, ſuivant l'ordre exprés qu'elle en avoit reçû de Dieu-même. C'étoit auſſi la pratique de l'Egliſe Chrê-

Digitized by Google

Chrétienne dans les prémiers siècles, ce que nous pourrions justifier par un grand nombre de passages des Peres, qui ne recommandent rien tant aux Chrétiens, que la lecture de cette Ecriture.

D'où vient donc que l'Eglise Romaine tient une méthode toute opoſée, & qu'elle en défend la lecture au Peuple Chrétien?

Parce que ſes œuvres ſont mauvaiſes, & qu'elle craint d'être convaincuë par la lumière, ce qui l'oblige à ſe tenir cachée ſous l'obſcurité des ténébres. C'eſt pour cela même qu'elle décrie autant qu'elle peut cette Ecriture divine, niant ſa néceſſité, ſon autorité, ſa perfection & ſa clarté, & qu'elle vomit contre elle des blaſphemes plus dignes de Païens, que de gens qui ſe diſent Chrétiens. Dans ce même deſſein elle s'opoſe, autant qu'elle peut, aux Verſions de l'Ecriture en langue vulgaire, & dès que quelqu'une vient à paroître, elle émeut tout le Vatican. C'eſt pour cela enfin qu'elle couvre tout le Service Divin ſous le voile d'une langue inconnuë au Peuple, pour le tenir dans une ignorance profonde des Myſtéres de la Religion. En quoi elle imite l'Impoſteur *Mahomet*, qui a pris de ſemblables précautions pour tenir le Peuple dans l'ignorance, & pour mettre à couvert ſon impoſture.

Comment faut-il ſe préparer pour lire cette Ecriture avec fruit?

Par la prière, pour implorer l'aſſiſtance de ce même Eſprit, qui l'aïant dictée, eſt ſeul capable de nous la révéler à ſalut, en lui diſant avec le Prophéte, *O Dieu! éclaire mes yeux afin que je contemple les merveilles de la Loi.* Pſ. 119.

Avec quelles diſpoſitions doit-on la lire?

Avec attention, avec humilité, avec foi, avec un eſprit dégagé de toute ſorte de préjugez & de paſſions humaines, avec un cœur honnête & bon pour mettre en éfét la Parole, car il vaudroit autant ne la point lire, que de la lire ſans la pratiquer.

CHAPITRE VII.

Du Canon de l'Ecriture.

QU'entendez-vous par le Canon de l'Ecriture?

Le Catalogue des Livres ſacrez qui doivent être la Régle de nôtre foi & de nos mœurs, comme ils ſont compris dans le Vieux & dans le Nouveau Teſtament.

Quels ſont les Livres Canoniques du Vieux Teſtament?

Ceux qui ont été écrits par Moïſe & par les Prophétes juſqu'à Malachie incluſivement.

Comment apellez-vous les autres Livres qu'on leur a ajouté dans nôtre Bible?

Digitized by Google

On les apelle Apocryphes, c'eſt-à-dire cachez & couverts, parce que l'origine en eſt incertaine, douteuſe & humaine: c'eſt pourquoi on peut bien les lire avec édification, mais on ne doit fonder aucun article de foi ſur leur témoignage.

Sur quoi ſe trouve établie la vérité de ce Canon?

Sur le Témoignage des Juifs auſquels ces Livres Sacrez ont été commis; puiſqu'il eſt conſtant, que ces Juifs n'ont jamais eu d'autre Canon que celui que nous avons.

Mais n'auroient-ils pas pû retrancher quelques Livres Divins du Canon de leurs Ecritures?

On n'aura pas ce ſoupçon, ſi l'on conſidère, qu'ils ont toûjours été religieux gardiens de ces Livres, juſqu'à compter leurs mots, leurs ſyllabes, & leurs lettres. D'ailleurs s'ils ſe fuſſent rendus coupables d'un tel crime, Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres n'auroient pas manqué de le leur reprocher; comme ils leur reprochent d'avoir perverti le ſens de la Loi. Le ſilence de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres confirme donc le Canon des Juifs, & le rend autentique à nôtre égard.

Quel autre témoignage avez-vous?

Nous avons encore pour nous le Canon du Concile de Laodicée, S. Jerome, S. Auguſtin, & d'autres Peres, qui metent la même diſtinction que nous entre les Livres Canoniques & les Livres Apocryphes.

N'avez-vous pas d'autres raiſons contre l'Autorité de ces Livres?

On voit, que leurs Auteurs ont écrit après Malachie, que les Juifs ont toûjours regardé comme le dernier des Prophètes. On voit après cela, qu'ils ne ſont pas écrits en Hebreu, comme ſont tous ceux qui leur ont été adreſſez. On y remarque enfin diverſes foibleſſes de l'eſprit humain, pluſieurs choſes fauſſes, fabuleuſes, & indignes du S. Eſprit, qu'il ſeroit long de raporter.

Quels ſont les Livres Canoniques du Nouveau Teſtament?

Ceux qui ont été écrits par les Evangeliſtes & par les Apôtres, au nombre de 27. juſqu'à l'Apocalypſe qui finit la Révélation.

Ne devons-nous attendre aucune autre Révélation?

On n'en doit point attendre d'autre que celle qui ſe fera dans la lumière de la Gloire. Car après que Dieu nous a parlé par ſon Fils, qui nous a révélé tout ſon Conſeil, tous les Myſtères du Roïaume des Cieux, il ne faut plus rien attendre. C'eſt pour cela même, que ſon Apôtre fait ainſi la clôture de la Révélation: *Celui qui rend témoignage de ces choſes dit, pour certain je viens bien-tôt. Amen; Seigneur Jeſus, vien.*

Digitized by Google

SECTION III.

De la Nature & des Atributs de Dieu.

CHAPITRE I.

De la Nature Spirituelle de Dieu.

QU'eſt-ce que Dieu?

C'eſt l'Etre par excellence, l'Etre infini & ſouverainement par fait, comme nous l'exprime ce nom de JEHOVA, ſon nom & ſon mémorial à toûjours. Exod. 3.

Expliquez-moi plus particulierement quelle eſt la Nature de Dieu.

Il eſt d'une Nature Spirituelle, n'aïant aucune part à la matière, ſemblable à cette ame qui penſe en nous. Car comme l'Eſprit eſt beaucoup plus noble & plus excellent que le corps, la droite raiſon nous aprend, qu'il doit convenir au plus noble & au plus excellent de tous les Etres, qui eſt Dieu. D'ailleurs faire un Dieu corporel, ce ſeroit en faire un Agent naturel & néceſſaire, ce qui ruïne la Religion: & il vaudroit autant déifier la matière du Monde que de ſe figurer un tel Dieu.

Mais ne pouroit-on pas dire, que comme l'Homme eſt corps & eſprit, il en eſt ainſi de Dieu?

Nullement, car outre que cette compoſition répugne à la ſimplicité de ſa Nature, elle feroit un Dieu ataché à la matière & dépendant de la matière; ce qui eſt abſurde.

Refutez plus au long cette erreur.

Si Dieu étoit corporel, il faudroit que les parties, dont il ſeroit compoſé, euſſent éxiſté avant lui; ce qui répugne à ſon éternité, qui ne peut rien avoir avant ſoi. 2. Il dépendroit de ces parties qui conſtitüeroient ſon Eſſence; ce qui choque ſon indépendance, 3. Il pourroit être diviſé en ces parties & ſujet au changement; ce qui détruiroit ſon immutabilité. 4. Il rendroit tous les eſpaces du Monde impénétrables par ſon Immenſité. Et pour n'en dire pas davantage, l'Inviſibilité que l'Ecriture

Digitized by Google

lui atribuë, ne nous permet pas de nous figurer un Dieu corporel.

Que nous dit ici la Loi?

Elle nous donne l'idée d'un Dieu Spirituel: & c'eſt pour cela que dans la publication qui s'en fit ſur le Sinaï, il ne voulut paroître ſous aucune forme ſenſible, afin que ſon Peuple ne ſe figurât un Dieu corporel. C'eſt pour cela même qu'il défend, dans le ſecond Commandement, de lui faire aucune image, comme faiſoient les Païens de leurs fauſſes Divinitez; ſa Nature Spirituëlle ne pouvant être repréſentée par le pinceau.

Que nous enſeigne ſur cela l'Evangile?

Le Seigneur nous déclare, que *Dieu eſt Eſprit*. Il eſt vrai qu'il y a ſimplement dans l'Original, *Dieu Eſprit*: ce qu'on pourroit traduire, *Dieu demande l'Eſprit*, ou comme l'a traduit nôtre verſion, *Dieu eſt Eſprit*. Mais outre que cette dernière traduction eſt plus ſimple & plus conforme au langage de l'Ecriture; je dis, qu'elle s'acorde beaucoup mieux avec le deſſein du Seigneur, qui eſt de montrer, que Dieu veut être adoré en eſprit & en vérité, parce qu'il eſt lui-même d'une Nature Spirituëlle: au lieu qu'à le traduire autrement, on le fera tomber dans une repetition vicieuſe, comme il paroit par la lecture des paroles qui précédent.

N'avez-vous point d'autres témoignages?

S. Paul dit aux Cor. que *le Seigneur eſt Eſprit*, & il l'apelle aux Heb. *le Pere des Eſprits*. Mais comment pourroit-il produire ces eſprits, s'il étoit lui-même corporel, puiſque l'éfet ne peut jamais être plus excellent que ſa cauſe. Ajoûtez à cela ce nom de *S. Eſprit*, qui eſt donné à la troiſième Perſonne de la très-Sainte-Trinité, car quoique ce nom d'*Eſprit* marque ſa manière de proceder par voie de ſpiration, & ſa manière d'agir dans l'Oeconomie de la Grace, ſemblable à celle du vent; cependant il ne ſauroit proceder, ni agir de cette manière, s'il n'étoit d'une Nature Spirituëlle.

2 Cor. 3. 7. Heb. 12. 9.

N'eſt-ce pas auſſi ſur cette Spiritüalité de Dieu que ſe trouvent établis les Myſtères de la Trinité, & de l'Incarnation du Fils, que cét Evangile nous révèle?

Elle en eſt comme la baſe: & ſi l'on ſe figure un Dieu corporel, ni l'un ni l'autre de ces deux Myſtères ne pourroient plus ſe ſoûtenir. C'eſt pourquoi ceux qui les rejettent voudroient faire de Dieu un Etre matériel.

D'où vient donc, que l'Ecriture lui atribuë les parties du corps humain, des Yeux, des Oreilles, & des Mains?

Pour nous faire connoître ſes Divines Perfections, d'une manière ſenſible & qui s'accommode à nôtre foibleſſe. Comme c'eſt donc avec les yeux que nous voïons, & avec les oreilles que nous entendons, elle atribuë à Dieu des yeux & des oreilles, pour dire qu'il voit & entend tout. Et comme c'eſt avec les mains que nous agiſſons, elle nous parle de ſa droite, pour marquer par là ſon action & ſa puiſſance.

On

Digitized by Google

On vous objecte encore ici ce qui eſt dit dans la Geneſe, que Dieu fit l'Homme à ſon image, & ſelon ſa reſſemblance.

Je répons, que cette image de Dieu dans l'Homme ne conſiſte pas dans la figure de ſon corps, ni dans les traits de ſon viſage; puiſque S. Paul blame les Païens, *d'avoir changé la gloire de Dieu incorruptible en l'image & en la reſſemblance de l'Homme corruptible.* Mais elle conſiſte dans les vertus de ſon Ame & dans l'Empire que Dieu lui donna ſur ce Monde viſible, comme on le verra dans la ſuite.

Les Sages Païens n'ont-ils pas reconnu cette Spiritüalité de Dieu?

Pythagore l'a reconnuë, lorſqu'il dit, que Dieu eſt une *Intelligence* incorporelle: & dans un autre endroit, que c'eſt *un Eſprit qui pénétre tout, & qui ſe répand dans toutes les parties du Monde.* Empedocles dit-auſſi, que *Dieu n'eſt point un compoſé, qui ait des membres humains, qu'il n'a ni Tête, ni Piez, ni Mains, mais que c'eſt un Eſprit tout pur & inéfable.* Platon & Ariſtote en ont eû la même idée, lorſqu'ils l'ont apellé, Τὸ ὄν, *l'Etre* par excellence; Eloge qui ne peut convenir à aucun Etre matériel. Le ſentiment de Ciceron eſt ſur tout remarquable. *On ne ſauroit*, dit-il, *comprendre la Divinité que comme une Intelligence dégagée & libre, ſeparée de toute matière & de toute compoſition corruptible, qui connoit & qui remuë toutes choſes.* Ceux-là enfin ont reconnu cette Spiritüalité de Dieu, qui ont crû qu'il étoit l'ame du Monde, un Eſprit infini répandu dans tout l'Univers, & qui donnoit le branle à toute cette grande Machine.

Quel uſage devons-nous faire de cette Spiritüalité de Dieu?

C'eſt de ne nous figurer jamais un Dieu corporel; ce qui eſt le plus grand outrage qu'on pourroit lui faire. On doit auſſi bien ſe garder de le repréſenter par aucune image ſenſible qui l'aviliſſe & qui nous en donne de fauſſes idées. On doit enfin aprendre par là, de ne s'arrêter point à un culte exterieur & corporel, mais de glorifier Dieu par un culte Spiritüel qui ſoit conforme à ſa Nature Spiritüelle, comme les Sages Païens l'ont reconnu par les ſeules lumières de la Nature.

N'eſt-ce pas auſſi le Culte qui lui eſt le plus agréable, comme celui qui eſt le plus conforme à ſa Nature?

C'eſt-ce que le Seigneur nous enſeigne au 4. de S. Jean. D'ailleurs plus un Culte aproche de l'Etre ſouverainement parfait, & plus eſt-il parfait en lui-même. Ajoûtez à cela, que comme l'Eſprit eſt beaucoup plus noble & plus excellent que le Corps, les actions de l'Eſprit ſont auſſi plus excellentes & plus dignes de Dieu que celles du Corps. Diſons enfin, que par ce Culte Spiritüel l'homme peut avoir une communion beaucoup plus intime avec Dieu. On doit donc faire ſon Capital de ce Culte Spiritüel, ſans négliger cèt autre Culte corporel, pour glorifier ainſi Dieu, en nôtre corps & en nôtre eſprit.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Des Attributs Divins.

QUels ſont les Attributs qui reſultent de la Nature Spirituelle de Dieu?

1 Tim. 1. 17. Le prémier eſt l'Inviſibilité, qui eſt le propre de l'Eſprit, qui n'aïant aucune part à la matière, ne ſauroit tomber ſous les ſens, & qui le diſtingue des corps matériels & ſenſibles. De là vient, que l'Apôtre donne à Dieu entre divers Eloges celui *d'Inviſible*; & qu'il dit dans un autre endroit, que *nul des hommes ne l'a vû, ni ne le peut voir.*

Quel eſt le ſecond Attribut que cette Nature Spirituelle lui donne?

C'eſt l'Intelligence, propriété eſſentielle de l'Eſprit, qui le caractériſe & qui le diſtingue du corps; puiſque l'Eſprit n'eſt autre choſe dans le fonds qu'un Etre Intelligent. Et comme Dieu eſt un Eſprit infini, il

Heb. 4. 13. s'enſuit évidemment, que ſon Intelligence doit être infinie, telle qu'on la découvre dans les Ouvrages du Monde, où elle reluit avec tant d'éclat.

Pſ. 131. Rien auſſi ne lui eſt caché, *toutes choſes étant nuës & découvertes à ſes yeux*, juſques à nos penſées les plus ſecrétes; ce qui lui donne ce

Jer. 17. glorieux Eloge de *Scrutateur des Cœurs.* En effet, puis qu'il a créé toutes ces choſes, comment pourroit-il en ignorer la nature? & puiſqu'il a fait le Cœur de l'homme, comment n'en connoitroit-il pas tous les penchans & tous les reſſorts les plus cachez? En un mot, comme il pénétre tout & qu'il remuë tout voit on, par là, qu'il n'y a rien qui puiſſe échaper à ſa connoiſſance.

Que dites-vous de la Préſcience des évènemens?

Qu'il faut être auſſi imprudent que Socin pour la nier; & qu'autant d'Oracles qu'il y a dans l'Ecriture, ce ſont autant de preuves inconteſtables de cette Préſcience de Dieu: quoique nous ne puiſſions pas comprendre, comment il peut prévoir des évènemens qui ſont indéterminez dans leur cauſe.

Quel eſt le troiſiéme Attribut qui découle de cette Spiritüalité?

C'eſt la Volonté & la Liberté, qui eſt encore une propriété eſſentielle des Eſprits; au lieu que les Corps n'agiſſent que par le poids & par l'impreſſion que la Nature leur donne. Liberté, qui eſt une des plus belles perfections de l'homme, & qui doit ſe trouver dans celui qui la lui a donnée. Ce qu'il faut bien remarquer, afin qu'on ne faſſe de Dieu un Agent néceſſaire; car rien ne lui ſeroit plus injurieux, ni plus capable de détruire toute ſorte de Religion. Et c'eſt pour empêcher qu'on ne s'en for-

Digitized by Google

forme cette idée, que l'Ecriture nous parle en tant d'endroits de ſa volonté & de ſon bon-plaiſir, ſur tout dans la diſpenſation de ſa Grace.

Quels ſont les autres Attributs qui caractériſent ſa Nature Divine?

L'Eternité, l'Indépendance, l'Immenſité, & la Toute-Puiſſance. Pour ce qui regarde ſon Eternité, elle ne ſe trouve pas ſeulement établie ſur l'Ecriture, qui lui donne le nom *d'Eternel*, & qui nous dit, qu'il exiſtoit *avant que les montagnes fuſſent aſſiſes & avant les côtaux*; mais encore ſur la droite raiſon, qui nous aprend, qu'il faut qu'il y ait un Etre éternel qui exiſte par ſoi-même, & qui ſoit le Principe de tous les autres. C'eſt pourquoi les Sages d'entre les Païens l'ont reconnu, comme lorſque Thales dit, que Dieu n'a ni principe ni fin. Gen. 21. 33. Pſ. 90. 2.

De cette Eternité de Dieu ne pouvez-vous pas conclure ſon Indépendance?

La concluſion en eſt évidente: car de ce que Dieu eſt un Etre éternel qui exiſte par ſoi-même, il s'enſuit évidemment qu'il doit être indépendant, au lieu que tous les autres Etres tenans leur Exiſtence de ce premier Etre, ils ſont auſſi dans ſa dépendance, tant à l'égard de leurs opérations, qu'à l'égard de leur exiſtence. Ajoûtez à cela, que comme Dieu eſt au deſſus de tout par l'Eminance de ſa Nature, auſſi eſt-il évident qu'il ne peut dépendre de quoi que ce ſoit.

Son Immutabilité ne découle-t-elle pas de ce même Principe?

C'eſt-ce que la droite raiſon reconnoit, que ce qui eſt éternel, eſt néceſſairement immuable; car il porte dans ſon propre fonds la cauſe & la néceſſité de ſon Exiſtence; & comme il éxiſte par la force de ſa Nature, auſſi faut-il qu'il ſubſiſte par la force de cette même Nature. D'ailleurs, comme Dieu n'a point de Supérieur, & qu'il n'y a rien au deſſus de lui, on voit par là, qu'il n'y a rien qui ſoit capable de le détrüire. L'Ecriture confirme ce que la droite raiſon aprend de l'Immutabilité de Dieu, lors qu'elle nous dit, *qu'il demeure éternellement, & qu'il n'y a par devers lui ni Variation ni Ombrage de changement.* Caractère par lequel elle les diſtingues de Créatures, lors qu'elle nous dit, qu'*elles periront, mais que Dieu eſt permanant.* Pſ. 102. Jaq. 1. 17.

Cette Immutabilité de Dieu regarde-t-elle ſeulement ſon Eſſence?

Elle regarde auſſi ſa Volonté & ſes Decrets. Ce que l'Ecriture témoigne, lors quelle nous dit, *qu'il n'eſt pas homme pour ſe repentir, & que ſes Dons & ſa Vocation ſont ſans repentance.* En effet le changement & l'inconſtance de nôtre volonté eſt un défaut, qui vient de l'ignorance, de la ſurpriſe, ou de la paſſion, ce qui ne ſe peut trouver dans l'Etre ſouverainement parfait. Nomb. 23. 14. Rois. 15.

Sur quoi établiſſez-vous l'Immenſité ou la Toute-Préſence de Dieu?

Sur un grand nombre de paſſages de l'Ecriture, qui l'établiſſent formellement: comme lors qu'il dit dans Jeremie, *ne remplis-je pas les Cieux & la Terre.* Salomon dit auſſi, *Voilà les Cieux, les Cieux même des Cieux* Jer. 23. 24. 1 Rois. 8. 27.

Digitized by Google

Ps. 139. 3. *Cieux ne te peuvent comprendre. Où irai-je,* lui dit David, *arrière de ta face?* &c. Ce qui nous fait entendre, que quand cette Ecriture nous dit en d'autres endroits, qu'il habite dans le Ciel, cela veut dire, qu'il y reside d'une façon particulière, dans sa Majesté & dans sa Gloire, suivant Es. 66. ce qu'il dit dans Esaïe, *le Ciel est mon Trône, & la Terre le Marchepié de mes Piez.* La droite raison reconnoit cette Immensité, car l'idée qu'elle se forme de Dieu est celle de l'Etre infini, au delà du quel elle ne peut rien concevoir. D'ailleurs comme, c'est lui qui a borné tous les autres Etres, il doit être lui-même sans bornes; & comme il n'a point de Principe de son Existence, d'où viendroient les limites de son Essence?

Que dites-vous enfin de sa Toute-Puissance?

Qu'elle se trouve établie sur un grand nombre de passages de l'Ecriture, qu'il seroit trop long de raporter. Qu'elle paroît avec éclat dans la Création du Ciel & de la Terre, où *cette Puissance éternelle se voit comme à l'oeil.* Qu'elle se découvre enfin dans la production des Miracles, qui surpassent toutes les forces de la Nature. La droite raison reconnoît aussi, que Dieu, qui est le Principe de l'Etre, peut faire tout ce qui est possible, & que comme il n'est rien qui lui soit égal, rien aussi ne peut être capable de resister à son pouvoir. Il faut pourtant bien prendre garde de n'étendre pas cette Toute-Puissance à ce qui implique contradiction. Ce sont là des Etres de raison, comme on parle dans les Ecoles, ou pour mieux dire, des Etres contre raison, qui se détruisent eux-mêmes. Ils ne choquent pas seulement les Loix de la Sagesse de Dieu, mais ils ne peuvent pas même être produits par sa Puissance; non par son défaut, mais par le défaut du sujet même, qui étant un pur rien dans le fonds, ne sauroit recevoir l'Acte de cette Puissance Divine.

Peut-on dire non plus, que ce soit une Impuissance en Dieu, de ne pouvoir mourir, mentir, & autres choses semblables?

Non sans doute, puisque ce sont là des défauts & des foiblesses de nôtre nature, qui repugnent à ces perfections Divines, & qui marqueroient plûtôt sa foiblesse & son impuissance que non pas sa Toute-Puissance.

Quel usage devons-nous faire de ces Attributs Divins?

C'est de nous anéantir devant cèt Etre Supréme, pour lui rendre nos hommages & nos adorations, de le craindre sur toutes choses, de mettre toute nôtre confiance en lui, d'obéir à ses loix, de vivre comme sous ses yeux, & de nous consacrer à son Culte; comme il fondé lui-même dans sa Parole l'Obligation où nous sommes à cet égard, sur ce qu'il est l'Eternel, le Jehova, nom qui renferme en soi toute la Gloire de ses Attributs Divins.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Des Vertus de Dieu.

QUels ſont les autres Atributs de Dieu que nous regardons comme des Vertus Morales?

Sa Sainteté ſe préſente ici la prémière, qui l'éloigne de toute ſorte de vice & d'impureté, & de qui les yeux ſont ſi purs qu'elle ne ſauroit voir le mal, ce qui fait dire à S. Jean, que *Dieu eſt lumiére, & qu'en lui il n'y a point de ténébres.* C'eſt auſſi ce qui oblige les Seraphins de couvrir leurs faces en ſa préſence, ne pouvant ſoûtenir l'éclat de cette divine lumiére, & criant l'un à l'autre autour de ſon Trône, *Saint, Saint, Saint eſt l'Eternel des Armées.* C'eſt pour cela même qu'il s'apelle *le Saint d'Iſraël.* Eloge, qu'il prend pour ſe diſtinguer des Divinitez impures des Païens, & pour nous porter nous-même à la Sainteté, comme il nous repete en divers endroits de ſa Parole, *ſoïez Saints, car je ſuis Saint.*

1. Jean. 1. Eſ. 6. 3. Lev. 11. 44. Pſ. 11.

Quelles ſont les Vertus qui accompagnent cette Sainteté?

Après elle vient la Juſtice, qui n'eſt autre choſe que cette rectitude de la volonté de Dieu, qui le porte à garder le droit & l'équité en toutes choſes, à gouverner ſes Créatures par des Loix équitables & conformes à leur nature, & à les recompenſer ou à les punir après qu'elles ont fait le bien ou le mal; ce qui fait dire au Pſalmiſte, *tu es juſte, O Eternel! & droit en tes jugemens.*

Pſ. 119.

Etabliſſez en particulier cette Juſtice qui s'éxerce dans la punition du crime.

Elle ſe trouve établie ſur le témoignage de la conſcience, qui nous fait craindre un Dieu juſte Juge; & de là viennent ces remords & ces tortures ſecretes qui ſuivent le crime. C'eſt pourquoi tous les hommes l'ont reconnuë. *Ils ont connu le droit de Dieu*, dit S. Paul, *que ceux qui commettent des crimes ſont dignes de mort.* Les Barbares de Malte n'ignoroient pas cette vérité, car voïant une vipére qui pendoit à la main de Paul, ils dirent l'un à l'autre, *certainement cet homme eſt meurtrier, lequel après être échapé de la Mer, la vengeance ne permet pas qu'il vive.* A quoi il faut ajoûter, que les Païens ont eu une ſi grande vénération pour cette Juſtice, qu'ils l'ont apellée la fille de Jupiter, qu'ils l'ont déifiée, & qu'ils lui ont bâti des Autels, juſqu'à immoler des victimes humaines pour l'apaiſer.

Rom. 1. 32. Act. 28. 4.

Ne ſe trouve-t-elle pas auſſi établie ſur l'Ecriture?

Dieu la révéle dès le commencement, lorſqu'il dit à nôtre prémier Pe-

Gen. 3. 19. re, *dès le jour que tu mangeras de l'arbre de ſience de bien & de mal, tu mourras de mort*; c'eſt-à-dire, tu mourras certainement. Menace, qu'il éxécute, lorsqu'après en avoir mangé il lùi dit: *Tu es poudre & tu retourneras en poudre.* Que s'il ſuſpend l'entière éxécution de cèt Arrêt, c'eſt en conſideration du Meſſie, dont il lui fait la promeſſe. Mais à quoi bon ce Meſſie, ſi cette Juſtice pouvoit relâcher de ſes droits, & ſi Dieu pouvoit faire grace à l'homme par une ſimple miſéricorde? Diſons encore ici, que ſi l'éxercice de cette Juſtice eſt libre & arbitraire, pourquoi voit-on regner la mort dépuis Adam ſur toute ſa poſtérité en éxécution de cèt Arrêt qui fut donné au commencement?

Ne voit-on pas paroitre enſuite cette Juſtice ſur le Sinaï?

Elle s'y révéle avec éclat dans un apareil terrible, au milieu des éclairs & des brandons de feu, lançant ſès malédictions ſur les infracteurs de ſes Loix. Mais ne pourroit-on pas dire, que ce n'eſt là qu'un vain ſpectacle, des bruits vains dans les airs, ſi Dieu remet les péchez ſans aucune ſatisfaction? Et comment acorder l'Evangile avec la Loi, ſi cette Juſtice ne ſe révéle ſur le Calvaire comme ſur le Sinaï?

Ne la voit-on pas auſſi tracée dans la Loi Cérémonielle?

Elle l'étoit ſur tout dans les Sacrifices qui s'offroient pour faire l'expiation typique des péchez. Mais à quoi bon tous ces Sacrifices qui rempliſſent le Levitique, & qui font la principale partie du Service Divin, ſi cette Juſtice n'a pas beſoin d'être apaiſée, & ſi elle remet les péchez ſans aucun Sacrifice? Et comment nous diroit ici S. Paul, que

Heb. 9. 22. *ſans éfuſion de ſang il ne ſe fait point de rémiſſion*, ſi Dieu pouvoit pardonner le péché ſans aucune éfuſion de ſang? On voit auſſi par là que le Sacrifice de Jeſus-Chriſt a dû ſucceder à tous ces anciens Sacrifices, pour faire l'expiation réelle des péchez du Monde. Autrement quel raport y aura-t-il encore à cèt égard entre la Loi & l'Evangile?

Lorſque Moïſe vit la face de Dieu ſur la montagne, n'y vit-il pas reluire ſa Juſtice, comme l'un de ſes plus beaux traits?

Exode. 34. On la voit paroitre avec la miſéricorde: & ſi Dieu s'y révéle comme un Dieu miſéricordieux, abondant en gratuité & en compaſſion; il s'y révéle auſſi comme un Dieu juſte, qui ne tient point le coupable pour incoupable, & punit l'iniquité des Peres ſur les enfans juſqu'à la quatrième Génération. On ne doit donc pas ſe figurer en Dieu une miſéricorde ſans juſtice, comme fait Socin, une miſéricorde, dis-je, qui foule à ſes piez tous les droits de cette Juſtice.

Comment montrez-vous encore que cette Juſtice eſt une vertu eſſentielle en Dieu?

Pſ. 5. 45. Prov. 6. 18. Pſ. 5. 7. 11. 5. Parce qu'elle ſe trouve fondée ſur la ſainteté de ſa Nature, qui le porte à la haine du vice. Ce que l'Ecriture témoigne en divers endroits où elle nous dit, que Dieu hait le mal & ceux qui le commettent. Or cette haine emporte néceſſairement la volonté de punir, qui en

Digitized by Google

en Dieu ne peut être impuiſſante & ſans aucun éfet. Si Dieu hait donc le péché, il ne manquera pas de le punir: & par là il témoignera ſa haine contre le péché, à la gloire éternelle de ſa Sainteté. Pſalm. 5. 45. 8. Rom. 6. 16. &c.

Cette Juſtice ne lui convient-elle pas auſſi en qualité de Souverain Magiſtrat du Monde?

C'eſt ſur tout ſous cette idée qu'il faut le conſidérer; & alors on reconnoîtra, que dans cette qualité, il eſt le Gardien de l'ordre & le Protecteur des Loix, de ces Loix, dis-je, que ſa Sageſſe a établies, & qui ſe trouvent fondées dans la ſainteté de ſa Nature. Par où il eſt évident, qu'il ne peut jamais ſoufrir, que la majeſté de ces Loix ſacrées ſoit violée ſans en demander la réparation.

Mais ne peut-il pas diſpenſer de ces Loix en qualité de ſouverain Seigneur?

Je répons, que ces Loix étant de droit naturel, la peine qui leur eſt atachée l'eſt auſſi: or ce qui eſt de droit naturel eſt indiſpenſable. D'ailleurs comme ces Loix ſont établies ſur les Vertus de Dieu, il eſt évident qu'il n'en ſauroit diſpenſer ſans ſe renier ſoi-même.

Ne limitez-vous pas par là ſon Pouvoir?

Nullement, non plus que lorſque nous diſons, qu'il ne peut mentir, ni faire aucune autre action qui répugne à ſes vertus. Et bien loin de lui faire par là aucun tort, nous rélévons la gloire de ſa Sainteté & de ſa Juſtice, qui ne ſauroient lui permettre de laiſſer le péché impuni.

Ne voit-on pas auſſi que Socin reconnoit à quelqu'égard la néceſſité de cette Juſtice?

Il eſt obligé de la reconnoître à l'égard des pécheurs impénitens & rebelles, que cette Juſtice ne peut s'empêcher de punir: ſi bien que du moins à cèt égard, l'éxercice de cette Juſtice eſt un acte néceſſaire & indiſpenſable.

Que concluez-vous de tout ce que vous venez de dire?

Que les droits de cette Juſtice étant inviolables, il a fallu que Jeſus-Chriſt ait répandu ſon Sang pour expier les péchez du Monde. Que ſans cette abſoluë néceſſité, on ne ſauroit comprendre que Dieu eût voulu expoſer ſon Fils, ſon unique à une mort auſſi ignominieuſe que celle de la Croix; & qu'il n'y avoit point d'autre moïen, quoiqu'en diſent quelques-uns, de procurer le Salut au Monde. Ce qui réléve d'autant plus la charité de Dieu envers nous: Au lieu que, s'il nous avoit donné ſon Fils ſans aucune néceſſité, cela diminuëroit beaucoup de l'obligation où nous ſommes à cèt égard.

Quelles ſont les Vertus qui ſuivent cette Juſtice?

La Véracité, qui lui eſt ſi eſſentielle, qu'il porte le nom de Dieu de vérité. La droite raiſon le regarde auſſi comme la prémière Vérité, qui ne peut ni être trompée, ni nous tromper; & c'eſt ſur ce principe indubitable que nôtre foi ſe trouve établie. Deut. 22. 41

De quelle autre Vertu eſt ſuivie cette Juſtice?

De ſa Fidélité, qui n'eſt autre choſe que ſa conſtance & ſa fermeté dans l'éxécution de ſes promeſſes. Vertu, qui eſt la baſe de nôtre Eſpérance, & qui doit nous faire atendre l'acompliſſement des promeſſes de nôtre Dieu, *retenant la profeſſion de nôtre eſpérance ſans varier; car celui qui l'a promis eſt fidèle.*

Heb. 10. 23.

CHAPITRE IV.

Suite des Vertus de Dieu.

QUelles ſont les autres Vertus de Dieu?

Sa Bonté, ſa Miſéricorde, ſa Patience, ſa Longue-atente, & s'il y en a quelqu'autre de cette nature. Pour ce qui regarde ſa Bonté, c'eſt cette vertu qui le rend communicatif, & qui le fait répandre au dehors pour faire du bien à ſes Créatures, comme elle ſe découvre avec éclat par la Création du Monde, & par les bienfaits de ſa Providence. C'eſt pour cela-même que tous les hommes la réconnoiſſent, & de là vient cette expreſſion de *bon Dieu*, qui eſt dans la bouche de tout le monde. L'Ecriture le confirme, juſques-là qu'elle lui donne l'éloge de *ſeul bon.*

Cette Bonté de Dieu ſe répand-elle également ſur toutes ſes Créatures?

On voit dans la Nature, qu'elle ne partage pas également ſes Créatures, à qui elle a donné divers dégrez de perfection: car comme elle eſt libre dans la diſpenſation de ſes dons, & qu'elle eſt réglée par ſa Sageſſe, auſſi peut-elle les diſtribüer diverſement. Et cette varieté n'eſt pas ſeulement néceſſaire afin que ces Créatures puiſſent ſervir les unes aux autres; mais elle contribuë auſſi à l'ornement de l'Univers, & à nous faire admirer cette Sageſſe de Dieu qui eſt diverſe en toutes choſes.

Cette Bonté de Dieu l'oblige-t-elle à prévenir tous les maux qui pourroient arriver dans le Monde?

On voit par expérience qu'elle n'a pas empêché la chûte des Anges, ni celle d'Adam, d'où ſont venus tous ces maux qui affligent les hommes. Car comme elle eſt réglée par ſa Sageſſe, elle laiſſe agir ſes Créatures dans cèt état de liberté qu'elle leur a donné; & lorſqu'elles font un mauvais uſage de leurs lumières, elle laiſſe agir ſa Juſtice pour les punir ſuivant leurs mérites.

Que dites-vous donc de ceux qui prétendent, que cette Bonté de Dieu l'en-

Digitized by Google

l'engage à faire tout le bien qu'il peut à ſes Créatures, & à détourner tous les maux qui pourroient les affliger?

Qu'ils ſe forgent une Bonté chimérique; qu'ils font de Dieu un Agent néceſſaire; qu'ils lui ôtent ſa Liberté; qu'ils le dépouillent de ſa Sageſſe, & qu'ils anéantiſſent ſa Juſtice. Bayle.

N'y a-t-il pas en Dieu une autre Vertu qui encherit ſur cette Bonté, que vous avez apellé Miſéricorde?

L'Ecriture nous en parle en divers endroits, juſques là-même qu'elle l'apelle *le Pere des miſéricordes*, & qu'elle lui attribuë des entrailles de miſéricorde, pour nous exprimer humainement cette charité qui le porte à ſecourir les hommes pécheurs & miſérables, telle qu'il l'a révélée dans la lumière de l'Evangile.

Cette Miſéricorde a-t-elle pû s'éxercer au prèjudice de la Juſtice? Comme cette Juſtice ſe trouve établie ſur la Sainteté de Dieu, & ſur le mérite du péché, ainſi que nous l'avons montré, on voit par là que ſes droits ſont inviolables. Et c'eſt pour cette raiſon, que la Miſéricorde ne ſe révéle qu'en Jeſus-Chriſt, en qui ces deux Vertus ſe ſont entre-baiſées pour procurer le Salut au Monde. Pſ. 85.

Par là-même ne voit-on pas, que cette Miſéricorde ne ſauroit ſe déploïer ſur des pécheurs impénitens?

C'eſt-ce qu'on doit bien remarquer, afin que perſonne ne ſe flate ſur ce ſujet. Car quelque Satisfaction que Jeſus-Chriſt ait préſenté à la Juſtice pour faire l'expiation du péché, elle ne pourroit jamais permettre que la Miſéricorde ſauvât aucun pécheur, s'il ne renonçoit au péché pour mieux vivre à l'avenir. Auſſi voïons-nous que l'Evangile ne promet le Salut aux pécheurs, que ſous la condition de répentance & d'amandement de vie; juſques là qu'il faut, que le vieil homme ſoit crucifié avec Chriſt, afin que le corps de péché ſoit réduit à néant.

Les actes de cette Miſéricorde ſont-ils libres & arbitraires?

L'Ecriture les fait dépendre du bon-plaiſir de Dieu. La droite raiſon réconnoit auſſi, que tous les hommes étant pécheurs, & indignes de ſes graces, il a d'autant plus de liberté de les diſpenſer à qui bon lui ſemble, & de la manière que ſa Sageſſe le trouve à propos. Ce qui ſe confirme par l'expérience, qui nous fait voir, que Dieu éclaire certains Peuples de la lumière de l'Evangile, pendant qu'il laiſſe croupir les autres dans leurs ténèbres, quoiqu'ils ne fuſſent pas plus indignes que les prémiers de joüir de cette lumière.

Que dites-vous enfin de ſa Patience & de ſa Longue-Atente?

Qu'elles ſuportent les pécheurs & atendent leur converſion, ne voulant pas qu'ils périſſent, mais qu'ils viennent à répentance; juſqu'à-ce que ces pécheurs aïant comblé la meſure de leurs crimes, elles font place à la Juſtice, pour les punir ſuivant leurs mérites. Ce qui doit nous faire craindre d'abuſer de cette Patience & de cette Lon-

Digitized by Google

gue-Atente de Dieu, en renvoïant de jour en jour nôtre converſion.

Quel uſage devons-nous faire de toutes ces Divines Vertus?

C'eſt de les imiter autant qu'il nous eſt poſſible, à l'exception de cette Juſtice qui ſe déploie dans la punition du crime, que Dieu s'eſt réſervée lorsqu'il dit, *à moi apartient la vangeance*, & que les ſeuls Magiſtrats peuvent éxercer comme ſes Miniſtres, pour l'entretien de la Societé Civile.

N'eſt-ce pas à cette imitation que l'Ecriture nous exhorte?

Lev. 19. Eph. 5. Mat. 5. 48. *Soïez imitateurs de Dieu*, nous dit-elle, *ſoïez Saints comme il eſt Saint. Soïez miſericordieux comme il eſt miſericordieux. Soïez parfaits comme vôtre Pere Céleſte eſt parfait.* En éfet, puiſque nous adorons ces Divines Perfections, l'amour de nous-mêmes doit nous obliger d'en tracer une vive image dans nos ames, pour nous rendre ſemblables à ce Dieu que nous adorons. Et c'eſt ce qui rélève la Religion Chrêtienne ſur les fauſſes Religions des Païens, qui faiſant adorer des Divinitez vicieuſes, ne pouvoient que porter leurs Adorateurs à l'imitation de leurs vices.

N'eſt-ce pas en cela-même que conſiſte la perfection & la gloire de l'homme, d'être fait ſemblable à Dieu?

C'eſt ce que les Sages Païens ont dit, & que la droite raiſon reconnoît par l'idée qu'elle a de Dieu, qu'elle regarde comme l'Etre ſouverainement parfait, d'où elle conclut qu'il doit être la Régle & le grand Exemplaire de tous les Etres intelligens, qui n'ont de perfection qu'autant qu'ils l'imitent, & qu'ils aprochent de ſes Vertus admirables.

CHAPITRE V.

De la Sainte Trinité.

COmme l'Unité de l'Eſſence Divine eſt la baſe du Myſtère de la Trinité, dans laquelle les trois Perſonnes ſe trouvent unies, commencez par l'établir.

L'Union & la correſpondance mutüelle qu'on remarque entre toutes les parties de l'Univers, nous conduiſent à la connoiſſance d'un ſeul Principe; au lieu que des deux Principes de Manés, il s'en ſeroit fait un Cahos où tout auroit été dans la confuſion. La droite raiſon nous aprend auſſi, que Dieu eſt au deſſus de tout; que l'Infini comprend tout en ſoi, qu'il ne peut être diviſé ni multiplié, & que, s'il y avoit pluſieurs Dieux, la puiſſance de l'un détruiroit la puiſſance de l'autre. D'ailleurs,

Digitized by Google

leurs, ſi l'on multiplie la Divinité, au lieu d'un Dieu il faudra qu'on en reconnoiſſe une infinité, n'y aïant pas plus de raiſon que deux éxiſtent, que trois quatre, cinq, & ainſi à l'infini.

D'où-vient donc que les Païens ont adoré un ſi grand nombre de Dieux?

De ce qu'ils n'ont écouté ni la Nature ni la raiſon, & que ne pouvant pas comprendre l'infinité de Dieu, ni cette infinité d'éfets qu'il produit dans la Nature, ils ont été obligez de le multiplier, & de ſe faire tous ces Dieux, à qui ils ont atribué diverſes vertus & divers emplois. Leurs Philoſophes ont voulu excuſer cette idolatrie, lorſqu'ils ont dit de cette pluralité de Dieux, que ce n'étoit que des noms diférens qu'on donnoit à un même Dieu, pour marquer par là les diverſes vertus qu'il répand dans l'Univers. Mais je ſuis perſuadé que le Peuple n'y entendoit pas tant de fineſſe, & qu'il ſe figuroit en éfet pluſieurs Dieux.

Que nous enſeigne l'Ecriture ſur ce ſujet?

Ecoute Iſraël, dit Moïſe, *l'Eternel nôtre Dieu eſt le ſeul Eternel*; & c'eſt ſur cette Unité de Dieu que toute la Loi ſe trouve établie. L'Evangile enſeigne cette même vérité: & ſon grand deſſein eſt d'abolir l'Idolatrie Païenne, & de ramener les hommes à la connoiſſance d'un ſeul vrai Dieu Créateur du Monde. Deut. 6. 4. 1. Tim. 2. 5.

L'Unité de l'Eſſence Divine étant ainſi établie ſur la Nature, ſur la Raiſon, ſur la Loi, & ſur l'Evangile, paſſez à la conſidération des Perſonnes.

C'eſt ici un Myſtère qui eſt au deſſus de la Nature, & de la Raiſon de l'homme, & que nous ne pouvons découvrir que par la Révélation, qui nous aprend, que dans cette Eſſence Divine il y a trois Perſonnes diſtinctes, le Pere qui ſubſiſte par ſoi-même, & qui eſt comme la ſource de la Divinité; le Fils qui eſt engendré du Pere, & qui en eſt comme la lumière & la reſplendeur; & le S. Eſprit qui procède du Pere & du Fils, qui en eſt comme la vertu.

Où trouve-t-on ce Myſtère?

On en trouve quelques traces dans l'Ancien Teſtament, aux prémiers chapitres de la Geneſe, & dans tous les Oracles qui nous marquent la Divinité du Meſſie: mais il nous eſt clairement révélé dans l'Evangile, comme le fondement ſur lequel la Redemption du Monde ſe trouve établie.

Où eſt-ce que l'Evangile nous le révéle?

On le voit d'abord paroitre dans le Batême du Sauveur. Le Pere y fait entendre ſa voix du Ciel, Jeſus-Chriſt y eſt déclaré ſon Fils bien-aimé, & le S. Eſprit s'y révéle en même tems ſous la forme d'une colombe. Ce qui fait dire à S. Athanaſe, *Va-t-en au Jourdain, Arien, & tu y verras la Trinité.* Mat. 3. 16.

Ne

Ne voit-on pas auſſi paroître cette Trinité dans nôtre Batême?

Mat. 28. 19. Nous y ſommes batiſez *au nom du Pere, du Fils, & du S. Eſprit.* Il n'y a ici qu'un ſeul nom, dit un Ancien, parce qu'il n'y a qu'une ſeule & même Divinité: mais ſous ce nom il y a trois Perſonnes diſtinguées l'une de l'autre, qui poſſèdent enſemble & par indivis cette Nature Divine. En éfet, qui croira, que le Fils & le S. Eſprit ſoient mis ici ſous un ſeul nom & dans le même rang avec le Pere, s'ils ne poſſèdoient avec lui une même Nature Divine? Qui croira, que ces trois Perſonnes nous ſoient propoſées dans le Batême comme trois ſources du Salut, ſi elles n'étoient trois Perſonnes Divines; puiſqu'il n'y a point de Sauveur que Dieu? Qui croira enfin, que nous y fuſſions conſacrez au culte & à la gloire de ces trois Perſonnes, ſi elles n'étoient un même Dieu beni éternellement? Cette preuve eſt d'autant plus conſidérable, qu'elle eſt priſe du prémier Sacrement qui nous fait entrer dans l'Egliſe Chrêtienne.

Que dites-vous du paſſage de la prémière de S. Jean?

1. Jean. 5. 7. *Il y en a trois*, dit cèt Apôtre, *qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere, la Parole, & le S. Eſprit; & ces trois-là ſont un.* La force de ce paſſage eſt telle, qu'elle fait dire aux Héritiques, qu'il a été inſeré dans le Téxte ſacré: mais il ſe trouve ſi bien lié avec ce qui précède & ce qui ſuit, qu'il n'y a nul lieu à ce ſoupçon. On voit 1. que c'eſt le but de l'Apôtre dans toute cette Epitre de montrer, que Jeſus-Chriſt eſt le Fils de Dieu, & en particulier dans ce chapitre, comme il paroit par le 1. & le 5. verſét. On voit après cela, que ces trois témoins du Ciel, ſont liez avec les trois autres témoins de la Terre, & qu'ils répondent les uns aux autres. On voit enfin, que c'eſt là le témoignage de Dieu dont cèt Apôtre nous parle, lorſqu'il ajoute, *ſi nous recevons le témoignage des hommes, le temoignage de Dieu eſt plus grand.*

Que nous dit ſur cela S. Jerôme ſi verſé dans la connoiſſance de tous les Exemplaires Grecs & Latins?

Il raporte que ce paſſage ſe trouvoit dans tous les Exemplaires Grecs de ſon tems; & il ſe plaint de ce qu'il avoit été omis dans pluſieurs Exemplaires Latins. Nous avons auſſi le témoignage d'Eraſme, qui après l'avoir rejeté fut obligé de le rétablir, l'aïant lû dans un Exemplaire Grec d'Angleterre très-ancien. Ce qu'il y a encore de plus convaincant, c'eſt que les Peres ont cité ce paſſage avant le prémier Concile de Nicée. Tertullien dans ſa diſpute contre Praxeas, y fait une manifeſte alluſion; *& ces trois-là*, dit-il, *ſont un.* S. Cyprien le cite dans ſon Traité de l'unité de l'Egliſe, où on lit ces paroles; *le Seigneur dit, moi & le Pere ſommes un: & il eſt encore écrit du Pere, du Fils, & du S. Eſprit, & ces trois-là ſont un.*

Mais dans quel autre endroit le trouve-t-on écrit?

S. Fulgence Evêque d'Afrique, qui vivoit à la fin du cinquième ſiè-

Digitized by Google

ſiècle, allègue auſſi ce paſſage contre les Ariens, & remarque que S. Cyprien l'avoit déja emploïé. Et ſans raporter d'autres exemples, on voit qu'Eugene Evêque de Carthage l'emploie dans une Confeſſion de Foi qui fut préſentée à un Roi Arien par les Evêques d'Afrique. Que ſi d'autres Peres ne l'ont pas cité dans les diſputes qu'ils ont eu avec les Ariens, c'eſt qu'il ne ſe trouvoit pas dans les Exemplaires dont ils ſe ſervoient.

D'où vient qu'il ne ſe trouvoit pas dans ces Exemplaires?

On ſoupçonne les Ariens de l'avoir retranché, ce qui leur étoit facile dans un tems où ils étoient les Maîtres & où ils diſpoſoient de tout; comme ils ont été ſouvent convaincus de ſemblables falſifications, ainſi que S. Ambroiſe le témoigne. Mais ſans entrer dans ce ſoupçon, on peut dire, que cela eſt arrivé par la faute des Copiſtes; & ce qui peut avoir donné lieu à cette erreur, c'eſt la conformité qui ſe trouve entre les prémières paroles de ce verſet & de celui qui ſuit, ſi bien que prenant l'un pour l'autre, ils auront omis le prémier.

Mais ſupoſé que ce paſſage n'ait pas été inſeré au Texte ſacré, on vous dira que ces trois ſont un, non d'une unité de nature, mais d'une unité de conſentement.

Je ne deſavoüe point qu'on ne puiſſe entendre ici une unité de témoignage: mais je ſoûtiens qu'on doit ſur-tout entendre par là une unité de nature. Ce qu'il eſt facile de reconnoître en comparant les deux expreſſions dont l'Auteur ſacré s'eſt ſervi. Car au lieu qu'en parlant des trois témoins du Ciel, il nous dit, que *ces trois-là ſont un*: lorſqu'il parle des trois témoins de la Terre, il ſe contente de dire, que *ces trois-là ſe raportent à un*. D'où peut venir ce changement d'expreſſion? Si ce n'eſt que dans l'un il a voulu marquer une unité de nature; au lieu que dans l'autre il a voulu marquer une ſimple unité de conſentement.

Ces trois Perſonnes Divines ne ſe trouvent-elles pas dans d'autres paſſages?

On les voit paroître dans le 14. de S. Jean. *Je prierai le Pere*, dit le Seigneur à ſes Diſciples, *& il vous donnera un autre Conſolateur, ſavoir l'Eſprit de vérité*. Où nous voïons la Perſonnalité du S. Eſprit & ces trois Perſonnes très-diſtinctes l'une de l'autre. L'Apôtre les lie auſſi enſemble dans la prémière aux Cor. ch. 12. *Il y a*, dit-il, *diverſité de Dons, mais il y a un même Eſprit: il y a auſſi diverſité d'adminiſtrations, mais il y a un ſeul Seigneur: il y a auſſi diverſité d'opérations, mais il y a un même Dieu qui opère toutes choſes en tous*. Et dans le chap. 13. de la 2. aux Cor. *La grace du Seigneur Jeſus-Chriſt, & la dilection de Dieu, & la communication du S. Eſprit ſoit avec vous*. Mais qui croira que cét Auteur ſacré eût joint ces trois Perſonnes enſemble, comme trois ſources de la Grace & de nôtre Salut, ſi elles n'étoient pas trois Perſonnes Divines? A quoi il faut ajoûter cét autre paſſage de S. Pierre, *Elus ſelon la Providence de Dieu le Pere, en ſanc-* 1 Pier. 1.

tification d'Eſprit, à l'obéïſſance & à l'aſperſion du Sang de Jeſus-Chriſt.

N'avez-vous point d'autres paſſages?

Tous ceux qui établiſſent la Divinité du Fils & celle du S. Eſprit, qu'on produira dans la ſuite, établiſſent en même-tems le Myſtère de cette Trinité adorable. Car ſi le Fils eſt Dieu, comme l'Ecriture le témoigne ſi hautement, & ſi le S. Eſprit eſt auſſi une Perſonne Divine, diſtincte du Pere & du Fils, ne faudra-t-il pas conclure, qu'ils poſſedent avec le Pere une ſeule & même Nature Divine, à moins que de tomber dans le Tritheiſme.

1 Cor. 8. 6. Mais que répondez-vous à ce que dit S. Paul, que *nous n'avons qu'un ſeul Dieu qui eſt le Pere?*

Il ne dit pas que le Pere ſeul eſt ce Dieu, & il opoſe ce ſeul Dieu à tous ces faux Dieux dont il vient de parler, & non pas au Fils ni au S. Eſprit, dont il ne s'agit nullement dans cet endroit. Et comme le titre de *ſeul Seigneur*, qu'il donne dans la ſuite à Jeſus-Chriſt, n'exclud pas le Pere de cette qualité de Seigneur, auſſi le titre de ſeul Dieu, qu'il attribuë au Pere, n'exclud pas le Fils, ni le S. Eſprit de cette Divinité, dont ils joüiſſent par indivis. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'eſt que comme il dit du Pere dans cèt endroit, que *de lui ſont toutes choſes, & nous en lui*; il dit auſſi du Fils, que *par lui ſont toutes choſes, & nous par lui.* Ce qu'il ne pouroit pas dire, s'il ne poſſedoit une même Nature Divine. Au reſte l'on ne doit pas être ſurpris ſi l'Ecriture donne ordinairement au Pere le nom de Dieu & de vrai Dieu, puiſqu'il eſt le prémier en ordre dans la Trinité, & que c'eſt de lui que le Fils & le S. Eſprit tirent leur origine: comme c'eſt lui auſſi qui dans l'Oeconomie du Salut ſoûtient la Majeſté & les droits de la Divinité.

Ne voit-on pas reluire cette Trinité dans cette Oeconomie du Salut?

Nous pouvons dire, que comme la Puiſſance éternelle de Dieu & ſa Divinité ſe voïent comme à l'œil, conſidérées dans les Ouvrages du Monde, la Trinité ſe découvre auſſi dans l'Ouvrage du Salut, qui ſe trouve établi ſur l'œconomie admirable qu'il y a entre ces trois Perſonnes Divines. Et comme nos yeux foibles ne pouvant ſoûtenir l'éclat de la Divinité, la contemplent dans les Ouvrages de la Création: auſſi nos eſprits foibles ne pouvant ſoûtenir le poids du Myſtére de la Trinité, nous devons les abaiſſer ſur les Ouvrages de la Redemption, où cette Trinité ſe révèle.

Peut-on donner aucune atteinte à ce Myſtère, ſans qu'on ébranle en même-tems tout cét ouvrage de la Rédemption?

Non ſans doute. Et pour ne parler que du Fils, ſi l'on nie ſa Divinité, il faut qu'on rejete en même-tems ſa Satisfaction, que l'Ecriture nous propoſe comme le fondement de nôtre Salut. On affoiblit auſſi par là ſa Médiation, & l'efficace de ſon Interceſſion dans le Ciel. Sa

Re-

Digitized by Google

Roïauté ne pourra pas non plus ſe ſoûtenir ; & l'eſpérance d'une vie éternelle ſur ſon mérite n'aura plus aucun ferme apui.

Montrez-moi plus au long contre les Sabelliens la diſtinction qu'il y a entre ces trois Perſonnes Divines.

Elles ſe diſtinguent 1. par leur Nom, la prémière étant apellée le Pere, la ſeconde le Fils, & la troiſiéme le S. Eſprit. 2. Dans leur maniére de ſubſiſter, le Pere ſubſiſtant par ſoi-même, le Fils étant engendré du Pere, & le S. Eſprit procedant du Pere & du Fils, comme nous le marquent ces divers noms que l'Ecriture leur attribuë, & ce qu'elle nous dit, que l'une eſt engendrée par l'autre. 3. Dans leurs opérations, car comme le Pere ſubſiſte par lui-même, auſſi opére-t-il par lui-même; mais comme le Fils eſt engendré du Pere, auſſi opére-t-il par le Pere, la maniére d'agir ſuivant la maniére de ſubſiſter: Et de là vient qu'il dit dans le 5. de S. Jean, que *le Fils ne peut rien faire de par ſoi-même, ſinon qu'il le voie faire au Pere:* à quoi il ajoûte, que *quelque choſe que le Pere faſſe, le Fils le fait auſſi ſemblablement.* On peut dire la même choſe du S. Eſprit, qui eſt comme la Vertu par laquelle le Pere & le Fils agiſſent au dehors. 4. Enfin ces Perſonnes Divines ſe diſtinguent l'une de l'autre par leur Oeconomie. On voit 1. l'Oeconomie du Pere qui forme le Plan du Salut, & qui ſe révéle ſous la Loi. On voit après cela l'Oeconomie du Fils qui eſt envoïé du Pere, qui éxécute ſes Ordres & qui nous mérite ce Salut. On voit enfin le S. Eſprit qui eſt envoïé du Pere & du Fils, & qui deſcend ſur la Terre avec éclat pour mettre la dernière main à ce grand Ouvrage.

Ces trois Perſonnes Divines ſont-elles trois Dieux?

Non, car S. Jean vient de nous aprendre, que *ces trois-là ſont un.* Le Fils nous dit auſſi, *moi & le Pere ſommes un*; & toute l'Ecriture nous enſeigne qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu. D'où il faut conclure, que ces trois Perſonnes Divines ne ſont enſemble qu'un ſeul & même Dieu. Pierre, Jaques, & Jean, ſont trois hommes, parce que chacun d'eux poſſéde une nature individüelle, diſtincte de celle des deux autres, & où il n'y a qu'une ſimple reſſemblance. Au lieu que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit poſſédent une ſeule & même Nature Divine, qui étant ſpirituëlle & infinie, peut leur être commune, ſans aucune diviſion. Par où il eſt évident qu'ils ne ſont enſemble qu'un ſeul & même Dieu.

Mais ces noms de Perſonne & de Trinité ne ſe trouvent point dans l'Ecriture.

Ce n'eſt là qu'une pure chicanne: car ſi la choſe exprimée par ces noms s'y trouve, il faut qu'on demeure d'acord, que l'Egliſe a été en droit de les mettre en uſage pour tirer les Hérétiques de leurs cachots. Et pour commencer par ce nom de Perſonne, qui entend-on par ce terme qu'un Etre intelligent; Le Pere n'eſt-il pas un Etre intelligent? Le Fils n'eſt-il pas un Etre intelligent? les Hérétiques en demeureront d'acord. Le S.

Digitized by Google

Eſprit n'eſt-il pas auſſi un Etre intelligent? L'Ecriture ne diſtingue-t-elle pas de ſes dons? Ne lui atribuë-t-elle pas une Intelligence, une Volonté, une Liberté, & tout ce qui peut être capable de nous déſigner une Perſonne? Et quelle autre idée peut-on ſe former de ce Conſolateur, que le Seigneur promet à ſes Diſciples, que d'une Perſonne véritablement ſubſiſtante? Je dis la même choſe de cèt autre terme de Trinité. Car ſi l'Ecriture nous dit, qu'il n'y a qu'un Dieu, & s'il y en a trois à qui elle donne le nom & les proprietez eſſentielles de Dieu, joignant l'un avec l'autre, n'y voit-on pas reluire la Trinité?

N'y a-t-il pas de la contradiction de dire que trois ſoient un?

Nous ne diſons pas qu'une Nature ſoit trois Natures, ni que trois Perſonnes ſoient une Perſonne, en quoi il y auroit une véritable contradiction. Mais nous diſons qu'il y a trois Perſonnes dans cette Eſſence Divine: comme nôtre ame a trois facultez, & ne laiſſe pourtant pas d'être une dans ſon eſſence.

Après-tout doit-on trouver étrange, s'il y a quelque choſe d'incompréhenſible dans ce Myſtére?

Non ſans doute, car nôtre raiſon étant finie, elle ne doit pas s'aten-
Job. 11. dre de comprendre un objet infini. *Trouveras-tu le fonds en Dieu en le ſondant?* nous dit Job: *Où trouveras-tu en perfection le Tout-puiſſant? Ce ſont les hauteurs des Cieux, qu'y connoîtras-tu? Ce ſont choſes plus profondes que les abîmes, qu'y verras-tu?* Rien n'eſt donc plus raiſonnable que la ſoumiſſion de nôtre raiſon à l'égard de ce Myſtère adorable.

Digitized by Google

SECTION IV.

Du Monde en général, & des Créatures intelligentes en particulier.

CHAPITRE I.

Où l'on refute l'Eternité chimérique du Monde.

CE Monde que nous voïons eſt-il éternel, comme quelques uns ſe l'imaginent?

Rien n'eſt plus chimérique que cette opinion. Et pour le démontrer je dis 1. que ſi ce Monde, tel que nous le voïons étoit éternel, il faudroit que le Soleil l'eût éclairé éternellement; mais comme il n'éclaire les deux Hemisphères que tour à tour, il eſt facile de comprendre, que celui que le Soleil auroit éclairé le dernier, ne ſeroit pas éternel, puiſque ce qui eſt éternel ne peut rien avoir avant ſoi. Celui qu'il auroit éclairé le prémier ne le ſeroit pas non plus, puiſqu'il n'auroit précédé l'autre que de douze heures, du fini à l'enfini n'y aïant aucune proportion. On peut dire la même choſe de tout ce qui eſt ſujet au mouvement & à la viciſſitude, comme le Croiſſant & le Plein de la Lune, le lever & le coucher des Aſtres, le flux & reflux de la Mer. Cet argument me paroit démonſtratif: Et quoi qu'on en puiſſe dire, je ne ſaurois comprendre, que ce qui eſt éternel puiſſe avoir quelque choſe avant ſoi. Je ne ſaurois non plus comprendre, qu'une durée infinie ne ſurpaſſe une durée finie que de quelques heures.

Si le Monde étoit éternel, ne faudroit-il pas que dans cette éternité il ſe fût écoulé un nombre infini de ſiècles, d'années, de mois, de ſemaines & de jours?

Rien n'eſt plus évident. Mais comment le nombre des ſiècles ſeroit-il infini, puiſqu'il ſe trouve ſurpaſſé par le nombre des années? Et comment le nombre des années ſeroit-il infini, puiſqu'il ſe trouve ſurpaſſé par le nombre des mois? Et comment le nombre des mois ſeroit-il infini, puiſqu'il ſe trouve ſurpaſſé par le nombre des ſemaines? Et comment ment le nombre des ſemaines ſeroit-il infini, puiſqu'il ſe trouve ſurpaſſé par le nombre des jours? Et comment enfin le nombre des jours ſeroit-

Digitized by Google

il infini, puiſqu'il ne ſurpaſſe pas infiniment tous ces autres nombres? On ne peut pas dire la même choſe de l'Eternité de Dieu, qui eſt indiviſible & au deſſus du tems: au lieu que la durée du Monde eſt diviſible & qu'elle ſe meſure par le tems. La prémière eſt un abîme impénétrable; la ſeconde nous eſt fort ſenſible.

Supoſé l'Eternité du Monde, ne faudroit-il pas que dans l'Ordre des Générations, il y eût un nombre infini de cauſes qui euſſent ſuccédé les unes aux autres?

C'eſt ce qu'il faut qu'on avouë, mais qui eſt inſoutenable. Car ſi en montant de cette dernière cauſe, je ne puis jamais parvenir à une prémière cauſe, dans ce progrès de cauſes à l'infini, jamais en deſcendant on ne fût parvenu à cette dernière cauſe; parce qu'il y a autant de chemin à deſcendre qu'à monter, la diſtance étant égale de part & d'autre. Si donc en montant de ce dernier homme, de ce dernier animal, de cette dernière plante, je ne puis jamais parvenir au prémier homme, au prèmier animal, à la prémière plante; jamais en deſcendant on ne fût parvenu à ce dernier animal, à cette dernière plante. D'ailleurs c'eſt un Principe indubitable, qu'on ne peut rien ajoûter à l'Infini: Au lieu que nous voïons, que le nombre des cauſes ſe multiplie tous les jours.

Que concluez-vous encore ici de la condition de tout homme, qu'on voit naître & mourir?

Comme tous les hommes naiſſent & meurent, on peut dire de tout homme qui a été, qu'il eſt né & qu'il eſt mort. Que ſi tout homme eſt né, tout homme a commencé d'éxiſter. Que ſi tout homme a commencé d'exiſter, il eſt aiſé d'en conclure que tout le Genre humain doit avoir eu un commencement. On peut dire là même choſe des plantes & des animaux, qu'on voit naître & mourir ſuivant les Loix inviolables de la Nature.

Ne faut-il pas enfin que tous les Etres qu'on voit dans le Monde aient quelques cauſes de leur exiſtence?

C'eſt un principe qu'on ne peut pas me nier. Cette cauſe doit être externe ou interne, il n'y a point ici de milieu. Si elle eſt externe, j'ai ce que je demande: que ſi l'on me dit quelle eſt interne, il s'en ſuivra de là, que tous les Etres du Monde ſont des Etres néceſſaires & qui exiſtent par eux-mêmes; ce qui eſt inſoutenable. Car il y a des Etres, qui n'ont ni vie, ni ſentiment, ni aucune intelligence, tels que ſont les Elemens. Il y en a d'autres, qui ſont produits par la Terre, & qu'on voit naître & mourir, ſujets à l'altération, & à la corruption, comme les Plantes. Il y en a enfin, qui ont beſoin du ſecours des autres, qui ne ſubſiſtent que par leur moien, & qu'on voit auſſi naître & mourir, tels que ſont les Animaux, qui ont beſoin de la lumière & de la chaleur du Soleil, de la fluïdité de l'Air, de l'humidité de l'Eau, & de la nourriture de la Terre, quoi qu'on ne les voie ſortir d'aucun de ces Elemens. Comment acorder tout cela avec *l'Exiſtence par ſoi-même*, qui n'a beſoin de rien, & qui ſe ſoûtient par elle-même, qui renferme en ſoi toutes

les

Digitized by Google

les perfections, & qui ne peut être ſujette à aucune altération n'y a aucun changement. Diſons encore ici, que rien n'eſt plus chimérique, que de s'imaginer une ſucceſſion éternelle d'hommes & de bêtes, ſans qu'aucune de ces eſpèces ait quelque cauſe ni interne ni externe de ſon Exiſtence? On voit à la vérité que les individus de chacune de ces eſpèces ſe produiſent l'un l'autre, ſans ſavoir ce qu'ils font, & d'une manière qui ſurpaſſe nôtre intelligence: mais qui a produit cette eſpèce? S'eſt-elle produite elle-même? Ou éxiſte-t-elle ſans aucune cauſe? D'ailleurs qu'eſt l'Eſpèce, qu'une idée abſtraite que nous nous formons d'une même nature, que nous remarquons dans tous ces individus? Que ſi on les voit tous naître, & mourir, ſujets à l'altération & à la corruption, comment peut-on ſe forger l'idée chimérique d'une Eſpèce qui éxiſte par elle-même? Qu'eſt enfin l'Eſpèce, que tous ces Individus pris enſemble? Que ſi l'on ne peut atribuer l'Exiſtence par ſoi-même à aucun d'eux, comment pourroit-on l'atribuer à l'Eſpèce?

Conſidérez de plus près cette Machine du Monde.

On voit que c'eſt un Tout compoſé de diverſes parties, dont il ſupoſe la prééxiſtence, ce qui détruit ſon éternité. On voit après cela, qu'il eſt incroïable qu'une ſi grande Machine compoſée de parties ſi différentes, d'Elemens ſi contraires, & qui ſe font une guerre perpetuelle, eût pû ſubſiſter des ſiècles infinis, & ſoutenir de ſi rudes choſes, & de ſi violens aſſauts qui lui auroient été livrez dans une durée éternelle, s'il n'y a, comme veut l'Athée, aucun Etre ſuprême, aucun Etre Intelligent & Tout-Puiſſant, pour la reparer, & pour la ſoûtenir dans le même état.

Faites voir la Nouveauté du Monde par des raiſons plus ſenſibles.

Il y a une Tradition univerſelle, que le Monde a un commencement, & que c'eſt Dieu qui l'a créé. C'eſt, comme en parle un Ancien, ce que diſent les Grecs, ce qu'aſſurent les Barbares, & ce que reconnoiſſent les Philoſophes. Mais d'où pourroit venir une Tradition ſi univerſelle, que d'un Pere commun qui en ait inſtruit ſa Poſtérité? Que ſi quelqu'une eût entrepris de donner cours à une Tradition de cette nature, contre la notoriété publique, comment auroit-elle pû s'établir & ſe répandre par tout? Il n'y a pas juſqu'aux Peuples du Nouveau Monde, qui ne conviennent de cette vérité: car dans la prémière découverte qu'on en fit, on raporte, que les habitans du Perou adoroient un Dieu Souverain ſous le titre de *Createur de l'Univers.*

Comment confirmez-vous cette Tradition?

Par la nouveauté de l'Hiſtoire. On compte que l'Hiſtoire profane ne monte pas à 4000 ans, & celle de Moïſe à 6000. Car je ne fais aucun cas des calculs fabuleux des Egyptiens, des Chaldéens, & des Chinois, que nos Savans ont refuté. Mais ſi le Monde étoit éternel, d'où vient que l'Hiſtoire en ſeroit ſi nouvelle? C'eſt auſſi la raiſon dont Lucrece ſe ſert: *Si le Monde*, dit-il, *n'a aucun commencement, d'où vient que les Poëtes ne nous parlent d'aucun Evenement plus ancien que la Guerre de Thebes & la ruïne de Troye?* N'étoit-il donc arrivé aucun autre éve-

ne-

nement mémorable pendant cette éternité de siècles ? Ou n'avoit-on eu aucun moïen de le transmettre à la Postérité ?

Que dites-vous de la nouveauté des Sciences, & des Arts, de ceux-là même qui sont les plus utiles aux hommes ?

Que cette preuve n'est pas moins convaincante que les précédentes. On sait qui sont les prémiers Auteurs de ces Arts & de ces Sciences ; on voit même qu'on les a perfectionnez depuis quelques siècles, & qu'on les perfectionne tous les jours. Mais si le Monde étoit éternel, il n'est pas croïable, que les hommes eussent vécu sans Arts & sans Sciences pendant une infinité de siècles, à moins qu'on ne les supose tout autrement faits que nous, sans raisonnement & sans industrie.

On répond à tout cela, qu'il est survenu des Déluges, qui ont éfacé la mémoire de toutes ces choses.

C'est ce qu'on allégue sans preuve, & qu'on peut rejeter avec la même facilité. Je demande après cela, si ces Deluges ont été particuliers, ou universels ? S'ils ont été particuliers, nos preuves demeurent dans toutes leurs forces. Car il n'y a personne qui ne voie bien, que les Histoires, les Sciences, & les Arts se seroient conservez dans ces parties du Monde qui n'auroient pas été innondées. Que si ces Déluges ont été universels, & qu'ils aient innondé toute la Terre, je soûtiens, que dans cette supposition on ne sauroit comprendre comment le Genre humain auroit pû se conserver avec toutes les espèces des Animaux. Qu'on s'imagine tant qu'on voudra, que quelques hommes soient échapez de ces Déluges en grimpant sur le sommet des plus hautes montagnes, qui auroient aussi servi de retraite à tous ces Animaux ; on demandera toûjours comment y auroient-ils pû subsister ? Comment le Loup y auroit-il pû habiter avec l'Agneau, le Leopard avec le Chevreau ? Comment les plus forts de ces Animaux n'auroient-ils pas dévoré tous les autres ?

Mettez cette preuve dans une plus grande évidence ?

S'il n'y avoit point d'Etre supréme, comme veut l'Athée, qui ait présidé sur ces Déluges ; il faut qu'on m'avouë, qu'il eût fallu plusieurs années pour faire retirer les Eaux dans leurs canaux pour sécher la Terre, & pour la rendre habitable. Que seroient cependant devenus ces hommes & ces animaux sur le sommet de ces montagnes ? On peut même dire, que, si les eaux avoient gagné le dessus de la terre jusqu'à la couvrir toute entière, elle gémiroit encore aujourd'hui sous leur poids.

CHAPITRE II.

De la Création du du Monde ?

QUi a créé le Monde ?

Gen. 1. *Dieu, qui créa au commencement les Cieux & la Terre.* Et c'est ce à quoi la droite raison doit nous conduire. Car si le Monde n'est pas éternel, s'il n'a pas été non plus formé dans le tems par le con-

Digitized by Google

concours fortuit d'une matière aveugle, ainſi qu'on l'a démontré, il n'y a perſonne qui ne voie bien, qu'il n'a pû ſortir de lui-meme du ſein du Néant, mais qu'il faut qu'un Principe Eternel & Intelligent l'en ait tiré par ſa main toute-puiſſante.

N'y avoit-il donc aucune matière d'où Dieu ait formé ce Monde viſible?

La droite raiſon nous aprend, qu'il n'y a rien d'éternel que Dieu, & que poſer une matière éternelle, ce ſeroit la déifier & la mettre en parallelle avec Dieu. D'ailleurs, s'il y avoit eu une matière éternelle, elle auroit été immüable de ſa nature, ce qui eſt éternel étant néceſſairement immüable. On pourroit auſſi dire, que Dieu n'auroit eu aucun droit ſur cette matière pour s'en ſervir comme il a fait. Il s'enſuivroit même de là, que Dieu ne ſeroit pas le Créateur du Monde, & que ce Monde ne ſeroit pas à lui, s'il n'avoit fait que lui donner la forme, & ſi le fonds de la matière ne lui apartenoit point. D'où il faut conclure, que la ſupoſition de l'éternité de la matière, n'eſt pas moins injurieuſe à Dieu, que celle de l'éternité du Monde.

Quel eſt donc ce Cahos, dont parle Moïſe, lorsqu'il dit, *& la Terre étoit ſans forme & vuide, & les ténébres étoient au deſſus de l'Abîme?* Gen 1.

C'eſt cette maſſe informe que Dieu créa prémièrement avec le Ciel Empirée, & d'où il tira enſuite toutes ces Créatures qui entrent dans la compoſition du Monde. Ce que l'Auteur ſacré nous fait entendre, lorsqu'après avoit dit, *Dieu créa au commencement le Ciel & la Terre*, il ajoûte, *& la Terre étoit ſans forme & vuide &c.*

D'où tira-t-il cette matière informe?

Il la tira du ſein du Néant, en ſorte que *les choſes qui ſe voient, n'ont point été faites de choſes qui aparuſſent*, comme l'Ecriture le témoigne.

Qu'entendez-vous par ce Commencement auquel Moïſe nous dit que le Monde fut créé?

On ne doit pas l'entendre de l'Eternité, par cela-même que l'Eternité n'a aucun commencement. Auſſi voïons-nous que l'Ecriture nous la décrit par ce qui étoit *avant la fondation du Monde, avant que les montagnes fuſſent aſſiſes, & avant les côtaux.* Il faut donc entendre par là le commencement du tems, avant lequel on ne peut concevoir qu'un abîme d'éternité. Prov. 8. 25.

Que répondez-vous à la queſtion qu'on fait ici, ſi Dieu n'auroit pas pû créer le Monde dès l'Eternité?

Pour peu qu'on y faſſe atention, l'on reconnoîtra que toutes les raiſons que je viens d'alleguer contre l'Eternité actüelle du Monde, detruiſent en même tems la poſſibilité de cette Eternité.

On vous demandera ſi Dieu n'a pas toûjours pû faire ce qu'il a fait.

Je répons, que Dieu n'a jamais pû faire ce qui implique contradiction, qu'il n'a jamais pû communiquer ſes Attributs infinis à la Créature finie:

nie: & qu'après tout il n'y a perſonne qui ne voie bien qu'aucune créature ne peut être éternelle, puiſqu'elle ſupoſe la préexiſtence du Créateur.

On vous opoſera la Génération du Fils, qui eſt engendré éternellement du Pere, & qui, bien que Fils, ne laiſſe pourtant pas d'être coéternel à ſon Pere.

Il y a bien de la différence, puiſque cette Génération eſt eſſentielle au Pere, & qu'elle fait le Fils participant d'une même Nature Divine: au lieu que la Création eſt une œuvre de dehors, comme l'on parle, qui ſe termine dans la production d'une créature, qui difère eſſentiellement de Dieu.

Que répondez-vous à cèt autre éxemple qu'on allègue ici, du Soleil & de ſa lumière auſſi ancienne que lui?

Qu'il n'a pas plus de ſolidité que le prémier: puiſque la lumière émane naturellement du corps du Soleil, qu'elle fait partie du Soleil, & qu'elle ne difère point eſſentiellement du Soleil même. Au lieu que le Monde difère eſſentiellement de Dieu, & que c'eſt un éfet libre de ſa Puiſſance Divine.

Ce n'eſt donc pas une production naturelle & néceſſaire, une émanation éternelle de Dieu, comme Ariſtote ſe l'étoit imaginé?

Nullement, car comme le Monde eſt d'une nature différente de celle de Dieu, auſſi eſt-il évident, que c'eſt une production libre & arbitraire, entiérement dépendante de ſon bon-plaiſir. Ce qui rélève infiniment la bonté du Créateur, & qui nous met dans une plus grande obligation de le loüer & de le benir; lors qu'on conſidère qu'il n'a été forcé à nous créer par aucune néceſſité; & que pouvant toûjours vivre heureux en lui-même, ſans qu'il eut beſoin de nous, il a bien voulu, par un pur éfèt de ſa bonté, déploïer ſa toute-puiſſance pour nous tirer du néant.

Comment eſt-ce que le Monde a été créé?

Moiſe nous dit, que ce fût par la parole du Créateur. *Dieu dit que la lumière ſoit, & la lumière fut*, & ainſi du reſte. Par où il nous repréſente divinement bien la manière d'agir de Dieu, qui fait tout par ſa parole & par le ſeul mouvement de ſa volonté. Le Roi Prophète y fait alluſion, lorſqu'il dit dans l'un des Pſeaumes, *il a dit, & ce qu'il a dit a eu ſon être; il a commandé, & la choſe a comparu.*

N'y a-t-il pas du Myſtère dans cette répétition ſi fréquente de Moïſe?

S. Jean nous l'explique, lorſqu'il dit, que *cette Parole qui a été faite chair, étoit au commencement; que toutes choſes ont été faites par elle, & que ſans elle rien de ce qui a été fait n'a été fait.* Par où il fait une manifeſte alluſion à ce *Dieu dit* ſi fréquent de Moïſe dans l'Hiſtoire de la Création, qui nous marque la ſeconde Perſonne de la Trinité, l'expreſſion & l'image du Pere, comme la Parole l'eſt auſſi de nôtre penſée.

Le

Digitized by Google

Le S. Esprit ne travailla-t-il pas aussi à cèt Ouvrage de la Création? Moïse nous dit, *qu'il se mouvoit sur les Eaux.* D'où il faut conclure, que les trois Personnes de la Trinité ont concouru dans l'Ouvrage de la Création; comme elles ont concouru aussi dans l'Ouvrage de la Rédemption, pour réléver le Monde de ses ruïnes.

En qu'elle saison de l'année le Monde a-t-il été créé?

Il y en a qui veulent, que ce fut dans le Printems, parce que c'est la plus belle saison de l'année. Mais il y a plus d'aparence que ce fut dans l'Automne, pour deux raisons considérables. La prémière, parce que les Juifs commençoient par là leur année civile; la seconde, parce que c'est la saison de l'année où la Terre paroit dans sa perfection, étant couverte de fruits: ce qui étoit aussi nécessaire pour la nouriture de l'Homme.

Quel usage devons-nous faire de cette Création?

C'est de rendre au Créateur les loüanges & les actions de graces qui lui sont duës pour un bienfait si inestimable; de nous consacrer à son Culte, puisqu'il nous a donné l'Etre, & que nous tenons tout de sa main; c'est enfin de raporter tous les Etres visibles à la gloire de ce prémier Etre qui les a formez. Aussi fut-ce dans ce dessein, qu'après que Dieu eut achevé cèt Ouvrage du Monde, *il se reposa le septiéme jour & le sanctifia.* Gen. 2. 3.

CHAPITRE III.

De la Providence en général.

QU'est-ce que la Providence?

C'est une sage & puissante action de Dieu, par laquelle il soûtient l'Univers dans son Etre, & gouverne toutes ses Créatures par des Loix équitables, les dirige à leurs fins d'une manière convenable à leur nature, & préside sur tous les Evènemens, en sorte qu'il n'arrive rien dans le Monde sans sa volonté ou sa permission.

Sur quoi se trouve établie la vérité de cette Providence?

L'Ecriture nous l'enseigne en une infinité d'endroits; tous les Sages, hormis les Epicuriens, l'ont reconnuë, & toutes les Religions la supoſent; puisqu'ôter une Providence qui se mêle de la conduite du Monde, c'est ôter toute Religion. A quoi il faut ajoûter, que les Païens ont eu une si grande vénération pour cette Providence, qu'ils l'ont déïfiée, & qu'ils lui ont bâti des Temples & des Autels.

Digitized by Google

D'où vient que cette Providence se trouve si généralement reconnuë? Parce qu'elle se trouve établie sur la Sagesse de Dieu, sur le besoin de ses Créatures, sur cette harmonie qu'on voit regner dans le Monde, & sur le témoignage de la Conscience. Je dis 1. sur la Sagesse de Dieu, qui ne pouvoit lui permetre d'abandonner la conduite du Monde, après l'avoir créé. Il lui étoit bien libre de le créer, ou de ne le pas créer; mais l'aïant une fois créé, il n'auroit pû en négliger le soin, sans être accusé de légéreté & d'inconstance, & sans donner un juste sujet à ses Créatures de se plaindre, de les avoir abandonnées après les avoir créées. On ne doit donc pas s'étonner, si Epicure nie la Providence, lui qui vouloit que le Monde fut la production d'un concours fortuit d'atomes: mais on ne sauroit reconnoître, que c'est l'Ouvrage d'un Dieu tout-puissant & tout-sage, comme l'on vient de l'établir, sans reconnoître en même tems, que sa Providence le soûtient & le gouverne.

Comment faites-vous voir que cette Providence se trouve aussi établie dans le besoin des Créatures?

Comme il a falu une main toute-puissante pour les tirer du néant, il faut que cette même main les soûtienne dans leur Etre, pour ne pas retomber dans ce même néant. Ce qui fait dire au Prophète, *si tu caches ta face arrière des Créatures elles sont troublées; retires-tu ton* Ps. 104. 28. Act. l. 3. *souffle, elles défaillent, & retournent dans leur poussiere.* S. Paul nous aprend aussi que toutes choses sont soûtenuës par cette même Parole puissante qui les a tirées du néant. On voit après cela, que la plûpart des Créatures étant privées de raison, elles seroient incapables de se conduire & de pourvoir à leurs nécessitez, si cette Sagesse supérieure ne les dirigeoit & ne les conduisoit à leurs fins. On peut dire la même chose des Créatures raisonables, qui agissent le plus souvent sans raison, & qui s'armant les unes contre les autres, seroient bientôt détruites, s'il n'y avoit un souverain Directeur, qui les modère, & qui préside sur tous ces désordres.

Comment dites-vous encore, que cette Providence se trouve établie sur l'harmonie qu'on voit régner dans le Monde?

Parce qu'on ne sauroit comprendre, comment cette grande Machine auroit pû subsister tant de siècles, dans cette diversité & contrarieté de corps qui la forment, si cette même Main, qui l'a construite, ne la soûtenoit dans cèt état. Ajoûtez à cela cèt ordre invariable qu'on voit regner dans le Monde, cette vicissitude si constante de saisons, qui nous conduisent à la connoissance d'un Dieu qui préside sur la Nature.

Comment dites-vous enfin, que cette Providence se trouve établie sur le témoignage de la Conscience?

Parce que cette Conscience nous accuse & nous fait craindre, après que nous avons fait le mal, lors-même qu'il n'y a nul sujet de craindre du côté des hommes. Mais d'où viendroient ces remords, & ces tortures se-

Digitized by Google

ſecretes de la Conſcience, que du ſentiment d'une Providence qui veille ſur les actions des hommes?

Quelle eſt l'étenduë de cette Providence?

Elle s'étend ſur toutes les choſes du Monde, depuis les plus grandes juſqu'aux plus petites. Ce que l'Ecriture témoigne, lorſqu'elle dit, *que Dieu conſerve toutes choſes, qu'il revét les lys des champs, qu'il nourrit les oiſeaux de l'air, que les yeux de tous les animaux s'atendent à lui & qu'il leur donne páture en leur tems*, juſques-là même qu'elle nous aſſure, *qu'il ne tombe pas un cheveu à terre ſans ſa volonté*. Neh. 9. 6. Act. 17. Pſ. 145. Luc. 12.

N'eſt-il pas indigne de la grandeur de Dieu de ſe rabaiſſer juſqu'à ces viles Créatures?

S'il n'a pas jugé qu'il fût indigne de ſa grandeur de les créer & de leur donner l'Etre, pourquoi le ſeroit-il d'en prendre le ſoin pour les conſerver dans cét Etre? Ajoûtez à cela, que les plus petites choſes étant liées avec les plus grandes dans l'ordre de la Providence, dans cette ſubordination & cette enchainure de cauſes, qu'on voit dans la Nature; il eſt impoſſible que Dieu prenne le ſoin des grandes choſes, ſans qu'il étende ſes ſoins juſqu'aux plus petites.

Mais comment comprendre une Providence qui s'étende à cette infinité d'objets?

Il eſt vrai qu'elle eſt incompréhenſible, quand on la meſure à nôtre capacité: mais dés qu'on ſupoſe une Intelligence infinie, il n'y a plus de dificulté.

Les choſes caſüelles dépendent-elles de cette Providence?

L'Ecriture ne nous permet pas d'en douter. Quoi en éfet de plus caſüel que la mort d'un homme qui eſt tué dans une forêt par une coignée qui échape a ſon compagnon? & cependant elle nous dit, que *Dieu la fait rencontrer ainſi*. Quoi encore de plus caſuel que le ſort? & cependant le Sage nous dit, *qu'on jete le ſort au giron, mais que tout ce qui en doit ſortir eſt de par l'Eternel*. Exo. 21. Prov. 16.

Les actions libres des hommes dépendent-elles de la Providence?

C'eſt ce que l'Ecriture nous aprend, lorſqu'elle nous dit, que l'Eternel adreſſe les pas de l'homme, & qu'il tient ſon cœur en ſa main pour l'incliner comme il lui plait. On peut même dire, que cette Providence regarde l'homme d'une façon particulière, & qu'il eſt beaucoup plus glorieux à Dieu de regner ſur le cœur de l'homme, que de régler le cours des Aſtres & des Saiſons.

Confirmez tout ceci par quelque raiſon.

Si Dieu ne tenoit en ſa main toutes ces cauſes libres & caſuelles, je ſoûtiens qu'il ſeroit hors d'état de gouverner le Monde par ſa Providence, & qu'il ſe verroit à tout moment dans de nouveaux embarras, toutes ces cauſes ſe tournant d'un & d'autre côté. Comment pouroit-il auſſi éxécuter ſes Decrets, & prévoir les Evènemens? Tout cela eſt con-

Digitized by Google

vaincant pour démontrer, qu'il faut que Dieu tienne toutes ces causes en sa main, pour les fléchir comme il lui plait, & pour les conduire aux fins que sa Sagesse à déterminé.

S'il y a une Providence, d'où viennent ces confusions & ces désordres qu'on voit quelquefois dans le Monde?

Ces désordres & ces confusions ne sont qu'à nôtre égard, qui ne connoissons pas les voies de Dieu, comme il nous dit dans sa Parole, *que ses voies ne sont pas nos voies.* Et si l'on y fait attention, on verra que c'est dans ces confusions & dans ces désordres que cette Divine Providence paroit enfin avec plus d'éclat, en tirant, comme dans la prémière Création, la lumière des ténèbres.

S'il y a une Providence, vous dit-on encore, d'où vient que les gens de bien sont sujets à divers maux, & que les méchans ne sont pas punis suivant leurs mérites?

Cette dispensation de biens & de maux de cette vie, qui paroît d'abord si choquante, a ses raisons dans la Sagesse de Dieu, qui veut attirer les uns par sa benignité, châtier les autres pour leur correction, & nous faire entendre à tous, qu'il y a un jour déterminé auquel il doit rendre à chacun selon ses œuvres.

Quel usage devons-nous faire de cette Providence?

C'est de mettre toute nôtre confiance en elle, de ne nous attacher pas tellement aux Causes secondes, que nous ne nous élevions à la Cause prémière, de benir Dieu de tous les biens qui nous arrivent, de suporter tous nos maux avec patience, puisqu'ils nous viennent de sa main, & de raporter les uns & les autres à sa gloire & à nôtre salut, suivant le dessein qu'il se propose.

CHAPITRE IV.

De la Providence de Dieu dans le Mal Moral.

QUelle est la Providence de Dieu dans le Mal Moral?

Pour ne laisser aucune difficulté sur une question si importante, il faut d'abord considérer Dieu comme prémier Moteur, qui donne le branle à toute la Nature, qui remüe & qui fait agir toutes les causes secondes, les raisonnables comme celles qui sont sans raison; puisque c'est *en lui que nous avons la vie, le mouvement & l'être, & qu'il opère toutes choses en tous.* Mais pour montrer qu'en cela il n'a aucune part aux péchez des hommes; il n'y a qu'à distinguer dans le péché l'Acte, du Vice qui lui est attaché. Le prémier est Physique, le se-

Digitized by Google

ſecond Moral. Le prémier eſt bon, le ſecond eſt mauvais. Le prémier vient de Dieu en qualité de prémier Moteur, mais le ſecond vient de la corruption de l'homme. Car il en eſt ici comme d'une Horloge, dont la maîtreſſe Roüe fait remuer celle qui eſt au deſſus, par le mouvement qu'elle lui imprime: mais s'il y a quelque choſe de détraqué dans celle-ci, la faute du mouvement ne vient pas de la prémière, mais du défaut de la ſeconde. N'acuſons donc pas le prémier Moteur; acuſons plûtôt le ſujet ſur lequel il agit. N'acuſons pas la cauſe prémière; acuſons plûtôt le déréglement de la cauſe ſeconde. La cauſe prémière eſt pure & bien réglée; mais la ſeconde eſt vicieuſe & déréglée.

N'y a-t-il ici qu'un Concours général?

On doit régarder Dieu après cela comme Souverain Maître & Directeur des Evènemens, qui permet le péché, c'eſt-à-dire, qu'il y laiſſe tomber la Créature. Permiſſion, qui doit être conſidérée à deux égards; car, ou la Créature eſt inocente, ou bien elle eſt vicieuſe. Dieu permet que la Créature inocente pèche, lors qu'il *la laiſſe dans la Main de ſon Conſeil*. Il permet que la Créature vicieuſe pèche, lorsqu'il l'abandonne à ſa corruption: & dans l'une & dans l'autre Dieu eſt toûjours ſaint & juſte, & n'a aucune part au péché, car lorsqu'Adam vint à tomber dans le Paradis terreſtre, ce ne fût pas Dieu, mais ſa légérété qui fût cauſe de ſa chute; & lors qu'un pécheur vient à commettre quelque action vicieuſe, il ne fait en cela que ſuivre le penchant de ſa nature corrompuë. Dans toutes ces permiſſions Dieu n'agit point, il laiſſe ſeulement agir pour des raiſons de ſa Sageſſe: & avec qu'elle juſtice pourroit-on lui imputer toutes ces actions criminelles?

N'y a-t-il qu'une ſimple permiſſion de Dieu dans le péché?

Il faut qu'on demeure d'acord, qu'il y a une Providence éficace, qui fléchit & qui dirige les actions des pécheurs, pour les conduire aux fins qu'elle ſe propoſe. En éfet, comment eſt-ce que Dieu pourroit gouverner le Monde, s'il ne tenoit le cœur des méchans en ſa main, pour le fléchir comme il lui plaît, pour reprimer leur corruption & pour arrêter leur fureur? Comment pourroit-il remédier aux confuſions & aux desordres qui arriveroient à tout moment, capables de bouleverſer tous ſes projets, & qui iroient au renverſement de toute la Societé Civile? Comment enfin pourroit-il éxécuter ſes Decrets & prévoir les Evènemens? Il eſt vrai, que ſi Dieu laiſſe l'homme à lui-même, il péchera infailliblement, ſuivant le penchant de ſa nature corrompuë: Mais pourquoi ſe portera-t-il à une action vicieuſe plûtôt qu'à l'autre, ſi Dieu ne fléchit ſon cœur, & s'il ne détermine ſon action? En vain aura-t-il décrété dans ſon Conſeil tout ce qui devoit arriver dans la mort du Sauveur, ſi la volonté d'Herode, de Pilate, & des Juifs ſe fût tournée d'un autre côté. Comment donc *n'ont-ils rien fait en cela que ce que la main de Dieu & ſon Conſeil avoient déterminé?* Actes 4. 28.

N'y

N'y a-t-il pas d'autres paſſages dans l'Ecriture, qui nous marquent cette Providence éficace?

Il y en a trois entr'autres fort remarquables. Le prémier eſt du 45. de la Gen. où Joſeph dit à ſes Freres, qui l'avoient vendu pour être mené en Egypte, *ce n'eſt pas vous, mais Dieu qui m'a amené ici.* Le ſecond eſt du 2. de Samuël, où l'Eternel dit à David, *je m'en vas ſortir un mal de ta maiſon, j'enleverai tes Femmes, & les donnerai à ton Domeſtique, qui couchera avec elles: car tu l'as fait en cachete, mais je le ferai en preſence du Soleil, & en préſence de tout Iſraël.* Le troiſième ſe trouve dans le même Livre, où nous liſons, que David attribuë à Dieu les malediétions de Simeï. *Qu'il me mauditſe*, dit-il, *car l'Eternel lui a dit, maudis David; & qui lui dira pourquoi l'as-tu ainſi fait?* Paſſage qu'on ne ſauroit entendre d'une ſimple permiſſion.

Ne ſemble-t-il pas, que par là on fait Dieu Auteur du péché?

A Dieu ne plaiſe que nous aïons une penſée ſi contraire à ſa Sainteté. Quelqu'éficace que puiſſe être cette Providence, elle n'influë en aucune manière dans la malice des aétions des méchans: mais elle tient leur cœur en ſa Main, & incline leur corruption, comme des Ruiſſeaux d'Eaux courantes, pour me ſervir des termes de l'Ecriture, & dirige leurs aétions de telle manière, qu'elle les conduit à ſes fins. Ce qui juſtifie encore cette Providence, c'eſt qu'elle ſe propoſe une fin différente de celle des méchans, en tirant le bien du mal, la lumière des ténèbres. C'eſt ainſi que dans la Crucifiction du Sauveur il ſe propoſe la Redemption du Monde: Dans la vente de Joſeph, la conſervation de ſa Famille & de tout le Roïaume d'Egypte: Et dans les deux autres exemples d'Abſalon & de Simeï, il veut faire éclater ſa vangeance dans le châtiment des péchez de David. On peut remarquer la même choſe dans le cours ordinaire de ſa Providence? où ſa Sageſſe ſe ſert de la malice des méchans pour éxécuter ſes deſſeins.

Quelle eſt enfin vôtre dernière conſidération?

Qu'on doit regarder ici Dieu comme juſte Juge, qui, pour punir les Crimes des hommes, l'abus & la profanation qu'ils font de ſes graces, les livre à eux-mêmes & à Satan. Eſt c'eſt ici qu'il faut raporter tous ces autres paſſages qui nous diſent, que Dieu aveugle & qu'il endurcit les pécheurs, qu'il engraiſſe leur cœur, qu'il les livre à leur propre convoitiſe, & à un eſprit dépourvu de tout jugement, qu'il leur envoie éficace d'erreur afin qu'ils croient au menſonge. Ce ſont-là des jugemens de ſa Juſtice, que ſa Providence éxécute, ſans qu'elle ait aucune part au crime: Et l'on doit expliquer ce paſſage ſuivant cette manière de parler des Hebreux, qui diſent, qu'on fait une choſe lorſqu'on ne l'empêche pas. C'eſt ainſi que David vivifia les Moabites, parce qu'il ne les tua pas & permit qu'ils vécuſſent. C'eſt ainſi que les Sages-Femmes d'Egypte vivifiérent les Enfans des Iſraëlites, parce qu'elles ne les étoufèrent pas & les l'aiſ-

Digitized by Google

l'aiſſerent vivre. Et c'eſt ainſi que l'Ecriture dit, que Dieu aveugle & qu'il endurcit les pécheurs, parce qu'il n'éclaire pas leur eſprit, & qu'il n'amolit pas leur cœur. Ce qu'il peut faire encore, en les livrant à Satan : ſans qu'il ſoit néceſſaire de s'imaginer ici aucune influence de Dieu dans l'aveuglement ni dans l'éndurciſſement des pécheurs.

CHAPITRE V.

Des Anges en général.

QUe ſignifie ce nom d'Ange ?

Il ſignifie proprement Meſſager, & c'eſt pour cela qu'il eſt quelque-fois attribué à Jeſus-Chriſt, & aux Miniſtres de l'Evangile : mais il marque en particulier ces Eſprits Céleſtes, qui ſont comme les Officiers de Dieu.

Etabliſſez-en l'Exiſtence.

La Secte des Saducéens la nioit formellement, diſant *qu'il n'y avoit ni Ange, ni Eſprit.* Ce qui eſt tout-à-fait ſurprenant ; reconnoiſſant comme ils faiſoient l'Autorité Divine des Livres de Moïſe, où l'on voit pluſieurs aparitions d'Anges ; aparitions qui ſont décrites de telle maniére, qu'il n'y a pas moïen de les faire paſſer pour des imaginations & de vains fantômes. Les Sages d'entre le Païens, Pythagore, Platon, & Ariſtote ont auſſi reconnu l'Exiſtence de ces Eſprits ; & nous pouvons aſſûrer que c'étoit là le ſentiment de tout l'Orient. Sur quoi nous pourions encore raporter les Oracles des Païens, les prodiges & les préſtiges qui ſe faiſoient parmi eux. Il ſemble même qu'ils étoient néceſſaires pour l'ornement & la perfection de l'Univers. Et comme il y a des Etres corporels, tels que ſont les Elemens, les plantes & les animaux, d'autres qui ſont corps & eſprit, tels que ſont les hommes, il falloit qu'il y en eut d'une nature tout à fait ſpiritüelle, tels que ſont les Anges.

D'où tirent-ils leur Origine ?

Les Peripateticiens les croïoient éternels ; mais s'ils euſſent conſulté la droite raiſon, elle leur auroit dit, qu'il n'y a que Dieu d'éternel ; & que les Anges-même tiennent leur Exiſtence de ce prémier Etre. C'eſt ce que l'Ecriture nous enſeigne, lorſqu'elle les apelle *ſes Anges & ſes Enfans*, parce qu'il les a créez. Elle nous déclare auſſi expreſſément, *que par Chriſt ont été créées toutes les choſes qui ſont aux Cieux & en la Terre, viſibles & inviſibles, ſoit les Trônes, les Dominations, les Principautez & les Puiſſances.* Joh. 1. 6. Col. 1. 16.

Digitized by Google

Pourquoi eſt-ce que Moïſe n'en fait pas une expreſſe mention dans la Geneſe?

Parce que ſon deſſein eſt d'écrire l'Hiſtoire des Hommes, & non pas celle des Anges, c'eſt pour cela qu'il n'en parle qu'incidemment, autant qu'ils entrent dans les affaires des Hommes. Mais au reſte il les comprend dans la Création du Ciel & de la Terre, qui enferment toutes ces Créatures dans leur enceinte. Il les déſigne même lorſqu'il dit au Chap. 2. *que les Cieux & la Terre furent achevez, & toute l'Armée des Cieux.* Par où l'on ne doit pas ſeulement entendre le Soleil, la Lune, & les Etoiles, mais encore ces Intelligences Céleſtes, que l'Ecriture appelle en d'autres endroits *l'Armée des Cieux.*

Pſ. 103. 20. 21.

Luc. 2. 13.

Cela-même ne paroit-il pas par la dépendence de ces Eſprits?

Sans doute, car ſi Dieu ne les avoit pas créez quel droit auroit-il ſur eux? Ils ſeroient indépendens comme lui, & ils n'auroient garde d'éxécuter ſes ordres & de ſe ſoûmettre à ſon Empire. Ils témoignent donc par là, que c'eſt de lui qu'ils tiennent leur exiſtence.

Quand eſt-ce que Dieu les créa?

Quelques Peres ont cru, qu'ils avoient été créez avant le Monde, & quelques Modernes veulent auſſi, qu'ils aient été créez avec le Ciel Empyrée, qui leur ſert de domicile, longtems avant le reſte des Créatures. Ce qui les oblige à le croire, c'eſt qu'ils ne ſauroient comprendre comment une partie de ces Anges auroient perſiſté ſi peu de tems dans ſa prémière origine, puiſqu'à prendre leur Création du commencement du Monde, il ne ſeroit écoulé que quelques jours depuis leur création juſqu'à leur chute. Mais en cela il n'y a rien d'incroiable, vû la légérété & l'inconſtance de la Créature, & il faut s'en tenir ici à la Révélation qui nous dit, *qu'en ſix jours Dieu créa le Ciel & la Terre & tout ce qui eſt en eux*; voilà qui eſt clair & déciſif: A quoi il faut ajoûter, que ce qui eſt avant le Monde eſt éternel dans le ſtile de l'Ecriture.

Ex. 2. Pſ. 90. 2. &c.

Expliquez-moi plus au long quelle eſt la Nature des Anges?

Ils ſont d'une Nature tout-à-fait Spirituelle: & il y a cette diférence à cèt égard entre l'Ange & l'Homme, qu'au lieu que l'Eſprit de l'Homme eſt revêtu d'un corps, les Anges ſont des Eſprits purs qui n'ont aucune part à la matière. C'eſt pour cela que l'Ecriture les apelle *des Eſprits*, & qu'elle les met entre les choſes inviſibles; ce qui eſt le propre des Eſprits, qui n'aïant aucune part à la matière, ne ſauroient tomber ſous les ſens. Et pour ce qui regarde leurs aparitions, qui ne ſait que c'étoient des corps empruntez, formez de l'air, ou de quelqu'autre matière, dans leſquels ils aparoiſſoient aux hommes pour leur porter les ordres de Dieu, après quoi ils diſparoiſſoient?

De cette ſpiritualité des Anges, n'en doit-on pas conclure leur immortalité?

La concluſion en eſt évidente, ce qui eſt ſpirituel n'aïant en ſoi aucun

Digitized by Google

cun principe de corruption; & c'eſt ce qui fait dire au Seigneur, *ils ne pouront plus mourir, étant faits ſemblables aux Anges.* Mais bien que les Anges étant des Eſprits purs, n'aïent en eux-mêmes aucun principe de corruption & de mortalité, ils dépendent toûjours de Dieu dans leur Exiſtence, qui pouroit les anéantir s'il vouloit, & qui n'auroit qu'à retirer cette main puiſſante qui les ſoutient dans leur Etre, pour les faire retomber dans le néant. C'eſt pourquoi l'Ecriture atribuë à Dieu ſeul cèt Eloge *d'Immortel*, parce que lui ſeul poſſède une Immortalité abſoluë.

Que s'enſuit-il encore de cette Nature Spirituëlle des Anges?

Qu'ils ſont doüez d'une intelligence merveilleuſe, puiſque c'eſt le propre de l'Eſprit de penſer & de connoître, & de là vient ce nom *d'Intelligences*, qui leur eſt atribué. Mais quelqu'étenduë que puiſſe être leur connoiſſance, elle a pourtant ſes bornes; puiſqu'ils ignorent quand ſera le dernier Jour. Ils ignoroient auſſi la vocation des Gentils, & S. Pierre nous dit, *qu'ils déſirent de voir le fonds des Myſtères de l'Evangile*, faiſant alluſion au Propitiatoire où les Cherubins ſe tenoient panchez pour en découvrir le Myſtère. Ils ne connoiſſent pas non plus les penſées du cœur de l'homme, n'y aïant que Dieu ſeul qui ſoit *le Scrutateur des cœurs*; ni les choſes qui regardent un avenir incertain, que l'Ecriture atribuë encore à Dieu ſeul. Que ſi les Eſprits malins ont prédit quelquefois l'avenir dans les Oracles des Païens, ç'a été par hazard, ou par conjecture, comme d'habiles Politiques peuvent auſſi prévoir de certains Evènemens.

Ne faut-il pas joindre à la lumière de leur intelligence, la liberté de leur volonté?

L'une eſt atachée à l'autre, & c'eſt cette liberté qui les fait capables de bien & de mal, qui les rend coupables de péché, & qui les aſſujetit à la peine. Et c'eſt de là qu'eſt venuë la chute de quelques-uns, & la perſévérance des autres; mais depuis, la volonté des uns eſt aſſervie au mal, lorſque la volonté des autres eſt confirmée dans le bien.

Quelle eſt la puiſſance de ces Eſprits?

Elle eſt très-conſidérable; ce qui les fait apeller *les Anges de la puiſſance de Dieu:* comme l'on voit dans l'Exode, qu'un Ange tua en une ſeule nuit tous les prémiers-nez d'Egygte, & dans le 2. des Rois, qu'un Ange de l'Eternel tua en une nuit 185000. au Camp des Aſſyriens. Mais quelque grande que puiſſe être cette puiſſance Angelique, ce n'eſt pourtant pas une toute-puiſſance; n'y aïant que Dieu ſeul qui porte l'Eloge de *Tout-Puiſſant*. Ils pouront donc bien faire des choſes ſurprenantes, qui ſurpaſſent la force des hommes, comme les Démons parmi les Païens; mais ils ne feront jamais de véritables Miracles, qui étant au deſſus de la Nature, demandent une puiſſance infinie.

Quelle eſt enfin l'agilité de ces Eſprits?

Elle eſt tout-à-fait merveilleuſe, ſemblable à celle du vent & de la

Digitized by Google

flamme de feu, & de là vient qu'ils nous sont représentez avec des ailes. Mais quelque grande que soit leur agilité, il leur faut un certain tems pour passer d'un lieu à un autre, & quand ils sont dans un lieu, on ne peut pas dire qu'ils soient dans un autre, quoiqu'ils ne l'occupent pas à la manière des Corps.

CHAPITRE VI.

Des Anges en particulier.

QUelle distinction mettez-vous entre les Anges?

Il y en a de bons & de mauvais. Les bons Anges sont ceux qui ont gardé leur prémière origine, cette pureté dans laquelle Dieu les créa au commencement: à cause de quoi ils sont apellez *Anges Saints*, *Anges Elûs*, *& Anges de Lumiere*, que Dieu a confirmé en grace en récompense de leur fidélité, en sorte qu'ils ne peuvent plus pécher.

Col. 1. 16. & 2 18.

Y a-t-il quelqu'ordre & quelque dépendance entre ces bons Anges?

Il n'en faut pas douter, puisque l'Ecriture nous parle d'*Anges & d'Archanges*, *de Cherubins & de Seraphins*, *de Trônes*, *de Dominations*, *de Principautez*, *& de Puissances*, qui sont parmi eux. Mais il faut bien se garder de donner ici dans les réveries des Juifs, qui en ont fait jusqu'à dix Hierarchies; ni dans celles du faux Denis l'Areopagite, qui divise ces Esprits en trois classes, & chacune d'elles en trois autres, & qui range ces Esprits comme s'il avoit été ravi au troisième Ciel, & qu'il eût eu le tems d'y considérer tous ces Ordres différens. Ce sont là des visions de gens qui s'ingèrent dans des choses qu'ils n'ont point vûës.

Quel est leur Ministére?

Il est tout-à-fait glorieux, assistant devant le Trône de Dieu pour chanter ses loüanges. Nous en avons un exemple dans la vision d'Esaïe, où les Seraphins crient l'un à l'autre, *Saint*, *Saint*, *Saint est l'Eternel des Armées*; & au commencement de l'Evangile, où l'on entend une multitude de ces Armées Celestes, loüant Dieu & disant, *gloire soit à Dieu dans les lieux très-hauts*, *&c.* De là vient aussi que le Roi Prophète les fait entrer si souvent dans ses sacrez Concerts, pour rendre à Dieu les loüanges qui lui sont dûës.

Es. 6. 1. Luc. 2. 13. Ps. 103. 20.

Ne sont-ils occupez qu'à célébrer les loüanges de Dieu?

Ils assistent aussi devant son Trône pour éxécuter ses ordres, où *mille milliers le servent & dix mille millions assistent devant lui.* Ce qui fait dire au Roi Prophète, *vous ses Anges puissans en vertu, qui faites*

Dan. 7. 10. Ps. 103.

Digitized by Google

tes ce qu'il vous commande. C'eſt pour cela-même qu'ils ſont apellez *les Miniſtres & les Serviteurs de Dieu, des Eſprits Adminiſtrateurs envoïez pour ſervir en faveur de ceux qui doivent recevoir l'héritage du ſalut.* Heb. 1. 14.

Pourquoi eſt-ce que Dieu ſe ſert du miniſtère des Anges?

Ce n'eſt point par néceſſité, mais 1. pour ſa gloire, qui éclate dans le Miniſtère de ces intelligences Céleſtes. 2. Pour honorer ces Eſprits qu'il emploie dans l'éxécution de ſes deſſeins. 3. Pour la conſolation des Fidèles, qui voient par là le ſoin que Dieu prend de leur ſalut. 4. Afin d'unir par ce moïen le Ciel avec la Terre, les Hommes avec les Anges, les choſes viſibles avec celles qui ſont inviſibles, ce qui ne contribuë pas peu à l'ordre & à l'harmonie de l'Univers.

Chaque homme a-t-il ſon Ange Gardien?

C'eſt là une imagination des Païens, qui vouloient que chacun eût ſon bon & ſon mauvais Génie, témoin le Démon de Socrate, & le mauvais Génie de Brutus. Les Juifs en avoient adopté cette réverie, & c'eſt à cela qu'il faut raporter ce que nous liſons dans les Actes, de l'Ange de S. Pierre. Ceux qui parlent de la ſorte étant nouvellement entrez dans le Chriſtianiſme, retenoient encore cette Tradition des Juifs. Il faut pourtant avoüer qu'il y a eu des Peres, comme Origene, qui aïant apris la Philoſophie de Platon, entroient dans ce ſentiment. Mais ſi l'on veut s'en tenir à l'Ecriture, on trouvera que les Anges en général ſont emploïez pour la protection des fidèles, qu'un Ange eſt envoïé pour le ſalut de pluſieurs perſonnes, & quelquefois pluſieurs Anges pour le ſalut d'un particulier. Cela-même qu'ils ſont envoïez, qu'ils montent & deſcendent, nous fait voir que leur démeure n'eſt pas fixe. Tout cela refute cette réverie d'un Ange Gardien.

Devons-nous regarder les Anges comme nos Médiateurs auprès de Dieu?

C'étoit le ſentiment des Platoniciens, d'où il il paſſa dans l'Egliſe parmi ceux qu'on apelloit Angeliques: mais ce n'eſt pas celui de l'Ecriture, qui nous enſeigne, que comme *il n'y a qu'un Dieu, il n'y a auſſi qu'un Mediateur*, qui eſt Jeſus-Chriſt, qu'elle apelle *nôtre Emmanuël, Dieu avec nous*; cèt Emmanuël uniſſant ſuffiſamment les hommes avec Dieu, ſans qu'il ſoit beſoin de cette Médiation Platonicienne pour entretenir un ſacré commerce entre les hommes mortels & ce Dieu immortel.

Doit-on rendre aucun Culte Religieux aux Anges?

Il faut bien s'en garder, puiſque l'Ecriture nous ordonne de n'adorer & de ne ſervir que Dieu ſeul. *Tu adoreras*, nous dit-elle, *le Seigneur ton Dieu, & à lui ſeul tu ſerviras.* Le terme de Dulie, qui eſt emploïé dans l'original refute la diſtinction que la ſuperſtition fait ici entre Latrie & Dulie, & nous fait entendre qu'on ne doit rendre ni l'un ni l'autre à la Créature. L'Apôtre condamne auſſi expreſſément, ce ſervice des Anges,

Digitized by Google

lorsqu'il dit au 2. des Col: *Que perſonne ne vous maltriſe à ſon plaiſir par humilité d'eſprit & par le ſervice des Anges.* Culte, qu'ils rejetent eux-mêmes, comme un Culte idolatre & injurieux à Dieu. *Garde-toi de le faire*, dit l'Ange à S. Jean, lorsqu'il voulut ſe proſterner devant lui, *garde-toi de le faire, car je ſuis ton compagnon de ſervice, adore Dieu.* Que ſi l'on allègue quelques exemples pour établir le contraire, ou ils ſont tirez de quelque livre Apocryphe, ou ils s'agit d'une adoration civile, ou de l'Ange incréé qui eſt Jeſus-Chriſt.

Que dites-vous des mauvais Anges?

Jude. 6. Mat. 10. 1. Luc. 7. 21. Ce ſont ceux qui n'ont point gardé leur prémière Origine, comme en parle S. Jude, c'eſt-à-dire, cette pureté dans laquelle Dieu les avoit créez, à cauſe de quoi l'Ecriture les apelle *Eſprits mauvais & Eſprits immondes.*

Quel fût leur péché?

Quelques Peres ont crû, que le Myſtère de l'Incarnation leur aïant été révélé, & voïant qu'ils ſeroient ſoumis à l'homme par cette Incarnation du Fils, ils ſe rebellèrent contre Dieu. Mais d'autres croient avec plus de vrai-ſemblance, que ce fût l'envie qu'ils eurent de voir, que Dieu avoit donné à l'homme l'Empire du Monde, qu'ils prétendoient leur apartenir, & ce fût pour cela-même qu'ils le tentèrent pour le faire décheoir de cèt état glorieux où Dieu l'avoit élévé.

Y a-t-il quelqu'ordre & quelque dépendance entre ces Eſprits?

S. Paul nous parle aux Col. *des Principautez & des Puiſſances* qui ſont parmi eux, & il y en a un entre tous qui en eſt le Chef, & qui eſt apellé *le Prince des Diables.* Par où l'on voit que le Diable n'eſt pas unique dans ſon eſpèce, ſuivant la réverie de quelques-uns. Il faut plûtôt que le nombre en ſoit innombrale, puiſque dans un ſeul homme il y en avoit une Legion. Et ſans raporter tant d'autres paſſages qui le confirment, je dis, qu'à moins que d'attribuër au Diable l'Immenſité & la Toute-Puiſſance de Dieu, on ne ſauroit comprendre, qu'il puiſſe ſe trouver par tout, & opérer cette infinité d'Effets qu'on lui atribuë. Il faut donc qu'il ait un grand nombre d'Officiers ſous lui, & qui concourent avec lui dans la production de tous ces Effets.

Quel eſt l'emploi de ces mauvais Anges?

Comme ils ſont mauvais, auſſi ſont-ils enclins au mal; comme ils ſe ſont rebellez contre Dieu, auſſi ne travaillent-ils qu'à obſcurcir ſa gloire, & ne pouvant porter leurs traits contre lui, ils les portent ſur ſon image, & ſur ſes enfans, qui ſont les hommes fidèles. De là vient que leur chef eſt apellé *Diable & Satan, nôtre Adverſaire & nôtre Acuſateur.*

Quel eſt ſon pouvoir ſur les Hommes?

A l'égard des méchans ſon pouvoir eſt grand, *agiſſant en eux avec toute efficace*, ce qui le fait apeller *le Dieu de ce ſiecle:* mais à l'égard des

Digitized by Google

des véritables Enfans de Dieu, il n'a de pouvoir sur eux, qu'autant qu'il plaît à Dieu de lui en donner, pour éprouver leur patience & pour éxercer leur foi & leurs autres vertus, comme nous le voïons dans le Livre de Job.

Que dites-vous de certaines pensées impures & blasphématoires, que cèt Esprit malin forme dans l'imagination de quelques Personnes?

On charge souvent le Démon d'un mal où il n'a aucune part. Celui-ci vient plûtôt de quelque foiblesse d'esprit, de vapeurs de rate, où de quelque mélancholie. On doit donc prendre des remèdes pour dissiper ces vapeurs, changer d'air s'il est possible, s'ocuper à quelque travail, ne s'apliquer point par trop à la lecture, éviter la solitude, chercher toutes sortes de divertissemens honnêtes, & sur tout ne s'arrêter point à ces pensées; car plus on s'y arrête, plus on empire le mal. Que ceux qui sont dans cèt état soient persuadez, que Dieu n'est point ofensé par là: il n'y a que ce qui est volontaire qui soit péché. C'est le sentiment unanime de tous les Théologiens: & le sens commun doit les assurer, qu'il n'est ni de la bonté, ni de la justice-même de Dieu de punir les actions involontaires de sa Créature. Qu'ils mettent donc leur esprit en repos de côté-là: & qu'ils se fervent de ces foiblesses pour s'humilier devant Dieu, & pour enflammer leurs prières; pour recourir, dis-je, avec ardeur au Trône de la grace, afin d'implorer l'assistance de l'Esprit de Dieu, qui leur répondra comme à Paul, *ma grace te sufit, & ma vertu s'acomplit dans ton infirmité.* J'ai vû plusieurs Personnes, dans le cours de mon Ministère, qui étoient affligées de ces pensées: & je puis dire, que c'étoient tous des gens de bien & d'une conscience fort délicate: & que ceux que j'ai vû mourir, ont donné dans leur mort des marques de leur élection. 2 Cor. 12. 9.

CHAPITRE VII.

De la Création de l'Homme.

QUe nous dit Moïse sur la Création de l'Homme?

Il nous représente Dieu consultant sur l'Ouvrage qu'il va faire; & au lieu que dans la production des autres Créatures, il se contente de dire *qu'elles soient*, ici il s'arrête lors qu'il s'agit de créer l'Homme, *faisons*, dit-il, *l'homme à nôtre image:* ce qui marque d'abord l'excellence de l'Homme sur toutes ces Créatures terrestres. Mais avec qui consulte-t-il, est-ce avec les Anges, comme quelques uns le disent? Rien n'est plus impertinent, puisque les Anges n'ont eu aucune part à l'Ouvrage de Gen. 1. 26.

la

Digitized by Google

la Création, qui eſt propre à Dieu & incommunicable à tout autre. D'ailleurs l'Ecriture ne dit jamais que l'Homme ait été formé à l'image des Anges. Ce ſont donc les Perſonnes Divines qui conſultent enſemble ſur la Création de l'Homme. C'eſt pour cela-même qu'après qu'il fût tombé dans le péché, Dieu dit en ſe moquant de lui, *voici l'homme eſt devenu ſemblable à l'un de nous.* Ce qu'on ne peut entendre que des Perſonnes de la Trinité, puiſque l'Homme n'avoit pas prétendu devenir ſemblable aux Anges, mais à Dieu. Qu'on joigne ce dernier paſſage avec le prémier, & il en reſultera une preuve qui n'eſt pas ſi mépriſable qu'on s'imagine.

Comment eſt-ce que Dieu le créa?

Or l'Eternel Dieu, nous dit Moïſe, *forma l'homme de la poudre de la Terre, & ſoufla dans ſes narines reſpiration de vie, dont l'homme fût fait en ame vivante.* Par où nous voïons, qu'il entre dans la compoſition de l'Homme deux parties très-diſtinctes, d'une origine & d'une nature bien diférente, le corps que Dieu forma du limon de la Terre, & l'ame qu'il ſoufla dans ſes narines, & qui eſt comme un ſouffle & un raïon de la Divinité.

Comme Dieu ſoufla cette ame dans ce prémier Homme, ne l'influë-t-il pas dans la génération pour former les autres hommes?

Zach. 12. 1. Heb. 12. 9. L'Ecriture l'enſeigne expreſſément lorſqu'elle dit, que *Dieu forme cèt Eſprit au dedans de l'homme*; à cauſe de quoi elle l'apelle *le Créateur de nos ames, & le Pere de nos Eſprits*, par opoſition même aux peres de nos corps: ce qu'elle ne pouroit pas dire, ſi cette ame n'étoit une production immédiate de Dieu.

La droite raiſon ne confirme-t-elle pas ce que l'Ecriture nous enſeigne de l'origine & de la nature de nôtre ame?

Elle reconnoit, qu'il y a en nous un principe qui penſe, très-diſtinct de la matiere; & elle ne ſauroit comprendre, qu'une ame ſi admirable dans ſes opérations, puiſſe ſortir d'une matiere brute, l'éfet ne pouvant jamais être plus excellent que ſa cauſe.

Montrez-moi plus au long cette vérité capitale.

On doit demeurer d'acord, qu'il n'eſt pas eſſentiel à la matière de penſer, puiſque tout ce qui eſt matériel ne penſe point, & qu'il faudroit dire à ce compte, que toute la matière du Monde eſt un Etre penſant, ce qui eſt abſurde. On ne peut pas dire non plus, que la configuration de la matière produiſe cette penſée; car que la matière ſoit ronde où quarrée, qu'elle ſoit déliée, ou groſſière, il n'y a perſonne qui ne voie bien, qu'aucune de ces différentes figures ne ſauroit lui donner la penſée. Il n'eſt pas moins évident, que la penſée ne ſauroit ſortir du mouvement, puiſque le mouvement ne fait que tranſporter un corps d'un lieu en un autre, & que ni ſa lenteur ni ſa rapidité ne ſauroient jamais produire cèt éfet. Il faut donc, malgré qu'on en ait, qu'on s'élève juſqu'à Dieu, qui crée immédiatement cette ame, & qui l'unit à la matière.

Mais

Digitized by Google

Mais ne pourroit-on pas dire, que comme un corps engendre un autre corps, une ame engendre auſſi une autre ame?

Il y a bien de la diférence: le corps étant compoſé de diverſes parties, dont quelques unes ſe détachent, & ſervent à la formation d'un autre corps: au lieu que l'ame étant ſpirituëlle, il n'en peut ſortir aucune partie pour la formation d'une autre ame. C'eſt pour cela que les Anges ne s'engendrent pas comme les hommes. Et pour ce qui regarde la génération éternelle du Fils, c'eſt une génération transcendante, qui n'a rien de commun avec la nôtre, une œuvre de dedans, comme l'on parle dans les Ecoles, qui fait le Fils participant d'une même Nature Divine, & qu'on doit concevoir comme la lumière qui émane du corps du Soleil, ou comme la penſée qui eſt une production de nôtre ame.

Cette ame eſt-elle immortelle?

Comme elle eſt ſpirituëlle, il s'enſuit évidemment qu'elle eſt immortelle de ſa nature; comme elle n'a point de parties qui la compoſent, auſſi eſt-elle indiviſible de ſa nature, auſſi n'a-t-elle en ſoi aucun Principe de corruption; & comme elle n'a pas été tirée de la puiſſance de la matière, auſſi ſubſiſte-t-elle dans la diſſolution de cette matière, ce que les ſages Païens ont reconnu par les ſeules lumières de la Nature.

L'Ecriture ne confirme-t-elle pas cette vérité?

Le Sage nous l'aprend, lorſqu'il dit, que *la poudre retourne en terre, comme elle y avoit été: mais que l'Eſprit retourne à Dieu qui l'a donné.* Par où il fait une manifeſte alluſion à ce que Moïſe nous dit de la Création de l'homme, & nous marque fort clairement l'origine de l'ame, ſa diſtinction d'avec le corps, & ſa ſubſiſtence après la mort.

N'eſt-ce pas auſſi ce que le Seigneur nous enſeigne, lorſqu'il nous ordonne, *de ne pas craindre ceux qui peuvent tüer le corps, mais qui ne peuvent tüer l'ame?* Mat. 16. 28.

Rien n'eſt plus clair que ce paſſage; l'on y voit une opoſition formelle entre le corps & l'ame, le corps, dis-je, qui peut être tüé, l'ame qu'on ne ſauroit tüer, étant immortelle de ſa nature. Le corps expoſé à la violence des hommes, l'ame qui eſt au deſſus de leurs traits. On ne peut rien opoſer de raiſonnable à l'évidence de cèt Oracle, & c'eſt l'obſcurcir que de vouloir l'éclaircir.

N'avez-vous pas d'autres paſſages qui le confirment?

Nous avons encore pour nous tous ceux qui parlent de nôtre corps comme d'une loge & d'un tabernacle, & de nôtre mort comme d'un délogement, où nôtre ame ſortant de cette loge terreſtre, va jouïr de la Béatitude céleſte, ainſi qu'on le verra dans la ſuite.

Comment eſt-ce que Dieu forma Eve?

D'une côte d'Adam, afin que les deux ne fuſſent qu'une même chair, & pour marquer par là l'étroite union qui doit être entre le mari & la femme. Gen. 2. 21.

Digitized by Google

Pourquoi eſt-ce qu'il ne fit qu'un homme & une femme. Il voulut faire par là de tout le Monde une ſeule famille, pour unir les hommes entr'eux, pour les obliger à s'entr'aimer comme freres, aïant tous été formez d'un même ſang, & à ſe rendre les devoirs reciproques que cette conſanguinité demande?

CHAPITRE VIII.

De l'Image de Dieu dans l'Homme.

EXpliquez-moi plus particulierement en quoi conſiſte l'Image de Dieu dans l'Homme?

Elle ne conſiſte pas, comme ſe l'imaginent les Antropomorphites, dans la figure de ſon corps, ou dans les traits de ſon viſage, puiſque Dieu eſt un Eſprit pur, exempt de toute figure corporelle, ainſi qu'on l'a déja démontré. Quoiqu'on puiſſe dire qu'il y a dans le viſage de l'homme un raïon de grandeur & de majeſté, un certain air d'autorité & d'empire qui le diſtingue des autres animaux, qui le fait reconnoître pour leur ſouverain, & comme le Vice-Roi que Dieu a établi dans le Monde.

Où faut-il donc chercher cette Image de Dieu?

Il faut la chercher dans cette ame ſpirituelle & immortelle que Dieu mit dans l'homme, qui porte les traits de ſa ſpiritüalité, de ſon immortalité, de ſon intelligence, & de ſa liberté. Elle en exprime auſſi les opérations: & ſi l'on y fait atention, on vera qu'elle agit daus le grand Monde, remüant tous les organes du corps par ſon commandement, & par le ſeul mouvement de ſa volonté. Vive image de Dieu, qui a fait tout par ſa parole, & qui remuë toute la Nature par ſon Commandement.

Quels ſont les autres traits qui rehauſſoient cette Image divine?

Eph. 4. 24. Col. 3. 10. La juſtice & la ſainteté originelle que Dieu avoit tracé dans ſon ame: comme S. Paul l'explique, lorſqu'il dit du nouvel homme, qu'il *doit être renouvellé ſelon l'image de celui qui l'a créé, en juſtice & vraie ſainteté.* Par où il fait une manifeſte alluſion à l'hiſtoire de la Création de l'homme, & nous fait entendre, que nous devons retracer dans nos ames cette Image de Dieu que le péché en a éfacé, & qui reluit ſur tout dans l'imitation de ſes Divines Vertus.

N'eſt-ce pas là le grand deſſein de la Grace, de rétablir cette image de Dieu dans l'homme?

C'eſt

Digitized by Google

C'eſt pour cela-même que le Fils de Dieu s'eſt fait ſemblable aux fils des hommes, pour rendre les hommes ſemblables à Dieu. *Nous avons été prédeſtinez pour lui être rendus conformes :* & comme il eſt la vive image de Dieu, auſſi *ſommes-nous transformez en la même image de gloire en gloire.* Image, dont les traits ſont bien plus vifs & plus beaux que ceux de la prémière : je veux dire, que les vertus que nous traçons dans nos ames ſur ce divin modèle, ſurpaſſent de beaucoup celles que Dieu avoit tracé dans l'ame du prémier homme. Image, qui ne ſera jamais éfacée, comme le fût la prémière, parce que le S. Eſprit en eſt le Principe. Image enfin, qui reluira avec éclat dans la lumière de la gloire : *ou voïant le Seigneur tel qu'il eſt, nous ſerons faits ſemblables à lui.* Rom. 8. 2 Cor. 3. 18. 1 Jean. 3. 3.

Quel eſt le dernier trait de cette Image de Dieu dans l'homme ?

Il reluit dans cèt Empire que Dieu lui donna, pour regner ſur ce Monde comme un Dieu viſible. Ce qu'il nous fait entendre, lorſqu'après avoir dit, *faiſons l'homme à nôtre image*, il ajoûte, *qui ait ſeigneurie ſur les poiſſons de la mer, ſur les oiſeaux de l'air, ſur les bêtes, & ſur tout reptile ſe mouvant ſur la Terre.* D'où il faut conclure, qu'une partie conſidérable de l'Image de Dieu dans l'homme conſiſte dans cèt empire qu'il lui donna ſur ce Monde viſible. Il faut pourtant avoüer, que cét empire a été fort ébranlé par le péché de l'homme : car après s'être rebellé contre Dieu, toutes les Créatures ſe rebellerent contre lui, pour venger l'outrage qu'il avoit fait à leur Souverain : & ce n'eſt que par la force qu'il les ſoûmet à ſes loix. Gen. 1. 26.

CHAPITRE IX.

De l'Etat d'Innocence.

OU eſt-ce que Dieu plaça l'Homme après l'avoir créé ?

L'Eternel Dieu, dit Moïſe, *avoit planté un jardin en Heden du côté d'Orient, & y avoit mis l'homme qu'il avoit formé : & l'Eternel avoit fait germer tout arbre déſirable à voir & bon à manger, & l'arbre de vie au milieu du jardin, & l'arbre de ſience de bien & de mal : & un fleuve ſortoit d'Heden pour aroſer le jardin & ſe diviſoit en quatre bras.* L'un deſquels étoit l'Euphrate. Gen. 2. 8.

Où étoit ſitué ce Jardin ?

Il paroit par cette deſcription de Moïſe, qu'il devoit être ſitué dans la Meſopotamie, où eſt le Païs d'Heden, qui donna le nom à ce jardin ;

Digitized by Google

c'eſt là auſſi où coule l'Euphrate; & c'eſt au reſte le Païs du Monde le plus beau & le plus délicieux. Mais il n'y reſte plus aujourd'hui aucune trace de cèt Ancien Paradis, qui fût entierement déſolé par les eaux du Déluge, qui couvrirent juſqu'aux plus hautes montagnes, au témoignage de l'Ecriture.

Qu'y avoit-il de plus remarquable dans ce Paradis terreſtre?

Les deux Arbres que Dieu avoit fait germer au milieu, l'arbre de vie, & l'arbre de ſience de bien & mal. Pour ce qui regarde le prémier, il fût ainſi apelé, parce que ſon fruit avoit reçû de Dieu la vertu de conſerver la vie à l'homme, tant qu'il auroit perſévéré dans l'innocence. C'eſt pour cela-même, qu'après qu'il en fût déchu, Dieu dit, *il faut pourvoir que l'homme n'avance ſa main, & ne prenne de l'arbre de vie, & en mange & vive à toûjours.* Preuve évidente que Dieu avoit donné au fruit de cèt arbre une vertu Phyſique pour perpetuer la vie de l'homme: mais il y en a qui croient qu'il n'en étoit que le Sacrement.

Quoiqu'il en ſoit, ne peut-on pas conclure de là l'Immortalité du prémier Homme?

Sans doute: & quoiqu'Adam fût mortel, ſi vous avez égard à la Conſtitution de ſon corps, compoſé d'élemens corruptibles; il n'auroit pourtant pas laiſſé d'être immortel, ſi vous avez égard à la Loi de Dieu. Cèt arbre de vie le montre évidemment, & cette ſentence de mort que Dieu lui denonça après ſon péché, *tu es poudre & tu retourneras en poudre.* Gen. 3. 19. Tout cela, dis-je, fait voir, que la mort n'eſt pas une ſuite de la Nature, comme Socin le prétend, mais une véritable peine du péché.

Ne pouvez-vous pas encore conclure de l'immortalité de ſon ame, l'immortalité de ſon corps & de ſa perſonne toute entière?

La concluſion en eſt évidente; car la droite raiſon nous perſuade, que la ſageſſe de Dieu aïant mis dans l'homme une ame immortelle, elle devoit rendre tout le compoſé immortel. Autrement que ſeroit devenuë cette ame immortelle après la diſſolution de ce corps mortel?

Cette immortalité d'Adam étoit-elle bornée dans ce Paradis terreſtre? où ſi après y avoir vêcu quelque tems, Dieu l'auroit tranſporté dans le Ciel?

C'eſt ce que l'Ecriture ne nous révéle point. Il ſemble même que cèt état ſurnaturel ne s'acorderoit pas avec cèt état de nature: & l'opoſition que S. Paul établit entre le prémier & le ſecond Adam, l'un terreſtre, & l'autre céleſte, nous fait entendre, que le Ciel eſt un privilège de la Grace.

Pourquoi eſt-ce que l'autre arbre fût apellé *Arbre de ſience de bien & de mal?*

Ce n'eſt pas qu'il eût la vertu de donner la ſience à l'homme, & d'avancer l'uſage de ſa raiſon, comme les Docteurs Juifs ſe l'imaginent. Ce n'eſt pas non plus parce que le Demon l'avoit ainſi promis: mais parce que

Digitized by Google

que Dieu vouloit éprouver par là le bien & le mal de l'homme, & que l'homme lui-même devoit en faire l'expérience. Au reſte l'Ecriture ne nous dit point de quelle eſpece étoit cèt arbre; & il importe peu de ſavoir, ſi c'étoit un pommier, ou un figuier, ou tel autre arbre qu'on voudra.

Qu'eſt-ce qu'il y a ici de plus conſidérable?

C'eſt la défenſe expreſſe que Dieu fit à l'homme de manger du fruit de cèt arbre ſur peine de mort. *Puis l'Eternel Dieu commanda à l'homme, diſant, tu mangeras librement de tout arbre du Jardin: toutefois quant à l'arbre de ſcience de bien & de mal, tu n'en mangeras point: car dès le jour que tu en mangeras, tu mourras de mort.* Gen. 2. 16.

Pourquoi eſt-ce que Dieu lui défendit de manger de cèt arbre?

Ce n'eſt pas que le fruit en fût mauvais; mais Dieu éxigea d'Adam, qu'il s'en abſtint, pour éprouver ſon obéiſſance, & comme un hommage qu'il devoit lui rendre, pour témoigner par là que c'étoit de ſa main qu'il tenoit la joüiſſance de tous les autres arbres du Jardin. C'eſt donc ici une Loi poſitive, qui défend une choſe indiférente de ſa nature. Et par là Dieu vouloit faire connoître ſon Droit Souverain, & le pouvoir qu'il a de commander à la créature ce que bon lui ſemble, en lui défendant une choſe indiférente de ſa nature, qui n'étoit bonne ni mauvaiſe que par ſa ſeule volonté. Et comme Dieu montroit en cela ſon Droit Souverain, d'autre côté l'homme pouvoit montrer par là, plus qu'en tout le reſte, ſa ſoûmiſſion aux ordres de Dieu, n'éxaminant pas les raiſons de la Loi, ni de la défence qui lui étoit faite; mais s'y ſoumettant humblement par la ſeule conſidération de ſa volonté, qui doit être toûjours ſacrée & inviolable à la Créature.

Faites voir l'équité de cette Loi.

Elle paroît en ce que Dieu permet à l'homme de manger de tous les autres fruits du Jardin, ne lui aïant défendu que ce ſeul arbre entre une infinité d'autres. Il ne lui commande pas une choſe fort difficile, comme lorſqu'il commande à Abraham de lui offrir ſon Fils unique en holocauſte, mais il lui demande la choſe du monde la plus facile, qui étoit de s'abſtenir de ce ſeul fruit, en quoi il montre ſa benignité. Et pour en détourner ſes yeux, il lui déclare qu'il moura de mort, s'il vient à porter ſa main ſur ce fruit défendu.

Ne donna-t-il aucune autre Loi à l'homme dans cèt état d'Innocence?

Il lui avoit donné la Loi naturelle, qui n'eſt autre choſe que ces Principes de droiture & d'équité qu'il avoit gravez dans ſon cœur; que l'homme pouvoit auſſi aprendre par la conſidération de ce Monde viſible; qui reſultoit enfin de la connoiſſance qu'il pouvoit avoir de Dieu, & de lui-même. Car comme une Créature raiſonnable, il devoit ſuivre les lumières de ſa raiſon dans toute ſa conduite; & aïant reçu l'Etre & tout

Digitized by Google

ce qu'il poſſedoit de la main du Créateur, il s'enſuivoit évidemment, qu'il devoit dépendre de prémier Etre, l'adorer, le ſervir, & conſacrer toute ſa vie à ſa gloire.

CHAPITRE X.

De la Chûte de l'Homme.

ADam obéït-il au Commandement de ſon Dieu?

Gen. 3. 6. Non, car Eve aïant été ſéduite par le Serpent, porta ſa main ſur le fruit défendu, lui en donna, & il en mangea, comme l'Hiſtorien ſacré le raporte: par où il tomba dans la déſobéïſſance & dans la rebellion.

Etoit-ce un véritable Serpent?

C'eſt ce qui paroit par la Deſcription que Moïſe nous en donne, & par ce qu'il ajoûte de ſa peine. Mais comme un Serpent ne ſauroit parler ni diſcourir de lui-même, il falloit qu'il fût animé de quelque malin Eſprit, c'eſt-à-dire du Démon, que l'Ecriture apelle à cauſe de cela *le grand Dragon & le Serpent ancien.* En quoi il n'y a rien d'incroïable, qu'un Eſprit, tel qu'eſt le Démon, ait pû entrer dans un Serpent, remüer ſa langue, & s'en ſervir d'inſtrument pour exprimer ſes penſées.

Mais ſi c'étoit un véritable Serpent, comment eſt-ce qu'Eve s'y laiſſa tromper? Ne pouvoit-elle pas connoître, qu'un animal brute étoit incapable de parler, & découvrir la malice du Démon, qui vouloit la ſéduire, & qui ſe tenoit caché ſous cette figure?

Je répons, qu'Eve étant nouvellement entrée au Monde, ne pouvoit pas ſavoir, s'il n'y avoit point d'autre animal que l'homme, à qui Dieu eût acordé l'uſage de la parole; comme elle ignoroit auſſi qu'il y eût de malins Eſprits qui vouluſſent la ſéduire. Elle prête donc l'oreille à ce Serpent, ſans entrer dans aucun ſoupçon.

Le Démon ne pouvoit-il pas tenter l'homme ſans ſe ſervir d'un Serpent?

Comme l'homme étoit innocent, le Démon n'avoit aucune entrée dans ſon eſprit ni dans ſon cœur. Il falloit donc que la tentation fût extérieure, & qu'il ſe ſervît de quelqu'inſtrument ſenſible, qui frapât les yeux de l'homme & qui apliquât ſon atention. Et parce que le Serpent étoit le plus ruſé de tous les animaux, ainſi qu'en parle Moïſe, il le choiſit d'autant plus volontiers, qu'il lui étoit plus conforme.

Quelle fût cette tentation?

Après

Digitized by Google

Après que le Serpent eut écarté de l'eſprit de la femme la crainte de la mort qui la retenoit, en l'aſſûrant qu'*ils ne mourroient nullement:* il lui fait entendre, que Dieu envieux de leur bonheur & jaloux de ſa gloire, leur avoit défendu de manger de ce fruit; parce qu'il ſavoit bien, qu'au jour qu'ils en mangeroient, leurs yeux ſeroient ouverts, & ſeroient comme Dieux ſachant le bien & le mal. La femme voiant donc, que l'arbre étoit bon à manger, & qu'il étoit ſouhaitable à voir, & arbre déſirable pour donner ſience, elle en prit du fruit, en mangea, & en donna à ſon mari, qui étoit avec elle, lequel auſſi en mangea. Gen. 3. 1.

Adam étoit-il donc avec Eve dans le tems de la tentation?

Il n'y a nulle aparence, car comment ſe ſeroit-il tû, ſans ſe mêler dans ce dialogue? Auſſi eſt-il vrai-ſemblable, que le Serpent épia l'ocaſion de trouver la femme ſeule, pour la ſéduire plus facilement: mais il y ſurvint, lorſque ſéduite par le Serpent elle porta ſa main ſur le fruit défendu. Ce fût donc Eve qui ſéduiſit Adam, joignant ſon éxemple & ſes careſſes aux raiſons que le Serpent lui avoit alléguées.

Ne voit-on pas par cette Hiſtoire de la tentation, qu'il n'y eut ici ni violence ni contrainte?

C'eſt-ce qu'on doit bien remarquer, & qui agrave le péché d'Adam: Le Démon ne ſe ſert d'aucune force & ne lui fait aucune violence. Il entre ſeulement en diſcours avec lui, il l'enlace par ſes ſophiſmes, & le fait enfin tomber dans ſes pièges. Ce fût donc l'action du monde la plus volontaire, & par conſequent la plus criminelle.

Faites voir plus au long l'énormité de ce péché.

Elle paroît 1. Si l'on a égard à la Perſonne qui le commet, Adam, que Dieu venoit de former à ſon image & d'établir ſur les œuvres de ſes mains. 2. Si l'on conſidère le lieu où il fût commis, ce Paradis terreſtre, où il voïoit par tout tant de marques de la bonté de ſon Créateur. 3. Si l'on fait atention ſur l'équité & la facilité de cette Loi; car quoi de plus facile, que de s'abſtenir de cèt arbre au milieu de tant d'autres? 4. Si l'on fait refléxion qu'Adam crut plûtôt au Diable, qu'à Dieu, qu'il eſtima menteur & envieux. 5. Qu'il mépriſa l'autorité de ſon Souverain, & voulut ſe ſouſtraire de ſon obéiſſance. 6. Enfin ce qu'il affecta la Divinité, & voulut ſe rendre égal à Dieu, ce qui eſt le comble de l'impieté. Qu'on ne s'arrête donc point à ce fruit que nôtre Pere mangea, qui ſemble ſi peu de choſe pour avoir atiré tant de maux ſur ſa poſterité; mais qu'on regarde ce péché dans toutes ces circonſtances, & l'on reconnoîtra la juſtice de Dieu. On peut même dire, que plus la choſe étoit petite & plus grande eſt l'ofenſe qui fût faite à Dieu.

Mais comment eſt-ce que l'homme ſe laiſſa ſeduire ſi facilement? Comment vint-il à déchoir en ſi peu de tems de cette intégrité, dans laquelle Dieu l'avoit créé?

Par-

Digitized by Google

Parce que quelqu'entier & quelque juſte qu'il pût être, il étoit dans un état naturel, & que la Nature eſt toûjours changeante & müable. Dieu l'avoit mis dans la main de ſon conſeil, comme dit le Sage, dans un état où il pouvoit pécher, ou ne pécher point, ſuivant la liberté de ſa volonté; de ſorte que pouvant pécher, l'on ne doit pas être ſurpris s'il a péché en éfet. Après tout, ſi l'Ange, qui avoit reçû plus de lumière, eſt venu à tomber, il y a bien moins lieu de s'étonner de la chute de l'homme: & l'un & l'autre de ces deux éxemples ſont des Monumens éternels de la légéreté & de l'inconſtance de la Créature.

Quel fut le Principe de cette Chûte?

Ce fût l'incrédulité produite par l'inadvertence: car Adam ne faiſant pas atention ſur la vérité de la menace de Dieu, ſurpris par les ſophiſmes du Démon, & flaté par ſon orgueil, il ſucomba à la tentation. Mais jamais il n'eut porté ſa main ſur le fruit défendu, s'il n'eut prémierement douté de la vérité de cette menace. C'eſt ce que le Serpent voïoit bien, & c'eſt pour cela qu'il commence par écarter de ſon eſprit cette crainte de la mort qui le retenoit.

Quelle fût la Providence de Dieu ſur cette Chûte de l'homme?

On ne doit pas croire qu'un ſi grand évènement ſoit arrivé, ſans que Dieu s'en ſoit mêlé; puiſqu'il ne tombe pas même un oiſeau à terre ſans ſa volonté, au témoignage de l'Ecriture.

Je dis donc 1. que Dieu l'avoit prévû, quoique nous ne puiſſions pas comprendre, comment il a pû prévoir un évènement qui dépendoit de la volonté de l'homme, & qui étoit indéterminé dans ſa cauſe. On ne doit, dis-je, pas douter, qu'il ne ſoit tombé ſous les yeux de ſa préſience infinie; puiſque c'eſt ſur cette préviſion que ſe trouve fondé le Décret éternel de la Rédemption du Monde, qui le ſupoſe tombé en ruïne par la chûte d'Adam Mais cette préſience n'influë en aucune manière dans cette chûte. Car elle n'eſt pas arrivée parce que Dieu l'avoit prévûë; mais Dieu l'a prévûë, parce qu'elle devoit arriver; & ôtez cette préſience Divine, elle ne ſeroit pas moins arrivée.

Je dis 2. que Dieu l'avoit décrété dans ſon Conſeil éternel, puiſque c'eſt ſur ce décret-là même, que ſe trouve établi celui de la Rédemption. Mais au lieu que ce dernier eſt un décret effectif, le prémier eſt un décret de ſimple permiſſion, par lequel Dieu a ſeulement réſolu de permetre la chûte de l'homme. Par où l'on voit encore, que ce décret n'influë en aucune manière dans cette chûte, puiſqu'il ne fait que la permetre.

Je dis enfin, que ſa Providence préſida ſur cette tentation d'une façon particulière, & qu'elle en dirigea toutes les circonſtances, qu'elle permet que le Démon, pouſſé par ſon envie & par ſa propre malice, entre dans le Serpent, qu'il rencontre Eve & qu'il s'entretienne avec elle, pour éprouver par ce moïen l'obéïſſance de l'homme, après l'avoir mis dans un

Digitized by Google

un état où il pouvoit, s'il avoit voulu, ſortir victorieux de la tentation.

Mais n'auroit-il pas pû empêcher cette chûte, & ſa bonté ne l'engageoit-elle pas à tendre la main à ſa Créature & à la retenir lorſqu'il la voïoit ſur le penchant de l'abime?

Je répons, qu'il n'y a point de doute, que Dieu n'eût pû empêcher cette chûte de l'homme, en ajoûtant aux graces naturelles, qu'il lui avoit acordé, le ſecours d'une grace éficace. Mais outre qu'il n'y étoit obligé par aucune Loi, il ſufiſoit, que dans cèt état de nature, Dieu lui eût acordé des facultez naturelles capables, comme j'ai déja dit, s'il avoit voulu s'en ſervir, de le faire ſortir victorieux de la tentation. Ajoûtez à cela, que Dieu ſe propoſoit de tirer le bien du mal, la lumière des ténèbres, comme il a fait par la Rédemption.

CHAPITRE XI.

Des ſuites du Péché d'Adam & de la Corruption originelle.

QUel fut le jugement de Dieu ſur le péché de l'homme?

Après avoir maudit le Serpent, comme la prémière cauſe du mal, il déclare à la femme, *qu'elle enfanteroit avec douleur, & qu'elle ſeroit aſſujetie à ſon mari. Puis il dit à Adam, que la Terre ſeroit maudite à ſon ocaſion, qu'il mangeroit ſon pain à la ſueur de ſon viſage, & que comme il étoit poudre, auſſi retourneroit-il en poudre.* Gen. 3. 16-19.

Quelle fut la malignité de ce péché, pour corrompre tout l'homme, & le dépouiller tout d'un coup de cette Juſtice, dont Dieu l'avoit revêtu?

Quoi qu'il ſemble d'abord, qu'un ſeul acte ne ſoit pas capable de détruire toute l'habitude de vertu; cependant ſi l'on conſidère de près la nature de ce péché, on y remarquéra deux caractères qui emportent cèt éfet. Le prémier, que ce fut une violation de toute la Loi naturelle, ainſi que l'apelle Tertullien; la violation de ce précepte emporte auſſi avec elle la violation de toute cette Loi naturelle, & produit par conſequent une dépravation générale.

Quel eſt l'autre caractère du péché d'Adam, pour produire cèt éfet?

On voit que ce péché fut une apoſtaſie & un éloignement de Dieu, pour ſe ſouſtraire de ſon obéïſſance, & pour être lui-même comme Dieu: ce qui lui fit changer de principe & de fin, & qui renverſa tout d'un coup

Digitized by Google

toute l'œconomie de ſes facultez, en ſe tournant de Dieu à lui-même. Voilà donc Adam déchu de cette innocence, avec laquelle Dieu l'avoit créé dans un état de corruption & de mort.

N'a-t-il fait mal qu'à lui-même par ſon péché?

On voit par expérience, que tous ſes enfans en reſſentent la peine. Ils ſont exclus auſſi bien que lui du Paradis Terreſtre, les femmes enfantent avec douleur, l'homme mange ſon pain à la ſueur de ſon viſage, & comme il eſt poudre, auſſi retourne-t-il en poudre.

D'où-vient cela?

Socin veut, que cela arive par voye de ſucceſſion: comme l'on voit, que la condition des enfans ſuit celle de leurs peres, & qu'un pere ne peut pas tranſporter à ſes enfans des biens qu'il aura perdus. Ce que quelques-uns expliquent par l'exemple d'un homme riche, de qui tous les biens auront été confiſquez pour quelque crime, qui laiſſera des enfans pauvres, qui auront part à ſa peine, quoi qu'ils n'aient eu aucune part à ſon crime. Et c'eſt ainſi, diſent-ils, qu'Adam dépouillé de tous ſes biens à cauſe de ſa rebellion, a mis au Monde des enfans miſerables, qui ont part à ſa peine ſans avoir aucune part à ſon péché. Mais on ne ſauroit dire combien ce ſentiment obſcurcit la juſtice de Dieu, qui ne lui peut permettre de traiter l'innocent comme le coupable. Il choque auſſi ces déclarations ſi expreſſes de ſa parole, *l'ame qui aura péché mourra elle-même & l'enfant ne portera point l'iniquité de ſon pere.* Comment croirons-nous donc, que tous les enfans d'Adam portent l'iniquité d'Adam, c'eſt-à-dire la peine qu'elle mérite, ſans avoir aucune part à ſon iniquité? Comment croirons-nous, que Dieu les ait aſſujettis à la mort & à toutes les miſeres qui l'acompagnent, s'ils n'ont aucune part au péché de leur Pere? Diſons donc, que les enfans d'Adam portent l'iniquité d'Adam, parce qu'ils participent à ſon iniquité, ſuivant ce que l'Ecriture nous dit, que *la mort eſt ſurvenuë ſur tous les hommes, parce que tous ont péché.* Voilà qui eſt clair & déciſif.

Ezech. 18. 20.

Comment eſt-ce donc que le péché d'Adam ſe communique à tous ſes deſcendans?

Pelage veut, que ce ſoit par voie d'imitation. Mais ſi cela étoit, pourquoi eſt-ce que l'Apôtre ne feroit mention que de ce ſeul péché d'Adam, puiſque nous avons devant nos yeux tant d'autres éxemples qui nous induiſent au péché? Pourquoi diroit-il, que ce péché s'eſt répandu ſur tous les hommes, puiſque la plûpart des hommes n'ont jamais ouï parler ni d'Adam ni de ſon péché? Et pour ceux qui en ont eu quelque connoiſſence, la peine qui le ſuivit, devroit avoir eu beaucoup plus de force ſur leur eſprit pour les en détourner. Comment enfin pourroit dire cèt Apôtre, que la mort a régné ſur ceux-là même qui n'ont point péché à la façon de la transgreſſion d'Adam, ſi tous les péchez des hommes n'étoient qu'une imitation de la transgreſſion d'Adam? Diſons encore ici, qu'à

Digitized by Google

qu'à ce compte, les enfans qui meurent dans le berceau, étant exempts de péché, n'auroient nul besoin de la Rédemption du Sauveur. Pourquoi aussi meurent-ils s'ils n'ont aucune part au péché?

Comment voulez-vous donc que cela se fasse?

Par voie de propagation, suivant cette Loi inviolable de la Nature, que chacun produit son semblable, un lepreux fait un lepreux, un pécheur fait un pécheur: & c'est ainsi qu'Adam, devenu pécheur, engendra des enfans à son image & selon sa ressemblance, c'est-à-dire pécheurs comme lui.

Mais l'ame étant créée immediatement de Dieu, & sortant pure de ses mains, d'où peut venir cette corruption?

Du vice qui est ataché au corps: car comme l'ame & le corps s'unissent ensemble par un apetit mutuel, & que dans cette étroite union de la Nature, les pensées de l'ame répondent aux mouvemens du corps, on ne doit pas s'étonner, si une ame pure est infectée par un corps impur, & qu'en suivant ses penchans elle perde sa prémiere pureté. Cette vérité se trouve atestée par l'experience, qui nous fait voir, que les mœurs de l'esprit suivent le temperament du corps. On voit aussi dans certaines familles des vices héréditaires, qui passent des peres aux enfans; ce qui ne peut venir que des organes du corps. On voit même cette dépendance de l'ame dans ses operations intellectuelles; car s'il y a quelque dérangement dans les organes du cerveau, elle tombe dans la folie.

Est-il de la Sageſſe de Dieu de verſer une ame pure dans un corps impur?

Cette Sageſſe ſuit en cela les Loix qu'elle a établies au commencement, d'unir une ame raiſonnable avec un corps matériel, pour faire ce qu'on apelle Homme. Elle n'a, dis-je, pas trouvé à propos de changer cèt ordre à l'ocaſion du péché, ni d'aréter le cours des générations, & d'éteindre le genre-humain, ſur tout dans le deſſein qu'elle avoit de lui procurer le Salut.

Comment apellez-vous cette corruption, qui de pere en fils eſt deſcenduë juſqu'à nous?

Le Péché Originel, dont le Prophète nous parle, lorſqu'il dit, qu'il *a été formé en iniquité & que ſa mere l'a échaufé en péché.* Ceci eſt général, car David avoit-il été conçû autrement que le reſte des hommes? N'étoit-il pas né d'un mariage légitime? Pourquoi croirons-nous qu'il parle ici du péché de ſa mere, lors qu'il fait confeſſion de ſon péché? Et pour roit-il faire tomber ſon péché ſur ſa mere ſans bleſſer la piété & l'honeur qu'il lui devoit? L'Apôtre prononce auſſi généralement, que *nous ſommes de nôtre nature enfans d'ire.* Qu'eſt-ce que cela veut dire? ſi ce n'eſt que nôtre nature eſt toute corompuë par le péché, & l'objet de la colère de Dieu. Il dit auſſi dans la même Ep. que *nous étions morts en nos fautes & en nos péchez.* Ce qu'on ne peut entendre que de la mort

Pſ. 51. 7.

Rom. 6. 5.

Digitized by Google

ſpirituelle de l'ame dans la corruption du péché; comme il paroît par ce qu'il ajoûte, que lorſque nous étions morts en nos fautes, *Dieu nous a vivifiez & nous a reſſuſcitez avec Chriſt*; dans le même ſens qu'il dit ailleurs, que *nous reſſuſcitons avec Chriſt en une vie nouvelle.*

N'eſt-ce pas cela même que le Seigneur nous aprend, lorſqu'il dit, qu'il nous faut renaître?

Rien n'eſt plus évident: car cette nouvelle naiſſance ſupoſe la dépravation totale de la Nature, qui nous eſt encore marquée par ces autres expreſſions, de *transformation*, de *réſurrection*, & de *nouvelle création.* Auſſi n'eſt-il rien de plus déciſif ſur ce ſujet que cette déclaration de l'Ecriture, *toute l'imagination des penſées du cœur de l'homme n'eſt autre choſe que mal en tout tems.*

Gen. 6. 5.

Cette vérité n'eſt-elle pas ateſtée par le Batême?

Cette cérémonie ſacrée la témoigne hautement. Car pourquoi ſommes-nous lavez dans les eaux du Batême? que pour y être n'étoiez de cette ſouillure originelle. Pourquoi faut-il que nous y renaiſſions? que parce que nôtre prémière naiſſance ſe trouve infectée du péché. Ce qui ſe confirme par le Batême des Proſelytes, qui ſe pratiquoit parmi les Juifs, & d'où le nôtre a tiré ſon origine. Je veux dire, que comme ils batiſoient ces Proſelytes, parce qu'ils étoient cenſez impurs & immondes de leur nature, auſſi ſommes-nous batiſez parce que nous ſommes tels de nôtre nature.

N'eſt-ce pas enfin une vérité de ſentiment & d'expérience, auſſi bien que de l'Ecriture?

Il n'y a perſonne qui n'en doive être convaincu, & qui entrant en ſoi-même ne reconnoiſſe cette corruption. On remarque qu'elle ſe découvre dans les enfans dés qu'ils commencent d'agir; & l'on voit qu'elle ſe répand par tout, & que comme un Déluge elle innonde toute la face de la Terre. Auſſi voïons-nous, que les Sages Païens l'ont reconnu, qu'ils ſe ſont ſouvent plains de ce desordre de la Nature, & qu'ils ont remarqué, que les bêtes étoient beaucoup mieux réglées que l'homme. Qu'on diſpute donc tant qu'on voudra ſur le Péché Originel; c'eſt une vérité de fait.

N'y a-t-il Perſonne qui ſoit éxempt de cette corruption originelle?

Job. 14. 4. Jean 3. 6. *Qui tirera le net de ce qui eſt impur?* nous dit Job, *non pas un ſeul. Tout ce qui eſt né de la chair eſt chair*, nous dit le Sauveur; & il n'y a que lui ſeul qui ſoit excepté de cette règle, parce qu'il a été conçû du S. Eſprit, au deſſus des loix ordinaires de la Nature. S. Paul enſeigne auſſi cette vérité, lorſqu'il dit, que *par un homme le péché eſt entré au Monde, & par le péché la mort: & qu'ainſi la mort eſt parvenuë ſur tous les hommes, parce que tous ont péché.* Voilà donc tout le Genre-humain engagé dans la corruption du péché, & aſſujeti à la mort par le péché. C'eſt ce que la Rédemption ſupoſe: & c'eſt ſur ce Péché Originel

Rom. 5. 12.

Digitized by Google

nel que roule toute l'Oeconomie du Fils & celle du S. Eſprit. Car qu'étoit-il beſoin, que le Fils revêtit nôtre Nature pour faire l'expiation du péché par ſon Sang? Qu'étoit-il beſoin que le S. Eſprit deſcendit du Ciel pour nous ſanctifier, ſi le mal étoit ſi petit que Pelage ſe l'imagine? A quoi bon remuer toutes ces grandes machines ſans aucune néceſſité? D'où je conclus, qu'on ne peut donner la moindre ateinte au péché originel, ſans qu'on ébranle en même tems le fondement ſur lequel la Rédemption du Monde ſe trouve établie.

SECTION V.

Du Sauveur du Monde.

CHAPITRE I.

De la Promeſſe du Meſſie.

DIeu a-t-il abandoné le Genre-humain dans cèt abîme de péché & de mort où il eſt tombé en Adam?

Il le pouvoit ſans doute, s'il eût voulu agir ſuivant les Loix de ſa Juſtice; comme il a abandonné les Anges Apoſtats qui n'ont point gardé leur prémière origine, qu'il *reſerve ſous obſcurité dans des liens éternels*. Jude 6. Mais lorſque ſa Juſtice a voulu punir ces Anges rebelles, ſa Miſéricorde a voulu ſauver les hommes pécheurs. D'où peut venir cette différence? Peut-être de ce que l'Ange, avoit reçu plus de lumière que l'homme; ou parce que le Péché avoit commencé par l'Ange & que l'homme avoit été ſéduit par ſes artifices. Mais il vaut mieux, qu'en adorant ces jugemens impénétrables de ſa Juſtice à l'égard des Anges, nous raportions le Salut de l'homme à ſon bon-plaiſir & à ſon infinie miſéricorde, comme toute l'Ecriture nous l'enſeigne.

Qu'eſt-ce donc que Dieu a fait pour procurer le Salut à l'Homme?

Il ne fut pas plûtôt tombé dans le péché, qu'il lui promit un Libérateur, dans *cette ſemence de la femme qui devoit briſer la tête du Serpent*. Gen. 3. 15.

Digitized by Google

pent. Ce qu'on ne peut entendre que du Meſſie, qui devoit naître d'une Vierge, ſuivant l'Oracle d'Eſaïe, à cauſe de quoi il eſt ici apellé la *Semence de la femme*, par une expreſſion ſingulière & qui ne peut convenir qu'à lui ſeul. Et c'eſt ainſi que Dieu voulut confondre la fineſſe du Serpent, en tirant le Salut du ſujet même dont il s'étoit ſervi pour nous perdre.

Comment montrez-vous, que par ce Serpent on doit entendre le Démon?

Parce qu'il ſe tenoit caché ſous cette figure du Serpent, ainſi qu'on l'a déja établi ſur l'Hiſtoire de la tentation. Comme c'eſt donc lui qui étoit la véritable cauſe du mal, auſſi étoit-il juſte, que la peine tombât ſur ſa tête, le Serpent qui lui ſervit d'inſtrument étant incapable de péché & de peine.

Il ſemble pourtant qu'on ne peut entendre que du Serpent ce que Dieu dit: d'autant que tu as fait ceci, tu ſeras maudit ſur toutes bêtes des champs, tu chemineras ſur ton ventre, & mangeras la pouſſière tous les jours de ta vie.

Pour réſoudre cette dificulté je répons, que la Sageſſe de Dieu voulut imprimer ſur ce Serpent, comme ſur l'inſtrument de la tentation, une vive image de cette malediction réelle & éternelle dont il frapa le Démon, & que comme il paroît ici ſous le Serpent, auſſi a-t-il dû être puni ſous l'image & la repréſentation du Serpent.

Quel eſt le ſens de ces paroles, *cette ſemence te briſera la tête, & tu lui briſeras le talon?*

La tête & le talon ſont les deux extrémitez de l'homme, avec cette diférence notable, que la tête, qui domine, eſt le ſiége de l'intelligence & de l'empire, au lieu que le talon en eſt la partie la plus baſſe & la plus terreſtre. Lors donc que l'Oracle nous dit, que *la ſemence de la femme briſeroit la tête du Serpent*, il nous fait entendre par là, qu'elle détruiroit ſon Empire dans le Monde: ce qui a commencé par la prédication de l'Evangile, & qui doit s'achever au dernier jour, où *Dieu briſera Satan ſous nos pieds*, en couronnant l'ouvrage de nôtre ſalut. Et lorſqu'il ajoûte, qu'il lui *briſera le talon*, cela marque la diſſolution & la mort de la Nature humaine du Sauveur, qui en étoit comme le talon, le Démon aïant déploïé toute ſa rage pour cèt éfet.

Quelles reflexions doit-on faire ſur cette promeſſe de grace, qui fut faite au commencement?

Trois conſidérables. La prémière, qu'on voit dans cet Oracle l'établiſſement de l'Evangile, qui eſt auſſi ancien que le Monde; ce qui réléve ſa dignité & ſon excellence. La ſeconde, que la promeſſe du Meſſie aïant été faite dés le commencement à nôtre prémier Pere, elle regarde indiféremment tous les hommes du Monde, les Gentils comme les Juifs, puiſqu'ils ſont tous enfans d'Adam, à qui la promeſſe du Meſſie a été fai-

Digitized by Google

faite. La troiſième, que *Chriſt eſt le même hier, aujourd'hui, & éternellement:* ſi bien que tous ceux qui ont été ſauvez avant ſa manifeſtation, ont été ſauvez par ſa Grace, de même que nous; qu'ils ont, dis-je, été ſauvez en vertu de cette promeſſe de grace qui fût donnée au commencement. Heb. 13. 8.

Cette promeſſe du Meſſie ne fût-elle pas réïterée?

Dieu la réitera pluſieurs fois à Abraham dans la promeſſe de cette ſemence, en laquelle dévoient être beniës toutes les Nations de la Terre. Et pour être convaincu, que par cette ſemence on ne peut entendre que le Meſſie, il n'y a qu'à faire atention ſur les promeſſes que Dieu ajoûte, *de le benir grandement, de multiplier ſa poſtérité comme les Etoiles des Cieux & comme le ſablon de la mer, & de lui faire poſſeder la porte de ſes ennemis.* Promeſſes trop grandes & trop magnifiques pour pouvoir trouver un plein & parfait acompliſſement qu'en la Perſonne du Meſſie. Ce qu'il y a encore de plus conſidérable, c'eſt que ce ne peut être que dans la Perſonne de ce Meſſie que toutes les Nations de la Terre aient été benies: puiſqu'à le prendre autrement, à conſidérer Abraham ſelon la chair, on peut dire au contraire, qu'elles ont été maudites en ſa ſemence, étant toutes excluës de cette Alliance charnelle que Dieu avoit traitée avec les Juifs. Gen. 12, & 22. &c.

Quelle réfléxion doit-on faire ſur cette promeſſe, qui fût faite à Abraham?

On voit encore par là, que le Meſſie ne devoit pas être reſervé pour les Juifs, mais que toutes les Nations du Monde devoient avoir part à ſon ſalut, & que cette promeſſe regarde indifféremment tous les hommes de quelque Nation qu'ils puiſſent être, ſoit Juif, ſoit Grec, ſoit Scyte, ſoit Barbare. Pour en convaincre ces Juifs, il n'y a qu'à mettre en avant cette ſemence, en laquelle devoient être benies toutes les Nations de la Terre.

Ne voit-on pas auſſi une longue ſuite de Prophètes, qui prédiſent cèt avénement du Meſſie?

On peut dire, que depuis Moïſe juſqu'à Malachie, ils le prédiſent tous conſtamment, & le caractériſent de telle manière, qu'il eſt facile de le reconnoître à ces traits. Et de là vient, que toute la Nation des Juifs a toûjours été dans l'attente de ce Meſſie, qu'elle attend encore aujourd'hui.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE II.

De l'Oeconomie de la Loi.

QU'eſt-ce que Dieu fit avant que d'éxécuter cette promeſſe de grace, en ſuſcitant le Meſſie?

Il donna ſa Loi par le miniſtère de Moïſe, pour lui ſervir de préparatif, & pour être comme un Pédagogue, qui amenât les hommes à Chriſt, ainſi que l'enſeigne S. Paul aux Galates.

Comment eſt-ce donc que la Loi conduit l'homme à Chriſt?

Pour l'expliquer en peu de mots il n'y a qu'à dire ici, qu'afin que l'homme ſoit diſpoſé à déſirer la grace, & à la rechercher comme il doit, il faut qu'il connoiſſe le beſoin qu'il en a: car autrement il ne s'en mettra pas en peine, & il la rejetera lorſqu'elle lui ſera préſentée. Et pour connoître le beſoin qu'il a de cette grace, il faut qu'il ſoit convaincu de péché, qui l'aſſujetit à la peine & à la malédiction éternelle. C'eſt donc pour cela, que Dieu voulut donner ſa Loi au milieu des foudres & des brandons de feu du Sinaï, avant que d'envoïer le Meſſie promis, pour révéler à l'homme les droits de ſa Juſtice éternelle & la malédiction qui pend ſur ſa tête criminelle, afin qu'il connoiſſe par là le beſoin qu'il a de ſa grace, qu'il la déſire, & qu'il la recherche de tout ſon cœur, & qu'après que la Loi l'aura fait écrier dans le ſentiment de ſes péchez, *las! miſerable que je ſuis! qui me délivrera de ce corps de mort?* il ſe jette entre les bras du Meſſie promis, pour trouver dans ſon ſein le ſalut & la vie. C'eſt pour cela, dis-je, que la vérité eſt enſuite venuë par J. Chriſt.

Rom. 7.

Jean 1. 17.

N'eſt-ce pas dans ce même deſſein que Dieu avoit inſtitué tous ces Sacrifices, qui s'offroient ſous la Loi pour faire l'expiation typique des péchez?

C'eſt pour cela même: car par là il faiſoit connoître à l'homme, qu'aïant mérité la mort, il avoit beſoin d'un Sacrifice pour apaiſer ſon courroux, qui ne pouvoit être que celui que le Meſſie devoit offrir, pour faire propiciation de l'iniquité, pour ôter le péché, & pour amener la juſtice des ſiècles, comme le prédit le Prophète Daniel au 9. de ſes Révélations.

Toutes les autres Cérémonies Légales n'aboutiſſoient-elles pas auſſi au Meſſie?

C'eſt ce qu'il eſt facile de reconnoître par le parfait & admirable raport que l'on remarque entr'elles & le Meſſie, & l'on peut dire, que toute cette

te Loi cérémonielle eſt comme un tableau, où Dieu avoit tracé ce Meſſie, pour la conſolation de ceux qui l'ont précédé. D'où il faut conclure, qu'elle a dû être abolie; qu'après avoir ſervi au deſſein du Légiſlateur, elle devient inutile; que comme l'ombre & la figure, elle doit faire place au corps & à la vérité.

Comme c'eſt ici un point capital, montrez plus au long contre les Juifs, que toutes ces Cérémonies n'étoient qu'un établiſſement proviſionel, & qu'elles devoient être abolies à l'avénement du Meſſie.

Pour commencer par la Circonciſion, puiſqu'elle étoit un ſigne de l'Alliance que Dieu traita avec Abraham & ſa poſtérité, pour diſcerner ce peuple élû de tous les autres peuples du Monde, qui ne voit, qu'elle n'étoit qu'à tems, & qu'elle devoit être abolie, lorſque cette Alliance ſeroit étenduë ſur toutes ces Nations qui devoient être benies en ſa ſemence? A quoi il faut ajoûter, que les Prophètes nous parlent d'une Circonciſion myſtique, qui eſt celle du cœur, beaucoup plus conſidérable que l'autre.

De la Circonciſion je paſſe aux Sacrifices. Pour ce qui regarde ceux qui étoient Expiatoires, comme ils figuroient le Sacrifice du Meſſie, auſſi devoient-ils être abolis après qu'il l'auroit offert pour l'expiation du péché, ainſi qu'on le verra dans la ſuite. Et pour ce qui eſt des Sacrifices Euchariſtiques, comme ils figuroient les Sacrifices ſpirituëls des Chrêtiens, auſſi devoient-ils être abolis pour faire place à ceux-ci, ſuivant cèt Oracle de Malachie, *depuis le Soleil levant juſqu'au Soleil couchant le Nom de l'Eternel ſera grand parmi les Nations, & on offrira parfum en tout lieu en ſon Nom, & oblation pure.* Ce qu'on ne peut entendre des Sacrifices charnels qui avoient lieu ſous la Loi, puiſqu'ils étoient attachez au Temple de Jeruſalem, où toutes les Nations n'auroient pû s'aſſembler, mais bien des Sacrifices ſpirituëls que les Chrétiens offrent aujourd'hui en tout lieu, & qui avoient été figurez par ceux-là, comme plus excellens & plus dignes de Dieu. Mal. 1. 11.

Pour ce qui regarde les Loix des abſtinences, puiſqu'il eſt conſtant que Dieu avoit permis à Noé l'uſage de toutes ſortes d'animaux, il eſt clair que la défenſe qu'il fit enſuite aux Iſraëlites de manger de quelques-uns d'entr'eux, étoit cérémonielle & typique, & qu'elle n'oblige en aucune manière le nouveau peuple que le Meſſie devoit former, comme quelques-uns de leurs Rabins l'ont reconnu, lorſqu'ils ont dit, que ſous ſon Regne le Pourceau ſeroit auſſi pur que la Colombe.

Nous pouvons dire la même choſe des Sabats, & de tous ces autres Jours de Fête, qui n'étoient inſtituez qu'en mémoire des bienfaits que cèt ancien Peuple avoit reçus de ſon Dieu: mais qui devoient être oubliez par des bienfaits beaucoup plus grands, que le Meſſie devoit aporter. Et ſans citer tous ces paſſages où Dieu déclare aux Juifs, qu'il ne pouvoit plus ſoufrir leurs nouvelles Lunes, leurs Fêtes Solemnelles, ni

Digitized by Google

leurs Sabats, le Prophète Esaïe prédit clairement au 66. de ses Révélations, que toute cette distinction de Jours, de Lunes & de Sabats seroit abolie pour établir un Sabat perpetuel.

Qu'y a-t-il encore de plus convaincant?

Qu'on voit toutes ces Cérémonies Légales ensevelies sous les ruïnes du Temple de Jerusalem depuis près de 17. Siècles. Et lorsque les Juifs, soûtenus par la faveur de Julien l'Apostat, entreprirent de le réléver, on vit sortir de ses fondemens de terribles globes de flâmes, qui rendoient le lieu inaccessible à ceux qui vouloient y travailler, & qui en brûlerent quelques-uns; ce qui obligea les autres d'abandonner leur dessein. C'est ce que raporte Marcellin, Auteur non suspect puisqu'il étoit Païen. Par où Dieu voulut témoigner hautement, que tout ce Culte cérémoniel & charnel de la Loi, devoit être aboli pour toujours, & qu'il devoit faire place au Culte spirituel de l'Evangile, comme un Culté plus excellent & plus digne de lui.

Cependant les Juifs vous disent, que la Loi est apellée une Alliance éternelle.

A quoi je répons, que la grace du Messie étoit compriſe sous la Loi; & toute cette Loi regardant le Messie, elle dure encore aujourd'hui; & que bien loin d'être anéantie par l'Evangile, elle s'y trouve établie. D'ailleurs rien n'est plus fréquent dans les Ecrits de Moïse, que d'apeller perpetuel & éternel ce qui ne devoit être que d'une longue durée, jusques-là même qu'il apelle éternel ce qui ne devoit durer, que d'un Jubilé jusqu'à l'autre. A quoi il faut ajoûter, que leurs Rabins apellent l'avénement du Messie le grand Jubilé qui doit doit consommer toutes choses. Mais ce qu'il y a de plus convaincant, c'est que le Prophète Jeremie nous parle d'une nouvelle Alliance, diférente de celle que Dieu avoit traitée avec leurs Peres; preuves évidentes que l'Alliance légale ne devoit pas toûjours subsister.

Jerem. 31: 31.

On vous opose encore ici l'Immutabilité de Dieu, d'où l'on prétend conclure l'Immutabilité de la Loi.

Rien n'est plus pitoïable: car Dieu n'aïant donné cette Loi que pour servir de préparatif à sa grace & pour conduire l'homme au Messie promis, il est évident qu'il demeure toûjours le même, & qu'on ne peut l'accuser d'aucun changement, lorsqu'il vient à l'abolir après qu'elle a servi à son dessein. Comme lorsqu'on renverse les échafaudages après que la Maison est bâtie.

Ne pouvez-vous pas aussi montrer, que le prémier dessein de Dieu a été d'envoïer le Messie pour procurer le Salut au Monde?

C'est ce que nous avons déja établi, lorsque nous avons remarqué, que la promesse en fut faite dès le commencement. Par où l'on découvre d'abord quel fût le prémier dessein de Dieu & auquel on doit raporter tout

tout le reſte. On voit, dis-je, par là, que le Meſſie eſt l'Alpha & l'Omega, le commencement & la fin de toute la Révélation divine.

Que dit encore S. Paul, ſur l'antiquité de cette Promeſſe de grace? *Mes Freres*, dit-il, *bien qu'une alliance ſoit d'un homme, ſi elle eſt confirmée, nul ne la caſſe, ni n'y ajoûte. Or les promeſſes ont été faites à Abraham & à ſa ſemence, &c. Voici donc ce que je dis, quant à l'Alliance qui a été auparavant confirmée de Dieu en Chriſt, que la Loi qui eſt venuë 430. ans après, ne la peut rendre nulle pour abolir la promeſſe.* C'eſt pour cela même qu'il dit dans la ſuite, *la Loi donc a-t-elle été ajoûtée contre les promeſſes de Dieu? ainſi n'avienne.* Ce raiſonnement de l'Apôtre eſt de la dernière évidence. Car on voit par là, qu'il y aura un conflit entre la Loi & la Promeſſe de grace, à moins que l'une ſoit ſous-ordonnée à l'autre; à moins, dis-je, que la Loi n'ait été donnée que pour être un Pedagogue, qui conduiſe les hommes à Chriſt; après quoi elle doit retourner dans ſa nature indifférente en ce qu'elle a de Cérémoniel & de Typique. Et par là nous ſoutenons l'Immutabilité de Dieu, qui perſiſte toûjours dans ſon prémier deſſein, bien loin de lui donner la moindre atteinte. Gal. 3. 15.

CHAPITRE III.

Où l'on montre par les Oracles, que Jeſus le Nazarien eſt le véritable Meſſie.

COmme c'eſt ici le point capital ſur lequel roule la vérité de la Réligion Chrétienne, que Jeſus le Nazarien eſt ce Meſſie que Dieu avoit promis par les Oracles des Prophètes; établiſſez cette vérité importante d'une manière claire & ſolide.

Qu'on faſſe d'abord cette réfléxion ſur ce ſujet. Les Juifs étant remplis de vaines eſpérances d'un Meſſie, qui devoit étendre ſes Conquêtes juſques au bout de la Terre, & les rendre Maîtres du Monde; Jeſus le Nazarien vient à paroître dans un pauvre équipage, qui leur déclare, qu'il étoit le Meſſie que les Prophètes avoient promis. Supoſons avec les Incrédules, qu'il ne le fût pas. Comment auroit-il pû ſe flatter d'être reconnu pour tel? Et pouvoit-il revoquer en doute, que par là il s'expoſoit à toute la fureur des Juifs? Cependant il perſiſte dans ce témoignage, & après mille indignitez, il ſoufre le ſuplice de la Croix pour le confirmer. Peut-on le croire capable d'une telle extravagance, à moins qu'on ne le ſupoſe tout à fait dépourvû de ſens? Ce que perſonne ne poura ſe perſuader, après avoir lû ſes diſ-

Digitized by Google

cours, remplis d'une ſageſſe Divine. D'ailleurs que fait-il pour ſe faire regarder comme Meſſie? Décrie-t-il l'autorité de Ceſar? Brigue-t-il la faveur des Grands? Fait-il revolter le Peuple? Excite-t-il des ſéditions? Rien de tout cela. Il déclare au contraire, que ſon Regne n'eſt pas de ce Monde, & fait paier le tribut à Ceſar. Il cenſure l'hypocriſie des Scribes & des Phariſiens qui étoient en autorité, & ne menage Perſonne. Il paſſe ſa vie dans la pauvreté & dans la baſſeſſe. Il ſe fait ſuivre par douze pauvres pêcheurs allant à pié de lieu en lieu, de bourgade en bourgade, n'aïant pas même où faire repoſer ſa tête. Il prêche ſon Evangile, tantôt au bord d'un Lac, ſur quelque Naſſelle, tantôt dans quelque déſert, ſur une Montagne: & lorſque les Troupes le cherchent pour le faire Roi, il ſe cache. Il eſt vrai qu'il entre dans Jeruſalem au milieu des aclamations du Peuple, pour acomplir l'Oracle du Prophète: mais dans quel équipage? Monté ſur un âne. Et qu'y fait-il? Il entre dans le Temple, il renverſe les tables des changeurs qui profanoient la Sainteté de ce lieu; après quoi il retourne à Bethanie. Qu'on juge après cela, s'il a recherché la gloire du Monde, & ſi on peut le ſoupçonner d'aucun intérêt mondain. Il a voulu avoir la gloire de paſſer pour Meſſie, me dira quelqu'Incrédule. Mais quel Meſſie? Un Meſſie pauvre & ſouffrant, un Meſſie qui expire ſur une Croix. Peut-on s'imaginer un tel dérèglement d'eſprit dans aucun homme?

Comment a-t-il montré qu'il étoit véritablement le Meſſie?

Par les Oracles des Prophètes, par un grand nombre de Miracles, par une Doctrine toute Divine, par une Morale acomplie de tout point, par la Sainteté de ſa vie, par ſa Réſurrection, par ſon Aſcenſion, par la Deſcente du S. Eſprit, par les Dons miraculeux qu'il répandit ſur l'Egliſe, & par la Converſion du Monde. Que peut-on ſouhaiter davantage?

Montrez-moi prémièrement quelle eſt la certitude des Oracles qui rendent ce témoignage.

On ne peut entrer dans aucun ſoupçon, qu'ils aient été ſupoſez par les Chrétiens, puiſqu'ils les tiennent des Juifs qui en ſont les dépoſitaires; de ces Juifs, dis-je, qui ſont les plus ardens ennemis de la Réligion Chrétienne. Et c'eſt pour lui rendre témoignage, que la Providence les conſerve encore, & qu'elle les a diſperſez dans les quatre parties du Monde, comme autant de témoins non ſuſpects de la vérité de ces Oracles.

Raportez donc ces Oracles.

J'en raporterai d'abord quatre, qui marquent le tems de l'Avènement du Meſſie. Le prémier eſt de Jacob au 49. de la Geneſe, *le Sceptre*, dit-il, *ne ſera point ôté de Juda, ni le Légiſlateur d'entre ſes pieds, juſqu'à ce que le Scilo vienne*. Où par le *Scilo*, de quelque manière qu'on l'explique, on ne peut entendre que le Meſſie, par l'aveu même des Rabins Anciens & Modernes: comme l'Oracle le déſigne, lorſqu'il ajoûte, qu'*à lui*

Digitized by Google

lui apartient l'Aſſemblée des Peuples. Caractère, par lequel les Prophètes marquent ordinairement le Meſſie. Et afin qu'on ne chicane point ſur cèt autre terme Hebreu qui eſt mis à la tête de l'Oracle, je dis, qu'on doit l'entendre, non d'une verge de châtiment, mais d'un Sceptre, comme le marquent ces paroles qui ſuivent, *ni le Légiſlateur d'entre ſes pieds.* Il faut remarquer après cela, que l'Oracle joint le Légiſlateur au Sceptre, comme une moindre dignité qui devoit lui ſucceder. On ne doit donc pas entendre par là, que juſqu'au tems du Meſſie il y auroit toûjours un Roi de la Tribu de Juda, mais ſeulement, que cette Tribu ſubſiſteroit en corps de Societé, & qu'elle vivroit ſous ſes propres Loix, ſans être entièrement dépoüillée de ſon autorité, juſqu'à ce qu'il vint à paroître. Et c'eſt ainſi que l'interprète un ancien Rabin: tant, dit-il, que la Principauté, pour petite qu'elle ſoit, reſtera dans la Tribu de Juda, & que tous les Magiſtrats & tous les Juges aient ceſſé.

L'Oracle étant ainſi expliqué, faites voir quel en a été l'accompliſſement.

Pour n'y laiſſer aucune dificulté, je dis 1. que pendant la Captivité de Babilone, les Juifs eurent toûjours leurs Chefs qui les gouvernoient, qu'ils éliſoient de la Tribu de Juda & de la famille de David, & qui avoient droit de vie & de mort. D'ailleurs comme Dieu leur avoit promis de les rétablir en peu de tems, on peut dire, que c'étoit une ſuſpenſion plûtôt qu'une extinction de ce Regne. Je dis 2. que lorſqu'il y eut dans la ſuite des Gouverneurs pris de la Tribu de Lévi, comme étoient les Aſmonéens, ce fut par le conſentement & par les ſuffrages de la Tribu de Juda, & qu'ils adminiſtroient la juſtice en ſon nom. Je dis 3. qu'Hérode le grand, quoiqu'Iduméen, doit être cenſé Juif, étant né d'un Pere proſelyte, qu'il portoit le Sceptre de Juda, & qu'il gouvernoit cette Tribu ſuivant ſes Loix & ſes Coûtumes. Je dis enfin, qu'après que les Romains ſe furent rendus Maîtres de la Judée, ils laiſſerent une partie de l'autorité entre les mains des Juifs, qui avoient leurs Magiſtrats & leur Sanedrin qui étoit comme leur Senat: ſi bien qu'on ne peut pas dire, que le Légiſlateur leur fût entièrement ôté. Et ce fut alors que nôtre Sçilo vint à paroître ſur la décadence de cette République, & lorſqu'elle étoit ſur le point d'une entière ruïne, qui arriva quelque tems après ſa Mort par le ſac de Jéruſalem, par la déſolation de toute la Judée, & par la diſperſion des Juifs dans les quatre parties du Monde, où ils vivent depuis plus de 16. Siècles ſans Roi, ſans Légiſlateur, ſans Magiſtrats, & ſans Loix, étant ſoûmis aux Peuples parmi leſquels ils habitent. Ce qui crie hautement, que le Sçilo, le Meſſie eſt venu.

Quel eſt le ſecond Oracle?

C'eſt celui du Chap. 9. du Prophète Daniel, à qui l'Ange Gabriel déclare, qu'*il y a 70. ſemaines déterminées pour oindre le Saint des Saints*, &c.

Comment montrez-vous qu'il s'agit du Meſſie dans cèt Oracle?

Parce qu'il y eſt nommé par deux fois, & qu'il y eſt apellé le Meſſie par excellence, pour le diſtinguer de tous ceux à qui cèt Eloge peut être donné dans l'Ecriture. Auſſi n'y a-t-il que lui ſeul qu'on puiſſe entendre par ce *Saint des Saints* qui devoit être oint. Ce qu'il y a encore de plus convaincant, c'eſt qu'il n'y a point d'autre Oracle dans tout l'ancien Teſtament, où il ſoit apellé de ce nom de *Meſſie*, qui eſt devenu comme ſon propre nom parmi les Juifs; preuve évidente, que leurs Peres ont entendu cèt Oracle du Libérateur qu'ils attendoient, d'où ce nom de Meſſie a tiré ſon origine.

Quand eſt-ce donc que ce Meſſie devoit venir?

Soixante-dix Semaines prophétiques, c'eſt-à-dire, environ 500. ans après le retour de Babylone, & le rétabliſſement de Jeruſalem. Mais ſans nous engager dans une critique épineuſe, il ſuffit de dire, que d'où qu'on prenne ces Semaines, il eſt certain qu'elles ſont expirées depuis pluſieurs Siècles, d'où il faut conclure que le Meſſie eſt venu. Pour dire quelque choſe de plus précis, nous pouvons mettre en fait, qu'au tems que nôtre Jeſus vint à paroître, c'étoit une opinion générale parmi les Juifs, que les 70. Semaines de Daniel étoient expirées, & que le Meſſie ne tarderoit pas à venir, comme le bruit s'en étoit répandu dans tout l'Orient. Et de là vient, que Joſephe, pour faire ſa cour à Veſpaſien, veut lui perſuader qu'il étoit ce Meſſie qu'ils attendoient.

Ne pouvez-vous pas encore montrer l'accompliſſement de cèt Oracle en la Perſonne de Jeſus le Nazarien, par toutes les circonſtances qui s'y trouvent marquées?

C'eſt ce qu'il eſt facile de reconnoître par la ſeule lecture de l'Oracle, qui nous dit 1. Que le Chriſt le Meſſie *ſeroit retranché*, ou *mis à mort*, ou *fait anathème & éxécration*, comme porte le terme de l'Original. Il nous découvre après cela la cauſe de cette mort, lorſqu'il ajoûte, *non pas pour ſoi*, c'eſt-à-dire, non pas pour ſes péchez, mais pour les péchez des hommes. 3. Il marque quel en devoit être l'effet, *pour mettre fin à la déloiauté, & conſumer le péché, & faire propiciation pour l'iniquité, & pour amener la juſtice des Siècles.* Il prédit les grands Evènemens qui devoient la ſuivre, la deſtruction de la Ville de Jeruſalem & de ſon Temple, & la ceſſation des Sacrifices. Il fait enfin une expreſſe mention des *Ailes abominables qui devoient cauſer la déſolation*, pour déſigner par là les Armes des Romains, qui portoient les Aigles dans leurs Enſeignes comme leurs Divinitez, à cauſe de quoi l'Oracle les apelle *des Ailes abominables*. On n'a qu'à confronter toutes ces circonſtances avec l'évènement, pour être convaincu, que Jeſus le Nazarien eſt véritablement ce Meſſie; & je ne vois point comment on peut réſiſter à la force & à l'évidence de cèt Oracle.

Quel eſt le troiſième Oracle?

C'eſt celui du ch. 2. du Prophète Aggée, qui, pour conſoler ceux qui étoient

Digitized by Google

étoient affligez de voir que le second Temple ne répondoit point à la magnificence du prémier, leur prédit, *que la gloire de cette derniere Maison seroit plus grande que celle de la premiere.* Mais comment cela? puisqu'outre la magnificence de la prémière Maison bâtie par Salomon, qui étoit toute couverte d'or par dedans & par dehors, les Rabins eux-mêmes comptent jusqu'à cinq ornemens qui étoient dans cette prémière Maison & qui manquoient dans la dernière, l'Arche de l'Alliance, la présence de Dieu sur le Propitiatoire, d'où il rendoit ses Oracles, le Feu du Ciel qui consumoit les victimes, l'Esprit de Prophétie, l'Urim & le Thumim. Tout cela manquoit dans la dernière Maison par l'aveu-même des Juifs. Comment pouvoit-elle donc surpasser la prémière en gloire? que par l'entrée du Messie, qui devoit l'honorer de sa présence, comme l'explique Malachie dans un quatrième Oracle qu'il faut raporter ici.

Quel est donc cèt Oracle?

Voici je m'en vai envoïer mon Messager, & il préparera le chemin devant moi, & incontinent le Seigneur que vous cherchez, entrera en son Temple; le Messager de l'Alliance, lequel vous souhaitez, voici il vient, a dit l'Eternel des Armées. Mais quel peut être ce Seigneur que les Juifs cherchoient, ce Messager de l'Alliance qu'ils souhaitoient, & qui devoit entrer dans son Temple, si ce n'est le Messie? C'est donc cette entrée du Messie, qui devoit faire la gloire de cette seconde Maison, par où elle devoit surpasser toute la magnificence de la prémière, avec tous ces ornemens que nous venons de marquer, ce Messie étant le corps & la vérité de toutes ces anciennes figures. Or nôtre Jesus y est entré, & y a exercé son Ministère; ce qui réléve la gloire de cette dernière Maison au dessus de la prémière. Mais depuis elle a été par truite & reduite en cendres, si bien qu'elle ne peut plus être honorée de la présence d'aucun Messie. Mal. 3. 1.

Que répondent les Juifs à tout cela?

Ne sachant plus où ils en sont, ils frapent de leurs anathêmes quiconque voudra supputer le tems de l'avénement du Messie, ce qui est une marque du desespoir de leur cause. Quelques-uns aiment mieux dire, que leurs péchez en retardent l'avènement. Mais je leur demande, si lors que Dieu donna ces Oracles, il ne prévoïoit pas ces péchez, qui devoient en empêcher l'exécution? Je dis après cela, que les Oracles sont absolus, & qu'ils ne sont suspendus d'aucune condition. Je dis 3. que tant s'en faut que le péché puisse retarder le Messie, qu'il ne devoit venir que pour en faire l'expiation, comme porte l'Oracle de Daniel. Je dis enfin que l'Ange déclare expressément à ce ce Prophète, qu'il y a 70. *Semaines déterminées*, ce qui marque un certain tems arrêté & irrévocable dans le Conseil de Dieu.

Quels sont vos autres Oracles?

Nous en avons grand nombre qui nous prédisent toutes ces diverses circon-

Digitized by Google

conſtances, le Précurſeur qui devoit marcher devant la face du Meſſie, le lieu où il devoit naître, ſa Tribu, ſa Famille, la Mere qui le devoit enfanter, les accidens de ſa Naiſſance, ſon tranſport en Egypte, le Lieu où il ſeroit ſa demeure, & le nom qu'il devoit porter, les principales actions de ſa vie, ſa rejection, ſa condamnation, & ſa mort, toutes les circonſtances de cette mort, celui qui le trahiroit, le prix de ſa trahiſon, qu'il ſeroit ſoufleté, moqué, batu, & qu'on lui cracheroit au viſage, qu'il ſeroit mis au rang des malfaiteurs, qu'on partageroit ſes vêtemens, & qu'on les jeteroit au ſort. Qu'on lui perceroit les piés & les mains, qu'on l'abreuveroit de fiel, qu'on lui tranſperceroit le côté, mais que pas un de ſes os ne ſeroit caſſé, qu'il ſeroit avec le Riche en ſa mort, &c. Par quels autres caractères voudroit-on que le Meſſie nous eût été déſigné? Et comment pourroit-on s'imaginer, à moins que d'avoir perdu le ſens, que le hazard eût pû faire rencontrer toutes ces diverſes circonſtances en la Perſonne de Jeſus le Nazarien?

Mich. 5. 2 Sam. 7. Pſ. 22. Eſ. 7. Oſée 11. Jerem. 31. Eſ. 8. 42. 49. & 53. Dan. 9. Zach. 22. &c.

Mais les Juifs ne demeurent pas d'acord du ſens que vous donez à tous ces Oracles.

Je l'avouë, mais en cela ils s'éloignent du ſentiment de leurs Maîtres, des plus anciens Rabins, qui ont entendu la plûpart de ces Oracles comme nous. Je dis après cela, que le ſens que nous leur donnons eſt celui qui ſe préſente d'abord à l'eſprit par la lecture de ces Oracles. Je dis 3. que s'il y a quelqu'un de ces Oracles qui ſoit obſcur, il ſe trouve éclairci par un autre. Je dis 4. qu'on n'a qu'à faire réfléxion ſur les nouvelles Explications, que les Juifs modernes en ont forgé en haine de la Religion Chrêtienne, ſi forcées & ſi impertinentes, pour reconnoître que Dieu les a livrez à un eſprit dépourvû de tout jugement. Je dis enfin, que c'eſt cela-même qui avoit été prédit, que le Meſſie ſeroit une *Pierre d'achopement & un Rocher de trébuchement aux deux maiſons d'Iſraël, en piege & en lacqs aux Habitans de Jeruſalem. Que les Edifians rejetteroient cette Pierre; mais que Dieu en feroit la maîtreſſe Pierre du coin.* D'où je conclus, que l'incrédulité du Juif doit faire la foi du Chrêtien.

Eſ. 8. 14. &c.

N'avez-vous point d'autres Oracles?

Nous avons encore tous ceux qui prédiſent, que le Meſſie ſeroit la Lumière des Gentils, qu'il renverſeroit leurs Idoles, que les Rois de la Terre ſe proſterneroient devant lui, & que les Nations viendroient à la connoiſſance du Dieu d'Iſraël, Créateur du Monde. C'eſt ici le plus grand & le plus illuſtre de tous les Caractères du Meſſie, ſur lequel on ne ſauroit être trompé, & qui ſeul devroit convaincre les incrédules; puiſque nous voïons d'un côté, que tous les Prophètes, depuis Moïſe juſqu'à Malachie, prédiſent conſtamment la converſion des Gentils ſous le Meſſie; & d'autre côté ces Gentils convertis au Dieu d'Iſraël par la prédication de l'Evangile. Si l'on confronte tous ces Oracles avec l'Evènement, peut-on s'empêcher d'en conclure, que Jeſus le Nazarien eſt véritablement ce Meſſie. Oracles, qu'on

Eſ. 42. 6. 49. 6. &c.

ne

Digitized by Google

ne peut soupçonner d'aucune supposition, puisque nous les tenons des Juifs. Evènement, qu'on ne peut non plus atribuer qu'à celui qui l'avoit prédit, & qui l'a acompli d'une manière si merveilleuse.

CHAPITRE IV.

Réfléxions particulières sur le Ps. 22. & sur le 53. d'Esaïe.

QUelle est la plus illustre Prophétie de la Passion du Messie? C'est celle du Pseaume 22. qui nous marque sa Crucifixion, avec les principales circonstances qui devoient l'acompagner. *Mon Dieu! Mon Dieu!* s'écrie d'abord le Prophète, *pour quoi m'as-tu abandonné?* Paroles qui nous marquent l'abandon où devoit être le Messie pour expier les péchez du Monde, & que le Sauveur fit entendre sur sa croix dans le fort de son agonie. On y voit ses mains & ses piez percez. *Ils ont percé*, dit-il, *mes mains & mes piez.* Et afin qu'on ne chicane pas sur ces termes, il sufit de dire ici, que c'est ainsi que l'ont traduit Aquila, Symmachus, Theodosion, & d'autres Interprètes Juifs. On y voit son élévation sur la Croix, où il est exposé à la vûë de tout le Monde, & *où tous le contemplent & le regardent.* On y voit l'état pitoïable où il est réduit sur cette Croix. *Je suis*, dit-il, *écoulé comme eau, & tous mes os sont déjoints: mon cœur est comme de la cire, s'étant fondu dedans mes entrailles. Ma vigueur est desséchée, ma langue tient à mon palais, & tu m'as mis en état d'être en la poudre de la mort.* On y voit le partage de ses vêtemens. *Ils partagent*, dit-il, *mes vêtemens, & jettent le sort sur ma robe.* On y entend enfin les outrages & les insultes de ses ennemis, qui le voïant dans cèt état, *se moquent de lui, & branlent la tête, disant, il se remet à l'Eternel, qu'il le délivre & qu'il le retire puisqu'il prend son bon-plaisir en lui.* Et n'est-ce pas là un Evangile plûtôt qu'une Prophétie?

Les Juifs vous diront, qu'on doit entendre ce Pseaume de David, & non pas du Messie.

Ce n'est pas le sentiment de leurs Maitres, je veux dire des Anciens Rabins, qui l'ont entendu du Messie. Mais sans nous prévaloir de leur autorité; on n'a qu'à lire ce Cantique sans aucun préjugé, pour être convaincu, qu'on ne peut entendre de David la plûpart des choses qu'il contient: comme ce qu'il dit, *ils ont percé mes mains & mes piez*, ce qui ne lui est jamais arrivé. Et rien n'est plus impertinent, que de dire, comme font quelques uns, qu'il a voulu marquer par là une vive dou-

Digitized by Google

Zach. 12. 10. leur. Jamais homme ne parla ainſi ; & il auroit plûtôt dit, *ils ont percé mon cœur*, que de dire, comme il fait, *ils ont percé mes mains & mes piez.* Raportons encore ici cèt autre Oracle, *ils verront celui qu'ils ont percé*, & nous ne douterons point, que ces paroles ne doivent s'entendre de la Crucifixion du Meſſie. On en ſera encore convaincu, pour peu qu'on faſſe atention ſur ces autres paroles que je viens de raporter, où il dit, que *ſa vigueur eſt deſſéchée*, que *ſa langue tient à ſon palais*, & que *tous ſes os ſont déjoints.* Paroles, qu'on ne ſauroit entendre de David fugitif, & qui nous expriment d'une manière fort naturelle & fort vive, l'état pitoïable où ſe trouve un crucifié.

Qu'y a-t-il encore de convaincant, pour faire voir qu'on doit entendre ce Pſeaume du Meſſie?

Ce que le Prophète ajoûte de la converſion des Nations, qui devoit être le fruit de ſa mort. *Tous les bouts de la Terre*, dit-il, *s'en ſouviendront, & ſe convertiront à l'Eternel, toutes les familles des Nations ſe proſterneront devant toi ; car le regne apartient à l'Eternel, & il dominera ſur les Nations, &c.* Or cette converſion des Nations eſt le Caractère, par lequel les Prophètes déſignent ordinairement le Meſſie.

Joignez à cette Prophétie celle du 53. d'Eſaïe.

Elle eſt citée pluſieurs fois dans le Nouveau Teſtament: & comme elle convertit l'Eunuque de la Reine de Candace, auſſi eſt-elle capable de convertir les plus incrédules, par le parfait & admirable raport qui ſe trouve entre la Prophétie & l'Evénement.

Peut-on l'entendre de Jeremie, ou de quelqu'autre Prophète?

C'eſt-ce que les Juifs nous diſent. Mais comment peut-on dire de Jeremie, ou de quelqu'autre Prophète, qu'il ait porté nos péchez, l'Eternel aïant fait venir ſur lui l'iniquité de nous tous? Comment peut-on dire de Jeremie, ou de quelqu'autre Prophète? qu'après qu'il auroit mis ſon ame en oblation pour le péché, il prolongeroit ſes jours, il ſe verroit une grande poſtérité, & que le bon-plaiſir de l'Eternel proſpereroit en ſa main: qu'il paſſeroit enfin de la mort à la vie, des combats au triomphe, & des ſoufrances à la Gloire; comme porte l'Oracle.

Peut-on non plus apliquer cette Prophétie au Peuple Juif dans l'opreſſion où on le voit encore aujourd'hui?

Rien n'eſt plus inſoûtenable. Et ſans m'arrêter à faire voir, qu'aucun des Caractères, qui nous y ſont marquez, ne ſauroit convenir à ce Peuple, il ſuffit de dire ici, que celui que le Prophète décrit dans l'opreſſion, devoit ſoufrir pour les péchez de ſon Peuple: *& la plaie*, porte l'Oracle, *lui a été faite pour le forfait de ſon Peuple.* Ce n'eſt donc pas ce Peuple-là même qui ſoufre, & que le Prophète repréſente dans l'opreſſion, mais un autre qui ſoufre pour lui.

A qui donc convient cette Prophétie?

Digitized by Google

Il n'y a qu'à la lire ſans aucun préjugé, pour être convaincu qu'on ne peut l'entendre que de Jeſus le Nazarien, en qui elle trouve un parfait acompliſſement, & en qui l'on remarque tous les diférens caractères qu'elle nous donne du Meſſie.

Quels ſont ces Caractères?

Le prémier, *qu'il ſeroit rejeté à cauſe de ſa baſſeſſe.* C'eſt pourquoi le Prophète s'écrie d'abord, *qui a crû à nôtre publication, & à qui a été révélé le bras de l'Eternel? Il eſt monté*, ajoûte-t-il, *comme un rejeton, & comme une racine ſortant d'une terre qui a ſoif: il n'y a en lui ni forme ni éclat quand nous le regardons, il n'y a rien à le voir qui faſſe que nous le deſirions.* Et voilà l'état mépriſable, ſelon le monde, dans lequel a paru nôtre Chriſt, & qui choqua ſi fort les Juifs charnels, entêtez qu'ils étoient d'un Meſſie glorieux & triomphant, qui devoit paroître avec éclat, briſer leurs fers, & étendre ſes Conquêtes juſqu'aux extrémitez de la Terre. On ne doit donc pas s'étonner, ſi étant remplis de ces vaines idées, ils ont fermé leurs yeux à cèt Oracle d'Eſaïe; & ſi, au lieu d'y reconnoître le Meſſie à cette marque qu'il en donne, ils l'ont rejeté à cauſe de ſa baſſeſſe: *s'ils ont*, dis-je, *caché leur face arrière de lui, & ne l'ont rien eſtimé.*

Quel eſt le ſecond de ces Caractères?

Qu'il devoit ſoufrir la mort pour expier les péchez du Monde. C'eſt pour cela que le Prophète ajoûte, *ſi eſt-ce qu'il a porté nos langueurs & a chargé nos douleurs, &c. Il a été navré pour nos forfaits, & froiſſé pour nos iniquitez, l'Eternel aïant fait venir ſur lui l'iniquité de nous tous.* Par où il nous explique les raiſons de cèt anéantiſſement du Meſſie. Il prédit encore plus expreſſément ſa mort violente, lorſqu'il dit dans la ſuite, *qu'il a été mené à la tuërie comme un agneau; qu'il metroit ſon ame en oblation pour le péché; & qu'il épandroit ſon ame à la mort.* Or il n'y a que nôtre Chriſt, qui après avoir déclaré pluſieurs fois, qu'il étoit venu pour donner ſa vie en rançon pour les pécheurs, fut élévé ſur une croix maudite par la Loi, pour ſatisfaire à cette Loi, & pour faire l'expiation des péchez du Monde. A quel autre donc qu'à lui peut-on faire une juſte aplication de cet Oracle? Quel autre que lui a-t-on jamais vû paroître, qui ait déclaré, qu'il venoit pour porter les péchez des hommes, & qui ſoit mort pour les expier?

Quel eſt le troiſième Caractère?

Qu'il ſeroit mis au rang des malfaiteurs. Caractère ſurprenant & tout-à-fait remarquable, qu'on voit encore en la Perſonne de nôtre Chriſt, qui fut crucifié entre deux Brigands, l'un à ſa droite, & l'autre à ſa gauche; ce que l'on ne conteſte point.

Quel eſt le quatrième Caractère?

Qu'il ſeroit avec le riche en ſa mort. On avoit ordonné ſon ſepulchre avec les méchans, dit le Prophète, *mais il a été avec le riche en ſa mort.* Ce

Digitized by Google

que Joſeph d'Arimatée acomplit, homme riche & Conſeiller honorable, qui aïant demandé le corps de Jeſus à Pilate, le fit metre dans un ſepulchre neuf, comme le raportent nos Evangeliſtes. Ce qu'ils n'auroient oſé faire contre la notorieté publique, ſi ce fait eut été faux.

Quel eſt le cinquième Caractère?

Qu'il reſſuſciteroit d'entre les morts. C'eſt pourquoi le Prophète s'écrie ici tout d'un coup, *il a été enlevé de la force, de l'angoiſſe & de la condamnation, mais qui racontera ſa durée?* Il falloit donc qu'il ſe relevât du tombeau, pour pouvoir joüir de cette longue durée, ce qu'il marque encore plus clairement dans la ſuite de l'Oracle. Or il n'y a que nôtre Chriſt, qui, après avoir mis ſon ame en oblation pour le péché, ſoit reſſuſcité d'entre les morts, comme nous établirons bien-tôt la vérité de ce fait.

Quel eſt le ſixième Caractère?

Qu'après que ſon ame ſe ſeroit miſe en oblation pour le péché, il ſe verroit de la poſterité, il prolongeroit ſes jours, & que le bon-plaiſir de l'Eternel proſpereroit en ſa main; qu'il joüiroit du travail de ſon ame, & en ſeroit raſſaſié. Ce ſont-là des Enygmes inexplicables, ſi l'on n'a recours à la lumière de l'Evangile. Car qui a jamais ouï dire, qu'un homme vive & prolonge ſes jours après ſa mort? Qui a jamais ouï dire, qu'un homme mort engendre des vivans, & qu'il ſe voie une grande poſtérité? Qui a jamais ouï dire, qu'un homme mort joüiſſe de ſon travail, & en ſoit raſſaſié, & que le bon-plaiſir de l'Eternel proſpère en ſa main? Vous voulez donc dire, qu'il n'y a que la Réſurrection de nôtre Chriſt qui explique tous ces Enygmes.

C'eſt ce qu'on reconnoitra, pour peu qu'on faſſe atention ſur les Evénemens qui l'ont ſuivie. Car n'a-t-on pas vû après ſa Réſurrection un nombre innombrable de Diſciples, qui ſont ſa poſtérité myſtique, répandus dans les 4. parties du Monde, & faire profeſſion ouverte du Chriſtianiſme? N'a-t-on pas vû le bon-plaiſir de l'Eternel proſpérer en ſa main? amenant à ſa connoiſſance les Nations Idolatres, renverſant les Temples & les Autels des fauſſes Divinitez, érigeant par tout des Temples & des Autels au vrai Dieu Créateur du Monde?

Quel eſt enfin le dernier de ces Caractères?

Qu'il devoit paſſer des ſoufrances à la gloire. *Pourtant*, dit-il, *je le partagerai parmi les Grands; il partagera le butin avec les Puiſſans, parce qu'il aura livré ſon ame à la mort, qu'il aura été tenu au rang des tranſgreſſeurs, & qu'il aura porté les pechez de pluſieurs.* Ce qui réfute la rêverie des Juifs, qui ſe forgent ici deux Meſſies, l'un pauvre & ſoufrant, l'autre glorieux & triomphant. Il n'y a, dis-je, qu'à lire cette Prophétie pour être convaincu, que le Prophète n'y parle que d'une ſeule Perſonne, d'un ſeul Meſſie, qui paſſe de la mort à la vie, du combat au triomphe, & des ſoufrances à la gloire, qui n'eſt même élévé à cet-

te

Digitized by Google

te gloire, qu'en considération de ses soufrances. Ce qui s'est enfin acompli en la Personne de nôtre Christ, qui est parvenu à la gloire par le chemin des soufrances, & qui, après avoir été élévé sur une croix, a été enlevé au plus haut des Cieux, & couronné de gloire & d'honneur, comme nous le verrons dans la suite. Que peuvent répondre à tout ceci les Incrédules? Diront-ils que cette Prophétie a été faite après coup, & qu'elle a été forgée par les Chrêtiens pour donner du crédit à leur Religion? mais ils la tiennent des Juifs, qui en sont les dépositaires, & on la trouve écrite 700. ans avant la venuë de J. Christ; ce qui la met au-dessus de tout soupçon.

CHAPITRE V.

Où l'on montre, que Jesus le Nazarien est le véritable Messie par ses Miracles.

APrès avoir démontré par les Oracles, que Jesus le Nazarien est le véritable Messie, confirmez cette importante vérité par ses Miracles.

Il faut d'abord remarquer, qu'il avoit été prédit, que le Messie seroit illustre par ses Miracles: comme il étoit nécessaire qu'en cela-même il fût semblable à Moïse, puisqu'il venoit pour établir une Loi nouvelle, qui devoit être confirmée par des Miracles beaucoup plus grands, que ceux qui avoient confirmé la Loi ancienne. Iz. 35. 5.

Ne voit-on pas aussi qu'il établit la vérité de sa Mission sur l'évidence de ses Miracles?

Allez, dit-il, aux Disciples, que Jean avoit envoïé vers lui, afin qu'ils fussent convaincus par eux-mêmes qu'il étoit le Messie qu'ils atendoient, *allez & raportez à Jean ce que vous voïez: les aveugles recouvrent la vûë, les boiteux cheminent, les lépreux sont nétoiez, les sourds oient, & les morts ressuscitent*, faisant allusion à l'Oracle d'Esaïe, & leur laissant conclure, qu'il étoit véritablement ce Messie. *Les œuvres que je fais*, dit-il encore aux Juifs, *témoignent que le Pere m'a envoïé*. Et de même en d'autres endroits. Mat. 11. 5. Jean. 5. 36. 10. 37. 15. 24.

Raportez donc ces Miracles.

Ils sont en si grand nombre, qu'il seroit trop long de les raporter. On n'a pour cela qu'à lire l'Histoire de l'Evangile, qui n'est qu'un tissu de Miracles: ce qui faisoit dire aux troupes, *quand le Christ sera venu, fera-t-il plus de signes que celui-ci n'a fait?* On n'y voit que des mala- Jean. 7. 31.

Digitized by Google

des guéris, d'aveugles éclairez, des boiteux redreſſez, des démoniaques exorciſez, des morts reſſuſcitez, &c.

Comme l'on ne doit pas croire légérement aux Miracles, établiſſez la vérité de ceux-ci d'une manière capable de convaincre les Incrédules.

On voit 1. que ces Miracles n'ont pas été faits en cachete, ou en préſence de quelques témoins ſupoſez, mais en Public & en préſence même des Phariſiens. 2. Que ces Miracles ne pouvoient partir que d'une Puiſſance divine, comme la réſurrection d'un mort, la guériſon d'un aveugle né, &c. 3. Que la plûpart de ces Miracles ont été faits par la ſeule parole de Jeſus-Chriſt. 4. Que quelques-uns de ces Miracles ont été faits par des moïens qui devoient produire un tout autre éfet, comme lorſqu'il met de la bouë ſur les yeux d'un aveugle pour le faire voir. 5. Que ces Miracles ſont tels, qu'il ne peut y avoir eu ni fraude ni illuſion, comme lorſqu'il repait dans un Déſert des milliers de perſonnes avec quelques pains; lorſqu'on voit des Paralytiques qui marchent, des Aveugles qui voient, des morts qui reſſuſcitent & qui demeurent en vie. 6. Qu'on faſſe enfin réflexion ſur le nombre & ſur la variété de ces Miracles.

Vous ſupoſez, vous dira-t-on, que tous ces Miracles ont été faits comme vous le raportent vos Evangéliſtes.

Je répons, que ſi ces Miracles, tels qu'ils nous ſont raportez dans l'Evangile, étoient autant de fictions, nos Evangéliſtes n'auroient eu garde d'en citer les lieux, le tems, les perſonnes, avec toutes ces autres circonſtances qui nous y ſont marquées, pouvant être facilement convaincus de menſonge; ce qui n'auroit ſervi qu'à découvrir leur impoſture, & à faire rejetter cette Religion Chrêtienne qu'ils vouloient établir. Je dis après cela, que, comme l'on ne pouvoit ſe faire Chrêtien en ce tems-là ſans s'expoſer à toute la fureur de la Synagogue, il n'eſt pas croïable qu'il y eût eu aucun homme aſſez dépourvû de ſens pour embraſſer le Chriſtianiſme, ſans s'être prémièrement informé de la vérité de tous ces Miracles: ce qu'il pouvoit faire ſans beaucoup de peine, ſe trouvant ſur les lieux & dans le tems où toutes ces choſes s'étoient paſſées, & dont il y avoit tant de témoins. A quoi il faut ajoûter, qu'il n'y a que ces Miracles qui aient été capables de faire ſuivre J. Chriſt, & de le faire regarder comme le Meſſie: puiſqu'il *n'y avoit en lui ni forme ni apparence*; & qu'il ne préſentoit aucun attrait mondain pour s'atirer des Diſciples.

N'avez-vous pas quelque choſes de plus convaincant?

Ce qui doit encore convaincre les Incrédules de la vérité de ces Miracles, c'eſt qu'ils ont été ſi publics & ſi évidens, que les plus ardens ennemis de la Religion Chrêtienne, les Juifs dans leur Talmud, Julien l'Apoſtat, & le Philoſophe Celſe, ont été obligez de les reconnoître: mais ils les ont attribuez, les uns à je ne ſai quelle vertu du nom de Jehova, & les autres à la vertu du Démon. Que

Digitized by Google

Que répondez-vous à ceux qui les attribuënt à la prononciation du nom de Jehova?

Qu'il n'eſt rien de plus impertinent: car quelle vertu peut avoir la prononciation d'un nom pour la production d'un Miracle? D'ailleurs, ſupoſé même que ce nom de Jehova eut eu une telle vertu, eſt-il croïable, que le Dieu d'Iſraël en eut permis l'abus & la profanation pour autoriſer l'impoſture? Je dis enfin, qu'il ſeroit tout-à-fait ſurprenant, qu'il n'y ait eu aucun autre que Jeſus le Nazarien, qui ait ſû la véritable prononciation de ce nom pour faire de ſemblables Miracles.

Mais que répondez-vous à ceux qui atribuënt ces Miracles à la vertu du Démon?

Ce que le Seigneur lui-même répond, lorſqu'on calomnioit ainſi ſes Miracles, après qu'il eut guéri un Démoniaque, que *tout Roïaume diviſé contre ſoi-même ſera réduit en déſert: & que ſi Satan jete hors Satan, il eſt diviſé contre ſoi-même, & que ſon Roïaume ne peut pas ſubſiſter.* Mat. 12, 25. Auſſi voit-on, que tout ſon Evangile ne tend qu'à renverſer le Régne du Démon, & qu'il l'a renverſé en éfet par la Prédication de cèt Evangile: preuve évidente que ſes Miracles ne partoient pas de la vertu de cèt Eſprit malin. Ajoutez à cela, que les Miracles qu'il a faits, ne pouvoient partir que d'une puiſſance Divine, comme la Réſurrection des morts, &c.

On vous dira encore ici, que ſi les Miracles de Jeſus le Nazarien avoient été tels qu'ils nous ſont raportez dans l'Evangile, il n'eſt pas croïable que tous les Juifs ne l'euſſent reconnu pour le véritable Meſſie.

Cela ne doit faire aucune difficulté, ſi l'on regarde ces Juifs prévenus commme je l'ai déja dit, de fauſſes idées d'un Meſſie mondain, qui devoit paroître avec éclat, briſer leurs fers, étendre ſes conquêtes au long & au large, & les rendre maitres du Monde. On ne doit donc pas s'étonner, s'ils ont fermé les yeux à tous ces Miracles, ou ſi en voïant ils n'ont point vû, comme parle le Prophète. Il faut peu connoître l'homme, & ignorer quelle eſt la force de ſes préjugez, ſur-tout lorſqu'ils viennent du côté des paſſions & de l'intérêt, pour ne pas demeurer d'acord, que la force d'un tel préjugé étoit telle, que tous les Miracles du Sauveur n'étoient pas capables de le détruire. Ils ont donc mieux aimé les attribuer à quelque vertu magique, que de renoncer à leurs folles eſpérances.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Où l'on montre, que Jeſus le Nazarien eſt le véritable Meſſie par ſa Doctrine, par ſa Morale, & par la Sainteté de ſa vie.

COmme il faut juger des Miracles par la Doctrine, faites voir ici que les Miracles de nôtre Meſſie ſont ſoûtenus par ſa Doctrine.

Deut. 13. 1. C'eſt la règle que Moïſe donne aux Juifs, de n'écouter point un faiſeur de Miracles, lorſqu'il voudroit les détourner du Service du vrai Dieu & les porter à l'Idolatrie : reproche qu'on ne peut faire à nôtre Jeſus, puiſqu'il a fait adorer le Dieu d'Iſraël en détruiſant l'Idolatrie.

Ces Juifs vous répondront, que bien qu'il ait fait adorer le Dieu d'Iſraël, il a voulu les détourner de ſon Service, en aboliſſant cette Loi qu'il avoit donné à leurs Peres par le Miniſtère de Moïſe; ce qui les empêche de l'écouter & qui leur rend tous ces Miracles ſuſpects.

Ce n'eſt-là qu'un vain prétexte: & tant s'en faut que nôtre Chriſt ait aboli cette Loi, qu'il n'eſt venu au Monde que pour l'acomplir, ſuivant la proteſtation qu'il fait lui-même dans l'Evangile. *Ne penſez point*, dit-il, *que je ſois venu pour anéantir la Loi ou les Prophètes: je ne ſuis point venu pour les anéantir, mais pour les acomplir.* On voit en éfet, qu'il ſe ſoumet à la Loi & qu'il lui rend une parfaite obéïſſance; qu'il rétablit cette Loi en réfutant les fauſſes gloſes des Scribes & des Phariſiens qui l'avoient entièrement corompuë; qu'il en acomplit les Oracles; qu'il remplit tous ſes types & toutes ſes figures; qu'il en porte enfin la malédiction pour procurer le Salut au Monde.

Mais n'a-t-il pas aboli la Circonciſion, les Sabats, les Sacrifices, avec toutes les autres Cérémonies légales?

Je l'avouë; mais en les aboliſſant il les a acomplies, puiſqu'il eſt le corps & la vérité de toutes ces anciennes figures. Et comme le deſſein du Légiſlateur avoit été de conduire par là les fidèles au Meſſie, & de figurer ce nouveau Culte qu'il devoit aporter au Monde; auſſi eſt-il évident, que ce Meſſie venant à paroître, toutes ces Cérémonies devoient diſparoître, l'ombre & la figure faiſant place au Corps & à la Vé ité.

Ne voit-on pas auſſi, que ſa Doctrine s'acorde avec la Loi naturelle? Tout ce qu'elle nous enſeigne ſe trouve établi ſur nos prémières notions & ſur les plus clairs principes de nôtre raiſon & elle n'éxige rien de nous que ce à quoi la Nature même devroit nous conduire, ſi nous voulions l'écouter. On peut-même dire, qu'elle a rétabli & perfection-

né

Digitized by Google

né la Loi naturelle, en éclairant la raiſon de l'homme d'une nouvelle lumière. Cette idée confuſe qu'il avoit de Dieu s'y trouve éclaircie. Ces principes de droiture & d'équité que Dieu avoit mis dans ſon cœur, y ſont rétablis. La conſcience allarmée par le ſentiment du péché & par la crainte de la juſtice de Dieu, s'y trouve calmée par le ſang d'une victime divine. La mort qui l'effraïoit s'y trouve engloutie en victoire. Et cette vaſte étenduë des deſirs de ſon cœur que le Monde entier ne pouvoit remplir, ſe trouve heureuſement remplie par ce ſouverain bien que l'Evangile lui découvre.

Conſiderez de plus près la Divinité de cette Doctrine?

On remarque d'abord, que Jeſus Chriſt la propoſe avec un air d'autorité qui rempliſſoit les troupes d'étonnememt, & qui leur faiſoit dire, que jamais homme ne parla comme lui. On remarque auſſi dans tous ſes diſcours un caractère ſublime & majeſtueux: & quoique tout l'Evangile ſoit divinement inſpiré, il faut pourtant avoüer, qu'il y a dans les paroles du Sauveur quelque choſe de plus grand & de plus divin que dans tout le reſte. On remarque enfin, qu'il nous dit les plus grandes choſes de la manière la plus ſimple. Et par tous ces divers Caractères on reconnoit, qu'il eſt véritablement la Sageſſe éternelle du Pere qui eſt deſcenduë du Ciel pour inſtruire les hommes.

Que remarquez-vous encore ſur les Myſtères qu'il nous révèle?

Pour peu qu'on faſſe d'attention ſur la ſublimité de ces Myſtères, on reconnoitra, que des Myſtères ſi ſublimes ne pouvoient jamais ſortir de l'Eſprit de l'homme, & que celui là ſeul, qui reſidoit au ſein du Pere, étoit capable de nous les révéler. On voit après cela, qu'ils n'ont point d'autre but que de glorifier Dieu & de ſanctifier les hommes; ce qui les diſtingue de toutes ces vaines ſpéculations des Savans du Monde, qui ne vont qu'à ſatisfaire la curioſité de l'Eſprit. Quel caractère plus ſenſible & plus illuſtre de la Divinité de ces Myſtères!

Que dites-vous enfin de ſa Morale?

Qu'il n'y eut jamais Morale plus belle ni plus acomplie, & qu'elle ſurpaſſe infiniment celle des Sages du Monde. Au lieu que la Morale de ces Sages ſe trouve courte & défectüeuſe à divers égards: celle de Jeſus-Chriſt eſt parfaite, & règle toute l'étendüe de nos Devoirs. Au lieu que la Morale de ces Sages ſe contente de régler les actions extérieures: celle de Jeſus-Chriſt va jusqu'au cœur pour en régler tous les mouvemens. Au lieu que Dieu n'entre pour rien dans la Morale de ces Sages: il entre par tout dans celle de Jeſus-Chriſt. Au lieu que la Morale de ces Sages vient de l'amour propre, & n'a pour but que la vaine gloire de l'homme: celle de Jeſus-Chriſt oblige ſon Diſciple de renoncer à ſoi-même, afin que Dieu ſoit le principe & la fin de toutes ſes actions. Au lieu que la Morale de ces Sages ne connoiſſoit guère la Charité, & que quelques-uns d'entr'eux ont canoniſé

Digitized by Google

la vengeance : Celle de Jeſus-Chriſt ne reſpire que Charité, & va juſqu'à l'amour de nos ennemis. Au lieu que la Morale de ces Sages rampe ſur la pouſſière : Celle de Jeſus-Chriſt nous élève juſqu'à Dieu, pour imiter ſes vertus admirables. Au lieu que la Morale de ces Sages enfle l'homme d'orgueïl : Celle de Jeſus-Chriſt le forme à l'humilité. Au lieu que la Morale de ces Sages n'étoit ſoûtenuë que de quelques foibles motifs pris de l'idée qu'ils avoient de l'honnête & du bien de la Societé Civile : Celle de Jeſus-Chriſt ſe trouve ſoûtenuë par tous les motifs qui peuvent la rendre praticable, tels que ſont d'un côté l'éternité des peines de l'Enfer, & d'autre côté l'eſpérance d'une vie éternelle dans le Ciel. Au lieu que la Morale de ces Sages ſe trouve foible & impuiſſante pour ſoûtenir l'Homme au milieu de tant de maux qui l'affligent ſur la Terre, & pour le conſoler contre les fraïeurs de la mort : Celle de Jeſus-Chriſt nous réjouït au milieu des plus grandes afflictions de la vie, & nous fait triompher de la mort. Quelle Morale ſi accomplie !

Ne nous a-t-il pas donné en ſa Perſonne un modèle de cette divine Morale ?

C'eſt ce que l'on peut remarquer dans l'hiſtoire de ſa vie, telle que nous l'ont écrite les Evangéliſtes : Car toute ſimple qu'elle eſt, on n'y découvre aucune foibleſſe humaine, & l'on y voit une vertu qui ſe ſoutient par tout, au milieu même de la pauvreté & de la baſſeſſe, une humilité profonde, une débonnaireté ſans éxemple, un zèle infatigable pour la gloire de Dieu, une charité ardente pour le ſalut des hommes, un entier renoncement à ſoi-même, & une obéïſſance aux ordres du Pere, qui va juſqu'à la mort de la croix, où il fait reluire ſa conſtance & ſa patience, & où il montre ſa charité envers ſes plus crüels ennemis. Quelle Morale mieux ſoûtenuë ! Et où eſt le Sage qui ait jamais donné un ſi beau modèle de vertu !

Que concluez-vous de tout ce que vous venez de dire ?

Que c'eſt à bon droit que le Sauveur nous dit dans l'Evangile, qu'il eſt *la lumiere du Monde*. On le reconnoîtra encore mieux, ſi l'on jette les yeux ſur la face du Monde, tel qu'il étoit lors qu'il vint à paroître. On le verra ſemblable à ce Cahos, où les ténèbres étoient répanduës ſur la face de l'Abyme. On y verra les Hommes dans une ignorance profonde ſur la Nature de Dieu, aïant changé la gloire de Dieu incorruptible, à l'image & à la reſſemblance de l'homme corruptible, des oiſeaux de l'air, des bêtes & des reptiles ; engagez dans des Cultes ſuperſtitieux & idolatres. On les verra plongez dans toute ſorte d'ordure, n'aïant près que aucune idée du juſte, ni de l'injuſte, du vice, ni de la vertu. On les verra enfin s'égarer à droite & à gauche, cherchant par tout un ſouverain bien qu'ils ne trouvent nulle part. N'eſt-ce pas Jeſus-Chriſt, qui par ſa divine lumière a diſſipé toutes ces ténèbres ? N'eſt-ce pas lui, qui a donné aux hommes la connoiſſance du

vrai

Digitized by Google

vrai Dieu Créateur du Monde, & qui leur a prescrit un Culte raisonnable, seul capable de plaire à ses yeux? N'est-ce pas lui, qui leur a enseigné quelles étoient les vertus qu'ils devoient pratiquer? N'est-ce pas lui enfin, qui a mis en lumière la vie & l'immortalité, & qui leur a montré par quel moïen ils pouvoient y parvenir, pour se rendre éternellement heureux? Quelle preuve plus sensible de la Divinité de son Evangile!

Quelle autre conclusion en doit-on tirer?

Que si d'un côté les Miracles du Sauveur rendent témoignage à sa Doctrine, d'autre côté la divinité de sa Doctrine soûtient la vérité de ces Miracles; d'où il résulte une démonstration capable de persuader tout esprit raisonnable, sur tout si l'on fait attention sur la sainteté de sa vie.

N'avez-vous pas d'autres preuves qui montrent, que Jesus le Nazarien est le véritable Messie?

Sa Resurrection, son Ascension, la Descente du S. Esprit, avec tous ses Dons miraculeux, trois Faits dont on établira la vérité dans la suite de cèt ouvrage, en sont des preuves incontestables. A quoi il faut ajoûter la Conversion du Monde qui couronne toutes les autres.

CHAPITRE VII.

De la Conception & de la Naissance du Sauveur.

COmment a été conçû le Sauveur?

Il a été conçu du S. Esprit, comme nous le disons dans le Symbole, suivant ce que l'Ange dit à Marie, *le S. Esprit surviendra en toi, & la vertu du Souverain t'enombrera:* Ce qu'il ne faut pourtant pas entendre, comme si le S. Esprit l'avoit formé de sa propre substance. Car par cela-même qu'il est esprit, il est impossible qu'il produise un corps de sa substance: mais cela veut dire simplement, que le Sauveur a été conçû par sa vertu, qui a rendu une Vierge féconde, au dessus de l'ordre de la Nature. Luc. 1. 35.

Pourquoi devoit-il être conçû de cette manière?

Parce qu'il étoit ainsi convenable, à cause de l'excellence de sa Personne; & pour nous aprendre en même-tems, que ce n'étoit pas ici une production de la Nature, mais un présent de la Grace, descendant de l'amour & du bon-plaisir de Dieu envers les hommes. Il y avoit encore deux raisons considérables. La prémière, afin qu'il fût exemt de nôtre cor-

corruption, pour être un *Sacrificateur ſaint, innocent, ſans tache, & ſéparé des pécheurs.* La ſeconde, afin qu'il fût le modèle de la nouvelle Créature formée par l'Eſprit de Dieu.

Heb. 7. 26.

De qui eſt donc né le Sauveur?

Iſ. 7. 14.

De la Vierge Marie, ſuivant l'Oracle du Prophète: *Voici une Vierge ſera enceinte & enfantera un fils, & on apellera ſon nom Emmanuel*, ce qui veut dire, Dieu avec nous.

Le nom d'*Alma* qui eſt dans l'Original, ſignifie-t-il proprement une Vierge?

C'eſt l'uſage ordinaire de ce terme dans l'Ecriture; les Septante l'ont traduit ainſi conſtamment, & tous les Rabins, qui ont vécu avant la venuë du Sauveur, le prennent en ce même ſens. A quoi nous pouvons ajoûter, que la Langue ſainte n'a pas de terme plus propre pour déſigner une Vierge; & que ce nom a paſſé parmi les Nations voiſines de la Judée dans la même ſignification. Et c'eſt là le ſigne que Dieu promet par ſon Prophète; car comme S. Chryſoſtome l'a dit, qu'une Vierge demeurant Vierge ait conçû le Meſſie, c'eſt la merveille des merveilles.

Peut-on entendre d'aucun autre que du Meſſie, ce nom d'*Emmanuël*, que le Prophète donne à cèt Enfant qui devoit naître de cette Vierge?

Non ſans doute: ſur tout ſi l'on conſidère la deſcription qu'il en fait dans le Chapitre ſuivant: *Les étenduës*, dit-il, *de ſes Ailes rempliront ſon Païs, ô Emmanuël; vous Peuples, alliez-vous & ſoiez froiſſez, prenez conſeil & il ſera diſſipé: car Emmanuël le Dieu fort & puiſſant eſt avec nous.* Voilà quel eſt cèt Emmanuël, le Dieu fort & puiſſant, le Seigneur & le Maître de la Judée, qui ne peut être que le Meſſie.

Mais pourquoi eſt-ce que le Prophète donne pour ſigne d'une délivrance prochaine, la Conception du Meſſie, qui ne devoit être manifeſté qu'environ 700. ans après cèt Oracle?

Je répons, qu' Achaz aïant refuſé le ſigne que Dieu lui offroit, le S. Eſprit, qui animoit le Prophète, ne pouvoit rien faire de plus à propos que de recourir au ſigne général, pour fortifier dans cette ocaſion la foi des fidèles de la Maiſon de Juda. J'apelle ſigne général la manifeſtation du Meſſie, auquel l'ancienne Egliſe étoit toûjours renvoïée pour la raſſurer dans ſes allarmes, & pour rélever ſon courage dans tous les dangers qui la menaçoient. Mais pour mieux comprendre quelle eſt la force de ce ſigne général, il n'y a qu'à conſidérer ici, que le Meſſie étoit le fondement de l'Alliance que Dieu avoit traitée avec Iſraël; que la conſervation de cèt ancien Peuple, toutes les graces que Dieu lui acordoit, & toutes les délivrances qu'il operoit en ſa faveur, étoient entièrement fondées ſur cette promeſſe du Meſſie. Ce qui étant ſupoſé, on reconnoit par là, que le Prophète voïant le refus d'Achaz, ſur le ſigne par-

Digitized by Google

particulier qu'il lui offroit de la conservation de la Ville & du Peuple, passe fort à propos au signe général, à la promesse du Messie; pour faire entendre par là aux fidèles de la Maison de Juda, que bien que ce Roi impie fût indigne des graces que Dieu lui offroit, il ne laisseroit pourtant pas de les conserver pour l'amour de son Alliance, & pour l'amour du Messie, dont il leur réiteroit la promesse. Et parce qu'Achaz avoit refusé un signe soit du plus bas, soit du plus haut lieu, le Prophète en promet ici un, qui est tout ensemble & du plus bas & du plus haut lieu, & qui joint, ô merveille! la Terre avec le Ciel. Un signe, qui faisant voir plus qu'aucun autre la puissance & la miséricorde de Dieu, étoit d'autant plus capable d'assurer ce Peuple de sa protection.

Que fait donc ici le fils de la Prophétesse?

Il sert de type au Messie, en qui cèt Oracle trouve son plein & entier accomplissement, & il en séele la promesse.

De quelle Tribu & de quelle Famille étoit la S. Vierge?

Elle étoit de la Tribu de Juda & de la Famille de David, d'où le Messie devoit naître suivant les Oracles des Prophètes. Ce qui paroit par la Généalogie que S. Mathieu a mise à la tête de son Evangile, dans un tems où les Généalogies étoient fort connuës parmi les Juifs. Il est vrai qu'il semble d'abord, que cette Généalogie regarde Joseph, & non pas Marie, de qui est né le Sauveur: mais comme elle étoit de la même Famille, en faisant la Généalogie de Joseph, il a fait celle de Marie.

Comment montrez-vous donc que la S. Vierge étoit de la Famille de Joseph?

Parce qu'il n'est pas croïable, que S. Mathieu nous eût donné la Généalogie de Joseph, pour montrer que Jesus étoit Fils de David, lui qui enseigne qu'il avoit été conçû du S. Esprit, si la S. Vierge n'eût été de la même Famille. Et s'il eût été capable d'une telle imprudence, les Juifs n'auroient pas manqué de le rélever. Rien au reste n'est plus impertinent que de dire, comme font quelques-uns, que Jesus-Christ étoit censé Fils de David, parce qu'il étoit né d'une Vierge fiancée à Joseph, qui descendoit de sa Famille: Puisque le Messie devoit être *le fruit de ses reins*. Il faloit donc que la S. Vierge n'eût point de frere, comme nous voïons dans l'Evangile, qu'il n'y est fait mention que d'une sœur: & que par la Loi, qui se lit au 36. des Nombres, elle eût été obligée d'épouser Joseph qui étoit de sa Famille. 2. Sam. 7. 12. &c.

Que dites-vous de la Généalogie que S. Luc en a dressé?

Je dis, que, comme S. Mathieu avoit déja donné la Généalogie de Joseph, S. Luc a voulu nous donner celle de Marie. Et de là vient la diversité qui se trouve entre ces deux Généalogies. Il dit donc de Joseph, qu'il étoit fils d'Heli, parce qu'il étoit son Gendre, étant fiancé à Marie qui étoit sa fille.

Digitized by Google

Pourquoi eſt-ce que Dieu avoit marqué dans les Saintes Ecritures la Tribu & la Famille du Meſſie?

Afin qu'on pût le reconnoitre lorſqu'il ſeroit manifeſté. C'eſt pour cela-même, qu'on gardoit ſi éxactement les Généalogies parmi les Juifs, & que Dieu les conſerva par un ſoin particulier de ſa Providence pendant la Captivité de Babylone, & les déſolations d'Antiochus, juſqu'à nôtre Chriſt incluſivement. Mais depuis il a permis, que toutes ces Généalogies ſe ſoient perduës, ou confonduës de telle ſorte, qu'il n'y a aujourd'hui aucun Juif qui puiſſe ſavoir ni de quelle Famille, ni de quelle Tribu il eſt deſcendu. Preuve évidente, que le Meſſie eſt venu: autrement il ſeroit impoſſible de le reconnoitre lorſqu'il ſeroit révélé, & ce ſeroit en vain que la Sageſſe de Dieu en auroit marqué la Tribu & la Famille dans les Saintes Ecritures.

En quel lieu nâquit-il?

Mich. 5. 2. Dans le Bourg de Bethléhem, ſuivant l'Oracle de Michée, *& toi Bethléhem, terre de Juda, tu n'es pas la plus petite entre les Gouverneurs de Juda, car de toi ſortira le Conducteur, qui paîtra mon Peuple Iſraël.* Et pour faire voir qu'il n'y avoit point eu ici de concert, Dieu mit dans le cœur d'Auguſte, de faire un Edit, par lequel il ordonnoit, que tout le Monde fût enrollé; ce qui obligea Joſeph & Marie d'aller à Bethléhem, le lieu de leur famille, pour y être enrollez; afin qu'il parût par un acte public, que nôtre Jeſus étoit iſſu de Juda, de la Famille de David.

Quel eſt le nom qui lui fut impoſé?

Luc. 1. 31. C'eſt le nom de Jeſus, que Dieu lui impoſa par le miniſtère de l'Ange, qui dit à Marie, *tu apelleras ſon Nom Jeſus*, c'eſt-à-dire, Sauveur. Sur quoi il faut remarquer, qu'il avoit été figuré ſous ce nom de Sauveur par Joſué & par Jehoſçuah. Mais au lieu que ceux-là n'avoient procuré à l'ancien Peuple qu'un Salut temporel, celui-ci nous procure un Salut éternel; car il faut trouver dans l'Antitype quelque choſe de plus grand & de plus conſidérable que dans le Type. Après quoi il faut remarquer, que ce nom de Jeſus porte le Caractère de ſon éternelle Divinité: car Dieu proteſte dans ſa Parole, qu'il n'y a point de Sauveur que lui, & qu'il ne donnera point ſa gloire à un autre. Ajoûtez à cela cèt Oracle; *vôtre Dieu lui-même viendra & vous ſauvera*: C'eſt pour quoi il faut, qu'*au nom de Jeſus tout genoüil ſe ploie.*

Eſ. 35. 4.

Phil. 2. 10.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

De la Divinité du Sauveur.

EXpliquez-moi plus particulièrement qui eſt Jeſus-Chriſt.

C'eſt la ſeconde Perſonne de la très-Sainte Trinité, le propre Fils de Dieu, qui s'eſt fait fils de l'Homme pour operer nôtre Redemption.

Montrez-moi la vérité de ces deux Natures en Chriſt; & commencez par ſa Divinité.

Elle paroit prémièrement par tous ces Eloges Divins que les Prophètes donnent au Meſſie. *l'Enfant nous eſt né*, dit Eſaïe, *le Fils nous a été donné, l'Empire a eté poſé ſur ſon épaule; on apellera ſon nom l'Admirable, le Conſeiller, le Dieu fort & Puiſſant, le Pere d'Eternité, & le Prince de Paix:* Eloges, qui ne peuvent regarder que celui de qui il prédit la naiſſance. Eloges plus clairs que les raïons du Soleil, pour nous marquer ſon éternelle Divinité. L'Oracle de Jeremie n'eſt pas moins illuſtre: *C'eſt ici*, dit-il, *le nom dont on l'appellera, l'Eternel nôtre juſtice.* Il y a dans l'Original *le Jehova*, nom qui eſt propre à Dieu & incommunicable à tout autre. Ef. 9. 1 Jer. 23. 6.

Ne voit-on pas auſſi reluire cette Divinité du Meſſie en la perſonne de cèt Ange qui aparoit aux Patriarches?

On ne peut regarder ces aparitions que comme autant de préludes de ſon Incarnation. La prémière eſt celle qui ſe fit au Patriarche Abraham. L'Auteur ſacré nous dit, que *l'Eternel lui aparût.* L'un des trois Perſonnages qu'il vit, y eſt diſtingué des deux autres, il eſt apellé *l'Eternel*, & ce nom lui eſt donné pluſieurs fois. Et qu'on remarque bien, qu'il ne dit pas qu'il ſoit envoïé de Dieu, mais qu'il parle & qu'il agit toûjours en ſon propre nom dans ce long Dialogue qu'il eut avec ce Patriarche. L'aparition qui ſe fit à Jacob eſt auſſi conſidérable. Un Homme ſe préſente à ſes yeux, qui lutte toute la nuit avec lui, & qui n'aïant pû le vaincre, lui donne le nom *d'Iſraël*, parce qu'il avoit été *le Maître luttant avec Dieu:* Et Jacob apelle ce lieu *Paniel*, car *j'ai vû*, dit-il, *Dieu face à face.* Gen. 18. Gen. 32.

Que dites-vous de l'aparition qui ſe fit à Moïſe dans le Buiſſon ardent?

Qu'elle eſt ſur tout remarquable. Celui qui lui aparoit eſt apellé *l'Ange*

EX. 3. *l'Ange de l'Eternel*, Nom qu'on ne peut entendre de Dieu le Pere, mais du Fils, qui eſt apellé de ce nom en d'autres endroits de l'Ecriture. Ce qui étant ſupoſé comme inconteſtable, on voit que cet Ange ordonne à Moïſe de déchauſſer ſes ſouliers, parce que le lieu où il eſt arrêté eſt Terre ſainte; ce qu'on ne peut entendre que de la préſence de Dieu même qui ſanctifioit ce lieu. On voit après cela, que cèt Ange ſe qualifie Dieu d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob; ce qui oblige Moïſe à couvrir ſa face, parce qu'il craignoit de regarder vers Dieu. On voit même qu'il ne prend pas ſeulement le nom de Dieu, mais qu'il s'impoſe un nouveau nom, qui eſt ce grand & ineffable nom de JEHOVA. Il s'atribuë enfin les Oeuvres de Dieu, & il promet de fraper l'Egypte pour la délivrance de ſon Peuple. Après tout cela, peut-on nier, que cèt Ange de l'Eternel ne ſoit lui-même l'Eternel, le Dieu Souverain? Et il ne ſert de rien de nous dire, qu'il parle en la Perſonne de celui qu'il repréſente, & que comme Ambaſſadeur de Dieu, il prend les noms & les titres de Dieu. Car s'il n'eſt qu'Ambaſſadeur de Dieu, pourquoi ne le déclare-t-il pas? Pourquoi répond-il à Moïſe, lors qu'il lui demande ſi inſtamment de le connoître, *je ſuis l'Eternel*, *le* JEHOVA? Qu'on nous donne un ſeul éxemple d'une ſemblable figure dans quelque Ecrivain; d'une figure, dis-je, auſſi continuée que le ſeroit celle-ci, & où l'Ambaſſadeur ſe couvre ſi bien des noms & des titres de ſon Maitre, qu'il ſoit impoſſible de le découvrir.

N'y a-t-il pas enfin divers paſſages dans l'Ancien Teſtament, qui étant dits du Pere, ſont apliquez à Jeſus-Chriſt dans le Nouveau?

Il ſeroit trop long de les raporter tous: je me contenterai donc de celui qui ſe lit dans le 6. d'Eſaïe. *L'an*, dit-il, *auquel mourut le Roi Hozias*, *je vis le Seigneur ſeant ſur un Trône haut élevé*, *& les pans de ſa Robe rempliſſoient le Temple. Les Seraphins ſe tenoient au deſſous de lui*, *& chacun d'eux avoit ſix ailes: de deux ils couvroient leurs faces*, *de deux ils couvroient leurs pieds*, *& de deux ils voloient. Ils crioient l'un à l'autre*, *& diſoient*, *Saint*, *Saint*, *Saint eſt l'Eternel des Armées*, *tout ce qui eſt en toute la Terre eſt ſa gloire.* Il n'y a perſonne qui ne voie bien, que cette deſcription ne peut regarder que le vrai Dieu, le Dieu Souverain, que les Seraphins qualifient d'Eternel & de JEHOVA. Qu'on liſe après cela le Ch. 12. de S. Jean, & l'on trouvera, que cette viſion d'Iſaïe y eſt apliquée à Jeſus-Chriſt. *Ces choſes dit Iſaïe*, ajoûte l'Evangéliſte, *quand il vit ſa Gloire*, *& qu'il parla de lui.* D'où il faut conclure que Jeſus-Chriſt eſt le Seigneur que vit Iſaïe dans une gloire & une Majeſte divine, & qu'il eſt l'Eternel, le Dieu Souverain.

N'eſt-ce pas dans la lumière de l'Evangile que paroît ſur tout cette Divinité de Chriſt?

C'eſt là où elle reluit avec éclat: & l'on y remarque d'abord, que cet

Digitized by Google

cet Evangile, qui nous dit les plus grandes choſes de la manière la plus ſimple, ne peut pourtant ſe ſatisfaire en éxaltant la charité de Dieu dans le don qu'il nous a fait de ſon Fils Unique. *Dieu à tant aimé le Monde*, dit-il lui-même, *qu'il a donné ſon Fils unique &c. Dieu recommande du tout ſon amour envers nous*, dit ſon Apôtre, *en ce que lorsque nous n'étions que pécheurs Chriſt eſt mort pour nous.* Que ſi Jeſus-Chriſt n'étoit qu'un ſimple homme, quel ſujet y auroit-il de tant s'écrier? Seroit-ce donc une ſi grande merveille, que pour procurer le Salut du Monde, Dieu eût expoſé un ſimple homme à la mort? Qu'on le ſupoſe, ſi l'on veut, tel que les Ariéns ſe le figurent, je dis qu'en cela-même il n'y auroit rien de ſi merveilleux, qu'une Créature, quelqu'excellente qu'elle puiſſe être eût été donnée pour le Salut d'une infinité de créatures raiſonnables, qui avoient été formées à l'Image de Dieu. Mais ſi Jeſus-Chriſt eſt coeſſenciel au Pere, participant d'une même Nature Divine, c'eſt ce qui fait la merveille des merveilles, un ſujet d'admiration pour les Anges mêmes, qui ſe tiennent panchez ſur cet Abime d'Amour, & qui n'en peuvent voir le fonds.

Que dites-vous de ce Nom de Fils de Dieu que l'Evangile lui donne?

Il ne l'apelle pas ſeulement *Fils de Dieu*, mais *le Fils par excellence, le Fils unique, & le propre Fils de Dieu.* Ce qui nous fait entendre qu'il eſt unique dans ſon eſpèce, Dieu l'aïant engendré par la communication ineffable de ſon Eſſence Divine, étant, dis-je, *cette Sapience qui a été engendrée avant que les Montagnes fuſſent aſſiſes, & avant les Côteaux.* Qu'on remarque encore ici, que c'eſt en lui que le Pere nous a adoptez. Mais comment cela, s'il étoit lui-même un Fils adopté? Et comment des Enfans adoptez devroient-ils leur adoption à un Fils métaphorique? Il faut donc qu'il ſoit la ſource de la filiation, c'eſt-à-dire, Fils de Dieu par nature, pour pouvoir être la tige de cette adoption. Et c'eſt en ce ſens que les Juifs entendirent cèt éloge de *Fils de Dieu*, lors qu'ils l'accuſent de blaſphème, & qu'ils lèvent des Pierres pour le lapider; *parce*, diſoient-ils, *qu'étant homme il ſe faiſoit Dieu.* Ecoutons enfin S. Paul qui relève ſon excellence par cette qualité de Fils. *Auquel des Anges*, s'écrie-t-il, *auquel des Anges a-t-il jamais dit, tu es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré?* Ils ſont bien apellez Fils de Dieu dans le Livre de Job, mais jamais il n'a été dit à aucun d'eux, *je t'ai aujourd'hui engendré.* C'eſt la prérogative de Jeſus-Chriſt, c'eſt ce qui l'élève au deſſus des Anges & des Archanges, des Cherubins & des Seraphins.

L'Evangile ſe contente-t-il de donner à Jeſus-Chriſt ce nom de Fils de Dieu?

Il lui donne encore en divers endroits le nom même de Dieu. Mais pour le diſtinguer des Anges & des Magiſtrats, qui ſont apellez quelque

Digitized by Google

fois de ce nom, à cauſe de quelque raïon de Divinité qui reluit en eux, dans cette puiſſance dont Dieu les a revêtus: pour le diſtinguer, dis-je, de ceux-là, & pour nous aprendre, qu'il eſt eſſentiellement Dieu, cet Evangile le qualifie de vrai Dieu. *Il eſt le vrai Dieu & la vie éternelle*, nous dit S. Jean. C'eſt de Jeſus-Chriſt qu'il parle, qui fait ſon ſujet principal, qui précède immédiatement, & à qui ſeul on doit raporter cet éloge de *vrai Dieu*, ſuivant toutes les Règles de la Grammaire. Ce qui ſe confirme encore par cet autre éloge de *vie éternelle*, qu'il joint avec celui de *vrai Dieu*. Eloge qui lui eſt propre, & que cet Apôtre lui atribuë en divers autres endroits de cette Epître. Cet Evangile paſſe encore plus avant, lors qu'il l'apelle le grand Dieu. *Attendant*, dit S. Paul, *la bien-heureuſe eſpérance & l'aparition de la gloire de nôtre grand Dieu & Sauveur Jeſus-Chriſt.* Où ces deux noms de *grand Dieu* & de *Sauveur*, ſont liez étroitement enſemble dans l'Original, étant mis ſous un ſeul Article, & ne peuvent ſe raporter qu'à un ſeul ſujet qui eſt Jeſus-Chriſt. Cette aparition glorieuſe dont parle l'Apôtre, n'eſt auſſi jamais atribuée au Pere, mais toûjours au Fils. Et de là il faut conclure, qu'il eſt le Dieu Souverain, & non un Dieu d'inſtitution, un Dieu Subalterne, tel que Socin ſe l'imagine. Cet Evangile encherit enfin ſur toutes ces expreſſions, lors qu'il donne à Jeſus-Chriſt ce glorieux Eloge de *Dieu ſur toutes choſes béni éternellement*. Eloge, que toute la ſubtilité des Hérétiques ne ſauroit éluder en le détournant à un autre ſujet: puis que l'Apôtre fait dans ce paſſage une expreſſe mention de Jeſus-Chriſt, & qu'il y diſtingue ſes deux Natures. *Desquels*, dit-il, *ſelon la chair eſt deſcendu Chriſt, qui eſt Dieu ſur toutes choſes béni éternellement*: Eloge, par lequel les Hébreux avoient acoutumé de déſigner le vrai Dieu, & qui eſt le plus grand de tous les Eloges.

Ne voit-on pas auſſi, que l'Evangile revêt Jeſus-Chriſt de tous les Attributs Eſſenciels de la Divinité?

Pour commencer par l'Eternité, le prémier de ces Attributs; *avant, dit-il, qu'Abraham fût, je ſuis.* Rien n'eſt plus impertinent que l'explication que Socin nous donne de ces paroles, lors qu'il fait dire à Jeſus-Chriſt, *avant qu'Abraham ſoit Abraham*, c'eſt-à-dire, le Pere de pluſieurs Nations, comme porte ce nom, *je ſuis*. Car qu'elle merveille que Jeſus-Chriſt exiſtât avant que les Nations fuſſent entrées dans l'Egliſe? Ses Diſciples n'étant pas contans de ces explications, ont recours au Décret, ce qui eſt tout-à-fait illuſoire, puis qu'il s'agit ici d'une éxiſtence actuelle. *Tu n'as pas encore 50. ans*, lui diſent les Juifs, *& tu as vû Abraham? En vérité*, leur répond Jeſus-Chriſt, *en vérité je vous dis, avant qu'Abraham fût, je ſuis.* Y eut-il jamais rien de plus illuſoire, s'il entend par là qu'il étoit dans le décret? Ne peut-on pas dire la même choſe du moindre des hommes? Et pourquoi emploïer une affirmation ſi forte, pour dire une choſe ſi commune & dont per-

Digitized by Google

perſonne ne pouvoit douter? Je dis après cela, qu'il s'agit ici d'une éxiſtence dans laquelle Abraham ait pû voir Jeſus-Chriſt, & où il ait pû être vû de lui, d'une vûë, dis-je, qui ait été particulière à ce Patriarche. Mais ſi Abraham n'avoit vû Jeſus-Chriſt que dans le Décret, quel avantage auroit-il eu en cela ſur les autres Patriarches, & ſur tant de Prophètes à qui il avoit été révélé comme à lui? Quel avantage auroit-il eu encore ſur le commun des Fidèles qui en avoient les promeſſes? Il faut donc qu'Abraham ait vû Jeſus-Chriſt autrement que dans le Décret, qu'il l'ait, dis-je, vû en perſonne, ce qui ne peut être que dans cette aparition, dont nous venons de parler, où Abraham vit Jeſus-Chriſt, & où il fut vû de lui. Je dis enfin, que ce terme *je ſuis* n'eſt jamais emploïé dans l'Ecriture, que pour marquer une éxiſtence actuelle, & qu'il nous marque ici l'éxiſtence d'un Etre permanent. C'eſt pour cela-même, qu'il ne dit pas *avant qu'Abraham fût j'étois*, mais *je ſuis*, pour marquer par là une éxiſtence permanente.

Ne s'atribuë-t-il pas cette Exiſtence au Ch. 1. de l'Apo. ℣. 8? *Je ſuis Alpha & Omega, le commencement & la fin, dit le Seigneur, qui eſt & qui étoit, & qui eſt à venir, le Tout-puiſſant.* Par où il renferme le préſent, le paſſé & l'avenir, & les lie enſemble pour nous donner l'idée de l'Eternité, ſelon nôtre manière de concevoir. Et c'eſt par ces mêmes termes que l'Auteur ſacré nous a décrit l'Eternité du Pere dans les verſets qui précédent: d'où il faut conclure, que Jeſus-Chriſt poſſéde une même éternité avec lui. C'eſt ce que Socin a reconnu & qui lui fait avouër, que nous avons vaincu, ſi l'on entend ce paſſage de Jeſus-Chriſt. Ce qui nous ſera facile de démontrer. 1. parce que c'eſt de lui que S. Jean nous parle dans les paroles qui précédent & dans celles qui ſuivent. 2. Par l'Eloge de Seigneur qu'il lui donne, Nom qui lui eſt affecté dans l'Evangile. 3. Parce que Jeſus-Chriſt parle ainſi de lui-même dans le ℣. 11. de ce Ch: & dans le 22. de ce même Livre, où il repete ce qu'il dit ici: *Je ſuis Alpha & Omega, le prémier, & le dernier, le commencement & la fin.* Preuve évidente qu'on doit entendre ce paſſage de Jeſus-Chriſt. D'où l'on doit conclure ſon éternelle Divinité, par l'aveu-même de Socin. Ecoutons encore ici ce que cet Apôtre nous dit dans ſon Evangile, *au commencement étoit la parole:* Et pour montrer de quel commencement on doit l'entendre, *il ajoûte qu'elle étoit au commencement avec Dieu*, pour marquer par là ſon éternelle éxiſtence avec Dieu.

Peut-on attribuer cette Eternité à Jeſus-Chriſt, comme font les nouveaux Ariens, & nier ſa Conſubſtantialité avec le Pere?

Qu'on faſſe l'Eternité ſucceſſive, ou ſans ſucceſſion, n'importe: je dirai toûjours que c'eſt une durée qui n'a ni commencement ni fin, ſuivant l'idée que tous les hommes en ont. Eternité, qui ne peut convenir au Fils, s'il n'eſt Conſubſtantiel au Pere, & s'il n'émane du Pere, com-

Digitized by Google

me la lumière émane du Corps du Soleil, ou comme nôtre penſée émane de nôtre Ame. La raiſon de cela, c'eſt que tout éfet, s'il n'eſt naturel, & s'il n'émane néceſſairement de ſa cauſe, en ſupoſe la préexiſtence. On ne ſauroit donc concevoir, que le Fils puiſſe être éternel auſſi bien que le Pere, s'il n'eſt conſubſtantiel au Pere, & s'il tire ſon être de lui par une autre voie que celle d'une génération éternelle.

Quels ſont les autres Attributs Divins que l'Evangile donne à Jeſus-Chriſt?

Heb. 1. 11. 1. L'Immutabilité. *Les Cieux periront*, dit l'Apôtre, *mais tu es permanent, tu es toûjours le même & tes ans ne défaudront point.* Ce qui étant dit du Pere au Pſ. 102. eſt ici apliqué au Fils comme un même Dieu beni éternellement.

Jean. 3. 13. 2. L'Immenſité. *Perſonne*, dit-il, *n'eſt monté au Ciel, ſinon celui qui eſt deſcendu du Ciel, le Fils de l'homme qui eſt au Ciel:* où parlant ſur la Terre, il dit qu'il eſt au Ciel, ce qui ne ſe peut dire que de celui qui remplit & la Terre & le Ciel. Il dit auſſi à ſes Diſciples, en les quitant, *voici je ſuis toûjours avec vous juſqu'à la fin du Monde*, ce qui marque encore ſon Immenſité.

Jer. 17. 10. 3. La Toute-Science. *Seigneur*, lui dit S. Pierre, *tu connois toutes choſes.* Ce qu'il y a encore ici de remarquable, c'eſt qu'il s'atribuë lui même ce glorieux Eloge, d'être *le ſcrutateur des Cœurs*; Eloge qui n'appartient qu'à Dieu ſeul. Et comme il dit dans ſes Prophètes, *je ſuis l'Eternel qui ſonde les cœurs, & qui éprouve les reins:* Nous entendons d'autre côté Jeſus-Chriſt qui dit dans l'Apocal. *Je ſuis celui qui ſonde les cœurs & les reins.*

Ap. 2. 23. 4. La Toute-Puiſſance qu'il s'atribuë lui-même, lors qu'il ſe donne le glorieux titre de *Tout-puiſſant* dans le Chap. 1. de l'Apoc. Et afin qu'on ne doute point qu'avec ces Divins Attributs il ne poſſede l'Eſſence-même de Dieu, S. Paul nous dit, qu'*en lui habite corporellement toute la plénitude de la Divinité*; par opoſition au Propiciatoire, où elle n'étoit qu'en ombre & en figure, au lieu qu'ici elle ſe trouve réellement avec la gloire de tous ſes Divins Atributs.

Col. 2. 9.

Peut-on revêtir Jeſus-Chriſt de tous ces Atributs Divins, comme font de nouveaux Ariens, & nier ſa Conſubſtantialité avec le Pere?

La plus ſaine Philoſophie nous avoit apris juſques ici, que les Atributs eſſenciels d'un ſujet étoient identifiez avec ce ſujet: ce qu'on doit dire à plus forte raiſon des Atributs de Dieu, qui eſt un Etre très-ſimple. On ne ſauroit donc concevoir, que le Pere ait communiqué ſes Atributs au Fils, ſans lui communiquer ſon Eſſence. Que ſi c'eſt la même Eſſence individuëlle, voilà ſa Conſubſtantialité avec le Pere, que le Concile de Nicée a défini. Mais ſi l'on veut que ce ſoit ſeulement la même en eſpèce, de même qu'un homme communique à ſon Fils la même nature humaine en eſpèce; il eſt évident qu'on tombe dans le Tritheiſme, qu'on

Digitized by Google

qu'on fait de la Divinité une Nature qui peut être multipliée, & qu'au lieu d'un Dieu, il peut y en avoir une infinité.

L'Evangile n'attribuë-t-il pas auſſi à Jeſus-Chriſt les Oeuvres de Dieu, & en particulier celles de la prémière Création?

Par la parole, nous dit S. Jean, *toutes choſes ont été faites, & ſans elle rien de ce qui a été fait, n'a été fait. Par elle*, dit-il encore, *le Monde a été fait. Toi Seigneur*, dit S. Paul, *as fondé la Terre dès le commencement, & les Cieux ſont les œuvres de tes Mains. Par lui*, dit-il encore, dans un autre endroit, *par lui ont été créées toutes choſes qui ſont aux Cieux, & en la Terre, viſibles & inviſibles, ſoit les Trônes, ou les Dominations, ou les Principautez, ou les Puiſſances, toutes choſes ont été créées par lui & pour lui. Et il eſt avant toutes choſes, & toutes choſes ſubſiſtent par lui.* Jean. 1. 3. & 10. Heb. 1. 10. Col. 1. 16.

Paſſages qu'on ne peut entendre que de la prémière Création, & qu'on ne peut détourner à la ſeconde ſans leur faire une extrême violence. C'eſt ce que ceux-là ont reconnû qui ſe jettent du Socinianiſme dans l'Arianiſme, où l'on tient, que J. Chriſt n'eſt pas eſſentiellement Dieu, & qu'il ne laiſſe pourtant pas d'avoir éxiſté avant tous les Siècles, & que c'eſt par lui que le Monde à été créé. Mais pour les forcer dans ce retranchement, je dis, que la Création du Monde eſt une œuvre qui eſt propre à Dieu & incommunicable à tout autre: Suivant ce qu'il dit au 44. d'Eſaïe; *Je ſuis l'Eternel qui ai fait toutes choſes, qui ſeul ai étendu les Cieux, qui ai par moi-même aplani la Terre.* Qu'on remarque bien ces paroles, *qui ſeul ai étendu les Cieux, & qui ai par moi-même aplani la Terre.* Ce n'eſt donc pas par Jeſus-Chriſt qu'il a étendu les Cieux, & qu'il a aplani la Terre, s'il n'eſt un même Dieu avec lui. La droite raiſon reconnoît auſſi, qu'il n'y a que Dieu ſeul, qui par ſa Puiſſance infinie puiſſe agir ſur le néant; Et qu'il ne peut y avoir de Cauſes inſtrumentales, que quand il y a un ſujet ſur lequel cet Inſtrument puiſſe agir. Comment eſt-ce donc que Jeſus-Chriſt auroit pû travailler à cet Ouvrage de la Création du Monde, s'il n'étoit eſſenciellement Dieu?

Que faut-il encore remarquer ici contre Socin?

Que c'eſt par ce Caractère illuſtre de la Création du Monde, que Dieu ſe diſtingue des fauſſes Divinitez, lors qu'il dit au 7. de Jerémie, *les Dieux, qui n'ont point fait les Cieux & la Terre, periront de la Terre & de deſſous les Cieux.* D'où il faut conclure, que ſi Jeſus-Chriſt n'a pas fait le Ciel & la Terre, comme cèt Hérétique l'enſeigne, c'eſt un Dieu qui doit perir avec tous ces autres Dieux; ce qu'on ne peut entendre ſans horreur.

Que ditez-vous enfin du Culte religieux qu'on doit rendre à Jeſus-Chriſt?

Que cette preuve couronne toutes les autres, & qu'elle doit confondre les Hérétiques. Nous voïons que l'Evangile ne propoſe pas ſeulement

Digitized by Google

Jesus-Christ aux hommes, pour en faire l'objet de leur adoration religieuse, mais aux Anges mêmes, lors qu'il dit, *& que les Anges de Dieu l'adorent.* Il met même le Fils en Paralelle avec le Pere, lors qu'il dit, *que tous honorent le Fils comme ils honorent le Pere.* Ce qu'il y a encore de considerable, c'est que, comme sous la Loi tout le Culte religieux étoit exprimé par *invoquer le nom de l'Eternel*, sous l'Evangile ce même Culte est exprimé par *invoquer le nom de Nôtre Seigneur Jesus-Christ.* Mais qui croira, que Dieu voulût partager son Culte avec lui, s'il étoit tel que les Hérétiques se l'imaginent? Où seroit son Ancienne Jalousie? Et comment se seroit-il enfin résolu de donner sa gloire à un autre?

Heb. 1: 6. Jean. 5: 23. 1. Cor. 1: 2.

N'est-ce donc pas avec beaucoup de raison, que les Peres ont regardé les Ariens comme des Idolatres?

Rien n'est plus juste que ce reproche, puis que regardant J. Christ comme une Créature, ils ne laissoient pas de lui rendre leur Culte religieux, qui nous est commandé si expressément dans l'Ecriture; Culte, qui n'apartient qu'au Dieu souverain. C'est en vain qu'on nous dit, qu'on doit toûjours regarder cèt honneur rendu au Fils, comme se rapportant en dernier ressort à la gloire du Pere. Car c'est ainsi que les Païens prétendoient, que l'honneur, qu'ils rendoient à leurs Dieux Mineurs, se devoit raporter à la gloire du Dieu Supréme. D'ailleurs, Dieu se déclare dans un Dieu Jaloux, & il proteste qu'il ne donnera point sa gloire à un autre.

Que faut-il conclure de tout ce que vous venez de dire sur la Divinité du Sauveur?

Que s'il n'étoit pas véritablement Dieu, on ne sauroit comprendre ce que c'est que Dieu: que l'Ecriture en auroit confondu toutes les idées, & qu'elle nous auroit tendu par tout des Pièges, ce qu'on ne peut soupçonner sans horreur.

CHAPITRE IX.

Où l'on répond aux Objections des Hérétiques sur la Divinité du Sauveur, & où l'on établit la vérité de son Humanité, qui le lie avec nous.

APrès avoir établi la Divinité du Sauveur, il est juste de répondre aux Objections des Hérétiques. La prémière est prise de ce qu'il dit lui-même dans l'Evangile, que *le Pere est plus grand que lui.*

Je répon, qu'il parle de lui entant qu'Homme, & en qualité de Médiateur: mais entant que Dieu, S. Paul nous dit expressément, qu'il *n'estimoit point que ce fût une rapine d'être égal à Dieu.* Car c'est cette éga-

Digitized by Google

égalité qu'il avoit avec Dieu, qui fait voir la merveille de son anéantissement, & qui réleve ce grand éxemple d'humiliation que l'Apôtre met devant les yeux des Chrêtiens. Au lieu qu'à l'entendre autrement, on ne voit pas où sera ce grand éxemple d'humilité; car quelle merveille, si n'étant qu'un simple homme, il n'a pas crû qu'il dût s'égaler à Dieu? On doit même remarquer qu'il y a ici une opoſition entre le prémier & le second Adam. Le prémier Adam n'étant qu'homme, voulut ſe faire Dieu, & ſe rendre égal à Dieu: Mais le ſecond Adam étant Dieu, s'eſt fait Homme & a voulu prendre la forme de Serviteur. Et c'eſt ainſi que l'orgüeil de l'un à été reparé par l'humiliation de l'autre.

Pourquoi donne-t-il donc au Pere cèt Eloge de ſeul vrai Dieu?

Il n'attribuë pas cèt Eloge au Pere ſeul, puis qu'il ſe joint avec lui, & qu'après avoir dit, *c'eſt ici la vie éternelle, qu'ils te connoiſſent ſeul vrai Dieu*, il ajoûte, *& celui que tu as envoïé J. Chriſt.* D'ailleurs il faut remarquer, que le pronom *ſeul*, qui eſt dans l'Original, n'y eſt pas joint au Pere, mais à cet éloge de vrai Dieu; c'eſt-à-dire, que le Pere eſt le ſeul vrai Dieu. Eloge, qui lui eſt donné par opoſition aux fauſſes Divinitez des Païens, & non par opoſition au Fils, qui eſt auſſi apellé le vrai Dieu, dans le paſſage que nous venons de citer. Jean. 17.

Mais ne ſemble-t-il pas nous faire entendre au 10. de S. Jean, qu'il n'eſt Dieu que dans le même ſens que l'Ecriture apelle Dieux les Rois & les Magiſtrats?

Je répons, que dans ce paſſage, J. Chriſt raiſonne du moindre au plus grand, & montre aux Juifs, qu'il étoit Fils de Dieu, & Dieu d'une manière beaucoup plus excellente que n'étoient les Rois & les Magiſtrats, *lui que le Pere avoit ſanctifié & envoïé au Monde*: renfermant ſa Divinité dans cette charge de Médiateur dont il étoit revêtu, & ne la déclarant pas plus ouvertement, pour ne pas s'éxpoſer à leur fureur, parce que ſon heure n'étoit pas encore venuë. Jean. 10.

S'il étoit Dieu, vous dit-on encore, pourquoi eſt-ce que l'Apôtre le diſtingue de Dieu, & qu'il nous le fait regarder comme un ſimple homme, au Ch. 2. de la 1. à Timothée?

Il paroît par ce qui précede, que ſon deſſein eſt de montrer, que *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez, & qu'ils viennent à la connoiſſance de la vérité.* Ce qu'il prouve par trois raiſons; la prémière, parce qu'il *n'y a qu'un ſeul Dieu*, qui eſt le Dieu de tous les hommes. La ſeconde, parce qu'il *n'y a qu'un ſeul Médiateur entre Dieu & les hommes*, qui a revêtu la Nature humaine, commune à tous les hommes. Et la troiſième, parce qu'il *s'eſt donné ſoi-même en rançon pour tous.* Et voilà la raiſon, pour laquelle il donne ici à J. Chriſt cette qualité d'homme, afin que tous les hommes le regardent comme leur Médiateur auprès de Dieu. Cette expreſſion nous fait même entendre, qu'il y a en J. Chriſt

plus

Digitized by Google

plus que l'homme, je veux dire la Divinité, qui se trouve aussi renfermée dans cette charge de Médiateur.

Mais ne semble-t-il pas, que cet Apôtre le met au rang des Créatures, lors qu'il dit au 1. des Col. qu'il est le prémier-né de toute Créature?

Bien loin de le mettre au rang des Créatures, il marque par cèt Eloge qu'il en est le Seigneur & le Maitre, suivant l'usage de ce terme de prémier-né dans l'Ecriture: Et comme il paroit par ce qu'il ajoûte, *car par lui ont été créées toutes choses visibles & invisibles* &c. Par où il établit l'Empire qu'il a sur toutes ces Créatures, fondé sur le droit que lui donne la Création. Au lieu que si l'on entend cet Eloge de prémier-né dans un autre sens, quelle liaison y auroit-il entre ces paroles? Et où seroit le raisonnement de l'Apôtre?

D'où vient qu'il répond à celui qui lui disoit, *Maitre, qui es bon, que ferai-je pour avoir la vie éternelle. Pourquoi m'appelle-tu bon? Il n'y a qu'un seul bon, savoir Dieu?*

Je répons, que le Seigneur, qui savoit ce qui se passoit dans le Cœur de celui qui l'interroge, & qui voit bien qu'il le regardoit comme un simple homme & un simple Docteur, le reprend de ce qu'en aïant cette idée, il lui donne cèt Eloge de *bon*, qui n'apartient proprement qu'à Dieu seul.

S'il étoit Dieu, dit-on encore, comment auroit-il pû ignorez le dernier jour?

Marc. 13. 32. Je répons, que J. Christ suivant sa coûtume, parle de lui dans ce passage comme homme & Fils de l'homme, tel qu'il paroissoit aux yeux des hommes: & à cèt égard sa Sience n'a pas été infinie, mais elle a eû ses progrès. Je dis 2. que cet Eloge de Fils, qui est emploïé dans le Texte, y marque la Charge de Médiateur dont il a été revêtu, comme en d'autres passages de l'Ecriture, & que dans cette qualité le Pere ne lui avoit pas révélé ce secret, pour le tenir caché aux hommes. Je dis 3. que quelques difficultez qui paroissent dans ce passage, elles se dissipent, quand on fait atention sur tant d'autres qui atribuent à J. Christ la Toute-Sience.

Que répondez-vous enfin à tout ce qu'on objecte de la Soumission & de l'Obeïssance qu'il rend aux Ordres du Pere?

Que toute cette Obéïssance à été volontaire, J. Christ s'étant anéanti lui-même pour operer nôtre Redemption; comme l'Apôtre l'enseigne lors qu'il dit, *qu'étant en forme de Dieu, & n'estimant point que ce fût une rapine d'être égal à Dieu, il s'est anéanti lui-même, aïant pris la forme de Serviteur, & à été obéïssant jusqu'à la mort de la Croix.* Par où il est évident, qu'on ne peut tirer aucun avantage contre sa Divinité, de toute cette obéïssance qu'il rend au Pere dans l'œconomie du Salut; puis que c'est une obéïssance volontaire, s'étant anéanti lui-même, comme porte le Texte Sacré. Qu'on remarque encore ici, que la plûpart des Objections, qu'on fait contre la Divinité de ce Sauveur, sont prises de son humanité. Qu'on se souvienne donc toûjours, que J. Christ est

Digitized by Google

eſt Dieu & Homme, pour lui atribuer, entant que Dieu, toutes les grandeurs de Dieu, & entant qu'Homme, toutes les foibleſſes de l'Homme.

Faites voir ici quel eſt le ſentiment de ces Hérétiques ſur l'unité de Dieu, afin que perſonne ne s'y puiſſe tromper.

Quoi qu'ils ſe diſent *Unitaires*, ils ont en effet plus d'un Dieu, un Dieu Souverain, & un Dieu Subalterne, un Dieu Mineur, un Dieu d'Apotéoſe, tel qu'étoient la plus part des Dieux des Païens. Toute la diſférence qu'il y a, c'eſt que ce nouveau Dieu d'Apotéoſe ſera d'inſtitution Divine, au lieu que les autres n'ont été que d'inſtitution humaine. Cependant les Oracles prédiſent, que le Meſſie devoit venir pour détruire l'Idolatrie Païenne. Comment l'auroit-il donc rétablie en ſa perſonne? Et avec quel front nos Apôtres auroient-ils oſé condamner le Culte de ces faux Dieux des Païens, & enſeigné qu'on ne devoit reconnoître & adorer qu'un ſeul Dieu Créateur du Monde, ſi en même tems ils euſſent établi eux-mêmes un Dieu de la même eſpèce. Avec quel front S. Paul auroit-il pû leur dire, *lors que vous ne connoiſſiez pas Dieu, vous ſerviez à ceux qui de Nature ne ſont point Dieux.* Comment pouvoit-il leur faire ce reproche, s'il leur propoſoit lui-même pour objet de leur adoration, & de leur ſervice religieux, celui qui de nature n'étoit point Dieu, ſuivant l'Opinion Socinienne? Et de tout cela je conclus, que le Socinianiſme n'eſt autre choſe dans le fond qu'un Paganiſme renouvélé. Gal. 4. 8.

Après avoir mis la Divinité du Sauveur au deſſus de toutes les Chicanes des Hérétiques, montrez-moi la vérité de ſon Humanité.

Elle ſe trouve établie dans toute l'Ecriture, qui ne l'apelle pas ſeulement, *homme & Fils de l'homme, la ſemence de la Femme, & la ſemence d'Abraham, le Fils de David & le fruit de ſes reins*; mais qui nous aſſure encore, *qu'il a été fait ſemblable à nous en toutes choſes, excepté le péché*; qui nous le repréſente enfin par tout comme un vrai homme, ſujet à la faim & à la ſoif, à la laſſitude, à la douleur, & aux autres affections de nôtre nature. Il ne ſe peut rien ajoûter à la clarté ni à la force de tous ces témoignages, pour refuter l'erreur de ces Anciens Marcionites, qui vouloient que Jeſus-Criſt eût paru au Monde dans un fantôme, & celle de certains Fanatiques, qui veulent que ſa Nature humaine ait été formée de ſon Eſſence Divine, ou de quelque matière céleſte. Sans m'arrêter ici à refuter ces viſions, je me contenterai de dire, qu'on ne peut donner aucune atteinte à l'humanité du Sauveur. Car ſi J. Chriſt n'a pas pris nôtre nature Humaine, quelle communion aura-t-il avec nous? Comment auroit-il pû expier nos péchez par ſa mort? Comment auroit-il pû nous donner en ſa perſonne l'éxemple des vertus humaines que nous imitons? Comment enfin auroit-il pû confirmer par ſa Reſurrection & par ſon Aſcenſion, la promeſſe de nôtre reſurrection & d'une vie éternelle? Gen. 3. 15. Heb. 2. 17. &c.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

De l'Union perſonnelle des deux Natures en Chriſt.

COmment eſt-ce que Jeſus-Chriſt peut être Dieu & Homme tout enſemble?

Par l'Union perſonnelle de la Nature Divine avec la Nature humaine.

Où eſt-ce que l'Ecriture nous parle de cette merveilleuſe Union?

Elle nous en parle en divers paſſages, mais je me contenterai d'en raporter quelques-uns. *La Parole a été faite chair*, nous dit S. Jean. Jean. 1. 14. Et pour connoître quelle eſt cette Parole, il n'y a qu'à lire la deſcription qu'il en fait dans les verſets qui précèdent, où il dit, *qu'elle étoit au commencement, qu'elle étoit avec Dieu, qu'elle étoit Dieu; que toutes choſes ont été faites par elle, & que par elle le Monde a été fait.* Quelle autre idée peut-on ſe former de cette Parole, que d'une Perſonne Divine? Et lorſque cèt Evangeliſte ajoûte, *& la Parole a été faite chair*, ne voit-on pas dans la force de cette expreſſion, l'Union étroite & perſonnelle de cette Parole avec cette Chair? C'eſt pour cela-même, qu'il dit dans la ſuite, *Elle a habité entre nous, & nous avons contemplé ſa gloire, une gloire comme de l'Unique iſſu du Pere, pleine de grace & de vérité.* Ce qui refute l'erreur de Neſtorius, qui diviſoit les deux Natures en Chriſt, & qui en faiſoit deux Perſonnes, entre leſquelles il n'y avoit, ſelon lui, qu'une aſſociation d'œuvre pour opérer la Rédemption. Car on ne dira jamais de deux Cauſes partiales, qui concourent enſemble dans la production d'un même éfet, que l'une ſoit faite l'autre, comme l'Ecriture nous dit, que *la Parole a été faite Chair.*

Le ſecond paſſage eſt du ch. 2. des Philip. où l'Apôtre nous dit, qu'*étant en forme de Dieu, il a pris la forme de Serviteur.* Rien n'eſt plus impertinent, que d'entendre cette forme de Dieu, comme fait Socin, de la puiſſance que Jeſus-Chriſt faiſoit paroître dans la production des Miracles. Moïſe n'a-t-il pas fait des Miracles étonnans dans l'Air, ſur la Terre, & dans la Mer? Les Prophètes & les Apôtres n'ont-ils pas fait auſſi de grands Miracles? Cependant peut-on dire ſans blaſphême de Moïſe, d'aucun des Prophètes, ni des Apôtres, qu'ils aient été en forme de Dieu? Je dis après cela, qu'il s'agit ici d'une forme de Dieu, qui emporte

Digitized by Google

porte l'égalité avec Dieu, comme l'Apôtre ajoûte, *qu'il n'eſtimoit point que ce fut une rapine de ſe faire égal à Dieu.* Je dis enfin, que, ſi par cette *forme de Dieu* on entend le pouvoir de faire des Miracles, il s'enſuivra de là, que Jeſus-Chriſt ne l'aura jamais dépoüillée, puiſqu'il n'a pas fait de moindres Miracles dans ſa Mort que dans ſa Vie; je veux dire tous ces prodiges étonnans, qui firent dire au Centenier: *vraiment celui-ci étoit Fils de Dieu.* Il n'eſt pas moins impertinent d'entendre cette *forme de Serviteur*, que Jeſus-Chriſt a priſe, des ſoufrances auſquelles il voulut s'expoſer, & de la mort de la croix qu'il ſoufrit comme un eſclave. Car l'Apôtre diſtingue cette forme de Serviteur qu'il a priſe, des ſoufrances auſquelles il voulut s'aſſujetir. D'ailleurs qui peut nier qu'il n'ait pris la forme de Serviteur dès ſa naiſſance? Ne naquit-il pas dans une étable, & ne fut-il pas couché dans une créche? Ne paſſa-t-il pas ſa vie dans la dernière baſſeſſe? Et ne témoigne-t-il pas lui-même, qu'il étoit venu au Monde pour ſervir? L'Apôtre explique encore quelle étoit cette forme de Serviteur, lorſqu'il ajoûte, *qu'il a été fait à la reſſemblance des hommes, & qu'il a été trouvé en figure comme un homme.* Qu'eſt-ce que cela veut dire, ſi Jeſus-Chriſt n'étoit dans le fond qu'un ſimple homme, & ſi cela ne marque pas la Nature humaine qu'il a revêtuë?

Le troiſiéme paſſage eſt du 3. de la 1. à Tim. où l'Apôtre nous dit, *ſans contredit le Myſtère de pieté eſt grand, Dieu manifeſté en chair.* Dira-t-on encore, que Dieu s'eſt manifeſté en Jeſus-Chriſt par ſes Miracles? Il faudra donc dire la même choſe de Moïſe, & des Apôtres. Dira-t-on que Jeſus-Chriſt homme a été déïfié par ſon Exaltation? Mais l'Apôtre diſtingue ici ſon Elévation dans la gloire, de ſa Manifeſtation en chair. D'ailleurs où ſera le myſtère? Où ſera ce grand myſtère, s'il ne s'agit d'une Manifeſtation réelle de la Divinité dans cette chair?

Ajoûtons encore ici ces autres paſſages où l'Ecriture nous dit, que *le Seigneur de gloire a été crucifié, & que Dieu a racheté l'Egliſe par ſon propre Sang*; ce qu'elle ne pouroit pas dire, à moins que la Nature Divine ne ſoit entrée dans une union ſi étroite avec la nature humaine, qu'elle ne faſſe qu'une ſeule & même perſonne avec elle. Et c'eſt ce qui établit cette communication d'Idiomes, dont on parle dans les Ecoles. 1. Cor. 2. 8. Act. 20. 28.

Comment s'eſt faite cette Union?

On ne doit pas s'imaginer, que l'une de ces deux Natures ait été changée en l'autre, ni que des deux il s'en ſoit fait une troiſiéme, ſuivant les rêveries des Eutichéens. Car d'un côté la Nature Divine eſt incorruptible & immuable; & d'autre côté la Nature humaine ne ſauroit ſouffrir aucune altération, ſans être détruite, ce qui renverſeroit le fondement de nôtre Salut. Il faut donc dire, que ces deux Natures, demeurant dans leur entier, & retenant chacune ſes proprietez eſſentielles, ont été unies étroitement enſemble en unité de Perſonne, pour ne faire qu'une ſeule & même

me Perſonne, que nous apellons Jeſus-Chriſt. Comme l'on voit dans la formation de l'homme, que l'ame n'eſt pas changée en corps, ni le corps en ame: mais que ces deux ſubſtances, retenant chacune ſa nature avec ſes proprietez eſſentielles, ne laiſſent pourtant pas d'être unies ſi étroitement enſemble, qu'elles ne font qu'une Perſonne que nous apellons Homme.

Cette Union perſonnelle de nôtre ame avec nôtre corps, ne nous montre-t-elle pas auſſi la poſſibilité de cette autre Union?

Pour peu que l'on y faſſe atention, on reconnoitra, que, ſi une ame ſpirituelle a pû être unie à un corps matériel par des liens inexplicables, on doit être bien moins ſurpris, ſi la *Parole* a pû s'unir à la Nature humaine par l'entremiſe de la *Raiſon*, qui ſert ici de lien pour unir ces deux Natures enſemble. On ne doit pourtant pas s'imaginer, que, comme l'Union de l'ame avec le corps conſiſte dans une dépendance mutuelle entre les penſées de l'ame & les mouvemens du corps, il en ſoit de même dans cette autre Union; car ce ſeroit faire la Divinité dépendante de l'Humanité, à quoi l'on doit bien prendre garde. Mais il faut dire, que cette dernière Union n'enferme qu'une ſimple dépendance de l'Humanité à l'égard de la Divinité, qui lui eſt ſi étroitement unie, qu'elle ne ſe meut & qu'elle n'agit que par le branle qu'elle lui donne; ce qui fait, que toutes les actions & les ſouffrances de l'Humanité apartiennent à la Divinité, & qu'elles tirent de ce principe un mérite infini.

Mais comment voulez-vous, qu'une Nature infinie puiſſe être unie avec une Nature finie; du fini à l'infini n'y aïant aucune proportion?

Cette infinité ne met aucun obſtacle à cette Union, puiſque la Nature divine eſt ſpirituelle, & qu'il ne s'agit pas ici d'une infinité Mathématique, ni d'un contact Phyſique des deux Subſtances divine & humaine, comme l'on s'imagine. Il ſuffit en un mot, qu'il y ait quelque proportion Métaphyſique entre ces deux Natures, pour en établir l'Union.

On vous dira encore, que la Nature divine conſtituant auparavant la Perſonne du Verbe, & la Nature humaine conſtituant auſſi une Perſonne par elle-même, on ne conçoit pas comment deux Perſonnes ne font qu'une ſeule & même Perſonne.

Je répons, que la Nature humaine fait une Perſonne dans l'ordre de la nature, & lorſqu'elle eſt ſeparée de toute autre; ce qu'il faut bien remarquer: Mais pour celle dont il s'agit ici, aïant été deſtinée ſurnaturellement pour être unie à la Perſonne du Verbe, on peut dire, qu'elle n'a jamais eu de Perſonnalité que dans le Verbe, qui l'a priſe à ſoi comme un adjoint perſonnel, en demeurant ce qu'il étoit.

Après tout, n'y a-t-il pas plus de difficulté dans le ſentiment de Socin que dans le nôtre?

Il faut qu'on en demeure d'acord: car il eſt bien plus facile de concevoir,

Digitized by Google

voir, que Dieu s'eſt fait homme par une ſimple aſſomption de nôtre nature humaine, que de dire, qu'un homme a été fait Dieu par la communication des perfections & de la gloire de Dieu; ce qui eſt contradictoire. D'ailleurs, pourquoi eſt-ce que cèt homme auroit été fait Dieu? A quoi pourroit ſervir cette Apothéoſe pour le Salut du Monde? Au lieu que l'Incarnation, que nous ſoûtenons, a une influëncе générale dans toutes les parties de nôtre Salut.

Pourquoi étoit-il donc néceſſaire, que nôtre Sauveur fût Dieu-Homme?

Afin qu'il pût acomplir l'Ouvrage de nôtre Salut, & qu'en mourant pour nous comme Homme, il pût donner un mérite infini à ſa mort comme Dieu. Ajoûtez à cela, que comme Dieu-Homme il eſt légitime Médiateur entre Dieu & les hommes, pour pouvoir communiquer avec Dieu & avec les hommes, pour les reconcilier enſemble dans la Grace, & pour les reünir un jour dans la gloire; c'eſt pourquoi il porte le nom d'*Emmanuël*, Dieu avec nous.

A quoi nous doit obliger cette Union perſonnelle des deux Natures en Chriſt?

A rendre à Dieu des Loüanges & des Actions de Graces éternelles, d'avoir élevé nôtre nature infirme à un ſi haut degré de gloire en la Perſonne du Sauveur, en nous écriant ici, *ô Dieu! qu'eſt-ce que de l'homme*, Pſ. 8. &c. Tu l'as fait non pas *un petit moindre que les Anges*, comme dans la prémière Création, mais tu l'as élevé au deſſus des Anges par la merveille de l'Incarnation. De là même nous devons tirer des motifs de confiance. Car ſi nous regardons le Sauveur du côté de ſa Divinité, il eſt le Dieu fort & puiſſant, le Seigneur du Monde, qui tient toutes les Créatures en ſa main. Si nous le regardons du côté de ſon humanité, il eſt nôtre frere, chair de nôtre chair, & os de nos os, ſenſible à nos miſéres & à nos foibleſſes; & joignant ces deux idées enſemble, quelle confiance ne devons-nous pas avoir en lui? Cette Incarnation ne nous fournit pas moins de motifs pour nôtre ſanctification; car puiſque nôtre nature a reçû un ſi grand honneur, que d'être unie à la Divinité, nous devons bien nous garder de la ſoüiller par aucun vice qui la deshonore. Je dis enfin, que le Fils de Dieu ne s'étant fait Fils de l'homme que pour unir l'homme avec Dieu, nous devons nous unir ici avec Dieu par une union ſi étroite, qu'elle imite cette Union perſonnelle.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

De la Médiation de Jesus-Christ, & 1. de sa Prophétie.

SUr quoi se trouve établie la nécessité de la Médiation de Jesus-Christ? Elle se trouve établie sur le péché, qui fait séparation entre Dieu & nous. Car l'homme étant devenu pécheur & criminel, la sainteté & la justice de Dieu ne pouvoient permettre qu'il eût une communion immédiate avec lui. D'autre côté le sentiment du péché & la crainte de la peine éloignoient l'homme de la présence de Dieu, qu'il regardoit comme son Juge & son ennemi: & de là venoient ces anciennes fraïeurs; *nous mourrons, car nous avons vû Dieu.* Il faloit donc, qu'un Médiateur intervint pour réünir Dieu avec l'homme.

Qui a établi J. Christ dans cette Charge de Médiateur?

Dieu le Pere, qui dans l'œconomie du Salut l'avoit destiné à cet Emploi, comme il paroit par divers Oracles, & qui dans l'accomplissement des tems, l'a envoié au Monde, & l'a installé dans cette charge de Médiateur. C'est pour cela-même, qu'il raporte sa Mission au Pere, en tant d'endroits de l'Evangile.

En combien de parties se distingue cette Médiation?

Elle a trois parties, la Prophétie, la Sacrificature, & la Roïauté. Ce qui étoit nécessaire pour la plénitude de nôtre Salut. Car il falloit 1. que ce Salut nous fût annoncé, ce que J. Christ fait par sa Prophétie. 2. Qu'il nous fût aquis, ce qu'il fait par sa Sacrificature. 3. Qu'il nous fût conféré, & que nous fussions introduits dans sa possession, ce qu'il fait par sa Roïauté. Et c'est ce qui le fait apeller le Christ, le Messie par excellence, parce qu'il renferme en sa personne ces trois sortes d'Onctions, qui étoient séparées dans les autres, & en qui elles étoient autant de figures, qui représentoient le Messie.

Expliquez-moi toutes ces Charges, & commencez par la Prophétie.

Il faut d'abord raporter cèt Oracle de Moïse qui l'a prédite: *l'Eternel vôtre Dieu vous fuscitera un Prophète semblable à moi d'entre vos freres, vous l'écouterez.* Ce qui est tout-à-fait remarquable, que Moïse lui-même, ce grand Prophète que Dieu avoit fuscité pour donner la Loi, prédise un autre Prophète, un Prophète semblable à lui, un Prophète par conséquent qui devoit aporter une Loi nouvelle beaucoup plus parfaite & plus excellente que la sienne; autrement qu'étoit-il nécessaire qu'il vint?

Deut. 18. 15

Quelle

Digitized by Google

Quelle fut l'ocaſion de cèt Oracle?

Le Peuple d'Iſraël épouvanté par les Brandons de feu & les Tonnerres du Sinaï, parle ainſi à Moïſe, *que je n'entende plus la voix de l'Eternel mon Dieu, & que je ne voie plus ce grand feu, de peur que je ne meure.* Sur quoi l'Eternel dit à Moïſe, *ils ont bien dit ce qu'ils ont dit*; c'eſt-à-dire, qu'ils avoient mieux dit, qu'ils n'avoient penſé dire, & que, ſans y ſonger, ils étoient entrez dans le deſſein qu'il avoit formé, de ne ſe révéler plus aux hommes que par ſon Fils, qui aïant revêtu nôtre nature nous parleroit avec une voix humaine & nous annonceroit tout le conſeil de ſa volonté. *Je leur ſuſciterai*, ajoûte-t-il, *un Prophète; &c.*

Quand fut-il inſtallé dans cette charge de Prophète?

Ce fut dans ſon Batême, où l'on vit les Cieux s'ouvrir, le S. Eſprit deſcendre ſur lui ſous la forme d'une colombe, & en même tems une voix du Ciel qui ſe fit entendre en ces mots: *Celui-ci eſt mon Fils bien-aimé, en qui j'ai pris mon bon-plaiſir.* Mat. 3. 17.

Ne monta-t-il pas au Ciel avant que d'entrer dans l'éxercice de ſa Charge, pour s'inſtruire des véritez qu'il devoit enſeigner aux hommes?

Socin a forgé cette fable, pour éluder tous ces paſſages, qui nous diſent de J. Chriſt, qu'il eſt deſcendu du Ciel, & qu'il eſt iſſu de Dieu. Mais pourquoi eſt-ce que l'Ecriture nous auroit caché un évènement ſi merveilleux? Elle qui nous marque juſqu'aux moindres circonſtances de la vie du Sauveur? Pourquoi nous diroit-elle en tant d'endroits, qu'il eſt deſcendu du Ciel, ſans nous dire dans un ſeul, qu'il y ſoit monté avant ſa Réſurrection? Cependant rien n'auroit été plus néceſſaire pour autoriſer ſa Miſſion, & pour rendre illuſtre ſa Prophétie. Cette Ecriture nous dit bien, que Moïſe monta ſur la Montagne pour y communiquer avec Dieu pendant 40. jours: Mais elle ne nous dit jamais de J. Chriſt, qu'il ſoit monté au Ciel pour y communiquer avec Dieu, avant que d'entrer dans l'éxercice de ſa Charge. Que ſi Moïſe avoit été en cela un Type de J. Chriſt, comme l'enſeigne cèt Hérétique, pourquoi eſt-ce que l'Ecriture ne nous auroit jamais indiqué un Type ſi admirable, elle qui nous indique tant d'autres Types? Diſons plûtôt, qu'en ceci il y a une opoſition remarquable, entre Moïſe & J. Chriſt: car au lieu que Moïſe monte ſur la montagne pour y communiquer avec Dieu, Jeſus-Chriſt deſcend du Ciel pour communiquer avec les hommes. Ce qui rélève le Médiateur de la nouvelle Alliance ſur le Médiateur de l'ancienne, qui n'étoit qu'un homme mortel.

Qu'a-t-il fait comme Prophète?

Il a mis dans un plus grand jour les Atributs de la Divinité, & ſurtout ſa Miſéricorde, dont on ne voïoit que quelque foible lüeur dans la Nature & ſous la Loi, & il nous a découvert en même tems le Myſtère de

Digitized by Google

de la Trinité, dans lequel cette Miſéricorde ſe révèle. Myſtère, qui étoit inconnu dans la Nature, & dont on ne voïoit que quelques traces ſous la Loi. Ce qui fait dire à S. Jean, *perſonne ne vit jamais Dieu, le Fils unique qui eſt au ſein du Pere nous l'a déclaré lui-même.*

Jean 1. 18.

Quels autres Myſtères nous a-t-il révélé?

Tous les Myſtères du Roïaume des Cieux, tout le Conſeil du Pere touchant la Rédemption du Monde, ſa charité infinie envers les hommes, dans le don qu'il leur a fait de ſon Fils unique, & le ſalut qu'il leur offre dans ſa mort, ſous les conditions de foi & de repentance: ce qui fait dire à S. Paul, que *la grace de Dieu ſalutaire à tous hommes eſt clairement aparuë.*

Tite 2. 11.

Qu'a-t-il fait à l'égard de la Loi Morale?

On peut dire qu'il l'a rétablie, en réfutant les fauſſes Gloſes des Scribes & des Phariſiens, qui l'avoient entièrement corompuë. Il en a expliqué le véritable ſens. Il a montré quelle étoit l'étenduë de ſes préceptes, & qu'ils ne devoient pas ſeulement régler les actions extérieures du corps, mais auſſi les penſées de l'eſprit & les déſirs du cœur. Et c'eſt ce qu'on voit ſur tout dans ce divin Sermon qu'il fit aux Troupes ſur la montagne, qui devroit être gravé dans la mémoire & dans le cœur de tous les Chrêtiens, pour être la Règle de leur conduite.

Mat. 5. 6. 7.

Qu'a-t-il fait de la Loi Cérémonielle?

Il nous aprend, que comme *Dieu eſt Eſprit, auſſi veut-il être adoré en eſprit & en vérité.* Et de là s'enſuit l'abolition de toutes les Cérémonies Légales, de tout ce Culte corporel & groſſier, qui avoit lieu ſous l'ancienne Loi, & qui a dû faire place au Culte ſpirituël de l'Evangile, comme un Culte plus raiſonnable, plus excellent & plus digne de Dieu.

Jean 4. 24.

Mais n'a-t-il pas établi lui-même de nouveaux Sacremens, qui conſiſtent en des choſes corporelles & ſenſibles?

Il a voulu s'accomoder en cela à la nature de l'homme, qui étant corps & eſprit, demande auſſi quelque choſe de corporel dans la Religion. Mais au reſte ces Cérémonies ſacrées ſont peu en nombre, puiſqu'elles ne ſont que deux, le Batême & la S. Cene. Elles ſont ſimples dans leur matière, l'eau dans l'une, le pain & le vin dans l'autre. Elles ſont enfin faciles dans leur ſignification, ce qui les ſpiritüaliſe en quelque manière.

N'a-t-il pas enfin révélé les peines & les recompenſes de l'autre vie?

Il nous a révélé la Reſurrection des morts, un dernier Jugement, les peines éternelles de l'Enfer qui ſont reſervées pour les pécheurs impénitens, & une vie éternelle dont il doit couronner les fidèles & les gens de bien. Ce qui fait dire à S. Paul, qu'*il a mis en lumière la vie & l'immortalité par l'Evangile.*

2. Tim. 1. 10.

Comment a-t-il confirmé cette promeſſe d'une vie éternelle dans le Ciel?

Par

Par ſa Reſurrection & par ſon Aſcenſion glorieuſe. Par où il a montré, quelle ſera la fin de tous ceux qui croiront à l'Evangile & qui en pratiqueront les préceptes, le bonheur qui les atend dans le Ciel, & la gloire dont Dieu les couronnera au dernier jour.

Quels ſont encore les Evènemens qu'il a prédit comme Prophète?

Il a prédit entr'autres choſes la ruine de Jeruſalem & de ſon Temple, qui arriva quelque tems après ſa mort, de la manière qu'il l'avoit prédit, comme la choſe ſe juſtifie par l'Hiſtoire de Joſephe.

CHAPITRE XII.

Du Sacerdoce de Jeſus-Chriſt.

QUelle eſt la néceſſité du Sacerdoce de Jeſus-Chriſt?

Elle ſe trouve fondée dans la Juſtice divine, qui demandoit la punition du péché, & qui ne pouvoit être apaiſée que par le Sacrifice de cette Victime pure & ſans tache, qui a été immolée pour expier les péchez du Monde.

Les Païens n'ont-ils pas reconnu cette néceſſité d'un Sacrifice pour apaiſer la Divinité?

C'eſt ce que témoignent hautement tous ces Sacrifices qu'ils mettoient en uſage, juſqu'à immoler des Victimes humaines: ce qui ne pouvoit venir que du ſentiment du péché, & de la crainte de la juſtice de Dieu.

N'eſt-ce pas pour cela-même, que Dieu avoit établi le Sacerdoce d'Aaron, avec tous ces Sacrifices qui s'offroient ſur ſon Autel?

C'étoit là ſon prémier deſſein dans l'établiſſement des Sacrifices, qui faiſoient la principale partie de ſon ſervice, ces Sacrifices étant offerts pour faire l'expiation du péché. Et c'eſt ce que les Offrans témoignoient, en mettant leurs mains ſur la tête de ces victimes, pour les charger de leurs péchez; *& ſans effuſion de ſang*, dit l'Apôtre, *il ne ſe faiſoit point de remiſſion.* Heb. 9 22.

Eſt-ce donc que les Sacrifices de la Loi pouvoient faire l'expiation des péchez?

Il eſt impoſſible, dit S. Paul, *que le ſang des taureaux & des boucs ôte les péchez.* La raiſon en eſt évidente, ces bêtes brutes qu'on immoloit, n'aiant aucune proportion ni avec l'homme qui avoit péché, ni avec la Majeſté de Dieu ofenſée par le péché. Ces Sacrifices n'avoient donc été inſtituez que pour faire l'expiation typique des péchez, & pour re-

Digitized by Google

repréſenter par là le grand Sacrifice, que le Meſſie devoit offrir pour faire l'expiation réelle des péchez du Monde.

Tous ces anciens Sacrifices devoient donc faire place au Sacrifice du Meſſie?

Il le témoigne lui-même, lorſqu'il dit au Pſ. 40. comme le raporte S. Paul au 10. des Heb. *tu n'as point voulu ſacrifice ni offrande, mais tu m'as formé un corps: tu n'as point pris plaiſir aux holocauſtes ni en l'oblation pour le péche: alors j'ai dit, me voici afin que je faſſe, ô Dieu! ta volonté*, &c. Il ôte donc le prémier, afin qu'il établiſſe le ſecond. Le Prophète Daniel prédit auſſi, qu'après que le Meſſie ſeroit retrenché pour faire propitiation de l'iniquité, pour ôter le péché & pour amener la juſtice des ſiècles, il feroit ceſſer le Sacrifice & l'oblation. Ce qui eſt arrivé, comme il l'avoit prédit, par l'incendie du Temple de Jeruſalem, qui demeure enſeveli ſous ſes cendres depuis près de 17. Siècles: ſi bien que depuis ce tems-là, les Juifs ſont ſans Sacrificateur & ſans Victime. Et par là Dieu témoigne hautement, que tous ces anciens Sacrifices ſont abolis, l'expiation réelle des péchez du Monde étant dèſormais acomplie par le ſang de ſon Fils.

En combien de parties ſe diviſe cette Sacrificature de Jeſus-Chriſt?

En deux principales. La prémière conſiſte dans l'oblation de ſon corps ſur la croix, où il s'eſt offert à Dieu *par l'Eſprit éternel*, comme parle l'Ecriture; cèt Eſprit éternel, qui nous marque ſa Divinité, aïant donné un poids éternel, une vertu infinie à ſon Sacrifice. Et c'eſt par là que l'Apôtre rélève l'excellence de ce Sacrifice, ſur tous les Sacrifices qui s'offroient ſous la Loi, lorſqu'il dit au 9. des Heb. *Si le ſang des taureaux & des boucs, & la cendre de la genice, dont on fait aſperſion, ſanctifie les ſoüillures quant à la chair, combien plus le Sang de Chriſt, qui par l'Eſprit éternel s'eſt offert à Dieu ſoi-même ſans nulle tache, purifiera-t-il vos conſciences des œuvres mortes.*

Quelle eſt l'autre partie de ſa Sacrificature?

Elle conſiſte dans l'Interceſſion, qui n'eſt autre choſe que la repréſentation continüelle de ſon Sacrifice dans le Sanctuaire céleſte, en vertu de laquelle il obtient de la miſéricorde de Dieu la remiſſion de nos péchez, & toutes les graces qui nous ſont néceſſaires pour le ſalut. Et comme ſon Sacrifice eſt d'une valeur infinie, on doit juger par là de la force de ſon Interceſſion.

N'eſt-ce pas ce qui avoit été figuré ſous la Loi au grand jour des Expiations?

Le Type en eſt admirable; car comme le Souverain Sacrificateur, après avoir immolé la victime ſur le grand Autel, qui étoit hors du Lieu Saint, en prenoit le ſang dans un vaſe, & entrant dans le Lieu Très-Saint, en faiſoit aſperſion ſur le Propitiatoire, pour obtenir de la miſéricorde de Dieu les graces qu'il lui demandoit pour ſon Peuple: de même

Digitized by Google

me auſſi nôtre grand Sacrificateur, après avoir offert la Victime de ſon corps ſur la Terre, eſt entré dans le Sanctuaire céleſte, pour y comparoître pour nous en la préſence de Dieu, & pour intercéder pour nous par la repréſentation continuelle de ſon Sacrifice. Et c'eſt ainſi que l'Apôtre nous explique ce Type dans l'Epître aux Hebreux.

CHAPITRE XIII.

Du Sacerdoce de Jeſus-Chriſt ſelon l'Ordre de Melchiſedec.

PUiſque Jeſus-Chriſt eſt Sacrificateur ſelon l'Ordre de Melchiſedec, expliquez-moi ce Type admirable, & dites-moi 1. qui étoit ce Melchiſedec.

Voici tout ce qu'en dit Moïſe au 14. de la Geneſe. *Melchiſedec Roi de Salem aporta du pain & du vin, & il étoit Sacrificateur du Dieu Souverain; & le benit, diſant, benit ſoit Abram de par le Dieu Fort Souverain, poſſeſſeur des Cieux & de la Terre: & loüé ſoit le Dieu Fort Souverain, qui a livré tes Ennemis entre tes mains. Et Abram lui donna la Dîme de tout.*

Que doit-on conclure de cette narration ſi circonſtanciée de Moïſe? Que ce Melchiſedec étoit un véritable homme, puiſqu'il le déſigne par ſon nom, par ſes qualitez de Roi & de Sacrificateur, & par la Ville même ſur laquelle il regnoit. Mais il y auroit de la témérité de rechercher, ſi c'étoit Sem, ou Cham, ou tel autre qu'on voudra, puiſque ce ſeroit vouloir découvrir ce que le S. Eſprit a voulu couvrir.

Mais ſi ce Melchiſedec étoit un véritable homme, d'où vient que le Roi Prophète en parle comme *d'un Sacrificateur éternel?* & que l'Apôtre dit aux Heb. qu'il eſt *ſans Pere, ſans Généalogie, ſans commencement de jours, ni fin de vie?* Pſ. 110. Heb. 7.

Tout cela ſe trouve fondé ſur le ſilence myſtérieux de Moïſe. Car au lieu que c'eſt ſa coûtume, lorſqu'il parle de Perſonnes Notables, comme de Rois & de Sacrificateurs, d'en raporter éxactement l'origine, d'en faire la généalogie, & de marquer le tems de leur naiſſance & de leur mort; ici il ne fait rien de tout cela, ce qui ne peut être ſans Myſtère: s'agiſſant ſur tout d'un Sacrificateur ſi auguſte, Roi & Sacrificateur tout enſemble, qui étant ſupérieur à Abraham, le benit & en reçut la Dîme, élévé ſur tout ce qu'il y a jamais eu de Patriarches, de Rois, & de Sacrificateurs ſous l'ancienne Diſpenſation.

Digitized by Google

Mettez cette vérité dans une plus grande évidence?

Comme l'Ecriture eſt l'ouvrage de la ſageſſe de Dieu, ce n'a pas été par ignorance, ni par négligence que toutes ces choſes ont été omiſes dans l'hiſtoire de Melchiſedec; mais il faut qu'un tel ſilence nous cache quelque myſtère, dans les principes mêmes des Juifs, qui ont eu de tout tems cette opinion du Vieux Teſtament, & en particulier des cinq Livres de Moïſe, qu'ils étoient tous myſtérieux, & qu'il n'y avoit été rien mis, ni omis, que par la diſpenſation d'une ſageſſe merveilleuſe, en remarquant juſqu'aux moindres minuties. Ils reconnoiſſent auſſi, que toute Loi regarde le Meſſie, que tout ce qu'il y a eu d'Hommes Illuſtres ſous cette ancienne Diſpenſation en étoient autant de Types, & que ce qui n'avoit pas eu ſa vérité, ou qui n'en avoit eu qu'une ombre dans le Type, devoit trouver ſon corps & ſa vérité en la Perſonne du Meſſie. C'eſt ſur ces principes que S. Paul diſpute contr'eux & qu'il leur fait voir dans ce ſilence myſtérieux de Moïſe touchant Melchiſedec, l'Eternité du Sacerdoce de Chriſt. Ce qui achève de convaincre ces Juifs, & qui rélève ce Type admirable, c'eſt l'autorité du Roi Prophète, qui jettant les yeux ſur ce Tableau de Moïſe, parle ainſi dans le Pſ. 110. *L'Eternel a juré, & ne s'en repentira point; tu es Satrificateur éternellement à la façon de Melchiſedec.* C'eſt donc David qui nous indique ce Type que S. Paul preſſe contre les Juifs.

Expliquez-moi donc ce myſtère.

Le S. Eſprit a voulu couvrir d'un voile, le pere, la mere, la naiſſance, & la mort de Meſchiſedec, ſes prédéceſſeurs & ces ſucceſſeurs, comme s'il n'en avoit point eu en effét, pour nous repréſenter, comme dans un tableau, la Sacrificature éternelle du Meſſie, ne pouvant pas le faire par quelque choſe de réel & de poſitif; ce qui ſuffit dans un type.

Il n'eſt donc pas néceſſaire de dire, que ce Melchiſedec étoit Jeſus-Chriſt même?

Non ſans doute. D'ailleurs ce ſeroit confondre le Type avec l'Antitype, l'Image avec ſon Original: & au lieu que l'Apôtre nous dit de ce Melchiſedec, qu'*il a été fait ſemblable au Fils de Dieu*, il faudroit dire, que le Fils de Dieu a été fait ſemblable à lui-même. Ajoûtez à cela ce qu'il dit de ſon origine, que *celui qui n'eſt pas compté de même race, a dîmé Abraham, & béni celui qui avoit reçû les promeſſes.* Ce qu'on ne peut dire de J. Chriſt, qui eſt d'une même race, & qui eſt ſorti des reins d'Abraham.

Heb. 7. 3. 6.

Quelles ſont les conformitez qui ſe trouvent entre Melchiſedec & Jeſus-Chriſt?

La prémière eſt dans le nom de Melchiſedec, qui eſt interpreté *Roi de Juſtice*, pour nous marquer la juſtice qui devoit reſider en la Perſonne du Meſſie, & qu'il devoit éxercer dans l'adminiſtration de ſon Regne, avec cette juſtice des ſiécles qu'il devoit aporter pour nôtre juſtification.

Digitized by Google

cation. La ſeconde, qu'il étoit Roi de Salem, c'eſt-à-dire, *Roi de paix*, pour nous marquer par là le Régne pacifique du Meſſie, & cette paix qu'il devoit établir entre le Ciel & la Terre, entre Dieu & les hommes. La troiſième, en ce qu'il étoit ſans pere, ſans mere, ſans commencement de jours, & ſans fin de vie, pour nous repréſenter par là l'éternelle Divinité du Meſſie, qui éxiſte avant tous les ſiècles, n'aïant ni commencement de jours, ni fin de vie. Car il faut que nous trouvions dans l'Antitype la vérité de cette Eternité, qui nous eſt repréſentée dans le Type, une Eternité réelle, comme l'autre eſt figurative. La quatrième enfin, en ce qu'il demeure Sacrificateur à toûjours, n'aïant eu ni prédéceſſeurs dans ſon Sacerdoce: comme nous voïons que par tout où l'Ecriture parle de Chriſt & de Melchiſedec, elle détermine le raport & la conformité de l'un avec l'autre dans l'éternité ou la perpétuité de la Sacrificature. Mais au lieu que Melchiſedec n'étoit Sacrificateur éternel qu'en ombre & en figure, Jeſus-Chriſt eſt véritablement ce Sacrificateur éternel.

Comment eſt-ce donc que Jeſus-Chriſt eſt un Sacrificateur éternel?

1. Dans le décret du Pere; ce qui le fait apeller l'Agneau immolé devant la fondation du Monde. 2. Dans la vertu de ſon ſacrifice, qui s'étend dans tous les ſiècles, comme l'Ecriture dit à cèt égard, qu'il eſt le même hier, aujourd'hui, & éternellement. 3. En ce que s'étant offert par l'Eſprit éternel, il nous a aquis une Rédemption éternelle. 4. Parce que bien qu'il n'offre plus de Sacrifice, après celui qu'il a offert ſur la Croix, il ne laiſſe pourtant pas d'éxercer ſon Sacerdoce dans le Sanctuaire céleſte, par la repréſentation continuelle de ſon Sacrifice. 5. Enfin parce que quand cette Sacrificature ceſſera, l'effét en demeurera toûjours dans l'éternité de nôtre ſalut.

Que dites-vous de ceux qui font conſiſter cette Sacrificature éternelle de Jeſus-Chriſt ſelon l'Ordre de Melchiſedec, en ce qu'il s'offre tous les jours, & juſqu'à la fin du Monde ſous les eſpèces du pain & du vin de l'Euchariſtie, comme Melchiſedec, diſent-ils, offrit auſſi du pain & du vin?

Rien n'eſt plus illuſoire. Car Moïſe ne dit pas, que Melchiſedec ait offert à Dieu aucun Sacrifice, mais qu'il aporta du pain & du vin, pour ſervir, comme l'on voit, de rafraîchiſſement à Abraham & à ſes ſoldats, tout haraſſez qu'ils étoient de la défaite des Rois. Ce qu'il y a encore de plus convaincant, c'eſt que l'Apôtre aux Heb., qui nous explique à fonds ce Type admirable, ne dit pas un ſeul mot de ce Sacrifice de pain & de vin; ce qu'il n'auroit pas manqué de faire, ſi c'étoit en cela proprement que Jeſus-Chriſt fût Sacrificateur éternellement à la façon de Melchiſedec.

Quels étoient donc les Sacrifices de Melchiſedec? Serace un Sacrificateur ſans Sacrifice?

Digitized by Google

Je répons, que le ſilence de l'Ecriture eſt myſtérieux en ceci comme en tout le reſte, pour nous repréſenter par là, que Jeſus-Chriſt ſeroit tout enſemble le Sacrificateur & la victime, & qu'il ne devoit offrir d'autre Sacrifice que celui de lui-même: ce que Melchiſedec n'auroit pû faire ſans s'immoler ſoi-même. Le S. Eſprit couvre donc ici d'un voile ce qu'il ne pouvoit pas nous repréſenter.

Quelle eſt l'excellence de cette Sacrificature de Melchiſedec ſur celle d'Aaron?

On doit remarquer 1. que Melchiſedec eſt le prémier que le S. Eſprit honore de ce nom de Sacrificateur, & qui l'ait été en titre d'office. 2. Il réünit en ſa perſonne la dignité du Sacerdoce avec la majeſté de la Roïauté, ce qui rélève ſa Sacrificature ſur celle d'Aaron. 3. Il bénit Abram, qui lui fait hommage, en lui donnant la dîme de tout le butin. 4. Enfin au lieu que les Sacrificateurs Lévitiques ſuccedoient les uns aux autres, celui-ci eſt unique dans ſon eſpèce, comme un Sacrificateur qui démeure à toûjours.

N'eſt-ce pas pour cela-même, que le Meſſie devoit être Sacrificateur, non ſelon l'Ordre d'Aaron, mais bien ſelon l'Ordre de Melchiſedec?

C'eſt ce que porte expreſſément l'Oracle du Roi Prophète que nous vénons de citer. Par où il eſt évident, que le Meſſie venant à paroître, & ces deux Sacrificatures ne pouvant ſubſiſter enſemble, il falоit que la Sacrificature d'Aaron fut abolie, pour faire place à la Sacrificature de Melchiſedec en la Perſonne du Meſſie. De là-même s'enſuit l'abolition de tout ce Service charnel, qui avoit lieu ſous la Loi, pour faire place au Culte ſpirituel de l'Evangile, ſuivant cette maxime de l'Apôtre, que *la Sacrificature étant changée, il ſe fait un changement de Loi.*

Heb. 7. 12.

CHAPITRE XIV.

De la Roïauté de Jeſus-Chriſt.

LE Meſſie devoit-il être Roi?

Il devoit réünir en ſa Perſonne la majeſté de Roi avec la dignité de Sacrificateur, comme nous venons de le voir dans le Type de Melchiſedec. Ces deux Charges ſe trouvent auſſi jointes enſemble dans le Pſ. 110. On voit enfin cette Roïauté du Meſſie dans pluſieurs autres Oracles. *Un Sceptre s'eſt élevé d'Iſraël, qui tranſpercera les coins de Moab*, dit Balaam. *J'ai ſacré mon Roi ſur Sion*, dit David. *L'Empire a été poſé ſur ſon épaule*, nous dit Eſaïe. L'Evangile répond ici à Loi: l'An-

Nom. 24. 17. Pſ. 2. 5. Iſ. 9.

l'Ange, qui annonce sa naissance aux Bergers, leur dit, qu'*il regnera sur la maison de Jacob*. Et il dit lui-même à Pilate, qu'il étoit *Roi* & qu'il étoit venu au Monde pour regner.

Sur quoi se trouve établie cette Roïauté de J. Christ?

Sur la Rédemption qu'il nous a procuré par son sang, comme la rédemption d'Egypte étoit le fondement du Regne temporel que Dieu exerçoit sur Israël. Car après avoir détruit l'empire du Démon, brisé la tête de cèt ancien Serpent, & délivré les hommes de sa servitude, il étoit juste qu'il régnât sur eux. Il faloit aussi, que la bassesse de son anéantissement fût relévée par la gloire de son éxaltation.

Ne faloit-il pas aussi qu'il fût Roi pour acomplir l'Ouvrage de nôtre Salut?

Comme il nous avoit aquis ce Salut par son Sacerdoce, il faloit qu'il nous élévât à sa possession par sa Roïauté, & qu'il fût revêtu d'une souveraine Puissance, pour surmonter tous les obstacles & vaincre tous les ennemis qui s'opoſoient à ce dessein.

Quelle est donc la nature de ce Regne?

Il nous aprend lui-même, que *son regne n'est pas de ce Monde*: ce qui nous fait entendre, que c'est ici un Regne spirituel & céleste, seul digne de la majesté d'un tel Roi, & seul capable de nous procurer une souveraine félicité. Et c'est là l'idée que les Prophètes nous donnent du Regne du Messie. C'est pourquoi il devoit venir, lorsque le Sceptre se départiroit de la maison de Juda, pour établir un Empire d'un autre ordre. Le Prophète Daniel opose aussi ce Roïaume, que le Dieu des Cieux devoit établir, à ces quatre Empires du Monde qu'il prédit, comme un Empire d'une origine & d'une nature toute diférente. Et de là vient cèt éloge de *Roïaume des Cieux*, qui lui est donné dans le Nouveau Testament. Gen. 49. Dan. 2. 44.

Montrez plus au long cette vérité contre les Juifs.

La déscription que Zacharie nous fait de l'entrée Roïale du Messie dans sa Capitale, devroit les désabuser de ce Regne mondain qu'ils se figurent. *Éjoui-toi, fille de Sion*, s'écrie ce Prophète; *fille de Jerusalem, jette cris d'éjouissance: voici ton Roi vient à toi juste, Sauveur & humble, monté sur un âne & sur un ânon poulain d'une ânesse*. Equipage, qui ne répond nullement à la magnificence des Rois de la Terre, dans leur instalation ou dans leurs Triomphes; & qui ne s'ajuste guères bien avec ces idées charnelles des Juifs, avec ce faste & cette gloire mondaine qu'ils s'imaginent. Zach. 9. 9.

N'avez-vous pas d'autres Oracles qui le confirment?

Tous ceux qui nous représentent le Messie pauvre & souffrant. Car comment acorder la bassesse & la soufrance avec ce faste & cette gloire du monde? Comment encore acorder ces Oracles avec ces autres, qui nous prédisent un Messie glorieux & triomphant? à moins que d'entendre Pr. 53.

Digitized by Google

dre ces derniers d'une gloire divine & céleſte : Et c'eſt ce que les Prophètes nous expliquent, lors qu'ils le font paſſer de la mort à la vie, des
Ef. 22. &c. ſoufrances & des oprobres au triomphe & à la gloire.

N'établiſſent-ils pas auſſi le Trône du Meſſie au plus haut des Cieux ? C'eſt ce que fait le Roi Prophète au Pſ. 110. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, ſieds-toi à ma droite juſqu'à-ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepié de tes pieds.* Cette Droite de Dieu ne peut être que là où eſt ſa maiſon & ſon trône, je veux dire, au plus haut des Cieux, que l'Ecriture apelle la maiſon & le trône de Dieu, parce que c'eſt là qu'il donne des marques plus ſenſibles de ſa gloire. D'où il faut conclure, que le Thrône du Meſſie devoit être élévé dans le Ciel ſuprême, & que quand l'Ecriture nous dit, qu'il ſeroit aſſis ſur le Thrône de David, cela doit s'entendre typiquement ; les Trônes matériels de David & de Salomon n'aïant été que des ombres & des figures de ce Trône céleſte, ſur lequel devoit être aſſis le Meſſie.

Faites voir encore ici la vanité de ce Regne mondain du Meſſie.

Il n'y a qu'à ſupoſer ce Meſſié tel que la Synagogue ſe l'imagine, c'eſt-a-dire, un grand Conquerant, qui raſſemble les Juifs diſperſez, qui ſubjugue leurs Ennemis, qui rélève Jeruſalem, qui étende ſes conquêtes au long & au large, & qui élève la gloire de cette Nation juſqu'au dernier periode. A quoi ſervira un tel Meſſie à ceux qui l'auront précédé ? A quoi ſervira-t-il aux Patriarches, & aux Prophètes, qui l'ont prédit & qui s'en ſont réjoüis ? Et comment pourroit-il remplir la magnificence de tant d'Oracles, & l'atente de tant de ſiècles ? Mais qu'on ſupoſe avec nous un Roi divin & céleſte, Roi & Sacrificateur tout enſemble, qui expie nos péchez par ſon ſang, qui nous rachete de la tyrannie de nos ennemis ſpirituels, qui nous aporte un ſalut éternel, & qui nous élève enfin à la poſſeſſion de ſon Roïaume Céleſte, c'eſt alors que l'on reconnoît, qu'un tel Roi fait le bonheur de ceux qui l'ont précédé, comme de ceux qui viendront après lui : qu'un tel Roi répond à la magnificence de tant d'Oracles, & qu'il remplit une ſi longue attente.

Comment apellez-vous ce Regne de Jeſus-Chriſt ?

On l'apelle ſon Regne Oeconomique, qu'il éxerce entant que Médiateur, pour le diſtinguer de cèt autre Regne naturel, qui lui apartient entant que Dieu beni éternellement, & qu'il a commun avec le Pere & le S. Eſprit. Car comme ces trois Perſonnes ont une même Nature divine, auſſi poſſedent-elles une même gloire & un même Empire, dont elles joüiſſent par indivis.

Marquez-moi les diférences qu'il y a entre ce Regne naturel de Chriſt, & cèt autre Regne œconomique.

Il y en a 6. notables. Le prémier lui convient entant que Dieu, le ſecond entant que Médiateur. Il poſſède le prémier par le droit de ſa Nature divine, mais il poſſède le ſecond par le droit de ſa Rédemption.

Il

Il tient le prémier de lui-même, mais le ſecond lui a été donné par le Pere, qui l'a fait ſeoir à ſa droite, & qui l'a fait Seigneur & Chriſt. Il joüiſſoit du prémier avant tous les ſiècles, comme une gloire qu'il avoit avec le Pere avant que le Monde fût fait, mais il eſt entré en poſſeſſion du ſecond par ſon Aſcenſion glorieuſe. Le prémier eſt ſouverain & indépendant, mais le ſecond eſt dépendant & ſous-ordonné au Pere. Le prémier n'aura point de fin, comme il n'a point eu de commencement, mais le ſecond doit finir, après qu'il aura élévé l'Egliſe à la poſſeſſion du ſalut. Jean. 17.

Ne pouvez-vous pas encore montrer, que ce Regne œconomique de Chriſt eſt ſoûtenu par la force de ſa Divinité?

C'eſt ce qui paroit par la nature & l'étenduë de ce Regne, qui ne demande pas moins qu'une ſageſſe & une puiſſance infinie, incommunicables à la Créature finie. Pour être donc convaincu de l'éternelle Divinité de Jeſus-Chriſt, il n'y a qu'à le regarder ſéant à la droite de Dieu, & tenant entre ſes mains les rênes de l'Empire du Monde.

Quelle eſt donc l'étenduë de cèt Empire œconomique de Chriſt?

Les Prophètes l'étendent ſur toute la Terre, & ne lui donnent point d'autres bornes que celles du Monde. *Demande moi*, dit le Pere au Meſſie, *& je te donnerai pour ton héritage les Nations, & pour ta poſſeſſion les bouts de la Terre, &c.* Il nous dit lui-même, que *toute-puiſſance lui étoit donnée au Ciel & en la Terre.* Son Apôtre nous dit auſſi, que *toutes choſes ont été aſſujeties ſous ſes pieds.* Pſ. 2. Matth. 28. 1 Cor. 15.

Quel eſt proprement ſon Roïaume?

C'eſt ſon Egliſe, qui eſt ſa Génération élûë, ſa Nation ſainte, ſon Peuple aquis, ſa Sacrificature roïale, figurée par l'ancien Iſraël. C'eſt là où ſont ſes véritables ſujets, qui obéiſſent à ſes Loix, & qui combatent ſous ſes enſeignes, ſur leſquels il regne par le Sceptre de ſa Parole, & par la Vertu de ſon Eſprit. C'eſt cette Egliſe enfin qu'il couvre de ſa protection contre tous les éforts de ſes ennemis, & ſur laquelle il répand ſes graces les plus précieuſes.

Cette Egliſe répanduë dans les 4. parties du Monde n'eſt-elle pas une preuve ſenſible de ce Regne univerſel que devoit avoir le Meſſie?

C'eſt en cela-même que conſiſte le Regne effectif du Meſſie, qui devoit regner au milieu de ſes ennemis, renverſer les Idoles des Païens, détruire le Regne du Démon & des fauſſes Divinitez, & amener les Nations à la connoiſſance du Dieu d'Iſraël.

Cependant nous ne voïons pas, que l'Egliſe Chrêtienne ait l'étenduë que les Prophètes lui ont promiſe.

Je répons, que les Prophètes parlent ainſi de l'Egliſe, par opoſition à la Synagogue, qui étoit renfermée dans les bornes étroites de la Paleſtine. Je dis après cela, que ces Oracles doivent s'acomplir ſucceſſivement, comme l'on voit que l'Evangile à paſſé d'Orient en Occident. Je dis 3.

Digitized by Google

que la fin du Monde n'eſt pas encore vénuë.

Quand a commencé ce Regne de Jeſus-Chriſt?

On peut dire qu'il a été déſigné Roi de l'Egliſe dès le commencement, par cèt Oracle qui porte, qu'il devoit briſer la tête du Serpent: que la vertu de ce Regne s'eſt fait ſentir dans les ſiècles qui ont précédé ſa Manifeſtation: qu'il en a éxercé quelques Actes pendant les jours de ſa Chair: mais qu'il n'eſt entré dans la pleine poſſeſſion de ce Regne, qu'après ſon Aſcenſion & ſa Séance à la droite du Pere.

Quand doit-il finir?

Après qu'il aura élévé ſon Egliſe à la poſſeſſion du Salut: car c'eſt alors qu'il remetra le Roïaume entre les mains de ſon Pere, en qualité de Médiateur, quoiqu'il doive toûjours regner avec lui en qualité de Dieu.

1 Cor. 15, 24.

Quel uſage devons-nous faire de cette Roïauté de Jeſus-Chriſt?

C'eſt de ne le pas regarder ſeulement comme Prophète, qui nous révèle les Myſtères du Salut, ou comme Sacrificateur, qui a fait l'expiation de nos péchez par ſon ſang, mais auſſi comme nôtre Roi, pour obéir à ſes Loix, & pour mettre en lui toute nôtre confiance contre tous les efforts de nos ennemis, afin qu'il nous élève un jour à la gloire de ſon Roïaume.

Que dites-vous du Regne de mille ans, qui nous eſt prédit dans le 20. de l'Apoc?

Qu'on ne doit pas croire, que Jeſus-Chriſt vienne en perſonne ſur la Terre, pour y régner avec ſes Fidelles pendant mille ans. Car il nous aprend lui-même, que ſon Regne n'eſt pas de ce monde; comme nous le fait entendre cèt éloge de *Roïaume des Cieux*, qui lui eſt ſi ſouvent donné dans l'Ecriture. Ajoûtez à cela ces paſſages, qui nous diſent, qu'*il faut que le Ciel le contienne juſqu'au rétabliſſement de toutes choſes*, & qu'il n'en deſcendra qu'à la fin du Monde, pour juger les vivans & les morts, comme nous le diſons dans nôtre Symbole. On doit donc entendre cèt Oracle d'un Regne ſpirituel; c'eſt-à-dire, qu'après la déſtruction de l'Antechriſt, l'Egliſe doit être dans un état glorieux ſur la Terre un tems conſidérable, & que Jeſus-Chriſt ſera reconnu de tous comme le Roi des Rois & le Seigneur ſur tous Seigneurs. Et pour ce qui regarde cette prémière Réſurrection, dont parle l'Oracle, on doit auſſi l'entendre dans un ſens figuré, comme c'eſt la coûtume des Prophètes, de ſe ſervir d'expreſſions figurées.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

De la mort du Sauveur; où l'on établit la vérité de sa Satisfaction.

QU'y a-t-il de plus considérable dans l'Oeconomie du Sauveur? Sa mort est digne d'une particulière considération. Et c'est pour cela que Moïse & Elie, étant descendus sur la sainte Montagne pour honorer sa Transfiguration, au lieu de s'entretenir de cette gloire qui l'environne, ne s'entretiennent que de cette mort.

N'est-ce pas aussi cette croix qui fait toute la Sience de S. Paul?

C'est ce qu'il témoigne lui-même, lorsqu'il dit aux Cor. *Je ne me suis proposé de savoir parmi vous que Jesus-Christ, & Jesus-Christ crucifié.* 1 Cor. 3. C'est pour cela encore qu'il apelle l'Evangile, *la parole de la croix*, parce qu'elle en fait le capital, & qu'elle est comme le centre où toutes ses lignes aboutissent. On voit aussi que nos Sacremens regardent en particulier cette mort; que dans l'un nous sommes bâtisez en la mort de Christ, Rom. 6. 1 Cor. & que dans l'autre nous annonçons sa mort jusqu'à ce qu'il vienne.

D'où vient que cette mort du Sauveur a cèt avantage sur ses miracles, sur sa resurrection, & son ascension glorieuse, qui semblent beaucoup plus dignes de nôtre considération?

Parce qu'il a satisfait par sa mort à la Justice de Dieu pour nos péchez, & qu'il à souffert à nôtre place les peines que nous avions méritées, si bien qu'on doit regarder cette mort comme le fondement de nôtre Salut.

Comment montrez-vous donc, que Jesus-Christ est mort à nôtre place, pour satisfaire à cette Justice éternelle?

Parce que l'Ecriture ne dit pas seulement, qu'il est mort pour nous, mais qu'il est mort pour nous de telle manière, qu'on ne le peut dire d'aucun autre; comme lorsque l'Apôtre dit aux Cor. *Paul a-t-il été crucifié pour vous?* Ce qui nous fait entendre que Jesus-Christ n'est pas seulement mort pour nôtre bien, comme les Martyrs, mais aussi à nôtre place pour satisfaire à la Justice de Dieu, ce qu'on ne peut dire ni de Paul, ni d'aucun autre Martyr. Et c'est ce que l'Ecriture témoigne encore, lorsqu'elle nous dit, qu'*il a été seul à fouler au pressoir, & que personne ne lui a eté en aide.* 1 Cor. 1. 13. Es. 63. 3.

Se contente-t-elle de dire, que Christ est mort pour nous?

Elle nous dit encore, qu'*il est mort pour nos péchez, qu'il s'en est chargé, qu'il les a portez sur le bois, qu'il a été navré pour nos iniquitez, l'Eternel aiant fait venir sur lui l'iniquité de nous tous;* 1 Pier. 2. Es. 58.

Digitized by Google

2 Cor. 5. 13. jusques-là même qu'elle nous dit, qu'*il a été fait péché pour nous, afin que nous fussions justice de Dieu en lui.* Que se peut-il ajoûter à la force de ces passages?

Ne nous présente-t-elle pas aussi cette mort sous l'idée d'un Sacrifice?

C'est ce que fait en particulier S. Paul aux Heb., où il nous représente la mort de Christ, comme un Sacrifice figuré par tous ces Sacrifices qui s'offroient sous la Loi, pour faire l'expiation typique des péchez. Ce qui est évident pour montrer, que cette mort du Sauveur est un véritable Sacrifice, qu'il a présenté à la justice éternelle, pour faire l'expiation réelle des péchez du Monde.

Mettez cette preuve dans un plus grand jour.

On doit demeurer d'acord, que dans les Sacrifices expiatoires, les victimes étoient substituées à la place des pécheurs, pour porter la peine de leurs péchez, comme la Loi même témoigne qu'elles portoient les péchez; d'où vient aussi qu'elle les apelle *péche*, & que ces victimes étoient censées *impures*, *anatheme*, *& execration.* Mais c'est ce que les offrans témoignoient encore, en mettant leurs mains sur la tête de ces victimes, & en confessant sur elles leurs péchez. Car que marquoit cette imposition de mains & cette confession de péchez? qu'un transport de ces péchez sur la tête de ces victimes. On ne peut pas non plus nier, que ces victimes ne fissent l'expiation typique des péchez par leur sang & par leur mort, suivant cette déclaration si expresse du Levitique, *l'ame de la chair* Lev. 17. 11. *est au sang, pourtant j'ai ordonné qu'il soit mis sur l'Autel, pour faire propiciation pour vos ames, car c'est le sang qui fera propiciation pour l'ame.* On ne put nier enfin, que par cette expiation le pécheur n'obtint la remission de son péché, suivant ce qui est dit en divers endroits du même Livre, *le Sacrificateur fera propiciation pour le peché qu'il aura commis, & il lui sera pardonné.*

Que concluez-vous de tout cela?

Qu'il faut dire ici, afin que la vérité réponde à sa figure, que Jesus-Christ a été offert à nôtre place comme nôtre victime, qu'il a été chargé de nos péchez, qu'il en a fait l'expiation réelle par son sang & par sa mort, & qu'en vertu de cette expiation il nous en a obtenu la remission. Et c'est en raisonnant ainsi du type à l'antitype, du portrait à l'original, Heb. 9. 14. que l'Apôtre conclud l'expiation réelle de nos péchez par le sang de Christ, de cette expiation typique & charnelle qui étoit faite par ces victimes Légales.

N'est-ce pas là l'idée qu'on a eu du Sacrifice dans toutes les Religions?

C'est ce que nous pourions montrer par un grand nombre de témoignages, si cela ne nous engageoit dans une longueur excessive. Nous pourions, dis-je, montrer, que les Païens ont crû que ces victimes qu'ils offroient, tenoient leur place; témoin ce que dit un de leurs Poëtes: *Si*

tu

Digitized by Google

tu es coupable, pourquoi eſt-ce que la victime meurt pour toi? Qu'ils ont auſſi crû, que par la mort de ces victimes, leurs crimes étoient expiez, comme il paroît par divers noms qu'ils ont donné à ces Sacrifices. Qu'ils ont cru enfin, que par ces Sacrifices, la colère des Dieux Immortels étoit apaiſée. D'où il faut conclure, que Socin ne s'éloigne pas ſeulement des idées que la Loi Moſaïque nous donne du Sacrifice, mais encore de celles que tous les hommes en ont eu; qu'il parle, dis-je, un langage tout nouveau, & que lui & ſes Diſciples ont obſcurci à deſſein toute cette matière des Sacrifices, pour mettre à couvert leur impiété à la faveur de ces ténèbres.

Nôtre reconciliation avec Dieu ne découle-t-elle pas de ce Sacrifice?

Elle en eſt une ſuite néceſſaire; car le péché qui faiſoit ſéparation entre Dieu & nous, étant expié, & ſa juſtice étant apaiſée, il nous reçoit dans ſa grace, & nous montre un viſage apaiſé. C'eſt pour cela même, que Jeſus-Chriſt eſt apellé *nôtre propiciatoire*, figuré par cèt ancien Propiciatoire qui couvroit l'Arche de l'Alliance, où Dieu ſe montroit propice à ſon Peuple, en vertu du ſang des victimes dont on y faiſoit aſperſion. C'eſt pourquoi l'Apôtre fait ici une expreſſe mention de ſon ſang & de la juſtice de Dieu qui s'y trouve apaiſée. Rom. 3. 24.

Où eſt-ce que l'Ecriture atribuë cette reconciliation à la mort de Chriſt?

Au 5. des Rom. où l'Apôtre nous dit, *Lorſque nous étions ennemis, nous avons été reconciliez avec Dieu par la mort de ſon Fils:* & dans le 5. de la 2. aux Cor. où il dit: *Dieu étoit en Chriſt, reconciliant le Monde à ſoi, en ne leur imputant point leurs péchez.* Ce qui marque la reconciliation de Dieu avec les hommes, puiſque l'Apôtre la fait conſiſter, en ce que Dieu ne leur impute point leurs péchez. Il la diſtingue auſſi de la reconciliation des hommes avec Dieu, lorſqu'il ajoûte: *Nous vous ſuplions pour Chriſt, que vous ſoiez reconciliez à Dieu;* ce qui ſe fait par leur converſion. Il dit encore au 1 des Col. que *le bon plaiſir du Pere a été de reconcilier par lui toutes choſes avec ſoi, aiant fait la paix par le ſang de la croix, &c.* Où il diſtingue la reconciliation de Dieu, de celle de l'homme, qui conſiſte dans la converſion, lorſqu'il ajoûte, *pour vous rendre ſaints, ſans tache, & irreprehenſibles devant lui.* Il faut donc bien diſtinguer la reconciliation qui ſe fait de la part de Dieu, de celle qui ſe fait de la part de l'homme. La prémière ſe fait par le ſang de la croix, & la ſeconde par nôtre converſion à Dieu.

Mais comment dites-vous, que Dieu étoit courroucé contre nous, & qu'il a été apaiſé par le ſang de la croix? puiſque c'eſt l'amour même qu'il avoit pour nous, qui l'a obligé à nous donner ſon Fils. Etoit-il donc apaiſé & courroucé en même tems? Comment acorder cèt amour avec cette haine?

C'eſt l'objection que Socin nous fait. Mais il faut être auſſi impudent que lui, pour nier cette haine & ce courroux de Dieu contre le péché,

puiſque l'Ecriture le déclare en divers endroits, juſques-là même que dans le tems qu'il envoïoit ſon Fils au Monde, l'Apôtre nous dit, *que la colère de Dieu ſe révéloit du Ciel ſur l'impieté & l'injuſtice des hommes.* Il dit auſſi aux Eph. *que nous étions de nôtre nature enfans d'ire*, c'eſt-à-dire, les objets de la colère de Dieu. Je dis après cela, qu'on doit entendre cette haine & ce courroux de Dieu, du zèle de ſa juſtice, qui ne lui pouvoit permettre de laiſſer le péché impuni en violant la majeſté des Loix, & que ce zèle de ſa juſtice, peut fort bien compatir avec ces ſentimens d'amour & de miſéricorde qui l'ont porté à nous donner ſon Fils.

Rom. 1. 18. Eph. 2. 3.

Mettez cette réponſe dans un plus grand jour.

On doit conſidérer ici Dieu ſous deux idées différentes, ou comme Souverain Magiſtrat du Monde, protecteur de l'ordre & gardien des Loix, ou comme un Dieu plein de tendreſſe & de miſéricorde. Dans le prémier égard nous étions les objets de ſa haine & de ſa colère; mais dans le ſecond égard nous étions les objets de ſes compaſſions. Diſtinguons encore les différens objets de cette haine & de cèt amour: & diſons, que Dieu aimoit la nature humaine, mais qu'il en haïſſoit le vice; qu'il aimoit ſon ouvrage, mais qu'il déteſtoit celui du Démon. Diſtinguons enfin un amour d'aquieſcement & de complaiſance, d'une ſimple émotion de miſéricorde, & diſons, que Dieu nous conſidérant dans l'état de péché, ne pouvoit pas nous aimer de cèt amour d'aquieſcement & de complaiſance: mais que cela n'empêchoit pas qu'il ne pût avoir pour nous des ſentimens de miſéricorde pour nous procurer les moïens de ſalut, afin que ſa juſtice étant ſatisfaite, il pût ſe communiquer à nous.

La remiſſion des péchez n'eſt-elle pas auſſi un éfet de ce Sacrifice de Jeſus-Chriſt?

Nous avons déja vû dans les Sacrifices expiatoires, qui s'offroient ſous la Loi, que l'expiation du péché étoit ſuivie de ſa remiſſion; & cette remiſſion dépendoit tellement du Sacrifice, que *ſans effuſion de ſang il ne ſe faiſoit point de remiſſion.* Il faut dire la même choſe du Sacrifice de Jeſus-Chriſt, afin que la vérité réponde à ſa figure. C'eſt pour cela auſſi, que l'Ecriture atribuë ordinairement la remiſſion de nos péchez, à ſon ſang & à ſa mort, comme il dit lui-même de ſon ſang, *que c'eſt le ſang de la nouvelle alliance, répandu pour pluſieurs en remiſſion des péchez*, ſans raporter ici tant d'autres paſſages qui le confirment.

Heb. 9. 22. Rom. 5. Mat. 26.

Mais comment s'acorde ceci avec cette remiſſion gratuïte des péchez que l'Evangile nous annonce?

Je répons, que quoique cette remiſſion des péchez ſoit fondée ſur le ſang de Jeſus-Chriſt, qu'elle demeure toûjours gratuïte à nôtre égard, puiſque nous n'y avons rien contribué, mais que Dieu a tiré de ſon fonds de quoi païer pour nous à ſa juſtice, par le Don qu'ils nous a fait de ſon Fils uni-

Digitized by Google

unique. A quoi il faut ajoûter, qu'il auroit pû rejetter toute satisfaction, & demander la mort propre du pécheur qui étoit dans l'obligation. Tout cela fait voir, que la satisfaction de Christ ne choque nullement la remission gratuite des péchez que l'Evangile nous annonce, & que cette remission est d'autant plus admirable, que Dieu n'a point épargné son Fils son unique pour nous l'acorder.

Comment est-ce donc que Socin entend, que cette remission des péchez soit un éfet de la mort du Sauveur?

Parce, dit-il, que par sa mort il a confirmé la vérité de l'Evangile, qui annonce aux pécheurs repentans la remission des péchez. Mais pourquoi n'atribuë pas plûtôt cette remission des péchez à ses miracles, qui ont beaucoup plus servi à confirmer la vérité de cèt Evangile? Cependant l'Ecriture ne dit jamais, que nous aïons la remission de nos péchez par ses miracles, comme elle dit constamment que nous avons la remission de nos péchez par son sang & par sa mort.

Comment explique-t-il encore son sentiment?

L'Evangile, dit-il, promet la remission des péchez à qui vivent saintement; l'espérance de la recompense nous porte à cette Sainteté; l'éxemple de Christ resuscité & glorifié pour la Sainteté de sa vie, produit en nous cette espérance; cette Résurrection & cette Ascension du Sauveur ont été précédées de sa mort; d'où il conclud, que cette mort est la cause de la remission de nos péchez.

Bon Dieu! quel circuit! quels détours! pour éluder la force de la vérité!

Cela ne doit pas vous surprendre. C'est l'artifice ordinaire de cèt Hérétique, d'éluder ainsi l'Ecriture, & de donner la gehenne à tous les passages qui lui sont contraires, pour les acommoder à son systême. Mais il ne nous échapera pas ici: car il n'y a personne qui ne voie bien, que de la manière qu'il l'explique, la mort de Christ ne sera qu'une cause fort éloignée, ou pour mieux dire qu'un préalable & une ocasion de la remission des péchez: sa résurrection & son ascension en seront des causes bien plus prochaines, & qui auront une tout autre influence pour nous porter à la Sainteté, & pour obtenir la remission des péchez par l'assurance certaine qu'elles nous donnent de la recompense. Pourquoi est-ce donc que l'Ecriture atribuë constamment cette remission des péchez à sa mort, & non pas plûtôt à sa résurrection & à son ascension glorieuse?

Que dites-vous enfin de nôtre Redemption par la mort de J. Christ?

Qu'elle nous fournit une preuve, qui n'est pas moins convaincante que les précedentes, pour établir la vérité de sa satisfaction. Car s'il est vrai qu'il nous a rachetez par son sang & par sa mort, comme l'Ecriture le témoigne en tant d'endroits, ne faudra-t-il pas conclure, que cette mort est une véritable satisfaction qu'il a présenté à la justice éternelle, pour nous délivrer de l'esclavage du péché, de l'Enfer & de la mort?

Com-

Digitized by Google

Comment montrez-vous que c'eſt ici une véritable Redemption?

Par la définition même qu'en donne Socin, lorſqu'il dit, qu'une redemption proprement dite, eſt la délivrance qui ſe fait d'un captif par l'entremiſe d'un prix. Or celle-ci eſt de même nature, puiſqu'elle s'eſt faite par l'entremiſe d'un prix, comme l'Ecriture le témoigne en divers endroits. D'où il faut conclure que c'eſt ici une Redemption proprement dite.

Produiſez quelques-uns de ces paſſages.

Le prémier eſt du 20. de S. Mat. où le Seigneur nous dit, qu'*il eſt venu pour donner ſa vie en rançon pour pluſieurs*. Où il faut remarquer, que le terme de l'Original *Lutron* ſignifie proprement le prix qu'on donnoit pour la délivrance d'un captif. L'Apôtre ſe ſert de ce même terme
1 Tim. 2. en y ajoûtant la prépoſition *anti*, qui marque la ſubſtitution qui a été faite de Chriſt à nôtre place, lorſqu'il dit, qu'*il s'eſt donné ſoi-même en*
Tite 2. 1 Cor. 6. *rançon pour tous*. Il nous dit auſſi dans un autre endroit, *vous avez été achetez par prix*, d'où il conclud, que nous ne ſommes plus à nous-mêmes. Et pour montrer encore que c'eſt ici un véritable prix, S. Pierre compare le ſang de nôtre Redempteur à l'or & à l'argent, comme
1 Pier. 1. quelque choſe de plus précieux. *Sachant*, dit-il, *que vous avez été rachetez non point par des choſes corruptibles comme par argent, ou par or, mais par le précieux ſang de Chriſt.*

Que répondez-vous donc à ce que dit l'Hérétique, de la Redemption d'Egypte?

Que l'Ecriture ne dit jamais, qu'elle ait été faite par prix, mais à main forte & à bras étendu, comme elle nous dit de celle-ci, qu'elle a été faite par prix. A quoi il faut ajoûter, que la prémière n'a été qu'un type & une figure de la ſeconde, où nous devons trouver une véritable Redemption.

Mais à qui a été païé ce prix?

A Dieu le Pere, conſidéré comme Souverain Magiſtrat du Monde, Protecteur de l'ordre, & gardien des Loix, qui pour ne les pas violer, a tiré de ſon propre fonds dequoi païer à ſa juſtice, afin d'éxercer ſur nous ſa miſéricorde.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Suite des preuves qui établiſſent la Satisfaction du Sauveur.

QUoique les preuves que vous venez d'alleguer me perſuadent de la vérité de la Satisfaction de Jeſus-Chriſt, cependant comme c'eſt ici un point capital, montrez-la moi plus au long, en conſidérant de plus près la nature de ſa mort.

Pour commencer par les angoiſſes qui l'ont précédée, on voit le Sauveur rempli de fraïeur aux aproches de cette mort; on l'entend prier avec ardeur, que cette coupe paſſe arrière de lui; & ce qui eſt encore plus étonnant, on le voit ſuër des grumeaux de ſang, ce qui marquoit une agitation prodigieuſe de tous ſes eſprits, & comme une diſſolution de la nature; ſi grandes, & ſi extrêmes étoient ſes angoiſſes.

Quelle concluſion en doit-on tirer?

Que Dieu révéloit dans cette mort ſa juſtice vangereſſe, Chriſt s'étant conſtitué nôtre plège. Autrement je ſoûtiens, qu'on ne pourra jamais rendre aucune raiſon valable de ces angoiſſes, & que l'on fera de Jeſus-Chriſt le moindre de tous les Martyrs; en ſorte qu'au lieu de nous donner dans ſa mort un grand éxemple de patience & de conſtance que nous devions imiter, il nous auroit donné un éxemple de foibleſſe & de lâcheté.

Que remarquez-vous après cela dans cette mort du Sauveur?

On voit un innocent qui ſouffre la mort, la peine que Dieu avoit dénoncée au prémier Adam, lorſqu'il lui dit, *tu es poudre, & tu retourneras en poudre.* Mais puis que ce n'eſt pas pour ſes péchez qu'il la ſouffre, il faut conclure, que c'eſt pour les nôtres, comme l'Ecriture le témoigne en tant d'endroits.

Quelle eſt encore la nature de cette mort?

Ce n'eſt pas ici une mort commune & ordinaire, mais une mort violente, une mort qui ſe préſente ſous l'idée d'un ſuplice, J. Chriſt y aïant été condamné devant le Siège Judicial de Pilate, vive image du grand Tribunal du Juge du Monde, qui le condamnoit à la mort comme plège du genre-humain. C'eſt pourquoi S. Paul raporte cette mort de Chriſt à la démonſtration de la juſtice de Dieu. Rom. 3. 24.

N'eſt-ce pas auſſi une mort maudite par la Loi?

Cette Loi porte expreſſément, que *celui qui pend au bois eſt malédiction de Dieu*, à cauſe de quoi il eſt ordonné, *qu'il ne demeure point ſur le bois pendant la nuit, de peur que la Terre de Canaan n'en fût* Deut. 21.

ſoüillée. Or qui n'entend, que ceci étoit cérémoniel & typique: car quelle ſoüillure pouvoit contracter la Canaan par la ſuſpenſion d'un corps mort pendant la nuit. Cela figuroit donc la malédiction réelle qui devoit tomber ſur la tête du Meſſie, pour ſatisfaire à la Loi, comme S. Paul l'explique lorſqu'il dit, que *Chriſt nous a rachetez de la malédiction de la Loi, lorſqu'il a été fait malédiction pour nous.*

Gal. 3.

Que dites-vous enfin de cèt abandon de Dieu, dont ſe plaint Jeſus-Chriſt ſur ſa croix?

Qu'il nous fait entendre, que Dieu révéloit ſur cette croix ſa juſtice vengereſſe contre le péché. C'eſt pour cela même, que le Soleil s'éclipſa, que la Terre en trembla, & que toute la Nature en fut émuë; tous ces prodiges étant comme autant de ſignes de cette juſtice qui ſe révéloit tout à plein du Ciel ſur cette croix. Et je ſoûtiens encore ici, qu'on ne ſauroit rendre aucune autre raiſon valable de cèt abandon, qui ne peut ſervir ni pour l'exemple, ni pour confirmer la vérité de l'Evangile, qui ſont les ſeules fins que Socin reconnoiſſe dans la mort du Sauveur.

Quel fut donc cet abandon de Dieu?

On doit conſiderer ici Dieu ſous deux idées différentes, ou comme un Etre infiniment ſaint, ou comme un Etre infiniment heureux, & il peut ſe communiquer à l'un ou à l'autre de ces deux égards. Nous diſons donc, que Dieu n'a jamais abandonné ſon Chriſt ſur la croix, entant qu'il eſt ſaint, mais qu'il l'avoit abandonné, entant qu'il eſt heureux. Il ne répand point dans ſon ame ſon Eſprit de paix, de joie & de conſolation, comme il le répandoit dans l'ame des Martyrs. Il lui ôte tout ſentiment de joie & de bonheur, & l'abandonne dans un abîme de triſteſſe. Il lui cache ce doux viſage de Pere, en lui découvrant celui d'un Juge irrité, & il révéle dans cèt abandon toute l'étenduë de ſa juſtice.

Mais la Nature Divine étant étroitement unie avec la Nature humaine, en la perſonne du Sauveur, comment pouvoit-il dire qu'il étoit abandonné de Dieu?

Quoi que cette union perſonnelle ait toûjours ſubſiſté ſur la croix, ce qui étoit même néceſſaire afin que la Divinité pût donner un prix infini aux ſouffrances de l'humanité, cependant rien n'empêche que la Divinité de Chriſt n'ait pû ſuſpendre ſes divines influences ſur l'humanité, pour donner lieu à ſa paſſion.

Ne voit-on pas par là que Jeſus-Chriſt à porté toutes les peines que nous avions méritées, n'aïant pas ſeulement ſouffert en ſon corps, mais auſſi en ſon ame?

Il a mis ſon corps pour nôtre corps, & ſon ame pour nôtre ame, comme parle S. Irenée. Ce qui paroît par toutes ces angoiſſes qui ont précédé ſa mort, & ſur tout par cèt abandon de Dieu, dont il ſe plaint ſur la croix d'une manière ſi lamentable: où nous voïons l'acompliſſement de ce que le Prophète avoit prédit, qu'*il mettroit ſon ame en oblation pour le péché.*

Eſ. 53.

Il

Il n'a pourtant pas eu part aux remords, aux murmures, ni aux déſeſpoirs qui ont lieu dans les Enfers.

Tout cela n'eſt pas proprement de l'eſſence de la peine dûë au péché, mais du vice & de la foibleſſe de ceux qui la ſouffrent; ſi bien qu'il n'a pas été néceſſaire que nôtre Sauveur y eût aucune part pour nôtre Redemption. Nous pouvons même dire, que ce qui rélève le mérite de ſa paſſion, c'eſt qu'il l'a ſouferte ſans murmures, ſans remords, & ſans déſeſpoir, avec une profonde ſoûmiſſion à la volonté de Dieu, eſpérant & ſe confiant toûjours en lui, abandonné même de Dieu, ſans l'abandonner, comme le témoignent ces paroles, *Eli, Eli! mon Dieu, mon Dieu!* Paroles pleines d'amour & de confiance. Je dis la même choſe du lieu, qui n'eſt pas non plus de l'eſſence de la peine. Et lorſque nous diſons dans le Symbole, qu'il eſt deſcendu aux Enfers, on ne doit pas l'entendre d'une deſcente locale de Jeſus-Chriſt dans les Enfers. Car cette expreſſion ſignifie l'état des morts, dans le ſtile de l'Ecriture: ſi bien que ces deux expreſſions, *il a été enſeveli, il eſt deſcendu aux Enfers*, ſont ſynonimes, l'une aïant été ajoûtée à l'autre. Mais pour ne pas laiſſer ce dernier article inutile, nôtre Catechiſme y raporte les angoiſſes que Jeſus-Chriſt a ſenti en ſon ame, comme s'il eût été dans les Enfers.

Mais comment voulez-vous que des ſoufrances de quelques heures ſur la croix aient été capables de nous racheter des peines éternelles que nous devions ſoufrir dans les Enfers?

Je répons, que la dignité infinie de la perſonne ſoufrante donne un prix infini aux ſoufrances de l'humanité. Ce que l'Ecriture nous fait entendre, lorſqu'elle dit, que *Chriſt s'eſt offert a Dieu par l'Eſprit éternel*, cèt Eſprit éternel aïant donné un poids éternel à ſon ſacrifice. Elle nous dit encore, que *Dieu a racheté l'Egliſe par ſon propre Sang*, pour nous faire entendre par là, que le ſang, qui a été verſé ſur la croix, n'eſt pas un ſang humain, mais un ſang divin, un ſang d'un prix infini, capable de nous racheter des peines éternelles que nous avions méritées. Heb. 9. 14. Act. 20. 28.

Ne pouroit-on pas conclure de là, qu'une goute de ſang de J. Chriſt ſuffiſoit pour opérer nôtre Redemption?

C'eſt ce qu'on dit dans le Papiſme, pour mettre dans le tréſor des Indulgences ce qui ſur-abonde, avec les ſatisfactions ſur-abondantes des Saints, & que le Pape diſpenſe pour racheter les ames des flammes du Purgatoire: mais qui n'a nul fondement dans l'Ecriture ni dans la droite raiſon. Pour ce qui regarde l'Ecriture, elle poſe par tout la néceſſité de ſa mort pour opérer nôtre Redemption. La droite raiſon nous aprend auſſi, que quelque dignité qu'il y ait en Chriſt, elle a bien pû augmenter à l'infini les dégrez de la peine qu'il a ſoufert; mais qu'elle n'a pû changer la nature de la peine qui étoit dûë au péché. Il faut, dis-je, que l'eſſence de la peine demeure, la mort dénoncée contre le péché, afin que ce ſoit une véritable ſatisfaction; il faloit que ce fût la malédiction

Digitized by Google

de la Loi, afin que le droit de la Loi y fût gardé, & que nous fussions rachetez de sa malédiction.

On vous objecte encore, que la mort d'un seul n'a pas pû satisfaire pour plusieurs & pour une infinité d'hommes qui avoient péché?

Je répons, que ce seul vaut mieux que plusieurs & que tous ensemble, parce que Christ est Dieu beni éternellement, ainsi qu'on l'a démontré. Ce qui étant supposé, il n'y a personne qui ne voie bien, que sa mort est infiniment plus considérable que celle de tous les hommes ensemble. C'est pourquoi l'Ecriture nous dit, *que son sang a été répandu pour plusieurs, & qu'il a donné son ame en rançon pour tous.*

Mat. 20.

Mais n'étoit-il pas injuste de punir l'innocent pour les coupables?

Nullement, puisque cèt innocent l'a bien voulu. Ce que l'Ecriture témoigne, lorsqu'elle nous dit en tant d'endroits, qu'*il s'est donné soi-même pour nous*, ou pour nos péchez, pour marquer par là le consentement volontaire qu'il a donné à cette mort. Ajoûtez à cela, qu'il est parvenu par ce moïen à une grande gloire, *car parce qu'il s'est anéanti lui-même, Dieu l'a souverainement élevé.*

Phil. 2. 9.

On n'en use pourtant pas ainsi dans la justice humaine.

Nous pourions en alléguer plusieurs raisons, mais sans nous étendre sur ce sujet, il suffit de dire, que si on le pratiquoit de la sorte, la République seroit privée d'un bon Citoïen, qu'on conserveroit de méchans Citoïens pour sa ruïne, & qu'on augmenteroit, par ces éxemples, la licence de mal-faire; ce qui iroit au renversement de toute la Societé. Il en est ici tout autrement, parce que Christ n'est pas demeuré dans la mort, mais il en est ressuscité au bien & à l'avantage de la République du Monde. On n'a pas aussi conservé de méchans Citoïens pour sa ruïne, ceux pour qui Christ est mort étant crucifiez avec lui; afin qu'étans morts à péché, ils vivent à la justice. On n'a pas enfin augmenté la licence de mal-faire, mais on la reprime par cèt éxemple terrible de la justice Divine, qui se révéle tout à plein du Ciel sur cette croix.

Faites-voir encore ici le peu d'équité de Socin.

Il ne peut pas nier que Dieu n'ait exposé Jesus-Christ à la mort ignominieuse de la croix, qu'il ne lui ait fait souffrir les plus rudes tourmens, l'Ecriture le témoignant si hautement. Il ne s'agit donc entre lui & nous que de la fin de ces souffrances. Mais si Dieu a bien pû les faire souffrir à cet innocent pour le bien des coupables, pour leur donner un éxemple de patience, & pour leur confirmer les promesses de grace, comme l'enseigne cèt Hérétique, quelle injustice y aura-t-il en Dieu, s'il a voulu faire servir cette mort pour l'expiation de leurs péchez, afin que sa justice étant satisfaite, il puisse leur communiquer le salut?

Que concluez-vous de tout ce que vous venez de dire de cette Satisfaction du Sauveur?

Qu'il n'y a que ceux à qui le Dieu de ce siècle a aveuglé les yeux de

Digitized by Google

de l'entendement, qui ne la puiſſent reconnoître: & que réduire cette mort à un ſimple Martyre, par lequel il ait confirmé la vérité de l'Evangile, & à un éxemple de patience & de conſtance, comme fait Socin, c'eſt anéantir la croix de Chriſt & renverſer tout l'Evangile.

Cette mort de Chriſt ne doit-elle ſervir qu'à faire l'expiation de nos péchez?

L'Ecriture nous la propoſe auſſi comme un modèle de la mortification du péché, lorſqu'elle nous exhorte en tant d'endroits à crucifier la chair avec toutes ſes convoitiſes, à crucifier le vieil homme, & à mortifier tous ſes membres, c'eſt-à-dire, toutes ſes habitudes vicieuſes. Par où elle nous fait entendre, que ſi Jeſus-Chriſt eſt mort pour le péché, nous devons mourir nous-mêmes au péché, s'il a été attaché en croix pour faire l'expiation du péché, nous devons attacher le péché à cette même croix, *afin que le corps du peché ſoit réduit à néant*. C'eſt là en éfet une des principales fins de la mort du Sauveur, *qui a porté nos péchez en ſon corps ſur le bois, afin qu'etans morts au péché, nous vivions à la juſtice*. C'eſt auſſi ce que demandoit la Juſtice de Dieu: & ſi elle a bien voulu recevoir la ſatisfaction que Jeſus-Chriſt lui a préſentée ſur la croix pour les pécheurs, ce n'a été qu'à condition que ces pécheurs attacheroient le péché à cette croix, pour mieux vivre à l'avenir. Mais c'eſt ce que demande encore *la plénitude de nôtre ſalut*, que nous ne ſoions pas ſeulement affranchis de la peine du péché, mais auſſi de ſon eſclavage, qui fait nôtre plus grand malheur, & qui nous ſéparant de Dieu, met un obſtacle invincible à nôtre félicité ſouveraine. On ne doit donc pas chercher dans la croix de Chriſt la ſeule délivrance des peines que mérite le péché: mais il faut y chercher auſſi la mortification du péché. Elle ne manquera pas de produire cet éfet, ſi l'on y fait attention: car elle nous découvre d'un côté toute l'étenduë de la juſtice de Dieu, qui ſe révèle tout à plein du Ciel contre le péché, & qui n'a pû être ſatisfaite que par le ſang de cette Victime divine; & d'autre côté toute l'étenduë de ſa miſéricorde envers les pécheurs. La juſtice ſans la miſéricorde ne fait qu'irriter le péché; en jettant le pécheur dans le déſeſpoir; mais la miſéricorde ſe joignant à la juſtice, lui donne le coup de mort & gagne nos cœurs à Dieu pour conſacrer toute nôtre vie à ſa gloire. Et c'eſt pour cela que la croix de Chriſt a fait ce qui étoit impoſſible à la Loi avec ſes foudres & ſes malédictions.

Rom. 6. 6.

1 Pier. 2.

C'eſt donc à tort que Socin nous acuſe d'ouvrir la porte à toute ſorte de crimes par ce Dogme de la ſatisfaction du Sauveur?

Rien au contraire ne nous donne une plus grande idée de la Juſtice de Dieu, pour nous détourner du péché. Mais ce reproche tombe plûtôt ſur cet Hérétique, qui a une ſi foible idée de la juſtice de Dieu, & qui lui fait pardonner le péché avec tant de facilité: juſques-là même que ſes Diſciples, ſuivant ſes Principes, ne font pas difficulté d'éteindre le feu de l'Enfer, qui retient les méchans & qui empêche tant de crimes.

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

De l'étenduë de la Mort du Sauveur.

QUelle eſt l'étenduë de la mort du Sauveur?

On peut la conſidérer à divers égards, 1. A l'égard des péchez qu'elle a expiez. 2. A l'égard des graces qu'elle nous a méritées. 3. A l'égard des tems & des lieux où elle étend ſa vertu. 4. A l'égard des perſonnes ſur qui elle ſe répand.

Quelle eſt donc ſon étenduë, à l'égard des péchez qu'elle a expiez?

On peut dire qu'elle a expié généralement tous nos péchez, le péché originel & les péchez actuels, les péchez qu'on avoit commis avant le Batême, & ceux qui le ſuivent, les péchez mortels & ceux qu'on apelle véniels. Ce que l'Ecriture témoigne, lorſqu'elle nous dit, que *le Sang de Jeſus-Chriſt nétoie de tout péché.* Que s'il y avoit quelqu'ordre de péchez que ce Sang n'eût point expiez, il faudroit les expier nous-même & ſatisfaire pour ces péchez, ou que Dieu les remît ſans aucune Satisfaction. Mais ſi nous pouvions ſatisfaire pour ces péchez, pourquoi ne pourions-nous pas auſſi ſatisfaire pour les autres? Et ſi Dieu les remetoit ſans aucune Satisfaction, à quoi bon auroit-il éxigé la Satisfaction de Jeſus-Chriſt pour faire l'expiation des autres? Il faut pourtant excepter de cette règle le péché contre le S. Eſprit, pour lequel il n'y a point de Sacrifice, celui de la croix aïant été profané.

1 Jean 1. 7.

Quelle eſt l'étenduë de cette mort, à l'égard des graces qu'elle nous a méritées?

Elle ne nous a pas ſeulement rachetez des peines de l'Enfer par l'expiation qu'elle a fait de tous nos péchez: mais elle nous a encore mérité une vie éternelle dans le Ciel. Deux graces, qui étoient néceſſaires pour la plénitude de nôtre Salut, que l'Ecriture lie enſemble, & qu'elle attribuë à Jeſus-Chriſt, lorſqu'elle nous dit, que *quiconque croit en lui ne perira point, mais qu'il aura la vie éternelle.* Et ſans qu'il ſoit néceſſaire de diſtinguer ici ſa juſtice active de ſa juſtice paſſive, puiſque la prémière n'a été qu'un préparatif à la ſeconde; il ſuſit de dire, que J. Chriſt *s'étant offert par l'Eſprit éternel*, ſon Sacrifice a été de ſi grande valeur, qu'avec la redemption des peines de l'Enfer, il nous a mérité une vie éternelle dans le Ciel.

Jean 3. 15.

Hebr. 9. 14.

Quelle eſt l'étenduë de cette mort, à l'égard des tems & des lieux?

Pour ce qui regarde le tems, on peut dire, que cette mort étend ſa di-

Digitized by Google

divine vertu dans tous les Siècles, tant ceux qui l'ont précedée, que ceux qui la ſuivront juſques à la fin du Monde. Car les cauſes morales, telle qu'eſt la mort du Sauveur, agiſſent avant même qu'elles ſoient actuellement. Et comme cette mort étoit arrêtée dans le Décret du Pere, il l'a toûjours regardée comme ſi elle étoit éxécutée; c'eſt pour cela que l'Ecriture apelle Jeſus-Chriſt *l'Agneau immolé avant la fondation du monde*, & qu'elle nous dit, qu'*il eſt le même hier, aujourd'hui & éternellement*. Les Peres de l'Ancien Teſtament ont donc été ſauvez par ſa grace, de même que nous. Ce que S. Paul nous enſeigne, lorſqu'il dit, qu'*ils ont été batiſez en la nuée & en la mer: qu'ils ont tous mangé d'une même viande ſpirituëlle, & qu'ils ont tous bû d'un même breuvage ſpirituël*. Pour ce qui regarde les lieux on peut dire, qu'avant que cette mort de Chriſt fût acomplie, Dieu en avoit reſſerré la vertu dans les bornes étroites de la Paleſtine: mais quand elle l'a été, elle a étendu ſa vertu dans tous les climats & dans tous les Païs du Monde, n'y aïant plus de diférence du Juif ni du Grec, du Scythe ni du Barbare.

Apoc. 13. 8. Hebr. 13. 8. 1 Cor. 10 2.

Quelle eſt enfin l'étenduë de cette mort, à l'égard des perſonnes?

C'eſt une queſtion qui a fait bien du bruit, ſans beaucoup de raiſon. On demeure d'acord, que la Mort de J. Chriſt étant d'une valeur infinie, ſeroit ſufiſante pour expier les péchez de tous les hommes du Monde. On convient auſſi, qu'il n'y a que les véritables fidèles à qui elle ſoit ſalutaire. Mais la queſtion eſt de ſavoir, quelle a été l'intention de Dieu dans cette mort; s'il l'a deſtinée pour tous les hommes, ou ſeulement pour les Elûs. Pour en dire mon ſentiment en peu de mots, je trouve un grand nombre de paſſages, qui font cette mort de Chriſt univerſelle; mais j'en trouve d'autres, qui la font particulière: ſi bien que, pour les concilier enſemble, il faut dire, que l'intention de Dieu a été, que cette mort de ſon Fils fût oferte indiféremment à tous; mais qu'elle ne ſeroit que pour ceux qui l'accepteroient par une foi vive, ſuivant cette déclaration du Seigneur, *Dieu a tant aimé le Monde, qu'il a donné ſon Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne periſſe point, mais qu'il ait la vie éternelle*. Et c'eſt ce qui ſe juſtifie par la prédication de l'Evangile, qui apelle indiféremment tous les hommes à la foi & à la repentance, nous aſſurant, que *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez, & qu'ils viennent à la connoiſſance de ſa vérité*. Ce ſeroit bleſſer la ſincérité de Dieu, & anéantir la prédication de cèt Evangile, que de reſtraindre cette mort aux ſeuls Elus dans ſa prémière deſtination. Il m'a toûjours paru, qu'il y avoit bien de la Logomachie dans cette Diſpute, & qu'il n'y avoit nul danger d'admettre une Grace univerſelle pour tous les hommes, qui conſiſte dans l'ofre que Dieu leur fait de ſon ſalut, pourvû qu'on ne paſſe pas plus avant, & qu'on tienne une Grace particulière pour produire la foi dans les Elûs.

Jean 3. 16. 1 Tim. 2. 4.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

Où on lève le ſcandale de la Croix de Chriſt.

D'Où vient que la Croix de Chriſt a été ſcandale au Juif, & folie au Grec?

Parce que cette Croix ne s'acordoit pas avec les idées charnelles que les Juifs avoient conçuës d'un Meſſie revêtu d'une gloire mondaine; & que les Grecs étoient auſſi prévenus de faux préjugez d'une vaine grandeur incompatible avec cette croix?

Quelles conſidérations doit-on faire pour lever le ſcandale qu'on prend ordinairement de cette Croix?

La prémière eſt de réfléchir ſur les Sacrifices qui l'avoient figurée, & ſur tous les autres Types où elle avoit été tracée ſous l'ancienne Diſpenſation. Joignez y tous les Oracles où elle avoit été prédite avec toutes ſes circonſtances. Ce qui lève d'abord le ſcandale qu'on pouroit prendre de cette croix, lorſqu'on la voit tracée en tant de Types, & prédite en tant d'Oracles, pluſieurs ſiècles auparavant. On voit dis-je par là, qu'il falloit que le Chriſt ſoufrit ces choſes, pour éxécuter le projet de la ſageſſe de Dieu.

Quelle eſt la ſeconde conſidération?

Que J. Chriſt lui-même avoit prévû cette mort, qu'il l'avoit prédite pluſieurs fois à ſes Diſciples, & qu'il en avoit même établi un mémorial, à la veille de ſa Paſſion, dans le Sacrement de l'Euchariſtie. Ce qui fait voir qu'il s'y préparoit, & qu'il l'a ſouferte volontairement pour éxécuter les ordres du Pere, & pour procurer le ſalut du Monde.

Quelle eſt la troiſième conſidération?

Elle regarde l'innocence de celui qui a porté cette croix. Car ce n'eſt pas la peine, mais le crime qui fait la honte & l'infamie du ſuplice. Supoſez un innocent qui le ſoufre, il émouvra vôtre compaſſion; que s'il ſoufre pour la cauſe de Dieu, ou pour la Patrie, il excitera vôtre admiration. C'eſt ainſi que nous admirons ces glorieux Martyrs, qui ont ſoufert les plus cruels ſuplices pour ſoûtenir la cauſe de Dieu. Combien plus doit-on admirer Jeſus-Chriſt, qui ne ſoufre pas ſeulement comme innocent, & avec une patience admirable; mais qui ſoufre encore pour nos péchez; lui juſte pour nous injuſtes, qui ſoufre pour éxécuter le deſſein de Dieu, qui ſoufre enfin pour nous mériter le Salut.

Quel-

Digitized by Google

Quelle eſt la quatrième conſidération?

Tous ces prodiges étonnans qui acompagnerent cette mort. Le Soleil s'éclipſa, la Terre en trembla, le voile du Temple ſe déchira, &c. Faits trop ſenſibles, trop publics, & trop éclatans pour avoir été ſupoſez par nos Evangeliſtes. Prodiges, qui étoient autant de marques de la juſtice vangereſſe qui ſe révéloit dans cette mort; qui font voir que l'Auteur de la Nature ſoufroit, & qui rélèvent la gloire de ſa Paſſion.

Quelle eſt la cinquième conſidération?

Elle eſt priſe des cauſes de cette croix: quand on entre dans le Conſeil de Dieu, qui a été de faire l'expiation des péchez du Monde par la mort de ſon Fils, aïant chargé cette Victime innocente de nos péchez, & *aïant fait venir ſur elle l'iniquité de nous tous.* On ne peut, dis-je, s'empêcher d'admirer les profondeurs de cette Sageſſe, qui a trouvé ce moïen admirable, d'allier ſa juſtice avec ſa miſéricorde, de *faire entrebaiſer la juſtice & la paix*, de punir le péché en épargnant les pécheurs, & de faire ſortir la vie du ſein même de la mort. Eſ. 53. Pſ. 85.

Quelle eſt la ſixième conſidération?

Que rien ne rehauſſe tant la gloire de la juſtice & de la miſéricorde de Dieu que cette croix de Chriſt. Je dis 1. la gloire de ſa juſtice, qui n'a pû être ſatisfaite que par le ſang de cette victime divine. Je dis 2. la gloire de ſa miſéricorde, qui n'a pas épargné ſon unique pour nous procurer le ſalut. Rien auſſi n'eſt plus capable de nous éloigner du péché, & de nous porter à l'amour de Dieu, que la conſidération de cette juſtice & de cette miſéricorde, qui s'y révèlent avec éclat. C'eſt pourquoi S. Paul ne ſe glorifie qu'en cette croix, *par laquelle le Monde lui eſt crucifié, & lui au Monde.*

Quelle eſt la ſeptième conſidération?

Ce qui fait le triomphe de cette croix c'eſt la Reſurrection & l'Aſcenſion glorieuſe qui l'ont ſuivie. Nôtre Chriſt a ſoufert la mort comme un Criminel, mais il eſt reſſuſcité d'entre les morts. Il a été élévé ſur un bois infame, mais il a été enlevé au plus haut des Cieux & couronné de gloire & d'honneur. Sa Reſurrection éface donc l'infamie de ſa croix, & ſon éxaltation reléve la baſſeſſe de ſon humiliation.

Quelle eſt la huitième conſidération?

Quand on conſidère que cette croix *a été la puiſſance de Dieu*, qu'elle a briſé les Idoles des faux Dieux, renverſé leurs Temples & leurs Autels, fait proſperer le bon-plaiſir de l'Eternel, qu'elle a converti les Nations au vrai Dieu, & changé la face du Monde. Toutes ces merveilles, dis-je, nous font voir la vertu divine de cette croix, & en effacent toute la honte.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

De la Reſurrection du Sauveur.

COmme la Reſurrection du Sauveur eſt un point capital, établiſſez la vérité de ce fait d'une manière claire & ſolide.

Il faut d'abord remarquer, que J. Chriſt avoit prédit pluſieurs fois, qu'il reſſuſciteroit au troiſième jour. Ce qui étant ſupoſé, il n'y a perſonne qui ne voie bien, qu'il étoit de l'intérêt du Sanhedrin qui l'avoit fait crucifier, de s'aſſûrer de ſon tombeau, comme nos Evangeliſtes raportent qu'on le fit, qu'on ſcela la pierre du ſepulchre, & qu'on y mit des gardes: Qu'il étoit de l'intérêt du Sanhedrin d'être attentif à ce troiſième jour, & que s'étant écoulé, il devoit faire tirer ſon corps du tombeau, s'il y étoit demeuré, & le produire en public, pour découvrir ſon impoſture, & pour éteindre tout d'un coup ſa Religion. Ce qui n'aïant pas été fait, c'eſt une preuve convaincante de la vérité de cette Reſurrection.

On vous dira que les Diſciples étant venus de nuit enleverent le Corps de leur Maitre, & qu'ils publierent enſuite qu'il étoit reſſuſcité.

C'eſt ce qu'on fait dire aux Gardes, *ſes Diſciples ſont venus de nuit, & l'ont dérobé, comme nous dormions.* Mais voilà de plaiſans témoins qui depoſent ce qu'ils n'ont point vû! Car s'ils dormoient, comment ſavent-ils que les Diſciples de Jeſus ont enlevé ſon corps? D'ailleurs qui croira que des Diſciples timides, éfraïez & conſternez par le ſuplice qu'on venoit de faire ſoufrir à leur Maitre, puiſſent avoir eu le courage de venir enlever ſon Corps au milieu des Gardes? Mais ſupoſé même qu'ils euſſent eû un tel courage, & qu'ils euſſent été capables de former une telle réſolution, comment auroient-ils pû l'éxécuter? Comment auroient-ils pû enlever le corps de leur Maitre au milieu des Gardes? Comment auroient-ils pû rompre les ſeaux, rouler la pierre qui étoit au deſſus du tombeau, & en tirer ce corps, ſans qu'aucun des Gardes ſe fût éveillé? Car tout cela ne pouvoit ſe faire qu'avec bien du tems & ſans beaucoup de bruit.

On vous repliquera, que les Gardes avoient été corrompus.

On ne peut dire que cela: mais avec quelle vrai-ſemblance? S'agiſſant de la vie de ces Gardes, il auroit falu une groſſe ſomme d'argent pour les corrompre, & d'où l'auroient priſe ces pauvres pécheurs? D'ailleurs ſi le Sanhedrin en eut eu le moindre ſoupçon, que ne faiſoit-il mettre

Digitized by Google

tre ces Gardes à la queſtion, aïant un ſi grand intérêt dans cette afaire ? Que ne fait-il ſaiſir les Apôtres, pour les confronter avec les Gardes? Que ne fait-il une exacte recherche de cet enlevement, qui n'auroit pû ſe faire, ſans qu'on en eut pû découvrir quelques témoins, ou quelques indices, dans ces Fêtes de Pâque, où Jeruſalem ſe trouvoit remplie d'une infinité de gens & où tout le Monde étoit attentif à cet événement? Tout cela eſt convaincant pour faire voir, que le Sanhedrin n'a pu juſtifier la vérité de cet enlevement du corps de Jeſus-Chriſt par ſes Diſciples.

N'eſt-il pas auſſi plus que vrai-ſemblable, que ces Diſciples auroient attendu la reſurrection de leur Maître juſques au troiſième jour, ſans ſe mettre en peine d'aller déterrer ſon corps avec tant de peril?

Il faut qu'on en demeure d'acord, puiſqu'il leur avoit promis poſitivement, qu'il reſſuſciteroit au troiſième jour. Mais ſi ce jour ſe fût écoulé, ſans qu'il ſortît de ſon tombeau, je ſoutiens, qu'il eſt incroïable, qu'il lui fût reſté un ſeul Diſciple, puiſque par là on auroit découvert ſon impoſture. D'où vient donc que ſes Diſciples ſe multiplient tous les jours, que de l'évidence de cette reſurrection, où l'on voit l'accompliſſement de ſa promeſſe? Fait, ſeul capable (qu'on remarque bien ceci) Fait, ſeul capable de lever le ſcandale qu'on avoit pris de ſa Croix, & d'établir ſa Religion dans le Monde.

Tout ce que vous venez de dire ne me permet pas de douter de la Reſurrection du Sauveur: mais pour mettre cette importante vérité dans toute ſon évidence, examinons les témoins qui la dépoſent, & montrez-moi prémiérement qu'elle en eſt la probité.

Il paroît par leurs Ecrits & par toute leur conduite, qu'ils étoient des gens de bien, & ſans reproche, d'une telle probité, que les plus grands ennemis du nom Chrêtien, tels que ſont Julien l'Apoſtat & le Philoſophe Celſe, n'ont jamais pû rien alleguer contr'eux, ſi ce n'eſt que c'étoit des gens ſimples & groſſiers: ce qui bien loin d'affoiblir leur témoignage, le fortifie. En éfet la ſimplicité n'a pas accoûtumé de tromper & de tendre des pièges; elle manque pour cela d'adreſſe & d'artifice. Nos témoins ont été des gens ſimples & groſſiers; il faut donc nous aſſurer ſur leur ſimplicité, de la ſincérité de leur témoignage.

On vous dira, que cette ſimplicité, qui les auroit empêchez de vous tromper & de vous tendre des pièges, les trompa eux-mêmes & les fit tomber dans le piège, & qu'aïant été trompez, ils ont enſuite trompé les autres.

Cela ſeroit bon s'il s'agiſſoit d'autres choſes que de celles qui ont été expoſées aux ſens, aux yeux, aux oreilles, aux mains, dont les plus ſimples & les plus groſſiers peuvent juger. On ne peut donc pas rejetter leur témoignage lors qu'ils nous diſent, *Ce que nous avons ouï, ce que nous avons vû de nos propres yeux, ce que nous avons contemplé &* 1 Jean 1. &c.

que nos propres mains ont touché de la parole de vie, ce que nous avons vû & ouï, nous vous l'annonçons.

Ce Jesus, à la Resurrection duquel ils rendent témoignage, leur étoit-il bien connu?

Il ne pouvoit pas leur être plus connu, aïant conversé avec lui environ trois ans & demi, mangeant & buvant ensemble, & étant toûjours à sa suite comme ses Disciples. Ils savoient dont bien si c'étoit ce même Jesus qu'ils avoient vû ressuscité.

Peut-être que c'étoit un fantôme, ou quelque imagination de leur esprit.

Luc. 24. 39. Jean. 20. 27. Au contraire quelques-uns d'entr'eux furent incrédules à ce point, qu'il fut obligé de se faire manier, & de leur montrer ses mains & son côté. Ajoûtez à cela, qu'il ne leur aparût pas une ou deux fois, mais plusieurs fois, en public & en particulier, non en frapant légèrement leurs yeux comme un éclair, mais s'arrêtant avec eux, & leur tenant de longs discours pendant l'espace de 40. jours qu'il séjourna sur la Terre, pour les convaincre de la vérité de sa Resurrection.

Que concluez-vous de tout cela?

Que jamais témoins n'ont été mieux informez de la vérité du fait dont ils déposent, qu'ils en ont eu la plus parfaite connoissance qu'on puisse souhaiter, & que, s'ils nous ont trompez, ils l'ont fait contre leur conscience, & qu'ils ont bien voulu nous tromper.

Qui vous assurera qu'ils n'ont pas voulu vous tromper?

Pourquoi l'auroient-ils voulu faire? Ce n'a pas été pour amasser des richesses, puisqu'ils ont passé leur vie dans l'indigence, travaillant de leurs mains pour avoir dequoi s'entretenir. Ce n'a pas été non plus pour parvenir aux honneurs qu'ils ont rendu ce témoignage, puisqu'ils ont été le mépris & la baliure du monde. Et tant s'en faut qu'on puisse soupçonner nos témoins d'aucun intérêt mondain, que c'est contre leur propre intérêt qu'ils ont rendu ce témoignage, puisque par là ils ont atiré la haine de leur Nation, ils ont soûlevé toutes les Puissances du Monde contr'eux, ils se sont privez de toutes les commoditez de la vie, & se sont exposez à toutes sortes de maux. Ou il faut donc dire, que ces gens-là ont été les plus grands foux du monde, ce que personne ne dira après avoir lû leurs Ecrits, ou se rendre à leur témoignage.

On vous dira, que l'afection qu'ils avoient pour leur Maître, les obligea à rendre ce témoignage de sa resurrection.

On n'aura pas ce soupçon, si l'on considére, que Jesus le Nazarien avoit apellé ces hommes à sa suite, & qu'ils avoient tout quité pour le suivre, comme ils parlent eux-mêmes, espérant de lui de grandes récompenses. Il leur avoit même promis plusieurs fois, qu'il ressusciteroit au troisième jour. S'il étoit donc vrai qu'il les eut trompez en demeurant parmi les morts, quel sujet de ressentiment n'eussent-ils pas eu? Ils de-

Digitized by Google

devoient être les prémiers à crier contre lui, & à le faire paſſer pour un Impoſteur. Mais au lieu de cela, ils ſe privent encore de toutes les commoditez de la vie, & s'expoſent à une infinité de maux pour dépoſer ſa Reſurrection.

Peut-être que le zèle, qu'ils avoient pour leur Religion, les engagea dans cette fraude pieuſe?

On n'aura pas non plus ce ſoupçon, pour peu qu'on y faſſe attention. Car outre que cette Religion défend le menſonge, comme l'ouvrage du Démon, la ſeule fraude de Jeſus le Nazarien, qui leur aïant promis de reſſuſciter au troiſième jour, ſeroit demeuré parmi les morts, auroit été capable de les déſabuſer de cette Religion qu'il leur avoit enſeignée, & de la leur faire rejeter avec horreur, comme la Religion d'un faux Meſſie & d'un Impoſteur.

Après tout ce que vous venez de dire, je ne vois point qu'on puiſſe vous objecter qu'une ſeule choſe, qui eſt, que le ſuccès de leur témoignage ait flaté ces gens-là d'ambition, & les ait obligez à tout faire & à tout ſouffrir pour immortaliſer leur nom dans le Monde.

Pour faire voir la vanité de ce ſoupçon, je ne dirai pas que ces pauvres Pécheurs étoient trop éloignez de cèt eſprit d'ambition, pour achéter cette vaine gloire à un ſi haut prix. J'avouë que, s'ils euſſent pû prévoir le ſuccès que leur témoignage a eu dans le Monde, & le rang conſidérable qu'ils tiennent aujourd'hui dans l'Egliſe Chrêtienne, cela eût été capable de les flater, d'adoucir l'amertume de leurs maux, & de les obliger à tout faire & à tout ſouffrir pour immortaliſer leur nom dans le Monde. Mais comment pouvoient-ils percer dans cèt avenir, ſi vous ne les faites Prophètes? ce qui ſeroit nous donner gain de cauſe. Que s'ils n'ont regardé dans cèt avenir qu'avec des yeux humains & par de ſimples conjectures, quel ſujet avoient-ils de croire, que leur témoignage ſeroit reçu dans le Monde? Comment pouvoient-ils croire, que les Juifs, qui avoient traité leur Maître de Démoniaque pendant qu'il faiſoit des miracles devant leurs yeux, & qui l'avoient même crucifié, viendroient à l'adorer ſur le témoignage de ſes Diſciples. Comment pouvoient-ils croire d'autre côté, que les Gentils, qui mépriſoient la Nation des Juifs, recevroient un Juif crucifié, pour en faire l'objet de leur Adoration & de leur Culte? Ce ſeroit aſſurément la prétention du monde la plus chimérique, & qui ne pouvoit jamais monter dans l'eſprit d'aucun homme raiſonnable.

Qu'eſt-ce qui détruit encore ce ſoupçon, & tous ceux que l'incrédulité peut former ſur ce témoignage?

C'eſt que nos témoins ont été mis à la queſtion & à la plus rude de toutes les queſtions. Ils ont été fouettez, ils ont été brulez, ils ont été ſciez, ils ont été crucifiez, ſans que la force des tourmens ait jamais été capable d'en faire

re retracter aucun : dépoſant unaniment au milieu des plus grands ſupli-ces, que Jeſus le Nazarien étoit reſſuſcité d'entre les morts. Or c'eſt une choſe inouïe & même incroïable, qu'aucun homme veuille mourir pour dépoſer un fait, qui non ſeulement ſeroit faux, mais qu'il ſauroit lui-même être faux, & d'où il ne lui reviendroit aucune utilité, comme dans le fait qui eſt en queſtion, & encore plus incroïable, qu'il y en ait pluſieurs qui ſoient animez de ce même Eſprit de fureur. Où il faut donc ne rien croire, & prendre le parti du Pyrrhoniſme, ou ſe rendre au témoignage que nos Apôtres ont rendu à la Reſurrection du Sauveur.

Mais ne dites-vous rien de S. Paul, qui fut agrégé à ces Illuſtres témoins ?

Son témoignage a quelque choſe de particulier, qui ſoûtient celui des autres, & qui mérite qu'on l'éxamine. Si l'on dit des autres témoins, que c'étoient des gens ſimples & ignorans, voici un homme éclairé & inſtruit dans toute la Loi. Si l'on dit des autres, qu'ils étoient les amis & les Diſciples de Jeſus, voici ſon ennemi & ſon plus cruel perſécuteur. Si l'on dit des autres, qu'ils ont voulu immortaliſer le nom de leur Maître, voici un Phariſien qui veut éteindre ſon nom & ſa Religion. Si l'on dit des autres, qu'étant prévénus par ſes faux miracles, & par la promeſſe qu'il leur avoit fait de ſa reſurrection, ils avoient été ſuſceptibles de quelqu'illuſion à cèt égard, voici un Phariſien qui eſt prévenu contre lui, & rempli de préjugez qui lui rendent cette Reſurrection incroïable. Et ce fut pour l'en convaincre, que le Seigneur ſe révéla avec tant d'éclat ſur le chemin de Damas, & qu'il lui fit entendre ſa voix du Ciel.

Comment montrez-vous la vérité de ce miracle ?

Par le recit même qu'en fait S. Luc. au 9. des Actes. Car s'il vouloit feindre un faux miracle, pourquoi en citer l'ocaſion, le lieu, & les témoins ? Le Sanhedrin pouvoit-il ignorer s'il étoit vrai, que Saul eut demandé des lettres au Souverain Sacrificateur pour porter à Damas aux Synagogues, afin d'amener les Chrétiens qu'il y trouveroit, liez à Jeruſalem ? Et n'auroit-il pas pû ſavoir la vérité de ce qui s'étoit paſſé dans ſon chemin, de ceux qui l'avoient eſcorté ? Rien n'auroit donc été plus facile que de convaincre S. Luc d'impoſture, ſi ce fait eût été faux. Je dis après cela, que cette lumière, qui reſplendit à l'entour de Saul, plus reſplendiſſante que celle du Soleil en ſon midi, comme il le témoigne lui-même au Roi Agrippa, que cette lumière, dis-je, étoit incapable d'impoſer à ſes yeux. Ajoutez à cela ces paroles ſi diſtinctes, *Saul, Saul, pourquoi me perſécutes-tu ?* & tout ce dialogue qu'il y eut entre lui & Jeſus. Mais ce qu'il y a encore de plus convaincant, c'eſt qu'aïant perdu l'uſage de ſes yeux par l'éclat de cette lumière, ceux qui l'eſcortoient, furent obligez de le conduire par la main juſqu'à Damas, où il fut trois jours ſans voir, juſqu'à ce qu'il recouvra la vûë au nom de Jeſus, par le miniſtère d'Ananias. Toutes ces circonſtances portent des caractères ſi ſen-

Digitized by Google

ſenſibles, & ſi éclatans d'un véritable miracle, qu'il faudroit avoir perdu le ſens, de le vouloir faire paſſer pour une illuſion. Et il n'en falloit pas moins pour convertir un Phariſien, & pour changer ce Perſécuteur en Apôtre.

La ſincérité de la converſion du témoignage de S. Paul ne reluit-elle pas auſſi dans ſes Ecrits?

Qu'on liſe ſes Epitres ſans aucun préjugé, on reconnoîtra qu'il eſt Chrêtien de bonne foi & qu'il eſt perſuadé de ce qu'il dit; ſa foi, ſon eſperance, ſon amour pour Chriſt s'y découvrant par tout. Ce Paul a-t-il pû être trompé dans le principe de ſa converſion? S'il a pû tromper les autres, s'eſt-il pû tromper lui-même? Ajoûtez à cela ce zèle incroïable qu'il a fait paroître pour l'établiſſement de l'Evangile, tant de travaux qu'il a eſſuiez, tant de maux qu'il a ſouferts du côté des Juifs & du côté des Gentils, qu'il a couronné du Martyre. Après quoi où eſt l'incrédulité qui ne ſe rende à ſon témoignage? Son Evangile ne porte-t-il pas l'éclat de cette lumière qui reſplendit autour de lui? Et lorſque nous liſons les Epitres de cèt Apôtre, ſes paroles ne doivent-elles pas faire autant d'impreſſion ſur nos cœurs, que ſi le Seigneur nous faiſoit entendre ſa voix du plus haut des Cieux.

Comment eſt-ce que les Apôtres ont confirmé leur témoignage?

Par les Oracles des Prophètes. *Tu ne delaiſſeras point mon ame au Sepulchre*, dit David au Pſ. 16., *& tu ne permettras point que ton Saint ſente la corruption.* Ce qu'il ne pouvoit pas dire de lui-même, étant aſſujeti à la mort & à la coruption comme le reſte des hommes, & qu'on ne peut entendre que du Meſſie que Dieu devoit reſſuſciter avant que ſon corps ſentit la coruption. *Il a été enlevé de la force de l'angoiſſe & de la condamnation*, dit Eſaïe, *mais qui racontera ſa durée. Après qu'il aura mis ſon ame en oblation pour le péché, il ſe verra de la poſtérité, il prolongera ſes jours, & le bon-plaiſir de l'Eternel proſperera en ſa main.* Nos Apôtres n'ont donc témoigné que ce que les Prophètes avoient déja prédit de la reſurrection du Meſſie: & joignant les Oracles des Prophètes au témoignage des Apôtres, il en reſulte une démonſtration capable de perſuader tout eſprit raiſonnable. Eſ. 53.

Qu'ont-ils fait encore pour la confirmation de leur témoignage?

Ils ont fait pluſieurs miracles au nom de Jeſus reſſuſcité, *le Seigneur travaillant avec eux, & confirmant la parole par les ſignes qu'ils faiſoient.* Et l'on ne doutera point de la vérité de ces miracles, ſi l'on fait atention ſur la converſion du Monde: n'étant pas croïable, que le Monde eut reçu le témoignage que les Apôtres rendoient à la Reſurrection de leur Maitre, s'ils ne l'euſſent ſoûtenu par des miracles inoüis. Marc. 16. 20.

Que concluez-vous de cette Reſurrection?

Nous en devons tirer quatre concluſions importantes. La prémière regarde la Divinité du Sauveur; car comme il avoit été condamné pour blaſ-

Digitized by Google

Rom. 1. 4. blasphême, pour s'être qualifié Fils de Dieu; aussi a-t-il *été déclaré Fils de Dieu par sa Resurrection*, qui casse la Sentence du Sanhedrin.

La seconde regarde la vérité de la Religion Chrêtienne; la sincérité de Dieu, & son amour pour le Genre-humain ne nous permettant pas de croire qu'il ait emploïé sa puissance pour ressusciter un Imposteur, & pour séduire les hommes.

La troisième regarde nôtre justification, suivant ce que dit S. Paul, Rom. 4. 2. *qu'il a été livré pour nos offenses, & qu'il est ressuscité pour nôtre justification.* C'est-à-dire en un mot, que sa mort a été le païement de nos dettes, & que sa resurrection nous en aporte l'aquit; Dieu aïant témoigné par là, qu'il avoit agréé son sacrifice, & que sa justice étoit satisfaite.

La quatrième enfin regarde l'espérance de nôtre resurrection glorieuse: puisque nous voïons par là, qu'il y a un retour de la mort à la vie; & 1 Cor. 15. que, si le Chef est ressuscité, il faut que ses membres ressuscitent à leur tour; comme l'Apôtre conclud en divers endroits nôtre resurrection, de celle de Christ.

Quel usage devons-nous faire de cette Resurrection du Sauveur?

L'Ecriture nous la propose comme un modèle de nôtre resurrection spirituëlle, où sortant du tombeau du péché, nous revêtons une vie nou- Rom. 6. velle, qui imite celle que J. Christ prit dans sa Resurrection, diférente de cette vie terrestre qu'il vivoit pendant les jours de sa chair. Elle nous découvre en éfet tous les motifs qui peuvent être capables de nous retirer du péché, les biens éternels d'une autre vie, qui doivent nous faire renoncer à toutes les convoitises mondaines. Ce qui fait dire à S. Pierre, 1 Pier. 1. 3. *que Dieu nous a regénérez, en espérance vive par la Resurrection de Jesus-Christ d'entre les morts.*

CHAPITRE XX.

De l'Ascension du Sauveur, & de sa Séance à la Droite du Pere.

Où est allé J. Christ après sa Resurrection?

Après avoir demeuré 40. jours sur la Terre, pour convaincre ses Apôtres de la vérité de cette Resurrection, dont ils devoient être les témoins, & après leur avoir donné ses derniers Ordres, il fut élévé au Ciel, pour acomplir l'Ouvrage du Salut, qu'il avoit commencé sur la Terre.

Ce

Digitized by Google

Ce ne fut donc pas une Aſcenſion métaphorique & une ſimple diſparution?

C'eſt ainſi que les Marcionites ſe la figuroient, & c'eſt ainſi que ſe la figurent ceux qui atribuent l'Ubiquité à l'Humanité du Sauveur. Mais l'Ecriture refute ces viſions, lorſqu'elle nous dit, *qu'il ſe retira d'avec ſes Diſciples, & qu'il fut élevé dans le Ciel, eux le regardant, & une Nuee le ſoutenant:* comme il dit lui-même qu'*il quitte le Monde pour s'en aller au Pere.* Paſſages, qu'on ne ſauroit entendre d'une ſimple diſparution, & qui nous donnent l'idée d'une véritable & réelle Aſcenſion. Luc. 24. 51. Marc. 16. 19. Act. 1. 9. Jean. 6. 23.

Où ſe fit cette Aſcenſion?

Sur la Montagne des Oliviers, afin que ſes Diſciples puſſent le contempler montant au Ciel, ſans aucun obſtacle; & que ce même lieu qui avoit été le champ de ſes combats & de ſes angoiſſes, le fût auſſi de ſa Gloire & de ſon Triomphe.

Comment ſe fit cette Aſcenſion du Sauveur?

S. Luc nous aprend, qu'il fut élevé au Ciel, *une nuée le ſoûtenant:* Nuée qui lui ſervit de char de triomphe. Un char plus magnifique que tous ceux ſur leſquels étoient trainez ces Conquerans, lors qu'ils montoient au Capitole au jour de leur triomphe. Un char, qui nous marquant la victoire qu'il venoit de remporter ſur le Diable, le Monde, le péché, & la mort, nous marque en même tems ſa Grandeur & ſa Majeſté Divine. Car quand les Prophètes veulent nous décrire la grandeur & la Majeſté de Dieu, ils ne manquent guères de lui donner une nuée pour char & pour tabernacle.

Que faut-il encore remarquer ſur cette nuée?

Elle nous fait voir d'un côté la force ſur-naturelle qui enlevoit le Sauveur, puiſqu'étant un corps rare, elle auroit été incapable de le pouvoir ſoutenir. Elle nous repréſente auſſi d'autre côté quelle eſt la douceur de ſon Oeconomie, par opoſition à ce chariot de feu qui enleva le Prophète Elie, & qui portoit le caractère de ſon miniſtère plein de feu.

Dans quel Ciel eſt-il monté?

Dans le Ciel empirée élevé par deſſus tous les Cieux, que l'Ecriture apelle le troiſième Ciel, la maiſon & le Trône de Dieu. Et quoi qu'il y ait de grands eſpaces entre nôtre Terre & ce haut Ciel, cependant ces eſpaces ne ſont pas infinis; & ſi le ſoleil, par la rapidité de ſon mouvement, peut bien parcourir en 24. heures tous ces grands cercles qui nous environnent, pourquoi eſt-ce que le corps agile & ſpiritualiſé du Sauveur, ſoutenu par la force de ſa Divinité, n'aura pas pû pénétrer en peu de tems tous ces grands eſpaces? Il n'y a rien en cela d'impoſſible, rien qui ſurpaſſe la puiſſance infinie de Dieu.

Sur quoi ſe trouve établie la vérité de cette Aſcenſion?

Sur le témoignage des Apôtres, qui en furent les témoins oculaires, & qui n'ont pû être trompez dans la connoiſſance de ce fait; puiſqu'après

Digitized by Google

pluſieurs aparitions du Sauveur, les aïant aſſemblez, & leur aïant donné ſes ordres, il fut enlevé au Ciel, eux le regardant ſur le ſommet d'une Montagne, d'où ils pouvoient, comme j'ai dit, le contempler montant au Ciel, ſans aucun obſtacle. Et comme ils n'ont pû être trompez dans la connoiſſance de ce fait, auſſi eſt-il évident par toutes les raiſons que nous venons d'alleguer ſur le fait de la Reſurrection, qu'ils n'ont pas voulu nous tromper, & que leur témoignage eſt inconteſtable.

Joignez au témoignage des Apôtres les Oracles des Prophètes.

Nous en avons deux très-remarquables entre pluſieurs autres. Le 1. eſt du Pſ. 68. *Tu es monté en haut, tu as mené captifs les Priſonniers, tu as pris des dons pour les diſtribuer entre les hommes.* Il paroit par la lecture de ce Cantique, que c'eſt à Dieu que le Prophète l'adreſſe, que c'eſt à lui qu'il parle, & que c'eſt de lui & non d'aucun autre qu'on doit entendre ces paroles, qui ne peuvent trouver leur acompliſſement que dans l'Aſcenſion du Sauveur, & d'où l'on doit conclure ſon éternelle Divinité. L'autre Oracle ſe trouve au Pſ. 110. *L'Eternel a dit à mon Seigneur, ſieds-toi à ma droite, juſqu'à-ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes piez.* Les anciens Rabins ont raporté ce Pſeaume au Meſſie. Le Seigneur citant cèt Oracle aux Phariſiens, ſupoſe que c'étoit une choſe reconnüe de tous les Juifs de ſon tems. Mais les Modernes voudroient qu'on l'entendit d'Abraham ou de David, ce qui eſt inſoutenable: puiſque ni l'un ni l'autre n'a été Roi & Sacrificateur tout enſemble, comme il eſt marqué dans ce Cantique. On ne peut dire auſſi ſans blaſphême d'aucun d'eux, que Dieu lui ait dit, *ſieds-toi à ma droite.* Expreſſion trop magnifique pour pouvoir l'apliquer à aucune Créature, & qui ne peut regarder que cette gloire ſupréme où le Meſſie devoit être élevé. Et par là nous voïons, que cette aſcenſion, qui nous eſt atteſtée par les Apôtres, avoit été prédite par les Prophètes pluſieurs ſiècles auparavant.

N'avez-vous point d'autres preuves, qui confirment la vérité de cette aſcenſion?

La deſcente du S. Eſprit ſur les Apôtres en eſt une preuve convaincante: car c'eſt la promeſſe qu'il leur fit, lorſqu'il étoit ſur le point de quiter la terre pour monter au Ciel, leur aïant commandé expreſſement de ne point partir de Jeruſalem, mais d'y atendre la promeſſe qu'ils avoient ouï de lui, il veut dire la promeſſe du S. Eſprit telle qu'elle nous eſt raportée au 14. & 16. de l'Evangile ſelon S. Jean. Promeſſe, qu'il acomplit au jour de la Pentecôte, 50. jours après ſon aſcenſion: cet Eſprit étant deſcendu ſur eux avec éclat en langues diviſées comme de feu. Quelle preuve plus illuſtre & plus convaincante pour les Apôtres, de l'aſcenſion de leur Maître! Ajoûtez à cela les dons miraculeux que cet Eſprit répandit dans l'Egliſe, comme autant d'éfets qui découloient de cette aſcenſion. La converſion du Monde, prédite par tant d'Oracles, & acomplie d'une ma-

Digitized by Google

manière si Divine, en est aussi une preuve convaincante.

Mais n'eût-il pas été plus convaincant, & plus glorieux pour le Sauveur que cette Ascension se fût faite au milieu de Jerusalem, aux yeux de ceux-là même qui l'avoient fait mourir, des Sacrificateurs, des Scribes, & de tout le Peuple?

Je répons 1. qu'il n'étoit ni juste, ni raisonnable que ceux qui l'avoient rejeté & qui l'avoient fait mourir comme un Imposteur, fussent les Spectateurs de sa gloire & de son Triomphe; que ceux qui l'avoient élevé sur une Croix, le vissent enlever dans le Ciel. Ils doivent bien voir un jour *celui qu'ils ont percé*, suivant l'Oracle du Prophète, mais ce sera à leur éternelle confusion. Je dis 2. que les Juifs, qui avoient rejeté les miracles que Jesus Christ avoit fait devant leurs yeux, ne se seroient pas rendus non plus à son Ascension: mais qu'ils l'auroient pris pour quelque Fantôme, ou quelque météore qui auroit trompé leurs yeux par quelque vaine aparence; tant il est vrai qu'il n'y a rien qui puisse fermer la bouche à la malice & à l'incrédulité des hommes. Je dis 3. que les Juifs ne sont pas en droit de rejeter le témoignage de nos Apôtres sur l'Ascension du Sauveur, eux qui croient l'Ascension d'Elie sur le seul témoignage d'Elisée: car il y a ici plus qu'Elisée, puisqu'au lieu d'un témoin, nous en produisons douze, qui ont fait un grand nombre de miracles pour la confirmation de leur témoignage, & qui l'ont scellé de leur sang, ce qu'Elisée n'a jamais fait. Je dis enfin, que la Sagesse de Dieu en a voulu agir de la sorte, pour donner lieu à la Foi, qui ne seroit plus Foi, mais vuë, si on l'avoit vû monter au Ciel de cette manière. Zach. 12. 10.

Pourquoi est-ce que J. Christ est monté au Ciel?

Il y est monté, parce qu'il en étoit descendu, & pour y jouïr, entant qu'homme, de la béatitude & de la gloire qu'il avoit méritée par ses humiliations & par ses soufrances: *car parce qu'il s'est anéanti lui-même, Dieu l'a souverainement élevé.* Eph. 4. Ph. 2. 9.

Quelles sont les autres raisons de cette Ascension?

Elles sont prises de sa charge de Médiateur: car comme Prophète, il faloit qu'il confirmât la promesse qu'il nous fait dans l'Evangile, d'une vie éternelle & bien-heureuse dans le Ciel. Il faloit, dis-je, qu'il mit en lumière la vie & l'immortalité par son Ascension glorieuse, qui nous met devant les yeux, quelle sera la fin de ceux qui croiront à l'Evangile & qui en pratiqueront les préceptes, le bonheur qui les atend dans le Ciel, & la gloire dont Dieu doit couronner leur vertu.

Ne faloit-il pas aussi qu'il montât au Ciel comme nôtre Sacrificateur? *S'il étoit sur la terre*, nous dit l'Apôtre, *il ne seroit pas même Sacrificateur.* Il a donc falu qu'il entrât dans le sanctuaire Céleste pour y comparoître pour nous en la présence de Dieu, & que par la représentation continuelle de son Sacrifice, il fit découler du Ciel toutes les graces qui nous sont nécessaires pour le Salut; comme il avoit été figuré sous la Loi par l'entrée du Souverain Sacrificateur dans le Sanctuaire mondain.

Ne faloit-il pas enfin qu'il montât au Ciel en qualité de Roi? Com-

Digitized by Google

Comme ſon Regne n'étoit pas de ce Monde, il devoit s'aſſeoir ſur ce Trône Céleſte, pour regner de ce haut Ciel d'une manière Divine, pour commander aux Anges, pour faire trembler les Demons, pour abatre ſous ſes pieds toute la fureur de nos ennemis, & pour nous élever enfin, par ſa puiſſance, dans ce ſejour de la gloire & de l'immortalité bien-heureuſe.

N'eſt-ce pas ce que vous entendez par ſa Séance à la Droite du Pere?

C'eſt cela-même, car *être aſſis*, dans le ſtile de l'Ecriture, quand il s'agît des Rois & des Magiſtrats, c'eſt juger ou regner: parce qu'ils ſont aſſis ſur des Trônes & des Tribunaux, pour juger & pour régir les Peuples qui leur ſont ſoûmis. La Droite de Dieu s'y prend auſſi ordinairement pour nous marquer ſa force & ſa puiſſance. Et de tout cela il faut conclure, qu'être aſſis à la Droite de Dieu, c'eſt regner en l'autorité & en la puiſſance de Dieu. C'eſt ainſi que l'Apôtre l'interprête au 15. de la prémière aux Cor. où il explique du Regne de J. C. ce que le Prophète nous dit de ſa Séance à la Droite de Dieu. Mais comme nous avons déja parlé de ce Regne, nous ne nous étendrons pas ſur ce ſujet.

Que concluez-vous de cette Aſcenſion du Sauveur?

Nous devons en tirer trois concluſions très-importantes. La prémière regarde la vérité de la Religion Chrêtienne. Sa Reſurrection nous l'a bien déja montrée: mais ſon Aſcenſion y ajoûte un nouveau degré, & nous perſuade, que Dieu ne l'auroit jamais élevé au plus haut des Cieux, s'il n'avoit aporté du Monde une Doctrine divine & Céleſte.

Quelle eſt la ſeconde concluſion?

Elle regarde l'excellence de l'Evangile au deſſus de la Loi. Moïſe, Médiateur de cette ancienne Alliance, ne fut pas enlevé dans le Ciel, il n'entra pas même dans la Canaan qui en étoit le Type, mais il mourut & fut enterré dans le deſert; parce que ſon Miniſtère étoit un Miniſtère de condamnation & de mort: au lieu que J. Chriſt, l'Auteur du ſalut, a mis en lumière la vie & l'immortalité par ſon Aſcenſion glorieuſe.

Quelle eſt enfin la troiſième concluſion?

Elle regarde l'eſpérance de nôtre Aſcenſion, puiſque J. C. eſt monté au Ciel comme Avant-Coureur, pour nous y préparer place, & que la condition des membres doit ſuivre celle du chef. Ce qui fait dire à S. Paul, que *Dieu nous a fait ſeoir enſemble aux lieux Céleſtes en Chriſt*. Eſpérance, qui ſe trouve confirmée par ſa Séance à la Droite du Pere: puiſque par là nous le voïons revêtu d'une puiſſance ſouveraine, pour nous élever un jour dans le Ciel bienheureux, non obſtant nos foibleſſes & malgré tous les efforts des ennemis de nôtre Salut.

Quel Uſage devons-nous faire de cette Aſcenſion?

C'eſt de détacher nos cœurs & nos affections des vains objets de ce Monde, pour rechercher les biens éternels qu'elle nous découvre au plus haut des Cieux. Et c'eſt là le grand deſſein de cette Aſcenſion, comme S. Paul nous l'enſeigne, lorſqu'il dit aux Col. *Si donc vous êtes reſſuſcitez avec Chriſt, cherchez les choſes qui ſont en haut, où Chriſt eſt aſſis à la droite de Dieu. Penſez aux choſes qui ſont en haut, non point à celles qui ſont ſur la Terre.*

SEC-

Digitized by Google

SECTION VI.

Des Conditions du Salut.

CHAPITRE I.

De la Foi en Jesus-Christ.

QUelle eſt la prémière condition que Dieu demande de nous pour avoir part au Salut?

Le Seigneur nous aprend que c'eſt la Foi, lorſqu'il dit dans l'Evangile, *Dieu a tant aimé le Monde, qu'il a donné ſon Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne periſſe point, mais qu'il ait la vie éternelle.* Jean 3. 16.

Expliquez-moi quelle eſt la nature de cette Foi.

On peut dire en général, que la Foi eſt une perſuaſion de toutes les véritez que Dieu nous révèle dans ſa Parole. Et pour ce qui regarde en particulier la Foi qu'on a en Jeſus-Chriſt, elle n'eſt autre choſe dans le fonds, que l'acceptation de ſa juſtice. *A tous ceux qui l'ont reçû*, nous dit S. Jean, *il leur a donné ce droit d'être faits enfans de Dieu; c'eſt à dire, à ceux qui croient en ſon nom.* S. Paul dit auſſi des fidèles au 5. des Rom. qu'*ils ont reçu le don de la juſtice:* & au 2. des Col. qu'*ils on reçu J. Chriſt.* A quoi il faut ajouter ce que dit l'Epouſe au Cantique des Cantiques, *j'ai trouvé celui que mon ame aime, je l'ai pris & ne le lâcherai point.* Paſſages, qui nous font entendre que la Foi conſiſte dans cette acceptation de la juſtice de J. Chriſt. Jean 1. 12. Cant. 3. 4.

Pourquoi eſt néceſſaire cette acceptation de nôtre part?

Parce que la juſtice de J. Chriſt étant hors de nous, il faut que nous l'acceptions ſi nous voulons y avoir part; autrement par là-même que nous la rejetons, nous en ſommes exclus. Auſſi voit-on que dans tout don, il faut que deux actes interviennent, l'acte de celui qui donne, & l'acte de celui qui reçoit. Acceptation qui eſt d'une néceſſité abſoluë. Par où il eſt évident, que ſi Dieu nous donne ſon Fils, c'eſt à nous de le recevoir:

Digitized by Google

C'eſt pour cela-même que ſa miſéricorde le préſente à tous par la prédication de l'Evangile, mais il n'y a que ceux qui le reçoivent par cèt acte de la foi, qui aient part à ſon ſalut.

Montrez-moi plus à fond cette vérité.

Comme la mort du Sauveur eſt une mort étrangère, il étoit néceſſaire qu'il intervint trois conſentemens, afin qu'elle nous fût imputée à juſtice devant le Tribunal de Dieu. 1. Il falloit le conſentement du Pere, en qualité de Souverain Magiſtrat du Monde, qui auroit pû rejeter cette mort de Chriſt, & demander la mort du pécheur qui étoit dans l'obligation: & c'eſt pour cela que l'Ecriture nous dit, que le Pere nous a donné ſon Fils, & qu'il l'a envoïé au Monde pour faire l'expiation de nos péchez par ſa mort. 2. Il falloit le conſentement du Fils, qui n'auroit pû ſans injuſtice être trainé au ſuplice pour être puni à la place des coupables: & c'eſt pour cela que l'Ecriture nous dit en tant d'endroits, qu'il s'eſt donné ſoi-même pour nos péchez, & qu'il a mis ſon ame en oblation pour le péché. 3. Il falloit le conſentement du Pécheur même, qui auroit pû rejetter par ſa rebellion cette mort de Chriſt: & ce troiſiéme conſentement c'eſt la Foi, qui n'eſt autre choſe, comme nous l'avons vû que l'acceptation de la juſtice de J. Chriſt.

Ne pourroit-on pas encore dire, que la foi eſt une certaine aſſurance, que nos péchez nous ſont pardonnez pour l'amour de Jeſus-Chriſt?

Si l'on éxamine la choſe dans le fond, on trouvera que cette aſſurance eſt plûtôt l'éfet de la foi, que la foi même. Il eſt, dis-je, préalable, que nous acceptions la juſtice de J. Chriſt par une foi vive & ſincère, & que nous nous aquitions de tous les autres Devoirs que Dieu nous impoſe & qui doivent ſuivre cette foi; après quoi nous pourrons nous aſſurer, que nos péchez nous ſont pardonnez en vertu des promeſſes de l'Alliance de Grace. On doit donc diſtinguer deux Actes de la foi, l'un direct, par lequel elle embraſſe les promeſſes de grace qui nous ſont faites en J. Chriſt, & nous engage à la pratique de tous les autres devoirs que Dieu éxige de nous; & l'autre réfléchi, par lequel réfléchiſſant ſur elle-même & ſur les vertus qu'elle produit en nous, elle nous aſſure de la remiſſion de tous nos péchez.

Quel eſt le ſiège de la Foi?

Quoi qu'en diſent quelques uns, elle a ſon principal ſiège dans la volonté: car elle ne conſiſte pas dans une ſimple & nuë connoiſſance de Jeſus-Chriſt; mais dans une aplication particulière, que chaque fidèle s'en fait, en diſant après S. Paul, *le Fils de Dieu m'a aime & s'eſt donné ſoi-même pour moi.* Or cette aplication ou cette acceptation, qui conſtituë proprement la foi, eſt un acte de la volonté. Ce qui paroit encore, parce que les véritez de l'Evangile ne ſont pas des véritez de ſimple ſpeculation, mais de pratique, intéreſſant le cœur & la volonté. Ce qui ſe démontre enfin, parce que ces véritez n'ont pas une évidence Mathe-

Gal. 2. 20.

ma-

Digitized by Google

matique, qui force l'entendement à les recevoir, mais une évidence Morale, qui demande l'aquieſcement de nôtre volonté. Evidence, qui ſuſit; car rien n'eſt plus impertinent que de demander des preuves Mathematiques en matière de Religion. Evidence, qui ſurpaſſe toute autre évidence Morale, lors qu'on joint enſemble toutes les preuves qui montrent la vérité de la Religion Chrêtienne, dont chacune a ſon évidence particulière. Evidence capable de perſuader tous ceux qui ont l'eſprit & le cœur bien diſpoſez. C'eſt par là auſſi que Dieu veut éprouver les Eſprits: & c'eſt en cela même que conſiſte la louange & le mérite de la Foi.

De combien de ſortes de Foi y a-t-il?

On en compte ordinairement quatre. Mais laiſſant à part la Foi des Miracles, qui a ceſſé avec eux; on doit toûjours ſe ſouvenir, qu'il y a de deux ſortes de Foi, la Foi vive & operante par charité, qu'on apelle Foi Juſtifiante, & la Foi morte & ſterile en bonnes œuvres, qu'on apelle Foi Hiſtorique, & Foi à tems. Je tire cette diviſion de S. Jaques & de S. Paul: car l'un nous parle d'une Foi morte & ſterile en bonnes œuvres, & l'autre d'une Foi vive & de operante par la charité. Gal. 5. 6. Jaq. 2. 17.

La Foi vive & la Foi morte ne different-elles que dans leurs éfets, en ce que l'une produit les œuvres, lorſque l'autre demeure ſterile?

Elles different eſſentiellement, comme il paroitra par ce que nous dirons dans le Chap. ſuivant des Caractêres de la Foi. Et il faut bien qu'elles different dans le fond, autrement il s'enſuivroit cette abſurdité, qu'un homme qui auroit la vraie Foi ſeroit privé du Salut. Il s'enſuivroit auſſi de là, que nous ſerions juſtifiez par les œuvres plûtôt que par la Foi, ce qui eſt contraire à l'Ecriture.

Laquelle donc de ces deux ſortes de Foi nous ſauvera?

Ce ne ſera pas la foi morte, répond S. Jaques: *Mes freres*, dit cèt Apôtre, *que profite-t-il ſi quelqu'un dit, qu'il a la foi, & qu'il n'ait point les œuvres, ſa foi le pourra-t-elle ſauver?* Et plus bas encore, *ainſi que le corps ſans l'eſprit eſt mort, auſſi la foi ſans les œuvres eſt morte.* Il n'y a donc que la foi vive & operante par la charité en laquellle nous puiſſions nous confier. Et qu'on ſe ſouvienne bien, que c'eſt à cette foi que S. Paul atribuë en tant d'endroits nôtre juſtification & nôtre ſalut; à laquelle il joint auſſi la nouvelle créature & l'obſervation des Commandemens de Dieu, comme il s'explique lui-même. Jaq. 2. Gal. 5. 6. & 6. 15. &c.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Caractères de la Foi justifiante.

QUels sont les caractères de la Foi justifiante?

Comme c'est ici un point capital, & d'où dépend toute l'espérance du Salut, j'en donnerai jusqu'à dix, que je tirerai de l'Ecriture, afin qu'on la puisse bien connoître, & que personne ne s'abuse plus soi-même sur ce sujet.

Quel est le prémier de ces caractères?

C'est d'être *éclairée*. De là vient que S. Paul la représente sous l'emblème d'une lumière, lorsqu'il dit au 4. de la 2. aux Cor. *Dieu qui a dit que la lumière resplendit des ténèbres, est celui qui a relui en nos cœurs, pour nous donner illumination de la connoissance de la gloire de Dieu en la face de J. Christ.* C'est pour cela même que cette foi est caractérisée par la connoissance. *Mon Serviteur juste*, dit le Prophète, Es. 53. *en justifiera plusieurs par la connoissance qu'ils auront de lui.* Le Seigneur nous en donne la même idée, lorsqu'il dit, *c'est ici la vie éternelle de* Jean 17. 3. *te connoître un seul vrai Dieu, & celui que tu as envoïé J. Christ. Nous avons crû, & connu*, lui disent ses Disciples, *que tu es le Christ, le Fils de Dieu vivant.* Ce qui condamne la foi implicite du Papisme, Jean 6. 69. qui croit aveuglement ce que l'Eglise croit, sans savoir même ce que croit l'Eglise. Mais c'est ce qui condamne encore la foi d'un grand nombre de Protestans, qui vivent dans une profonde ignorance des principes & des véritez du Christianisme, & qui ne sont Chrêtiens que de naissance & de profession.

Quel en est le second caractère?

Heb. 11. 1. C'est de ne consister pas *dans une simple opinion, mais dans une véritable persuasion:* puisque *c'est une subsistence des choses qu'on espere, & une démonstration de celles qu'on ne voit point*, suivant la définition de S. Paul. De là vient qu'il parle en divers endroits, *d'assurance, de confiance, & de pleine certitude de foi*; & qu'il veut que les fidèles *soient enracinez, édifiez, & confirmez dans la foi.* Il dit aussi du Pere des Rom. 4. 20. croïans, *qu'il ne fit point de doute sur la promesse de Dieu par défiance, mais qu'il fut fortifié par foi.* Tout cela fait voir, que la foi ne doit pas consister dans une légére opinion, comme dans cèt Agripa, qui étoit à peu près persuadé d'être Chrêtien; & comme elle se trouve en plusieurs au-

Digitized by Google

autres, qui ne ſont qu'à demi perſuadez des véritez du Chriſtianiſme: mais qu'elle conſiſte dans une véritable perſuaſion. Et quoi que cette foi n'excluë pas abſolument toutes ſortes de doute & de défiance, ſur tout dans un tems de tentation, ſi eſt-ce qu'elle les ſurmonte toûjours, & qu'elle demeure enfin victorieuſe.

Quel en eſt le troiſième caractère?

C'eſt de ne *s'arrêter pas à l'eſprit, mais de paſſer juſqu'au cœur; car de cœur on croit à juſtice:* comme la Parabole dit auſſi des véritables fidèles, *qu'ils ont reçu la parole dans un cœur honnête & bon.* D'où il faut conclure, que la foi a ſon principal ſiége dans le cœur. En éfet elle conſiſte proprement dans l'acceptation de la juſtice de J. Chriſt, comme nous l'avons déja vû: or cette acceptation qui conſtituë la foi, eſt un acte du cœur & de la volonté. Par où la foi des fidèles ſe diſtingue de la foi des Démons, qui ſavent qu'il y a un Dieu & qui en tremblent; qui ſavent auſſi que J. Chriſt eſt le Fils de Dieu, le Meſſie promis; mais qui ne l'embraſſent pas pour leur Sauveur, parce qu'il n'eſt pas pour eux. C'eſt ce qui diſtingue encore la foi des fidèles, de la Sience de certains Savans, qui connoiſſant à fond tous les Myſtères de la Religion, n'en ſont pas meilleurs Chrêtiens: parce que leurs lumières s'arrêtent dans leur eſprit, ſans faire aucune impreſſion ſur leur cœur; parce qu'ils font de J. Chriſt un objet de ſimple ſpéculation, comme un Aſtronome qui s'arête dans la contemplation des Cieux & des Aſtres. Au lieu qu'un fidèle qui n'aura pas toutes ces lumières, aura plus de foi qu'eux tous; parce qu'il recevra J. Chriſt dans ſon cœur, & il trouvera qu'il s'ajuſte ſi bien avec tous les deſirs de ce cœur, qu'il aquerra par là une connoiſſance expérimentale, qui ſurpaſſera toutes les ſpéculations des Savans du ſiècle, en diſant après l'Epouſe, *J'ai trouvé celui que ſouhaite mon ame, je l'ai pris & ne le lâcherai point.*

Rom. 10. 10.

Cant. 3. 4.

Quel en eſt le quatrième caractère?

Qu'elle embraſſe Jeſus-Chriſt tel qu'il lui eſt préſenté dans l'Evangile, c'eſt-à-dire, comme Prophète, comme Sacrificateur, & comme Roi. Elle l'écoute comme Prophète, en recevant tous les Myſtères qu'il lui revele; elle l'embraſſe comme Sacrificateur, en s'apliquant ſon expiation, & ſe repoſant ſur ſon interceſſion: mais elle le reconnoît en même-tems comme Roi, en rendant une obéiſſance éxacte à tous ſes commandemens. Au lieu que la foi fauſſe le diviſe, elle veut bien l'écouter comme Prophète, elle veut bien avoir part à ſon expiation comme Sacrificateur; mais elle lui refuſe l'obéiſſance qui lui eſt duë comme Roi. Et pour l'expliquer en d'autres termes, *Chriſt nous aïant été fait de Dieu ſapience, juſtice, ſanctification & redemption*, la foi fauſſe veut bien le recevoir comme ſapience, comme juſtice, & comme redemption, mais elle le rejete comme ſanctification. Au lieu que la véritable foi embraſſe cèt objet dans toute ſon étenduë, tel qu'il nous a été fait de

1 Cor. 1. 30.

1 Cor. 1. 30.

Digitized by Google

Dieu, non seulement comme sagesse, justice, & redemption, mais aussi comme sanctification.

Quel en est le cinquième caractère?

Qu'elle fait du salut de l'Evangile son capital & son souverain bien. C'est ce que nous enseigne le Seigneur, lorsqu'il nous ordonne de *chercher premièrement le Roïaume de Dieu & sa justice*, & dans ses Paraboles où il le compare à *un trésor & à une perle de grand prix*, que l'homme aquiert au dépens de tout ce qu'il a. Il nous déclare aussi en divers endroits de son Evangile, que si nous ne sommes prêts à lui sacrifier tous nos intérêts temporels, nous ne pouvons être ses Disciples. Et c'est par ce caractère que la foi des fidèles se distingue de la foi des temporaires, qui regarde le salut de l'Evangile comme un bien médiocre, dans la comparaison qu'elle en fait avec le Monde, qu'elle lui associe. C'est pour cela même qu'elle ne tient à J. Christ, qu'autant qu'elle peut retenir le Monde avec lui: mais lorsqu'il faut quitter l'un des deux, elle se détermine en faveur du Monde, & ainsi *n'est qu'à tems*, comme l'enseigne le Seigneur dans la Parabole; au lieu que la véritable foi triomphe dans la persécution; & comme elle a pris J. Christ pour son souverain & son unique bien, aussi lui sacrifie-t-elle tous ses biens temporels; aussi *lui est-il gain à vivre & à mourir.*

Mat. 6. 33.

Quel en est le sixième caractère?

Qu'elle purifie le cœur, comme l'enseigne S. Pierre. Et c'est ce qu'elle fait par l'Esprit sanctifiant qu'elle reçoit, par cette lumière céleste qu'elle répand dans l'ame qui porte ses raïons dans le cœur, & par tous ces motifs de sanctification qu'elle lui présente dans l'œconomie du Sauveur. Il est vrai que comme cette foi a ses nüages, cette purification du cœur a aussi ses tâches: mais elle le purifie toûjours de toute sorte de vice regnant, incompatible avec cette foi: car quel commerce entre la lumière & les ténébres?

Act. 15.

Quel en est le septième caractère?

Qu'elle est operante par la charité, ainsi que S. Paul la caractérise. En éfet comme elle nous persuade de la Charité de Dieu en Jesus-Christ, nous enflame-t-elle d'un amour reciproque envers lui, & nous porte en même tems à aimer le prochain comme son image. C'est là un des caractères les plus essentiels de la foi. D'où il faut conclure, que là où n'est pas la charité, là n'est pas aussi la foi; qu'un Chrêtien, qui entretient dans son cœur des haines & des inimitiez invéterées contre ses prochains, ou qui refuse de leur tendre la main lorsqu'il les voit dans la nécessité, qu'un tel Chrêtien, dis-je, n'a jamais connu cette foi operante par la charité.

Gal. 1. 6.

Quel en est le huitième caractère?

Qu'elle est la victoire du Monde, comme en parle S. Jean. D'un côté elle regarde ce Monde attaché à la croix de Christ: D'autre côté sa re-

1 Jean 5. 4.

reſurrection & ſon aſcenſion glorieuſe lui découvrant un nouveau Monde, elle y porte toutes ſes penſées & tous ſes deſirs, en triomphant de toutes les convoitiſes mondaines: comme elle triomphe auſſi de toutes les promeſſes & de toutes les menaces du Monde, dans l'atente de cette bienheureuſe eſpérance.

Quel en eſt le neuvième caractère.

Qu'elle eſt vive & non pas morte, comme l'enſeigne S. Jaques. Or cette foi vive ſe découvre par ſes mouvemens & par ſes actions, comme l'on reconnoît un corps vivant, lorſqu'il ſe remuë & qu'il agit. Que ſi cette foi, dont on ſe flate, ne donne aucune marque de vie; ſi elle eſt ſans action & ſans mouvement pour produire au dehors de bonnes œuvres, aſſurement c'eſt la foi morte de S. Jaques, qui ne nous ſervira de rien pour le ſalut. Jaq. 2.

Quel eſt enfin le dixième caractère de cette foi?

Qu'elle attache le Chrêtien à la croix de Chriſt, & qu'elle eſt au dedans de lui le principe d'une vie toute nouvelle. C'eſt ce que S. Paul repréſente en ſa perſonne, lorſqu'il dit au 2. des Gal. *Je ſuis crucifié avec Chriſt, & je vis non plus maintenant moi, mais Chriſt vit en moi, & ce que je vis en la chair, je le vis en la foi du fils de Dieu, qui m'a aimé & qui s'eſt donné ſoi-même pour moi.* Ce qui ſe doit acomplir en tout véritable Chrêtien, puiſque le but de cèt Apôtre eſt de juſtifier la foi Evangelique du blâme dont on la chargeoit, d'ouvrir la porte au libertinage. Il n'eſt pas même croïable qu'il y ait aucun homme, qui puiſſe être véritablement perſuadé par la foi, que le Fils de Dieu l'a aimé, & qu'il s'eſt donné ſoi-même pour lui, pour le racheter, dis-je, des peines éternelles de l'Enfer, & pour lui procurer une vie éternelle dans le ciel, qu'il ne l'aime d'un amour reciproque, & qu'il ne conſacre toute ſa vie à ſa gloire. D'où il faut conclure, qu'une foi ſincere eſt inſéparable de la Sanctification & de la pratique des bonnes œuvres. Ceux qui les négligent, ne croient pas véritablement, mais ils croient croire; leur foi n'eſt que dans leur imagination.

Faut-il qu'un Chrêtien trouvé en lui tous ces caractères, pour pouvoir s'aſſurer qu'il eſt véritablement dans la foi?

Sans doute, ſi ce n'eſt dans un degré de perfection, du moins un degré de ſincérité: & ſuivant que cette foi ſera plus ou moins forte, ces caractères ſeront plus ou moins ſenſibles.

On auroit pû s'arrêter aux 5. prémiers caractères, qui donnent une juſte idée de la foi juſtifiante: mais pour un plus grand éclairciſſement on a voulu y en ajouter 5. autres.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

De la Confeſſion de bouche.

SUffit-il d'avoir la Foi dans le cœur?

Rom. 10. 10. Non, car *de cœur on croit à juſtice, & de bouche on fait confeſſion à Salut:* c'eſt-à-dire, que ſans cette Confeſſion de bouche il n'y a point de Salut.

Comme il y en a beaucoup qui ſe flatent ſur ce ſujet & qui s'imaginent qu'ils pourront ſe ſauver, quelque profeſſion qu'ils faſſent du Papiſme, en retenant toûjours la vérité dans le cœur, établiſſez la néceſſité abſoluë de cette Confeſſion.

Elle ſe trouve établie ſur la nature de l'homme: & comme dans la Nature nous avons deux parties; l'ame & le corps, qui conſtituënt nôtre être & qui nous font hommes: de même auſſi dans la grace nous avons deux parties qui conſtituënt nôtre être & qui nous font Chrêtiens, la foi du cœur qui regarde l'ame, & la confeſſion de bouche qui regarde le corps. Comme dans la Nature le Créateur a uni étroitement cette ame avec ce corps, pour ne faire qu'une perſonne que nous apellons homme: auſſi a-t-il uni dans la Grace la confeſſion de bouche avec la foi du cœur, pour ne faire qu'une perſonne qu'on apelle Chrêtien.

Que trouvez-vous encore dans la nature de l'homme qui confirme cette vérité?

L'union étroite que la Nature a mis entre ſa langue & ſon cœur. Comme, dis-je, la langue eſt attachée au cœur, qu'elle en eſt l'interprête, & qu'elle en exprime tous les ſentimens: auſſi faut-il que dans la Grace la langue ſoit attachée au cœur, qu'elle en ſoit le fidele interprête, & qu'elle en exprime au dehors les véritables ſentimens. Et comme c'eſt un menſonge, une choſe qui choque la nature, & indigne d'un homme d'honneur, lorſque ſa langue dit le contraire de ce qu'il penſe en ſon cœur; c'eſt auſſi un menſonge, & le plus noir de tous les menſonges, indigne d'un Chrêtien, lorſque ſa langue témoigne le contraire de ce qu'il croit en ſon cœur. Ajoûtez à cela, que comme il n'eſt rien que la Religion Chrêtienne défende plus ſévérement que le menſonge, auſſi n'eſt-il rien de plus incompatible avec l'eſprit de cette Religion. Et comme Dieu eſt la vérité & la ſincérité même, auſſi ne ſauroit-il ſouffrir des fourbes & des menteurs.

Sur

Sur quoi se trouve encore fondée la justice de ce devoir?

Sur le droit que Dieu a sur nôtre corps & sur nôtre esprit: & comme il a créé l'un & l'autre, aussi lui devons-nous l'un & l'autre, pour le glorifier conjointement. Et c'est en ceci que les hommes diffèrent d'avec les Anges, qui étant des esprits purs, ne peuvent glorifier Dieu qu'en esprit; au lieu que l'homme, qui est revêtu d'un corps, doit le glorifier en son corps & en son esprit. Je dis 2. que Dieu a racheté l'un & l'autre, ce qui fait dire à S. Paul, *vous avez été achetez par prix, glorifiez donc Dieu en vôtre corps & en vôtre esprit, lesquels appartiennent à Dieu.* 1 Cor. 6. 20. Je dis enfin, que Dieu doit glorifier l'un & l'autre; que ce corps mortel doit se relever de la poussière pour être réuni à nôtre ame & pour être rendu conforme au corps glorieux du Seigneur; que s'il doit avoir part à la gloire, aussi doit-il avoir part au combat. Et c'est la conclusion qu'en tire l'Apôtre au 15: de la 1. aux Cor. où après avoir parlé au long de la resurrection glorieuse de nôtre corps, il ajoûte: *c'est pourquoi, M. F. soiez fermes, abondans en l'œuvre du Seigneur, sachans que vôtre travail ne sera point vain.*

N'avez-vous pas quelqu'autre raison?

Nos corps sont apellez les membres de J. Christ & les temples du S. Esprit. Oserai-je donc les membres de J. Christ pour les prostituër à l'Idole? Il n'y a pas moins de crime de profaner son temple sacré, le temple de son Esprit, en le faisant servir à l'Idole. *Si quelqu'un detruit le temple de Dieu*, nous dit S. Paul, *Dieu le detruira.* 1 Cor. 3. 17.

1 Cor. 6. 15. 19.

Ne sommes-nous pas aussi engagez à ce devoir par les Sacremens?

C'est pour cela-même qu'on les apelle Sacremens, ce nom aïant été pris du ferment militaire, par lequel les Soldats s'engageoient au service de l'Empereur, ce qu'on apelloit Sacrement. On doit donc regarder ceux qui renoncent à la profession de la vérité, comme des déserteurs, des lâches & des perfides. D'ailleurs puisque nos corps sont consacrez à J. Christ par les Sacremens, on doit bien se garder de les prostituër à l'Idole.

La Gloire de Dieu & l'édification publique ne demandent-elles pas encore cette Confession de bouche?

Rien n'est plus évident: car si l'on tient la foi cachée dans le secret de son cœur, qui ne voit que Dieu ne sera pas glorifié comme il doit l'être? On ne bâtira plus des Temples en son honneur, on n'invoquera plus en public son grand nom, & les airs ne retentiront plus de ses divines loüanges. Que deviendra aussi l'édification publique? car si l'on tient cette foi cachée dans le cœur, de qu'elle édification pourra-t-on être à son prochain? ou pour mieux dire, en quel scandale ne lui sera-t-on pas? s'il vous voit parler & agir comme des Idolatres. Et n'est-ce pas là le vrai moien d'éteindre la foi dans le Monde? au lieu que nous

Digitized by Google

devons l'étendre auſſi loin qu'il nous eſt poſſible, reluiſant comme autant de flambeaux, qui portent au devant d'eux la parole de vie.

Que dites-vous enfin pour confirmer cette vérité?

Qu'elle ſe trouve ſcéllée par le Sang de J. Chriſt, qui fit cette belle confeſſion devant Pilate, & que S. Paul nous propoſe ici comme le chef & le conſommateur de la foi. Cette vérité nous eſt auſſi confirmée par le ſang d'un grand nombre de Martyrs de l'Ancien Teſtament, que cèt Apôtre nous met devant les yeux pour nous encourager dans nôtre courſe. A quoi il faut ajoûter tant d'illuſtres Confeſſeurs du Nouveau, qui ont fait cette confeſſion de bouche au prix de leurs biens & de leur vie, ſans que la violence des tourmens ait jamais été capable d'ébranler leur fidélité & leur conſtance. Mais ſuivant la maxime de nos lâches Chrêtiens, ils auroient été de grands foux de s'expoſer ainſi à la perſécution & de ſouffrir de ſi rudes tourmens, qu'ils auroient pû éviter en tenant la foi cachée dans le ſecret de leur cœur.

Juſques où donc doit-on porter cette Confeſſion?

Apoc. 2. 10. Juſqu'à ſacrifier nôtre vie pour l'amour de J. Chriſt. *Sois fidéle*, nous dit-il, *juſques à la mort, & je te donnerai la couronne de vie.* Et quoique ceci ſemble rude à la chair, rien n'eſt plus doux dans le fonds. En éfet quel meilleur uſage pouvons-nous faire de cette vie, que de la ſacrifier à la gloire de celui de qui nous la tenons? afin que comme elle vient de Dieu, elle retourne auſſi à Dieu qui l'a donnée. Ajoûtez à cela cette couronne de vie qu'il nous promet, qui nous dédommage avantageuſement de cette vie mortelle que nous perdons.

Quelles ſont les autres promeſſes du Seigneur?

Luc. 12. 8. *Quiconque*, dit-il, *me confeſſera devant les hommes, je le confeſſerai auſſi devant mon Pere qui eſt aux Cieux.* Ajoûtez à cela toutes ces autres promeſſes qu'il fait à ſes Confeſſeurs au ch. 2. & 3. de l'Apoc. juſqu'à leur promettre de les faire aſſeoir ſur ſon Trône. *A celui qui vaincra*, dit-il, *je le ferai aſſeoir avec moi ſur mon Trône: de même que j'ai vaincu & ſuis aſſis avec mon Pere ſur ſon Trône.* Grandes & glorieuſes promeſſes! capables d'enflamer le courage des plus lâches & des plus timides.

Quelles ſont d'autre côté ſes menaces contre ceux qui manqueront à ce devoir de la Confeſſion?

Luc. 12. 9. *Quiconque*, dit-il, *me reniera devant les hommes, je le renierai auſſi devant mon Pere qui eſt aux Cieux. Qui aura eu honte de moi & de mes paroles*, dit-il encore, *le Fils de l'homme aura auſſi honte de lui, quand il ſera venu en la gloire de ſon Pere avec les Saints Anges.* A quoi il faut ajoûter la ſentence qui eſt écrite contre ces lâches dans l'Apocalypſe, *aux timides & aux incrédules, aux éxécrables, aux meurtriers, aux paillards, aux empoiſonneurs, aux idolâtres, & à tous les menteurs, leur part ſera dans l'étang ardent de feu & de ſoufre.* Où

Apoc. 21. 8.

nous

nous voïons, que les timides, qui ſont ces lâches dont nous parlons, ſont mis devant les incrédules, & qu'ils tiennent le prémier rang entre tous ces pécheurs éxécrables.

Que répondez-vous à l'éxemple qu'on allègue ici de Nicodeme, de Joſeph d'Arimathée, & de pluſieurs autres Diſciples ſecrets de J. Chriſt, pour la crainte des Juifs?

Qu'ils ſont blâmez par le S. Eſprit. *Pluſieurs des principaux crurent en lui*, nous dit l'Evangeliſte, *mais ils ne confeſſoient point à cauſe des Phariſiens, de peur d'être jettez hors de la Synagogue. Car*, ajoûte-t-il, *ils ont mieux aimé la gloire des hommes que la gloire de Dieu.* Jean 12. 42. 43.

Mais que répondez-vous à l'éxemple de Naaman le Syrien, autoriſé par le Prophète?

Je répons, que Naaman proteſte au Prophète, qu'il n'offrira plus des Sacrifices, ni ne ſervira plus à d'autres Dieux qu'à l'Eternel. Après quoi il ajoûte, que quand ſon Maître entreroit en la maiſon de Rimnon pour ſe proſterner là, & qu'il s'apuieroit ſur ſa main, il lui fut permis de ſe proſterner avec lui. Par où il paroît, qu'il ne s'agit point ici d'un ſervice religieux, mais d'un ſervice civil que Naaman veut rendre à ſon Maître. Et comme perſonne ne le voïoit jamais entrer au Temple de Rimnon, ni s'y proſterner que lorſqu'il l'acompagnoit, & qu'il lui ſervoit d'apui, on pouvoit juger par là, que lorſqu'il s'y proſternoit dans cette ocaſion, ce n'étoit pas en conſidération de Rimnon, mais en conſidération de ſon Maître. C'eſt pour cela que le Prophète lui répond, *va-t-en en paix*. 2 Rois 5. 17.

Cette Confeſſion de bouche eſt-elle néceſſaire en tout tems & en tout lieu?

Je répons, 1. qu'on ne doit jamais témoigner de croire ce qu'on ne croit pas en éfet: ce qui ſeroit un menſonge indigne d'un Chrêtien; menſonge d'autant plus criminel, qu'il intéreſſe la gloire de Dieu. Je dis 2. que ſi l'on ſe trouve parmi des perſécuteurs, ou dans des lieux où regne l'Inquiſition, ce ſeroit une imprudence de déclarer ſes ſentimens: & l'on doit ſe ſouvenir dans ces occaſions, du conſeil que le Seigneur donne à ſes Diſciples: *Ne donnez point*, leur dit-il, *les choſes ſaintes aux chiens, & ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent à leurs pieds, & que ſe tournant ils ne vous déchirent.* Je dis 3. que quand on eſt apellé devant le Magiſtrat, s'agiſſant de la gloire de Dieu, on doit rendre témoignage à la vérité, quoi qu'il nous en puiſſe coûter. Je dis enfin, qu'on eſt obligé à cette confeſſion, dans toutes les ocaſions où l'on peut avancer la gloire de Dieu & édifier ſes prochains. Mat. 7.

Quelle eſt la plus belle de toutes les Confeſſions?

C'eſt celle qui ſe fait par les œuvres, par un vie toute ſainte & toute Chrêtienne, toute conſacrée à la gloire de Dieu, toute conforme aux ſaints préceptes de l'Evangile. Autrement à quoi nous ſert-il de confeſſer la vérité, pendant que nous la renions par nos œuvres? Faiſons donc acorder nôtre vie avec nôtre

tre confeſſion, & par là même nous ferons honneur à la vérité, & nous porterons les infidèles à la profeſſer avec nous.

CHAPITRE IV.

Caractères de la Repentance.

QUelle autre condition éxige de nous l'Evangile, pour avoir part au Salut?

La Repentance, qui marche ordinairement avec la Foi. *Amandez-vous*, dit le Seigneur, *& croïez à l'Evangile.* S. Paul *annonce auſſi tant aux Juifs qu'aux Grecs la repentance qui eſt envers Dieu, & la foi en Jeſus-Chriſt.* D'où il faut conclure, qu'une foi qui n'eſt pas acompagnée d'une repentence ſincère eſt une foi fauſſe, & qu'en vain on ſe glorifie de la foi, ſi l'on n'a pas cette repentance.

Marc. 1. 15. Act. 20. 21.

Qu'eſt-ce que la Repentance?

On peut dire en général que c'eſt une douleur du péché. Mais pour en avoir une idée plus diſtincte, il faut remarquer avec S. Paul, qu'il y a de deux ſortes de Repentances, l'une qu'il apelle *ſelon le Monde*, qui produit la mort; l'autre qu'il apelle *ſelon Dieu*, qui eſt une Repentance à ſalut.

2 Cor. 7. 10.

Donnez-moi donc les caractères d'une vraie Repentance, qui la diſtinguent d'avec la fauſſe.

Le prémier conſiſte dans *la connoiſſance du péché.* C'eſt par là qu'on doit commencer; car tant qu'on ne connoitra pas le mal, on ne ſe mettra pas en peine d'y apliquer le remède. Et pour y réüſſir, on doit 1. prendre la Loi de Dieu, *car par elle eſt donnée connoiſſance du péché*, & s'éxaminer ſur chacun de ſes préceptes, qu'on doit conſidérer dans toute leur étenduë, ſans s'arrêter à ces péchez capitaux qui nous y ſont marquez. 2. On doit ſe garder des illuſions de l'amour propre, qui pallie, & qui extenuë nos péchez avec une adreſſe incroïable. 3. Il faut s'ériger en juge ſévère de ſoi-même: car comme l'amour propre nous porte dans une extrémité, par cette rigueur nous tiendrons un juſte milieu. 4. Qu'on ne s'arrête point aux actions extérieures, mais qu'on regarde ſur tout aux principes de ces actions, d'où dépend leur bonté, ou leur malice. Si l'on ſuit ces quatre règles, on tirera le péché de ſes cachots, & on le verra ſortir de tous côtez.

Quel en eſt le ſecond caractère?

Il conſiſte dans la *confeſſion du péché*, que nous devons faire à Dieu, con-

Digitized by Google

contre qui nous péchons proprement: Si bien que c'eſt à lui qu'on doit faire cette confeſſion. C'eſt ce que demande la gloire de ſa juſtice, que le pécheur avouë ſon crime, qu'il s'acuſe lui-même, & qu'il ſe reconnoiſſe coupable devant ſon tribunal: *afin qu'il ſoit connu juſte quand il parle, & trouvé pur quand il juge.* Pſ. 51. C'eſt ce que demande encore la gloire de ſa miſéricorde, qui reluit avec d'autant plus d'éclat que nous nous reconnoiſſons coupables devant ſes yeux. On doit donc faire à Dieu une confeſſion ſincère de tous ſes péchez, ne ſe contenter pas, dis-je, d'une confeſſion générale, mais entrer dans le détail de ſes péchez autant qu'il ſera poſſible; & au lieu de les exténuer ou de les excuſer, comme c'eſt nôtre coûtume, les exaggerer par toutes leurs circonſtances. En éfet comment pourrions-nous cacher nos péchez à Dieu qui connoit toutes choſes, & qui découvre les penſées les plus ſecretes de nos cœurs? *Dieu eſt plus grand que nôtre cœur*, nous dit S. Jean, & il voit dans ce cœur ce que nous n'y voïons pas nous-mêmes. D'ailleurs cacher nos péchez à Dieu, c'eſt les cacher aux yeux de ſa miſéricorde, afin que ſa juſtice les découvre & qu'elle les puniſſe au dernier jour: au lieu que lui confeſſer nos péchez, c'eſt les expoſer aux yeux de ſa miſéricorde, afin qu'elle les couvre devant les yeux de ſa juſtice. Ce que le Sage nous fait entendre, lorſqu'il dit, *celui qui cache ſes tranſgreſſions ne proſpérera point, mais celui qui les confeſſe, & qui les délaiſſe, obtiendra miſericorde.* *Si nous confeſſons nos péchez*, dit encore ici S. Jean, *il eſt fidèle & juſte pour nous les pardonner, & nous netoïer de toute iniquité.* 1 Jean 3. 20. Prov. 28. 13. 1 Jean 1. 9.

Quel en eſt le troiſième caractère.

Il conſiſte dans la *douleur du péché.* Car il ne ſerviroit de rien de le connoître & de le confeſſer, ſi l'on n'en étoit touché d'une vive douleur. Mais comme il y a deux choſes dans le péché, le crime & la peine, la fauſſe repentance n'eſt touchée que de la crainte de la peine, comme Caïn qui s'écrie, *ma peine eſt plus grande que je ne la puis porter.* Il n'eſt touché que de la crainte de la peine, au lieu de s'affliger ſur tout de l'énormité du crime, qu'il a commis, & ſi l'on pouvoit ſéparer la peine du crime, il n'en auroit aucune douleur. Vive image des faux repentans. Je dis d'autre côté, que la véritable repentance n'eſt pas inſenſible à la peine, puiſque ce ſentiment ſe trouve fondé dans la Nature: mais elle eſt en même tems touchée de l'énormité du crime, en s'écriant après David, *mon péché ſe préſente continuellement devant moi.* Pſ. 51. En éfet le péché eſt ſi noir & ſi difforme en lui-même, ſi contraire à la droiture & à l'équité naturelle, & ſi indigne de l'excellence de nôtre nature raiſonnable, qu'il n'eſt pas poſſible, quand on l'a une fois bien connu, qu'on ne le déſaprouve & qu'on n'en ſoit affligé. Mais ſi la véritable repentance eſt affligée de l'énormité du péché, l'offenſe d'un Dieu, qui eſt une Majeſté infinie, la touche encore plus ſenſiblement, en s'écriant avec le même pénitent, *j'ai péché contre toi, contre toi proprement, & j'ai fait ce qui*

Digitized by Google

eſt déplaiſant à tes yeux. Et c'eſt ce qui l'a fait cette repentance ſelon Dieu qui eſt à ſalut.

Quel en eſt le quatrième caractère?

Que cette repentance ne doit pas conſiſter dans une *ſimple attrition, mais dans une vive contrition.* C'eſt ce que demande l'énormité du péché ſi contraire à la nature de l'homme; mais c'eſt ce que demande ſur tout l'offenſe qu'on a fait à la Majeſté de Dieu. Comme c'eſt une Majeſté infinie, auſſi eſt-il évident qu'elle demande une repentance infinie, ſi nous étions capables d'un acte infini. C'eſt pour cela qu'elle préſente à Dieu le ſacrifice *d'un cœur froiſſé, & d'un eſprit briſé.* Sacrifice plus agréable à Dieu que l'Holocauſte, & tous les Sacrifices qu'on lui offroit ſous l'Ancienne Loi, comme le Roi Prophète le témoigne au Pſ. 51. parce qu'il voit par là le péché détruit & toutes ſes paſſions immolées. Mais l'homme lui offrira plûtôt des Hecatombes, que ce Sacrifice de ſon cœur, & de ſes paſſions. En quoi il ſe trompe beaucoup, puiſqu'il n'y a que ce Sacrifice du cœur, qui puiſſe plaire à ſes yeux, apaiſer ſon courroux & nous faire rentrer en grace avec lui.

Mais n'avons-nous pas un Sacrifice beaucoup plus agréable, qui eſt celui de J. Chriſt, par lequel il a fait l'expiation de tous nos péchez?

Je l'avouë; & c'eſt à ce grand Sacrifice que nous devons avoir recours. C'eſt ce Sacrifice que la repentance doit préſenter à Dieu pour apaiſer ſa juſtice. Mais en vain lui préſenterions-nous ce Sacrifice de Jeſus-Chriſt, ſi nous ne lui préſentions en même tems le Sacrifice de nôtre cœur & de toutes ſes paſſions vicieuſes. Ce que l'Ecriture nous fait entendre, lorſqu'elle nous parle en tant d'endroits de nôtre crucifixion avec Chriſt.

Quel doit donc être le cinquième caractère de la repentance?

Il doit conſiſter dans la *haine du péché*, pour nous y faire renoncer, & pour mieux vivre à l'avenir: ſans quoi toutes les larmes que la repentance peut verſer, ſont inutiles, & ne ſont qu'hypocriſie devant Dieu. *Celui-là*, dit S. Auguſtin, *pleure véritablement les fautes qu'il a commiſes, qui n'en commet plus qu'il ait à pleurer.* C'eſt pour cela même, que le S. Eſprit ne ſe contente pas de l'exprimer par des termes qui marquent nôtre douleur, mais par d'autres encore qui marquent un changement d'eſprit, de volonté, de cœur & d'affections. C'eſt pour cela encore, qu'il nous exhorte à produire des fruits convenables à la repentance, & qu'il nous en donne ce caractère, *les choſes vieilles ſont paſſées, voici toutes choſes ſont faites nouvelles.*

Quel en eſt enfin le ſixième caractère?

C'eſt d'être acompagnée *d'une humble confiance en la miſéricorde de Dieu.* Et au lieu que la fauſſe repentance jette le pécheur dans le déſeſpoir, comme Judas, *qui ſe repentit & qui s'étrangla:* la véritable repentance a ſon recours à la miſéricorde de Dieu. *O Dieu!* s'écrie-t-elle, *aie pitié de moi ſelon ta gratuité, ſelon la grandeur de tes compaſſions éface mes forfaits.*

Quels

Digitized by Google

Quels ſont les motifs qui doivent nous donner cette confiance?

C'eſt de conſidérer, 1. *quelle eſt la largeur, & la longueur, la profondeur, & la hauteur* de la miſéricorde que Dieu nous révèle en J. Chriſt. 2. Quelle eſt la vertu du Sang de ce divin Sauveur, qui s'étant offert par *l'eſprit éternel*, eſt capable d'expier les péchez les plus énormes. 3. On doit s'aſſurer ſur les promeſſes que Dieu nous fait dans ſa Parole. *Quand vos péchez*, dit-il, *ſeroient comme le cramoiſi, ils ſeront blanchis comme la neige: & quand ils ſeroient rouges comme le vermillon, ils deviendront blancs comme la laine.* Promeſſes, qu'il a voulu confirmer par ſon ſerment, lorſqu'il dit, *je ſuis vivant, que je ne veux point la mort du pécheur, mais qu'il ſe convertiſſe & qu'il vive:* afin qu'en deux choſes, *eſquelles il eſt impoſſible que Dieu mente*, ſa parole & ſon ſerment, le pécheur puiſſe avoir une entière confiance. 4. On doit refléchir ſur tant d'éxemples que l'Ecriture nous fournit des plus grands pécheurs, qui ont obtenu la remiſſion de leurs péchez par la repentance. Qu'on faſſe enfin atention à ces paroles du Seigneur, *Tout péché ſera pardonné aux hommes; mais le blaſphéme contre l'Eſprit ne leur ſera point pardonné.* Il n'y a donc que le péché contre le S. Eſprit qui ne ſoit point pardonné ſous cette Alliance de Grace. Et la raiſon qu'en allègue S. Paul, c'eſt qu'il eſt impoſſible que ceux qui s'en ſont rendus coupables, *ſoient renouvellez à repentance:* ſupoſant, que s'ils pouvoient venir à repentance, leur crime ſeroit pardonné. Tant il eſt vrai, que là où ſe montre la repentance de l'homme, là ſe révèle en même tems la miſéricorde de Dieu.

Eph. 3. 18. Heb. 9. 14. Eſ. 1. 18. Ezech. 18. Mat. 12. 31. Heb. 6. 6.

CHAPITRE V.

Des délais de la Répentance.

QUelle eſt la plus dangereuſe de toutes les illuſions?

C'eſt celle qui nous fait differer nôtre repentance de jour en jour, & juſques à l'heure de la mort: parce qu'on ſe flate qu'on aura toûjours aſſez de tems pour y penſer; illuſion qui précipite dans l'Enfer une infinité de gens.

Diſſipez donc une ſi dangereuſe illuſion, & dites-moi quels ſont les motifs qui doivent nous obliger de travailler à cette repentance ſans aucun délai.

Le prémier, *que nous ne ſommes pas maîtres du tems, pour en diſpoſer comme il nous plaît.* Quoi en éfet de plus incertain que la durée de nôtre vie? Tant de morts ſubites & imprévuës qui arrivent tous les

Digitized by Google

jours, tant d'accidens qui nous menacent & qui nous environnent de tous côtez, devroient nous convaincre de cette vérité, & nous faire trembler sur ce sujet; puisque si la mort nous surprend dans un état d'impénitence, nous ne pourrions attendre que l'Enfer.

Quel est le second motif?

Que nous ne sommes pas non plus maîtres de la grace, pour en disposer comme von nous semble. Cette grace dépendant uniquement du bon-plaisir de Dieu, c'est à nous d'en profiter quand il nous l'offre, de peur qu'irrité de nôtre mépris & de nos délais, il ne la retire, & qu'alors on ne la Es. 55. 6 cherche inutilement. C'est pourquoi le Prophète nous exhorte à *chercher l'Eternel pendant qu'il se trouve, & à l'invoquer tandis qu'il est prés.* Par où il nous fait entendre, que comme il y a un tems de lumière, un tems de grace & de miséricorde, où l'on peut trouver Dieu si on le cherche de tout son cœur; il y a aussi un tems d'obscurité & de nüage, un tems de justice, où Dieu se cache de nous, & où l'on ne peut Prov. 1. 24. plus le trouver. Et c'est la menace qu'il nous fait dans le Livre des Prov. *Parce*, dit-il, *que j'ai étendu mes mains, & qu'il n'y a eu personne qui y prit garde, je rirai au jour de vôtre calamité, &c. Alors on criera vers moi, mais je ne répondrai point; alors on me cherchera, mais on ne me trouvera point.*

Quel est le troisième motif?

Que l'ouvrage de nôtre Salut est un grand ouvrage, qui demande beaucoup de tems dans le cours ordinaire de la grace. C'est ce qui se justifie par l'étenduë de la sanctification Chrêtienne, qui enferme la mortification de tant de vices & l'aquisition de tant de vertus. Et il ne faut pas s'imaginer, que l'esprit & le cœur de l'homme passent tout d'un coup de ces vices à ces vertus: mais il faut que ces vices s'affoiblissent peu à peu, & que les vertus se forment en leur place & se fortifient de jour en jour. C'est pour cela que l'Esprit de Dieu s'accommodant à l'esprit de l'hom- 2. Cor. 3. 18. Gal. 4. 19. me, *le transforme de gloire en gloire*, & forme peu à peu le nouvel homme jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la parfaite stature de Christ.

Quel est le quatrième motif?

Que plus on différe sa repentance, & plus on augmente les habitudes du vice. Et c'est alors qu'on trouve de plus grandes difficultez, quand il faut surmonter des habitudes vicieuses qu'on a contractées par une Jer. 13. 23 longue acoûtumance. Ce qui fait dire au Prophète, *le More changera-t-il sa peau, ou le Léopard ses taches? Pourriez-vous aussi faire quelque bien, vous qui n'êtes apris qu'à mal faire?* vous qui êtes endurcis dans le crime par une longue acoûtumance. Aussi est-il rare de voir de vieux pécheurs revenir à eux-mêmes, & se convertir à Dieu de tout leur cœur; leurs habitudes vicieuses les faisant retomber dans les mêmes péchez, comme le chien qui retourne à son vomissement, & comme la truie la-

Digitized by Google

lavée qui retourne à se veautrer dans son bourbier.

Quel est le cinquième motif?

Qu'on ne peut s'assurer de la sincérité de sa repentance, qu'après avoir pratique un tems considerable les devoirs du Christianisme. C'est dequoi nous devrions être instruits par nôtre propre expérience. Il n'est guère de pécheurs, qui aïant fait réflexion sur le dèsordre de leur vie, n'en aient été touchez de douleur jusques à en répandre des larmes, & qui n'aient formé le dessein de renoncer à toutes leurs habitudes vicieuses, & de conformer toute leur vie aux saints préceptes de l'Evangile. Mais à quoi ont abouti toutes ces larmes & tous ces beaux desseins, tous ces plans de conversion? Tout cela est venu à se fondre comme la rosée du matin. Ce qui nous fait voir, combien nous devons nous défier de toutes ces repentances; & que nous ne pouvons avoir aucune certitude de nôtre conversion qu'après avoir renoncé à toutes nos vieilles habitudes, & après avoir pratiqué un tems considérable les devoirs du Christianisme. Jusques-là nôtre repentance nous doit être fort suspecte, y aïant été trompez si souvent.

Quel est le sixième motif?

Qu'une conversion qu'on renvoie à l'heure de la mort, est la chose du monde la plus difficile. L'on en sera convaincu pour peu qu'on y fasse attention; l'on verra, dis-je, qu'on n'est jamais moins en état de travailler, comme il faut, à cette affaire si importante de sa conversion, qu'au lit de la mort. Outre ces maladies qui sont acompagnées de transport, combien y en a-t-il d'autres qui assoupissent nos esprits, ou qui nous empêchent, par leur violence, de penser à quoi que ce soit? D'ailleurs quelque modérée que puisse être une maladie, elle affoiblit tellement l'esprit & le corps du malade, qu'il est incapable d'une grande aplication telle que la demande cette affaire de son salut. Une forte aplication est même fort dangereuse pour augmenter la fièvre, ou pour causer quelque transport. Il est enfin à craindre que dans cèt état, un malade faisant réflexion sur ses crimes & sur tout le dèsordre de sa vie, ne se jete dans le découragement & dans le dèsespoir.

Quel est enfin le dernier motif?

Qu'une conversion qui se fait dans cette extrémité, nous doit être fort suspecte. Au lieu qu'une véritable conversion doit être libre & volontaire, celle-ci est forcée & contrainte, extorquée du pécheur par la crainte de la mort & du jugement qui la suit. Ce qui la rend encore suspecte, c'est de se convertir à Dieu, lorsqu'on ne peut plus vivre au Monde; ne penser au Ciel, que lorsqu'il faut déloger de la Terre; renoncer aux convoitises mondaines, lorsqu'il n'y a plus moïen de les satisfaire. Quelle assurance peut-on donc avoir d'une conversion qui ne se fait qu'à l'heure de la mort?

Digitized by Google

On vous dira, que vous voulez borner la Miſéricorde de Dieu.

A Dieu ne plaiſe: je ſai qu'elle eſt infinie; je ſai que ſon Eſprit tout-puiſſant peut faire au delà de tout ce que nous penſons, toucher le cœur d'un mourant d'une ſincère repentance, le tranſmüer tout d'un coup, & lui donner ce nouvel être, qui lui eſt néceſſaire pour avoir entrée au Roiaume des Cieux, opérer en un moment cette ſanctification, ſans laquelle nul ne verra jamais le Seigneur. Mais je ſoûtiens, qu'alors cèt Eſprit s'élève au deſſus des Loix qu'il a établies dans la Grace pour la converſion des pécheurs, & que ce ſont là des miracles de la Grace qui n'arrivent que rarement, & qui ſont diſpenſez par ſa ſageſſe pour des raiſons particulières. D'où je conclus, que c'eſt la dernière de toutes les folies que de riſquer un ſalut éternel ſur l'attente d'un miracle.

Que répondez-vous donc à l'éxemple du Larron, qui ſe convertit ſur la croix?

Que cette converſion eſt un de ces miracles de la Grace dont je viens de parler, qui fut diſpenſé par la ſageſſe de Dieu, pour nous faire admirer la vertu merveilleuſe de la croix du Sauveur, & pour empêcher qu'aucun pécheur ne vienne jamais à déſeſpérer de ſa grace. Mais ſi ce bon Larron donne de confiance aux pécheurs, que l'éxemple du mauvais Larron les rempliſſe en même tems de fraieur. Qu'on regarde, dis-je, ici à la benignité & à la ſévérité du Seigneur.

CHAPITRE VI.

De la Sanctification.

EXpliquez-moi quelle eſt cette Sanctification qu'une repentance ſincère doit produire.

C'eſt un changement de l'homme, qui d'impur & de corrompu qu'il eſt de ſa nature, ſe conſacre à la gloire de Dieu. Changement que l'Ecriture apelle, *une converſion*, *une transformation*, *une reſurrection*, *& une nouvelle création*; un Chrêtien étant fait par là un nouvel homme, une nouvelle créature en Jeſus-Chriſt.

Que nous veut dire l'Ecriture par toutes ces expreſſions?

Elle veut nous donner par là une haute idée de la Sanctification Chrêtienne, nous aprendre que c'eſt ici un ouvrage grand & dificile, & qu'on doit faire tous ſes efforts pour y atteindre, ſans quoi on ne réüſſira jamais dans ce deſſein.

Cet-

Digitized by Google

Cette Sanctification eſt-elle parfaite dans cette vie?

Il s'en faut bien : & tant que nous voïageons ſur la Terre, *la chair convoite contre l'eſprit, & nous fait broncher tous en pluſieurs manières :* ſi bien que, *ſi nous diſons que nous n'avons point de péché, nous nous ſeduiſons nous-mêmes.* Ce qui nous oblige à dire tous les jours dans l'Oraiſon Dominicale, *pardonne-nous nos péchez*, nous confeſſant tous coupables. C'eſt la voix de toute l'Egliſe, comme parle un Ancien, qui témoigne hautement cette vérité, lors qu'elle préſente à Dieu cette Divine Oraiſon. Nous avons encore l'éxemple de tous les Saints, qui ſont tombez en divers péchez, marquez dans l'Ecriture comme autant de Monumens de la fragilité humaine. Nous voïons enfin, que quelques progrès que S. Paul eût fait dans la ſanctification, il reconnoit pourtant qu'il n'étoit pas rendu acompli.

Gal. 5. 17. Jaq. 3. 2. 1 Jean 1. 10. Ph. 3. 13.

Mais cette Sanctification pour être ſalutaire, ne doit-elle pas avoir une perfection qu'on apelle de parties?

C'eſt ce qu'on doit bien remarquer; & c'eſt cette perfection que l'Ecriture atribuë aux fidèles, qui bannit de leur cœur toute mauvaiſe habitude de vice, & qui les revêt de toutes les vertus Chrêtiennes. Juſques-là on n'a pas encore atteint la forme d'une vraie ſanctification.

Comment montrez-vous que cette Sanctification doit bannir de nôtre cœur tout péché d'habitude?

Par ce que nous enſeigne S. Paul au 6. des Rom. où il dit, que *nôtre vieil homme a été crucifié avec Chriſt, afin que le corps de peché ſoit reduit à néant*, d'où il conclud, que tous les véritables Chrêtiens ſont morts au péché. Il dit auſſi au 5. des Gal. que *ceux qui ſont de Chriſt, ont crucifié la chair avec ſes convoitiſes.* Or il n'y a perſonne qui ne voie bien, que ces idées de crucifixion & de mort ne ſauroient s'acorder avec aucune habitude de péché, car *celui qui eſt mort*, comme dit cèt Apôtre, *eſt quite de péché.*

Rom. 6. 7.

N'eſt-ce pas ce que S. Jean nous aprend?

Il nous dit en termes exprès, qu'un véritable régénéré, qu'un enfant de Dieu ne péche point? *Nous ſavons*, dit-il, *que quiconque eſt né de Dieu ne péche point; mais celui qui eſt engendré de Dieu ſe contregarde ſoi-même, & le malin ne le touche point.* Il peut bien lui arriver de tomber quelquefois dans le péché, par ignorance, par ſurpriſe, par foibleſſe, ou par l'effort d'une tentation violente: mais il ne péche jamais d'aucun péché d'habitude & qui regne dans ſon cœur.

N'eſt-ce pas enfin la doctrine de S. Jaques?

Quiconque, dit cèt Apôtre, *aura gardé toute la Loi, s'il vient à faillir en un ſeul point, il eſt coupable de tous.* En éfet il y a par tout l'autorité d'un même Légiſlateur, qui nous doit être ſacrée & inviolable. Il y a par tout une même nature vicieuſe du péché que nous devons avoir en horreur. Par où l'on peut facilement reconnoitre, que lorſqu'on s'abſtient

Jaq. 2. 10.

Digitized by Google

ſtient d'un péché, pendant qu'on vit dans un autre, que cela ne vient point du reſpect du Légiſlateur, ni de l'énormité du vice, mais du temperament, de l'éducation, de l'honneur du monde, ou de quelqu'autre principe, qui en nous éloignant d'un vice, nous laiſſe eſclaves d'un autre. Au lieu que la crainte de Dieu & l'amour de ſa ſainteté, ſont des principes univerſels, qui portent leur influence dans toutes les parties de nôtre cœur, & qui nous éloignent de toute ſorte de vices.

Montrez-moi qu'il faille que cette Sanctification enferme dans ſon ſein toutes les vertus Chrêtiennes.

C'eſt ce qui paroît par la liaiſon & l'enchaînure qu'il y a entre toutes ces vertus; ce qui fait qu'on ne peut pratiquer l'une, ſans qu'on pratique en même tems toutes les autres. On voit auſſi qu'elles ont toutes une même nature commune, qui eſt cette droiture & cette équité naturelle, qui fait le fonds & l'eſſence de toute vertu, & qui doit nous porter également à l'amour & à la pratique de toutes les vertus. Par où nous devons reconnoître, que ſi nous pratiquons quelqu'une de ces vertus, pendant que nous négligeons les autres, ce n'eſt pas parce qu'elle eſt vertu, mais parce qu'elle s'accommode avec nôtre temperament, ou avec nos intérêts mondains. Que ſi c'étoit l'amour de la vertu qui nous fit agir, il eſt évident, que cèt amour nous porteroit également à la pratique de toutes les autres vertus.

Toutes ces vertus ne nous ſont-elles pas commandées par un même Légiſlateur?

Celui qui nous a commandé l'une, nous a auſſi commandé l'autre: que ſi nous reſpectons l'autorité du Légiſlateur dans l'une, pourquoi ne la reſpecterions-nous pas auſſi dans l'autre?

Toutes ces vertus ne partent-elles pas auſſi d'un même principe?

Elles ne partent pas ſeulement d'un même principe, qui eſt l'amour de Dieu, mais elles tendent auſſi à une même fin, qui eſt la gloire de Dieu: par où elles ſe diſtinguent des vertus morales des Sages Païens. Or cèt amour de Dieu eſt un principe univerſel, qui nous porte à tout ce qui peut être capable de lui plaire, & à la pratique de toutes ces vertus dans leſquelles reluit ſa Divine image; comme les intérêts de ſa gloire nous engagent auſſi à le glorifier par toutes ces diférentes vertus.

Que concluez-vous de tout cela?

Que les vertus Chrêtiennes ſont inſéparables de leur nature: que c'eſt manquer de toutes, que de manquer d'une ſeule; & que quand on voit quelques-unes de ces vertus ſéparées des autres, on doit conclure ſans héſiter, que ce ſont là des fauſſes vertus, des productions du temperament, de l'éducation, de l'intérêt, de la vaine gloire, ou de quelqu'autre principe de cette nature.

Cette Sanctification eſt-elle néceſſaire pour obtenir le ſalut?

Elle l'eſt d'une néceſſité abſoluë & de moïen, c'eſt-à-dire, que ſans cet-

Digitized by Google

cette sanctification, il est absolument impossible qu'on puisse jamais parvenir à la possession du salut, suivant cèt Oracle si clair & si formel de l'Ecriture, *sans la sanctification, nul ne verra le Seigneur.*

Quelles sont les raisons de la sagesse de Dieu en ce point?

Il y en a quatre considérables. La 1. est prise de la nature de Dieu qui est le Saint des Saints, suivant ce Cantique que les Seraphins entonnent en sa présence, *Saint, Saint, Saint est l'Eternel, le Dieu des Armées.* Un Dieu si Saint ne sauroit avoir une communion immédiate avec des pécheurs. Car quel commerce, quelle communion entre la lumière & les ténèbres, entre un Dieu si Saint & des gens qui croupissent dans l'ordure de leurs vices? C'est pour cela même que le Seigneur nous dit, *bienheureux sont les nets de cœur, car ils verront Dieu.* Mat. 5.

Quelle est la seconde raison?

Elle regarde la pureté du Ciel, où rien de soüillé ne sauroit entrer: comme il avoit été figuré par le Temple de Jerusalem, dont l'entrée étoit interdite à tous ceux qui avoient contracté quelque impureté légale. Le Roi Prophète s'élevant de la figure à la vérité, parle ainsi au Ps. 15. *Eternel, qui est-ce qui sejournera en ton Tabernacle? qui est-ce qui habitera en la Montagne de ta saintetè? Celui*, ajoûte-t-il, *qui chemine en intégrité, qui fait ce qui est juste, &c.* S. Jean dans l'Apocalypse fait aussi allusion à cette figure, lorsqu'il chasse de la sainte Jerusalem, tous ceux qui croupissent dans le vice, ou qui vivent dans l'injustice.

Quelle est la troisième raison?

Elle est prise du commerce qu'on aura dans le Ciel avec les Anges, & avec tous les Saints glorifiez. Une Societé si pure & si sainte exclud de sa communion toute sorte de pécheurs. Et il y aura cette différence à cèt égard, entre le Ciel & la Terre, qu'au lieu que sur la Terre les méchans y sont mêlez avec les gens de bien; dans le Ciel on ne verra plus de tel mêlange; car c'est ici *l'héritage des Saints en la lumière.*

Quelle est la quatrième raison?

Elle est prise de la contrarieté qui se trouve entre les plaisirs du Ciel, & les habitudes vicieuses du péché, qui rendroit un pécheur insensible à tous ces plaisirs. Car pour joüir d'un bien, il faut lui être sensible, & pour lui être sensible, il faut avoir quelque raport & quelque conformité avec lui; autrement il est impossible qu'il puisse se faire aucun sentiment: Mais quel raport, quelle conformité entre des habitudes sensüelles & charnelles, & des plaisirs spirituels & celestes? Sur ce principe indubitable je ne ferai pas difficulté de dire, que si Dieu élevoit un pécheur dans le Ciel, sans le sanctifier prémièrement sur la Terre; s'il l'élevoit, dis-je, au plus haut des Cieux au milieu des Chérubins & des Séraphins avec ses inclinations sensüelles, qu'il n'en seroit pas plus heureux pour tout cela, étant insensible à tout ce bonheur & à toute cette gloire; qu'il souhaiteroit même dans cèt état, qu'on le ra-

Digitized by Google

portât sur la Terre, le lieu de ses délices, & où il trouveroit les objets de ses passions brutales. La Sanctification est donc un préalable nécessaire pour pouvoir joüir du bonheur du Ciel. On peut même dire de cette Sanctification, qu'elle est un Ciel anticipé, par la communion que nous y avons avec Dieu.

CHAPITRE VII.

Des progrès qu'on doit faire dans la Sanctification.

EN doit-on demeurer à cette perfection de parties, que doit avoir une vraie & salutaire Sanctification?

Non, mais il faut tendre tous les jours vers cette autre perfection, qu'on apelle de degrez; & à l'imitation de S. Paul, laissant les choses qui sont en arrière, il faut nous avancer vers celles qui sont devant, tirant vers le but de la supernelle vocation de Dieu en Jesus-Christ.

Quels sont les motifs qui doivent nous y porter?

Le prémier est pris *du dessein de Dieu dans la grace*, qui est de nous conduire par divers degrez jusqu'au dernier point de cette Sanctification, que nous trouverons dans le Ciel; son esprit *nous transformant de gloire en gloire*, c'est-à-dire, de sainteté en sainteté, qui fait la perfection & la gloire de la créature raisonnable, & formant peu à peu le nouvel homme, jusqu'à-ce qu'il soit parvenu à la parfaite stature de Christ. De là vient aussi, que l'Ecriture nous représente la voie du juste sous l'emblême de la lumière du jour, qui croit & qui s'augmente à toute heure, jusqu'à-ce qu'elle soit parvenuë à son midi. Ce seroit donc frustrer Dieu de son dessein, que de demeurer toûjours dans le même état.

Quel en est le second motif?

Il regarde *la sincérité de nôtre pieté*. Une pieté sincere, dit un Ancien, ne se satisfait jamais. C'est une chose insatiable, qui ne dit jamais, non plus que l'avarice, c'est assez. L'amour qu'elle a pour Dieu, & le desir qu'elle a pour le glorifier, ne sauroient jamais lui permettre de s'arrêter en chemin, ni de se satisfaire dans la pratique de ses devoirs. C'est pour cela même que le Seigneur lui atribuë une espece de faim & de soif, lorsqu'il dit, *bienheureux sont ceux qui ont faim & soif de justice*. Cette faim & cette soif, nous disent les Peres, acompagnent les fidèles jusqu'à ce qu'ils soient arrivez à l'Ocean, à la plenitude de la justice. Mat. 5.

Quel

Quel en eſt le troiſième motif?

L'amour de nous-mêmes, & le deſir de nôtre propre perfection. Si nous nous aimons, dis-je, nous-mêmes, & ſi nous deſirons nôtre perfection, puiſqu'il n'eſt rien de plus naturel que ces ſentimens, nous tendrons de tout nôtre cœur à la perfection; nous travaillerons de toutes nos forces à nous rendre le plus parfaits & le plus acomplis qu'il nous ſera poſſible, en aquerant chaque jour quelque nouveau degré de perfection. Pour cèt éfet nous devons toûjours regarder nos vices & nos paſſions déreglées, comme autant de défauts & d'imperfections, qui aviliſſent & qui dèshonorent l'excellence de nôtre nature raiſonnable, & les vertus Chrêtiennes qui leur ſont opoſées, comme autant de traits de la Divinité, qui nous transforment en la même image.

Quel en eſt le quatrième motif?

Que ſi l'on ne s'avance dans la ſanctification, il faut qu'on recule. Il en eſt comme d'un homme qui nage contre le courant d'un fleuve: s'il ne fait tous ſes éforts pour s'avancer, il faut qu'il recule. Nous nageons, s'il faut ainſi dire, contre le courant de la corruption du Monde: ſi nous venons donc à nous relâcher dans la ſanctification, il eſt à craindre que nous ne ſoïons emportez par la violence du courant.

Quel en eſt le cinquième motif?

Que plus on s'avance dans la pieté, & plus on trouve de la facilité & de la douceur dans la pratique des vertus. Il en eſt ici comme de certains fruits, dont on nous dit, qu'ils ſont d'abord rudes & amers au goût, mais qu'ils s'adouciſſent par l'uſage, & deviennent enfin très-délicieux. Ce qui en fait l'amertume vient de la corruption du péché: mais après que l'habitude de la vertu aura pû gagner le deſſus, on n'y trouvera que de la douceur.

Quel en eſt le ſixième motif?

Que plus on fait de progrez dans la pratique des vertus Chrêtiennes, & plus on augmente dans ſon cœur le ſentiment de la grace de Dieu. Sentiment, qui n'eſt autre choſe dans le fonds qu'un ſentiment de réfléxion, lorſque réfléchiſſant ſur ces vertus, nous en conclüons, que nous ſommes en état de grace. Et c'eſt de là que découle cette paix de Dieu qui ſurmonte tout entendement, cette douce eſpérance d'une vie éternelle, ces joies inénarrables & glorieuſes du S. Eſprit, qui entretiennent dans le cœur du juſte un feſtin continüel, & qui font deſcendre le Paradis dans ſon ame.

Quel en eſt le ſeptième motif?

Il regarde les divers degrez de gloire, dont Dieu doit couronner un jour les divers degrez de ſainteté; qui doivent être comme autant d'aiguillons pour nous avancer tous les jours dans la pratique des vertus Chrêtiennes, & pour aquerir chaque jour ſur la Terre quelque nouveau degré de ſainteté, qui nous procure un jour quelque nouveau degré de gloire dans le Ciel.

Quel en eſt enfin le dernier motif?

Si l'on conſidère, comme l'on doit, que c'eſt dans la Sanctification que conſiſte le fonds & l'eſſence même de nôtre Salut: puiſqu'elle nous transforme en l'image de Dieu, & que nous uniſſant avec lui, elle nous rend participans de ſon bonheur & de ſa gloire; ſi bien que plus nous avançons dans la Sanctification, plus nous ſommes ſemblables à Dieu, & plus nous joüiſſons de ce bonheur ineffable.

CHAPITRE VIII.

De la nature & de la néceſſité des Bonnes Oeuvres.

EXpliquez-moi quelle eſt la nature des Bonnes Oeuvres.

Il faut, pour faire une bonne œuvre, *que la volonté de Dieu en ſoit la règle.* Et quoique nous n'approuvions pas le ſentiment de ceux qui veulent que nos œuvres ne ſoient ni bonnes ni mauvaiſes, que parce que Dieu les commande ou qu'il les défend; puiſqu'elles ſont telles de leur nature, par la conformité, ou par la contrarieté qui ſe trouve entr'elles & la droite raiſon; nous ne laiſſons pourtant pas de reconnoître, que c'eſt cette volonté ſouveraine qu'on doit ſur tout reſpecter, pour faire ce que Dieu nous commande, parce que c'eſt lui qui nous le commande. Par où nous témoignons nôtre ſoûmiſſion & nôtre dépendance à l'égard de cèt Etre ſuprême, ce qui ne peut que plaire à ſes yeux. Au lieu qu'il rejette avec indignation les œuvres *volontaires* des hommes, lorſqu'il dit par la bouche de ſon Fils, *En vain m'honorent-ils, enſeignant des doctrines qui ne ſont que des commandemens d'hommes.* Voici encore un éxemple remarquable, qui fera voir combien Dieu ſe montre jaloux de ſa gloire en ce point. Quelques Juifs s'étant portez à cèt excès de fureur que d'offrir leurs enfans à Bahal, Dieu cenſure cette action par ſon Prophète. Mais comment le fait-il? Leur reproche-t-il leur Idolatrie & leur barbarie, de ſacrifier leurs propres enfans à cette Idole? Leur repréſente-t-il l'énormité de cette action, qui fait horreur à la nature? Rien de tout cela: mais il ſe contente de leur dire, *C'eſt ce que je n'ai point commandé, c'eſt de quoi je n'ai point parlé, c'eſt à quoi je n'ai jamais penſé.* Tant il eſt vrai que la volonté de Dieu doit être nôtre unique règle.

Mat. 15. 9.

Jerem. 19. 5.

Que dites-vous donc de toutes ces œuvres que la ſuperſtition a forgé dans le Papiſme?

Je

Je dis, que ce ne ſont rien moins que de bonnes œuvres, puiſque Dieu ne les a jamais commandées. Car en quel endroit de l'Evangile trouvera-t-on la confeſſion auriculaire, les œuvres pénales, les diſciplines, les abſtinences, les pélerinages, les vœux monaſtiques, & toutes ces autres œuvres dont on fait tant de bruit? Quelqu'aparence de piété qu'elles puiſſent avoir *en dévotion volontaire, en humilité d'eſprit, & en ce qu'elles n'épargnent nullement le corps, & n'ont aucun égard au raſſaſiement de la chair:* ſi eſt-ce qu'elles n'ont jamais été commandées de Dieu; ce qui ſuffit pour les rejeter. Col. 2: 23.

Que faut-il après cela pour faire une bonne œuvre?

Il faut que *l'amour de Dieu en ſoit le principe.* C'eſt pourquoi il nous a donné ſon amour pour l'abrégé de ſa Loi. Par où il nous fait entendre, que toute l'obéiſſance que nous lui rendons, doit partir de ce principe de ſon amour, ſans quoi elle n'eſt nullement conſidérable. En éfet l'œuvre en elle-même n'eſt rien; c'eſt le principe d'où elle part qui lui donne tout ce qu'elle peut avoir de bonté morale. *Quand même je diſtribuerois tout mon bien pour la nourriture des pauvres*, nous dit S. Paul, *& quand même je livrerois mon corps pour être brûle; ſi je n'ai point la charité, cela ne me profite de rien.* Tant il eſt vrai, que l'œuvre en elle-même eſt peu conſidérable, & que toute ſa bonté dépend du principe qui la produit. 1 Cor. 13. 3.

Que faut-il encore pour faire une bonne œuvre?

Il faut que *la gloire de Dieu en ſoit la fin.* L'Apôtre nous donne cette Règle, lorſqu'il nous ordonne, *de faire toutes choſes pour la gloire de Dieu.* Le Seigneur nous aprend auſſi, que les œuvres les plus ſaintes, comme ſont la prière, l'aumône, & le jeûne, ne ſont rien moins que loüables, lorſqu'on les fait par oſtentation & par vaine gloire. On doit donc bien prendre garde de ne ſe rechercher jamais ſoi-même dans ſes actions, mais les raporter uniquement à la gloire de Dieu. Comme cette gloire eſt la dernière fin des œuvres de Dieu, auſſi doit-elle être la dernière fin de toutes les œuvres de l'homme. 1 Cor. 10. 31.

Quel jugement doit-on donc faire des actions vertueuſes des Sages Païens?

Que c'étoient des péchez éclatans, comme l'a dit S. Auguſtin; des actions qui avoient beaucoup d'éclat, mais qui étoient mauvaiſes dans le fonds, parce que l'amour propre de l'homme en étoit le principe, & que ſa gloire en étoit la fin. En éfet quel orgüeil ne découvre-t-on pas dans ces anciens Sages? Bien-loin de raporter leur vertu à Dieu, ils s'en étoient fait une Idole, à laquelle ils encenſoient, prétendant même s'élever au deſſus de lui par cette vertu chimerique. Qu'on liſe leur Morale, on trouvera que Dieu n'y entre pour rien, & qu'ils n'étoient conduits que par quelque idée de l'honnête ou du bien public, qu'on juge après cela du mérite de leur vertu.

Digitized by Google

Quelle eſt la néceſſité des bonnes œuvres?

On doit demeurer d'acord qu'elles ſont néceſſaires d'une néceſſité de précepte, puiſque Dieu nous les commande en tant d'endroits de ſa Parole; ce qui devroit nous ſuffire, s'il eſt vrai que nous reſpectons ſon autorité, que nous ne pouvons mépriſer ſans encourir ſa diſgrace.

Ne ſont-elles néceſſaires que d'une néceſſité de précepte?

Elles le ſont encore d'une néceſſité de moïen, c'eſt-à-dire, que ſans elles il eſt abſolument impoſſible qu'on puiſſe jamais parvenir à la poſſeſſion du Salut. Et l'on ne doutera point de cette néceſſité abſoluë, ſi
Mat. 5. l'on fait attention ſur cette proteſtation du Seigneur, *ſi vôtre juſtice ne ſurpaſſe celle des Scribes & des Phariſiens, vous n'entrerez point au Roïaume des Cieux.*

Montrez plus au long la néceſſité abſoluë des bonnes œuvres, afin que perſonne ne ſe flate ſur ce ſujet.

Elle ſe trouve établie ſur la liaiſon étroite qu'il y a entr'elles & la foi. Car la foi ſans les œuvres eſt morte & ne nous ſervira de rien pour le ſalut. S. Jaques nous l'enſeigne expreſſément, lorſqu'il dit, *que profitera-t-il à l'homme, s'il dit qu'il a la foi & qu'il n'ait point les œuvres? Sa foi le pourra-t-elle ſauver?* C'eſt donc en vain qu'on néglige la pratique des bonnes œuvres.

Les bonnes œuvres ne ſont-elles néceſſaires que comme des effets & des marques de la vraie foi?

Elles ſont encore néceſſaires pour elles-mêmes. Car ſi d'un côté la foi nous donne le droit à la vie éternelle par le mérite infini du Sauveur qu'elle embraſſe, d'autre côté les bonnes œuvres ſont le chemin que la Sageſſe de Dieu a établi dans l'Evangile, pour nous conduire à ſa poſſeſſion.
Eph. 2. 10. *Dieu les a préparées*, dit l'Apôtre, *afin que nous cheminions en elles.* Et qu'on ne ſe flate point ſur ce ſujet, comme ſi l'on pouvoit aller au Ciel & en Enfer par le même chemin.

Qu'y a-t-il encore ici de plus conſidérable?

C'eſt que Dieu doit couronner ces œuvres de la gloire du Ciel. Et ſans raporter ici une foule de paſſages qui le témoignent hautement, on doit toûjours ſe ſouvenir, que la ſentence du Juge du Monde ſera fondée ſur la pratique ou ſur l'omiſſion des bonnes œuvres. Autant donc que l'on ſouhaite de parvenir un jour à cette gloire du Ciel, autant doit-on s'apliquer à la pratique des bonnes œuvres.

N'eſt-ce pas là encore le grand but de nôtre Redemption?

Tite 2. 14. S. Paul nous l'aprend, lorſqu'il dit, que *Chriſt s'eſt donné ſoi-même pour nous, afin qu'il nous rachetât de toute iniquité, & nous purifiât pour lui être un peuple apliqué aux bonnes œuvres.* Ce ſeroit donc anéantir tout le deſſein de nôtre Rédemption que de négliger la pratique des bonnes œuvres. A quoi il faut ajoûter, que toutes les graces que nous recevons de la miſéricorde de Dieu dans cette diſpenſation Evangelique, doi-

Digitized by Google

doivent être autant de motifs, qui nous portent à pratiquer les bonnes œuvres par un principe de reconnoiſſance, afin d'annoncer les vertus de celui qui nous a tranſportez des ténèbres au Roïaume de ſa merveilleuſe lumière.

Les bonnes œuvres ſont donc néceſſaires pour glorifier Dieu?

Non ſeulement pour glorifier Dieu, mais auſſi pour édifier nos prochains. Et c'eſt pour cela que le Seigneur nous dit, *que vôtre lumière reluiſe devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient vôtre Pere qui eſt aux Cieux.* Au lieu qu'en s'apliquant aux mauvaiſes œuvres, on deshonore Dieu, & l'on ſcandaliſe le prochain. Mat. 5. 16.

Ne doit-on pas enfin pratiquer les bonnes œuvres pour elles-mêmes?

Comme elles ſont bonnes, loüables en elles-mêmes, & convenables à nôtre nature, auſſi devroient-elles faire toute nôtre aplication, quand même nous n'y ſerions pas portez par tous ces autres motifs.

Telle étant la Doctrine des Proteſtans, n'eſt-ce pas à tort qu'on les acuſe d'être ennemis des bonnes œuvres?

C'eſt la plus noire de toutes les calomnies. Il eſt vrai que nous rejetons toutes les œuvres que la ſuperſtition a forgé dans le Papiſme; mais nous reſpectons celles que Dieu nous commande. Il eſt vrai encore, que nous rejetons le mérite des bonnes œuvres; mais nous en ſoûtenons la néceſſité. Ce ſont-là deux queſtions bien différentes & qu'on ne doit pas confondre, la néceſſité, & le mérite des œuvres. Il faut retenir l'une, & rejeter l'autre: il faut, dis-je, ſoûtenir la néceſſité abſoluë des bonnes œuvres pour pouvoir parvenir à la poſſeſſion du ſalut, mais en rejeter le mérite, comme injurieux à Dieu, & contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme, ainſi qu'on le montrera dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE IX.

Du Mérite des Oeuvres.

QUel eſt le ſentiment de l'Egliſe Romaine ſur le mérite des œuvres?

Ses Docteurs ſont partagez en deux ſentimens. Il y en a qui tiennent le mérite de *condignité*, c'eſt-à-dire, que nos bonnes œuvres méritent par elles-mêmes & dans la rigueur du Droit, que Dieu nous acorde la vie éternelle. Mais il y en a d'autres plus modérez, qui ſe contentent de tenir un mérite de *pacte*, c'eſt-à-dire, que Dieu ſe trouve obligé d'acor-

Digitized by Google

corder la vie éternelle aux bonnes œuvres, parce qu'il s'y eſt engagé par les promeſſes qu'il en a fait dans ſa Parole.

Quelles ſont vos raiſons contre le Mérite de Condignité?

La prémière eſt priſe de l'*Eminence de Dieu*, qui l'éleve infiniment au deſſus de l'homme. Dans cette Eminence il n'y a aucun Droit, ni aucune Loi entre Dieu & nous, aucun Tribunal commun où nous puiſſions plaider contre lui. A quoi il faut ajoûter, que dans cette élévation infinie où Dieu ſe trouve au deſſus de nous, il ne peut rien recevoir de nôtre part, aucune utilité, aucun avantage; ſuivant ce qui eſt dit dans le Livre de Job, *l'homme mortel apportera-t-il quelque profit au Dieu Fort.* Le Roi Prophète reconnoit auſſi cette vérité, lorſqu'il dit au Pſ. 16. *Mon bien ne ſauroit monter juſqu'à toi.* Puis donc que Dieu ne peut rien recevoir de nous, à proprement parler, auſſi eſt-il évident qu'il ne nous doit rien.

Quelle eſt la ſeconde raiſon?

Elle eſt priſe du *bienfait de la Création*, qui donne à Dieu un Droit Souverain ſur nos perſonnes. Nous aïant tiré du néant, & aïant en lui la vie, le mouvent & l'être, il eſt évident que nous nous devons à lui, & que tout ce que nous pouvons faire ne ſauroit jamais égaler ce bienfait: Si bien qu'il faut dire ici après S. Paul, *qui eſt-ce qui lui a donné le prémier, & il lui ſera rendu? Car par lui & pour lui ſont toutes choſes.* Dieu ne rend donc jamais, à proprement parler, il donne toûjours; & la créature rend toûjours, & ne donne jamais, parce qu'elle eſt toûjours dans l'obligation. Que ſi un enfant ne peut jamais mériter de ſon pere, comme le ſoûtient Ariſtote, que ne doit-on pas dire de la créature à l'égard du Créateur?

Rom. 11. 35.

Quelle eſt la troiſième raiſon?

Elle eſt priſe du *bienfait de la Redemption*, qui aquiert à Dieu un nouveau droit. L'Apôtre nous en parle, lorſqu'il dit, *vous n'êtes point à vous-mêmes, vous avez été achetez par prix: glorifiez donc Dieu en vôtre corps & en vôtre eſprit qui apartiennent à Dieu.* Droit ſi grand, que tout ce que nous pourrions faire ne ſçauroit jamais l'égaler: puiſque Dieu ne nous a pas rachetez par des choſes corruptibles, comme par argent ou par or, mais par le précieux Sang de ſon Fils. Nous devons donc, comme des ſerviteurs qu'il a achetez par un ſi grand prix, conſacrer nos perſonnes entières à ſon ſervice, & dire, après avoir fait toutes les choſes qu'il nous commande, *nous ſommes des ſerviteurs inutiles, parce que nous avons fait ce que nous étions obligez de faire.*

1 Cor. 6. 20.

Luc. 17. 10.

Quelle eſt la quatrième raiſon?

Elle eſt priſe du *principe de ces œuvres*, qui eſt le S. Eſprit, *étant créez en J. Chriſt à bonnes œuvres.* Elles ſont donc des dons de la grace de Dieu, des productions de ſon Eſprit, qui demandent nôtre reconnoiſſance, bien-loin qu'elles puiſſent mériter envers lui. Et pour ceux qui diſent, que nos bonnes œuvres tirent de ce principe un méri-

Eph. 2. 10.

te

te infini, ils devroient avoir mieux considéré, que le S. Esprit n'est pas le principe immédiat & formel de ces œuvres, pour pouvoir leur donner un mérite infini.

Quelle est la cinquième raison?

Elle est prise de *l'imperfection de ces œuvres*, que le Prophète compare à un *drap souillé*. *Toutes nos justices*, dit-il, *sont comme le drap souillé*. En efet la chair étant mêlée avec l'esprit dans les plus régénérez, il n'est pas possible que leurs meilleures œuvres n'en contractent quelque souillure, qui les rend imparfaites & défectueuses: ce qui fait qu'elles ont besoin du suport & de la miséricorde de Dieu, bien-loin de pouvoir mériter de sa justice. Es. 64. 6.

Quelle est la sixième raison?

Elle est prise de la *disproportion qu'il y a entre nos œuvres & la vie éternelle*. Il faut poser pour principe, que dans le mérite de condignité, il faut qu'il y ait de la proportion entre l'œuvre & la récompense; mais ici il n'y en a point, l'une étant finie, & l'autre infinie. S. Paul l'avoit bien pesé, lorsqu'il dit, *tout bien compté j'estime que les souffrances du tems présent ne sont point à contrepeser avec la gloire qui est à venir*. Que si les œuvres du martyre ne sont pas condignes de la vie éternelle, quel jugement doit-on faire de toutes les autres? Rom. 8. 18.

Quelle est la dernière raison?

Que la vie éternelle est apellée *un don de Dieu*, ce qui est directement opposé au mérite de l'homme. *Les gages du péché*, nous dit S. Paul, *c'est la mort; mais le don de Dieu c'est la vie éternelle par Jesus-Christ nôtre Seigneur*. Où au lieu d'opoſer gages à gages, les gages de Dieu aux gages du péché, comme le demandoit une juste Antithese, il opose le don de Dieu aux gages du péché. Par où il nous fait entendre, qu'il n'en est pas de la vie éternelle à l'égard de Dieu, comme de la mort à l'égard du péché: car au lieu que la mort est dûë au péché dans la justice, la vie éternelle est un pur don de la miséricorde de Dieu en Jesus-Christ. Rom. 6. 23.

Cependant il est constant, que Dieu promet la vie éternelle aux bonnes œuvres.

Je l'avouë: mais c'est une promesse gratuïte, fondée sur le mérite du Sauveur, afin d'animer les Chrêtiens à la pratique des bonnes œuvres. De là vient aussi, que cette vie éternelle leur est proposée comme une récompense de leurs travaux, comme la moisson de leur semence, comme la couronne de leurs combats.

D'où vient donc que S. Paul raporte ceci à la justice de Dieu, lorsqu'il dit, que *la couronne de justice lui est reservée?* 2. Tim. 4. 8.

Cette justice n'est autrechose dans le fonds, que la fidélité & la constance de Dieu dans l'éxécution de ses promesses: car il est juste qu'il fasse ce qu'il a promis.

Digitized by Google

Suivant cela ne pouroit-on pas acorder un mérite de pacte, fondé sur les promesses qui nous sont faites dans l'Evangile.

Ce seroit abuser des termes: & l'on doit bannir de la Religion Chrêtienne ce nom de mérite, rien n'étant plus contraire à son dessein, qui est de former l'homme à l'humilité, d'anéantir son orgüeil, & d'élever la grandeur de la grace & de la misericorde de Dieu sur ses ruïnes.

CHAPITRE X.

De la Justification.

APrès avoir expliqué au long les conditions du Salut, entretenez-moi de la Justification qui en découle, & dites-moi prémièrement pourquoi vous la distinguez de la Sanctification?

1 Cor. 1. 30. Parce que S. Paul les distingue, lorsqu'il dit, que *Christ nous a été fait de Dieu, sagesse, justice, sanctification, & redemption.* Il les distingue aussi, lorsqu'il dit dans un autre endroit, *telles choses étiez-*

Ib. 6. 11. *vous, mais vous en avez été lavez, mais vous en avez été sanctifiez, mais vous en avez été justifiez au nom du Seigneur Jesus, & par l'Esprit de nôtre Dieu.* Où après avoir marqué le Batême par ces termes, *vous en avez été lavez*, il explique ensuite les deux graces qui en découlent, d'un côté la Justification, & d'autre côté la Sanctification. Ces deux

Apoc. 22. 11. graces sont encore distinguées dans cet autre passage, *qui est juste, soit justifié encore, & qui est saint soit sanctifié encore.*

Comment entendez-vous donc ici ce terme de *justifier?*

Nous l'entendons dans un sens de Barreau, pour dire absoudre ou déclarer juste en jugement, suivant la signification ordinaire de ce terme

Job 9. dans l'Ecriture. *Comment l'homme mortel*, nous dit Job, *se justifiera-t-il envers Dieu? s'il veut plaider avec lui, de mille articles il ne lui répondra point à un seul:* & de même en cent autres passages que nous pourrions citer sur ce sujet.

Comment est-ce donc que l'homme est absous & déclaré juste devant le Tribunal de Dieu?

Tout l'Evangile nous aprend que c'est par la seule foi en Jesus-Christ.

Mais puisque Dieu éxige de nous la repentance, la sanctification, & la pratique des bonnes œuvres pour avoir part au salut; comment dites-vous que nous sommes justifiez par la seule foi?

Quoi que Dieu éxige de nous toutes ces conditions pour parvenir à la pos-

poſſeſſion du ſalut; on doit pourtant demeurer d'acord, qu'il éxige en particulier la foi, à laquelle l'Ecriture atribuë ordinairement nôtre juſtification & nôtre ſalut: n'y aïant que le ſeul paſſage de S. Jaques, dont on parlera dans la ſuite, qui atribuë nôtre juſtification aux œuvres.

D'où vient que la foi a ce privilège par deſſus toutes ces autres vertus?

Cela ne vient pas de ſon propre mérite, mais parce que c'eſt le propre de la foi, d'embraſſer J. Chriſt, *livré pour nos ofenſes & reſſuſcité pour nôtre juſtification*, en qui ſeul reſide toute nôtre juſtice. Rom. 4. 25.

Où eſt-ce que le S. Eſprit nous enſeigne cette Juſtification de l'homme par la foi en Jeſus-Chriſt?

Il nous l'enſeigne en divers endroits: mais ſur tout dans l'Epître aux Rom., où l'Apôtre traite par exprès & à fonds de la Juſtification Evangelique.

Quelle eſt la Queſtion de l'Apôtre dans cette Epître?

C'eſt de ſavoir, par quel moïen l'homme pouvoit être abſous & déclaré juſte devant le Tribunal de Dieu: ſi c'étoit par l'obſervation des Oeuvres de la Loi, comme les Juifs le prétendoient, ou par la foi en J. Chriſt, comme il le ſoutient. Et nous pouvons dire, que c'eſt là une queſtion ancienne & nouvelle, qui vient du ſentiment du péché, & de la crainte du jugement de Dieu.

Que fait donc ici S. Paul?

Il montre 1. que les Gentils aïant violé la Loi de Nature, en ſe proſtituant à toute ſorte de vices, ils étoient les objets de la colère de Dieu. Paſſant enſuite aux Juifs, il fait voir, qu'aïant transgreſſé la Loi de Moïſe, & s'étant rendus coupables des mêmes péchez, ils étoient envelopez ſous une même condamnation. D'où il tire cette concluſion, *par quoi nulle chair*, c'eſt-à-dire, aucun homme quel qu'il ſoit, Juif, ou Gentil, *ne ſera juſtifiée devant Dieu*, c'eſt-à-dire, déclarée juſte devant le Tribunal de Dieu, *par les Oeuvres de la Loi*, tant de la Loi Moſaïque, que de la Loi naturelle. Après quoi il met en avant la juſtice de Dieu, qui eſt par la foi en J. Chriſt, envers tous & ſur tous les croïans. Et de tout cela il tire enfin cette autre concluſion, *nous concluons donc que l'homme eſt juſtifié par la foi ſans les œuvres de la Loi.* Rom. 3. 20. Ib. 3. 27.

Puiſque c'eſt ſur cette concluſion que roule toute la diſpute de l'Apôtre, il eſt important de faire voir quel en eſt le ſens, & d'en expliquer tous les termes. Dites-moi donc 1. ce qu'on doit entendre ici par ce terme de *juſtifier*.

Il paroît par ce que nous venons de dire, de l'uſage ordinaire de ce terme dans l'Ecriture, qu'on doit l'entendre en ce même ſens, c'eſt-à-dire, dans un ſens de Barreau, dans une Epître où l'Apôtre traite par exprès & à fonds de la Juſtification de l'homme devant Dieu, & non pas dans un ſens phyſique, dont à peine peut-on produire un ſeul paſſage dans

Digitized by Google

toute l'Ecriture, qui ſoit ſans difficulté. Ce qui paroît auſſi, par ce que nous venons de dire de l'état de la queſtion entre Paul & les Juifs, qui n'étoit pas de ſavoir, par quel moïen l'homme pouvoit être rendu ſaint & juſte, ſi la loi, ou la foi pouvoit lui communiquer une juſtice inhérente; mais bien par quel moïen l'homme pourroit ſubſiſter devant Dieu, éviter la condamnation, & obtenir la vie éternelle, ſi c'étoit par la foi, ou par les œuvres de la loi.

Cela même n'eſt-il pas plus clair que le jour, en confrontant cette concluſion avec celle qui précede?

On en ſera convaincu pour peu que l'on y faſſe attention. Car comme il eſt évident que ce terme de juſtifier ſe prend dans un ſens de barreau dans cette prémière concluſion, *parquoi nulle chair ne ſera juſtifiée devant Dieu par les œuvres de la Loi*, comme le marquent ces paroles *énopion autou*, devant lui; auſſi faut-il qu'on l'entende en ce même ſens dans cette autre concluſion qui lui répond.

Rom. 3. 20.

N'eſt-ce pas ainſi que S. Paul prend ce terme de juſtifier dans toute cette Epitre?

C'eſt ce qui paroît ſur tout par l'opoſition qu'il y fait entre la juſtification & l'acuſation: & parce qu'il nous explique cette juſtification par la rémiſſion des péchez, par l'imputation de la juſtice, & par nôtre reconciliation avec Dieu.

Ne nous explique-t-il pas auſſi au 13. des Actes comme l'on doit entendre ici ce terme de juſtifier?

Sachez, dit-il aux Juifs, *que par Chriſt vous eſt annoncée la remiſſion des péchez: & que de tout ce dequoi vous n'avez pû être juſtifiez par la Loi de Moïſe, quiconque croit eſt juſtifié par lui.* Où il eſt évident que ce qu'il a dit de la remiſſion des péchez par Chriſt, eſt la même choſe que ce qu'il ajoûte, que quiconque croit eſt juſtifié par lui.

Que faut-il entendre par cèt autre terme de *foi*, que l'Apôtre emploie dans ſa concluſion?

Il faut entendre la vertu ou l'acte de la foi, ſuivant la ſignification propre de ce terme: comme nous avons déja vû que c'eſt la condition ſous laquelle Dieu nous préſente ſon Salut dans l'Evangile. Foi, qui n'eſt autre choſe que le regard de l'ame vers Jeſus-Chriſt crucifié, pour trouver dans ſa mort le Salut & la vie: ainſi que le Seigneur nous l'explique, lorſqu'il nous repréſente cette foi ſous l'embléme du regard des Iſraëlites vers le Serpent d'airain. *Comme Moïſe*, dit-il, *éleva le Serpent au Deſert, ainſi faut-il que le Fils de l'homme ſoit élevé; afin que quiconque croit en lui ne periſſe point, mais qu'il ait la vie éternelle.*

Jean 3. 14.

Mais comme S. Paul prend quelquefois ce terme de foi dans un ſens impropre & figuré, pour marquer l'objet de la foi, ne pourroit-il pas le prendre ici dans ce même ſens, pour marquer l'Evangile, ou l'Alliance de grace?

Qu'on

Digitized by Google

Qu'on faſſe encore atention ſur la concluſion qui précède, & l'on verra par là, que l'Apôtre opoſe dans celle-ci la vertu ou l'acte de la foi à ces œuvres de la loi dont il a parlé, & non une Alliance; ce qui ſeroit tout-a-fait abſurde. C'eſt ce qui paroit auſſi par ce qu'il vient de dire de *la juſtice de Dieu par la foi en J. Chriſt envers tous & ſur tous les croïans:* par où il marque l'acte de la foi, qui nous juſtifie devant Dieu. On ne ſauroit donc entendre dans un autre ſens cette concluſion qu'il en tire, *nous concluons donc que l'homme eſt juſtifié par foi ſans les œuvres de la Loi.* Rom. 3. 22.

L'éxemple d'Abraham, qu'il allègue pour confirmer cette concluſion, ne doit-il pas nous convaincre de cette vérité?

Abraham, dit-il, *a crû à Dieu, & cela lui a été imputé à juſtice.* Ces paroles ſont trop claires pour laiſſer aucun lieu à la chicane, & font voir qu'Abraham a été juſtifié par l'acte de ſa foi, en croïant à la parole de la promeſſe. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'eſt que l'Apôtre nous propoſe ce Patriarche comme le Pere & le modèle de tous les croïans. *Afin*, dit-il, *qu'il fût Pere de tous ceux qui croient, & que la juſtice leur fût auſſi allouée.* Il dit encore dans la ſuite, *or que cela lui ait été alloué à juſtice, n'a point été écrit ſeulement pour lui, mais auſſi pour nous, à qui il ſera alloué, ſavoir à nous qui croïons.* Tout cela eſt plus clair que le jour, pour faire voir que l'homme eſt juſtifié par la vertu, ou l'acte de ſa foi. Rom. 4. 3. Rom. 4. 23.

Ne voit-on pas auſſi reluire cette vérité dans le Chap. 10. de cette Epître?

L'Apôtre y dit expreſſement, que Chriſt eſt la fin de la Loi en juſtice à tout croïant, par où il marque encore l'acte de la foi: & de même dans tout ce chap. où il explique ce terme de *foi*, par croire en Jeſus-Chriſt. Après cela comment peut-on nier, que ſelon S. Paul l'homme ſoit juſtifié par la vertu ou l'acte de ſa foi? Quelle eſt donc l'injuſtice de certains Novateurs, qui pour ravir le ſalut à la foi, veulent qu'on entende ce terme *de foi*, de l'Evangile ou de l'Alliance de grace?

Qu'entend enfin ici S. Paul par *ces œuvres de la Loi?*

Il entend ces mêmes œuvres dont il parle dans la concluſion précédente, & non pas la loi des œuvres, comme l'Auteur, que nous refutons, renverſe ces paroles, afin d'y trouver ſon compte.

Quelles ſont donc ces œuvres que l'Apôtre exclud ici de nôtre Juſtification?

Non ſeulement les œuvres de la Loi cérémonielle, mais en général toutes celles que la Loi commande, entre leſquelles les œuvres morales tenoient ſans doute le prémier rang. Et comme il n'a preſque parlé, dans les chapitres précédens, que des œuvres de la Loi morale, auſſi eſt-il évident, que cette concluſion qu'il en tire, ſe doit entendre de ces mêmes œuvres.

Digitized by Google

On vous dira que S. Paul exclud seulement par là cette observation rigide des œuvres que la Loi éxigeoit sans manquer à un seul point, les œuvres encore qu'on fait par les forces de la Nature, ou par l'esprit de servitude; mais non pas celles qui sont faites en état de grace, & par la vertu du S. Esprit?

Cèt Apôtre refute toutes ces vaines distinctions, lorsqu'il n'exclud pas seulement de nôtre Justification les œuvres de la Loi, mais les œuvres en général, les œuvres mêmes qu'on fait en état de grace; lorsqu'il oposе faire, à croire; lorsqu'il dit, que nous sommes justifiez gratuitement par la grace, c'est-à-dire, par une grace entièrement gratuite, indépendante des bonnes œuvres; lorsqu'il établit enfin cette maxime, que *ce qui est par grace, n'est point par œuvres, autrement grace n'est plus grace.* Rom. 11. 6.

N'eût-il pas fait lui-même ces distinctions pour ne nous pas jeter dans l'erreur?

Il n'en faut pas douter. Mais au lieu de cela, on voit qu'il oposе par tout la foi aux œuvres, & jamais les œuvres aux œuvres, les œuvres de l'Evangile aux œuvres de la Loi, les œuvres de la Grace aux œuvres de la Nature. Ce qui seroit tout-à-fait surprenant, si en ôtant la justification aux unes, il vouloit l'atribuer aux autres.

L'Apôtre n'oposе-t-il pas aussi la justice qui est par la foi, à cette *propre justice*, que les Juifs cherchoient dans l'observation de la Loi?

C'est ce qu'il fait au Chap. 10. de cette Ep. D'où il faut conclure, que la justice que la foi nous procure, doit être d'un ordre tout diférent, non une justice inhérente, une justice qui nous soit propre; mais une justice étrangère, une justice imputée, qu'il apelle la justice de Dieu qui est par la foi en J. Christ. C'est pour cela-même, que dans la suite il relève cette justice par la facilité qu'on y trouve. *La parole*, dit-il, *est près de toi, en ta bouche & en ton cœur; car si tu confesses le Seigneur Jesus de ta bouche, & que tu croies en ton cœur que Dieu l'a ressuscité, tu seras sauvé.*

L'Oracle de David, qu'il cite sur ce sujet, ne met-il pas encore cette vérité dans la dernière évidence?

Ps. 32. Rom. 4. 9. *David*, dit-il, *déclare la béatitude de l'homme à qui Dieu impute la justice sans œuvres, disant, bienheureux sont ceux de qui les iniquitez sont pardonnées, & de qui les péchez sont couverts.* Comme le Prophète parle d'une justice sans œuvres, l'Apôtre enseigne aussi une justification sans œuvres.

La Justification qu'il établit, n'ôte-t-elle pas à l'homme tout sujet de se glorifier?

Rom. 3. 26. *Où est donc*, dit-il, *le sujet de se glorifier? Il est exclus. Par quelle Loi? Est-ce par celle des œuvres? Non, mais par la Loi de la foi.* Et il ne sert de rien de dire, que les œuvres qu'on fait en état de grace, étant des productions de l'Esprit de Dieu, elles doivent nous tenir toûjours

Digitized by Google

jours dans l'humilité : car le Pharisien ne laisse pas de s'enorgueillir de ses œuvres, quoiqu'il les raporte à la grace. *O Dieu*, dit-il, *je te rens graces, de ce que je ne suis point comme le reste des hommes &c.* Luc. 18. 11. D'ailleurs, bien que le S. Esprit soit la prémière cause de nos œuvres, nôtre volonté y a quelque part, puisqu'il ne nous remuë pas comme des machines; ce qui a sur tout lieu dans le système de ceux qui nient l'efficace de la grace.

La Justification que S. Paul enseigne, ne donnoit-elle pas aussi ocasion aux Profanes de la décrier, comme si elle eût ouvert la porte au libertinage?

C'est ce qui paroît en plusieurs endroits de cette Epître. Mais s'il eût enseigné une Justification par les œuvres, telle qu'on l'enseigne aujourd'hui, il n'y eût eu personne assez dépourvû de sens, pour lui faire de semblables objections, qu'il lui auroit été facile de refuter, en répondant toute autrement qu'il ne fait.

CHAPITRE XI.

Suite des preuves sur lesquelles la Justification par la Foi se trouve établie.

Où est-ce que S. Paul traite encore de la Justification?

Dans l'Epitre aux Galates. Mais au lieu que dans celle qu'il écrit aux Romains, il traite la question générale de la Justification de l'homme devant le Tribunal de Dieu; dans celle-ci il refute certains faux Docteurs d'entre les Juifs, qui vouloient joindre la Circoncision, & les autres Cérémonies légales, à la foi de J. Christ, comme il paroit par la lecture de cette Epitre. Cependant lorsqu'il traite cette question, on voit qu'il rejete en général toutes les œuvres de nôtre Justification, qu'il attribuë uniquement à la foi. *Sachant*, dit-il, *que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la Loi, mais seulement par la foi de Jesus-Christ, afin que nous fussions justifiez par la foi de Christ, & non point par les œuvres de la loi: parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi.* Gal. 2. 16.

N'est-ce pas pour cela-même, que dans la suite il justifie cette foi du blâme dont on la chargeoit, d'ouvrir la porte au libertinage?

C'est ce qu'on voit par la lecture de ce Chapitre; mais qui n'étoit nullement nécessaire, si par les œuvres de la loi, qu'il exclud de nôtre Justifica-

Digitized by Google

Gal. 2. 17. fication, il eut seulement entendu les Cérémonies légales. A quoi bon dire comme il fait, *or si en cherchant d'être justifié par Christ, nous sommes aussi trouvez pécheurs, Christ est-il pourtant ministre du péché?* & ce qui suit jusqu'à la fin du Chapitre.

N'avez-vous pas quelques autres passages qui confirment cette vérité?

Nous pourrions en raporter un grand nombre; mais pour éviter la longueur, nous nous contenterons de celui qu'on trouve au 2. des Eph. qui

Eph. 2. 8. met cette vérité dans toute son évidence. *Vous êtes sauvez par grace*, nous dit l'Apôtre, *par la foi; & cela non point de vous, c'est le don de Dieu: non point par œuvres, afin que nul ne se glorifie: car nous sommes son ouvrage, étant créez en J. Christ à bonnes œuvres, que Dieu a préparées, afin que nous cheminions en elles.* On ne peut pas dire, que l'Apôtre exclud seulement par là les œuvres de la loi, comme il parle en d'autres endroits, puisqu'il s'énonce en général, *non point*, dit-il, *par œuvres.* On ne peut pas dire non plus, que sous la foi il comprenne les œuvres, puisqu'elle en est distinguée, & qu'elle est même mise ici en opposition avec les œuvres. On ne peut pas dire enfin, que par les œuvres qu'il exclud de nôtre Justification & de nôtre salut, il faille entendre les œuvres qui étoient faites sous la Loi par l'esprit de servitude, ou dans l'état de Nature par les propres forces de l'homme: puisqu'il dit de ces mêmes œuvres, que *nous sommes l'ouvrage de Dieu, étant créez en J. Christ à bonnes œuvres.* Ce qu'il allegue pour montrer, que nous ne sommes pas sauvez par nos œuvres, comme le marque cette particule de raisonnement, *car*, qui lie ces œuvres les unes avec les autres. Pourquoi, nous veut-il dire, ne sommes-nous pas sauvez par nos œuvres? Parce qu'elles sont des productions du S. Esprit, qui bien loin de pouvoir mériter envers Dieu, nous obligent à lui en rendre nos loüanges & nos actions de graces. Mais si l'on entend les prémières, des œuvres qui sont faites par l'esprit de servitude, ou par les forces du franc-arbitre; & celles dont il parle dans la suite, des œuvres qui sont faites en état de grace & par la vertu du S. Esprit, où sera son raisonnement? Conclüons donc, que l'Apôtre exclud de nôtre Justification & de nôtre salut, toute sorte d'œuvres, de quelque nature qu'elles puissent être. C'est pour cela aussi, qu'il dit des œuvres, que

Eph. 2. 10. le S. Esprit produit en nous, que *Dieu les a préparées, afin que nous cheminions en elles*; mais non pas afin que nous soïons justifiez par elles: parce que, comme l'a dit S. Bernard, ces œuvres sont bien la voie du Roïaume, mais elles ne sont pas la cause qui nous fait régner. Et par là l'Apôtre donne tout à Dieu, & ôte tout à l'homme, afin que personne *ne se glorifie*, mais qu'on raporte à Dieu seul toute la gloire du salut.

Jaq. 2. 24. Mais que répondez-vous à ce que dit S. Jaques, *que l'homme est justifié par les Oeuvres & non seulement par la Foi?*

Il paroit par tout ce Chapitre, que le but de cèt Apôtre est, de dissi-

per

per un vain fantôme de foi, dont quelques-uns ſe glorifioient, s'imaginant qu'il ſuffiſoit pour le Salut, de croire à l'Evangile, ſans ſe mettre en peine d'en pratiquer les préceptes. C'eſt pourquoi il dit, *que ſervira-t-il à l'homme, s'il dit qu'il a la foi?* c'eſt-à-dire, que c'eſt-là une foi imaginaire. On voit auſſi, qu'il la compare à la foi des Démons, qui n'ont rien moins que la foi juſtifiante, étant privez des promeſſes du Salut. C'eſt pour cela enfin qu'il dit, *montre-moi ta foi ſans tes œuvres, & je te montrerai ma foi par mes œuvres.* Par où il eſt évident, que ce qu'il enſeigne de la Juſtification par les œuvres, ſe doit entendre de la foi qui ſe montre ſincère par les œuvres qu'elle produit au dehors.

Que dites-vous de l'éxemple d'Abraham, que cèt Apôtre nous propoſe? Jaq. 2. 21.

Je dis, que ce Patriarche fut juſtifié par ſa foi, au témoignage de l'Ecriture, trente ans avant qu'il fût juſtifié par ſes œuvres, par l'oblation de ſon fils unique. Et il juſtifia ſa foi par cette oblation, non ſeulement devant les hommes, mais auſſi devant Dieu, ſuivant ce qu'il lui dit, parlant à la manière des hommes, *maintenant je connois que tu m'aimes, puiſque tu n'as point épargné ton fils unique pour moi.* Par où cette Ecriture fut acomplie; *Abraham a crû à Dieu, & cela lui a été alloué à juſtice.* C'eſt-à-dire, qu'alors la foi d'Abraham parût dans tout ſon éclat, & que ſa juſtification fut miſe dans toute ſon évidence. Gen. 15.

Cela même ne fait-il pas voir, que nous ſommes juſtifiez par nos œuvres, puiſque la foi, qui nous juſtifie, eſt inſéparable des bonnes Oeuvres?

Quoique la foi produiſe les bonnes Oeuvres, ce n'eſt pourtant pas par là qu'elle nous juſtifie; mais en ce qu'elle embraſſe Jeſus-Chriſt, *livré pour nos offenſes & reſſuſcité pour nôtre juſtification*, en qui ſeul réſide toute nôtre juſtice. Rom. 4. 25.

Mais ne demeurez-vous pas d'acord, qu'il y a dans le fidèle une juſtice inhérente, c'eſt-à-dire, une juſtice qui lui eſt propre & que le S. Eſprit produit en lui?

Je l'avoüe: mais cette juſtice inhérente ſe trouvant défectueuſe, elle eſt incapable de pouvoir ſoûtenir le jugement de Dieu, qui ne ſe peut païer d'une juſtice imparfaite, telle qu'eſt celle des plus régénérez. C'eſt ce qui les oblige à s'écrier devant le Tribunal de ſa juſtice: *N'entre point en compte avec ton ſerviteur, car nul vivant ne ſera juſtifié devant toi. Seigneur, ſi tu prens garde aux iniquitez, qui ſera celui qui ſubſiſtera?* Pſ. 130. 3. & 143. 8.

Vous voulez donc dire, qu'il n'y a que la juſtice de Chriſt, que la foi embraſſe, qui ſoit à l'épreuve de ce jugement? Jer. 23. 6. 1 Cor.

Cela eſt conſtant. Et c'eſt pour cela, que l'Ecriture l'apelle, *l'Eternel nôtre juſtice*, qu'elle dit expreſſément, qu'*il nous a été fait juſtice*, & que *par l'obéiſſance d'un ſeul pluſieurs ſont rendus juſtes.* 1. 30. 2 Cor. 5. 21. Rom. 5. 19.

Digitized by Google

Comment pouvons-nous être juſtifiez par une juſtice étrangère?

Par l'imputation qui nous en eſt faite devant le Tribunal de Dieu, comme d'une juſtice qui a été païée en nôtre nom, que nous avons acceptée: de même qu'on impute à un débiteur ce qui a été païé à ſon nom & à ſa décharge. Mais pour mieux connoître la juſtice de cette imputation, on doit regarder ici Jeſus-Chriſt comme le Chef des Fidèles, qui ne font qu'un même corps avec lui dans la grace. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, ſi dans cette étroite union, la juſtice du Chef eſt imputée à ſes membres, & ſi *Dieu a fait péché celui qui n'avoit point connu le péché, afin que nous fuſſions juſtice de Dieu en lui.*

2 Cor. 5. 21.

N'eſt-il pas à craindre, que cette Juſtification par la foi ne porte les Chrêtiens à la négligence des bonnes Oeuvres?

Nullement, puiſque cette foi doit être operante par la charité, & inſéparable des bonnes œuvres, comme on l'a déja démontré; & que ſi nous ſommes juſtifiez par la foi, cette foi doit être elle-même juſtifiée par nos œuvres.

CHAPITRE XII.

De l'étenduë de la Juſtification.

QUelle eſt l'étenduë de la Juſtification?

Rom. 8. 1.

Dieu nous y acorde la remiſſion de tous nos péchez & de toutes les peines dont nous ſommes redevables à ſa juſtice. Ce que l'Ecriture témoigne hautement, lorſqu'elle dit, *qu'il n'y a nulle condamnation pour ceux qui ſont en Jeſus-Chriſt, & que ſon ſang nous purifie de tout péché.* Elle nous donne auſſi l'idée d'une pleine & entière juſtification, lorſqu'elle dit en divers endroits, que *Dieu efface tous nos péchez, qu'il ne nous les impute point, qu'il les couvre, qu'il ne s'en ſouvient point, qu'il les jette arrière de lui, & qu'il les plonge au fonds de la mer.* Paſſages, qui refutent toutes ces vaines diſtinctions de coulpe & de peine, de péché mortel & de péché véniel, de peine éternelle & de peine temporelle, par où l'on obſcurcit, ou pour mieux dire, l'on anéantit cette Juſtification gratuite.

1 Jean 1. 7.

Jer. 31. Mich. 7. 19.

N'eſt-ce pas ſur ces vaines diſtinctions que la Religion Romaine ſe trouve établie?

C'eſt ſur cela-même que ſe trouvent établies toutes ces Doctrines, le Tri-

Digitized by Google

Tribunal de la Confeſſion, les Satisfactions qu'on éxige des pénitens, le Purgatoire, les Indulgences, les Jubilez, les Prieres pour les morts, le Sacrifice même de la Meſſe qu'on offre tous les jours pour faire l'expiation des péchez des vivans & des morts. Après quoi l'on ne ſauroit aſſez s'étonner, qu'on ait le front de nous dire, que cette matière de la Juſtification, qui donna lieu à nôtre ſéparation, n'en étoit pas un juſte motif. Car quoi de plus important que cette Juſtification? Et quoi de plus contraire à l'Evangile que tout ce que l'Egliſe Romaine enſeigne ſur ce ſujet?

Les afflictions que Dieu envoie à ſes Enfans, & la mort qui les ſuit, ne ſont-elles pas autant de preuves de la peine temporelle qu'il éxige pour l'expiation du péché?

Je répons, à l'égard des afflictions, que ce ſont des châtimens d'un Pere, & non pas des peines d'un Juge, & que Dieu les diſpenſe à ſes enfans pour les corriger de leurs vices, pour éprouver leur foi, pour éxercer leur patience, pour les propoſer en éxemple ou pour d'autres raiſons de ſa Sageſſe. J'ajoûte, que tous ces maux, qui ſont des ſuites du péché, *leur aident enſemble en bien*, par la merveille de la grace. Pour ce qui regarde la mort, à laquelle les fidèles ſont aſſujétis comme le reſte des hommes, je dis, qu'elle n'eſt plus à leur égard une peine du péché, mais qu'elle ſert à détruire le péché, ſuivant ce que dit S. Paul, que *le corps eſt mort à cauſe du péché*, comme une maiſon infectée de lépre, qui devoit être démolie, n'y aïant pas d'autre moïen de la purifier. C'eſt auſſi un préalable pour pouvoir joüir de la vie du Ciel: le corps ſenſuel & animal étant incapable de joüir de cette vie céleſte, ſuivant cèt Oracle de S. Paul, que *la chair & le ſang ne peuvent hériter le Roïaume de Dieu.* C'eſt pour cela même qu'il dit de ceux que le jour du Seigneur trouvera en vie, *qu'ils ſeront tranſmüez*; tranſmutation qui leur tiendra lieu de mort. Je dis enfin, que Dieu ſe ſert de la mort comme d'un voile, pour cacher à nos yeux cette vie bienheureuſe, & pour donner lieu à la foi.

Rom. 8. 29. Rom. 8. 10. 1 Cor. 15. 5.

Cette éxemption de peines, que nous obtenons par la Juſtification, n'eſt-elle pas ſuivie du droit à la vie éternelle?

Ce ſont là deux graces inſéparables, n'y aïant point de milieu entre la mort & la vie. L'Ecriture les joint enſemble, lorſqu'elle dit, que *celui qui croit en J. Chriſt ne périra point, mais qu'il aura la vie éternelle: & que ceux que Dieu a juſtifiez, il les a auſſi glorifiez.* Ce qui ſe trouve encore établi d'un côté ſur la miſéricorde infinie de Dieu, qui ne veut pas nous acorder un demi-ſalut, & d'autre côté ſur le mérite infini du Sang de ſon Fils, qui en nous rachetant de la mort, nous aquiert en même tems le droit à une vie éternelle, ſuivant ce que dit S. Paul, que *le don de Dieu, c'eſt la vie éternelle, par J. Chriſt nôtre Seigneur.* Mais tout ce que le Sauveur aura fait, dans le ſyſtéme de ceux qui ſoûtiennent le mérite de *condignité*, ce ſera de nous avoir mé-

Jean 3. 15. Rom. 6. 23.

Digitized by Google

rité la grace du S. Eſprit, par laquelle nous puiſſions mériter nous-mêmes cette vie éternelle.

A quoi nous doit obliger cette Juſtification gratuite?

Rom. 3. 23. A rendre à Dieu des loüanges & des actions de graces éternelles, *de nous avoir juſtifiez gratuitement par ſa grace.* Nous devons auſſi tirer de là des motifs, qui nous portent à conſacrer toute nôtre vie à ſa gloire par un principe de reconnoiſſance. Cette Juſtification gratuite nous doit enfin former à l'humilité, pour n'attribuer jamais rien à nos œuvres ni à nos mérites, mais raporter uniquement nôtre Salut à la grace de Dieu & au mérite de nôtre Sauveur.

CHAPITRE XIII.

De la certitude que peut avoir un Chrêtien de ſa Juſtification.

CRoïez-vous que tout Chrêtien puiſſe s'aſſurer d'être en état de Juſtification & de Grace?

Il n'y a que ceux qui croient à l'Evangile par une foi vive & ſincère, & qui en pratiquent les préceptes, qui puiſſent avoir cette douce aſſurance: mais pour ceux qui n'ont qu'une foi vaine & qui croupiſſent dans l'impureté de leurs vices, la colère de Dieu demeure ſur eux, & s'ils ſe flatent de cette aſſurance du Salut, c'eſt une illuſion du Démon.

Peut-on connoître cette foi qui nous donne cette aſſurance?

Il n'y a point de doute que l'ame ne connoiſſe ſes opérations, & ſi elle ſait bien qu'elle penſe, pourquoi lui ſeroit-il impoſſible de reconnoître ſi elle croit? S. Paul le ſupoſe, lorſqu'il nous dit, *éxaminez-vous vous-mêmes, ſi vous êtes dans la foi.* Car il étoit trop ſage pour nous préſcrire un éxamen qui nous ſeroit impoſſible.

2. Cor. 13. 5.

Mais ne peut-on pas s'y tromper?

Il n'y en a que trop qui s'y trompent tous les jours, que l'amour propre ſeduit, & qui prennent une foi morte, pour la foi vive, à laquelle ſeule l'Evangile promet la remiſſion des péchez. Cependant cette foi vive a des caractères ſenſibles, qui la font diſcerner de ce fantôme, pourvû qu'on s'y aplique avec ſoin: car comme elle eſt acompagnée de la repentance, de la charité, de la ſanctification, & de la pratique des bonnes œuvres, il eſt facile de la reconnoître par tous ces éfets.

N'avons-nous pas encore ici le témoignage du S. Eſprit?

C'eſt

Digitized by Google

C'eſt ce même Eſprit, dit l'Apôtre, *qui témoigne avec nôtre Eſprit, que nous ſommes enfans de Dieu: & ſi nous ſommes enfans, nous ſommes donc héritiers, héritiers, dis-je, de Dieu, & cohéritiers de Chriſt.* Rom. 8. 16.

Quel eſt ce témoignage du S. Eſprit?

On ne doit pas s'imaginer qu'il conſiſte dans quelque parole intérieure, ou dans quelqu'impulſion ſecrete de cèt Eſprit, ce qui ſeroit tomber dans l'enthouſiaſme. On doit donc dire, que c'eſt une concluſion, que nôtre eſprit tire des éfets merveilleux que cèt Eſprit produit en nous. Nôtre eſprit & celui de Dieu y concourent enſemble, mais d'une manière diférente, le S. Eſprit comme l'objet & le fondement de ce témoignage, & nôtre eſprit comme la faculté qui raiſonne ſur cet objet; d'où nait dans nôtre cœur cette douce perſuaſion, que nous ſommes enfans de Dieu. Et c'eſt pour cela que l'Apôtre les lie enſemble dans le paſſage que nous venons de citer.

Expliquez-moi plus clairement tout ceci.

Le S. Eſprit doit être conſidéré en deux manières dans l'Oeconomie du Salut: ou comme une cauſe qui agit en nous, ou comme un objet ſur lequel nôtre eſprit agit. Dans le prémier égard, il eſt l'auteur de la foi & de la ſanctification; mais dans le ſecond égard, il eſt le témoin de nôtre adoption, le ſceau de l'amour de Dieu, & l'harre de nôtre héritage. Le S. Eſprit produit donc en nous la foi avec toutes les autres vertus qu'elle enferme, par où il ſe fait connoître à nôtre eſprit, qui réfléchiſſant ſur lui-même, & y remarquant tous ces traits de l'Eſprit, en conclud, que nous avons l'Eſprit de Dieu, que nous ſommes dans ſa grace & dans ſon amour, ſes enfans & ſes héritiers.

Comment peut-on donc diſcerner le témoignage de l'Eſprit de Dieu, de celui du Démon?

Le témoignage de l'Eſprit de Dieu, comme nous venons de l'expliquer, ſe trouve fondé ſur la ſincérité de nôtre foi, & ſur toutes les autres vertus Chrêtiennes qu'il produit en nous: mais celui du Démon n'a aucun fondement, ou s'il en a quelqu'un, ce ſont les fantômes de ces vertus, dont il ſe ſert pour ſéduire les hommes.

Cette certitude de nôtre Juſtification, n'eſt-elle pas auſſi la ſource de la paix de la conſcience, & de la joie ſpirituelle? Rom. 5. 1.

S. Paul nous l'enſeigne, lorſqu'il dit, *qu'étant juſtifiez par foi, nous avons paix envers Dieu par Jeſus-Chriſt nôtre Seigneur.* Paix, de laquelle il dit ailleurs, *qu'elle ſurmonte tout entendement.* Et c'eſt de là que découle cette joie ſpirituelle, dont il parle en d'autres endroits, & que S. Pierre apelle *une joie ineffable & glorieuſe.* Oter donc au fidèle cette certitude de ſa Juſtification, c'eſt lui ôter toute ſa paix & toute ſa joie, c'eſt même le jeter dans le déſeſpoir, en le tenant toûjours dans le doute & dans la défiance, s'il eſt dans la grace de Dieu. 1 Pier. 1. 8.

Qu'elle eſt la nature de cette certitude que vous donnez ici au fidèle?

Comme nous *marchons par foi & non point par vuë*, on doit reconnoître par là, que cette certitude n'égale pas la certitude des choſes que nous voïons. D'autre côté, comme cette certitude dépend en partie du jugement que nous faiſons de nôtre état dans la grace, on voit auſſi par là, qu'elle n'égale pas la certitude que nous avons des articles de la foi. Cependant comme elle ſe trouve fondée, d'un côté ſur les promeſſes de grace, qui nous ſont faites dans la parole de Dieu, & d'autre côté ſur le témoignage du S. Eſprit, on peut dire, que c'eſt ici une certitude de foi.

Mais cette aſſurance de nôtre Juſtification, eſt-elle l'acte propre & formel de nôtre foi?

Nullement, mais c'eſt l'acte réfléchi de la foi. Il faut, dis-je, que nous embraſſions l'Evangile par une foi vive & ſincère, & que nous en pratiquions les Préceptes, avant que nous puiſſions nous aſſurer d'être en état de grace, & que nos péchez nous ſont pardonnez. Après tout, il n'y a perſonne qui ne voie bien, que la Juſtification, qui ſe fait par la foi, doit précéder le ſentiment que nous en avons, & la certitude qui en découle.

Cette certitude eſt-elle exempte de toute crainte?

Elle ſe trouve fort tremblante dans le commencement de la Régénération en ceux que l'Ecriture apelle Enfans, & nouvellement-nez; mais elle ſe fortifie peu à peu à meſure qu'ils s'y avancent. On peut même dire des plus régénerez, qu'ils ſont quelquefois expoſez à des tentations violentes, qui ébranlent cette certitude, comme lorſque Job s'écrie, *les fraieurs de l'Eternel ſe dreſſent en bataille contre moi*; & David, *je ſuis retranché de devant tes yeux*.

Job. 6.

Pſ. 37.

Cette certitude ne doit donc pas nous endormir dans une ſécurité charnelle?

Non ſans doute: car puiſque cette certitude ſe trouve établie ſur la ſincérité de nôtre foi & de nôtre ſanctification, & que l'Evangile éxige de nous, non ſeulement de perſéverer dans ces vertus, mais encore de nous y avancer tous les jours; on voit par là, que bien loin de nous endormir dans une ſécurité charnelle, elle doit nous porter à faire tous les jours de nouveaux progrès dans la pieté, pour affermir de jour en jour le ſentiment de cette Juſtification; en ſuivant la leçon que S. Pierre nous donne, d'*affermir nôtre vocation & élection par nos œuvres*.

1 Pier. 10.

Tel étant le ſentiment des Proteſtans ſur la Juſtification, n'eſt-ce pas à tort qu'on les acuſe de renverſer toute la Morale de l'Evangile?

C'étoient les mêmes calomnies dont on chargeoit la Doctrine de S. Paul, ce qui donne d'abord un préjugé favorable pour la nôtre. Après quoi je dis, que pour peu qu'on ait d'équité, l'on reconnoitra, que nous ſommes fort innocens du crime qu'on nous impute. Il eſt vrai que nous enſeignons après S. Paul, que l'homme eſt juſtifié par la ſeule foi; mais quel-

Digitized by Google

quelle foi? non une foi morte & ſtérile en bonnes œuvres, mais une foi vive & opérante par la charité, inſéparable de la nouvelle Créature, & de l'obſervation des commandemens de Dieu. Il eſt vrai encore, que nous rejetons le mérite des œuvres, comme injurieux à Dieu, & contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme; mais nous en preſſons la néceſſité, comme des moïens que Dieu a ordonnez pour nous conduire à la gloire; ſi bien que ſans la ſanctification & ſans la pratique des œuvres qu'elle renferme, nul ne verra jamais le Seigneur. Il eſt vrai enfin, que nous ſoûtenons la certitude de la Juſtification; mais pour qui? Ce n'eſt pas pour ceux qui ſe flatent d'une foi vaine, & qui ſe vautrent dans le vice, mais pour ceux qui ont embraſſé l'Evangile par une foi vive, qui en pratiquent les Préceptes, & qui s'apliquent de tout leur cœur à l'étude de la ſanctification.

On voit par là, que les Proteſtans ne preſſent pas moins que ceux de Rome la pratique des bonnes œuvres.

Avec cette diférence notable, que nous donnons toute la gloire de nôtre Salut à Jeſus-Chriſt, & à la foi qui l'embraſſe. A quoi il faut ajoûter, que cette Juſtification gratuite nous forme à l'humilité, & nous fournit de nouveaux motifs pour nous conſacrer à la gloire de Dieu, par un principe de reconnoiſſance; à l'éxemple de S. Paul, *qui vit en la foi du Fils de Dieu, qui l'a aimé & qui s'eſt donné ſoi-même pour lui.* C'eſt auſſi *par ces divines compaſſions, qu'il nous exhorte à préſenter nos corps en ſacrifice vivant, ſaint, agréable à Dieu, qui eſt nôtre raiſonnable ſervice.* Et ſi l'on y fait attention, on reconnoitra, que ce ſont là les véritables motifs de l'Evangile, ſeuls capables de gagner nos cœurs à Dieu, & d'y produire une véritable ſanctification. Gal. 2. 20.

CHAPITRE XIV.

De l'Eſpérance Chrêtienne.

COmme l'Eſpérance eſt une des vertus Cardinales du Chrêtien, expliquez-moi qu'elle en eſt la nature.

L'Ecriture la confond quelques fois avec la Foi, comme lorſque l'Apôtre dit au Ch. 11. des Heb., *que la Foi eſt une ſubſiſtance des choſes qu'on eſpère.* Mais ſi on examine bien la choſe dans le fonds, on reconnoitra, qu'il y a cette diférence eſſentielle entre ces deux vertus, que la Foi regarde proprement la vérité des promeſſes de l'Evangile: au lieu que l'Eſpérance embraſſe le bien qui eſt renfermé dans ces promeſſes. L'une

Digitized by Google

L'une eſt la condition que Dieu nous impoſe pour obtenir le ſalut: mais l'autre paſſe plus avant, en nous promettant ce ſalut après que nous en avons acompli la condition. *Je ſai*, dit-elle, *à qui j'ai crû, & ſuis perſuadée qu'il eſt puiſſant pour garder mon depôt juſqu'à ce jour.* Et de là il faut conclure, que l'Eſpérance eſt une attente certaine des biens éternels que Dieu nous promet dans l'Evangile.

Sur quoi ſe trouve donc fondée cette Eſpérance?

Elle eſt fondée ſur les promeſſes que Dieu nous fait dans ſa Parole, de donner la vie éternelle à tous ceux qui croiront à l'Evangile, & qui en pratiqueront les Préceptes. Promeſſes, qui ſont établies ſur ſa fidélité & ſur ſon immutabilité, comme ſur un Rocher immuable. Promeſſes, que Jeſus-Chriſt a confirmé par ſa Reſurrection & par ſon Aſcenſion glorieuſe.

Il n'y a donc que ceux qui croient à l'Evangile par une foi ſincère, & qui en pratiquent les Préceptes, qui puiſſent avoir cette Eſpérance?

Non ſans doute, puiſque l'Evangile ne promet la vie éternelle qu'à ceux-là. Toute autre Eſpérance eſt vaine & illuſoire, une chimère & une illuſion du Démon, qui veut précipiter les hommes dans l'Enfer, en leur donnant une fauſſe eſpérance du Ciel. En éfet, il n'y a point de véritable Eſpérance que celle qui eſt fondée ſur les promeſſes de Dieu: mais où ſont les promeſſes que Dieu à fait dans ſa Parole aux pécheurs impenitens, à ceux qui croupiſſent dans le vice, ou qui font le métier de l'iniquité? N'y a-t-il pas au contraire cent déclarations claires & expreſſes, qui les excluënt de la poſſeſſion du Roiaume des Cieux? Après quoi, comment peuvent-ils ſe flater de cette Eſpérance? Ils feroient beaucoup mieux de craindre l'Enfer, que d'eſpérer le Paradis: cette crainte de l'Enfer pourroit les ſauver; au lieu que cette fauſſe Eſpérance du Paradis ne peut que les perdre & les damner.

Ils ne doivent donc pas ſe jeter dans le déſeſpoir?

Non ſans doute, mais ils doivent toûjours eſpérer en la miſéricorde de Dieu, s'ils ſe repentent de tout leur cœur, & s'ils renoncent à toutes leurs habitudes vicieuſes pour mieux vivre à l'avenir. Tant qu'ils vivent, ils ſont dans les termes de la vocation Divine, & s'ils ſont ſages, ils profiteront de ce *tems agréable*, *de ce jour de Salut*. Ils n'abuſeront pas plus longtems de la patience & de la longue attente de Dieu, qui les convie à la repentance, de peur qu'il ne *jure en ſa colere ſi jamais ils entrent dans ſon repos.*

Quel uſage devons-nous faire de cette Eſpérance Chrêtienne?

Nous devons en faire trois uſages conſidérables. Le prémier eſt de nous ſanctifier, ſuivant ce que S. Jean nous dit, *que celui qui a cette eſpérance ſe purifie*, *comme auſſi Dieu eſt pur.* En éfet comment pourrions-nous avoir aucune communion avec un Dieu ſi Saint, ſi nous croupiſſions dans l'impureté de nos vices? Rien auſſi n'eſt plus capable que cette eſpérance du Ciel, de nous éloigner de toutes les convoitiſes qui regnent dans le Monde, *la convoitiſe des yeux*, *la convoitiſe de la chair*, &

Digitized by Google

& l'orgueil de la vie. Car elle préſente à nôtre avarice des biens incomparablement plus grands que ceux qui la tiennent attachée, *un Tréſor que la Tigne & la rouille ne gâtent point, & où les Larrons ne percent n'y ne dérobent.* Elle préſente à nôtre volupté un Paradis délicieux, où nous goûterons mille plaiſirs. Elle préſente enfin à nôtre ambition une Couronne & un Roïaume, une gloire ſolide & qui ne ſe flétrira jamais. Grands & admirables objets, qui doivent nous faire triompher de toutes ces convoitiſes mondaines. C'eſt auſſi par là que nous fortifierons cette douce eſpérance, qui naît du ſentiment que nous avons de nôtre ſanctification: ſi bien que, plus nous y ferons de progrès, plus cette eſpérance s'augmentera & ſe fortifiera dans nôtre cœur.

Quel en eſt le ſecond Uſage?

C'eſt de nous tenir fermes dans la foi, non obſtant toutes les promeſſes & toutes les menaces du Monde, apuïez ſur cette eſpérance, comme ſur un *Ancre ſur & ferme de l'ame, qui pénètre juſques au dedans du voile.* Par où l'Apôtre nous repréſente le fidèle ſous l'emblême d'un Vaiſſeau, qui flote ſur une Mer agitée, & qu'on met ſur les Ancres, pour empêcher qu'il ne ſoit emporté contre quelque Ecueil, où il ſera naufrage. Et il apelle cette Eſpérance un Ancre ſur & ferme, parce qu'elle eſt à l'épreuve de tous les vents & de tous les orages. En éfet quels vents, quels orages, pourront être capables d'ébranler un fidèle qui tient au Ciel par cette Eſpérance? Quelles menaces pourroient balancer *ce poids éternel de gloire*, qui fait l'objet de ſon eſpérance? Je dis la même choſe des promeſſes du Monde: car quelles promeſſes peut-il nous faire qui égalent ces biens éternels que nôtre eſpérance embraſſe?

Quel eſt enfin le dernier Uſage que nous devons faire de cette Eſpérance bien-heureuſe?

C'eſt de nous ſoutenir & de nous conſoler au milieu des travaux & des afflictions de cette vie, dans l'atente de cette vie éternelle, qui ſera exempte de tous ces travaux & de toutes ces afflictions: *où il n'y aura plus ni deuil ni cri ni travail, où Dieu eſſuiera toutes larmes de nos yeux, où la mort ne ſera plus, où nous joüirons des biens infinis*, & pour dire tout en un mot, *où Dieu ſera tout en tous.* Sur quoi je puis dire, que ſans cette eſpérance que la Religion Chrêtienne nous donne, l'homme ſeroit la plus miſérable de toutes les Créatures; & qu'il ne ſeroit éclairé de la lumière de la raiſon que pour mieux voir ſa miſère. Mais elle doit ſur tout nous conſoler au milieu des afflictions que nous ſentons du côté du Monde pour la profeſſion de la vérité, ſachant que ſi nous ſoufrons avec Chriſt, auſſi regnerons-nous éternellement avec Chriſt. C'eſt pourquoi S. Paul veut, que nous ſoïons joïeux en eſpérance, & que nous nous réjoüiſſions au milieu de nos aflictions.

CHAPITRE XV.

Des illuſions qu'on ſe fait ſur le Salut.

QUelles ſont les illuſions qu'on ſe fait ſur le Salut?

J'en marquerai juſqu'à douze, afin que perſonne ne s'abuſe plus ſoi-même ſur ce ſujet. La prémière eſt de ceux qui ſe figurent un Salut abſolu, qui ne ſoit ſuſpendu d'aucune condition de nôtre part. J'ai vû bien des gens qui ne vouloient point entendre parler d'un Salut conditionnel. Quoi donc? eſt-ce que Dieu nous accorderoit ſon ſalut, ſans éxiger de nous ni foi, ni repentance, ni ſanctification, ni pratique de bonnes œuvres? Il faut n'avoir pas lû l'Evangile, pour ignorer qu'il éxige de nous toutes ces conditions, pour pouvoir parvenir à la poſſeſſion de ce grand ſalut, & que ſi nous y manquons, par cela même nous en ſommes exclus.

Quelle eſt la ſeconde illuſion?

C'eſt de s'arrêter à une profeſſion extérieure, acompagnée de quelques actes publics de Religion. Je ſuis de la bonne Religion, diſent la plûpart, & cela leur ſuffit pour leur ſalut. Mais il n'en eſt pas de la Religion comme de l'Arche de Noë, où tous ceux qui entrerent furent ſauvez des eaux du Deluge. Combien y en a-t-il dans le ſein de cette Religion, qui périront miſérablement, parce qu'ils n'en auront pas pratiqué les devoirs? *Tous ceux qui me diſent, Seigneur, Seigneur! n'entreront pas pour cela au Roiaume des Cieux*, &c. Qu'on écoute encore ici S. Jaques, qui nous dit, que *la Religion pure & ſans tache envers nôtre Dieu & Pere, c'eſt de viſiter les orphelins & les veuves en leurs tribulations, & de ſe conſerver ſans être entaché de ce Monde.* Voilà le cœur & l'ame de la Religion, ſans quoi tout le reſte eſt inutile.

Mat. 7. 21.

Jaq. 1. 27.

Quelle eſt la troiſième illuſion?

Lorſqu'on met ſa confiance ſur un vain Phantôme de foi, qu'on entend d'une certaine aſſurance que nos péchez nous ſont pardonnez pour l'amour de J. Chriſt, ſans qu'on ſe mette en peine de ſanctification ni de bonnes œuvres. Mais je ne vois point de quel endroit de l'Evangile l'on peut avoir tiré cette fauſſe idée de la foi. Qu'on liſe ce que je viens de

Digitized by Google

de dire de la nature & des caractères de la foi justifiante, qu'on lise sur tout ce qu'en a écrit l'Apôtre S. Jaques, & l'on reviendra de cette erreur.

Quelle est la quatrième illusion?

Lorsqu'on prend la repentance selon le monde qui produit la mort, pour la repentance selon Dieu qui est à salut. Il n'est guères de pécheurs, qui aïant fait réflexion sur le désordre de leur vie, n'en aient été touchez de douleur jusqu'à en répandre des larmes, mais qui retombent le lendemain dans les mêmes péchez, qui avec cela ne laissent pas de se mettre au nombre de ces pécheurs repentans, à qui l'Evangile promet la rémission des péchez. Mais c'est là une fausse repentance, comme il paroit par ce que je viens de dire des Caractères d'une repentance sincère.

Quelle est la cinquième illusion?

Elle consiste dans une foible idée qu'on se fait de la sanctification Chrêtienne, qu'on réduit à très-peu de chose, à n'être point souïllé des vices les plus énormes: & pourvû qu'on en soit venu jusques-là, on s'applaudit, & l'on s'imagine d'être dans un état de grace & de salut. Il est certain, & je le dis avec douleur, qu'il y a peu de Chrêtiens, qui aient jamais bien compris quelle est l'étenduë de cette sanctification, incompatible avec tout péché d'habitude, & qui doit renfermer dans son sein toutes les Vertus Chrêtiennes. Jusques-là, comme je l'ai démontré, on n'a pas encore atteint la forme d'une vraie sanctification, de cette sanctification, dis-je, sans laquelle *nul ne verra jamais le Seigneur.*

Quelle est la sixième illusion?

Elle est de ceux qui se flatent qu'un seul péché ne les damnera pas, s'efforçant d'ailleurs de vivre en gens de bien, donnant l'aumône, & tâchant de s'aquitter des autres devoirs de la Religion, que Dieu ne prendra pas garde à une mauvaise habitude qu'ils ont contractée, & dont ils ne sauroient se défaire. Mais qu'ils ne se flattent point de cette pensée, un péché d'habitude est capable de les traîner en enfer, quand même ils seroient éxempts de tous les autres, car *qui manque à un seul point de la Loi, il est coupable de tous.* Jaq. 2. 10.

Quelle est la septième illusion?

Lorsqu'on se compare avec des scélérats, avec des gens qui n'ont que le nom de Chrêtien, & qui se prostituënt à toutes sortes de vices; car dans cette comparaison on se flatte, on s'aplaudit, & l'on s'imagine d'être en état de grace & de salut. C'étoit là l'illusion du Pharisien. *O Dieu*, dit-il, *je te rens graces, de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont raviſſeurs, injustes, adultères: ni même comme ce Péager.* Il se compare avec des Péagers & avec d'autres scélérats, & de là il conclud qu'il est fort homme de bien. C'est aussi l'illusion que se font la plûpart des Chrêtiens. Mais à quoi leur

Digitized by Google

ſert-il de ſe comparer avec cette ſorte de gens? car quand même ils ſeroient beaucoup plus ſanctifiez, ils ſeroient encore fort éloignez du Roïaume des Cieux.

Quelle eſt la huitième illuſion?

Lorſqu'une honnêteté civile nous impoſe. Il y en a beaucoup qui paſſent pour honnêtes gens dans le Monde, qui ne ſont rien moins que de véritables Chrêtiens: car il y a bien à dire entre cette honnêteté civile & une vertu Chrêtienne. Celle-là ſe règle ſur les Loix civiles, celle-ci ſe règle ſur les Loix de Dieu. Celle-là garde quelques bienſéances extérieures, celle-ci purifie le cœur. Celle-là ne regarde que l'honneur du Monde, celle-ci regarde la gloire de Dieu. Et que n'aurois-je pas à dire ici de la fauſſeté des vertus? Je pourrois, dis-je, faire voir, qu'il n'y a preſque point de vertu qui ne puiſſe partir de quelque mauvais principe. C'eſt donc à nous de nous bien éxaminer ſur les principes de nos vertus, pour reconnoitre ſi elles partent de l'amour de Dieu, & ſi elles tendent à la gloire de Dieu. Autrement ce ſont de fauſſes vertus, qui ne nous ſerviront de rien pour le Salut.

Quelle eſt la neuvième illuſion?

Elle conſiſte dans une vaine confiance en la miſéricorde de Dieu. Mais quelque grande que puiſſe être cette miſéricorde, on doit ſe ſouvenir qu'elle eſt réglée par ſa Sageſſe, par ſa Sainteté, & par ſa Juſtice: & ce ſeroit attribuer à Dieu une molleſſe & une connivence indigne de lui, que de ſe figurer une miſéricorde qui s'étende ſur des gens qui perſéverent dans leurs crimes, ou qui croupiſſent dans l'impureté de leurs vices. Après tout, on ne peut ſe former aucune juſte idée de la miſéricorde de Dieu que celle que l'Evangile nous en donne, je veux dire, d'une miſéricorde qui ſe déploie ſur les pécheurs repentans, qui renonçant à toutes leurs paſſions criminelles, ſe convertiſſent à Dieu de tout leur cœur.

Quelle eſt la dixième illuſion?

1 Jean 1. 7. *Que le ſang de J. Chriſt nous purifie de tout péché.* Mais à qui eſt faite cette promeſſe de grace? *A ceux qui cheminent en lumière, comme Dieu eſt lumière*; c'eſt-à-dire, à ceux qui s'apliquent de tout leur cœur à la ſainteté, ainſi qu'il paroit par la lecture de ce qui précede. En éfet à moins que de faire J. Chriſt miniſtre du péché, on ne ſauroit s'imaginer qu'il ait verſé ſon ſang pour expier les péchez des pécheurs impénitens. D'ailleurs ce ſang de J. Chriſt, dont on abuſe, ne crie-t-il pas hautement, que *les gages du péché c'eſt la mort?* Ne juſtifie-t-il pas la vérité des ménaces de Dieu contre le péché? & n'y voit-on pas une démonſtration de la juſtice éternelle, qui doit faire trembler tous ceux qui vivent encore dans le péché.

Quelle eſt l'onzième illuſion?

Elle eſt de ceux qui étant convaincus de la néceſſité d'une ſincère converſion pour obtenir le ſalut, la renvoient de jour en jour & juſques à l'heu-

Digitized by Google

l'heure de la mort. Mais ſans répeter ici ce que j'ai déja dit des délais de la repentance, & du peu de confiance qu'on peut avoir dans une converſion qui ſe fait à cette extrémité; je dis, que ce renvoi enferme la réſolution de courir le hazard de perdre le ſalut & d'être damné éternellement, en cas qu'on vienne à être enlevé du monde par une mort ſubite, ce qu'on ne peut entendre ſans frémir.

Quelle eſt enfin la dernière de ces illuſions?

Que ſi la voie du ſalut eſt ſi difficile, l'Enfer ſera bien peuplé, & le Ciel bien vuide; qu'il y aura bien des gens damnez, & bien peu de ſauvez. Qui en doute? Le Seigneur ne nous dit-il pas, qu'il y en a *beaucoup d'apellez mais peu d'elûs?* Que la porte du Ciel eſt étroite, & qu'il y en a peu qui y entrent. *Entrez*, nous dit-il, *entrez par la porte étroite*, &c. Heureux celui! qui aïant toûjours cette porte étroite devant les yeux, fait tous ſes efforts pour y entrer par un entier renoncement à ſoi-même & à toutes ſes vieilles habitudes, & par une vie toute ſainte & toute Chrétienne, toute conſacrée à la gloire de Dieu, toute conforme aux ſaints préceptes de l'Evangile. Mat. 13. & 22. 14.

On dira que vous êtes bien ſévére.

On dira ce qu'on voudra, mais je ſçai bien que je ne parle qu'avec l'Evangile, & l'on en ſera convaincu pour peu qu'on y faſſe de réflexion. A quoi ſerviroit-il de flatter les gens? à quoi ſerviroit-il de leur faire la porte du Ciel large, lorſque le Seigneur la fait étroite? à quoi ſerviroit cette complaiſance & ce relâchement, qu'à les perdre & à les précipiter dans l'Enfer?

SECTION VII.

Du Décalogue.

CHAPITRE I.

De la Préface du Décalogue.

SOmmes-nous encore obligez à l'obſervation de la Loi morale, dont le Sommaire eſt compris dans le Décalogue?

Il n'en faut pas douter. Et il y a cette diférence à cèt égard entre la Loi morale & la Loi cérémonielle, qu'au lieu que celle-ci n'étant que de droit poſitif, elle ne devoit durer qu'autant de tems que le Légiſlateur vouloit qu'elle ſervît à ſon deſſein: la Loi morale au contraire, étant établie ſur le droit naturel, elle eſt immüable de ſa nature: & bien que J. Chriſt nous ait rachetez de ſa malédiction, il nous laiſſe toûjours ſous ſa direction. Nous pouvons même dire, que tant s'en faut qu'il ait aboli cette Loi morale, qu'il n'eſt venu au Monde que pour nous la faire acomplir, ſuivant la proteſtation qu'il fait lui-même au 5. de S. Mat. *Ne penſez point*, dit-il, *que je ſois venu pour anéantir la Loi ou les Prophetes: je ne ſuis point venu pour les anéantir, mais pour les acomplir.*

Quelle en eſt la Préface?

Je ſuis l'Eternel ton Dieu qui t'ai retiré d'Egypte, de la maiſon de ſervitude. Où il établit le droit de la Loi qu'il donne à Iſraël, ſur trois fondemens; le prémier, qu'il eſt l'Eternel, revêtu d'une autorité ſouveraine, à qui il doit ſes hommages & ſes adorations; le ſecond, qu'il eſt ſon Dieu, qui a traité une Alliance particulière avec lui, & qu'ainſi il doit être ſon Peuple en obéiſſant à ſes Loix; le troiſième, qu'il l'a tiré d'Egypte de la maiſon de ſervitude, ce qui l'oblige d'autant plus à ſon ſervice.

A quoi nous ſert cette Préface?

La

Digitized by Google

La Redemption d'Egypte eſt le Type de la Redemption que nous avons obtenuë par J. Chriſt. Il faut donc qu'en paſſant de la figure à la vérité, nous nous remetions ici devant les yeux cette Redemption que Dieu nous a procurée par ſon moïen, pour nous retirer de la ſervitude du Diable, du péché, & de la mort. Redemption, qui nous oblige d'autant plus d'obéir à ſes Loix, qu'elle nous délivre d'une ſervitude beaucoup plus cruelle. Ce qu'il y a encore de plus conſiderable, c'eſt qu'au lieu que la Redemption d'Égypte ne coûta rien à Dieu, aïant délivré cèt Ancien Peuple à main forte & à bras étendu, la nôtre lui a coûté ce qu'il avoit de plus cher, le Sang précieux de ſon Fils unique. Ce qui nous oblige à rendre une obéiſſance beaucoup plus éxacte à tous ſes Commandemens, & à conſacrer nos perſonnes entieres à ſon ſervice, aïant été rachetez par un ſi grand prix.

En combien de parties ſe diviſe cette Loi?

Dieu lui-même l'a écrite en deux Tables, dont l'une règle nos Devoirs envers lui, & l'autre nos Devoirs envers nos prochains, ſous leſquels ſe trouvent renfermez nos Devoirs envers nous-mêmes.

Combien de Préceptes contient la prémière?

Elle en contient quatre, qui avec les ſix de la ſeconde font le nombre de dix, d'où vient ce nom de Décalogue, c'eſt-à-dire, dix paroles.

Quelles Règles faut-il ſuivre pour l'intelligence de ce Décalogue?

La prémière eſt, de ſe ſouvenir toûjours, que la *Loi eſt ſpirituëlle*, & qu'ainſi elle ne doit pas ſeulement régler les actions extérieures du corps, mais auſſi les penſées de nôtre Eſprit & les deſirs de nôtre cœur. C'eſt ce que le Seigneur nous aprend dans le Sermon qu'il fait aux Troupes ſur la Montagne: où interprêtant cette Loi, il va juſqu'aux penſées du cœur.

Quelle eſt la ſeconde Règle?

Que ſous ces péchez capitaux qui nous ſont marquez dans la Loi, ſe trouvent compris tous les autres qui s'y raportent. C'eſt ainſi que ſous l'homicide, ſe trouve compriſe la colère; ſous l'adultère, toute ſorte d'impuretez; ſous le larcin, l'injuſtice & l'avarice; & ſous le faux témoignage, la médiſance, &c.

Quelle eſt la troiſième Règle?

Que quand un vice eſt défendu, tout ce qui peut nous porter ou nous inciter à ce vice nous eſt auſſi défendu. C'eſt ainſi qu'en nous défendant la paillardiſe, Dieu nous défend toute ſorte d'excés, l'yvrognerie, la gourmandiſe, les comédies, les danſes, les ſpectacles, & en général tout ce qui peut être capable d'enflammer la convoitiſe.

Quelle eſt la quatrième Règle?

Que lorſqu'un vice nous eſt défendu, la vertu qui lui eſt opoſée nous eſt commandée. C'eſt ainſi qu'en nous défendant le meurtre, Dieu nous ordonne d'aimer le prochain; en nous défendant le larcin, il nous recom-

Digitized by Google

commande la bénéficence. En un mot comme cette Loi eſt réduite à dix Préceptes pour ſoulager nôtre mémoire, on doit lui donner toute l'étenduë poſſible, ſuivant l'explication que Dieu même nous en donne dans ſa Parole.

CHAPITRE II.

Du prémier Commandement.

QUel eſt le prémier Commandement?

Tu n'auras point d'autre Dieu devant ma face. Où il faut d'abord remarquer que ce Commandement négatif, en ſuppoſe un autre qui eſt affirmatif, & c'eſt d'avoir l'Eternel pour ſon Dieu. Ce qui renferme la foi, la confiance, l'amour, la crainte, l'honneur, l'adoration, l'invocation, la reconnoiſſance, & l'obéïſſance que nous lui devons. Il ne ſert donc de rien, de n'avoir point d'autres Dieux, ſi nous n'avons pas l'Eternel pour nôtre Dieu, & ſi nous ne nous aquitons envers lui de tous ces devoirs religieux.

Pourquoi nous défend-il d'avoir d'autres Dieux?

Eſ. 48. 11. Parce qu'il eſt le ſeul vrai Dieu, & qu'il eſt jaloux de ſa gloire, comme il proteſte dans ſa parole, qu'*il ne donnera point ſa gloire à un autre.* La juſtice de ce commandement ſe trouve donc établie ſur l'Unité de Dieu.

Qu'eſt-ce qu'il entend lorſqu'il ajoûte *devant ma Face?*

C'eſt-à-dire, en ſa préſence & dans le culte qu'on lui rend, en lui aſſociant d'autres Dieux. Sur quoi l'on doit remarquer, que c'eſt ici l'artifice du Démon, qu'en laiſſant à Dieu l'Empire Souverain, & en lui donnant le prémier rang dans la Religion, on peut en ſervir d'autres au deſſous de lui.

N'étoit-ce pas l'erreur des Platoniciens, qui ſervoient les Anges au deſſous de Dieu, comme des Eſprits mitoiens, pour entretenir un ſacré commerce entre les hommes mortels & ce Dieu immortel?

C'eſt ce qu'enſeigne Platon. Sentiment, qui paſſa dans l'Egliſe parmi ceux qu'on apelloit Angeliques: & que l'Apôtre condamne, lorſqu'il

Col. 2. 11. dit aux Col. *que nul ne vous maîtriſe à ſon plaiſir par humilité d'eſprit & par le ſervice des Anges.*

N'étoit-ce pas auſſi l'erreur de quelques autres Païens?

C'é-

C'étoit l'erreur de ceux qui reconnoiſſant un Dieu Souverain, ne laiſſoient pas d'avoir ſous lui d'autres Dieux inférieurs, qu'ils apelloient des Dieux mineurs, des Dieux ſubalternes, ſes Miniſtres & ſes Favoris, auxquels ils s'adreſſoient pour obtenir ſes faveurs, ainſi qu'ils parlent par la bouche de leurs Philoſophes.

N'imite-t-on pas cette Idolatrie dans le Papiſme?

Quoiqu'on y faſſe profeſſion de reconnoitre un ſeul Dieu Créateur du Monde, on ne laiſſe pourtant pas d'y vénérer au deſſous de lui les Anges & les Saints, comme autant de Dieux ſubalternes, qu'on aſſocie à Dieu, & qui partagent avec lui le Culte réligieux. Ce qui ſe juſtifie parce qu'on y diſtingue le Culte réligieux en trois eſpèces, *Latrie* qui regarde Dieu, *Dulie* qui regarde les Anges & les Saints, & *Hiperdulie* qui regarde la Vierge Marie, qu'on éleve au deſſus des Anges & des Saints. Si bien qu'on voit aujourd'hui, à la honte du Chriſtianiſme, que la Religion y eſt partagée entre le Créateur & les créatures, entre Dieu & les Saints.

Mais quoiqu'il en ſoit, on ne les qualifie pas de Dieux.

Qu'importe, puiſqu'on les vénère & qu'on les ſert comme Dieux, & qu'on les aſſocie à Dieu dans le Culte réligieux: & je mets en fait, que ces prétendus Catholiques ne font rien pour Dieu, qu'ils ne faſſent pour les Saints. Ils leur conſacrent des Temples & des Autels, ils y placent leurs Simulacres, ils leur offrent de l'encens, ils ſe proſternent en leur préſence, ils les invoquent, ils chantent des hymnes à leur loüange, ils leur adreſſent des vœux, ils jurent par leur nom, ils leur conſacrent des Fêtes, & pour comble d'impieté, ils offrent le Sacrifice de la Meſſe en leur honneur.

Ne donnent-ils pas auſſi aux Saints l'intendance des choſes de ce bas Monde?

On voit que les Roïaumes, les Villes, les Familles, & les particuliers ſe mettent ſous leur protection. Chaque Profeſſion & chaque Métier a ſon Saint pour Patron. On leur attribuë auſſi divers emplois & des différentes vertus. Et ſi l'on compare ici le Papiſme avec le Paganiſme, l'on verra qu'ils ſe reſſemblent beaucoup; on verra, dis-je, que le Papiſme n'eſt autre choſe dans le fond qu'un Paganiſme renouvellé.

Voit-on dans l'ancienne Egliſe qu'on ait rendu ce Culte réligieux aux Saints?

Les Peres des trois prémiers ſiècles témoignent hautement le contraire. *Les Chrêtiens*, dit Origene, *ne ſervent que Dieu ſeul. Nous nous gardons bien*, dit-il encore, *de ſervir aucun autre que Dieu.* Où il ſe ſert du mot de *Dulie*: ce qui fait voir que la diſtinction qu'on fait aujourd'hui entre Latrie & Dulie, étoit inconnuë à cette ancienne Egliſe. Origene contre Celſus. 24.

Il m'eſt défendu, dit Tertullien, *d'adorer ou de vénérer, en quelque façon que ce ſoit, aucun autre que Dieu.* Qu'on remarque bien ces termes, *en* Tertullien Scarp. 6. 10.

quelque façon que ce ſoit. On ne voit pas non plus, que les Païens aient jamais reproché à ces prémiers Chrêtiens de rendre aucun culte à leurs Saints, pour repouſſer le reproche qu'ils leur faiſoient, d'adorer & de ſervir pluſieurs Dieux ſubalternes ſous un ſeul Dieu Souverain, comme ſes Miniſtres & ſes Favoris: ce qu'ils n'auroient pas manqué de faire, ſi l'on eût rendu aux Saints le culte réligieux qu'on leur rend aujourd'hui.

Les Diſciples de Socin ne tombent-ils pas dans la même Idolatrie?

Rien n'eſt plus évident, puiſque regardant J. Chriſt comme un ſimple homme, ils ne laiſſent pourtant pas de lui rendre le culte réligieux, y étant forcez par pluſieurs paſſages de l'Ecriture, qui l'établiſſent formellement. En quoi ils ne peuvent éviter le crime d'Idolatrie, rendant à ce qu'ils croient une créature, un culte, qui n'apartient qu'au Créateur. Et c'eſt le reproche que les Peres faiſoient aux Ariens, quoiqu'ils euſſent une plus haute idée de J. Chriſt que celle qu'en ont les Sociniens.

On vous répondra, que Dieu l'a déifié en le faiſant aſſeoir à ſa droite, & que le culte qu'on lui rend, eſt inférieur à celui qu'on rend à Dieu, qui lui eſt même ſous-ordonné, & qu'il tend à l'honneur & à la gloire de Dieu.

Je n'en veux pas davantage pour convaincre ces Hérétiques, qu'en cela-même ils ſont dans les principes de l'Idolatrie Païenne, puiſqu'ils font de J. Chriſt un Dieu ſubalterne, un Dieu d'Apothéoſe, tels qu'étoient la plûpart de ces faux Dieux des Païens. De ſorte que toute la différence qu'il y aura, c'eſt que ce nouveau Dieu d'Apothéoſe ſera d'inſtitution Divine, au lieu que les autres n'ont été que d'inſtitution humaine.

S'il en étoit ainſi, n'y auroit-il pas un conflit manifeſte entre la Loi & l'Evangile?

Ce conflit eſt de la dernière évidence, ſi la Loi nous dit d'un côté, *tu n'auras point d'autres Dieux devant ma face*, & que d'autre côté l'Evangile nous propoſe ce nouveau Dieu, pour en faire l'objet de nôtre adoration & de nôtre culte. Comment acorder l'un avec l'autre? comment concilier cette Loi avec cèt Evangile? à moins que de reconnoître que Jeſus-Chriſt eſt un même Dieu béni éternellement avec le Pere?

On vous dira, que cette Loi a été revoquée par l'Evangile.

Tant s'en faut qu'elle ait été revoquée par l'Evangile, qu'elle s'y trouve confirmée. Et bien loin que le Meſſie ait rétabli en ſa perſonne cette Idolatrie Païenne, qu'il ne devoit venir que pour la détruire, & que pour faire adorer le ſeul Dieu d'Iſraël, Créateur du Ciel & de la Terre, comme le témoignent les Oracles des Prophètes.

Que concluez-vous de tout cela?

Que le Socinianiſme n'eſt autre choſe dans le fonds qu'un Paganiſme renouvellé, & que ces prétendus *Unitaires* ont en effet plus d'un Dieu: un

Digitized by Google

un Dieu Souverain, & un Dieu ſubalterne, qui eſt Jeſus-Chriſt.

N'y a-t-il pas une autre eſpèce d'Idolatrie, qu'on peut apeller *Morale?*

C'eſt ce qu'on doit bien remarquer: & cette Idolatrie conſiſte à mettre ſon amour & ſa confiance en d'autres objets que Dieu. C'eſt ainſi que l'Ecriture apelle l'avarice *Idolatrie*, parce qu'elle dit à l'or & à l'argent, *vous êtes ma confiance.* C'eſt encore ainſi qu'elle dit des voluptueux, que *leur Dieu c'eſt le ventre*, parce qu'ils établiſſent leur félicité dans les plaiſirs ſenſuels. Et l'on peut dire en général, que ce qu'on aime ſouverainement eſt le véritable Dieu qu'on adore; le Dieu vivant & vrai n'étant plus nôtre Dieu qu'en idée. Idoles, qui ne ſont pas moins criminelles devant Dieu que les autres, & qui n'émeuvent pas moins ſa jalouſie, puiſqu'elles lui raviſſent nos cœurs & nos affections, ne lui laiſſant que quelques ſervices extérieurs.

CHAPITRE III.

Du ſecond Commandement.

POurquoi faites-vous des Images un Commandement ſéparé du prémier?

Parce que l'ancienne Egliſe les a toûjours ſéparez, & qu'ils ſont en éfet très-diſtincts l'un de l'autre. Le prémier nous préſcrit quel doit être l'objet de nôtre culte: le ſecond en règle la manière. On peut pécher contre le prémier, ſans violer le ſecond, comme certains Païens, qui adoroient de fauſſes Divinitez ſans Images. On peut auſſi violer le ſecond, ſans violer le prémier, comme ces Iſraëlites, qui adoroient le vrai Dieu ſous l'image du Veau d'or.

Quel eſt donc ce ſecond Commandement?

Tu ne te feras point d'Image taillée, ni aucune reſſemblance des choſes qui ſont aux Cieux, ni ſur la Terre, ni dans les eaux deſſous la Terre, &c. Par où le Légiſlateur comprend toutes ſortes d'Idoles que la folie de l'homme peut être capable de ſe forger, de ſculpture, de fonte, ou de plate peinture, de toutes les choſes qui ſont dans la Nature, ſur la Terre, ou dans le Ciel, dans les airs, ou dans les eaux. L'on voit en effet, que la ſuperſtition n'en avoit laiſſé preſque aucune, dont elle ne

Digitized by Google

ſe fût ſervie pour repréſenter la Divinité: *aïant changé la gloire de Dieu incorruptible à la reſſemblance & à l'image de l'homme corruptible des oiſeaux de l'air, des bêtes à quatre piez, & des reptiles.*

Pourquoi eſt-ce que Dieu défend de le repréſenter par aucune de ces Images?

Parce qu'il n'y en a aucune qui puiſſe être capable de nous exprimer ſa Nature Divine, qui ſe trouve avilie par ces Images ſenſibles. Ce qui fait dire au Prophète Eſaïe, *à qui donc feriez-vous reſſembler le Dieu fort & quelle reſſemblance lui aproprieriez-vous?* C'eſt pour cela même, que dans la publication de la Loi, Dieu ne voulut paroître ſur le Sinaï ſous aucune forme ſenſible. Ce que Moïſe fait remarquer aux Iſraëlites, lorſqu'il leur dit, *prenez bien garde ſur vos ames, car vous n'avez vû reſſemblance aucune au jour que l'Eternel vôtre Dieu a parlé à vous en Horeb du milieu du feu, de peur que vous ne vous corompiez & ne vous faſſiez quelqu'image taillée, ou reſſemblance, qui vous repréſente aucune choſe.*

Quelles autres Images nous ſont ici défenduës?

On doit encore étendre cette Loi aux Images des fauſſes Divinitez; car comme Dieu veut être adoré ſeul, auſſi ne peut-il ſoufrir dans ſon Temple leurs ſtatuës ni leurs Images. En un mot il défend par là l'uſage de toute Image en matière de Religion.

Mais n'avoit-il pas fait metre lui-même des Cherubins dans le Sanctuaire, qui couvroient l'Arche de leurs ailes?

Je répons, qu'il avoit commandé l'un, mais qu'il nous défend l'autre: que ces Cherubins n'étoient pas expoſez à la vuë du Peuple, mais cachez dans le Sanctuaire: & qu'ainſi il n'y avoit nul danger qu'on vint à les adorer.

Qu'eſt-ce que Dieu ajoûte à la défenſe de faire des Images?

De ſe proſterner devant elles, & de leur rendre aucun culte: comme c'eſt la coûtume des Idolâtres, de ſe proſterner devant ces Idoles, de leur adreſſer des prieres & des vœux, & de leur offrir de l'encens, après qu'ils les ont parées de quelques habits, & qu'ils ont allumé quelques cierges autour d'elles pour les éclairer en plein midi.

Cette Idolatrie n'eſt-elle pas injurieuſe à l'homme, & ne choque-t-elle pas la lumière de ſa raiſon?

C'eſt ce qu'on reconnoitra pour peu qu'on y faſſe attention. On verra, dis-je, que c'eſt la choſe du monde la plus choquante, que l'homme, qui eſt une créature raiſonnable, ſe proſterne devant le bois & la pierre, devant des métaux & de vaines couleurs. Il arrive même ici, que l'ouvrier adore ſon ouvrage; au lieu que ſi l'ouvrage avoit quelque ſentiment & quelque connoiſſance de lui-même, il devroit adorer ſon ouvrier, & lui rendre graces de l'avoir ainſi formé.

Cette Idolatrie n'eſt-elle pas auſſi injurieuſe à Dieu?

Rien

Rien ne lui eſt plus injurieux, puiſque l'Idole vient prendre ſa place, & qu'elle partage avec lui ſon culte & ſon encens: & comme l'eſprit de l'homme eſt beaucoup plus touché des choſes préſentes, & qui frapent ſes ſens, on s'attache à l'Idole beaucoup plus qu'on ne fait à Dieu.

Comment eſt-ce qu'il a muni ce Commandement?

D'une menace & d'une promeſſe, ce qui lui eſt particulier: & par là il témoigne combien il avoit à cœur la pratique de ce précepte. *Car*, ajoûte-t-il, *je ſuis l'Eternel ton Dieu, le Dieu fort, qui eſt jaloux, puniſſant l'iniquité des Peres ſur les Enfans, en la troiſieme & quatrieme génération de ceux qui me haiſſent; & faiſant miſericorde en mille générations à ceux qui m'aiment & qui gardent mes commandemens.*

Pourquoi ſe qualifie-t-il ici de Dieu fort & jaloux?

Pour nous faire tout craindre de ſa part, ſi nous venons à nous porter à l'Idolatrie: car comme un Dieu fort, il a la puiſſance en main; & comme un Dieu jaloux, il la déploïera ſur les Idolâtres. S'il étoit fort ſans être jaloux, ſon indulgence pourroit nous mettre à couvert de ſa force. D'autre côté, s'il étoit jaloux ſans être fort, on n'auroit pas à craindre ſa jalouſie. Mais étant également fort & jaloux, que ne doit-on pas craindre de ſa part?

D'où vient cette jalouſie de Dieu?

Du mariage ſpirituel qu'il a contracté avec ſon Egliſe, & où il veut être l'unique objet de ſon amour, & que toutes ſes affections s'attachent à lui. Mais lorſqu'elle ſe fait une Idole, qu'*elle lui donne les baiſers de ſa bouche, & qu'elle paillarde après elle*, pour parler avec l'Ecriture; elle rompt la foi de ce mariage, & allume la jalouſie de ce divin Epoux. C'eſt pour cela, comme Maimonides l'a remarqué, que l'Ecriture ne parle jamais de l'ardente fureur & de la jalouſie de Dieu qu'au ſujet de l'Idolatrie.

Quelle eſt donc la menace qu'il dénonce ici contre les Idolâtres?

De punir leur iniquité ſur leurs enfans, juſqu'en la troiſième & quatrième génération. Ce qu'on doit entendre des peines temporelles, & des afflictions qui arrivent dans cette vie, dans leſquelles les enfans ſe trouvent envelopez avec leurs peres: & ſi on l'étend plus loin, on doit l'entendre des enfans qui imitent les actions de leurs peres.

Quelle eſt au contraire la promeſſe qu'il fait à ceux qui s'éloignent de l'Idolatrie?

D'étendre ſa miſéricorde ſur leur poſtérité juſqu'à mille générations: où nous voïons, que ſa miſéricorde ſe glorifie ſur ſa juſtice.

Que faut-il encore remarquer ici?

Ce que Dieu dit des Idolâtres, qu'*ils le haïſſent*; au lieu qu'il dit de ceux qui s'éloignent des Idoles, qu'*ils l'aiment*. On ne peut donc être dans l'amour de Dieu, tant qu'on vit dans l'Idolatrie.

Digitized by Google

Ne voit-on pas des Païens, qui ſuivant les lumières de la Nature, ſervoient la Divinité ſans Images?

C'eſt ce que Plutarque nous dit des Romains, qui n'eurent point d'Images ni aucune figure dans leurs Temples pendant les 160. prémières années de la fondation de Rome, ſuivant la défenſe qu'en avoit fait Numa leur Légiſlateur. Herodote nous aprend auſſi, que les Perſes n'avoient point autrefois d'Images de leurs Dieux, & que leurs Mages condamnoient ceux qui leur dreſſoient des ſtatuës. Et pour n'en raporter point divers autres exemples, Tacite nous dit, que les Allemans croïoient que c'étoit rabaiſſer la Divinité que de lui donner une forme humaine. Ce qui doit couvrir de confuſion ces Chrêtiens, qui ſe ſervent d'Images au milieu de la lumière de l'Evangile, qui leur aprend, que *Dieu eſt Eſprit, & qu'il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Eſprit & en vérité.*

CHAPITRE IV.

Des Images du Papiſme.

QUel eſt le ſentiment de l'Egliſe Romaine au ſujet des Images?

On ne ſauroit le mieux connoître que par les decrets de ſes Conciles, par les déciſions de ſes Docteurs, & par ſa pratique. Pour ce qui regarde les decrets de ſes Conciles, le ſecond Concile de Nicée, tenu l'an 787. ſe préſente ici le prémier; qui n'autoriſe pas ſeulement l'uſage des Images dans la Religion, mais qui en ordonne l'adoration; juſques-là même, qu'il lance ſes anathêmes ſur ceux qui vouloient bien *vénérer* ces Images, mais qui refuſoient de les *adorer*. Et dans la Lettre que ce Concile écrit à Conſtantin & Irene, *nous croïons*, diſent ces bons Peres, *qu'il faut adorer les vénérables Images de J. Chriſt, de la Vierge, des Anges, & de tous les Saints: & ſi quelqu'un eſt dans un autre eſprit, & revoque en doute qu'il faille adorer les ſaintes Images, le ſaint & vénérable Concile l'anathématiſe.*

Quel eſt le ſecond Concile qui autoriſe l'adoration des Images?

C'eſt celui de Conſtantinople, tenu l'an 869. qui ordonne *d'adorer* l'Image de J. Chriſt, & qui fait cette imprécation contre celui qui lui refuſeroit cette adoration, *qu'il ne puiſſe jamais voir ſa face glorieuſe dans ſon ſecond avenement.* Il ordonne encore *l'adoration* des Images de la Vierge, des Anges, & de tous les Saints, anathématiſant tous ceux qui leur refuſeroient cette adoration. Qu'eſt-

Digitized by Google

Qu'eſt-ce que le Concile de Trente a decreté ſur ce ſujet?

Bien loin de corriger ces abus, il les autoriſe de nouveau, en confirmant ce qui avoit été défini & prononcé par les decrets des Conciles précédens, & en particulier par le ſecond Concile de Nicée. Il dit même, qu'il faut avoir dans les Egliſes les Images de J. Chriſt, de la Vierge, & des Saints, & leur rendre *l'honneur & la vénération qui leur eſt dûë*. A quoi il ajoûte, parlant de ces mêmes Images, *nous les baiſons, nous les ſaluons, nous nous proſternons devant elles.*

Quel eſt le ſentiment des Docteurs de cette Egliſe?

Quoi qu'il y ait parmi eux, une grande diverſité d'opinions touchant la manière en laquelle on doit adorer les Images, ils conviennent tous qu'on doit les adorer; ce ſont les paroles de Vaſquez, un des plus célèbres de ſes Docteurs. *Tous les Catholiques*, dit-il, *ſont d'acord contre les Iconomaques, qu'il faut rendre quelque culte & quelqu'adoration aux Images; mais il y a diverſité d'opinions entr'eux, touchant la manière & la nature de cette adoration.*

Quelques-uns ne vont-ils pas juſqu'à dire, qu'on doit rendre aux Images de Dieu, de J. Chriſt, & de la Croix le ſouverain Culte de Latrie?

C'eſt le ſentiment de Thomas d'Aquin, le Prince de l'Ecole Romaine, juſques-là qu'il veut, que l'adoration ſe termine à l'Image même; ce qui eſt le comble de l'Idolatrie.

Quelle eſt enfin la pratique de cette Egliſe?

On voit à la honte du Chriſtianiſme, qu'on érige des Images dans les Temples, dans les maiſons, dans les places publiques, & ſur les grands chemins. On les conſacre à la Païenne, on les revêt de beaux habits, on les pare de bouquets, on alume des cierges tout à l'entour, on leur fait fumer de l'encens, on les baiſe, on ſe proſterne devant elles, & on leur adreſſe des prieres & des vœux, ainſi que le pratiquoient les Païens.

Comment nous dit donc l'Evêque de Meaux: *Nous ne ſervons pas les Images, à Dieu ne plaiſe, mais nous nous ſervons des images pour nous élever aux Originaux?*

Il dira ce qu'il lui plaira pour ſéduire les ſimples; mais il nous permetra d'en croire plûtôt à ſes Conciles, aux déciſions de ſes Docteurs, à la pratique de ſon Egliſe, & à ce que nous voïons de nos yeux.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Où l'on fait voir la vanité des réponſes & des diſtinctions qu'on allegue ſur le fait des Images.

QUe répondent les Docteurs de Rome au ſecond Commandement de la Loi, qui condamne ſi hautement leurs Idolatries?

Pour ſe défaire de ce Précepte, ils voudroient bien en changer la nature, & nous perſuader, qu'il eſt de droit poſitif, & qu'il regarde les Juifs ſous l'ancienne Diſpenſation, mais qu'il n'oblige pas les Chrêtiens qui vivent ſous la nouvelle.

Comment montrez-vous donc, que ce Commandement n'eſt pas de droit poſitif?

Par l'autorité d'Irenée, de Tertullien, & de pluſieurs autres Peres, qui tiennent, que tout ce Décalogue eſt de droit naturel, à l'exception du précepte qui regarde le Sabat, dans lequel ils remarquent, qu'il y a quelque choſe de cérémoniel & de poſitif. On ſera auſſi convaincu, que ce ſecond Commandement eſt de droit naturel & immüable, ſi l'on conſidère, comme l'on doit, qu'il eſt fondé dans la nature même de Dieu, qui étant ſpirituëlle & infinie, ne ſauroit être repréſentée par le pinceau, & qui ſe trouve avilie par ces Images ſenſibles. Auſſi voïons-nous, que l'Ecriture condamne les Païens de s'être fait des Images, ce qu'elle ne feroit pas, ſi ce Commandement n'étoit que de droit poſitif, & qu'il n'obligeât que les Juifs.

Eſt-il non plus vrai-ſemblable, que la défenſe des Images ne regarde que l'ancienne Loi?

Cette défenſe ſeroit plûtôt opoſée à la nature de cette Loi, qui conſiſtoit en des choſes corporelles & ſenſibles, en types & en figures. Par où il eſt facile de reconnoître, que les Images ſeroient beaucoup mieux placées dans l'ancienne Diſpenſation, que dans la nouvelle, où l'on doit adorer Dieu en eſprit & en vérité. On voit auſſi que la défenſe des Idoles eſt répétée & confirmée dans l'Evangile, & que les Idolâtres y ſont exclus de la poſſeſſion du Roïaume des cieux.

1 Jean 5. 21. 1 Cor. 6. 10.

Que répondent encore ces Docteurs?

Ils diſtinguent entre l'Image & l'Idole. Mais toute la diférence qu'il y a entre ces deux mots, c'eſt que l'un eſt Grec & l'autre Latin, d'où vient que Ciceron, & d'autres Auteurs célèbres, s'en ſervent indiféremment.

D'ail-

Digitized by Google

D'ailleurs que veulent-ils dire, lorſqu'ils définiſſent l'Idole, la repréſentation d'une choſe qui n'éxiſte point? La plûpart des Idoles des Païens ne repréſentoient-elles pas des choſes qui éxiſtoient, comme les Idoles de leurs Empereurs & de leurs Héros? La ſtatuë de Nabuchodonoſor n'étoit-elle pas auſſi une Idole, quoique ce fût la repréſentation d'une choſe qui éxiſtoit? Et la Loi même ne défend-elle pas la repréſentation des choſes qui éxiſtent *au Ciel, ou en la Terre, ou dans les eaux deſſous la Terre?*

Ne pouvez-vous pas encore faire voir la vanité de cette diſtinction, parce que Dieu défend ici, de faire des Images de lui-même?

C'eſt ce que nous avons déja vû par le commentaire que nous en donne Moïſe au 4. du Deut. & c'eſt pour cela-même, que l'Ecriture apelle Idole, le Veau d'or que les Iſraëlites avoient fait dans le déſert, quoiqu'il repréſentât le vrai Dieu, le Dieu d'Iſraël. Act. 41.

Comment montrez-vous, que ce Veau d'or étoit un Emblême du vrai Dieu, du Dieu d'Iſraël?

Par ce que dit Aaron après l'avoir fabriqué, *demain*, dit-il, *il y aura fête ſolemnelle à l'Eternel.* Il y a dans l'Original JEHOVA, qui étoit le nom du Dieu d'Iſraël. C'eſt ce qui paroît encore, par ce que les Iſraëlites diſent dans la célébration de cette fête, *ce ſont tes Dieux, ô Iſraël, qui t'ont fait monter hors d'Egypte.* Mais à moins qu'on ne les ſupoſe privez de raiſon, & auſſi ſtupides que ce Veau d'or qu'ils venoient de fondre, on ne ſauroit s'imaginer, qu'ils aient pû croire que ce fût ce même Dieu qui les avoit retirez d'Egypte, & qui avoit opéré tant de merveilles devant leurs yeux. Ils le regardoient donc comme un emblême du Dieu d'Iſraël, aïant vû en Egypte, que la Divinité étoit repréſentée ſous l'emblême d'un bœuf. Exode 32.

Quelle autre diſtinction fait-on pour éluder ce ſecond Commandement?

On dit qu'il ne défend pas toute ſorte d'Images, mais ſeulement celles qu'on regarde comme Dieux, & adore comme tels. Mais nous pouvons metre en fait, que jamais Idolâtre n'eſt tombé dans cette folie. Les Païens s'en défendent eux-mêmes, & le rejetent comme la dernière de toutes les extravagances. *Où eſt l'homme*, dit Celſe dans Origene, *s'il n'eſt du tout inſenſé, qui eſtime que ces Images ſoient des Dieux? Vous vous trompez*, nous diſent-ils encore dans Arnobe, *ſi vous croïez que nous tenions pour Dieux ces ſtatuës d'or, d'argent, ou d'airain, mais nous y adorons nos Divinitez.* Euſebe même leur rend ce témoignage, qu'ils ne regardoient leurs ſimulacres, que comme *des Images & des emblêmes de leurs Dieux.*

Mais ces Païens, vous replique-t-on, s'imaginoient certaine incorporation de leurs Dieux avec leurs ſimulacres.

C'eſt là encore une fauſſe imputation, ces Païens n'aïant jamais crû que la perſonne de leurs Dieux fut renfermée dans ces ſimulacres; puiſ-

Digitized by Google

qu'ils croïoient qu'ils resïdoient dans les Cieux dans la mer ou dans les Enfers; & qu'aïant plusieurs simulachres de ces Dieux, ils n'auroient pû s'imaginer qu'ils eussent pû les remplir tous à la fois. Mais ils croïoient qu'ils y étoient présens d'une présence d'objet, de vertu, & d'efficace; pour y éxaucer les prières qu'on leur adressoit pour y répandre leurs graces, & pour y opérer des merveilles.

N'est-ce pas là l'opinion de l'Eglise Romaine sur ses Images?

Il n'y a nulle différence: car elle croit, que le Dieu ou le Saint y sont présens de cette manière, qu'ils y éxaucent les prières de ceux qui les invoquent, qu'ils y reçoivent leurs vœux, qu'ils y flairent leur encens, qu'ils y répandent des graces, & qu'ils y opèrent des merveilles. De là vient, qu'on attribuë à ces Images diverses vertus, & qu'on en raconte plusieurs miracles. De là vient aussi qu'on estime une Image beaucoup plus qu'une autre, & qu'on entreprend de longs voïages pour visiter certaines Images: parce qu'on prétend, que Dieu ou ses Saints y sont présens d'une façon particulière, & qu'ils y opèrent plus de merveilles. Et pour comble de folie, on fait pleurer & parler ces Images; si bien qu'il ne reste plus que de les faire marcher. Tout cela est convaincant, pour faire voir, que les Païens n'ont jamais eu d'autre opinion de leurs Images, que celle que l'Eglise Romaine en a des siennes.

Ne distingue-t-on pas encore ici entre un Culte absolu & un Culte relatif?

C'est là le dernier retrenchement des partisans des Images. Ils apellent Culte absolu, un culte qui se termine à l'image même, & Culte relatif, un culte qu'on raporte aux Originaux: & ils prétendent qu'il n'y a que le prémier qui soit défendu par la Loi. Mais 1. il est faux, que l'Eglise Romaine ne rende aux Images qu'un Culte relatif par raport aux Originaux. Qu'on en croie Bellarmin, qui soutient, que c'est le sentiment unanime de tous ses Docteurs, qu'on doit adorer les Images proprement & en elles-mêmes, d'un culte, à la vérité inférieur, mais qui répond par analogie à celui qu'on rend aux Originaux. Je dis après cela, que c'est ce Culte relatif, que Dieu défend dans sa Loi, ne voulant pas qu'on l'adore sous des images sensibles. Je dis enfin, que les Païens font cette même distinction pour excuser leur idolatrie; & que comme l'Eglise Romaine imite leur culte, aussi emploie-t-elle les mêmes distinctions pour le soutenir.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Abrégé Hiſtorique des Images.

VOit-on paroître les Images parmi les Chrêtiens dans les trois prémiers ſiècles du plus pur Chriſtianiſme?

On ne les voit paroître nulle part. On voit même, que les Peres de ce tems-là font pluſieurs railleries aux Païens ſur leurs Images, qui retomberoient ſur eux-mêmes, s'ils en euſſent eu de ſemblables.

Ne voit-on pas auſſi, que ces Païens reprochent à ces prémiers Chrêtiens de n'avoir point d'Images, comme une marque d'irreligion?

C'eſt le reproche que leur font Cecilius dans Minutius Felix, & Celſe dans Origene. *Pourquoi*, diſent-ils, *n'avez-vous aucuns ſimulachres, nulles effigies & images conſacrées?* Reproche, que les Peres repouſſent, non en niant le fait, mais en alléguant les raiſons, qui les empêchoient d'avoir de ſemblables Images, priſes de la nature ſpirituëlle du Dieu qu'ils adoroient. A quoi ils ajoûtent, nos Images ſont nos vertus, les ſeules Images de la Divinité qui nous ſoient permiſes, puiſque par elles nous exprimons ſes divines perfections d'une manière plus excellente.

Que dites-vous des diſputes que ces Peres ont eu avec les Juifs?

Que ces Juifs ne leur ont jamais reproché d'avoir des Images; ce que les Juifs d'aujourd'hui ne manquent pas de reprocher aux Chrêtiens, comme une violation manifeſte de la Loi de Dieu: & qui les éloigne auſſi de la profeſſion du Chriſtianiſme.

N'avez-vous pas encore quelques témoignages exprès des Peres contre les Images?

Il ſeroit trop long de les raporter tous, & il ſuffit de celui d'Origene. *Nous avons aboli*, dit ce Pere, *cette maniere d'adorer la Divinité, avec des Statuës & des Efigies.* A quoi il faut ajoûter, que les Peres des trois prémiers ſiècles, avoient une telle horreur des Images, qu'ils alloient juſqu'à condamner la Sculpture & la Peinture comme des Arts illicites; & qu'ils obligeoient les Peintres & les Sculpteurs, qui ſe convertiſſoient du Paganiſme, à prendre quelqu'autre métier. Orig. contre Celſe Lib. 2.

Quand fut-ce donc que les Images entrerent dans les Temples des Chrêtiens?

Il y a de l'aparence, que ce fut au commencement du quatrième ſiècle qu'on entreprit de les introduire dans quelques Egliſes: ce qui donna lieu à ce Decret du Concile d'Eliberi. *Il nous a ſemblé bon*, diſent les Pe-

Digitized by Google

Peres de ce Concile, *qu'il ne doit point y avoir de peintures dans les Egliſes, de peur que ce qui eſt adoré ne ſoit peint ſur des parois.* On trouve auſſi vers ce tems-là, qu'Euſebe refuſe à Conſtance Sœur du grand Conſtantin, le portrait de J. Chriſt qu'elle lui demandoit, alléguant pour raiſon de ſon refus, qu'il n'étoit pas poſſible de portraire ſa Divinité, ni même ſon humanité.

Que dites-vous de l'action de S. Epiphane, qui vivoit vers le milieu de ce ſiècle?

Epiph. Tom. 2. Elle eſt ſur tout remarquable. Ce Pere raconte, qu'étant entré dans une certaine Egliſe, & y aïant vû un voile qui pendoit ſur la porte; avec une Image qui y étoit peinte, de J. Chriſt, ou de quelque Saint, il déchira le voile; action digne de ſon zèle.

Qu'arriva-t-il à la fin de ce quatrième ſiècle?

Ce fut alors qu'on introduiſit les Images dans la plûpart des Egliſes, pour ſervir à leur ornement, pour y attirer les Païens, & pour l'inſtruction des ignorans, & non pas pour y être vénérées. Mais on ne fut pas long-tems à les vénérer; car S. Auguſtin ſe plaint de quelques ignorans, qui vénéroient ces peintures. L'impieté croiſſant tous les jours, Serenus Evêque de Marſeille, qui vivoit dans le ſixième ſiècle, fit briſer toutes ces idoles, & ôter toutes ces images des Egliſes de ſon Diocèſe.

N'eſt-ce pas dans le huitième ſiècle qu'on voit les diviſions & les combats des Chrêtiens au ſujet des Images?

C'eſt ce qu'on voit avec douleur: deux Conciles tenus en Orient, l'un à Conſtantinople, qui abolit les Images, comme une imitation Païenne; l'autre à Nicée 33. ans après, qui les adore.

Charlemagne ne rejeta-t-il pas ce ſecond Concile de Nicée?

Il écrivit même contre la vénération des Images, les Livres qu'on voit encore aujourd'hui ſous ſon nom: & il fit aſſembler un Concile à Francfort, où ſe rendirent plus de trois cens Evêques de divers endroits de l'Europe, qui caſſe le Canon de Nicée au ſujet des Images. Mais nonobſtant l'autorité de ce Concile, la ſuperſtition ne laiſſa pas de gagner le deſſus, & d'éléver enfin les Images à ce haut degré d'honneur & de gloire, où on les voit aujourd'hui dans le Papiſme.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

De l'Adoration de la Croix & des Reliques.

QUel eſt le culte du Papiſme à l'égard de la Croix?

Thomas d'Aquin, le grand Maître de l'Ecole Romaine, vous répondra, qu'on lui rend le ſouverain culte de Latrie. Car il dit poſitivement, que *la Croix, ſur laquelle Jeſus-Chriſt a été crucifié, doit être adorée du culte de latrie, tant à cauſe de la repréſentation, qu'à cauſe qu'elle a touché les membres de Jeſus-Chriſt, & qu'elle a été arroſée de ſon ſang. Et pour ce qui eſt des Images de la Croix, de quelque matière qu'elles ſoient, elles doivent être adorées d'une adoration relative.* C'eſt-à-dire, que la prémière doit être adorée d'une adoration abſoluë & qui ſe termine dans la Croix même. Nous pourrions encore citer une foule d'autres Auteurs célébres qui le ſuivent & qui parlent comme lui. Summa p. 3. Queſt. 25. Art. 4.

Mais pourquoi imputer à l'Egliſe Romaine le ſentiment de ces Docteurs?

Parce qu'elle ne les a jamais déſavoüez, & que ce qu'ils diſent s'accorde avec ſa pratique, comme le prouve Thomas par cèt hymne que l'Egliſe chante: *Bien te ſoit, ô Croix, nôtre unique eſpérance! Dans le tems de la Paſſion, augmente la juſtice des fidelles, & accorde le pardon aux coupables.* Et voici comme cèt Auteur raiſonne: *Nous rendons le Culte de Latrie au ſujet dans lequel nous metons l'eſpérance de nôtre ſalut; or nous metons l'eſpérance de nôtre ſalut dans la Croix, ſuivant ce Cantique; donc nous rendons à la Croix le Culte de Latrie.* On ne peut rien répondre à la force de ce raiſonnement. A cèt Hymne répond cèt autre: *ô croix plus brillante que tous les Aſtres! célébre dans le Monde, amiable à tous les hommes, plus ſainte que toutes choſes, qui as été ſeule digne de porter le talent du Monde, doux bois, qui porte les cloux & les doux poids, ſauve l'aſſemblée préſente qui vient ici pour célébrer tes loüanges.* Ajoûtez à cela cette prière que l'Evêque fait en béniſſant une nouvelle Croix: *Prens cette Croix dans tes mains, par leſquelles tu l'as autrefois embraſſée; & par la ſainteté de celle-là ſanctifie celle-ci; comme par celle-là le Monde a été purgé de ſes pechez, qu'ainſi les ames de tes ſerviteurs, qui t'offrent cette Croix,* Brev. Rom. Pontif. Rom.

Digitized by Google

soient préfervées de tout péché par ſon mérite. Après quoi l'Evêque fléchiſſant les genoux devant cette croix, l'adore dévotement & la baiſe. On voit ſur tout cette Idolatrie le Vendredi Saint, où le Prêtre découvre peu à peu la croix & la montre au peuple, en diſant, *voici le bois de la croix, où a été ſuſpendu le Salut du Monde.* A quoi le Chœur répond, *venez & l'adorons:* & auſſi-tôt tout ce peuple idolâtre ſe proſterne devant cette Croix.

On vous dira que ces hymnes, ces prières & ces adorations ſe raportent à Jeſus crucifié.

C'eſt ce que diſent quelques-uns pour pallier cette idolatrie: mais ce n'eſt pas le ſentiment de Thomas, qui ſoûtient, que le culte de Latrie doit être déferé à la Croix, & que ce culte eſt diſtinct de celui qu'on rend à J. Chriſt. Comme l'on voit en effet, que ces hymnes & ces prières s'adreſſent à la Croix, & non à J. Chriſt. On y diſtingue même cette Croix, de J. Chriſt, lorſqu'on lui dit, *tu es un arbre beau & brillant, ornée de la pourpre du Roi, choiſie d'un précieux tronc pour toucher ſes ſaints membres*, &c. Et il ne ſert de rien de répliquer, que tout le culte qu'on rend à la Croix, tend à la gloire du Crucifié: puiſqu'au lieu de rehauſſer ſa gloire, il l'obſcurcit, & qu'on s'attache ici à la Croix en laiſſant le Crucifié. Miſſel.

Voit-on que l'ancienne Egliſe ait rendu ce culte à la Croix?

On ne voit rien de ſemblable dans les trois prémiers ſiècles du plus pur Chriſtianiſme. Et au lieu que cette croix paroit par tout dans le Papiſme, dans ſes Egliſes, & ſur ſes autels, dans les maiſons des particuliers, ſur leurs bras, & ſur leur col, dans les cimétières, & ſur les tombeaux, dans les places publiques, & ſur les grands chemins; on ne la voit paroître nulle part, dans cette primitive Egliſe. Au lieu qu'on conſacre aujourd'hui les Croix avec beaucoup de cérémonie; on ne voit aucune trace de cette conſécration dans cette prémière antiquité. Au lieu qu'aujourd'hui on met en uſage la croix dans le Batême, dans les actes de la pénitence, dans la Meſſe, dans l'ordination des Evêques, &c: on ne voit rien de ſemblable dans les Liturgies ni dans les Ritüels des Anciens. Au lieu qu'aujourd'hui on atribuë divers miracles à la croix, nous pouvons aſſurer qu'entre tant de miracles, qui ſe firent dans ces trois prémiers ſiècles, il n'y en a pas un ſeul qui ait été fait par la vertu de la Croix.

D'où vient donc que les Païens reprochoient aux prémiers Chrêtiens d'être réligieux de la Croix?

Tertullien, de qui on tire ce témoignage, met cette accuſation dans ſon Apologetique entre les folles opinions que les Païens avoient de la Religion des Chrêtiens: les uns croiant, qu'ils adoroient la tête d'un âne, d'autres la Croix, d'autres le Soleil, &c. Il dit même de ceux qui croïoient qu'ils adoroient le Soleil, que leur opinion étoit plus vrai-ſembla-

Digitized by Google

blable que celle des autres. A ce témoignage de Tertullien il faut joindre celui d'Octave. Cecile aïant dit dans ſon invective contre les Chrêtiens, que quelques-uns diſoient, que les bois funeſtes de la croix étoient leurs cérémonies: il repouſſe cette calomnie, en diſant, *quant aux croix nous ne les adorons ni ne les ſouhaitons.* En eût-il parlé de la ſorte, ſi la croix eût été alors parmi les Chrêtiens dans la même vénération qu'elle l'eſt aujourd'hui dans le Papiſme.

Quand voit-on donc paroitre cette Croix?

On nous dit qu'elle fut découverte l'an 326. par Helene mere de Conſtantin, dans un voïage qu'elle fit pour viſiter la Terre Sainte, cette croix aïant demeuré juſques-là enterrée ſous l'édifice d'un Temple conſacré à une Idole. Mais ce qui refute cette fable, c'eſt qu'Euſebe, cheri de cette Princeſſe, & à qui il donne divers éloges dans l'hiſtoire qu'il a écrite de Conſtantin, où il décrit même ce voïage qu'elle fit en Judée, les deux Temples qu'elle y fit bâtir, l'un à Bethléhem, l'autre ſur la montagne des Oliviers; cèt Euſebe, dis-je, ne dit pas un ſeul mot de la découverte de cette croix, ce qui auroit ſervi plus que tout le reſte, à rélever la pieté & la gloire d'Helene.

Que doit-on encore conclure de cette fable?

Que les prémiers Chrêtiens ne faiſoient pas grand cas de cette croix, & que s'ils euſſent eu la même opinion qu'on en a dans le Papiſme, il n'eſt pas croïable qu'ils l'euſſent ſi long-tems négligée. N'auroient-ils pas apliqué tous leurs ſoins pour retirer cette croix? Ce qui auroit été ſur tout facile aux Diſciples, qui ſe trouverent à Jeruſalem dans le tems de la Paſſion du Sauveur, n'y aïant nulle aparence, que les Juifs tinſſent grand compte de ce bois funeſte. Mais ſupoſons qu'ils n'aient pas pû la découvrir, quelques ſoins qu'ils y aient aporté; eſt-il croïable, que Dieu eût voulu priver ſon Egliſe de ce tréſor ineſtimable, & qu'il l'eût laiſſé enfoui pendant un ſi long eſpace de tems? Lui, qui révéla à Helene le lieu où étoit cette Croix, comme on le débite, auroit pû le révéler à quelqu'un des prémiers Diſciples avec la même facilité: ce que n'aïant pas fait, c'eſt une preuve évidente qu'il la regardoit comme un bois inutile, & qui ne pouvoit être d'aucun uſage à ſon Egliſe.

Après la prétenduë découverte de cette Croix, lui rendit-on les honneurs qu'on lui rend aujourd'hui dans le Papiſme?

On ſe contenta d'abord d'en faire pluſieurs images, qu'on plaça dans les Egliſes, & l'on s'en ſervit pour mettre la paſſion du Sauveur devant les yeux des Chrêtiens, & pour les diſtinguer des Païens par cette marque. Après quoi on vint à la vénérer, & de la vénération on paſſa inſenſiblement à l'adoration. On lui conſacra des fêtes, où on l'éclaire de cierges en plein midi, où on lui offre de l'encens, où l'on chante des hymnes à ſon honneur, où l'on ſe proſterne devant elle, où on lui adreſſe des prières & des vœux: & afin qu'il ne manque rien pour la déifier, on jure par ſon nom.

Que

Digitized by Google

Que dites-vous du Signe de la Croix?

J'avouë que l'uſage en eſt fort ancien dans l'Egliſe, comme Tertullien le témoigne. Mais il faut remarquer, qu'il le met entre les uſages autoriſés par la Tradition & par la coûtume, ſans loi ni témoignage de l'Ecriture. Je dis après cela, que cèt uſage s'étoit établi parmi les Chrêtiens, pour faire voir aux Païens, qui leur reprochoient la croix de Jeſus-Chriſt, qu'ils n'en avoient point de honte; & c'eſt pour cela même, qu'ils faiſoient ce ſigne ſur le front, qui eſt le ſiège de la pudeur. Mais comme nous ne ſommes plus parmi des Païens, qui nous faſſent le même reproche, on voit par là, que ce ſigne de la croix n'eſt plus aujourd'hui d'aucun uſage: & que la ſuperſtition lui atribüant je ne ſai quelle vertu, nous avons bien fait de le ſuprimer, à l'éxemple d'Ezechias qui briſa le ſerpent d'airain, lors qu'il vit qu'on lui faiſoit des encenſemens.

Paſſons aux Reliques, & dites-moi, 1. ce qu'on apelle de ce nom?

On n'entend pas ſeulement par là les corps des Saints canoniſez, leur chair, leurs os, leurs dents, leurs ongles, leurs cheveux, leurs cendres, mais encore leurs vêtemens, leurs robes, leurs manteaux, leurs ceintures, leurs ſouliers, leurs pantoufles, leurs peignes, &c. ce qui, à dire le vrai, tourne la Religion Chrêtienne en ridicule, & l'expoſe à la moquerie des infidèles.

Quelle eſt l'origine de ces Reliques?

Elles ont été inconnuës aux Chrêtiens des trois prémiers ſiècles, & l'on ne voit dans toute cette prémière antiquité, aucune trace de ces Reliques dont on remplit aujourd'hui la Religion. Mais d'où vient que ces prémiers Chrêtiens, les plus proches du tems que le Seigneur a paſſé ſur la terre, que ſes Apôtres, & tant d'Illuſtres Martyrs y ont ſacrifié leur vie pour confeſſer ſa vérité; d'où vient, dis-je, que ces prémiers Chrêtiens n'ont eu, ni connu aucune de leurs Reliques: & que ceux qui ſont venus pluſieurs ſiècles après, les ont connuës & poſſedées? D'où vient que ceux qui pouvoient les avoir aiſément, les aient négligées, & que ceux à qui il étoit humainement impoſſible de les avoir, les aient déterrées? D'où vient que des Chrêtiens ſi zélez, ont laiſſé perdre, par leur négligence, la mémoire des lieux mêmes où avoient été enterrez les corps des Apôtres & des Martyrs? & qu'il n'y ait que ceux des ſiècles ſuivans qui les aient découverts? En peut-on rendre d'autre raiſon que celle-ci, qui eſt, que ces prémiers Chrêtiens ſe contentant d'imiter les vertus des Martyrs & des autres Saints, & d'honorer leur mémoire, ne ſe mettoient guères en peine de ſavoir où repoſoient leurs corps: au lieu que la ſuperſtition des ſiècles ſuivans a voulu foüiller juſques dans leurs tombeaux.

Quelle eſt donc l'époque des Reliques?

On peut la mettre vers le milieu du 4. ſiècle, où nous voïons, que S. Antoine ſe plaint de ceux qui gardoient en leurs maiſons les corps des hom-

Digitized by Google

hommes ſages & vertueux, & ſur tout des Martyrs, & penſant les honorer, les tenoient ſur des lits ſans les mettre en terre. Et afin que ſon corps ne fût pas expoſé à cèt abus après ſa mort, il chargea ſes Diſciples de l'enterrer ſecretement, ſans que perſonne ſçût jamais le lieu de ſa ſepulture. D'où il paroît, que la ſuperſtition des Reliques commençoit à ſe mettre en train, juſqu'à ce qu'elle eſt enfin venuë à ſon comble dans le Papiſme.

Quels ſont donc les abus qu'on y fait des Reliques?

Je ſerois trop long, ſi je voulois les raporter tous. Je me contenterai donc de dire, qu'on met ces Reliques ſous les Autels pour les ſanctifier & les rendre plus vénérables, qu'on les enferme dans des chaſſes richement ornées, qu'on y cherche toutes ſortes de bénédictions & de graces, qu'on entreprend de longs voïages pour les viſiter, qu'on leur atribuë divers miracles, qu'on leur offre des dons, qu'on les porte enfin en pompe dans des proceſſions, où l'on voit tout le peuple ſe proſterner en terre, & leur rendre autant d'honneur qu'à Dieu même, s'il ſe révéloit d'une manière viſible.

Que diſent ſur cela les Conciles & les Docteurs de cette Communion?

Le ſecond Concile de Nicée établit formellement l'adoration des Reliques, lorſqu'il dit: *Nous adorons les os, les cendres & les ſepulchres des Saints, mais nous ne leur ſacrifions pas.* Le Concile de Trente eſt plus retenu, & couvre cette adoration ſous le voile de vénération, lorſqu'il dit, qu'*il faut vénérer les corps des Martyrs & des autres Saints.* Cependant ce même Concile dans ſon Catechiſme, autoriſe le ſerment qui ſe fait par les Reliques des Saints; ce qui eſt leur atribuer une eſpèce de divinité. Pour ce qui regarde les Docteurs de cette Egliſe; Vaſques, ſi célébre parmi eux, nous dira, que c'eſt une vérité indubitable parmi les Catholiques, *qu'on doit adorer les Reliques des Saints.* Il n'y a pas juſqu'à ceux de Port-Roïal, qui parlant d'une certaine épine qu'ils ont dans leur Egliſe, ne font pas difficulté de dire, que tout le monde y acouroit pour *l'adorer.* In 3. Tom. qu. 35.

CHAPITRE VIII.

Du troiſième Commandement.

QUel eſt le troiſième Commandement?

Tu ne prendras point le Nom de l'Eternel ton Dieu en vain &c. Où il

il faut d'abord remarquer, que le Législateur ne défend pas absolument de prendre le nom de Dieu, mais seulement de le prendre en vain; il permet donc de le prendre, lorsque ce n'est point en vain. Nous voions même qu'il le commande au 6. du Deut. *Tu craindras*, dit-il, *l'Eternel ton Dieu & le serviras, & jureras par son Nom*; & si l'on examine bien la chose dans le fond, on trouvera qu'il s'y trouve glorifié d'une façon particulière.

Comment montrez-vous donc que Dieu se trouve glorifié par le Serment?

Parce qu'on reconnoît par là, qu'il est l'Arbitre Souverain qui préside sur toutes les choses humaines; qu'il est tout sage, aux yeux duquel toutes choses sont nuës & découvertes; qu'il est le Scrutateur des cœurs, & le témoin fidèle de toutes les pensées de l'homme; qu'il est l'éternelle & immuable vérité, qui aime la vérité & hait le mensonge: on le regarde enfin par là, comme un Dieu juste, un Dieu puissant, un Dieu vengeur, qui punit & qui extermine les parjures.

N'est-ce pas pour cela-même qu'il ne peut souffrir qu'on jure par aucun autre que lui?

C'est ce qu'il apelle une apostasie & une revolte, lorsqu'il dit dans Jeremie, *Tes fils m'ont abandonné, & jurent par ceux qui ne sont point Dieux:* & dans Sophonie il proteste qu'il les exterminera. En effet on reconnoît pour son Dieu celui au nom de qui l'on jure, comme il paroît par ce que nous venons de dire. D'où il faut conclure, que ceux qui jurent par les Saints, leur attribuënt par là quelqu'espèce de Divinité, & se rendent coupables du crime d'Idolatrie.

Ne voit-on pas aussi, que le serment est d'une grande utilité dans la Societé civile?

Il faut qu'on en demeure d'acord; puisqu'il sert à confirmer la vérité; & que là où le témoignage des hommes manque, là subvient le témoignage de Dieu, *& le serment fait pour confirmation, leur est la fin de tout différent.* C'est pourquoi il est ordonné au 22. de l'Exode, qu'en certains cas douteux, le jurement de l'Eternel intervienne entre deux parties. Et de-là vient aussi l'usage du serment parmi toutes les Nations du Monde, n'aïant point trouvé de lien plus étroit pour serrer la fidélité entre les hommes, comme en parle Ciceron.

Heb. 6. 16.

Que dites-vous donc de ceux qui tiennent le serment pour une chose illicite dans la Religion Chrêtienne?

Qu'ils sont dans une grande erreur. Car puisque le serment glorifie Dieu, & qu'il est outre cela d'une grande utilité dans la Societé, il s'ensuit évidemment, qu'il ne doit pas être défendu dans la Religion Chrêtienne. On voit, dis-je, par là, que la Loi, qui autorise le Serment, n'est pas de droit positif, en sorte qu'elle ait pû être changée par l'Evangile: mais qu'elle est d'un droit réel & moral, ne regardant pas seulement la Répu-

bli-

Digitized by Google

blique d'Iſraël, mais intéreſſant la République de tout le Monde.

Cela ne paroît-il pas par ce que les Prophètes nous diſent des Nations converties au Dieu d'Iſraël ſous le Meſſie?

Ils nous diſent en divers endroits, qu'elles jureroient par ſon nom. *Tout genouil ſe ploiera devant moi*, dit l'Eternel dans Eſaïe, *& toute langue jurera par moi. Ils parleront tous*, dit-il encore, *le langage de Canaan & jureront par le nom de l'Eternel des armées.* Et dans un autre Prophète il eſt dit, que *quiconque jurera ſur la terre, jurera par le nom du vrai Dieu.* Eſ. 19. 18. c. 5. 16.

Confirmez cette vérité par quelques éxemples du Nouveau Teſtament.

On n'en peut point produire de plus grand que celui de S. Paul, qui prend le nom de Dieu en divers endroits de ſes Epîtres. *Dieu m'eſt témoin*, dit-il dans celle qu'il écrit aux Rom. *J'apelle Dieu à témoin ſur mon ame*, dans la 2. aux Cor. Et dans l'Ep. aux Gal. *Voici je vous dis devant Dieu, que je ne mens point.* Les Anges mêmes emploient le ſerment ſous l'Evangile: *Et l'Ange que j'avois vû*, nous dit S. Jean, *leva la main vers le Ciel, & jura par le vivant aux ſiècles des ſiècles.* Apoc. 10. 16.

D'où vient donc que J. Chriſt nous dit au 5. de S. Mat. *Ne jurez nullement?*

Pour réſoudre cette difficulté, il n'y a qu'à conſidérer le deſſein de J. Chriſt dans ce paſſage, qui eſt, non d'anéantir la Loi & les Prophètes, comme il le proteſte en ce même endroit, mais bien de les acomplir, en les purifiant des fauſſes gloſes des Scribes & des Phariſiens, qui en pervertiſſoient tout le ſens.

Quelle étoit la gloſe de ces faux Docteurs?

Qu'il n'y avoit que le parjure fait au nom de Dieu, qui fût défendu par la Loi: tenant au reſte le ſerment pour une choſe indiférente, dont on pouvoit ſe ſervir dans le diſcours familier & à toutes ſortes d'ocaſions. Et pour faciliter ces ſermens & couvrir leurs parjures, ils ſe ſervoient de ſermens obliques, ne jurant pas directement par le nom de Dieu, mais indirectement, par le Ciel, par la Terre, ou par Jeruſalem; s'imâginant que ce n'étoit rien, que de faire & de violer de ſemblables ſermens, la Loi ne menaçant que le parjure fait au nom de Dieu. C'eſt contre cette pernicieuſe doctrine, & cette pratique vicieuſe que parle ici le Seigneur, défendant tous ces ſermens vains & téméraires, tous ces ſermens obliques, par leſquels on violoit indirectemement la Loi de Dieu.

Cependant cette défenſe paroît générale, *mais moi je vous dis, ne jurez nullement.*

Je répons, qu'on ne doit pas prendre ces paroles dans leur généralité, mais les reſtraindre à la matière que le Seigneur traite dans cèt endroit, & à ceux contre qui il diſputoit; autrement on s'éloignera de ſon but,

Digitized by Google

& on lui fera dire ce à quoi il n'a point penſé. Je dis la même choſe du paſſage de S. Jaques, qui répete cèt ordre de ſon Maître.

Que concluez-vous de tout cela?

Qu'on doit s'en tenir encore aujourd'hui aux termes de la Loi, qui ne défend pas abſolument le ſerment, mais ſeulement l'abus du ſerment, en diſant comme elle fait, *tu ne prendras point le Nom de l'Eternel ton Dieu en vain.*

CHAPITRE IX.

De l'Abus du Serment.

APrès avoir établi la Loi du Serment, montrez-moi quel en eſt l'abus?

C'eſt de prendre le nom de Dieu à faux, ou en vain. Le terme de l'original peut être traduit en ces deux ſens: mais nôtre verſion a préféré le dernier, comme celui qui étant moindre, ſupoſe l'autre comme plus énorme.

Quelle eſt donc la prémière eſpèce de faux ſermens?

C'eſt d'affirmer comme vraie, une choſe qu'on ſait en ſa conſcience être fauſſe; ce qui eſt la choſe du monde la plus impie. Car Dieu étant apellé à témoin de la vérité du fait qui eſt en queſtion, ſi ce qu'on affirme eſt faux, c'eſt lui faire le plus grand deshonneur & le plus inſigne outrage qu'il ſoit poſſible; puiſque c'eſt faire ſervir ſon nom au menſonge, & l'apeller à témoin d'une choſe fauſſe; ce qu'on n'oſeroit faire à un homme d'honneur.

Ceux-là n'aprochent-ils pas de ce crime, qui affirment par ſerment une choſe douteuſe, & dont ils ne ſont pas bien aſſurez?

Il n'y a point de doute: puiſqu'ils jurent à tout hazard, la choſe pouvant être fauſſe, auſſi bien que vraïe; ce qui marque un mépris criminel de Dieu: & il eſt toûjours vrai de dire, que la choſe dont ils jurent, n'étant pas certaine par raport à eux, comme ils l'affirment, ſont coupables de parjure.

Ne peut-on pas mettre dans le même rang, ceux qui ſe ſervent dans les ſermens d'équivoques & de reſervations mentales?

L'on ne peut avoir trop d'horreur pour la Morale des Jeſuïtes, qui autoriſe ces équivoques. Un Prêtre, diſent-ils, interrogé, s'il eſt Prêtre? peut jurer que non, entendant qu'il n'eſt point Prêtre d'Apollon, ou de Bahal. Morale impie & ridicule, qui profane le nom de Dieu, & qui

Digitized by Google

anéantit le ſerment, n'y aïant perſonne qui ne ſe puiſſe mettre à couvert par quelque équivoque ſemblable. Les termes, dont on ſe ſert en jurant, doivent donc être entendus dans le ſens ordinaire où tout le monde les prend; car la ſignification des mots dépend de l'uſage, & le faire autrement, c'eſt ſe moquer de Dieu & des hommes.

Quelle eſt l'autre eſpèce de faux ſermens?

C'eſt lorſqu'on affirme par ſerment une promeſſe qu'on n'a pas deſſein d'acomplir, ou qu'on entend dans un ſens différent de celui auquel l'entend la perſonne à qui on l'a fait. Car l'uſage des ſermens étant d'aſſurer ceux à qui on les fait, on doit les entendre en leur ſens, & au ſens auquel les entend tout le monde, ſans uſer d'aucune équivoque. Et ſi l'on ſous-entend quelque condition dans les promeſſes, on doit l'exprimer, autrement elle eſt nulle de droit, & ne ſauroit nous mettre à couvert de parjure.

Mais ſert-il de rien de faire une promeſſe de bonne foi, ſi après cela on ne l'éxécute?

Non ſans doute, à moins qu'on ne ſe trouve réduit dans une abſoluë impuiſſance, auquel cas on eſt diſpenſé du ſerment. Cependant on n'eſt pas à cèt égard tout à fait innocent de parjure, & l'on eſt toûjours coupable d'avoir pris le nom de Dieu légérement. Ce qui doit nous faire agir avec plus de prudence: & comme dans la plûpart des choſes que nous promettons, il peut arriver divers accidens qui en empêchent l'éxécution, le plus ſûr eſt de ne prendre jamais le nom de Dieu dans tout ce qui dépend d'un avenir incertain.

Sommes-nous obligez à tenir les ſermens qu'on nous a fait faire par force?

Je répons, que le nom de Dieu qu'on a pris, fonde toûjours quelque obligation à l'égard de Dieu, & que le reſpect qu'on doit avoir pour un nom ſi ſaint & ſi auguſte, nous doit plûtôt faire ſouffrir quelque dommage, que de le violer. On eſt donc obligé de païer à un Voleur la ſomme qu'on lui a promiſe avec ſerment. Car quoique dans le fonds il n'y ait point d'obligation à ſon égard, l'obligation demeure toûjours à l'égard de Dieu. Dans ce cas & dans tous les autres, on doit adorer d'un côté la Providence qui nous a mis dans cette néceſſité, & reſpecter d'autre côté le ſaint nom de Dieu qu'on a emploïé.

Sommes-nous obligez à tenir des ſermens qu'on a éxigez par ſurpriſe.

Nous en avons un éxemple remarquable dans l'Ecriture, au ſujet des Gabaonites, qui aïant menti aux Iſraëlites, en diſant qu'ils venoient d'un Païs fort éloigné, les obligerent à faire avec eux une alliance, qui fut confirmée par ſerment, & que ces Iſraëlites voulurent garder à cauſe du ſerment qu'ils avoient fait. Il eſt donc vrai que, quand on a pris le nom de Dieu, on doit être réligieux obſervateur de ſes promeſſes, quoiqu'il

Digitized by Google

nous en puiſſe coûter : parce que le nom de Dieu, qui eſt intervenu, fonde toûjours quelque obligation, & doit l'emporter ſur tous nos vains intérêts.

Mais eſt-on obligé de tenir les ſermens qui nous obligent à faire des choſes contraires à la Loi de Dieu, & à nôtre devoir?

Comme ces ſermens ſont mauvais dans le fonds, auſſi eſt-il évident qu'ils n'obligent en aucune manière la conſcience. On ne doit donc pas croire, qu'on ſoit obligé de tüer un homme, parce qu'on l'aura juré : mais on doit s'en repentir, & demander pardon à Dieu du crime qu'on avoit médité. On doit faire le même jugement de tous les autres ſermens, qui nous engagent à faire des choſes qui ſont contraires à nôtre devoir.

Que fait-on lorſqu'on éxécute des ſermens de cette ſorte?

On ſe rend coupable d'un double crime, l'un de les avoir faits, l'autre de les avoir éxécutez. Herode tomba dans cette faute, lorſqu'il fit décapiter Jean Baptiſte, & donner ſa tête dans un plat à la fille d'Herodias, à cauſe du ſerment qu'il avoit fait, de lui donner tout ce qu'elle demanderoit. David fut bien plus ſage que lui, lorſqu'aïant juré de tüer Nabal & tout ce qui lui apartenoit, il retracta, de ſang plus raſſis, un ſerment qu'il avoit fait en ſa colére.

Quel eſt encore l'abus du ſerment?

Lorſqu'on l'emploie dans les diſcours familiers & à toute ſorte d'occaſions, ſans ſujet & ſans néceſſité, ce qui eſt une profanation criminelle du nom de Dieu. Et pour l'éviter, on doit toûjours ſe ſouvenir, que toutes les fois que nous jurons, nous en apellons à Dieu, pour juger de la vérité de ce que nous diſons : s'agiſſant donc d'une ſi haute Majeſté, il eſt raiſonnable que ce ne ſoit jamais que par néceſſité, pour des choſes graves & de la dernière importance, & non pour des choſes légéres. Ces Sermens ſont encore condemnables en ce qu'ils nous mènent inſenſiblement au parjure : car en jurant ainſi, on ſe fait une habitude de jurer, on ſe familiariſe avec les ſermens, & l'on jure à vrai & à faux, ſans penſer que ce ſoit un crime.

Quand eſt-il donc permis de jurer?

Lorſqu'on y eſt obligé par le Magiſtrat, pour rendre témoignage à la vérité, ou bien pour quelque cauſe grave, & qui ſoit de la dernière importance, qui intéreſſe la gloire de Dieu, nôtre honneur, ou le ſalut de nôtre prochain.

Quelle eſt la manière la plus éxécrable de prendre le nom de Dieu?

Levit. 24. Le Blaſphème. C'eſt pourquoi Dieu ordonne dans ſa Loi qu'on le puniſſe de mort. Philon Juif montre l'énormité de ce crime, en ce qu'il n'y a aucun atrait, aucune amorce, comme dans les autres péchez, celui-ci ne pouvant venir que d'une rage déſeſpérée, & de l'eſprit du Démon.

Quelle eſt encore l'étenduë de ce précepte?

On peut raporter ici la profanation qu'on fait du nom de Dieu, lorſqu'on n'en parle pas avec la révérence qui lui eſt duë, le mépris de ſa paro-

role & de ſes myſtères, qu'on fait entrer dans des plaiſanteries profanes.

Quelle eſt la menace que Dieu y ajoûte?

Qu'*il ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris ſon nom en vain*, c'eſt-à-dire, qu'il le punira ſévèrement & dans cette vie & dans l'autre.

CHAPITRE X.

Du Vœu en général, & des Vœux Monaſtiques en particulier.

COmme le Vœu eſt une eſpèce de ſerment, expliquez-moi ici quelle en eſt la nature.

On peut dire en général, que c'eſt une promeſſe, par laquelle on s'oblige à Dieu: auquel ſens le Batême peut être apellé un Vœu, puiſque dans ce Sacrement on nous oblige à ſon ſervice d'une façon particulière. Vœu, que nous devons confirmer, lorſque nous ſommes parvenus à un âge de connoiſſance; & que nous devons renouveller, toutes les fois que nous participons à la S. Céne, pour nous obliger plus étroitement à la pratique de nos devoirs. Mais ce qui s'apelle proprement Vœu, c'eſt une promeſſe volontaire, par laquelle on s'engage de faire ce à quoi on n'étoit point obligé. Tel fut le vœu de Jacob, lorſqu'il voüa à Dieu de lui païer la Dime de tout ce qu'il lui donneroit. Tel fut encore le vœu de Zachée, lorſqu'il promet de donner la moitié de ſes biens aux pauvres.

Ces ſortes de vœux nous ſont-ils commandez?

On en voit quelques éxemples dans l'Ecriture, mais il n'y a aucun commandement exprès. Il eſt même dit au 23. du Deut. *Quand tu t'abſtiendras de voüer, il n'y aura point de péché en toi.* Cependant il eſt permis de voüer, ſoit pour détourner quelque mal qui nous menace, ſoit pour obtenir quelque grace de Dieu, ſoit pour lui témoigner nôtre reconnoiſſance, ſoit enfin pour châtier la chair, ou pour éviter les tentations.

Quelles ſont les conditions d'un Vœu légitime?

La prémière, qu'il ſoit fait à Dieu, ſuivant ce que dit l'Ecriture, *rens tes vœux au Souverain.* En effet le vœu eſt une choſe ſainte & ſacrée, une eſpèce d'invocation, qui renferme une imprécation, ſi l'on vient à le violer; ce qui ne peut regarder que Dieu ſeul. D'où il faut conclure, que faire des vœux aux Saints, c'eſt les déifier & les mettre en la place de Dieu. Pſ. 50. 14.

La

La seconde condition d'un vœu, c'est d'être fait par des personnes libres, & qui puissent disposer de ce qu'elles voüent. Et c'est pour cela qu'un Pere peut rompre le vœu de sa fille, & un Mari celui de sa femme, comme il est écrit au 31. des Nomb. parce qu'une fille est sous la puissance de son Pere, & une femme sous celle de son Mari; ce qui rend ces vœux illégitimes.

La troisième condition d'un vœu, c'est d'être fait volontairement. Car le vœu doit être une chose libre, & où l'on n'y doit engager personne par force; comme font ces Peres inhumains, qui pour se décharger d'une fille, la mettent dans un Couvent sans consulter ses sentimens. Ce sont là des vœux forcez, dont ils seront comptables devant Dieu.

Une quatrième condition, c'est de voüer des choses légitimes, qui ne choquent point nos devoirs & qui ne nous engagent dans aucun crime: comme s'y engagerent ces 40. Juifs, lorsqu'ils firent vœu avec exécration, qu'ils ne mangeroient ni ne boiroient jusqu'à-ce qu'ils eussent tué Paul. Voüer à Dieu de semblables choses, c'est lui faire le plus grand outrage qui soit possible.

Une cinquième condition, c'est de voüer des choses qui soient en nôtre pouvoir, de peur qu'aïant voüé, nous ne soïons obligez de rompre nôtre vœu, dans l'impuissance où nous nous trouverons de le pouvoir accomplir.

On doit enfin éviter tous ces autres vœux téméraires que l'on forme avec précipiation, sans considérer murement tous les inconveniens qui peuvent en arriver, tel que fut le Vœu de Jephté.

Quelle est l'obligation d'un vœu?

Il nous est bien libre de faire un vœu, ou de ne le pas faire: mais l'aïant fait, nous sommes dans l'obligation de l'accomplir. En éfet, si une promesse faite aux hommes est une espèce d'obligation, à plus forte raison une promesse qu'on à faite à Dieu, nous met-elle dans une obligation indispensable. C'est pour cela que l'Ecriture nous exhorte en divers endroits, de rendre nos vœux à l'Eternel, & de ne tarder point de les accomplir. Cependant il faut faire ici quelque distinction. Je dis donc, que la chose qu'on a voüée peut être bonne ou mauvaise, ou bien elle est indifférente. Si elle est bonne, il n'y a point de difficulté qu'on ne soit obligé d'accomplir son vœu. Si elle est mauvaise, il n'y a aucun vœu qui puisse obliger la conscience; & lorsqu'on l'éxécute, on se rend coupable d'un double crime, comme je l'ai déja dit, l'un de l'avoir fait, & l'autre de l'avoir éxécuté. On doit donc rompre de semblables vœux sans héſiter, & demander pardon à Dieu de les avoir faits. Que si la chose qu'on a voüée est indifférente, il est sans doute, que le vœu la rend nécessaire, & qu'on est indispensablement obligé de l'acomplir.

Quels sont les vœux qu'on apelle Monastiques?

Il y en a trois, le vœu de Continence, le vœu de Pauvreté, & le vœu d'O-

Digitized by Google

d'Obéïſſance par lequel les Moines s'engagent à leur Supérieur.

Que dites-vous du Vœu de Continence?

Que c'eſt un vœu téméraire, parce que ce don de Continence n'eſt pas donné à tous, comme l'Ecriture le témoigne. Or nous ne devons jamais voüer que ce qui eſt en nôtre diſpoſition, & que nous ſommes aſſurez de pouvoir accomplir. D'ailleurs, dans quelque diſpoſition que puiſſe être aujourd'hui un homme à cèt égard, il peut être demain dans une autre: comme l'on ſait que le cœur de l'homme eſt changeant, & que ſa convoitiſe ſe réveille lorſqu'il y penſe le moins. J'ajoûte, que le vœu qu'on oppoſe à cette convoitiſe, bien loin de la reprimer, ne fait que l'irriter davantage, ſemblable à une digue qu'on oppoſe à un torrent, qui ne ſert qu'à l'enfler & à le rendre plus furieux. C'eſt ce que témoignent hautement les impuretez & les excès des Prêtres & des Moines. Ne vaudroit-il pas bien mieux à ces gens-là, de ſe marier que de brûler? de vivre dans un mariage légitime que de ſe proſtituer à toutes ces infamies? Il faut prier & jûner, me dira-t-on. Mais où eſt-ce que Dieu nous a promis de nous accorder ce don de Continence quand nous le lui demanderons? Et S. Jerome ne témoigne-t-il pas, qu'il n'avoit jamais pû l'obtenir par tous ſes jûnes & par toutes ſes mortifications? Hier. Ep. ad Euſtach.

Que dites-vous du Vœu de Pauvreté?

Qu'on doit ſupporter la Pauvreté, lorſque Dieu nous y apelle, en nous repoſant ſur ſa Providence, qui nourrit les oiſeaux de l'air, & qui revêt les lys des champs: mais que faire un vœu de Pauvreté, en ſe dépouillant de tous ſes biens, c'eſt tenter Dieu, & s'éloigner de l'ordre de ſa Providence. D'ailleurs, c'eſt un vœu illuſoire à l'égard de la plûpart des Couvents, qui ont de grands revenus. Les Moines, qui en dépendent, n'ont rien en particulier, mais ils poſſèdent de grands biens en commun; ils n'ont rien de propre, mais tout leur abonde & ils ne manquent de rien. Pour ce qui regarde les Ordres des Mandians, abuſant, comme ils font, de la facilité du peuple, ils ne manquent non plus de rien, & leur béſace leur eſt un revenu aſſuré. D'ailleurs, ce ſont autant de ſangſuës de la ſocieté, & qui vivent des charitez qui appartiennent aux pauvres; de quoi ils ſeront comptables devant Dieu.

Que dites-vous enfin du Vœu d'Obéïſſance?

Qu'il dépouille l'homme de ſa liberté, & en fait un eſclave, contre ce que nous ordonne S. Paul, *de ne devenir point ſerfs des hommes.* On reconnoîtra encore mieux la folie de ce vœu, ſi l'on conſidère, qu'il va juſqu'à ſoûmettre ſon jugement & ſa volonté aux ordres d'un Supérieur, & à faire tout ce qu'il lui plaira d'ordonner, ſans qu'il ſoit permis d'en éxaminer les raiſons. Qu'eſt-ce que renoncer à l'uſage de la raiſon, ſi cela ne l'eſt pas? Quoi encore de plus pernicieux à la Societé? Car quand il plaira au Supérieur de commander quelque méchante action à l'un de ſes Moines, il faut qu'il éxécute par ſon vœu: comme l'on a vû 1 Cor. 7. 23.

Digitized by Google

par une triſte expérience, que de là ſont ſortis divers crimes, des aſſaſſins, & des meurtres de Rois & d'Empereurs.

CHAPITRE XI.

Du quatrième Commandement.

QUel eſt le quatrième Commandement?
Souvien-toi du jour du repos pour le ſanctifier, &c. Jour, que les Juifs apellent Sabat, c'eſt-à-dire, repos, qui eſt le ſeptième jour de la ſemaine, que nous apellons Samedi.

Quand fut inſtitué ce Sabat?

Dès le commencement du Monde, ſuivant ce que dit Moïſe au ch. 2. de la Gen. que Dieu ſe repoſa le ſeptième jour de toute ſon œuvre, qu'il le benit & le ſanctifia: où la ſanctification de ce jour eſt ſi étroitement liée avec le repos de Dieu, qu'il n'y a pas moïen de les ſéparer. C'eſt pour cela même qu'il dit ici, *ſouvien-toi du jour du repos*, pour rapeller dans la mémoire des Iſraëlites l'inſtitution qu'il avoit fait de ce jour, comme il le raporte dans la ſuite.

Ne voit-on pas des traces de cette prémière inſtitution du Sabat dans les monumens de l'Antiquité profane?

C'eſt ce qu'on peut remarquer dans Homere, Heſiode, & pluſieurs autres anciens Ecrivains, qui parlent du ſeptième jour comme d'un jour ſaint & ſacré. Joſephe ſoûtient auſſi, qu'il n'y avoit aucune Cité parmi les Grecs, ni les Barbares, qui n'eût quelque connoiſſance de ce jour. Ce qu'ils n'avoient pas pris de la Religion des Juifs, qu'ils regardoient avec mépris, mais de la Tradition de leurs Peres. Tradition, qui étant ſi univerſelle, ne pouvoit deſcendre que d'un Pere commun, & de cette prémière inſtitution que Dieu en avoit fait au commencement.

Ne pouvez-vous pas encore montrer, que ce Sabat étoit connu aux Iſraëlites avant que le commandement en fût donné ſur le Sinaï?

C'eſt ce qui paroit par ce qui eſt raporté au 16. de l'Exode, où il eſt dit, que Dieu aïant fait pleuvoir la manne dans le Deſert, quand on vint au ſixième jour, ils en recueillirent au double. Ce que Moïſe aprouva, parce que le lendemain devoit être *le repos*, *le Sabat ſaint à l'Eternel*. Ils ſavoient donc, que le lendemain étoit le Sabat, quoi que Moïſe n'en eut pas encore parlé.

Pour-

Digitized by Google

Pourquoi eſt-ce que Dieu avoit inſtitué ce jour?

Pour être un Mémorial de la Création du Monde, & pour rendre au Créateur les loüanges & les actions de graces, qui lui ſont duës pour ce bienfait.

Comment eſt-ce que Dieu renouvella cette loi dans le Deſert?

En ne faiſant pas pleuvoir la Manne ce jour-là, & par la répétition qu'il en fit ſur le Sinaï, aïant mis cette loi du Sabat dans le Décalogue; pour détourner ſon Peuple de l'Idolatrie, & pour l'obliger par la célébration de ce jour, à n'adorer que le vrai Dieu Créateur du Monde.

Mais lorſque Dieu renouvella cette loi ſur le Sinaï, n'avoit-elle pas quelque choſe de cérémoniel & de typique?

C'eſt ce que l'Ecriture témoigne, lorſqu'elle apelle ce Sabat, un ſigne entre Dieu & les Iſraëlites. Auſſi voit-on que l'obſervation rigide de ce jour, regardoit la Pédagogie légale.

Que ſignifioit donc ce Sabat?

Le vrai repos que le Meſſie devoit procurer, & qui conſiſte dans la paix de la conſcience, & dans l'abſtinence & ceſſation des œuvres du péché, pour conſacrer toute nôtre vie à la gloire de Dieu. C'étoit auſſi un type du repos éternel, dont il nous fera joüir dans le Ciel, comme l'Apôtre l'explique aux Heb. Par où il eſt évident, que ce Sabat Judaïque devoit être aboli après la venuë du Meſſie: avec d'autant plus de raiſon, qu'il faloit marquer par-là l'abolition de toute la Loi cérémonielle, qui ſe trouve compriſe ſous ce Sabat. C'eſt ce que S. Paul nous enſeigne expreſſément. *Que nul*, dit-il, *ne vous condamne en manger, ou en boire, ou en diſtinction d'un jour de fête, de nouvelles lunes, ou de ſabats: leſquelles choſes ſont l'ombre de celles qui étoient à venir, mais le corps eſt en Chriſt.* Et il ne ſert de rien d'alleguer, que ce Sabat eſt apellé une Alliance éternelle: car le terme de l'Original marque ſeulement ici une longue durée, dans le même ſens que Moïſe apelle éternel, ce qui ne devoit durer que d'un Jubilé juſqu'à l'autre.

Cette loi du Sabat eſt-elle entièrement abolie?

En rejetant ce qu'il y avoit de cérémoniel, nous avons retenu ce qu'il y avoit de moral: car il eſt juſte & néceſſaire, qu'il y ait dans la ſemaine un certain jour, qui ſoit conſacré au culte public de la Religion, un jour fixé, où nous nous aſſemblions pour joindre nos prières enſemble, pour célébrer les loüanges de Dieu, pour nous inſtruire dans ſa connoiſſance, pour enflammer nôtre devotion, & pour nous édifier les uns les autres: ſans quoi la Religion ſeroit bien-tôt éteinte dans le Monde.

Quel eſt donc ce jour qu'on a ſubſtitué au Samedi, pour vaquer au culte public de la Religion?

Le prémier jour de la Semaine, que nous apellons Dimanche; c'eſt-à-dire, le jour du Seigneur, pour être un mémorial de ſa Reſurrection, & de cette nouvelle Création, par laquelle il a fondé de nouveaux Cieux & une

nouvelle Terre. Car il eſt juſte que la prémière Création le cede ici à la nouvelle, qui relève le Monde de ſes ruïnes. Et comme cette dernière enferme plus de merveilles que la prémière, auſſi nous oblige-t-elle à glorifier ſur tout un Dieu Redempteur.

Où trouve-t-on l'inſtitution de ce jour?

Le Seigneur lui-même le conſacra par ſa Reſurrection, par diverſes aparitions, & par la deſcente du S. Eſprit, qui ſe fit dans ce même jour. La pratique des Apôtres doit auſſi nous tenir lieu de loi: car on voit dans leurs Ecrits, que c'étoit le jour qu'ils faiſoient leurs aſſemblées. Nous voïons même, que S. Jean fait une expreſſe mention du jour du Dimanche, comme d'un jour célèbre parmi les Chrêtiens. Ce qui ſuffit pour autoriſer ce jour.

Comment faut-il qu'on le ſanctifie?

Il faut 1. prendre garde à ne s'arrêter point dans un repos corporel, qui n'a aucune bonté morale en lui-même, & qui ne doit être conſideré que comme un moïen aux fonctions ſpirituëlles de l'ame. On ne doit pas non plus s'imaginer, que toute œuvre corporelle nous ſoit abſolument défenduë dans des cas de néceſſité: car cela regardoit la Pédagogie Légale; & à cèt égard nous ſommes affranchis du joug de la Loi. Cependant on doit bien prendre garde, que ſous prétexte de cette liberté que nous avons en Chriſt, on ne ſe permete toutes choſes.

En quoi conſiſte donc proprement la ſanctification de ce jour?

Dans le ſervice public de la Religion, *ne délaiſſant point nos mutüelles aſſemblées*, ſuivant l'ordre de S. Paul. Et comme ce Culte public eſt d'une néceſſité abſoluë pour la gloire de Dieu & pour l'édification de l'Egliſe, on ne peut le négliger ſans ſe rendre coupable d'un grand péché. On donne auſſi par là un grand ſcandale, & il eſt à craindre qu'on ne tombe enfin dans l'irreligion. Mais qu'on prenne bien garde d'autre côté de ne s'arrêter point dans un culte extérieur, qui n'eſt d'aucune conſideration devant Dieu, s'il ne ſe trouve acompagné d'un culte intérieur. Souvenons-nous, dis-je, que *Dieu eſt eſprit, & qu'il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en eſprit & en vérité.* Il faut donc que l'eſprit tienne ici ſa partie, & qu'il ſoit comme l'ame de ce culte extérieur. Mais outre ce culte puplic, on doit encore glorifier Dieu dans chaque famille par un culte particulier, par la lecture de ſa parole, & par l'invocation de ſon nom, ſi l'on veut y attirer ſa bénédiction. Diſons enfin, qu'on ne doit pas borner la Religion dans les Temples, ni dans les maiſons particulières, mais qu'on doit glorifier Dieu dans toutes les actions de la vie, & qu'un Chrêtien doit faire de toute ſa vie un Sabat continuel.

Doit-on être ocupé tout le jour du Dimanche dans la méditation des choſes divines en public & en partieulier?

C'eſt ce que l'infirmité humaine ne peut pas permetre: & comme l'une des fins du Sabat eſt de donner quelque relâche à l'homme après les tra-

Digitized by Google

travaux de la semaine; lorsqu'on s'est aquité de ces devoirs religieux, on peut se divertir honnêtement pour donner quelque relâche à l'esprit. Mais qu'on prenne bien garde de ne se porter à aucun excès de débauche, qui profane la sainteté de ce jour.

CHAPITRE XII.

Du cinquième Commandement.

POurquoi est-ce que Dieu a voulu ajoûter la seconde Table à la prémière?

Pour nous aprendre par là, qu'en vain on s'aquite des devoirs Religieux envers lui, si l'on ne s'aquite en même tems des devoirs de justice & de charité envers ses prochains, & de temperance envers soi-même. On voit des gens qui paroissent religieux observateurs des Devoirs de la prémière Table du Décalogue. Ils déteſtent l'Idolatrie. Ils respectent le nom de Dieu. Ils fréquentent les Saintes Assemblées. Ils écoutent la parole avec atention. Ils chantent les loüanges de Dieu, & le prient avec ardeur. Ils communient enfin avec devotion: pendant qu'ils retiennent le bien d'autrui, qu'ils déchirent la réputation de leurs prochains par la médisance, qu'ils sont insensibles aux misères des pauvres, ou qu'ils se prostituent à quelque vice. La Religion de telles gens est vaine.

Quel en est le prémier Commandement?

Honore ton Pere & ta Mere. Devoir, qui se trouve fondé dans la Nature; car le Pere & la Mere aïant donné la vie à leurs enfans, & les aïant mis au monde, il est évident, que la Nature leur donne un droit souverain sur eux; que l'autorité paternelle est la prémière & la plus grande autorité qui soit au Monde; & qu'il n'y a pas d'obligation plus étroite, que celle des enfans à l'égard de leurs Peres. Outre le bienfait de la naissance, il y a celui de l'éducation, qui emporte mille soins, avec tous les autres biens qu'ils en reçoivent, ce qui les met dans une plus grande obligation.

Le Pere & la Mere ne portent-ils pas aussi le caractère de Dieu, le Pere commun des hommes?

Ils en sont les images vivantes; & comme il a voulu s'en servir pour nous donner la vie, aussi les a-t-il revêtus de son autorité. D'où il faut conclure, que pécher contre le Pere ou la Mere, c'est pécher contre Dieu même qu'ils représentent: ce qui fait dire à l'enfant prodigue, *Mon Pe-*

re j'ai péché contre le Ciel & contre toi. Les Sages Païens l'ont reconnu, Platon entr'autres, qui tient que les Peres ſont les images vivantes de la Divinité, & comme autant de Dieux domeſtiques. De là vient, qu'ils ont donné le nom de Pieté à l'honneur qu'on rend à ſes Parens, & que les Magiſtrats puniſſoient de mêmes ſuplices les excès commis contre les Peres & les Meres, que ceux qui violoient la Majeſté de leurs Dieux.

Expliquez-moi plus particulièrement en quoi conſiſte l'honneur qui eſt dû au Pere & à la Mere.

Il renferme 4. principaux devoirs, l'Amour, le Reſpect, l'Obéïſſance, & l'Aſſiſtance. Je commence par l'Amour, parce que c'eſt le plus naturel, & qu'il doit influer dans tous les autres. Quoi en éfet de plus naturel, que d'aimer ceux qui nous aiment, & qui ont pour nous des tendreſſes inexprimables? Quoi encore de plus naturel, que d'aimer ceux avec qui nous avons une proximité ſi étroite étant chair de leur chair, & os de leurs os?

En quoi conſiſte le Reſpect qu'on eſt obligé de leur rendre?

Dans une eſtime particulière qu'on doit avoir pour leurs perſonnes, & dans la révérence qu'on doit porter à leur dignité, en leur rendant tout l'honneur & toutes les déférences poſſibles; & l'on doit bien ſe garder de découvrir leurs infirmitez, comme fit Cham, ni de les mépriſer ſous ce prétexte, mais reſpecter toûjours la Majeſté de Dieu dans l'infirmité de l'homme.

Eſt-on diſpenſé de ce devoir par quelque dégré d'autorité, où l'on ſoit élévé dans le Monde?

Nullement, & la pourpre même ne diſpenſe pas les enfans de cette ſoûmiſſion. Nous en avons deux éxemples conſidérables dans l'Ecriture. Le prémier eſt celui de Joſeph. Quelque grand Seigneur qu'il fût en Egypte, il n'oublia pas, qu'il étoit fils de Jacob, & ſe proſterna devant lui. L'autre éxemple eſt celui de Salomon, qui ſe leva de ſon Trône pour aller au devant de ſa Mere, & ſe proſterna devant elle.

Comment montrez-vous, que l'Obéïſſance ſe trouve compriſe ſous cèt honneur?

Par le Commentaire que S. Paul en donne aux Eph. où il dit, *Enfans, obéïſſez à vos peres & à vos meres au Seigneur, car cela eſt juſte: honore ton pere & ta mere.* Ce qui nous aprend, que l'honneur qu'on doit rendre au Pere & à la Mere, ne doit pas conſiſter dans quelques vains reſpects & dans des bien-séances extérieures, mais dans une entière ſoûmiſſion à leurs ordres & à leurs volontez. C'eſt ce que demande cette autorité paternelle, dont ils ſont revêtus. La foibleſſe & le propre intérêt des Enfans ne le demande pas moins; & manquant de conduite & d'expérience, Dieu & la Nature les ſoûmettent à leurs Parens, pour ſuivre leurs enſeignemens & pour ſe gouverner par leurs ſages conſeils: autrement, emportez par leurs folles paſſions & par les mauvais éxemples, ils ne peuvent éviter de s'égarer & de ſe perdre. Juſ-

Digitized by Google

Jusques où doit aller cette Obéïssance?

On doit l'étendre à toutes les choses qui ne sont pas contraires à la volonté de Dieu, & non au delà: car les enfans ne doivent obéïr à leurs parens, *qu'au Seigneur*. S'il arrive donc, qu'un Pere commande à son fils des choses mauvaises & contraires à la Loi de Dieu, en ce cas là il vaut mieux obéir à Dieu qu'au Pere, l'autorité paternelle étant inférieure, & dépendante de celle de Dieu. Et c'est en ce sens que le Seigneur veut, que *nous haïssions pere & mere pour l'amour de lui*, c'est-à-dire, lorsqu'ils voudroient nous empêcher de suivre sa vérité, & nous détourner de son service.

Comment montrez-vous enfin, que sous cèt honneur qu'on doit à ses Parens, se trouve renfermée l'Assistance qu'on est obligé de leur acorder dans leurs nécessitez?

Parce que c'est en ce sens que l'Ecriture prend quelquefois ce terme d'honorer, & que c'est par là plus que par toute autre chose, qu'on témoigne l'estime qu'on a pour eux. Rien au reste n'est plus juste que la pratique de ce devoir. Rien, dis-je, n'est plus juste que d'entretenir la vie de ceux qui nous l'ont donnée; que de subvenir aux infirmitez de leur vieillesse, après qu'ils ont subvenu aux infirmitez de nôtre enfance; & que de les nourir lorsqu'ils sont devenus vieux, puisqu'ils nous ont nourris lorsque nous étions jeunes. On voit ce sentiment dans les bêtes-mêmes: car on remarque des cigognes, des vautours, & des lions, qu'ils nourrissent leurs progéniteurs, lorsqu'ils sont devenus vieux. Ceux-là donc, qui refusent d'entretenir leur Parens, sont pires que les bêtes les plus féroces.

Quelle est la promesse que Dieu a voulu ajoûter à ce précepte?

D'acorder une longue vie aux enfans qui honorent ceux qui la leur ont donnée. Par où il fait entendre d'autre côté, qu'il abrégera la vie des enfans désobéïssans, qui par là même sont indignes de joüir longtems de cette vie en mépriſant ceux de qui ils la tiennent après Dieu. C'est pourquoi il ordonne dans sa Loi, qu'on fasse mourir l'enfant rebelle. Deut. 21. 21.

Mais lorsque Dieu ordonne aux enfans d'honorer le Pere & la Mere, n'ordonne-t-il pas aux Peres & aux Meres d'avoir soin de leurs enfans?

Ces devoirs sont reciproques. Et 1. puisqu'ils leur ont donné la vie, ils sont obligez de l'entretenir; en leur fourniſſant les alimens, & les autres choses qui leur sont nécessaires pour leur subsistence: comme l'on voit que les bêtes même ont un grand soin de leurs petits. Ils doivent aussi leur faire aprendre quelque métier, ou leur procurer quelque établissement suivant leur condition; de peur que se voïant dans la misère, ils n'emploient de mauvais moïens pour y subvenir, & qu'ils ne viennent à se perdre.

Ne

Ne ſont-ils pas obligez à de plus grands ſoins pour ce qui regarde le ſpirituel?

Comme l'ame vaut beaucoup mieux que le corps, & que le ſalut eſt plus précieux que la vie; on voit par là que les peres & les meres doivent emploïer leurs plus grands ſoins à cultiver l'ame de leurs enfans, & à leur procurer un ſalut éternel. Ils doivent donc les inſtruire en la crainte de Dieu, leur faire ſucer de bonne heure le lait d'intelligence, les corriger de leurs vices, veiller ſur leur conduite, les former à la pieté, & leur donner ſur tout un bon éxemple qu'ils puiſſent imiter; car les enfans ſe conforment d'ordinaire à l'éxemple de leurs parens, par l'eſtime qu'ils en ont.

N'eſt-ce pas auſſi l'intérêt des peres & des meres de donner une bonne éducation à leurs enfans?

Ils y ont un intérêt particulier: car ſi leurs enfans ſont bien élevez & ont la crainte de Dieu, ils ne manqueront pas de les honorer & de leur rendre tous les devoirs auxquels la Religion les oblige. Mais s'ils ſont mal élevez & ſans crainte de Dieu, ils ſe moqueront d'eux, & leur donneront mille chagrins.

Quelle étenduë doit-on encore donner à ce précepte?

Sous l'honneur que nous devons rendre à nos peres & à nos meres, il comprend en général les devoirs des inférieurs envers leurs ſupérieurs, & d'autre côté les devoirs des ſupérieurs envers leurs inférieurs, pour maintenir par ce moïen l'ordre que Dieu à voulu établir parmi les hommes, comme le ſoûtien de la Societé civile.

CHAPITRE XIII.

Du Gouvernement des Rois & des Magiſtrats, & de l'Obéïſſance qu'on leur doit.

QUelle eſt l'origine des Rois & des Magiſtrats.

Si l'homme eût perſévéré dans ſa prémiére innocence, comme il n'y eût eu ni guerres ni procés, auſſi n'auroit-il falu ni Rois ni Magiſtrats. La fertilité de la Terre fourniſſant abondamment à tous de quoi s'entretenir, les hommes auroient joui en commun de ſes fruits, ſans qu'il y eut eu entr'eux aucune conteſtation. Mais l'homme aïant perdu ſon innocence, & la Terre ſa fertilité, étant ſurvenu à cette ocaſion des querelles & des

des procés, il a falu pour les terminer, qu'on établit des Rois & des Magiſtrats.

La puiſſance des Rois & des Magiſtrats n'eſt donc pas établie ſur le droit naturel?

Nullement: car par le droit naturel il n'y a point d'homme qui ait aucun pouvoir ſur un autre homme, à l'exception des Peres, qui aïant donné la vie à leurs enfans, ont par là un droit naturel ſur eux, ſur tout dans un tems où étant incapables de ſe conduire par eux-mêmes, ils ont beſoin de la conduite de leurs Peres. Mais pour ce qui regarde l'autorité des Rois & des Magiſtrats, elle ne ſe trouve établie que ſur le droit poſitif; & c'eſt pour cela que l'Apôtre S. Pierre l'apelle *une ordonnance humaine*. 1 Pier. 2. 13.

Faites voir plus au long la néceſſité d'un tel établiſſement.

Les hommes n'aïant pû vivre ſéparez les uns des autres, ils furent obligez de ſe joindre enſemble en corps de Societé, pour s'entr'aider les uns les autres & pour ſe rendre des devoirs réciproques pour leur mutuelle ſubſiſtance. Mais comme une Societé ne ſauroit ſe ſoutenir ſans Chef, non plus qu'un Vaiſſeau ſans Pilote, ils furent obligez de s'établir des Rois & des Magiſtrats pour les gouverner, pour adminiſtrer la juſtice, & pour les défendre contre ceux qui voudroient les opprimer. De là vient auſſi, que tous les Peuples du Monde ſont ſoûmis à quelque eſpèce de gouvernement, à l'exception de quelques Sauvages, qui vivent ſans Loix, ſans Rois, & ſans Magiſtrats, libres & indépendans les uns des autres.

Cèt établiſſement des hommes n'a-t-il pas été aprouvé de Dieu?

Comme Dieu aime la Societé des hommes, auſſi ne peut-il qu'aprouver ce qui ſert à la maintenir & ſans quoi elle ne ſauroit ſubſiſter. C'eſt pour cela que S. Paul apelle cèt ordre des hommes, *une ordonnance de Dieu*, parce qu'il l'a aprouvé, & comme ſéélé de ſon ſeau, ce qui le rend ſacré & inviolable. Rom. 13. 2.

Montrez cette vérité par quelques éxemples.

Moïſe établit par l'ordre de Dieu 70. hommes qui formoient ce Sanedrin qui étoit le Souverain Senat des Juifs. Après quoi Dieu leur donna des Juges pour les gouverner, & puis enfin des Rois, qui ſont apellez *les Oinčts de l'Eternel*, pour leur faire entendre par là, que c'étoit Dieu lui-même qui les avoit établis dans cette Charge, & pour les rendre plus reſpectables. On voit même, qu'ils ſont apellez *Dieux*, à cauſe de ce raïon de divinité, qui reluit en eux dans cette Puiſſance, dont Dieu les a revêtus pour éxercer la juſtice en ſon nom comme ſes Lieutenans. Nom. 11. 16.

Ce droit des Rois & des Magiſtrats n'a-t-il point été aboli par l'Evangile?

C'eſt ce que certains Fanatiques prétendent: & je leur acorde, que, ſi

Digitized by Google

tous les hommes vivoient ſuivant les règles de l'Evangile, il ne ſeroit beſoin ni de Rois, ni de Magiſtrats, la juſtice & la charité regnant parmi eux. Mais comme la plûpart des Peuples ne ſont pas éclairez de la lumière de l'Evangile, & que parmi ceux qui en font profeſſion, il y en a peu qui en ſuivent les règles, ſe laiſſant conduire par leurs paſſions; on voit par là, que les mêmes raiſons ſubſiſtent toûjours, pour établir des Rois & des Magiſtrats, qui adminiſtrent la juſtice, & qui mettent les gens de bien à couvert de l'opreſſion des méchans.

Mais, vous diſent ces Fanatiques, le Regne de J. Chriſt doit abolir tous les autres Regnes.

C'eſt en quoi ils ſe trompent beaucoup, puiſqu'il nous dit lui-même, que ſon Regne n'eſt point de ce Monde: & c'eſt pour cela qu'il eſt ſi ſouvent appellé un *Roïaume des Cieux*, pour le diſtinguer des Roïaumes de la Terre, avec leſquels il n'a rien de commun. Ce ſont donc là deux Regnes bien différens, dont l'un ne détruit pas l'autre. Comme nous voïons auſſi que ce divin Roi nous ordonne, de rendre à Ceſar les choſes qui ſont à Ceſar, & à Dieu celles qui ſont à Dieu.

Que nous diſent encore les Apôtres ſur ce ſujet?

Rom. 13. 1. *Que toute perſonne*, nous dit S. Paul, *ſoit ſujete aux Puiſſances ſuperieures: car il n'y a point de Puiſſance ne qui vienne de Dieu, & les Puiſſances qui ſont en état, ſont ordonnées de Dieu. C'eſt pourquoi celui qui réſiſte à la Puiſſance, réſiſte à l'ordonnance de Dieu, &c.* Où nous devons remarquer, 1. Que l'Apôtre poſe pour principe, que les Puiſſances ſont ordonnées de Dieu; d'où il conclud, que réſiſter à la Puiſſance, c'eſt réſiſter à l'ordonnance de Dieu. 2. Qu'il parle des Chrêtiens, qui étoient ſous la puiſſance des Empereurs Païens. 3. Que quand une Puiſſance eſt établie, de quelle manière qu'elle le ſoit, on doit la regarder comme étant établie de Dieu, qui veille par ſa Providence ſur les Etats & ſur les Empires du Monde. 4. Enfin ce qu'il ajoûte, que le Prince eſt Miniſtre de Dieu, & qu'on doit lui être ſujet, non ſeulement pour la crainte, mais auſſi pour la conſcience. S. Pierre nous donne la même

1 Pier. 2. 13. leçon. *Rendez vous donc ſujets à tout ordre humain, pour l'amour de Dieu*, nous dit cèt Apôtre, *ſoit au Roi, comme celui qui eſt par deſſus les autres, ſoit aux Gouverneurs, &c.*

Telle étant la Loi de l'Evangile, n'eſt-il pas permis à un Chrêtien d'éxercer la Charge de Roi ou de Magiſtrat?

Il n'y a point de doute: car puiſque cette Charge tend au bien & à l'avantage de la Societé civile, qu'elle ſe trouve autoriſée de Dieu, & que bien loin qu'il y ait quelque paſſage dans l'Evangile qui lui donne la moindre atteinte, elle s'y trouve confirmée, pourquoi ſeroit-il défendu à un Chrêtien de l'éxercer? On peut même dire, qu'un Chrêtien en eſt beaucoup plus capable qu'un infidèle: qu'il eſt, dis-je, plus capable de gouverner un Peuple par des Loix équitables, & d'y établir la juſtice & la

Digitized by Google

la paix. C'eſt pour cela que S. Paul veut, qu'on prie pour les Rois, afin que Dieu les amène à la connoiſſance de ſa vérité. Et c'eſt dans cèt eſprit que l'ancienne Egliſe demandoit à Dieu des Magiſtrats & des Princes Chrêtiens, comme nous le liſons dans les Conſtitutions de S. Clement. On voit enfin, que lorſque les Empereurs Païens ſe firent Chrêtiens, ils ne ſe dépoüillerent pas de la dignité Imperiale, mais ils s'en ſervirent pour avancer le Chriſtianiſme.

Quels ſont les devoirs des Rois & des Magiſtrats?

Comme ils ſont établis pour le bien de la Societé, auſſi doivent-ils la gouverner par des Loix équitables, adminiſtrer la juſtice ſans acception de perſonnes, & rendre à chacun ce qui lui appartient, proteger les gens de bien & punir les méchans ſuivant leur mérites, procurer le bien de la Societé autant qu'en eux eſt, & la défendre contre ceux qui voudroient l'opprimer. Ils doivent auſſi prendre garde de n'accabler point le Peuple d'impôts, & de n'entreprendre jamais des guerres injuſtes: ſe ſouvenant toûjours qu'ils ſont Miniſtres de Dieu, & que, ſi leur élévation les met au deſſus du reſte des hommes, ils ſeront comptables de leur adminiſtration devant ſon Tribunal.

Ne doivent-ils pas ſur tout travailler à l'avancement de la gloire de Dieu, & à procurer le ſalut à leurs ſujets?

C'eſt ce qui doit faire la principale de leurs occupations. Comme ils ſont Miniſtres de Dieu, auſſi doivent-ils travailler de tout leur pouvoir à l'avancement de ſa gloire: à l'éxemple de David, de Salomon, de Joſaphat, d'Ezechias, & de Joſias. Ce qu'ils doivent faire avec d'autant plus de raiſon que par là ils affermiſſent leur Trône; car ſi leurs Sujets ont la connoiſſance & la crainte de Dieu, ils reſpecteront leur autorité. C'eſt auſſi le plus grand bonheur qu'ils puiſſent leur procurer, tous les avantages temporels n'étant rien au prix du Salut. Les Princes Chrêtiens ne doivent donc regner que pour faire regner Jeſus-Chriſt, & ils doivent ſur tout travailler à procurer le ſalut éternel à leurs ſujets.

Mais doivent-ils ſe ſervir de la force & de la violence pour contraindre leurs ſujets d'embraſſer leur Religion?

Ce ſeroit empiéter ſur les droits de Dieu, qui ſeul doit regner ſur la conſcience: & lorſqu'un Prince veut qu'on embraſſe ſa Religion, ſans autre raiſon que parce qu'il le veut, c'eſt ſe mettre en la place de Dieu, comme s'il étoit Dieu. D'ailleurs, ce ſeroit agir contre l'eſprit du Chriſtianiſme, qui ne reſpire que douceur & charité, & donner à Jeſus-Chriſt des Diſciples qu'il ne veut point: car il demande un *Peuple volontaire*. S'il avoit voulu, il auroit pû étendre ſon Empire par la force des armes. Il n'avoit qu'à demander des Legions d'Anges à ſon Pere pour mieux réüſſir dans ce deſſein. Mais il n'emploïa jamais que la force de la perſuaſion, & la douceur de ſa grace, pour attirer les hommes à ſoi par *des cordeaux d'humanité:* & avec douze pau-

Digitized by Google

vres pêcheurs, qui n'avoient point d'autres armes que celles de la parole, il conquit en peu de tems une partie de l'Univers, & soumit les plus rebelles à son Empire. Et c'est par ce caractère illustre que la Religion Chrêtienne se distingue de la Mahometane, qui s'est établie par l'épée, & qu'elle nous découvre son origine divine & céleste.

Cependant il est dit dans la Parabole, *contrain-les d'y entrer.*

Le Seigneur n'entend par là qu'une force de persuasion : & pour le montrer en peu de mots, chacun sait, que les serviteurs, à qui le Maître du Festin donne cèt ordre, sont les Apôtres; or quelle force ont-ils jamais emploïé que celle de la persuasion, pour faire entrer les gens dans l'Eglise? C'est donc abuser des paroles du Seigneur, que de les faire servir pour autoriser toutes ces violences qu'on a mis en usage à la honte du Christianisme. Et quels Catholiques a-t-on fait par ces voies de rigueur? Des hypocrites, qui déteſtent dans leur cœur une Religion qu'on les oblige de professer; qui regardent comme une Idole ce Dieu de la Messe qu'on leur fait adorer. Cette prétenduë Divinité n'est-elle pas bien honorée par de tels adorateurs? Et quelle profanation n'est-ce pas, de mettre dans la bouche de telles gens un Sacrement qu'on regarde comme le Corps même de Jesus-Christ?

Quels sont les devoirs des Sujets envers les Rois & les Magistrats?

Ils doivent 1. prier Dieu pour eux : car comme ils soûtiennent la charge de l'Etat, ils ont plus de besoin que les autres du secours de Dieu : & comme nôtre bien particulier se trouve renfermé dans celui de l'Etat; en priant Dieu pour eux, nous prions pour nous-mêmes. On doit après cela respecter dans leurs personnes ce caractère de Divinité qui reluit en eux, les regardant toûjours comme les Oincts de Dieu & ses Lieutenans. 3. On doit leur païer volontairement les Tributs & les impôts, qui sont nécessaires pour soûtenir leur dignité & pour défendre l'Etat, comme une juste reconnoissance que nous leur devons, & comme un tribut que nous païons pour nôtre propre conservation. On doit enfin se soûmettre à leur autorité & obéir à leurs ordres, quelqu'injustes qu'ils puissent être, parce qu'il vaut mieux que des particuliers souffrent, que de troubler le repos de toute la Societé.

Mais que doit-on faire, lorsqu'un Prince voudra éxiger de nous des choses qui blessent la conscience?

En ce cas-là *il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes :* sans qu'il soit permis de s'élever à cette occasion contre la Puissance souveraine. On doit donc prendre le parti de la patience à l'exemple des prémiers Chrêtiens. Au reste je ne parle ici que du devoir des particuliers, & je laisse aux Politiques à décider du droit des Societez, qui varie suivant leur diférente constitution. Je ne parle pas non plus des Protestans de France, qui aïant des Edits qu'ils avoient mérité par les grands services qu'ils avoient rendus à l'Etat, étoient en droit de les faire valoir. Et nous

Digitized by Google

nous pouvons dire, que Louïs XIV. a reconnu l'obligation qu'il leur avoit de lui avoir mis la Couronne sur la Tête, en les persécutant à outrance.

CHAPITRE XIV.

Du sixième Commandement.

QUel est le sixième Commandement?

Tu ne tuëras point. Ce qui ne regarde point le Magistrat, à qui il est ordonné par la Loi de faire mourir les malfaiteurs, & que l'Evangile apelle *Ministre de Dieu*, *ordonné pour faire justice.* C'est aussi ce que demande l'entretien de la Societé civile, qui seroit bien-tôt détruite, si l'on ne réprimoit les méchans. Rom. 13. 4.

Cette défense regarde-t-elle les meurtres qui se font dans la guerre?

Non, lorsqu'on la déclare pour des causes justes: puisque nous voïons que Dieu les autorise parmi son Peuple, & qu'il fut comme le Chef sous lequel il conquit la Canaan: ce qui le fait apeller *le Dieu des Armées.*

Cette Loi a-t-elle été abolie par l'Evangile?

Nullement: car nous y lisons, que les Soldats aïant demandé à Jean-Baptiste, ce qu'ils feroient pour être sauvez? il ne leur ordonne pas de poser les armes, mais il se contente de leur dire, *n'usez point de concussions ni de fraude contre personne; mais contentez-vous de vos gages.* Luc. 3. 14.

Nous ne voïons pas non plus, que le Seigneur blâme l'emploi de ce Centenier dont il loue la foi. Et lorsque S. Pierre batise Corneille, cèt autre Centenier si plein de pieté, il ne lui défend pas de faire à l'avenir ce métier, comme il auroit fait sans doute s'il n'eût pas été légitime.

Le droit de la guerre ne se trouve-t-il pas aussi établi sur la nécessité du bien public?

Il n'y a pas d'autre moïen de maintenir les Etats, de conserver leurs Droits, & d'y établir la paix & la tranquillité publique: autrement on seroit exposé à toute sorte d'insultes, & l'ambition d'un seul homme auroit bientôt tout soumis à sa tyrannie.

Mais n'y a-t-il pas des guerres injustes?

Il n'y en a que trop, & ceux-là en porteront la peine qui en sont les auteurs, à qui Dieu demandera compte de tant de sang qui s'est répandu dans toutes ces guerres injustes. Je ne parle, comme vous voïez, que des Souverains, qui seront coupables devant le Tribunal de Dieu, s'ils ont déclaré la Guerre sans aucun sujet légitime. Mais pour ce qui regarde les particuliers, comme il sont dans l'obligation de leur obéïr sans

Digitized by Google

éxaminer les raiſons de la Guerre, ils n'en ſont nullement reſponſables.

Quels ſont donc les meurtres qui ſont ici défendus?

Dieu défend 1. le meurtre de ſoi-même, comme le plus énorme de tous. Quoi en éfet de plus contraire à la Nature, qui nous porte à l'amour de nous-mêmes, à l'entretien & à la conſervation de nôtre être? Et quel prodige, de voir qu'un homme s'arme contre lui-même, & qu'il tourne contre ſa propre perſonne ces mains que la Nature lui avoit donné pour ſa défenſe!

Un tel homme ne péche-t-il que contre lui-même?

Il péche encore contre ſa famille, à qui Dieu l'avoit donné, & qu'il deshonore par cette action. Il péche contre la République, dont il étoit Citoïen, & à qui il donne un mauvais éxemple, qui tend à la détruire. Il péche enfin contre l'Egliſe, dont il étoit membre, & qu'il ſcandaliſe par cette action.

On vous dira que l'homme eſt maître de ſa propre vie.

Il n'en eſt que le dépoſitaire, puiſqu'il la tient de la main de Dieu, ce qui fait qu'il n'en peut diſpoſer ſans ſon ordre. Les Sages d'entre les Païens ont dit là-deſſus, qu'il faloit bien ſe garder de quiter ſon poſte ſans l'ordre de nôtre Général: & qu'il ne faloit pas, que l'ame ſortit de ſon corps ſans la permiſſion de celui qui l'y avoit miſe.

Mais, voulez-vous qu'un homme vive toûjours miſérable, tourmenté de la goutte ou de quelqu'autre mal? Ne vaut-il pas mieux qu'il s'en délivre par la mort?

Je répons, qu'il vaut mieux vivre miſérable, que de mourir criminel; qu'il faut prendre le parti de la patience, ſe ſoûmettre à la volonté de Dieu, & le glorifier par ſes ſoufrances, en attendant ſa délivrannce.

Peut-on auſſi regarder la mort qu'on ſe donne, comme la fin d'une vie miſérable?

Cela ſeroit bon, ſi la mort étoit un anéantiſſement de nôtre être; on y trouveroit la fin de tous ſes maux: mais l'ame étant immortelle, que deviendra-t-elle après la mort? On ſe délivre donc des peines temporelles, pour ſe précipiter dans celles qui ſont éternelles; & ſi l'on regarde la mort qu'on ſe donne comme la porte de l'Enfer, on verra que c'eſt là une fort méchante retraite.

Quels remedes doit-on aporter à un grand mal?

Comme les remords du péché portent quelques-uns à cèt excès de fureur, à l'imitation de Judas qui s'étrangla; il faut leur dire avec S. Auguſtin, qu'il vaut mieux vivre pour ſe repentir, en eſpérant toûjours en la miſéricorde de Dieu. Et comme ceci vient ordinairement d'une noire mélancolie où le Démon ſe mêle; on doit la chaſſer par la prière, par la joie ſpirituëlle, & par un divertiſſement honnête.

Quels autres meurtres nous ſont ici défendus?

Le

Digitized by Google

Le meurtre de nôtre prochain, en qui nous voïons une même nature humaine, & qu'il tire d'un même principe, aïant tous été formez d'un même ſang, ce qui le fait chair de nôtre chair & os de nos os. Mais on doit ſur tout reſpecter dans le prochain cette Image de Dieu qu'il porte ſur ſon front, nous gardant bien de porter nos mains ſur cette Image Divine. Et c'eſt la raiſon que Dieu allègue, pour tirer une juſte punition de ce crime: *Qui aura*, dit-il, *épandu le ſang de l'homme, ſon ſang ſera épandu, car Dieu a fait l'homme à ſon Image.* Gen. 9. 6.

Que dites-vous des Duels?

Que c'eſt une manifeſte violation de la Loi de Dieu, & que la réparation de l'honneur qu'on allègue pour les juſtifier, eſt une foible excuſe contre un commandement ſi exprès. Ce qui rend encore ces duels condamnables, c'eſt qu'ils tuënt le corps & l'ame; car on peut bien juger, que ceux qui meurent dans cèt état, animez qu'ils ſont de haine & de vengeance, ne peuvent que tomber de la mort prémière dans la mort ſeconde.

Que dites-vous des Homicides, qui ſe font pour une défenſe juſte & néceſſaire?

Qu'ils ſont autoriſez par la Nature, qui nous a donné des mains pour nous défendre contre ceux qui nous attaquent. Lors donc qu'il n'y a pas d'autre moïen de défendre ſa vie, & qu'on ſe voit pouſſé à bout, on n'eſt nullement coupable ſi l'on en vient juſques-là. Auſſi voit-on, que ſe laiſſer tuër dans cette occaſion, ce ſeroit aimer le prochain plus que ſoi-même, & aller au delà de la règle de la charité; ce que Dieu n'éxige point de nous.

Que dites-vous enfin des homicides, qui ſe font par mégarde?

Qu'étant involontaires, ils ne ſont nullement criminels. Et c'eſt pour cela, que Dieu avoit établi des Villes de refuge pour ceux qui avoient eu le malheur de les commettre.

N'y a-t-il que le meurtre qui ſoit défendu par cette Loi?

Il faut encore entendre ici ſous le meurtre, la colère, les injures, les querelles, & les emportemens, comme le Seigneur l'interprête au 5. de S. Mat. On doit faire le même jugement des inimitiez & des haines, comme S. Jean le déclare, lorſqu'il dit, que *celui qui hait ſon frere eſt meurtrier*; ce qui doit faire trembler tous ceux qui vivent dans des inimitiez & dans des haines invétérées. 1 Jean 3. 15.

Que nous ordonne encore ici le Légiſlateur?

De conſerver la vie de nôtre prochain, de le défendre & de le proteger lorſqu'on l'attaque, ou qu'on l'oprime injuſtement, comme l'humanité même le demande. En un mot, il nous ordonne d'être unis tous enſemble par les liens d'une vraie charité, ce qui doit faire le ſoûtien & le bonheur de toute la Societé Civile.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

Du ſeptième Commandement.

QUel eſt le ſeptième Commandement?

Tu ne paillarderas point, ou comme il y a dans l'Original, *tu ne commettras point adultère.*

Quel eſt le crime d'Adultère?

Il ſépare ce que Dieu a conjoint, il rompt la plus étroite de toutes les unions qui eſt celle du mariage, il diviſe les familles, il met tout dans la confuſion & dans le deſordre, il fruſtre enfin d'une ſucceſſion les légitimes héritiers. C'eſt pour quoi Dieu ordonne dans ſa Loi, qu'on le puniſſe de mort. L'Evangile le met auſſi entre les péchez les plus énormes, & il exclud tous les adultères de la poſſeſſion du Roiaume des Cieux.

1 Cor. 6. 10. &c.

La ſimple Paillardiſe eſt-elle un péché?

Il n'en faut pas douter, puiſque Dieu la défend au 23. du Deut. qui eſt un Commentaire de cette Loi. L'Evangile nous dit auſſi, que Dieu jugera les paillards, & que leur portion ſera dans l'étang ardent de feu & de ſoufre. Que ne doit-on donc pas dire de ces autres vices infames, que la pudeur ne permet pas de nommer, & qui ſont d'autant plus criminels, qu'ils ſont plus contraires à la loi de Nature? C'eſt le plus inſigne outrage qu'on puiſſe faire à l'excellence de nôtre Nature raiſonnable, & l'on s'abaiſſe par là, de la condition de l'homme, à celle des bêtes brutes.

Heb. 13. 4. Eph. 5. 5.

Ne doit-on pas donner une plus grande étenduë à ce précepte?

On doit toûjours ſe ſouvenir, que la *Loi eſt ſpirituelle*, & qu'ainſi elle ne s'arrête point aux actions extérieures du corps; mais qu'elle va juſqu'aux penſées intérieures de l'eſprit, & qu'elle doit régler tous les mouvemens de nôtre cœur. Il y a donc un adultère intérieur, une paillardiſe du cœur, quoi qu'elle ne paſſe pas juſqu'à l'acte; ce qu'on doit bien remarquer. Le Seigneur nous l'enſeigne, lorſqu'il dit au 5. de S. Mat. que *celui qui aura regardé une femme pour la convoiter, a déja commis adultère en ſon cœur.* C'eſt pourquoi S. Paul veut, *que l'eſprit & le corps ſoient conſervez ſans reproche.*

1 Th. 5. 23.

Quels

Quels remedes doit-on emploïer pour nous éloigner de toutes ces impuretez?

Le prémier consiste dans la prière, pour demander à Dieu son Esprit de sanctification, en lui disant avec le zèle du Prophète: *O Dieu, crée en moi un cœur net, renouvelle au dedans de moi un esprit bien remis, & que l'Esprit franc me soûtienne.* Le 2. c'est de faire souvent réflexion sur l'infamie de ces vices, qui soüillent & qui dèshonorent l'excellence de nôtre Nature raisonnable, & qui sont incompatibles avec cette sanctification, *sans laquelle nul ne verra jamais le Seigneur.* Le 3. d'éviter l'oisiveté qui est la mere de tous ces vices, & de s'apliquer à un travail honnête qui ocupe nôtre esprit, & qui écarte toutes ces pensées impures. Le 4. consiste dans la vigilance, pour éviter avec un grand soin toutes les ocasions qui pouroient nous faire tomber dans quelqu'un de ces péchez, tous les objets qui pourroient être capables de nous tenter, faire acord avec nos yeux pour ne point regarder la vierge. Le 5. c'est d'arrêter les prémiers mouvemens de la convoitise, & d'éteindre d'abord la moindre étincelle qui s'allume dans nôtre cœur. Le 6. enfin consiste dans le jûne, pour mortifier la chair avec toutes ses convoitises.

Ps. 51.

Job. 33. 1.

Que défend encore ici le Législateur?

Toutes les paroles sales & impures, les vains ajustemens, les danses, la gourmandise, l'yvrognerie, & en général tout ce qui peut être capable d'irriter & d'enflammer la convoitise.

Quels sont les autres maux que la gourmandise & l'yvrognerie produisent?

Elles abrutissent l'esprit, elles altèrent nôtre santé, & sont la source de nos maladies: si bien qu'outre leur turpitude, nôtre propre intérêt doit nous obliger à nous en éloigner, & à garder éxactement les régles de la temperance.

Que dites-vous en particulier de l'yvrognerie?

Qu'elle est sur tout condamnable, en ce qu'elle prive l'homme de cette raison qui fait toute sa gloire, & qui le distingue des bêtes brutes. Que si S. Paul dit de la paillardise, qu'elle péche contre nôtre corps, on peut dire de l'yvrognerie, qu'elle péche contre nôtre esprit, & qu'elle nous prive de la lumière de nôtre raison, ce qui la rend d'autant plus énorme & digne de nôtre aversion.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Du huitième Commandement.

QUel eſt le huitième Commandement?

Tu ne deroberas point. Par où le Légiſlateur ne défend pas ſeulement ces larcins publics & manifeſtes, qui ſont punis par les Loix, & que tout le monde condamne; mais en général tous les moïens illicites de s'enrichir, & de s'emparer du bien d'autrui, par fraude, par violence, par uſure, & par quelqu'autre moïen que ce ſoit.

Contre quoi péche-t-on en cela?

Contre l'équité naturelle, qui nous oblige de rendre à chacun ce qui lui apartient, & qui ne nous permet pas de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes. C'eſt encore pécher contre Dieu, qui a fait le partage des biens de ce Monde. On trouble enfin par là l'ordre & le repos de la Societé civile.

Quels ſont les larcins qui ſe font dans les familles?

Lorſqu'une femme prend le bien de ſon mari pour le divertir ailleurs; que ſi c'eſt un joüeur ou un débauché, elle ne fera pas mal de ſoûtraire ce qu'elle pourra pour l'entretien de ſa famille. L'enfant dérobe auſſi, lorſqu'il prend quelque choſe à ſon pere, comme l'enſeigne le Sage.

Prov. 28. 24. Il y a encore des larcins entre les freres, lorſque l'un d'eux uſurpe du patrimoine au delà de ce qui lui apartient. Les ſerviteurs ſont auſſi des larrons, lorſqu'ils ne ſervent pas comme il faut, & qu'ils n'ont pas ſoin du

Jaq. 5. bien de leur maitre. D'autre côté les maîtres ſe rendent coupables d'un péché criant, lorſqu'ils retiennent leur ſalaire.

Quels ſont les larcins qui ſe font dans le Commerce?

Lev. 4. 1. Lorſqu'on falſifie les marchandiſes, ou qu'on en cache les défauts; lorſqu'on ſe prévaut de l'ignorance ou de la néceſſité de ceux qui achetent; lorſqu'on en tire un profit exceſſif; lors enfin qu'on vend à fauſſe meſure ou a fauſſe balance: ce qui eſt en abomination à l'Eternel.

Que dites-vous des artiſans?

Qu'il n'y a aucun métier qui n'ait ſes tromperies & ſes artifices, ni guères de ces artiſans qui ne tâchent de vendre au delà de ce qui eſt raiſonnable. Ce qu'ils ne peuvent faire ſans bleſſer la conſcience.

Mais que dites-vous de l'Uſure?

Qu'on

Digitized by Google

Qu'on ne doit jamais tirer aucune uſure de ſon frere pauvre, ſuivant la défenſe expreſſe que Dieu en fait dans ſa Loi; mais lui prêter dans ſa néceſſité ſans en retirer aucun intérêt, comme l'humanité même le demande. Qu'il y a auſſi une uſure mordante qui eſt criminelle, lorſqu'on éxige un intérêt exceſſif; mais qu'une uſure moderée & qui ſe règle ſur les Loix de l'Etat, doit être permiſe. Levit. 25. 36.

Comment montrez-vous que cette uſure eſt permiſe?

Parce que Dieu la permet aux Iſraëlites à l'égard des étrangers, ce qu'il n'auroit jamais fait, ſi elle étoit contraire à l'équité naturelle; d'où il faut conclure, que la défenſe qu'il en fait à l'égard de leurs freres, eſt de droit poſitif & regarde ſeulement la République d'Iſraël. Le Seigneur ne défend pas non plus cette uſure, lorſqu'il dit dans l'Evangile, *prêtez ſans en rien eſpérer*; car cela ne regarde que ceux qu'on voit dans la néceſſité, comme la charité nous y oblige. Deut. 23. 20.

Ne peut-on pas auſſi dire, que l'uſure ſe trouve établie dans l'utilité du bien public pour l'entretien du Commerce?

C'eſt ce qu'on eſt obligé de reconnoître, & qui établit le droit de l'uſure, ſans quoi le Commerce, qui eſt le ſoûtien de la Societé, ne ſauroit ſe maintenir. Il n'eſt pas moins évident, que, ſi un autre profite de mon argent dans ſon négoce ou dans ſes autres affaires, j'en dois tirer quelque profit. Ce qui eſt d'autant plus juſte, qu'on riſque de perdre ſon capital. J'ajoûte, que ceux qui ont tout leur bien en argent ſeroient bientôt réduits à la mendicité, s'il ne leur étoit pas permis de le faire valoir: & que, comme tous ne peuvent pas avoir des biens en fonds, leur argent doit leur tenir lieu de fonds & de revenu. Au reſte rien n'eſt plus impertinent que de dire, comme font quelques-uns, qu'il eſt contre nature qu'un écu produiſe un écu. Il ne le produit pas à la vérité, comme un cheval produit un cheval, mais il ſufit qu'il le produiſe dans le Commerce.

Paſſez aux larcins qui ſe couvrent du manteau de la juſtice.

On ſe ſert ſouvent de la juſtice & des Loix civiles, pour faire tort à ſon prochain & pour commetre des injuſtices. Ce qui arrive, lorſqu'on pourſuit des procès injuſtes, & que pour en venir à bout, on a recours à la chicane, aux fauſſetez, à la brigue, aux préſens, & à d'autres moïens illicites. Et il eſt hors de doute, qu'on ne peut retenir entre ſes mains un bien qu'on emporte de cette manière, quand même ce ſeroit par Arrêt de Parlement, que c'eſt là un véritable larcin dans le fond, larcin d'autant plus criminel, qu'il ſe couvre du manteau de la juſtice.

Peut-on ſe ſervir du droit de préſcription dans les obligations?

Les Loix civiles l'ordonnent ainſi pour certaines raiſons: mais ſi l'on ſait qu'une obligation eſt véritable, on doit bien ſe garder de ſe ſervir de ce droit; car dans la conſcience il n'y a point de préſcription.

Peut-on conteſter un Teſtament par le défaut de quelque formalité?

Digitized by Google

La Loi civile le caſſe, pour prévenir diverſes tromperies qu'on pourroit faire là-deſſus: mais ſi vous ſavez que telle a été la volonté du Teſtateur, vous ne pouvez en conſcience vous prévaloir d'aucun défaut de formalité.

Je vois par là, que le Tribunal de Dieu, & le Tribunal des hommes ſont deux Tribunaux bien diférens.

Sans doute; & ſi l'on veut travailler à ſon ſalut avec crainte & avec tremblement, au lieu de ſe mettre à couvert ſous l'ombre de cette juſtice humaine, on ſe repréſentera toûjours devant le Tribunal de cette juſtice Divine, & l'on agira dans toutes ſes affaires comme ſous les yeux de Dieu.

Quelle eſt la règle qu'on doit conſulter ici?

La règle de la conſcience que Dieu a mis dans l'homme, qui l'accuſe ou qui l'excuſe, & qui lui dira, s'il veut l'écouter, ce qui eſt juſte & ce qui eſt injuſte, & comme il doit agir dans tous les diférens cas où il pourra ſe trouver. Mais afin qu'elle ne ſe laiſſe corrompre par l'amour propre ou par l'avarice, on doit ſe ſouvenir toûjours, de ne faire jamais à autrui, ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit.

Quel autre remède doit-on aporter à un ſi grand mal?

C'eſt de comparer le gain que nous préſente le larcin, avec le prix de nôtre ame, & de conſiderer, ſi ce gain peut balancer le prix de cette ame, que le Monde entier ne ſauroit balancer, ſuivant ce que nous dit le Seigneur, *que profitera-t-il à l'homme, quand même il gagneroit tout le Monde, s'il fait perte de ſon ame?*

Marc. 8. 36.

Ne doit-on pas comprendre ſous le larcin tous les moïens illicites dont on ſe ſert pour s'enrichir?

Sans doute; mais entre tous ces moïens illicites, on peut dire, qu'il n'en eſt point de pire que le jeu. Outre les tromperies & les ſermens qu'on y fait entrer, il y a 1. l'abus du ſort, qu'on doit regarder comme une choſe ſacrée. 2. La perte du tems, qui nous doit être précieux pour travailler à nôtre ſalut & à nos affaires domeſtiques. 3. La convoitiſe du bien d'autrui, qui choque la charité. 4. Le trouble qu'il cauſe dans l'ame. 5. Enfin le déſeſpoir qui le ſuit, après qu'on a perdu ſon argent. Par où l'on peut reconnoître, qu'il n'eſt point de paſſion plus criminelle que celle-ci.

Ne voit-on pas auſſi que Dieu répand ſa malédiction ſur tout le gain qu'on y peut faire?

L'experience nous fait voir, que c'eſt un gain qui ſe fond & qui perit par mille accidens, ſi bien que tôt ou tard les joüeurs tombent dans la pauvreté. Ce qui doit les obliger à renoncer à ce metier, pour s'apliquer à quelqu'autre plus utile, ſur lequel Dieu répande ſa bénédiction.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

De la Reſtitution.

A Quoi ſont obligez tous ceux qui ſe trouvent coupables de larcin? A faire reſtitution, en rendant tout ce qu'ils ont pris injuſtement par quelque voie que ce ſoit : car la défenſe de dérober enferme la néceſſité de reſtituer. Mais afin que perſonne ne ſe flate ſur ce ſujet, Dieu commande expreſſément au 20. de l'Exode, & en pluſieurs autres paſſages, qu'il ſeroit long de raporter, qu'un larron faſſe reſtitution.

Cette reſtitution n'eſt-elle néceſſaire que d'une néceſſité de précepte? Elle eſt auſſi néceſſaire d'une néceſſité de moïen, c'eſt-à-dire, que ſans cette reſtitution, il eſt abſolument impoſſible qu'on puiſſe jamais parvenir à la poſſeſſion du ſalut. On n'en doutera point, ſi l'on fait ici réfléxion, que l'Alliance de Grace ne promet le ſalut aux pécheurs que ſous condition de repentance, comme nous l'avons déja établi : ſi bien que ſans cette repentance on ne doit point eſpérer de ſalut.

Mais comment montrez-vous que ſans reſtitution il n'y a point de véritable repentance?

Par cela même que la repentance eſt une douleur du péché, & que, ſi elle eſt ſincère, elle haïra ce péché, & l'aura en horreur; mais comment peut-on dire, qu'un homme hait ſon péché, & qu'il l'a en horreur, pendant qu'il l'aprouve en retenant un bien mal acquis? D'ailleurs, la véritable repentance ne ſe contente pas de répandre quelques vaines l'armes, mais elle répare le mal que l'on à fait, par toutes les voies poſſibles. Qu'on ne ſe flate point ſur ce ſujet; car quand on ſe repent véritablement d'une action, on voudroit ne l'avoir point faite, on la changeroit s'il étoit poſſible, & l'on fait tout ce que l'on peut pour la réparer. N'eſt-ce donc pas ſe moquer de Dieu & du Monde de dire, que l'on ſe repent d'un larcin qu'on a fait, lorſqu'on veut le retenir entre ſes mains, au lieu de le réparer par une prompte reſtitution? C'eſt auſſi ce qui fait dire à S. Auguſtin, que là où il n'y a point de reſtitution, là il n'y a point de ſincérité dans la repentance.

N'eſt-ce pas pour cela-même, que l'Evangile nous propoſe un modèle de cette repentance en la perſonne de Zachée?

Voici Seigneur, dit ce pénitent, *je donne la moitié de mes biens aux* Luc. 19. 8.

pauvres; & ſi j'ai fait tort à quelqu'un en quelque choſe, j'en rens le quadruple. Voilà un Péager, qui ſe convertit de bonne foi, non en ſe repentant ſimplement du mal qu'il a fait, mais en reſtituant le quadruple de tout ce qu'il pouvoit avoir pris. C'eſt ce qui s'apelle une repentance ſincère; c'eſt pourquoi le Seigneur ajoûte, *aujourd'hui le ſalut eſt venu à cette maiſon.*

Ne faut-il pas auſſi que la repentance ſoit ſuivie de la converſion & d'un véritable amendement de vie?

C'eſt ce que l'Ecriture témoigne en divers endroits. En effet, quelle aparence que Dieu accepte une repentance, qui conſiſteroit dans quelques larmes & dans quelques vains regrets, & qui laiſſeroit croupir le pécheur dans l'impureté de ſes vices & perſéverer dans ſes crimes? Elle ne laiſſe donc plus le larron, larron; mais elle le convertit en un autre homme, qui aime & qui pratique la juſtice. Au lieu que celui qui retient un bien mal-aquis, demeure toûjours le même, toûjours injuſte, toûjours larron, ſans changer d'eſprit ni de volonté. C'eſt pourquoi le Prophète Ezechiël fait entrer la reſtitution, dans la deſcription qu'il nous donne d'une ſincère converſion.

Ezech. 33. 15.

Comment montrez-vous encore, que tous ceux qui ne reſtituent point, ſeront exclus de la poſſeſſion du Roïaume des Cieux?

Par tous ces paſſages de l'Ecriture qui en excluent les injuſtes & les larrons. Car encore une fois, qui eſt injuſte? qui eſt larron, que celui qui retient entre ſes mains le bien d'autrui? Qu'eſt-ce que perſéverer dans ſon crime, ſi cela ne l'eſt pas?

N'y a-t-il que ceux qui ont dérobé, qui ſoient obligez à faire reſtitution?

Leurs héritiers ſont dans la même obligation. Le Teſtateur n'aïant pû leur donner des biens qui ne lui appartenoient pas, & eux n'y aïant pas plus de droit que lui, il eſt évident qu'ils ſont obligez à les reſtituer, s'ils en ont quelque connoiſſance: & que s'ils y manquent, ils ſe rendent complices de ſon crime & encourent la même condamnation. Je dis la même choſe de tous ceux qui ont eu part au larcin, qui l'ont commandé, conſeillé, aprouvé, ou recellé; car comme ils ont concouru à cauſer le dommage, auſſi ſont-ils dans l'obligation de le reparer.

Que répondez-vous à certains cas, qui rendent cette reſtitution impoſſible? Car prémiérement celui à qui on aura fait tort, peut être mort, éloigné, ou inconnu.

Je répons, que, s'il eſt mort, on doit faire reſtitution à ſes héritiers, auxquels tout ſon droit eſt dévolu; s'il eſt éloigné, on doit lui faire tenir ce qu'on lui aura ravi; & s'il eſt inconnu, on doit faire tout ce qu'on peut pour le découvrir.

Que doit-on faire s'il n'y a point d'héritiers, ou s'il eſt impoſſible de dé-

Digitized by Google

découvrir ceux à qui l'on aura fait quelque tort, ou de leur faire tenir ce qu'on leur aura ravi?

Je répons, que dans tous ces cas, la restitution doit se faire aux pauvres, comme il est ordonné au 5. des Nombres. Je dis la même chose d'un Marchand qui aura survendu ses marchandises, ou d'un homme qui aura diminué ou alteré les espèces dans le commerce. Comme ils ne peuvent pas reparer le tort qu'ils ont fait au public, ils doivent faire restitution de l'équivalent aux pauvres, s'ils veulent obtenir la rémission de leur péché.

Mais comment voulez-vous, qu'un homme, qui perit en mer dans une tempête, puisse faire restitution ni à ceux à qui il a fait tort, ni même aux pauvres?

Je répons, que le salut d'un tel homme est dans un grand danger. Cependant s'il est touché d'une grande repentance de ses crimes, & qu'il ait un desir sincère de restituer, s'il étoit en état de le pouvoir faire; je dis, que sa repentance, & le vœu de restitution peuvent supléer au défaut de restitution.

Que dites-vous enfin d'un homme, qui étant tombé dans la pauvreté, se trouve dans une impuissance absoluë de pouvoir restituer.

Je répons, que là où il y a une impuissance absoluë, la misericorde de Dieu y subvient. On doit aussi y supléer par le vœu de restitution, & le mettre en effet, si l'on se voit quelque jour en état de le pouvoir faire.

Est-on obligé de rendre le quadruple comme fit Zachée?

Je répons, qu'en cela il semble regarder à la Loi, qui ordonne que celui qui avoit pris une brebis, en rendit quatre pour une: mais que la Loi est si diférente sur les peines qu'elle établit suivant les circonstances du larcin, qu'on n'en sauroit donner aucune règle générale. D'ailleurs toutes ces Loix politiques regardoient la République d'Israël, & ne nous obligent en aucune manière, qu'autant qu'elles se trouvent établies sur le droit naturel. Nous disons donc ici, que sous l'Evangile & dans le droit de la conscience, il sufit de rendre ce qu'on a pris, avec l'intérêt & le dommage qu'on a causé.

Quand doit-on faire cette restitution?

Le plûtôt qu'il sera possible. Car un homme qui pouvant restituer, ne restituë point, persévère dans son injustice, & il demeure tout ce tems-là hors d'état de grace & de l'espérance du salut, ne pouvant attendre que l'Enfer, s'il vient à être surpris par quelque mort subite.

Que dites-vous donc de ceux qui renvoient cette restitution à l'heure de la mort?

Qu'ils s'exposent à un très-grand peril, & que restituer dans cette extrémité, c'est restituer un bien qu'on ne peut plus retenir entre ses mains: ce qui rend leur conversion fort suspecte, & qui fait voir que cette restitution

ſtitution ne vient pas tant de l'amour de la juſtice, que de la crainte de l'Enfer.

CHAPITRE XVIII.

De l'Avarice.

COmme l'Avarice ſe trouve compriſe dans le précepte du larcin, & qu'il n'eſt point de paſſion plus générale ni plus pernicieuſe, montrez-moi quelle en eſt la nature?

L'Ecriture lui donne divers noms, qui vous la feront connoître. Le prémier eſt celui de *Philarguria*, qui ſignifie l'amour de l'argent, & qui nous marque la folie de cette paſſion. Car au lieu qu'à conſidérer cèt argent en lui-même, c'eſt un métal qui n'eſt eſtimable que par l'uſage qu'on en fait; l'avare y termine ſon amour, & y attache toutes les affections de ſon cœur. On voit encore par là, que cette avarice ne conſiſte pas dans la poſſeſſion, mais dans l'amour des richeſſes; ſi bien qu'on peut être riche ſans être avare, & qu'on peut être avare ſans être riche. Je dis 1. qu'on peut être riche ſans être avare, pourvu qu'on poſſède ces richeſſes ſans y attacher ſon cœur & ſes affections, & qu'on en faſſe un bon uſage. Je dis auſſi, qu'on peut-être avare ſans être riche, ſi l'on ſouhaite & ſi l'on recherche ces richeſſes avec une paſſion démeſurée. Ce qu'il faut bien remarquer contre l'erreur de ceux qui s'imaginent, qu'il n'y a que les riches qui ſoient avares: car ſi un pauvre a la même paſſion pour les richeſſes, il eſt auſſi avare que le riche, & le ſeul déſir immoderé des richeſſes qui le ronge, le perdra infailliblement, quoiqu'il ne les poſſède pas.

1 Tim. 6. 10.

Quel eſt ſon deuxième nom?

C'eſt celui de *Pleonexia*, c'eſt-à-dire, un déſir d'avoir toûjours plus que ce que l'on a, & au delà de ce qui ſuffit; ce qui nous marque le déréglement de cette paſſion. Car déſirer ce qui nous eſt néceſſaire pour l'entretien de cette vie mortelle, ou ſi vous voulez, ſuivant la qualité & le rang où Dieu nous a mis dans le Monde, peut être un déſir légitime, puiſqu'il ſe trouve fondé dans la conſervation de nôtre nature, & dans l'ordre de la Providence: mais déſirer au delà de ce qui ſuffit, & n'être jamais content de ce que l'on a, c'eſt ce qu'on doit apeller déréglé. On voit auſſi par là quel eſt l'eſprit de cette avarice, qui n'eſt jamais contente de ce qu'elle a, & qui ſouhaite toûjours ce qu'elle n'a point, rongée par des déſirs inſatiables, toûjours affamée, & jamais raſſaſiée, ſemblable à l'hidropiſie, dans laquelle plus on boit & plus on veut boire; ſem-

Luc. 12. 15. &c.

Digitized by Google

ſemblable encore à l'enfer & à la mort, qui dévorent tout & qui ne diſent jamais c'eſt aſſez, le déſir de l'argent croiſſant avec l'argent; ſans mettre aucune borne à ſes déſirs.

Quel eſt ſon troiſième nom?

C'eſt *la convoitiſe des yeux*, parce qu'elle convoite tout ce qu'elle voit, & qu'un avare fait tout ſon plaiſir de repaître ſes yeux de l'éclat de ſon or & de ſon argent. C'eſt pour cela qu'il le compte de tems en tems, & qu'il préfère ce plaiſir à tous les autres. C'eſt en effet le ſeul avantage qu'il en peut retirer, ces métaux lui demeurant le plus ſouvent inutiles, & ne pouvant ſervir qu'à repaître ſes yeux par leur faux éclat. 1 Jean 2. 16.

Quel eſt ſon quatrième nom?

C'eſt celui d'*idolatrie*, que l'Apôtre lui donne ſuivant la coûtume des Juifs, pour en éxaggerer l'énormité, & pour nous faire entendre combien elle eſt déſagréable aux yeux de Dieu. On peut encore dire de cette avarice, que c'eſt une idolatrie proprement dite: Et que toute la différence qu'il y a entre un idolâtre & un avare, c'eſt, qu'au lieu que l'un adore l'or & l'argent dans les ſimulacres, l'autre les adore dans ſes écus. Ce qui fait dire à S. Chryſoſtome, ô Chrêtien avare, que pourras-tu dire à un Païen pour le convertir? Si tu lui dis, qu'il doit s'abſtenir du culte des idoles, & que ce n'eſt ni l'or ni l'argent qu'il faut adorer; ne te répondra-t-il pas en ſe moquant de toi, que tu prenes cette leçon pour toi-même, puiſque tu ès ſujet au même vice, adorant l'or & l'argent comme tu fais. L'Avare à la vérité ne rend pas à ces métaux une adoration extérieure, mais il leur rend une adoration intérieure, qui eſt beaucoup plus criminelle. Il ne fléchit pas le genou devant eux, mais il leur ſoûmet ſa volonté & toutes ſes affections, ce qui eſt bien plus conſidérable. Il ne les met pas dans des cellules, mais il les enferme dans ſes coffres, n'oſant non plus y toucher qu'à une choſe ſacrée; & pour comble d'idolatrie, il dit à ces métaux, vous êtes ma confiance & toute mon eſpérance. Job. 31. 24.

Que nous dit encore l'Ecriture de cette avarice?

Elle l'apelle *la racine de tous maux*. Philon l'appelle auſſi la Métropolitaine du mal, & Apollodore, le chef de tous les autres maux. En effet, quand le cœur d'un homme en eſt une fois poſſédé, il n'eſt rien qu'il ne faſſe pour la ſatisfaire, rien qu'il n'entreprenne, quand il s'en promet quelqu'utilité. Tout lui ſemble bon, pourvû qu'il lui ſoit utile; & cette paſſion a une telle adreſſe, qu'elle donne la couleur qu'elle veut à tous les objets qui ſe préſentent. Elle les fait bons ou mauvais, juſtes ou injuſtes, honnêtes ou deshonnêtes, ſelon qu'il lui plait. Elle transforme le crime en vertu, & la vertu en crime, lorſqu'il le faut pour ſes intérêts. Elle va même juſqu'à tenir cette maxime d'un impie, qu'il faut faire du mal pour avoir du bien, & que des crimes profitables doivent être préférez à une vertu néceſſiteuſe. 1 Tim. 6. 10.

Telle étant donc la nature de l'avarice, n'eſt-elle pas incompatible avec l'eſpérance du Ciel?

Digitized by Google

Nous voïons que l'Ecriture la met au nombre des péchez les plus énormes, qui excluënt du Roïaume des Cieux tous ceux en qui ils regnent.

1 Cor. 6. 10. *Ne vous abusez point*, dit S. Paul; *ni les paillards, ni les Idolâtres, ni les adulteres, ni les larrons, ni les avares, ni les yvrognes, ni les*

Eph. 5. 5. *médisans n'hériteront point le Roïaume de Dieu. Vous savez ceci*, dit-il dans un autre endroit, *que nul avare, qui est Idolâtre, n'a point de part au Roïaume de Dieu.* Et c'est ce que le Seigneur a voulu nous représenter dans la Parabole du mauvais riche.

Comment est-il donc possible qu'il y ait aucun Chrêtien, qui veuille entretenir dans son cœur une passion si funeste?

Quoiqu'il y en ait un grand nombre, vous auriez bien de la peine d'en trouver un seul qui s'en reconnoisse coupable. Ou l'on apelle cette avarice du nom de bon ménage, ou on la couvre du prétexte de nécessité, où du soin d'entretenir sa famille; & c'est ainsi qu'elle se cache toûjours sous ces beaux noms & sous ces honnêtes prétextes.

Quelle autre illusion se fait-on ici?

Lorsqu'on fait consister l'avarice dans la pratique de mauvais moïens pour s'enrichir: si bien qu'un homme, qui s'abstiendra de tous ces moïens obliques, qui fera valoir son bien sans faire tort à personne, qui metra son argent à profit sans en tirer une usure excessive, ou qui éxercera son négoce en homme de bien, croira n'être point avare, quoi qu'il brûle de cèt amour immoderé de l'argent. Et c'est ce que le Seigneur refute dans la Parabole de cèt homme riche, de qui les champs avoient beaucoup raporté. Car quoi de plus innocent & de plus légitime que le revenu d'un fonds qu'on fait valoir? cependant il n'en étoit pas moins avare, parce qu'il attachoit son cœur à ces biens terrestres & périssables.

Mais quelle est encore la plus dangereuse illusion qu'on se fait dans cèt état d'avarice?

C'est que d'ordinaire l'avare est fort temperant; il ne donne point dans la débauche, & il s'éloignera même du faste & de l'orgueil de la vie; ce qui fait qu'il s'aplaudit & qu'il s'imagine être fort regénéré, en état de grace & de salut. Mais ce sont là des fausses vertus, qui le trompent, qui viennent d'un principe d'avarice, qui lui fait éviter la dépense, plûtôt que de la crainte de Dieu & de l'amour de sa Sainteté. Qu'il considère d'ailleurs, que ce seul péché d'avarice est capable de le trainer en Enfer, quand même il seroit exempt de tous les autres.

Donnez-moi quelques autres caractères de cette avarice, afin qu'on puisse la mieux connoitre.

Elle se fait assez sentir par cèt amour immoderé de l'argent dont elle brûle, & par ces désirs insatiables qui la rongent. Mais on la peut encore connoitre par ces autres éfets, lorsqu'on se refuse le nécessaire, & qu'on vit d'une manière sordide; lorsqu'on refuse d'assister ses proches qu'on

Digitized by Google

qu'on voit dans la néceſſité; lorſqu'on ne s'élargit point en aumônes à proportion de ſes facultez; lors enfin qu'on emploie de mauvais moïens pour s'enrichir, ce que ne font pourtant pas tous les avares.

Quels ſont les remèdes qu'on doit emploïer, pour ſe guérir de cette avarice?

Le prémier c'eſt de s'en former une juſte idée par tous ces divers caractères que l'Ecriture nous en donne, la regarder ſur tout comme une paſſion damnable, incompatible avec le ſentiment de la grace de Dieu & l'eſpérance de ſa gloire. Quand on la regardera ſous cette idée, il n'eſt pas poſſible qu'on n'en conçoive de l'horreur, & qu'on ne forme une ſincère réſolution d'y renoncer, & de la combatre de toutes ſes forces.

Quel eſt le ſecond remède?

Si l'on fait de ſérieuſes reflexions ſur la vanité des richeſſes, incapables de nous procurer une véritable félicité, de donner la ſanté à nos corps, ni de nous délivrer de la mort; *car encore que les biens abondent à quelqu'un, ſi n'a-t-il pas la vie par ſes biens.* On doit conſidérer encore ici combien ces faux biens nous coûtent à aquerir, qu'ils periſſent par mille accidens, & que la mort nous en dépoüillera bien-tôt, nous faiſant ſortir du Monde comme nous y ſommes entrez. Luc. 12. 15.

Quel eſt le troiſième remède?

La conſidération fréquente de la briéveté de cette vie. Une vie ſi courte, dit un Ancien, n'a pas beſoin d'un grand viatique. Pourquoi donc ſe tant tourmenter pour aquerir des richeſſes? A quoi bon les entaſſer ſans mettre aucune fin à ſes déſirs, comme ſi la vie étoit fort longue, ou qu'on ne dût jamais mourir. On édifie, dit un Pere, comme ſi l'on devoit toûjours vivre, & que la Terre fut une demeure ſtable. Certainement, ſi nous étions ſages, nous meſurerions nos déſirs à la durée de nôtre vie, au lieu de les porter à l'infini, & nous nous déchargerions par là de beaucoup de peines & de ſoucis, qui rendent nôtre vie ſi miſérable. Cette réfléxion eſt ſur tout néceſſaire pour les vieillards, en qui cette paſſion regne d'ordinaire plus que dans les autres. Mais s'ils conſidèrent le peu de tems qu'ils ont à vivre, & le peu qu'il leur faut pour arriver à leur fin, ce leur ſera un préſervatif ſalutaire: car, comme leur dit Seneque, plus la vie eſt courte, & moins il faut de viatique.

Quel eſt le quatrième remède?

C'eſt la confiance en la Providence de Dieu, qui nourrit les oiſeaux de l'air, & qui revêt les lys des champs: comme le Seigneur nous montre par cèt éxemple, que nous devons nous décharger de tous nos ſoucis dans le ſein de cette divine Providence, qui pourvoira à tous nos beſoins & à toutes nos néceſſitez.

N'y a-t-il pas quelqu'autre remède?

Comme l'homme ne ſauroit vivre ſans tréſor, c'eſt d'établir ſon tréſor

Digitized by Google

dans le Ciel ; & c'eſt le remède que nous donne le Seigneur : *Ne vous amaſſez point*, dit-il, *des tréſors en la terre, mais amaſſez-vous des tréſors au Ciel.* En nous ôtant un tréſor, il lui en ſubſtituë un autre ; mais un tréſor beaucoup plus précieux & plus digne de nôtre recherche.

CHAPITRE XIX.

De la Bénéficence.

QUelle eſt la vertu opoſée au larcin ?

C'eſt la Bénéficence, que l'Apôtre lui oppoſe, lorſqu'il dit au 4. des Eph. *que celui qui déroboit ne dérobe plus, mais qu'il travaille de ſes mains pour avoir de quoi donner à celui qui en a beſoin.*

Quels ſont les motifs qui doivent nous porter à cette bénéficence ?

Le prémier, qu'il n'eſt point de devoir que Dieu nous recommande en plus d'endroits de ſa Parole que celui-ci ; par où il nous fait entendre combien la pratique lui en eſt agréable. Or plus un devoir nous eſt recommandé dans l'Ecriture, plus ſommes-nous dans l'obligation de le pratiquer, & plus ſommes-nous inexcuſables ſi nous le mettons en oubli.

Quel eſt le ſecond motif ?

L'on voit dans le pauvre une même nature humaine, qu'il a commune avec nous, & qu'il tire d'un même principe, aïant tous été formez d'un même ſang. La Nature nous liant donc ſi étroitement avec lui, ce ſeroit une eſpèce de prodige d'être inſenſible aux maux qui l'affligent, de voir ſouffrir nôtre nature ſans douleur ; d'être animez d'un même ſang, ſans aucune ſympathie des maux qu'il reſſent, & de le pouvoir ſoulager dans ſes diſgraces ſans lui tendre la main. Et pour reconnoître ce que l'équité naturelle éxige de nous dans ces ocaſions, nous n'avons qu'à nous demander, ce que nous voudrions qu'on nous fit, ſi nous étions dans le même état, pour le faire auſſi à ce pauvre que nous voïons dans le beſoin.

Quel eſt le troiſième motif ?

Si l'on regarde le pauvre comme l'image vivante de Dieu. Car s'il eſt vrai que nous aimons Dieu, nous aimerons ſon image ; & cèt amour, s'il eſt ſincère, ne manquera pas d'émouvoir nôtre compaſſion. Qu'on écoute ſur cela S. Jean, qui nous dira, que cèt amour de Dieu eſt incompa-

Digitized by Google

patible avec l'insensibilité qu'on a pour les pauvres. *Qui aura des biens de ce monde*, dit cèt Apôtre, *& verra son frere dans la nécessité, & lui fermera ses entrailles, comment est-ce que la charité de Dieu demeure en lui?* En vain se glorifie-t-on donc de cèt amour de Dieu, lorsqu'on est insensible aux misères des pauvres. 1 Jean 3. 17.

Quel est le quatrième motif?

Si l'on regarde encore le pauvre, tout couvert de haillons qu'il est, comme membre de Jesus-Christ, qui l'a racheté par son sang précieux, ce qui doit émouvoir toute nôtre compassion envers lui. En efet, si nous aimons véritablement Jesus-Christ, nous aimerons aussi ses membres; ne pouvant lui faire aucun bien, nous en ferons à ses pauvres membres, & nous ne refuserons pas nos secours charitables à ceux pour qui il n'a pas épargné son propre sang: sur tout si nous considérons, qu'il se met ici sous les haillons du pauvre par un abaissement charitable, *j'ai eu faim*, dit-il, *& vous m'avez donné à manger, &c.* Faites donc vôtre compte, que c'est Jesus-Christ qui se présente à vos yeux en la personne du pauvre, que c'est lui qui vous tend la main, que c'est lui qui a faim, qui a soif, qui se trouve dans la nudité & dans la soufrance. Aurez-vous donc le cœur de refuser quelque chose à celui qui s'est fait pauvre pour vous enrichir, & qui n'a pas épargné son propre sang pour vôtre redemption. Mat. 25. 35.

Quel est le cinquième motif?

Ce que le pauvre ne fait dans la grace qu'un même corps mystique avec nous, étant membres les uns des autres; ce qui établit une proximité beaucoup plus étroite que celle de la Nature. Or comme dans le corps naturel, il y a une telle sympathie entre tous les membres qui le composent, que si l'un des membres soufre, tous les autres soufrent avec lui: de même aussi dans ce Corps mystique, nous dit S. Paul, si *l'un des membres soufre*, il faut que *tous les autres soufrent avec lui.* Ajoûtons que comme dans le corps naturel, si l'estomach reçoit tous les alimens, c'est afin qu'il les digère & qu'il les distribuë aux autres parties du corps: de même aussi dans ce corps mystique, ceux qui reçoivent plus de nourriture qu'il ne leur en faut, doivent la distribuer aux autres. 1 Cor. 12. 26.

Quel est le sixième motif?

Si l'on fait attention que Dieu, par une condescendance admirable, veut bien se constituer ici nôtre débiteur, lorsqu'il nous dit par la bouche du Sage, *celui qui a pitié du pauvre, il prête à l'Eternel, qui lui rendra son bienfait.* Par où il se précautionne contre nôtre avarice, & léve tous les obstacles qu'elle voudroit opoſer à l'éxercice de la bénéficence; & comme elle ne veut jamais entendre parler de donner, mais toûjours de prêter, il lui propose non de donner, mais bien de prêter ce qu'il veut qu'on emploie pour le soulagement des pauvres. Prov. 19. 17.

Quel est le septième motif?

Digitized by Google

On voit qu'il n'eſt point de vertu qui ait de ſi grands encouragemens, ni de ſi glorieuſes promeſſes que celle-ci; puiſque Dieu promet de récompenſer les œuvres de miſéricorde par des bénédictions temporelles, & de les couronner un jour de ſa gloire éternelle.

Montrez-le des bénédictions temporelles.

Tu ne manqueras point, dit Moïſe, *d'aſſiſter ton frere néceſſiteux, & ton cœur n'aura point de regret en lui baillant: car à cauſe de cela l'Eternel ton Dieu te bénira en toute ton œuvre, & en tout ce en quoi tu*
Pſ. 41. *mettras la main. O que bienheureux eſt celui*, s'écrie le Pſalmiſte, *qui ſe porte ſagement envers le pauvre! L'Eternel le délivrera au jour de la calamité, il préſervera ſa vie, & le rendra heureux ſur la Terre.*
Prov. 11. 25. Prov. 28. 27. Le Sage nous dit auſſi, *que la perſonne qui fait du bien, ſera engraiſſée, & que celui qui arroſe abondamment, regorgera lui-même*: & dans un autre endroit, *que celui qui donne au pauvre, n'aura point de diſete: mais que celui qui en détourne ſes yeux, abondera en malédiction.* Ce qui ſe confirme par l'expérience, qui nous fait voir, que Dieu bénit ordinairement les perſonnes charitables. Le Roi Prophète l'avoit éprouvé,
Pſ. 37. 25. comme il le témoigne, lorſqu'il dit dans l'un de ſes Pſ. *J'ai été jeune, & ſi ai ateint vieilleſſe, mais je n'ai jamais vû le juſte abandonné, ni ſa poſtérité mendiant ſon pain: il eſt ému de pitié tout le jour & prête, toutefois ſa poſtérité eſt en bénédiction.*

Montrez-moi auſſi que Dieu doit couronner de ſa gloire ces œuvres de miſéricorde.

Luc. 14. 13. *Quand tu feras un banquet*, dit le Seigneur, *convie les pauvres, les impotens, les aveugles: & tu ſeras bienheureux, qu'ils n'ont pas dequoi te rendre la pareille; car la pareille te ſera rendue en la reſurrection des juſtes. Vendez*, dit-il dans un autre endroit, *vendez ce que vous avez & donnez l'aumône, faites-vous des bourſes qui ne s'envieilliſſent point, un tréſor*
Luc. 12. 33. *aux Cieux qui ne défaille point.* Et ſans raporter divers autres paſſages, on doit ſe ſouvenir toûjours, que la ſentence que ce Souverain Juge doit prononcer au dernier jour, ne ſera fondée que ſur ces œuvres de miſéricorde, comme s'il n'y avoit que ces œuvres qu'il doive couronner
Mat. 25. de ſa gloire. *Venez*, dira-t-il, *les bénis de mon Pere, poſſedés en heritage le Roïaume qui vous a été preparé devant la fondation du Monde: car j'ai eu faim, & vous m'avés donné à manger &c.* Autant donc qu'on ſouhaite de ſe voir un jour à la droite de Jeſus-Chriſt & d'entrer en poſſeſſion de ce Roïaume céleſte, autant doit-on s'apliquer à ces œuvres de miſéricorde.

N'y a-t-il pas quelqu'autre motif qui doit nous porter à faire part de nos biens aux pauvres.

Si l'on conſidère que c'eſt le moïen de ravir cette proie à la mort, & de faire paſſer nos biens en l'autre Monde. Il eſt indubitable que la mort nous dépoüillera bien-tôt de tous ces biens, & qu'elle nous fera ſortir de ce

ce Monde comme nous y ſommes entrez. Tout nous quitera à l'heure de la mort, il n'y aura que ces œuvres de miſéricorde qui nous accompagneront & qui nous ſuivront au delà du tombeau, ſuivant ce que dit le S. Eſprit, *& leurs œuvres les ſuivent.*

Qui ſont ceux qui doivent s'aquiter de ce devoir de bénéficence?

Il n'y a que ceux qui ſe trouvent dans une impuiſſance abſoluë qui en ſoient diſpenſez, puiſque l'Apôtre veut, qu'on travaille pour avoir dequoi donner à ceux qui ſont dans le beſoin. Mais les riches y ſont ſur tout obligez, c'eſt pour cela qu'il enjoint à ſon Diſciple de les preſſer là-deſſus. *Dénonce*, dit-il, *à ceux qui ſont riches, qu'ils faſſent du bien,* 1 Tim. 6. 17. *qu'ils ſoient riches en bonnes œuvres, qu'ils ſoient prompts à donner & à faire part de leurs biens; ſe faiſant un tréſor pour l'avenir, afin qu'ils obtiennent la vie éternelle.*

Quelle eſt enfin la règle de cette Bénéficence?

C'eſt celle que S. Paul nous préſcrit, que *chacun*, dit-il, *donne ſelon la bénignité du Seigneur*, c'eſt-à-dire, à proportion que le Seigneur l'aura béni & ſuivant ſes facultez. Que les riches ne penſent donc pas avoir ſatisfait à ce devoir de charité, s'ils ne donnent à proportion des biens qu'ils poſſèdent; & celui qui donne peu, ne pouvant pas donner davantage, doit avoir cette conſolation, que Dieu acceptera ce peu qu'il donne, comme il accepta la pite de la veuve. 1 Cor. 16. 2.

Pourquoi eſt-ce que Dieu a fait des riches & des pauvres?

Pour le bien de la Societé Civile, qui ne pouroit ſe ſoutenir autrement. Il a encore voulu par là éxercer la charité des riches, & la patience des pauvres pour leur procurer à tous le ſalut.

Les pauvres n'ont il pas ſujet de ſe plaindre de ce partage qu'il a fait des biens de ce Monde?

Nullement, & s'ils font un bon uſage de leur pauvreté, elle ne contribuera pas peu à leur procurer les biens éternels. Rien en éfet n'eſt plus capable de nous former à l'humilité, de mortifier nos paſſions, de nous détacher du Monde, & de nous faire ſoupirer vers le Ciel. Au lieu que les richeſſes enflent le cœur de l'homme d'orgueil, nourriſſent & excitent ſes paſſions vicieuſes, l'atachent au Monde & lui font oublier le Ciel. Ce qui fait dire à J. Chriſt, qu'il eſt difficile qu'un Riche entre au Roïaume des Cieux. Ajoûtez à cela, que Dieu ſe trouve beaucoup plus glorifié dans un état de pauvreté, que dans un un état d'abondance. Car ce n'eſt pas merveille qu'on le glorifie lorſque tout nous abonde: mais le glorifier dans la pauvreté & dans la ſoufrance, c'eſt la plus grande de toutes les vertus. Je dirai encore ici, qu'on ne doit eſtimer les biens & les maux de cette vie, qu'autant qu'ils ſervent à nous aprocher de Dieu, ou qu'ils peuvent nous en éloigner, & que nous devons le prier de nous les diſpenſer comme ſa ſageſſe le trouvera à propos pour ſa gloire & pour nôtre ſalut.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XX.

Du neuvième Commandement.

QUel eſt le neuvième Commandement?

Tu ne diras point faux témoignage contre ton prochain. Par où le Légiſlateur ne défend pas ſeulement le faux témoignage qu'on rend en juſtice, & que tout le monde condamne, comme une action noire & infame; mais encore la calomnie & la médiſance, par où l'on flétrit & l'on déchire la réputation du prochain.

Quelle diférence mettez-vous entre la calomnie & la médiſance?

On apelle calomnie, celle qui invente, ou qui publie des choſes fauſſes, pour flétrir la réputation d'un homme; au lieu que la ſimple médiſance publie ſans néceſſité des choſes qui ſont véritables: quoique ſous la médiſance on comprenne ſouvent l'une & l'autre.

Quelle eſt l'énormité de la calomnie?

Outre l'infamie du menſonge, elle part d'un Eſprit d'envie ou de malignité contraire à la charité; & n'y aïant ici aucune amorce comme dans les autres péchez; celui-ci ne peut venir que de l'eſprit du Démon, & porte ſur ſon front le caractère de cèt inſigne calomniateur.

Qu'eſt-ce qui la rend encore plus criminelle?

Prov. 11. 1. C'eſt qu'elle s'en prend à ce que l'homme a de plus cher, qui eſt ſon honneur. Ajoûtez à cela, qu'en lui faiſant perdre ſa réputation, on lui fait perdre ſouvent tous ſes autres biens; car un homme ſans réputation n'eſt plus propre à rien, pour entrer dans le commerce ou dans les emplois. Ce qui aggrave encore la calomnie, c'eſt qu'elle fait un mal qui eſt preſque irréparable. Un larron peut reſtituer un bien qu'il aura pris, & réparer le dommage qu'il aura cauſé. Mais un calomniateur ne réparera jamais le tort qu'il a fait à la réputation de ſon prochain: & quoiqu'il puiſſe faire ou dire, il ne déſabuſera jamais le public de ſes faux raports; la renommée qui les a ſemez de tous côtez, rend la choſe preſqu'impoſſible.

Cependant un calomniateur n'eſt-il pas obligé de réparer le mal qu'il a fait, autant qu'il lui eſt poſſible, & de rétablir l'honneur du prochain?

C'eſt ce qu'il doit faire en ſe retractant hautement, & en déſabuſant le

Digitized by Google

le monde de ſes faux raports, ſoit qu'il les ait inventez lui-même, ou qu'en étant mal informé, il ait eu l'imprudence de les publier: car la repentance doit réparer le mal qu'on a fait, autant qu'il lui eſt poſſible. Et comme l'ordre de la juſtice demande qu'on reſtituë un bien qu'on a ravi, & qu'on répare le dommage qu'on a cauſé; il ne demande pas moins qu'on reſtituë au prochain un honneur qu'on lui a ravi: ſans quoi un calomniateur, non plus qu'un larron qui ne reſtituë point, ne pourra jamais obtenir aucune rémiſſion de la miſéricorde de Dieu.

N'eſt-il pas auſſi obligé à réparer tout le dommage qu'il peut avoir cauſé par ſa calomnie?

C'eſt ce que demande encore l'équité. En calomniant un homme, on lui aura fait perdre un Emploi; on eſt obligé en conſcience de lui donner tout ce que cèt Emploi lui auroit valu. En calomniant vne fille, on lui aura fait perdre un bon mariage; on eſt obligé de réparer tout le dommage qu'on lui a cauſé.

Qui ſont ceux qui ſe rendent coupables de ce péché?

Non ſeulement ceux qui ont inventé la calomnie; mais encore ceux qui la débitent. Car il en eſt ici comme de la fauſſe monnoie, où ceux qui la débitent ſont preſqu'auſſi coupables que ceux qui la font: & s'il ne ſe trouvoit pas des gens, qui comme des émiſſaires du Démon, veulent bien ſe donner la peine de la débiter & de la publier de tous côtez, elle demeureroit étoufée, & ne feroit pas le mal qu'elle fait au prochain.

Ne faut-il pas encore éviter les jugemens téméraires?

C'eſt ce que la charité demande de nous, de ne juger de perſonne avec paſſion, ni avec précipitation, ſur de vains ſoupçons, ſur des bruits publics, qui le plus ſouvent ſe trouvent faux, ni ſur des aparences trompeuſes; mais de préſumer toûjours en bien de ſon prochain, juſqu'à ce qu'on ait des preuves certaines & convaincantes du contraire.

Paſſons aux artifices de la calomnie, afin qu'on puiſſe la découvrir, lorſqu'elle ſe tient cachée.

C'eſt 1. de ſe couvrir ſous des loüanges affectées, en loüant de pluſieurs choſes la perſonne à qui elle en veut, & ne la blamant que d'une ſeule qu'elle a pris pour ſon ſujet. Et afin qu'on ne la ſoupçonne, elle fera dire à d'autres ce qu'elle aura inventé elle-même, & ſur un *on dit*, elle dira tout ce qu'il lui plaira. Elle prendra même le parti de crier contre la médiſance, en diſant, que le Monde eſt bien médiſant de publier de telles choſes. Elle ſe cachera encore ici ſous un beau ſemblant d'amitié, s'intéreſſant à la réputation de la perſonne qu'on calomnie, & témoignant être fachée des bruits qu'on en fait courir. Elle vous demandera auſſi le ſecret de ce qu'elle vous dit en confidence, ſachant bien que vous ne le garderez pas. Après quoi qui ne la croiroit?

Quels ſont ſes autres artifices?

C'eſt de mêler le vrai avec le faux, afin que ſur ce qu'elle dit de vrai, on croie le faux qu'elle ajoûte, ſemblable à ces faux-monnoïeurs, qui couvrent le faux alloi ſous quelques feüilles de bon or. Par un ſemblable artifice, elle circonſtanciera ce qu'elle dit, afin que la choſe étant ſi bien circonſtanciée, on la croie véritable. Ce qui impoſe à bien des gens, qui ne voient pas, que toutes ces circonſtances ſont autant d'artifices dont elle ſe ſert pour faire paſſer ſes fauſſetez. Elle ſe couvrira auſſi, en certaines ocaſions, ſous le voile d'un ſilence myſtérieux: ou bien elle ſe tiendra cachée ſous quelques termes équivoques, qu'on prendra comme l'on voudra.

N'y a-t-il point d'autres artifices de cette calomnie?

C'eſt d'interpréter tout en mal, d'empoiſonner les actions les plus innocentes, de les tourner comme elle veut, & de les prendre toûjours du mauvais côté: ſans parler de pluſieurs autres tours dont elle ſe ſert, & qu'il ſeroit trop long de parcourir.

La ſimple médiſance n'aproche-t-elle pas de la calomnie?

Elle part d'un même eſprit d'envie & de malignité, & ſe propoſe un même but, qui eſt de flétrir la réputation du prochain, par où elle choque également la charité. Auſſi voïons-nous, que l'Ecriture la défend en
1 Cor. 6. 10. &c. divers endroits, qu'elle la met entre les péchez les plus énormes, & qu'elle exclut de la poſſeſſion du Roïaume des Cieux tous ceux qui s'y apliquent.

Quand eſt-il permis de dire les véritez d'un homme?

Lorſque cela peut ſervir à ſa correction, ou à juſtifier nôtre innocence, lorſque le bien de l'Etat, ou l'intérêt de nos prochains s'y trouvent engagez, ou lorſque la gloire de Dieu & l'édification publique le demandent. Mais le faire ſans néceſſité, par le ſeul plaiſir que l'on a de parler mal de ſon prochain, cela s'apelle médiſance, & ne peut partir que d'un eſprit de malignité contraire à la charité.

Qui ſont ceux qui ſe rendent coupables de médiſance?

Ce ne ſont pas ſeulement ceux qui la débitent, mais auſſi ceux qui l'écoutent: & ſi l'on n'écoutoit pas les médiſans, ils ſeroient obligez de ſe taire. D'ailleurs, le plaiſir qu'on prend d'entendre les médiſances, eſt la marque d'un eſprit médiſant; car ſi vôtre eſprit étoit éloigné de la médiſance, vôtre oreille ne prendroit pas tant de plaiſir à l'écouter. C'eſt donc un grand péché que d'écouter la médiſance. Et c'eſt ce qui fait dire aux Rabins, que la langue médiſante a trois fléches, dont l'une bleſſe celui qui parle, l'autre celui de qui il parle, & la troiſième celui qui l'écoute.

N'eſt-on pas auſſi obligé de défendre ſon prochain, quand on veut le flétrir en nôtre préſence?

Il n'eſt point de devoir plus indiſpenſable; quand on y manque, on péche contre a charité, qui nous oblige de ſoûtenir les intérêts de nos pro-

Digitized by Google

prochains, & de couvrir leur défauts, ſachant que nous avons beſoin nous-mêmes d'un ſemblable ſuport.

Que dites-vous du menſonge officieux?

Qu'on ne peut le défendre, qu'en diſant, que le menſonge en lui-même eſt une choſe indifférente, qui n'eſt ni bonne ni mauvaiſe que par l'uſage qu'on en fait; ce qui eſt inſoûtenable. Que ſi l'on demeure d'accord, que le menſonge eſt mauvais en lui-même, il s'enſuit évidemment qu'on ne doit jamais s'en ſervir, quelque bien qui puiſſe en arriver, ſuivant cette maxime de l'Apôtre, qu'*on ne doit jamais faire le mal, afin qu'il en arrive du bien.* Rom. 3. 8. On ne doit donc jamais mentir, quand même il s'agiroit de ſauver la vie d'un homme. Dans ce cas & dans tous les autres ſemblables, on ne doit jamais rien faire contre ſon devoir, & remettre les événemens à Dieu, qui a d'autres moïens en ſa main pour détourner tous les maux qui menacent nôtre prochain, ſi ſa ſageſſe le trouve à propos. On ne doit pas même mentir pour avancer la gloire de Dieu, ſuivant ce qui eſt dit dans le livre de Job, *vous faut-il profe-rer quelque fraude en faveur du Dieu Fort?* Job 13. 7. Ce qui condamne toutes ces fraudes pieuſes que quelques Anciens ont mis en uſage: comme ſi la vérité avoit beſoin du menſonge pour ſe ſoûtenir.

Vous croïez donc, que tout menſonge eſt vicieux en lui-même?

Sans doute, puiſqu'il ſépare le cœur de la langue, qui n'eſt plus l'interprête fidèle de ſes penſées; ce qui va contre l'ordre de Dieu & de la Nature. On rompt auſſi par là le plus ſacré lien de la Societé Civile, qui unit les hommes enſemble. C'eſt pour cela que l'Ecriture nous défend tout menſonge, & que Salomon met la fauſſe langue entre les choſes qui ſont en abomination à l'Eternel. Il diſtingue même le menſonge nuiſible du ſimple menſonge, & menace l'un & l'autre du jugement de Dieu, lorſqu'il dit, *le faux témoin ne demeurera point impuni, & celui qui profere menſonge, n'échapera point.* Prov. 19. A quoi il faut ajoûter, que tout menſonge eſt contraire à la véracité de Dieu que nous devons imiter.

Que répondez-vous à ce qu'on allègue des Sages-femmes d'Egypte, que Dieu bénit pour avoir ſauvé la vie aux enfans mâles des Iſraëlites, en mentant au Roi?

Je répons, que ce qu'elles lui dirent pouvoit être vrai: mais ſuposé que non, je dis, que ce n'eſt pas pour cela que Dieu les bénit, mais parce qu'elles le craignirent, comme porte le Texte ſacré, & qu'elles uſerent de miſéricorde envers ces enfans. Exod. 1. 17. Heb. 11. 31. Je dis la même choſe de Rahab, qui ne périt point avec les incrédules, parce qu'elle avoit recueilli les eſpions en paix, comme en parle l'Apôtre aux Heb.

Mais que répondez-vous à l'exemple de quelques Patriarches?

Que leur éxemple ne doit pas nous ſervir de règle, qu'ils ont eu leurs foibleſſes & leurs défauts, & que ce n'eſt pas en cela que nous devons les imiter. Que ſi Dieu fit proſpérer quelques-uns de ces menſonges, il

Digitized by Google

voulut tirer le bien du mal, la lumière des ténèbres.

Que dites-vous du menſonge qui ſe fait par jeu?

Qu'il ne s'accorde guères bien avec la gravité d'un Chrêtien, que c'eſt abuſer de ſa langue, ſe joüer de la vérité, & qu'on s'accoûtume par là inſenſiblement à mentir dans le ſérieux.

Que dites-vous enfin de la diſſimulation, qui eſt ſi fort en uſage dans le Monde?

Je dis, que c'eſt un menſonge dans le fonds, indigne de la ſincérité d'un Chrêtien. Il eſt vrai, que telle eſt la malignité du Monde, qu'on ne doit pas toûjours dire ſes ſentimens: mais on ne doit jamais témoigner le contraire. Qu'on diſe donc tant qu'on voudra, que qui ne ſait pas diſſimuler ne ſait pas regner. Je dirai toûjours, qu'il vaut mieux ne point regner, que de faire ce métier. C'eſt la leçon que le Seigneur nous donne, lorſqu'il nous dit, *ſoïez prudens comme ſerpens, & ſimples comme colombes.* Simplicité, qui ne s'acorde guères bien avec la diſſimulation.

CHAPITRE XXI.

Du dixième Commandement.

QUel eſt le dixième Commandement.

Tu ne convoiteras point, &c.

Faut-il entendre cette convoitiſe, de la corruption originelle, & en général de toutes mauvaiſes penſées, & de tous les déſirs criminels qui en peuvent ſortir?

Nullement; car comme *la Loi eſt ſpirituëlle*, il n'y a pas un de ſes préceptes, qui n'aille juſqu'au moindre mouvement du cœur: ſi bien qu'il ſeroit ſuperflu d'avoir ajoûté ce précepte dans une Loi ſi courte & ſi abrégée. D'ailleurs, ſi c'étoit là le deſſein du Légiſlateur, il auroit défendu en général la convoitiſe, & n'en auroit pas marqué certains objets, qui ne peuvent regarder que le précepte de l'adultère, & celui du larcin?

Mais du moins, défend-il par là les penſées d'adultère & de larcin?

Point du tout; car quand il a dit, *tu ne commettras point adultère*, il n'a pas ſeulement défendu l'action, mais tous déſirs & toutes penſées impudiques. Et lorſqu'il a dit, *tu ne déroberas point*, il a défendu par là toute penſée de dérober. Lors donc qu'il dit ici, *tu ne convoiteras point la femme de ton prochain*, il entend toute autre choſe, qui eſt de

ne

ne ſouhaiter pas même la femme d'un autre dans un mariage légitime. Et lorſqu'il ajoûte, *tu ne convoiteras point la maiſon ni aucune choſe qui ſoit à ton prochain*, il n'entend nullement que ce ſoit dans le deſſein de le dérober, ou de l'avoir par des voies injuſtes, car cela regarde le précepte du larcin: mais il défend par là de ſouhaiter, que ces biens nous fuſſent échus en partage, plûtôt qu'à celui à qui Dieu les a donnez pour les poſſeder.

Quel eſt donc le véritable ſens de ce précepte?

Dieu y défend la ſimple convoitiſe de ce qui eſt à autrui: ce qui ſemble d'abord fort innocent, & qui fait dire à S. Paul, *je ne ſaurois ce que c'eſt de la convoitiſe, ſi la Loi n'eût dit, tu ne convoiteras point.* Rom. 7. 7.

Contre quoi péche cette convoitiſe?

Elle péche contre la charité que nous devons avoir pour nôtre prochain, que nous devons aimer comme nous-mêmes, nous éjouïſſant de ſon bien & de ſes proſpéritez, au lieu de les lui envier, & de convoiter tout ce que nos yeux aperçoivent, par un amour déréglé de nous-mêmes. Elle péche auſſi contre Dieu, qui comme Souverain Seigneur & Maître de tous les biens du Monde, les a diſtribuez aux hommes ainſi qu'il lui a plu, & que ſa Sageſſe l'a trouvé expédient pour ſa gloire, utile au bien public, & profitable au Salut de chaque particulier. Convoiter donc ce qui eſt à autrui, c'eſt aller contre cèt ordre établi de Dieu, c'eſt porter ſes penſées & ſes déſirs ſur ces bornes ſacrées de ſa Providence; c'eſt même accuſer ſa Sageſſe de n'avoir pas bien procédé dans le partage qu'elle a fait des biens de ce Monde.

Que dites-vous encore de cette convoitiſe?

Qu'elle eſt la mere de pluſieurs autres péchez, & comme une étincelle capable d'allumer un grand feu. Car après qu'on ſe ſera chatoüillé de ces penſées & de ces déſirs du bien de nôtre prochain, on viendra à ſouhaiter ſa mort ou ſa ruïne, & juſqu'à ſe ſervir de toutes ſortes de moïens pour en joüir: ſuivant ce que dit S. Jaques, que *quand la convoitiſe a conçu, elle enfante le péché.* Jaq. 1. 15.

Cette convoitiſe ne fait-elle pas auſſi le malheur de l'homme?

Rien ne contribuë tant à le rendre malheureux que céte convoitiſe inſatiable, qui ne dit jamais c'eſt aſſez, & qui le tient toûjours dans la faim & dans la ſoif. De là naiſſent ces déſirs infinis qui le rongent, ces ſoucis & ces inquiétudes qui l'agitent & qui rendent ſa vie ſi miſérable, ſouhaitant ce qu'il n'a pas, & n'étant jamais content de ce qu'il poſſède.

Quelle eſt la vertu opoſée à cette convoitiſe?

C'eſt celle qui nous rend contens de nôtre condition, en quelqu'état que la Providence nous mette, à l'exemple de S. Paul: *J'ai apris*, dit-il, *à être content des choſes ſelon que je me trouve; car je ſai être abaiſſé, je ſai auſſi être dans l'abondance: par tout & en toutes choſes* Ph. 4. 11.

je ſuis inſtruit tant à être raſſaſié, qu'à avoir faim; tant à être dans l'abondance, qu'à être dans la néceſſité.

Qu'eſt-ce qui doit produire en nous ce contentement?

La ſoûmiſſion que nous devons à la volonté de Dieu, la confiance en ſa Divine Providence, & la perſuaſion, que l'état où il nous a mis, eſt celui qui eſt le plus propre & le plus avantageux pour ſa gloire & pour nôtre ſalut: car il eſt plus ſage que nous, & connoit beaucoup mieux ce qui nous eſt ſalutaire.

Cette vertu n'eſt-elle pas capable de faire le bonheur de l'homme?

Il n'a point d'autre moïen de ſe procurer un véritable bonheur ſur la Terre, que de ſe borner à ſon état, & d'en être content. Par là ſa vie eſt paiſible, & il jouït au dedans d'un repos & d'une tranquilité d'eſprit qu'on ne ſauroit exprimer. Il n'eſt point rongé par les penſées de l'avarice, ni emporté par les vents de l'ambition. Il poſſède tout, étant content de ce qu'il a. Il jouït du préſent, ſans être en ſouci de l'avenir, & il éprouve, que *Pieté avec contentement d'eſprit eſt un grand gain.*

1 Tim. 6.

CHAPITRE XXII.

Du Sommaire du Décalogue, & 1. de nôtre Amour envers Dieu.

QUel eſt le Sommaire de la Loi?

Mat. 22. C'eſt d'*aimer Dieu de tout nôtre cœur, & nôtre prochain comme nous-mêmes.* Où nous voïons, que le Seigneur nous donne l'amour pour l'abrégé de ſa Loi, non ſeulement parce que cèt amour renferme en ſoi la pratique de tous ſes préceptes; mais auſſi parce qu'il en doit être le cœur & l'ame, & que c'eſt le moïen de les bien pratiquer. Car quand nous nous aquiterions de tous les devoirs extérieurs de la Loi, tout cela eſt inutile, s'il ne part point de ce noble principe de la charité.

1 Cor. 13.

N'eſt-ce pas auſſi le moïen de trouver de la facilité dans la pratique de ces Préceptes?

C'eſt ce que Jean nous aprend, lorſqu'après avoir dit, *c'eſt ici l'amour de Dieu, que nous gardions ſes commandemens*, il ajoûte, *& ſes commandemens ne ſont point pénibles.* C'eſt-à-dire, à ceux qui l'aiment & qui les pratiquent par ce principe de ſon amour. En éfet, on fait toûjours

1 Jean 5. 3.

Digitized by Google

jours avec peine ce qu'on fait avec contrainte, mais on fait avec facilité ce qu'on fait avec affection. Les préceptes de cette Loi nous paroîtront rudes & difficiles, ſi nous les pratiquons à contre-cœur ; mais ils nous ſeront doux & aiſez, ſi nous les pratiquons de cœur & d'affection.

Pourquoi eſt-ce encore, que Dieu nous demande ici l'amour au lieu de la crainte?

Parce qu'il veut regner ſur nous en Roi, & non pas en Tyran, & que cèt empire d'amour eſt bien plus glorieux, & plus digne de lui, qu'un Empire qui ſeroit établi ſur la ſeule crainte de ſa juſtice. Et au lieu, qu'en agiſſant par cette voie de rigueur, il n'auroit que quelques adorations extérieures, quelques ſervices forcez; il ſe trouve, qu'agiſſant avec nous par cette autre voie de douceur, il eſt adoré d'une adoration intérieure, & qu'on lui rend un ſervice volontaire. Il eſt auſſi beaucoup plus digne de l'homme d'obéïr à Dieu par raiſon & par amour, que par quelqu'autre principe. Ajoûtez à cela, que la vertu doit avoir ſon ſiège dans le cœur, & qu'il n'y a point de véritable vertu que celle qui eſt dans le cœur & dans la volonté.

Que concluez-vous de tout cela?

Qu'il n'y a que l'amour de Dieu, qui puiſſe être le principe d'une vertu ſincère & ſolide; comme il n'y a auſſi que cèt amour, qui ſoit capable de purifier le cœur de l'homme. Ce qui fait dire à S. Auguſtin, qu'on ne ſert bien Dieu qu'en l'aimant, & que le plus parfait hommage qu'on puiſſe lui rendre, c'eſt l'amour. Il dit auſſi dans un autre endroit, que la vertu n'eſt autre choſe dans le fonds, que l'amour de Dieu ; & que la diſtinction des vertus entr'elles, vient des divers mouvemens, & des différentes impreſſions de cèt amour. Les Rabins nous diſent encore ici, que Dieu a obligé ſon Iſraël à lui ſervir par trois motifs, par la crainte de la peine, par l'eſpérance de la récompenſe, & par amour; mais que ce dernier eſt le plus grand & le plus noble, quand la créature ſert ſon Dieu, non parce qu'il a un Enfer, ou un Paradis, mais parce qu'elle l'aime.

Quelle autre concluſion tirez-vous de là?

Qu'il n'eſt rien dans le fonds de plus doux, ni de plus aimable que la Religion, puiſqu'elle ſe trouve compriſe dans l'amour. Ce qui en rebute la plûpart des gens, c'eſt qu'ils s'en forment de fauſſes idées, & qu'ils ſe figurent un Dieu farouche & crüel, qui ne ſe plait que dans la mort & dans la ruïne de ceux qui lui déſobéïſſent: comme ils ſe figurent auſſi un piété toûjours craintive & tremblante à l'ouïe de ſes menaces. Mais qu'ils aprenent ici, que Dieu n'eſt rien moins que ce qu'ils s'imaginent. Sa Majeſté ſe trouve voilée d'une grace inéfable, ſa juſtice eſt tempérée par ſa bonté, & la Religion qu'il nous demande, c'eſt l'amour. *O Iſraël*, diſoit Moïſe à cèt ancien Peuple, *qu'eſt-ce que Dieu demande de toi, ſi ce n'eſt que tu l'aimes, & que tu gardes ſes Commandemens?* Deut. 10. 12.

Quel-

Digitized by Google

Quelles ſont les raiſons, qui doivent nous obliger d'aimer Dieu?

Nous pouvons dire, qu'il renferme en ſoi toutes les raiſons d'amour. Si nous aimons les choſes belles, il eſt la prémière beauté; celle qu'il y a dans les créatures, n'étant qu'un foible raion de cette beauté originaire. Si nous aimons nos parens & nos alliez, il eſt nôtre Créateur & nôtre Pere, & il y a entre lui & nous une proximité beaucoup plus étroite, puiſque c'eſt en lui que nous avons vie, mouvement & être. Si nous aimons nos bienfaiteurs, nous tenons tout de ſa main, & il fait découler tous les jours ſur nous les bienfaits de ſa Providence. Si nous aimons nos libérateurs, il nous a racheté de l'enfer & de la mort. Si nous aimons ceux qui nous aiment, il nous a aimez d'un amour infini en ſon Fils bien-aimé. Si nous aimons enfin ce qui nous peut procurer quelque bien, & perfectionner nôtre nature, il eſt le Souverain bien, ſeul capable de remplir nôtre cœur, & de nous procurer une félicité ſouveraine. Quoi donc de plus raiſonnable que d'aimer Dieu, puiſque tous les motifs d'amour ſe réüniſſent en lui?

Quelle doit être l'étenduë de cèt amour?

Dieu nous ordonne ici de l'aimer *de tout nôtre cœur, de toute nôtre ame, & de toutes nos forces.* En éfet, comme c'eſt de ſa main que nous tenons toutes ces facultez, auſſi eſt-il raiſonnable qu'elles ſoient toutes conſacrées à ſon amour & ſa gloire. La juſtice de ce devoir ſe trouve encore fondée ſur ſes perfections infinies, & ſur les bienfaits infinis qu'il nous communique, qui le rendent digne d'un amour infini. Que ſi nous n'en ſommes pas capables, étant finis comme nous ſommes, il faut du moins lui rendre ce que nous pouvons, en l'aimant de tout nôtre cœur, de toute nôtre ame, & de toutes nos forces.

N'eſt-il donc pas permis d'aimer d'autres objets que Dieu?

Puiſque nous devons l'aimer de tout nôtre cœur, que reſte-t-il pour tous ces autres objets? Ne s'enſuit-il pas, que nous ne devons les aimer qu'en Dieu, & à cauſe de Dieu? Si nous aimons donc nos prochains, il faut les aimer comme les images vivantes de Dieu. Si nous aimons nos parens, il ne faut pas que ce ſoit par des principes de la chair & du ſang, mais par ce principe de l'amour de Dieu, qui a voulu nous unir avec eux par ces liens de la Nature. Si nous aimons nos bienfaiteurs, il faut les aimer comme les diſpenſateurs de ſes bienfaits. Si nous aimons ce Monde viſible, il faut l'aimer comme l'ouvrage de Dieu, comme le miroir de ſa Puiſſance éternelle & de ſa Divinité. Si nous aimons enfin toutes les créatures qu'il renferme, il faut que ce ſoit parceque nous y voïons reluire l'image du Créateur; nous élevant ainſi des créatures au Créateur, des ruiſſeaux à la ſource, afin que nôtre amour ſe termine tout en Dieu.

Mais le moïen de pouvoir acomplir ce précepte?

S. Auguſtin a très-bien dit, que nous ne l'acomplirons que dans le Ciel.

Digitized by Google

Ciel. En éfet, où eſt l'homme ſur la Terre, qui aime Dieu de tout ſon cœur, de toute ſon ame, de toute ſa penſée & de toutes ſes forces? Il n'en faut pas davantage pour nôtre condamnation, pour nous convaincre tous, combien nous ſommes éloignez de cette juſtice que Dieu nous preſcrit dans ſa Loi, & pour avoir tout nôtre recours à cette miſéricorde qui ſe révèle en J. Chriſt ſous l'Evangile. Ceci renverſe en même tems tous les conſeils évangeliques, toutes les œuvres de ſurérogation que l'orgueil de l'homme a élevé dans le Papiſme. Mais quoi que nous ne puiſſions jamais parvenir à la perfection de ce précepte, cela n'empêche pas, que nous ne devions faire tous nos éforts pour en aprocher auſſi près que l'infirmité humaine nous le poura permettre.

Quelles ſont les règles qu'on doit ſe préſcrire dans cèt amour?

La prémière eſt d'aimer Dieu d'un cœur ſincère: auquel ſens il eſt dit de David & d'Ezechias, qu'ils ont aimé Dieu de tout leur cœur; c'eſt-à-dire, d'un cœur ſincère, opoſé à un cœur double. La 2. d'aimer Dieu ſur toutes choſes, en ſorte que ſon amour tienne toûjours le principal lieu dans nôtre cœur: car par tout où Dieu eſt, il doit être ſur le Trône. La 3. c'eſt de bannir de nôtre cœur tout amour contraire, comme eſt l'amour du Monde, qui renferme en ſoi tous les objets de la convoitiſe. La 4. d'aimer les choſes indiférentes avec beaucoup de modération, en uſant comme n'en uſant point, & étant toûjours prêts de les ſacrifier à Dieu. La 5. enfin, c'eſt de ne nous ſatisfaire jamais dans cèt amour, mais de nous y avancer tous les jours, ſans mettre jamais de bornes dans l'amour de celui qui n'en a point, & rendre ainſi en quelque manière nôtre amour infini: Nous ſouvenant toûjours de cette parole d'un Ancien, que la meſure d'aimer Dieu, eſt de l'aimer ſans meſure.

Quels ſont les caractères de cèt amour de Dieu?

Cèt amour ne doit pas conſiſter dans des pamoiſons, dans des raviſſemens, ni dans des extaſes, mais dans la pratique de ſes ſaints Commandemens, ſuivant ce que nous dit le Seigneur, *ſi vous m'aimez, gardez mes Commandemens.* Jean 14. 15. & 21. Son Apôtre nous en donne auſſi le même caractère. *C'eſt ici*, dit-il, *l'amour de Dieu, que nous gardions ſes Commandemens.* 1 Jean 5. 3. En éfet, s'il eſt vrai que nous aimons Dieu de tout nôtre cœur, tout nôtre ſoin ſera de lui plaire, & nous ne craindrons rien tant que de lui déplaire. C'eſt auſſi le vrai moïen d'en être aimé, & de demeurer dans ſon amour, ſuivant cette douce promeſſe du Seigneur, *ſi quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, mon Pere l'aimera, nous viendrons à lui, & nous ferons nôtre demeure chez lui.* Jean 14. 23.

Ne détruit-on pas ce commandement de l'amour de Dieu dans le Papiſme?

C'eſt ce que font quelques uns de ſes Docteurs, les Jeſuïtes en particulier. Voici les paroles d'Antoine Sirmond, ſi eſtimé parmi eux. *S. Tho-*

Thomas dit, qu'il faut aimer Dieu auſſi-tôt après l'uſage de la raiſon. C'eſt un peu bientôt. Scotus, chaque dimanche; ſur quoi fondé? D'autres, quand on eſt grievement tenté: oui, en cas qu'il n'y eut que cette voie de fuir la tentation. Soto, quand on reçoit un bienfait de Dieu: bon, pour l'en remercier. D'autres à l'heure de la mort: c'eſt bien tard. Je ne crois pas non plus que ce ſoit à chaque réception de quelque ſacrement: l'atrition y ſufit avec la confeſſion, ſi l'on en a la commodité. Suares, qu'on y eſt obligé en un tems; mais en quel tems? il vous en fait le juge & il n'en ſait rien. D'où nôtre Auteur conclut, qu'on n'eſt obligé à autre choſe dans la rigueur, qu'à obſerver les autres commandemens, ſans aucun amour pour Dieu & ſans que nôtre cœur ſoit à lui, pourvû qu'on ne le haïſſe pas: Sur quoi il s'écrie, *voïez la bonté de Dieu, qui ne nous a pas tant commandé de l'aimer que de ne le point haïr.* Qui n'aura de l'horeur pour des ſentimens ſi monſtrüeux? Faut-il que des gens, qui ſe diſent de la ſocieté de Jeſus, aient apris ſi mal de lui ce précepte de l'amour de Dieu, qui eſt le grand but de toute ſon Oeconomie? puiſqu'il n'eſt deſcendu du Ciel que pour nous le faire aimer, en nous révélant dans ſa perſonne ſon amour infini envers nous, qui étions ſes ennemis. D'ailleurs, ſi l'on eſt diſpenſé d'aimer Dieu, on ſera auſſi diſpenſé d'aimer le prochain, puiſque nous ne devons l'aimer qu'en Dieu, & comme l'image de Dieu. L'amour de Dieu n'entrera point auſſi dans la pratique de tous les autres préceptes qu'il nous donne; par où l'on renverſera toute la Morale Chrêtienne.

CHAPITRE XXIII.

De nôtre Amour envers le Prochain.

QUel eſt le ſecond Commandement du Sommaire de la Loi?

C'eſt l'Amour du Prochain, qui renferme tous les devoirs de la ſeconde Table, comme l'amour de Dieu renferme auſſi les devoirs de la prémière: *car l'acompliſſement de la Loi c'eſt charité.*

Rom. 12. 10.

Pourquoi eſt-ce que le Seigneur joint ici l'amour du Prochain à l'amour de Dieu?

Comme l'amour du portrait, à l'amour de l'original. Il veut auſſi nous aprendre par là, qu'en vain nous nous glorifions de ſon amour, pendant que nous ſommes animez de haine contre nos prochains: qu'en vain on s'aquite des devoirs religieux envers lui, pendant qu'on viole les devoirs de la juſtice & de la charité envers ſes prochains.

Pourquoi range-t-il cèt amour du prochain au deſſous de l'amour de Dieu? Pour

Pour nous marquer l'ordre & la dépendance du précepte, & pour nous aprendre en même tems, que nous ne devons aimer le prochain qu'en Dieu & à cauſe de Dieu, juſques-là même, que nous devons haïr pere, mere, femme, enfans, freres & ſœurs pour l'amour de lui, c'eſt-à-dire, lorſqu'ils peuvent être des obſtacles à ſon amour, & rompre les ſacrez liens qui nous attachent à lui. Luc. 14. 26.

Que faut-il entendre par le Prochain?

Les Juifs n'entendoient guères par le Prochain, que ceux de leur Nation, regardant les autres comme des incirconcis & des étrangers. Il ſemble même, que la Loi les ſéparant de tous les autres Peuples du Monde, en ſéparoit auſſi leur cœur, & toutes ſes Cérémonies formoient une muraille mitoïenne, qui fomentoit quelqu'eſpèce d'inimitié, comme l'enſeigne S. Paul aux Eph. Mais Jeſus-Chriſt l'aïant abolie, & aïant étendu l'Alliance de Dieu ſur toutes les Nations du Monde, il rétablit les choſes dans leur prémier état, & nous ramene à la Loi naturelle. C'eſt ce qu'il a voulu nous repréſenter dans la Parabole du Samaritain: il a voulu, dis-je, nous aprendre par là, que nôtre Prochain, c'eſt tout homme du Monde, de quelque Nation & de quelque Religion qu'il puiſſe être. Eph. 2. 14. Luc. 20. 30. Luc. 10. 36.

Quelle proximité y a-t-il entre les hommes dans la Nature?

Ils ont tous une même nature humaine, ils ſont tous formez d'un même ſang, & ils portent tous une même image divine. Ils habitent auſſi ſur une même Terre, ils ſont environnez d'un même Ciel, & ils forment enſemble une même ſocieté. Ce qui doit les obliger à s'entr'aimer, & à ſe rendre tous les offices que l'humanité leur demande. Les Diſciples de Pytagore l'ont reconnu, lorſqu'ils ont dit, qu'il y avoit un parentage entre les hommes, à cauſe dequoi ils vouloient qu'on fit du bien à tout le monde.

N'avons-nous pas une proximité beaucoup plus étroite dans la Grace?

Nous y ſommes faits un même même corps en J. Chriſt & membres les uns des autres. *Il y a*, dit S. Paul, *un ſeul corps & un ſeul Eſprit, comme auſſi vous êtes apellez à une ſeule eſpérance de vôtre vocation: il y a un ſeul Batême, un ſeul Dieu & Pere de tous, qui eſt ſur tous, & parmi tous & en vous tous.* Et comme cette nouvelle union, que nous avons dans la Grace, eſt plus étroite que celle que nous avons dans Nature, & qu'elle renferme de plus grands motifs, auſſi éxige-t-elle de nous de plus grands devoirs, juſqu'à mettre nôtre vie pour nos freres. Eph. 4. 4. 1 Jean 3. 16.

Expliquez-moi plus particulièrement quels ſont ces devoirs.

Nous devons 1. rendre à nos freres tous les devoirs de l'humanité, tous les ſecours charitables dont nous ſommes capables, lorſque nous les voïons dans la néceſſité. Après quoi nous devons travailler à leur pro-

Digitized by Google

curer le ſalut autant qu'il nous eſt poſſible, inſtruire les ignorans, reprendre les vicieux, ramener les égarez, conſoler les affligez, & fortifier les foibles. Ce ſont-là les meilleures œuvres de la charité Chrêtienne; car il vaut mieux ſauver une ame, que de nourrir mille pauvres. Il faut faire ces œuvres-là, & ne négliger point celles-ci.

Doit-on aimer également tous ſes prochains ſans aucune diſtinction?

Nous n'en devons exclure aucun de nôtre charité. Cependant la nature, la raiſon, & la pieté nous conduiſent à aimer nos parens & nos alliez, plus que d'autres; nos amis & nos compatriotes, plus que des inconus & des étrangers; des Chrêtiens, plus que des infidèles; & entre les fidèles, les plus gens de bien, & ceux en qui nous voïons reluire plus de traits de l'image de Dieu. Ce terme même de prochain nous doit aprendre, que plus une perſonne nous touche de près, dans la Nature ou dans la Grace, & plus ſommes-nous dans l'obligation de l'aimer & de lui faire du bien. Ce qui fait dire à S. Paul, *faites du bien à tous, mais ſur tout aux Domeſtiques de la Foi.*

Quelle eſt la règle que le Seigneur nous en donne?

C'eſt *d'aimer nôtre prochain comme nous-mêmes*; par où il veut moderer cèt amour exceſſif de nous-mêmes qui nous poſſède, en le détournant vers le prochain. Tout le Monde ſait quelle eſt la force & le déréglement de cèt amour propre, qui fait, que l'homme raporte tout à ſoi & qu'il ne travaille que pour ſes intérêts, comme s'il n'étoit fait que pour lui-même. On ſait auſſi, que c'eſt cèt amour propre, qui lui fait violer tous les droits de la juſtice & de la charité. C'eſt donc avec beaucoup de raiſon, que pour moderer cèt amour déréglé de nous-mêmes, le Seigneur veut le détourner vers le prochain, en nous diſant, *tu aimeras ton prochain comme toi-même.*.

Mais comment peut-on aimer ſon prochain comme ſoi-même?

Je répons, que le Seigneur ne veut pas marquer par là une égalité d'amour, mais ſeulement un amour ſemblable. Car outre que cette égalité d'amour nous ſeroit impoſſible, & contraire à la nature: je dis, que, comme l'amour que nous avons pour nous-mêmes doit être la Règle de l'amour que nous devons avoir pour le prochain, il s'enſuit, qu'il lui doit être ſupérieur. J'ajoûte, que par cela même que nous devons aimer nôtre prochain, il s'enſuit évidemment, que n'y aïant perſonne, qui nous touche de ſi près que nous-mêmes, nous devons être préferez dans cèt amour. Je dis enfin, que s'il faloit entendre ici une égalité d'amour, il s'enſuivroit, que nous devrions aimer également tous nos prochains; ce qui détruit ces divers dégrez de proximité que nous venons de marquer, qui demandent auſſi divers dégrez dans nôtre amour.

Comment faut-il donc qu'on entende cette Règle?

Que nous devons aimer nôtre prochain d'un amour ſemblable, & auſſi ſincère que celui que nous avons pour nous-mêmes; ne lui faire jamais

Digitized by Google

mais ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît ; & lui faire d'autre côté, tout ce que nous voudrions qui nous fût fait : car *c'eſt la Loi & les Prophètes.* Mat. 7.

Quelle eſt la clarté & l'étenduë de cette Règle ?

Rien au monde n'eſt plus ſenſible que cette Règle, ni plus facile que d'en faire l'aplication : chacun pouvant connoître par le ſentiment qu'il a de ſoi-même, ce qu'il doit faire à ſon prochain. Il n'y a auſſi aucun cas qu'elle ne décide, dans quelque circonſtance où nous nous trouvions : nous n'avons, dis-je, qu'à nous interroger nous-mêmes & nous demander ce que nous voudrions qu'on nous fît, ſi nous étions à la place de nôtre prochain.

Digitized by Google

SECTION VIII.

Des Préceptes de l'Evangile.

CHAPITRE I.

Du Renoncement à soi-même.

JEsus-Christ a-t-il ajoûté de nouveaux Préceptes à la Loi de Moïse, dont le Sommaire est compris dans le Décalogue?

Non, mais il l'a commentée; il nous explique au long ce qu'elle renferme dans sa briéveté, il en rehausse les préceptes, & il nous fournit de nouveaux motifs, & de nouveaux secours pour les pratiquer. Cependant on peut dire, qu'il y a certains préceptes, qui regardent particuliérement cette Oeconomie de Grace, & qu'il a mis dans un plus grand jour, que j'apelle pour cette raison les préceptes de l'Evangile.

Quel est donc le prémier & le grand Commandement de l'Evangile?

Mat. 16. 24. C'est le Renoncement à soi-même, *si quelcun veut venir après moi*, nous dit le Seigneur, *qu'il renonce à soi-même.* Par où il nous fait entendre, qu'on ne peut être son Disciple, si l'on ne renonce à soi-même, & que c'est par là qu'on doit commencer pour suivre sa Discipline, sans quoi on le tentera inutilement. C'est pour cela que dans la primitive Eglise, la prémière chose qu'on éxigeoit des Catéchumènes, c'étoit de renoncer à eux-mêmes; ce que nous éxigeons aussi dans nôtre Liturgie.

Sur quoi se trouve établie la justice de ce devoir?

Sur le droit souverain que Dieu a sur nous en qualité de Créateur. Car comme nous tenons l'être de sa main, aussi est-il évident, que nous sommes dans sa dépendance; & que comme nous ne sommes pas par

Digitized by Google

par nous-mêmes, auſſi ne ſommes-nous pas à nous-mêmes, mais à celui qui nous a faits. Ajoûtez à cela le droit que la Redemption lui donne ſur nous, qui fait dire à S. Paul, *Vous n'êtes point à vous-mêmes, vous avez été achetez par prix: glorifiez donc Dieu en vôtre corps & en vôtre eſprit, leſquels apartiennent à Dieu.*

Quelle eſt l'importance de ce précepte?

Elle eſt très-conſidérable, car il a une influence générale ſur toute la Morale Chrêtienne. On le comprendra facilement, ſi l'on remarque ici, que le grand Principe du péché & la ſource de tout le mal, c'eſt que l'homme vit à lui-même. De là, dis-je, vient, qu'il ne rend pas à ſon Dieu l'obéïſſance & la gloire qui lui eſt duë; qu'il viole tous les droits de la juſtice & de la charité envers ſes prochains; & qu'il ſe proſtituë à toute ſorte de vice. Comme c'eſt donc le principe de tout le mal, que l'homme vit à lui-même; c'eſt auſſi le principe de tout le bien, que l'homme renonce à ſoi-même.

N'eſt-ce pas en ceci que la Religion Chrêtienne ſe diſtingue de la Philoſophie Païenne, & qu'elle s'élève au deſſus de la vertu morale de ſes Sages?

Pour peu qu'on y prenne garde, on verra, que la vertu de ces Sages partoit de ce principe vicieux de ſoi-même. L'amour propre en étoit le principe, & la vaine gloire la fin; elle partoit de l'homme & retournoit dans l'homme. On verra, dis-je, que ces Sages ne recherchoient qu'eux mêmes dans leurs actions, qu'ils s'étoient fait une Idole de cette vertu, & que bien loin de la raporter à Dieu, ils prétendoient s'élever par là au deſſus de lui. Au lieu que la prémière léçon que la Philoſophie Chrêtienne donne à ſon Diſciple, c'eſt de renoncer à ſoi-même, pour mettre Dieu en ſa place. Ce qui donne toute la vertu & tout le prix à l'action, & qui la rend bonne & agréable aux yeux de Dieu.

N'eſt-ce pas auſſi par là que la Religion Chrêtienne ſe diſtingue de toutes les autres Religions, nous découvre ſon Origine céleſte & ſon autorité divine, qu'elle ordonne à l'homme de renoncer à ſoi-même?

Nulle autre Religion ne l'a commandé, nulle autre Religion ne l'a pû faire; d'où il faut conclure, qu'il n'y a qu'elle de véritable. Toutes les autres Religions flatent l'Orgueil de l'homme & entretiennent ſa ſenſualité; il n'y a que la Religion Chrêtienne, qui abaiſſe cèt orgueil de l'homme & qui mortifie cette ſenſualité, en lui ordonnant de renoncer à ſoi-même. Caractère évident de la divinité de cette Religion, qui élève la gloire de Dieu ſur les ruïnes de l'homme.

N'avons-nous pas un grand éxemple de ce Renoncement à nous-mêmes en la perſonne du Sauveur?

Comme le prémier Adam nous avoit perdus en ſe recherchant lui-même, pour être égal à Dieu: Auſſi pouvons-nous dire, que le ſecond Adam

Digitized by Google

dam nous a ſauvez en s'anéantiſſant lui-même, & en nous donnant un éxemple de renoncement à nous-mêmes; n'aïant pas fait ſa volonté, mais celle du Pere, qui l'avoit envoïé; n'aïant jamais cherché ſa propre gloire, mais la ſienne; & s'étant anéanti juſques à la mort de la Croix. Et c'eſt ce grand éxemple d'anéantiſſement, que l'Apôtre met devant les yeux des Chrêtiens, au 2. des Philippiens.

Expliquez-moi plus particulièrement en quoi doit conſiſter ce Renoncement à ſoi-même?

Pour commencer par la raiſon; comme elle ſe trouve obſcurcie par des faux préjugez, qui la rendent aveugle dans les Myſtères de la foi, & que d'ailleurs ces divins Myſtères ſont élevez au deſſus de ſes foibles lumières; on voit par là que c'eſt à cette raiſon qu'il faut prémièrement renoncer, & la ſoumettre à l'eſprit de Dieu, pour être éclairée de ſes Lumières, & pour ſe ranger abſolument ſous ſa conduite. Soumiſſion, que la droite raiſon ne pourra s'empêcher d'aprouver, pour peu qu'elle faſſe réflection ſur elle-même, & ſur la nature de ces Myſtères.

Que dites-vous de la volonté?

Que cette liberté que Dieu à donné à l'homme, comme un raïon de ſon Image, ne doit pas préjudicier aux droits Souverains qu'il a ſur lui; mais qui doit captiver cette volonté ſous la ſienne, pour lui témoigner par là ſa dépendance. Ce qu'il doit faire avec d'autant plus de raiſon, que ſa volonté eſt mauvaiſe & déréglée de ſa nature: au lieu que la volonté de Dieu eſt toute ſage, toute juſte, toute bonne. Par où il eſt évident, que le meilleur uſage que l'homme puiſſe faire de ſa volonté, c'eſt de la ſoumettre abſolument à celle de Dieu.

Que dites-vous de l'amour propre?

Qu'il ſe trouve fondé dans la Nature, qui nous porte à l'amour de nous-mêmes, & qu'il n'y a que l'excez & le déréglement de cèt amour propre, qui ſoit condamnable, qui fait que l'homme devient une idole à lui-même, & qu'il viole tous les droits de juſtice & de charité envers ſes Prochains. C'eſt donc à cet amour déréglé & violent de nous-mêmes, qui nous poſſède, qu'il faut renoncer, & mettre Dieu en ſa place, le ſeul objet qui ſoit digne d'un amour infini. On doit encore moderer cèt amour exceſſif de nous-mêmes, en le détournant vers nos prochains; pour nous aquiter envers eux de tous les devoirs de la juſtice & de la charité Chrêtienne. Et c'eſt là le deſſein que Dieu ſe propoſe, lorſqu'il nous ordonne d'aimer nôtre prochain comme nous-mêmes.

Que dites-vous encore ici de l'orgueil & de la vaine gloire de l'homme?

Que c'eſt là le viel Adam, le péché de nôtre prémier Pere, qui ſe communique à tous ſes deſcendans, ce qui fait qu'ils ſe recherchent eux-mêmes dans toutes leurs actions. Orgueil, qui ſe répand juſques dans les actions les plus ſaintes, & qui les rend vicieuſes. Orgueil, qui met l'hom-

Digitized by Google

l'homme à la place de Dieu, & qui obſcurcit ſa gloire plus qu'aucun autre péché. C'eſt donc à cèt Orgueil qu'on doit renoncer, prenant bien garde de ne nous rechercher jamais dans nos actions, & d'avoir toûjours ſa gloire de Dieu devant nos yeux, ſuivant la Règle que l'Apôtre nous donne, de faire toutes choſes pour la gloire de Dieu.

Ne faut-il pas auſſi que l'homme renonce à toutes ſes paſſions vicieuſes?

C'eſt ce que l'Ecriture nous enſeigne, lorſqu'elle nous ordonne de renoncer aux convoitiſes mondaines, de crucifier la chair avec toutes ſes convoitiſes, d'arracher nos yeux, de couper nos mains & nos pieds, c'eſt-à-dire, de renoncer à nos plus cheres & à nos plus fortes inclinations. En éfet, puiſque toutes ces affections viennent du péché, qu'elles ſont toutes vicieuſes & déréglées, ce renoncement à nous-mêmes n'eſt-il pas encore juſte & raiſonnable à cèt égard, quelque rude qu'il puiſſe paroître au ſentiment de la chair?

Juſques-où devons-nous porter ce renoncement à nous-mêmes?

Juſqu'à ſacrifier tous nos intérêts, tous nos biens, & nos vies-même à ſa gloire de Dieu, lorſque ſa Providence nous y apelle. Rien au monde n'eſt plus juſte que la pratique de tous ces devoirs; car comme nous tenons toutes ces choſes de ſa main, auſſi eſt-il juſte de les ſacrifier à ſa gloire; afin que comme elles viennent de Dieu, elles retournent auſſi à Dieu qui les a données.

Quelle réfléxion doit-on faire encore ici?

C'eſt que l'homme ſe perd en ſe recherchant lui-même, au lieu qu'il ſe trouve en renonçant à ſoi-même. En cherchant ſa propre gloire, il la perd; mais en y renonçant, il la trouve. En voulant ſauver ſa vie, il la perd; au lieu qu'en la perdant, il la trouve. Car comme il n'a d'éxiſtence qu'en Dieu, auſſi eſt-il évident qu'il ne peut ſe trouver qu'en Dieu. Comme Dieu eſt la ſource de la vie & du bon-heur, auſſi ne pouvons-nous trouver de vie ni de véritable bon-heur qu'en Dieu, ſuivant ce que dit le Prophète, *adhérer à toi, ô mon Dieu, c'eſt mon bien.*

CHAPITRE II.

De la Croix du Chrêtien.

APrès ce renoncement à ſoi-même, dont vous venez de parler, qu'eſt-ce que le Seigneur éxige de ſon Diſciple?

Qu'il charge ſur ſoi ſa croix de jour en jour, & qu'il le ſuive. Ce qu'il Mat. 16. 24.

qu'il faut sur tout entendre des afflictions qu'on souffre pour la cause de l'Evangile, qui sont apellées du nom de croix, à cause de la communion que nous y avons avec Jesus-Christ nôtre divin Chef, *accomplissant en nôtre corps le reste de ses souffrances*, ce qui en doit adoucir toute l'amertume.

Que doit-on remarquer ici?

Que le Seigneur ne veut tromper personne par de fausses espérances, en promettant le repos & les commoditez de la vie; mais il présente d'abord la croix pour marque de sa profession. Et il y a cette différence à cèt égard entre Jesus-Christ & le Monde, qu'au lieu que le Monde présente aux Mondains des joies & des plaisirs; Jesus-Christ au contraire présente la croix à ses Disciples. Mais au lieu, que les plaisirs & les joies du Monde se terminent en douleur & en amertume, la croix de Jesus-Christ se termine en consolation & en joie. Le Monde commence par les plaisirs & finit par la douleur; Jesus-Christ au contraire commence par la douleur & finit par le plaisir.

Quelle est l'étenduë de ce précepte?

Le Seigneur l'adresse *à tous*, comme le remarque l'Evangeliste. Ce qui nous fait entendre, que tous les Chrêtiens sont obligez de porter leur croix après lui. Ce n'est pas qu'il n'en dispense quelques-uns, & même un grand nombre, lorsqu'il donne la paix à son Eglise, mais ils doivent être tous disposez à la porter, si sa Providence les y apelle. Ils doivent, dis-je, être tous martyrs de vœu, étant toûjours prêts de sacrifier leur vie pour Jesus-Christ.

Mais pour lever le scandale de cette croix, découvrez-moi quelles en sont les raisons.

Il y en a deux principales. La prémière est prise de la haine qu'ont Satan & le Monde pour la vérité & pour la vertu, qu'ils tâchent d'opprimer de toutes leurs forces. On ne doit donc pas s'étonner, si ceux qui professent la vérité, & qui pratiquent la vertu, se trouvent exposez à toutes sortes de persécutions. La seconde est prise de la Sagesse de Dieu; qui se sert de ces afflictions pour le salut de ses enfans. Rien en efet ne leur est plus salutaire. Elles éprouvent leur foi plus précieuse que l'or qui est éprouvé par le feu. Elles éxercent leur patience, & les forment à l'humilité. Elles les font rentrer en eux-mêmes & les portent à la repentance. Elles détachent leur cœur de la terre, & les font soûpirer vers le Ciel. Elles leur servent enfin de champ de bataille où ils remportent des Couronnes.

Examinez tous les termes de ce précepte, & dites-moi 1. pourquoi est-ce que le Seignenr veut que son Disciple *charge sur soi sa croix*.

Il fait une manifeste allusion à ce qu'on avoit accoûtumé de faire porter la croix au patient jusqu'au lieu du suplice; & il veut par là nous marquer la soûmission que nous devons témoigner à Dieu dans toutes nos afflictions. Il n'en doit donc pas être du Chrêtien comme de ce Simon le Cyre-

Digitized by Google

renien, que les Soldats contraignirent de porter la croix de Jesus: mais il faut qu'il la charge lui-même, & qu'il la porte de bon cœur. Et c'est cette soumission volontaire qui plaît sur tout à Dieu, & qui donne toute la vertu & tout le prix à cette croix: comme elle sert aussi à l'adoucir & à nous la rendre légére. Si vous chargez cette croix, dit un Ancien, & que vous la portiez de bon cœur, elle vous portera elle-même, & vous n'y trouverez que de la douceur & de la facilité: au lieu que si vous la portez à regret & à contre-cœur, vous vous la rendrez pesante, & elle vous accablera sous son poids.

Pourquoi est-ce que le Seigneur dit ici *sa Croix*, & non pas ma Croix?

Parce qu'il y a une grande différence entre sa Croix & la nôtre. Et quoi qu'on puisse dire à quelque égard, que la Croix du Chrêtien est la Croix de Christ, dans la communion qu'il a aux mêmes souffrances & pour la même cause, cependant il y a une différence notable entre ces deux croix. Pour le bien entendre, il faut regarder la croix de Christ ou comme un martyre, par lequel il a rendu témoignage à la vérité de l'Evangile, ou comme un sacrifice expiatoire du péché. Dans le prémier égard cette croix nous peut être commune avec lui: mais dans le second égard elle lui est propre & incommunicable à tout autre. C'est ce que l'Ecriture nous enseigne, lorsqu'elle nous dit, qu'*il a été seul à fouler le pressoir, & personne ne lui a été en aide.* Esa. 63. 3. C'est aussi en ce sens que l'Apôtre dit aux Cor. *Paul a-t-il été crucifié pour vous?* Par où il est évident, que ce qu'il dit dans un autre endroit, *qu'il acomplit en sa chair le reste des souffrances de Christ pour son corps qui est l'Eglise*, se doit entendre, non de la Redemption de l'Eglise, mais de son édification, à quoi les souffrances des Saints contribuënt beaucoup par leur éxemple. 1 Cor. 1. 3. Col. 1. 24.

Pourquoi dit-il encore *sa Croix*, & non pas la Croix?

Pour nous aprendre par là, que la croix que nous devons charger, est celle que sa sagesse nous a destinée, & non celle que nous voudrions nous forger nous-mêmes & nous imposer de gaïeté de cœur, comme on le pratique dans le Papisme. Il veut encore nous aprendre par là, qu'on ne doit pas s'atirer des croix imprudemment & par un zèle aveugle; mais qu'il faut s'y soûmettre lorsque sa Providence nous y engage. Que si d'un côté nous admirons le zèle de ceux qu'on a vû dans les prémiers siècles de l'Eglise courir au martyre, en rechercher les ocasions, & se déclarer hautement devant les Magistrats; d'autre côté nous ne pouvons nous empêcher de blâmer leur imprudence: si l'on n'aime mieux raporter ceci à quelque mouvement extraordinaire de l'Esprit, qui agissoit ainsi dans ces ocasions pour l'édification de l'Eglise, & pour le progrès de l'Evangile.

Quelle autre réfléxion doit-on faire sur cette expression?

Que Dieu suivant sa sagesse infinie destine sa croix à chacun de ses enfans, suivant sa portée & sa nécessité, & suivant les diverses raisons de sa gloire & de l'édification de son Eglise. A l'un il impose une grande croix, à l'autre une plus petite, mais il n'en éxempte aucun; car,

Digitized by Google

comme l'on dit, chacun porte ſa croix: ce qu'on doit entendre des afflictions générales. C'eſt à nous d'aquieſcer à ſa volonté, en chargeant volontairement la croix qu'elle a trouvé bon de nous impoſer, ſans regarder ſi elle eſt grande ou petite, ſi elle eſt plus peſante que celle des autres, & diſproportionnée à nos forces. Qu'il nous ſuffiſe, que c'eſt-là nôtre croix, la croix que la ſageſſe de Dieu nous a deſtinée. Il nous connoit beaucoup mieux que nous ne nous connoiſſons nous-mêmes; il ſait le beſoin que nous avons des afflictions & celles qui nous ſont propres.

Pourquoi eſt-ce que le Seigneur ajoûte, *de jour en jour?*

Il veut nous faire entendre par là, que comme un jour eſt ſuivi d'un autre jour, de même auſſi une croix eſt ſuivie d'une autre croix, & que la vie d'un Chrêtien n'eſt ſouvent qu'une enchainure de croix. Que perſonne ne s'imagine donc point d'avoir ſatisfait à ſon devoir pour avoir porté quelque croix, mais qu'il ſe prépare tous les jours à de nouvelles. Qu'il ſoit toûjours en haleine, qu'il s'arme de foi & de patience, & qu'il prene bien garde de combattre juſqu'à la fin, s'il veut être couronné.

Comment doit-on ſe ſoûtenir dans ce long éxercice de croix?

En regardant toûjours à l'éternité de la récompenſe. Il eſt vrai que ſi l'on s'arrête à l'affliction, on la trouvera longue & acablante; mais ſi l'on éleve ſes yeux vers l'éternité de la recompenſe, on trouvera dans cette comparaiſon que ce n'eſt qu'un moment, un inſtant, & un rien. On trouvera, dis-je, que ce n'eſt qu'une légère affliction, qui ne fait que paſſer, au prix de ce *poids éternel de gloire qu'elle produit.*

Pourquoi dit-il enfin, *qu'il me ſuive?*

Pour nous animer par ſon éxemple au milieu de nos combats, & pour nous montrer par là l'équité de ſon précepte: Puiſqu'il n'éxige rien de nous que ce qu'il a fait lui-même. S'il nous ordonne de charger la croix, il l'a chargée le prémier, pour nous procurer le ſalut, & tout ce qu'il demande, c'eſt que nous faſſions comme lui & que nous imitions ſon éxemple.

Comment doit-on ſuivre J. Chriſt dans cette carrière?

On doit 1. ſouffrir pour la même cauſe; or J. Chriſt n'a jamais ſouffert que pour la cauſe de Dieu. Sur quoi il faut raporter ce beau paſſage de
1 Pier. 4. 15. S. Pierre, *Que nul d'entre vous*, dit-il, *ne ſouffre comme meurtrier, ou larron, ou malfaiteur, ou curieux des affaires d'autrui, mais ſi quelqu'un ſouffre comme Chrêtien, qu'il ne le prenne point à honte.* 2. Il faut ſouffrir dans le même eſprit, avec toute humilité & douceur, avec un eſprit patient, ne rendant point mal pour mal, ni outrage pour outrage, mais priant pour ceux qui nous courent ſus & qui nous perſecutent, comme l'a pratiqué ce divin Sauveur dans tout le cours de ſa vie & dans ſa mort. 3. On doit ſouffrir avec la même conſtance, regardant
Hebr. 12. 2. toûjours vers *ce Chef & ce conſommateur de la foi*, afin que ſon éxemple nous anime. On doit enfin ſuivre Jeſus-Chriſt des yeux de la foi juſques dans ſon triomphe, dans cette gloire où il eſt monté par ſes com-

combats & par ſes ſouffrances, d'où il nous crie, *à celui qui vaincra, je le ferai aſſeoir ſur mon Trône.* Apoc. 3. 21.

CHAPITRE III.

De la Charité Chrétienne.

QUel eſt le Commandement que le Seigneur nous recommande ſur tous les autres?

C'eſt celui de la charité. *C'eſt ici*, nous dit-il, *mon commandement, que vous vous aimiez l'un l'autre.* Jean 15. 12.

Pourquoi l'apelle-t-il ſon commandement? Moïſe ne l'avoit-il pas déja donné ſous l'ancienne diſpenſation?

C'eſt parce qu'il l'a rétabli, en réfutant les fauſſes gloſes des Scribes & des Phariſiens qui l'avoient entièrement corrompu. Il lui a donné une plus grande étenduë, il nous en fournit de nouveaux motifs, & il nous l'a écrit avec des lettres de ſon ſang. C'eſt pour cela-même qu'il l'apelle *un commandement nouveau*, parce qu'il l'a renouvellé & qu'il l'a mis dans un plus grand jour. De là vient que ſon Apôtre l'apelle *le commandement ancien & nouveau.* Ancien, parce que Moïſe l'avoit déja donné, & nouveau, parce que Jeſus-Chriſt l'a renouvellé.

N'eſt-ce pas par ce caractère qu'il veut qu'on reconnoiſſe ſes Diſciples?

A ceci, nous dit-il, *connoîtra-t-on que vous êtes mes Diſciples, ſi vous vous aimez les uns les autres.* Les Diſciples des Philoſophes & des Docteurs Juifs ſe diſtinguoient par de certaines marques: les Diſciples de Jeſus-Chriſt ſe diſtinguent auſſi par la charité, qui s'accorde avec cette Loi de grace qu'il nous a apportée du Ciel. Et comme cette diſpenſation Evangelique eſt une diſpenſation d'amour, où Dieu nous révèle ſon infinie charité en Jeſus-Chriſt; on voit par là, que c'eſt cette charité qui doit regner parmi les Chrêtiens. C'eſt auſſi à cette marque que les Païens les reconnoiſſoient. Ils ſont officieux, diſoient-ils, ils ſont charitables, ils ſont bien-faiſans, ils ſont donc Chrêtiens: car leur créance & leur morale eſt d'aimer le prochain, & de faire du bien à tout le Monde. C'eſt ce que témoigne encore Tertullien dans ſon Apologétique. On nous reconnoit, dit-il à l'amour. Voïez, diſent les Païens, comme ils s'aiment entr'eux! car pour eux ils ne peu- Jean 13. 35.

Digitized by Google

vent se souffrir. Voïez comme ils sont prêts à mourir l'un pour l'autre! car pour eux ils sont plûtôt prêts à s'égorger l'un l'autre. Etant mêlez d'ame & d'esprit, ajoûte-t-il, nous n'avons rien de particulier, & toutes choses sont communes parmi nous.

Que dites-vous donc de ceux qui s'imaginent avoir satisfait à leur devoir, lorsqu'ils n'ont point de haine contre leurs prochains?

Qu'ils sont dans une grande erreur: car comme ils n'ont point de haine, aussi n'ont-ils point d'amour, & ils demeurent à leur égard dans un état d'indifférence: disposition bien éloignée du Commandement de J. Christ & de l'Esprit du Christianisme. C'est bien quelque chose de n'avoir point de haine pour vos prochains, mais si vous demeurez là, vous n'êtes Chrêtien qu'à demi; ou pour mieux dire, vous ne l'êtes point du tout; puisque vous n'avez pas encore senti cette charité de Christ qui fait proprement un Chrêtien. C'est ici, vous dit ce Sauveur, c'est ici mon Commandement, non seulement que vous ne vous haïssiez point les uns les autres, comme font les Païens; mais que vous vous aimiez les uns les autres, comme le doivent faire de véritables Chrêtiens.

Cèt amour ne doit-il pas être reciproque?

C'est ce que le Seigneur nous fait entendre, lorsqu'il nous ordonne de nous aimer *les uns les autres:* il veut, dis-je, que nous répondions les uns aux autres dans l'exercice de cette charité, comme étant tous ani-
Ps. 133. mez d'un même esprit. *O que c'est chose bonne! ô que c'est chose agréable*, s'écrie sur cela le Psalmiste, *de voir des fréres qui s'entr'aiment ensemble* &c. Mais quoique le Seigneur souhaite, que cèt amour soit reciproque, il ne prétend nullement, que quand nôtre prochain manquera de répondre à l'affection que nous avons pour lui, nous soïons dispensez par là de l'aimer: comme la plûpart s'excusent sur ce qu'aïant fait des avances pour avoir l'amitié de leurs freres, ils n'ont pû rien gagner sur leur esprit; mais qu'ils répondent par leurs injures à leurs recherches. Il ne faut pas laisser de faire vôtre devoir, & s'ils ne répondent point à l'affection que vous leur témoignez, Dieu y répondra, & vous n'en serez que plus aimé de lui.

Pourquoi est-ce que le Seigneur ajoûte son éxemple à son précepte?

Pour nous en faciliter la pratique. Le précepte seul n'a que peu de force sur le cœur de l'homme, mais l'éxemple joint au précepte lui donne une merveilleuse force, & y fait une toute autre impression. Et comme le Seigneur joint ces deux choses ensemble, nous devons aussi les considerer conjointement dans la pratique, & regarder toûjours le précepte de la charité dans le grand éxemple qu'il nous en a donné. C'est là le vrai moïen de nous en faciliter la pratique. Le précepte de la charité, l'amour des ennemis vous paroît-il rude & difficile, regardez-le dans le grand éxemple que le Sauveur vous en a donné, & vous n'y trouverez que de la douceur & de la charité. Exemple, qui doit d'autant plus faire d'impression sur nos cœurs, que cette charité s'est éxercée envers

Digitized by Google

vers nous-mêmes & pour nôtre salut. *Comme*, dit-il, *je vous ai aimez, vous vous aimiez aussi l'un l'autre.* Il veut, que l'amour qu'il a eu pour nous, nous oblige d'en avoir pour nos freres, & que comme il nous a aimez d'un amour infini, nous ne refusions pas de les aimer pour l'amour de lui qui nous le commande.

Quelle réfléxion doit-on faire encore ici?

Que le principe de nôtre charité doit être la charité de Christ. Les Chrêtiens ne doivent pas aimer comme les autres hommes par des liens, des intérêts, & des engagemens de la chair & du sang, mais pour l'amour de J. Christ qui les a tant aimez. C'est cèt amour qui doit être l'ame de leur ame, & comme le grand mobile de tous les mouvemens de leur cœur. Cependant si nous y prenons garde, nous reconnoîtrons, que d'ordinaire nos amitiez sont fondées dans nôtre temperament, dans quelque sympathie qui se trouve entre nous & nos prochains, sur quelque liaison de sang, ou sur quelque raison d'intérêt. Mais qu'il y en a peu qui soient fondées dans l'amour de Jesus-Christ! qu'il y en a peu qui tirent leur origine de ce noble principe! Et s'il en est ainsi, il est vrai que nous n'avons que le nom de Chrêtien, & que nous n'avons rien de plus exquis ni de plus excellent que les Paiens, qui font le semblable.

Quels sont les caractères de cette charité de Christ que nous devons imiter?

Le prémier, qu'*elle a daigné abaisser ses regards sur des inférieurs.* Car étant Dieu béni éternellement; de ce haut faite de gloire où il étoit élevé au plus haut des Cieux, il a bien voulu abaisser ses pitoïables regards sur nous misérables mortels qui rampions sur la poussière. Ce qui renverse tous les obstacles que la vanité & l'orgueil de l'homme voudroient oppose à la charité Chrêtienne. Que le Noble ne mépriſe donc plus le roturier, que le riche ne dédaigne plus le pauvre, après que ce grand Dieu & Sauveur nous a aimez. Que tous ces divers dégrez, toutes ces différences de condition ne nous divisent pas les uns des autres, mais foulant aux pieds toutes ces vanitez, aimons-nous les uns les autres, comme le Seigneur nous a aimez.

Quel est le second caractère de cette charité?

Qu'*elle a aimé des ennemis, des créatures ingrates & rebelles.* Ce qui refute tout ce que la chair peut alléguer contre l'éxercice de cette charité. Si elle dit, qu'aimer ses ennemis choque la nature; on lui répond, que la grace doit surmonter la nature, & que Jesus-Christ nous aïant aimez lorsque nous étions ses ennemis, le moins que nous puissions faire, c'est d'aimer pour l'amour de lui nos plus grands ennemis. Si elle ajoûte, que ce sont des ingrats; ces ingratitudes n'égaleront jamais celles dont nous nous sommes rendus coupables envers lui. Si elle réplique enfin, que ceux qui nous ont offensé sont nos parens ou nos alliez, ce qui est beaucoup plus rude que si c'étoient des étrangers; on lui dira, qu'il y avoit

avoit entre Jesus-Christ & nous une relation beaucoup plus étroite & plus inviolable, qui est celle de Créature au Créateur.

Quel est le troisième caractère de cette charité?

Qu'elle est sincère & bienfaisante. Si nous voulons donc aimer comme J. Christ nous a aimez, il faut que nôtre charité soit sincère, & qu'elle se montre au dehors, *n'aimant point de parole ni de langue, mais d'œuvre & de vérité.* Et c'est en ceci que la charité Chrêtienne se distingue de l'amitié du monde, qui ne consiste qu'en complimens; mais celle-ci se montre par des éfets. Celle de J. Christ est allée jusqu'à la mort, & il n'a pas épargné son propre sang pour ceux qu'il a aimez. Ce qui nous fait entendre, que nous ne devons rien épargner à nôtre prochain; qu'on ne doit pas se contenter de donner de son abondance, mais qu'il faut s'incommoder pour lui quand l'occasion le demande: car puisque Jesus-Christ n'a point épargné son propre sang, que pouvons-nous épargner pour nos freres?

1 Jean 3. 18.

Quel est le quatrième caractère de cette charité?

Qu'elle est pure & chaste. Christ a aimé l'Eglise, nous dit S. Paul, *& s'est donné soi-même pour elle, afin qu'il la sanctifiât, & se la rendit une Eglise glorieuse, n'aïant ni tache ni ride.* S'il a aimé nos personnes, il a eu de l'aversion pour nos péchez & il est mort pour en faire l'expiation. Ce qui condamne cèt amour impur & déréglé, qui n'est que trop répandu dans le Monde, & qui est plûtôt une imitation de Venus, cette fausse divinité des Païens, qu'une imitation de Christ. Cèt amour pur & chaste de J. Christ, est encore opposé à toutes ces amitiez, qui sont fondées dans la débauche, & qui unit quantité de gens; comme elle condamne enfin toutes ces amitiez, qui sont fondées dans l'injustice & dans des commerces iniques.

Eph. 5. 25. 26.

Quel est le cinquième caractère de cette charité?

Qu'elle est bien ordonnée, en nous procurant prémièrement le salut. Car elle fait plus de cas de nos ames que de nos corps, du salut que de la vie, du Ciel que de la Terre, de l'éternité que du tems. Elle veut nous procurer un salut éternel pour nôtre souveraine félicité, & elle dirige tout le reste à cette fin. C'est ainsi qu'à l'imitation de Jesus-Christ, nôtre charité doit plûtôt travailler à procurer le salut éternel au prochain, qu'à l'entretien de cette vie mortelle. On s'imagine avoir satisfait au devoir de la charité, quand on a donné l'aumône. Mais il faut outre cela instruire les ignorans, reprendre les vicieux, reconcilier les ennemis, consoler les affligez, fortifier les foibles, ramener ceux qui sont égarez, & leur procurer à tous le salut autant qu'il nous est possible. Ce sont là les œuvres de Jesus-Christ, les œuvres qui ont fait son occupation pendant qu'il a conversé sur la terrre, & qui doivent faire l'occupation d'un Chrêtien. Mais qu'il y en a peu qui s'y apliquent! Qu'il y en a peu qui se mettent en peine du salut de leur prochain!

Quel

Quel eſt le ſixième caractère de cette charité?

Qu'elle eſt noble & généreuſe. Car J. Chriſt nous a aimez gratuitement, ſans attendre de nous aucun bien ni aucune récompenſe. Etant infiniment élevé au deſſus de nous, nôtre bien ne ſauroit monter juſques à lui. Nous devons donc aimer de même, ne regardant point à nos propres intérêts, mais à ceux de nos prochains. Nôtre amour ne doit pas être mercenaire & intéreſſé comme celui du monde, mais noble & généreux comme celui de Chriſt. On n'aime guères dans le monde que par intérêt, mais la charité Chrêtienne *ne cherche point ſon propre profit.* 1 Cor. 13. 5.

Y a-t-il quelqu'autre caractère de cette charité?

Celui qui eſt le plus remarquable de tous, c'eſt qu'*elle a fait les prémiers pas.* Quelque grand que fut ce Dieu que nous avions offenſé, & quelque diſproportion qu'il y eut entre lui & nous, il nous a aimez le prémier, & il eſt deſcendu du Trône de ſa gloire pour ſe reconcilier avec nous. Il eſt, dis-je, venu au monde, lorſque le monde ne ſongeoit nullement à retourner vers lui, mais qu'il continuoit à l'outrager par ſes crimes. Il faut donc, qu'à l'imitation de J. Chriſt, nous n'attendions point que nos ennemis faſſent les prémiers pas pour venir vers nous, mais que nous allions nous-mêmes au devant d'eux, quelque inégalité qu'il puiſſe y avoir entre nos perſonnes; & que la gloire qu'il y a d'imiter J. Chriſt, l'emporte dans nos eſprits ſur ce vain point d'honneur, qui n'eſt que dans nôtre imagination, pour nous montrer par là de véritables Chrêtiens.

Raportez encore ici la deſcription que S. Paul fait de la charité Chrêtienne au ch. 13. de la 1. aux Cor.

La charité, dit-il, *eſt d'un Eſprit patient: elle eſt benigne: la charité n'uſe point d'inſolence: elle ne s'enfle point: elle ne ſe porte point déshonnêtement: elle ne cherche point ſon propre profit: elle ne s'aigrit point: elle ne penſe point à mal: elle ne ſe réjouit point de l'injuſtice: mais elle ſe réjouit de la vérité. Elle endure tout, elle croit tout, elle eſpere toute, elle ſuporte tout.* Quoi de plus aimable que cette vertu! Et quel ſeroit le bonheur des Chrêtiens, ſi elle regnoit parmi eux! Auſſi voïons-nous, que cèt Apôtre la relève au deſſus de la foi & de l'eſpérance, comme la plus grande de toutes les Vertus Chrêtiennes.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

De l'amour qu'on doit avoir pour ſes ennemis.

Où nous eſt-il commandé d'aimer nos ennemis?

En divers endroits de l'Ecriture, & ſur tout dans ce divin Sermon que J. Chriſt fit aux troupes ſur la Montagne, où nous liſons ces paroles, *Vous avez entendu qu'il a été dit, tu aimeras ton prochain, & haïras ton ennemi: mais moi je vous dis, aimez vos ennemis, &c.* Mat. 5. 43. &c.

Eſt-ce donc que Moïſe avoit commandé de haïr ſon ennemi?

Son Précepte porte ſeulement, *tu aimeras ton prochain*: mais la gloſe des Scribes & des Phariſiens y avoit ajoûté, *& haïras ton ennemi.* Ce qui ſe peut refuter par le texte même de Moïſe: car voici comme il parle dans cèt endroit: *Tu n'uſeras point de vangeance & ne la garderas point aux enfans de ton Peuple: mais tu aimeras ton prochain comme toi-même.* Levit. 19.

Opoſant donc, comme il fait, l'amour du prochain à l'eſprit de vangeance, qui ne voit, que par le prochain il entend l'ennemi, & que c'eſt autant que s'il avoit dit, tu aimeras ton ennemi comme toi-même? Ajoûtez à cela ce qu'il ordonne dans l'Exode, de ramener le bœuf, ou l'âne égaré de ſon ennemi; & ce que dit Salomon dans ſes Proverbes, *ſi celui qui te hait a faim, donne-lui à manger du pain, & s'il a ſoif donne-lui à boire de l'eau.* Il faut pourtant avoüer, que J. Chriſt nous recommande plus expreſſément cèt amour de nos ennemis, & que ce précepte a plus de grace & plus de force dans ſa bouche, que dans celle de Moïſe & de Salomon. Il ne l'a pas ſeulement mis dans un plus grand jour, mais il nous en a encore donné l'exemple, & nous l'a écrit avec des lettres de ſon ſang, n'aïant pas refuſé de mourir pour nous qui étions ſes ennemis, ce qui doit faire d'autant plus d'impreſſion ſur nos cœurs. Prov. 25. 21.

Peut-être que c'eſt ici un conſeil Evangelique, qui ne regarde que ceux qui aſpirent à la plus haute perfection.

C'eſt ainſi qu'on l'enſeigne dans le Papiſme; mais cette diſtinction de précepte & de conſeil, eſt de l'invention des Moines, qui ont voulu ſe diſtinguer par là des Laïques, & mériter des auréoles dans le Ciel. Quoi qu'ils en diſent, il n'y a point de conſeil dans l'Evangile pour les choſes qui

Digitized by Google

qui regardent les mœurs; & tous les Chrêtiens y ſont apellez à la perfection, puiſque le Seigneur ajoûte à ce Commandement, *ſoïez donc parfaits comme vôtre Pere, qui eſt aux Cieux, eſt parfait.* On voit auſſi, que ces paroles du Seigneur, *mais je vous dis moi*, n'ont pas l'air d'un conſeil qu'il nous ſoit libre de pratiquer, mais d'un précepte abſolu, & d'un devoir indiſpenſable à tous les Chrêtiens.

Comme il y en a beaucoup qui ſe flatent ſur ce ſujet, faites voir ici la néceſſité abſoluë de ce devoir.

Elle paroît 1. par la laiſon qu'il y a entre ce précepte & ces paroles qui précédent, *ſi vôtre juſtice ne ſurpaſſe celle des Scribes & des Phariſiens, vous n'entrerez point au Roiaume des Cieux.* Après quoi le Seigneur réfute les fauſſes gloſes que ces faux Docteurs ajoûtoient à la Loi, & il montre aux Chrêtiens quel eſt le véritable ſens de chacun de ſes préceptes, & comme ils doivent les pratiquer, s'ils veulent avoir entrée au Roïaume des Cieux. Si bien qu'il leur dit ici, les Scribes & les Phariſiens vous diſent, *tu aimeras ton prochain, & haïras ton ennemi*, & ſe contentent d'aimer ceux de leur nation, leurs parens & leurs amis. Mais il faut que vôtre juſtice aille au delà, & que vous aimiez vos ennemis, ſans quoi vous n'entrerez nullement au Roiaume des Cieux.

Je dis en ſecond lieu, que dans les paroles qui ſuivent ce précepte, le Seigneur ajoûte, *afin que vous ſoïez enfans de vôtre Pere qui eſt aux Cieux: car il fait lever ſon Soleil ſur les méchans & ſur les bons, & il envoie ſa pluie ſur les juſtes & ſur les injuſtes.* Par où il nous fait entendre, qu'on ne peut être enfant de Dieu, ſi l'on n'imite ſa clémence, en faiſant du bien à ſes ennemis.

Je dis enfin, que le Seigneur nous fournit une autre preuve de cette vérité, lorſqu'il ajoûte, *car ſi vous aimez ceux qui vous aiment, quel ſalaire en aurez-vous? Les Péagers même n'en font-ils pas autant?* Par où il nous déclare fort nétement, que, ſi nous n'aimons que nos parens & nos amis, nous n'avons rien de loüable & qui mérite ſon aprobation, rien qui nous diſtingue des Péagers & des plus grands ſcélerats. Pouvoit-il nous mieux montrer la néceſſité indiſpenſable de ce précepte?

Ne ſuffit-il pas de n'avoir point de haine contre nos ennemis?

C'eſt l'illuſion que ſe font bien des gens; mais qui ne voit, que cette diſpoſition ne remplit pas ce commandement du Seigneur, *aimez vos ennemis.*

Ne ſemble-t-il pas que ce précepte eſt contraire à la Nature, qui nous inſpire l'amour de nous-mêmes & l'averſion de tout ce qui nous eſt nuiſible?

Dites plûtôt, qu'il eſt contraire à la corruption de la Nature & à cèt amour immoderé de nous-mêmes, qui nous poſſède, qui nous porte à aimer ceux qui nous aiment, & à haïr tous ceux qui ne nous aiment pas, & à cette haute eſtime que nous avons de nos perſon-

Digitized by Google

nes, qui nous rend trop ſenſibles aux injures que nous recevons. Mais rabatons de cette eſtime, & moderons cèt amour propre, & nous trouverons de la facilité dans la pratique de ce précepte. Diſtinguez encore dans vôtre ennemi, ce qu'il eſt homme, de ce qu'il eſt vôtre ennemi. La nature répugne bien, que vous l'aimiez comme vôtre ennemi, mais elle veut que vous l'aimiez comme homme, car la nature s'aime dans ſon ſemblable.

Ne ſommes-nous pas auſſi obligez de reſpecter l'image de Dieu dans nos plus grands ennemis?

C'eſt ce à quoi l'on doit ſur tout regarder: & comme nous devons aimer Dieu mille fois plus que nous-mêmes, ce qu'un homme eſt la créature de Dieu, & qu'il porte ſon image ſur ſon front, doit l'emporter dans nôtre eſprit ſur ce qu'il eſt nôtre ennemi, ſi nous ne voulons nous aimer nous-mêmes plus que Dieu.

Comment aimer, vous repliquera-t-on, ce qui eſt digne de haine?

Diſtinguez encore ici l'ouvrage de Dieu, de l'ouvrage du Démon, aimez le prémier & déteſtez le ſecond. Car on ne vous oblige pas d'avoir un amour d'eſtime pour les méchans, mais un amour de bien-veillance, en les conſidérant comme hommes & créatures de Dieu.

Mais ſoufrir une injure, c'eſt en apeller une autre?

C'eſt ce en quoi l'on ſe trompe beaucoup, puiſqu'on voit par expérience, qu'une injure apelle une autre injure, & qu'il n'y a point de fin dans les vengeances: au lieu que la clémence & la généroſité déſarment un ennemi, & que c'eſt le moien de vous en faire un ami.

N'y a-t-il pas de la lâcheté, de ſoufrir des injures, ſans en témoigner le moindre reſſentiment?

Je ſoutiens au contraire, qu'il y a beaucoup plus de gloire à ſe ſurmonter ſoi-même, qu'à gagner des batailles, comme les Sages même d'entre les Païens l'ont reconnû.

Quoique vous en diſiez, vous ne ſauriez nier, qu'il n'y ait de la dificulté dans ce Précepte.

Je l'avouë: mais ne devons-nous rien faire que de facile pour avoir la couronne du Ciel? Et quand même Dieu nous auroit commandé des choſes beaucoup plus dificiles, aurions-nous bonne grace de nous en plaindre, lorſqu'il nous propoſe une ſi grande recompenſe? Après tout, quelque peine qu'il y ait dans la pratique de ce précepte, il y en a beaucoup plus dans les haines & dans les vengeances, qui rongent nôtre cœur, qui déchirent nos entrailles, & qui troublent tout le repos de nôtre vie. Au lieu que l'amour de nos ennemis donne le calme à nos ames, & remplit nôtre cœur de joie dans le ſentiment de la grace de Dieu, qu'on reſſent ſur tout dans l'amour des ennemis, comme un témoignage indubitable, que nous l'aimons, & que renonçant à nous-mêmes, nous lui ſacrifions tous nos intérêts.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE V.

De l'Amour du Monde.

COmment entendez-vous ce que nous dit S. Jean, de *n'aimer point le monde, ni les choſes qui ſont au monde?* 1 Jean 2. 15.

Pour le bien entendre, il faut d'abord diſtinguer ce Monde, tel qu'il ſortit des mains du Créateur, de la corruption qui lui eſt ſurvenuë par le péché de l'homme, & ſous laquelle il gémit, ainſi que l'Apôtre le repréſente au 8. des Rom. Un Pere de l'Égliſe diſtingue auſſi un Monde que Dieu a créé, du Monde que la cupidité a formé, & qui eſt l'ouvrage du démon. Dans le prémier égard, ce Monde eſt un ouvrage admirable, digne de nôtre amour & de nos loüanges, où nous contemplons, comme dans un miroir, les perfections du Créateur, ſa puiſſance éternelle & ſa Divinité. Mais dans le ſecond égard, ce Monde nous doit être un objet d'averſion & de haine, plûtôt que d'eſtime & d'amour: quand nous le conſidérons dans cette corruption de péché, dans cette vanité à laquelle il eſt aſſujéti, environné de ces pompes & de ces faux attraits qui charment nos ſens & qui nous ſéduiſent. Nous devons, dis-je, nous en éloigner avec horreur & le déteſter comme l'ouvrage du démon, comme un Monde de vanité qu'il a formé. Diſtinguons donc toûjours l'ouvrage de Dieu, de l'ouvrage du démon, admirons le prémier, mais déteſtons le ſecond.

Quelle autre diſtinction doit-on faire ici?

Pour un plus grand éclairciſſement, il faut encore diſtinguer de deux ſortes d'amour. Il y a un amour modéré & qui ſe tient dans ſes juſtes bornes, qui uſe des créatures ſans en abuſer, qui s'élève des créatures au Créateur, & qui aime le Créateur dans ſes créatures. Mais il y a un autre amour déréglé qui abuſe des créatures, qui s'y porte avec excès, & qui met les créatures à la place du Créateur. Le prémier eſt de droit naturel & ſelon l'ordre de Dieu. Car ce corps ſenſuel & animal, dont nous ſommes revêtus, aboutiſſant à ce Monde viſible, & aïant un raport naturel à ces biens ſenſibles, il eſt évident, que Dieu & la Nature nous en permettent l'uſage. C'eſt pourquoi l'Apôtre veut, que nous uſions des choſes de ce monde ſans en abuſer. Il

Digitized by Google

dit auſſi dans un autre endroit, que toute créature de Dieu eſt bonne, étant priſe avec action de graces. Mais le ſecond choque la Nature & renverſe tout l'ordre de Dieu. Et c'eſt là le déſordre que le péché de l'homme a cauſé. Au lieu d'uſer des créatures, il en abuſe; au lieu de ne s'en ſervir que pour ſes beſoins, il s'y porte avec excès; au lieu de s'élever des créatures au Créateur, il s'y borne, il s'y arrête, il y établit ſa félicité.

Eſt-ce là tout ce que S. Jean veut nous dire?

Pour comprendre toute la force du commandement qu'il nous fait, de *n'aimer point le Monde, ni les choſes qui ſont au Monde*, il faut encore diſtinguer deux états de l'homme, l'un dans la Nature, & l'autre dans la Grace: & diſons, que, ſi la Nature fait naître l'homme dans le Monde, la Grace l'éleve dans le Ciel. Adam dans la Nature avoit été fait en *ame vivante*, comme parle S. Paul, c'eſt-à-dire, ſenſitive & animale, aïant pour objet les biens ſenſibles de ce Monde. Dans cèt état Dieu lui avoit planté un Jardin délicieux, arroſé d'un grand Fleuve, où il avoit fait germer tout arbre déſirable à voir & bon à manger. Mais le ſecond Adam, aſſavoir J. C. aïant été fait en *eſprit vivifiant*, la vie que Dieu nous communique dans ce chef myſtique, eſt une vie ſpirituelle & céleſte, qui ne reſpire que le Ciel, qui mépriſant ces objets ſenſibles, ne recherche plus que des biens ſpirituels & céleſtes, qui répondent à ſa nature. C'eſt auſſi ce qu'on doit conclure de ce qu'il ajoûte, *que le prémier homme étoit de poudre, mais le ſecond homme, à ſavoir le Seigneur, eſt du Ciel, & que tel qu'eſt celui qui eſt de poudre, tels ſont auſſi ceux qui ſont de poudre; & que tel qu'eſt le céleſte, tels auſſi ſont les céleſtes*, n'aſpirant plus qu'aux choſes ſpirituelles & céleſtes.

1 Cor. 15. 45. &c.

N'eſt-ce pas là le but de toute ſon Oeconomie?

C'eſt le grand deſſein de ſa Croix, de ſa Sépulture, de ſa Reſurrection, & de ſon Aſcenſion glorieuſe. Il nous montre, dis-je, par là, que déſormais le Monde nous doit être crucifié, & nous au Monde: & qu'étant enſévelis avec lui en ſa mort par le Batême, nous devons reſſuſciter en une vie nouvelle, pour ne penſer plus aux choſes qui ſont ſur la terre, mais à celles qui ſont en haut; nôtre converſation n'étant plus de bourgeois du Monde, mais de bourgeois des Cieux.

Que concluez-vous de tout cela?

Que telle étant la diſpenſation de la Grace, oppoſée à celle de la Nature, ce Monde viſible ne doit plus faire l'amour d'un Chrêtien; qu'aïant changé de nature, il doit auſſi changer d'inclination; & que ce qui auroit été innocent dans cèt état de Nature, devient criminel dans cét état de Grace: J. Chriſt aïant changé à nôtre égard tout l'ordre du Monde, aïant fait de nouveaux Cieux & une nouvelle Terre; aïant, dis-je, fait un nouveau Monde, qui doit attacher toutes les affections de nos cœurs.

Que

Digitized by Google

Que nous dit ici l'Apôtre, pour nous détourner de cèt amour déréglé du Monde?

Que ſi quelqu'un aime le monde, l'amour du Pere n'eſt point en lui. Ce qui eſt de toutes les raiſons la plus forte. Car où eſt le Chrêtien, qui ne prenne la réſolution de renoncer à l'amour du monde, ſi on lui fait voir que cèt amour du monde eſt abſolument incompatible avec cet amour qu'il doit avoir pour ſon Dieu?

Quelles ſont donc les raiſons, qui doivent nous convaincre, que cèt amour du Monde eſt incompatible avec l'amour de Dieu?

La prémière eſt priſe de la jalouſie de Dieu, qui ne veut point d'un cœur partagé. C'eſt pourquoi il nous ordonne de l'aimer de tout nôtre cœur; par où il ne laiſſe rien aux vains objets de ce Monde. La ſeconde regarde ſon immenſité, qui demande toute l'étenduë de nôtre cœur, comme elle remplit les Cieux, la Terre, & les Abîmes. La troiſième eſt priſe de la contrarieté, qui ſe trouve entre un Dieu ſi ſaint & ce monde corrompu, qui fait qu'un même cœur ne ſauroit goûter les deux enſemble. La quatrième regarde l'oppoſition, qu'il y a entre les convoitiſes mondaines & ſa volonté, que l'Apôtre allègue dans la ſuite. La cinquième enfin eſt priſe de l'inimitié qu'il y a entre lui & le Monde. *Car l'amitié du monde eſt inimitié contre Dieu.* Jaq. 4. 4.

Ne peut-on pas apliquer encore ici cette maxime du Seigneur, *nul ne peut ſervir à deux Maîtres?*

Cette maxime ſe juſtifie ſur tout à l'égard de Dieu & du Monde, n'y aïant jamais eu deux maîtres ſi oppoſez l'un à l'autre. Ce qui plaît à l'un déplaît à l'autre; ce que l'un commande, l'autre le défend. Mais outre cette oppoſition qui ſe trouve entre Dieu & le Monde, qui fait qu'on ne peut plaire à l'un ſans déplaire à l'autre: je dis, que Dieu & le Monde demandent un homme tout entier. En éfet, que ne demande pas Dieu de ſes ſerviteurs? & que ne demande pas le Monde de ſes eſclaves? J'ajoûte, qu'il n'eſt rien qui faſſe tant de peine à l'eſprit, que de ſe trouver dans des contradictions perpétuelles entre Dieu & le Monde; & que le plus court c'eſt de ſe donner à Dieu ſans reſerve.

Quelle autre raiſon emploie S. Jean, pour nous éloigner de l'amour du Monde?

Que le Monde paſſe & ſa convoitiſe. C'eſt là une vérité d'expérience, une vérité de ſentiment, une vérité, qui ſe préſente tous les jours devant nos yeux. Nous voïons ce Monde, qui paſſe avec toutes ſes pompes & toutes ſes vanitez. Nous ſentons la convoitiſe, qui s'afoiblit de jour en jour, & qui nous rend inſenſibles à tous ſes plaiſirs. Et malgré nôtre expérience & nôtre propre ſentiment, nous nous tenons toûjours attachez à ce Monde périſſable; au lieu de nous attacher à Dieu cèt Etre permanent, pour joüir d'un ſolide bonheur, & pour demeurer éternellement avec lui: comme l'Apôtre ajoûte, *que celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement.*

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

De l'Humilité Chrêtienne.

QUelle eſt la vertu, qui doit aſſortir toutes les autres?

C'eſt l'Humilité, qui doit nous abaiſſer en même tems que ces autres vertus nous élèvent. Sur quoi il faut remarquer, que le Démon nous perd en deux manières, ou par la négligence des vertus Chrêtiennes, ou en nous tournant ces vertus en piége, pour nous faire tomber dans l'orgueil, & nous précipiter dans ſes abîmes. C'eſt à quoi doivent bien prendre garde ceux qui ont fait quelques progrès dans la piété, & plus ils s'avancent dans cette piété, plus doivent-ils ſe tenir dans l'humilité.

Par quels moïens pourrons-nous avoir cette humilité?

Le prémier eſt, de nous ſouvenir, que nos vertus ſont autant de productions de la grace, autant de dons de l'Eſprit de Dieu, qui bien loin de nous enorgueillir, doivent nous tenir toûjours dans une profonde humilité, en nous diſant à nous-mêmes, *qu'as-tu que tu ne l'aies reçû,*
1 Cor. 4. 7. *& ſi tu l'as reçû, pourquoi t'en glorifies-tu, comme ſi tu ne l'avois point reçû?* A quoi il faut ajoûter, que cette humilité fait découler de plus en plus cette grace ſur nous, au lieu que l'orgueil en arrête le cours, car
Jaq. 4. 6. *Dieu réſiſte aux orgueilleux, mais il fait grace aux humbles.*

Quel eſt le ſecond moïen?

C'eſt de faire toûjours réfléxion ſur nos défauts & ſur nos foibleſſes, afin qu'en même tems que ces vertus nous élevent, la conſidération de ces foibleſſes & de ces défauts nous humilie; prénant bien garde aux illuſions de l'amour propre, qui nous montre nos vertus, lorſqu'il nous cache nos défauts, qui éxagère ces vertus, lorſqu'il diminuë ces défauts.

Quel eſt le troiſième moïen?

Si l'on fait attention ſur la Loi de l'Evangile, qui éxige de nous de ſi grands Devoirs, & qui nous apelle à une ſi haute perfection. Car quand on regardera à cette Loi Evangelique, & qu'on ſe verra ſi éloigné de cette perfection Chrêtienne, on aura grand ſujet de s'humilier, & d'être couvert de honte & de confuſion.

Quel eſt le quatrième moïen?

C'eſt la conſidération de la Sainteté de Dieu, devant laquelle les Anges

Digitized by Google

ges même couvrent leurs faces de leurs ailes, n'en pouvant soûtenir l'éclat. A plus forte raison, nous qui sommes de pauvres pécheurs, devons-nous couvrir nos faces en sa présence, en comparant sa Sainteté parfaite avec nôtre corruption.

Entretenez-moi plus au long de cette humilité?

Les Sages du Monde ont tant mépriſé cette vertu, qu'ils ne lui ont pas même donné un nom: mais dans l'Ecole de J. Christ elle tient le prémier rang: & c'est à cette vertu qu'il donne la prémière des béatitudes. *Bien-heureux*, dit-il, *sont les pauvres d'esprit, car le Roiaume des Cieux est à eux.* Qui sont ces pauvres d'esprit? Ce sont les humbles, à qui il donne le prémier rang; car *qui s'abaisse sera élevé.* Mat. 5. 3.

N'est-ce pas aussi le dessein de l'Evangile, de former l'homme à l'humilité?

Comme l'orgueil l'avoit perdu, il veut le sauver par l'humilité: & nous pouvons dire, que toute cette Oeconomie Evangelique tend uniquement à ce but.

N'en avons-nous pas un grand éxemple dans la personne du Sauveur?

On peut dire, que c'est la vertu qui a le plus paru dans ce second Adam, par opoſition à l'orgueil du prémier. Vertu, qu'il veut que nous imitions, pour lui être rendus conformes, lorsqu'il nous dit, *aprenez de moi que je suis débonnaire & humble de cœur.* C'est donc cette débonnaireté & cette humilité du Sauveur que nous devons sur tout imiter, si nous voulons paroître ses véritables Disciples. C'est aussi ce grand éxemple d'humilité que l'Apôtre met devant les yeux des Chrêtiens, lorsqu'il dit aux Ph. *Qu'il y ait donc en vous un même sentiment qui a été aussi en Jesus-Christ: lequel étant en forme de Dieu, n'a point reputé rapine d'être égal à Dieu: toutefois il s'est anéanti soi-même, aiant pris la forme de serviteur &c.* Après quoi où sera l'orgueil qui tienne, & qui ne fléchisse devant ce grand éxemple d'humiliation. Mat. 11. 29.

Comment doit-on encore considérer cette humilité pour en avoir une connoissance plus distincte?

On doit la considérer par raport à nous-mêmes, par raport à Dieu, & par raport à nos Prochains. Je dis 1. par raport à nous-mêmes, en rabatant de cette haute estime que l'amour propre nous inspire. Pour cèt éfet nous n'avons qu'à jeter les yeux sur ce corps fait de bouë, que le Créateur voulut unir avec une ame spirituelle, pour faire un contrepoids qui tint l'homme comme en balance. Ce qui doit encore nous humilier, c'est que ce corps est devenu par le péché corruptible & mortel pour retourner dans cette poudre d'où il a été tiré, & pour être un jour la pâture des vers. Les avantages de nôtre Esprit ne relevent pas ces bassesses & ces infirmitez de nôtre corps. Il est vrai que c'est un esprit immortel où Dieu avoit gravé son Image; mais combien est défigu-

Digitized by Google

rée cette Image par le péché! & à combien de foibleſſes n'eſt pas ſujet cèt eſprit immortel tant qu'il eſt attaché à cette ſubſtance terreſtre, obſcurci de ténèbres, & aſſujeti à l'eſclavage des paſſions!

Quelle doit être nôtre humilité à l'égard de Dieu?

Elle doit aller juſqu'à nous anéantir nous-mêmes, en conſidérant cette Majeſté ſuprême éxaltée par deſſus tous les Cieux, en comparant ſa grandeur & ſes perfections infinies avec nôtre baſſeſſe & nôtre néant.

Quelle doit être enfin nôtre humilité à l'égard de nos prochains?

C'eſt de ne nous élever jamais au deſſus d'eux par une trop bonne opinion de nous-mêmes, les prévenir par honneur, & leur donner toutes les marques d'eſtime que la civilité & l'honnêteté demandent de nous dans la Societé civile. Mais il faut bien prendre garde, que nôtre humilité ne ſe borne point à cèt extérieur comme celle du Monde: car elle doit être ſincère & avoir ſon ſiège dans le cœur, à l'imitation de celle de Chriſt, pour ne témoigner rien au dehors, que nous ne ſentions au dedans.

Que nous veut dire S. Paul, lorſqu'il nous ordonne *d'eſtimer l'un l'autre par humilité de cœur plus excellent que ſoi-même?*

Phil. 2. 3.

Il ne l'entend pas des avantages de la Nature ou de la fortune, comme ſont la naiſſance, la beauté, l'eſprit, les richeſſes, les dignitez, la ſcience, l'érudition, & choſes ſemblables, qui ſont trop ſenſibles pour faire un tel jugement. Il ne parle que des dons ſalutaires de l'Eſprit, de ces vertus, dis-je, qui ſont proprement l'excellence d'un Chrêtien. Il ne parle pas non plus ici des infidèles, ni de ces faux Chrêtiens, qui ſe proſtituent à toute ſorte de vices, que nous ne devons pas eſtimer plus excellens que nous-mêmes; puiſqu'il adreſſe ſon diſcours aux ſaints & fidèles qui étoient à Philippes. Je dis après cela, qu'en nous diſant d'eſtimer l'un l'autre par humilité de cœur plus excellent que ſoi-même, il veut rabatre par là de cette haute eſtime que nous avons de nous-mêmes, en donnant cette préférence au prochain. Et pour entrer dans ce ſentiment, il faut ſe metre dans l'Eſprit, que, ſi nous avons quelque vertu qui nous élève au deſſus de lui, nous avons peut-être des défauts qu'il n'a point, qu'il peut même avoir des vertus que nous ne connoiſſons pas, quand ce ne ſeroit que l'humilité, qui le rend plus agréable aux yeux de Dieu. C'eſt donc ici un jugement de charité, qui ne contredit point la vérité.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Du Jûne & des Loix des abſtinences.

EXpliquez-moi quelle eſt la nature du Jûne réligieux?

C'eſt une abſtinence volontaire de toutes ſortes d'alimens, pour témoigner par là nôtre humiliation devant Dieu, & le regret que nous avons de l'avoir offenſé: afin d'appaiſer ſon courroux, & détourner de deſſus nos têtes les jugemens qui nous menacent. Nous voulons auſſi mortifier par là nôtre chair, afin qu'elle ne convoite pas contre l'eſprit. Nous nous ſervons enfin du Jûne comme d'un moïen qui diſpoſe nôtre eſprit à l'éxercice de la prière, & à la méditation des choſes divines. Car telle eſt la liaiſon qu'il y a entre nôtre eſprit & nôtre corps, que le corps étant aggravé par les alimens, il empêche les fonctions de l'eſprit, qui ne s'éleve qu'avec peine à la contemplation des choſes ſpirituelles & céleſtes.

Quelle eſt la vertu du Jûne?

Si on le conſidère comme une ſimple abſtinence d'alimens, il eſt évident qu'il n'a en ſoi aucune bonté morale: mais ſi on le raporte aux fins que nous venons de marquer, il n'y a point de doute que ce ne ſoit un moïen admirable pour nous aider dans la piété, & une action agréable aux yeux de Dieu; comme il ſe juſtifie par divers éxemples de l'Ecriture. On doit donc prendre garde de ne s'arrêter point à cette abſtinence, pour y établir le culte de Dieu: mais la raporter à la ſanctification de l'ame, qui ſeule peut plaire à ſes yeux. Comme il déclare par ſes Prophètes, qu'il ne fait nul cas de nos jûnes, lorſqu'ils ſe trouvent ſéparez des œuvres de la piété.

Quel eſt le mérite du Jûne?

Comme il n'a en ſoi aucune bonté morale, ainſi que nous venons de le dire, auſſi eſt-il évident, qu'on ne ſauroit lui attribuer aucun mérite ni aucune vertu de ſatisfaire pour nos péchez. Mais s'il ſe trouve accompagné de l'humiliation d'eſprit, d'une vive douleur du péché, & des œuvres de juſtice, il eſt certain qu'il apaiſe le couroux de Dieu, & qu'il obtient de ſa miſéricorde ſes plus précieuſes faveurs: comme il paroît par l'éxemple des jûnes d'Achab, de Daniel, & des Ninivites. Je dis que nôtre humiliation obtient toutes ces graces de la miſéricorde de Dieu,

Digitized by Google

pour bannir d'ici toute penſée de ſatisfaction & de mérite.

Quel eſt le tems du Jûne?

Il n'y a qu'un ſeul jûne qui fut fixé ſous la Loi; le dixième jour du 7. mois, pour ſervir de préparatif aux expiations anniverſaires, qui ſe faiſoient en ce tems-là. Et pour ce qui regarde ces autres jûnes, dont parle Zacharie au 8. de ſes Révélations, ils avoient été ajoûtez, par les Juifs à l'occaſion de certaines calamitez, dont Dieu les avoit affligez en ces jours-là. Mais ſous l'Evangile nous ne voïons rien de ſemblable, cette pédagogie légale étant abolie avec toute cette diſtinction de jours. Et
Gal. 4. 10. c'eſt pour cela que S. Paul cenſure les Galates, de ce qu'ils obſervoient les jours & les tems. C'eſt donc à la prudence des Conducteurs de l'Egliſe & des particuliers, de régler le tems qu'on doit conſacrer à ces jûnes, ſuivant les néceſſitez de l'Egliſe, ou de chaque particulier.

Que dites-vous donc des Jûnes du Papiſme?

Que ce ne ſont pas de véritables jûnes, puiſqu'on y fait deux repas par jour, l'un à midi, & l'autre vers le ſoir. Apeller cela jûne, c'eſt ſe moquer de Dieu & des hommes, & parler un langage tout nouveau. S. Auguſtin ne l'entend pas ainſi, lorſqu'il prend jûner & diner pour deux choſes tout-à-fait contraires. Ce que nous pourrions confirmer par tout autant de jûnes dont nous parle l'Ecriture, par tous ceux que l'ancienne Egliſe a obſervez, & par ceux-là même qu'on pratique dans les fauſſes Religions. Les Auteurs de cette Communion ſont obligez de rendre témoignage à la vérité. Pareſius confeſſe, qu'aujourd'hui on n'obſerve plus de jûne en effet, mais quant au nom ſeulement. Lindanus, que cette ſorte de jûne étoit inconnuë aux Anciens: & Baronius, que l'obſervation des jûnes s'étoit refroidie, & qu'il n'en étoit reſté que la ſeule abſtinence des viandes.

Ces Loix des abſtinences, à quoi l'on a réduit le Jûne, ont-elles quelque fondement dans l'Ecriture?

Nous voïons à la vérité, que Dieu avoit défendu ſous la Loi l'uſage de certaines viandes, comme du pourceau &c. pour certaines raiſons typiques: mais ſous l'Evangile, où les vrais adorateurs doivent adorer Dieu en eſprit & en vérité, toute cette diſtinction de viandes eſt abolie:
Rom. 14. 17. car *le Roïaume de Dieu n'eſt ni viande, ni bruvage; mais juſtice, paix, & joie par le S. Eſprit.* Il eſt vrai que nous liſons dans le 15. des Act. que les Apôtres ordonnent de s'abſtenir des choſes étouffées & du ſang: mais qui ne ſait que c'étoit un décret proviſionel, pour ne donner aucun ſcandale aux Juifs nouvellement convertis, & pour enſevelir la Synagogue avec honneur.

Raportez encore ici ces autres paſſages de l'Ecriture, qui battent en ruïne toutes ces Loix des abſtinences.

Le prémier eſt du 15. de S. Mat. où le Seigneur nous donne cette règle générale, *que ce n'eſt pas ce qui entre dans la bouche qui ſouille l'hom-*

Digitized by Google

l'homme. Par où il nous aprend ce que la droite raiſon reconnoît, qu'il n'y a aucun aliment qui puiſſe ſouiller l'ame, lorſqu'il eſt pris avec modération, à moins qu'il n'y ait quelque loi expreſſe de Dieu, qui nous en défende l'uſage. Et pour ce qui eſt des Loix de l'Egliſe, il nous enſeigne là même le peu de cas qu'on en doit faire, en réjettant, comme il fait, la tradition des Anciens.

Quel eſt le ſecond paſſage?

L'Apôtre nous dit au 10. de la 1. aux Cor. *mangez de tout ce qui ſe vend à la boucherie, ſans vous en enquerir pour la conſcience.* Mais qui croira, qu'il eût donné cette liberté aux Chrêtiens, ſi ces Loix des abſtinences euſſent été en uſage? N'en auroit-il pas excepté les jours de jûne, où l'on devoit s'abſtenir des viandes, pour ne pas bleſſer la conſcience? La raiſon même qu'il ajoûte, car *la terre eſt au Seigneur avec tout ce qu'elle contient*, eſt une raiſon générale, qui regarde tous les tems. *Si quelqu'un des infidèles*, ajoûte-t-il, *vous convie, & vous y voulez aller, mangez de tout ce qui eſt mis devant vous*, ſans en excepter encore les jours de jûne. Et il ne ſert de rien de dire, que l'Apôtre parle dans ce chap. des viandes qui étoient ſacrifiées aux idoles. Car qu'elles fuſſent ſacrifiées aux idoles, ou qu'elles ne le fuſſent pas, il leur permet d'en manger ſans s'en enquerir pour la conſcience.

Quel eſt le troiſième paſſage?

On le lit au chap. 2. de l'Ep. aux Col. où l'Apôtre leur dit, *que perſonne ne vous condamne pour le manger ou pour le boire.* Qu'il regarde, tant qu'on voudra, ces faux Docteurs, qui vouloient ramener dans l'Egliſe les Cérémonies légales; qui ne voit, qu'il foudroie en général toutes les autres loix d'abſtinence, dont on voudroit charger les fidèles? Que perſonne, dit-il, ne vous condamne, comprenant par ce terme général tous ceux qui voudroient entreprendre quelque choſe de ſemblable. Les raiſons qu'il allègue ſont auſſi des raiſons générales. Car ſi l'abſtinence des viandes n'étoit qu'une ombre ſous la Loi, aura-t-elle changé de nature ſous l'Evangile? Si nous ſommes morts avec Chriſt à tous ces vains rudimens du Monde, comment y vivrions-nous encore en nous attachant à de ſemblables abſtinences? Et Jeſus-Chriſt ne nous aura-t-il affranchis de ces Loix Moſaïques, que pour nous ſoûmettre à celles du Pape? Mais afin que perſonne ne ſe laiſſe éblouir par une fauſſe apparence de ſainteté, l'Apôtre ajoûte, *leſquelles choſes ont toutefois quelqu'aparence de ſapience en dévotion volontaire, & en humilité d'eſprit, & en ce qu'elles n'épargnent nullement le corps, & n'ont aucun egard au raſſaſiement de la chair.*

Quel eſt le quatrième paſſage?

Il eſt pris de la 1. à Tim. chap. 4. où *l'Eſprit dit expreſſement, qu'aux derniers tems quelques-uns ſe révolteront de la foi &c. commandant de s'abſtenir des viandes.* Et qu'il faille le traduire ainſi, il paroît

par ces raiſons que l'Apôtre ajoûte: *que Dieu a créé ces viandes pour les fideles, afin d'en uſer avec action de graces: que toute créature de Dieu eſt bonne, & qu'il n'y en a point qui ſoit à rejetter.* Raiſons, qui concluent, qu'on doit uſer de ces viandes, au lieu d'en interdire l'uſage.

Mais nos adverſaires concluent de là même, que l'Apôtre ne parle dans cèt endroit que de ceux qui commandoient de s'abſtenir des viandes, parce qu'elles étoient impures de leur nature, comme faiſoient les Encratites, les Marcionites, & les Manichéens; ce qui eſt fort éloigné de leur ſentiment.

Sans m'arrêter à faire voir ici par leurs Auteurs, & par leur pratique, qu'ils ne ſont pas ſi éloignez de ces gens-là qu'ils le diſent; on voit que l'Apôtre apelle *doctrine de Démons*, toute doctrine, qui défend l'uſage des viandes, ſans aucune diſtinction. Que ſi l'Egliſe de ſon tems eût commandé de s'abſtenir des viandes en certains jours de l'année, comme on le pratique dans le Papiſme, eſt-il croïable, qu'il n'eût pas mis à couvert ces abſtinences, en les diſtinguant de celles de ces faux Docteurs? Je dis après cela, que les Peres ont emploïé ce paſſage contre les Montaniſtes, qui défendoient l'uſage des viandes pour ſe mortifier dans leurs jours de jûne, & non qu'ils les cruſſent impures. Mais de quel droit, s'ils commandoient eux-mêmes de ſemblables abſtinences? D'ailleurs, qui croira, que Tertullien, qui défend la cauſe de ces Motaniſtes, eût manqué de retorquer ce paſſage contre ceux qui l'objectoient, s'ils étoient à cèt égard dans les mêmes ſentimens?

Que dites-vous donc du Carême?

Qu'on n'en voit aucune trace dans l'Ecriture, & qu'il a été inconnu aux Chrêtiens des trois prémiers ſiècles. Ce qui paroît par le ſilence des Peres, qui vivoient en ce tems-là, & par la diſpute de Tertullien contre les Catholiques; où il ne parle que du jûne du Vendredi ſaint, qui étoit alors fort commun parmi les Chrêtiens, quoiqu'il ne fût établi par aucune Loi. De là quelques-uns plus dévots étendirent ce jûne au Samedi, d'autres à toute la ſemaine, d'autres à deux ſemaines, d'autres à trois, juſqu'à ce qu'on vint à l'étendre juſqu'à 40. jours devant Pâques par une Loi inviolable. Cette varieté qu'on remarque parmi les Anciens, eſt convaincante pour montrer, que le Carême n'eſt nullement de tradition Apoſtolique: car ſi cela eût été, on l'auroit pratiqué d'une manière uniforme. A quoi il faut ajoûter, que ces Chrêtiens faiſoient de vrais jûnes, ne prenant qu'un repas fort léger à trois heures après midi; au lieu qu'on fait conſiſter aujourd'hui le jûne dans une ſimple abſtinence de certaines viandes.

N'avons-nous pas auſſi divers témoignages des Peres, qui nous aprennent, que le Carême n'eſt que d'inſtitution humaine?

Hieron. lib. 2. in Gal. Je me contenterai d'en raporter trois entre pluſieurs autres. Le prémier eſt de S. Jerome: *Les jûnes*, dit-il, *& les aſſemblées en certains jours*

jours ont été instituez par des hommes prudens. Le 2. est de S. Chrysostome: *Les Peres*, dit-il, *s'étant assemblez, ordonnerent le Carême, & établirent 40. jours de jûne.* Le 3. est de S. Augustin: *Je ne trouve point*, dit ce Pere, *qu'il ait été arrêté ou ordonné par le commandement du Seigneur ou de ses Apôtres, à quels jours il faut jûner.* Chryf. Hom. Tom. 5. Aug. Ep. 86.

On vous dira, que cès Loix des abstinences, que l'Eglise a ordonné à certains jours de l'année, sont très-utiles pour mortifier la chair.

Je répons, qu'on ne doit jamais s'ingerer à donner des Loix à la conscience sur peine de péché mortel; car c'est empieter sur les Droits de Dieu, *le seul Législateur qui peut sauver & détruire.* Je dis 2. que ces Loix des abstinences sont directement opposées aux déclarations expresses de la parole de Dieu. Je dis 3. qu'elles sont contraires à l'esprit de l'Evangile; & que c'est nous ramener à la Pédagogie légale. Je dis 4. qu'elles sont d'autant plus condamnables, qu'on leur attribuë la vertu de satisfaire & de mériter envers Dieu. Je dis enfin, que la prière, le travail, la sobriété, & le jûne sont des moiens sufisans pour la mortification de la chair. Jaq. 2.

CHAPITRE VIII.

Des différentes espéces de Péché, par raport à l'Evangile.

QU'est-ce que le Péché?

C'est une violation de la Loi de Dieu, suivant ce que nous dit S. Jean, *que péché, c'est ce qui est contre la Loi.* Ce qui arrive en deux manières, ou quand on fait ce que la Loi défend, ou quand on ne fait pas ce qu'elle commande: d'où naissent deux espèces de péché, l'une qu'on apelle d'Omission, & l'autre de Commission. 1 Jean 3. 4.

Ces Péchez d'Omission peuvent-ils nous exclure de la jouïssance du salut?

Il n'en faut pas douter, quoiqu'il y ait bien des gens, qui se flatent sur ce sujet, & qui comptent pour rien ces péchez d'omission. Car tout arbre, qui ne fait bon fruit, sera coupé & jetté au feu; & le figuier ne fut pas maudit pour avoir produit de mauvais fruits, mais pour n'en avoir pas de bons: comme un triste préfage à tous ces Chrêtiens, qui sont steriles en bonnes œuvres. Nous voïons aussi, que c'est sur ces péchez d'omis-

Digitized by Google

d'omiſſion que ſera fondée la ſentence du Juge du Monde. Que doivent donc attendre ceux qui négligent la pratique des bonnes œuvres?

Quels ſont les autres péchez, auxquels on doit prendre garde?

Les péchez de penſée, qu'on compte d'ordinaire pour rien. Cependant Dieu prend garde à nos penſées autant qu'à nos actions, & il faut que l'Eſprit lui ſoit conſacré auſſi bien que le corps. Les péchez de langue ne ſont pas moins criminels : car, ſans parler ici du blaſphême, le plus horible de tous les crimes, la médiſance, qui déchire la réputation du prochain, n'eſt guère moins condamnable que le meurtre qui lui ôte la vie. On doit ſur tout prendre garde aux péchez d'envie. Il n'eſt point de péché qui ſoit plus commun que celui-ci, & auquel on penſe moins. Il bleſſe la charité qu'on doit au prochain, il va même contre Dieu, qui diſpenſe ſes biens comme ſa ſageſſe le trouve à propos. C'eſt pourquoi S. Paul met cette envie au nombre des péchez énormes, qui excluënt du Roïaume des Cieux ceux qui s'en rendent coupables.

Que dites-vous des péchez d'habitude?

Qu'ils ſont abſolument incompatibles avec la grace, & ce ſont ceux que nous commettons par une coûtume invéterée & qui tiennent l'homme captif; d'où vient auſſi qu'on les apelle des péchez régnans. On peut les connoitre par la fréquence de leurs actes; car quand on tombe ſouvent dans un même péché, c'eſt là une marque certaine & indubitable de l'habitude & du régne de ce péché.

Comment montrez-vous que ces péchez d'habitude ſont incompatibles avec la Grace?

Parce que le péché & la grace ne ſauroient régner dans un même cœur; & que le péché règne toûjours à mort, ſuivant la maxime de S. Paul: Rom. 8. 2. juſques-là même, que la grace ne nous affranchit de la Loi ou de la puiſſance de la mort, qu'en nous affranchiſſant prémièrement de la Loi ou de la puiſſance du péché, comme il l'enſeigne au 6. & au 8. des Rom. Et c'eſt pour cela qu'il ajoûte, *que le peché ne régne donc point dans vôtre corps mortel, pour lui obéïr en ſes convoitiſes.* Rom. 6. 12. Rien n'eſt donc plus important pour le ſalut, que de prendre garde à ces péchez d'habitude.

Mais un ſeul péché d'habitude eſt-il capable de traîner un homme en Enfer?

On n'en doit faire aucun doute. Car ſi le péché règne, il importe peu de quelle manière: & il ne ſert de rien qu'il ne règne ni par l'impieté, ni par l'injuſtice, ni par l'avarice, ni par l'intemperance, s'il règne par la mondanité, ou par la médiſance. Et ſi le péché règne, il faut que la mort règne à ſon tour. Qu'on ne ſe flate point ſur ce ſujet, & qu'on ſe ſouvienne toûjours, que le péché & la mort ſont inſéparables de leur nature, ſuivant les Loix même de la grace, qui ne nous délivre de

Digitized by Google

de la mort, comme nous l'avons déja vû, qu'en nous délivrant du péché.

Que dites-vous de la distinction qu'on fait entre les péchez mortels & veniels?

Que cette distinction, à la prendre dans la rigueur de la Loi, est insoutenable, puisque tout péché mérite la mort, suivant cette clause, *maudit est qui n'est permanent en tout ce qui est ecrit dans la Loi:* mais qu'à l'entendre dans un sens Evangelique, on peut la supporter; pour dire qu'il y a des péchez, qui, quoique mortels en eux-mêmes & dans la rigueur du droit, n'attirent pourtant pas sur nous une obligation de mort éternelle dans cette Alliance de grace, où la justice est temperée par la misericorde.

Donnez en donc une distinction plus juste?

On doit dire, qu'il y a des péchez énormes, qui ravagent la conscience, qui ébranlent la Foi, ou qui corrompent la charité, incompatibles avec le sentiment de la grace & avec l'espérance du Ciel: mais qu'il y en a d'autres, qui étant beaucoup moindres, peuvent compatir avec cette espérance du Ciel.

Quels sont ces péchez énormes?

Ce sont les péchez d'idolatrie, d'adultère, de larcin, d'avarice, d'yvrognerie, de médisance, &c. dont parle l'Apôtre, lorsqu'il dit au 6. de la 1. aux Cor. *Ne vous abusez point: ni les paillards, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminez, ni ceux qui commettent des péchez contre nature, ni les larrons, ni les avares, ni les yvrognes, ni les médisans, ni les ravisseurs, n'hériteront point le Roiaume de Dieu.* Il en fait une énumeration particulière aux Gal. où il dit. *Les œuvres de la chair sont manifestes, lesquelles sont l'adultère, la paillardise, l'insolence, la souillure, l'idolatrie, l'empoisonnement, les inimitiez, les querelles, les colères, les dissensions, les divisions, les hérésies, les envies, les meurtres, les yvrogneriez, les gourmandises, & choses semblables: au sujet desquelles je vous prédis, comme aussi je l'ai déja prédit, que ceux qui commettent telles choses n'hériteront point le Roiaume de Dieu.* Gal. 5. 19. 20. &c.

Comment dites-vous que ces péchez sont incompatibles avec le sentiment de la grace?

C'est ce que nous enseigne S. Paul dans les passages que nous venons de citer. On voit, dis-je, par là; que comme les habitudes de ces péchez sont incompatibles avec l'habitude de la grace, les actes en sont aussi incompatibles avec l'acte & le sentiment de la grace. D'où il faut conclure, que quand il nous arrive de tomber dans quelqu'un de ces péchez, nous ne pouvons avoir dans cèt état aucun sentiment de la grace de Dieu, ni aucune espérance de sa gloire. Le Roi Prophète nous en fournit un exemple fort funeste, lorsqu'il eut le malheurde se rendre

Digitized by Google

coupable d'un double crime; d'un adultère & d'un meurtre. *Redonne-moi*, s'écrie-t-il dans cèt état, *redonne-moi la joie de mon salut*. Il l'avoit donc perduë cette joie de son salut, puisqu'il demande à Dieu qu'il la lui redonne: & le sentiment unanime de tous les Theologiens est, que si David fût mort dans cèt état, il n'y avoit pour lui aucune espérance de salut.

Que faut-il donc faire lorsqu'il nous est arrivé de tomber dans quelque péché de cette nature?

Il faut en gémir devant Dieu, & à l'imitation de David, rentrer en grace avec lui par les efforts d'une repentance qui réponde à l'énormité de nôtre péché.

Quels sont ces autres péchez qui sont beaucoup moindres?

Ce sont les péchez d'ignorance, de surprise, d'infirmité, une parole oiseuse, un mensonge officieux, le défaut d'une bonne œuvre, & leurs
Jaq. 3. 1. semblables, desquels l'Ecriture dit, que *nous bronchons tous en plusieurs*
1 Jean 1. 8. *choses, & que si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous seduisons nous-mêmes.* Ce qu'il faut bien remarquer, afin qu'on n'étende ces passages à ces autres péchez énormes dont nous venons de parler, & où un véritable régénéré ne tombe que rarement.

Comment dites-vous de ces péchez, qu'ils sont compatibles avec la grace?

Parce que Dieu agit avec nous dans cette Alliance de grace comme un pere avec ses enfans, dont il suporte la foiblesse: & que ces moindres péchez nous sont pardonnez par une repentance générale, que nous témoignons tous les jours, lorsque nous disons dans l'Oraison Dominicale, *pardonne-nous nos pechez.* Et que deviendrons-nous s'il en étoit autrement? comme nous tombons tous les jours en de semblables péchez, nous serions toûjours privez du sentiment de la grace de nôtre Dieu & de l'espérance de son salut.

Doit-on prendre de là occasion de négliger ces moindres péchez?

Ce seroit changer la grace de Dieu en dissolution, à quoi l'on doit bien prendre garde. Tout véritable Chrêtien doit donc vivre à cèt égard dans une grande circonspection, pour ne commettre aucun péché ni grand ni petit, de quelque nature & de quelque espèce qu'il puisse être; ne regardant aucun péché comme petit, parce que tout péché offense la Majesté infinie du Dieu qu'il adore. Il doit, dis-je, s'éloigner avec un grand soin de toute sorte de péché, de tout ce qui offense Dieu, de tout ce qui a la moindre aparence de mal, & tout ce qui a le nom & la nature du péché lui doit faire horreur.

1 Jean 5. 18. Comment faut-il entendre ce que S. Jean dit de *celui qui est né de Dieu*, qu'il *ne péche point*, ce qui semble contre-dire ce qu'il enseigne en d'autres endroits?

Il l'entend d'un péché d'habitude & qui régne dans son cœur. Car il peut bien arriver à un enfant de Dieu de tomber quelquefois dans le pé-

Digitized by Google

péché par ignorance, par surprise, par foiblesse, ou par l'effort de quelque tentation violente : mais il ne péche jamais d'un péché d'habitude & qui régne dans son cœur ; comme nous avons montré que ces péchez d'habitude sont incompatibles avec la grace. Il l'entend encore du péché à mort dont il parle dans la suite, ce péché contre le S. Esprit, qui ne sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans celui qui est à venir.

Par tout ce que vous venez de dire, je vois qu'il y a une grande inégalité entre les péchez.

Rien n'est plus absurde que le sentiment de ceux qui les font égaux, ce qui repugne à la nature même des choses, & au sentiment de la conscience. Il est vrai qu'ils offensent tous Dieu, qui est une Majesté infinie ; mais ils l'offensent plus ou moins à proportion qu'ils s'éloignent de sa Sainteté & de cette justice qu'il nous prescrit dans sa Loi. Il est vrai encore qu'ils sont tous dignes de mort ; mais il y aura des dégrez de peine dans cette mort, qui répondent aux divers dégrez de péché. Ce que l'Ecriture témoigne, lorsqu'elle dit, que Dieu rendra à chacun *selon ses œuvres* ; c'est-à-dire, que sa justice réglera les dégrez de peine sur les divers dégrez de crime.

CHAPITRE IX.

Du combat entre la chair & l'esprit.

QUel est ce combat dont parle S. Paul au 5. des Gal. où il dit, que *la chair convoite contre l'esprit, & l'esprit contre la chair ?*

C'est le combat qu'il y a dans le fidèle entre sa partie irrégénérée que cèt Apôtre apelle du nom de *chair*, & sa partie régénérée qu'il apelle du nom d'*esprit* : & c'est ce combat que S. Augustin apelle en quelqu'endroit, la lutte Chrêtienne.

Expliquez-moi plus clairement tout ceci.

Pour le bien entendre il faut poser pour principe, que le S. Esprit ne régénére les fidèles qu'en partie. La foi, dont il les éclaire, est distinguée de la vûë, parce qu'elle se trouve toûjours obscurcie de quelques nûages, & qu'elle ne contemple la vérité qu'à travers un miroir obscurément. Et comme cette foi est le principe de nôtre sanctification, on voit par là que la foi étant obscurcie de divers nuages, la sanctification doit avoir aussi ses taches & ses défauts, que cèt esprit purifie & corrige peu à peu, transformant le fidèle de gloire en gloire, & formant peu à peu le nouvel homme, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la parfaite stature de Christ. Telle étant donc la dispensation de la grace, qui se trouve établie sur diverses raisons de la Sagesse de Dieu, on voit par là, qu'il y a deux principes dans chaque fidèle, *la chair & l'esprit*, que l'Apôtre éta-

Digitized by Google

établit en divers endroits, qu'il apelle auſſi *le vieil homme*, *& le nouvel homme*. Et comme ces deux principes ſont opoſez l'un à l'autre, auſſi ont-ils des inclinations toutes opoſées; la chair n'affectionnant que les choſes charnelles & terreſtres; au lieu que l'eſprit affectionne les choſes ſpirituelles & céleſtes. Et de là vient ce combat inteſtin qui eſt dans le fidèle entre la chair & l'eſprit.

Ces deux principes ſont-ils égaux?

Non ſans doute. Car il faut bien remarquer, que quoique ces deux principes, *la chair & l'eſprit*, ſe trouvent dans chaque fidèle, l'eſprit y prévaut toûjours comme un principe dominant. Ce que l'Apôtre nous enſeigne, lorſqu'il dit au 8. des Rom. *Or n'etes-vous point en la chair,* Gal. 5. 24. *mais en l'eſprit.* Il dit auſſi aux Gal. que *tous ceux qui ſont de Chriſt, ont crucifié la chair avec toutes ſes convoitiſes.* Crucifixion, qui nous marque, que le péché a reçû le coup de mort dans tous les véritables Chrêtiens, & qu'il n'a plus que quelques reſtes de vie.

Que s'enſuit-il de là?

Que dans ce combat, qu'il y a dans le fidèle entre la chair & l'eſprit, il faut que l'eſprit, comme le plus fort, l'emporte ordinairement ſur la chair. S. Paul nous l'enſeigne expreſſement, lorſqu'il dit, que *le péché* Rom. 6. 14. *n'aura point de domination ſur nous:* & lorſqu'il caractériſe les véritables Chrêtiens par *ceux qui ne marchent point ſelon la chair, mais ſe-* Rom. 8. 1. *lon l'eſprit*, réglant tout le cours de leur vie ſous ſa ſainte conduite, en repouſſant les mouvemens de la chair. Ce qui doit couvrir de confuſion ces faux Chrêtiens, qui après quelque réſiſtance, ſuccombent tous les jours aux tentations de la chair: preuve évidente, que c'eſt la chair & non pas l'eſprit qui prévaut en eux. D'où ils doivent conclure ſelon S. Paul, qu'ils ſont hors d'état de grace & de l'eſpérance du ſalut.

Mais n'arrive-t-il pas quelquefois dans le fidèle, que l'eſprit ſuccombe dans ce combat?

Le Roi Prophète en fit une triſte expérience, lorſqu'il vit Betſabée. La chair l'emporta ſans doute ſur l'eſprit. Mais elle ne jouit pas long-tems de ſa victoire; l'eſprit ſe réveillant de ſon ſommeil terraſſe la chair, & relève David par la repentance. Il arrive auſſi aux plus régénérez de ſuccomber quelquefois ſous la violence de quelque tentation. Mais ils ne demeurent pas long-temps dans cèt état, & l'eſprit les rélevant par la repentance, leur inſpire de nouvelles forces pour combatre contre la chair, & les porte à vivre avec plus de précaution pour repouſſer toute ſorte de tentations.

Quelle différence y a-t-il donc à cèt égard entre les vrais & les faux Chrêtiens?

C'eſt qu'un faux Chrêtien ſuccombe ordinairement dans ce combat après quelque réſiſtance: au lieu qu'un véritable Chrêtien n'y ſuccombe

que

Digitized by Google

que rarement, par ignorance, par surprise, ou par l'effort de quelque tentation violente.

Ce n'est donc pas le même combat que celui dont parle S. Paul au 7. des Rom. où il dit, *qu'il voit une loi en ses membres, qui combat contre la loi de son entendement, & qui le rend prisonnier à la loi du péché qui est en ses membres?*

Non sans doute. Comme il paroît par la seule lecture de ce chapitre, que le dessein de cèt Apôtre est de montrer l'impuissance de la loi pour sanctifier le pécheur; & que dans ce dessein il représente en sa personne un homme qui vivoit sous cette œconomie légale, & qui n'étoit éclairé que de quelques lumières de l'esprit de servitude. C'est de quoi l'on sera convaincu par ce qu'il dit sur ce sujet, *qu'il est charnel & vendu sous péché*, ce qui ne se peut entendre ni de Paul, ni d'aucun véritable Chrêtien, non plus que ce qu'il ajoûte de l'impuissance absoluë où il se trouve de faire le bien. Pour en être encore convaincu, on n'a qu'à comparer ce Chapitre avec celui qui précede, où il dit, que *nous sommes morts avec Christ*, que *nôtre vieil homme a été crucifié avec lui*, que *le péché n'aura point de domination sur nous*, & qu'*etant affranchis du péché, nous sommes faits serfs à la justice.* Comment acorder tout cela avec ce que cèt Apôtre nous dit dans ce septième Chapitre? On le fera encore tomber dans une contradiction manifeste, si on le compare avec celui qui suit. Dans l'un il dit qu'il est *charnel*; & dans l'autre qu'un fidèle n'est point en *la chair*. Dans l'un il dit qu'il est *vendu sous péché*; & dans l'autre qu'il est *affranchi du péché*. Dans l'un il dit *que le vouloir est bien attaché à lui, mais qu'il ne trouve pas le moïen de parfaire le bien*; & dans l'autre que *la justice de la loi est accomplie en nous.* Comme il dit aux Ph. *que Dieu accomplit en nous avec efficace & le vouloir & le parfaire.* Dans l'un il dit qu'*il y a une loi en ses membres, qui l'amene prisonnier à la loi du péché*; & dans l'autre, que *la loi de l'esprit de vie qui est en Jesus-Christ l'a affranchi de la loi du péché.* Tout cela est convaincant, pour faire voir, qu'on ne doit pas entendre ce 7. Chap. ni de Paul, ni d'aucun autre fidèle. Ce qu'on doit bien retenir, afin qu'on ne se flatte & qu'on ne s'abuse soi-même sur ce sujet.

Rom. 7. 14. Rom. 6. Rom. 8. Ph. 2. 13.

Expliquez-moi plus au long ce combat qui se donnoit sous la Loi.

Pour le bien entendre, il faut distinguer ceux qui sous cette dispensation étoient fidèles, comme un Samuël & un David, de ceux qui ne l'étoient pas. Pour ce qui regarde les prémiers, ils doivent être compris sous l'Alliance de Grace, dont ils avoient reçû les promesses. Ils étoient éclairez de l'Esprit de Christ comme nous; ils avoient les mêmes motifs de sanctification, & ils ont tous combatu par la Foi de J. Christ. Toute la différence qu'il y a entre eux & nous, c'est que nôtre foi étant beaucoup plus claire, elle doit nous donner plus de force dans

Heb. 11.

Digitized by Google

ce combat. Pour ce qui regarde les autres, ils étoient éclairez des lumières de l'esprit de servitude, que Dieu répandoit dans cette dispensation pour les conduire à sa grace. Cèt esprit éclairoit l'Israëlite de quelque foible lumière, afin qu'il pût apercevoir la justice & la sainteté des préceptes de la loi. De là vient aussi qu'il les aprouvoit. *Je consens*, disoit-il, *à la Loi qu'elle est bonne. La Loi est sainte, & le commandement est saint, juste, & bon.* Il étoit même charmé de cette idée de l'honnête, qui lui inspiroit le desir d'acomplir une Loi si sainte & si juste; & de là vient ce qu'il ajoûte, *le vouloir est bien attaché à moi. Je prens plaisir à la Loi de Dieu, quant à l'homme de dedans.* Mais ces lumières n'étant pas assez vives, & n'étant soûtenuës que par de foibles motifs, elles sucombent sous la violence des passions, qui l'amenent prisonnier à la loi du péché, pour le convaincre par là de son impuissance, & pour le conduire à la grace du Messie. C'est pour cela qu'après s'être écrié, *ha, miserable que je suis! qui me délivrera du corps de cette mort?* il se jette entre les bras de ce Messie, lorsqu'il ajoûte, *je rens graces à Dieu par Jesus-Christ nôtre Seigneur.*

Rom. 7. 12. &c.

N'y a-t-il pas un troisième combat qui se donne dans la Nature?

C'est le combat qu'il y a dans l'homme entre sa raison & ses passions. Lorsque cette raison fait réfléxion sur la beauté & sur l'excellence de la vertu, si conforme à la nature de l'homme, elle ne peut qu'elle ne l'aprouve, & qu'elle ne prononce qu'il faut suivre les actions de vertu. Mais cette idée de l'honnête se trouvant foible, elle succombe sous la violence des passions, qui sont nées avec l'homme & qui se sont fortifiées par la coûtume. Nous en avons un éxemple remarquable en Médée, si fameuse dans l'histoire, qui voïoit ce qui étoit bon & qui l'aprouvoit, mais qui suivoit toûjours le mal qu'elle condamnoit, son esprit éclairé étant emporté par la violence de ses passions.

Quelles réflexions devons-nous faire pour nous munir contre nos passions?

La prémière, qu'étant hommes, c'est-à-dire, des créatures raisonnables, nous ne devons jamais agir que par raison. On définit l'homme un animal raisonnable: mais lorsqu'il suit sa passion, au lieu de suivre sa raison, on peut dire que ce n'est plus un homme, mais une bête qui suit sa sensualité. C'est à la raison de commander dans l'homme, & c'est à la passion d'obéir. Rétablissons donc cette raison dans tous ses droits, en lui assujétissant toutes nos passions; & n'agissons jamais que comme des créatures raisonnables doivent agir, en faisant toûjours ce que nôtre raison aura jugé être honnête & raisonnable.

La seconde, qu'on ne se repent jamais d'avoir suivi la raison, mais on se repent toûjours d'avoir suivi la passion. On ressent de la satisfaction en soi-même quand on a fait ce qu'on a jugé raisonnable. Mais quand on a fait le contraire, de quelque faux plaisir que puisse être acompagnée cette action, on ressent au dedans une amertume qui lui succe-

Digitized by Google

cede. De là ces regrets, ces remords, & ces repentirs qui rendent la vie de l'homme ſi miſerable.

La troiſième, que la prudence ne nous permettant pas de nous fier à ceux qui nous ont trompez une fois, nous ne devons jamais nous fier à nos paſſions qui nous ont trompez tant de fois. Il eſt certain que nos paſſions ſont trompeuſes, qu'elles nous déguiſent leurs objets, & qu'elles les revêtent de fauſſes couleurs pour nous les faire trouver aimables. Ne croïons donc rien de tout ce qu'elles nous diront, & que tout ce qui nous viendra de leur part nous ſoit ſuſpect.

La quatrième enfin, c'eſt de regarder la paſſion comme un ennemi qui cache ſes mauvais deſſeins pour nous perdre. Elle fait ſemblant de nous parler de paix, comme Joab à Abner, pendant qu'elle nous porte un coup mortel dans le ſein. La paſſion eſt un ennemi bien dangereux; venant comme elle fait, ſous l'habit d'un ami, en nous careſſant elle nous tuë. Semblable à une Dalila, elle nous endort dans ſon ſein pour nous livrer entre les mains des Philiſtins. Rejettons donc ſes careſſes, ſi nous ne voulons tomber dans ſes piéges.

Joignez quelques avis à ces réflexions?

Le prémier avis eſt celui que le Seigneur nous donne, lorſqu'il nous commande de prier au milieu de nos tentations & de nos combats. L'homme ne ſauroit combatre l'homme, il faut que l'Eſprit de Dieu y agiſſe, & qu'il lui fourniſſe des armes contre lui-même, pour pouvoir vaincre ſes propres paſſions. Apellons le donc à nôtre ſecours par des prières ardentes, en lui diſant tous les jours, *ne nous indui point en tentation.*

Le ſecond avis eſt celui du Sage. *Prens garde*, dit-il, *à ton cœur, car ce ſont-là les ſources de la vie.* Il faut donc s'apliquer ſur tout à bien connoître ce cœur, pour en découvrir tous les reſſorts & les penchans les plus ſecrets, & le fortifier du côté foible. Il faut, dis-je, agir ici comme dans la guerre, où l'on fortifie les endroits d'une Place qui paroiſſent les plus foibles, & où l'on met une plus forte garniſon pour les défendre en cas d'attaque. Prov. 4. 23.

Le troiſième avis regarde la vigilance, que le Seigneur nous recommande, lorſqu'il nous repete en tant d'endroits, *veillez.* Il n'eſt rien de tel dans la guerre que la vigilance pour n'être pas ſurpris de l'ennemi. Ce qui a ſur tout lieu dans cette guerre ſpirituelle, où nous ſommes environnez d'ennemis, & expoſez à diverſes tentations au dedans & au dehors. Et ſi l'on y prend garde, on reconnoîtra, que la plûpart de nos chutes viennent de ſurpriſe & d'inadvertence. Tenons-nous donc ſur nos gardes pour repouſſer la tentation, veillant ſur nous-mêmes, & étant toûjours attentifs à nos devoirs.

A la vigilance il faut joindre la ſobriété, comme S. Pierre les joint enſemble. *Soïez ſobres*, nous dit-il, *& veillez, &c.* S. Paul nous repréſente auſſi les Chrêtiens comme des Athlêtes, qui doivent vivre de re-

Digitized by Google

régime. Rien en effet n'énerve tant un Soldat & un Athlète que la débauche. On peut encore dire de cette sobrieté, qu'elle est la mere de toutes les autres vertus, qu'elle entretient dans son sein ; au lieu qu'en tombant dans l'intemperance, on se porte à toutes sortes d'excès.

Le cinquième avis, c'est de résister d'abord à la passion. Si la raison faisoit son devoir au commencement de la tentation, elle ne se verroit pas dans l'impuissance de lui résister dans la suite. Il faut donc qu'elle se tienne sur ses gardes pour arrêter le prémier mouvement de la passion. Ce qu'elle fera alors sans peine, elle ne pourra pas le faire en peu de tems avec beaucoup de peine. Plus une ame s'endort & différe de résister à la tentation, dit un Ancien, plus elle s'afoiblit & fortifie contr'elle la passion. Arrêtez donc le mal dès qu'il commence, car si vous le laissez croitre, vous viendrez trop tard pour le guérir.

Le sixième avis, c'est d'opposer le plaisir spirituel au plaisir charnel que la convoitise nous présente, comme un plaisir victorieux, pour parler avec S. Augustin. Opposons donc ce doux fruit de la sanctification, dont parle S. Paul, ces joies inénarrables de l'esprit, ces délectations intérieures de la grace qu'on trouve dans la pratique des vertus Chrêtiennes, à tous ces plaisirs sensuels que nos passions nous présentent.

Un autre avis qui n'est pas moins important, c'est que quand on aura eu le malheur de se laisser vaincre par la passion, on fasse réfléxion de quelle manière elle y a réussi, & par quel foible elle nous a pris, & nous a fait tomber dans ses pièges ; afin de nous fortifier de ce côté-là, & que quand elle reviendra à la charge, elle ne trouve plus aucun moïen de rentrer dans nôtre cœur, & de nous faire retomber dans la même faute.

Apoc. 3. 21. Je dis enfin, que pour avoir la victoire sur ses passions, on doit avoir toûjours devant les yeux cette Couronne qui en doit faire le prix. *A celui qui vaincra*, nous dit le Seigneur, *je le ferai asseoir sur mon Trône.* Si le combat de soi-même est grand, la Couronne en est bien glorieuse. S'il est rude & difficile de combatre ses propres passions, il nous sera bien doux & avantageux de régner éternellement dans le Ciel.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE X.

De la douceur des Préceptes de l'Evangile.

COmment entendez-vous ce que le Seigneur nous dit de la douceur de ſon joug? Mat. 11. 30.

On doit ſur tout l'entendre par opoſition au joug de la Loi; ce joug acablant de cérémonies, duquel il nous a déchargez; n'éxigeant de nous que ce qui eſt d'un droit naturel & indiſpenſable, dont le ſommaire ſe trouve compris dans le Décalogue. Et pour mieux connoitre la douceur de ce joug, on doit encore conſidérer ces commandemens moraux, déchargez de cette rigueur avec laquelle Dieu en éxigeoit l'obſervation ſous la Loi, de cette malédiction qu'elle dénonçoit contre ceux qui viendroient à manquer à un ſeul point; ce qui les rendoit acablans & impraticables. Au lieu que ſous l'Evangile, qui eſt une Alliance de grace, Dieu n'uſe pas d'une ſemblable rigueur avec nous. Où il nous ordonne à la vérité de marcher dans la voie de ſes commandemens, & de faire tous nos efforts pour les obſerver éxactement: Mais ſi dans ce deſſein il nous arrive de manquer en quelque choſe & de tomber dans quelque péché, il promet de nous recevoir en grace toutes les fois que nous retournerons vers lui avec une repentance ſincère. C'eſt la conſolation que S. Jean nous donne, lorſqu'après avoir dit, *Mes petits enfans, je vous ecris ces choſes, afin que vous ne péchiez point:* il ajoûte, *mais ſi quelqu'un a péche, nous avons un Avocat envers le Pere, qui eſt la propitiation pour nos péchez.* 1 Jean 2. 1.

Montrez-moi plus au long quelle eſt la douceur de ces préceptes.

Comme ils ſont tous établis ſur le droit naturel, on voit par là, que la droite raiſon ne peut s'empêcher de les aprouver, & que comme ils s'acordent avec nôtre nature raiſonnnable, auſſi ne peut-elle rien trouver de rude ni de pénible dans leur pratique. Au lieu que le vice choquant la raiſon de l'homme, & étant contraire à ſa nature, il ne peut que lui être rude & pénible dans le fonds. Les Sages Païens mêmes ont reconnu, qu'il y avoit beaucoup plus de facilité dans la pratique de la vertu, que dans le vice.

Entrez dans le détail de ces préceptes.

Digitized by Google

Pour commencer par ceux qui réglent nos devoirs envers Dieu, n'eſt-il pas de droit naturel, que comme la créature raiſonnable tient ſon être de Dieu, elle ſoit dans ſa dépendance, pour lui rendre le reſpect, la crainte, l'amour & l'obéiſſance qu'il lui demande; pour lui rendre ſes hommages & ſes adorations dans le Culte public de la Religion, & pour ſe conſacrer à ſa gloire? Quoi de plus équitable? quoi de plus doux & de plus avantageux pour l'homme? puiſque par là il entretient un ſacré commerce avec Dieu, & qu'en lui rendant ce qui lui eſt dû, il s'aſſûre par là de ſon amour & de ſa protection. Au lieu que l'impieté entretient une guerre funeſte entre la créature & le Créateur, où d'un côté elle offenſe Dieu par ſes crimes, & l'outrage par ſes blaſphêmes; & où d'autre côté elle voit un Dieu armé de foudres, qui lui fait apréhender ſes juſtes vengeances.

Paſſez aux devoirs qui regardent nos prochains.

On peut les réduire à la pratique de la Juſtice & de la Charité. Pour ce qui regarde la Juſtice, n'eſt-il pas de droit naturel, de rendre à chacun ce qui lui apartient, & de ne faire jamais à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit? Quoi de plus doux que la pratique de cette juſtice? quoi de plus facile que d'être homme de bien & d'aller ſon grand chemin? Au lieu que l'injuſtice éxerce les hommes par une infinité de travaux, & qu'en les éloignant du droit chemin, elle les fatigue dans des chemins écartez & dans des ſentiers raboteux. Pour ce qui eſt de la Charité, quoi de plus naturel que d'aimer nos ſemblables? Ceux en qui nous voïons une même nature humaine, & qui la tirent d'un même principe, aïant tous été formez d'un même ſang; pour leur rendre tous les devoirs que l'humanité demande de nous, & pour ſuporter leurs foibleſſes, ſachant que nous avons beſoin nous-mêmes d'un ſemblable ſuport. Quoi encore de plus doux que la pratique de cette charité? au lieu que les haines, les inimitiez, & les vengeances déchirent le cœur de l'homme, & le tiennent dans un trouble continuel.

Que dites vous enfin de la temperance que nous devons garder envers nous mêmes?

Que rien ne s'acorde mieux avec la nature de l'homme. Elle entretient ſa vigueur & ſa ſanté, & lui fait mieux goûter les plaiſirs innocens de la vie; au lieu que l'intemperance le rend inſenſible à ces plaiſirs. Elle affoiblit ſon corps, elle ruïne ſa ſanté, & atire ſur lui diverſes maladies, qui font la peine des intemperans, recevant en eux-mêmes la recompenſe de leurs actes, telle qu'il falloit. Si bien que nôtre propre intérêt doit nous obliger à garder les règles de la temperance.

Quelle réfléxion doit-on faire encore ici?

Elle regarde cette ſatisfaction intérieure qu'on reſſent après qu'on a fait ſon devoir, cette paix de la conſcience qui ſuit les bonnes actions, &

Digitized by Google

& cette joie qui en découle, qui fait tout le bonheur de nôtre vie. Au lieu que les mauvaiſes actions ſont ſuivies de remords, de repentirs & de deſeſpoirs, qui rendent la vie de l'homme miſérable.

Telle étant la douceur des Préceptes de l'Evangile, d'où vient que quelques-uns ſe plaignent de leur rigueur?

Ils feroient mieux de ſe plaindre de leurs vices & de leurs paſſions déréglées, qui leur font trouver ces préceptes rudes & difficiles: ſemblables à celui dont parle Seneque, qui aïant une épine au pié, ſe plaignoit que le chemin par où il paſſoit étoit raboteux, & que c'étoit la cauſe qu'il clochoit; ſemblables encore à ces Iſraëlites, qui ſe plaignent dans Ezéchiel, que les voies de l'Eternel n'étoient pas bien droites ni bien réglées. Au lieu que c'étoit leurs propres voies qui n'étoient ni droites, ni bien réglées, comme Dieu leur répond par ſon Prophète. Et j'avouë ici, que quelques doux & faciles que ſoient ces préceptes, quand on les conſidère en eux-mêmes; ils ſont rudes & difficiles, quand on les conſidère par raport à nôtre nature corrompuë, à cauſe de la contrarieté, qui ſe trouve entre la ſainteté de ces préceptes & le vice de cette nature.

Mais n'avons-nous pas le ſecours du S. Eſprit, qui corrige le vice de cette nature, & qui nous facilite la pratique de ces préceptes?

C'eſt l'avantage que nous avons ſous cette Alliance de grace, à laquelle Dieu a voulu attacher les promeſſes de ſon Eſprit, qui grave ſes loix dans nos cœurs, comme porte l'Oracle de Jéremie. Eſprit, que Jeſus-Chriſt nous a mérité, & qui découle de ſa Communion; ce qui fait que l'Apôtre l'apelle, *la loi de l'Eſprit de vie qui eſt en Jeſus-Chriſt.* Eſprit, qu'il nous promet, lorſqu'il dit dans l'Evangile, que Dieu l'acordera à tous ceux qui le lui demandent. Eſprit, qui acomplit ſa vertu dans nôtre infirmité, & qui nous fait dire après S. Paul, *je puis toutes choſes en Chriſt qui me fortifie.* Et c'eſt par là que cèt Apôtre nous encourage à combatre contre le péché, en nous diſant, *que le péché n'aura point de domination ſur nous, parce que nous ne ſommes pas ſous la loi, mais ſous la grace.* C'eſt auſſi ce qui fait dire à S. Chryſoſtome, ne t'excuſe point, Pécheur, ſur ton impuiſſance, ni ſur la difficulté des préceptes de l'Evangile; puiſque Dieu y a attaché les promeſſes de ſon Eſprit, afin de t'en faciliter la pratique; & pour avoir cèt Eſprit, tu n'as qu'à le demander de tout ton cœur.

Jerem. 31. 31. Rom. 8. 2. Luc. 11. 13. Rom. 6. 14.

N'avons-nous pas encore l'éxemple de Jeſus-Chriſt, qui *nous a laiſſé un patron, afin que nous ſuivions ſes traces?*

C'eſt là le grand deſſein de ſon Incarnation, qui n'a pas ſeulement été, de faire l'expiation du péché par ſon ſang; mais de tracer encore dans cette nature humaine, qu'il a revêtu, une vive image de toutes les vertus, pour nous les rendre pratiquables, & pour nous encourager par ſon éxemple à les pratiquer après lui. L'éxemple, qu'on avoit de Dieu ſous l'ancienne Diſpenſation, n'étoit pas ſeulement par trop élevé au deſſus de l'hom-

Digitized by Google

me, mais il se trouvoit encore défectueux, parce qu'il n'exprimoit pas toutes les vertus humaines, comme sont la pieté, l'humilité, la temperance, la patience &c. Au lieu que Jesus-Christ, par son incarnation, nous rend ce divin modèle plus sensible, & nous fait voir toutes ces vertus humaines en sa Personne sacrée.

Ne nous fournit-il pas aussi dans son Oeconomie tous les motifs, qui peuvent être capables de nous faciliter la pratique de ces vertus?

Je les reduirai à trois, qui me paroissent très-considérables, un motif d'espérance, un motif de crainte, & un motif d'amour & de reconnoissance. Je dis 1. un motif d'espérance, que nous fournit sa resurrection & son ascension glorieuse. Par où il a mis en lumière la vie & l'immortalité, dont Dieu doit couronner nôtre justice, comme un puissant encouragement, qui nous porte à la pratiquer, & qui nous la rend douce & aisée. Il n'est rien en efet que les hommes ne trouvent facile, lorsqu'ils en espèrent un bien considérable, point de peine qu'ils ne se donnent, point de travaux qu'ils n'essuient, pour le pouvoir obtenir. Que pourra-t-on donc trouver de rude dans la pratique des vertus Chrêtiennes, que l'espérance de cette vie éternelle n'adoucisse? Quand Dieu auroit mis son Ciel à un plus haut prix, quand il nous commanderoit, pour y parvenir, les choses du monde les plus difficiles, aurions-nous sujet de nous en plaindre? Et comment nous plaindrions-nous, lorsqu'il ne nous demande que des choses, qui sont fort aisées en elles-mêmes, des devoirs où la nature même nous conduit, des vertus que nous devrions pratiquer, quand même il n'y auroit point de Ciel à espérer.

Quel est cèt autre motif de crainte?

Comme le Seigneur a mis en lumière la vie & l'immortalité par l'Evangile, aussi nous a-t-il révélé d'autre côté les peines éternelles de l'Enfer, qui sont préparées pour tous ceux qui violent ses Commandemens, un ver qui ne meurt point, un feu qui ne s'éteint point, un étang ardent de feu & de soufre, dont la fumée montera aux siècles des siècles. Ce qui doit encore nous porter avec plus d'ardeur à la pratique de ces préceptes, & nous la faire trouver douce & aisée, quand on la compare avec cette éternité de peines. Comme l'on voit par expérience, que les hommes font sans peine ce qui doit les délivrer de quelque grand mal, & qu'il n'est point de difficulté, point d'obstacle qu'ils ne surmontent, quand il s'agit de se garantir de quelque danger qui les menace. Si bien qu'un Chrêtien se trouvant entre l'Enfer & le Paradis, regardant d'un côté à cette éternité de peines de l'Enfer qu'il doit éviter; & d'autre côté à cette vie éternelle du Ciel, où il souhaite de parvenir, il ne se peut, qu'il ne trouve une grande facilité dans la pratique des préceptes de l'Evangile.

Quel est enfin ce motif d'amour & de reconnoissance?

C'est l'amour infini que J. Christ nous a témoigne dans son Incarnation

Digitized by Google

tion & dans sa Mort pour opérer nôtre Redemption. Amour, qui doit nous enflammer d'un amour reciproque envers lui, & qui doit être le grand principe de l'obéissance que nous lui rendons sous l'Evangile, suivant ce qu'il dit lui-même, *si vous m'aimez, gardez mes commandemens.* Jean 14. 15. Or cèt amour que nous avons pour Christ, s'il est sincère, adoucira tout ce qu'il peut y avoir de rude dans la pratique de ses préceptes, & nous fera éprouver, que *son joug est aisé, & son fardeau leger.* En effet l'amour rend léger ce qui est pésant, il porte sans peine ce qui est pénible, il rend douces & agréables les choses les plus rudes & les plus amères. Que pourroit donc trouver ici de rude & de difficile celui qui aime véritablement J. Christ? Quoi de pénible que cèt amour ne rende aisé? Quoi de pésant que cèt amour ne rende léger? Quoi de rude que cèt amour n'adoucisse? Sur tout, si nous faisons réfléxion sur ce que ce Sauveur a fait & souffert pour nous procurer le salut.

N'avez-vous pas encore quelques avis à donner, pour nous faciliter la pratique des préceptes de l'Evangile?

Le prémier est, de demander à Dieu la grace de son Esprit, en lui disant avec le zèle du Prophète, *Enseigne-moi tes Statuts, & je les garderai jusqu'au bout. Achemine-moi au sentier de tes commandemens, afin que je les garde. Encline mon cœur a tes temoignages. Je veux garder tes commandemens, ne me delaisse point dans ce dessein.* Ps. 119.

Le second, de s'apliquer sans reserve à la pratique de tous ces commandemens. Car outre qu'il ne sert de rien d'en pratiquer quelques-uns pendant qu'on viole les autres, suivant ce que dit S. Jaques, *que celui qui manque à un point de la Loi, il est coupable de tous :* Je dis, que tous ces préceptes étant liez les uns aux autres, ils se soûtiennent mutüellement; ce qui en facilite la pratique. Au lieu qu'il n'est rien qui fasse tant de peine à l'esprit & au cœur, que d'être partagé entre le vice & la vertu. Jaq. 2. 10.

Le troisième, de se faire un plaisir, & non pas un travail de la pratique de ces commandemens, à l'imitation du Psalmiste. *Je me suis,* dit-il, *éjoüi au chemin de tes témoignages. Je prens plaisir à tes statuts, & tes témoignages sont mes plaisirs. O que ton commandement a été doux à mon palais, & plus doux que du miel à ma bouche.* Et de même dans tout ce Pseaume, où l'on voit que ce Saint homme fait tout son plaisir des commandemens de son Dieu. Ps. 119.

Le quatrième enfin, de ne se rebuter point dans ce dessein. Car il est sans doute, qu'on trouvera d'abord de grandes difficultez dans la pratique de la vertu, à cause de l'habitude opolée du vice qu'il faudra surmonter. Mais après que l'habitude de la vertu aura pû prévaloir sur celle du vice, on y trouvera de la douceur & de la facilité.

Digitized by Google

SECTION IX.

De la Prière.

CHAPITRE I.

De la néceſſité & de l'importance de la Prière.

QUelle eſt la principale partie du Culte réligieux?

C'eſt la Prière: & de là vient, qu'elle ſe prend ſouvent pour tout ce Culte réligieux. Auſſi n'eſt-il point de devoir qui nous ſoit plus recommandé dans les ſaintes Ecritures que celui-ci.

Sur quoi ſe trouve établie la néceſſité de cette Prière?

Sur nôtre propre indigence, étant revêtus d'un corps infirme & mortel, qui a beſoin de vêtemens pour ſe couvrir, & d'alimens pour ſe ſuſtenter, expoſé à toutes les injures de l'air, & ſujet à mille accidens. Toutes ces miſéres doivent être comme autant d'aiguillons, qui nous portent à l'éxercice de la prière, pour demander à Dieu qu'il nous acorde ce qui nous eſt néceſſaire pour l'entretien de cette vie mortelle, & qu'il détourne de deſſus nos têtes tous les maux qui nous menaçent.

L'homme ne ſe trouve-t-il pas dans une plus grande indigence à l'égard des biens ſpirituels?

C'eſt à cèt égard qu'il eſt encore plus pauvre, plus miſérable, & plus nud: ſon eſprit étant obſcurci de ténèbres, ſon cœur incirconcis & immonde, & toutes ſes paſſions déréglées, expoſé aux tentations du péché, aux perſécutions du Monde, & aux embûches de Satan, aſſujeti enfin à la mort & à la malédiction éternelle. Ce qui doit l'obliger à recourir, par des prières ardentes, au Trône de la grace, pour demander à Dieu avec la remiſſion de ſes péchez, les lumières de ſon Eſprit, & les autres graces qui lui ſont néceſſaires pour parvenir à la poſſeſſion du ſalut.

Mais

Digitized by Google

Mais qu'eſt-il beſoin de prier, puiſque Dieu connoît ce qui nous eſt néceſſaire, avant que nous le lui demandions?

Il veut par là nous obliger à reconnoître nôtre indigence, & le beſoin que nous avons de ſon aſſiſtance; à déſirer & rechercher ſes graces avec ardeur, pour nous en faire eſtimer le prix & l'excellence, & pour donner par là une plus grande étenduë à nos cœurs, qui nous rende capables de les recevoir. Par là même il veut nous former à l'humilité, & nous tenir dans ſa dépendance.

N'eſt-il pas pas auſſi glorifié par la prière?

Il n'y a aucun acte réligieux qui le glorifie plus que celui-ci: puiſque par là on reconnoit, qu'il eſt le prémier Principe & la Source de tous nos biens, le Pere des lumières, de qui deſcend toute bonne donation & tout don parfait, & qu'on lui donne la gloire d'une Sageſſe, d'une Puiſſance & d'une Bonté infinie.

Qu'eſt-ce qui nous doit encore porter à l'éxercice de la prière?

L'honneur qu'il y a de converſer avec Dieu. Quoi en éfet de plus glorieux pour l'homme, qui n'eſt que poudre & que cendre, que de s'aprocher de Dieu & de s'entretenir avec lui? Ajoûtez à cela, qu'il n'y a rien de plus capable de ſanctifier l'ame, que ce ſacré commerce, qui l'unit avec Dieu. Auſſi n'eſt-il rien qui la conſole davantage.

Quelle eſt l'utilité & l'efficace de cette prière?

Elle obtient de la miſéricorde de Dieu tous les biens & toutes les graces, qui nous ſont néceſſaires, ſuivant ces promeſſes infaillibles de l'Evangile, *demandez & vous recevrez, cherchez & vous trouverez, heurtez & il vous ſera ouvert.* Mat. 7. 7.

Quelles ſont les choſes que nous devons demander à Dieu dans nos prières.

Nous devons lui demander 1. celles qui regardent ſa gloire, & enſuite celles qui nous ſont néceſſaires, pour l'entretien de cette vie mortelle, & pour nôtre ſalut, ſuivant l'ordre que nous préſcrit le Seigneur dans l'Oraiſon Dominicale.

Devons-nous lui demander avec le même eſprit les biens temporels & les biens ſpirituels?

Comme les biens ſpirituels ſont beaucoup plus excellens que les temporels, auſſi devons-nous les demander à Dieu avec plus d'ardeur. Nous ne devons même lui demander les autres, qu'autant qu'il eſt expédient pour ſa Gloire & pour nôtre Salut.

Ne devons-nous prier que pour nous?

Nous devons auſſi prier pour nos freres, pour nos ennemis-même, & pour tous les hommes du Monde; devoir, auquel la charité Chrêtienne nous engage, & que Dieu nous commande en divers endroits de ſa Parole.

Faut-il invoquer d'autres que Dieu?

Com-

Digitized by Google

Comme il n'y a que Dieu qui ſoit l'Auteur de tout bien, & qui poſſede toutes ces autres perfections infinies, ſur leſquelles la prière ſe trouve établie; auſſi eſt il évident, qu'il n'y a que lui ſeul, qu'on doive invoquer, & qu'en invoquer d'autres ce ſeroit les déifier, & lui ravir la gloire qui lui eſt dûë.

Au nom de qui devons-nous le prier?

1 Jean 2. 1. 1 Tim. 2, 5. Au nom de ſon Fils bien-aimé, nôtre Médiateur & nôtre Avocat. Médiateur, qui nous eſt néceſſaire, parce que nos péchez font ſéparation entre Dieu & nous, & qu'ils empêchent la communication de ſes graces. Il faut donc qu'il intervienne, & qu'après avoir fait l'expiation du péché, il nous rende la Divinité favorable, & nous obtienne de ſa miſéricorde la remiſſion de nos péchez avec toutes les graces qui nous ſont néceſſaires pour le Salut.

Sur quoi ſe trouve donc fondée cette Interceſſion de Jeſus-Chriſt?

L'Ecriture la fonde entiérement ſur ſon Sacrifice, ſur le ſang qu'il a répandu ſur la croix, avec lequel il eſt entré dans le Sanctuaire céleſte, & où il intercède pour nous par la repréſentation continuelle de ce Sacrifice. Par où l'on peut juger quelle eſt l'efficace de cette Interceſſion de Chriſt, & que comme ſon Sacrifice eſt d'une valeur infinie, ſon Interceſſion l'eſt auſſi; de ſorte qu'il n'y a aucun bien, aucune grace qu'elle ne puiſſe obtenir de la miſéricorde de Dieu. Ce qu'il témoigne lui-même dans l'Evangile, lorſqu'il nous dit, que le Pere l'éxauce toujours, & qu'il nous acordera tout ce que nous lui demanderons en ſon nom.

Jean 17.

CHAPITRE II.

Des Diſpoſitions néceſſaires dans la Prière.

AVec quelles diſpoſitions devons-nous prier, ſi nous voulons être éxaucez?

1 Pier. 3. 12. 1 Tim. 2. 8. La prémière conſiſte dans *la pureté du cœur*: car *les yeux du Seigneur ſont ſur les juſtes, & ſes oreilles enclines à leurs prières, mais la face du Seigneur eſt ſur ceux qui font les maux.* C'eſt pour cela que S. Paul veut, que les Chrêtiens *levent leurs mains pures vers le Ciel*, & que S. Jaques nous dit, que *la prière du juſte eſt de grande efficace envers Dieu.* C'eſt ce que nous perſuade auſſi la Sainteté de ce Dieu devant lequel nous nous préſentons.

Jac. 5. 16.

Que

Que faut-il donc faire lorſque nous nous trouvons engagez dans quelque péché?

Il faut s'en repentir & prendre la réſolution d'y renoncer. Autrement toutes nos prières ſont inutiles & dèſagréables à Dieu. *Quand vous étendrez vos mains*, nous dit-il, *je cacherai mes yeux arrière de vous, & quand vous multiplierez vos oraiſons, je ne les éxaucerai point, &c.* Eſ. 1. 15.

Quelle eſt la ſeconde diſpoſition néceſſaire dans la prière?

Elle conſiſte dans *un eſprit de charité* envers nos ennemis. *Quand vous vous préſenterez pour faire vôtre oraiſon*, nous dit le Seigneur, *pardonnez ſi vous avez quelque choſe contre quelqu'un, comme vôtre Pere qui eſt aux Cieux vous pardonne vos fautes: car ſi vous ne pardonnez, vôtre Pere qui eſt aux Cieux ne vous pardonnera point.* Rien en éfet n'eſt plus opoſé à ce pardon que nous demandons à Dieu dans nos prières, que d'être nous-mêmes infléxibles & irréconciliables envers nos prochains. Marc. 11. 25.

Quelle eſt la troiſième diſpoſition?

C'eſt *l'attention*, pour ne prier pas ſeulement des levres, mais du cœur, avec toute l'aplication dont nous ſommes capables. Or pour avoir cette attention dans la prière, & remédier à nos diſtractions, il faut dégager nôtre eſprit de toute autre affaire, & avant que de prier, faire réfléxion ſur la Majeſté infinie de ce Dieu devant lequel nous nous préſentons, & ſur le beſoin que nous avons de ſes graces: ce qui ſera capable d'exciter toute nôtre attention.

Quelle eſt la quatrième diſpoſition?

Elle conſiſte dans *l'humilité*. Car comme la prière eſt un acte d'adoration, on doit s'y anéantir devant cèt Etre Suprême; & puiſque nous paroiſſons devant lui comme mandians, rien n'eſt plus convenable que d'y paroitre humbles. Pour cèt éfet nous devons encore faire réfléxion ſur cette Majeſté infinie, devant laquelle les Séraphins couvrent leurs faces de leurs ailes, & regarder d'autre côté à nos péchez & à nôtre néant.

Quelle eſt la cinquième diſpoſition?

C'eſt *la confiance*, qui doit nous relever en même tems que l'humilité nous abaiſſe, pour aller avec aſſurance au Trône de la grace, en faiſant réfléxion ſur la puiſſance & ſur la miſéricorde infinie de Dieu, ſur l'interceſſion du Sauveur, & ſur la vérité des promeſſes de l'Evangile. Confiance, qui eſt de telle néceſſité, que ſans elle nous ne pouvons atendre de recevoir aucune grace du Seigneur, comme S. Jaques nous l'enſeigne expreſſément. Heb. 4. 16.

Quelle eſt la ſixième diſpoſition?

Elle conſiſte dans le *zèle*, qui doit être comme l'ame de la prière, & qui la rend efficace, ſuivant ce que dit le même Apôtre, que *la priere du juſte faite avec véhémence, eſt de grande efficace.* Rien en effet n'eſt ſi

Digitized by Google

déſagréable à Dieu que cette tiédeur avec laquelle on lui demande ſes graces; ce qui marque nôtre mépris & nôtre indifférence: comme il n'eſt rien auſſi qui lui ſoit ſi agréable que cette ardeur avec laquelle nous les lui demandons.

Comment pouvons-nous avoir ce zèle qui anime nos prières?

Si d'un côté nous faiſons réfléxion ſur nôtre indigence, & ſur le beſoin que nous avons des graces de Dieu, & d'autre côté ſur l'excellence & le prix infini de ſes graces, d'où dépend nôtre ſouveraine félicité.

Quelle eſt enfin la ſeptième diſpoſition?

Elle conſiſte dans *la perſévérance:* comme nous voïons dans la Parabole du Juge inique, & dans l'éxemple de la Cananéene, que Dieu refuſe à des prémières demandes, ce qu'il acorde enſuite à des prières ferventes & réiterées. Et il en uſe de la ſorte, pour éprouver la foi de ſes Enfans, pour échaufer leur zèle, pour leur faire redoubler leurs prières, & pour leur faire d'autant plus eſtimer les graces qu'il leur acorde.

CHAPITRE III.

De l'Oraiſon Dominicale, & 1. de ſa Préface.

QUelle Prière préſentez-vous ordinairement à Dieu?

L'Oraiſon Dominicale, que le Seigneur a dicté de ſa bouche ſacrée, pour ſervir de règle & de formulaire à ſon Egliſe. Et comme il en eſt l'Auteur, auſſi eſt-elle d'une perfection achevée, renfermant dans ſa briéveté tout ce que nous devons demander à Dieu, ſoit pour ſa gloire, ſoit pour nos propres néceſſitez.

N'eſt-ce pas auſſi de toutes les oraiſons celle qui eſt la plus agréable à Dieu?

Sans doute, puiſque c'eſt l'oraiſon de ce Fils bien-aimé, en qui il prend ſon bon-plaiſir, & qui nous a promis, que tout ce que nous demanderions au Pere en ſon nom, il nous l'acorderoit. Si bien, qu'entendant ici, dit un Ancien, le langage & les paroles du Fils de ſon amour, il ne manquera pas de nous éxaucer.

Quelle en eſt la Préface?

Nôtre Pere qui es aux Cieux. Préface, qui nous donne d'abord une grande idée de cette oraiſon, & qui renferme en ſoi tout ce qui peut être capable de nous inſpirer une entière confiance?

Com-

Digitized by Google

Comment eſt-il nôtre Pere?

Ce n'eſt pas ſeulement parce qu'il nous a créez & formez à ſon image dans la Nature, auquel ſens les Sages Païens ont dit, que nous étions le lignage de Dieu; mais ſur tout, parce qu'il nous a adoptez en ſon Fils dans la Grace; ce qui nous le fait apeller Pere dans un ſens plus noble & plus excellent.

Quel eſt donc le prémier principe de cette adoption?

Dieu le Pere, qui nous a adoptez pour ſes enfans. Sur quoi l'Apôtre S. Jean s'écrie: *Voïez quelle a été la charité du Pere, que nous ſoions apellez enfans de Dieu!* Merveille d'autant plus grande, qu'outre l'éloignement infini où nous nous trouvions à l'égard de Dieu en qualité de créatures, *nous étions de nôtre nature enfans d'ire*, par la corruption du péché. Peut-on donc aſſez admirer cette charité, qui élève des créatures ſi viles, à cette glorieuſe qualité d'enfans de Dieu?

En qui nous a-t-il adoptez?

S. Paul nous aprend que c'eſt en J. Chriſt, lorſqu'il dit au 1. des Eph. que *Dieu nous a prédeſtinez, pour nous adopter à ſoi par J. Chriſt, ſelon le bon-plaiſir de ſa volonté.* Car comme il eſt Fils de Dieu par nature, auſſi eſt-il la tige de cette adoption: & comme nous ne faiſons qu'un même corps avec lui dans la grace, auſſi étoit-il convenable, que ſi le Chef de ce corps myſtique eſt Fils de Dieu par nature, nous fuſſions faits ſes enfans par adoption.

Le S. Eſprit n'a-t-il point de part dans cette adoption?

Il met la dernière main à cèt ouvrage, en traçant dans nos ames les vertus de ce Pere céleſte, & en nous rendant conformes à J. Chriſt nôtre Chef myſtique. Ce qui diſtingue l'adoption de Dieu, de l'adoption des hommes, qui ne pouvoient donner que leur nom aux enfans qu'ils adoptoient; au lieu que Dieu change la nature de ceux qu'il adopte, & les transforme en ſon image, en leur communiquant ſon Eſprit. Et *c'eſt cèt Eſprit, qui rend témoignage à nôtre eſprit que nous ſommes enfans de Dieu.* Mais pour n'être pas trompez dans ce témoignage, il faut voir ſi nous nous conduiſons par ſes lumières, ſuivant cette règle, que *tous ceux qui ſont conduits par l'Eſprit de Dieu, ſont enfans de Dieu.* Rom. 8.

Qu'y a-t-il encore ici de conſidérable?

L'héritage céleſte, qui ſuit cette adoption merveilleuſe, ſuivant ce qu'en dit S. Paul, *Si nous ſommes enfans, nous ſommes donc héritiers, héritiers, dis-je, de Dieu & cohéritiers de Chriſt.* Dans l'adoption des hommes, l'héritage étoit attaché à l'adoption: il en eſt de même dans cette adoption de Dieu, qui imite celle des hommes. D'où il faut conclure, que le droit qu'ont les fidèles à la vie éternelle, n'eſt du tout point fondé ſur leurs mérites, mais ſur cette adoption gratuite. Rom. 8. 17.

Ce nom de Pere que nous donnons à Dieu dans cette oraiſon, eſt-il particulier aux Chrêtiens?

Digitized by Google

Je répons avec S. Paul, que bien qu'il y eut des fidèles ſous l'Ancien Teſtament, qui étoient enfans de Dieu comme nous, cependant ils ne différoient en rien des eſclaves, étant aſſervis ſous la pédagogie légale.
Gal. 4. C'eſt pourquoi il ajoûte, *que quand l'accompliſſement du tems eſt venu, Dieu a envoïé ſon Fils, afin que nous reçuſſions l'adoption des enfans; & parce*, dit-il encore, *que vous êtes enfans, Dieu a envoïé l'Eſprit de ſon Fils en vos cœurs, criant Abba Pere.*

Sous quel nom invoquoit-on Dieu dans cette ancienne Diſpenſation?

Comme *poſſeſſeur du Ciel & de la Terre, comme l'Eternel, le Dieu Fort, le Puiſſant, & le Terrible.* Au lieu que nous l'invoquons aujourd'hui comme nôtre Pere; ce doux nom de Pere aïant ſuccédé à tous ces autres noms, plus propres à remplir de crainte qu'à donner de la confiance.

Comment entendez-vous qu'il eſt aux Cieux?

Ce n'eſt pas qu'il y ſoit renfermé; car les Cieux des Cieux ne peuvent le contenir: mais parce qu'il y habite d'une façon particulière, dans
Eſ. 66. 1. ſa Majeſté & dans ſa gloire, ſuivant ce qu'il dit dans Eſaïe, *le Ciel eſt mon Trône, & la Terre le marchepie de mes pieds.* Et par là nous le diſtinguons de nos Peres charnels, & marquons ſa Majeſté Suprême & ſa Grandeur infinie.

Que faut-il remarquer ici?

Qu'il y a dans ces paroles une oppoſition entre la Loi & l'Evangile. Sous cette ancienne Diſpenſation Dieu ſembloit avoir quité le Ciel pour habiter ſur la Terre. Jeruſalem étoit ſa Capitale, le Temple de Salomon ſon Palais, l'Arche de l'Alliance ſon Trône, où il étoit monté ſur les ailes des Chérubins. De là il rendoit ſes Oracles; de là il éxauçoit les vœux & les prières qu'on lui adreſſoit; de là il répandoit ſes bénédictions ſur ſon Peuple. Au lieu que ſous cette nouvelle Diſpenſation, il a quité la Terre pour remonter au Ciel. C'eſt ſur ce Trône céleſte qu'il eſt élevé au milieu des aclamations des Chérubins & des Séraphins. C'eſt là qu'eſt le vrai Sanctuaire opoſé à l'ancien. C'eſt là qu'eſt l'Arche de nôtre Alliance: c'eſt, dis-je, dans ce Ciel ſuprême qu'eſt monté J. Chriſt nôtre Arche myſtique. Là il intercède pour nous par la repréſentation continuelle de ſon Sacrifice; là il éxauce les prières & les vœux qu'on lui adreſſe; de là enfin il répand ſur nous toutes ſes bénédictions ſpirituelles & céleſtes.

Que s'enſuit-il de là?

Qu'au lieu que les Juifs ſe tournoient vers Jeruſalem & vers l'Arche, pour adreſſer à Dieu leurs prières; les Chrétiens doivent élever leurs yeux & leurs mains vers le Ciel, en diſant, comme l'ordonne ici le Seigneur, *nôtre Pere qui es aux Cieux.* D'où s'enſuit en même tems l'abolition de toutes les Cérémonies légales, de tout le Culte charnel, qui avoit lieu ſous l'ancienne Diſpenſation: afin que comme Dieu eſt eſprit, on l'adore auſſi en eſprit & en vérité.

Pour-

Digitized by Google

Pourquoi apellez-vous ici Dieu vôtre Pere?

Pour émouvoir ſes affections paternelles en nôtre faveur, & pour mettre en même tems toute nôtre confiance en ſa bonté, ſachant, que de telle compaſſion qu'un Pere eſt émû envers ſes enfans, de telle compaſſion eſt-il émû envers ceux qui l'invoquent. Et comme il eſt nôtre Pere en vertu de cette adoption, dont il nous a favoriſez en Jeſus-Chriſt, ce nom de Pere renferme en ſoi tout l'amour du Pere Eternel pour ce Fils bien-aimé, & remet devant ſes yeux toute la vertu & tout le mérite de ſon ſang & de ſa mort, pour nous acorder toutes les graces que nous lui demanderons.

Pourquoi ajoûtez-vous qu'il eſt aux Cieux?

Pour joindre à cette liberté filiale, avec laquelle nous nous aprochons de lui, le reſpect qui eſt toûjours dû à ſa Divine Majeſté; & pour joindre en même tems l'idée de ſa puiſſance à celle de ſa miſéricorde, d'où nait dans nos cœurs une entière confiance. Car comme Pere, il eſt plein de bonté & de tendreſſe envers nous; & comme celui qui eſt aux Cieux, il a la puiſſance en main pour nous accorder toutes ſortes de biens & de graces.

Tous les Chrêtiens peuvent-ils avoir cette confiance?

Comme il n'y a de véritables enfans de Dieu, que ceux qui ont la crainte & l'amour de Dieu, & qui lui rendent une obéiſſance filiale, auſſi n'y a-t-il que ceux-là qui puiſſent invoquer Dieu comme Pere, & lui dire avec une confiance filiale, *nôtre Pere qui es aux Cieux.*

Que s'enſuit-il de là?

Que lorſqu'il nous eſt arrivé de tomber dans quelqu'un de ces péchez énormes, qui deshonorent cette glorieuſe qualité d'enfans de Dieu, nous ne pouvons plus l'invoquer comme Pere, & lui dire avec une confiance filiale, *nôtre Pere qui es aux Cieux*, que prémièrement nous ne ſoions touchez d'une grande repentance de nôtre péché, & que nous n'en ſoïons couverts de honte & de confuſion, en lui diſant après l'enfant prodigue, *mon Pere j'ai péché contre le Ciel & contre toi, & je ne ſuis pas digne d'être apellé ton fils, fai-moi comme à l'un de tes mercenaires.*

Que concluez-vous de tout cela?

Qu'il n'eſt point d'homme au Monde plus heureux qu'un Chrêtien, qui ſe ſouvenant toûjours qu'il eſt enfant de Dieu, vit en véritable enfant de Dieu, & qui ſoûtient par ſes actions la gloire d'un ſi grand nom. Un tel Chrêtien peut toûjours regarder Dieu comme ſon Pere. Un tel Chrêtien peut toûjours recourir vers lui avec une confiance filiale. Un tel Chrêtien peut toûjours entretenir avec lui ce ſacré commerce de la prière, & lui dire, comme l'ordonne ici le Seigneur, *nôtre Pere qui es aux Cieux.*

Digitized by Google

Mais pourquoi dites-vous, nôtre Pere, & non pas mon Pere?

Le Seigneur veut par là nous aprendre à revêtir les entrailles de la charité Chrêtienne, & à le prier non seulement pour nous, mais aussi pour nos freres, qui ne font qu'un même corps mystique avec nous. C'est pour cela-même, que nous demandons ici pour eux les mêmes biens & les mêmes graces que nous demandons pour nous-mêmes. C'est donc dans cèt esprit de charité qu'on doit entrer toutes les fois qu'on présente à Dieu cette Divine oraison.

Que remarquez-vous encore sur cette Préface?

Que le Seigneur a voulu couvrir la Majesté de Dieu de ce voile d'amour paternel, afin que l'éclat de cette Majesté Divine ne nous éblouïsse & ne nous éloigne point de sa présence. Ce qui réfute ceux qui sous un faux prétexte d'humilité, s'adressent aux Anges ou aux Saints.

CHAPITRE IV.

Des deux prémières Demandes, qui regardent la gloire de Dieu.

En combien de parties se divise cette divine Oraison?

Comme le Décalogue se divise en deux tables, dont la prémière règle nos devoirs envers Dieu, & la seconde règle nos devoirs envers nos prochains & envers nous-mêmes; cette oraison se divise aussi en deux parties, dont la prémière regarde la gloire de Dieu, & la seconde nos nécessitez & celles de nos prochains.

Pourquoi commence-t-elle par les demandes, qui regardent la gloire de Dieu?

Pour nous aprendre par là, que nous devons avoir plus à cœur les intérêts de sa gloire, que nos propres intérêts, & qu'il faut demander sur toutes choses que Dieu soit glorifié. C'est pour cela-même que ces prémières demandes sont exprimées en forme de souhait, pour marquer par là nôtre zèle & l'affection de nos cœurs, ne souhaitant rien tant au Monde que cette gloire de Dieu.

Combien y a-t-il de demandes dans cette prémière partie?

Il y en a trois, comme il y en a aussi trois dans la seconde. En quoi nous devons admirer la bénignité du Seigneur, qui veut bien partager également avec nous.

Quelle distinction mettez-vous entre ces trois prémières demandes?

Il

Digitized by Google

Il ſemble d'abord, que l'une ſoit compriſe dans l'autre, ce qui fait de la peine à quelques Critiques, qui outrant ces demandes, n'en voient pas aſſés bien la diſtinction. Je dis donc, que nôtre Divin Maître nous fait prémièrement demander à Dieu, que comme il eſt grand & glorieux en lui-même, il ſoit reconnu comme tel, afin qu'on lui rende les louanges & les adorations qui lui ſont dûës, *ton Nom ſoit ſanctifié*. Mais parce que Dieu ne pouvoit être bien connu des hommes, ni ſa gloire manifeſtée au Monde que par l'établiſſement du Règne du Meſſie; où il devoit révéler toute la gloire de ſes Divins Attributs, avec beaucoup plus d'éclat qu'il n'avoit fait dans la Nature, ni ſous la Loi; & où les Nations devoient le reconnoître pour ſeul vrai Dieu, & ſe ſoûmettre à ſon Empire. C'eſt pour cela qu'après avoir dit, *ton nom ſoit ſanctifié*, nous ajoûtons, *ton Règne vienne*. Et parce enfin que l'éxercice de ce Règne du Meſſie devoit ſur tout conſiſter dans l'éxécution de la volonté de Dieu, dans l'obéiſſance à ſes Loix, & dans la pratique de ſes préceptes; & pour aprendre diſtinctement aux Chrétiens cette importante vérité. C'eſt pour cela qu'il veut, que nous diſions encore ici, *ta volonté ſoit faite en la Terre comme au Ciel*.

Quelle eſt donc la prémière demande?

Que le Nom de Dieu ſoit ſanctifié. Elle ſe trouve dans les Rituels des Juifs: & leur ſuperſtition à cèt égard, va juſqu'a défendre de prononcer le nom de *Jehova*, que Dieu avoit pris pour être ſon nom & ſon mémorial à toûjours, l'apellant *le nom ſéparé*, *le nom béni*, *le nom glorieux*, *le nom ineffable*, & lui ſubſtituant toûjours le nom d'*Adonaï* dans la lecture des Livres ſacrez. Mais laiſſant là cette ſuperſtition des Juifs, je dis, que par le Nom de Dieu, on doit entendre Dieu lui-même, ſuivant l'uſage de l'Ecriture, qui prend ſouvent le nom pour la choſe qu'il ſignifie.

Comment demandez-vous que ce qui eſt Saint ſoit ſanctifié?

Je répons, qu'il y a de deux ſortes de Sainteté, ou de gloire en Dieu: l'une intérieure, qui conſiſte dans le fond de ſon Eſſence & de ſes perfections infinies; & celle-là ne peut ni croître, ni diminuer. Mais il y en a une autre, qui lui eſt extérieure, & qui conſiſte proprement dans la manifeſtation de ſes vertus, & dans les louanges que lui rendent les créatures intelligentes; & c'eſt ce que nous demandons.

Qu'entendez-vous donc ici, par ce terme de *ſanctifier*?

Il ſignifie dans le ſtile de l'Ecriture, *ſéparer*: ſi bien que ſanctifier le nom de Dieu, c'eſt le ſéparer de tous les Etres, & de tous les faux Dieux, avec leſquels il n'a rien de commun. C'eſt élever ſa grandeur au deſſus de toutes choſes, comme elle ſe trouve exaltée par l'éminence de ſa nature; & le regardant comme l'Etre ſuprême, lui rendre les hommages & les adorations qu'on doit à ſa divine Majeſté.

Ce terme de ſanctifier ne ſignifie-t-il pas auſſi honorer ou glorifier?

C'eſt

C'eſt en ce ſens que les Auteurs profanes l'ont pris, lorſqu'ils l'ont atribué à la puiſſance de leurs Tribuns, & à la majeſté de leurs Empereurs. Et c'eſt ainſi que S. Chryſoſtome explique cette demande, que *ton nom ſoit ſanctifié*, c'eſt-à-dire, que tu ſois glorifié. C'eſt auſſi dans ce même ſens, qu'il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture, de ſanctifier Dieu, pour dire le glorifier & le ſervir, lui rendre le culte & la gloire qui lui apartiennent, comme lorſqu'Eſaïe dit, *ſanctifiez l'Eternel des Armées.*

Mais quelle eſt la vraie manière de ſanctifier le nom de Dieu?

C'eſt de nous ſanctifier nous-mêmes, en conſacrant toute nôtre vie à ſa gloire, afin que comme il eſt Saint, nous auſſi ſoïons Saints dans toute nôtre converſation, pour anoncer par ce moïen ſes divines vertus. Quelle eſt la ſanctification du nom de Dieu? nous diſent les Peres, ſinon que nous vivions ſaintement, & que Dieu ſoit glorifié par une bonne vie.

Quel eſt le ſens de la ſeconde demande, *ton Règne vienne?*

On ne doit pas l'entendre du Règne de la Providence, par lequel Dieu ſoûtient l'Univers dans ſon Etre, & le gouverne ſuivant les loix de ſa ſageſſe; puiſque ce Règne ſe trouve établi depuis le commencement du Monde, & qu'il doit toûjours ſubſiſter ſans aucune opoſition.

De quel Règne s'agit-il donc ici?

Du Règne du Meſſie, que l'Ecriture apelle *le Roïaume de Dieu*, *le Roïaume des Cieux*, *& le Roïaume par excellence.* Roïaume, que Dieu avoit promis par ſes Prophètes, & qui faiſoit l'atente de l'ancienne Egliſe, qui ne ſoûpiroit qu'après l'avènement de ce Règne. Roïaume, que les Juifs demandent encore aujourd'hui dans leurs Rituels, où ils diſent, *ton Règne vienne*: mais qu'ils ont méconnu, lorſqu'il eſt venu, parce qu'ils ſe l'étoient figuré temporel & mondain. C'eſt pour cela-même que quoiqu'ils fuſſent les enfans du Roïaume, ils en ont été exclus & jettez aux ténèbres de dehors, comme l'avoit prédit le Seigneur.

Puiſque J. Chriſt eſt ce divin Roi qui devoit venir, comment fait-il dire à ſes Diſciples, *ton Règne vienne?*

Quoiqu'il fût déja venu, ſon Règne n'étoit pourtant pas encore établi: & c'eſt pour cela que lorſqu'il envoie ſes Diſciples, il ſe contente de leur faire dire, que le Roïaume des Cieux étoit aproché. Il étoit bien Roi, comme il le diſoit à Pilate, mais il ne régnoit pas encore, & ſon Règne ne fût proprement établi qu'après ſon élévation dans le Ciel, ſa ſéance à la droite du Pere, & la deſcente du S. Eſprit au Jour de la Pentecôte.

Mais pourquoi diſons-nous encore aujourd'hui, *ton Règne vienne?* puiſque ce Règne eſt déja venu, & qu'il ſe trouve établi dans le Monde depuis pluſieurs Siècles?

Je répons, que quoique ce Règne ſoit deja venu, & qu'on le voie établi

Digitized by Google

bli dans le Monde, il s'en faut bien qu'il ſoit établi dans toutes les parties du Monde, y en aïant encore plus des deux tiers qui croupiſſent dans les ténèbres, & qui ſont engagez dans de fauſſes Religions. Nous prions donc Dieu à leur égard, que ce Règne vienne, & qu'en détruiſant toutes ces fauſſes Religions, il étende l'Empire de ſon Fils par tout le Monde.

A quoi nous oblige cette demande?

Elle nous oblige à procurer nous-mêmes l'avancement de ce Règne, en convertiſſant les Infidèles, & en inſtruiſant les ignorans, comme autant de flambeaux qui portent au devant d'eux la parole de vie. Les édifiant ſur tout par de bons éxemples, qui leur donnent des préjugez avantageux de nôtre Chriſtianiſme. Autrement nous avons beau dire, *ton Règne vienne*, pendant que nous en retardons les progrès, en dèshonorant le nom Chrêtien par une vie diſſoluë.

Mais outre ce Règne de la grace, ne peut-on pas entendre ici le Règne de la gloire?

Comme ce ſont deux états d'un même Roïaume, il n'y a point de doute, qu'en demandant l'un, on ne demande auſſi l'autre. Sur tout ſi l'on conſidère, que ce Roïaume de la gloire eſt la conſommation du Roïaume de la grace; que c'eſt là où nous trouverons nôtre ſouveraine félicité, & où J. Chriſt, après avoir détruit la mort & tous les ennemis de nôtre ſalut, nous fera aſſeoir ſur ſon Trône & règner avec lui aux ſiècles des ſiècles.

CHAPITRE V.

De la troiſième Demande, qui regarde la Volonté de Dieu.

N'Eſt-il pas inutile de dire dans cette Oraiſon, *ta volonté ſoit faite*, puiſque la volonté de Dieu ſe fait toûjours?

Je répons, qu'il y a de deux ſortes de Volonté en Dieu: l'une qu'on apelle de Précepte, & l'autre de Decret ou de Providence. La prémière ne ſe fait pas toûjours, à cauſe de la deſobéïſſance des hommes; & quoique l'autre ſe faſſe toûjours, elle demande nôtre aquieſcement, après qu'elle nous eſt connuë: ainſi l'une & l'autre ſe trouvent compriſes dans cette demande.

Commencez par la Volonté de Précepte?

L'Apôtre en parle au 12. des Rom. où il nous ordonne, *d'éprouver quelle eſt la volonté de Dieu, bonne, plaiſante, & parfaite.* Et aux Theſſ. *C'eſt ici*, dit-il, *la volonté de Dieu, ſavoir vôtre ſanctification.* Le Seigneur promet auſſi le Roïaume des Cieux à ceux qui feront *la volonté de ſon Pere.* C'eſt donc ici la volonté de Dieu, que d'obéir à ſes loix & de pratiquer ſes préceptes. Volonté, qu'il nous a révélée dans ſa Parole, & qu'il veut que nous faſſions, en ſoûmettant nôtre volonté à la ſienne.

N'eſt-ce pas ce caractère de la volonté de Dieu, qu'on doit ſur tout reſpecter dans tous les préceptes qu'il nous donne?

Quoique tous ces préceptes ſoient bons & aimables en eux-mêmes, puiſqu'ils ne nous préſcrivent rien que de bon & de juſte, rien qui ne tende à nous rende heureux, rien qui ne faſſe la perfection & l'ornement de nôtre nature raiſonnable: cependant ce caractère de la volonté de Dieu, qu'ils portent tous, doit nous les rendre encore plus vénérables; reſpectant toûjours cette volonté divine, qui reluit en eux, pour leur rendre une abſoluë & entière obéiſſance.

Que doit-on encore remarquer ici?

Que cette volonté de Dieu doit être l'unique règle de nôtre devoir; c'eſt-à-dire, que nous devons faire ce que Dieu veut, & non pas ce que veulent les hommes & ce qu'il leur plaît de nous commander. En éfet, qui ne voit, que c'eſt empiéter ſur les droits de Dieu, *le ſeul Légiſlateur qui peut ſauver & détruire?* Et lorſque le Pape entreprend de donner des loix à la conſcience, en diſpenſant de celles de Dieu, ne fait-il pas
1 Th. 2. 4. voir qu'il eſt véritablement celui, qui devoit *être aſſis au Temple de Dieu, comme s'il étoit Dieu?*

Quelle eſt cette Volonté, que vous avez apellé de Decret ou de Providence?

C'eſt cette volonté qui demeure cachée en Dieu, juſqu'à ce qu'elle ſe découvre par les évènemens, auxquels on doit aquieſcer avec une profonde ſoûmiſſion, à l'égard même des maux qu'elle nous diſpenſe. On doit, dis-je, reſpecter dans ces maux ce caractère de la volonté de Dieu qui reluit en eux; & quelques durs qu'ils paroiſſent à nôtre chair, nous devons nous y ſoûmettre humblement. C'eſt ainſi que nous ferons la
Heb. 10. 36. volonté de Dieu, ſuivant ce que dit l'Apôtre, *vous avez beſoin de patience, afin qu'aïant fait la volonté de Dieu, vous remportiez la promeſſe.* A quoi il faut raporter le précepte de porter nôtre croix après J. Chriſt, qui eſt un des plus grands devoirs du Chriſtianiſme.

Que dites-vous des fleaux que Dieu déploie quelquefois ſur des Nations entières?

Qu'on doit les regarder avec ce même eſprit d'une entière ſoûmiſſion aux ordres de la Providence. On doit, dis-je, reſpecter dans ces fleaux, ce caractère de la volonté de Dieu, & adorant ces jugemens de ſa juſti-

ce,

Digitized by Google

ce, dire toûjours, *que la volonté du Seigneur ſoit faite.*

Quelles ſont les raiſons, qui doivent nous ſoûmettre à cette volonté?

La prémière eſt priſe de la Souveraineté de Dieu, & de la dépendance, dans laquelle nous ſommes à l'égard de cèt Etre Suprême, qui demande de nous cette ſoûmiſſion à ſa volonté. C'eſt là le droit de Dieu, & le devoir de la créature, & c'eſt en cela proprement que conſiſte nôtre dépendance du Créateur.

Quelle eſt la ſeconde raiſon?

Elle eſt priſe de la rectitude de cette volonté de Dieu, qui ne veut jamais que ce qui eſt juſte & équitable. Au lieu que nôtre volonté eſt toute déréglée, mauvaiſe & vicieuſe, comme nôtre propre ſentiment nous en doit convaincre. Le meilleur uſage que l'homme puiſſe donc faire de ſa volonté, c'eſt de la ſoûmettre à celle de Dieu.

Quelle eſt la troiſiéme raiſon?

Elle eſt priſe de la fin que cette volonté de Dieu ſe propoſe. Car comme elle eſt toute ſage, toute bonne, & toute miſéricordieuſe, elle ne ſe propoſe, en tout ce qu'elle fait, que le bien & le ſalut de ſes enfans, au lieu que nôtre volonté recherche ſouvent ce qui nous eſt nuiſible & qui tend à nôtre ruïne. Rien n'eſt donc plus raiſonnable ni plus avantageux pour nous, que de dire ici, dans un eſprit d'une entière ſoûmiſſion, *ta volonté ſoit faite.*

Que dites-vous encore ſur la douceur de cette demande?

On peut dire que cette demande eſt toûjours éxaucée, parce que la volonté de Dieu ſe fait toûjours. On peut dire auſſi, qu'un Chrêtien, qui la prononce dans un eſprit d'une entière ſoûmiſſion, y trouve l'acompliſſement de tous ſes déſirs, parce qu'il ne veut que ce que Dieu veut, & que ce que Dieu veut ſe fait toûjours.

Pourquoi ajoûtez-vous, *en la Terre comme au Ciel?*

Nous demandons par là, que les hommes accompliſſent la volonté de Dieu ſur la Terre, avec la même pureté, avec le même zèle, & avec la même agilité que les Anges l'éxécutent dans le Ciel.

Que faut-il remarquer ici?

On doit y faire quatre réfléxions. La prémière regarde *l'équité de cèt éxemple.* Car ſi les Anges mêmes, ces Intelligences Céleſtes ſont dans cette ſoûmiſſion & cette dépendance à l'égard de la volonté de Dieu, à plus forte raiſon les hommes, qui leur ſont inférieurs, doivent-ils être dans la même ſoûmiſſion & dans la même dépendance. Et comme cette volonté de Dieu ſe fait dans le Ciel, auſſi eſt-il juſte qu'elle ſe faſſe ſur la Terre; afin que la Terre répondant au Ciel, cette volonté ſe trouve acomplie à la gloire de ce grand Dieu, le Souverain Maître de la Terre & du Ciel.

Quelle eſt la ſeconde réfléxion?

Digitized by Google

Elle regarde *l'excellence & la perfection de ce modèle*, que nous devons imiter. Car la ſainteté des Anges ne doit pas être pour nous ſimplement un objet d'admiration : participant à leur nature, par l'intelligence, & par la ſpiritualité de nôtre ame, nous devons encore en imiter les vertus, & devenir, pour ainſi dire, des Anges terreſtres, comme le diſoit un Ancien.

Quelle eſt la troiſième réfléxion ?

Elle regarde *l'inégalité de cèt éxemple.* Engagez, comme nous ſommes, dans un corps ſenſuel & animal, il eſt certain, que nous ne parviendrons jamais au dégré de cette vertu angélique, & que ce *comme*, qu'employe ici le Seigneur, eſt un *comme* de ſimilitude, plûtôt que d'égalité. Mais cela n'empêche pas, que nous ne devions le ſouhaiter, & faire tous nos efforts pour en aprocher auſſi près que l'infirmité humaine nous le pourra permettre.

Quelle eſt enfin la quatrième réfléxion ?

Elle regarde *le bonheur qui nous en reviendroit :* puiſque par là nous ferions deſcendre le Paradis ſur la terre, & nous y jouïrions du bonheur des Anges. Au lieu qu'en ſuivant nôtre volonté & nos paſſions déréglées, nous nous rendons malheureux, & nous nous nous précipitons dans l'Enfer.

CHAPITRE VI.

Du Pain quotidien.

POurquoi eſt-ce que la demande du Pain quotidien précède les demandes qui regardent nôtre ſalut ?

Parce qu'elle eſt la prémière dans l'ordre de la Nature, & que l'être précède le bien être, dont il eſt comme la baſe & le fondement. Il faut encore remarquer, qu'elle ſe trouve placée entre les demandes qui regardent la gloire de Dieu, & celles qui regardent nôtre ſalut, pour nous aprendre à ne demander ce Pain que pour travailler à cette gloire de Dieu, & à ce ſalut. Car c'eſt à ces fins que nous devons raporter cette vie mortelle avec tous les biens temporels, ſuivant ce vœu du Prophète, *que mon ame vive afin qu'elle le loüe.*

Que faut-il donc entendre par ce Pain quotidien que nous demandons à Dieu dans cette Oraiſon ?

Un Pain corporel, un pain qui ſert à l'entretien de cette vie animale,

Digitized by Google

le, ſuivant la propre ſignification de ce terme, & non un pain ſpirituel, un pain ſuperſubſtantiel, comme quelques-uns ſe l'imaginent.

Mais, vous diſent-ils, ſeroit-il bien-ſéant à des Enfans de Dieu, de lui demander ce Pain corporel ?

Il faut donc qu'on les dépouille de ce corps ſenſuel ; mais tant qu'ils en ſeront revêtus, il leur ſera permis de demander ce qui leur eſt néceſſaire pour ſon entretien. Et quoi que l'on déclame ſur la baſſeſſe de ce corps, fait de bouë, & ſujet à la corruption, un corps ſenſuel & animal, que nous avons commun avec les bêtes, & qui doit être la pâture des vers ; il n'y a pourtant rien de plus admirable que la ſtructure de ce corps ; & après tout, il fait une partie eſſentielle de l'homme, & ſert d'inſtrument à l'Ame pour éxercer ſes opérations, & pour glorifier Dieu : *apliquant nos membres pour être des inſtrumens de juſtice à Dieu.* Rom. 6.

Quelle aparence, ajoûte-t-on, que le Seigneur nous faſſe demander ce pain corporel dans une ſi courte Prière, & qui doit être toute conſacrée à l'eſprit ?

Je dis au contraire, qu'en ceci paroît la perfection de cette divine Prière, de comprendre tout dans ſa briéveté, autrement elle ſeroit imparfaite. Et comme tous les Chrêtiens doivent conformer leurs prières à celle-ci, qui en doit être la règle & le modèle, il ne leur ſeroit pas permis de rien demander de tout ce qui regarde l'entretien, ou la conſervation de cette vie mortelle ; ce qui ſe refute par l'éxemple de tous les Saints.

On vous dit enfin, que cette demande d'un pain corporel, ſe trouveroit opoſée à la défenſe que le Seigneur fait dans la ſuite, d'être en ſouci des choſes qui regardent l'entretien de cette vie, en diſant, *que mangerons-nous, que boirons-nous, ou dequoi ſerons-nous vêtus ?* Matth. 6. 31.

Je répons, qu'il y a de deux ſortes de ſolicitude, l'une exceſſive, craintive & impatiente ; l'autre moderée & paiſible, qui ſe repoſe dans le ſein de la Providence. Le Seigneur condamne la prémière comme déréglée, mais non pas la ſeconde, puis qu'elle ſe trouve bien réglée, & fondée dans la nature.

Que dites-vous encore ici de ceux qui entendent par ce Pain, le pain ſacré de l'Euchariſtie ?

Que le Seigneur ne l'avoit pas encore inſtituée, & qu'il ne l'inſtitua qu'à la veille de ſa Paſſion. Comment eſt-ce donc que ſes Diſciples auroient pû entendre ici le Pain de l'Euchariſtie, dont ils n'avoient pas ouï parler ? & ſeroit-il digne de la Sageſſe de leur Maître, de leur faire demander ce qu'ils n'entendoient pas, & de les faire prier ſans foi, puiſque ce ſeroit ſans intelligence ? Pourquoi encore demander pour aujourd'hui ce pain de l'Euchariſtie, puiſqu'ils n'y devoient participer que longtems après.

Mais laiſſant là toutes ces viſions, qu'eſt-ce qui relève cette demande d'un Pain corporel ?

Ce qu'elle glorifie Dieu autant qu'aucune autre, puiſqu'elle le regarde comme le Créateur & le Conſervateur de toutes choſes, qui les entretient, & qui les nourit par les ſoins continuels de ſa bonne Providence.

Pſ. 147. 9. *Les yeux de tous les Animaux*, dit David, *s'atendent à lui, & il leur donne pâture en leur tems*; les petits du Corbeau *l'invoquent & il leur donne leur nouriture*. Combien plus nous, qui ſommes raiſonnables, devons-nous lui demander cette nouriture ? perſuadez, que comme nous ſommes beaucoup plus excellens que tous ces animaux, qui crient vers lui, il ne manquera pas de nous l'acorder, lorſque nous la lui demanderons avec ſoúmiſſion & avec une humble confiance en ſa bonté.

Les riches doivent-ils faire cette prière auſſi bien que les pauvres ?

Ils ſont tous les mandians de Dieu; & ils doivent tous dire d'une voix, *donne-nous nôtre pain quotidien*. Car quoique les riches aient du pain pour pluſieurs jours, ils ne doivent pas laiſſer de faire ici cet hommage à Dieu, & de lui adreſſer cette prière, pour témoigner par là, qu'ils le tiennent de ſa main, & que cette même main qui leur a donné ces biens, peut auſſi les leur ôter quand il lui plaira.

Faut-il ſe repoſer ſur cette prière, & demeurer les bras croiſez ?

Nullement, car Dieu ne veut pas nous donner ce pain par miracle, comme lorſqu'il fit pluvoir la Manne dans le Deſert; ni nous entretenir dans l'oiſiveté & dans la fainéantiſe. Il faut donc qu'après lui avoir demandé nôtre pain quotidien, nous travaillions chacun dans nôtre vocation, en atendant ſa bénédiction, & nous ſouvenir toûjours, que c'eſt une loi générale, dont la Sageſſe de Dieu n'a pas trouvé à propos de diſpenſer

2 Theſſ. 3. 16. les Enfans, *que l'homme mange ſon pain à la ſueur de ſon viſage*; ce qui fait dire à S. Paul, *que celui qui ne travaille point, ne mange point auſſi.*

Que dites-vous de ceux qui emploient des moïens illicites pour ſe procurer ce pain ?

Qu'ils marquent par là le peu de confiance qu'ils ont en la Providence de Dieu; & que ce pain, qu'ils mangent, eſt un poiſon, qui donnera la mort à leur ame. Il faut donc prendre garde, qu'en demandant à Dieu nôtre pain quotidien, nous n'emploïons jamais que des moïens légitimes pour nous le procurer, de peur d'atirer ſa malédiction. Il faut, dis-je, s'apliquer à un travail honnête, & ne point vivre de rapines & de larcins. Car comme S. Chryſoſtome l'a dit, celui qui mange un pain qu'il a aquis par ſon travail, peut dire qu'il mange ſon pain. Mais celui qui vit de rapines & d'extorſions, ne mange point ſon pain, mais le pain d'autrui.

Pourquoi eſt-ce que le Seigneur ne nous fait demander ici que du pain ?

Il

Il comprend ſous ce pain toutes les choſes qui nous ſont néceſſaires pour l'entretien de cette vie animale, ſuivant l'uſage de ce terme dans l'Ecriture ; & par là il veut nous donner des leçons importantes pour régler nos paſſions dans l'uſage des biens temporels. La prémière regarde *l'avarice*, cette paſſion inſatiable, qui ne dit jamais c'eſt aſſez, & qui porte ſes déſirs à l'infini. Il veut donc arracher de nos cœurs cette avarice, en nous aprenant ici, à ne ſouhaiter & à ne demander jamais à Dieu ces biens temporels, qu'autant que nous en avons beſoin pour nôtre entretien, tout le reſte étant ſuperflu : *car aïant la vie & le vêtement, cela nous ſuffit.*

Quelle eſt la ſeconde leçon ?

Elle regarde *l'intempérance*, qui porte l'homme à divers excès qui l'abrutiſſent, & qui le mettent au deſſous des bêtes, qui ſe contentent du néceſſaire. Si toutes les fois qu'on adreſſe à Dieu cette prière, on faiſoit atention ſur cette demande du pain quotidien, on ne ſe porteroit pas dans tous ces excès, & l'on ne prendroit de ces alimens, qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour l'entretien de cette vie mortelle.

Quelle eſt la troiſième leçon ?

Elle regarde *le faſte & l'orgueil de la vie*, toutes ces foles dépenſes qu'on fait pour ſatisfaire à ſa vanité & à ſon ambition, & pour paroître dans le Monde. Nous pouvons dire, que tout cela eſt ſuperflu, qu'on peut ſe paſſer de toutes ces choſes, & qu'elles ne ſauroient entrer dans cette idée de pain, que nous demandons à Dieu dans cette Oraiſon.

Qu'entendez-vous par ce terme de *quotidien*, que vous joignez à celui de pain ?

J'entens un pain ordinaire, & qui convienne à nôtre état, ſuivant cette prière du Sage Agur, *ne me donne ni pauvreté ni richeſſes, mais nourri-moi du pain de mon ordinaire*, ou qui convienne à mon état. Or ce pain ordinaire & qui convient à nôtre état, doit être meſuré ſuivant la condition où chacun ſe trouve dans l'ordre de la Providence. Prov. 30. 8.

Pourquoi eſt ce que le Seigneur veut que nous ne lui demandions du pain que pour un jour ?

Il fait une manifeſte alluſion à la Manne, que Dieu faiſoit deſcendre chaque jour : & par là il veut nous aprendre à dépendre de ſa Providence, & à nous décharger dans ſon ſein de tous ces ſoucis rongeans pour l'avenir, qui rendent la vie de l'homme ſi miſerable.

Toute ſorte de ſoucis ſont-ils défendus ?

Le Seigneur ne défend que ceux qui viennent d'un trop grand amour des biens du Monde, & qui ſont acompagnez d'inquiétude & de défiance. Mais il ne défend pas une juſte prévoiance, pour pourvoir à nôtre ſubſiſtance & à celle de nos familles, ſuivant l'éxemple que le Sage nous propoſe de la Fourmi, qui amaſſe en été de quoi ſe nourrir durant l'Hiver.

Pour-

Digitized by Google

Pourquoi dites-vous, *donne nous nôtre pain*, & non pas mon pain?

Le Seigneur veut nous faire entrer par là dans un esprit de charité, en nous intéressant aux nécessitez de nos Frères, & nous apprendre en même tems à rendre ce pain commun, sur tout lors qu'il nous abonde. C'est ce que demande cette communion des Saints, où toutes choses doivent être communes, & où les membres, qui reçoivent plus de nourriture qu'il ne leur en faut, doivent la distribuer aux autres. Mais c'est ce que demande encore l'ordre de la Providence. Car si elle vous a dispensé au delà de ce qui vous est nécessaire, c'est afin que vous le dispensiez aux autres comme ses fidèles œconomes. Autrement on pourroit dire, que cette Providence auroit manqué dans le partage qu'elle a fait des biens de ce Monde.

CHAPITRE VII.

Du Pardon des Péchez.

QUe demandez-vous à Dieu après le pain quotidien?

Nous lui demandons les graces qui nous sont nécessaires pour la vie spirituelle: & comme la rémission des péchez en est la base, aussi est-ce la prémière que nous demandons, en disant ici à Dieu, *quitte nous nos dettes*, comme il se lit en S. Mathieu; ce que S. Luc nous explique en disant, *pardonne nous nos péchez*. Ces dettes, dont nous demandons la rémission, sont donc nos péchez.

Pourquoi est-ce que nos péchez nous sont ici marquez comme des dettes?

Parce qu'ils nous obligent à la peine, suivant le Droit naturel, & dans l'ordre de la justice Divine, qui demande, qu'on répare la Majesté des Loix, l'offense qu'on a fait à Dieu, & l'ordre naturel qu'on a violé: ce qui ne se peut faire que par une juste punition du crime. D'où il faut conclure; qu'autant de péchez que nous commettons, sont autant de dettes que nous contractons, autant d'obligations à la peine devant le Tribunal de la justice de Dieu.

Quelle est la force de cette obligation?

On voit par là, que Dieu en qualité de Souverain Juge du Monde, ne peut nous acorder aucune rémission de nos dettes, aucun pardon de nos péchez, que préalablement on n'ait satisfait à ces loix éternelles, dont il est le gardien. Et quoiqu'il semble d'abord, que son élévation le mette au

Digitized by Google

au deſſus de ces loix, cependant ſa juſtice ne lui ſauroit permettre de les négliger. Et comme ces loix éternelles ſont fondées ſur ſa Sageſſe, & dans la ſainteté de ſa Nature, auſſi ne pourroit-il les violer ſans ſe renier lui-même.

Que faut-il donc faire ici?

En diſant à Dieu, *quitte nous nos dettes*, il faut jetter les yeux ſur Jeſus-Chriſt nôtre pleige, qui a ſatisfait à la juſtice éternelle, qui a biffé l'obligation qui étoit contre nous, & qui a fait l'expiation de tous nos péchez par ſon ſang: le ſeul objet, qui puiſſe nous donner la confiance de dire à Dieu, *quitte nous nos dettes*.

Mais, dit l'Hérétique, n'y a-t-il pas de la contradiction en ceci, que Dieu remette nos dettes, & que Chriſt les ait païées?

C'eſt là une contradiction imaginaire, puiſque nous n'avons pas païé du nôtre, mais que Dieu a tiré de ſes tréſors dequoi païer à ſa juſtice, par le Don qu'il nous a fait de ſon Fils unique. Par où il eſt évident que cette rémiſſion eſt toûjours gratuite à nôtre égard.

Peut-on dire la même choſe des ſatisfactions du Papiſme?

Non ſans doute, mais elles détruiſent entièrement cette rémiſſion gratuite. Car comment peut-on dire, que Dieu nous remet nos dettes, pendant qu'il en éxige le païement de nôtre main, dans cette vie ou dans l'autre, dans un feu, nous dit-on, auſſi brûlant que celui de l'Enfer. Cette doctrine eſt donc opoſée à l'eſprit de cette prière, *remets-nous nos dettes*.

Tous les Chrêtiens doivent-ils faire cette prière?

Le Seigneur l'ordonne à tous ſes Diſciples, & c'eſt la voix de toute l'Egliſe, lorſqu'elle préſente à Dieu cette Divine Oraiſon. C'eſt auſſi la voix de la conſcience, qui nous accuſant tous de péché, & nous faiſant craindre un Dieu juſte Juge, nous fait écrier vers lui, *pardonne-nous nos péchez*. Les plus régénérez ſont donc obligez de faire tous les jours à Dieu cette prière. Quelque régénérez qu'ils puiſſent être, il y a toûjours en eux des reſtes de corruption; & la chair convoitant contre l'eſprit, il n'eſt pas poſſible qu'ils ne bronchent en pluſieurs manières. S'ils ſont éxempts de crime, comme dit S. Auguſtin, ils ne ſauroient être éxempts de péché. Outre les péchez de commiſſion, de combien de péchez d'omiſſion ne ſe rendent-ils pas coupables? Ce qui faire dire à S. Jean, *ſi nous diſons que nous n'avons point de péché, nous nous ſéduiſons nous-mêmes.* 1 Jean 1. 8.

De quels péchez demandons-nous la rémiſſion?

De nos vieux péchez, auſſi bien que de ceux que nous venons de commettre. Car on ne doit pas s'imaginer, que le tems efface nos crimes. Ils demeurent écrits dans le Regiſtre de la juſtice éternelle; & quoi que nous en aïons déja demandé le pardon à Dieu, en lui témoignant nôtre répentance; ſi eſt-ce que ſa miſéricorde ne nous en a acordé la rémiſſion,

Digitized by Google

que sous condition que nous persévererons dans cette repentance jusques à la mort. Nous devons donc renouveller tous les jours les actes de nôtre repentance, & portant nôtre vuë sur ces vieux péchez, dire à Dieu avec un cœur contrit, *remets nous nos dettes.* Il faut encore faire ici atention sur les péchez qu'on apelle d'omission. Car puis qu'ils nous obligent à la peine, il est sans doute, que nous en devons demander la rémission. Et de combien de ces péchez d'omission ne nous rendons-nous pas coupables? Dans combien de négligences de nos devoirs ne tombons-nous pas tous les jours? Ajoûtez à cela nos péchez d'ignorance, & tant d'autres péchez, qui se dérobent à nôtre vuë: ce qui fait dire à David, *purge moi de mes fautes cachées.*

Doit-on étendre cette demande à toutes sortes de péchez?

Je répons, qu'étant générale, elle comprend tous nos péchez, de quelque nature qu'ils puissent être, & qu'on ne doit pas la restraindre aux péchez qu'on apelle véniels.

On vous dira, qu'un Chrêtien, qui est tombé dans quelque péché mortel, cesse par là d'être enfant de Dieu, & qu'il ne peut plus lui adresser cette prière, qui commence par ce doux nom de Pere.

Je répons, que pourvû qu'il soit touché d'une grande repentance de son péché, il peut dire après l'enfant prodigue, *mon Pere, j'ai péché contre le Ciel & contre toi, & je ne suis pas digne d'être apellé ton fils, fai moi comme à l'un de tes mercenaires.*

Mais seroit-il juste, replique-t-on, qu'une petite prière comme celle-ci, pût suffire pour effacer des péchez mortels, & qu'on en fût quite en disant, *pardonne nous nos péchez?*

Je répons, que c'est ici une prière abregée: qu'il ne s'ensuit pas de là, qu'un Chrêtien, qui est tombé dans quelque péché énorme, en soit quite en disant à Dieu, *pardonne-nous nos péchez.* Mais il faut qu'en prononcant cette prière, il soit touché d'une grande repentance de son péché, & qu'il en gémisse avant, & après l'avoir prononcée.

N'y a-t-il pas quelque distinction à faire entre ces péchez énormes, & ceux qui sont beaucoup moindres?

Elle est très-considérable; car comme les prémiers sont incompatibles avec la grace, aussi demandent-ils un long éxercice de répentance, des larmes amères, des os brisez, un esprit froissé, un cœur navré, avec des mouvemens pleins d'ardeur au Trône de la grace, en nous écriant après David, *ô Dieu, aie pitié de moi selon ta gratuité, selon la grandeur de tes compassions efface mes forfaits, &c.* Au lieu que les autres péchez, qui sont beaucoup moindres, & où nous tombons tous les jours par infirmité, nous sont pardonnez par une répentance générale, en disant, comme nous faisons dans cette oraison, *pardonne-nous nos péchez.*

Que dites-vous de ceux qui péchent dans l'atente de ce pardon?

Qu'ils changent la grace de Dieu en dissolution, & que par là ils se me-

Digitized by Google

metent hors d'état d'en reſſentir les ſalutaires éfets. On ne doit donc jamais pécher dans la vuë de la grace & dans l'atente de l'impunité: mais lorſqu'on a eu la foibleſſe de tomber dans le péché, c'eſt alors qu'il faut regarder vers la grace pour en obtenir le pardon. C'eſt la leçon que S. Jean nous donne, lorſqu'il dit, *mes petits enfans, je vous écris ces choſes, afin que vous ne pechiez point: que ſi quelqu'un a péché, nous avons un Avocat envers le Pere, J. Chriſt le Juſte, qui eſt la propitiation pour nos pechez.* Il ne dit pas, ſi quelqu'un pèche, mais, ſi quelqu'un a péché, parce que ce n'eſt qu'après qu'on a eu le malheur de tomber dans le péché, qu'on doit regarder vers la grace pour en demander la rémiſſion. Remarquons encore ici, que cèt Apôtre ne préſente J. Chriſt pour Avocat & pour propitiation, qu'à ceux qui font tous leurs éforts pour ne pécher point, mais qui viennent à tomber quelquefois dans le péché par infirmité. C'eſt pour ceux là qu'il y a un Avocat dans le Ciel, qui plaidera leur cauſe. C'eſt pour ceux là qu'il y a propitiation: Mais non pas pour ceux qui croupiſſent dans le vice, qui pèchent volontairement, & qui font le metier d'iniquité: pour ceux là, dis-je, il n'y a ni Avocat, ni propitiation, ni grace, ni miſéricorde, *mais une atente térible de jugement & de ferveur de feu.*

Quelle eſt la condition que le Seigneur nous impoſe, pour obtenir cette rémiſſion de nos péchez?

Outre la répentance qu'il ſupoſe, il éxige ici, que nous pardonnions à nos prochains les offenſes que nous en avons reçuës, lorſqu'il nous fait dire, *pardonne-nous, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſez.* Ce n'eſt pas qu'en pardonnant à nos prochains, nous méritons que Dieu nous pardonne: Car comme il n'y a nulle proportion entre Dieu & nous, auſſi n'y en a-t-il point entre les offenſes que Dieu nous pardonne, & celles que nous pardonnons à nos prochains. Mais c'eſt ici une condition que ſa ſageſſe a voulu attacher à cette demande; rien n'étant plus convenable à cette rémiſſion de nos péchez que nous lui demandons.

Ce pardon de nôtre part eſt-il abſolument néceſſaire, pour obtenir le pardon de Dieu?

C'eſt ce que le Seigneur nous déclare, lorſqu'il ajoûte, *car ſi vous quitez aux hommes leurs offenſes, auſſi vôtre Pere céleſte vous quitera les vôtres: mais ſi vous ne quitez point aux hommes leurs offenſes, auſſi vôtre Pere ne vous quitera point vos offenſes.* Par où il eſt évident, qu'un homme, qui entretient dans ſon cœur le reſſentiment des injures qu'il a reçuës, ne doit attendre aucune rémiſſion de la part de Dieu: Au lieu que ſi nous pardonnons de bon cœur à nos ennemis, nous avons par là une aſſurance certaine, que Dieu nous acorde nôtre pardon.

Quels ſont les devoirs que renferme nôtre rémiſſion?

Le prémier, de n'uſer point de vangeance. Le 2. de ne conſerver

Digitized by Google

aucun reſſentiment des injures que nous avons reçuës. Le 3. de prier pour ceux qui nous ont ofenſez. Le 4. de leur faire du bien, au lieu du mal qu'ils nous ont fait. Le 5. enfin de les aimer pour l'amour de Dieu qui nous le commande. Car quand nous lui diſons, qu'il nous remette nos péchez, nous ne lui demandons pas ſeulement de n'en tirer aucune vengeance; mais nous le prions encore, qu'en oubliant nos péchez, il nous reçoive dans ſon amour & dans ſa grace, & qu'il nous acorde enfin la vie éternelle. En un mot, il eſt de nôtre intérêt de donner à nôtre rémiſſion toute l'étenduë poſſible, puiſque de telle meſure, que nous aurons meſuré, il nous ſera meſuré d'autre part.

Que fait donc un homme, qui repetant tous les jours cette prière, entretient dans ſon cœur des haines & des inimitiez contre ſes prochains?

Au lieu d'une prière, il fait une imprécation contre lui-même. Ce qui doit nous obliger à bannir de nôtre cœur tout ſentiment de haine & d'inimitié, avant que de prononcer cette divine Oraiſon.

CHAPITRE VIII.

Des Tentations.

QUe demandez-vous à Dieu après le pardon de vos péchez? *Qu'il ne nous induiſe point en tentation, mais qu'il nous délivre du malin.* Par où le Seigneur veut nous aprendre, de joindre toûjours la ſanctification avec la juſtification, & qu'après avoir obtenu la rémiſſion du péché, nous prénions garde de n'y pas retomber.

Pourquoi lui dites-vous, *ne nous indui point en tentation?* Eſt-ce que Dieu tente les hommes?

Il y a deux ſortes de tentation, l'une bonne, & l'autre mauvaiſe; l'une d'épreuve, & l'autre de ſéduction; l'une qui eſt pour nôtre bien, & l'autre qui tend à nôtre ruïne. Dieu eſt l'auteur de la prémière, & le Malin de la ſeconde, en ſorte pourtant qu'il ne peut rien faire ſans ſa permiſſion.

Qu'apellez-vous tentation d'épreuve?

C'eſt celle dont Dieu ſe ſert, lorſqu'il veut éprouver la foi, & les autres vertus de ſes enfans, par les afflictions qu'il leur envoie, ou par quelqu'autre moïen dont il ſe ſert. C'eſt ainſi que l'Ecriture dit, que *Dieu tenta Abraham*, lorſqu'il lui ordonna de lui offrir ſon fils Iſaac en holocauſte. Moïſe nous dit auſſi, que Dieu avoit fait marcher ſon Peuple par 40. ans dans le Deſert, *pour le tenter & pour connoître quel étoit ſon cœur.*

Qu'eſt-il beſoin que Dieu tente ainſi les hommes, pour connoître ce qui

Digitized by Google

qui eſt dans leur cœur? puiſqu'il eſt le ſcrutateur des cœurs, & qu'il connoît leurs penſées les plus ſecretes.

Je répons, que la fin que Dieu ſe propoſe, lorſqu'il tente, n'eſt pas de connoître ce qu'il ignoroit; mais de produire au dehors ce qui étoit caché dans le cœur de l'homme, & de faire paroître avec éclat les vertus de ſes enfans, pour ſa gloire, pour leur propre conſolation, & pour l'édification de l'Egliſe. Je dis 1. que la gloire de Dieu réluit dans cette ſorte d'épreuves; lorſqu'on voit ſur la Terre des hommes mortels & infirmes ſoûtenir les plus grandes afflictions, adorer les jugemens de ſa Providence, & ſe ſoûmettre humblement à ſa volonté. Je dis 2. que ces épreuves ſervent à la conſolation des fidèles, parce que Dieu mettant leur vertu à l'épreuve, il les fait connoître à eux-mêmes, & remplit leur cœur de joie & de conſolation. Juſques-là ils peuvent douter de la ſincérité de leur piété, mais après qu'elle a été miſe à l'épreuve, il n'y a plus aucun doute: & par là le S. Eſprit rend témoignage à leur eſprit qu'ils ſont enfans de Dieu. Je dis enfin, que ces ſortes d'épreuves ſervent à l'édification de l'Egliſe, parce que Dieu nous propoſe la vertu de ces fidèles en exemple, & que ce ſont autant de modèles que nous devons imiter.

Montrez tout cela par quelqu'exemple.

Je me contenterai de celui d'Abraham. Si Dieu ne l'eût pas éprouvé par diverſes tentations, ſur tout par le commandement qu'il lui fit de lui offrir ſon fils unique, ſa foi & ſes autres vertus auroient été cachées & comme enſevelies: au lieu qu'elles ont paru avec éclat par toutes ces tentations. Par où l'on voit en même tems la gloire qui en eſt revenuë à Dieu, la conſolation & les avantages qu'en a retiré ce Patriarche, d'être apellé le Pere des Croïans, & l'édification qui en revient à l'ancienne & à la nouvelle Egliſe.

Telle étant cette tentation d'épreuve, doit-on l'entendre ici, lorſque nous diſons, *ne nous indui point en tentation?*

S. Jaques nous dit au contraire, *de tenir pour une parfaite joie, quand nous tomberons en diverſes tentations pour l'épreuve de nôtre foi: & que bienheureux eſt l'homme qui endure tentation; car quand il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie.* Tout ce que nous devons donc demander à Dieu, c'eſt que ſi ſa ſageſſe trouve à propos de nous expoſer à cette ſorte d'épreuves, il nous ſoûtienne lui-même pour les pouvoir ſuporter, afin qu'il nous trouve tels qu'il nous demande. Jaq. 1. 2. & 12.

De quelles tentations s'agit-il donc ici?

De cette tentation que nous avons apellé de ſéduction, qui tend à nous ſéduire, & à nous faire tomber dans le péché. Tentation, où Dieu n'a aucune part, ſuivant ce que nous dit S. Jaques, *quand quelqu'un eſt tenté, qu'il ne diſe point je ſuis tenté de Dieu: car comme Dieu ne peut être tenté de maux, auſſi ne tente-t-il perſonne.* C'eſt auſſi ce que Jaq. 13.

Digitized by Google

nous perſuadent la ſainteté de Dieu & ſon amour envers les hommes; qui ne nous permettent pas de croire qu'il ait aucune part à cette ſorte de tentation.

D'où vient donc cette tentation de ſéduction?

Elle vient du Malin: & c'eſt pour cela qu'après avoir dit, *ne nous induis point en tentation*, nous ajoûtons, *mais délivre-nous du malin.* Ce qui nous fait entendre, que Dieu ne nous induit en tentation, que lorſqu'il permet que nous ſoïons tentez du Malin. Ce qu'il permet quelquefois pour nôtre épreuve, pour nous former à l'humilité, pour nous tenir dans la vigilance, & ſur tout pour nous châtier de l'abus que nous faiſons de ſes graces.

Comment eſt-ce que le Démon tente les hommes?

Par les faux biens du Monde qu'il leur préſente; par les mauvais exemples qu'il met devant leurs yeux; par les fantômes qu'il peint dans leur imagination; quelquefois même en échaufant leur ſang pour irriter la convoitiſe. Mais il ne peut aller juſqu'à nôtre eſprit, & faire violence à nôtre volonté; car la volonté de l'homme eſt libre de ſa nature, & toute la force du Démon ne ſauroit jamais la forcer. Ce qui rend l'homme inexcuſable, lorſqu'il ſucombe à ces tentations; & qui fait dire à S. Jaques, *reſiſtez au Diable, & il s'enfuira de vous.*

Où eſt-donc la principale force des tentations du Démon?

Dans la convoitiſe, qui ſe joint à lui, & qui nous livre entre ſes mains: ſans quoi il auroit beau roder autour de nous comme un lion rugiſſant, & faire tous ſes efforts pour nous ſéduire, ſuivant ce que dit le même Apôtre, que chacun eſt tenté quand il eſt atiré & amorcé par ſa propre convoitiſe. J'en apelle à la conſcience des pécheurs, & je leur demande, ſi lorſqu'ils péchent, ils ſentent aucune autre force que celle de la convoitiſe, qui les atire par le bien aparent, ou par le faux plaiſir qu'elle leur préſente. Lors donc qu'il nous arive de ſucomber aux tentations, ne diſons pas avec nôtre bonne Mere, c'eſt le Serpent qui me la fait faire. Diſons plûtôt, c'eſt la convoitiſe qui me l'a fait faire.

Comment eſt-ce que Dieu nous délivre des tentations du Malin?

C'eſt, ou en arrêtant la fureur de ce Lion infernal, & lui défendant de nous toucher, ou en proportionnant ſes tentations à nos forces, ou en nous acordant de nouveaux ſecours de ſa grace, pour les pouvoir ſoûtenir.

Mais en diſant à Dieu, *ne nous indui point en tentation*, ne devons-nous pas éviter nous-mêmes de tomber dans la tentation?

En vain lui ferions-nous cette Prière, ſi nous nous expoſions nous-mêmes à la tentation. Nous devons donc, après l'avoir faite, nous tenir dans une vigilance continuelle, éviter toute ſorte de tentations, les mauvaiſes compagnies qui pourroient nous ſéduire, & toutes les occaſions de débauche, détourner nos yeux de la vanité, & de tous les objets qui pourroient être capables de nous tenter, mortifier ſur tout nôtre con-

Digitized by Google

convoitise par le travail, par le jûne, & par la temperance, resister enfin aux prémiers mouvemens de cette convoitise, & en éteindre d'abord jusqu'aux moindres étincelles qui s'allument dans nôtre cœur. *Veillez & priez*, nous dit ici le Seigneur, *que vous n'entriez en tentation.*

CHAPITRE IX.

Conclusion de l'Oraison Dominicale, où l'on traite de la louange de Dieu.

QUelle est la Conclusion de l'Oraison Dominicale?

Car à toi est le Règne, la Puissance & la Gloire aux siècles des siècles. Louange, que nous rendons à Dieu, & qui renferme en soi les raisons de toutes les demandes, qui sont contenues dans cette divine Oraison. Nous la finissons par ce mot *Amen*, qui exprime nos vœux & nos souhaits, avec assûrance, que Dieu nous éxaucera de son Sanctuaire.

Entretenez-moi plus au long de cette louange de Dieu.

Il faut poser pour maxime, que la louange n'appartient qu'à Dieu. Il n'y a, dis-je, que lui, qui étant l'Etre Souverain, mérite seul les adorations & les louanges de toutes les créatures intelligentes & raisonnables, tout le reste n'étant que néant & que vanité, lorsqu'on le compare avec cette Majesté suprême éxaltée par dessus tous les Cieux.

Cela même ne paroit-il pas par la considération de ses divines perfections?

Elles seules méritent nôtre admiration & nos louanges. Tout ce qu'il y a de perfection & de vertu dans les autres Etres, n'est qu'une foible image des perfections & des vertus, qui se trouvent dans ce prémier Etre. Et au lieu que là elles sont finies, ici elles sont infinies. Au lieu que là elles sont mêlées de defauts & d'imperfection, ici elles sont sans aucun defaut & sans aucune imperfection. Ce qui fait dire à S. Jean, que Dieu est lumière & qu'en lui il n'y a point de ténèbres. A quoi il faut ajoûter, que tout ce qu'il y a de lumière & de vertu dans les créatures, vient de ce Pere des lumières, de qui descend toute bonne donation & tout don parfait. C'est donc à lui que toute la gloire en est duë.

Cette louange ne regarde-t-elle que la grandeur & les perfections de Dieu?

Elle regarde encore les bienfaits qu'il nous communique, comme le prémier Principe de tout le bien qui découle sur nous. Car on doit regarder les hommes & le reste des créatures, comme des organes & des instrumens en sa main, qui ne se meuvent & qui n'agissent que selon le branle & l'impression qu'il leur donne; si bien que c'est à ce prémier mobi-

Digitized by Google

bile que nous ſommes redevables de tout. Ce qui nous oblige à faire monter vers lui nos louanges & nos actions de graces, le regardant toûjours comme le prémier principe de tous nos biens.

Toute la Nature n'aboutit-elle pas à cette louange de Dieu?

Le Roi Prophète nous l'aprend, lorſqu'il dit, *que les Cieux racontent la gloire du Dieu Fort, & l'Etendue l'ouvrage de ſes mains.* Il célèbre auſſi en pluſieurs de ſes Pſ. les merveilles de la Création, où reluiſent avec tant d'éclat la Sageſſe, la Puiſſance, & la Bonté infinie du Créateur. Ajoûtez aux merveilles de la Création les faveurs de la Providence, qui ſoûtient l'Univers dans ſon Etre, qui fait lever ſon Soleil ſur nous, qui règle le cours des Aſtres & des Saiſons, qui nous envoie des pluies & des ſaiſons fertiles, & qui nous fournit chaque jour de nouveaux ſujets de le louer & de le bénir.

La Religion auſſi bien que la Nature n'aboutit-elle pas à cette louange de Dieu?

Dieu n'y répand ſes graces ſur nous, qu'afin que nous faſſions monter vers lui nos bénédictions, nos louanges & nos actions de graces. C'eſt pour cela que ſous la Loi il avoit ordonné des Sacrifices Euchariſtiques,
Heb. 13. 14. qu'on devoit lui offrir en reconnoiſſance de ſes bienfaits; auxquels doivent répondre aujourd'hui les ſacrifices ſpirituels de nos louanges & de nos actions de graces, *offrant toûjours par J. Chriſt ſacrifice de louange à Dieu*; comme parle S. Paul aux Heb. Et dans l'Ep. aux Eph. il veut, que nous rendions toûjours graces à Dieu pour toutes choſes au nom de J. Chriſt. Les Chrétiens ſont d'autant plus obligez à ce religieux devoir, qu'ils ont reçu de plus grandes graces, le don du Fils, la communication du S. Eſprit, la rémiſſion des péchez, l'adoption des
Eph. 1. 3. enfans, l'eſpérance d'une vie éternelle & bienheureuſe. Nous ne pouvons donc, dans l'admiration de toutes ces graces, que nous écrier après S. Paul, *béni ſoit Dieu qui eſt le Pere de nôtre Seigneur J. Chriſt, qui nous a bénis de toute bénédiction ſpirituelle aux lieux céleſtes en Chriſt.*

Qu'eſt-ce qui relève cette louange de Dieu?

Que par elle nous imitons ſur la Terre ce qui ſe fait dans le Ciel, qui retentit d'Hallelujas, de louanges, & d'actions de graces que les Anges & les Saints glorifiez rendent à Dieu. Ce qui la rehauſſe encore, c'eſt qu'elle doit faire nôtre ocupation éternelle dans le Ciel, où contemplant la face de Dieu, & ravis dans l'admiration de ſes perfections, nous célébrerons à jamais ſes louanges. Et comme l'Apôtre relève la charité au deſſus de la foi & de l'eſpérance, parce qu'elle ne décherra jamais; nous pouvons relever cette louange de Dieu par cette même raiſon.

Devons-nous nous contenter de louer Dieu?

Nous devons encore exhorter les autres de le louer avec nous, à l'imitation du Roi Prophète, qui trouvant ſa voix trop foible pour louer ce grand Dieu, apelle les autres à ſon ſecours. *Venez*, dit-il, *pour magnifier le nom du Seigneur, & ſurhauſſons ſon nom tous enſemble.* Ce qu'il

qu'il fait auſſi dans tous ſes Pſaumes de louange, où non content d'exhorter à ce devoir les hommes & les Anges, il invite encore le Ciel & la Terre, le Soleil, la Lune & les Etoiles pour faire un ſacré concert à la gloire du Créateur.

Quelle eſt la plus belle manière de louer Dieu?

Lorſque nous le glorifions par nos œuvres, & par une vie toute ſainte & toute Chrêtienne, puiſque par là nous exprimons ſes divines vertus, & témoignons, plus qu'en toute autre choſe, l'eſtime que nous en faiſons. Autrement, à quoi nous ſert-il de louer Dieu de nos langues, & d'éxalter ſes vertus admirables, pendant que nous les renions par nos œuvres? Si nos louanges étoient ſincères, nous tâcherions de les imiter, & de tracer dans nos ames une vive image de ces vertus. C'eſt auſſi par là que nous porterons les autres à le glorifier avec nous, ſuivant ce que le Seigneur nous dit dans l'Evangile, *ainſi reluiſe vôtre lumière devant les hommes, afin que voïant vos bonnes œuvres, ils glorifient vôtre Pere qui eſt aux Cieux.* Mat. 5. 16.

CHAPITRE X.

De la Médiation & de l'Invocation des Saints.

DEvons-nous regarder les Saints comme nos Médiateurs auprès de Dieu?

Non ſans doute: car S. Paul nous aprend, que comme il n'y a *qu'un Dieu*, auſſi n'y a-t-il *qu'un Médiateur*. Où il met en parallele l'unité du Médiateur, avec l'unité de Dieu même; ſi bien que l'une & l'autre nous doivent être ſacrées & inviolables. 1 Tim. 2. 5.

On vous répondra, qu'il n'y a qu'un Médiateur de Redemption, mais qu'il y en a pluſieurs d'Interceſſion.

Si les Saints ne ſont pas nos Médiateurs de Redemption, ils ne le ſont pas non plus d'Interceſſion. Puiſque l'Ecriture fonde par tout l'Interceſſion de Jeſus-Chriſt ſur ſa Redemption, juſques-là même qu'elle nous aprend, que cette Interceſſion n'eſt autre choſe que la repréſentation continuelle de ſon Sacrifice dans le Sanctuaire Céleſte. Ce qui ſe trouve auſſi établi ſur la juſtice de Dieu, qui ne peut lui permettre d'éxaucer les prières qu'on lui préſente en faveur des pécheurs, que préalablement on n'ait ſatisfait pour leurs péchez. D'ailleurs, comme S. Paul nous dit, que nous n'avons *qu'un Médiateur*, S. Jean nous dit auſſi que 1 Jean 2.

Digitized by Google

nous n'avons *qu'un Avocat*, c'eſt-à-dire, qu'un Médiateur d'Interceſſion.

Raportez en tout le paſſage?

Mes petits enfans, dit cèt Apôtre, *je vous écris ces choſes, afin que vous ne péchiez point; que ſi quelqu'un a péché, nous avons un Avocat envers le Pere, J. Chriſt le Juſte. Car c'eſt lui qui eſt la propitiation pour nos péchez.* Il eſt clair que ſon deſſein eſt de conſoler les pécheurs abatus par le ſentiment de leurs péchez. Quoi donc de plus mal à propos, que de mettre ici en avant cette foule d'Avocats, qui intercederont pour eux dans la Cour Céleſte? Quoi de plus à propos, que de leur dire? ſi quelqu'un a péché nous n'avons pas ſeulement J. Chriſt pour Avocat, qui intercède pour nous dans le Ciel, mais nous avons auſſi pour Avocats les Anges & les Saints, & par deſſus tous la Vierge Marie, qui eſt Avocate des pauvres pécheurs, leur refuge & leur conſolation, & qui peut même ſauver les déſeſperez. Mais rien de tout cela. L'Apôtre ne propoſe ici aux pécheurs pour les conſoler, & les ſoûtenir dans cèt état, qu'un ſeul J. Chriſt, qui plaide leur cauſe auprès de ſon Pere, & qui n'eſt même leur Avocat, que parce qu'il a fait la propitiation de leur péchez. D'où il faut conclure, que puiſqu'aucun des Saints n'a fait la propitiation de nos péchez, aucun d'eux ne peut être nôtre Avocat auprès de Dieu.

Que dites-vous donc de ceux qui ſe font tous ces Médiateurs dans la Religion?

Que c'eſt un attentat criminel contre l'autorité de Dieu; puiſque Jeſus-Chriſt même, quoique Fils, ne s'eſt pas ingeré de lui-même dans cette Charge, mais il y a été apellé du Pere, comme S. Paul nous l'enſeigne au 5. des Hebreux.

N'eſt-il pas encore injurieux à J. Chriſt de lui aſſocier des compagnons dans cette Charge, puiſque c'eſt l'accuſer d'inſuffiſance?

Rien ne lui eſt plus injurieux: car s'il eſt puiſſant pour ſauver à plein tous ceux qui s'aprochent de Dieu par lui, comme le témoigne l'Ecriture, à quoi bon ces autres Interceſſeurs?

On vous répondra, que ce ſont des Médiateurs ſubalternes, qui ne ſont pas tant nos Médiateurs auprès de Dieu, qu'auprès de J. Chriſt.

Cette diſtinction eſt encore vaine. Car outre qu'il eſt ridicule de dire, qu'il faille un Médiateur auprès d'un Médiateur; cela ſeroit injurieux au Sauveur, puiſqu'il ſupoſe, que les Saints ont plus de tendreſſe & plus de compaſſion que lui.

Ce n'eſt pas, vous repliquera-t-on, qu'ils aient plus de tendreſſe que le Sauveur, mais parce que nous ſommes indignes d'en aprocher.

Col. 2. 18. C'eſt là le beau prétexte d'humilité, qu'on a toûjours allegué, qui choque ce commandement exprès du Seigneur, *venez à moi*, & cette aſſuran-

rance avec laquelle nous devons aller au Trône de la Grace, étant appuiez sur son Interceſſion toute puiſſante. Mar. 11. 28. Heb. 4. 16.

Mais ne priez-vous pas vos freres, qui ſont ſur la Terre, de prier Dieu pour vous?

Il y a ſix notables différences entre ces deux ſortes de prière. La prémière, que l'une eſt autoriſée par la Parole de Dieu, mais l'autre ne l'eſt pas. Nous voïons dans l'Ecriture, que c'eſt le devoir de tous les Chrêtiens, de prier les uns pour les autres. Nous avons après cela l'éxemple de tous les Saints du Vieux & du Nouveau Teſtament, & en partiſier de S. Paul, qui demande le ſecours de leurs prières aux fidèles à qui il écrit, *Freres*, leur dit-il, *priez pour moi*. Mais qu'on liſe toute l'Ecriture, depuis la Geneſe juſqu'à l'Apocalypſe, on n'y trouvera aucune trace de cette Invocation des Saints, par l'aveu même des Adverſaires.

Quelle eſt la ſeconde différence?

C'eſt que l'une eſt fondée dans la raiſon, mais l'autre la choque. Car dans l'une nous prions des freres, qui ſont préſens & qui entendent nos prières; au lieu que dans l'autre, on invoque des Saints, qui ſont éloignez de nous par des eſpaces infinis: ce qui choque le ſens commun.

Quelle eſt la troiſième différence?

C'eſt que l'une ſe trouve établie ſur cette prétenduë charge de Médiateurs qu'on attribuë aux Saints, pour préſenter nos prières à Dieu, & pour les lui rendre agréables par leurs mérites. Mais dans cette autre prière, nous n'avons garde de regarder nos freres comme nos Médiateurs, & comme ils prient pour nous, auſſi nous prions pour eux.

Quelle eſt la quatrième différence?

C'eſt que dans l'une nous n'attribuons rien que d'humain à nos freres, lorſque nous leur demandons le ſecours de leurs prières. Mais dans l'Invocation des Saints, on leur attribuë quelque choſe de Divin. Pour le démontrer, je ſoûtiens, que de quelque manière que les Saints puiſſent connoître nos prières, ſoit dans le miroir de la Divinité, ſoit par la révélation de Dieu, ſoit par le raport des Anges; car ici l'erreur varie, ne ſachant à quoi ſe tenir: de quelque manière, dis-je, que cela ſe faſſe, il faut qu'on leur attribuë une intelligence infinie, qui s'étende ſur l'un & ſur l'autre hémiſphère, pour entendre en même tems les prières de tous ceux qui les invoquent en une infinité de lieux & dans une infinité de beſoins. Par où l'on voit, qu'invoquer les Saints c'eſt les déifier, & voilà le venin de l'*ora pro nobis*.

Quelle eſt la cinquième différence?

C'eſt que dans l'une nous regardons des freres infirmes, ſujets aux mêmes foibleſſes que nous; ce qui émeut la compaſſion des uns envers les autres, & qui nous oblige de prier les uns pour les autres. Au lieu que dans l'autre on regarde les Saints avec vénération, élevez au plus

haut des Cieux, comme autant de demi-Dieux, à qui l'on demande le biens de la grace & de la gloire. *O vous*, dit-on aux Apôtres, *vous qui fermez les Cieux par vôtre parole, & qui les ouvrez par vôtre commandement, deliez-nous de nos péchez. Vous, qui avez pouvoir sur la santé & sur la maladie, guerissez-nous de nos mauvaises mœurs & nous inspirez les vertus.* Et dans un autre Hymne, *ô bienheureux Apôtres, deliez-nous de nos pechez, défendez-nous, fortifiez-nous, & nous amenez au Roïaume des Cieux.* Dans la fête de la Touſſaïns, *Bienheureuſe troupe de Celeſtes Eſprits, chaſſez de nous tous les maux paſſez, préſens & à venir.* Dans la fête de S. Pierre, & de S. Paul, *ô Pierre clément & miſericordieux, reçois les vœux de ceux qui t'invoquent, & délie les des liens du péche par cette puiſſance qui t'a été donnée, par laquelle tu ouvres & fermes le Ciel à ta parole & à tous ceux qu'il te plait.*

Ne va-t-on pas dans de plus grands excés à l'égard de la Vierge Marie?

Nous pouvons dire, qu'on l'a miſe en la place de la Junon des Païens. On la qualifie *de Déeſſe, de Reine du Ciel, & de Dame toute puiſſante.* On l'apelle *Rédemptrice & Mere de miſéricorde, le refuge des pécheurs, la conſolation des déſolez, la voie des errans, & le ſalut de tous ceux qui eſperent en elle. Nous vous prions*, lui dit-on, *avec une voix ſupliante, qu'il vous plaiſe nous être préſente. Venez donc, Dame, délivrez-nous de tous nos maux, & nous accordez les Dons du Ciel.* Et dans un autre Hymne, *Vierge débonnaire, deliez-nous de nos coulpes, rendez-nous chaſtes & doux, donnez-nous une vie pure, & préparez-nous un chemin pour parvenir à la gloire.* On va même juſqu'à ce point d'impieté, que de lui dire de commander à ſon Fils par ſon Droit de Mere, *jure Matris impera.* Il faut encor remarquer ici, que pour un *Pater*, qu'ils adreſſent à Dieu, ils adreſſent dix *Ave* à la Vierge Marie, c'eſt-à-dire, qu'ils ont dix fois plus de dévotion pour elle que pour Dieu.

Quelle eſt enfin la ſixième différence qu'il y a entre l'Invocation des vivans, & celle des Saints glorifiez?

C'eſt que l'une eſt charitable, pour entretenir la Communion qui eſt entre les fidéles; au lieu que l'autre eſt religieuſe, & qu'elle tire après ſoi tout le Culte religieux. Si bien qu'on voit aujourd'hui avec douleur dans la lumière de l'Evangile, la Religion partagée entre le Créateur & la Créature, entre Dieu & les Saints. Après quoi, comment a pû dire l'Evêque de Meaux? *L'Egliſe, en nous enſeignant qu'il eſt utile de prier les Saints, nous enſeigne à les prier dans ce même eſprit de charité, qui nous porte à demander le ſecours de nos freres vivans ſur la Terre, de prier avec nous & pour nous nôtre commun Maître, au nom de nôtre commun Mediateur, qui eſt Jeſus-Chriſt.* Comment a-t-il eu le front

Digitized by Google

front de comparer enſemble ces deux ſortes de prière d'une nature ſi diférente, & auſſi éloignées l'une de l'autre, que le Ciel eſt éloigné de la terre.

Trouve-t-on cette Invocation des Saints dans les trois prémiers ſiècles de l'Egliſe?

On ſeroit bien en peine de nous en citer un ſeul éxemple: car il eſt conſtant, que ces prémiers Chrêtiens n'ont jamais prié que Dieu par la médiation de Jeſus-Chriſt. C'eſt ce que témoignent hautement ces paroles, qu'on lit dans les Actes de Polycarpe, *qu'étant Chrêtiens, nous ne pouvons jamais laiſſer Chriſt, ni preſenter à aucun autre nos prières & nos Oraiſons.* Origene le témoigne auſſi, lorſqu'il dit, *il faut adreſſer toute priere, oraiſon, requête, & action de graces à Dieu Souverain Seigneur de toutes choſes, & qui ſuffit pour toutes choſes, par nôtre Sauveur, qui eſt la Parole, la Sapience, & la Verité.* En éfet comment voudroit-on qu'ils euſſent invoqué les Saints? puiſqu'ils étoient dans ce ſentiment, que les Saints n'entreroient dans le Ciel qu'au dernier jour; ce qui détruit entièrement cette Invocation. Et c'eſt ſur cette opinion, qu'au lieu qu'on prie aujourd'hui les Saints, on prioit alors pour les Saints, comme il ſe juſtifie par diverſes Liturgies. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'eſt qu'après que cette Invocation des Saints fut établie parmi les Latins, on voit quelques traces de cette prière qu'on faiſoit pour eux. Je n'en veux point d'autre témoin que Hincmar Archevêque de Reims, qui nous dit, que de ſon tems, c'eſt-à-dire, à la fin du neuvième ſiècle, on diſoit encore cette prière pour l'ame de S. Leon, au jour de ſa Fête, *Accorde-nous, Seigneur, que cette oblation profite à l'ame de ton Serviteur Leon.* Oraiſon, qui fut changée dans la ſuite, où l'on mit en ſa place, *Accorde-nous, s'il te plait Seigneur, que cette oblation nous profite par l'interceſſion de S. Leon.* Sur quoi la Gloſe dit, on a fait ce changement, parce qu'au lieu qu'autrefois on prioit pour S. Leon, aujourd'hui S. Leon prie pour nous. Et ſans que j'inſiſte plus long-tems ſur ce ſujet, qui ne ſait que la Canonization des Saints eſt une inſtitution nouvelle, qui a été priſe de l'Apothéoſe des Païens.

Origene contre Celſe. 299.

Digitized by Google

SECTION X.

Des Sacremens.

CHAPITRE I.

Des Sacremens en général.

TRouve-t-on le nom de Sacrement dans l'Ecriture ?

En vain le chercheroit-on dans un Livre qui a été écrit en Hébreu & en Grec ; puiſque c'eſt un mot Latin, qui a été pris du ſerment militaire, par lequel les ſoldats Romains avoient accoûtumé de s'engager au ſervice de l'Empereur ; ce qu'on appelloit Sacrement. C'eſt-ce que Tertullien nous fait entendre, lorſqu'il dit, que nous avons été apellez à la Milice Chrêtienne, lorſque nous nous ſommes enrôlez par les Sacremens. Cèt autre nom de Myſtère, que les Peres Grecs ont emploïé, ſe trouve à la vérité dans l'Ecriture ; mais elle ne l'aplique jamais à ce ſujet : & ce nom ſemble plûtôt avoir été tiré des Myſtères des Païens, & conſacré dans l'Egliſe pour déſigner nos Cérémonies.

Quels ſont donc les noms par leſquels l'Ecriture nous les déſigne ?

Ce ſont ceux de ſignes & de ſceaux : comme lorſque la Circonciſion eſt *le ſigne de l'alliance & le ſceau de la juſtice.* Et de là il faut conclure, qu'un Sacrement n'eſt autre choſe dans le fond qu'un ſigne & un ſceau de l'Alliance de Dieu avec les hommes : comme nous voïons auſſi qu'il a établi quelques Sacremens dans toutes ſes Alliances.

D'où eſt-ce qu'ils tirent leur origine ?

De la coûtume des Peuples, qui emploïoient de ſemblables Cérémonies, pour confirmer les Alliances qu'ils traitoient entr'eux : & la Sageſſe de Dieu, par une condeſcendance admirable, s'acommodant à nôtre eſprit & à nôtre foibleſſe, veut bien confirmer de même ſes Alliances avec nous. Par où il eſt facile de reconnoître, que la fin & l'uſage des Sa-

Digitized by Google

Sacremens eſt de confirmer l'Alliance de part & d'autre, afin qu'elle demeure ferme & inviolable.

Quelle en eſt l'efficace ?

Comme ce ſont des ſceaux, par leſquels Dieu confirme la vérité des promeſſes de ſon Alliance ; on voit par là, qu'ils ſont très-propres pour fortifier nôtre foi, & qu'en fortifiant nôtre foi, ils élèvent en même tems nôtre eſpérance, & enflament nôtre charité.

Mais n'y a-t-il ici qu'une action objective & morale ?

Par là même que les Sacremens confirment les promeſſes de l'Alliance, on doit reconnoître, qu'ils font découler ſur nous l'éfet de toutes ſes promeſſes, je veux dire, la rémiſſion des péchez avec l'eſprit de ſanctification que l'Alliance de grace promet expreſſément. D'où l'on doit conclure, que nos Sacremens ne ſont pas de vains ſignes de la grace de Dieu, mais des ſceaux qui nous la ſcellent, & comme autant de canaux qui la font découler ſur nous, pourvû que nous y aportions les diſpoſitions néceſſaires. Nôtre Confeſſion de Foi le déclare hautement dans l'Art. 34. où elle dit, *que les Sacremens ſont de telle ſorte ſignes extérieurs, que Dieu opère par eux en la vertu de ſon Eſprit, pour ne nous y rien ſignifier en vain.* Jerem. 31. 33.

N'avez-vous point d'autres raiſons qui le confirment ?

Nous en avons une conſidérable dans le Batême des petits enfans, ſur tout de ceux qui meurent dans le berceau. Car ſi le Batême n'a qu'une vertu objective & morale, à quoi leur ſert ce Sacrement ? Ajoutez à cela ce que l'Ecriture nous dit du Batême, que c'eſt *le lavement de nôtre régénération, que nous y vêtons Chriſt, que nous y mourons & reſſuſcitons avec Chriſt.* Elle nous dit auſſi du pain & du vin de l'Euchariſtie, que c'eſt *la Communion au Corps & au Sang de Chriſt*, & que *nous ſommes abreuvez de l'Eſprit.* Ce ſeroit affoiblir toutes ces expreſſions que de les réduire à une ſimple ſignification. On ne doit pourtant pas attribuer aux ſignes une vertu phyſique, enſorte qu'ils nous confèrent la grace par eux-mêmes & par une action qui leur ſoit propre. Rien ne choque tant la droite raiſon, qui nous dit, qu'un ſigne corporel ne ſauroit jamais agir ſur l'ame, qui eſt d'une nature ſpirituelle : & rien n'eſt moins raiſonnable que tout ce que les Scholaſtiques écrivent ſur ce ſujet. On doit donc diſtinguer dans le Sacremeut le ſigne viſible, de la grace inviſible que Dieu y répand, lorſqu'on y aporte les diſpoſitions qu'il éxige de nous. Tite 3. 5. Marc. 1. 8. Gal. 3. 27. Rom. 6. 3. & 4. 1. Cor. 10. 15.

Quelle eſt encore l'efficace des Sacremens ?

Ce ſont autant d'engagemens de nôtre part, qui nous obligent étroitement à garder l'Alliance, & à remplir tous les devoirs qu'elle éxige de nous. C'eſt dequoi l'on ſera convaincu, ſi l'on conſidère, que dans l'Alliance il y a un double engagement, l'un du côté de Dieu, qui nous promet ſes graces ; & l'autre de nôtre côté, qui nous oblige à la pratique

Digitized by Google

que de certains devoirs ; & le Sacrement eſt le ſceau qui ſéele & qui confirme ce double engagement. Ce qui doit nous aprendre, que, ſi nous ne nous aquitons pas de nos devoirs, Dieu ſe trouve diſpenſé par cela même de l'éxécution de ſes promeſſes, & ſa juſtice l'oblige à nous punir comme des parjures & des perfides.

Quel eſt enfin l'uſage des Sacremens ?

Il y en a un très-conſidérable, qui eſt d'unir enſemble tous les confederez qui ſont dans l'Alliance. S. Paul nous l'enſeigne, lorſqu'il dit, Eph. 4. 5. 1. Cor. 10. 17. *qu'il n'y a qu'un ſeul Batême*, & que *nous tous qui ſommes pluſieurs, ſommes faits un même pain.* Ce qui doit nous lier étroitement enſemble, pour vivre en concorde & en charité fraternelle.

Que dites-vous de l'intention du Miniſtre qui officie ?

Qu'il eſt de ſon devoir d'être atentif à cette action, & qu'il doit y aporter toute la dévotion qu'elle demande : mais que s'il y manque, & qu'il penſe à toute autre choſe, le Sacrement n'en eſt pas moins valide. Car Dieu eſt trop ſage pour faire dépendre ſa grace du caprice d'un homme. Et s'il en étoit autrement, quelle aſſurance pourions-nous avoir de la validité des Sacremens ? Quelle aſſurance en peut-on avoir dans l'Egliſe Romaine, où ce principe de l'intention du Prêtre pour la validité des Sacremens, les rend tous incertains ; juſques-là même qu'il n'y en a aucun dans cette Communion, qui puiſſe s'aſſurer d'avoir été baptiſé & d'être Chrêtien. On peut même dire, qu'à moins de ſupoſer un miracle perpétuel, qui ait dirigé l'intention de tous les Prêtres depuis leur prémier établiſſement, il n'y a plus aujourd'hui ni Pape, ni Evêques, ni Prêtres, ni Sacremens, ni Sacrifices, ni Chrêtiens.

Combien y a-t-il de Sacremens dans la Religion Chrêtienne ?

Il y en a deux, le Batême & la Sainte Cène. Et comme dans la Nature nous naiſſons prémièrement, après quoi nous prenons des alimens pour l'entretien & pour l'acroiſſement de cette vie corporelle, de même auſſi dans la Grace, nous naiſſons dans le Batême, & nous nous nouriſſons dans la Sainte Cène. D'où il faut conclure, que ces deux Sacremens ſont ſuffiſans pour la vie ſpirituelle. On voit auſſi, que dans l'Alliance Légale, il n'y avoit que deux Sacremens ordinaires, la Circonciſion qui répond à nôtre Batême, & la Pâque qui répond à nôtre Cène. Que ſi dans une Alliance charnelle, il n'y avoit que deux Sacremens ordinaires, à plus forte raiſon doit-on s'en contenter dans une Alliance ſpirituelle, telle qu'eſt celle ſous laquelle nous vivons ; au lieu de remplir toute la Religion de Sacremens comme l'on fait dans le Papiſme.

Pourquoi eſt-ce que la Circonciſion a dû être abolie pour faire place à nôtre Batême ?

Parce que c'étoit la marque qui diſtinguoit le Peuple Juif de tous les autres Peuples du Monde, & que cette marque de diſtinction eſt devenue inutile, lorſque les Nations ſont entrées dans l'Alliance de Dieu, ſuivant les Oracles des Prophètes.

Pour-

Digitized by Google

Pourquoi eſt-ce que la Pâque a été abolie, pour faire place à nôtre Cène ?

Parce que c'étoit un ſigne de la ſortie des Iſraëlites hors d'Egypte, ce qui ne regarde point ce nouveau Peuple que le Meſſie devoit former. A quoi il faut ajoûter que l'Ancienne Alliance étant abolie, il faloit de nouveaux Sacremens pour confirmer la Nouvelle.

Quelle différence remarquez-vous entre les Sacremens de l'Ancienne & de la Nouvelle Alliance ?

Il y a une différence notable, en ce que ceux-là ſont charnels, & s'accordoient avec cette Alliance charnelle, au lieu que ceux-ci ſont plus ſimples, & s'acordent avec cette Alliance ſpirituelle.

CHAPITRE II.

Du Batême.

QU'eſt-ce que le Batême ?

C'eſt le Sacrement de nôtre naiſſance ſpirituelle, & une marque de la profeſſion qu'on veut faire du Chriſtianiſme.

D'où tire-t-il ſon origine ?

Du Batême des Proſelytes, qui ſe pratiquoit parmi les Juifs. Car quand il arrivoit que quelque Païen renonçoit au Paganiſme pour embraſſer leur Religion, on le batiſoit, étant cenſé immonde de ſa nature, & il devenoit une nouvelle créature, & comme un enfant nouvellement né, ainſi qu'en parlent les Docteurs Juifs. Jean-Baptiſte s'acommodant à cette coûtume, *vint au Déſert de Judée prêchant le Batême de repentance en remiſſion des péchez, & tout le Païs de Judée, & toute Jeruſalem alloit vers lui, & étoient batiſez, confeſſans leurs péchez.* Marc. 1. 4.

Que faut-il remarquer ſur ce Batême de Jean-Baptiſte ?

Trois choſes conſidérables. La prémière, que quoique ſon Batême fut pris d'une coûtume des Juifs, il ne laiſſoit pourtant pas d'être d'une origine céleſte, puiſqu'il étoit envoïé de Dieu pour batiſer, & qu'il eſt dit de ſon Batême, qu'il étoit de Dieu. Ce qui relève encore ce Batême de Jean-Baptiſte, c'eſt que Jeſus-Chriſt voulut bien le conſacrer en ſa perſonne : quoiqu'étant innocent & ſans tache, il n'eut pas beſoin d'être batiſé ; mais, comme il parle lui-même, il voulut acomplir par là toute

Digitized by Google

juſtice. La ſeconde choſe qu'il faut ici remarquer, c'eſt qu'au lieu que les Juifs n'avoient acoûtumé de batiſer que les Païens, qu'ils regardoient comme impurs & immondes de leur nature ; Jean-Baptiſte batiſe ces Juifs-là même qui s'eſtimoient être ſi ſaints. Par où il témoigne, qu'ils devoient être admis dans une Societé beaucoup plus ſainte ; & que la Religion du Meſſie, dans laquelle il vouloit les introduire, devoit avoir quelque choſe de plus pur & de plus divin, que la Religion de Moïſe qui l'avoit précédé. La troiſiéme choſe enfin qu'on doit remarquer ſur ce Batême de Jean-Baptiſte, c'eſt qu'il eſt le même dans le fonds que celui de J. Chriſt. Ils ne conviennent pas ſeulement dans l'élement, mais encore dans la ſignification, & dans leurs effets: puiſque le Batême de Jean eſt apellé un Batême de repentance en remiſſion des péchez. Ce qui ſe confirme encore, parce que ſa prédication eſt apellée le commencement de l'Evangile, d'où il s'enſuit que ſon Batême l'étoit auſſi.

De là-même ne doit-on pas conclure, qu'il manquoit quelque choſe au Batême de Jean, comme il manquoit auſſi quelque choſe à ſa Révélation, l'un & l'autre n'étant qu'un principe & qu'un germe de l'Evangile ?

Je l'avoue: & par là-même on voit, que ceux qui avoient reçu le Batême de Jean, pouvoient recevoir enſuite le Batême de Jeſus-Chriſt, comme un Batême plus clair, plus parfait, & plus efficace. C'eſt pourquoi S. Paul fit batiſer en Ephéſe certains Diſciples, qui avoient été batiſez du Batême de Jean.

Qu'eſt-ce qui ſuccéda à ce Batême de Jean-Baptiſte ?

Le Batême des Diſciples de Jeſus-Chriſt, qui étant ſous les yeux de leur Maitre, doivent être cenſez n'avoir rien fait en cela que par ſes ordres & ſous ſa conduite. Il y mit enfin la dernière main, & il donna la dernière forme à ce Batême, lorſqu'étant ſur le point de quiter le Monde, il leur dit, *Allez donc, endoctrinez toutes les Nations, les batiſant au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit.*

Mat. 28. 19.

Que faut-il remarquer dans cette inſtitution du Batême ?

Il y a deux choſes fort remarquables. La prémiére, qu'au lieu que la Circonciſion diſtinguoit le Peuple Juif de toutes les autres Nations du Monde, le Batême embraſſe toutes ces Nations: comme il avoit été prédit par un grand nombre d'Oracles, qu'elles devoient entrer dans l'Egliſe ſous le Meſſie, & comme elles y ſont entrées en effet par la prédication des Apôtres. La ſeconde choſe qu'on doit remarquer dans ce Batême, c'eſt qu'il porte le caractére de la glorieuſe Trinité, qui s'eſt révélée d'une façon particuliére dans cette Diſpenſation Evangelique, pour nous procurer le ſalut, qu'on voit fondé ſur l'œconomie admirable qu'il y a entre ces trois Perſonnes Divines.

Que nous promettent-elles ici pour nôtre Salut ?

Le Pere nous y accorde ſon adoption, le Fils y lave tous nos péchez en

Digitized by Google

en ſon ſang, & le S. Eſprit y répand ſa grace, qui nous nétoie de toutes les ſouillures du vice, & qui nous fait renaître en une vie nouvelle. Nous nous engageons d'autre côté dans ce Sacrement, à profeſſer cette Trinité adorable juſques à la mort, & à nous conſacrer à la gloire de ces trois Perſonnes Divines, qui ont concouru enſemble pour nous procurer le Salut. D'où je conclus, que rejetter le Myſtère de la Trinité, c'eſt renier le Batême.

La pratique des Apôtres ne répond-elle pas à cette Inſtitution du Seigneur ?

On voit dans leurs Actes & dans leurs Epîtres, qu'ils l'ont religieuſement obſervée. Et ſans en raporter d'autres éxemples, on voit dans le 2. des Actes, que l'Apôtre S. Pierre fait batiſer environ trois mille perſonnes au jour de la Pentecôte. D'où il faut conclure contre les Hérétiques, que le Batême eſt néceſſaire d'une néceſſité de précepte, puiſqu'il ſe trouve établi ſur l'inſtitution du Seigneur, & ſur la pratique conſtante des Apôtres.

On vous dira, que comme l'on ne batiſoit parmi les Juifs que les Proſelytes, Jeſus-Chriſt n'a auſſi ordonné ce Batême que pour les Païens & les Infidèles, & que ſes Apôtres n'ont auſſi batiſé que ceux-là, lorſqu'ils embraſſoient le Chriſtianiſme.

Je répons, que quoique nôtre Batême tire ſon origine du Batême des Proſelytes, il change d'uſage & de nature, & devient un Sacrement de la Religion Chrétienne, & comme ſa marque & ſa livrée ; d'où il s'enſuit, qu'il doit être commun à tous ceux qui en font profeſſion. Je dis 2. que comme les Juifs étoient circoncis, quoiqu'ils fuſſent nez dans l'Alliance, on doit auſſi batiſer ceux qui naiſſent dans l'Egliſe, ces deux Sacremens répondant l'un à l'autre. Je dis 3. que naiſſant tous dans la corruption du péché, qui nous rend ſouillez & immondes, *enfans d'ire de nôtre nature*, nous avons tous beſoin d'être lavez dans les eaux d'un même Batême. Je dis enfin, que dans les paroles de l'Inſtitution de ce Sacrement, le Seigneur ajoûte, qu'il ſera avec nous juſques à la fin du Monde ; comme auſſi dans l'autre Sacrement nous annonçons ſa mort juſqu'à ce qu'il vienne. Et de tout cela il faut conclure, que cette Cérémonie ſacrée doit être d'un uſage perpétuel, & qu'on doit batiſer ceux qui naiſſent dans l'Egliſe, de même que les Proſelytes.

Mais ce Batême eſt-il néceſſaire d'une néceſſité abſolue & de moïen, comme on parle, en ſorte qu'on ne puiſſe être ſauvé ſi l'on n'eſt batiſé ?

Sa nature même nous aprend, qu'il n'eſt néceſſaire que d'une néceſſité de précepte, & qu'il n'oblige par conſéquent qu'autant qu'on le peut pratiquer. D'autre côté il n'eſt pas moins évident, que Dieu n'a pas tellement ataché ſa grace aux Sacremens, qu'il ne puiſſe la diſpenſer autrement, comme il paroît par l'éxemple du bon Larron. C'eſt ce qu'on

Digitized by Google

doit encore recueillir de ces paroles du Seigneur, *qui aura crû*, dit-il, Marc. 16. 16. *& aura été batisé, sera sauvé, mais qui n'aura point crû, sera condamné.* Où il faut remarquer, qu'il ne dit pas, que celui qui n'aura pas été batisé, sera condamné, comme il le dit de celui qui n'aura point crû. Par où il nous fait entendre, que la Foi est d'une toute autre nécessité que le Batême; que le defaut de cette foi prive les hommes du Salut, mais que le defaut du Batême ne les en prive pas, pourvû qu'il n'y ait aucun mépris pour ce Sacrement.

Cependant il dit au 3. de S. Jean, *sinon que quelqu'un soit né d'eau & d'Esprit, il ne peut point entrer au Roiaume de Dieu.*

Cette eau, dont il parle, ne désigne nullement le Batême, mais la grace du S. Esprit, que l'Ecriture nous représente en divers endroits sous l'emblème de l'eau: & ces deux expressions d'eau & d'Esprit sont liées ensemble, suivant le génie de la Langue Hébraïque, pour dire une eau spirituelle. Mais supposé même qu'il s'agit dans ce passage, de l'eau du Batême, on devroit l'entendre avec cette limitation, à moins qu'il n'y ait une impuissance absolue, ou une privation involontaire. Que si l'Eglise Romaine l'entend ainsi à l'égard des Martyrs, des Catéchumènes, des Pénitens &c. pourquoi ne l'entendre pas de même en faveur des petits enfans?

Quel a été le sentiment de l'ancienne Eglise sur ce sujet?

Elle étoit si éloignée de croire la nécessité absolue du Batême pour le Salut, que plusieurs Chrétiens, qui vivoient dans ces prémiers siècles, le différoient jusqu'à l'heure de la mort. Ce qu'ils n'auroient eu garde de faire, s'ils eussent crû risquer leur Salut. Il est vrai que du tems de S. Augustin on croïoit la nécessité absolue du Batême; mais on croïoit aussi la nécessité absolue de l'Eucharistie, qu'on donnoit aux petits Enfans: & comme l'on erroit dans l'un, par l'aveu même de Rome, aussi erroit-on dans l'autre.

Quelle est la manière d'administrer le Batême?

Il y en a de deux sortes, l'une qui se faisoit par immersion, où l'on plongeoit tout le corps dans l'eau: l'autre qui se fait par l'aspersion, où l'on se contente de verser de l'eau sur le visage de celui qu'on batise. La prémière a été longtems en usage dans l'Eglise. La seconde s'est établie insensiblement dans nôtre Occident, à cause du danger qu'il y auroit dans ces Climats froids, d'en user autrement, sur tout à l'égard des petits enfans. Mais au reste cette différence n'est pas essentielle au Sacrement: car dans l'une & dans l'autre, nous avons un signe du lavement de nos péchez, par la justification & par la sanctification; deux graces qui nous sont représentées dans cette Cérémonie sacrée.

Quelle est l'efficace du Batême?

L'Ecriture nous fait entendre, qu'elle est tout-à-fait merveilleuse, lors- Tite 3. 5. Rom. 6. 3. qu'elle nous dit, que c'est *le lavement de nôtre regénération*, que nous *y re-*

Digitized by Google

y revêtons Christ, que nous *y sommes ensevelis avec Christ*, & que nous *y ressuscitons avec lui en une vie toute nouvelle*. On ne doit pourtant pas s'imaginer, que l'eau du Batême produise tous ces efets merveilleux par quelque vertu Physique qui lui soit attachée : car une eau matérielle ne sauroit jamais ateindre jusques à l'ame, qui est d'une nature spirituelle. On doit donc les attribuer à la grace du S. Esprit que Dieu y répand, & aux motifs de sanctification qui nous y sont présentez dans la Mort & dans la Resurrection du Sauveur. Gal. 3. 27. Rom. 6.

La vertu du Batême est-elle bornée à un certain tems, & aux péchez qu'on avoit commis avant que de le recevoir ?

C'étoit là une erreur dans l'ancienne Eglise, & de là vient que quelques-uns renvoioient leur Batême à l'heure de la mort. Mais si l'on examine bien la chose dans le fond, on reconnoîtra, que le Batême étant un Sacrement de l'Alliance de grace, il doit participer à sa Nature & à son Esprit. Or dans cette Alliance, Dieu promet de nous recevoir en grace toutes les fois que nous retournerons vers lui en repentance sincère. Le Batême étant donc le sceau de cette Alliance, il doit nous assurer de la miséricorde de Dieu : si bien que toutes les fois qu'il nous arrive de tomber dans quelque péché, qui deshonore la qualité de Chrêtien, nous devons jetter les yeux sur nôtre Batême, en nous relevant par la repentance. C'est pour cela même que nous disons dans le Symbole, *je croi la remission des péchez*. Cèt Article y étant opposé à l'erreur des Novatiens, qui ne vouloient pas qu'on reçut à repentance ceux qui étoient tombez dans quelque péché énorme après le Batême.

Quel usage devons-nous faire de ce Sacrement ?

Il faut qu'en répondant à nos engagemens, nous nous éloignions de toutes les souillures du vice, & de toutes les vanitez du Monde, nous souvenant toûjours, que nous avons été lavez dans les eaux du Batême, pour vivre une vie sainte & Chrêtienne, toute consacrée à la gloire de Dieu. C'est ce que l'ancienne Eglise vouloit représenter par cette robe blanche, dont elle revêtoit ceux qui venoient d'être batisez, pour symbole de cette nouvelle vie qu'ils devoient vivre dans la profession du Christianisme.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Du Batême des petits Enfans.

SUr quoi établiſſez-vous le Batême des petits Enfans ?

Sur l'ordre général que le Seigneur donne à ſes Apôtres, de batiſer toutes les Nations. Ordre, qui comprend en ſoi les Enfans auſſi bien que les Adultes.

Mais ne faloit-il pas un commandement exprès ?

Il n'étoit nullement néceſſaire, quoique dans le Batême des Proſélytes, qui ſe pratiquoit parmi les Juifs, & d'où le nôtre tire ſon origine, on batiſoit les Enfans auſſi-bien que leurs Peres; ſi bien que le Seigneur ſupoſe ici la Batême des Enfans, comme une coûtume déja établie. Que s'il eût voulu la changer, il étoit néceſſaire d'en avertir ſon Egliſe, & de défendre expreſſément ce Batême des petits Enfans, qui étoit alors en uſage : ce que n'aïant pas fait, c'eſt une preuve convaincante qu'il veut qu'on les batiſe. Nous avons encore l'éxemple des Apôtres, qui doit nous ſervir de Règle : car on voit dans leurs Ecrits, qu'ils ont batiſé pluſieurs Familles entières, dans quelques unes deſquelles il n'eſt pas croïable, qu'il n'y eût des Enfans.

La Circonciſion des Juifs n'autoriſe-t-elle pas auſſi le Batême des petits Enfans ?

La preuve en eſt évidente, quoique ces deux Sacremens ne repréſentent au fond qu'une même choſe, & que l'un ſuccède à l'autre : c'eſt pourquoi l'Apôtre apelle nôtre Batême, *la Circonciſion de Chriſt*. Au reſte, tout ce qu'on objecte de l'incapacité des Enfans pour recevoir le Batême, retombe ſur la Circonciſion des Juifs. Car il faut qu'on demeure d'acord, que les Enfans des Juifs n'étoient pas plus capables de comprendre leur Circonciſion, que les Enfans des Chrêtiens de comprendre leur Batême.

Pourquoi eſt-ce donc que Dieu avoit ordonné de les circoncire ?

Pour les marquer de ſon ſceau, pour témoigner par là, qu'il les recevoit dans ſon Alliance, & qu'ils avoient part à ſes promeſſes : Ce qui ſervoit auſſi à la conſolation de leurs Peres. Mais qui croira, que Dieu veuille en agir autrement ſous cette Alliance de grace, où il témoigne une plus grande benignité que ſous cette autre Alliance légale ? Et quoi de

de plus abſurde que de dire, que la condition des Enfans ſoit moins favorable ſous l'Evangile, qu'elle n'étoit ſous la Loi.

Mettez cette vérité dans une plus grande évidence.

Je ſupoſe pour principe, que les Enfans ſont compris dans l'Alliance de grace, & qu'ils ont part à ſes promeſſes. Qu'ils ſoient compris dans cette Alliance, il paroit par toutes les Alliances qui ſe font parmi les hommes, dans leſquelles les Enfans ſont compris ſous leurs Peres, & ſont regardez comme partie de leurs Peres. Mais c'eſt ce qui ſe juſtifie encore par cette clauſe de l'Alliance, *Je ſerai ton Dieu, & de ta ſemence*, & parce que S. Paul nous dit des Enfans des Fidèles, qu'ils ſont *Saints*, ce qu'on doit entendre d'une ſainteté féderale. Que les promeſſes de l'Alliance leur apartiennent, il paroît par ce que dit S. Pierre, *A vous & à vos Enfans ſont faites ces promeſſes*. Qu'etans compris dans l'Alliance, & les promeſſes de l'Alliance leur apartenant, ils doivent être marquez de ſon ſceau; c'eſt ce qu'on ne devroit pas conteſter.

Mais comment voulez-vous, que des Enfans entrent dans une Alliance, qui conſiſte dans des engagemens & dans des promeſſes réciproques?

Si l'on conſidère, comme l'on doit, la nature de cette Alliance, on trouvera qu'elle a deux parties, dont l'une regarde les promeſſes de Dieu, & l'autre contient nos devoirs. Que ſi les Enfans ſont incapables de comprendre quels ſont ces devoirs, & s'ils ont beſoin que leurs Peres & leurs Parrains répondent en leur nom, rien n'empêche qu'ils ne puiſſent avoir part aux graces que Dieu y promet, & qu'ils ne reçoivent ce Sacrement, entant que c'eſt un ſceau de la part de Dieu, qui nous ſéelle la remiſſion du péché avec la régéneration de l'Eſprit.

Comment peuvent-ils recevoir cette double grace dans le Batême?

Pour ce qui regarde la remiſſion du péché originel, qu'ils ont aporté au Monde, il n'y a point de difficulté que Dieu ne puiſſe la leur acorder dans ce Sacrement, avec le droit à la vie éternelle, qui en découle. Et pour ce qui eſt de cette autre grace de la régénération, quoique nous ne puiſſions pas comprendre comment le S. Eſprit peut agir ſur de ſemblables ſujets, il ne faut pourtant pas douter, qu'il ne puiſſe verſer dans leur cœur quelques principes de régénération, qui remédient à leur corruption originelle.

Tous ceux qui tiennent avec l'Ecriture cette corruption originelle, ne ſont-ils pas obligez de reconnoître cette opération de l'Eſprit?

C'eſt ce qui eſt évident par l'éxemple des Enfans qui meurent dans le berceau. Car il faut, ou que le S. Eſprit les régénère, ou qu'ils entrent au Ciel avec cette corruption originelle: ce qui ſeroit contraire à l'Ecriture, qui nous dit en divers endroits, *que rien de ſouillé ne peut entrer au Roïaume des Cieux.*

N'a-

Digitized by Google

N'avez-vous pas quelques autres preuves qui confirment le Batême des petits Enfans ?

Nous lisons dans l'Evangile, que le Seigneur les reçoit, qu'il leur impose les mains, & qu'il déclare expressément, qu'à tels apartient le Roïaume des Cieux. Par où il nous instruit, comme dit nôtre Liturgie, que nous ne devons point les exclure de son Eglise, mais les y recevoir par le Batême.

Les Enfans qui meurent sans Batême, sont-ils privez du salut ?

Rien n'est plus contraire aux idées que l'Evangile nous donne de la miséricorde de Dieu : & le sentiment de Rome, qui envoie ces Enfans aux Limbes, est d'autant plus étrange & cruel, qu'il fait porter à l'Enfant l'iniquité du Pere, sur qui tombe toute la faute, s'il en a négligé le Batême. Nous disons donc, que ces Enfans sont sauvez, en vertu de l'Alliance de grace, dans laquelle ils sont nez, n'aïant rien fait qui puisse les priver des promesses de cette Alliance.

Si les Enfans des Fidèles, qui meurent sans Batême, étoient privez du salut, ne faudroit-il pas faire le même jugement des Enfans des Juifs, qui venoient à mourir sans Circoncision ?

L'un se doit conclure de l'autre, puisque le Batême a succedé à la Circoncision, qui étoit le remède au péché originel, comme le Batême l'est aujourd'hui. Et pour ce qui regarde l'Ordonnance de Dieu, on ne sauroit nous produire aucun passage dans toute l'Ecriture, pour la nécessité absolue du Batême, qui puisse égaler la clarté & la force de celui-ci : *Tout mâle incirconcis, duquel la chair du prépuce n'aura point été circoncise, cette personne sera retranchée &c.* D'où il faut conclure, que la Circoncision n'étoit pas d'une moindre nécessité que le Batême. Cependant on ne circoncisoit les Enfans qu'au huitième jour, par un ordre exprès de Dieu. Il faut donc dire, ou qu'il vouloit exclure du salut tous les Enfans, qui venoient à mourir avant ce jour-là, ou qu'il les sauvoit sans Circoncision : ce qui s'acorde beaucoup mieux avec les idées que nous avons de sa bonté, & avec les promesses de son Alliance. Mais qui croira, que Dieu se montre plus rigide dans cette Alliance de grace, en privant du salut tous les Enfans qui auront eu le malheur de mourir sans Batême ? Et n'est-ce pas abaisser l'Evangile au dessous de la Loi, que de rendre le salut absolument dépendant d'une Cérémonie visible ?

Gen. 17. 14.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

De la Cène du Seigneur.

PAſſez à la conſidération de la Sainte Cène?

C'eſt le Sacrement de nôtre nourriture ſpirituelle que nous apellons du nom de Cène, qui ſignifie ſouper, parce que le Seigneur l'inſtitua après le ſouper de la Pâque, afin qu'un Sacrement ſuccedât ainſi à l'autre, comme ils repréſentoient auſſi tous deux un même Chriſt crucifié. On vit donc ces deux Sacremens ſur une même table, le Sacrement nouveau qui ſuccède au Sacrement ancien: car c'eſt ici comme l'abolition de l'ancienne Alliance & l'inſtitution de la nouvelle. C'eſt pour cela même que le Seigneur y emploïa le pain & le vin, que le Pere de famille avoit acoûtumé de diſtribuer aux aſſiſtans, après la célébration de cette Pâque.

Faut-il donc célébrer la Sainte Cène de nuit & après ſouper?

Le Seigneur n'a pas voulu donner en cela une règle à ſon Egliſe, qu'elle doive toûjours ſuivre. Il eſt vrai qu'on le pratiquoit ainſi au commencement; mais à l'occaſion de l'irrévérence qui s'y gliſſa, & des excès qui ſe commettoient dans ces Agapes, ou repas de charité, qui précédoient la Communion, on jugea dans la ſuite, qu'il étoit beaucoup mieux de célébrer ce S. Sacrement le matin & à jûn, comme l'ordonne le troiſiéme Concile de Carthage, & comme Tertullien témoigne qu'il ſe pratiquoit déja de ſon tems.

Doit-on communier aſſis à table, comme fit le Seigneur avec ſes Diſciples?

Quelques Proteſtans le pratiquent ainſi, pour ſe tenir religieuſement attachez à cette prémiére inſtitution. D'autres voïant que cette circonſtance n'eſt qu'accidentelle au Sacrement à l'occaſion de la Pâque, communient debout. D'autres enfin, pour y aporter plus de reſpect & de devotion, communient à génoux. Mais quoi qu'on en diſe, toutes ces différences ne regardent pas le fond du Sacrement, qui demeure toûjours dans ſon entier. J'avouë qu'il ſeroit à ſouhaiter, que tous les Proteſtans communiaſſent d'une manière uniforme; mais ſi cela n'eſt pas poſſible, ils ſe doivent à cèt égard une tolerance mutuelle. Il n'en eſt pas de même de l'Egliſe Romaine, qui ſe proſterne devant ce Sacrement, pour lui rendre, comme à ſon Dieu, le ſouverain Culte de Latrie. Et c'eſt à el-

Digitized by Google

le à voir comment elle ſe tirera d'ici; car voici les Diſciples aſſis à table avec leur Maître, dans une poſture bien éloignée de l'adoration.

Pourquoi eſt-ce que le Seigneur a inſtitué ce Sacrement?

Pour nous être un Mémorial de ſa mort, ſuivant ce qu'il dit lui-même, *faites ceci en mémoire de moi.* Ce que S. Paul explique en nous diſant, *c'eſt que toutes les fois que vous mangerez de ce pain & boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur juſques à ce qu'il vienne.*

1 Cor. 11.

Pourquoi a-t-il voulu établir dans l'Egliſe un Mémorial de ſa mort?

Ce n'eſt pas ſeulement parce que c'eſt dans cette mort qu'il nous a donné la plus grande marque de ſon amour, pour en renouveller la mémoire dans l'eſprit des Chrêtiens, & pour les attacher à lui par les liens d'un amour reciproque & d'une juſte reconnoiſſance: mais ſur tout, parce que cette mort eſt la véritable cauſe de leur Salut & le fondement de toutes leurs eſpérances.

Que faut-il donc conclure de là?

Qu'il y a dans cette mort du Sauveur plus qu'un Martyre, par lequel il a confirmé la vérité de l'Evangile, & plus qu'un éxemple de patience & de conſtance, que nous devons imiter: Car s'il n'y avoit que cela, pourquoi eſt-ce que le Seigneur n'auroit pas plûtôt inſtitué des mémoriaux de ſes Miracles, qui ont beaucoup plus contribué à confirmer la vérité de cèt Evangile? Pourquoi encore n'auroit-il pas plûtôt inſtitué des mémoriaux de ſa Réſurrection & de ſon Aſcenſion glorieuſe? qui, en nous aſſurant de la récompenſe, animent cèt éxemple de patience & de conſtance qu'il nous a donné dans ſa mort, & qui, dans le ſyſtême de Socin, ont une toute autre influence dans l'ouvrage de nôtre ſalut.

Ce Sacrement n'a-t-il été inſtitué, que pour être un Mémorial de la mort du Sauveur?

Il a encore été inſtitué, pour être un Myſtère de la nourriture ſpirituelle que nous tirons de cette mort. Ce qu'il faut conſiderer par opoſition aux Sacrifices expiatoires de la Loi, dans leſquels nul de ceux pour qui ces Sacrifices étoient offerts, n'avoit permiſſion d'en manger. Car ou le Sacrifice s'offroit pour expier les péchez de quelqu'un du Peuple, auquel cas on brûloit ſur l'Autel une partie de la victime, & les Sacrificateurs mangeoient l'autre; mais le pécheur, pour qui ſe faiſoit le ſacrifice, n'en goûtoit point. Ou bien il s'agiſſoit d'expier les péchez du Sacrificateur, & alors ni lui, ni aucun autre ne pouvoit manger de la victime, mais il faloit qu'elle fut entièrement conſumée par feu. Il faut encore raporter ici cette ordonnance expreſſe, qui ſe lit au 6. du Levitique, *nulle offrande pour le péché, de laquelle le ſang doit être porté dans le Tabernacle d'aſſignation, pour faire propitiation au ſanctuaire, ne ſera mangée, mais elle ſera brûlée par feu.* Un feu, qui figuroit les ardeurs de la juſtice éternelle, qui dévoroit ces victimes incapables de pou-

Digitized by Google

pouvoir faire l'expiation des péchez, qui les réduiſoit en cendres, & qui les mettoit hors d'état de ſervir de nourriture aux pécheurs, pour tirer la vie de leur mort. Au lieu que J. Chriſt s'étant offert à Dieu par l'Eſprit Eternel, comme parle l'Ecriture, il a ſoûtenu les ardeurs de cette Juſtice éternelle; ſi bien que cette Victime divine n'aïant pas été conſumée par ce feu dévorant, comme les victimes légales, elle nous eſt ici donnée en viande & en bruvage, pour tirer de ſa mort le ſalut & la vie.

N'eſt-ce pas pour cela même, que les paroles de l'inſtitution ſont opoſées aux conſtitutions de la Loi?

L'opoſition y eſt évidente. Au lieu que la Loi défendoit de manger la chair des Victimes, qui étoient offertes pour le péché, J. Chriſt nous ordonne ici de manger ſon corps *rompu pour nous*, c'eſt-à-dire, immolé pour nous à la Juſtice Divine. Et au lieu que la Loi défendoit de boire du ſang, parce qu'il devoit faire propitiation pour l'ame, & être épandu en rémiſſion des péchez; J. Chriſt nous ordonne au contraire de boire ſon ſang, parce *qu'il a été répandu pour la rémiſſion des péchez*. C'eſt pour cela même qu'il parle ici d'une nouvelle Alliance, qu'il opoſe à l'ancienne, qu'il caſſe & qu'il abolit.

Ne doit-on pas auſſi conſiderer ce Myſtère par raport aux Sacrifices Euchariſtiques, qu'on offroit à Dieu en reconnoiſſance de ſes bienfaits?

Cette conſidération eſt encore fort remarquable. Car à tels Sacrifices ſuccedoit un feſtin, où ceux qui l'avoient offert, mangeoient la chair des victimes qui avoient été immolées, & ſe réjouiſſoient en la préſence de Dieu, le louant & le béniſſant des graces qu'ils avoient reçuës. Vive image du ſacré banquet de l'Euchariſtie, où nous repaiſſant de cette Victime, qui a été immolée pour nos péchez, nous rendons à Dieu les louanges & les actions de graces, qui lui ſont duës pour ce bienfait ineſtimable de la Redemption.

Que concluez-vous de tout cela?

Que l'Euchariſtie n'eſt autre choſe qu'un ſacré banquet qui a ſuccedé au Sacrifice de la Croix, où nous nous repaiſſons de la chair & du ſang de cette Victime Divine, qui a été offerte à la Juſtice éternelle, pour tirer de ſa mort le ſalut & la vie, & où nous rendons à Dieu nos louanges pour un ſi grand & ſi ineſtimable bienfait.

Pourquoi faut-il que nous mangions la chair & que nous buvions le ſang de cette Victime?

Parce qu'il faut qu'il y ait une étroite union entre le pécheur & la victime, & qu'il ſoit comme incorporé avec elle, afin que ſa mort lui ſoit imputée à juſtice, de même que s'il l'avoit ſoufferte en ſa propre perſonne. Nous nous incorporons donc avec J. Chriſt dans ce Sacrement; & comme l'aliment paſſe dans nôtre ſubſtance, J. Chriſt s'unit auſſi avec nous & eſt fait un avec nous, afin que dans cette étroite union, *il ſoit fait péché pour nous, & nous juſtice de Dieu en lui.*

Digitized by Google

Comment ſe fait cette manducation?

Elle ſe fait par la foi, comme le Seigneur explique manger ſa chair & boire ſon ſang, *par venir à lui*, & *par croire en lui*. S. Auguſtin dit auſſi à ce ſujet, *Pourquoi prépares-tu les dents & le ventre? croi & tu l'as mangé.*

Jean 6. 35.

Mais puiſque cela ſe peut faire en croïant à l'Evangile, qu'eſt-il beſoin de ce Sacrement?

Je répons, que cette manducation eſt bien plus vive & plus forte dans ce Sacrement que dans la Parole de l'Evangile; qu'y étant plus ſenſible, elle fait une toute autre impreſſion ſur nos eſprits. Et comme le Seigneur y donne à chacun de nous en particulier ce corps & ce ſang, qui ont été offerts pour nos péchez, il fortifie d'autant plus nôtre foi, & ſerre plus étroitement les ſacrez liens qui nous attachent à lui. Ce qu'il y a encore ici de conſidérable, c'eſt qu'au lieu que la Parole de l'Evangile ne nous préſente J. Chriſt que ſous la condition de foi; le Sacrement ſupoſant cette condition, nous ſéélle la rémiſſion de tous nos péchez en ſon ſang d'une manière abſoluë.

Ce n'eſt-donc pas ici une manducation imaginaire?

Non ſans doute, à moins qu'on ne veuille faire paſſer toutes les actions de l'eſprit pour des imaginations & des chimères; ce qui n'apartient qu'à ceux qui ſont tout-à-fait corporels. Nous pouvons ſoûtenir au contraire, que comme l'eſprit a plus de réalité que le corps, auſſi les actions ſpirituelles ſont plus réelles que les corporelles. La choſe eſt ſi évidente, que le Concile de Trente eſt obligé de reconnoître, qu'il y a une manducation ſpirituelle du corps de Chriſt, qui ſe fait par la foi.

Que dites-vous de cette autre manducation charnelle que ce Concile ſoûtient?

Je dis 1. qu'elle eſt *chimérique & injurieuſe à J. Chriſt*, comme on le verra dans la ſuite. Je dis 2. qu'elle *choque divers paſſages de l'Ecriture*, qui nous diſent qu'*il faut que le Ciel le contienne juſqu'au rétabliſſement de toutes choſes. Qu'étant dans ce corps mortel nous ſommes abſens du Seigneur. Que s'il étoit ſur la terre, il ne ſeroit pas même Sacrificateur. Que nous aurons toûjours les pauvres avec nous, mais que nous ne l'aurons pas toûjours.* Je dis 3. qu'elle eſt *inutile*: car *la chair & le ſang ne profitent de rien.* C'eſt ce que la droite raiſon reconnoit, & que le Seigneur diſoit aux Capernaïtes, lorſqu'ils s'imaginoient une ſemblable manducation. En effet, à quoi pourroit ſervir cette manducation charnelle, cèt attouchement Phyſique du Corps de J. Chriſt? puiſqu'on nous dit, que dans l'Euchariſtie, ſon corps eſt ſans ſentiment & ſans mouvement, & ſon ame ſans penſée, ſans volonté, & ſans affection. Comment pourroit donc agir ce corps ſur le nôtre, s'il y eſt ſans mouvement & ſans action? comment pourroit agir ſon ame ſur la nôtre, ſi elle n'éxerce aucune de ſes fonctions? Quel avantage en ti-

Act. 3. 21. 2 Cor. 5. 6. Heb. 8. 4. Mat. 26. 11.

Digitized by Google

tirent les méchans & les réprouvez, à qui cette manducation eſt commune avec les fidèles? Je dis 4. qu'elle eſt *nuiſible à la piété*, & qu'elle donne au Chrêtien des idées baſſes de J. Chriſt; qu'elle attache ſon cœur & ſes affections à la terre, au lieu d'élever toutes ſes penſées & tous ſes déſirs vers le Ciel, où il eſt aſſis à la droite du Pere, tout raïonnnant de gloire & revêtu d'une Majeſté Divine. Je dis enfin, que cette manducation charnelle eſt tout à fait *ſcandaleuſe*, & qu'elle expoſe la Religion Chrêtienne à la riſée des Infidèles, qui regardent les Chrêtiens comme des mange-Dieux, & que rien ne les éloigne tant du Chriſtianiſme.

Pourquoi diſons-nous donc dans nôtre Confeſſion de Foi, que dans ce Sacrement J. Chriſt nous y nourrit & nous y vivifie de la ſubſtance de ſon corps & de ſon ſang: & dans nôtre Catéchiſme, que nous y ſommes faits participans de ſa propre ſubſtance; ce que nous diſons auſſi dans nôtre Liturgie?

Nos Réformateurs ont emploïé ces expreſſions, pour témoigner qu'ils étoient fort éloignez du ſentiment qu'on leur imputoit, qui étoit de croire, que le pain & le vin de la S. Cène n'étoient que de ſimples ſignes du corps & du ſang du Seigneur: & par là ils ont voulu dire ſeulement, qu'on recevoit dans ce Sacrement toute la vertu de ce corps & de ce ſang, lors qu'on y aportoit les diſpoſitions néceſſaires. En quoi ils ont ſuivi leurs principes ſur la nature des Sacremens, quoiqu'en puiſſe dire l'Evêque de Meaux, comme il ſe juſtifie par l'Article 33. de leur Confeſſion de foi.

CHAPITRE V.

Du légitime uſage de la Sainte Cène.

COmment pouvons-nous faire une bonne Communion?

Si nous nous y préparons avant que de la faire, ſi nous y penſons bien en la faiſant, & ſi nous nous en ſouvenons après que nous l'aurons faite.

Que faut-il faire pour nous y préparer?

Il faut s'éprouver ſoi-même, comme l'ordonne S. Paul. *Qu'un chacun*, dit-il, *s'éprouve ſoi-même; & qu'ainſi il mange de ce pain, & qu'il boive de cette coupe.* 1 Cor. 11.

Comment devons-nous faire cette épreuve?

Après nous être proſternez aux pieds de la miſéricorde de Dieu pour implorer ſon aſſiſtance, il faut faire taire l'amour propre, & nous ériger en juges ſévères de nous-mêmes, nous garder des illuſions de nôtre cœur, & prendre la ſonde de la Parole de Dieu pour en pénétrer toutes les profondeurs. Car il vaudroit mieux ne point faire cèt éxamen, que de le faire d'une manière négligée.

Sur quoi faut-il s'éxaminer?

Si nous ſommes dans la Foi, comme parle ailleurs cèt Apôtre. Et pour bien juger de la ſincérité de cette foi, il faut l'éxaminer par tous les caractères que nous en avons donnez. Que ſi nous trouvons que nôtre foi a ces caractères, nous pouvons nous aſſurer de ſa ſincérité. Autrement c'eſt une foi vaine & illuſoire, qui ne nous donne aucun droit d'aprocher de ce Sacrement.

Ne faut-il pas rechercher, pour une plus grande épreuve, ſi nous ſommes engagez dans quelque péché d'habitude?

Cette recherche eſt tout-à-fait néceſſaire. On reconnoîtra ces péchez d'habitude par la fréquence de leurs actes: car quand on tombe ſouvent dans un même péché, c'eſt une marque indubitable de l'habitude & du règne de ce péché. Et comme ces péchez d'habitude ſont incompatibles avec la grace, auſſi ſont-ils incompatibles avec ce Sacrement.

Que doit donc faire un homme, qui ſe trouve engagé dans quelqu'un de ces péchez d'habitude?

Il doit s'abſtenir de ce Sacrement, juſqu'à-ce qu'il ſe ſoit défait de cette mauvaiſe habitude, qu'il en ait fait l'expérience, & qu'après un certain tems, il puiſſe être aſſuré de ſa converſion.

Mais que doit faire celui qui, quoiqu'éxempt de tout péché d'habitude, a eu le malheur de tomber dans quelque péché criant?

Il doit prendre du tems pour ſe relever de ſa chûte par une repentance proportionnée à ſon péché, en gémir devant Dieu, pour rentrer dans ſa grace: & après un long éxercice de repentance, il pourra participer à ce Sacrement.

Le reſſentiment qu'on a des injures, n'eſt-il pas auſſi opoſé à ce Sacrement?

Comme c'eſt ici un Trône de grace, où nous demandons à Dieu la remiſſion de nos péchez, rien n'eſt plus contraire à cette remiſſion des péchez que ce reſſentiment des injures qu'on a reçû. C'eſt pour cette raiſon que dans l'ancienne Egliſe, les Chrêtiens ſe donnoient le baiſer de paix avant que de communier, & qu'un Diacre crioit dans la célébration de ce Myſtère, qu'il n'y ait ici perſonne qui haïſſe ſon frere.

Que doit faire un fidèle, qui après s'être éxaminé comme ſous les yeux de Dieu, ne ſe trouve engagé dans aucun péché d'habitude, qui n'a aucun reſſentiment des injures qu'il a reçûës, & à qui il n'eſt point arrivé, depuis ſa dernière Communion, de commettre aucun de ces péchez énormes qui bleſſent la conſcience? Il

Digitized by Google

Il doit en benir Dieu de tout ſon cœur, & lui en rendre toute la gloire. Mais comme il ſe ſera trouvé coupable de bien d'autres péchez, qui quoique moindres, offenſent la Majeſté de ce Dieu qu'il adore, & ſur tout de ces péchez d'omiſſion, où il lui arrive de tomber tous les jours: il doit en gémir devant Dieu, & s'obliger par de nouveaux vœux, de vivre à l'avenir avec plus de circonſpection, & d'éviter avec ſoin juſqu'au moindre péché, en implorant pour cèt effet l'aſſiſtance de ſa grace.

Suffit-il d'avoir fait cèt éxamen?

Il faut outre cela, prendre autant de tems qu'on pourra dans la ſemaine qui précède la communion, pour s'y préparer par la prière, par le jûne, par la lecture de la Parole de Dieu, & d'autres Livres de dévotion: Et plus l'on y aportera de préparation, plus l'on y trouvera de conſolation.

Que doit-on faire en communiant?

On doit s'aprocher de la Table ſacrée avec tout le reſpect que demande un ſi grand Myſtère: & comme il eſt deſtiné pour célébrer la mémoire de la Mort du Sauveur, il faut s'en aquiter avec des ſentimens d'une juſte reconnoiſſance, & avec les louanges que mérite un ſi grand bienfait. Et puiſqu'il nous donne ici ſon corps à manger & ſon ſang à boire, il faut y aporter cette faim & cette ſoif de juſtice, qui nous ſont néceſſaires pour être raſſaſiez & deſalterez à cette Table ſacrée, avec une foi vive qui le mange & qui le digère. Enfin comme c'eſt ici le ſang de la nouvelle Alliance que Dieu veut renouveller avec nous, il faut nous engager, par de nouveaux vœux, à l'éxécution de tous nos devoirs.

Que devons-nous faire après avoir communié?

Il faut ſe recueillir le reſte du jour ſur l'action qu'on aura faite, en rendre graces à Dieu, & lui demander, par des prières ardentes, l'aſſiſtance de ſon Eſprit, pour accomplir le vœu que nous avons fait de conſacrer toute nôtre vie à ſa gloire. Il faut auſſi ſonger les jours ſuivans à éxecuter ce vœu de bonne foi; éviter avec un grand ſoin toutes les ocaſions de débauche, tout ce qui pourroit alterer ou rompre cette bienheureuſe Communion où nous ſommes entrez avec Chriſt; & mettre en œuvre tout ce qui peut être capable de l'entretenir, nous ſouvenant toûjours de cette parole du Sauveur, *demeurez en moi, & moi en vous.*

Quel eſt le crime de ceux qui s'aprochent de ce Myſtère, ſans y aporter les diſpoſitions néceſſaires?

Ils ſe rendent coupables, dit l'Apôtre, *du corps & du ſang du Seigneur, & ils mangent & boivent leur condamnation.* Paroles, qui doivent nous faire trembler, pour n'aprocher jamais de ce Myſtère qu'avec une réligieuſe fraïeur, & pour ne le pas profaner par une vie diſſoluë, après que nous y aurons participé. Il faut pourtant prendre garde de n'aller point dans une autre extrémité, & de ne s'éloigner point de ce Sa-

Digitized by Google

Sacrement à cauſe de nôtre indignité. Car comme nôtre Liturgie le dit, *nous n'y venons pas pour proteſter que nous ſommes parfaits & juſtes en nous-mêmes, mais au contraire cherchant nôtre vie en J. Chriſt, nous confeſſons que nous ſommes dans la mort.*

CHAPITRE VI.

De la Tranſſubſtanciation.

COmment entendez-vous ce que dit Jeſus-Chriſt du pain de l'Euchariſtie, que *c'eſt ſon Corps?*

Nous l'entendons dans le même ſens que l'entendoit le Pere de famille, lorſqu'il diſoit du pain, qu'il diſtribuoit après la Pâque, *ceci eſt le pain de misère que nos Peres ont mangé en Egypte*, pour dire, qu'il en étoit le ſigne & le mémorial. Le Seigneur prenant ce même pain, pour en faire un Sacrement dans ſa Religion, ſe ſert auſſi de la même expreſſion, en diſant de ce pain, qu'il diſtribuoit à ſes Diſciples, *ceci eſt mon Corps*, pour dire, qu'il en étoit le ſigne & le mémorial.

Dans la Pâque, qu'il venoit de célébrer, ne ſe ſervoit-on pas auſſi de ſemblables expreſſions?

Elles y étoient fort uſitées: car on apelloit l'agneau, qu'on y égorgeoit, *la Pâque, ou le paſſage*, & ſon corps, *le corps de la Pâque*, parce qu'il en étoit le ſigne & le mémorial. De là vient que les Juifs avant la Reformation, ont reproché aux Chrêtiens, qu'ils avoient perverti le ſens des paroles de leur Maitre; & que ni lui, ni ſes Diſciples ne pouvoient les avoir entenduës que dans un ſens figuré, par alluſion aux expreſſions figurées de la Pâque.

Ces expreſſions figurées ne ſont elles pas fréquentes dans l'Ecriture?

Elle en eſt toute remplie, ſuivant le ſtile ordinaire des Orientaux, ſur tout lorſqu'il s'agit de Sacremens. C'eſt ainſi que la Circonciſion eſt apellée *l'Alliance*, *la Pierre* du nom *de Chriſt*, le Batême *le lavement de nôtre régénération*; & ſans aller plus loin, c'eſt ainſi que le Seigneur apelle la coupe de l'Euchariſtie *une nouvelle Alliance*; ce qu'elle ne peut être que dans un ſens figuré.

Gen. 17. 9. Act. 7. 8. Luc. 22. 20. 1 Cor. 10. 4.

Peut-on prendre dans un autre ſens cette propoſition, *ceci eſt mon corps?*

Non ſans doute, car par ce pronom démonſtratif, *ceci*, on ne peut entendre que ce pain que J. Chriſt avoit pris, qu'il avoit béni, & qu'il mon-

Digitized by Google

montroit à ſes Diſciples, dans l'opinion même de nos adverſaires, qui croient, que le ſujet de l'Euchariſtie ne fut le corps de Chriſt qu'au moment qu'il eut prononcé la dernière de ces paroles, *ceci eſt mon corps.* Il faut donc qu'ils demeurent d'acord, que ce ſujet étoit encore du pain en ſubſtance lorſqu'il prononça la prémière, à ſavoir *ceci.* Or puiſque le pain ne peut être le corps de Chriſt dans un ſens propre, il faut de néceſſité qu'on l'entende dans un ſens figuré. C'eſt ce qui les oblige à ſe tourner de tous côtez, pour éluder la ſignification naturelle de ce pronom démonſtratif *ceci.* Les uns veulent qu'il ne ſignifie rien; les autres qu'il ſignifie les accidens; d'autres ce qui eſt contenu ſous les accidens; d'autres enfin, un Etre vague & une ſubſtance indéterminée. Surquoi il eſt bon d'entendre Ambroiſe Catharin, qui aſſiſta au Concile de Trente. Que le Lecteur, dit-il, conſidère le travail & les angoiſſes mortelles, où ſe jettent tous ceux qui écrivent ſur cette matière, quand on leur demande, que ſignifie ce pronom *ceci?* Car ils écrivent tant de choſes, & des choſes ſi difficiles & ſi abſtraites, qu'elles ſeroient capables de faire devenir un homme fou. Cependant à les entendre, rien n'eſt plus aiſé que le ſens de ces paroles, *ceci eſt mon corps*; mais quand il faut venir à l'explication, rien n'eſt plus inexplicable. L'Auteur de l'Art de penſer croit ſe tirer de cèt embarras, en faiſant dire à Jeſus-Chriſt, *ceci, qui eſt du pain dans ce moment ici, eſt mon corps dans cèt autre moment.* Mais il n'y a perſonne qui ne voie bien, que dans cette propoſition le pain en demeure toûjours le ſujet, & le corps de Chriſt l'atribut, qui ne peuvent être affirmez l'un de l'autre que dans un ſens figuré: car du pain ne peut être le corps de Chriſt, ni dans le prémier ni dans le ſecond moment, dans un ſens de réalité. Supoſons même avec nôtre Auteur, que le corps de Chriſt prenne la place du pain, on ne dira jamais que ce qui ſuccède ſoit ce qui éxiſtoit auparavant. Il eſt ſurprenant qu'un homme, qui a fait une ſi bonne Logique, raiſonne ſi mal: mais il n'eſt pas poſſible de bien raiſonner, lorſqu'on veut ſoutenir une chimère.

J. Chriſt a-t-il ſeulement dit du pain de l'Euchariſtie, *ceci eſt mon corps?*

S. Paul nous aprend qu'il ajoûta, *qui eſt rompu pour vous*, comme il dit auſſi du Calice, *ceci eſt mon ſang répandu en rémiſſion des péchez.* S'il faut donc prendre ces propoſitions dans un ſens propre & literal, il faudra dire, que J. Chriſt eſt dans l'Euchariſtie en état de mort, que ſon corps y eſt réellement rompu, & que ſon ſang y eſt effectivement répandu. Mais c'eſt ce que nos adverſaires ne veulent pas eux-mêmes, & que S. Paul nous défend de croire, lorſqu'il nous dit, que *Chriſt ne meurt plus, mais qu'il eſt vivant à Dieu.* 1 Cor. 11. Rom. 6. 9.

On vous répondra, que le corps & le ſang y ſont réellement, mais que la rupture & l'effuſion, c'eſt-à-dire, la mort, n'y ſont qu'en repréſentation & en figure.

Digitized by Google

Rien n'eſt plus impertinent que cette réponſe. Car il eſt contre toutes les régles du langage, de donner un double ſens à ces propoſitions du Sauveur; de les prendre dans un ſens propre, lors qu'elles marqueront ſon corps & ſon ſang, & puis de les prendre dans un ſens figuré, lorſqu'elles déſigneront ce corps comme rompu & ce ſang comme répandu. On voit auſſi par là, que malgré qu'ils en aient, ils ſont obligez de recourir à la figure.

N'eſt-ce pas en éfet ſous cette image de mort, que J. Chriſt ſe préſente dans ce Sacrement?

C'eſt ce qu'on voit dans les deux ſymboles ſéparez du pain & du vin, qui nous repréſentent ſon corps ſéparé de ſon ſang, ſon corps, dis-je, rompu & ſon ſang répandu pour la rémiſſion de nos péchez. Ce qu'il y a encore ici de remarquable, c'eſt qu'il ne peut être la nourriture de l'ame dans ce Sacrement, & lui communiquer une vie ſpirituelle que dans cette qualité de mort. Car comment donne-t-il la vie à nos ames que par ſa mort & par l'Eſprit qui en découle? Rien n'eſt donc plus oppoſé à la nature de ce Myſtère, que ces idées chimériques de réalité.

Jean 6. 55. Mais ne dit-il pas au 6. de S. Jean, que *ſa chair eſt vraiment viande, & que ſon ſang eſt vraiment breuvage?*

Par l'aveu même des plus judicieux Docteurs de Rome, il ne s'agit pas de l'Euchariſtie dans ce Chapitre. En éfet, quelle aparence que le Seigneur fit alluſion à cette Euchariſtie, qu'il n'avoit par encore inſtitué, & dont ceux à qui il parloit, ne pouvoient avoir aucune idée? Ce fut donc par alluſion aux pains, que cherchoient les Troupes qui le ſuivoient, & à la Manne, dont elles lui avoient parlé, qu'il ſe préſente dans ce Chap. ſous l'idée d'un aliment, d'un pain qui eſt deſcendu du Ciel, & qui donne la vie au Monde.

Ne corrige-t-il pas les penſées groſſières & charnelles des Troupes ſur ce ſujet?

Jean 6. 63. *La chair*, leur dit-il, *ne profite de rien, c'eſt l'Eſprit qui vivifie, les paroles que je vous dis ſont eſprit & vie.* Il explique auſſi dans le même endroit manger ſa chair & boire ſon ſang, par *venir à lui*, & par *croire en lui.* C'eſt en éfet de cette ſeule manducation ſpirituelle, qui ſe fait par la foi, qu'on peut entendre ces paroles, dont on abuſe, *ma chair eſt vraiment viande & mon ſang eſt vraiment breuvage*; puiſqu'on m'avouera, que cette chair & ce ſang ne ſont ni viande ni breuvage à ceux qui les prennent ſans foi, deſquels on ne peut pas dire non plus, *celui qui mange ma chair & qui boit mon ſang a la vie éternelle*, comme le Seigneur l'affirme dans ce Chapitre.

Jean 6. 54.

Comment eſt-ce que les Peres nous expliquent ces expreſſions du Sauveur?

Ils les ont expliquées comme nous, c'eſt-à-dire, dans un ſens figuré.

Hom. 3. in Levit. *Si vous prenez à la lettre ces paroles de J. Chriſt*, dit Origene, *c'eſt une let-*

Digitized by Google

lettré qui tuë. Il ſemble, dit S. Auguſtin, *que le Seigneur nous commande un crime, lorſqu'il veut que nous mangions ſa chair & que nous beuvions ſon ſang. C'eſt donc une figure, qui nous ordonne de communiquer à ſa paſſion, & de remettre en nôtre mémoire, que ſa chair a été crucifiée & navrée pour nos péchez.* Voilà, ſelon ce Pere, de quelle manière l'on mange la chair, & l'on boit le ſang du Sauveur. Qu'on raporte donc, ſi l'on veut, ces expreſſions à l'Euchariſtie: il faudra toûjours les entendre dans un ſens figuré, comme le Seigneur les a expliquées & comme Origene & S. Auguſtin les expliquent après lui. On nous fournira auſſi par là une raiſon démonſtrative contre le retranchement de la Coupe. Car quoi de plus clair & de plus démonſtratif que ces paroles du Seigneur? *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ſi vous ne beuvez ſon ſang, vous n'aurez point vie en vous-mêmes.* Quelle part pouront donc avoir à la vie éternelle ceux qui ne boivent pas de ce ſang dans la célébration du Myſtère de l'Euchariſtie? S'ils répondent qu'ils prennent le ſang dans ſon corps ſous l'eſpèce du pain, par ce qu'ils apellent *concomitance*, on les prie de nous dire, comment on peut boire un ſang avec ſon corps? On les prie après cela de nous dire, quelle diférence il y aura entre manger la chair & boire le ſang de J. Chriſt? puiſqu'en mangeant ſa chair, l'on boit ſon ſang, & qu'en beuvant ſon ſang, l'on mange ſa chair. A quoi bon les deux ſymboles? puiſque dans l'un comme dans l'autre, J. Chriſt ſe donne tout entier aux Communians. On me dira, qu'ils étoient néceſſaires pour le Sacrifice. Mais ſi le ſang demeure dans le corps de la victime, où ſera le Sacrifice? A la vérité, ces deux ſymboles nous repréſenteront ſon corps ſéparé de ſon ſang, mais dans le fonds il n'y aura point de telle ſéparation. Ce ne ſera donc ici qu'un Sacrifice en répréſentation & en figure, ſans aucune réalité.

Aug. l. 3. de doct. Chr.

Jean 6. 53.

Trouve-t-on enfin cette Tranſſubſtanciation dans la rélation que S. Paul nous donne de l'Inſtitution de l'Euchariſtie au Ch. 11. de la 1. aux Cor.?

Il n'en dit pas un ſeul mot: quoique la profanation que les Corinthiens faiſoient de ce Myſtère, & qu'il cenſure dans ce Ch. le conduiſit à leur dire, qu'ils profanoient le corps même & le Sang de Jeſus-Chriſt, qui étoient cachez ſous les aparences du pain & du vin. C'étoit là le lieu de découvrir ce grand Myſtère de la Tranſſubſtanciation. Mais au lieu de le faire, il donne pluſieurs fois le nom de pain à ce Sacrement, même après la Conſécration & dans l'uſage des Communians. Il eſt vrai qu'il dit de ceux qui le profanent, qu'ils ſe rendent coupables du Corps & du Sang du Seigneur, parce que la profanation des ſignes rejaillit ſur les choſes mêmes qu'ils repréſentent, & que l'on ſe rend coupable du crime de Lèze-majeſté, lorſqu'on viole l'image ou le ſçeau du Souverain. C'eſt pour cela même qu'il dit de ces profanes, qu'ils ne diſcernent point le Corps du Seigneur, prenant ce pain comme un pain ordinaire & commun, au lieu de le regarder comme le Sacrement du Corps du Seigneur.

Digitized by Google

Ne peut-on pas dire auſſi, que la Tranſſubſtanciation détruit la nature de ce Sacrement?

Il faut qu'on demeure d'acord, que la nature de tout Sacrement c'eſt d'être un ſigne viſible. Puis donc que l'Euchariſtie eſt un Sacrement, il faut qu'elle ſoit eſſentiellement un ſigne viſible, ce qui répugne au ſens de réalité. A quoi il faut ajoûter, que c'eſt détruire ce ſigne, que d'anéantir la ſubſtance du pain & du vin; puiſqu'à ce compte il n'y reſte plus rien, qui puiſſe nous repréſenter la vertu qu'ont le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt pour la nourriture de nos ames; des ſimples accidens, des couleurs & des figures étant incapables de fonder cette reſſemblance. Ce qu'il y a encore ici de remarquable, c'eſt qu'il ne ſe fait point de changement de ſubſtance dans aucun autre Sacrement, ſoit de l'ancienne ſoit de la nouvelle Alliance, par l'aveu même de nos Adverſaires; quoique l'Ecriture nous diſe du Batême, que *nous y vêtons Chriſt*, *que nous y ſommes enſevelis avec Chriſt*, *& que nous y reſſuſcitons avec lui en une vie nouvelle.* Expreſſions, qui ne ſont pas moins fortes, que celles qu'elle emploie au ſujet de l'Euchariſtie.

Cette Préſence réelle n'eſt-elle pas encore contraire à l'analogie de la foi?

Elle détruit la vérité de la nature humaine du Sauveur, qui eſt comme la baſe de nôtre Salut, en lui attribuant un corps fantaſtique, d'une nature toute diférente des nôtres. Elle confond & renverſe ſes deux états d'anéantiſſement & d'éxaltation, en le faiſant deſcendre tous les jours de cet état de Majeſté & de Gloire, où il eſt élevé au plus haut des Cieux, dans l'état du monde le plus vil & le plus contemptible, & où il ſe trouve expoſé à mille accidens: quoique l'Ecriture crie hautement, qu'*il faut que le Ciel le contienne juſqu'au rétabliſſement de toutes choſes.* Act. 3. 21. Elle ruïne enfin le deſſein de ſon Aſcenſion, qui eſt de détacher nos cœurs & nos affections de la Terre, pour élèver toutes nos penſées & tous nos déſirs au Ciel, là où il eſt aſſis à la droite de Dieu. Col. 3. 1.

Quelles ſont vos autres preuves?

Nous avons encore ici la dépoſition de nos ſens, qui dépoſent tous, que ce qui nous eſt préſenté dans l'Euchariſtie eſt du vrai pain & du vrai vin. Il faut donc s'en tenir à leur dépoſition: car la vérité & la ſincérité de Dieu ne peuvent nous permettre de croire qu'il voulût leur faire illuſion.

On vous dira, que les Myſtères de la foi ſont au deſſus des ſens.

Je l'avouë, en ce qu'ils ont de ſpirituel, mais non pas en ce qu'ils ont de matériel & de ſenſible. Et à cèt égard ils dépendent tellement de nos ſens, que c'eſt ſur leur dépoſition qu'ils ſe trouvent établis; de telle manière, que, ſi l'on ébranle tant ſoit peu leur témoignage, on ébranle en même tems la vérité de ces Myſtères. En éfet, quelle certitude pourrons-nous avoir de l'humanité du Sauveur, de la vérité de ſes Miracles,

Digitized by Google

cles, de ſa Transfiguration, de ſa Reſurrection & de ſon Aſcenſion glorieuſe, ſi l'on revoque en doute le témoignage des ſens. Les Apôtres auront beau nous dire, *ce que nous avons ouï, ce que nous avons contemplé, & que nos propres mains ont touché de la parole de vie, nous vous l'anonçons.* C'eſt auſſi par ce témoignage indubitable des ſens, que les Peres ont réfuté certains Hérétiques, qui vouloient que le Fils de Dieu eût paru au Monde dans un fantôme. J'ajoûte, que revoquer en doute le témoignage des Sens, c'eſt nous jetter dans le Pyrrhoniſme, puiſque c'eſt ſur leur dépoſition que nos connoiſſances les plus certaines ſont établies.

Nôtre raiſon ne s'acorde-t-elle pas en ceci avec nos ſens?

Elle confirme leur témoignage: car elle trouve ici cent contradictions qu'elle ne ſauroit acorder. Que ce qui eſt déja, ſoit produit de nouveau; qu'il y ait des accidens ſans ſujet, une blancheur ſans qu'il y ait rien de blanc, une rondeur ſans qu'il y ait rien de rond, une matière ſans étenduë, un corps qui ſubſiſte à la manière d'un eſprit, qui eſt corps ſans être corps, & qui eſt eſprit ſans être eſprit; que ce qui eſt un, puiſſe être multiplié & diviſé en lui-même, qu'il puiſſe être dans le Ciel & ſur la Terre, & en une infinité de lieux à la fois, & pluſieurs autres contradictions de cette nature, qui répugnent aux plus clairs principes de la droite raiſon. Pour faire voir encore ici l'abſurdité de ce ſentiment, je demande, qu'eſt-ce que devient le corps de l'Euchariſtie, quand les eſpèces, qui l'envélopent, ſont détruites? Paſſe-t-il dans la ſubſtance des Communians? S'en va-t-il au retrait? Se diſſipe-t-il dans les airs? Ou s'en va-t-il rejoindre ſon Corps original dans le Ciel, le Corps glorieux du Sauveur? Qui peut digerer de telles abſurditez?

On vous dit encore ici, que les Myſtères de la Foi ſont au deſſus de la raiſon.

Ils peuvent bien être au deſſus de la raiſon, comme les Myſtères de la Trinité, de l'Incarnation, & d'autres ſemblables, mais non pas contre la raiſon: & lorſque nous trouvons des contradictions évidentes & palpables, comme on en trouve ici pluſieurs de cette nature, il faut ou rejetter le Dogme, ou renoncer à l'uſage de la raiſon. Dieu, qui nous a éclairez de la lumière de cette raiſon dans la Nature, n'a garde de la vouloir éteindre dans la Grace. Au contraire il l'élève & la perfectionne; & c'eſt ſur ces prémières notions que la Religion Chrêtienne ſe trouve établie. Mais quelle étrange idée voudroit-on nous donner de la Religion Chrêtienne, ſi non contente de priver l'homme de l'uſage de ſes ſens, elle le privoit encore de l'uſage de ſa raiſon.

On vous repliquera, que la puiſſance de Dieu eſt infinie, & qu'elle peut faire au delà de tout ce que nous penſons.

Je répons, que quelque infinie que puiſſe être la puiſſance de Dieu, nous pouvons dire ſans la choquer, qu'elle ne ſauroit faire des chimè-

res, des choſes qui impliquent contradiction. Car comme elles choquent les lumières de la droite raiſon, auſſi choquent-elles les vertus de Dieu. Sur quoi nous avons la confeſſion de Bellarmin, & de du Perron, qui demeurent d'acord, que Dieu ne peut pas faire ce qui implique contradiction. Puis donc que nous avons montré, que la Tranſſubſtanciation implique pluſieurs contradictions, claires, ſenſibles, & palpables; nous devons conclure de là, qu'elle eſt abſolument impoſſible, & qu'en vain on ſe retranche ici dans cette Toute-puiſſance de Dieu.

CHAPITRE VII.

Sentiment des Peres, ſur l'Euchariſtie.

QUel a été le ſentiment des Peres ſur l'Euchariſtie, dans les ſix prémiers ſiècles de l'Egliſe ?

Le même de celui des Proteſtans. Car ils nous diſent, que c'eſt *du blé*, *du froment*, *du fruit de vigne*, *le fruit de la moiſſon*, *la joie de la vigne*, *les fruits de la Terre*, *les biens du Créateur*, *un pain compoſé de pluſieurs grains*, *un vin épreint de pluſieurs raiſins*, *un pain que l'on rompt*, *& dont chacun prend une partie*, *un pain que l'on mange*, *qui nous nourrit*, *& qui paſſe par les accidens de nos autres alimens*. Expreſſions, qui nous marquent, que cette Euchariſtie eſt du vrai pain & du vrai vin en ſubſtance. C'eſt pour cela même qu'ils ont regardé ce pain & ce vin, comme *des images*, *des figures*, *des ſymboles*, *des ſignes*, *des types*, *& des antitypes du Corps & du Sang du Sauveur*.

N'ont-ils pas dit auſſi, que cette Euchariſtie étoit *le Corps & le Sang de Chriſt* ?

Je l'avouë, mais avec cette différence notable, que quand ils l'ont apellée *du pain & du vin*, ils ne diſent jamais que ce ſoit une expreſſion impropre & équivoque, & que ce Sacrement étoit apellé pain & vin, non qu'il le ſoit en éfet, mais parce qu'il l'a été, & qu'il en a encore les accidens & les aparences. Au lieu que quand ils l'apellent *le Corps & le Sang de Chriſt*, ils radouciſſent & corrigent ces expreſſions. *Le Sacrement*, dit S. Auguſtin, *eſt le corps de Chriſt en quelque manière*. *Le pain*, nous dit S. Chryſoſtome, *eſt reputé digne d'être apellé le Corps du Seigneur*. *Il a voulu*, nous dit Théodoret, *honorer ces ſignes viſ-*

Aug. Ep. 23. ad Bonif. Chrif. Ep. ad Cæſ. Theodo-

bles

bles du nom de ſon corps & de ſon ſang. Il a fait un échange de noms, ret. Dial. 2.
dit-il encore, *en donnant à ſon corps le nom du ſymbole, & au ſymbole le nom de ſon corps; & comme il s'eſt nommé lui-même une vigne, il a auſſi apelle le ſymbole ſon ſang.*

Ne nous expliquent-ils pas eux-mêmes les raiſons & le véritable ſens de ces expreſſions?

C'eſt ce qu'ils font en divers endroits, où ils nous diſent, que le pain de l'Euchariſtie eſt apellé le corps de Chriſt, *parce qu'il en a la reſſemblance, qu'il en contient le Myſtére, qu'il en eſt le Sacrement, le Mémorial & le gage, qu'il en tient la place, & qu'il en a l'efficace & la vertu*; juſques-là même qu'ils diſent, *nous apellons le Sacrement, le corps & le ſang de J. Chriſt, non que le pain ſoit proprement ſon corps,* Facundus l. 9. cap. ult.
& le calice ſon ſang, mais parce qu'ils en contiennent le Myſtére.

Comment ont-ils expliqué ces paroles de l'inſtitution, *ceci eſt mon Corps?*

Comme nous les expliquons nous-mêmes: c'eſt-à-dire, dans un ſens figuré. *J. Chriſt*, dit Tertullien, *aiant pris le pain, il le fit ſon corps en diſant, ceci eſt mon corps, c'eſt-à-dire, la figure de mon corps. Le Seigneur*, dit S. Auguſtin, *n'a point fait difficulté de dire, ceci eſt mon corps, quand il donnoit le ſigne de ſon corps.* Il dit auſſi dans un autre endroit, que Jeſus-Chriſt, dans ſa prémiére Euchariſtie, donna à ſes Apôtres *la figure de ſon corps & de ſon ſang.* Les Peres ne parlent pas autrement dans leurs Commentaires; mais on abuſe de certains endroits de leurs Homelies, où pour enflammer la Devotion du Peuple, & pour relever la dignité de ce Sacrement, ils ne parlent que du corps & du ſang de Chriſt, juſqu'à dire, dans le feu de leur imagination, que J. Chriſt y eſt couché, étendu, immolé, égorgé, occis & mis à mort; ce qui ne peut être qu'en Myſtére, par l'aveu même des Adverſaires. Tertullien contre Marc. Aug. contre Afim. ch. 12.

Ces Peres n'ont donc pas crû, que le pain & le vin de l'Euchariſtie fuſſent convertis par la conſécration, en la ſubſtance du corps & du ſang du Sauveur?

Ils déclarent au contraire, que le changement, qui arrive aux Myſtéres, ſe fait, *non en tranſmuant la nature, mais en ajoûtant la grace à la nature.* Que les Symboles myſtiques *ne quittent point leur propre nature, mais qu'ils demeurent en leur propre ſubſtance. Que le pain conſacré eſt honoré du nom du corps du Seigneur, encore que la nature du pain demeure toûjours. Que la ſubſtance ou nature du pain ne ceſſe point d'être au Sacrement, & que ce que nous célébrons, eſt l'image & la reſſemblance du corps & du ſang de Chriſt.* Theodoret. Dial. 2. Chryſ. Ep. ad Cæſar. Gelaſe contre Neſtor. &c.

Ils n'ont donc pas crû non plus l'éxiſtence des accidens ſans ſujet dans l'Euchariſtie?

Bien loin qu'ils l'aient crû, ils ont combatu ce ſentiment, lorſqu'ils ont dit, *que l'éxiſtence des accidens ſans ſujet eſt impoſſible; que la* Iren. lib. 2. cap. 14.

na-

Digitized by Google

Aug. Ep. 37. &c. *nature ne le ſouffre point, que c'eſt une choſe monſtrueuſe & tout-à-fait contraire à la vérité. Que cette ſeparation ſe peut bien faire par la penſée, mais non réellement, en telle ſorte que l'accident ſubſiſte ſeul. Que l'accident & ſon ſujet ne ſont au fond qu'une même choſe, & que, ſi Dieu avoit des accidens, ils exiſteroient dans ſa ſubſtance.*

Que diſent encore ces Peres contre cette Préſence réelle de J. Chriſt dans l'Euchariſtie ?

Origene in Matt. 23. *Que quant à la nature de ſa Divinité, il n'eſt pas abſent de nous;*

Cyrill. Cat. 14. in Joan. *mais qu'il eſt abſent ſelon la diſpenſation du corps qu'il a pris: qu'il ne faut pas le chercher ſur la Terre, mais au Ciel, où il faut élever nôtre*

Hom. 71. 74. 75. *foi, ſi nous le voulons tenir: qu'il s'en eſt allé, qu'il s'eſt éloigné,*

Aug. de Verb. Domini Serm. 60. in Joan. 92. 2. *qu'il eſt abſent de nous, quant à ſa chair, quant à ſon corps.*

Ils n'ont donc pas crû, que J. Chriſt, entant qu'homme, fût dans le Ciel & ſur la Terre, & en une infinité de lieux à la fois?

Non ſans doute: car ils nous diſent que la Nature humaine de Jeſus-Chriſt eſt *locale, abſente du Ciel lorſqu'elle étoit ſur la Terre, & laiſſant la Terre lorſqu'elle monte au Ciel. Qu'il eſt par tout entant que*

Fulg. ad Traſim. l. 2. *Dieu, mais qu'il eſt dans le Ciel entant qu'homme; & que même il eſt*

Aug. Ep. 57. &c. *dans un certain lieu dans le Ciel, à cauſe de la maniére d'être d'un vrai corps. Qu'il n'y a aucune nature corporelle, qui puiſſe être toute entière dans le Ciel, & toute entière ſur la Terre à la fois. Que Jeſus-Chriſt comme homme, ſelon le corps, eſt dans un lieu, & qu'il part tellement d'un lieu, qu'il n'eſt plus au lieu d'où il eſt parti. Que quand la chair du Seigneur étoit ſur la terre, certainement elle n'étoit pas au Ciel, & que de même étant maintenant au Ciel, certainement elle n'eſt pas ſur la Terre; & qu'il eſt ſi vrai qu'elle n'y eſt pas, qu'à ſon égard nous attendons qu'elle vienne du Ciel.*

Que trouve-t-on encore dans les Ecrits des Peres contre cette Préſence réelle ?

Ils reprochent aux Païens, qu'ils adoroient ce que leurs mains avoient fait, & que leurs paroles avoient conſacré, des choſes qui n'avoient ni mouvement, ni parole, ni action; que leurs Divinitez étoient expoſées à la corruption, à la pouſſiére, aux vers, à la chute, au feu, & à tels autres accidens, & que n'aïant pas la puiſſance de ſe conſerver elles-mêmes, il faloit les tenir enfermées ſous des clefs, ſous des barres, & ſous des verroux. Mais comment auroient-ils oſé leur faire ces reproches, s'ils avoient fait un Dieu de pâte de même nature que ceux-là, & ſujet aux mêmes accidens?

Que dites-vous enfin du ſilence des Païens ſur cette Tranſſubſtanciation chimerique ?

Que ſi les prémiers Chrêtiens l'euſſent crûë, il ſeroit tout-à-fait ſurprenant, que ces Païens, qui n'ont épargné aucun de nos Myſtéres, n'euſſent

Digitized by Google

ſent rien dit contre cette Tranſſubſtanciation monſtreuſe, qui renferme tant d'abſurditez, qui leur fourniſſoit un ſi beau champ pour tourner la Religion Chrêtienne en ridicule, & qui depuis qu'elle a paru, a fait le ſujet des railleries des Infidèles. Averroës dit entr'autres, qu'il ne trouvoit point de Secte qui fût pire ni plus badine que celle des Chrêtiens, qui mangent & qui déchirent eux-mêmes le Dieu qu'ils adorent. De là viennent auſſi ces outrages, qu'on fait aujourd'hui aux Chrêtiens, *de méchans, d'Infideles, & de Mange-dieux.* Mais d'où vient qu'on a attendu de faire ces reproches aux Chrêtiens dans ces derniers ſiècles? ſi ce n'eſt de ce qu'ils ont changé de créance, & qu'ils ont fait de ce Sacrement une Idole. Il faut être bien prévenu pour ne pas ſentir la force de cette preuve.

CHAPITRE VIII.

Abregé hiſtorique de la Tranſſubſtanciation.

COmment eſt-ce que la Tranſſubſtanciation s'eſt introduite dans l'Egliſe Crêtienne?

Elle s'eſt introduite inſenſiblement & comme par divers dégrez. On changea prémièrement les expreſſions, dont on avoit acoûtumé de déſigner l'Euchariſtie, d'où l'on vint enfin à changer la nature même de ce Myſtère. Au lieu que les Peres des ſix prémiers ſiècles avoient toûjours dit, que nous recevons *les ſymboles, les images, les figures, les types & les antitypes du Corps & du Sang de J. Chriſt*; on voit paroître dans le 7. ſiècle un Moine du Mont Sina, nommé Anaſtaſe, qui rejetta ces expreſſions, comme trop foibles pour nous déſigner la vertu de ce Sacrement, & qui ſembloient, diſoit-il, le confondre avec les figures Légales. Après lui s'éleva dans le ſiècle ſuivant, un autre Moine, nommé Damaſcene, qui ne rejetta pas ſeulement ces expreſſions d'image & de figure, mais qui alla juſqu'à s'imaginer une certaine aſſomption du Sacrement par le Verbe, comme nous l'explique Rupert ſon Diſciple, lorſqu'il dit, *que comme le Verbe a été fait chair n'etant point changé en chair; ainſi le Verbe fait chair eſt fait pain viſible, n'etant point changé en pain, mais prenant & transferant le pain en l'unité de ſa perſonne.* Sentiment, que l'Egliſe Romaine rejette auſſi bien que nous.

Mais non obſtant les viſions de ces Docteurs particuliers, la Foi de l'Egliſe ne ſe conſerva-t-elle pas dans ſa pureté?

Digitized by Google

C'eſt ce qui ſe juſtifie par la déclaration d'un Concile aſſemblé à Conſtantinople, au milieu du 8. ſiècle, où ſe trouvèrent 338. Evêques, qui prononcent, *que ce qui eſt offert au Sacrement, eſt la ſubſtance du pain & du vin ; que ce pain eſt l'image de la chair naturelle du Sauveur, & que c'eſt un type & une commémoration de ſa Paſſion ; que Dieu n'a point voulu choiſir d'autre type, ni rien qui eut la figure d'un homme, pour ne donner aucune occaſion à l'idolatrie.* Il ne ſe peut rien dire de plus formel contre la Tranſſubſtanciation, ni de plus oppoſé à l'adoration qu'on rend aujourd'hui à ce Sacrement.

Qui fut donc celui qui forgea cette chimère ?

Un certain Paſchaſe Radbert, Moine de Corbie, au commencement du neuvième ſiècle, dans un Traité qu'il compoſa du Corps & du Sang de nôtre Seigneur. Ce qui eſt ſi conſtant, que Bellarmin eſt obligé de reconnoître, que Paſchaſe a été le *prémier*, qui ait écrit ſérieuſement & amplement de la vérité du Corps & du Sang du Seigneur dans l'Euchariſtie. Le Jeſuïte Sirmond dit auſſi, que cèt Auteur a *été le premier*, qui a expliqué le véritable ſentiment de l'Egliſe Catholique, & qu'il a ouvert le chemin aux autres. Et Paſchaſe Radbert ſe glorifie lui-même d'avoir ému pluſieurs perſonnes à l'intelligence de ce Myſtère. Choſe fort ſurprenante ! ſi la Tranſſubſtanciation avoit toûjours été cruë dans l'Egliſe, que tant de Peres ſavans & zélez des huit prémiers ſiècles, aient laiſſé à Paſchaſe la gloire de l'expliquer & de la mettre au jour.

Comment fut reçûë cette viſion de Paſchaſe ?

Il avouë lui-même, qu'elle trouva de grandes opoſitions. *J'aprens*, dit-il, *que quelques-uns me reprennent, comme ſi dans le Livre que j'ai mis au jour des Sacremens de Chriſt, j'avois voulu attribuer aux paroles du Seigneur ou davantage, ou toute autre choſe que la vérité promet.* On voit auſſi qu'à la reſerve de deux ou de trois Auteurs, tous ceux qui ont écrit dans ce 9. ſiècle, ſe déclarent contre lui ; en particulier Bertram, qui fit un Traité ſur cette matière, par ordre de l'Empereur Charles le Chauve, où il refute Paſchaſe, & où il établit nôtre ſentiment avec beaucoup de ſolidité. On peut juger par ces opoſitions, ſi le ſentiment de Paſchaſe étoit celui de l'Egliſe Catholique.

Comment eſt-ce donc que ce ſentiment prévalut ?

A la faveur des ténèbres du dixième ſiècle, que Baronius, & d'autres Auteurs non ſuſpects apellent, *un ſiecle obſcur & ténébreux, un ſiecle de fer & de plomb, un ſiècle malheureux dénué d'hommes célèbres en eſprit & en doctrine, & où les ſciences tant divines qu'humaines ſe trouvèrent preſque éteintes.* Ce fut à la faveur de cette nuit, que l'ennemi ſema l'yvroie dans le champ du Seigneur.

Mais à travers les ténèbres de ce ſiècle, n'y voit-on pas reluire quelque raïon de lumière ?

On y trouve quelques Docteurs, qui ont toûjours ſoûtenu la vérité : com-

Digitized by Google

comme Wulfin Evêque de Salisbery. *Ce Sacrifice*, dit-il, *n'eſt pas le corps de J. Chriſt auquel il a ſouffert pour nous, ni ſon ſang qu'il a répandu : mais il eſt fait ſpirituellement ſon corps & ſon ſang.* Elfrique, Archevêque de Cantorbery, diſoit auſſi à ſon Peuple, *que l'Euchariſtie n'eſt pas le corps de Chriſt corporellement, mais ſpirituellement ; non le corps auquel il a ſouffert, mais le corps dont il parle, lorſque conſacrant le pain & le vin, il dit, ceci eſt mon corps, ceci eſt mon ſang :* ajoûtant, *que le pain eſt ſon corps de même que la Manne, & que le vin eſt ſon ſang de même que l'eau du Deſert.*

Que ſe paſſa-t-il à ce ſujet dans l'onzième ſiècle ?

Berenger, Archidiacre d'Angers, combatit l'erreur de Paſchaſe, & ſoûtint hautement la vérité : & comme il trouva les Peuples diſpoſez à recevoir l'ancienne doctrine, ſon ſentiment s'étendit au long & au large ; juſques-là que ſes ennemis diſent, que toute la France étoit pleine de ſa doctrine, & qu'il n'avoit pas ſeulement corrompu la France, mais encore l'Italie, l'Angleterre, & l'Allemagne. On voit auſſi que les Papes de Rome furent obligez d'aſſembler juſqu'à huit Conciles pour arrêter les progrès de cette prétenduë héréſie.

N'y eut-il pas auſſi dans les ſiècles ſuivans des défenſeurs de la vérité ?

Dieu n'a jamais laiſſé ſa vérité ſans témoignage. Sa Providence ſuſcita en divers tems les Petrobuſiens, les Vaudois, les Albigeois, les Wiclefites, les Huſſites, pour témoigner contre l'erreur, & pour ſoûtenir hautement ſa vérité, malgré les perſécutions, & au milieu des plus rudes tourmens auſquels ils furent expoſez ; juſqu'à ce qu'enfin il fit lever l'Etendart de la Reformation.

CHAPITRE IX.

Du Retranchement de la Coupe.

QUelles ſont les ſuites de la Tranſſubſtanciation ?

Un abîme apelle une autre abîme. Après avoir tranſſubſtancié le pain & le vin de l'Euchariſtie, au corps & au ſang du Seigneur, on ſe mit en peine de les mettre à couvert de tous les acçidens auſquels on les

voïoit exposez ; sur tout à l'égard du sang : & ce fut pour les prévenir, qu'on retrancha la Coupe au Peuple Chrétien.

Cela n'est-il pas contraire à l'institution du Seigneur ?

On n'oseroit le nier : puisque trois Evangelistes & l'Apôtre S. Paul témoignent expressément, que le Seigneur institua ce Sacrement sous les deux symboles du pain & du vin : institution, qui doit être sacrée & inviolable à tous les Chrétiens.

N'avons-nous que l'institution du Seigneur ?

Nous avons encore son Commandement exprès. *Faites ceci*, nous dit-il. Ordre, qui regarde tous les Chrétiens, comme il paroit par ce qu'il ajoûte, *beuvez-en tous : & ils en burent tous*, nous dit S. Marc, comme aïant religieusement observé ce commandement de leur Maitre. Qui n'admirera la Sagesse du Seigneur ! qui a voulu munir la Coupe d'un commandement si exprès, & d'un éxemple si remarquable, prévoïant le retranchement qu'on en devoit faire dans la suite des siècles. Par où il a voulu fortifier la foi de ses Fidèles contre l'atentat des faux Docteurs.

On vous répondra, qu'il parloit à des Apôtres, & non pas à des Laïques.

Rien n'est plus vain que cette réponse. Supoſons, si l'on veut, qu'il n'y ait eu que les Apôtres dans cette prémiere Cène, ce qui n'est pas sans difficulté : je dis, que Jesus-Christ y faisant la fonction de Ministre public, on n'y peut regarder ses Disciples que comme des particuliers. Nos Adversaires en doivent demeurer d'acord, puisqu'ils mettent eux-mêmes une grande différence entre le Prêtre qui officie, & ceux qui n'officient point, le seul Prêtre qui officie buvant du calice, lorsque les autres se contentent, aussi bien que les Laïques, de la seule espèce du pain.

Comment faites-vous encore voir la vanité de cette réponse ?

Parce que les Sacremens ne regardent pas les Apôtres entant qu'Apôtres, mais bien entant que Fidèles, ces Sacremens étant des sceaux de l'Alliance de Grace, qui regardent également tous les confédérez, qui sont dans cette Alliance. C'est pour cela même, qu'après que le Seigneur a dit, *buvez-en tous*, il ajoûte pour raison de ce précepte, *car c'est ici le sang de la nouvelle Alliance*, &c. Raison, qui embrasse tous les Fidèles, qui sont dans l'enceinte de cette Alliance, pour qui Jesus-Christ a versé son sang ; comme il dit encore de ce sang, qu'il a été épandu pour *plusieurs*, au lieu qu'il sembleroit n'être épandu que pour un seul, si le Prêtre officiant avoit droit de le boire seul.

Ne peut-on pas encore dire, que si ce commandement, *beuvez-en tous*, ne regarde pas les Laïques, que cèt autre commandement, *prenez mangez*, ne les regardera pas non plus ?

Rien

Digitized by Google

Rien n'eſt plus évident, puiſque ces deux commandemens regardent une même action, qu'ils ont été prononcez d'une même bouche, & qu'ils s'adreſſent également aux mêmes perſonnes. Il n'y aura donc rien à ce compte dans cette prémière inſtitution, qui donne le droit au peuple Chrêtien de participer au pain de l'Euchariſtie, non plus qu'au ſacré Calice. Car pourquoi veut-on, que quand le Seigneur a dit, *prenez mangez*, il comprenne tous les Fidèles; mais que quand il ajoûte, *beuvez-en tous*, il n'entende que les Apôtres? les paroles de l'inſtitution marquent-elles cette diſtinction? Au contraire le Seigneur n'a pas dit du pain, mangez-en tous, comme il a dit du ſacré Calice, *beuvez-en tous.*

Que nous dit l'Apôtre S. Paul ſur ce ſujet?

Après avoir raporté l'inſtitution du Seigneur, il ajoûte, *qu'un chacun donc s'éprouve ſoi-même, & ainſi qu'il mange de ce pain, & qu'il boive de cette coupe.* Où il faut 1. remarquer cette particule *donc*, qui lie cette exhortation de l'Apôtre avec cette inſtitution du Seigneur: 2. qu'il parle à des Laïques: & enfin qu'il les comprend tous par ce terme univerſel *d'un chacun.* 1. Cor. 11.

Ce retranchement de la coupe ne détruit-il pas la nature de ce Sacrement?

Comme il a été inſtitué ſous ces deux ſignes viſibles du pain & du vin, pour nous repréſenter d'un côté la mort ſanglante du Sauveur, & de l'autre, que nous trouvons en lui une nourriture complete pour la vie ſpirituelle: on voit par là, que retrancher la coupe, c'eſt anéantir ce Myſtère, puiſqu'on n'y verra plus ni l'une ni l'autre de ces deux choſes.

Ne peut-on pas dire auſſi, que la coupe eſt ce qu'il y a de plus conſidérable dans ce Myſtère?

C'eſt ce qui eſt évident par les Sacrifices qui s'offroient ſous la Loi, où le ſang de la victime devoit faire l'expiation du péché, & étoit regardé comme la partie la plus importante du Sacrifice. D'où l'on doit conclure, que le ſang de J. Chriſt, repréſenté par le ſacré Calice, eſt ce qu'il y a de plus conſidérable dans ce Myſtère, & de plus capable d'affermir dans l'ame des Communians l'aſſurance de la rémiſſion de leurs péchez, qui ont été expiez par le ſang de cette victime Divine. Ajoûtez à cela, que le Seigneur apelle cette coupe, *la nouvelle Alliance en ſon ſang*; & S. Paul, *la coupe de bénédiction.* Priver donc le Peuple Chrêtien de cette coupe, c'eſt lui ôter la conſolation que Dieu renouvelle ſon Alliance avec lui, & ravir à Dieu les louanges qui lui ſont attachées.

N'avons-nous pas enfin pour nous la pratique de l'Egliſe?

Nous pouvons mettre en fait, que pendant les 12. prémiers ſiècles, l'Egliſe a toûjours adminiſtré ce Sacrement ſous les deux ſymboles du

pain & du vin : & l'on ne trouvera dans toute cette antiquité, que les ſeuls Manichéens qui ſe ſoient abſtenus du Calice. *Ils reçoivent*, dit Leon, *le corps de Chriſt avec une bouche indigne, & ils évitent de prendre le ſang de nôtre Redemption : ce que je veux que vous ſachiez, afin que ces gens-là vous ſoient connus par ces ſignes.* Ce fut auſſi contre les Manichéens que le Pape Gelaſe fit ce Decret : *Ou qu'ils reçoivent les ſacrez Myſtères tous entiers, ou qu'on les éloigne des Sacremens entiers : parce que la diviſion d'un ſeul & même Myſtère, ne ſe peut faire ſans un grand ſacrilege.* Nous pouvons raporter encore ici cet autre Decret de Paſchal ſecond, qui vivoit à la fin de l'onzième ſiècle : *Nous ſavons, que le Seigneur a donné le pain à part, & le vin à part, & nous ordonnons de garder toûjours cette coûtume dans l'Egliſe, ſi ce n'eſt à l'égard des petits enfans & des malades, qui ne ſauroient avaler le pain, auſquels il ſuffit de communier au ſang.*

Quand changea-t-on cette pratique ?

Après qu'on eut mis en uſage le pain trempé dans le vin du Calice, pour éviter l'effuſion du ſang, on vint à communier dans quelques Egliſes ſous la ſeule eſpèce du pain : juſqu'à ce que cette coûtume s'étant acruë, elle paſſa en Loi dans le Concile de Conſtance, au commencement du 15. ſiècle.

Raportez en le Decret.

Il ſeroit trop long de le raporter tout entier. Il porte en ſubſtance, que, quoique J. Chriſt ait inſtitué ce Sacrement ſous les deux eſpèces du pain & du vin, & qu'en la primitive Egliſe les Fidèles le reçuſſent auſſi ſous l'une & l'autre eſpèce : toutefois, pour éviter certains perils & ſcandales, il aprouve la coûtume raiſonnablement introduite, de communier ſous la ſeule eſpèce du pain. Laquelle coûtume, ajoûte-t-il, doit paſſer en Loi : Anathémiſant & livrant au bras ſéculier tous ceux qui contreviendroient à l'avenir.

Peut-on entendre le Decret de ce Concile ſans horreur ?

Rien n'eſt plus impie, ni plus ſacrilège. Ce vénérable Concile ne diſſimule point, que J. Chriſt n'ait inſtitué ce Sacrement ſous les deux eſpèces, ni que l'ancienne Egliſe ne l'ait ainſi pratiqué : mais nonobſtant tout cela, il aprouve une nouvelle coûtume qui viole cette inſtitution, & qui abolit cette ancienne pratique. Et pour pallier cèt attentat, il allègue certains périls & ſcandales qui pouroient arriver ; comme ſi ces bons Peres étoient plus ſages que J. Chriſt & que toute cette ancienne Egliſe. Mais puiſque ces périls & ces ſcandales ne viennent que de la crainte de l'effuſion du ſang ; ne doit-on pas conclure de là, que la Tranſſubſtanciation, qui les fait naître, eſt un Dogme tout nouveau ?

Qu'arriva-t-il après ce Concile ?

Caſſander témoigne, que les Papes de Rome ne laiſſèrent pas de donner la communion au Peuple ſous les deux eſpèces du pain & du vin, ſui-

Digitized by Google

ſuivant l'ancienne formule de l'ordre Romain. Les Bohémiens refuſérent auſſi de s'y ſoûmettre : & vingt ans après, le Concile de Bâle fut obligé de leur accorder la communion ſous les deux eſpèces ; ce qu'ils demandèrent encore au Concile de Trente, de même que les François & les Bavarois. Mais nonobſtant toutes leurs inſtances, ce dernier Concile ne laiſſa pas de confirmer le Decret qu'en avoit fait celui de Conſtance, & de le munir de ſes Anathèmes.

On vous dira, que l'Egliſe a toûjours eu ce pouvoir dans la diſpenſation des Sacremens.

L'Egliſe a bien eu le pouvoir de changer quelques circonſtances, qui n'étoient qu'accidentelles au Sacrement, comme ce qu'il fut inſtitué de nuit & après ſouper, les Diſciples étant aſſis, ce qui regardoit la Pâque qu'ils venoient de célébrer : mais elle n'a pas le pouvoir de changer ce qui fait l'eſſence du Sacrement. Ce que le Concile de Trente eſt obligé de reconnoître, lorſqu'il dit, qu'il faut que la ſubſtance du Sacrement demeure toûjours en ſon entier. Or qu'y a-t-il qui ſoit plus de la ſubſtance du Sacrement, que ce qui fait le fond & la matière du Sacrement ? Qu'y a-t-il encore qui ſoit plus de la ſubſtance du Sacrement, que ces deux ſignes viſibles que le Seigneur y emploïa, pour nous repréſenter d'un côté ſa mort ſanglante, & d'autre côté la nouriture complete que nous tirons de cette mort ? Et n'eſt-ce pas anéantir ce Myſtère, que de retrancher le ſacré Calice, qui lui eſt eſſentiel ?

Mais que répndez-vous à ce qu'on objecte de nôtre Diſcipline, qui permet à ceux qui ont de l'averſion pour le vin, de communier ſous la ſeule eſpèce du pain ?

Que le cas d'une impuiſſance abſoluë l'autoriſe : car nôtre Diſcipline ne parle que de ceux qui ont une averſion invincible pour le vin, qui ne peuvent le ſentir ni le goûter, & bien moins l'avaler, & qui ſe trouvent par là dans une impuiſſance abſoluë de participer à la coupe. Elle les oblige même à prendre cette coupe de leur main, & de l'aprocher, autant qu'ils le peuvent, de leurs lèvres. Quelle conſéquence en peut-on donc tirer pour ceux qui n'ont pas la même averſion ? Et qu'a cela de commun avec ce retranchement volontaire qu'on fait de la coupe à tout le Peuple Chrêtien, en foulant aux pieds l'inſtitution du Seigneur, & la pratique conſtante de toute l'ancienne Egliſe ?

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Du Sacrifice de la Meſſe.

TRouve-t-on dans l'Ecriture le Sacrifice de la Meſſe?

On n'y en trouve aucune trace. Ce qui ſeroit tout-à-fait ſurprenant, ſi ce Sacrifice faiſoit, comme l'on dit, le capital de la Religion Chrêtienne.

Ne le voit-on pas dans l'inſtitution de l'Euchariſtie?

On y voit bien que le Seigneur inſtituë un Sacrement, mais non pas un Sacrifice; entre leſquels il y a cette différence notable, qu'au lieu qu'un Sacrement eſt un ſceau de Dieu envers l'homme, le Sacrifice au contraire eſt une action de l'homme envers Dieu.

Voit-on que J. Chriſt faſſe quelqu'acte de Sacrificateur dans la célébration de ce Myſtère?

On n'y voit rien d'aprochant, rien qui puiſſe en donner le moindre ſoupçon. Il y eſt aſſis à table, & non pas debout devant un Autel. Il n'y fait aucune élévation, & n'offre rien à Dieu ſon Pere, mais il bénit ſimplement le pain & le vin, qu'il diſtribuë à ſes Diſciples. Il leur ordonne de faire cela en mémoire de lui, mais non pas de l'offrir tous les jours en ſacrifice ſous les eſpèces du pain & du vin, pour faire la propiciation des péchez des vivans & des morts, ainſi que le Concile de Trente l'ordonne, & qu'on le pratique dans le Papiſme.

Comment doit-on donc regarder cette Euchariſtie?

Comme le banquet du Sacrifice de la Croix, où nous nous repaiſſons de la chair & du ſang de cette victime, qui a été offerte pour faire l'expiation de tous nos péchez, par alluſion aux ſacrifices Euchariſtiques, & par opoſition à ceux qui étoient propitiatoires, comme nous l'avons déja éxpliqué.

Trouve-t-on ce Sacrifice de la Meſſe dans l'Epitre aux Heb. qui traite par exprès & à fond de la Sacrificature de J. Chriſt ſelon l'ordre de Melchiſedec?

On ne la voit non plus paroître dans aucun endroit de cette Epitre: ce qui ſeroit étonnant, ſi cette ſacrificature conſiſtoit, comme on nous le dit, dans l'oblation non ſanglante de ſon corps & de ſon ſang, ſous les eſpèces du pain & du vin de l'Euchariſtie.

Mais

Digitized by Google

Mais Melchiſedec n'offrit-il pas du pain & du vin, comme un type de ce ſacrifice ?

Il paroit par l'hiſtoire que nous en donne Moïſe, que Melchiſedec n'offrit pas ce pain & ce vin à Dieu, mais à Abraham & à ſes ſoldats, tout haraſſez qu'ils étoient de la défaite des Rois. D'ailleurs, ſi c'étoit en cela proprement que J. Chriſt eſt Sacrificateur éternel ſelon l'ordre de Melchiſedec, eſt-il croïable que cèt Auteur ſacré n'en eût pas dit un ſeul mot, dans une Epitre où il explique par exprès & à fond ce Type admirable ? Son ſilence ſur ce ſujet doit donc être regardé comme une démonſtration convaincante.

N'avons-nous ici que le ſilence de l'Ecriture ?

Nous y avons encore des déclarations expreſſes, qui batent en ruïne ce prétendu ſacrifice. On voit prémièrement, que cette Ecriture ne nous propoſe pour Sacrificateur du Nouveau Teſtament qu'un ſeul J. Chriſt, qu'elle opoſe à cette multitude de Sacrificateurs de l'ancienne Loi. C'eſt pour cela même qu'elle le repréſente ſous le type de Melchiſedec unique dans ſon eſpèce, n'aïant eu ni devanciers, ni ſucceſſeurs, ni même des Aſſeſſeurs & des compagnons dans ſa Charge, comme avoit Aaron. Et dans l'Oracle du Pſ. 110. que S. Paul cite ſur ce ſujet, & qui porte la vocation du Meſſie dans cette Charge de Sacrificateur, il n'eſt fait mention que de lui ſeul. Au lieu que dans tous les paſſages, qui regardent la vocation d'Aaron, l'Ecriture fait toûjours mention de ſes fils & de ſa poſtérité.

Voit-on non plus dans l'Evangile l'établiſſement de ces nouveaux Sacrificateurs ? comme l'on voit dans la Loi l'établiſſement des Sacrificateurs Lévitiques avec beaucoup d'éxactitude.

On n'y voit rien de ſemblable, & dans l'impuiſſance où l'on eſt d'établir ce nouvel ordre de Sacrificateurs ſur quelque paſſage formel de l'Evangile, on a recours à ces paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, *faites ceci*; ce qui eſt bien mince pour établir un Ordre de cette importance. D'ailleurs, S. Paul apliquant ces mêmes paroles à tous les Fidèles, il faudroit dire, qu'ils ſont autant de ſacrificateurs proprement dits; ce qui eſt abſurde.

Le portrait que l'Apôtre nous fait de Melchiſedec, reſſemble-t-il à ces nouveaux ſacrificateurs ?

On n'y en aperçoit aucun trait. En éfet, ſont-ils ſans pere, ſans mere, ſans généalogie, ſans commencement de jours, & ſans fin de vie? Eux en qui l'on ne remarque rien de diférent des autres hommes, & qu'on voit naitre & mourir tous les jours. Ils reſſemblent bien mieux à ces autres Sacrificateurs Lévitiques; étant comme eux des hommes infirmes, aſſujettis à la mort, & qui ſe ſuccèdent les uns aux autres; étant comme eux, des hommes pécheurs, étant obligez d'offrir tous les jours des

Digitized by Google

ſacrifices pour leurs péchez, toûjours occupez à offrir les mêmes ſacrifices auſſi bien que ceux-là.

Que concluez-vous de cela ?

Que les Prêtres s'ingèrent témérairement dans cette charge de ſacrificateurs, n'y aïant jamais été apellez de Dieu, & que comme il n'y a point ici de ſacrificateurs, qu'il n'y a non plus de ſacrifice.

Que doit-on encore remarquer ici ?

Qu'on met le Fils de Dieu entre les mains d'un homme mortel, comme une victime entre les mains d'un ſacrificateur, & que par là on élève le Prêtre au deſſus de lui. Suivant cette maxime reconnuë de tout le monde, que le ſacrificateur eſt plus grand que la victime : & ſuivant cette autre maxime de S. Paul, que ce qui eſt moindre, eſt béni par ce qui eſt plus grand. D'où il faut conclure, que le Prêtre, qui bénit & qui offre cette Victime, eſt beaucoup au deſſus d'elle ; ce qu'on ne peut entendre ſans horreur.

Comme l'Evangile ne nous propoſe qu'un ſeul Sacrificateur, qui eſt J. Chriſt, ne nous propoſe-t-il pas auſſi un ſeul ſacrifice, qui eſt celui de la Croix ?

On n'a qu'à lire le 7. le 9. & le 10. Chap. de l'Epître aux Heb. où l'Apôtre répète pluſieurs fois, que *Chriſt ne s'offre pas ſouvent ſoi-même ; qu'il s'eſt offert une ſeule fois pour l'abolition du péché ; & que par une oblation une ſeule fois faite, il nous a conſacrez pour toûjours, & nous a aquis une redemption éternelle.* Paſſages plus clairs que les raïons du Soleil, pour nous marquer l'unité du Sacrifice de J. Chriſt.

On vous dira, que le ſacrifice de la Meſſe eſt le même que celui de la Croix.

Rien au monde n'eſt plus abſurde, que de dire, qu'un ſacrifice, qui ſe fait aujourd'hui, ſoit le même que celui qui s'eſt fait il y a plus de 17. ſiècles. L'un a été offert ſur la Croix ; l'autre s'offre ſur des Autels, où il n'y a au deſſus que la figure de la Croix. Dans l'un J. Chriſt s'offre à Dieu par *l'Eſprit éternel* ; l'autre eſt offert par un homme mortel. Dans l'un on voit une victime qui répand ſon ſang ; dans l'autre on voit des Elemens qui n'ont ni vie ni ſang pour faire l'expiation du péché. Dans l'un J. Chriſt meurt & rend ſon Eſprit ; mais dans l'autre il demeure vivant, par l'aveu même des Adverſaires.

Les Docteurs de Rome vous diſtingueront après cela entre un ſacrifice de redemption & un ſacrifice d'aplication.

Ils ne nous échaperont point par là. Car outre qu'ils tiennent, que la Meſſe eſt un ſacrifice propitiatoire, & par conſéquent un ſacrifice de redemption : rien n'eſt plus ridicule que de dire, que la redemption s'étant faite par le ſacrifice de la Croix, il faille un ſecond ſacrifice, & chaque jour de nouveaux ſacrifices, pour en faire l'aplication. Rien auſſi

Digitized by Google

auſſi ne ſeroit plus contraire aux idées que nous avons de la Juſtice de Dieu. Car s'il eſt vrai, que J. Chriſt a ſatisfait pleinement à cette Juſtice, & qu'il a fait l'expiation de tous nos péchez, par le Sacrifice qu'il a offert ſur la Croix, comme il faut qu'on en demeure d'acord : quoi de plus injuſte, que d'éxiger de nouveaux ſacrifices, le prémier étant ſufiſant ? Je demande encore ici : le Sacrifice de la Meſſe ajoûte-t-il quelque choſe au Sacrifice de la Croix, ou n'y ajoûte-t-il rien ? S'il y ajoûte quelque choſe, le Sacrifice de la Croix n'eſt donc pas ſufiſant, ni par conſéquent d'un prix infini. S'il n'y ajoûte rien, il eſt donc inutile. Diſons enfin, qu'il n'eſt point néceſſaire de faire de l'Euchariſtie un Sacrifice, pour nous apliquer celui de la Croix : car il ſuffit, que ce ſoit un Sacrement : comme c'eſt le propre des Sacremens, de nous apliquer les graces qui découlent de la mort du Sauveur, & de nous en ſéeler la vérité.

Que dites-vous de cette autre diſtinction de ſacrifice ſanglant, & de ſacrifice non ſanglant ?

Qu'elle n'eſt pas moins abſurde que la prémière. Car dans tout ſacrifice expiatoire, tel qu'ils veulent que ſoit celui de la Meſſe, il faut que la victime y répande ſon ſang, & *ſans effuſion de ſang, il ne ſe fait point de rémiſſion des péchez*, ſuivant la maxime de l'Apôtre. C'eſt pour cela auſſi qu'il nie, que J. Chriſt *s'offre pluſieurs fois ; autrement*, dit-il, *lui auroit-il falu ſouffrir pluſieursfois depuis la fondation du Monde*, ſupoſant que Chriſt ne peut être offert ſans qu'il ſouffre & qu'il ſoit mis à mort. Heb. 9. 22. Heb. 9. 26.

Que dites-vous enfin de la diſtinction qu'on fait entre un ſacrifice d'immolation, & un ſacrifice de repréſentation & de commémoration ?

Que la repréſentation, ni la commémoration d'un ſacrifice n'eſt pas un ſacrifice véritable & proprement dit, tel qu'ils veulent que ſoit celui de la Meſſe. C'eſt donc en vain que les Docteurs de Rome font ſonner ſi haut ce ſacrifice de repréſentation & de commémoration. Car s'ils ſont ſincères, & qu'ils entendent ſimplement par là, que l'Euchariſtie n'eſt que la repréſentation & la commémoration du Sacrifice de la Croix, nous ſommes d'acord avec eux. Mais il faut qu'ils avouent en même tems, que ce n'eſt pas un ſacrifice véritable & proprement dit, un ſacrifice propitiatoire pour les péchez des vivans & des morts, c'eſt-à-dire, qu'ils renoncent au ſentiment de leur Egliſe, & aux déciſions de leurs Conciles.

N'avez-vous pas encore dequoi montrer la vanité de toutes ces diſtinctions de l'Ecole ?

C'eſt ce que je démontre par l'opoſition que S. Paul établit entre l'unité du Sacrifice de J. Chriſt, & la pluralité des ſacrifices qui ſe réiteroient tous les jours ſous la Loi. Opoſition, qui ne pouroit ſubſiſter, ſi ſous l'Evangile, de même que ſous la Loi, il ſe faiſoit une réiteration

Digitized by Google

continuelle des mêmes sacrifices. Et si cela eût été, pourquoi est-ce que cèt Apôtre n'auroit pas eu cette complaisance pour les Hebreux à qui il écrit, qui demandoient des sacrifices sensibles, d'opposer à ces sacrifices de la Loi le sacrifice de J. Christ, qui s'offre tous les jours sur les Autels?

Ne conclut-il pas aussi l'imperfection des sacrifices de la Loi, de la réïteration qui s'en faisoit tous les jours?

Heb. 10. 1. 2. *La Loi*, dit-il, *aïant l'ombre des biens à venir, & non point la vive image des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices, lesquels on offre chacun an continuellement, sanctifier ceux qui s'y adressent, autrement n'eussent-ils pas cessé d'être offerts? vû que les sacrifians purifiez une fois, n'eussent plus eu aucune conscience de péché.* Apliquons ce raisonnement au Sacrifice de la Croix, & concluons évidemment l'imperfection & l'insufisance de ce sacrifice, de la réïteration continuelle que ceux de Rome en font tous les jours sur leurs Autels. Qu'on nous dise tant qu'on voudra, que ce n'est qu'un même sacrifice, & que le sacrifice de la Messe tire toute sa vertu du sacrifice de la croix. Tout cela ne nous empêchera pas de conclure l'imperfection & l'insuffisence du sacrifice de la croix, de la réïteration qu'ils en font sur leurs Autels. Car si la réïteration des sacrifices de la Loi étoit, selon l'Apôtre, une preuve convaincante de leur imperfection, ne s'ensuit-il pas évidemment, que la réïteration du Sacrifice de la Croix, qui se fait dans la Messe, est une preuve convaincante de l'imperfection de ce sacrifice?

D'où-vient donc que les Peres ont donné le nom de sacrifice à l'Eucharistie?

Parce qu'elle fait une partie considérable du Service Evangelique, & qu'elle nous tient lieu de tous ces sacrifices qui s'offroient sous la Loi; dans le même sens que les Auteurs sacrez ont donné le nom de sacrifice à nos prières, & aux autres parties du Culte religieux. 2. On peut dire, que c'est un sacrifice Eucharistique, où nous rendons à Dieu les louanges & les actions de graces, qui lui sont dûës pour le bienfait inestimable de la Rédemption, qu'il nous a procuré par la mort de son Fils. 3. Comme c'est un mémorial du Sacrifice de la Croix, il n'y a point de difficulté qu'on ne puisse lui en donner le nom; selon la règle de S. Augustin, *que les Sacremens prennent le nom des choses qu'ils signifient, & dont ils ont quelque ressemblance.* A quoi l'on peut ajoûter, que ce nom de sacrifice fut donné à l'Eucharistie, parce que le pain & le vin qu'on y emploïoit, étoient pris des offrandes du peuple.

Ne pouvez-vous pas encore montrer, que les Peres n'ont jamais crû, que l'Eucharistie fût un sacrifice proprement dit, un sacrifice propitiatoire, qu'on offre à Dieu pour l'expiation des péchez?

C'est ce qui paroît clairement par le reproche que les Païens leur faisoient, de n'avoir ni Temples, ni Autels, ni aucunes victimes; ce que ces Peres avouent. *Croïez-vous*, leur disoient ces infidèles, *qu'il ne fail-*

Digitized by Google

faille faire aucun sacrifice? aucuns pour tout, répond Arnobe. Lactance traitant du Sacrifice, témoigne aussi, que *Dieu ne demande plus de nous ni victimes, ni odeurs, ni autres presens semblables: que la victime qui lui est acceptable, c'est l'ame qui s'immole elle-même: que la justice est la seule chose que Dieu nous demande, & que c'est en elle que consiste le sacrifice & le service de Dieu. J. Christ*, dit Eusebe, *nous a ordonné de présenter à Dieu, au lieu de sacrifice, la mémoire de son Sacrifice.* S. Chrysostome parlant de l'oblation de l'Eucharistie, après avoir dit, *nous faisons toûjours le même sacrifice*, corrige cette expression, en ajoûtant, *mais plûtôt nous faisons la commémoration du Sacrifice.* S. Augustin dit aussi, que *J. Christ seul a offert un vrai Sacrifice sur l'Autel, & que les Chrétiens se contentent de célebrer la mémoire de cette oblation.* Le témoignage de Théodoret n'est pas moins convaincant. *Nous n'offrons*, dit ce Pere, *aucun sacrifice, mais nous célebrons la mémoire de cet unique & salutaire sacrifice, qui a été offert en la Croix.* Que peut-on répondre à la force & à l'évidence de tous ces passages?

Arn. cont. Gent. l. 6. Lact. Inst. l. 6. ch. 25. Eus. de Dam. l. 1. Chr. Hom. 17. in Ep. ad Heb. Aug. cont. Faust. Theod. in Ep. ad Heb.

Expliquez-moi encore ici quelle est la nature de ce sacrifice de la Messe, & en quoi il peut consister?

La plûpart des Docteurs de Rome tiennent, que c'est dans l'oblation mystique de J. Christ, qui se fait par la consécration, en vertu de laquelle son corps est mis sous les espèces du pain, & son sang sous les espèces du vin séparément: quoi qu'en vertu de ce qu'ils apellent concomitance, ils se trouvent joints ensemble. Mais il est facile de faire voir par là, que la Messe n'est pas une oblation véritable & réelle, mais seulement mystique & aparente; comme le prouve au long Bellarmin, qui nous explique tout autrement la nature de ce sacrifice?

Quel est donc son sentiment?

Il pose pour principe, que dans tout véritable & réel sacrifice, est requise une vraie & réelle mort de la victime qui est offerte. Principe, que nous aprouvons, & qui se trouve confirmé par tout autant de sacrifices expiatoires qu'il y ait jamais eu. D'où il s'ensuit, selon ce Cardinal, que puisque la Messe est un véritable & réel sacrifice, un sacrifice propitiatoire, il faut que J. Christ y soit vraiment & réellement tué & mis à mort.

Voilà qui fait trembler.

Rassûrez-vous; tout ceci aboutira à peu de chose; car voici comme il l'explique. Dans la consécration, dit-il, la chose qui est offerte, est ordonnée à une vraie, réelle & externe mutation & destruction: car par la consécration, le corps de Christ prend la forme d'aliment, or l'aliment est ordonné pour être mangé, digeré & détruit. Et n'importe, ajoûte-t-il, que le corps de J. Christ n'y reçoive aucun dommage, & qu'il ne perde rien de son Etre naturel, lorsque l'Eucharistie est mangée & détruite; car il suffit pour cela, qu'il perde son Etre sacramental, en cessant

ſant d'être ſur l'Autel, & d'y être aliment ſenſible. Y eut-il jamais ſacrifice plus illuſoire que celui-là ? qui ne va qu'à détruire je ne ſai quel Etre ſacramental de J. Chriſt. Sacrifice fort capable de faire l'expiation des péchez des vivans & des morts, comme le Concile de Trente l'a défini. De là-même il s'enſuivroit, que le Sacrifice ſe fait dans la bouche & dans l'eſtomac des Communians, où l'aliment eſt mangé, digeré, & détruit, & pluſieurs autres abſurditez.

Mais quoi, vous dira-t-on ici, la Religion Chrêtienne n'aura donc point de ſacrifice? & où eſt la Religion au Monde, qui n'ait eu ſes ſacrifices?

Je répons, que la Religion Chrêtienne a ſon ſacrifice, & un ſacrifice beaucoup plus excellent que n'ont toutes les autres Religions, qui eſt celui de la Croix; un ſacrifice toûjours nouveau, qui ne peut être réïteré, étant d'une valeur infinie, & qui étend ſa divine vertu dans tous les ſiècles. Il faut encore diſtinguer ici entre l'oblation & la préſentation du ſacrifice, & dire, que l'oblation en a été faite une ſeule fois ſur la Croix; mais que la préſentation s'en fait encore tous les jours dans le Sanctuaire Céleſte, où Chriſt comparoit pour nous en la préſence de Dieu. C'eſt donc dans ce haut Ciel où eſt élevé l'Autel de la Religion Chrêtienne; c'eſt là que s'acheve ſon ſacrifice; & c'eſt là auſſi où tous les Chrêtiens doivent élever leurs mains, pour obtenir la rémiſſion de leurs péchez de la miſéricorde de Dieu, en vertu de ce ſang qui crie grace pour eux devant ſon Trône.

L'Egliſe Chrêtienne n'a-t-elle point d'autres Sacrifices?

1 Pier. 2. Elle a ſes ſacrifices de prière, de louange, & d'action de graces; *comme une ſainte ſacrificature, qui offre des ſacrifices ſpirituels agréables à Dieu par J. Chriſt.* Ajoûtez-y le ſacrifice de nôtre corps & de toutes nos paſſions criminelles, que S. Paul éxige des Chrêtiens, lorſqu'il dit au 12. des Rom. *Je vous exhorte donc, freres, par les compaſſions de Dieu, que vous preſentiez vos corps en ſacrifice vivant & agréable à Dieu, qui eſt vôtre raiſonnable ſervice.* Sacrifice, qu'il opoſe aux ſacrifices de l'ancienne Loi, comme un ſacrifice beaucoup plus raiſonnable & plus digne de Dieu.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

De l'Adoration du Sacrement.

QUelle eſt l'erreur capitale du Papiſme au ſujet de l'Euchariſtie? L'Adoration de Sacrement, dont on s'eſt fait une Idole, après l'avoir tranſſubſtantiée en J. Chriſt. Idole, à laquelle on rend le Souverain Culte de Latrie, c'eſt-à-dire, un culte qui n'apartient qu'au Dieu Suprême, comme le Concile de Trente l'ordonne.

Qu'avez-vous à dire contre cette Adoration?

Qu'il n'en paroît aucune trace dans l'inſtitution du Seigneur, où il nous ordonne bien de manger de ce pain, & de boire de cette coupe, mais non pas de les adorer.

Qu'étoit-il néceſſaire, qu'après avoir dit que c'étoit ſon corps, il commandât de l'adorer?

C'eſt ce que Bellarmin & du Perron nous diſent, ſupoſant, que les Diſciples devoient entendre que c'étoit ſon corps dans un ſens propre & literal: mais je ſoûtiens, qu'ils ne pouvoient l'entendre que dans un ſens figuré, par alluſion aux expreſſions figurées de la Pâque, qu'ils venoient de célébrer. Je dis après cela, que ſupoſé même qu'ils euſſent pû entendre cette expreſſion dans un ſens propre & literal, il étoit toûjours néceſſaire de leur commander d'adorer ce Sacrement; parce qu'étant nez Juifs, ils avoient été inſtruits par la Loi de Moïſe, de n'adorer que Dieu ſeul, & de ne l'adorer pas même ſous des images ſenſibles.

L'aparence vile & mépriſable de ce Sacrement, ne demandoit-elle pas la même choſe?

Sans doute, car quoi qu'on nous diſe, qu'il n'eſt ni pain ni vin en ſubſtance, il faut pourtant que l'on avouë, qu'il paroît tel à nos yeux; ce qui auroit éloigné les Diſciples de lui rendre aucun acte d'adoration. Sur tout ſi l'on conſidère, qu'il n'eſt rien qui choque tant le ſens commun, que d'adorer ce qu'on mange & qui s'en va au retrait. Ce qui fait d'autant plus voir la néceſſité d'un commandement exprès du Seigneur.

Voit-on non plus dans cette prémière inſtitution, que les Diſciples aient adoré ce Sacrement?

Bien loin de l'adorer, on les voit aſſis à table avec leur Maître, dans une poſture fort éloignée de l'adoration. C'eſt en vain que Bellarmin

&

Digitized by Google

& du Perron, pour ſe tirer d'un ſi mauvais pas, nous diſent, que les Diſciples pouvoient l'adorer d'eſprit & de cœur, quoiqu'ils fuſſent aſſis. Car s'agiſſant ici d'un acte public de Religion, il ne ſuffiſoit pas de cette adoration intérieure, mais il faloit y joindre l'extérieure, pour adorer d'eſprit & de corps. Ce qui étoit ſur tout néceſſaire dans cette prémière Euchariſtie, qui devoit ſervir de règle & de modèle à toutes les autres: ce qu'on doit bien remarquer.

N'avez-vous pas quelqu'autre preuve, qui confirme la vérité de ce fait?

Le procès qu'on fit à J. Chriſt le met dans la dernière évidence. On fait une éxacte information, on lui ſuſcite de faux témoins, on l'acuſe d'avoir parlé irréverement du Temple, on le charge de blaſphème de s'être qualifié Fils de Dieu. Mais pourquoi ne lui fait-on pas un crime de s'être fait adorer dans ce Sacrement? ce qu'on auroit pû ſavoir de Judas qui l'avoit trahi, & qui eût été un crime capital ſuivant les Loix des Juifs.

Que nous dit ſur cela S. Paul au ch. 11. de la 1. aux Cor. où il raporte au long l'inſtitution de ce Sacrement?

Il n'y dit pas un ſeul mot de cette adoration, quoique l'irréverence des Corinthiens, dans la célébration de ce Myſtère, le conduiſit naturellement à leur repréſenter, qu'ils profanoient un Sacrement, qui devoit faire l'objet de leur adoration la plus profonde. Il faut peu connoître le zèle de cèt Apôtre, pour douter qu'il n'eut lancé tous ſes Anathèmes ſur la tête de ces profanes, & qu'il ne les eut livrez à Satan, comme l'inceſtueux de leur ville, s'il eut regardé ce Sacrement comme une Divinité ſenſible.

Quelle a été la pratique de l'Egliſe à cèt égard?

Nous voïons dans les Actes des Apôtres, que les fidèles s'aſſembloient pour rompre le pain, mais non pas pour l'adorer. Et dans tous les ſiècles ſuivans juſqu'au dixième, on ne voit aucune trace de cette adoration dans toutes les Liturgies, qui nous reſtent de cette Antiquité, quoiqu'elles ſoient fort étenduës, & qu'elles nous marquent juſqu'aux moindres circonſtances de ce Myſtère. L'on y voit au contraire, que les prémiers Chrétiens le célébroient avec la même ſimplicité que le Seigneur l'a inſtitué, & que nous le célébrons aujourd'hui, communiant debout & prenant le Sacrement de leur main.

N'y voit-on pas auſſi certaines coûtumes directement opoſées à cette adoration du Sacrement?

On y en trouve un grand nombre; car on permettoit aux Laïques de l'emporter dans leurs maiſons & dans leurs voïages. On l'envoïoit aux abſens & aux malades par des femmes & par des petits garçons. On en faiſoit des cataplâmes. On l'enterroit quelquefois avec les morts. On mêloit le vin ſacré avec de l'ancre pour certaines ſignatures. On faiſoit manger en certaines

Egli-

Digitized by Google

Egliſes, à des petits enfans, ce qui reſtoit de l'Euchariſtie, lorſqu'en d'autres on le jettoit au feu, & on le faiſoit conſumer par les flâmes. Coûtumes, qu'on n'oſeroit nous conteſter, & qui témoignent hautement, que cette ancienne Egliſe étoit bien éloignée d'adorer ce Sacrement.

N'étoit-ce pas auſſi la coûtume dans la célébration de ce Myſtère, de faire ſortir de l'aſſemblée les Catéchumènes, les Energumènes, les Pénitens, & tous ceux qui n'étoient pas en état de communier?

Telle étoit la pratique de l'ancienne Egliſe. Mais ſi elle eût fait de ce Sacrement l'objet de ſon adoration & de ſon culte, & qu'elle l'eût regardé comme ſon Dieu, pourquoi exclure toutes ſes gens-là? Ceux qui n'auroient pas été en état de communier, auroient eu la conſolation de l'adorer. Et pourquoi eſt-ce que l'Egliſe Romaine tient aujourd'hui une conduite toute oposée? Pourquoi oblige-t-elle tout le monde d'aller à la Meſſe? Pourquoi célèbre-t-elle des Meſſes ſans communians? Qui ne voit que cela vient, de ce qu'au lieu qu'on regardoit alors ce Sacrement comme un Myſtère de communion, on s'en fait aujourd'hui un objet d'adoration.

L'élévation de l'Hoſtie étoit-elle en uſage dans cette ancienne Egliſe? On ne la voit paroître dans aucune de toutes les Liturgies qui nous en reſtent, quoiqu'elles ſoient fort étenduës, comme je l'ai déja dit, & qu'elles nous marquent juſqu'aux moindres choſes qu'on pratiquoit dans la célébration de ce Sacrement. On y voit ſeulement une élévation d'eſprit & de cœur, lorſqu'on crioit le *Surſum corda*, élevez vos cœurs en haut; à quoi le Peuple répondoit, *nous les avons au Seigneur.*

Quand eſt-ce donc qu'elle fut introduite?

A la fin du ſixième ſiècle, pour repréſenter ſeulement l'élévation de J. Chriſt ſur la croix. Quand le pain & le vin ſont élevez par le miniſtère des Diacres, nous diſent les Auteurs de ce tems-là, on fait commémoration de l'élévation de J. Chriſt ſur la croix: & ce ne fut que dans le 12. ſiècle qu'on la fit ſervir à l'adoration. C'eſt pour cela qu'Honorius, qui vivoit dans le 13. ſiècle, fut obligé d'en faire un Décret; & Gregoire IX. qui lui ſucceda, y ajoûta le ſon de la clochete pour avertir le Peuple de ſe mettre à genoux.

Voit-on que les prémiers Chrêtiens aient rendu à ce Sacrement les honneurs qu'on lui rend aujourd'hui dans le Papiſme?

Bien loin de lui faire fumer de l'encens, de l'éclairer de cierges en plein midi, & de le couronner de fleurs, comme on le pratique dans le Papiſme; ils reprochent toutes ces ſuperſtitions aux Païens, & leur diſent, que le Dieu qu'ils adorent n'a pas beſoin de toutes ces choſes, dans leſquelles ils faiſoient conſiſter le Culte de leurs fauſſes Divinitez. On ne voit pas non plus qu'ils lui aient adreſſé des prières, & des vœux, ni qu'ils l'aient porté en pompe dans des proceſſions.

Quelle eſt l'origine de cette Fête que l'on célèbre en ſon honneur?

Digitized by Google

Urbain IV. l'inſtitua vers le milieu du 13. ſiècle, ſur les viſions de certaines Religieuſes, dont l'une apellée Julienne, aïant vû en priant, que la Lune, qui étoit dans ſon plein, avoit une tache, il lui fut révélé que cette Lune étoit l'Egliſe, & cette tache une Fête qui lui manquoit. Une autre, nommée Iſabelle, ſongea, que cette Fête, qui manquoit à l'Egliſe, étoit celle du Sacrement. Ce qu'il y a encore de plus rare, c'eſt qu'il fut révélé à une troiſième qu'on apelloit Eve, que juſqu'à ce tems là cette fête étoit demeurée cachée dans les Myſtères de la S. Trinité. Voilà ſur quels ſonges & ſur quelles viſions ſe trouve établie cette *Fête-Dieu*, qu'on célèbre aujourd'hui avec tant de pompe.

Que doit-on encore remarquer ſur la créance des prémiers Chrêtiens?

Qu'on ne leur a jamais reproché d'adorer ce qu'ils mangeoient. On leur a imputé diverſes choſes, comme d'adorer la tête d'un âne, de commettre des inceſtes, & de ſe repaître de la chair des petits enfans, qu'ils égorgeoient dans leurs Aſſemblées: mais jamais on ne leur a fait un crime de manger & de devorer eux-mêmes le Dieu qu'ils adoroient. Nous voïons au contraire, que les Peres font ce reproche aux Païens. *Vous adorez*, leur diſent Minutius Felix, & Tatien, *vous adorez le bœuf avec les Egyptiens, & vous vous en nouriſſez.* Theodoret leur dit auſſi, que *c'eſt la dernière de toutes les folies que d'adorer ce que l'on mange.* Reproche, qu'ils n'auroient oſé leur faire, s'ils euſſent adoré eux mêmes ce qu'ils mangeoient. Reproche, que ces Païens n'auroient pas manqué de retorquer contre les Chrêtiens, s'ils euſſent rendu au Sacrement l'adoration qu'on lui rend aujourd'hui.

Minut. in Octav. Theod. in Gen. queſt. 85.

Que concluez-vous de tout ce que vous venez de dire?

Qu'on ne voit aucune trace de l'adoration du Sacrement, ni dans l'Ecriture, ni dans la pratique conſtante de toute l'Ancienne Egliſe, juſqu'au dixième ſiècle incluſivement. Au lieu qu'on la voit paroître aujourd'hui avec éclat dans le Papiſme, où elle fait la partie la plus conſidérable du Culte Religieux.

Comment montrez-vous encore ici, que cette adoration eſt un acte d'Idolatrie?

Par toutes les raiſons que nous avons allégué contre la Tranſſubſtanciation: par où il eſt évident, que ce Sacrement n'eſt autre choſe, dans le fond, que la ſubſtance du pain & du vin. Adorer donc le Sacrement, c'eſt adorer du pain & du vin, & ſe rendre coupable du crime d'Idolatrie. Qu'on nous diſe tant qu'on voudra, que l'intention des Papiſtes eſt d'y adorer J. Chriſt: il eſt toûjours conſtant, que dans le fond ils adorent la créature, & qu'ils ſont en éfet Idolâtres. J'ajoûte, que ſi leur bonne intention les excuſe, il n'y a point de Païen, point d'Idolâtre au Monde, qui ne puiſſe être excuſé. Je dirai même ici, que ceux qui ont adoré le Soleil au milieu des ténèbres du Paganiſme, & qui ont encenſé à toute l'Armée des Cieux, croïant adorer le vrai Dieu, ſe-

Digitized by Google

ſeront plus excuſables au dernier jugement que ceux qui étant éclairez de la lumière de l'Evangile, prétendent l'adorer dans un Sacrement qui n'a pas le même éclat.

Ne pouvez-vous pas auſſi montrer, que leur adoration regarde les eſpèces du pain & du vin?

C'eſt ce que quelques-uns de leurs Docteurs enſeignent expreſſément, & qu'ils concluent de ce que le Concile de Trente a défini, qu'on devoit adorer le Sacrement, qui eſt un compoſé de Jeſûs-Chriſt & des eſpèces du pain & du vin, avec leſquels il ne fait qu'un même ſupôt. Par où il eſt évident, que dans leur propre intention leur adoration regarde ces viles eſpèces de pain & de vin; ce qui les rend coupables d'Idolatrie. On ne peut pas dire la même choſe de l'Adoration que nous rendons à J. Chriſt, puis qu'elle ne regarde pas ſon humanité, mais ſa perſonne revêtue de l'humanité. D'ailleurs, il y a bien à dire entre cette union Sacramentale qu'ils s'imaginent, & cette autre union perſonnelle, qui unit étroitement l'humanité avec la Divinité en la perſonne du Sauveur.

Que dites-vous enfin de l'intention du Prêtre qui officie?

Il faut que nos Adverſaires demeurent d'acord, que n'étant jamais aſſeurez de cette bonne intention, ils riſquent par leurs propres principes, de rendre à ce qui n'eſt que du pain, le ſouverain Culte de Latrie. Ce n'eſt pas encore tout, ſi le Prêtre qui officie n'a pas été bien batiſé, ou ſi celui qui l'a batiſé ne l'étoit pas lui-même, & ainſi à l'infini, la conſécration eſt nulle. Il faut auſſi être aſſuré, s'il n'y a point eu quelque défaut dans la matière du Sacrement. Si le pain qu'on a conſacré, étoit de farine de froment; ſi la liqueur étoit du vin, & du vin qui ne fût point aigri, & pluſieurs autres conditions qu'on éxige pour la validité du Sacrement. Par où il eſt évident, que ceux qui aſſiſtent à la Meſſe, ne peuvent avoir aucune certitude que ce qu'ils adorent ſoit J. Chriſt. Cependant l'objet de l'adoration doit être fixe & certain, pour ne rendre pas à la créature un Culte qui n'apartient qu'au Créateur.

Mais ſupoſé même que J. Chriſt fût dans le Sacrement, comme ils ſe l'imaginent, ne faudroit-il pas un commandement exprès pour l'adorer dans ce ſymbole?

Sans doute, puiſque Dieu nous défend dans ſa Loi de l'adorer ſous des images ſenſibles. C'eſt pourquoi il a fallu un commandement exprès pour nous obliger d'adorer J. Chriſt ſous l'humanité, quoique Dieu eut témoigné du Ciel qu'il étoit ſon Fils bien-aimé, comme il paroît par tous ces paſſages, qui nous ordonnent de lui rendre l'adoration, avec tous les autres actes religieux. Surquoi il faut qu'on demeure d'acord, que les accidens, qui voilent ſon corps dans l'Euchariſtie, éloignent bien plus nos eſprits de l'adoration, que l'humanité qui couvroit ſa Divinité. S'il a donc fallu un commandement exprès de l'adorer ſous l'humanité, à plus forte raiſon étoit il néceſſaire de nous commander de l'adorer ſous

Digitized by Google

les eſpèces du pain & du vin. Et pour ne m'étendre pas davantage ſur ce ſujet, le *ſurſum corda* de la Meſſe devroit les obliger d'adorer J. Chriſt dans le Ciel, & non ſous ces viles eſpèces du Sacrement qu'ils voient ſur leurs Autels.

CHAPITRE XII.

Des faux Sacremens du Papiſme.

QUels ſont les Sacremens qu'on ajoûte dans le Papiſme, au Batême & à l'Euchariſtie?

La Confirmation, la Pénitence, l'Extrême-Onction, les Ordres, & le Mariage.

Quelle eſt l'origine de la Confirmation?

Elle vient de l'impoſition des mains, qui ſe pratiquoit par les Apôtres, en ſigne des dons miraculeux qu'ils communiquoient. Mais comme ces Dons miraculeux de l'Eſprit ont ceſſé, il n'y a perſonne qui ne voie bien, que cette ancienne cérémonie à ceſſé avec eux. A quoi il faut ajoûter, que les Apôtres ne ſe ſont jamais ſervis de cette Onction, dont on ſe ſert aujourd'hui, & que les paſſages qu'on allègue, doivent s'entendre, non d'une Onction matérielle, mais bien d'une Onction Spirituelle.

Qu'avez-vous à dire ſur la Pénitence?

Que c'eſt une vertu & non pas un Sacrement; & qu'à ce compte il faudroit faire autant de Sacremens, qu'il y a des vertus dans la Religion. J'ajoûte, que ce prétendu Sacrement tire ſon Origine de la pratique de l'ancienne Egliſe, au ſujet des Pécheurs ſcandaleux, qu'on obligeoit à reparer le ſcandale qu'ils avoient donné, par une confeſſion publique; & après un long éxercice de pénitence, on les recevoit à la Paix de l'Egliſe. De cette confeſſion publique eſt venuë inſenſiblement la Confeſſion Auriculaire; & au lieu qu'elle n'étoit que pour les pécheurs ſcandaleux, on l'étendit à toutes ſortes de péchez. On érigea enfin ce Tribunal de la Confeſſion, où un Prêtre mortel, après quelques œuvres pénales qu'il impoſe à ſes Pénitans, les abſoût de tous leurs péchez.

Mais ne devons-nous pas confeſſer nos péchez?

Sans doute, mais à Dieu, comme l'Ecriture nous l'ordonne, & à nos prochains, ſi nous les avons offenſez, ou pour demander le ſecours de leurs prières, comme S. Jaques nous ordonne de nous confeſſer les uns aux autres. On eſt encore obligé de confeſſer ſon péché devant l'Egliſe, pour reparer le Scandale public q u'ona donné, comme l'ancienne Egliſe l'a toûjours pratiqué. On peut enfin ſe découvrir à ſes Paſteurs dans cer-

Digitized by Google

certains cas dificiles, pour avoir leurs conseils & leurs directions. Mais qu'on soit obligé de confesser tous ses péchez à l'Oreille d'un Prêtre, c'est dequoi l'Ecriture n'a jamais parlé, & ce que l'Ancienne Eglise n'a jamais pratiqué.

Quoiqu'il en soit, vous dira-t-on, cette Confession est fort utile, & sert de frein aux pécheurs?

Je répons, qu'en matière de Religion, on ne doit jamais regarder si une pratique nous paroit bonne & utile, mais si elle est commandée de Dieu; nous souvenans toûjours de cette Règle, *en vain m'honorent-ils, enseignant des Doctrines qui ne sont que Commandemens d'hommes.* Je dis après cela, que tant s'en faut que cette Confession Auriculaire retienne les pécheurs dans leur devoir, que rien n'est plus capable de les porter au péché, que la facilité qu'ils y trouvent à se décharger des péchez les plus énormes, en les confessant. Et que n'aurois-je pas à dire ici de divers abus criminels qui s'y glissent, & qu'on ne pourroit raporter sans blesser la pudeur?

Que doit-on dire de ces œuvres pénales, de toutes ces satisfactions humaines que les Prêtres imposent à leurs Pénitans, pour ce qu'ils apellent peine temporelle?

Qu'elles sont injurieuses à la satisfaction du Sauveur, & au prix infini de son sang, *qui nous purifie de tout péché*, & qu'elles détruisent cette rémission gratuite que Dieu nous accorde sous l'Evangile. C'est aussi avoir une foible idée de la Justice de Dieu, que de croire que l'homme puisse lui satisfaire par toutes ces œuvres pénales.

Que dites-vous enfin du pouvoir que le Prête s'attribuë, de pouvoir absoudre les pécheurs?

Qu'il entreprend sur les droits de Dieu, qui seul a le pouvoir de pardonner les péchez, ses Ministres ne pouvant que le déclarer de sa part aux pécheurs, en supposant la sincérité de leur répentance, qui leur est cachée. Ce qui fait que cette déclaration doit être toûjours conditionnelle. Voilà jusqu'où va la puissance des Clefs; & si elle enferme quelque chose de plus, cela regarde les Apôtres.

Passez à l'extrême Onction.

Il n'y a qu'à lire le passage de S. Jaques sur lequel on l'établit, pour être convaincu, qu'il s'agit là d'une onction miraculeuse, qu'on mettoit alors en usage pour la guerison des malades: comme il est aussi raporté au 6. de S. Marc, que les Disciples, que le Seigneur avoit envoïé, oignoient d'huile les malades, & les guerissoient de leurs maladies. Par où l'on voit, que cette huile n'étoit pas un Sacrement, mais un simple signe d'une guerison miraculeuse, & que comme le miracle a cessé, le signe en doit être aboli.

Qu'avez vous à dire sur les Ordres.

Que les Ministres de l'Evangile doivent être installez dans leurs Char-

ges par certaines Cérémonies: mais qu'on ne doit pas les mettre au nombre des Sacremens; puiſqu'ils ne fécllent aucune grace ſalutaire, & qu'ils ne ſont pas communs à tous les Chrêtiens, comme le doivent être tous les Sacremens.

Que dites-vous enfin du Mariage?

Qu'il eſt d'inſtitution de Nature, & commun à tous les Peuples; & qu'il n'y a aucune raiſon d'en faire un Sacrement dans la Religion Chrêtienne. Le paſſage du 5. des Eph. ſur lequel on l'établit, ne parle pas même du Mariage qui eſt entre l'Homme & la Femme, mais du Mariage ſpirituel qui eſt entre J. Chriſt & ſon Egliſe; comme l'Apôtre l'explique, lorſqu'après avoir dit, *ce Myſtère eſt grand*, il ajoûte, *or je parle de Chriſt & de l'Egliſe.* On s'engage encore ici dans une contradiction évidente: car ſi le Mariage eſt un Sacrement, pourquoi le défendre aux Prêtres comme une choſe profane?

SECTION XI.

Du Saint Eſprit, & de ſon Oeconomie.

CHAPITRE I.

De la Perſonne du S. Eſprit.

QU'entendez-vous par le S. Eſprit?

J'entens une Perſonne, qui a une ſubſiſtance qui lui eſt propre, la troiſième Perſonne de la très-Sainte Trinité, & non une ſimple vertu de Dieu, comme les Diſciples de Socin ſe l'imaginent. Ce qu'on doit conclure de ce que nous ſommes batizez *au nom du S. Eſprit*, comme au nom du Pere & du Fils. Mais ſi cèt Eſprit n'étoit que la vertu du Pere, pourquoi le diſtinguer du Pere? Pourquoi l'aſſocier avec ces deux Perſonnes? & comment ſerions-nous batiſez au nom d'une vertu?

L'Ecriture ne diſtingue-t-elle pas auſſi cèt Eſprit de ſes Dons?

C'eſt ce que fait S. Paul au Ch. 12. de la 1. aux Cor. *Il y a*, dit-il, *diverſité de Dons, mais il y a un même Eſprit:* & après avoir fait une énumeration de ces divers Dons de l'Eſprit, il ajoûte, *mais ce ſeul & même Eſprit fait toutes choſes, diſtribuant à un chacun ſelon qu'il veut.* Par où cèt Apôtre diſtingue cèt Eſprit de ſes Dons, & lui attribuë une volonté & une liberté, pour les diſpenſer comme bon lui ſemble; ce qui ne peut convenir qu'à une Perſonne.

Le Seigneur n'en donne-t-il pas la même idée dans ce long diſcours qu'il fait à ſes Diſciples au 14. au 15. & au 16. de l'Evangile ſelon S. Jean?

1. Il lui donne le nom de *Paraclet*, qui ſignifie Conſolateur ou Avocat, nom, qui nous donne d'abord l'idée d'une perſonne. 2. Il l'apelle *un autre Conſolateur*, un Conſolateur de même Ordre & de même nature que lui; & qui devoit tenir ſa place. 3. Il lui attribuë toutes les actions, qui ſont ca-

capables de désigner une personne, comme sont celles, d'enseigner, de témoigner, de convaincre &c. 4. Si ce Paraclet n'étoit qu'une qualité, il faut qu'on m'avouë, que ce seroit une Prosopopée bien longue & bien étrange, capable de nous jetter dans l'erreur. 5. Enfin si ce Paraclet n'étoit autre chose qu'une simple vertu de Dieu, quel sens pourroit-on donner à ces paroles? *il ne parlera point de par soi-même, mais il dira tout ce qu'il aura ouï &c. Il prendra du mien & vous l'annoncera.* Est-ce que la vertu de Dieu ne parle point par elle-même? Est-ce qu'elle a besoin d'emprunter ses lumières, & de prendre ses instructions de J. Christ, qu'on supose une personne créée?

Pourquoi l'apellez-vous du nom d'Esprit?

Parce que l'Ecriture s'en sert pour nous désigner cette troisième Personne, qu'elle caractérise par ce nom *d'Esprit*, tant pour nous marquer sa manière de procéder par voie de spiration, que sa manière d'agir dans l'Oeconomie de la Grace, semblable à celle du vent; suivant ce que
Jean 3. 8. dit le Seigneur à Nicodeme, *le vent souffle où il veut & tu en entens le son, mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va; ainsi en est-il des opérations de l'Esprit.*

Qu'elle différence mettez-vous entre la génération du Fils, & la procession de cèt Esprit?

Il est certain qu'il y a une différence essentielle, l'un subsistant par voie de génération, & l'autre par voie de procession: mais il faut ajoûter après S. Augustin, que l'une & l'autre est inénarrable, & adorer avec un profond respect ce que nous ne pouvons comprendre, en rejetant les visions des Scholastiques sur ce sujet.

Le S. Esprit procède-t-il seulement du Pere, comme veut l'Eglise Greque?

Il procède du Fils, comme du Pere: puisqu'il est apellé *l'Esprit du Fils*, comme l'Esprit du Pere, & qu'il est envoïé par le Fils comme par le Pere. Ce qui fait voir qu'il procède du Fils; car une personne Divine ne peut être envoïée par l'autre que par voie de nature & d'ordre, & non par voie d'empire & d'autorité; ce qui dérogeroit à son éternelle Divinité. Ce qu'il y a encore ici de convaincant, c'est ce que dit J. Christ de cèt Esprit, dans le passage que nous venons de citer, *qu'il ne parleroit point de par lui-même, mais qu'il diroit ce qu'il auroit ouï, qu'il prendroit du sien & qu'il nous l'annonceroit.* Preuve évidente, que cèt Esprit procède du Fils comme du Pere; puisque c'est du Fils qu'il puise toutes ses lumières & toutes ses instructions. Ajoûtez à cela, qu'en faisant procéder le S. Esprit du Pere par le Fils, on voit beaucoup mieux l'ordre & la subordination qu'il y a entre ces trois Personnes Divines dans l'Oeconomie du Salut.

Comment montrez-vous la Divinité de cèt Esprit?

On voit d'abord que l'Esprit de Dieu ne peut être que Dieu, participant

Digitized by Google

pant d'une même Nature Divine. Nous voïons après cela, que l'Ecriture nous dit, que mentir au S. Eſprit, c'eſt mentir à Dieu, & qu'elle nous apelle le Temple de Dieu, parce que le S. Eſprit habite en nous. Quelle plus forte preuve de la Divinité de cèt Eſprit? puiſqu'on ne conſacre des Temples qu'à Dieu, & ſur tout des Temples vivans tels que ſont nos Corps. Act. 5. 4. 1 Cor. 3. 61. & 6. 19.

N'avez vous pas d'autres preuves, qui confirment cette Divinité du S. Eſprit?

L'Ecriture lui attribuë les proprietez eſſentielles de Dieu. 1. Son Eternité, lorſqu'elle nous dit, qu'il procède de Dieu; Proceſſion, qui étant eſſentielle à Dieu, eſt auſſi ancienne que lui. Auſſi faut-il qu'on demeure d'acord, que Dieu n'a jamais été ſans ſon Eſprit. 2. Son Immenſité, *où irai-je*, dit David, *arrière de ton Eſprit?* 3. Sa Toute-ſience, *car il ſonde les choſes profondes de Dieu.* 4. Sa Toute-puiſſance, qui le fait apeller, *la vertu du Tout-puiſſant.* Pſ. 139. 7. 1 Cor. 3. 14. Luc. 1. 35.

L'Ecriture ne lui attribuë-t-elle pas auſſi les œuvres de la Divinité? Elle lui attribuë la Création, *l'Eſprit de Dieu ſe mouvoit ſur les eaux*, nous dit Moïſe. *Il a orné les Cieux par ſon Eſprit*, nous dit Job. Elle lui atribuë auſſi la conſervation de toutes choſes, que cèt Eſprit ſoûtient & renouvelle. La Conception du Sauveur, & les Miracles qui ont confirmé la vérité de l'Evangile, ſont auſſi les œuvres de ſa Toute-puiſſance. Et pour n'en dire pas davantage, il eſt l'Auteur de nôtre régénération, & il doit réléver nos corps mortels de la pouſſière au jour de la Réſurrection. Gen. 1. 2. Pſ. 33. 6. & 10. 30. Rom. 8. 11.

Que dites-vous du Culte Réligieux?

Comme nous ſommes batiſez en ſon nom, auſſi ſommes-nous conſacrez à ſon Culte. A quoi il faut ajoûter, qu'on péche contre le S. Eſprit, comme contre le Pere & le Fils, & que c'eſt là même un péché irrémiſſible.

Pourquoi qualifiez vous cèt Eſprit de Saint?

Ce n'eſt pas ſeulement parce qu'il eſt Saint en lui-même, mais auſſi parce que dans l'Oeconomie du ſalut, il produit la ſainteté dans le cœur des hommes, comme nous le verrons dans la ſuite. Et qu'on remarque bien, que cèt Eloge de Saint eſt le plus grand & le plus glorieux éloge qui caractériſe la Divinité, & qu'il renferme toutes ces autres perfections que nous regardons comme morales.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

De l'Oeconomie du S. Esprit.

QUand est-ce qu'à commencé l'Oeconomie du Saint Esprit?

Quoi que cèt Esprit eût déja paru sous l'Ancien Testament, où il éclairoit les Prophètes, & sanctifioit les fidèles, son Oeconomie n'a pourtant commencé qu'après l'Ascension de J. Christ au jour de la Pentecôte, où il descendit avec éclat sur les Apôtres en langues divisées comme de feu, précédé d'un vent qui soufloit avec véhémence, & qui remplit toute la maison où ils étoient assis. Fait, trop sensible & trop éclatant, pour pouvoir soupçonner qu'ils aient été susceptibles de quelqu'illusion à cèt égard. Mais acordons aux incrédules, que nos Apôtres aient pû croire qu'ils entendoient un vent impetueux, qui ne soufloit point en éfet, & qu'ils voïoient des langues divisées comme de feu, qui n'étoient que dans leur imagination: il faut qu'ils demeurent d'acord que ces Apôtres n'ont pû être susceptibles d'aucune illusion à l'égard des effets que cèt Esprit produisoit en eux, & qu'ils ne pouvoient ignorer, s'il étoit vrai qu'ils parloient diverses langues qu'ils n'avoient jamais aprises. Ceux qui les entendoient parler toutes ces langues, pouvoient aussi peu douter de la vérité de ce fait. Ce fut aussi par l'évidence de ce miracle qu'environ trois mille personnes se convertirent tout d'un coup à la Foi Chrêtienne.

Mais comment pouvons-nous en être assurez, nous qui ne les avons jamais vus ni entendus?

Par le récit même qu'en fait S. Luc. au ch. 2. des Actes. Au lieu de faire descendre cèt Esprit dans quelque lieu écarté & devant quelques témoins supposez, s'il vouloit feindre un faux miracle, il le fait descendre au milieu de Jerusalem dans le jour solemnel de la Pentecôte, où il s'assembloit une infinité de gens de toutes les Provinces circonvoisines, & dont plusieurs acoururent au bruit de ce miracle, & furent autant de témoins des effets merveilleux de cèt Esprit, entendant les Apôtres parler diverses langues, ainsi que l'Esprit leur donnoit à parler. D'où je conclus, que ce fait est inconteſtable. Car s'il eut été faux, S. Luc n'auroit eu garde de le raporter, comme il a fait, & d'en produire un si grand nombre de témoins, pouvant être facilement convaincu du contrai-

Digitized by Google

traire : ce qui auroit été capable de découvrir ſon impoſture, & de déſabuſer le Monde de la Religion qu'il enſeignoit.

Comment montrez-vous encore la vérité de ce fait capital ?

Il eſt conſtant, que les Apôtres ont annoncé l'Evangile en diverſes parties du Monde ; c'eſt là un fait qu'on ne peut pas nous conteſter. Mais comment l'auroient-ils pû faire ſans le ſecours des langues ? & comment les auroient-ils apriſes, eux qui étoient de ſimples pêcheurs, de groſſiers Galiléens, qui ſavoient à peine leur Syriaque ? ſi cèt Eſprit ne fût deſcendu effectivement ſur eux, dans ce jour de la Pentecôte, en langues départies comme de feu. On voit auſſi l'inſpiration de cèt Eſprit dans leurs Ecrits, n'étant pas croïable, que des Auteurs de ce caractère euſſent été incapables de produire rien de ſemblable ſans ſon ſecours.

Le deſſein qu'ils formèrent d'arborer la Croix de Chriſt par tout l'Univers, pouvoit-il partir de cèt Eſprit ?

Non ſans doute : car on ne ſauroit comprendre que des gens de ce caractère euſſent été capables de former un ſi grand deſſein, à moins que d'être inſpirez. Que douze Diſciples timides, ſans naiſſance, ſans étude, ſans éloquence, ſans armes, ſans apui, & ſans aucune protection, entreprennent une œuvre ſi difficile, & même impoſſible ſelon toutes les aparences humaines. Qu'ils aillent ſoûlever toutes les Puiſſances contr'eux. Qu'ils s'expoſent à la faim, à la nudité, à la honte, à l'opprobre, & aux ſuplices les plus cruels, pour faire adorer un Crucifié, pour renverſer les Temples & les Autels des fauſſes Divinitez, & pour changer la face du Monde. Otez l'inſpiration de cèt Eſprit, ce ſeroit l'entrepriſe la plus fole & la plus chimérique qu'on puiſſe imaginer, & qui ne pouvoit jamais entrer dans l'eſprit d'aucun homme raiſonnable.

Que dites-vous de leur ſuccès ?

Qu'on ne ſauroit non plus comprendre, comment des gens de ce caractère auroient pû éxécuter un ſi grand deſſein, de pêcheurs de poiſſons, devenir pêcheurs d'hommes, de ſimples & d'ignorans qu'ils étoient, devenir les Docteurs du Monde, & changer tout d'un coup la face de l'Univers ; ſi cèt Eſprit, qui étoit deſcendu ſur eux en langues départies comme de feu, n'eût opéré toutes ces merveilles.

Les miracles que ces Apôtres faiſoient, ne portent-ils pas auſſi l'impreſſion & le caractère de cèt Eſprit qu'ils avoient reçû ?

C'eſt ce qu'il y a encore de convaincant : *cèt Eſprit travaillant avec eux, & confirmant la parole par les ſignes qu'ils faiſoient.* Et l'on ne doutera point de la vérité de ces Miracles, ſi l'on conſidère, qu'ils n'ont point été faits en cachette, & devant des témoins ſupoſez, mais en public, & en préſence de tout le monde : comme lorſque S. Pierre fait marcher un boiteux, qui mandioit à la porte du Temple, & qui étoit connu de toute la Ville. On voit auſſi, que ſans cette puiſſance de faire

Digitized by Google

des Miracles, les Apôtres n'auroient jamais pû réüſſir dans leur deſſein, d'établir, comme ils ont fait, le Chriſtianiſme dans le Monde; & que dire, que le Monde a été converti à la Foi Chrêtienne ſans Miracles, ce ſeroit, comme parle un Ancien, le plus grand de tous les Miracles.

Faites voir plus au long, que cette converſion du Monde porte le caractère & l'impreſſion de cèt Eſprit.

Pour peu qu'on y faſſe atention, on ne peut la regarder que comme l'ouvrage de cèt Eſprit, & comme l'éfet de la promeſſe que Dieu fait par le Prophète Joël, de *repandre ſon Eſprit ſur toute chair.* Toutes les Nations croupiſſoient dans les ténèbres épaiſſes. Elles étoient engagées dans de fauſſes Religions, qui depuis longtems les tenoient aſſujeties. Elles étoient enfin prévenuës de divers préjugez contre une Religion toute nouvelle, qui leur propoſoit *un Crucifié*, pour mettre en lui toute leur confiance, & pour en faire l'objet de leur adoration, qui les obligeoit même à porter cette Croix après lui, pour y attacher la chair avec ſes convoitiſes, le Monde avec toutes ſes vanitez, & toutes les pompes. Qui a donc pû convertir ces Nations à une Religion de cette nature? Qui a pû les dèſabuſer des Religions qu'on leur avoit apriſes dès leur enfance, & qui ſe trouvoient acompagnées de la proſpérité & de la gloire mondaine? Qui a pû leur faire embraſſer des Myſtères ſi ſublimes, & qui ſemblent d'abord ſi choquans à la raiſon corompuë? Qui a pû leur faire ſuivre des règles & des préceptes ſi contraires à leurs paſſions? Qui a pû, dis-je, opérer un ſi grand miracle? que cèt Eſprit Tout-puiſſant, qui *ſelon l'efficace de la puiſſance de ſa force*, amène toutes les penſées des hommes captives & priſonnières à l'obéiſſance de J. Chriſt.

Que dites-vous des ſuplices qu'on mettoit en uſage contre ceux qui embraſſoient le Chriſtianiſme?

Qu'on y découvre la force de cèt Eſprit qui ſoûtenoit les Martyrs. On voit par tout les échafaux dreſſez, les feux allumez, les plus cruels ſuplices mis en uſage. On déchire par le fer les prémiers Chrêtiens, on les fait conſumer par les flammes, on les expoſe aux bêtes féroces, on invente de ſuplices inouïs, on les couvre de robes enſoufrées qu'on allume, & dont l'on ſe ſert comme de flambeaux, pour éclairer pendant la nuit. Mais on a beau faire, tout cela n'empêche pas, qu'on ne voie tous les jours des milliers de Martyrs de toute condition, de tout âge & de tout ſexe, courir aux ſuplices & ſouffrir la mort avec une conſtance admirable, qui donnoit de l'étonnement à leurs boureaux. Ce qui n'étant pas humain, ne pouvoit venir que de l'inſpiration & de la force de cèt Eſprit.

Qu'y a-t-il encore ici de remarquable?

Que ce ne ſont pas des Chrêtiens de naiſſance, qui ſoufrent le martyre

re pour une Religion, qu'on leur a fait ſuccer avec le lait ; mais des Proſélytes, qui s'étant convertis du Judaïſme & du Paganiſme, ne peuvent ſoufrir de ſi grands ſuplices pour la Religion Chrêtienne, qu'après avoir été convaincus des Miracles des Apôtres, & de tous les autres faits, ſur leſquels la vérité de cette Religion ſe trouve établie, dans un tems, remarquez bien ceci, dans un tems, où il étoit facile de s'en inſtruire, & d'en découvrir la vérité.

Qu'y a-t-il enfin de plus merveilleux ?

Le progrès ſi ſubit & ſi rapide qu'eût cette Religion dans le Monde, malgré toutes ces opoſitions. Car on voit dans un fort court eſpace de tems, que les Chrêtiens ſe multiplient tous les jours, & qu'on dreſſe par tout des Egliſes Chrêtiennes, juſqu'à ce qu'elle triomphe enfin de toutes les fauſſes Religions.

Cette Converſion du Monde n'avoit-elle pas été prédite par les Prophêtes ?

Nous pourrions raporter une foule d'Oracles, depuis Moïſe juſqu'à Malachie, qui prédiſent cèt Evènement merveilleux. Oracles, qui ſont au deſſus de tous les ſoupçons de l'incrédulité, puiſque nous les tenons des Juifs, qui en ſont les dépoſitaires. Oracles, dont nous voïons l'acompliſſement devant nos yeux, & dont nous faiſons nous-mêmes une heureuſe expérience. Oracles, qui nous font voir, que c'eſt ici l'œuvre de Dieu, qui l'avoit prédite avec tant de clarté, qui l'a auſſi acomplie d'une manière ſi divine. Ce qu'il faut bien remarquer, afin qu'on n'attribuë cèt Evènement à aucune cauſe humaine, & qu'on ne le mette au rang des révolutions qu'on voit arriver dans le monde. Qu'on joigne enſemble tout ce que je viens de dire dans ce Chapitre, il en reſultera une démonſtration, qui met la vérité de la Religion Chrêtienne dans la dernière évidence.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Suite de l'Oeconomie du S. Esprit.

LEs Dons miraculeux de l'Esprit étoient-ils reservez pour les Apôtres ?

On voit qu'ils les communiquoient par l'imposition de leurs mains à tous ceux qui recevoient leur parole : ce qui confirmoit leurs miracles, & les mettoit au dessus de tous les soupçons que l'incrédulité auroit pû former. Car qui pouvoit douter de la vérité des miracles des Apôtres, lorsqu'on voïoit qu'ils communiquoient à leurs Disciples le pouvoir d'en faire de semblables.

Comment montrez-vous la vérité de ces Dons miraculeux de l'Esprit ?

Par ce que S. Paul en écrit dans la 1. aux Cor. où il parle au long des Dons de langues, d'interprétation, de prophétie, de guérison, & autres semblables, qui étoient parmi eux. Où il censure l'orgueil de ceux qui en étoient douez, & la jalousie de ceux qui en étoient dénuez, pour les réünir ensemble dans un même esprit de charité. Où il relève cette charité au-dessus de tous ces Dons miraculeux de l'Esprit. Où il les exhorte enfin à rechercher les dons salutaires, comme des Dons *plus* excellens.

Qui vous assurera de la vérite de tous ces faits ?

Si tous les Dons de l'Esprit eussent été autant de fictions, il n'est pas croïable, que S. Paul les eût raportez comme il a fait, puisqu'il n'y avoit personne dans l'Eglise de Corinthe, qui pût en ignorer la vérité. Que s'il eût eu le front de les avancer contre la notoriété publique, en auroit-il falu davantage pour découvrir son imposture, & pour désabuser le Monde de la Religion qu'il enseignoit ?

Ce que cèt Apôtre en écrit au 14. de cette Epître, ne paroît-il pas convaincant ?

On n'a qu'à lire ce Chapitre avec attention, pour être convaincu de la vérité de ces Miracles. L'Apôtre l'emploie tout entier, pour remédier aux confusions & aux dèsordres, qui étoient survenus dans l'Eglise de Corinthe, à l'ocasion du Don des langues, qui y étoit devenu fort commun :

Digitized by Google

mun : parce que tous ceux qui avoient reçû ce Don, vouloient parler des langages inconnus, ce qui faiſoit que l'Egliſe n'en étoit point édifiée. Sur quoi cet Apôtre leur dit, *je deſire bien que vous parliez tous divers langages, mais beaucoup plus que vous prophétiſiez*, c'eſt-à-dire, que vous interprétiez, *afin que l'Egliſe en reçoive édification. Je rens graces à mon Dieu*, pourſuit-il, *que je parle plus de langages que vous tous : mais j'aime mieux prononcer en l'Egliſe cinq paroles avec intelligence, afin que j'inſtruiſe les autres, que dix mille en langage inconnu. Si donc*, ajoûte-t-il, *toute l'Egliſe s'aſſemble en un, & que tous parlent des langages étranges, & que le commun Peuple ou les Infidèles y entrent, ne diront-ils point, que vous êtes hors de ſens?* Mais il faudroit plûtôt dire, que Paul étoit hors de ſens, ſi ce Don de langues n'eût été effectivement parmi eux.

Ces Dons miraculeux de l'Eſprit devoient-ils demeurer toûjours dans l'Egliſe ?

Non, mais ils devoient ceſſer après que la Religion Chrêtienne a été établie dans le Monde, & qu'elle a été ſuffiſamment confirmée ; parce que la Sageſſe de Dieu ne fait pas des miracles ſans néceſſité. A quoi il faut ajoûter, que l'acompliſſement des Prophéties nous doit tenir lieu de miracles : Et ſi l'on n'eſt convaincu par ces Prophéties, on ne le ſeroit pas non plus par des Miracles.

Avez-vous ſur cela quelque déclaration de l'Ecriture ?

L'Apôtre au 13. de la 1. aux Cor. déclare expreſſément, que les Prophéties ſeroient abolies, & que les langages ceſſeroient : & rélevant à cèt égard la foi, l'eſpérance, & la charité ſur tous ces Dons miraculeux de l'Eſprit, il conclut en ces termes ; *or maintenant ces trois choſes demeurent, la foi, l'eſpérance, & la charité.* Il n'y a donc que ces trois Vertus qui ſoient permanentes dans l'Egliſe.

L'expérience ne confirme-t-elle pas cette vérité ?

Elle nous fait voir, que dans quelque calamité que l'Egliſe ſe ſoit trouvée dans les ſiècles ſuivans, comme du tems de l'Arianiſme, Dieu n'a jamais ſuſcité aucun Prophète, ni fait aucun miracle pour la délivrer : mais qu'il s'eſt toûjours ſervi du Miniſtère ordinaire de ſa parole.

N'eſt-ce pas ce qu'on voit auſſi, lorſque le Papiſme eut corrompu toute la pureté du Chriſtianiſme, & qu'on vit l'Antechriſt aſſis au Temple de Dieu, comme s'il étoit Dieu ?

Cèt éxemple eſt remarquable. Car ſi jamais il fut tems de ſuſciter de nouveaux Prophètes, & de déploïer des miracles pour la délivrance de l'Egliſe, ce fut ſans doute dans cette ocaſion. Cependant Dieu ne fit rien de ſemblable ; mais il ſe contenta de ſuſciter des hommes zélez, qui par la ſeule autorité de ſa parole, réfutèrent les erreurs du Papiſme, découvrirent ſes idolatries, & délivrèrent l'Egliſe de ſon eſclavage.

Digitized by Google

N'y a-t-il pas d'autres Dons de l'Eſprit ?

Il y a les Dons ſalutaires, qui conſiſtent dans l'illumination & dans la ſanctification des Elûs, que cèt Eſprit répand encore aujourd'hui dans le cours ordinaire de la grace, & dont on parlera dans la ſuite de cèt Ouvrage.

CHAPITRE IV.

Du Péché contre le S. Eſprit.

EXpliquez-moi quelle eſt la nature du Péché contre le Saint *Eſprit*.

S. Auguſtin nous dit avec beaucoup de raiſon, qu'à peine peut-on trouver une queſtion plus difficile dans toute l'Ecriture. Ce qui ſe juſtifie par la diverſité des ſentimens des Peres, & des Scholaſtiques ſur la nature de ce péché. J'ajoûte qu'à peine en peut-on trouver aucune autre plus importante : car puiſque c'eſt ici le plus funeſte de tous les péchez, il importe de le bien connoître, afin de le pouvoir éviter. La connoiſſance de ce péché eſt encore néceſſaire, pour guérir certains eſprits foibles, qui s'imaginant avoir péché contre le S. Eſprit, croient qu'il n'y a plus de pardon pour eux dans la miſéricorde de Dieu, & ſe jettent dans le deſeſpoir.

Quel eſt donc le péché contre le S. Eſprit ?

Il paroît par ce qui nous eſt raporté dans l'Evangile, que ce fut le blaſphême des Phariſiens, qui attribuoient les Miracles de J. Chriſt à la vertu du Démon ; car ce fut à cette ocaſion que le Seigneur y parle de ce péché. S. Marc ne nous laiſſe aucun lieu d'en douter, lorſqu'il ajoûte,

Marc. 3. 30. *que c'étoit, parce qu'ils diſoient, il a l'Eſprit immonde.*

Pourquoi eſt-ce qu'il l'apelle le péché ou le blaſphème contre le S. Eſprit ?

Marc. 3. 22. Parce que ces Phariſiens blaſphémoient contre les Miracles du S. Eſprit, attribuant à la vertu du Démon les Miracles, qu'ils voïoient bien ne pouvoir partir que de la vertu de l'Eſprit de Dieu, telle qu'étoit la guériſon d'un Démoniaque aveugle & muët. Par où ils éteignoient les lumières de cèt Eſprit, pour n'être pas obligez de reconnoître, que J. Chriſt étoit le véritable Meſſie : & *lui connoiſſant leurs penſees*, comme

Digitized by Google

me ajoûte l'Evangeliſte, prononce cette ſentence contre eux: *En vérité je vous dis, &c.* Marc. 3. 28. 29.

Mais puiſqu'il n'y a plus aujourd'hui de miracles, ne s'enſuit-il pas de là, qu'il n'y a plus auſſi de lieu à un ſemblable péché ?

Je répons, que quoiqu'il n'y ait point aujourd'hui de ſemblables miracles ; cependant, ſi aïant un même dégré de lumière, que l'évidence de ces Miracles en pouvoit donner à ces Phariſiens, on vient à rejetter la vérité de l'Evangile, en éteignant ces lumières de l'Eſprit, comme ils firent, il eſt évident, qu'on ſe rend coupable d'un même péché.

N'avez-vous point d'autres preuves qui le confirment ?

C'eſt ce que je démontre, par ce que le Seigneur nous dit dans le même endroit, qu'il n'y a que ce ſeul péché qui ſoit *irrémiſſible* ; comme S. Jean nous dit auſſi, qu'il n'y a qu'*un péché à mort*. Si je trouve donc dans l'Epître aux Heb. un péché irrémiſſible, un péché à mort, ne faudra-t-il pas conclure, que c'eſt le même péché en eſpèce ? Ce qui paroît auſſi, parce que S. Luc lie ce péché contre le S. Eſprit, dont le Seigneur parle dans ce paſſage, avec le péché d'apoſtaſie, dont parle l'Apôtre dans cette Epitre. 1. Jean 5. 16. Luc. 12. 9.

Tous ceux qui abjurent la vérité de l'Evangile, ſe rendent-ils coupables de ce péché ?

Il y en a pluſieurs qui ne la connoiſſoient pas, quoiqu'ils en fiſſent profeſſion : & ceux-là ne pouvoient pas pécher contre le S. Eſprit, puiſqu'il ne les avoit pas éclairez de ſes lumières. D'autres la connoiſſoient. *Ils ont été illuminez*, nous dit S. Paul, *& ont goûté le don céleſte, & ont été faits participans du S. Eſprit, & ont goûté la bonne parole de Dieu, & les puiſſances du ſiècle à venir*. Et ce ſont ceux-là, qui étant parvenus à ce dégré de connoiſſance, viennent à renier la vérité de l'Evangile, en éteignant toutes ces lumières, qui péchent contre le S. Eſprit. Heb. 6. 4.

Quel autre caractère nous donne-t-il de ce péché ?

Il nous dit, que c'eſt un péché *volontaire*, c'eſt-a-dire, un péché qu'on commet par un plein & entier conſentement de la volonté. Ceux-là ne ſont donc pas coupables de ce péché, qui viennent à renier la vérité par ſurpriſe, ou par la fraïeur de la mort, comme fit S. Pierre. Leur abjuration étant précipitée ou forcée, on ne peut pas dire qu'elle ſoit volontaire. Comme c'eſt à contre-cœur qu'ils ont renié la vérité, auſſi demeure-t-elle toûjours dans leur cœur. La grace de l'Eſprit n'y eſt pas tout-à-fait éteinte, mais elle eſt comme le feu ſous la cendre, & elle ſe manifeſtera bien-tôt. Ce qui ſe juſtifie par le relevement de ceux qui ſuccombent dans un tems de perſécution.

N'y a-t-il pas d'autres cas qui rendent cette abjuration involontaire ?

Il peut arriver qu'un Pere abjurera ſa Religion pour ſauver ſa famille. Quoi qu'en cela il ſe rende coupable d'un grand péché, cependant

Digitized by Google

on ne peut pas dire, qu'un tel homme ait péché contre le S. Eſprit, ſon action étant involontaire, & y aïant été entraîné par ce violent amour que la nature inſpire aux Peres pour leurs enfans ; y aïant même été pouſſé par un principe de Religion, pour les garantir de l'idolatrie. Il y a d'autres cas, où l'on peut ſe faire de ſemblables illuſions, & où l'erreur de l'eſprit empêche la liberté de la volonté.

Qui ſont donc ceux qui ſe rendent coupables de ce péché ?

Ceux qui pour conſerver leurs biens temporels, aiment mieux renoncer à J. Chriſt, qu'au Monde. L'action de ces gens-là étant volontaire, il n'y a point de doute qu'elle ne les rende coupables de ce péché. Et il ne ſert de rien de dire, que la tentation du bien du monde a fait violence à leur volonté : car on ne doit pas apeller forcé & involontaire, ce à quoi nous ſommes ſollicitez par nôtre convoitiſe. Ariſtote même ſe moque de celui qui diroit, qu'il a fait une choſe malgré lui, lorſqu'il y a été attiré par ſa cupidité. On peut auſſi dire ici, qu'il n'y a aucun temporaire qui ne ſouffre, lorſqu'il faut qu'il renonce aux promeſſes de l'Evangile ; puiſque ſuivant ſon principe, il auroit voulu retenir l'eſpérance du Ciel avec ſes biens temporels : mais après une meure délibération, ne pouvant retenir les deux enſemble, il aime mieux renoncer à l'eſpérance du Ciel, qu'aux avantages du Monde. Et c'eſt cette préférence volontaire qu'il donne au Monde, qui fait ſon crime & ce mépris dont parle l'Apôtre, & qu'il repréſente ſous le type du profane Eſaü.

Heb. 12. 16.

Mais croïez-vous, que tous ceux qui ont reſté en France pour conſerver leur bien, ſoient coupables de ce péché ?

Il y en a pluſieurs qui n'ont abjuré leur Religion que de leur langue, ou de leur main, ſe flatant qu'ils pourroient retenir la vérité dans leur cœur ; qui ne font aucun acte d'idolatrie, qui ſervent Dieu en ſecret, & qui ſoûpirent après un rétabliſſement ; deſquels je n'oſerois prononcer qu'ils ſoient coupables de ce péché. Je crois donc, que pour donner une juſte idée du péché contre le S. Eſprit, il faut dire, que le caractère de *volontaire*, que l'Apôtre nous en donne, marque un plein & entier conſentement de la volonté, & que ce péché conſiſte dans une rejection abſoluë & totale de la vérité connuë.

Comme il y a des Apoſtats de la vérité, n'y a-t-il pas auſſi des Apoſtats de la ſainteté ?

Il n'y en a que trop de cette eſpèce, & ce ſont ces Apoſtats dont parle S. Pierre, *qui étant échapez des ſoüillures du Monde, par la connoiſſance du Seigneur & Sauveur J. Chriſt, en ſont derechef ſurmontez.* C'eſt pourquoi il ajoûte, *que leur condition eſt devenuë pire que la prémiere : car il eût mieux valu, qu'ils n'euſſent jamais connu la voie de juſtice, qu'après l'avoir connuë, ſe détourner arrière du ſaint Commandement qui leur avoit été baillé, comme le chien qui retourne à ſon vomiſſement, & la truie lavée à ſe veautrer dans ſon bourbier.*

2. Pier. 2. 20. 21.

Que

Que concluez-vous de tout ce que vous venez de dire ?

Que le péché contre le S. Esprit, consiste dans l'extinction entière de ses lumières & de ses graces ; soit qu'on les rejette, & qu'on les combatte lorsqu'elles nous sont présentées, comme firent les Pharisiens; soit qu'on y renonce par l'apostasie, après les avoir reçûës ; soit enfin qu'on vienne à les corrompre & à les éteindre par le vice & par la débauche.

Pourquoi est-ce que ce péché est irrémissible ?

Parce, répond l'Apôtre, *qu'il n'y a point de sacrifice pour un tel péché*, celui de la Croix qu'on a profané, étant devenu inutile ; & parce qu'*il est impossible*, que ceux qui s'en sont rendus coupables, *soient renouvellez à repentance*. Car aïant outragé l'Esprit de grace, qui est le principe de la régénération, par quel autre principe pourroient-ils être régénérez ? Cèt Esprit avoit jetté dans leurs cœurs les principes & les semences de la foi & de la sanctification. Mais tous ces principes étant éteints, il n'y revient plus : la grace non plus que la nature ne revenant plus à son ouvrage, après que les principes, qu'elle avoit jettez, sont entièrement éteints. A quoi il faut ajoûter, qu'il étoit de la Sagesse de Dieu, de mettre des bornes à sa grace, & d'en excepter ce péché, le plus énorme de tous, afin qu'elle ne fût exposée au mépris & à la profanation des hommes. Heb. 10. 26. Heb. 6. 6.

Que faut-il faire pour éviter de tomber dans ce malheur ?

Il faut suivre toûjours les lumières du S. Esprit, répondre à ses divines inspirations, & faire un bon usage de ses graces. C'est ce que l'Ecriture a voulu nous dire, lorsqu'elle nous exhorte, *de n'éteindre point l'Esprit, & de ne contrister point le S. Esprit*. Eph. 4. 3. 1. Th. 5. 19.

Comment faut-il guérir ces esprits foibles, qui s'imaginent être coupables de ce péché ?

Il faut leur dire, que l'Apôtre nous donne pour caractère de ce péché, qu'il est impossible que ceux, qui s'en sont rendus coupables, soient renouvellez à repentance ; si bien que, s'ils ont quelque sentiment de repentance, c'est une marque indubitable qu'ils ne sont point coupables de ce péché.

Digitized by Google

SECTION XII.

De la Prédeſtination & de la Grace.

CHAPITRE I.

De la Prédeſtination.

DOit-on parler de la Prédeſtination au Peuple ?

Il y en a qui croient, qu'il vaudroit mieux la reſerver pour l'Ecole. Mais c'eſt vouloir être plus ſage que le S. Eſprit, qui a révélé ce Myſtère au Peuple Chrêtien dans les S. Ecritures. D'ailleurs, il n'eſt point de myſtère plus important que celui-ci, d'où découlent toutes les graces que Dieu répand ſur ſes Fidèles, pour les conduire à la poſſeſſion du Salut. Il n'en eſt point auſſi où la gloire de Dieu reluiſe avec plus d'éclat, & qui nous fourniſſe plus de motifs d'amour & de reconnoiſſance envers lui, de confiance, d'eſpérance, de ſanctification, & de détachement du monde. Il n'en eſt point enfin de plus néceſſaire pour nous former à l'humilité. Pour ce qui regarde les abus qu'il peut cauſer, s'il falloit ſe taire de tout ce dont la corruption & la malice des hommes peuvent abuſer, il faudroit ſuprimer toutes les Doctrines de la Grace, & ne plus prêcher l'Evangile.

Qu'eſt-ce donc que la Prédeſtination ?

On peut dire en général, que c'eſt le Décret éternel de Dieu, qui décide du ſort des hommes. L'Ecriture en parle en divers endroits, & ſur tout dans le 9. des Romains. Car quoique le principal deſſein de S. Paul dans ce Chapitre, ſoit de parler de la rejection des Juifs, & de l'élection des Gentils : cependant il n'y a perſonne, qui ne voie bien, que les particuliers ſe trouvent compris dans l'élection ou dans la rejection d'une Nation, & que le même pouvoir que Dieu a eu d'élire une Nation en rejettant l'autre, d'éclairer une Nation de la lumière de ſon Evangile, lorſqu'il laiſſe croupir l'autre dans ſes ténèbres, il l'a auſſi à l'é-

Digitized by Google

l'égard des particuliers. Il y a les mêmes raiſons de part & d'autre, & l'un ſe doit conclure de l'autre. Cet Apôtre nous repréſente donc Dieu dans ce Chapitre ſous l'image d'un *potier*, qui fait d'une même maſſe un vaiſſeau à honneur, & un autre à déshonneur.

Quelle eſt donc cette maſſe de laquelle Dieu a formé ces vaiſſeaux?

C'eſt le Genre-humain déchû, en Adam, dans la corruption du péché & dans la mort.

Ce Décret ſupoſe donc la chûte de l'homme.

Sans doute: & rien n'eſt plus abſurde que de dire, comme font les Supralapſaires, que la Prédeſtination précède, dans l'ordre des Décrets, la création & la chûte de l'homme: puiſque c'eſt mettre la rédemption du Monde avant ſa création, le ſalut de l'homme avant ſa chûte & ſa perte. D'ailleurs, la juſtice & la miſéricorde ſont des vertus rélatives, qui ne ſont pas leurs objets, mais qui les ſupoſent; ce qu'il faut bien remarquer. Quoi donc de plus abſurde que de dire, que Dieu, pour manifeſter ſa gloire, ait réſolu de révéler ſa juſtice & ſa miſéricorde ſur des ſujets, qui n'étoient ni criminels, ni miſérables devant les yeux même de ſa préſcience, qui n'étoient, dis-je, que dans un état de ſimple poſſibilité. Je dis enfin, qu'à ce compte la chûte de l'homme entrera dans le plan de Dieu, comme une choſe inévitable, comme une choſe même qu'il aura décretée pour parvenir à ſes fins; ce qu'on ne ſauroit digérer.

On vous dira, que ce qui eſt le dernier dans l'exécution, eſt le prémier dans l'intention.

Je répons, que cette maxime n'a pas lieu, lorſqu'il s'agit de deux ouvrages diſtincts, & qui ont chacun ſa propre fin; ce qu'on doit bien remarquer. Je dis donc ici, que la Création du monde eſt un ouvrage complet en lui-même, dont la fin a été de manifeſter les perfections du Créateur, *ſa puiſſance éternelle & ſa Divinité*, & de procurer à l'homme un véritable bonheur, s'il eût perſévéré dans l'innocence. D'autre côté la fin de la Redemption a été de révéler la miſéricorde de Dieu, & de procurer le Salut à l'homme déchû de cette innocence. On doit donc regarder la Création & la Rédemption comme deux ouvrages diſtincts & ſéparez l'un de l'autre, qui ne ſont ſous-ordonnez l'un à l'autre que par accident, je veux dire, par la chûte de l'homme, ſur laquelle Dieu a formé ce ſecond Décret de la Rédemption.

Qu'avez-vous encore à dire contre ce ſentiment?

Qu'il obſcurcit la gloire de Dieu, bien loin de la rehauſſer, comme les Supralapſaires le prétendent. Je leur acorde cette maxime, que la gloire de Dieu eſt la fin de toutes ſes œuvres, & qu'étant le ſouverain Maître du Monde, il eſt en droit de chercher ſa gloire dans toutes ſes actions. Mais je ſoûtiens, que la véritable gloire de Dieu, doit conſiſter dans l'éxercice de ſes vertus, dont les principales, par raport à nous, ſont ſa

Digitized by Google

juſtice & ſa miſéricorde, & qu'on ne ſauroit dire combien ces vertus ſont obſcurcies dans leur ſyſtême. Je dis 1. ſa juſtice, puis qu'à ce conte il aura créé des hommes pour les perdre & pour les damner. Je dis auſſi ſa miſéricorde, qui ſauvera ceux qui n'étoient pas encore perdus, & à qui elle ne deſtine le ſalut, qu'après les avoir deſtinez à la chûte & à la perdition.

Mais ſupoſant, comme vous faites, la chute de l'homme, n'eſt-on pas obligé de reconnoître la juſtice de Dieu dans ce Décret?

C'eſt ce qu'on doit avoüer pour peu qu'on ait d'équité: & il n'y a perſonne qui ne doive demeurer d'acord, que Dieu auroit pû, en éxécution même de ſa juſtice, abandonner tous les hommes dans cèt abime de péché & de mort, où ils étoient tombez en Adam, comme il a abandonné les Anges Apoſtats, qui n'ont point gardé leur prémière origine. On n'a donc pas ſujet de ſe plaindre, s'il y en laiſſe quelques-uns, lorſqu'il en retire d'autres. Sa juſtice auroit pû les reprouver tous, lorſque ſa miſéricorde en choiſit quelques-uns, qu'elle retire de cèt abime.

Vous voulez donc, que cette Prédeſtination regarde certaines perſonnes?

Sans doute, car elle ne conſiſte pas, comme l'enſeigne Socin, dans un deſſein général de ſauver les Croïans, & de damner les incrédules & les rebelles: mais dans le choix que Dieu a fait de certains particuliers, lorſqu'il a rejetté les autres. C'eſt ce que l'Ecriture témoigne, lorſqu'elle nous propoſe *Jacob & Eſaü* pour types des Elus & des reprouvez. Elle nous dit auſſi des Elus, que Dieu *les a preconnus, qu'il connoit ceux qui ſont ſiens, & que leurs noms ſont ecrits dans le livre de vie.*

Rom. 8. & 9. Phi. 4. 3. 2. Tim. 2. 19. Apoc. 13. 8.

Cette Prédeſtination eſt-elle fondée ſur la préviſion de la foi, & de l'incrédulité des hommes?

C'eſt le ſentiment des Diſciples d'Arminius & de Molina. Mais s'il en étoit ainſi, où ſeroit la difficulté de ce Myſtère? & pourquoi l'Apôtre s'écrieroit-il ſur le bord de cèt abîme, *ô profondeur!* Pourquoi diroit-il, que *Dieu forme d'une même maſſe des vaiſſeaux à honneur, & d'autres à deshonneur?* Pourquoi ſe feroit-il ces objections? *y a-t-il donc de l'iniquité en Dieu? pourquoi ſe plaint-il encore? car qui peut reſiſter à ſa volonté?* Tout cela eſt convaincant pour faire voir, que cette Prédeſtination eſt fondée ſur le ſeul bon-plaiſir de Dieu.

Rom. 9. & 11.

Expliquez-moi plus particulièrement, quelle eſt d'un côté l'Election, & d'autre côté qu'elle eſt la Reprobation, qui ſont renfermées dans cette Prédeſtination.

Pour commencer par l'Election, c'eſt un choix que Dieu a fait dans ſon conſeil éternel de certaines perſonnes, pour leur donner la foi & la ſainteté, & pour les conduire par ce moïen à la poſſeſſion du ſalut, ſuivant

Digitized by Google

vant ce que dit S. Paul, *que Dieu nous a élûs dès le commencement à salut, en sanctification d'esprit, & par la foi de vérité.* Où il nous marque 1. quelle est la fin de cette élection, en disant, que *Dieu nous a élûs à salut*, & ensuite les moïens qu'il a ordonnez pour nous conduire à ce salut, qui sont *la foi & la sanctification.* Car comme il est infiniment sage, il ne prédestine personne à la fin, qu'il ne le prédestine en même tems aux moïens qui conduisent à cette fin. Ce qu'il nous aprend aussi, lorsqu'il dit, que *ceux que Dieu a préconnus, il les a prédestinez, pour les rendre conformes à l'image de son Fils.* 2. Thess. 2. 13. Rom. 8. 26.

Sur quoi se trouve donc fondée cette Election ?

Elle est entièrement fondée sur la miséricorde de Dieu, & non sur le mérite de l'homme. Ce que S. Paul témoigne, lorsqu'il dit au 9. des Rom. parlant de l'Election, que *ce n'est ni du voulant ni du courant, mais de Dieu qui fait miséricorde:* & dans le Ch. 1. de la 2. à Tim. qu'*il nous a sauvez & apellez par une sainte vocation, non point selon nos œuvres, mais selon son propos arrêté, & la grace qui nous a été donnée en Jesus-Christ avant les tems éternels.*

Cette Election n'est donc pas fondée sur la prévision de la foi & des bonnes œuvres ?

Non sans doute : & c'est ce qu'on peut encore démontrer par plusieurs raisons. La première est prise, de ce que l'Ecriture raporte cette Election *au bon-plaisir de Dieu.* Mais cette prévision de la foi & des œuvres, ne laisse plus aucun lieu à ce bon-plaisir : puisqu'à ce compte, Dieu auroit déterminé par là, de faire le choix qu'il a fait. Mat. 11. 25. Rom. 9. 11.

La seconde est prise, de ce que l'Ecriture nous dit de cette Election, qu'elle a été faite *dès le commencement, & devant la fondation du Monde.* Pourquoi cela ? Ne savons-nous pas, que tout ce que Dieu fait dans le tems, il l'a résolu dans l'éternité ? C'est donc pour nous faire entendre, que nous n'y avons en rien contribué, & que c'est une Election indépendante du tems & des œuvres des hommes. Et c'est ici qu'il faut raporter cèt Oracle, *avant que les enfans fussent nez, & qu'ils eussent fait ni bien ni mal, il fut dit, le plus grand servira au moindre.* Eph. 1. 4. Rom. 9. 22.

Je tire une troisième raison de tous ces autres passages, qui font découler de ce Décret de l'Election *la foi, la sanctification, & les bonnes œuvres.* Je dis 1. la foi, car il est dit aux Actes, que *tous ceux qui étoient ordonnez à vie éternelle, crûrent;* & c'est pour cela que S. Paul apelle cette foi, *la foi des Elûs*, & qu'il nous dit ailleurs, qu'elle est *un don de Dieu.* Je dis aussi la sanctification, car le même Apôtre dit aux Eph. que *Dieu nous a élûs afin que nous fussions saints, & irréprehensibles devant lui en charité.* Il ne dit pas, qu'il nous a élûs, parce que nous étions saints, ou parce qu'il avoit prévû que nous le serions, mais afin que nous le fussions. Je dis enfin les bonnes œuvres, *que Dieu* Act. 13. 48. Tit. 1. 1. Eph. 2. 8. & 1. 4. & 2. 10.

a pré-

Digitized by Google

a préparées afin que nous cheminions en elles. D'où il faut conclure, que ces vertus ne ſont pas les cauſes de l'Election, mais qu'elles en ſont les fruits & les effets.

J'ajoûte, que ſi l'Election étoit fondée ſur la préviſion de la foi & des œuvres, ce ne ſeroit pas l'Election de Dieu, mais l'Election de l'homme. Ce ne ſeroit pas Dieu qui éliroit l'homme, mais ce ſeroit plûtôt l'homme qui éliroit Dieu. Comment pourroit donc dire le Sauveur, *ce n'eſt pas vous qui m'avez élû, mais c'eſt moi qui vous ai élûs?* Jean 15. 16. Je dis enfin, que s'il en étoit ainſi, l'homme ſe diſcerneroit lui-même, contre cette proteſtation de l'Apôtre, *qui eſt-ce qui met différence entre toi & un autre?* Et que par là on ravit à Dieu la gloire de nôtre Salut, pour la donner au franc-arbitre de l'homme.

Comme il y a un Décret d'Election, y a-t-il auſſi un Décret de Reprobation?

Il n'en faut pas douter, car l'Election des uns marque la rejection des autres. C'eſt pourquoi l'Ecriture les joint enſemble, lorſqu'elle nous dit, Rom. 9. *que Dieu a aimé Jacob, & qu'il a haï Eſaü*; que d'une même maſſe il fait *des vaiſſeaux à honneur, & d'autres à déshonneur; qu'il a compaſſion de celui qu'il veut, & qu'il endurcit celui qu'il veut.* C'eſt-à-dire, qu'il le laiſſe dans ſon endurciſſement.

Qu'eſt-ce donc que cette Reprobation?

C'eſt un Décret éternel de Dieu, par lequel il a réſolu de laiſſer dans leur corruption ceux qu'il a rejetté, & de tirer enſuite une juſte punition de leurs crimes. Ce Décret ne fait donc que laiſſer les hommes dans l'état où il les trouve, les condamnant ſimplement aux peines éternelles qu'ils méritent. Que ſi l'Ecriture le raporte quelquefois au bon-plaiſir de Dieu, cela regarde ſeulement le refus qu'il leur a fait de ſa grace, *dont* il étoit le Maître, mais nullement leur damnation, qui eſt toûjours fondée ſur leurs crimes.

Ne peut-on pas encore dire, que ceux que Dieu a reprouvé, étoient indignes de ſa grace?

Ils en étoient très-indignes, puiſque ce Décret les regarde dans la corruption du péché, comme nous l'avons établi. Cependant, quand on les compare avec ceux que Dieu a élûs, il faut avoüer que, les uns n'étant pas meilleurs que les autres, étant tous une même maſſe corrompuë, il n'y a que le bon-plaiſir de Dieu, qui ait pû faire ce diſcernement.

Pour mettre cette matière dans un plus grand jour, répondez encore ici à ces quatre queſtions; la prémière, pourquoi Dieu n'a pas élû tous les hommes, ou pourquoi il ne les a pas tous reprouvez?

Je répons, que c'eſt pour révéler en même tems ſa miſéricorde & ſa juſtice. S'il les avoit tous élûs, il n'auroit révélé que ſa miſéricorde. S'il les avoit tous reprouvez, il n'auroit révélé que ſa juſtice. Mais en éli- Rom. 9. 22. 23. ſant les uns, & reprouvant les autres, il révèle en même tems ces deux gran-

Digitized by Google

grandes vertus, qui paroiſſent avec plus d'éclat étant opoſées l'une à l'autre.

Pourquoi a-t-il élû ceux-ci ?

Par ſa miſéricorde : car *li a aimé Jacob, & ceux qu'il a préconnus*, c'eſt-à-dire, qu'il a aimez, *il les a prédeſtinez.* Rom. 8. 28.

Pourquoi a-t-il reprouvé ceux-là ?

Parce qu'ils étoient pécheurs & reprobables, dignes de ſa haine & de ſon averſion.

Mais pourquoi, les uns n'étant pas meilleurs, ni pires que les autres, élit-il les uns, lorſqu'il reprouve les autres ?

C'eſt parce qu'il lui a plû. Etant maître de ſa grace, qui peut nier qu'il ne puiſſe la diſpenſer à qui bon lui ſemble ? La prémière de ces queſtions ſe doit donc raporter à la ſageſſe de Dieu, la ſeconde à ſa miſéricorde, la troiſième à ſa juſtice, & la quatrième à ſon bon-plaiſir. Et c'eſt là proprement la queſtion de S. Paul, ſur laquelle il s'écrie, *ô profondeur !* Rom. 11. 33.

Qu'entendez-vous par ce bon-plaiſir de Dieu, qui a fait ce diſcernement ? Eſt-ce un bon-plaiſir abſolu, qui n'ait point d'autre raiſon que ſa volonté ?

Nullement, car comme Dieu eſt infiniment ſage, auſſi n'agit-il jamais ſans raiſon. Et c'eſt pour cela que l'Apôtre parle ici de la profondeur de ſa ſageſſe & de ſa connoiſſance ; ce qui ne marque rien moins qu'un bon-plaiſir abſolu. On ne doit donc pas douter, que Dieu n'ait eu ſes raiſons dans ce diſcernement. Mais comme nous ne ſaurions les découvrir, ni entrer dans ſon Conſeil, nous ſommes obligez de nous arrêter à ſon bon-plaiſir, & d'adorer, avec une profonde ſoumiſſion, ce que nous ne pouvons pas comprendre.

CHAPITRE II.

De l'uſage qu'on doit faire de la Prédeſtination.

QUel uſage doit-on faire de la Prédeſtination ?

C'eſt ici comme le Sanctuaire de la Religion, où l'on ne doit entrer qu'avec une religieuſe fraïeur, & après qu'on aura fait ſon devoir, pour en raporter à Dieu toute la gloire avec une profonde humili-

Digitized by Google

té, en reconnoiſſant, que tout le bien qui eſt en nous, deſcend de ſon Election éternelle.

Comment peut-on connoitre cette Election ?

On ne peut la connoitre que par ſes effets : non en ſondant les Décrets de Dieu, car *qui a connu la penſée du Seigneur ? ou qui a été ſon Conſeiller ?* mais en ſondant les profondeurs de nôtre cœur. Non en montant dans le Ciel, pour feuilleter dans le Livre de vie ; mais en deſcendant dans la conſcience, pour reconnoitre ſi nous trouverons en nous les traits de cette Election, qui ſont une vive foi, une charité non feinte, une ſainteté ſans tache, éxempte de tout péché d'habitude. Car Dieu nous a prédeſtinez à la ſainteté, pour nous rendre conformes à l'image de ſon Fils. Si nous trouvons donc en nous cette ſanctification, alors pourrons-nous être aſſurez de nôtre Election, autant que ſi nous avions lû nôtre nom dans le Livre de vie.

A quoi doit nous porter le ſentiment de cette Election ?

A aimer de tout nôtre cœur un Dieu qui nous a aimez le prémier, à nous éloigner des vices & des impuretez du monde, puiſqu'il nous a élus du monde, & qu'il nous en a ſéparez par ſon Décret, pour être véritablement des vaſes à honneur, conſacrez à ſa gloire. Elle doit enfin nous porter à détacher toutes nos penſées & toutes nos affections de la Terre, dans l'attente de la gloire du Ciel, qui nous eſt deſtinée.

N'eſt-ce pas par là, que nous affermirons dans nos cœurs le ſentiment de nôtre Election ?

2. Pier. 1. 10. C'eſt ce que nous aprend S. Pierre, lorſqu'il dit, *étudiez-vous à affermir vôtre vocation & vôtre Election* ; c'eſt-à-dire, par la pratique des vertus Chrêtiennes, dont il venoit de parler. Et plus nous avançons ans la pratique de ces vertus, plus le ſentiment de cette Election s'augmente & ſe fortifie au dedans de nous.

N'eſt-ce pas auſſi par là, que nous parviendrons à la gloire qui nous eſt deſtinée ?

Le même Apôtre nous l'enſeigne, lorſqu'il ajoûte, que *par ce moïen l'entrée au Roïaume éternel de nôtre Seigneur & Sauveur J. Chriſt, nous ſera abondamment fournie.* On doit donc regarder toutes ces vertus Chrêtiennes, comme autant de moiens que la Sageſſe a établi dans l'ordre de la grace, pour nous conduire à la gloire : & l'on ne doit jamais ſéparer ce que Dieu a conjoint dans ſon Décret, les moïens qu'il a ordonné, de la fin qu'il s'eſt propoſé.

Il eſt donc abſurde de dire, ſi je ſuis élû, de quelque manière que je vive, je ſerai ſauvé ?

Il l'eſt de la dernière abſurdité : puiſque Dieu n'a jamais réſolu d'élever aucun homme à la gloire, que par la ſanctification & la pratique des bonnes œuvres, *qu'il a préparées, afin que nous cheminions par elles.*

La

Digitized by Google

La certitude de cette Election, bien loin de nous porter au relâchement, ne doit-elle pas nous animer dans la pratique des vertus Chrêtiennes ?

Comme il n'eſt rien de plus capable de nous ralentir dans cette carrière, que la crainte d'y ſuccomber, rien qui nous rebute tant que les difficultez que nous y rencontrons; rien auſſi n'eſt plus capable de nous encourager, que l'aſſûrance que cette Election nous donne du ſecours de Dieu. Et c'eſt alors que nous pouvons dire avec confiance, *ſi Dieu eſt avec nous, qui ſera contre nous ? L'Eternel eſt à ma dextre, je ne ſerai pas ébranlé :* pour marcher avec un courage intrepide dans la carrière du ſalut. Rom. 8. 30. Pſ. 16.

Mais que doit faire un homme qui n'a aucun ſentiment de cette Election ?

Le Décret de la Prédeſtination eſt caché dans le Ciel : qu'il s'aplique donc à faire ce que Dieu lui révèle ſur la terre. Laiſſant là cette volonté de Dieu cachée, qu'il conſulte cette volonté qui lui a été révélée dans l'Ecriture : *car les choſes cachées ſont pour l'Eternel nôtre Dieu, mais les révélées ſont pour nous.* Pendant qu'il vit encore, & qu'il eſt dans les termes de la vocation Divine, il y a lieu d'eſpérer, & il doit profiter, s'il eſt ſage, *de ce tems agréable, de ce jour de ſalut.*

Il vous répondra, qu'il ne peut rien faire de lui-même, & qu'il faut attendre que le Décret enfante.

S'il veut ſe joüer de ſon Salut, il pourra parler ainſi. Mais s'il veut y agir ſérieuſement, il faut qu'il y travaille avec crainte & avec tremblement, qu'il mette en uſage tous les moïens du ſalut, la prière, la lecture de la Parole de Dieu, la fréquentation des ſaintes Aſſemblées, &c. qu'il faſſe en un mot, tout ce qui dépendra de lui, & qu'il ne néglige rien de tout ce qui peut être capable de le faire entrer dans la voie du ſalut. Ce qu'il doit faire avec d'autant plus de raiſon, que ce Décret ne s'éxécute que par ce moïen.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

De la Grace qui découle de l'Election.

QUel eſt l'éfet de l'Election ?

C'eſt la Grace de l'Eſprit qui en découle, pour produire la foi & la ſanctification dans le cœur des Elûs, & pour les conduire par ce moïen à la gloire qui leur eſt deſtinée.

Sur quoi ſe trouve établie la néceſſité de cette grace ?

Sur l'aveuglement & la corruption de l'homme, que l'Ecriture nous repréſente en divers endroits, *conçû dans le péché, ſerf du péche, vendu ſous péché, aveugle & animal, ne comprenant pas les choſes qui ſont de l'Eſprit de Dieu, & ne les pouvant pas même comprendre, ennemi de Dieu, qui ne ſe ſoûmet point à ſa Loi, & qui ne le peut, aïant un cœur de pierre, un cœur, dont les penſées ne ſont que mal en tout tems, mort en un mot dans ſes péchez.* Telle étant donc la condition de l'homme depuis le péché, qui ne voit la néceſſité de la grace, pour le retirer de cèt état malheureux?

N'avez-vous pas d'autres paſſages plus exprès, qui nous marquent la néceſſité de la grace ?

Rien n'eſt plus exprès ni plus clair que ces paroles du Seigneur, *nul ne peut venir à moi, ſi le Pere, qui m'a envoïé, ne le tire. Sans moi,* dit-il encore, *ſans moi vous ne pouvez rien faire.* Et de même en d'autres paſſages, qu'il ſeroit trop long de raporter.

Jean 6. 44. & 15. 5. &c.

Telle étant l'impuiſſance de l'homme, ne ſemble-t-il pas digne d'excuſe, s'il n'obéït point à la Loi de Dieu, & s'il rejette les offres de grace qu'il lui fait dans l'Evangile ?

Nullement, car il faut bien diſtinguer entre une impuiſſance phyſique & une impuiſſance morale; l'une involontaire, mais l'autre volontaire; l'une qui conſiſte dans le défaut des facultez qui ſont néceſſaires pour agir, l'autre dans le vice & dans la mauvaiſe diſpoſition, qui eſt attachée à ſes facultez. La prémière rendroit le pécheur digne d'excuſe, mais la ſeconde le rend tout-à-fait inexcuſable. Les choſes que Dieu lui commande, ne ſont pas au deſſus de lui, *elles ne ſont pas au Ciel, dont il puiſſe dire, qui eſt-ce qui montera au Ciel ? Auſſi ne ſont-elles pas dans l'Abime, dont il puiſſe dire, qui eſt-ce qui deſcendra dans l'Abime?*

Deut. 30. 11. &c.

Mais

Digitized by Google

Mais elles ſont près de lui, en ſa bouche & en ſon cœur, & il ne tient qu'à lui & à la mauvaiſe diſpoſition de ſon cœur de les mettre en pratique.

Expliquez-moi plus au long la nature de cette grace.

Pelage la réduit à une ſimple propoſition de l'Evangile. Mais outre cette grace extérieure, qu'on apelle auſſi ſubjective, & que Dieu déploie ſur le cœur de l'homme, comme nous le font entendre tous ces paſſages de l'Ecriture qui nous diſent, que *Dieu agit en nous, qu'il nous donne un Eſprit & un cœur nouveau, qu'il met ſes Loix au dedans de nous & qu'il les écrit dans nos cœurs.* Ph. 2. 2 Th. 1. Hcb. 13. Jer. 3.

Y a-t-il donc une opération de l'Eſprit diſtincte de la Parole?

Sans doute, mais en telle ſorte, qu'elle ne ſe déploie que pour diſpoſer nos facultez à recevoir cette parole. C'eſt ce que le Prophète nous aprend, lorſqu'il demande à Dieu, *qu'il éclaire ſes yeux, afin qu'il contemple les merveilles de ſa Loi*: & c'eſt ainſi que nous liſons dans le Livre des Actes, *que Dieu ouvrit le cœur de Lidie, pour entendre aux choſes que Paul diſoit.* Pſ. 119. 18. Act. 16. 14. L'Apôtre diſtingue auſſi cette opération intérieure de la grace, de la prédication extérieure de l'Evangile; lorſqu'il dit, *J'ai planté, Apollos a aroſé, mais Dieu a donné l'accroiſſement. Or celui qui plante n'eſt rien, ni celui qui arroſe: mais Dieu qui donne l'accroiſſement.* 1 Cor. 3. 6. Pouvoit-il nous mieux marquer l'inutilité de la prédication extérieure de l'Evangile, ſans cette grace intérieure de l'Eſprit?

Que dites-vous des circonſtanees qui peuvent accompagner l'ouïe de cette parole?

Je dis, que toutes ces circonſtances ſont inutiles, de même que la parole, ſi Dieu n'y déploie ſa grace. En effet, on voit par expérience, que les afflictions ne font qu'irriter l'eſprit de l'homme, & que les proſpéritez ne ſervent qu'à corrompre ſon cœur. On voit auſſi bien des gens, qui ſe trouvant dans les mêmes circonſtances, & aïant une même éducation, ont un ſort différent. Un Brigand ſe convertit ſur la croix, lorſque ſon compagnon vomit des blaſphêmes. Cependant ils avoient paſſé leur vie dans les mêmes brigandages, ils ſont tous deux condamnez à un même ſuplice, l'un à la droite de J. Chriſt & l'autre à ſa gauche: mais lorſque l'un ſe convertit, l'autre s'endurcit dans ſon crime.

N'avez-vous pas d'autres éxemples, qui faſſent voir l'inéficacité de toutes ces circonſtances?

Il y en a deux fort conſidérables. Le prémier eſt celui des Iſraëlites dans le Deſert. Ils ſont tous enfans d'un même Pere, élevez dans une même Diſcipline, ils ont tous été ſous un même eſclavage, occupez à faire des briques, ils avoient tous vû les plaies dont Dieu avoit frapé l'Egypte pour les délivrer, ils avoient tous paſſé au travers la Mer Rouge, ils avoient tous entendu la publication de la Loi au milieu des foudres.

dres & des éclairs, ils étoient tous conduits dans ce Desert par une Colomne de nuée & de feu, ils y étoient tous nourris d'une même manne, & abreuvez des mêmes eaux du rocher. Voilà donc des milliers d'hommes qui se trouvent dans les mêmes circonstances. Cependant, lorsque les uns reçoivent la parole, les autres la rejetent & demeurent dans leur endurcissement. Sur quoi on m'avouëra, que jamais la parole de Dieu ne fut accompagnée de circonstances si sensibles & si éclatantes; ce qui nous doit convaincre de l'inéficace de toutes les autres.

Quel est l'autre éxemple que vous alléguez sur ce sujet?

Il est pris de la prédication du Sauveur. On peut dire, que jamais la parole ne devoit être mieux reçuë des hommes, que lorsqu'elle fut prêchée par cette Parole incarnée, la sagesse éternelle du Pere. Il parloit avec une autorité qui lui étoit particulière, & qui remplissoit d'étonnement ses auditeurs. Il accompagnoit cette prédication d'une sainteté incomparable, & il la confirmoit par les Miracles qu'il faisoit devant leurs yeux. Il portoit enfin en sa personne tous les caractères du Messie. Mais avec tout cela, lorsque quelques-uns le reçoivent, la plûpart le rejetent. Ce qui fait voir, que dans quelques circonstances que la parole soit prêchée, elle demeure infructueuse, si Dieu ne déploie sur le cœur de l'homme une grace immédiate, qui le dispose à la recevoir.

En quoi consiste cette Grace immédiate?

On peut dire que c'est ici la croix des Théologiens, & que rien n'est plus difficile que d'expliquer la nature de cette grace. C'est ce que le Seigneur nous fait entendre, lorsqu'il dit à Nicodeme, *le vent soufle où il veut & tu en entens le son, mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va. Il en est ainsi de tout homme qui est né de l'Esprit.* Tout ce qu'on doit donc faire, c'est de bien prendre garde de ne tomber point dans l'enthousiasme, & de n'atribuer point au S. Esprit une manière d'agir qui excluë la parole, & qui ne s'acorde avec la nature de l'homme, qu'il a créé raisonnable. Que s'il m'est permis de dire mon sentiment sur une question si difficile, je dirai, que tous les motifs de foi & de sanctification sont au dehors dans l'Evangile; l'Esprit ne révèle rien au dedans. Mais parce que nos passions forment un obstacle invincible, qui nous empêche de recevoir cèt Evangile, le S. Esprit intervient, qui suspendant les actes de toutes ces passions, nous rend dociles à cette parole de l'Evangile, & nous fait entrer dans les raisons de foi & de sanctification qu'elle nous présente. Au reste je ne parle ici que de la grace que Dieu répand sur les adultes; & je ne disconviens pas, que son Esprit ne puisse agir d'une autre manière sur les enfans, & dans ces conversions extraordinaires qu'on apelle miraculeuses.

Jean 3. 8.

Quelle est la vertu de cette Grace?

L'Ecriture emploie toute la force des termes pour nous marquer son action, tels que sont ceux *d'illumination, d'attraction, de transformation,*

Digitized by Google

tion, de régénération, de resurrection, & de création. Expressions, qui nous donnent une grande idée de l'efficace de cette grace. S. Paul entasse encore ici terme sur terme, pour nous en représenter la vertu, & la compare à celle que Dieu déploïa dans la resurrection du Sauveur, lorsqu'il dit au 1. des Ep. *Quelle est l'excellente grandeur de la puissance de sa force envers nous qui croïons, &c. laquelle aussi il a deploïé en Christ, lorsqu'il l'a ressuscité d'entre les morts, & l'a fait seoir à sa droite.*

Telle étant l'action de la Grace, ne produit-elle pas infailliblement son effet?

C'est ce que le Seigneur nous enseigne, lorsqu'après avoir dit, *nul ne peut venir à moi, si le Pere qui m'a envoïé ne le tire,* ce qui nous marque la nécessité de la grace; il ajoûte, *quiconque donc a ouï & apris du Pere, vient à moi.* Ce qui nous montre quelle en est l'efficace, & que tous ceux que cette grace tire, viennent à lui. Jean 6. 45.

N'est-ce pas aussi ce que nous aprend S. Paul, lorsqu'il nous dit au 2. des Ph. *c'est Dieu qui produit en nous avec efficace & le vouloir & le parfaire selon son bon-plaisir?*

Il ne se peut rien ajoûter à la force de ce passage. Il se sert 1. d'un terme qui est emploïé par les Septante, & dans l'Ecriture, pour désigner une force irresistible. Il montre ensuite, que son action est intérieure & immédiate, lorsqu'il dit, qu'elle *agit en nous.* Il nous aprend après cela quel est son effet, lorsqu'il ajoûte, *qu'elle produit le vouloir & le parfaire;* non seulement la puissance de vouloir, mais le vouloir même; & non seulement le vouloir, mais encore le parfaire. C'est-à-dire, qu'elle ne produit pas seulement quelques légères impressions dans la volonté, quelques foibles mouvemens qui demeurent sans éfet: mais que l'efficace de cette grace est telle, qu'avec le vouloir elle produit le parfaire; ce qui marque une volonté consommée & déterminée au bien. Il raporte enfin cette grace *au bon-plaisir de Dieu,* qui la dispense comme bon lui semble. Ph. 2. 13.

Cèt Apôtre n'enseigne-t-il pas aussi que la foi est un don de Dieu?

Non seulement cela, mais il nie aussi qu'elle vienne de l'homme. *Vous êtes,* dit-il, *sauvez par grace par la foi; & cela non point de vous, c'est le don de Dieu.* Comment cela? si cette foi ne venoit pas seulement des lumières de l'Esprit de Dieu, mais aussi du franc-arbitre de l'homme? Pourquoi donner tout à Dieu, & ôter tout à l'homme? Eph. 2. 8.

Que dites-vous donc de ceux qui enseignent, que la Grace ne fait que mettre la volonté de l'homme dans l'équilibre, pour prendre le parti qui lui plaira?

Qu'ils obscurcissent la gloire de cette grace, & que s'il en étoit ainsi, l'homme se discerneroit lui-même, contre la protestation de S. Paul, *qui met différence entre toi & un autre?* Car si de deux hommes, qui ont 1 Cor. 4. 7.

reçu

reçu cette grace ſufiſante, comme ils l'apellent, l'un ſe convertit à Dieu, lorſque l'autre demeure endurci dans ſon crime; la différence ne viendroit pas de la grace, puiſqu'on la ſupoſe égale dans l'un & dans l'autre; mais bien du franc-arbitre de l'un, qui a voulu ſuivre l'action de la grace, lorſque l'autre l'a rejetée. Par où il eſt évident, qu'on ravit à Dieu la meilleure partie de nôtre ſalut, pour la donner au franc-arbitre de l'homme: puiſqu'enfin c'eſt cette détermination de la volonté qui fait tout, qui fait le bien ou le mal, la vertu ou le vice, le bonheur ou le malheur de l'homme.

Qu'avez-vous encore à dire ſur cette queſtion?

Qu'on doit toûjours prendre le parti le plus ſur. Or il n'y a nul danger de donner trop à Dieu: au lieu qu'on doit craindre de ne lui donner pas aſſez, ſachant combien il eſt jaloux de ſa gloire. On me dira, peut-être, qu'il eſt à craindre, qu'en donnant tout à Dieu, on ne jete l'homme dans la pareſſe & dans la négligence de ſon ſalut. A quoi je répons, que c'eſt un abus profane, & que toutes les doctrines de la grace ſont ſujètes à un ſemblable inconvenient. Je dis après cela, que celle-ci étant bien propoſée, au lieu de jeter le pécheur dans la pareſſe, elle l'obligera à travailler à ſon ſalut avec crainte & avec tremblement, comme S. Paul lie enſemble le devoir de l'homme avec l'efficace de la grace de Dieu. Je dis enfin, que cette doctrine ne rehauſſe pas ſeulement la gloire de Dieu, mais qu'elle forme l'homme à l'humilité?

Ph. 2. 12. & 13.

Quel uſage devons-nous donc faire de cette doctrine de la Grace?

C'eſt de nous anéantir devant Dieu, & de lui raporter tout le bien qui eſt en nous, avec des ſentimens d'une profonde humilité, & tirer de là des motifs d'amour & d'une juſte reconnoiſſance, pour nous conſacrer à ſa gloire.

CHAPITRE IV.

Du Concours de la Volonté de l'Homme avec la Grace de Dieu.

L'Efficace de la Grace détruit-elle la Liberté de la Volonté?

Dieu qui a donné la liberté à l'homme dans la Nature, comme un raïon de ſon image, n'a garde de la lui ôter dans la Grace: mais ſa ſageſſe fait agir de telle manière cette grace, qu'elle conſpire toûjours avec la liberté de cette volonté. En éfet, l'Ecriture témoigne expreſſément,

Digitized by Google

ment, qu'elle produit en nous *le vouloir*. Elle allie auſſi l'efficace de cette grace avec la liberté de la volonté. *Tire-moi*, dit l'Epouſe, ce qui marque l'action de la grace, *& nous courrons après toi*, ce qui marque la liberté de la volonté; & de même en d'autres paſſages. Cant. 1. 4.

Comment allier ces deux choſes enſemble?

Quand nous n'en pourrions pas trouver le moïen, il ne faudroit pas douter, que Dieu, qui connoît les penchans de nôtre cœur, ne puiſſe le tourner comme il lui plait; & que ſon Eſprit, qui peut faire au delà de tout ce que nous penſons, ne puiſſe fléchir nôtre volonté, ſans bleſſer ſa liberté. Ce que l'Ecriture témoigne, lorſqu'elle nous dit, que les cœurs des hommes ſont en la main de Dieu, pour les fléchir *comme des ruiſſeaux d'eaux courantes*. Prov. 24. 1.

Mais n'eſt-il pas poſſible d'en découvrir la raiſon?

Si l'on en croit S. Auguſtin, la grace n'eſt autre choſe qu'une délectation victorieuſe; car, dit-il, la volupté nous attachant au péché, Dieu nous attire à ſoi par une plus grande volupté, que S. Pierre apelle *une joie inénarrable*. Or comme il n'y a point de plus puiſſant attrait ſur le cœur de l'homme que celui qui vient du plaiſir; on voit par là, quelle eſt la force & la douceur de cette grace, & que le cœur de l'homme n'agit jamais avec plus de liberté, que lorſqu'il ſuit ſon action.

N'avez-vous pas quelqu'autre raiſon?

C'eſt ce qui paroit encore, de ce que la grace découvre à l'homme ſon Souverain bien. Car il y a une telle liaiſon entre nôtre volonté & le Souverain bien, qu'elle s'y élance lorſqu'il lui eſt connu, & que par l'aveu des Adverſaires, la volonté ne délibère pas même ſur ſon Souverain bien, vers lequel elle ſe porte néceſſairement, ne pouvant pas le rejeter. C'eſt pourtant ce qui nous ſufit, puiſque dans la converſion il ne s'agit pas de moins que du Souverain bien de l'homme. On doit dire la même choſe des moïens, qui ſont abſolument néceſſaires pour nous y conduire, que la volonté ne peut rejeter, qu'elle ne rejète en même tems ſon Souverain bien. Elle s'y porte donc avec la même ardeur, après en avoir compris la néceſſité par la lumière de la grace.

N'avons-nous pas auſſi divers éxemples, qui font voir, que toute néceſſité n'eſt pas incompatible avec la liberté?

C'eſt ce qu'on démontre 1. par l'éxemple de Dieu, qui eſt un Etre néceſſairement bon & doué d'une grande liberté. 2. Par l'éxemple de Jeſus-Chriſt, de qui la Sainteté étoit telle, qu'il ne pouvoit pas même pécher. 3. Par l'éxemple des Anges, qui étant confirmez en grace, ne peuvent plus décheoir de leur pureté. 4. Par l'éxemple des Saints glorifiez, qui ſont attachez à Dieu par des liens inviolables. Tous ces éxemples font voir, que la liberté peut s'accorder avec la néceſſité, qu'on n'en eſt pas moins vertueux, ni moins digne d'eſtime & de louange, lorſqu'on agit dans une telle néceſſité, & qu'en cela même conſiſte la perfection

fection & la gloire de la vertu.

Quelle eſt la ſource de l'erreur?

Une fauſſe idée de la liberté de la volonté, qu'on fait conſiſter dans l'indifférence, ſi bien que par tout où l'on voit quelque néceſſité, on s'imagine qu'il n'y a plus de liberté. Mais cette indifférence eſt plûtôt un accident & un défaut dans la volonté. Car comme nôtre raiſon ne voit pas tout, qu'elle doute, & qu'elle héſite entre divers objets, c'eſt ce qui cauſe ce balancement & cette indifférence dans la volonté.

En quoi conſiſte donc la liberté dans la volonté?

En ce qu'elle ſe porte ſans contrainte à ce que nôtre raiſon a jugé nous être bon & convenable. Or comme la grace lui préſente des biens infinis dans la communion de J. Chriſt, auſſi pouvons-nous dire, que jamais elle n'eſt plus libre que lorſqu'elle ſuit ſon action. A quoi on peut ajoûter, que tant s'en faut que la grace détruiſe la liberté de la volonté, qu'elle la perfectionne, en l'affranchiſſant de l'eſclavage des paſſions.

Si telle eſt la néceſſité de la grace, à quoi ſervent les exhortations, les promeſſes, & les menaces?

Ce ſont autant de moïens par leſquels cette grace ſe déploie. Car elle n'agit pas ſur nous comme ſur des troncs, par une impulſion brute & aveugle, mais comme ſur des Créatures que Dieu a douées de raiſon & d'intelligence; ce qui fait qu'elle n'opère ſur nous que par l'entremiſe de ces exhortations, de ces promeſſes & de ces menaces, qui nous ſont propoſées dans l'Evangile.

Mais n'enſeignez-vous pas, que l'homme eſt ici un ſujet purement paſſif?

Il eſt tel à la vérité dans les prémiers momens de ſa converſion, mais il devient un ſujet actif dans la ſuite, étant mû & ſoûtenu par la grace, ſuivant ce que dit le Prophète: *Je courrai par la voie de tes commandemens, quand tu auras mis mon cœur au large.* Pſ. 119.

Devons-nous attendre cette grace les bras croiſez?

Non, mais il faut mettre la main à l'œuvre, comme nous l'ordonne S. Paul, *& travailler à nôtre ſalut avec crainte & tremblement, parce que Dieu fait en nous avec efficace, & le vouloir & le parfaire ſelon ſon bon-plaiſir.* Par où il nous aprend, qu'on ne doit jamais ſéparer ſon devoir de la grace dans l'ouvrage du ſalut, mais nous y apliquer avec d'autant plus de zéle, que Dieu nous promet tout le ſecours néceſſaire pour y pouvoir réuſſir. Il commence même par nôtre devoir, & finit par la grace: Comme pour nous dire, que nous devons aller au devant de la grace, en metant en œuvre tous les moïens du Salut. En effet, puiſque cette grace n'agit ordinairement ſur nous que par l'entremiſe de ces moïens extérieurs, il faut bien les metre en uſage, ſi nous voulons qu'elle ſe répande ſur nous. C'eſt auſſi ce que S. Auguſtin nous fait

Digitized by Google

fait entendre, lorſqu'il dit, celui qui t'a créé ſans toi, ne te ſauvera pas ſans toi. La Toute-puiſſance de celui qui nous a créez ſans nous, pourroit bien auſſi nous ſauver ſans nous: mais ſa Sageſſe a trouvé plus à propos d'agir ſur l'homme d'une manière conforme à cette nature raiſonnable qu'il lui a donné, en le faiſant coopérer avec ſa grace dans l'ouvrage de ſon Salut. Il faut donc nous ſervir de nôtre raiſon, & metre en uſage tous les moïens que la Sageſſe de Dieu a ordonné dans ſa parole, pour nous conduire à la poſſeſſion du Salut, en atendant ſa bénédiction & l'influence de ſa grace. C'eſt ainſi que le Laboureur cultive & ſeme ſon champ, en atendant là pluie & la roſée du Ciel. Et c'eſt ainſi qu'aïant en Dieu la vie, le mouvement, & l'être, nous ne laiſſons pourtant pas d'emploïer les alimens & les remedes, tout ce qui peut ſervir à l'entretien de nôtre vie & à la conſervation de nôtre être. Faiſons donc pour nos ames ce que nous faiſons pour nos corps, & ſoïons auſſi raiſonnables dans la Religion, que nous le ſommes dans la Nature.

CHAPITRE V.

De la Perſeverance des Fidèles dans la Grace.

SUffit-il d'être entré dans la carrière du Salut, & d'y avoir fait quelques progrès?

Non, mais il faut courir juſqu'au bout, ſi nous voulons remporter le prix qui nous eſt propoſé, *qui aura perſeveré juſqu'à la fin*, nous dit le Seigneur, *celui-là ſera ſauvé*, & dans l'Apocal. *ſois fidele juſques à la mort, & je te donnerai la couronne de vie.* Mat. 14. 13. Ap. 2. 10.

Comment eſt-ce qu'un fidèle peut s'aſſûrer de ſa perſéverance dans une ſi grande foibleſſe, & au milieu de tant d'ennemis qui l'environnent de tous côtez?

Sur le ſecours de la grace de Dieu, & ſur les promeſſes qu'il lui fait dans ſa parole. *Je ne te délaiſſerai point*, lui dit-il, *& ne t'abandonnerai point. Nous ſommes gardez en la vertu de Dieu*, nous dit S. Pierre. Heb. 13. 5. 1. Pier. 1. 5.

Le Seigneur nous aſſure auſſi, *qu'il donne la vie éternelle à ſes brébis, qu'elles ne periront jamais, & que nul ne les ravira de ſes mains.* Jean 10. 29.

Digitized by Google

Sur quels fondemens ſe trouve établie cette perſéverance des fidèles dans la grace?

Sur le Décret du Pere, ſur la Médiation du Fils, & ſur la Vertu du
2 Tim. 1. 9. S. Eſprit. Je dis 1. ſur le Décret du Pere, que S. Paul apelle *un propos arrêté*, par lequel il a réſolu de conduire certaines perſonnes à la poſſeſſion du ſalut, ſuivant ce qu'il dit au 8. des Rom. *Que ceux que Dieu a connus, il les a prédeſtinez: & ceux qu'il a prédeſtinez, il les a auſſi apellez: & ceux qu'il a apellez, il les a auſſi juſtifiez; & ceux qu'il a juſtifiez, il les a auſſi glorifiez.* Où il nous marque l'enchaînure qu'il y a entre toutes ces graces, pour conduire les Elus juſqu'à la gloire du Ciel. Le Seigneur nous montre encore quelle eſt la force de
Mat. 24. 24. ce Décret, lorſqu'il dit, *que faux Chriſts s'éleveroient, faiſant grands ſignes & miracles, pour ſéduire les Elus-même, s'il étoit poſſible.* Il eſt donc impoſſible de ſéduire les Elus, & de les faire déchoir de la grace.

Je dis 2. que cette perſéverance ſe trouve établie ſur la Médiation du Fils; qui s'étant offert à Dieu *par l'Eſprit Eternel*, nous a aquis une redemption éternelle; & qui intercède pour nous en vertu de ce ſang,
Jean 17. 11. & 15. qu'il a répandu, *afin que nous ſoions garantis de tout mal.* Ajoûtez à cela l'étroite communion où nous entrons dans la grace avec ce Chef myſtique, qui l'engage à nous aimer & à nous entretenir comme membres de ſon corps, & à ne permettre jamais que ſes membres deviennent les membres du Démon, en tombant dans l'apoſtaſie.

Je dis enfin, que cette perſéverance eſt établie ſur la vertu du S. Eſprit, un Principe ſurnaturel & Divin, de qui les opérations ſont conſtantes & invariables. C'eſt pour cela que l'Ecriture nous le repréſente, tantôt comme *une ſemence incorruptible*, tantôt comme *une eau ſaillante en vie éternelle*, tantôt comme *un ſceau*, & tantôt comme *une arrhe*
1 Jean 3. 9. *de nôtre héritage céleſte.* C'eſt auſſi ce qui fait dire à S. Jean, *que celui qui eſt né de Dieu ne péche point: car ſa ſemence demeure en lui, & qu'il ne peut pécher, parce qu'il eſt né de Dieu.* Par où l'on peut remarquer la diſtérence qui ſe trouve à cèt égard entre Adam créé dans un état d'innocence, & le fidèle dans la grace. Adam eſt tombé dans le Paradis terreſtre, parce que Dieu l'avoit laiſſé *dans la main de ſon conſeil*, & que la Nature eſt toûjours changéante & muable; au lieu qu'un fidèle eſt ſoûtenu par un Principe ſurnaturel & Divin.

N'avons-nous pas d'autres paſſages, qui nous montrent cette perſéverance des fidèles dans la grace?

Nous en avons beaucoup d'autres, mais il ſufit de raporter ici celui du Ch. 2. de la 1. de S. Jean, où parlant des Apoſtats, il nous dit, *ils ſont ſortis d'entre nous, mais ils n'étoient point d'entre nous: car s'ils euſſent été d'entre nous, ils euſſent demeurez avec nous.* Ce qui ſe-

Digitized by Google

ſeroit évidemment faux, ſi ceux qui ſont véritablement du corps de l'Egliſe, en pouvoient décheoir par l'apoſtaſie.

Mais cette perſéverance, que vous attribuez aux fidèles, va-t-elle juſqu'à exclure toute ſorte de chûte?

On voit par expérience, qu'il ne leur arrive que trop de tomber en divers péchez, *la chair convoitant contre l'eſprit*: mais ils ne viennent jamais à décheoir entiérement de la foi & de la ſanctification: & lorſqu'il leur arrive de tomber dans quelque péché, ils ſe relèvent par la repentance. Dans toutes ces chûtes l'acte de la grace eſt ſuſpendu, mais l'habitude demeure toûjours.

Que répondez-vous aux éxemples qu'on produit ici de David, de Salomon, & de S. Pierre?

Que David à la vérité tomba dans un grand péché, incompatible avec le ſentiment de la grace, mais qui ne l'éteignit pas tout-à-fait dans ſon cœur. Ce qu'il témoigne lui-même, lorſqu'il dit, *ne retire point de moi l'Eſprit de ta Saintete*; & lorſqu'étant repris par Nathan le Prophète, il reconnut auſſi-tôt ſon péché, & s'en releva par la repentance. Pour ce qui regarde Salomon, il y a lieu de douter s'il étoit en état de grace, lorſqu'il ſe laiſſa corrompre par l'amour des femmes, juſqu'à encenſer à leurs fauſſes Divinitez. Que s'il étoit déja en état de grace, on doit dire qu'elle ne fut pas tout-à-fait éteinte dans ſon cœur: & l'on doit regarder le Livre de l'Eccleſiaſte comme un monument de ſa repentance & de ſa converſion. Pour ce qui eſt de S. Pierre, s'il eut la lâcheté de renier ſon Maître par ſurpriſe & par la fraïeur de la mort, ſa foi ne défaillit pourtant pas, ſuivant cette promeſſe du Seigneur, *j'ai prié pour toi que ta foi ne défaille point.* Et c'eſt ce qu'il fait paroître, lorſqu'au chant du coq il pleure amérement ſon péché & ſe rélève par la repentance. Luc. 22. 32.

Que répondez-vous à ce que dit S. Paul au 6. des Heb. de ces Apoſtats *qui avoient été illuminez & faits participans du S. Eſprit*: & à ce que dit S. Pierre au Ch. 2. de ſa 2. de ceux *qui étant echapez des ſouillures du Monde, en ſont derechef ſurmontez?*

Je répons, que les prémiers n'avoient pas encore atteint la forme d'une vraie foi: comme les derniers n'avoient pas auſſi atteint la forme d'une vraie & entiére ſanctification: ce qui ne donne aucune atteinte au Dogme de la perſéverance des vrais fidèles.

Que répondez-vous à l'objection qu'on tire de l'amiſſibilité de la grace que Dieu répand dans le Batême?

Je répons 1. que dans le Batême des Adultes, la grace que Dieu y promet ſupoſe la foi & la repentance, ſuivant ce que Philipe diſoit à l'Eunuque de la Reine de Candace, *ſi tu crois de tout ton cœur tu peux être batiſé*; & ce que S. Pierre dit à ces Juifs, qui ſe convertirent au 30. Act. 2.

Digitized by Google

jour de la Pentecôte, *amandez-vous, & que chacun de vous ſoit batiſé au nom de Jeſus-Chriſt, en remiſſion des péchez:* ſi bien qu'au défaut de ces conditions, le Batême n'eſt qu'une vaine Cérémonie. Pour ce qui regarde le Batême des petits enfans, on pourroit ſoûtenir, que Dieu n'y répand aucune grace ſur ceux qu'il a rejetez dans ſon Conſeil: mais j'aime mieux dire, que la grace qu'il y répand, n'eſt que comme un germe, qui vient à s'éteindre, lorſqu'il ne ſe trouve pas ſoûtenu par le Décret de l'Election. J'ajoûte, que comme dans le Batême des Adultes, Dieu éxige une foi & une repentance actuelles, auſſi éxige-t-il dans le Batême de petits enfans une foi & une repentance futures. On ne doit donc pas s'étonner, ſi cette grace vient s'éteindre, lorſque cette foi & cette repentance viennent à manquer dans un âge de diſcernement. Dieu ſe trouve diſpenſé par là de l'éxécution de ſa promeſſe, & ſa juſtice l'oblige de retirer une grace dont on abuſe. Je dis enfin de ceux qui ne viennent à ſe convertir que dans un âge fort avancé, que la grace que Dieu leur avoit promiſe dans le Batême, demeure ſuſpenduë juſqu'à-ce qu'ils ſe ſoient mis dans cèt état de converſion.

On vous dit encore, que ſi telle étoit la perſéverance des fidèles dans la grace, à quoi ſerviroient les exhortations, les promeſſes, & les menaces, qui nous ſont faites dans la Parole?

Elles ſervent à la produire. Car ce n'eſt pas ici une perſéverance ſemblable à celle que Dieu a donné aux Cieux, au Soleil, & aux Etoiles, qui gardent invariablement leur courſe. C'eſt une perſéverance d'une toute autre nature, une perſéverance de créatures raiſonnables, qui ſe fait par l'entremiſe des exhortations, des promeſſes & des menaces, comme par autant de moïens, dont la Sageſſe de Dieu ſe ſert pour nous faire perſéverer dans ſa grace.

On vous dit enfin, que l'aſſûrance de cette perſéverance eſt capable d'endormir le fidèle dans une ſécurité charnelle.

Nullement, puiſque cette perſéverance n'exclut pas les moïens de ſalut, mais qu'elle les enferme. Il faut donc qu'un fidèle mette en uſage tous ces moïens, s'il veut perſéverer dans la grace. On peut même dire, que tant s'en faut que la certitude de cette perſéverance doive le relacher dans la pratique de ſes devoirs, que rien n'eſt plus capable de ſoutenir & d'animer ſon courage dans cette carrière, que l'eſpérance certaine de la victoire.

Quels ſont les moïens qu'on doit metre en uſage pour perſéverer dans la grace?

Le prémier conſiſte dans la prière, pour demander tous les jours à Dieu l'aſſiſtance de ſon Eſprit, en lui diſant après le Prophète, *ne retire point de moi ton Eſprit, & que l'Eſprit franc me ſoutienne.* Le ſecond, dans la lecture de la Parole de Dieu, car rien n'eſt plus capable de

Digitized by Google

de nous fortifier dans la foi & de nous faire avancer dans la pratique des vertus Chrêtiennes. Le troiſième, dans la fréquentation des Saintes Aſſemblées & dans la participation des Sacremens, où le nouvel homme ſe fortifie, & où nous nous engageons, par de nouveaux vœux, au ſervice de Dieu. Le quatrième, dans le jûne & dans la mortification de la chair & de toutes ſes convoitiſes. Le cinquième, dans la retraite & dans des ſaintes méditations. Le ſixiéme, dans la vigilance, pour repouſſer toutes ſortes de tentations, & pour être toûjours atentifs à nôtre devoir. Le ſeptième enfin, c'eſt d'avoir toûjours devant nos yeux les grandes & glorieuſes promeſſes que Dieu fait à nôtre perſéverance, pour triompher de toutes les promeſſes & de toutes les menaces, dont le Monde ſe ſert pour ébranler nôtre fidélité & nôtre conſtance.

Digitized by Google

SECTION XIII.

Des recompenſes & des peines de l'autre vie.

CHAPITRE I.

De l'Etat de l'Ame après la Mort.

QUe devient l'Ame à l'heure de la mort?

Comme elle n'a pas été tirée de la matière, auſſi ſubſiſte-t-elle dans la diſſolution de la matière; & comme elle eſt ſpirituelle, auſſi eſt-elle immortelle de ſa nature, ainſi qu'on l'a déja démontré.

Où va donc cette ame, lorſqu'elle eſt ſéparée du corps?

Comme elle eſt capable d'éxercer les opérations qui conviennent à ſa nature ſpirituelle, de penſer, de connoître, de ſe réjouir, ou de s'affliger; la droite raiſon nous perſuade, qu'il eſt de la bonté de Dieu, au lieu de la laiſſer errer pluſieurs ſiècles & juſqu'à la fin du Monde, de la recueillir dans ſon Ciel, pour y jouir de la béatitude céleſte, ſi c'eſt l'ame d'un homme de bien: & qu'il eſt de ſa juſtice de retenir les ames des méchans avec les Démons dans des liens d'obſcurité, juſqu'au dernier jugement. C'eſt une vérité que le Seigneur nous aprend dans la Parabole du Lazare & du mauvais Riche. *Lazare*, nous dit-il, *mourut, & fût porté par les Anges au ſein d'Abraham*: ce qui marque un bonheur prochain & qui ſuit la mort du Lazare. Il dit auſſi du mauvais Riche, *qu'il mourut, qu'il fut enſeveli, & qu'il fut en Enfer*: ce qui marque auſſi un malheur prochain, & qui ſuit la mort de ce mauvais Riche. Par où il a voulu nous repréſenter en général, quel eſt le bonheur ou le malheur de l'ame après la mort.

Ne promet-il pas auſſi un bonheur prochain au Brigand converti?

Aujourd'hui, lui dit-il, *tu ſeras avec moi en Paradis*. Pour obſcurcir la clarté de ce paſſage, on fait dire ici à J. Chriſt, aujourd'hui je te le

le dis, tu ſeras avec moi en Paradis. Mais le bon ſens veut, que, conformément à la conſtruction grammaticale des mots, l'*aujourd'hui* de J. Chriſt réponde au *quand* du Brigand. *Souvien-toi de moi*, lui avoit-il dit, *quand tu viendras en ton Regne. En vérité je te dis*, lui répond J. Chriſt, *qu'aujourd'hui tu ſeras avec moi en Paradis.*

N'eſt-ce pas la conſolation que S. Paul nous donne à tous, pour nous ſoûtenir à l'heure de la mort?

Nous ſavons, dit cèt Apôtre, *que ſi nôtre habitation terreſtre de cette loge eſt détruite, nous avons un édifice de par Dieu, une maiſon éternelle aux Cieux qui n'eſt point faite de main.* Où l'on ne peut entendre par cette loge que nôtre corps, que l'Ecriture apelle ordinairement une loge & un tabernacle. Il nous fait donc entendre par là, qu'au moment que cette loge terreſtre de nôtre corps eſt détruite par la mort, nôtre ame entre en même tems dans cette autre loge céleſte. Et pour être convaincu que c'eſt là le véritable ſens du paſſage, il n'y a qu'à lire la ſuite, où S. Paul parle toûjours de nôtre corps, comme d'*une loge*, & où il dit des fidèles, *que ſachant, que logeant dans ce corps, ils ſont abſens du Seigneur; ils aiment mieux être abſens de ce corps pour être avec le Seigneur.* Ce qui eſt plus clair que le jour pour faire voir, que l'ame ſubſiſte ſéparée du corps, & qu'elle va avec le Seigneur pour joüir de la béatitude céleſte. C'eſt pour cela même que cèt Apôtre ſouhaitoit de déloger de ce Monde, quoiqu'il y fut ſi utile pour l'édification de l'Egliſe. *Je ſuis*, dit-il, *enſerré des deux côtez; mon déſir tendant bien à déloger pour être avec Chriſt, ce qui m'eſt beaucoup meilleur: mais il eſt plus néceſſaire pour vous que je demeure en la chair.* Ce ſeroit obſcurcir ce paſſage que de vouloir l'éclaircir.

2 Cor. 5. 1.

2 Cor. 5. 6. 8.

Ph. 1. 23.

N'avez-vous pas d'autres paſſages qui confirment cette vérité?

Je me contenterai de produire l'Oracle que le S. Eſprit prononce ſur ce ſujet. *Bienheureux ſont les morts qui meurent au Seigneur: oui pour certain, dit l'Eſprit, car ils ſe repoſent de leurs travaux, & leurs œuvres les ſuivent.* Mais quel bonheur pourroit-on trouver dans la mort, ſi l'eſprit étoit enſeveli avec le corps? Et quel ſeroit ce repos, s'il conſiſtoit dans l'inſenſibilité & dans une eſpèce d'anéantiſſement? Comment enfin pourroit-on dire des fidèles, *que leurs œuvres les ſuivent*, s'ils n'en devoient recueillir les fruits qu'après pluſieurs ſiècles?

Ap. 14. 13.

D'où vient donc que l'Ecriture renvoie ordinairement à la fin du Monde, la rétribution de ce qu'on aura fait ou bien ou mal?

C'eſt parce que ce ne ſera qu'alors, que la peine des méchans ſera conſommée, & que le bonheur des gens de bien ſera parfaitement accompli. Tant que le corps demeure dans la pouſſière, les uns & les autres ne ſont heureux, ni malheureux qu'à demi; & ce n'eſt qu'après la Reſurrection, qu'ils remporteront en leur corps, auſſi bien qu'en leur

Digitized by Google

ame, ſelon qu'ils auront fait de bien ou de mal. D'ailleurs, le jugement qui ſuit la mort, eſt un jugement particulier, proviſoire & caché; au lieu que le jugement qui ſe doit faire au dernier jour, doit être un jugement univerſel & ſolemnel, qui ſe fera avec éclat & avec toute la magnificence poſſible.

N'y a-t-il pas un troiſième lieu entre l'Enfer & le Paradis, qu'on apelle Purgatoire?

On n'en voit aucune trace dans toute l'Ecriture: & on ne le trouve que dans les Ecrits des Poëtes Païens. Fiction, qui s'eſt établie inſenſiblement dans l'Egliſe pour ſervir à l'avarice des Prêtres. Fiction, qui leur a produit des richeſſes immenſes, & d'où ils tirent tous les jours de grands revenus, par l'abus qu'ils font de la crédulité des Peuples.

Ne trouve-t-on pas auſſi dans l'Ecriture divers paſſages qui éteignent ce feu chimérique?

1 Jean 1. 7. Rom. 8. 1. &c. Il n'eſt rien de plus clair que ce qu'elle nous dit, que *le Sang de J. Chriſt nous purifie de tout péché: que nous avons rémiſſion de tous nos péchez en ſon ſang: & qu'il n'y a nulle condamnation pour ceux qui ſont en J. Chriſt.* Ajoûtez à cela tous ces autres paſſages, qui nous repréſentent l'état des fidèles après la mort, comme un état de repos, de paix & de bonheur, incompatible avec les flammes de ce prétendu Purgatoire.

On vous dira, qu'il eſt d'une grande utilité pour retenir les pécheurs dans leur devoir, & pour les obliger à faire pénitence pendant cette vie?

Je répons 1. qu'on ne doit jamais ſe ſervir de fictions & de fables dans la Religion, quelque utilité qui en puiſſe revenir. Je dis 2. que ſi la crainte de l'Enfer ne retient pas les pécheurs dans leur devoir, la crainte du Purgatoire ne le fera pas. Je dis 3. qu'on éteint par là le feu de l'Enfer, par l'opinion qu'on donne aux pécheurs, qu'ils expieront leurs péchez dans ce Purgatoire. Je dis enfin, que ce feu chimérique eſt capable de jeter les gens dans le deſeſpoir. Quoi en éfet de plus terrible pour un mourant, qu'un feu auſſi chaud, nous dit-on, que celui de l'Enfer, & qui n'en diffère qu'en durée?

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE II.

De la Réſurrection.

SUr quoi ſe trouve établie l'eſpérance de nôtre Réſurrection? Nous en avons diverſes images dans la Nature. Le Soleil ſe leve & ſe couche, les Aſtres s'en vont & reviennent, les fleurs meurent & reſſuſcitent, les arbres renaiſſent tous les ans, les ſemences ſe corrompent pour revivre, & ne revivroient pas ſans cette corruption, toute la Nature en un mot, qui eſt comme enſevelie pendant l'Hyver, reſſuſcite à l'arrivée du Printems. Mais ce ne ſont-là, comme j'ai dit, que des images; car il faut avouer, que cette réſurrection eſt au deſſus de la Nature. On ne doit donc pas s'étonner, ſi les Sages d'entre les Païens, qui ont crû l'immortalité de l'ame, n'ont jamais penſé à la réſurrection du corps, & s'ils l'ont rejetée comme une fable, lorſqu'elle a été avancée par les Chrêtiens.

Où en avons-nous la Révélation?

On la trouve dans quelques Oracles de l'Ancien Teſtament. *Je ſai*, dit Job, *que mon Rédempteur eſt vivant & qu'il demeurera le dernier ſur la terre, & encore qu'après ma peau on ait rongé ceci, je verrai Dieu de ma chair, & mes yeux le verront.* L'Oracle de Daniel eſt auſſi illuſtre ſur ce ſujet. *Pluſieurs*, dit-il, *de ceux qui dorment en la pouſſiere de la terre, s'éveilleront les uns en vie éternelle, & les autres en oprobre & infamie éternelle.* A quoi il faut ajoûter la réſurrection du fils de la veuve de Sarepta, du fils de la Sçunamite, & de celui qui revint en vie par l'attouchement des os du Prophète. Dieu aïant voulu confirmer, par ces éxemples, cette réſurrection qu'il promet par ces Oracles, pour la conſolation des fidèles, qui vivoient ſous cette ancienne Diſpenſation.

Job. 19.

Dan. 12.

N'eſt-ce pas dans l'Evangile, que cette Réſurrection nous eſt ſur tout révélée?

Les paſſages en ſont ſi fréquens, qu'il ſeroit trop long & même inutile de les raporter: ce qui fait dire à l'Apôtre, *que Chriſt a mis en lumiere la vie & l'immortalité*, par opoſition à la foible & ſombre lueur de la Loi.

2. Tim. 1. 10.

Ne nous l'a-t-il pas confirmé par ſa Réſurrection glorieuſe?

Il nous a fait voir par là, qu'il y a un retour de la mort à la vie; & comme il eſt nôtre Chef, ſa Réſurrection doit nous être un gage indubitable de la nôtre: car la condition des membres, doit ſuivre celle du Chef. Et de là vient, que l'Ecriture conclud nôtre Réſurrection de la ſienne.

Mais cette Réſurrection ne ſera-t-elle pas générale?

Sans doute, mais avec cette différence notable, que ceux qui auront bien fait, reſſuſciteront en *Reſurrection de vie*; mais ceux qui auront
Jean 5. 20. mal fait *en Réſurrection de condamnation. L'heure viendra*, dit le Seigneur, *en laquelle tous ceux qui ſont aux ſepulchres, entendront ſa voix & ſortiront, aſſavoir ceux qui auront bien fait, en Réſurrection de vie: mais ceux qui auront mal fait, en Réſurrection de condamnation.* Son Apôtre nous aprend auſſi, que cette Réſurrection ſera géné-
Act. 24. 15. rale, lorſqu'il dit, *aïant eſperance en Dieu, que la Réſurrection des morts, tant des juſtes que des injuſtes, arrivera.*

Comment ſe fera cette Réſurrection, & en quels corps, reſſuſciterons-nous?

S. Paul nous aprend, que ce ſeront les mêmes corps, quant à la ſubſtance; mais différens, quant aux qualitez, lorſqu'il nous dit ſi expreſſé-
1 Cor. 15. ment, *qu'il faut que ce corruptible ici revête l'incorruption, & que ce mortel ici revête l'immortalité.* Ce qui nous eſt confirmé par la Réſurrection du Sauveur, qui doit être l'exemplaire de la nôtre: ſuivant
Ph. 3. 21. ce que dit le même Apôtre, qu'il *transformera nôtre corps vil, pour le rendre conforme à ſon corps glorieux.*

Ne pouvez-vous pas montrer la vérité de cette Réſurrection par d'autres raiſons?

Nous en avons pluſieurs qui nous la perſuadent. La prémière eſt, que ce ne ſeroit pas une véritable réſurrection, ſi le même corps, qui eſt tombé, ne ſe rélevoit pas de la pouſſière: & l'on pourroit dire, que la mort en triompheroit, & que le Sauveur ne l'auroit pas engloutie en victoire. La ſeconde eſt priſe de la juſtice & de la miſéricorde de Dieu, qui l'engagent à reſſuſciter ce même corps; afin que, comme il a été l'inſtrument des actions de l'ame, il ait auſſi part à la peine, où à la récompenſe, pour remporter en nôtre corps ſelon ce que nous aurons fait, ou bien ou mal. Nous pouvons tirer la troiſième de la Sageſſe de Dieu, qui aïant uni dans la Nature cette ame avec ce corps en unité de perſonne, comme le Chef d'œuvre, de ſes mains, les réunira un jour dans la gloire pour couronner ſon ouvrage. La quatrième enfin eſt priſe de ce que nos corps ſont apellez *les membres de Jeſus-Chriſt, & les Temples du S. Eſprit.* Ce qui nous doit aſſurer, que Dieu ne ſauroit permettre qu'ils demeurent enſevelis dans la pouſſière, mais qu'il les en relevera un jour; ſuivant ce que dit l'Apôtre au 8. des Rom. *Si l'Eſprit de celui qui a reſſuſcité Jeſus des morts, habite en vous, celui qui l'a reſſuſcité, vivifiera auſſi vos corps mortels, à cauſe de ſon Eſprit habitant en vous.*

Cet-

Digitized by Google

Cette vérité n'eſt-elle pas auſſi confirmée par les Sacremens?

C'eſt ce à quoi ils ſont particulièrement deſtinez. Car dans le Batême nous avons une image de nôtre mort & de nôtre Réſurrection avec le Sauveur. Et dans la S. Cène, ſa chair que nous mangeons, & ſon ſang que nous beuvons, communiquent à nos corps les principes de l'immortalité. Suivant cette promeſſe, *celui qui mange ma chair, & qui boit mon ſang a la vie éternelle, & je le reſſuſciterai au dernier jour.* Jean 6. 54.

Mais, vous dira-t-on, comment voulez-vous qu'un corps, qui aura paſſé par tant de formes diférentes, qui aura été dévoré par les bêtes féroces, qui aura même été mangé par les Antropophages, puiſſe reſſuſciter au dernier jour?

Pour lever toutes les difficultez qu'on peut faire ſur cette Réſurrection, il faut poſer pour principe, que la matière du corps étant incorruptible, aucune partie n'en perit; il n'y a que la forme qui en ſoit détruite. Que ce corps ſoit donc rongé par les vers, ou qu'il ſoit conſumé par les flammes, la matière demeure toûjours. Ce qui étant ſupoſé, on comprend facilement, que Dieu, qui tira le corps de l'homme de la pouſſière, & qui l'unit avec une ame immortelle, peut auſſi le tirer de cette même pouſſière, & le réunir à cette ame. Mais, me dira-t-on ici, la matière de ce corps aïant paſſé depuis ſa mort ſous mille différentes formes, & aïant été diſperſée en divers lieux, où trouver cette matière pour la réunir à cette ame? A quoi je répons, que Dieu préſide ſur la matière, qu'il en aperçoit tous les mouvemens, qu'il ſaura bien la trouver & la démêler au dernier jour, & qu'il n'y a rien en cela qui ſurpaſſe une Intelligence infinie. Il y a plus de difficulté à l'égard des Antropophages. Car la matière d'un corps entrant dans la compoſition d'un autre, comment ſera-t-il poſſible de les reſſuſciter tous deux, puiſqu'ils ont été compoſez ſucceſſivement d'une ſeule & même ſubſtance? A quoi je répons, qu'on ne doit pas s'imaginer, que Dieu reſſuſcite les hommes avec toute la ſubſtance qu'ils ont euë pendant leur vie, & qu'ils ont pris de tous les alimens dont ils ſe ſont nourris; mais il prendra de toute cette maſſe la portion & la meſure qui ſera néceſſaire pour la formation de nôtre corps. On pourroit dire encore ici, que la matière eſt la même dans tous les corps naturels, & que ce qui en fait la diférence, vient de ſa diférente configuration; ce qui leve toutes les dificultez. Mais il vaut mieux dire avec l'Ecriture, que le même corps reſſuſcitera, quant à ſa matière & à ſa forme: ce qui relève d'autant plus la puiſſance de Dieu.

Quel uſage devons-nous faire de cette Réſurrection?

C'eſt d'être ſobres & temperans, comme le doivent être ceux qui attendent une meilleure vie, conſacrant nos corps à Dieu par la ſanctification, pour être inſtrumens de juſtice, afin qu'ils ſoient capables de par-

Digitized by Google

ticiper à l'héritage des ſaints en la lumière. Après cela nous devons ſuporter avec patience toutes les adverſitez de cette vie, & ſur tout celles
Rom. 6. qui nous arrivent pour le nom de Chriſt: ſachant, *que ſi nous ſouffrons avec lui, auſſi reſſuſciterons-nous avec lui.* Nous avons encore ici de-
1 Cor. 15. quoi triompher de la mort, en lui diſant après S. Paul, *ô mort, où eſt ta victoire? ô ſepulchre, où eſt ton aiguillon? Graces à Dieu qui nous a donné la victoire par Jeſus-Chriſt nôtre Seigneur.*

CHAPITRE III.

Du dernier Jugement.

QUelle eſt la certitude d'un dernier Jugement?

Elle ſe trouve établie ſur la Juſtice de Dieu, qui l'oblige à punir le crime & à recompenſer la vertu. Mais comme cela ne ſe fait pas toûjours dans cette vie, pour diverſes raiſons de ſa ſageſſe: & qu'on voit au contraire, que les méchans proſpèrent, pendant que les gens de bien ſont affligez: il faut qu'il y ait un jour déterminé, où il rende à chacun ſelon ſes œuvres.

N'avons-nous pas encore le témoignage de la conſcience qui l'atteſte?

D'où pourroient donc venir ces remords, ces tortures ſecretes de la conſcience dans les crimes les plus cachez, & que ceux-là même reſſentent qui n'ont rien à craindre du côté des hommes, ſi ce n'eſt de la crainte d'un jugement, où Dieu découvrira les choſes les plus cachées, & où ceux qui ſont aujourd'hui au deſſus des Loix humaines, ſeront comptables de leurs actions.

Les Païens ne l'ont-ils pas reconnu par les ſeules lumières de la Nature?

Ils l'ont ſi bien reconnu, qu'ils ont établi divers Juges dans les Enfers, Minos, Eaque, & Radamante, pour connoître des actions des hommes, & pour les punir, ou les récompenſer ſuivant leurs mérites.

Où en avons-nous la Révélation?

Elle ſe trouve en quelques endroits de l'Ancien Teſtament; *Dieu a-*
Eccl. 12. 14. *menera toute œuvre en jugement*, dit le Sage, *touchant tout ce qui eſt caché, ſoit bien ou mal.* La Prophétie d'Enoc, raportée par S. Jude, eſt

eſt auſſi illuſtre ſur ce ſujet; *voici*, dit-elle, *le Seigneur vient avec ſes Saints, qui ſont par millions, pour donner jugement contre tous, & convaincre tous les méchans de leurs actes.* Mais ce dernier jugement nous eſt révélé avec plus de clarté dans l'Evangile, qui nous en explique au long toutes les circonſtances. Jude 14.

Qui en ſera le Juge?

Jeſus-Chriſt nôtre Seigneur, auquel le Pere a donné tout jugement. *Car le Pere ne juge perſonne, mais il a donné tout jugement au Fils.* Jean 5. 22. Parce qu'il faut que le Juge ſoit viſible, qu'il paroiſſe aux yeux des hommes élevé ſur un Tribunal, & qu'il prononce les Arrêts de vie & de mort. C'eſt pourquoi il ajoûte, que le Pere lui a donné puiſſance d'exercer Jugement, entant *qu'il eſt Fils de l'Homme.* Eloge, qui nous marque encore ſa Charge de Médiateur, & que c'eſt dans cette qualité qu'il doit juger le Monde, pour mettre la dernière main à cette Médiation, en couronnant ſes fidèles. Ajoûtez à cela, qu'il faut que la gloire de ce ſecond avènement, relève l'ignominie du prémier, *Car parce qu'il s'eſt anéanti lui-même, le Pere l'a ſouverainement élevé, afin qu'au nom de Jeſus tout genouil ſe ploie, &c.* Ce qui s'accomplira ſur tout dans ce grand & dernier jour. Ph. 2. 9.

Ne jugera-t-il pas auſſi le Monde, entant qu'il eſt Fils de Dieu?

Pourroit-il le juger autrement? Connoître de toutes les actions des hommes, découvrir les choſes les plus cachées, juſqu'aux penſées mêmes les plus ſecretes, pour rendre à chacun ſelon ſes œuvres; tout cela demande une Toute-ſcience, qui ne peut être communiquée à la créature finie, non plus que la juſtice & la puiſſance, qui ſont requiſes pour l'éxécution de ce Jugement. On ne peut donc s'empêcher de reconnoître J. Chriſt comme nôtre Dieu Souverain, lorſqu'on le regarde élevé ſur ce Tribunal pour juger le Monde univerſel en juſtice. C'eſt pourquoi l'Apôtre lui donne ici cèt Eloge de *grand Dieu.* Tite 2. 13.

Dans quel état doit-il paroître?

Son Avènement ſera précédé de la voix de l'Archange, & du ſon d'une trompette, qui l'annonceront à tout l'Univers. Il deſcendra du Ciel accompagné des Armées de ſes Anges, qui aparemment ſeront revêtus de quelque forme viſible, qui réponde à leur nature, & qui éclate de leur lumière. Après quoi il s'aſſerra ſur un Trône élevé dans les nuës, dans le plus brillant apareil de ſa Majeſté Divine.

Qui ſont ceux qui doivent être jugez?

Tous les hommes du Monde, les juſtes & les injuſtes, les vivans & les morts. Là comparoîtront le Juif & le Grec, le Scyte & le Barbare, les grands & les petits, les riches & les pauvres, les nobles & les roturiers, les Souverains auſſi bien que leurs Sujets, ſans aucune diſtinction.

Par quelles Loix ſeront-ils jugez?

S. Paul nous aprend, que *tous ceux qui auront péché ſans la Loi, périront* Rom. 2. 12.

riront auſſi ſans la Loi : mais que tous ceux qui auront péché en la Loi, ſeront jugez par la Loi. Ce qui nous fait entendre, que chacun ſera jugé ſuivant la Loi ſous laquelle il aura vêcu, les Païens ſuivant la Loi de Nature, les Juifs ſuivant la Loi de Moïſe, & les Chrêtiens ſuivant la Loi de l'Evangile. Ce qui eſt très-conforme aux idées que nous avons de la Juſtice de Dieu.

Qu'elle ſera la manière de proceder?

Comme l'éxamen particulier de chaque perſonne, qui aura vêcu depuis Adam, ne ſauroit ſe faire dans un jour, & qu'il faudroit pour cela pluſieurs années; la droite raiſon nous conduit à croire, que ce Jugement ſe fera dans la conſcience de chaque homme en particulier, le Seigneur l'éclairant de la lumière de ſa juſtice, pour aperçevoir toute l'étenduë de ſes crimes, pour en découvrir toute l'énormité, & pour être convaincu en lui-même de l'équité de ſon Juge.

Où ſe fera ce Jugement?

à Th.4. Ce ne ſera pas à la valée de Joſaphat, comme s'imaginent quelques-uns, abuſant d'un paſſage de Joël, qui ne parle point de ce Jugement univerſel, mais bien d'un Jugement particulier, que Dieu devoit éxercer contre certaines Nations, qui oprimoient les Juifs. En éfet, bien loin que cette valée fût capable de contenir tous les hommes qui auront vêcu depuis Adam, que la Terre entière ne le pourroit pas. Il faudra donc, que ce Jugement ſe faſſe dans les airs, comme nous le fait entendre S. Paul aux Theſſ.

Quel en doit être le tems?

Le jour en eſt bien déterminé dans le conſeil de Dieu; mais ſa ſageſſe a voulu nous le cacher, pour nous tenir dans une vigilance continuelle. *Veillez*, nous dit J. Chriſt, *car vous ne ſavez à quelle heure le Seigneur viendra.* Et c'eſt ce qu'il a voulu nous repréſenter dans la Parabole des Serviteurs, qui veillent & qui atendent leur Maître, afin que quand il viendra & heurtera à la porte, ils lui ouvrent & ſoient en état de le recevoir. C'eſt ce qu'il nous repréſente auſſi dans la Parabole des Vierges, qui tiennent leurs lampes allumées, afin que, quand l'Epoux viendra, elles ſoient en état de le recevoir.

Quelle eſt la ſentence que le Juge du Monde doit prononcer?

Après avoir mis ſes Fidèles à ſa droite, & les méchans à ſa gauche,
Mat. 25. 34. il dira aux uns, *Venez, les bénis de mon Pere, poſſedez en héritage le Roïaume, qui vous a été préparé avant la fondation du Monde : car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger, &c.* Mais il dira aux autres, *Allez, maudits, au feu éternel, préparé au Diable & à ſes Anges : car j'ai eu faim, & vous ne m'avez point donné à manger, &c.*

Pourquoi ne fonde-t-il pas ſa ſentence ſur la foi, & ſur l'incrédulité des hommes?

Parce que la foi ſera ici en queſtion, & que pour juger de ſa ſincérité, il faudra mettre en avant les œuvres, pour la juſtification des vé-

ri-

Digitized by Google

ritables Fidèles, & pour la confusion des hypocrites.

Peut-on conclure de là, que le Droit à la vie éternelle, soit fondé sur les bonnes œuvres ?

Nullement. Car il faut distinguer ici le Droit, de la manifestation du Droit : *Venez*, dira-t-il, *les benis de mon Pere, possedez en heritage le Roïaume qui vous a été préparé avant la fondation du Monde :* Voilà le droit. *Car*, ajoûtera-t-il, *j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger, &c.* Voilà la manifestation du droit.

Pourquoi ne reproche-t-il aux méchans que les Péchez d'Omission ?

Pour nous faire entendre par là, que ces seuls péchez d'omission sont capables de nous exclure du Roïaume des Cieux ; suivant ce qui est dit dans l'Evangile, *que tout arbre qui ne fait bon fruit, sera coupé & jetté au feu.* Ce qu'on doit bien remarquer : car d'ordinaire on ne pense guère à ces péchez.

D'où vient qu'il ne fait mention que des Oeuvres de Charité ?

Pour nous en recommander la pratique. Rien en efet n'est plus propre à nous faire sentir la nécessité de faire grace aux hommes, que de nous exposer le besoin que nous aurons nous-mêmes de la grace & de la miséricorde de Dieu, dans ce grand & dernier jour. Et c'est ce qu'il explique ailleurs, lorsqu'il dit, *Bienheureux sont les misericordieux, car misericorde leur sera faite.*

Quel usage devons-nous faire de l'atente de ce Jugement ?

C'est de n'être point scandalisez quand nous verrons la prospérité des méchans, sachant qu'il y a un jour déterminé, où Dieu doit rendre à chacun selon ses œuvres. D'agir après cela dans la vuë de ce Jugement, & que cette dernière trompette rétentisse toûjours à nos oreilles, pour nous éloigner du mal, & pour nous porter à la pratique constante du bien.

CHAPITRE IV.

De la Vie Eternelle.

EXpliquez-moi quelle est la Vie Eternelle, dont Dieu doit couronner les gens de bien ?

Elle consistera 1. dans l'union glorieuse de l'ame avec le corps. Car comme d'un côté ce corps sera rendu incorruptible, & immortel, sem-

Digitized by Google

blable au corps glorieux du Sauveur : d'autre côté il ne faut pas douter, que l'ame ne soit guérie de toutes ses foiblesses, qu'elle ne soit revêtue de nouvelles vertus, & que toutes ses facultez ne soient étendues. D'où il faut conclure, que cette nouvelle union, qui se fera de cette ame avec ce corps glorifié, sera beaucoup plus excellente que la prémière, & la vie qui en resultera, infiniment plus heureuse.

Après cela quel sera le bonheur de cette vie ?

Il consistera dans l'éxemption de tous les maux, qui afligent l'homme sur la terre, & de toutes les incommoditez, qui rendent la vie si misérable. *Dieu essuiera toute larme de nos yeux*, nous dit S. Jean, *& la mort ne sera plus : & il n'y aura plus ni deuil ni cri, ni travail ; car les prémières choses sont passées.* Ap. 21. 4.

De quels biens y jouïrons-nous ?

Comme il y a de trois sortes de biens parmi les hommes, les richesses, les honneurs, & les plaisirs ; de là vient que l'Ecriture nous parle ici, tantôt de richesses & de trésors, tantôt d'une couronne & d'un Roïaume, tantôt de nôces & de festins.

Que nous veut dire l'Ecriture par toutes ces expressions ?

Ce sont là les images sensibles qu'elle nous met devant les yeux, pour s'acommoder à nôtre foiblesse, & pour nous donner quelque idée des biens dont nous jouïrons dans le Ciel, qui surpasseront de beaucoup tout ce que ces images nous représentent.

Ne veut-elle pas aussi nous guérir par là de cette triple convoitise qui est au Monde, la convoitise des yeux, la convoitise de la chair, & l'orgueil de la vie ?

C'est là le dessein qu'elle se propose : & c'est pour cela qu'elle présente des trésors à nôtre avarice, des nôces & des festins à nôtre volupté, un Roïaume & des courones à nôtre ambition : pour détacher par là nos cœurs & nos affections de tous ces objets sensibles, & pour élever nos esprits vers ces autres biens, qu'elle nous découvre au plus haut des Cieux.

Quelle sera la beauté du lieu ?

S. Jean nous le représente sous l'emblême d'un Paradis délicieux, au milieu duquel fleurit l'arbre de vie, & où coule un fleuve d'eau vive resplendissant comme cristal ; & sous l'image d'une Jerusalem Céleste toute raïonnante d'or, de perles & de pierres précieuses.

Quel commerce y aurons-nous ?

Nous y aurons un commerce agréable avec les Anges, & les Archanges, avec les Patriarches & les Prophètes, avec les Apôtres & les Martyrs, & avec tous les Saints glorifiez : ce qui ne contribuera pas peu à nôtre bonheur.

Que dites-vous de la présence de Jesus-Christ ?

Qu'elle nous comblera de joie ; sa Divinité n'étant plus voilée de la for-

Digitized by Google

forme de Serviteur, des baſſeſſes de ſon anéantiſſement, mais paroiſſant avec éclat dans l'humanité glorifiée, pour faire l'objet éternel de nôtre bonheur. C'eſt pourquoi il dit dans l'Evangile, *Pere, mon deſir eſt, touchant ceux que tu m'as donnez, que là où je ſuis, ils y ſoient auſſi avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire.* Jean 17. 24.

Qu'eſt-ce qui fera nôtre ſouverain bonheur?

Le Seigneur le fait conſiſter dans la viſion de Dieu. *Bienheureux*, dit-il, *ſont les nets de cœur, car ils verront Dieu.* Ce qu'on ne doit pas entendre d'une viſion corporelle. Car comme Dieu eſt un Eſprit pur, qui n'a aucune part à la matière, auſſi eſt-il évident, qu'il ne peut tomber ſous nos ſens, pour être vû de nos yeux. Et quelque vivacité que puiſſent aquerir ces yeux par la reſurrection glorieuſe, ils ne ſauroient jamais ateindre à un Objet Spirituel tel que Dieu, parce qu'ils ſeront toûjours corporels. Il eſt vrai, que comme nous voïons Dieu dans les Ouvrages du Monde, où *ſa Puiſſance éternelle, & ſa Divinité ſe voient comme à l'œil:* nous le verrons auſſi de nos yeux dans *ces nouveaux Cieux, & cette nouvelle Terre*, où cette Puiſſance éternelle, & cette Divinité paroîtront avec beaucoup plus d'éclat. Nous le verrons encore dans tous les Saints glorifiez, qui reluiront d'une lumière extraordinaire. Nous verrons enfin Dieu de nos yeux en la face de J. Chriſt, ſon expreſſion & ſa vive image. Mais outre tous ces objets extérieurs, qui fraperont nos yeux dans le Ciel, & qui nous rendront la Divinité viſible, pour ſa gloire & pour nôtre bonheur; nous la verrons plus clairement des yeux de nôtre ame, & nous en aurons une connoiſſance immédiate.

Comment le montrez-vous?

Par ce que S. Paul dit aux Cor. *que nous voïons maintenant par un miroir obſcurément, mais qu'alors nous verrons face à face.* Où il opoſe voir à travers un miroir, à voir face à face, ce qui marque une connoiſſance immédiate. S. Jean nous dit auſſi, que *nous le verrons tel qu'il eſt*, ce qui marque encore une nue connoiſſance. A quoi il faut ajoûter ce que l'Ecriture nous dit, qu'*en ſa lumière nous verrons clair.* C'eſt pourquoi S. Jean dans l'Apoc. le repréſente ſous l'emblême d'un Soleil, qui illumine la S. Cité. *La Cité*, dit-il, *n'a pas beſoin de Soleil ni de Lune, afin qu'ils luiſent en elle, car la clarté de Dieu l'a illuminée.* Et de tout cela il faut conclure, que nous aurons dans le Ciel une connoiſſance immédiate de Dieu.

Confirmez-le par quelques raiſons.

N'avons-nous pas dans cette vie mortelle quelque idée abſtraite de Dieu, conſidéré en lui-même ſans aucun égard à ſes créatures? Et ne le concevons-nous pas en lui-même, ſous l'idée de l'Etre ſouverainement parfait? Pourquoi donc n'en pourrions-nous pas avoir une connoiſſance immédiate dans la lumière de la gloire, où nôtre eſprit ſera élevé à un plus haut dégré de connoiſſance, & dégagé de la matière dans un

Digitized by Google

corps spiritualisé ? A quoi il faut ajoûter ce désir naturel de l'homme, qui ne souhaite rien avec tant de passion, que de voir Dieu. De là viennent ces prières si ardentes de Moïse sur la montagne, *je te prie, fais-moi voir ta face.* Ce désir de l'homme doit être rempli par une connoissance immédiate de Dieu.

Comment montrez-vous, que c'est dans cette vision de Dieu, que doit consister sa félicité souveraine ?

Parce que le souverain bien de l'homme doit consister dans l'opération de la plus noble de ses facultez, tel qu'est l'entendement, sur le plus grand & le plus noble de tous les objets, qui est Dieu. Et comme c'est un objet infini, nous y découvrirons tous les jours de nouvelles beautez. Nos yeux & nos esprits se lassent & se dégoûtent dans la contemplation des objets du Monde, où ils ne découvrent rien de nouveau: mais découvrant toûjours de nouvelles perfections dans cèt Objet infini, nous le contemplerons éternellement sans aucun dégoût ; & nous éprouverons, que *sa face est un rassasiement de joie, & qu'il y a des plaisirs en sa droite pour toûjours.* De cette contemplation de l'entendement naîtra l'amour dans la volonté, pour aimer souverainement ce Dieu infiniment aimable, & pour nous unir à lui comme à nôtre souverain bien. D'où coulera une joie inénarrable dans nôtre cœur, dans la jouïssance de ce Dieu bienheureux, *qui sera tout en tous.* Ce qu'il y aura encore de plus merveilleux, c'est que par cette contemplation de Dieu, nous serons transformez en sa divine Image par une réflexion, qui se fera des raïons de ce Pere des lumières sur ses Saints glorifiez, qui contemplant sa gloire, non plus à travers un miroir obscurément, mais face à face, seront transformez en la même image de gloire en gloire, & le voïant tel qu'il est, seront faits semblables à lui. Nous en avons une vive image dans la personne de Moïse, de qui le visage devint tout resplendissant de lumière, par la communication qu'il eut avec Dieu sur la montagne, comme un type de cette gloire, dont nous resplendirons dans le Ciel, par la contemplation de la face de Dieu.

Cette vie, dont nous jouïrons dans le Ciel, n'est-elle pas aussi considerable par sa durée ?

C'est ce qui en rehausse le prix ; car plus un bien est durable, & plus doit-il être estimé. C'est pourquoi parmi les Hébreux l'estimation d'un bien se faisoit à proportion des années qui devoient s'écouler jusqu'au Jubilé, auquel tems chacun devoit rentrer dans la possession de l'héritage de ses Peres. Quelle estimation peut-on donc faire d'une vie, dont nous jouïrons pendant toute la vaste étenduë de l'éternité ? Qu'on considère encore ici cette vie éternelle, par opposition à cette vie courte & misérable que nous trainons sur la Terre, où nos jours sont courts & mauvais, comme en parle le Patriarche Jacob, quoique sa vie ait été beaucoup plus longue que la nôtre. Cette vie présente n'est qu'une ombre

Digitized by Google

bre qui s'enfuit, une vapeur qui se dissipe, un torrent qui tarit, un songe qui passe, une fleur qui flétrit, & une herbe qui se sèche, suivant le langage des Sages, & de l'Ecriture : au lieu que cette autre vie sera dans une continuelle vigueur, & sans aucune altération.

Quelle différence remarquez-vous encore ici entre cette vie, & celle d'Adam dans le Paradis terrestre ?

Il y a une différence notable, car au lieu que la vie d'Adam ne devoit être immortelle, qu'à condition qu'il persévereroit dans son innocence ; condition fort incertaine, comme l'évènement le justifia ; l'éternité de cette autre vie ne sera plus suspenduë d'aucune condition. De là vient, que dans la description que nous fait S. Jean, du Paradis céleste ; il fait bien fleurir l'arbre de vie au milieu, mais il ne parle point d'aucun arbre de science de bien & de mal. Il y aura encore cette différence entre Adam & nous, qu'au lieu qu'Adam pouvoit mourir, si vous avez égard à la constitution de son corps ; non seulement nous ne mourrons point, mais nous ne pourrons pas même mourir, tous les principes de corruption & de mortalité étant détruits par la resurrection. 1. Cor. 15.

Y aura-t-il des dégrez de gloire dans le Ciel ?

Comme il y a divers dégrez de sanctification sur la Terre, il ne faut pas douter, qu'il n'y ait aussi divers dégrez de gloire dans le Ciel, la miséricorde de Dieu couronnant ces divers dégrez de sainteté, de divers dégrez de gloire.

Où est-ce que l'Ecriture nous enseigne cette vérité ?

Le Prophète Daniel nous l'enseigne, lorsqu'il dit, *que ceux qui auront été intelligens, réluiront comme la splendeur du Firmament, & ceux qui auront amené plusieurs à justice, comme les Etoiles des Cieux.* L'Oracle de S. Paul n'est pas moins illustre sur ce sujet ; *autre*, dit-il, *est la gloire du Soleil, autre la gloire de la Lune, & autre la gloire des Etoiles : car une Etoile est différente d'une autre Etoile en gloire : ainsi*, ajoûte-t-il, *en sera-t-il de la resurrection.* Et sans raporter tant d'autres passages qui le confirment, c'est ce qu'on doit conclure de tous ceux qui nous disent, que Dieu doit rendre à chacun *selon ses œuvres*, d'où il s'ensuit, qu'à proportion de l'œuvre il rendra la récompense. Dan. 12. 3. 1. Cor. 15. 41.

N'avez-vous pas quelque raison qui le confirme ?

Qu'il seroit absurde de dire, qu'un S. Paul, par éxemple, qui avoit fait de si grands progrès dans la sanctification Chrêtienne, que S. Paul, qui a tant fait & souffert pour l'établissement du Christianisme, n'eût rien qui le distinguât du commun des Chrêtiens. A quoi il faut ajoûter, que cette varieté ne contribuera pas peu à l'ornement du Ciel, de même que cette varieté qu'on remarque entre les Etoiles. Et l'on ne doit pas craindre, que ces divers dégrez de gloire donnent de la jalousie à ceux qui seront le moins partagez : car la jalousie vient de la corruption du pé-

ché, qui n'aura plus lieu dans le Ciel, & où la volonté des Bienheureux ſera entièrement ſoûmiſe à celle de Dieu, qui admireront plûtôt ſa ſageſſe dans cette varieté.

Quels ſentimens doit nous inſpirer l'eſpérance de cette vie éternelle & bienheureuſe?

Elle doit nous inſpirer un ſouverain mépris pour cette vie caduque & miſérable, que nous paſſons ſur la Terre, & pour tous ces biens ſenſibles & temporels, qui la regardent. On doit auſſi l'avoir toûjours devant ſes yeux, comme un puiſſant motif pour ſurmonter toutes les difficultez qu'on pourra trouver dans la pratique des vertus Chrêtiennes, & pour nous faire avancer tous les jours dans la ſanctification, qui eſt le ſeul moïen, par lequel nous puiſſions parvenir à la jouïſſance de cette vie éternelle & bienheureuſe.

CHAPITRE V.

Des Peines de l'Enfer.

SUr quoi ſe trouve établie la vérité des peines de l'Enfer?

Elle ſe trouve prémièrement établie ſur le témoignage de la conſcience. Car d'où viendroient les remords & les tortures ſecrètes qu'on reſſent après qu'on a commis le crime, que de la crainte de ces peines? D'où vient auſſi que l'homme a tant de fraïeur de la mort? Eſt-ce le néant qui lui fait peur? Eſt-ce la mort même qui l'épouvante? Je ſuis perſuadé, qu'il y a une infinité de gens qui la regarderoient avec un viſage aſſuré, s'ils croïoient de n'y trouver que le néant; c'eſt donc le jugement qui la ſuit, & les peines d'une autre vie, qui l'épouvantent.

N'y a-t-il pas auſſi un ſentiment d'immortalité dans l'ame?

Par cela même qu'elle penſe, elle reconnoit qu'elle eſt ſpirituelle & immortelle de ſa nature. De là viennent les penſées qui l'agitent à l'heure de la mort, & la peine où elle ſe trouve, de ce qu'elle deviendra après être ſortie de ce corps mortel. Et c'eſt ſur ce ſentiment de l'immortalité de l'ame, & ſur l'idée que les Païens ont eu de la juſtice de Dieu, qu'ils ont bâti des Enfers, où les ames devoient ſoufrir divers ſuplices, ſuivant la diverſité de leurs crimes.

De ces notions de la Nature paſſez aux lumières que la Révélation y répand.

Elle

Digitized by Google

Elle ne nous aprend pas seulement, que nôtre ame doit être heureuse ou malheureuse après cette vie, puisqu'elle est immortelle de sa nature: mais elle nous révèle encore, que ce corps, qui tombe dans la poussière, doit s'en relever au dernier jour, pour être réüni à cette ame; & que nous devons recevoir en nôtre corps & en nôtre ame, selon ce que nous aurons fait bien ou mal. C'est ce que nous avons déja vû, en établissant qu'il y aura une Résurrection générale des justes & des injustes, & qu'ils doivent tous comparoître devant le Tribunal de Christ, dans le jugement qu'il doit éxercer à la fin des siècles.

Mais après cela les méchans ne seront-ils pas consumez par ce feu, qui doit embraser l'Univers?

Il n'y a nulle apparence, que Dieu ait voulu les ressuscîter pour les anéantir, mais pour porter en leur corps & en leur ame la juste punition de leurs crimes.

Quelles sont vos preuves contre cèt anéantissement des pécheurs?

La prémière est prise de ces passages de l'Ecriture, qui nous disent des pécheurs, qu'il eut été mieux pour eux de n'être jamais nez: comme lorsqu'il est dit de Judas, *malheur à cèt homme par qui le Fils de l'Homme doit être trahi, il eût été mieux pour cèt homme-là de n'être point né.* Pourquoi cela? car s'il n'y avoit qu'un simple anéantissement pour les méchans, il leur vaudroit bien mieux d'être nez, puisqu'ils auroient toûjours eu cèt avantage d'avoir vêcu & d'avoir vû la lumière du jour, après quoi ils retourneroient dans leur prémier état, dans ce néant d'où ils avoient été tirez. Mat. 14. 21.

Quelle est la seconde preuve?

Elle est prise de tous ces passages de l'Ecriture, qui nous marquent l'inégalité des peines, comme lorsque le Seigneur dit, *que le serviteur, qui aura connu la volonté de son Maître, & ne l'aura point faite, sera batu de plus de coups: mais que celui qui ne l'aura point connue, sera batu de moins de coups.* Comment cela? car s'il n'y avoit qu'un simple anéantissement, la peine seroit égale, l'un ne seroit pas plus batu que l'autre; l'un ne seroit pas plus malheureux que l'autre, étant tous mis dans un même néant. Luc. 12. 47.

Quelle est la troisième preuve?

Je la tire de ces autres passages, qui nous parlent des cris & gémissemens des damnez, des ténèbres de dehors où il y aura pleur & grincement de dents: mais dans le néant il n'y a ni peines, ni larmes, ni douleur, & l'on n'y entend ni cris, ni gémissemens. Mat. 13. 42. Luc. 13. 28.

N'avez-vous pas d'autres passages, qui marquent plus expressément ces peines?

Il y en a un très-grand nombre, qui nous parlent de peines réelles & positives, de tourmens effectifs que les méchans auront à soufrir; & qui nous disent, qu'ils seront jettez dans un étang ardent de Mat. 25. 30. Apoc. 14. & 20.

feu

feu & de ſoufre, qu'ils ſeront tourmentez jour & nuit, & que la fumée de leur tourment montera aux ſiècles des ſiècles.

Que trouvez-vous encore dans l'Ecriture, qui confirme la vérité de ces peines ?

C'eſt qu'un même feu eſt préparé au Diable & aux méchans. *Au feu éternel*, leur dira le Seigneur, *preparé au Diable & à ſes Anges*. Or il n'y a perſonne, qui oſe avancer, que les Démons doivent être anéantis dans ce feu, ſans y ſouffrir, pour le moins pluſieurs ſiècles, les juſtes peines que leur apoſtaſie a méritées. Autrement à quoi aboutiroit ce dernier jugement, où ils attendent la punition de leurs crimes ? *étant*
Jude 6. *reſervez*, comme parle S. Jude, *ſous l'obſcurité dans les liens éternels, juſqu'au jugement de la grande journée*. Mais s'ils ne devoient être condamnez qu'à un ſimple anéantiſſement, comment eſt-ce qu'un tel jugement pourroit remplir une ſi longue attente ? Au lieu d'y trouver la plus rude punition de leurs crimes, ils y trouveroient la fin de leurs ſuplices. Plus malheureux dans ces chaînes d'obſcurité où ils ſont retenus, que dans ce grand & dernier Jour, qui devroit rompre leurs chaînes, en les renvoiant dans le néant. Que ſi tout cela nous conduit à croire, que les Démons auront à ſoufrir après ce dernier jugement, des peines réelles & poſitives, des tourmens effectifs pour la punition de leurs crimes; on doit conclure la même choſe des hommes pécheurs, puiſqu'un même feu eſt préparé aux uns & aux autres.

Cependant l'Ecriture les menace d'une mort ſeconde.

Cette mort ne marque pas la deſtruction de leur Etre, autrement tous les paſſages, qui nous marquent des peines réelles & poſitives, qu'ils
2. Cor. 1. 10. auront à ſoufrir dans les Enfers, ſeroient évidemment faux: mais il faut l'entendre dans un ſens figuré, pour marquer l'état d'une grande calamité; comme ce terme de *mort* ſe prend dans quelques endroits de l'Ecriture. Après quoi il faut remarquer, que comme l'Ecriture ſe ſert de cette image de la mort, pour nous repréſenter l'état où vivent les hommes dans le péché, lorſqu'elle dit, qu'ils ſont morts dans leurs péchez, & que la Veuve, qui vit dans les délices, eſt morte: auſſi emploie-t-elle cette même image, pour nous repréſenter l'état malheureux où ils ſeront réduits dans ces abîmes. Et comme cette prémière mort ne détruit pas la vie naturelle des pécheurs, il faut dire la même choſe de la ſeconde. A quoi il faut ajoûter, que l'Ecriture apelle mort ſeconde, les ſuplices que les méchans auront à ſoufrir dans les Enfers. *Leur part*, nous dit-elle, *ſera en l'étang ardent de feu & de ſoufre, qui eſt la mort ſeconde*. Preuve évidente, qu'on ne doit point entendre cette mort de la déſtruction de leur être.

Expliquez-moi plus particuliérement quelles doivent être ces peines.

On en diſtingue de deux ſortes, la Peine de Privation, & la Peine de Sentiment. La Peine de Privation conſiſtera dans une Séparation éternelle de

Digitized by Google

de Dieu, qui dira aux méchans, *Allez maudits, départez-vous de moi.* Et comme Dieu seul peut faire le souverain bien de l'homme, *que sa face est un rassasiement de joie, & qu'il y a des plaisirs en sa dextre pour jamais :* il s'ensuit de là, qu'être séparé de Dieu, c'est être privé de la souveraine félicité ; ce qui fera une partie considérable du malheur des pécheurs. Dans cette vie ils se font divers fantômes du souverain bien, qu'ils cherchent dans la jouïssance des biens de ce monde. Ils trouvent quelque satisfaction dans les plaisirs sensuels, & s'ils sont misérables, ils se soûtiennent par l'espérance. Mais alors tous ces vains fantômes étant dissipez, tous ces objets sensuels ne subsistant plus, & toute espérance leur étant ôtée, il ne leur restera aucun plaisir, aucune joie, ni aucune espérance qui les console, & qui les soûtienne dans leurs misères. Pour ce qui regarde la peine de sentiment, elle consistera dans des peines réelles & positives, dans des tourmens effectifs, que les méchans auront à soufrir dans l'Enfer, & que l'Ecriture nous représente en divers endroits, pour nous en donner quelque idée, par la noirceur des ténèbres, par le commerce des démons, par la violence du feu, par la puanteur du soufre, & par tout ce qu'il y a de plus affreux & de plus terrible dans la nature. Matt. 25. 41. Ps. 16. 11.

Sera-ce un feu matériel ?

L'Ecriture nous parlant en tant d'endroits du feu de l'Enfer, il y auroit de la témérité à le nier. Mais si l'on veut, que ce soit un feu spirituel & métaphorique, on n'y gagnera rien : car il faudra qu'on entende par là un suplice, qui égale pour le moins la violence du feu, afin que la vérité réponde à sa figure.

On vous dira, que les peines ne doivent jamais excéder les bienfaits, & que tout ce que Dieu peut faire, lorsque sa créature abuse de la vie qu'il lui a donnée, en l'offensant & la prostituant au vice, c'est de l'en priver, en la renvoïant dans le néant d'où il l'avoit tirée.

Je répons 1. que la maxime qu'on pose ici, est évidemment fausse : car la République prive de la vie les mauvais Citoïens, lorsqu'ils en abusent à sa ruïne, quoiqu'elle ne leur eût pas donné cette vie : par où il paroît, que dans la justice les peines excédent souvent les bienfaits. Je dis 2. que l'abus du bienfait mérite une peine distincte de la privation du bienfait, & que, si Dieu se contentoit de priver un pécheur de la vie lorsqu'il en abuse, il retireroit son bienfait ; mais il resteroit toûjours au pécheur la jouïssance du bienfait, & il ne seroit pas puni de l'abus qu'il en a fait. Je dis enfin, que les bienfaits de Dieu sur la créature sont si grands & considérables, que son ingratitude la rend digne des plus grands suplices.

On vous dit encore, que la peine n'étant infligée que pour corriger ceux qui commettent des crimes, ou pour en détourner les autres par

leur éxemple ; on ne voit pas de quel uſage pourroient être ces peines dans les Enfers.

Je répons, qu'il y a une troiſième fin dans l'établiſſement des peines, qui eſt de ſatisfaire à la juſtice qu'on a offenſé, en ſoufrant des peines proportionées à ſes crimes. A quoi il faut ajoûter, que Dieu ſe trouve d'autant plus obligé à l'éxécution de ces peines, qu'il témoigne par là ſa haine contre le péché, à la Gloire éternelle de ſa ſainteté.

Quel uſage devons-nous faire de la crainte de ces peines ?

C'eſt d'opoſer toûjours la violence de ce feu & la puanteur de ce ſoufre, aux plaiſirs ſenſuels que la volupté nous préſente ; ces misères éternelles aux tentations de l'avarice, & cèt oprobre éternel à l'orgueil de la vie, afin de triompher par ce moien de toutes ces convoitiſes mondaines.

CHAPITRE VI.

De l'éternité des peines de l'Enfer.

QUelle ſera la durée des peines de l'Enfer ?

Elle ſera éternelle. Ce qu'il eſt facile de montrer prémièrement de la Peine de Privation, par tous ces paſſages de l'Ecriture, qui excluent les pécheurs de la poſſeſſion du Roïaume des Cieux. Menaces abſoluës qui les en exclüent pour toûjours. Mais ſi après quelques centaines de ſiècles, ils venoient à entrer dans la poſſeſſion du bonheur & de la gloire du Ciel, elles ſeroient évidemment fauſſes.

Dieu n'a-t-il pas confirmé ces menaces par ſon ſerment ; ce qui les rend irrévocables ?

Heb. 3. 11. *Il a juré en ſa colère, ſi jamais ils entrent en ſon repos.* Il eſt vrai, que Dieu fit ce ſerment contre ces Iſraëlites incrédules & rebelles, qui furent exclus de la Canaan, & qui périrent dans le Deſert. Mais comme cette Canaan étoit un type du Ciel, l'Apôtre l'aplique à tous ceux qui dèſobéiſſent à l'Evangile, & qui ſe mettent par là hors de toute eſperance de pouvoir jamais entrer dans le repos éternel, qui leur eſt propoſé : répétant pluſieurs fois cette menace, *ſi jamais ils entrent en ſon repos.* Or comme il l'enſeigne, le ſerment de Dieu eſt un ſigne aſſuré de l'immutabilité de ſon deſſein, & nous marque, que les promeſſes, ou

ou les menaces, auſquelles il eſt attaché, ſont irrévocables.

Montrez la même choſe de cette autre Peine de Sentiment.

L'Ecriture témoigne qu'elle ſera éternelle, & nous parle en divers endroits d'un oprobre éternel, d'une perdition éternelle, de peines éternelles, & d'un feu éternel. Daniel 12. 2. Mat. 25. 46. Marc 9. 45. 2. Th. 1. 9. &c.

On vous dira, que ce mot d'*éternel*, ſe prend quelquefois dans l'Ecriture, pour marquer ſeulement une longue durée.

Il faut pourtant qu'on avoue, que nous prenons ici ce terme d'*éternel*, dans ſa propre & ordinaire ſignification, pour marquer une durée qui ne finira jamais, comme lorſque l'Ecriture nous dit de Dieu, qu'il eſt éternel, & qu'il vit éternellement. Après quoi il faut remarquer, que, quand l'Ecriture prend ce terme d'*éternel*, pour une longue durée, il eſt facile de le découvrir par cette même Ecriture: comme lorſqu'elle dit de la Circonciſion, qu'elle devoit être une Alliance éternelle; & de quelques autres Cérémonies légales, qu'elles devoient être perpétuelles. Il eſt, dis-je, facile de reconnoître par la nature même de la Loi, & par le tems que Dieu lui avoit fixé, qu'on doit entendre par là, que ces Cérémonies devoient durer pendant toute l'Oeconomie légale, & juſqu'à l'avénement du Meſſie, qui en étoit le corps & la vérité, auquel tems Dieu devoit faire toutes choſes nouvelles, ſuivant les Oracles des Prophètes. Mais ici on ne voit rien de ſemblable, rien qui doive nous faire préſumer, que Dieu ait fixé un certain tems à ces peines: l'Ecriture nous en parlant par tout, comme de peines éternelles, & ne nous diſant pas un ſeul mot qui puiſſe nous donner le moindre ſoupçon, qu'elles doivent avoir quelque fin.

Ne met-elle pas en parallele l'éternité des peines des méchans, avec l'éternité de la vie des juſtes.

C'eſt ce que fait le Seigneur, lorſqu'il dit, *Ceux-là s'en iront aux peines éternelles: mais les juſtes iront à la vie éternelle.* Ce qui nous détermine à prendre ici ce terme d'*éternel*, dans ſa propre ſignification. Car dans cette oppoſition, il n'y a perſonne qui ne voie bien, que comme d'un côté, la vie des juſtes ſera éternelle, d'une éternité proprement dite, & qui n'aura jamais de fin; il faut auſſi entendre d'autre côté, que les peines des méchans ſeront éternelles; d'une éternité proprement dite, & qui ne finira jamais. Mat. 25.

Ne voit-on pas auſſi, que cette Ecriture ne menace pas ſeulement les méchans d'un feu éternel, mais encore d'un feu qui ne s'éteint point? Mat. 3. 12. &c.

C'eſt ce qu'elle fait en divers endroits: & ces deux expreſſions doivent s'expliquer l'une par l'autre. Comment ſera éternel le feu de l'Enfer? C'eſt, nous dit l'Ecriture, parce que c'eſt un feu qui ne s'éteint point. Joignez à ce feu qui ne s'éteint point, ce ver qui ne meurt point; deux idées, que le Seigneur joint enſemble, lorſqu'il dit, *là ſera le ver qui ne meurt point, & le feu qui ne s'eteint point.* Or ce ver, qui ne meurt Marc. 9. 44. &c.

meurt point, ne peut s'entendre que du ſentiment de la peine, qui rongera éternellement les damnez.

Que répondez-vous donc à ce paſſage de S. Jude, qui apelle le feu
Jude 7. de Sodome & de Gomorrhe un feu éternel? *Sodome*, dit-il, *& Gomorrhe ont été propoſées pour éxemple, aïant reçû jugement du feu éternel.*

Je répons 1. que ſuivant un ancien Manuſcrit, on pourroit traduire, que ces Villes ont reçû jugement, pour être propoſées en éxemple d'un feu éternel. Je dis après cela, qu'il n'y a nul inconvenient de dire ici, que ce feu, que Dieu envoïa ſur ces Villes pour conſumer leurs habitans, eſt un même feu que celui de l'Enfer, où brûlent encore ces infames. Je dis enfin, que l'Ecriture ne dit jamais du feu de Sodome, que c'eſt un feu qui ne s'éteint point, comme elle le dit du feu de l'Enfer.

N'avez-vous pas d'autres paſſages qui confirment cette vérité?

Il y en a deux qui ſont ſur tout remarquables, qui nous diſent, que les méchans ſeront tourmentez jour & nuit, & que la fumée de leur tourment montera *aux ſiecles des ſiecles*. Sur quoi il faut remarquer, que les Juifs diſtinguoient trois ſortes de ſiècles, le ſiècle qui avoit précédé la Loi, le ſiècle de la Loi, & le ſiècle du Meſſie, qu'ils apelloient le dernier ſiècle, ou le dernier tems. Mais quand ils vouloient déſigner l'é-
Apo. 14. 11. & 20. 10. ternité, ils ſe ſervoient de cette expreſſion, *aux ſiecles des ſiecles*: & je mets en fait, qu'on ne ſauroit me produire un ſeul paſſage dans toute l'Ecriture, où cette expreſſion *aux ſiecles des ſiecles*, marque une autre durée que celle d'une éternité proprement dite & qui ne finira jamais.

Quel a été le ſentiment d'Origene ſur ce ſujet?

Comme il voïoit bien que l'anéantiſſement des méchans eſt inſoûtenable, puiſque l'Ecriture nous parle en tant d'endroits des peines, qu'*ils* auront à ſouffrir dans les Enfers; il ſe contente de limiter ces peines en les reduiſant à mille ans; après quoi aïant expié leurs crimes, il veut qu'ils ſortent de ces abîmes avec les démons, pour être élévez dans le Ciel. Sur quoi je dis d'abord, que, ſi Origene étoit Prophète & qu'il eût été inſpiré de l'Eſprit de Dieu, on pourroit croire ce qu'il dit. Mais où avoit-il trouvé dans l'Ecriture ce terme précis de mille ans, qui doive borner les ſuplices des méchans & des démons? Et où avoit-il apris qu'après ce Purgatoire, ils rentreroient en grace avec Dieu, pour jouïr du bonheur & de la gloire du Ciel? Avoit-il donc ſi bien meſuré les droits de la juſtice divine, pour fixer un certain tems à ſa vengeance? Ou étoit-il entré dans le Conſeil de Dieu pour pénétrer dans ſes deſſeins?

Comment réfutez-vous ce ſentiment?

Il ſe trouve déja réfuté par tout ce que nous venons de dire de l'éternité de la peine de Privation, & de celle qu'on apelle de Sentiment. Mais pour dire quelque choſe qui le regarde en particulier, on doit remarquer ici, que tant s'en faut que les pécheurs puiſſent expier leurs crimes

Digitized by Google

mes par une ſouffrance de mille ans, qu'ils ne feront que les aggraver par les blaſphèmes qu'ils vomiront contre Dieu ſous le poids de ſa juſtice, par la rage & le deſeſpoir qui acompagneront ces tourmens. Par où il eſt facile de comprendre, que ces peines ne peuvent être rien moins qu'expiatoires; que les crimes des méchans ſe perpetuant à l'infini, leur peine ſe perpetuera auſſi à l'infini; & que comme ils ne ceſſeront jamais d'être criminels, auſſi ne ceſſeront-ils jamais d'être malheureux.

Quelle eſt encore l'extravagance de ce ſentiment?

C'eſt qu'il attribuë à Dieu la conduite du monde la plus bizarre & la plus indigne de ſa ſageſſe. De révéler, dis-je, ſa haine & ſon amour, ſa juſtice & ſa miſéricorde ſur les mêmes ſujets: qu'après avoir été les objets de ſa haine & de ſa juſtice, il en faſſe les objets de ſa miſéricorde & de ſon amour; qu'il les faſſe paſſer de l'oprobre à gloire, de l'enfer dans le paradis.

Quel eſt le ſentiment des nouveaux Origeniſtes?

Corrigeant ce qu'il y a de plus choquant dans le Syſtême d'Origene, ce qu'il fixe les peines de l'Enfer à ce terme précis de mille ans, & ce qu'il fait paſſer après cela les méchans avec les démons de l'Enfer dans le Paradis: ils veulent qu'ils ſoient punis dans ces abîmes, autant de tems que la juſtice de Dieu le trouvera équitable, après quoi il les détruira par un anéantiſſement, ſans qu'il éterniſe leurs peines.

Sur quoi établiſſent-ils leur ſentiment?

D'un côté ſur tous ces paſſages de l'Ecriture, qui marquent ſi expreſſément des peines poſitives, des tourmens effectifs que les méchans auront à ſouffrir dans les Enfers: & d'autre côté ſur ces autres paſſages qui les menacent d'une mort ſeconde, ce qui marque, à ce qu'ils prétendent, la deſtruction & la fin de leur Etre. Mais nous avons déja vû, que tous les paſſages, qui nous parlent de ces peines, nous marquent qu'elles ſeront éternelles. Nous avons auſſi vû d'autre côté, que ces menaces de mort & de mort ſeconde, ne marquent pas la fin & l'anéantiſſement des pécheurs, mais que pour les faire accorder avec ces autres paſſages, il faut les entendre dans un ſens figuré, pour marquer l'état d'une grande calamité.

CHAPITRE VII.

Où l'on fait voir, que l'éternité des peines de l'Enfer ne choque point la juſtice ni la bonté de Dieu.

COmment faites-vous accorder l'éternité des peines, avec la Juſtice & avec la Bonté de Dieu?

Digitized by Google

Quand nous n'en trouverions pas le moïen, il ne faudroit pas rejeter pour cela une vérité, qui nous eſt révélée dans l'Ecriture avec tant de clarté; mais nous tenant à la Révélation, adorer avec une profonde ſoûmiſſion ces jugemens de la Juſtice Divine, perſuadez que Dieu, qui eſt tout juſte & tout bon de ſa nature, ne peut jamais rien faire qui ſoit contraire à cette juſtice, ni à cette bonté, & que ce n'eſt pas à nous de meſurer les droits de cette juſtice éternelle, ni de décider juſques où doit aller cette bonté.

Mais n'eſt-il pas poſſible de juſtifier ces vertus de Dieu dans l'éternité de ces peines?

Pour ce qui regarde la peine de Privation, il n'y a ici aucune difficulté. En éfet, qui pourroit trouver injuſte, que Dieu prive éternellement les pécheurs d'un bonheur qu'ils auront rejeté après toutes les offres de ſa miſéricorde? Qui pourroit trouver injuſte, que Dieu les exclue pour toûjours de ce Roïaume céleſte, dont ils n'ont point tenu de compte? Qui pourroit trouver injuſte, qu'il les abandonne à des regrets & à des remords éternels, d'avoir rejeté toutes les invitations de ſa grace, & d'avoir perdu, par leur faute, un ſi grand bonheur?

Que dites-vous de cette autre peine qu'on apelle de Sentiment?

Qu'il y a beaucoup plus de difficulté. Mais quelque terrible que nous paroiſſe cette peine de ſentiment que les méchans auront à ſouffrir dans les Enfers, pendant toute la vaſte étenduë de l'éternité; nous allons montrer qu'elle ſe trouve établie dans la Juſtice éternelle de Dieu. Je commence par une raiſon de ſageſſe, qui a obligé le Légiſlateur de menacer de peines éternelles les infracteurs de ſes Loix. On m'avouëra ſans doute, que Dieu aïant fait l'homme une créature raiſonnable, capable de bien & de mal, il devoit lui preſcrire des Loix conformes à ſa nature. Mais comme la Loi ſeule n'auroit pas eu toute l'autorité qu'elle doit avoir, il a fallu la munir de promeſſes & de menaces. Et parce que l'homme a un grand penchant vers les objets ſenſibles, & que la préſence du faux bien & du faux plaiſir que la cupidité lui offre, a une force incroïable ſur ſon eſprit, il a fallu que le Légiſlateur le menaçât d'une peine éternelle, afin que l'éternité de la peine fût capable de contrebalancer la préſence du faux plaiſir, & du bien aparent qui l'attire. En effet, ſi les pécheurs ne laiſſent pas de donner dans les amorces du péché, & de commettre des crimes, nonobſtant cette éternité de peines dont Dieu les menace, que ne feroient-ils point s'ils ne craignoient que le néant? Telles étant donc les raiſons de la conſtitution de la Loi, je dis, que la juſtice, qui en eſt la gardienne, ſe trouve par là obligée à l'éxécution des peines contre ceux qui la violent. La véracité de Dieu ſe joint à ſa juſtice: *Le Ciel & la Terre paſſeront*, nous dit-elle ici, *mais mes paroles ne paſſeront point*. Ce n'eſt pourtant pas là ſeule ni la principale raiſon de l'éternité de ces peines. Il y en a une autre qui eſt bien plus conſidérable, puiſqu'el-

Digitized by Google

qu'elle ſe trouve fondée dans le mérite même du crime, & dans la juſtice éternelle de Dieu.

Quelle eſt donc cette autre raiſon?

Il faut qu'on demeure d'acord, que le crime conſideré en lui-même, mérite d'être puni; que par le droit naturel, il faut qu'il ſoit mal à celui qui fait mal, & que la nature même ſemble avoir lié le mal moral avec le mal phyſique, le crime avec la peine; ce que tous les hommes ont reconnu par les ſeules lumières de la Nature. Il s'agit donc de ſavoir quelle peine mérite ce crime par raport à Dieu. Pour en bien juger; il n'y a qu'à conſidérer, qu'il ne viole pas ſeulement l'ordre naturel, cèt ordre ſacré que Dieu a établi dans la Nature; qu'il ne mépriſe pas ſeulement l'autorité divine du Légiſlateur, qu'on doit reſpecter dans tous les Préceptes du Décalogue: mais qu'il viole encore la ſainteté même de Dieu qui s'y trouve répanduë. Sur quoi nous pouvons dire, que cette Loi eſt un écoulement & comme une vive image de ſa Sainteté. De là vient auſſi, qu'il nous repete en tant d'endroits de ſa Parole, *ſoiez Saints, car je ſuis Saint*, & qu'il ſe propoſe lui-même comme l'éxemplaire des vertus qu'il veut que nous pratiquions. D'où il faut conclure, que tout pécheur pèche proprement contre Dieu, & qu'il doit dire après David, *j'ai péché contre toi, contre toi proprement*: parce qu'il a violé cèt ordre naturel dont il eſt l'Auteur, qu'il a mépriſé ſon autorité Souveraine, qu'il a foulé aux pieds la Majeſté de ſes Loix, qu'il a profané enfin ſa Sainteté qui reluit dans tous ſes préceptes. Telle étant donc l'énormité du péché, qui ne voit, que le pécheur ne mérite pas moins qu'une peine éternelle, qui réponde en durée à la Majeſté infinie de Dieu qu'il a offenſé? Suivant cette Maxime, que l'offenſe croît à proportion de la dignité de la perſonne offenſée. Quelle peine peut donc mériter le péché, qui offenſe ſi indignement une Majeſté infinie?

Que répondez-vous donc à ceux qui diſent, qu'il ſeroit injuſte de punir d'une peine infinie l'action finie de la créature, de punir des péchez de quelques momens par des ſuplices éternels?

On voit par ce que je viens de dire, que quoique le péché ſoit fini en lui-même, puiſque c'eſt l'action d'une créature finie, il devient infini par ſon objet, offenſant comme il fait une Majeſté infinie. A quoi il faut ajoûter, que dans la juſtice on ne regarde point à la durée, mais à l'énormité du crime, & qu'une action qui ſera faite dans quelque momens, ſera punie des galères, ou d'un éxil perpetuel.

Il n'eſt donc pas néceſſaire de dire avec un Moderne, que la ſanction de ces peines éternelles ne regardant que la ſageſſe du Légiſlateur, on ne doit pas les objecter à la Juſtice?

Non ſans doute: car 1. il ſupoſe faux, en établiſſant l'éternité de ces peines ſur de ſeules raiſons de ſageſſe. 2. En voulant diſculper la Juſtice de Dieu, il fait tomber le blâme ſur ſa Sageſſe. 3. Il n'a pas pris gar-

Digitized by Google

garde, que, ſi l'éxécution de cette éternité de peines étoit contraire aux idées que nous avons de la Juſtice & de la Bonté de Dieu, la ſanction de ces peines ne le ſeroit pas moins: & que jamais il n'en auroit menacé les hommes dans ſa Parole, puiſque par là il leur auroit donné de fauſſes idées de ſa Juſtice. 4. Enfin, pour me ſervir des paroles mêmes de cèt Auteur, il n'eſt pas croïable que Dieu eût voulu menacer les pécheurs d'une punition qu'il ne puiſſe pas éxécuter.

Mais après tout, vous dit-il, celui qui menace s'eſt reſervé le pouvoir de l'éxécution, en relâchant, s'il le trouve à propos, de la ſévérité de ſes menaces.

Cela ſeroit bon, ſi cette éternité de peines n'étoit fondée que ſur des raiſons de ſageſſe pour retenir les pécheurs dans leur devoir, comme il le ſupoſe: mais ce principe étant évidemment faux, tout ce qu'il nous dit là deſſus ne peut être qu'illuſoire.

Qu'avez-vous encore à dire, afin qu'on ne ſe flate plus ſur ce ſujet?

Que nous n'avons pas des ſimples menaces, mais une prédiction de ce que le Souverain Juge du Monde doit éxécuter dans ce grand & dernier jour. Car en nous décrivant éxactement toutes les circonſtances de ce Jugement, il nous dit, qu'après avoir mis les méchans à ſa
Mat. 25. gauche, il leur dira, *allez, maudits, au feu éternel, préparé au Diable & à ſes Anges.* Après une telle prédiction, comment peut-on ſe flater ſur ce ſujet, & revoquer en doute, que le Juge du Monde n'éxécute en effet ces menaces, & qu'il n'envoie ces pécheurs dans ces peines éternelles? ſuivant ce qu'il ajoûte, *& ceux-là s'en iront aux peines éternelles.* Voilà donc l'éxécution qui répond à la menace.

Je vois par tout ce que vous venez de me dire, que cette éternité de peines s'acorde avec la Juſtice de Dieu, mais comment l'acorder avec les idées que nous avons de ſa Bonté?

Je répons, que Dieu eſt bon, mais qu'il eſt auſſi juſte: que ſa Juſtice ne lui eſt pas moins eſſentielle que ſa Bonté: & qu'après que cette Bonté s'eſt épuiſée en faveur des pécheurs, il faut qu'elle faſſe place à la Juſtice pour tirer une juſte punition de leurs crimes. C'eſt pour cela même que, ſi l'Ecriture nous le repréſente d'un côté, comme un Dieu plein de Bonté, elle nous le fait voir d'autre côté, comme *un feu conſumant.* Et lorſque Moïſe vit ſa face ſur le Sinaï, il ne fit pas ſeulement paſſer toute ſa Bonté par devant lui, mais encore ſa Juſtice qui la ſuit de près: joignant aux éloges qui nous marquent ſa Bonté, ceux qui nous marquent ſa Juſtice.

Quel uſage devons-nous faire de cette éternité de peines?

C'eſt de l'opoſer toûjours à la préſence des plaiſirs ſenſuels que la cupidité nous préſente: & ſi nous y faiſons attention, comme nous devons, l'éter-

Digitized by Google

l'éternité de ces peines l'emportera toûjours sur la préſence de ces faux plaiſirs. D'ailleurs, ſi véritablement nous ſommes perſuadez de l'éternité de ces peines, quels devons-nous être en ſainte converſation & œuvres de pieté?

D'où vient donc que ceux qui font profeſſion de croire cette éternité de peines, ne laiſſent pourtant pas d'avoir une conduite ſi déréglée?

Ce mal vient de trois ſources. La prémière, de ce qu'ils ſe flatent que Dieu n'éxécutera jamais ces menaces, qui ne ſervent qu'à les retenir dans leur devoir. Mais nous pouvons dire, qu'il n'y a point de vérité qui nous ſoit plus clairement révélée dans la Parole de Dieu que celle-ci: & s'ils font attention ſur tout ce que nous venons de dire, ils ne ſe flateront plus de cette penſée, que ce ne ſont là que des peines comminatoires qui n'auront jamais aucun effet.

Quelle eſt la ſeconde ſource du mal?

Elle vient de la préſence des biens & des plaiſirs que la chair & le Monde nous offrent pour nous ſéduire: préſence, qui a une force incroïable ſur nôtre eſprit, & qui fait qu'il donne la préference à ces faux biens & à ces faux plaiſirs, ſur des biens & des maux à venir, tels que ſont ceux que l'Evangile nous révèle. Et j'avouë, qu'on doit toûjours préferer un bien préſent à un bien à venir, qu'on doit même s'expoſer à un mal à venir, pour jouïr d'un plaiſir préſent, pourvû qu'ils ſoient égaux, ou qu'il n'y ait pas une grande inégalité. Mais où eſt nôtre raiſon? de préferer un bien préſent à un bien à venir, lorſque ce bien préſent eſt fini & paſſager, & que cèt autre bien à venir eſt un bien infini & éternel. Où eſt nôtre raiſon? pour des plaiſirs vains & paſſagers, de nous précipiter dans cèt étang ardent de feu & de ſoufre, dont la fumée montera aux ſiècles des ſiècles.

Quelle eſt la troiſième ſource du mal?

Elle vient de ce que les biens & les plaiſirs, que le Monde nous préſente, ſont des biens & des plaiſirs ſenſibles, expoſez à tous nos ſens, & qu'on ne peut revoquer en doute; ce qui leur donne la préference dans nôtre eſprit ſur les biens & ſur les maux de l'autre vie, qui ſont cachez dans l'avenir, & que nous ne croïons que par une foi qui eſt diſtincte de la vûë. Nous voïons en un mot ces biens ſenſibles, mais nous ne voïons pas ces biens ni ces maux à venir. Et j'avouë encore ici, qu'on doit préferer la jouïſſance d'un bien qu'on voit, à l'eſpérance d'un bien, & à la crainte d'un mal qu'on ne voit point, pourvû qu'il y ait quelque proportion. Mais quelle proportion y a-t-il entre le fini & l'infini, entre le tems & l'éternité? Et c'eſt pour nous y faire prendre garde que l'Ecriture nous dit, que *les choſes viſibles ne ſont que pour un tems, mais que les inviſibles ſont éternelles.* Quand même nous n'aurions que quelque probabilité & quelque ſoupçon des biens & des maux de l'autre vie, 2. Cor. 4. 18.

nous devrions agir tout autrement. Mais on m'avouëra, ſans doute, que les preuves, qui établiſſent la divinité d'une Ecriture qui nous révèle ces biens & ces maux; cette éternité de peines & de récompenſes doivent nous donner beaucoup plus qu'un ſimple ſoupçon, ou qu'une légère opinion. Et je puis dire, que ces preuves étant priſes toutes enſemble, forment une eſpèce de démonſtration. C'eſt pourquoi l'Apôtre définit la foi, par *une ſubſiſtance des choſes qu'on eſpère, & une démonſtration de celles qu'on ne voit point.*

Heb. 11. 1.

SEC.

Digitized by Google

SECTION XIV.

De l'Eglise.

CHAPITRE I.

Du nom & de la nature de l'Eglise.

QUe signifie ce nom d'Eglise?

C'est un mot Grec, qui signifie en général une Assemblée convoquée de vive voix, qui a été consacrée pour désigner en particulier les Assemblées des Chrêtiens, & pour les distinguer par là des Synagogues des Juifs.

N'est-il pas aussi emploïé pour désigner le Corps des Pasteurs, qu'on apelle Eglise représentative?

L'Ecriture ne l'emploie jamais en ce sens. Le seul passage qu'on allègue du 16. de S. Matth. *dis-le à l'Eglise*, ne marque pas, comme il semble d'abord, les Conducteurs de l'Eglise, mais l'assemblée des fidèles. Car par là, comme il paroît par ce qui précède, le Seigneur fait une manifeste allusion à la coûtume des Juifs, qui étoit, de porter 1. leurs plaintes à celui de qui ils croïoient avoir été offensez; de se faire ensuite accompagner de deux ou de trois personnes qui fussent témoins de leur conduite; & si tout cela étoit inutile, de porter leurs plaintes au milieu de la Synagogue, pour couvrir le coupable de reproches & de confusion. C'est donc à tort, que Rome veut affecter ce nom d'Eglise au Pape & à son Clergé, puisque l'Ecriture ne le prend jamais en ce sens.

Que dites-vous des lieux où se font les assemblées des Chrêtiens, qu'on apelle aujourd'hui du nom d'Eglise?

Que l'Ecriture ne prend jamais le nom d'Eglise en ce sens. Car quand l'Apôtre dit aux Cor. *lorsque vous vous assemblez en l'Eglise*, cela ne marque pas le lieu, mais l'assemblée des fidèles, comme nous disons 1 Cor. 14.

Digitized by Google

qu'on s'assemble en Parlement. Ce qu'il ajoûte, *n'avez-vous point des maisons pour manger & pour boire, mépriſez-vous l'Egliſe de Dieu?* regarde auſſi l'aſſemblée ſur laquelle tomboit proprement ce mépris. Je dis la même choſe de cèt autre paſſage où il dit, *j'aime mieux prononcer en l'Egliſe cinq paroles avec intelligence, que dix mille en langue inconnuë.* Car que par l'Egliſe, il entende l'aſſemblée même, il eſt évident par ce qu'il ajoûte, *ſi donc toute l'Egliſe s'aſſemble en un, celui qui prophétiſe, édifie l'Egliſe.* Après tout, comment veut-on que les Ecrivains Sacrez aient pris le nom d'Egliſe en ce ſens? puiſqu'il eſt conſtant, que les Chrêtiens n'avoient point alors de Temples, & qu'ils faiſoient leurs aſſemblées dans des maiſons particulières. Cette ſeconde remarque eſt néceſſaire, pour faire voir encore contre Rome, qu'on ne doit pas chercher l'Egliſe dans des Edifices.

Dites-moi donc en quel ſens l'Ecriture emploie ce terme d'Egliſe? Elle l'emploie tantôt pour déſigner les Aſſemblées particulières des Chrêtiens; comme lorſqu'il eſt parlé de l'Egliſe de Rome, de Corinthe, d'Epheſe &c.: tantôt dans un ſens plus étendu, pour le corps qui renferme toutes ces aſſemblées particulières & celles de tous les ſiècles, que nous apellons Egliſe univerſelle, comme lorſque Jeſus-Chriſt dit, *ſur cette pierre j'édifierai mon Egliſe.*

Mat. 16. 18.

Mais, pour éviter toute équivoque, comment faut-il diſtinguer cette Egliſe?

On doit la diſtinguer en celle qui eſt viſible, & celle qui eſt inviſible. Nous apellons Egliſe viſible, cette Société d'hommes qui font profeſſion extérieure du Chriſtianiſme, & qui participent aux mêmes Sacremens. Egliſe, qui enferme dans ſon ſein les bons & les mauvais, les fidèles & les hipocrites. C'eſt pourquoi l'Ecriture la compare à un filet qui aſſemble de bons & de mauvais poiſſons, à une aire dans laquelle la paille eſt mêlée avec le grain, à un champ où il y a de l'yvroie parmi le blé, & à une grande maiſon dans laquelle il y a des vaſes à honneur & d'autres à deshonneur. Nous apellons Egliſe inviſible, cette Société d'hommes, qui ſont unis à J. Chriſt par les liens de ſon Eſprit & d'une foi vive, & entr'eux par les liens de la charité. Egliſe, que l'Ecriture apelle le corps de Chriſt, un corps dont il eſt le Chef & qu'il anime par ſon Eſprit.

Pourquoi l'apellez-vous inviſible?

Ce n'eſt pas que les hommes, qui la compoſent, ſoient inviſibles: mais parce que nous ne ſaurions voir dans leur cœur cette foi & cette charité, qui les font Chrêtiens; & qu'à cèt égard il n'y a que Dieu, qui connoiſſe ceux qui ſont ſiens.

Mais ne faites-vous pas par là deux Egliſes?

Nullement, mais nous conſidérons une même Egliſe à divers égards, dans ſon état extérieur, & dans ſon état intérieur: à l'égard de l'un elle eſt viſible, mais à l'égard de l'autre elle eſt inviſible. Comme l'on peut

Digitized by Google

peut dire d'un même homme, qu'il eſt viſible & inviſible à différens égards; viſible à l'égard de ſon corps, inviſible à l'égard de ſon Ame. Et par là nous voulons diſtinguer la foi d'une ſimple profeſſion, les fidèles des hipocrites, pour avoir une idée plus diſtincte de cette Egliſe.

Quels ſont les véritables membres de cette Egliſe?

Comme il n'y a de véritables Chrétiens, que ceux qui ſont au dedans ce qu'ils profeſſent au dehors; auſſi eſt-il évident, qu'il n'y a que les vrais fidéles, qui puiſſent être apellez les véritables membres de cette Egliſe. S. Paul le décide, lorſqu'il dit, *ſi quelqu'un n'a pas l'Eſprit de Chriſt, celui-là n'eſt point à Chriſt.* Ce qui n'empêche pourtant pas qu'on ne puiſſe apeller les méchans & les hipocrites, membres de l'Egliſe viſible, par la profeſſion extérieure qu'ils font du Chriſtianiſme. Rom. 8.

Il n'y a donc dans le fond que les véritables fidèles qui forment l'Egliſe de J. Chriſt?

Comme il n'y a qu'eux, qui répondent à la vocation extérieure de l'Evangile, qui nous apelle à la foi, à la repentance, & à la ſanctification, & non pas à une ſimple profeſſion du Chriſtianiſme: comme il n'y a qu'eux auſſi, qui répondent à la vocation intérieure de l'Eſprit, & qui ſoient ces apellez, que Dieu a prédeſtinez dans ſon Conſeil; auſſi eſt-il évident, qu'il n'y a qu'eux, qui forment véritablement cette Egliſe, c'eſt-à-dire, cette Aſſemblée convoquée.

Où eſt-ce que l'Ecriture nous enſeigne cette vérité?

S. Paul nous l'enſeigne, lorſqu'après avoir donné ce nom d'Egliſe à l'Aſſemblée des Chrétiens qui ſe faiſoit à Corinthe, il le reſtraint auſſitôt à ceux qui étoient ſanctifiez en J. Chriſt: *à l'Egliſe de Dieu*, dit-il, *qui eſt à Corinthe, aux ſanctifiez en Jeſus-Chriſt*; expliquant ce nom d'Egliſe, par ceux qui ſont ſanctifiez en J. Chriſt. Par où il nous aprend, qu'il n'y a proprement que ces ſanctifiez en J. Chriſt, qui forment l'Egliſe de Dieu. Il nous en donne la même idée, lorſqu'il dit aux Eph. *Chriſt a aimé l'Egliſe & s'eſt donné ſoi-même pour elle, afin qu'il la ſanctifiât, & qu'il ſe la rendît une Egliſe glorieuſe n'aiant ni tache ni ride, mais qu'elle fût ſainte & irréprehenſible.* Cela même paroît par divers éloges que l'Ecriture donne à cette Egliſe. Car elle l'apelle *la Jeruſalem Celeſte, la Cité de Dieu vivant, ſa Sion Sainte, l'Iſraël de Dieu, la Maiſon de Dieu, ſon Temple, ſa Nation Sainte, ſon Peuple aquis, ſa Sacrificature Roiale, l'Epouſe de J. Chriſt, ſa bien aimée, ſa ſœur, ſa colombe, l'aſſemblée des prémiers-nez dont les noms ſont écrits au Livre de vie.* Eloges, qui ne peuvent convenir qu'à cette Société de fidèles, qui ſont unis à J. Chriſt par une foi vive, & ſanctifiez par ſon Eſprit. 1 Cor. 1. 2. &c.

Lorſque les Peres ont conſidéré l'Egliſe dans ſa propre & véritable notion, n'en ont-ils pas eu cette même idée?

C'eſt ainſi que la conçoit Clement Alexandrin, lorſqu'il dit, *qu'il*

Digitized by Google

n'y a qu'une véritable Eglise, qui assemble tous les justes. S. Cyprien en avoit la même idée, lorsqu'il dit, que *l'Eglise est celle qui croit en Jesus-Christ & qui persévère dans sa foi.* S. Jerôme dit aussi, que *l'Eglise de Jesus-Christ, est une Eglise glorieuse, n'aïant ni tache ni ride, & que celui qui est pécheur & souille de quelque vice, ne peut être dit de l'Eglise de J. Christ.* S. Ambroise déclare de même, que *comme les Saints sont les membres de J. Christ, les impies sont les membres du Démon. Quoi que les méchans,* dit S. Augustin, *semblent être dans l'Eglise, & qu'ils soient mêlez dans l'assemblée des Saints, ils ne laissent pourtant pas d'être séparez de cette Eglise qui est sans tache & sans ride. Ceux,* dit-il encore, *qui vivent d'une manière contraire à J. Christ, & qui violent ses commandemens, quoiqu'ils semblent être dans l'Eglise, ne sont pourtant pas de l'Eglise. Je demande,* dit-il enfin, *si l'on peut compter entre les Membres de l'Eglise, qui est apellée la Colombe & l'Epouse de J. Christ, ceux qui vivent dans l'impureté?*

S Cyp. Ep. 55. & 63. Hier. in Eph. 5. Ambr. in Pf. 35. August. cont. Donat. l. 1, c. 2. &c.

Cette qualité de Sainte, que nous donnons à l'Eglise dans le Symbole, ne confirme-t-elle pas cette vérité?

Nous n'y disons pas seulement, *je croi la Sainte Eglise Catholique,* mais, pour une plus grande clarté, nous ajoûtons, *la communion des Saints*; par où nous voulons dire, que l'Eglise consiste proprement dans cette communion des Saints. Qu'on juge après cela de l'idée qu'on se fait dans le Papisme, d'une Eglise qui consiste dans une profession extérieure, & qui enferme dans son sein des vicieux & des scélerats; & si l'Evêque de Meaux n'a pas bonne grace de nous dire, que nous ne croïons pas cèt Article du Symbole. Reproche, qui retombe sur lui-même & sur ceux de sa Communion.

Expliquez-moi plus particulièrement cèt Eloge de Sainte, qu'on donne à l'Eglise Chrêtienne.

Cèt éloge lui a été donné par allusion à la Synagogue, qui se glorifioit d'être *la Nation Sainte,* parce que Dieu l'avoit séparée de toutes les autres Nations, pour la consacrer à sa gloire. Mais comme la Synagogue n'étoit en cela qu'un type de l'Eglise Chrêtienne, les Ecrivains du Nouveau Testament n'ont pas fait difficulté de transferer cèt éloge *de Sainte,* de la Synagogue à l'Eglise, comme ils lui ont aussi transferé tous ces autres titres. A quoi il faut ajoûter, que cèt éloge fût inferé dans le Symbole, pour témoigner par là l'averſion qu'avoit l'Eglise pour certains Gnostiques, qui se plongeoient dans toute sorte d'ordures à la honte du Christianisme. Et comme il y a encore aujourd'hui des gens de cette Secte, je veux dire des Chrêtiens qui deshonorent leur profession, en se prostituant au vice; ce titre de Sainte, qu'on donne à l'Eglise dans le Symbole & qu'ils repetent tous les jours, est une espèce d'Anathème qu'ils prononcent contr'eux-mêmes, & qui les exclut de sa Communion.

Que

Digitized by Google

Que ſignifie cèt autre éloge de Catholique, que nous donnons à l'Egliſe dans le Symbole?

C'eſt un mot qui ſignifie univerſel, & qui a été donné à l'Egliſe pour la diſtinguer de la Synagogue, qui étoit renfermée dans les bornes étroites de la Paleſtine: au lieu que l'Egliſe Chrêtienne n'a point d'autres bornes que celles du Monde, ſuivant les Oracles des Prophètes, & ſuivant la commiſſion du Seigneur à ſes Apôtres. A quoi il faut ajoûter, que ce nom de Catholique fut enſuite emploïé par les Peres, pour marquer l'Orthodoxie contre les Hérétiques & les Schiſmatiques, qui étoient renfermez en certains lieux, au lieu que l'Egliſe Orthodoxe étoit répanduë de tous côtez. Et c'eſt en ce ſens qu'ils ont donné ce nom de Catholique aux Egliſes particulières, qui retenoient la vérité ancienne & commune à toute l'Egliſe.

N'y a-t-il pas quelqu'autre diſtinction de l'Egliſe?

On la diſtingue ordinairement en Militante & Triomphante. L'Egliſe Militante eſt celle qui combat ſur la Terre ſous les Enſeignes de J. Chriſt: & l'Egliſe Triomphante eſt celle qui triomphe déja dans le Ciel, juſqu'à ce que Dieu les réuniſſe dans ce grand & dernier jour, où elles parviendront enſemble à la perfection.

CHAPITRE II.

Du Miniſtère de l'Egliſe.

QUel eſt le moïen que la Sageſſe de Dieu a établi pour l'édification de ſon Egliſe?

Le Miniſtère de la Parole, ſuivant ce que S. Paul nous dit au 4. des Eph. *Lui-même a donné les uns pour être Apôtres & les autres pour être Prophètes, & les autres pour être Evangeliſtes, & les autres pour être Paſteurs & Docteurs.*

Expliquez-moi toutes ces différentes charges, & commencez par l'Apoſtolat.

Ce nom d'*Apôtre* ſignifie Envoïé, & il déſigne en particulier ces douze que le Seigneur choiſit pour être à ſa ſuite, & pour être les témoins de ſa Reſurrection; qu'il envoïa ſur le point de ſon Aſcenſion pour prêcher ſon Evangile par tout le Monde, comme il nous eſt raporté au 28. de S. Matthieu.

Quels

Digitized by Google

Quels ſont les caractères de cèt Apoſtolat?

Le prémier eſt d'*être envoïé immédiatement par J. Chriſt.* C'eſt pourquoi, lorſqu'il fallut remplir la place de Judas, on emploïa le ſort, pour ſavoir qui étoit celui qu'il avoit choiſi. Ce fut pour la même raiſon, que le Seigneur ſe révéla à Saul ſur le chemin de Damas, & qu'il lui fit entendre ſa voix du Ciel pour en faire un Apôtre. Ce qui lui fait dire, *qu'il eſt Apôtre, non par les hommes, ni par homme, mais par J. Chriſt.* C'eſt pour cela même qu'il dit dans un autre endroit, *ne ſuis-je pas Apôtre? n'ai-je pas vû le Seigneur Jeſus?* Et ce qui rélève à cèt égard cèt Apôtre au deſſus des autres, c'eſt qu'au lieu qu'ils ne l'avoient vû que reſſuſcité & montant au Ciel, il le vit environné de toute la gloire du Ciel.

Gal. 1. 1.

Quel en eſt le ſecond caractère:

L'Eſprit d'infaillibilité, qui leur fut communiqué au jour de la Pentecôte, auquel le S. Eſprit deſcendit ſur eux, pour les rendre des Docteurs infaillibles: cet Eſprit de vérité les conduiſant en toute vérité, ſuivant la promeſſe du Seigneur. Ce qui étoit néceſſaire, puiſqu'ils devoient jeter les fondemens de la Religion Chrêtienne, & donner à l'Egliſe, par leurs Ecrits, un principe indubitable de ſa foi. C'eſt auſſi comme Docteurs infaillibles, que le Seigneur leur diſoit, *qui vous écoute il m'écoute.*

Quel en eſt le troiſième caractère?

Il reluit dans *le pouvoir qu'ils reçurent de faire des Miracles*, & de le communiquer aux autres, comme un ſceau de leur Miſſion & de la vérité de leur Doctrine. Ce qui étoit encore néceſſaire, s'agiſſant d'abolir la Religion Moſaïque, qui avoit été confirmée par tant de Miracles; & de détruire toutes ces fauſſes Religions, qui ſe trouvoient établies depuis tant de ſiècles. Comment pouvoir réuſſir dans ce deſſein, que par la force des Miracles?

Quel en eſt le quatrième caractère?

L'étenduë de leur Miniſtère, qui n'étoit borné dans aucun lieu, ni dans aucune Nation, mais qui devoit s'étendre ſur tous les Peuples du Monde, comme porte la commiſſion du Seigneur. Et ſans en dire davantage, on voit par tous ces différens caractères, que cette Charge d'Apôtre étoit atachée à leurs perſonnes, & qu'elle eſt incommunicable à tout autre. C'eſt pourquoi ils n'établirent point de Succeſſeurs dans cèt Apoſtolat, pour tenir leur place. Combien eſt donc vaine la prétention du Pontife Romain, lorſqu'il ſe dit le Succeſſeur de S. Pierre?

Y avoit-il quelque Primauté parmi les Apôtres?

Nous voïons au contraire, que quand ils veulent diſputer de cette Primauté, le Seigneur leur impoſe ſilence, en leur diſant, que *celui qui voudroit être le prémier, ſeroit le dernier & le ſerviteur de tous.* Et pour

Matt. 20. 27. &c.

Digitized by Google

pour ce qui regarde S. Pierre, à qui l'on veut donner cette primauté, on voit 1. qu'il eſt mis le ſecond entre les trois qui étoient eſtimez les colomnes. 2. Qu'il eſt envoïé en Samarie par les autres Apôtres, preuve évidente qu'il n'étoit pas leur Souverain. 3. Que ce fut S. Jaques & non pas lui, qui préſida au Concile des Apôtres, puiſqu'il en prononce la concluſion. 4. S. Paul le reprend, lorſqu'il ne marchoit pas de droit pied. 5. Il ne prend pas lui-même cette qualité de Prince des Apôtres à la tête de ſes Epîtres, comme il l'auroit falu pour leur donner plus de poids. 6. Enfin S. Paul étant obligé de relever l'honneur de ſon Apoſtolat qu'on vouloit abaiſſer, déclare nettement, qu'il n'étoit en rien moindre que les plus excellens Apôtres, comme étoit S. Pierre. Et s'il falloit comparer ces deux Apôtres enſemble, il ſeroit facile de faire voir, que S. Paul l'emporte de beaucoup ſur S. Pierre par ſa Vocation miraculeuſe, par ſes Révélations, cèt Apôtre aïant été ravi juſqu'au troiſième Ciel; par ſes travaux, par ſes Ecrits, & par le ſuccès de ſon Apoſtolat pour la converſion des Gentils.

Qui ſont ces Prophètes que S. Paul range après les Apôtres?

C'étoit ceux qui par une révélation particulière de l'Eſprit de Dieu, expliquoient les Oracles des Prophètes, & les Myſtères les plus cachez. Ils avoient auſſi le Don d'interpreter les Langues, & de prédire les choſes à venir. C'eſt pourquoi S. Paul les range après les Apôtres.

Que dites-vous des Evangeliſtes?

On entend ordinairement par les Evangeliſtes, ceux qui ont écrit l'hiſtoire de l'Evangile. Mais ſi nous conſultons l'Ecriture, nous verrons qu'elle ne donne ce nom qu'à ceux qui étoient les Aſſeſſeurs des Apôtres pour annoncer l'Evangile, & qu'ils envoïoient où ils jugeoient qu'il étoit néceſſaire pour l'édification de l'Egliſe. Tels étoient Timothée, Tite, Marc, Silas, Apollos, & pluſieurs autres.

Que dites-vous de ces Paſteurs & Docteurs qui tiennent le dernier rang?

L'Apôtre entend par là les Miniſtres ordinaires, qu'il déſigne par ces deux noms, & qu'il joint enſemble ſans aucune diſtinction. Ceux-là donc ſe trompent, qui veulent mettre ces Paſteurs & Docteurs entre les Miniſtres extraordinaires; puiſque l'Apôtre fait ici une énumération éxacte de toutes les Charges que le Seigneur a établies pour l'œuvre du Miniſtère, & pour l'édification de ſon Egliſe. Ce qui ſe confirme par ce qu'il ajoûte, *juſqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la Foi, &c.* Par où il marque la continuation de ce Miniſtère juſqu'à la fin du Monde; ce qui ne peut ſe faire que par la ſucceſſion des Miniſtres ordinaires. Eph. 4. 13.

Quels ſont les autres noms que l'Ecriture donne à ces Miniſtres ordinaires?

Ce ſont ceux de *Prêtres* & d'*Evêques*. Sur quoi il faut d'abord remarquer, que ce nom de *Prêtre* ne déſigne rien moins qu'un Sacrificateur,

comme on l'entend aujourd'hui dans le Papiſme : à cauſe de quoi ce nom eſt devenu odieux parmi quelques Proteſtans. Car c'eſt un mot Grec, qui ſignifie ancien, comme nous l'avons traduit : parce qu'on éliſoit ordinairement ceux qui étoient avancez en âge, pour ſoûtenir la dignité du S. Miniſtère par leur gravité. Cèt autre nom d'*Evêques*, ſignifie ſurveillans, parce qu'ils doivent veiller ſur leurs Troupeaux, comme l'Apôtre les exhorte à ce devoir.

Ces deux noms différens nous marquent-ils deux Charges différentes ?

L'Ecriture les emploie indifféremment, pour nous déſigner les mêmes perſonnes ; & S. Jerôme ſoutient, que cette diſtinction de Prêtre & d'Evêque ne s'y trouve point. En effet, on voit prémièrement dans le 14. des Actes, que Paul & Barnabas établiſſent des Prêtres dans chaque Egliſe par les ſuffrages de l'Aſſemblée, ſans faire mention d'aucun Evêque qu'ils aient établi ſur eux. 2. On lit dans le chap. 20. du même Livre, que S. Paul envoie de Milet à Ephèſe pour faire venir les *Prêtres* de l'Egliſe ; & lorſqu'ils furent arrivez, il leur parla en ces termes ; *Prenez garde à vous-mêmes, & à tout le Troupeau ſur lequel le S. Eſprit vous a établis Evêques* ; où il donne le nom d'*Evêques* à cette troupe de Prêtres. 3. La même choſe paroît par l'inſcription de l'Epître aux Philipiens, que l'Apôtre adreſſe à tous les Saints en J. Chriſt, qui étoient à Philipes avec les Evêques & les Diacres. Mais ſi les Prêtres euſſent été diſtinguez des Evêques, pourquoi les auroit-il oubliez ? Pourquoi parler plûtôt des Diacres, qui étoient au deſſous d'eux ? Comme l'on doit auſſi demeurer d'acord, que dans cette Egliſe de Philipes, il n'y auroit pas eu plus d'un Evêque, dans le ſens qu'on lui donne aujourd'hui ; au lieu que l'Apôtre parle ici de pluſieurs Evêques. 4. Le même Apôtre au chap. 3. de la 1. à Tim. traite au long des devoirs des Evêques & des Diacres, ſans faire aucune mention des Prêtres. 5. Lorſqu'il ordonne à Tite d'établir des Prêtres de Ville en Ville, & de n'en choiſir aucun qui ne fût irrépréhenſible, il en rend cette raiſon, *qu'il faut que l'Evêque ſoit irrépréhenſible.* Ce qui fait voir, que S. Paul ignoroit cette diſtinction d'Evêque & de Prêtre, & qu'il prend ces deux noms pour déſigner une ſeule & même Charge.

Tite 1. 7.

Que concluez-vous de tout cela ?

Que l'Epiſcopat n'eſt pas de Droit Divin, comme S. Auguſtin & d'autres Peres l'ont reconnu ; & qu'on ne peut l'établir que ſur cette règle générale, *que tout ſe faſſe honnêtement & par ordre.* Ce fut en effet pour cette raiſon qu'on l'établit dans l'Egliſe, pour y mettre un meilleur ordre dans cette ſubordination de Miniſtres. Au reſte, cèt Epiſcopat ſe recommande par ſon antiquité, puiſqu'il ſe trouve établi dans le ſecond ſiècle ; & depuis ce tems-là il s'eſt élevé peu à peu juſqu'à ce haut dégré d'honneur où on le voit aujourd'hui. Mais c'eſt trop s'arrêter

1. Cor. 14. 40.

Digitized by Google

ter sur une question, qui m'a toûjours paru de peu d'importance. Car ce n'est pas le Gouvernement, mais la foi & la charité qui font l'Eglise : & il importe fort peu de quelle manière elle soit gouvernée, pourvû que ceux qui la gouvernent, ne s'atribuent point un pouvoir despotique, qui s'étende jusqu'à la conscience, comme fait le Pape.

Que dites-vous des Diacres ?

L'Apôtre n'en parle point dans le passage que nous avons raporté, parce qu'ils n'étoient pas établis pour l'œuvre du Ministère, mais pour avoir soin des pauvres. Que si quelques-uns d'entr'eux, comme Philipe & Etienne, ont annoncé l'Evangile, & administré le Batême, ce fut par une vocation extraordinaire de l'Esprit.

Dites-moi enfin, sur quoi se trouve établie la Charge de nos Anciens, l'autorité des Consistoires, des Colloques & des Synodes?

Sur cette règle générale que nous venons de citer, *que tout se fasse avec ordre dans l'Eglise de Dieu.*

CHAPITRE III.

Du légitime usage du Ministère ordinaire.

COmme il y a certains Fanatiques, qui veulent abolir le Ministère ordinaire, pour donner lieu à leurs visions, il importe d'en établir la nécessité.

Elle se trouve établie sur le passage du 4. des Eph. que nous raporterons encore ici : où l'Apôtre nous dit, que le Seigneur a établi ce Ministère pour l'édification de son Eglise, *jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la Foi* : ce qui ne sera qu'à la fin des siècles. Il en allègue la raison, lorsqu'il ajoûte, *afin que nous ne soions plus des enfans flottans, & emportez ça & là à tous vens de doctrine, par la tromperie des hommes, & par leur ruse à séduire artificieusement, &c.*

Ne voit-on pas aussi, que cèt Apôtre établit des Pasteurs dans chaque Eglise, pour y exercer le Ministère public.

C'est ce qui se lit au 14. des Actes, & dans l'Epître à Tite, où il ordonne à son Disciple d'établir des Pasteurs de ville en ville. Et ce qui relève encore la dignité de leur Charge, & qui nous montre, qu'elle est d'institution divine, c'est ce qu'il dit dans un autre endroit, que *le*

Act. 20. 1. Pier. 5. 12. *S. Esprit les a établis pour paître l'Eglise de Dieu.* S. Pierre les associe aussi avec lui dans ce Ministère, & les exhorte de paître le Troupeau de Christ, *qui leur a été commis.* C'est pour cela même, que les Apôtres prescrivent les Règles qu'on doit suivre dans leur élection, & qu'ils nous marquent les devoirs dont ils doivent s'aquiter.

Que concluez-vous de tout cela ?

Que telle étant l'institution du Ministère ordinaire, on doit le regarder comme un ordre sacré & inviolable, & que ceux qui refusent de s'y soûmettre, résistent à l'ordonnance même de Dieu. Et c'est pour cela que l'Eglise a toûjours gardé cette Divine institution, qui se trouve confirmée par la pratique constante de 17. siècles.

Quelles sont les raisons de la Sagesse de Dieu dans l'établissement de ce Ministère ?

Comme cette Sagesse n'a pas trouvé à propos d'inspirer tous les hommes, elle leur a donné l'Ecriture, qui leur révèle tous les mystères du salut. Après quoi elle a voulu établir des Pasteurs & des Docteurs, pour les instruire dans la connoissance de ces Mystères. C'est ainsi qu'on le pratique dans tous les arts & dans toutes les sciences, où l'on a besoin du secours des Maîtres pour les aprendre, & pour s'y perfectionner. Ce qui est sur tout nécessaire à l'égard de cette science du Salut, qui surpasse de beaucoup toutes les autres sciences. Cette Sagesse a aussi voulu unir par là tous les Fidèles en un même Corps, & former des Assemblées publiques, où Dieu soit glorifié d'une façon particulière : & afin que toutes choses s'y fissent avec ordre, y établir des Ministres qui en ûssent la direction. Ce qui étoit encore nécessaire à l'égard des Sacremens, qui étant des sceaux sacrez de l'Alliance de Dieu, ne pouvoient être administrez que par le ministère de ceux qu'il a lui-même établis.

On oposé à tout cela ces Oracles des Prophètes, qui prédisent, que sous cette nouvelle Alliance, *tous seroient enseignez de Dieu.*

Je répons, que les Prophètes prédisent par là cette abondance de l'Esprit que Dieu devoit répandre dans cette nouvelle Alliance, par opposition à l'ancienne : mais que cela n'exclut point le ministère de la parole, que l'Apôtre apelle pour cette raison le *ministère de l'Esprit.* Par où il nous aprend, que cèt esprit n'agit point dans les Fidèles par voie d'enthousiasme, mais qu'il dispose nôtre esprit pour entendre les choses qui nous sont révélées dans l'Ecriture, & expliquées par les Ministres qui sont établis ; comme il est dit de Lydie, que *Dieu ouvrit son cœur pour entendre aux choses que Paul disoit.*

2. Cor. 3. 8.

On met encore en avant ces assemblées des prémiers Chrêtiens, où tous prophétisoient, comme S. Paul le raporte au chap. 14. de la 1. aux Cor.

Je répons, que ces Prophéties particulières avoient lieu dans un tems où l'Esprit inspiroit immédiatement les Fidèles : mais que cèt Esprit de Pro-

Digitized by Google

Prophétie aïant ceſſé avec tous les autres dons miraculeux, on doit écouter aujourd'hui dans l'Egliſe les Miniſtres, que Dieu y a établis.

On vous objecte enfin tous ces paſſages de l'Ecriture, qui nous ordonnent de nous inſtruire, & de nous éxhorter les uns les autres.

Je répons, qu'on doit diſtinguer le devoir particulier du devoir public. La charité oblige chaque Fidèle, d'inſtruire & d'éxhorter ſon frere en particulier, autant qu'il en eſt capable, & que l'occaſion le demande: mais il n'y a que ceux que Dieu a établis dans le Miniſtère, qui doivent inſtruire & éxhorter en public, afin que *tout ſe faſſe avec ordre dans l'Egliſe de Dieu.*

Laiſſant là ces viſionnaires, dites-moi quels ſont les devoirs des Miniſtres de l'Evangile.

C'eſt prémièrement de prêcher l'Evangile dans toute ſa pureté, ſans y rien ajoûter & ſans en rien diminuer. 2. D'adminiſtrer les Sacremens dans la même ſimplicité que le Seigneur les a inſtituez. 3. De veiller ſur leurs troupeaux, & d'en reprimer les ſcandales par l'éxercice de la Diſcipline. 4. Que leur vie réponde à leur prédication, comme l'Apôtre veut, que *l'Evêque ſoit irréprehenſible*, autrement il détruira d'une main ce qu'il édifiera de l'autre. Tit. 1. 7.

Quels ſont les devoirs des Peuples envers les Miniſtres?

Ils doivent reſpecter leur caractère, les regarder comme les Ambaſſadeurs de Dieu, recevoir leur parole avec docilité, ſe ſoûmettre à leur diſcipline, puiſqu'ils doivent rendre compte de leurs ames, & fournir à leur entretien: comme c'eſt une choſe juſte & ordonnée de Dieu, *que celui qui ſert l'Autel, vive auſſi de l'Autel.* 1. Cor. 9. 13. 14.

Doit-on croire aveuglement tout ce que ces Miniſtres diſent, ſans éxaminer leur doctrine par l'Ecriture?

C'eſt ce qu'on prétend dans le Papiſme. Mais à moins que d'atribuer à chaque Prêtre un eſprit d'infaillibilité, ce qu'on n'a pas fait juſqu'ici, je ne vois pas ſur quoi l'on peut établir cette ſoûmiſſion aveugle. On me dira peut-être, qu'elle ſe trouve apuiée ſur l'infaillibilité de l'Egliſe, qui réſide dans le Concile. Mais il faudra toûjours qu'on éxamine, ſi ce qu'un Prêtre nous enſeigne, eſt la foi de l'Egliſe, & ſavoir ce qui en a été décidé par les Conciles. Ce qui nous jettera dans un embaras beaucoup plus grand que l'éxamen de l'Ecriture, qu'on veut éviter.

Refutez plus au long cette ſoûmiſſion aveugle.

L'Ecriture la refute en divers endroits, où elle défend aux Paſteurs, d'uſer d'aucune domination ſur leurs Troupeaux; ce qui ne s'accorde guères bien avec cette autorité abſolue, qu'on veut leur attribuer. Elle donne auſſi le droit aux Fidèles, d'éxaminer ce qu'on leur enſeigne. C'eſt ainſi que J. Chriſt veut, qu'on écoute les Scribes & les Phariſiens, mais qu'on ſe garde du *levain de leur doctrine.* S. Jean donne auſſi cette leçon aux Fidèles, *de ne croire point à tout eſprit, mais d'éprouver* Mat. 16. 6. 1 Jean 4. 1.

1. Th. 5. 21. Act. 17. 11. *les esprits s'ils sont de Dieu*; & S. Paul, d'*éprouver toutes choses, & de retenir ce qui est bon.* Ceux de Berée sont loüez, d'avoir usé de ce droit, *conferant les Ecritures, pour savoir, s'il étoit ainsi que Paul leur disoit.* Rien enfin ne se peut ajoûter à cette déclaration de l'Apôtre, *Quand bien nous-mêmes, ou un Ange du Ciel, vous évangeliseroit outre ce que nous vous avons évangelisé, qu'il soit anathème, &c.* Paroles, qui foudroient cette soûmission aveugle qu'on éxige dans le Papisme, & qui mettent tous les Fidèles dans l'obligation d'éxaminer la doctrine de leurs Pasteurs, par le prémier & originaire Evangile; qui les mettent même en droit, de prononcer anathème contre tous ceux qui s'en écarteront tant soit peu.

Gal. 1. 8.

Que dites-vous encore de cette foi aveugle du Papisme?

Qu'elle est tout-à-fait contraire aux idées que l'Ecriture nous donne de la vraie foi, qui nous y est représentée en divers endroits, sous l'emblème d'une lumière, & qu'elle désigne ordinairement par la connoissance. D'ailleurs, comme cette foi doit être le grand principe de nôtre sanctification, on voit encore par là, qu'elle doit être éclairée, pour nous conduire dans la pratique des vertus Chrêtiennes. Et de là viennent toutes ces exhortations de l'Ecriture, de cheminer en lumière, de converser comme enfans de lumière, comme ceux que Dieu a apellez des ténèbres au Roïaume de sa merveilleuse lumière. Aussi peut-on dire de cette foi éclairée, qu'elle glorifie Dieu, & qu'elle est seule digne de l'homme qu'il a créé raisonnable: au lieu que cette foi aveugle le prive de cette raison, qui fait toute sa gloire, & qui le distingue des bêtes brutes.

CHAPITRE IV.

De la Perpétuité & de la Visibilité de l'Eglise.

QUe croïez-vous de la Perpétuité de l'Eglise?

Que Dieu aura toûjours une Eglise sur la Terre, que c'est pour elle qu'il soûtient le monde, & que quand le nombre des Elûs sera accompli, cette grande machine sera détruite.

Sur quoi se trouve établie cette Perpétuité de l'Eglise?

Sur l'Alliance que Dieu a traité avec elle, qui doit être une Alliance éternelle, suivant les Oracles des Prophètes. Elle est aussi établie sur l'éter-

Digitized by Google

ternité du Regne du Meſſie, *qui ne ſera jamais diſſipé*, ſuivant l'Oracle de Daniel. A quoi répond ce que l'Ange dit à la Sainte Vierge, *qu'il regneroit éternellement, & qu'il n'y n'y auroit nulle fin à ſon Regne.* Luc. 1. 33. Mat. 16. 18. Ajoûtez à cela les promeſſes qu'il nous fait dans l'Evangile, *que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre ſon Egliſe.*

Ne pouvez-vous pas auſſi montrer, qu'il y a toûjours eu une Egliſe dans le Monde ?

Perſonne ne peut ignorer, que depuis Adam juſques à Moïſe, l'Egliſe n'ait toûjours ſubſiſté dans la famille des Patriarches. Depuis Moïſe juſqu'à J. Chriſt, elle a été plus étendue, & s'eſt toûjours maintenue dans la Nation des Juifs. Et depuis J. Chriſt juſqu'à nous, on a toûjours vû des Egliſes Chrêtiennes répanduës dans les quatre parties du Monde.

Cette Perpétuité que vous attribuez à l'Egliſe, regarde-t-elle les Egliſes particulières ?

Point du tout. Dieu eſt libre dans la diſpenſation de ſa grace, & il tranſporte ſon chandelier d'un lieu à un autre, ſuivant les raiſons impénétrables de ſa ſageſſe. Comme l'on voit par une triſte expérience, que des Egliſes célebres, édifiées par la main des Apôtres, ont abandonné la Religion Chrêtienne pour ſuivre celle de Mahomet, & que les Temples des Chrêtiens ont été changez en Moſquées.

N'en faut-il pas excepter l'Egliſe de Rome ?

Il eſt vrai, qu'elle prétend avoir ce privilège ſur toutes les autres Egliſes, comme ſi elle étoit formée d'un autre ſang. Mais tant s'en faut qu'elle ait des promeſſes particulières d'une ſubſiſtance perpétuelle, que Dieu ménace de la retrancher. Rom. 11. 21. 22.

Rome n'eſt donc pas le centre de l'Egliſe Chrêtienne ?

C'eſt là encore une prétention chimérique, qui n'a nul fondement dans l'Ecriture. Il eſt vrai, que ſous la Loi Dieu avoit attaché ſa Religion à Jeruſalem, qui en étoit comme le centre : mais ſous l'Evangile il n'a rien fait de ſemblable. On y voit même, que J. Chriſt oppoſant à cèt égard ſon Evangile à la Loi, parle ainſi à la Samaritaine, *l'heure vient, que vous n'adorerez le Pere ni en cette Montagne, ni à Jeruſalem, &c.* Par où il nous fait entendre, que ſon Egliſe ne devoit être attachée à aucun lieu du Monde ; comme une Jeruſalem céleſte, indépendante de tous les lieux, & qui ne peut être fixée à aucun. Et tant s'en faut qu'il ait marqué Rome, pour être le centre de la Religion, qu'il nous a prédit expreſſément, qu'elle devoit être le Siège de l'Ante-Chriſt.

Mais cette Egliſe, que vous dites perpétuelle, doit-elle toûjours paroître dans le Monde avec éclat ?

Quoiqu'elle ſubſiſte toûjours, elle eſt ſouvent obſcurcie par les perſécutions, ou par les héréſies qui la cachent aux yeux des hommes. C'eſt pour

Digitized by Google

pour cela que les Peres la comparent à la Lune, qui eſt ſujette à divers changemens, & qui diſparoit quelquefois par ſes Eclypſes, quoiqu'elle demeure toûjours la même dans le fond.

Cela ne ſe juſtifie-t-il point par l'éxemple de l'Egliſe Judaïque?

On n'a qu'à lire l'Hiſtoire de cette Ancienne Egliſe, pour en être convaincu. En effet, quelle étoit la face de cette Egliſe ſous le Règne d'Achas, & de ces autres Rois impies, qui abolirent le culte du vrai Dieu, pour encenſer aux fauſſes Divinitez? Quelle étoit la face de cette Egliſe, lorſque Jeruſalem fût détruite, ſon Temple démoli, & le peuple amené captif en Babylone? Quelle étoit encore la face de cette Egliſe ſous les perſécutions d'Antiochus? Quelle étoit enfin la face de cette Egliſe, lorſque Jeſus-Chriſt vint au Monde? les Scribes & les Phariſiens aïant corrompu toute la Loi, & le Sanhedrin l'aïant rejetté comme un faux Meſſie.

On vous dira, que l'Egliſe Chrêtienne a des promeſſes particulières, qui la diſtinguent en ceci de l'Egliſe Judaïque, & qui la mettent hors du pair.

Je répons, que l'Egliſe Judaïque avoit auſſi ſes promeſſes: comme
2. Rois 3 1. 7. lorſque Dieu dit, *je mettrai mon nom à perpétuité en Jeruſalem.* Je dis après cela, qu'on voit en effet, que l'Egliſe Chrêtienne a éprouvé le même ſort: que dans les trois prémiers ſiècles, elle eſt à la vérité illuſtre par ſes Martyrs, mais mépriſable aux yeux du Monde, n'ayant ni Temples, ni Exercices publics, afligée & perſécutée à outrance. On la voit enſuite paroître avec éclat ſous les Empereurs Chrêtiens: mais on la voit bientôt s'obſcurcir par les erreurs des Ariens, lorſque *tout le monde s'étonna de ſe voir Arien.* Ajoûtez à cela divers Oracles du Nouveau Teſtament, qui prédiſent, qu'il s'éléveroit des faux Docteurs qui corromproient la Religion. Le S. Eſprit prédit auſſi, que *l'Antechriſt ſeroit aſſis au Temple de Dieu*, & que la Femme, c'eſt-à-dire, l'Egliſe, ſeroit obligée *de s'enfuir au Déſert.* Sur quoi les Docteurs de Rome nous diſent, que cèt Antechriſt doit abolir tout le Culte de Dieu, & qu'alors on ſeroit obligé de chercher l'Egliſe dans les Déſerts & dans les cachots.

Mais croïez-vous, qu'il ſoit jamais arrivé une ſi grande éclypſe à l'Egliſe, qu'elle ait entièrement diſparu aux yeux des hommes?

C'eſt ce que nous ne croïons point, & que nous n'avons jamais dit. Du tems même des Ariens il y eut des Docteurs zélez, comme S. Athanaſe, qui défendirent la foi Chrêtienne, avec un grand nombre de Fidèles que Dieu préſerva de l'erreur, & qui faiſoient profeſſion ouverte de la vérité. Et lorſque le Papiſme eût corrompu toute la pureté du Chriſtianiſme, il y eut toûjours des Sociétez qui proteſtèrent contre ſes erreurs & ſes idolatries. D'ailleurs, quelque corruption qu'il y eut dans le Papiſme, la lumière y luiſoit au milieu des ténèbres, & on y voïoit encore

Digitized by Google

core les vérités fondamentales à travers des nüages qui l'obſcurciſſoient. On pouvoit même dire, qu'il y avoit de véritables Fidèles dans cette Communion, avant que la corruption fut parvenue à ſon comble, & que ſes erreurs euſſent paſſé en loi dans les derniers Conciles, avec obligation de les croire.

Que répondez-vous à ces Oracles des Prophètes, qui ſemblent promettre à l'Egliſe Chrêtienne, qu'elle reluiroit avec éclat dans le Monde ?

Que ces Oracles ont été accomplis, lorſque les Empereurs Païens embraſſèrent la foi Chrêtienne, & qu'ils s'accompliſſent encore tous les jours : mais qu'aucun de ces Oracles ne dit, que la gloire de cette Egliſe ne doive jamais être obſcurcie par des erreurs, ni par des perſécutions.

Que répondez-vous encore à ces paſſages de l'Evangile, où le Seigneur dit à ſes Diſciples, *Vous êtes la lumière du Monde, la Ville aſſiſe ſur une Montagne, qui ne peut être cachée, une chandelle qui eſt miſe ſur un chandelier pour éclairer ?*

Que rien n'eſt plus pitoïable, que de vouloir établir ſur de ſemblables paſſages, cette ſplendeur perpétuelle qu'on attribuë à l'Egliſe, puiſqu'ils nous marquent ſeulement le devoir de tous les Chrêtiens, qui eſt de reluire dans le Monde par leur vertu, comme le Seigneur l'explique, lorſqu'il ajoûte, *ainſi reluiſe vôtre lumière devant les hommes, &c.*

CHAPITRE V.

De l'Infaillibilité de l'Egliſe.

COmme l'Infaillibilité de l'Egliſe eſt un point capital, d'où l'on prétend faire dépendre la foi des Chrêtiens, il importe de la bien examiner. Dites-moi donc ce qu'on doit croire ſur cèt article ?

Que Dieu éclairera tous ſes Fidèles des lumières de ſon Eſprit, afin qu'ils ne viennent jamais à tomber dans aucune erreur capitale, & qui renverſe le fondement. Et comme ces Fidèles forment cette Egliſe inviſible, dont nous venons de parler, auſſi diſons-nous, que cette Infaillibilité lui convient. Mais qu'il n'y a aucune Egliſe extérieure & viſible,

Digitized by Google

qui ne puiſſe errer & décheoir entièrement de la foi, comme l'expérience le juſtifie. Et s'il y en a quelqu'une, qui prétende en être exceptée, c'eſt à elle à nous produire ſes titres.

Ne pourroit-on pas conclure de là, l'Apoſtaſie de l'Egliſe Univerſelle?

On le pourroit ſans doute, ſi l'on conſidère la nature de toutes ces Egliſes particulières: car ſi chacune d'elles eſt ſujette à erreur, il eſt évident, que l'Egliſe Univerſelle, qui en eſt compoſée, peut auſſi tomber dans la même erreur, la nature du tout étant la même que celle de ſes parties. Cependant ſi l'on fait attention ſur les promeſſes, que le Seigneur fait à ſon Egliſe, *que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contr'elle*, on ne doit pas croire, qu'il arrive jamais une telle apoſtaſie.

Mat. 16. 18.

Comme il s'agit ſur tout de l'Egliſe, qu'on apelle repréſentative, c'eſt-à-dire, du corps des Paſteurs qui la conduiſent: où veut-on que cette Infaillibilité réſide? Eſt-ce dans tous les Paſteurs en général, ou dans quelques-uns d'eux en particulier?

Je ſerois bien en peine de vous le dire; puiſqu'on n'eſt pas encore convenu de ce principe: les uns atttribuant cette Infaillibilité au Pape, d'autres au Concile, & quelques autres, pour les accorder, au Pape dans le Concile, ou bien, au Concile aprouvé par le Pape. Car ici, comme ailleurs, l'erreur varie, ne ſachant à quoi ſe tenir.

Que dites-vous de l'Infaillibilité du Pape?

Qu'elle ne ſe trouve apuiée ſur aucun paſſage de l'Ecriture; & qu'on montre de fait, que les Papes ont erré dans des points fondamentaux, comme Liberius, lorſqu'il ſouſcrivit à l'impiété Arienne, Honorius, lorſqu'il entra dans le ſentiment des Eutichéens, & Jean XXII. *qui* nioit l'immortalité de l'ame.

Mat. 16. 18. Cependant on prétend l'établir ſur ces paroles, *tu ès Pierre, & ſur cette Pierre j'édifierai mon Egliſe.*

Pour faire voir la vanité de cette prétention, je dis prémièrement, que par cette Pierre, ſur laquelle l'Egliſe devoit être bâtie, on doit entendre Jeſus-Chriſt, que S. Pierre venoit de confeſſer, cette Pierre, qui devoit être faite la *maîtreſſe pierre du Coin*, & qui ſoûtient tout l'édifice de cette Egliſe, ainſi que pluſieurs Peres l'ont entendu. Je dis 2. que, ſi on veut l'étendre à S. Pierre, on peut dire, que l'Egliſe a été édifiée ſur ſon Apoſtolat, comme ſur celui des autres Apôtres, de qui les noms ſont écrits ſur les douze fondemens de la Cité. Je dis 3. que, ſi le Seigneur promet ici quelque privilège à cèt Apôtre audeſſus des autres, c'eſt qu'il ſeroit le prémier qui jetteroit les fondemens ſur cette Egliſe. Ce qu'il fit au jour de la Pentecôte à l'égard des Juifs, & lorſqu'il annonça l'Evangile aux Gentils en la perſonne de Corneille. Mais tout cela

cela eſt tellement attaché à la perſonne de S. Pierre, qu'il ne ſauroit paſſer à un autre.

Que répondez-vous à cèt autre paſſage, où le Seigneur dit à cèt Apôtre, *j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ?* Luc. 22. 32.

Que cette promeſſe regarde la tentation, à laquelle cèt Apôtre devoit être expoſé dans la ſale du Souverain Sacrificateur, & où il s'en falut peu, que ſa foi ne fut tout à fait éteinte. Et lors qu'après ſa chute le Seigneur lui répète par trois fois, *pais mes brebis*, cela regarde ſa triple abnégation, & ſon rétabliſſement dans l'Apoſtolat.

Mais après tout, quel droit peut avoir le Pape ſur toutes les promeſſes qui ont été faites à S. Pierre ?

C'eſt qu'il prétend être ſon ſucceſſeur, & héritier de tous ſes droits. Mais comme on ne l'en croira pas à ſa parole, il faut qu'il montre prémièrement, que S. Pierre a été à Rome, & qu'il y a fait un ſéjour conſidérable, de 25. ans comme on le dit. Ce qu'on peu réfuter par les Actes des Apôtres, où il n'en eſt fait aucune mention, par l'Epître de S. Paul aux Romains, & par celles qu'il écrit de Rome, où il ne dit pas un ſeul mot de S. Pierre dans ſes ſalutations. 2. Quand il aura montré, que S. Pierre a été à Rome, il faudra qu'il nous montre, qu'il y a établi ſon Siège, ce qui répugne à la Charge d'Apôtre, qui le faiſoit Evêque univerſel, & qui ne pouvoit être attachée à aucun lieu. 3. Après qu'il aura fait voir, que S. Pierre avoit établi ſon Siège à Rome, il faudra qu'il nous montre, qu'il y a établi un Succeſſeur, ce qui répugne encore à la Charge d'Apôtre, comme nous l'avons déja vû. Et après nous avoir montré tout cela, nous lui dirons, qu'ayant renoncé à la doctrine de S. Pierre par ſon apoſtaſie, il eſt déchû par là de tous ces droits chimériques.

Que dites-vous de l'Infaillibilité des Conciles ?

Qu'elle n'eſt non plus apuiée ſur aucun témoignage de l'Ecriture ; qu'un Concile caſſe les Décrets d'un autre Concile : & que des Conciles œcumeniques ont erré dans la Foi & ſur des points capitaux. Témoin le Concile d'Arimini, qui aprouva les impiétez d'Arius, & le ſecond Concile d'Ephèſe, qui autoriſe les erreurs d'Eutichés. Et quand aurions-nous fait, ſi nous voulions raporter toutes les erreurs des Conciles ?

Cependant il ſemble, que le Seigneur leur promet l'aſſiſtance de ſon Eſprit, lorſqu'il dit, *que là où ſeront deux ou trois aſſemblez en ſon nom, il ſera au milieu d'eux.* Mat. 18. 20.

Je répons, que cette promeſſe regarderoit l'aſſemblée de deux ou de trois Paſteurs, ou celle d'un Concile National, qu'on ne tient point pour infaillibles, auſſi bien qu'un Concile univerſel, à qui ſeul on attribuë l'infaillibilité. Je dis après cela, que cette promeſſe eſt conditionelle, car il faut être aſſemblé au nom de Chriſt, ce qui renferme bien

Digitized by Google

des devoirs. Et il s'en faut bien que les derniers Conciles, & sur tout celui de Trente, aient été assemblez au nom de Christ; puisqu'on y a vû regner un esprit de cabale, d'intérêt, & de politique, qui ne cherchoit rien moins que la gloire de Jesus-Christ.

Que répondez-vous à ces autres passages? où le Seigneur dit à ses Disciples, *je serai avec vous jusqu'à la fin du Monde, je prierai le Pere, & il vous enverra un Consolateur pour demeurer toûjours avec vous*; & que cèt *Esprit de verité les conduiroit en toute verité*.

Jean 14. & 15.

Que toutes ces promesses regardent les Apôtres, sur qui le Seigneur fit descendre son Esprit, pour les conduire en toute vérité, & pour les rendre des Docteurs infaillibles. Que si on veut les étendre jusqu'aux Pasteurs ordinaires, chacun d'eux y aura autant de droit, que tous ensemble, un Concile National aussi bien qu'un Concile Universel, à qui seul, comme je l'ai déja dit, on attribue l'infallibilité.

Que dites-vous enfin d'un Concile, qui a le Pape à sa tête?

Que si le Concile n'est pas infaillible, ni le Pape non plus, comme nous venons de le démontrer, l'infaillibilité ne sauroit sortir d'un tel composé. Je dis la même chose de l'aprobation, qu'un Pape donne à un Concile. Car s'il n'est pas infaillible, ne peut-il pas se tromper, en prenant pour infaillible un Concile qui aura erré dans la foi? Comme lorsque le Pape Liberius aprouve un Concile Arien tenu à Sirmium. On voit encore ici, qu'un Pape rejette un Concile, qu'un autre Pape aprouvera dans la suite, & que cette aprobation des Conciles dépend du caprice des Papes.

Mais s'il n'y a point d'infaillibilité dans l'Eglise, d'où vient que l'Apôtre l'apelle, *la colomne & l'apui de la vérité?*

1. Tim. 3. 15.

On pourroit faire voir, que ces éloges ne regardent pas l'Eglise, mais ce Mystère de piété, dont il parle dans la suite, qui est véritablement cette colomne & cét apui de la vérité. Mais sans nous engager dans une critique épineuse, accordons à nos Adversaires, qu'on doit les raporter à l'Eglise. Quel avantage en pourront-ils tirer? N'est-il pas clair, que l'Apôtre y parle d'une Eglise, qu'il apelle *la Maison de Dieu?* qu'on ne peut entendre que de l'assemblée du peuple fidèle, au milieu de laquelle Timothée conversoit. Je dis après cela, que cette Eglise d'Ephèse, qu'il apelle la colomne & l'apui de la vérité, est venuë à décheoir de cette vérité, comme les autres Eglises d'Asie. Je dis enfin, que ces paroles de l'Apôtre marquent simplement la fin & la destination de l'Eglise, qui est de soûtenir & défendre la vérité: mais elles ne nous marquent pas, qu'elle ne s'en éloignera jamais, comme il paroit par l'éxemple de cette Eglise d'Ephèse.

Si l'Eglise n'est pas infaillible, vous dit-on encore, d'où vient que J. Christ nous renvoie à son Tribunal? *Dis-le à l'Eglise.*

Mat. 18. 17.

J'ai déja montré, qu'il ne s'agit pas dans ce passage, de l'Eglise repré-

Digitized by Google

préſentative, à laquelle ſeule on attribuë l'infaillibilité, mais d'une Aſſemblée particulière de Chrêtiens. J'ajoûte, qu'il s'agit ici de différens perſonnels, comme il paroit par la ſeule lecture du texte; & non des Myſtères de la Foi, qui ſont en queſtion. C'eſt donc en vain, qu'on fait ſonner ſi haut ces paroles, *dis-le à l'Egliſe, & s'il ne daigne l'écouter, &c.*

Mais s'il n'y a point de Tribunal infaillible, que deviendra la Foi des Chrêtiens?

Je répons, que Dieu leur a donné ſon Ecriture pour être l'apui de leur Foi; & qu'ils doivent écouter leurs Paſteurs tant qu'ils ne s'éloignent pas de cette règle. Mais lorſqu'ils s'en éloignent, & qu'ils veulent les induire à erreur, ils doivent ſe ſouvenir de ce que S. Paul leur dit, *Quand bien nous-même, ou un Ange du Ciel vous evangeliſeroit outre ce qui vous a été évangeliſé, qu'il vous ſoit anathème, &c.* Paroles, qui foudroient cette infaillibilité & cette autorité ſouveraine, qu'on veut attribuer aux Conducteurs de l'Egliſe. Gal. 1. 8.

Que concluez-vous de tout ce que vous venez de dire?

Que n'y aiant aucun paſſage dans toute l'Ecriture, qui nous marque l'infaillibilité de l'Egliſe, c'eſt à tort, qu'on veut faire dépendre la Foi des Chrêtiens, de ſon autorité. Car, comme le reconnoit M. Arnaud, *ce n'eſt point une choſe claire de ſoi-même que cette infaillibilité de l'Egliſe, puiſqu'elle depend uniquement de la volonté de Dieu, qu'il nous a déclarée par l'Ecriture.* Qu'on nous faſſe donc voir cette infaillibilité de l'Egliſe dans l'Ecriture, ſi l'on veut, que nous nous y ſoûmettions, & qu'on ne s'amuſe point à nous donner certaines marques extérieures, qui avec tout leur éclat n'ont aucune réalité, incapables d'apuier un principe de cette importance, d'où dépend le ſalut des Chrêtiens.

Faites voir par quelques éxemples la fauſſeté de ce Principe.

Je ne veux produire que celui que l'Arianiſme nous fournit. Il n'y a perſonne qui ne ſache, que les Ariens ſe rendirent maitres du miniſtère public, qu'ils avoient pour eux les Conciles, les chaires, & les écoles, & qu'à l'exception d'un petit nombre d'Evêques, tout le reſte étoit dans leur parti. Je demande donc ce qu'on devoit faire en ce tems-là? faloit-il écouter l'Egliſe, & s'en raporter à ſes déciſions? faloit-il être Arien pour être bon Catholique? Or ce qui eſt arrivé dans un tems, peut arriver dans un autre; & quand il n'y auroit que ce ſeul éxemple, il ſuffit pour faire voir la fauſſeté de ce principe, & qu'il n'eſt rien de plus dangereux, que de faire dépendre la Foi des Chrêtiens, de l'autorité de l'Egliſe.

Que s'enſuivroit-il encore de là?

Que la Foi des Chrêtiens ſeroit une foi humaine, n'étant fondée

Digitized by Google

que sur un témoignage humain ; au lieu qu'une foi divine doit être fon-
Rom. 10. dée sur un témoignage divin, suivant ce que dit S. Paul, que *la foi est de l'ouïe de la parole de Dieu.*

CHAPITRE VI.

Des Marques de la vraie Eglise.

QUelles sont les marques de la vraie Eglise ?

S'il ne s'agissoit que de connoître en général l'Eglise Chrétienne, son Batême & la profession qu'elle fait du Christianisme, suffiroient pour cela, comme c'est à ces marques que les Infidèles la reconnoissent. Mais s'agissant ici de discerner la vraie Eglise de Jesus-Christ au milieu de tant de Sectes, qui font profession du nom Chrétien ; il n'y a personne qui ne voie bien, qu'il faut aller plus avant, en éxaminant par la règle de l'Ecriture, qui sont ceux qui ont retenu le véritable Christianisme.

N'est-ce pas la règle que le Seigneur nous en donne ?

Jean 14. 27. & 8. 31. 1. Jean 4. 1. *Mes brebis*, dit-il, *oient ma voix, & me suivent, mais elles ne suivront point un étranger. Si vous persistez en ma parole*, dit-il encore, *vous serez vraiment mes Disciples. Bien-aimez*, nous dit S. Jean, *ne croiez point à tout esprit, mais éprouvez les esprits, s'ils sont de Dieu.* S. Paul nous donne cette même règle, dans le passage que nous venons de citer ; où il veut, qu'on prononce anathème contre ceux, qui voudroient nous annoncer un autre Evangile.

N'est-ce pas aussi la marque que les Peres nous donnent de la vraie Eglise ?

Je me contenterai de raporter ici quelques-uns de leurs passages. Ter-
Chrysost. in Act. Hom. 33. Hieron. in Ps. 133 Ambrol. in Luc. lib. 6. ch. 9. Aug. de unitate Eccles. cap. 10. &c. tullien parlant des hérétiques de son tems, *la comparaison*, dit-il, *de leur doctrine avec celle des Apôtres, prononce leur condamnation.* Saint Chrysostôme donne aussi cette marque à un Païen, qui se trouvoit embarassé dans le choix qu'il devoit faire de la vraie Eglise, au milieu de tant de Sectes, qui faisoient profession du nom Chrétien. *Consultez*, lui dit-il, *nos Ecritures, & si quelqu'un s'accorde avec elles, celui-là est Chrétien.* Il dit ailleurs, *que là où est la foi, là aussi est l'Eglise, mais que là où n'est pas la foi, là n'est pas l'Eglise.* Et dans un autre endroit, *que quand il survient des heresies, il n'y a point d'autres preuves de la vraie*

vraie Eglise que l'Ecriture. S. Jerôme s'acorde avec lui, lorsqu'il dit, que *l'Eglise ne consiste pas dans les parois, mais dans la vérité des dogmes, & que l'Eglise est là où se trouve la vraie foi.* S. Ambroise veut aussi, *qu'avant toutes choses on cherche la foi de l'Eglise, en laquelle si J. Christ habite, on doit s'y tenir sans aucun doute.* C'est enfin la marque que S. Augustin nous donne, car parlant contre les hérétiques de son tems, il veut, *qu'on ne s'attache point à ce que disent les uns ni les autres, mais qu'on écoute l'Ecriture, & qu'on y cherche la vraie Eglise.*

Que dites-vous des marques qu'on en donne dans le Papisme ?

Qu'elles sont toutes vaines, équivoques, & illusoires. Quoi en effet de plus vain & de plus illusoire que le nom de *Catholique*, qu'on met ici à la Tête ? car à quoi sert le nom sans la chose ? Et comme S. Augustin l'a remarqué, c'étoit la coûtume des hérétiques d'afecter ce beau nom de Catholiques. Je dis la même chose de *l'Antiquité*, qu'on ne doit pas chercher dans les murailles, comme S. Jerôme l'a déja dit, mais dans la Doctrine. J'ajoûte, qu'une erreur, pour être Ancienne, n'en vaut pas mieux ; & qu'il n'y a point de véritable Antiquité, que celle qui se trouve dans les Saintes Ecritures, les véritables Monumens de l'Ancienne Eglise. Quoi encore de plus vain & de plus illusoire qu'*une Succession non interrompuë* ? car à quoi sert-il de succéder en la Chaire de S. Pierre & de S. Paul, si l'on a délaissé la Doctrine de Pierre & de Paul ? Pource qui regarde *la gloire des Miracles*, c'est une des marques de l'Antechrist, *duquel l'avénement doit être selon l'efficace de Satan, en toute puissance, & Signes, & Miracles de Mensonge.* 2. Thes. 2. 9. *La félicité temporelle*, est aussi la marque de la Babylone, qui dit dans l'Apocalypse, *Je sieds Reine, & je ne verrai point de deuil* ; au lieu que l'Etendart de l'Eglise c'est la Croix. Pour ce qui est de l'*étenduë*, elle n'a pas toûjours été la marque de la vraie Eglise : comme il paroit par l'état où elle fut réduite du tems des Ariens. Il est vrai, que S. Augustin presse cette étenduë contre les Donatistes, parce qu'ils n'étoient en différend avec les Catholiques, sur aucun point capital ; & qu'en ce cas-là l'étenduë est digne de quelque considération. Mais lorsque ce Pere dispute contre les Manichéens, il leur accorde volontiers, que, si la vérité étoit dans leur parti, il faudroit la préferer à toutes les autres raisons, qui le retenoient dans l'Eglise Catholique. Ce qui oblige encore S. Augustin, de presser l'étenduë contre les Donatistes, c'est qu'ils prétendoient, que l'Eglise devoit être dans un petit nombre, & non dans une grande multitude, & qu'elle se trouvoit alors renfermée dans un petit coin de l'Afrique. Et sans parcourir toutes les autres marques qu'on nous a donné de l'Eglise, qui ne méritent pas qu'on s'y arrête, je dis, que *l'union de tous ses Membres, sous un seul Chef, qui est le Pape,* Eph. 1. 22. est la véritable marque de l'Antechrist, qui est venu prendre la place de Christ,

Christ, le seul Chef que Dieu ait donné à son Eglise; *qu'il a établi sur toutes choses*, nous dit l'Apôtre, *pour être Chef à l'Eglise*. Mais pour ce qui regarde un autre Chef visible, qui doive tenir sa place sur la Terre, comme son Vicaire, il n'en est pas dit un seul mot dans toute l'Ecriture. Ce qui seroit surprenant, si le Salut des Fidèles dépendoit de cette adhérence.

Colo. 1. 18.

CHAPITRE VII.

Où l'on examine, laquelle des deux Eglises, la Romaine, ou la Protestante, est la vraie Eglise de Jesus-Christ.

PEut-on regarder l'Eglise Romaine comme la vraie Eglise de Jesus-Christ?

Il est facile de faire voir par la règle que nous venons d'établir, que c'est à faux qu'elle s'attribuë ce titre; puisqu'elle ne se trouve pas conforme à l'Evangile de Jesus-Christ. En efet, dans quel endroit de l'Evangile trouvera-t-elle le Sacrifice de la Messe, l'adoration de l'Hostie, l'invocation des Saints, la vénération des Images, le Purgatoire, la Confession auriculaire, les Satisfactions pénales, & choses semblables. Elle en est convaincuë elle-même; & dans l'impuissance où elle se trouve, de justifier toutes ces Doctrines par l'Ecriture, elle a recours à la Tradition. Ce qui forme un préjugé violent contre elle; & la doit faire soupçonner aux plus simples, d'avoir corrompu toute la pureté du Christianisme.

Mais quelques additions qu'elle ait fait, il est toûjours constant qu'elle retient les véritez fondamentales du Christianisme.

Je répons, que ce qu'elle pose d'une main, elle le renverse de l'autre. Elle fait profession de croire un seul Dieu Créateur du Monde; mais en faisant un Dieu de pâte, on peut dire avec vérité, qu'elle adore un autre Dieu, & que ce Dieu se multipliant en une infinité d'endroits, surpasse tout ce qu'on nous a dit de la pluralité des Dieux des Païens. Cette Eglise reconnoit la Médiation de J. Christ; mais en établissant la médiation des Anges & des Saints, elle obscurcit toute la gloire de cette Médiation. Elle soûtient sa satisfaction & la vérité de son Sacrifice; mais elle anéantit en même tems toute la vertu de ce Sacrifice, par toutes ses Satisfactions pénales, par son Purgatoire, & par ce Sacrifice qu'elle offre

Digitized by Google

fre tous les jours pour faire la propitiation des péchez des vivans & des morts. Elle regarde auſſi le S. Eſprit comme l'Auteur de nôtre ſanctification ; mais ce qu'elle enſeigne du franc arbitre, & de l'inſuſiſance de la grace, obſcurcit toute l'œconomie de cèt Eſprit. Cette Egliſe a encore un même Batême avec nous ; mais outre qu'elle l'a alteré, le Sacrement de Pénitence qu'elle y ajoûte, en diminuë la vertu. Elle a enfin retenu le Sacrement de l'Euchariſtie ; mais en tranſſubſtanciant le pain & le vin, elle détruit la nature de ce Sacrement, & s'en fait une Idole.

Où trouvera-t-on donc la vraie Egliſe de J. Chriſt ?

Dans l'Egliſe Proteſtante, qui n'a point d'autre règle que l'Evangile de Jeſus-Chriſt, n'enſeignant rien que ce qui ſe trouve contenu dans cèt Evangile, & prononçant Anathème contre tous ceux qui évangéliſeront outre ce qui a été évangéliſé. Cette Egliſe n'a pas ſeulement le témoignage de l'Ecriture, elle a même le témoignage de ſes Adverſaires, puiſqu'elle ne croit que ce qu'ils croient eux-mêmes, quoiqu'elle ne croie pas tout ce qu'ils croient, comme étant contraire à la Parole de Dieu, qu'elle regarde comme ſon unique règle.

Donnez-moi pour un plus grand éclairciſſement quelques autres caractères de cette Egliſe Proteſtante, qui la faſſent reconnoître pour la vraie Egliſe de J. Chriſt, & qui la diſtinguent du Papiſme.

Celui qui ſe préſente d'abord, c'eſt qu'elle ſoûtient la cauſe de Dieu, en défendant la néceſſité, la perfection, la clarté, & l'autorité Divine de l'Ecriture, contre ceux qui veulent la décrier, pour établir la Tradition & l'autorité de l'Egliſe ſur ſes ruïnes.

Quel en eſt le ſecond ?

Comme elle ne connoît qu'un ſeul Dieu, auſſi lui conſacre-t-elle tout le Culte religieux, auſſi n'adore-t-elle que lui ſeul, non ſous des Images ſenſibles, mais d'une manière conforme à ſa nature, & plus digne de ſa grandeur. Au lieu que dans le Papiſme on partage le Culte religieux entre Dieu & les Créatures : & ſi l'on en fait un calcul éxact, on trouvera que plus de la moitié de ſon culte eſt conſacré aux Créatures, au préjudice du Créateur.

Quel en eſt le troiſième ?

Comme elle ne reconnoît qu'un Dieu, auſſi ne reconnoît-elle qu'un Médiateur, qui eſt J. Chriſt, auquel elle raporte toute la gloire de ſa Rédemption, ne voulant point d'autre Médiation que la ſienne, d'autre Sacrifice que celui qu'il a offert ſur la Croix, d'autre Satisfaction que celle qu'il a préſentée à ſon Pere, d'autre Purgatoire que ſon ſang, ni d'autre Mérite que le ſien.

Quel en eſt le quatrième ?

Comme elle raporte toute la gloire de ſa Rédemption au Fils, elle raporte auſſi toute la gloire de ſa Sanctification au S. Eſprit, à la puiſſance victorieuſe de ſa grace ; humiliant l'homme, pour élever la gran-

Digitized by Google

deur de Dieu, & la merveille de ſa grace. En quoi elle répond au deſſein & à l'eſprit de l'Evangile, qui eſt d'anéantir l'homme, pour élever la gloire de Dieu ſur ſes ruïnes.

Quel en eſt le cinquième ?

Il eſt pris de la nature de ſon Culte, qui porte le caractère du véritable Chriſtianiſme, où les vrais Adorateurs doivent adorer Dieu *en eſprit & en vérité :* au lieu de ce culte corporel, qu'on voit dans le Papiſme, qui reſſemble bien mieux au Judaïſme, qu'au véritable Chriſtianiſme. On ne ſe contente pas d'imiter les Juifs, on a voulu encore imiter les Païens, en introduiſant dans l'Egliſe quantité de leurs Cérémonies : ſi bien qu'on peut dire, que le Papiſme n'eſt autre choſe qu'un aſſemblage confus de cérémonies Judaïques & Païennes.

Jean 4. 23.

Quel en eſt le ſixième ?

La pureté de ſa Morale toute conforme aux Règles & aux Préceptes de l'Evangile : quoique ſes ennemis tachent de la décrier, ſous prétexte qu'elle enſeigne une Juſtification gratuite, & qu'elle fonde toute l'eſpérance de ſon ſalut ſur Jeſus-Chriſt. Mais outre que ce ſont là les mêmes accuſations, dont on chargeoit la doctrine de S. Paul, elle déclare, que cette Juſtification gratuite, & toutes les autres graces qu'*elle reçoit*, ſont les plus puiſſans motifs, qui l'obligent à ſe conſacrer à la gloire de Dieu, par un principe de reconnoiſſance. Qu'on compare encore ici la Morale des Proteſtans avec celle des prétendus Catholiques. On remarquera, que la prémière ne s'occupe que dans les devoirs eſſentiels de la piété, dans la pratique de la juſtice, dans l'exercice de la charité, & dans l'obſervance des règles de la temperance. Au lieu que la dernière s'occupe dans un Culte ſuperſtitieux, & dans un éxercice corporel, qu'on ſubſtituë à la pratique des vertus Chrétiennes, & aux devoirs eſſentiels de la Religion. On remarquera après cela, que la prémière agit, & ſe trouve ſoûtenuë par tous les motifs, que la Grace nous préſente. Au lieu que la dernière n'agit, & ne ſe ſoûtient que par des motifs de crainte & d'intérêt ; ce qui la rend ſervile & mercenaire. On remarque enfin, que la prémière forme l'homme à l'humilité, en raportant à Dieu toutes ſes vertus & toutes ſes œuvres, dont elle reconnoît la foibleſſe & les défauts. Au lieu que la dernière enfle l'homme d'orgueil, en élevant ſes œuvres & ſes mérites. Et que n'aurions-nous pas à dire ici des Règles & des Maximes de leurs Caſuiſtes, ſi opoſées aux Règles & aux Maximes de l'Evangile ? Qu'on liſe ſur cela les Lettres Provinciales, & la Morale des Jéſuites, qui n'ont pû ſe juſtifier de tout ce qu'on leur imputé, qu'en faiſant voir, par un grand nombre de témoignages, que c'étoit le ſentiment de l'Egliſe Catholique.

Quel en eſt le ſeptième ?

C'eſt qu'elle adminiſtre les Sacremens dans toute leur ſimplicité, & dans toute leur intégrité, tels que le Seigneur les a inſtituez, ſans y rien ajoû-

Digitized by Google

ajoûter, & sans en rien diminuer; comme l'on en sera convaincu, si l'on confronte l'institution du Seigneur avec sa pratique. Au lieu que dans le Papisme on a changé la nature de ces Sacremens, on les a mutilez, on les a multipliez, & on les a revêtus de tant de cérémonies, qu'à peine sont-ils connoissables.

Quel est enfin le dernier caractère de l'Eglise Protestante?

Qu'elle est animée de l'Esprit de J. Christ, qui est un Esprit de douceur & de charité; Esprit, qu'elle fait paroître dans tous les lieux où elle règne. Au lieu que le Papisme est animé d'un esprit cruel & sanguinaire. Combien de guerres n'a-t-il pas allumé? Combien de persécutions n'a-t-il pas suscité? Combien de massacres n'a-t-il pas fait? Combien de sang n'a-t-il pas répandu dans tout le Monde Chrêtien? Il faudroit faire un gros volume, si nous voulions raporter toutes ces histoires tragiques. Et que dirons-nous ici du Tribunal de l'Inquisition, le plus cruel & le plus impitoïable de tous les Tribunaux, qui ne peut être sorti que du fond de l'Enfer, & de l'Esprit du Démon? Y a-t-il jamais eu aucune Religion qui ait mis en usage un moïen si barbare pour se soûtenir? Que doit-on conclure de tout cela? Si ce n'est qu'une Religion, qu'on voit animée de cèt esprit, n'est nullement à J. Christ, suivant cette maxime de l'Apôtre, que *celui qui n'a point l'Esprit de Jesus-Christ, n'est point à lui.* Rom. 8.

CHAPITRE VIII.

Réponse à ceux qui nous demandent, où est nôtre Eglise avant la Reformation.

QUe répondez-vous à ceux qui nous disent, où étoit vôtre Eglise avant la Reformation?

Il faut prémièrement prier ceux qui nous font cette question, de nous dire où étoit leur Eglise, dans les six prémiers siècles du plus pur Christianisme? où l'on ne voit aucune trace de toutes ces erreurs, ni de toutes ces idolatries, qu'on voit aujourd'hui parmi eux. Que si nos Peres n'ont fait que retrencher ces erreurs & ces idolatries, pour rétablir l'Eglise dans son prémier état; on voit à la vérité, que la Reformation est nouvelle, mais que la Religion Reformée est en effet celle de l'ancien-

Digitized by Google

ne Egliſe. Il faut leur demander après cela, où étoit l'Egliſe dans le tems de l'Arianiſme ? lorſque tout le Monde, comme dit un Ancien, *s'étonna de ſe voir Arien.* Ils répondront ſans doute, que quelques Docteurs, comme S. Athanaſe, retenoient la Foi Orthodoxe, avec quelques Fidèles que Dieu préſervoit de l'erreur. Nous leur faiſons la même réponſe. Qu'ils nous diſent enfin, où ſera l'Egliſe, lorſque l'Antechriſt ſera révélé ? cèt Antechriſt, dis-je, qui doit abolir tout le Service Divin, ſi bien qu'alors il faudra chercher l'Egliſe dans les Déſerts & dans les cachots, comme l'écrivent leurs Auteurs. Qu'ils nous permettent donc de leur répondre, que comme le Pape eſt cèt Antechriſt, ainſi que nous le montrerons dans la ſuite, l'Egliſe ſe trouvoit avant la Reformation dans l'état qu'ils nous décrivent eux-mêmes.

Que répondez-vous encore à cette queſtion ?

Qu'il y a toûjours eu des Egliſes ſéparées de Rome, qui ont proteſté contre ſes erreurs, & qui ont retenu la pureté du Chriſtianiſme, comme les Vaudois & les Albigeois. Et quoi que leurs ennemis aient fait tout ce qu'ils ont pû pour les décrier, des Hiſtoriens non ſuſpects témoignent, que c'étoient des gens d'une grande ſimplicité & qui pratiquoient les devoirs du Chriſtianiſme : juſques là même que l'un d'eux a écrit, que cette Secte étoit d'autant plus pernicieuſe que toutes les autres, qu'elle ſe couvroit d'une belle aparence de pieté.

Que répondez-vous enfin à cette queſtion ?

Qu'avant la Reformation, l'Egliſe gémiſſoit dans le Papiſme & que quelque corrompu que fût ce Miniſtère, il y avoit un grand nombre de fidèles qui retenoient la vérité, & qui ſoupiroient après une Reformation. Ce qui ſe juſtifie par le progrès ſi ſubit qu'eut cette Reformation dans tout le Monde Chrêtien, dès qu'elle vint à paroître. Et c'eſt la réponſe que Dieu fit à Elie, lorſqu'il ſe plaint d'être demeuré *ſeul, qu'il s'étoit reſervé 7000. hommes qui n'avoient pas flechi le genouil devant* Bahal. Preuve évidente, que Dieu peut avoir un grand nombre de fidèles dans une Communion Idolâtre.

a Rois 19.

Comment pouvoient-ils retenir la vérité ſous un Miniſtère ſi corrompu ?

Pour le bien comprendre il faut remarquer, 1. que toutes les véritez fondamentales, dont le Sommaire eſt compris dans le Symbole, avoient reſté dans le Papiſme. 2. Que les erreurs qu'on y avoit ajoûté, s'étoient établies inſenſiblement, & qu'elles ne paſſerent en Loi que dans les derniers Conciles. Ce qui étant ſupoſé, il n'y a perſonne qui ne voie bien, que ces fidèles, à qui Dieu accordoit une plus grande meſure d'eſprit dans ces tems ténébreux, pouvoient retenir ces véritez, en rejetant ces erreurs. Ce qu'ils pouvoient faire avec d'autant plus de facilité, que ces erreurs ſe trouvant en opoſition avec ces véritez, ils étoient conduits par cela-même à les rejeter. *Un ſeul Dieu tu adoreras*, qu'on leur faiſoit dire, ſuf-

Digitized by Google

ſuffiſoit pour leur faire rejeter tout le Culte religieux qu'on rendoit aux créatures. La médiation de J. Chriſt leur faiſoit rejeter toute autre médiation. La vertu infinie du Sacrifice qu'il a offert ſur la croix & ſa ſéance à la droite du Pere, ſuffiſoit pour leur faire rejeter le Sacrifice de la Meſſe, la Préſence réelle, la Tranſſubſtantiation, les Satisfactions humaines, les Indulgences, & le feu chimérique du Purgatoire. Enfin pour n'en dire pas davantage, *le ſurſum corda* de la Meſſe les portoit à élever leur adoration vers J. Chriſt, au lieu de la fixer au Sacrement qui étoit expoſé à leurs yeux.

Mais puiſque vos Peres pouvoient faire leur ſalut dans le Papiſme, que n'y demeuroient-ils, au lieu de faire ſchiſme?

Je répons, que la corruption étant venuë à ſon comble, l'Egliſe Latine aïant refuſé de ſe reformer, & le Concile de Trente, au lieu de travailler à cette reformation, aïant confirmé par ſes décrets toutes ces Idolatries, qui s'étoient introduites, & qui avoient corrompu la pureté du Chriſtianiſme, il étoit tems d'y remedier. Que Dieu aïant ſuſcité pour cela des grands hommes, & aïant fait lever l'Enſeigne de la Reformation, nos Peres ne pouvoient ſans crime croupir encore dans le Papiſme; au lieu d'obéïr à la voix de Dieu, qui leur crioit hautement, *ſortez de Babylon, mon Peuple.*

Que dites-vous donc d'un Proteſtant qui rentre dans le Papiſme?

Je dis qu'il n'y a point de Salut pour un tel homme, s'il croupit dans cèt état; & que comme le Papiſme ſe trouve aujourd'hui en oppoſition avec la Religion Proteſtante, l'on ne peut rentrer dans le Papiſme, ſans qu'on rejete la Religion Proteſtante: comme l'on en éxige auſſi une expreſſe abjuration; ce qui s'apelle une Apoſtaſie dans toutes les formes.

CHAPITRE IX.

Que c'eſt à tort qu'on nous donne le nom odieux de Schiſmatiques.

QU'eſt-ce qu'on apelle Schiſme?

C'eſt un mot Grec, qui marque une rupture, ou une ſéparation, lorſque les parties d'un corps viennent à ſe diviſer. Mais comme il peut arriver deux ſortes de ſéparation dans le corps de l'Egliſe viſible,

Digitized by Google

l'une juſte & légitime, qui ſe trouve fondée ſur de juſtes motifs; l'autre injuſte & téméraire, qui n'eſt apuiée ſur aucun juſte motif, l'on a donné ce nom de *Schiſme* à cette dernière, pour la rendre odieuſe. On doit donc définir le Schiſme, une ſéparation du corps de l'Egliſe viſible, qui ſe fait ſans aucune raiſon valable.

Expliquez-moi plus au long ce qui fait un véritable Schiſme.

C'eſt 1. lorſqu'on ſe ſépare du corps de l'Egliſe pour des accuſations perſonelles, comme firent les Donatiſtes. 2. Lorſqu'il ne s'agit que de quelques Cérémonies, ou de quelque point de Diſcipline, comme lorſque Victor excommunia les Egliſes d'Aſie pour le jour de la célébration de la Pâque. 3. Lorſqu'il n'eſt queſtion que de quelques légères erreurs, comme le Schiſme des Grecs ſur la Proceſſion du S. Eſprit. 4. Enfin ſi l'on venoit à ſe ſéparer d'une Egliſe pour quelques ſuperſtitions, ou pour quelque relâchement dans les mœurs. Aucune de ces raiſons ne peut juſtifier une ſéparation; parce que la paix de l'Egliſe & l'union du corps de Chriſt ſont ſi conſidérables, qu'on n'en doit venir là qu'à la dernière extrémité; nous ſouvenant toûjours, que l'Egliſe ne ſera jamais ſur la Terre dans un état de perfection, ſi bien que ceux qui ſont forts doivent ſuporter les foibles, comme S. Paul y exhorte tous Chrêtiens.

Montrez-moi d'autre côté ce qui fait une ſéparation légitime.

Lorſqu'il s'agit d'une erreur capitale, & qui renverſe le fondement: Auquel cas l'intérêt de nôtre ſalut, doit l'emporter ſur toute autre conſidération. C'eſt ce que demande auſſi l'édification de l'Egliſe, qui tombera en ruine, ſi l'on renverſe le fondement, & ſi on ne le prévient par une prompte ſéparation qui rétabliſſe la vérité. C'eſt pour quoi S. Paul ordonne à ſon Diſciple, de rejeter l'homme hérétique. S. Jean nous défend auſſi de le recevoir, & de le ſaluer. Et c'eſt ce que l'Egliſe a toûjours pratiqué, lorqu'elle a retranché les hérétiques de ſa Communion. Nous en avons un éxemple remarquable au tems de l'Arianiſme, où les Orthodoxes ſe ſéparerent des Ariens, firent leurs Aſſemblées à part, & ne voulurent plus avoir aucune communion avec eux. Ce qui rend encore une ſéparation plus légitime, c'eſt lorſque l'idolatrie a corrompu le Culte de la Religion, ce qui s'apelle l'abomination au lieu très-Saint. Et comme Dieu ne veut avoir aucune communion avec les Idolâtres, auſſi eſt il évident que nous ne pouvons avoir aucune communion avec eux; ſans rompre celle que nous avons avec Dieu, ſuivant ce que dit l'Apôtre, qu'il n'y a aucune communion *entre Chriſt & Bélial.*

C'eſt donc à tort qu'on nous donne ce nom odieux de Schiſmatiques.

C'eſt la plus atroce de toutes les calomnies. Puiſque nous ne nous ſommes pas ſéparez de l'Egliſe Latine, comme firent les Donatiſtes pour quelques accuſations perſonnelles, qui n'étoient ni avouées d'un côté, ni prouvées de l'autre. Quoi que dans le tems de nôtre ſéparation le Clergé

Digitized by Google

gé Romain fut entièrement corrompu & proſtitué à toutes ſortes de vices, comme des Auteurs non ſuſpects le témoignent: juſques là même qu'on lui apliquoit ce paſſage, *depuis la plante de ſes pieds juſqu'au ſommet de ſa tête il n'y a rien d'entier en lui.* Nous ne nous ſommes pas ſéparez non plus pour quelques cérémonies: quoi qu'on puiſſe dire que la ſimplicité de la Religion Chrêtienne ſe trouvoit obſcurcie ſous un tas de cérémonies priſes des Juifs & des Païens, ſi bien qu'elle n'étoit preſque plus connoiſſable. Ce ne fut point enfin pour quelques ſuperſtitions, comme étoient les loix des abſtinences & pluſieurs autres de cette nature, ni pour quelques légères erreurs: mais pour des erreurs capitales qui renverſent le fondement du ſalut, & pour des Idolatries qui corrompent le cœur de la Religion, comme nous l'avons montré dans tout cèt Ouvrage.

Mais quelques erreurs & quelques idolatries qu'il y eut dans l'Egliſe Latine, vous dit-on ici, pourquoi s'en ſéparer? que n'y demeuriez-vous pour y aporter du remede?

Nous avons voulu guerir Babylone, mais elle a refuſé d'être guérie: & alors il a falu obéir à la voix du Ciel qui nous crioit, *ſortez de Babylone, mon Peuple, &c.* Il n'y a perſonne qui ne ſache, que du tems de nos Peres tout le monde Chrêtien ſoupiroit après une reformation, & les inſtances qu'on fit pour avoir un Concile libre. Mais le Pape, qui ne craignoit rien tant qu'un Concile, après en avoir éludé la demande un tems conſidérable, fut enfin forcé d'en accorder un, où il prit ſi bien ſes meſures, qu'il ne s'y paſſa que ce qui lui plût. Pour cèt effet il convoqua ce Concile à Trente, qui n'eſt qu'à 3. journées de Rome, où il ne ſe contenta pas de préſider par ſes Légats: mais il voulut encore, qu'il ne s'y fit aucune propoſition que par leur bouche, *proponentibus Legatis.* Ces propoſitions n'étoient pas même éxaminées en plein Concile, mais dans des Congrégations particulières qui ſe faiſoient chez le prémier Légat; & lorſqu'on y trouvoit quelque difficulté, on dépêchoit un courrier à Rome, qui en raportoit la déciſion du Pape; ce qui faiſoit dire, que le S. Eſprit venoit de Rome à Trente dans une malle: après quoi on dreſſoit les Décrets pour les faire paſſer en Concile. Et comme on y opinoit par tête & non par Nation, ainſi qu'il s'étoit pratiqué en d'autres Conciles, & que les Evêques d'Italie, dévouez au Pape, ſurpaſſoient de beaucoup tous les autres enſemble, on voit par là qu'ils étoient les maitres des déciſions: ſans parler ici de tous les autres moïens obliques qu'on mit en uſage. Quel pouvoit donc être le ſuccez d'un tel Concile? & doit on s'étonner après cela, ſi au lieu de travailler à une bonne reformation, comme tout le Monde s'y attendoit, il ne fit que confirmer par ſes décrets les erreurs & les idolatries qui s'étoient gliſſées dans l'Egliſe, & les munir de ſes Anathêmes?

Ap. 18. 4.

Voïez l'hiſtoire du Concile de Trente par Fra-Paolo.

Que concluez-vous de tout cela?

Que

Que nos Peres ne pouvant plus eſpérer aucune Reformation de la part de Rome, ni de ſes Prélats; ils furent dans l'obligation de ſe reformer eux-mêmes, & de pourvoir à leur ſalut. On voit auſſi par là, que l'Egliſe Latine les aïant retranchez de ſa Communion par ſes Anathêmes, ils furent reduits dans la néceſſité de faire des aſſemblées à part. On voit enfin par là, que c'eſt ſur cette Egliſe Latine que tombe le blâme du Schiſme, puiſqu'elle n'a pas ſeulement refuſé de ſe reformer, y étant ſollicitée, mais qu'elle a encore lancé ſes anathêmes ſur ceux qui vouloient ſuivre la vérité, & les a pourſuivis à fer & à feu.

Que répondez-vous au reproche qu'on nous fait, de recevoir les Luthériens dans nôtre Communion, lorſque nous faiſons paroître tant d'averſion pour les Catholiques?

Que ce reproche eſt fort injuſte: & qu'il y a bien de la diférence entre la créance des Luthériens, & celle de ces prétendus Catholiques. Ils tiennent les uns & les autres la Préſence réelle de J. Chriſt dans l'Euchariſtie: mais au lieu que les uns la définiſſent, les autres la croient inexplicable. Au lieu que les uns changent la nature du pain en celle du corps de Chriſt, par ce qu'ils apellent Tranſubſtantiation, & en vertu des paroles ſacramentales; les autres retiennent la ſubſtance du pain en ſon entier, & veulent que le corps de J. Chriſt ſe communique aux fidèles dans le légitime uſage de ce Sacrement, en vertu de l'union perſonnelle qu'il y a entre ſa Divinité & ſon Humanité. Je pourrois encore faire voir, que la Conſubſtantiation des Luthériens n'enferme pas le demi quart des abſurditez qu'enferme la Tranſſubſtantiation de ces prétendus Catholiques. Mais ce qu'il y a de plus conſidérable, c'eſt que les Luthériens rejetent avec nous l'adoration du Sacrement, lorſque les P. C. lui rendent le ſouverain Culte de Latrie. Qu'on nous diſe tant qu'on voudra, qu'ils raiſonnent plus conſequemment ſur ce ſujet, que ne font les Luthériens, cela nous importe fort peu; & il vaut mieux mal raiſonner que d'être idolâtre. Ils rejetent auſſi avec nous le Sacrifice de la Meſſe, la Communion ſous une ſeule eſpèce, les Meſſes ſans communians, &c. Et ils n'ont pas moins d'averſion que nous pour le culte religieux des Images, des Saints, de la Croix, & des Reliques qui ſont les objets de l'idolatrie Romaine. Nous pouvons même dire, qu'à la reſerve de la Préſence réelle, ils conviennent avec nous dans tout le reſte, comme il paroit par leur Confeſſion de Foi. Car je compte pour rien les queſtions de l'Ecole, & les ſentimens particuliers de quelques Docteurs. Après tout, que l'Egliſe Romaine ſe mette dans l'état où l'Egliſe Luthérienne ſe trouve, & nous lui offrons de bon cœur le même ſupport.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE X.

De la Vocation qu'ont eu nos Réformateurs.

COmme l'un des préjugez les plus ſpécieux contre nôtre Réformation eſt pris du defaut de Vocation, qu'on prétend montrer dans nos Réformateurs, faites voir la vanité de ce préjugé.

Ce n'eſt là qu'une pure chicane: car ſi nôtre Réformation eſt bonne dans le fonds & conforme à la Parole de Dieu, il importe peu par qui elle ait été faite, & il n'y a aucun defaut de formalité qui puiſſe être capable de l'ébranler. La vérité eſt toûjours vérité, & ſon autorité ne dépend nullement de ceux qui l'annoncent: comme nous ne fondons pas non plus nôtre Foi ſur leur Miniſtère, mais ſur la Parole de Dieu qui en doit être l'unique appui. La vérité donne elle-même le droit de l'enſeigner, quand on y eſt apellé dans un cas de néceſſité, & mérite toûjours d'être ſuivie: au lieu qu'on n'a aucun droit d'enſeigner le menſonge, ni de le ſuivre. C'eſt donc à ceux qui nous demandent des lettres de nôtre Vocation, de nous dire quelle Vocation ils ont eux-mêmes pour prêcher le menſonge, & pour enſeigner toutes ces fauſſes Doctrines, qui ſont contraires à la Parole de Dieu.

Ne pouvez-vous pas auſſi montrer, que nos Réformateurs ont eu une Vocation dans toutes les formes?

C'eſt ce qu'on ne peut nier de ceux qui avoient reçû l'Ordination dans l'Egliſe Latine. Quelque corrompuë que fut cette Egliſe, il lui reſtoit toûjours autant de Vocation qu'elle avoit retenu des véritez de l'Evangile, lorſqu'elle entretenoit dans ſon ſein de véritables Fidèles. Et il ne ſert de rien de dire, que l'Egliſe ne les avoit pas ordonnez pour s'élever contre elle & pour combatre ſa Doctrine. Car il n'y a qu'à diſtinguer dans la Vocation ce qui lui étoit eſſentiel, qui eſt de prêcher la vérité de l'Evangile, & d'adminiſtrer les Sacremens ſuivant l'inſtitution du Seigneur, d'avec ce qui lui étoit accidentel & qui venoit du vice des hommes, comme étoient les erreurs & les ſuperſtitions. Nos Réformateurs ont retenu ce qu'il y avoit d'eſſentiel dans leur Vocation, en rejetant ce qu'il y avoit d'accidentel & de vicieux. A quoi il faut ajoûter, que, comme ils étoient obligez de prêcher la vérité de l'Evangile ſuivant la prémière deſtination du Miniſtère qui leur avoit été commis, par cela-même ils étoient obligez de refuter les erreurs contraires.

Digitized by Google

Que dites-vous de ceux qui furent ordonnez par leur Miniſtère?

Que leur Vocation ne peut pas non plus être conteſtée, quoique ceux qui les avoient ordonnez ne fuſſent pas Evêques; puiſque nous avons déja démontré, que l'Epiſcopat n'eſt pas de droit Divin, mais d'inſtitution humaine. Et l'on ne peut non plus diſconvenir, que la coûtume, qui attribuë l'Ordination aux Evêques, ne ſoit oppoſée à la coûtume de l'ancienne Egliſe, où les Miniſtres recevoient l'Ordination par le Presbytère. Ce que nous pourrions montrer par un grand nombre de témoignages, ſi cela ne nous engageoit dans une longueur exceſſive.

Mais que répondez-vous à l'égard de ceux qui n'avoient reçû leur Vocation que par des Laïques?

Que le cas d'une néceſſité abſoluë l'autoriſe. Nous demeurons d'accord, qu'on ne doit pas s'ingerer témérairement dans le Miniſtère de l'Egliſe, & que pour y entrer, on doit ſuivre l'ordre que la Sageſſe de Dieu y a voulu établir. Mais lorſqu'il n'y a pas moïen de ſuivre cèt ordre & d'avoir ſa vocation par les voïez ordinaires, faudra-t-il laiſſer périr l'Egliſe pour quelques formalitez? Le ſens commun ne nous dicte-t-il pas, que dans ce cas d'une néceſſité abſoluë, on doit paſſer au delà pour pourvoir à ſon édification? Suppoſons un vaiſſeau chargé de Chrêtiens, où il n'y ait ni Evêque ni Paſteur, qui aille échouer dans quelque Iſle inconnuë, & d'où ils n'aient aucun moïen de ſortir: faudra-t-il qu'ils y vivent ſans éxercice de Religion & ſans participer aux Sacremens? Ne feroient-ils pas mieux de s'établir eux-mêmes quelque Paſteur de ceux d'entre eux qu'ils jugeroient le plus capable d'éxercer les fonctions du Miniſtère? Après tout, puiſqu'on accorde à un ſimple Laïque, ou à une Sage-femme le pouvoir d'adminiſtrer le Batême en cas de néceſſité, pourquoi n'accorderoit-on pas à un Laïque le pouvoir de prêcher l'Evangile dans le cas d'une néceſſité abſoluë? La prédication de l'Evangile n'eſt-elle pas d'une plus grande néceſſité que le Batême?

Mettez-cette vérité dans une plus grande évidence.

Il faut poſer ici pour principe, que le droit du Miniſtère apartient au corps de l'Egliſe; que c'eſt à elle que le Seigneur l'a donné pour ſon édification, & pour y être éxercé juſqu'à la fin des ſiècles; que c'eſt à cette Egliſe qu'il a donné la puiſſance des clefs, qui renferme celle du Miniſtère; & que ceux qui l'éxercent ne l'éxercent qu'en ſon nom, comme S. Auguſtin l'enſeigne en divers endroits. Il faut ajouter, que ce droit lui apartient en qualité de Société, ſans quoi elle ne ſauroit ſubſiſter; non plus que la Société civile ne ſauroit ſubſiſter ſans Magiſtrature, dont le droit réſide originairement dans la Société. Ce qui étant ſupoſé, il eſt facile de reconnoître, que lorſqu'une Egliſe manque abſolument de Paſteurs, elle eſt en droit de s'en établir elle-même; comme une Communauté, qui manqueroit de Magiſtrats, ſeroit en droit d'en établir de nouveaux.

Confirmez cette vérité par quelques éxemples? On

Digitized by Google

On en trouve un fort considérable dans Epiphane, qui raporte, qu'il y avoit certains Peuples qui s'étant établis eux-mêmes des Evêques, confessoient admirablement ce qui est du Fils de Dieu. L'Histoire Ecclésiastique nous dit aussi, que deux jeunes hommes Chrétiens, nommez Oedesius, & Frumentius, aïant été pris par des Pirates, furent portez aux Indes, où ils donnerent la connoissance de la vérité à plusieurs Indiens, & où ils furent établis Evêques. La même Histoire nous aprend, que les Ibériens, Peuples de l'Asie, vinrent à la connoissance du Christianisme par le moïen d'une pauvre captive Chrétienne, & que le Roi étant devenu Chrétien, fut fait Apôtre de cette Nation, comme le raporte Ruffin.

N'y a t-il pas encore un éxemple tragique dans les recherches curieuses de Brereword sur la diversité des Langues & des Religions, qui convaincra beaucoup mieux de cette vérité?

Cèt Auteur raporte, que cette grande & vaste contrée de Nubie dans l'Afrique, qui avoit reçû la Foi Chrétienne dès le tems des Apôtres, l'avoit abandonnée depuis environ cent ans, & avoit reçû en sa place en partie le Mahométisme, & en partie le Paganisme, par la famine de la Parole de Dieu, & par le défaut de Pasteurs. Ce n'est pas que les Peuples de ce Païs n'eussent souhaité d'en avoir; car Alvarés, de qui il a tiré cette Histoire, raporte, que lorsqu'il étoit dans la Cour du Roi des Abyssins, ceux de Nubie lui envoïerent des Ambassadeurs pour le suplier de leur envoïer des Ministres; ce qui leur fut refusé. Ne faudroit-il pas avoir perdu le sens, & avoir renoncé à tout sentiment de Piété, pour ne pas demeurer d'accord, que ces gens-là auroient beaucoup mieux fait de s'établir eux-mêmes des Pasteurs, que de laisser éteindre le Christianisme dans leur Païs?

Que répondez-vous donc à la question qu'on nous fait sur la Vocation de nos Réformateurs, si elle a été ordinaire ou extraordinaire?

Il paroit par tout ce que nous venons de dire, qu'elle a été ordinaire à l'égard de ceux qui avoient reçû l'Ordination dans l'Eglise Latine, ou qui avoient été ordonnez par leur Ministère: mais qu'elle a été extraordinaire à l'égard de quelques-uns d'entr'eux qui reçurent leur Mission par les suffrages de l'Eglise dans le cas d'une nécessité absoluë. On peut même dire à l'égard de tous, qu'il y a eu dans leur Vocation quelque chose d'extraordinaire dans ces dons excellens dont Dieu les avoit revêtus pour entreprendre ce grand Ouvrage de la Réformation. Et voilà tout ce qu'ont voulu dire nos Auteurs, & non pas comme on leur impute, d'avoir crû que nos Réformateurs eussent reçû une Vocation immédiate de Dieu, & qu'ils aient établi un nouveau Ministère. D'où paroit, que c'est à tort qu'on nous demande des miracles pour confirmer leur Mission: puisqu'ils n'ont point éxercé d'autre Ministère que celui que le Seigneur avoit institué dans son Eglise, & qu'ils n'ont annoncé d'autre Evangile

Digitized by Google

que celui qui avoit été suffisamment confirmé par des miracles. Mais c'est à ceux qui annoncent des nouvelles Doctrines à nous donner des miracles, qui par cela-même nous devroient être suspects.

Le succès merveilleux de leur Réformation, n'est-il pas aussi comme un sceau de leur Mission?

C'est ce qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître, quand on considère le progrès si subit qu'eut cette Réformation dans le Monde Chrêtien, malgré toutes les oppositions du Papisme. On voit par tout les échaffauts dressez, les feux allumez, & les plus cruels suplices mis en usage. Mais nonobstant tout cela, la Réformation ne laisse pas de s'étendre au long & au large. Ce qui fait qu'on ne peut la regarder que comme l'œuvre de Dieu. Et si l'on compare le prémier établissement de la Religion Chrêtienne, avec le rétablissement qui s'en fit par cette Réformation, on y remarquera une grande conformité.

Comme l'on tâche de noircir nos Réformateurs pour obscurcir leur Réformation, qu'avez-vous à dire pour leur défense?

Je dis que c'est l'artifice dont l'on se sert d'ordinaire pour obscurcir la vérité. Les Juifs disoient de Jean-Baptiste qu'il avoit le Diable, & de J. Christ que c'étoit un Démoniaque, un mangeur & un beuveur, un ami des Péagers & des malvivans. Si l'on a donc apellé le Pere de famille Beelzebut, que ne dira-t-on point de ses Domestiques? Je dis après cela, que quand la vie de nos Réformateurs n'auroit pas répondu à leur réformation, que cette réformation n'en seroit pas moins bonne, si elle se trouve conforme à la Parole de Dieu; & qu'on ne doit jamais juger de la Doctrine par la vie de ceux qui l'annoncent, qui étant hommes comme nous, peuvent avoir leurs defauts. C'est pour quoi le Seigneur veut qu'on écoute les Scribes & les Pharisiens, mais qu'on ne fasse pas selon leurs œuvres. Je dis enfin, quoi qu'en puisse dire la calomnie, que nous avons sujet d'être édifiez de la conduite de nos Réformateurs, & qu'on voit sur tout reluire en eux, un grand zèle pour la gloire de Dieu, & pour l'avancement de son Règne.

Mais que dites-vous de ces mariages scandaleux que quelques-uns d'entre eux contractèrent en violant le Célibat?

Je répons, que le vœu du Célibat étant un vœu témeraire, ils firent bien de le rompre; & qu'il étoit beaucoup plus édifiant de voir des Prêtres s'engager dans un mariage légitime, que Dieu a institué, que de les voir engagez dans des commerces infames, & prostituez à toute sorte de vices, comme étoient les Prêtres de ce tems-là, par le témoignage de leurs Auteurs. Que les Conciles aient établi cette loi du Célibat, tant qu'on voudra, il s'agira toûjous de savoir, si ces Conciles ont pû faire une loi contraire à celle de Dieu & aux bonnes mœurs: sans qu'il soit nécessaire de raporter ici divers exemples d'Evêques & de Prêtres qui ont vécu dans le mariage, & que Rome a canonisé.

On

Digitized by Google

On vous dit encore pour noircir leur Réformation, que ſon prémier fruit a été d'ouvrir les Cloitres, de dévoiler les Vierges, d'abolir la Confeſſion, de retrancher les auſtéritez & les jûnes, & de détruire toute la diſcipline de l'Egliſe?

Ce ne ſont-là que de vains préjugez qui frapent d'abord les yeux des ſimples, & que nous avons diſſipez, lorſque nous avons montré, que les vœux Monaſtiques étoient des vœux témeraires, & que le vœu de Célibat en particulier étoit une ſource d'impureté; que la Confeſſion eſt une inſtitution humaine ſujette à divers abus; que ces jûnes qu'on fait tant valoir, ne ſont pas de véritables jûnes; & que cette abſtinence de viandes, à quoi on les a réduits, eſt contraire à la Parole de Dieu. Pour ce qui regarde la Diſcipline, bien loin de l'avoir abolie, nous pouvons dire que nous l'avons rétablie, comme il ſe juſtifie par nôtre pratique.

CHAPITRE XI.

Que le Pape eſt l'Antechriſt.

QU'entendez-vous par cèt Antechriſt, dont il eſt parlé dans l'Ecriture?

C'eſt un mot Grec qui ſignifie celui eſt contraire à Chriſt; auquel ſens on peut apeller de ce nom tous ceux qui enſeignent une doctrine qui eſt contraire à celle de J. Chriſt. Et c'eſt ainſi qu'il faut entendre ce que S. Jean nous dit, que de ſon tems il y avoit déja pluſieurs Antechriſts, & que celui là eſt l'Antechriſt qui nie le Pere & le Fils. La particule *Anti*, qui eſt dans l'Original, marque auſſi celui qui occupe la place de Chriſt, & nous déſigne le Pape, qui ne s'élève pas ſeulement contre la doctrine de Chriſt, mais qui eſt encore venu prendre ſa place ſous le titre de ſon Vicaire; ſi bien que ce nom d'Antechriſt lui convient dans toute ſon étenduë. Ce qui nous fait entendre, qu'il eſt véritablement cèt Antechriſt que l'Ecriture diſtingue des autres, & qu'elle élève au deſſus de tous.

Cèt Antechriſt ne devoit donc pas être une ſeule perſonne?

Non, mais une ſuite de perſonnes qui ſuccéderoient l'une à l'autre ſur un même Siège: comme lorſque l'Apôtre dit aux Heb. que le Souverain Pontife entroit chaque an dans le Sanctuaire; ce qu'on doit entendre de tous les Pontifes, qui ſuccédoient les uns aux autres. Ce qui ſe confirme par ce que l'Apôtre dit aux Theſſ. que ce Myſtère d'iniquité ſe mettoit déja en train, & par cette grande Apoſtaſie qu'il devoit cauſer, & qui devoit s'étendre ſur tout le Monde Chrêtien; ce qui ne pouvoit être l'ouvrage

Digitized by Google

d'une ſeule perſonne, mais de pluſieurs perſonnes qui ſuccéderoient l'une à l'autre ſur un même Siège.

Quel eſt donc ce Siège où devoit être aſſis cèt Antechriſt?

2. Th. 2. S. Paul dit, *qu'il ſeroit aſſis au Temple de Dieu.* Ce qu'on ne peut entendre du Temple de Jéruſalem, qui a été reduit en cendres depuis près de 17. ſiècles, pour n'être jamais rétabli, mais de l'Egliſe Chrêtienne, qui eſt le vrai Temple de Dieu, où cèt Antechriſt devoit établir le Siège de ſon Empire. Et de là il faut conclure, que par cèt Antechriſt, on ne peut entendre ni Caligula, ni aucun de ces Empereurs Romains, qui ont perſécuté l'Egliſe Chrêtienne, ni l'Impoſteur Mahomet, ni aucun Etranger; mais bien le Pape, qui a établi ſon Siège au milieu de cette Egliſe Chrêtienne, où il règne en Souverain, comme nous le marque cette expreſſion, *être aſſis*, qui ſignifie régner, dans le ſtile de l'Ecriture: expreſſion, qu'on retient encore aujourd'hui, lorſqu'on parle du Saint Siège.

Mais comme l'Egliſe Chrêtienne eſt d'une grande étenduë, quelle eſt la Ville où il devoit établir le Siège de ſon Empire?

L'Ecriture nous prédit en termes fort clairs, que ce ſeroit la Ville de Ap. 17. 9. Rome. Cette *grande Cité, qui eſt aſſiſe ſur ſept Montagnes, & qui a ſon Règne ſur les Rois de la Terre.* Car c'eſt une choſe fort connuë, que Rome eſt aſſiſe ſur ſept collines qu'elle enferme dans ſon enceinte, & qu'elle ſeule, du tems de S. Jean, étendoit ſon Empire ſur la plûpart des Rois de la Terre. Ce qui eſt d'une telle évidence, que nos Adverſaires en demeurent d'accord. Mais pour mettre leur Pape à couvert, ils veulent qu'on l'entende de Rome Païenne: défaite, qui ſe refute par ce que nous venons de remarquer, que l'Antechriſt devoit être aſſis au Temple de Dieu, ce qu'on ne peut entendre que de Rome Chrêtienne. D'ailleurs, comment eſt-ce que cèt Antechriſt auroit pû établir le Siège de ſon Empire dans cette Capitale, pendant que les Empereurs Païens y règnoient? ſans nous arrêter à refuter cette fiction par diverſes autres raiſons, qui la combattent.

Quel eſt le tems auquel cèt Antechriſt devoit être révélé?

2. Th. 3. 7. S. Paul nous prédit, qu'il ſeroit révélé après la diſſipation de l'Empire Romain. Car par *celui qui obtient, & qui devoit être aboli*, on ne peut entendre que celui, qui tenoit les Rênes de l'Empire dans cette Ville de Rome, qui retenoit cèt Antechriſt, & qui l'empêchoit d'y exercer ſa puiſſance, & d'y établir le Siège de ſa Tyrannie. C'eſt ainſi que les Peres l'ont entendu, comme nous pourrions le juſtifier, ſi la choſe étoit conteſtée. Et c'eſt pour cela que les prémiers Chrêtiens, craignant l'avénement de cèt Antechriſt, prioient pour la conſervation de l'Empire Romain, & pour le retardement de ſa fin, comme nous le liſons dans l'Apologetique de Tertullien.

Fai-

Digitized by Google

Faites donc voir l'accompliſſement de cèt Oracle de S. Paul.

On le voit s'accomplir peu à peu. Prémièrement, lorſque le grand Conſtantin quitta Rome, & qu'il établit le Siège de ſon Empire à Conſtantinople ; car alors la puiſſance du Pape s'y établit ſur les ruïnes de celle de l'Empereur, & ſe voïant ſeul à Rome, il commença à y dominer. 2. Lorſque Phocas étant parvenu à l'Empire par le meurtre de ſon Prédéceſſeur, & aïant trouvé à propos, pour s'y affermir, de gratifier le Pape, pour le mettre dans ſon parti, il accorda à Boniface III. le titre d'Evêque Univerſel, & que Rome ſeroit le Chef de toutes les Egliſes, qui rélevoient de ſon Empire. 3. Lorſqu'Etienne III. obtint, par la faveur de Pepin, un Empire Séculier ſur l'Italie. 4. On voit, que par la facilité des Empereurs, qui le ſuivirent, & par l'adreſſe des Papes, la puiſſance Papale parvint enfin juſqu'à ſon dernier période, ſous Boniface VII. Si bien que depuis ce tems-là, les Papes ont été les maîtres abſolus de cette Capitale, aïant ſecoué le joug de l'Empereur, à qui ils n'ont laiſſé qu'un vain nom de cèt Empire Romain. D'où il faut conclure, que l'Antechriſt eſt révélé, & qu'on le trouve en la perſonne du Pape.

Quels ſont les caractères par leſquels l'Ecriture nous déſigne cèt Antechriſt ?

De prémier eſt celui *d'homme de péché, & de fils de perdition.* Il n'y a qu'à lire la vie des Papes, & ce qu'en ont écrit les Auteurs non ſuſpects, pour reconnoitre, que le Pape eſt véritablement cèt homme de péché, ce fils de perdition. On verra ſur le Saint Siège des Athées, des Déiſtes, des fornicateurs, des adultères, des inceſtueux, des Sodomites, des empoiſonneurs, & beaucoup d'autres ſcélerats ; rien n'étant plus rare, que de trouver quelque honnête homme parmi les Papes. 2. Th. 8.

Quel eſt le ſecond caractère ?

C'eſt *l'Apoſtaſie.* Et pour être convaincu, que ce caractère convient au Pape, il n'y a qu'à confronter ſa doctrine avec celle de Chriſt, où l'on remarque une oppoſition perpétuelle ; comme nous l'avons démontré en refutant les erreurs capitales du Papiſme.

Quel en eſt le troiſième caractère ?

Qu'il s'éleveroit au deſſus de tout ce qui eſt nommé Dieu, c'eſt-à-dire, au deſſus de tous les Magiſtrats & les Rois de la Terre, à qui l'Ecriture donne quelquefois ce nom de Dieu. C'eſt ce que le Pape fait, lorſqu'il s'élève au deſſus de toutes ces Puiſſances, à qui il fait baiſer ſes pieds, & lorſqu'il s'attribuë le pouvoir de les établir & de les dégrader comme il lui plait, d'abſoudre leurs ſujets du ſerment de fidélité, & de diſpoſer de leurs Etats. 2. Th. 2. 4.

Quel en eſt le quatrième caractère ?

Qu'il ſeroit aſſis comme Dieu au Temple de Dieu, ſe portant comme

Digitized by Google

me s'il étoit Dieu. Caractère, qui convient au Pape. Car qui ne ſait, qu'après ſon Election on l'élève ſur l'Autel, où tous les Cardinaux vont l'adorer ; ce qu'on apelle, *aller à l'adoration ?* Qui ne ſait, que dans les Proceſſions il ſe fait porter ſur les épaules des hommes, tout le Peuple ſe proſternant devant lui, comme s'il étoit Dieu ? Qui ne ſait, que les Décrétales, & divers Auteurs le qualifient de Dieu & de Majeſté divine ? Qui ne ſait, qu'il s'attribuë une toute-puiſſance ſur la Terre, dans le Ciel, & ſur les Enfers ; comme le marque ſa triple Couronne ? Qui ne ſait enfin, qu'il s'élève au deſſus même de Dieu, en diſpenſant de ſes Loix comme bon lui ſemble ?

Quel en eſt le cinquième caractère ?

2. Th. 2. 3. *Que ſon avénement ſeroit ſelon l'efficace de Satan, en toute puiſſance, & ſignes, & miracles de menſonge.* Ce qui peut être encore apliqué au Pape, qui met entre les marques de ſon Egliſe, *la gloire des miracles :* & qui s'eſt ſervi adroitement de ce moïen, pour confirmer ſes erreurs, & pour établir ſon Empire. Témoin les Legendes remplies de ces miracles de menſonge, par où l'on impoſe à la crédulité du Peuple.

Quel en eſt le ſixième caractère ?

Sa cruauté & ſa perſécution contre l'Egliſe, comme il eſt prédit dans l'Apocalypſe. Sur quoi nous pouvons dire, que la cruauté des Empereurs Païens le cède à celle du Pape, & qu'ils n'ont jamais répandu tant de ſang Chrêtien, qu'il en a fait répandre dans les 4. parties du Monde. Je pourrois m'étendre ſur les autres Prophéties de l'Apocalypſe : mais ce que je viens de dire ſuffit pour démontrer, que le Pape eſt véritablement l'Antechriſt.

CON-

Digitized by Google

CONCLUSION

DE CET OUVRAGE.

Où l'on refute le Pyrrhoniſme ; où l'on répond aux Dificultez, que Mr. Bayle nous fait, & à toutes celles qu'on peut trouver dans la Religion, avec quelques Penſées Morales, qui en ſont la clôture.

I.

ON ne doit ni croire tout, ni douter de tout.

Le prémier eſt un vice, qu'on apelle Crédulité, qui eſt la ſource de toutes les fauſſes Religions. Le ſecond eſt une eſpèce de folie, qu'on apelle Pyrrhoniſme, qui ne va pas à moins qu'à renverſer toute Religion. On voit que nos Athées prennent aujourd'hui ce parti, pour ſe tirer de l'embaras, où les jettent les dificultez que nous leur faiſons, ne ſachant où ils en ſont, ni à quoi ſe déterminer. Il eſt glorieux à la Religion Chrêtienne, d'avoir de tels ennemis, qui, pour la combattre, ne font pas dificulté d'adopter un Principe qui les fait douter de leur propre éxiſtence. Que feriez-vous avec ces gens-là, & par où les prendriez-vous ? Puiſqu'ils n'ont pour Principe que de douter de tout, ne ſachant pas même s'ils doutent. Le plus court, c'eſt de les laiſſer comme autant de foux, que Dieu a livré à un eſprit dépourvû de tout jugement.

II.

Le Pyrrhoniſme ſe refute par le Sentiment que nous avons de nous-même.

Je ſuis perſuadé que j'éxiſte, parce que je penſe. J'ai outre cela des vifs ſentimens de douleur & de plaiſir, qui ne me permettent pas de douter de mon éxiſtence. Je voi hors de moi divers Etres, qui m'environnent de tous côtez. Ces Etres agiſſent ſur mes ſens, & y produiſent

Digitized by Google

des ſentimens, qui ne me permettent pas non plus de douter de leur éxiſtence. De ce que je ſuis, de ce que je voi, de ce que je ſens, je conclus, qu'il y a quelque cauſe de tout cela. D'où je m'élève enfin à la connoiſſance d'un Etre Suprême, qui m'a produit, & tous ces autres Etres qui m'environnent.

III.

Au lieu de diſputer contre un Pyrrhonien, il faudroit le mettre à la queſtion.

La force des tourmens le feroit retracter, & ne lui permetroit plus de douter de ſon éxiſtence. L'eſprit de l'homme peut nier tout, trouver par tout des dificultez, éluder les raiſons les plus évidentes; mais il ne ſauroit reſiſter à la violence de la douleur.

IV.

Il n'eſt point de Pyrrhonien, qui le ſoit de bonne foi.

S'il eſt preſſé de la faim & de la ſoif, il prendra des alimens. S'il tombe malade, il aura recours aux remèdes. Si le feu prend à la maiſon de ſon voiſin, il ſortira promtement de la ſienne. Si quelqu'autre danger le menace, il l'évitera avec ſoin. Auſſi voit-on, qu'il n'eſt pas moins attaché à ſes intérêts que les autres hommes, & qu'il n'eſt pas moins apliqué à tout ce qui regarde les néceſſitez de cette vie. Par où il eſt évident, qu'il n'eſt Pyrrhonien que dans la Spéculation, mais qu'il renie ſon Pyrrhoniſme dans la pratique.

V.

La vie de l'homme n'eſt pas un ſonge.

Les images & les idées que j'ai des choſes, pendant que je veille, me donnent un ſentiment beaucoup plus vif, & font une toute autre impreſſion ſur mon eſprit, que celles que mon imagination forme dans le ſommeil. Je dis après cela, que ces images de la nuit viennent des objets, que j'ai vû durant le jour, & qu'elles ſupoſent quelque choſe de réel. Je dis enfin, qu'à mon réveil j'aperçois auſſi-tôt l'illuſion de mes ſonges: mais il n'y a aucun réveil, qui puiſſe me découvrir l'illuſion, où l'on prétend que je ſuis pendant le jour, & lorſque je veille.

VI.

Digitized by Google

VI.

On ne doit pas confondre nos idées claires avec nos idées obscures.

C'eſt l'adreſſe des Pyrrhoniens ; ils ſe ſervent de nos idées obſcures, pour ébranler la certitude de celles qui ſont claires ; ce qui n'eſt pas raiſonnable. Je leur avoüe, qu'il y a beaucoup de choſes dans la Nature, que nous ignorons. Je leur avoüe même, que l'eſſence de la plûpart des choſes nous eſt cachée, que nous ne les connoiſſons que par certaines qualitez extérieures, & par raport à nos uſages. Mais quoi qu'ils en diſent, nous avons l'idée des choſes que nous voïons de nos yeux, & qui ſont expoſées à nos autres ſens. Nous avons l'idée de nôtre penſée, qui ne nous permet pas de douter de nôtre éxiſtence. Et par là nous avons quelqu'idée des autres Eſprits. Nous avons l'idée de l'Etre en général, de l'Etre infini, & de l'Etre fini, du Néant même, par opoſition à l'Etre. Nous avons l'idée de l'égalité & de l'inégalité, & des autres relations qui ſe trouvent dans les Etres, qui nous ſont connus. Nous avons enfin des idées claires des prémiers principes, tels que ſont ceux-ci : le Néant ne peut rien produire ; ce qui n'eſt pas, ne peut point agir ; il eſt impoſſible qu'une même choſe éxiſte, & n'éxiſte point en même tems ; que le tout eſt plus grand que ſa partie ; & pluſieurs autres ſemblables. Que s'il y a quelqu'un qui rejette ces principes, il ne faut plus diſputer avec lui, mais le regarder comme un homme, qui ne fait aucun uſage de ſa raiſon, ou qui veut ſe jouer de la raiſon.

VII.

Le Pyrrhoniſme fait un Dieu trompeur.

Il a bien pû nous créer avec un eſprit borné, qui ne connoît pas toutes choſes ; & il n'a pas pû, étant finis comme nous ſommes, nous donner une intelligence infinie. De là vient, que nous nous trompons quelquefois, ſur tout dans les choſes qui ſont au deſſus de nous. Mais s'il nous avoit donné une raiſon pour la conduite de nôtre vie, qui nous trompe toûjours dans les choſes mêmes les plus claires & les plus ſenſibles, cela choqueroit ſa Sageſſe & ſa Bonté, & nous donneroit l'idée d'un Dieu trompeur. Et s'il en étoit ainſi, l'homme ne ſeroit pas reſponſable de ſes erreurs, qui retomberoient ſur celui qui l'auroit formé de telle manière, qu'il ne peut que ſe tromper. Mais pourquoi parler de Dieu à un Pyrrhonien, qui doute de ſa propre éxiſtence ? Il eſt bien plus ſurprenant, d'entendre dire à Des-Cartes, qui paroît ſi perſuadé de l'éxiſtence d'un Dieu, *que nous ne ſavons pas, ſi Dieu ne nous a*

Digitized by Google

point voulu créer de telle nature, que nous nous trompions toûjours, même dans les choſes qui nous paroiſſent les plus claires. Ce qui eſt un Pyrrhoniſme tout pur, qui renverſe tout ſon Syſtème. S'il eût voulu conſulter l'idée de Dieu, qui eſt l'Etre ſouverainement parfait, il auroit reconnu, que la Véracité ne s'y trouve pas moins compriſe, que l'Exiſtence qu'il en a conclu. En éfet, quel Dieu ſeroit-ce, qu'un Dieu fourbe & trompeur?

VIII.

Le Pyrrhoniſme, quoi qu'en diſe Mr. Huet, détruit entièrement les Principes de la Foi.

Si toutes mes idées ſont incertaines, celle que j'ai de Dieu le ſera auſſi. Surquoi pourrai-je donc apuier ma Religion? Si mes ſens me trompent toûjours, S. Paul aura beau me dire, que les choſes inviſibles de Dieu, ſa Puiſſance éternelle & ſa Divinité, ſe voient comme à l'œil, étant conſidérées dans les Ouvrages de la Création. Si ma raiſon ſe trompe toûjours, quelle aſſurance puis-je avoir du jugement qu'elle rend de tous les Principes, ſur leſquels la Vérité de la Religion Chrêtienne ſe trouve établie? Ne faudra-t-il pas avoir recours à l'Enthouſiaſme, à une foi infuſe, à je ne ſai quelle lumière interne, qui nous faſſe voir ce que nous ne voïons pas, & dont on ne pourra rendre aucune raiſon? Que deviendra enfin la Démonſtration Evangelique de cèt Auteur, s'il n'y a point de démonſtration? Ce qu'il ſoûtient dans un Libelle, qu'on a publié après ſa mort, qui n'eſt qu'un tiſſu de Sophiſmes, plus digne d'un Athée que d'un Evêque.

IX.

Le Pyrrhoniſme, quoi qu'en diſe le même Auteur, détruit auſſi tous les Principes de la Morale.

S'il n'y a rien de vrai ni de faux, comme veulent les Pyrrhoniens, il n'y a rien auſſi qui ſoit juſte ou injuſte. Ce qui étant ſupoſé, il ſera indiférent de tuer ſon Pere, ou de le nourrir, & de commettre divers autres crimes, qui vont au renverſement de toute la Société. Nous ſuivons les Loix & les Coûtumes, répondent-ils. Mais qui vous a dit, qu'il eſt bon de ſuivre ces Loix & ces Coûtumes? Nous ſuivons la vraiſemblable, repliquent-ils. Mais qui vous a dit encore, qu'il y a quelque choſe de vrai-ſemblable? Si vous voulez vous en tenir à vôtre principe, il n'y a rien de vrai ni de vrai-ſemblable. D'ailleurs cette vraiſemblance ſera-t-elle capable de retenir l'homme dans ce grand panchant qu'il

Digitized by Google

qu'il a au mal, & de le porter à la pratique des vertus, qui entretiennent la Société ?

X.

Le Papiſme eſt un Pyrrhoniſme tout pur.

Pour ſoûtenir le dogme monſtrueux de la Tranſſubſtantiation, il rejette le témoignage des ſens, de la raiſon, & de l'Ecriture, dont il décrie l'autorité autant qu'il lui eſt poſſible, pour nous faire dépendre abſolument de l'Autorité de l'Egliſe. Mais ſi nous ne devons croire ni à nos ſens, ni a nôtre raiſon, ni à l'Ecriture, comment pourrons-nous croire à l'Egliſe ? Il faudroit à ce compte, que ſa lumière fût plus brillante que celle du Soleil en ſon midi. Il faudroit, que ſa lumière fût plus brillante que celle de ces trois autres lumières jointes enſemble. Cependant, quand il faut venir au fait, rien n'eſt plus obſcur ni plus équivoque, que les marques que l'on nous en donne.

XI.

On n'eſt Pyrrhonien qu'en matière de Religion.

Toutes les Sciences humaines roulent ſur certains Principes, qu'on ne s'aviſe point de conteſter. On y ſupoſe même des principes qui ne ſe découvrent point à l'eſprit par leur évidence, & qu'on prétend démontrer *à Poſteriori*, comme l'on parle dans les Ecoles. Il n'y a que les principes de la Religion qu'on rejette, quelque évidens qu'ils puiſſent être, & quoi qu'on les démontre par la même voie. On ajoûte foi aux Hiſtoriens aprouvez, & l'on reçoit pluſieurs faits, quoi qu'on ne les ait jamais vûs, lorſqu'ils ſont ſuffiſamment atteſtez : mais quelques caractères de ſincérité qu'il paroiſſe dans nos Ecrivains, quelque circonſtanciez que puiſſent être les faits qu'ils raportent, & quoi qu'ils les aient ſéellez de leur ſang, on veut les revoquer en doute. On va même juſqu'à ce point de folie, que de douter, s'il y a eu un Moïſe, & s'il eſt l'auteur des Livres qui en portent le nom ; lorſqu'on n'a jamais douté, qu'il y ait eu un Homere qui a compoſé l'Iliade. Dans la Juriſprudence, & dans le Gouvernement des Etats, on agit ſur certains principes de droiture & d'équité ; lorſqu'on veut confondre le juſte avec l'injuſte dans la Religion. On ſuit certaines règles de prudence dans la conduite de la vie ; lorſqu'on rejette des Règles beaucoup plus ſures, que la Religion nous preſcrit, pour nous procurer une félicité Souveraine. En un mot, on eſt fort raiſonnable dans les choſes qui regardent cette vie, & nos intérêts temporels ; lorſqu'on perd la raiſon dans les choſes, qui regardent la Religion & nôtre Salut éternel.

Digitized by Google

XII.

Rien ne fait tant de peine à l'eſprit, que d'être en doute ſur la Religion.

On peut demeurer dans le doute ſur les queſtions de Phyſique, ſi la Terre tourne autour du Soleil, ſi les Bêtes ſont des Automates, ſi les Planètes ſont habitées, &c. Tout cela nous importe fort peu : mais il nous importe infiniment, de nous aſſurer de la vérité de la Religion. Quel eſt le malheur d'un homme qui demeure dans le doute à cèt égard? Son eſprit eſt toûjours dans l'agitation & dans le trouble, voïant des dificultez d'un & d'autre côté, & ne ſachant à quoi s'en tenir. Il entrevoit au milieu de ſes doutes un Dieu irrité, qui le remplit de fraieur. Il a beau s'étourdir & s'endormir dans cèt état, la conſcience le réveille à toute heure par ſes remors.

XIII.

Rien n'eſt plus afreux que de ſe voir ſuſpendu entre l'Enfer & le Néant.

Tel eſt l'état de ceux qui doutent de la vérité de la Religion, & qui négligent de s'en inſtruire. Ce qu'ils peuvent attendre de plus favorable après la mort, c'eſt de tomber dans le Néant. Mais ſi la Religion eſt véritable, ils tombent entre les mains d'un Dieu irrité, & ils ne peuvent attendre que l'Enfer. Il eſt étonnant, qu'il y ait des gens qui puiſſent demeurer un ſeul jour dans ce doute, & qui négligent de chercher tous les moïens de s'inſtruire de la vérité d'une Religion, qui leur promet une vie éternelle.

XIV.

On doit balancer les Dificultez avec les Preuves.

Il n'y a preſque point de vérité qui n'ait ſes dificultez, & où il n'y ait du pour & du contre. Nôtre eſprit flotera-t-il donc toûjours entre l'un & l'autre, ſans prendre aucun parti, & ſans ſe déterminer à quoi que ce ſoit? Mais il faut ſe déterminer ſur tout en matière de Religion, où l'on ne peut demeurer ſuſpendu entre la vérité & l'erreur. Le vrai moïen de nous tirer de cèt embarras, c'eſt de balancer les dificultez avec les preuves, & de nous tenir toûjours du côté le plus fort. Les Athées font quelques dificultez ſur l'Exiſtence de Dieu, les Epicuriens ſur la Providence : Mais ſi vous les comparez avec ces clartez qui reluiſent dans la Nature, qui nous convainquent de ces deux grandes véritez, tou-

Digitized by Google

toutes ces menuës dificultez ſe diſſiperont. On fait auſſi des dificultez ſur la Révélation; mais ſi on les compare avec ce grand nombre de preuves, qui établiſſent la vérité, on trouvera que ces preuves l'emportent de beaucoup ſur toutes ces dificultez.

XV.

On doit toûjours prendre le parti le plus ſûr.

Supoſons avec les Incrédules, que leurs dificultez égalent nos preuves. Je ſoûtiens, que dans cette ſupoſition, le bon ſens nous conduit à nous tenir du côté des preuves, puis qu'il y a tout à craindre d'un côté, & rien à craindre de l'autre. Si je veux ſuivre la Religion, me direz-vous, il faut que je renonce au Monde, & que je mortifie mes paſſions. Mais en renonçant au monde, à quoi renoncerez-vous? A des vanitez incapables de vous ſatisfaire, comme l'expérience vous en a convaincu mille fois. En mortifiant vos paſſions, vous vous mettez à couvert des orages qu'elles excitent, vous en deviendrez plus raiſonnable, & vous goûterez beaucoup mieux les plaiſirs innocens de la vie. Et que dirai-je de cettte douce eſpérance de la vie éternelle, que la Religion nous donne, ſeule capable de nous conſoler au milieu de tant de maux, qui nous affligent ſur la terre, & de nous faire triompher de la mort.

XVI.

La Nature eſt pleine de Myſtères.

Les choſes qui devroient nous être le plus connuës, telles que ſont la matière, le mouvement, le lieu, le tems, font la croix des Philoſophes; & ne pouvant rendre raiſon du ſentiment des Animaux, ils en ont fait des Automates. Tout eſt myſtère pour nous. Tout eſt plein de dificultez. Nous ne voïons que la ſuperficie des choſes. Nous ne les connoiſſons que par quelques qualitez extérieures, mais nous en ignorons le fonds. Nous croïons être fort habiles, lors que nous diſons, que le Corps eſt une ſubſtance étenduë, & l'Eſprit une ſubſtance qui penſe. Mais quelle eſt dans le fond cette ſubſtance étenduë? Quel eſt ce ſujet qui penſe? Nous n'en ſavons rien. Ce qui nous doit rendre dociles à l'égard des Myſtères de la Religion. Car ſi nous ne comprenons par les choſes les plus communes de la Nature, comment comprendrons-nous les choſes ſurnaturelles, les Myſtères les plus abſtraits de la Religion? On ne comprend rien dans la Nature, & l'on veut tout comprendre dans la Religion. Un Atome fait échouer la raiſon de l'homme, & il voudra comprendre l'immenſité de Dieu, & pénétrer dans tous ſes deſſeins. Rien n'eſt donc moins raiſonnable, que de ſe figurer une Révélation ſans dificul-

Digitized by Google

ficultez, puis que la Nature, qui eſt beaucoup au deſſous, en eſt pleine.

XVII.

Nous contemplons dans un miroir obſcurément, mais un jour nous verrons face à face. 1 Cor. 13. vers. 12.

On ne doit donc pas ſe rebuter aux prémières dificultez qu'on rencontre dans la Religion, & l'on ne doit pas prétendre de voir la vérité toute nuë. Elle ſe trouve obſcurcie de divers nuages ſur la Terre, & nous ne la verrons à plein que dans le Ciel. La vérité dans un miroir fait aujourd'hui l'objet de la foi: cette même vérité miſe à découvert dans la lumière de la gloire, doit faire ſa couronne & ſa recompenſe. Si nous pouvions voir la vérité ſans nuages & ſans dificulté, ce ſeroit le Ciel, & non pas la Terre: ce ſeroit la vûë, & non pas la foi. Si tout étoit clair, ſi tout étoit évident dans la Religion, où ſeroit la merveille & le mérite de la foi? Où ſeroit même la foi? C'eſt ici l'éxercice de nôtre foi de découvrir la vérité à travers les nuages qui ſe préſentent dans la Nature & dans la Révélation: & la foi, comme dit un Ancien, la foi qui a de ſi grandes promeſſes, doit avoir quelques dificultez. Mais au reſte, ſi nos Myſtères ont des nuages, ils ont auſſi des clartez. Regardons les du côté lumineux, & nous en ſerons éclairez.

XVIII.

La Nature & la Révélation reſſemblent à cette Colonne de nuée & de feu, qui étoit entre les Egyptiens & les Iſraëlites.

Elle étoit nuée d'obſcurité aux Egyptiens, mais elle étoit lumière aux Iſraëlites. Elle aveugloit ceux-là, lorſqu'elle éclairoit ceux-ci. Vive image de la Nature & de la Révélation, où la Sageſſe de Dieu a mêlé les ténèbres avec la lumière, pour éclairer les uns & aveugler les autres. Rien en éfet, ſi l'on y fait attention, rien n'eſt plus digne de ſa Bonté & de ſa Juſtice. Pourquoi, dis-je, ſe montreroit-il à ceux qui ne le veulent point voir, & qui font tout ce qu'ils peuvent pour s'aveugler? Mais d'autre côté, pourquoi ne ſe découvriroit-il pas à ceux qui le cherchent de tout leur cœur? Qu'on regarde donc aux clartez de la Nature & de la Révélation, ſi l'on ſouhaite d'être éclairé; ou que du moins on compare les clartez avec les obſcuritez, & je ſuis perſuadé que dans cette comparaiſon, tous ces nuages ſe diſſiperont.

XIX.

Les Faits ſur leſquels la vérité de la Religion Chrètienne ſe trouve éta-

Digitized by Google

établie, pour être éloignez de nous, n'en ſont pas moins évidens.

Nous avons ſur tous ces Faits le témoignage de ceux qui les ont vûs, & qui les ont dépoſez au prix de leur ſang. Nous voïons après cela, que la nature de la plûpart de ces Faits eſt telle, qu'on n'auroit pû impoſer au Public, ni les avancer contre la notoriété publique. Nous voïons 3. un nombre innombrable de Martyrs, qui ſoufrent les plus rudes ſuplices ſur la vérité de ces Faits, dans un tems où il étoit facile de s'en inſtruire. Nous voïons 4. que ſi tous ces Faits étoient autant de fictions, on ne ſauroit comprendre d'où ſeroient ſortis les Chrêtiens, ni comment la Religion Chrêtienne, ſi opoſée aux inclinations corrompuës des hommes, auroit pû s'établir dans le Monde. Nous voïons enfin, que la vérité de tous ces Faits ſe trouve ſoutenuë par une Doctrine toute Divine, & par une Morale ateſtée par la conſcience.

XX.

Rien n'eſt plus impertinent, que de nous demander des Preuves Mathématiques.

La nature ſpirituelle de la Religion ne le ſoufre point; & il n'y a que les choſes ſenſibles qui puiſſent ſe démontrer par des raiſons Mathématiques. Elle ne peut pas non plus ſe démontrer par des expériences, comme les véritez de Phyſique. Mais elle a des preuves Morales capables de perſuader tout Eſprit raiſonnable. Les faits, ſur leſquels elle ſe trouve établie, ſont circonſtanciez & ateſtez de telle manière, que ſi on les rejette, il faudra rejetter l'hiſtoire de tous les faits, & ne rien croire que ce que l'on voit de ſes yeux; ce qui aproche de la folie. Cette Religion a auſſi un grand nombre d'Oracles, qui ſont au deſſus de tout ſoupçon, & dont nous voïons l'acompliſſement. Elle a des Miracles ſenſibles & éclatans, qui en ont confirmé la vérité, & que nous ne pouvons revoquer en doute après en avoir éxaminé toutes les circonſtances. Elle a enfin des preuves de ſentiment, qui ne perſuadent pas moins tous ceux qui ont l'eſprit & le cœur bien diſpoſez.

XXI.

Les dificultez, qu'on fait ſur la Religion Chrêtienne, ne viennent pas tant de la ſublimité de ſes Myſtères, que du vice de nos paſſions.

C'eſt une vérité que le Seigneur nous enſeigne, lorſqu'il dit aux Juifs, *comment pourriez-vous croire, vû que vous cherchez la gloire l'un de l'autre, & non pas celle qui vient de Dieu ſeul?* Il dit auſſi dans un autre endroit, *ſi quelqu'un veut faire la volonté de mon Pere, il connoîtra de ma Doctrine, ſi elle eſt de Dieu.* Par où il nous fait entendre, que l'incrédulité de l'homme vient du vice de ſon cœur, & du

nuage de ſes paſſions, qui obſcurcit la lumière de ſa raiſon. On le comprendra facilement, ſi l'on conſidère, que les Myſtères de cette Religion ne ſont pas de ſimple Spéculation, mais de Pratique, des *Myſtères de piété*, qui déclarèrent la guerre à toutes nos paſſions criminelles. On ne doit donc pas s'étonner, ſi elles ſe ſoulèvent contre ces Myſtères, & ſi elles forment diverſes dificultez pour ne les pas recevoir. Mais ſuſpendons ces paſſions, pour conſidérer ces Myſtères tels qu'ils ſont en eux-mêmes, & toutes ces dificultez ſe diſſiperont. Il eſt certain que les doutes d'un Pyrrhonien, ſur la Religion, tirent leur origine du vice du cœur, qui obſcurcit la lumière de ſa raiſon. Et de là vient, comme je l'ai déja remarqué, qu'on n'eſt Pyrrhonien qu'en matière de Religion. *Jean 5. 44. & 7. 17.*

XXII.

La folie des fauſſes Religions ne doit faire aucun tort à la vraie Religion.

Rien n'eſt plus choquant que les diverſes Religions des Païens, qui n'ont pas ſeulement encenſé à toute l'armée des Cieux, mais qui ont déifié juſqu'aux bêtes brutes, & aux herbes des jardins. L'on eſt ſurpris de voir, que des hommes raiſonnables aient été capables de telles extravagances. La Tranſſubſtanciation du Papiſme, ſes Idolatries, ſes Superſtitions, tout ce fatras de Cérémonies vaines & creuſes, ne donnent pas une idée plus avantageuſe de la Religion. Tout cela fait voir la foibleſſe & la folie de l'homme en matière de Religion; mais ne doit faire aucun tort à la vraie Religion, qu'on voit établie ſur les plus clairs principes de la droite raiſon. A la vérité cette Religion nous révèle des Myſtères qui ſont au deſſus de la raiſon; mais aucun de ces Myſtères ne la choque. D'ailleurs, tous ces Myſtères s'ajuſtent ſi bien avec nos prémières notions, & avec les véritez que la Nature nous aprend, que par là même ils doivent être reçus. Rien enfin n'eſt plus raiſonnable que la ſoumiſſion que nôtre raiſon rend ici à la Révélation, après qu'elle en a reconnu la Divinité par divers caractères qui la découvrent.

XXIII.

Les Ténèbres étoient répandues ſur la face de l'Abyme. Gen. I.

C'eſt-ce qu'on peut dire de l'état où ſe trouvoient les Hommes dans la Nature. Ils avoient à la vérité quelque connoiſſance de Dieu: mais de quelles ténèbres n'étoit-elle pas obſcurcie? Ce qui ſe juſtifie par les doutes des Philoſphes, & par l'incertitude où on les voit ſur les prémiers principes de la Religion. Mais c'eſt ce qui ſe juſtifie ſur tout par l'i-

Digitized by Google

l'idolatrie & par les ſuperſtitions des Peuples, par les vices qu'on y voit régner & par le déréglement de leurs mœurs. Etat affreux, où à peine aperçoit-on quelque raïon de lumière. Tel étant donc l'état pitoïable où giſoit le Genre-humain, qui ne voit la néceſſité d'une Révélation? Qui ne voit qu'il étoit de la ſageſſe & de la bonté de Dieu de l'éclairer d'une nouvelle lumière, celle de la Nature étant devenuë inutile? Qu'il fit, dis-je, ſortir la lumière du ſein des ténèbres, comme il avoit fait dans la prémière Création? Mais où trouver cette Révélation? Où trouver cette nouvelle lumière qui nous éclaire, que dans l'Ecriture du Vieux & du Nouveau Teſtament? Ecriture, qui reluit par tant de raïons de Divinité. Lumière, qui a diſſipé toutes ces ténèbres affreuſes qui étoient répanduës ſur toute la face de la Terre.

XXIV.

La Contrée de Goſcen eſt éclairée de la lumière du Soleil, pendant que toute l'Egypte eſt couverte de ténèbres épaiſſes.

Vive image de la Révélation, qui éclaire Iſraël, pendant qu'elle laiſſe croupir les autres Nations dans leurs ténèbres. L'on voit en éfet, qu'Iſraël a une idée de Dieu beaucoup plus pure, plus parfaite, & plus ſublime, que celle qu'en ont eu les Egyptiens & toutes les autres Nations du Monde; on voit auſſi, que ſon Culte eſt plus raiſonnable, & qu'il ſe conduit par des Loix plus équitables. D'où peut venir cette différence? Eſt-ce que ce Peuple avoit plus d'eſprit, plus de lumière, & plus de pénétration que tous les autres? Au contraire, c'étoit un Peuple fort groſſier qui n'aprochoit point de la fineſſe d'eſprit, ni de la politeſſe de la plûpart des autres Nations. C'eſt donc la lumière ſurnaturelle de la Révélation qui l'éclaire, qui l'élève au deſſus de tous les autres Peuples du Monde, & qui le diſtingue d'avec eux.

XXV.

Le Néant ne peut rien produire, & l'on ne ſauroit concevoir qu'aucun Etre ſoit ſorti par lui-même du Néant.

Cette Maxime eſt de la dernière évidence, fondée ſur ces principes du ſens commun, que ce qui n'eſt pas, ne peut point agir; & que rien ne peut être la cauſe de ſoi-même. Il faut donc ou que le Monde ſoit éternel, du moins quant à ſa matière, ce que nous avons refuté au long: ou qu'il y ait un Etre ſuprème qui l'a tiré du Néant par ſa main toute puiſſante, comme Moïſe l'enſeigne.

Digitized by Google

XXVI.

L'Homme eſt un Enigme inexplicable, ſi l'on n'a recours à la Révélation de Moïſe.

Quel alliage monſtrueux de lumière & de ténèbres, de grandeur & de baſſeſſe! Sa raiſon l'élève au deſſus de tous les Etres viſibles, ſa cupidité l'abaiſſe au deſſous des bêtes brutes. Quelles contrariétez étonnantes entre ſa raiſon & ſes paſſions, entre ſes paſſions mêmes qui le déchirent! Quel étrange aveuglement! Il cherche par tout un Souverain bien, qu'il ne peut trouver nulle part; allant de chimère en chimère, pourchaſſant des ombres & des phantômes, qui lui échapent lorſqu'il croit les tenir, parce qu'il n'y trouve aucune réalité, rien qui ſoit capable de le ſatisfaire; toûjours afamé & jamais raſſaſié, ſemblable à un Tantale, qui eſt toûjours dans la faim & dans la ſoif. Combien eſt déplorable ſa condition! affligé de divers maux, environné de mille accidens qui le menacent, éfraïé par la crainte de la mort, & ne trouvant la fin d'une vie ſi pénible & ſi miſérable, que dans l'obſcurité d'un tombeau.

Si c'eſt la Nature qui l'a formé, comme veulent les Athées, d'où vient qu'elle, qui eſt ſi ſage dans tous ces autres ouvrages, aura manqué de ſageſſe dans celui-ci? On remarque de la régularité dans tous les autres; on ne voit qu'irrégularité dans celui-ci. On voit que tous les autres Etres agiſſent d'une manière uniforme, & qu'ils ſuivent des Loix convenables à leur nature; l'homme ſeul eſt déréglé dans ſes actions, & ne ſuit aucune Loi convenable à ſa Nature. On voit enfin que la Nature prépare la pâture à tous les autres animaux, qui ſe contentent des biens qu'elle leur fournit; l'homme ſeul ſe dégoûte de tous ces biens ſenſibles, & ne trouve rien dans le Monde qui ſoit capable de le ſatisfaire. Pourquoi eſt-ce que la Nature lui a donné des déſirs inutiles? Pourquoi lui a-t-elle donné une étenduë de cœur qu'elle ne ſauroit remplir? Pourquoi lui a-t-elle donné le déſir d'un Souverain bien, qu'il ne peut trouver dans ce Monde? Pourquoi l'a-t-elle aſſujéti à tant de maux? Pourquoi enfin, l'a-t-elle éclairé d'une raiſon, qui ne ſerviroit qu'à le rendre plus miſérable, en lui découvrant ſon extrême miſère? Faut-il donc que le Chef-d'œuvre de la Nature ſoit au deſſous de tous ſes Ouvrages?

Cherchons l'éclairciſſement de tout ceci dans la Révélation de Moïſe, qui nous aprendra, que Dieu avoit formé l'homme à ſon image, dans un état Saint & heureux, d'où étant déchû par ſa rebellion, il tomba dans l'état pitoïable où nous le voïons. De là viennent ces ténèbres qui obſcurciſſent ſa raiſon. De là vient le dérèglement de ſes mœurs. De là vient ce combat inteſtin qu'il y a entre ſa raiſon & ſes paſſions. De là vient qu'il cherche par tout un Souverain bien, qu'il ne peut trouver nulle part; parce qu'il ne ſe trouve qu'en Dieu, duquel il s'eſt éloigné par

Digitized by Google

par ſon apoſtaſie. De là vient enfin qu'il eſt aſſujeti à divers maux, qui ne ſe terminent que par la mort.

XXVII.

Moïſe nous conduit à Jeſus-Chriſt.

On voit prémièrement, que la Juſtice qu'il demande à l'égard de la Loi Morale, eſt abſolument impoſſible à l'homme pécheur, pour l'obliger à recourir à la Juſtice du Meſſie. On voit après cela, que toute ſa Loi cérémonielle eſt figurative, & qu'elle regarde une autre Diſpenſation, où l'on devoit trouver le corps & la vérité de toutes ces Cérémonies Légales. On voit enfin, qu'il prédit expreſſément un autre Prophète, qui venoit après lui, un Prophète, qui devoit aporter une Loi nouvelle plus parfaite que la ſienne; autrement qu'étoit-il néceſſaire qu'il vint? Deut. 18. 15. Le Roi Prophète prédit auſſi, que le Meſſie devoit être Sacrificateur, non ſelon l'ordre d'Aaron, mais ſelon l'Ordre de Melchiſedec. Pſ. 110. Par où il eſt évident, que ce Meſſie venant à paroître, & ces deux Sacrificatures ne pouvant ſubſiſter enſemble, il faloit que la Sacrificature d'Aaron fut abolie, pour faire place à la Sacrificature de Melchiſedec en la Perſonne du Meſſie. De là même s'enſuit l'abolition de tout ce Service charnel, qui avoit lieu ſous la Loi, pour faire place au culte ſpirituël de l'Evangile, ſuivant cette Maxime de l'Apôtre, que *la Sacrificature étant changée, il ſe fait un changement de Loi.* Heb. 7. Le Prophète Jeremie nous parle enfin d'une Nouvelle Alliance, diférente de la prémière: preuve évidente, que l'Alliance Légale ne devoit pas toûjours ſubſiſter. Jer. 31.

XXVIII.

Si le Meſſie n'étoit pas venu, on ne pourroit plus le connoître par les Oracles, lorſqu'il viendroit à paroître.

Il y a pluſieurs ſiècles que le Sceptre eſt ôté de Juda, & le Légiſleteur d'entre ſes piez; que les ſoixante & dix ſemaines de Daniel ſont expirées, & que le ſecond Temple, où il devoit entrer, eſt reduit en cendres. Les Tribus & les Familles d'Iſraël étant confondues, & toutes ſes Généalogies perdues, on ne pourroit plus connoître ni de quelle Tribu, ni de quelle Famille il ſeroit deſcendu. On ne pourroit pas même le connoître par le plus illuſtre de ſes caractères, qui eſt la converſion des Nations au Dieu d'Iſraël; puiſqu'il y a longtems que ces Nations ſont converties par la prédication de l'Evangile.

Digitized by Google

XXIX.

C'eſt à tort qu'on ſe plaint du peu d'évidence des preuves, ſur leſquelles la vérité de la Religion Chrétienne ſe trouve établie.

L'Exiſtence d'un Dieu, qui en fait l'objet, ſe démontre par un ſi grand nombre de preuves, ſi claires & ſi ſenſibles, qu'il faut renoncer à l'uſage de la raiſon, pour ne la pas reconnoître. L'Exiſtence de Dieu étant ſupoſée comme un Principe certain, on en conclud évidemment la néceſſité d'une Religion. La foibleſſe & l'inſuſiſence de la Religion naturelle nous conduit à la Révélation. Cette Révélation a été faite par Moïſe d'une manière Divine; comme nous l'avons démontré. Moïſe nous conduit à Jeſus-Chriſt. Et ſi l'on joint enſemble toutes les preuves, qui établiſſent la vérité de ſon Evangile, on verra ſortir des raions de lumière de tous côtez, & il en reſultera une démonſtration capable de ſatisfaire tout eſprit raiſonnable.

XXX.

L'Evangile n'a pû être ſupoſé ni alteré.

On ne ſauroit revoquer en doute que Jeſus-Chriſt n'ait paru ſous l'Empire de Ceſar Auguſte; qu'il n'ait annoncé ſon Evangile dans la Judée, qu'il n'ait fait des Miracles; qu'il n'ait été crucifié ſous Ponce Pilate; & que ſes Diſciples n'aient publié enſuite qu'il étoit reſſuſcité. Les Talmudiſtes, Celſe, Porphyre, Julien l'Apoſtat, & tous les ennemis des Chrétiens en demeurent d'accord. Nous n'avons pas beſoin de leur témoignage, la choſe étant évidente en elle-même. Car ſi tous ces faits étoient autant de fictions, comment ſe ſeroit formée l'Egliſe Chrétienne? D'où ſeroient venus tous ces Chrétiens, qu'on voit répandus ſur toute la face de la Terre? Il ne s'agit donc que de ſavoir, ſi les Livres, qui nous aprennent ces faits, ont été écrits par les Auteurs dont ils portent les noms, qui en ont été les témoins oculaires, qui les ont dépoſez au prix de leur ſang, & que nous croïons avoir été inſpirez; ou s'ils ont été ſupoſez par quelque Impoſteur. A quoi je répons, que ſi l'on met en doute la certitude de ces Livres, il faut qu'on revoque en doute la certitude de tous les Livres qui ont jamais été faits, n'y aïant aucun Livre qui ait un témoignage ſi authentique que ceux-ci: puiſqu'ils ſont reconnus par tous les Chrétiens, par les Chrétiens de toutes les Sectes, & par les Chrétiens de tous les ſiècles. Qu'on monte juſqu'aux prémiers ſiècles, on y trouvera ces Livres entre les mains des Chrétiens, & l'on verra que les Peres les ont citez dans leurs Ecrits. Cette prétenduë ſupoſition eſt ſur tout chimérique à l'égard des Epitres que les Apôtres ont adreſſé à certaines Egliſes. Comment auroit-on pû faire acroire

aux

Digitized by Google

aux Egliſes de Rome, de Corinthe, de Galatie, d'Epheſe &c. que S. Paul leur avoit écrit des Epitres, dont elles n'auroient jamais entendu parler? Je dis la même choſe des Epitres de S. Pierre, de S. Jaques, de S. Jean, & de S. Jude, qui étant Catholiques, devoient être connuës de tous les Chrétiens. Le moien de ſupoſer de telles Epitres? Tertulien témoigne encore ici, que de ſon tems on gardoit dans pluſieurs Egliſes, les Originaux des Epitres que les Apôtres leur avoient écrites.

Il demeure donc pour conſtant que l'Evangile, tel que nous l'avons aujourd'hui, n'a pû être ſupoſé. Il n'eſt pas moins évident, qu'il n'a pû être alteré. Pour en être convaincu, on n'a qu'à faire réfléxion, que du tems même des Apôtres, il s'éleva des Hérétiques, & peu de tems après on voit les Chrétiens partagez en des Sectes diférentes, dont l'une auroit crié contre l'autre, ſi elle eût entrepris de corrompre l'Evangile. La même choſe paroit par le grand nombre d'Exemplaires, qui s'en répandit d'abord dans tout le monde Chrétien, par les Verſions qu'on en fit en diverſes langues, & par l'acord qu'il y a entre tous ces Exemplaires & toutes ces diférentes Verſions.

XXXI.

Des véritez que l'Evangile nous révèle, les unes ſont établies dans la Nature, les autres ont une liaiſon étroite avec elles.

L'Exiſtence d'un Dieu, le Règne de la Providence, la corruption & la miſère de l'homme, la néceſſité d'une Religion & d'un Sacrifice pour apaiſer la Divinité, l'immortalité de l'ame, les peines & les recompenſes d'une autre vie, ſont des véritez que les Païens ont reconnû par les ſeules lumières de la Nature. Celles que l'Evangile y ajoûte, de l'envoi de Jeſus-Chriſt au Monde, de ſon Incarnation & de ſon Sacrifice, de la Reſurrection des Morts, d'un Jugement dernier, des peines des méchans, & du bonheur des gens de bien; toutes ces véritez, dis-je, que l'Evangile nous révèle, s'ajuſtent ſi bien avec ces prémières véritez, que par cela-même elles doivent être reçuës. On voit auſſi, que toute la Religion Chrétienne ſe trouve établie ſur la Religion Naturelle, qu'elle perfectionne: Si bien que pour être Chrétien on n'a qu'à ſuivre ſes Principes.

XXXII.

Il y a pluſieurs diférences notables entre Jeſus-Chriſt & Mahomet, par où l'on peut juger de la Religion de l'un & de l'autre.

Jeſus-Chriſt a été précédé par une longue ſuite de Prophètes: Mahomet

met n'a été prédit par aucun. Jesus-Christ à fait un grand nombre de miracles, comme ses ennemis mêmes sont obligez de le reconnoître: Mahomet n'en n'a point fait par son propre aveu. Jesus-Christ a prédit de grands évènemens, dont on voit l'accompliſſement: Mahomet n'a rien prédit. Jesus-Christ a détruit l'Idolatrie, & a fait adorer un seul Dieu Créateur du Monde: Mahomet n'a aucune part à cette gloire. Jesus-Christ déclare que son Règne n'est point de ce Monde, & l'on ne le peut soupçonner d'aucun intérêt mondain: Mahomet aspire à la Roiauté, & se fait un Règne temporel, ce qui le rend fort suspect. Jesus-Christ a révélé une Doctrine toute Divine, que la droite raison aprouve, & qu'on ne peut s'empêcher d'admirer: L'Alcoran de Mahomet ne contient que des fables, des choses vaines & ridicules, si vous en ôtez ce qu'il a pris de la Loi & de l'Evangile. Jesus-Christ demande qu'on renonce à soi-même, & mortifie les passions de l'homme: Mahomet flate ces passions. Jesus-Christ ordonne à ses Disciples de porter la Croix après lui: Mahomet promet à ses Sectateurs une prospérité mondaine. Jesus-Christ nous propose un Paradis Spirituel: celui de Mahomet est tout à fait sensuel. Jesus-Christ veut qu'on s'instruise de la vérité de sa Religion: Mahomet tient les Peuples dans l'ignorance, & couvre son imposture sous le voile des ténèbres. Jesus-Christ a établi sa Religion dans le Monde par la persuasion & par la douceur: Mahomet a établi la sienne par l'Epée. Jesus-Christ est ressuscité d'entre les morts: Mahomet est demeuré parmi les morts & son Tombeau se voit à Médine.

XXXIII.

On doit croire tout ce que Dieu dit.

Cette Maxime se trouve fondée dans la droite raison, qui nous dicte, que Dieu est la prémière vérité, & qu'il ne peut jamais ni être trompé, ni tromper. D'où il s'ensuit, qu'on doit croire tout ce qu'il dit. Mais il faut 1. s'assurer de sa révélation, en faisant attention sur les caractères de Divinité qu'on y voit reluire. Après quoi il faut recevoir avec obéïssance de foi tout ce qu'elle nous révèle. C'est donc ici le grand moien de lever toutes les dificultez de la Religion, que de se tenir attaché à la Divinité de la Révélation, & de soumettre nôtre raison à tout ce qu'il y a d'incompréhensible.

XXXIV.

Rien n'est plus injurieux à la Religion Chrêtienne, qu'un entier renoncement à la raison.

Que diroient les Incrédules, si pour être Chrêtien, il falloit renoncer

Digitized by Google

à l'uſage de la raiſon; & quoi de plus capable de les éloigner de la vérité? Je dis donc 1. Qu'on doit ſe ſervir de ſa raiſon ſur les Principes de la Foi. Quand Dieu parle, il eſt ſans doute qu'on doit croire tout ce qu'il dit: mais il faut prémièrement s'aſſurer que c'eſt Dieu lui-même qui nous parle, en faiſant atention ſur les caractères de Divinité qui reluiſent dans ſa Parole. Je dis 2. Qu'il ne ſufit pas de s'aſſurer que c'eſt Dieu lui-même qui nous parle, il faut encore entendre ce qu'il nous dit, & rechercher avec ſoin, quel eſt le véritable ſens qu'on doit donner à cette Parole, pour ne croire que ce qu'il a voulu nous y révéler. Je dis 3. Qu'on doit prendre garde, que le ſens qu'on donne à un paſſage s'acorde avec ſes parallelles, & avec l'analogie de la Foi. Je dis enfin, que pour être mieux aſſuré du véritable ſens de cette Parole, il faut éxaminer ſi le ſens qu'on lui donne n'enferme pas quelque contradiction, auquel cas on doit le rejeter: Et l'on doit bien prendre garde, que ſous ce beau prétexte de renoncement à nôtre raiſon, on n'introduiſe dans la Religion des Dogmes monſtrueux, qui choquent ſes plus clairs Principes. Où eſt donc le renoncement à nôtre raiſon? Où eſt la ſoumiſſion que nous devons avoir pour la Révélation? Je répons, que c'eſt à l'égard des Myſtères qui nous y ſont clairement révélez, & ſur tout de ceux qui regardent la nature incompréhenſible de Dieu, ou qui dépendent de ſa volonté; tels que ſont ſes Décrets. Ces Myſtères étant infiniment élevez au deſſus de la foible portée de nôtre raiſon, rien n'eſt plus raiſonnable que la ſoumiſſion qu'elle rend à la Révélation. *L'homme animal* ne comprend pas des Myſtères ſi ſublimes, ils lui ſont même folie, quand il en veut juger par ſes propres lumières; & il n'y a que celui qui ſuit les lumières de l'Eſprit de Dieu qui les diſcerne, 1 Cor. 2. 14. Ces Myſtères confondent toute la ſageſſe des Sages du Monde; mais ils éclairent les ſimples & les petits. C'eſt pour cela-même que le Seigneur donne la prémière des béatitudes à cette diſpoſition ſalutaire de nôtre Eſprit. *Bien heureux, dit-il, ſont les pauvres d'eſprit, car le Roïaume des Cieux eſt à eux.* Mat. 5. 8.

XXXV.

La Divinité de la Révélation étant ſupoſée, on ne doit entrer dans aucun ſoupçon qu'elle ait été altérée.

Les mêmes raiſons qui ont engagé Dieu à nous la donner, priſes de ſa ſageſſe, de ſa bonté, & de la néceſſité qu'il y avoit d'éclairer le Monde d'une nouvelle lumière, celle de la Nature étant devenuë inſufiſante: ces mêmes raiſons, dis-je, l'engagent à la conſerver encore aujourhui. Je dirai même, qu'au lieu qu'il lui étoit libre & arbitraire de nous la donner; ſon Immutabilité & les intérêts de ſa gloire l'obligent, a-

Digitized by Google

près nous l'avoir donnée, à la conſerver dans ſon entier, pour n'être pas fruſtré de ſon deſſein, qui eſt d'amener les hommes à la connoiſſance du Salut. Auſſi ne doit-on pas ſoupçonner les Juifs d'avoir corompu les Livres de l'Ancien Teſtament, dont ils ont toûjours été les fidelles gardiens, juſqu'à compter leurs mots, leurs ſyllabes, & leurs lettres. On voit même que les Oracles, qui regardent Jeſus-Chriſt, ſont demeurez dans leur entier. Ils ont bien tâché de les tordre, & de les détourner à un autre ſens; mais ils n'y ont rien ajoûté & n'en ont rien diminué. Après quoi, qui pourroit les ſoupçonner d'avoir corrompu ces Livres Sacrez? Pour ce qui regarde les Livres du Nouveau Teſtament, il auroit fallu, pour les corrompre, que toutes les Sectes diférentes des Chrêtiens, euſſent conſpiré enſemble dans ce deſſein; ce qui n'eſt pas croïable. C'eſt donc en vain que Mahomet prétend, que l'Evangile a été corrompu, pour y ajoûter ſon Alcoran fabuleux.

XXXVI.

Quelques difficultez de Critique n'ébranleront jamais l'Autorité Divine de l'Ecriture.

Sans s'embaraſſer de toutes ces menues difficultez, qui viennent ou de l'obſcurité de la langue, ou de l'ambiguïté des termes, ou de la pluralité des noms d'un même lieu, ou d'une même perſonne, ou de certaines circonſtances que nous ignorons, ſans s'arrêter, dis-je, à toutes ces difficultez de Critique, on doit ſe tenir attaché au gros de l'Ecriture, à l'évidence des faits ſur leſquels elle ſe trouve établie, aux miracles qui l'ont confirmée, à ce grand nombre d'Oracles dont on voit l'accompliſſement, à la Sainteté de ſa Morale, & à cèt accord merveilleux qu'il y a entre ſa doctrine & les ſentimens de la conſcience: & nous ſouvenir toûjours que, comme la Nature a ſes Nuages, la Révélation a les ſiens, qui ſe diſſipent à la vûë de toutes ces grandes clartez qui reluiſent dans l'Ecriture. Qu'on faſſe autant de difficultez qu'on voudra, ſur les Livres de l'Ancien Teſtament, il me ſufit de trouver dans ces Livres, tels que les ont les Juifs, ennemis jurez des Chrêtiens, des preuves inconteſtables qui établiſſent la vérité de la Religion Chrêtienne.

XXXVII.

Rien n'eſt plus ſenſible ni plus incompréhenſible, que l'Infinité de l'Etenduë, & l'Eternité de la Durée.

De quelque côté que je me tourne, & quelques éforts d'imagination que je faſſe, je ne puis jamais trouver aucunes bornes dans ces eſpaces qui m'environnent. Je ne puis non plus trouver aucunes bornes dans la di-

Digitized by Google

durée qui m'a précédé, ni dans celle qui me ſuivra, ſoit que je monte, ſoit que je deſcende. Rien, dis-je, n'eſt plus ſenſible, mais auſſi rien n'eſt plus incompréhenſible. On ne doit donc pas rejeter l'Eternité, & l'Immenſité de Dieu, parce qu'on ne peut pas les comprendre. Nous les ſentons, mais nous ne ſaurions les comprendre: & nôtre raiſon finie ne comprendra jamais cèt Etre Infini.

XXXVIII.

L'Etre ſouverainement Parfait exclud de ſon idée toute ſorte d'imperfection.

Il eſt donc contradictoire de s'imaginer un Dieu qui ait le moindre défaut, le moindre vice, & la moindre foibleſſe. Si les Païens euſſent fait attention ſur cette idée de Dieu, ſi conforme à la droite raiſon, ils n'auroient eu garde de ſe faire des Divinitez foibles & impuiſſantes, vicieuſes, & déréglées: & nous pouvons dire, que ce défaut d'atention eſt le Principe de toute l'Idolatrie Païenne. On voit auſſi par là, que cette idée de Dieu renferme une ſageſſe, une juſtice, & une bonté infinie, avec toutes les autres perfections qu'on peut s'imaginer. Retenons cette idée: & s'il y a quelque choſe dans ſes Décrets, ou dans la conduite de ſa Providence qui nous ſemble ne s'acorder pas avec ces vertus, nous devons l'atribuer à la foibleſſe de nôtre raiſon, incapable de pénétrer dans les profondeurs de ſa Sageſſe.

XXXIX.

C'eſt en vain qu'on opoſe à la Création, que rien ne ſe fait de rien.

Ce Principe eſt fait pour les hommes, mais non pas pour Dieu, qui a fait tout de rien. Les hommes, de qui la puiſſance eſt finie, ne peuvent rien faire de rien, mais ils demandent un ſujet ſur lequel ils puiſſent agir, & ſe contentent de donner la forme à leurs ouvrages. Mais Dieu, qui eſt un Agent infini, tire la choſe du néant, ſe fait lui-même une matière, & donne la forme & la matière à ſes ouvrages. Au reſte, quelques dificultez qu'il nous paroiſſe dans cette Création, elles diſparoiſſent dès qu'on ſupoſe une puiſſance infinie.

XL.

Il n'eſt pas ſi incompréhenſible qu'on s'imagine, que Dieu ait créé le Monde par ſa Parole.

L'Homme n'a qu'à réfléchir ſur lui-même pour lever cette dificulté.

Digitized by Google

Il verra qu'il remue ſa main, ſon pié, & tous les organes de ſon corps par ſa parole & par ſon commandement. Le pouvoir de Dieu eſt beaucoup plus grand que celui de l'homme, & il agit dans le grand Monde, de la même manière que l'ame agit dans le petit Monde.

XLI.

Rien n'empêche que Dieu, qui eſt Eſprit, ait produit un Monde Matériel.

La dificulté vient de ce qu'on s'imagine, qu'il en eſt de Dieu comme des cauſes naturelles, qui produiſent par la génération des effets qui leur ſont ſemblables, & de même nature qu'elles. En quoi l'on ſe trompe beaucoup. Il en eſt, dis-je, autrement de cette Cauſe ſurnaturelle, qui ne produit pas ſeulement des effets qui lui ſont ſemblables, tels que ſont les Anges & nos ames raiſonnables: mais qui peut encore produire tous les Etres poſſibles par ſa puiſſance infinie. On peut même dire, que Dieu qui eſt *l'Etre*, renferme éminemment en ſoi toutes les eſpèces diférentes de l'Etre qu'il tire de ſon propre fond.

XLII.

On ne doit pas juger de l'intelligence de Dieu, par l'intelligence des hommes.

De là viennent les dificultez qu'on ſe fait ſur l'étenduë de la Providence, qui porte ſa vûë ſur l'un & ſur l'autre Hémiſphère, qui voit tout ce qui s'y paſſe, qui règle tout par ſa ſageſſe, & qui étend ſes ſoins à une infinité d'objets, juſques là-même qu'il ne tombe pas un Oiſeau à terre ſans ſa volonté. De là viennent auſſi les dificultez qu'on ſe fait ſur la Prèſcience des Evenemens, de ceux-là même qui dépendent de cauſes libres & contingentes. Nous ne ſaurions comprendre, comment eſt-ce que Dieu peut prévoir des Evénemens qui ſont indéterminez dans leurs cauſes. Tout cela, dis-je, ſurpaſſe nôtre intelligence finie, mais ne ſurpaſſe point l'Intelligence Infinie de l'Etre Infini, qui ne ſeroit pas Infinie ſi quelque choſe lui étoit caché.

XLIII.

La chute de l'homme n'a rien qui choque la Juſtice de Dieu.

Pour le démontrer, je dis 1. Que Dieu avoit donné à l'homme des facultez naturelles, capables, s'il eût voulu s'en ſervir, de le faire ſortir victorieux de la tentation. Je dis 2. Que Dieu n'étoit obligé par aucune Loi, de lui acorder les ſecours d'une grace éficace, pour fixer ſa vo-

Digitized by Google

volonté. Je dis enfin, qu'il se proposoit de tirer le bien du mal, la lumière des ténèbres, comme il a fait par la Rédemption.

XLIV.

On ne doit pas être surpris, si l'on trouve aujourd'hui des dificultez dans la Généalogie du Sauveur.

Pour mettre nôtre Esprit en repos de ce côté-là, il n'y a qu'à considérer, 1. Que nos Evangelistes ont mis cette Généalogie à la tête de leur Evangile, dans un tems où les Généalogies étoient fort connues parmi les Juifs, & sur tout celle de David, d'où devoit sortir le Messie qu'ils attendoient. 2. Que ces Juifs n'ont jamais contesté cette Généalogie du tems des Apôtres, ni dans leur Talmud, quelqu'intérêt qu'ils eussent de le faire, pour montrer que nôtre Jesus n'étoit pas le véritable Messie. 3. Que s'il n'eût pas été d'une notoriété publique qu'il étoit sorti de la famille de David, il n'auroit jamais passé pour Messie, & personne n'auroit embrassé sa Religion.

XLV.

La Croix de Christ confond toute la Sagesse du Monde.

C'est à cette fin que Dieu l'a destinée, comme S. Paul nous l'enseigne au Chap. 1. de la 1. aux Cor. Rien en efet ne paroit plus choquant que cette Croix, quand on s'arrête au dehors, & lorsqu'on en juge par les lumières de la sagesse humaine. Rien, dis-je, ne paroit moins raisonnable, que de chercher le salut & la vie dans un bois funeste, dans la mort d'un Crucifié. Mais si l'on considère cette Croix sans aucun préjugé, & qu'on en pénètre le dedans, on y verra reluire une Sagesse Divine, dans le moïen admirable qu'elle a trouvé d'alier la justice avec la miséricorde, & de faire sortir la vie du sein même de la mort, pour procurer le salut au Monde. C'est pourquoi cèt Apôtre l'apelle la *Sagesse & la Puissance de Dieu.* Il a voulu aussi éxercer par là nôtre foi, & éprouver les Esprits; comme nous voïons qu'une même Croix est folie aux uns, & sagesse aux autres. Ce qui la fait rejeter à ceux-là, c'est qu'ils ne veulent pas y atacher leurs passions vicieuses; ce qui la fait embrasser à ceux-ci, c'est qu'ils préferent leur salut à leurs passions.

XLVI.

Rien n'est plus téméraire que de vouloir pénétrer dans les desseins de Dieu.

Qui est-ce des hommes, nous dit S. Paul, *qui sache les choses de l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui? Pareillement aussi nul*

Digitized by Google

n'a connu les choſes de Dieu, ſinon l'Eſprit de Dieu. Et quand cèt Apôtre ne l'auroit pas dit, le ſens commun nous dicte, que Dieu étant infiniment élévé au deſſus de nous, il nous eſt impoſſible de pouvoir pénétrer dans ſes deſſeins, & d'en découvrir toutes les raiſons. Quelle eſt donc la témérité de Mr. Bayle, d'affirmer que Dieu ne peut avoir eu que ces deux fins en créant le Monde, ou de faire éclater ſa gloire, ou de rendre heureuſes les Créatures intelligentes? Comme ſi un Entendement infini ne pouvoit pas avoir eu une infinité de vûës que nous ignorons? Mais acordons lui ce qu'il nous demande. Qui lui a dit, que Dieu n'a pas créé le Monde pour ſa propre gloire? Qui peut nier que, comme il eſt le prémier Principe de toutes choſes, il n'en doive auſſi être la derniere fin? Ce que l'Ecriture témoigne hautement, lorſqu'elle dit, *Que toutes choſes ſont par lui & pour lui*; & lorſqu'elle l'apelle, *l'Alpha & l'Omega, le commencement & la fin:* juſques-là même qu'elle nous dit, *qu'il a fait tout pour ſa gloire, même le méchant pour le jour de la calamité.* Mais, dit cèt Auteur, comme l'Etre infiniment parfait trouve en lui-même une gloire qui ne peut jamais ni croître, ni diminuer, quelle aparence qu'il ait créé ce Monde pour l'augmenter? On lui répond, que ſa gloire intérieure ne peut ni croître ni diminuer: Mais qu'il lui a plû de créer ce Monde pour ſa gloire extérieure, & pour manifeſter au dehors ſes divines perfections, & que ce fut pour cela-même qu'il inſtitua le Sabat, pour lui rendre la gloire & les louanges qui lui ſont duës. Il ſoutient après cela, que ce deſſein de chercher ſa propre gloire, ne lui feroit pas beaucoup d'honneur, puiſqu'on ne l'aprouve pas même dans les hommes. Mais il y a une diférence à cèt égard entre Dieu & l'homme. La gloire n'apartient proprement qu'à Dieu, & il eſt en droit de la chercher dans toutes ſes actions: Au lieu que, quand l'homme recherche ſa propre gloire, on peut dire qu'il entreprend ſur les droits de Dieu. Accordons encore à cèt Auteur, qu'une des fins que Dieu s'eſt propoſé en créant le Monde, a été de rendre heureuſes les Créatures intelligentes; mais de la manière que ſa Sageſſe l'a trouvé à propos, je veux dire, en les mettant dans un état où il ne tint qu'à elles de ſe procurer ce bonheur. Cèt état de liberté leur a été funeſte par l'évènement, je l'avouë, mais à qui en eſt la faute qu'à elles-mêmes? Après tout, dira-t-on que Dieu ne puiſſe pas former une créature dans un état de liberté? Et peut-on nier que cette liberté ne ſoit un raïon de l'Image de Dieu? C'eſt un préſent qui a été pernicieux à ces créatures, mais par l'abus qu'elles en ont fait; & non pas dans le deſſein de Dieu, qu'on ne peut, ſans injuſtice, ſoupçonner de malignité, comme fait cèt Auteur. Mais, replique-t-il, Dieu prévoïant le mauvais uſage que ces créatures feroient de leur Franc-Arbitre, ne faloit-il pas, ou fixer ce Franc-Arbitre, ou s'il n'y avoit aucun moïen, leur ôter plûtôt cette faculté, que de ſouffrir qu'elle fut la cauſe de leur ruine?

J'a-

Digitized by Google

J'avouë, que Dieu auroit pû fixer ce Franc-Arbitre par le ſecours d'une grace efficace. Mais outre qu'il n'y étoit obligé par aucune Loi, nous pouvons dire, qu'entre pluſieurs raiſons que ſa Sageſſe pouvoit avoir par devers elle de leur refuſer cette grace; elle a voulu par cette chute de l'Ange & par celle de l'homme, qu'il y eut deux monumens éternels de la légéreté & de l'inconſtance de la créature; pour réléver par ce moïen la gloire de ſa Sainteté & de ſon Immutabilité, & pour faire connoître aux hommes & aux Anges, qu'ils ne peuvent rien, & qu'ils ne ſont rien qu'en ſe tenant attachez à lui.

XLVII.

Rien n'eſt plus injurieux à Dieu, que l'idée d'une bonté qui le dépouille de ſes autres perfections.

On ſe ſert aujourd'hui de cette idée chimérique pour combatre la Religion. On ſe forge, dis-je, l'idée d'une bonté en Dieu, qui l'oblige à faire tout le bien qu'il peut à ſes créatures, & à détourner tous les maux qui pourroient les affliger. Mais pour diſſiper ce vain fantôme, je dis 1. Qu'on fait par là de Dieu un agent néceſſaire, qu'on lui ôte ſa liberté, qu'on le dépouille de ſa Sageſſe, & qu'on anéantit ſa Juſtice. Je dis 2. Que ces dernières vertus ne ſont pas moins eſſentielles à Dieu que ſa Bonté, & qu'elles ſe trouvent renfermées dans l'idée de l'Etre Souverainement Parfait. Je dis 3. Que tous les hommes en ont cette idée, & qu'ils ne regardent pas ſeulement Dieu comme un Etre infiniment bon, mais auſſi comme un Etre infiniment ſaint & juſte, doué d'une grande Sageſſe & d'une grande liberté dans la diſpenſation de ſes graces. Je dis 4. Que cette fauſſe idée de la bonté de Dieu ſe refute par l'expérience, puiſqu'on voit régner dans le Monde le mal Moral & le mal Phyſique, le péché & la mort, avec cette foule de maux qui les accompagnent. Je dis enfin, qu'elle conduit à l'Athéïſme. Car que pourra-t-on dire avec cette idée, lorſqu'on jettera les yeux ſur tous les maux qui règnent dans le Monde? Si ce n'eſt qu'il y a deux Principes contraires, l'un du bien, & l'autre du mal, comme vouloit Manés; ou conclure qu'il n'y en a aucun, comme veulent les Athées.

XLVIII.

La Bonté de Dieu eſt réglée par ſa Sageſſe.

Comme Dieu eſt un Etre intelligent & infiniment ſage, on doit conclure de là, qu'il n'agit jamais qu'avec beaucoup de Sageſſe, & que cette vertu doit être la règle de toutes les autres. On ne doit donc pas ſe figurer en Dieu une Bonté, qui ſe répande comme un torrent, & auſſi loin

loin que nôtre imagination peut aller ; mais nous ſouvenir toûjours, que cette Bonté eſt réglée par ſa Sageſſe, qui a toûjours de bonnes raiſons de faire ce qu'elle fait, quoi qu'elles nous ſoient inconnuës. Il eſt ſans doute, que Dieu auroit pû créer pluſieurs Mondes, mais ſa Sageſſe a trouvé bon, qu'il n'en créât qu'un ſeul. Il auroit pû donner plus de perfections aux Etres qu'il a créez, mais ſa Sageſſe l'a borné à celles qu'il leur a données. Il auroit pû empêcher le péché, & tous les autres maux qui ſont entrez dans le Monde, mais ſa Sageſſe a eu des raiſons de le permettre. Il auroit pû ſauver tous les hommes, mais ſa Sageſſe s'eſt bornée à un certain nombre. Quel eſt donc le raiſonnement de Mr. Bayle? *La bonté de l'Etre infiniment parfait, doit être infinie, & ne ſeroit pas infinie, ſi l'on pouvoit concevoir une bonté plus grande que la ſienne : or on peut concevoir une bonté plus grande, qui eſt celle, qui auroit empêché le péché, & toutes ſes ſuites.* Il n'y a perſonne qui ne voie bien juſqu'où va ſon Principe, & que la Bonté de Dieu ne pouvant jamais être épuiſée, par cela-même qu'elle eſt infinie, on pourra toûjours dire, quelques effets qu'elle puiſſe produire, qu'on peut concevoir une plus grande bonté. Qu'on voie par là, quelle eſt la juſteſſe des raiſonnemens de cèt Auteur. On lui répond après cela, que la Bonté de Dieu eſt réglée par ſa Sageſſe, & que ce n'eſt pas à nous de décider juſques où cette Bonté doit aller, ni de pénétrer dans la profondeur des raiſons impénétrables de cette Sageſſe.

XLIX.

La bonté Divine, & la bonté humaine, ſont d'un ordre bien différent.

Elles n'ont que le nom de commun, avec quelque reſſemblance dans leurs éfets ; mais elles difèrent eſſentiellement. L'une vient de quelque ſympathie de ſang & de Nature, qui nous fait aimer nos ſemblables, nos parens & nos alliez, & qui nous porte à leur faire du bien : l'autre vient du fond de la Nature de Dieu, qui le rend communicatif. L'une eſt une eſpèce de commerce, qui veut que nous faſſions aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit : mais l'autre eſt au deſſus d'un tel commerce. L'une eſt réglée par certaines Loix : l'autre eſt au deſſus de toutes les Loix. L'une ſuit ſon penchant naturel : l'autre eſt réglée par la Sageſſe. L'une en un mot, eſt naturelle & humaine : l'autre eſt tranſcendante & ſurnaturelle. On ne doit donc pas raiſonner de l'une à l'autre, comme fait Mr. Bayle, ni juger par ce que la bonté humaine fait en certaines occaſions, de ce que la bonté Divine devroit faire.

L. *Les*

Digitized by Google

L.

Les voies de Dieu ne ſont pas nos voies.

Cette Maxime eſt d'un grand uſage dans la Religion, pour lever toutes les dificultez qu'on ſe fait ſur la chute d'Adam, ſur la propagation du péché, & ſur la conduite de la Providence. Il nous ſemble, que Dieu devoit empêcher cette chute de l'homme, & que ſa bonté l'engageoit à tendre la main à ſa créature, lorſqu'il la voioit ſur le penchant de l'Abime. La propagation du péché nous fait encore beaucoup plus de peine. Il nous ſemble, que Dieu auroit mieux fait, de ſuſpendre le cours des générations, & d'arrêter ainſi le mal dans ſa ſource, que de le laiſſer répandre ſur toute la poſtérité d'Adam, & de faire naître tant d'hommes ſur la Terre, pour y être miſérables. Les confuſions & les déſordres qu'on voit ſouvent dans le Monde, nous jettent dans de nouveaux embarras; lorſqu'on voit la vertu oprimée, & le vice victorieux, les gens de bien qui gémiſſent ſous la perſécution des méchans, l'Egliſe affligée en divers endroits de la Terre, les fauſſes Religions qui triomphent. Toutes ces confuſions, dis-je, nous font quelques fois douter, qu'il y ait une Providence qui ſe mêle des affaires des hommes. Mais à toutes ces dificultez, il faut opoſer cèt Oracle d'Eſaïe, *Mes penſées ne ſont pas vos penſées, & mes voies ne ſont pas vos voies*, dit l'Eternel, *car autant que les Cieux ſont élevez par deſſus la Terre, autant ſont élevées mes voies par deſſus vos voies, & mes penſées par deſſus vos penſées.* Oracle, que la droite raiſon aprouve. Car comme il y a une diſtance infinie entre un entendement infini, & un entendement fini: auſſi eſt-il évident, que les penſées d'un entendement infini, ſurpaſſent infiniment les penſées d'un entendement fini, tel qu'eſt le nôtre.

LI.

On ne peut rejetter l'éternité des peines, ſans qu'on donne ateinte à la Satisfaction du Sauveur.

Pourquoi falloit-il qu'il fut Dieu, qu'il revêtit nôtre nature humaine, & qu'il expirât ſur une Croix, pour ſatisfaire à la Juſtice Divine, ſi cette Juſtice n'eût demandé une peine infinie? Pourquoi falloit-il que la dignité infinie de la Perſonne ſouffrante, donnât un prix infini aux ſoufrances de l'humanité, que pour réparer l'offenſe que nous avions fait à la Majeſté infinie de Dieu, & pour nous racheter de cette éternité de peines?

Digitized by Google

LII.

On ne doit pas meſurer la Juſtice Divine, ſur les règles de la juſtice humaine.

L'une ne regarde que l'entretien de la Société civile : mais l'autre regarde l'ordre naturel, & l'éxécution de ces Loix éternelles, que la Sageſſe de Dieu a établies, & qui ſe trouvent fondées ſur la Sainteté de ſa nature. C'eſt ici en un mot un Tribunal ſupérieur, où il s'agit d'expier le crime par raport à Dieu. Par où l'on peut juger, juſqu'où s'étend le droit de cette Juſtice pour la punition des coupables ; & ſi l'on a de la peine d'accorder l'éternité des peines avec la bonté de Dieu, on reconnoit ſans peine qu'elle s'accorde avec ſa Juſtice ; & qu'après que les pécheurs ont abuſé de toutes les faveurs de ſa bonté, ils doivent éprouver toutes les rigueurs de ſa juſtice. Au reſte, ce n'eſt point à nous de meſurer l'étendue de cette juſtice ; mais *étant ſages à ſobriété*, nous devons nous tenir à la Révélation, perſuadez que Dieu, qui eſt la Juſtice même, ne peut rien faire que de juſte. Si Mr. Bayle fut entré dans cette penſée ſi conforme à la droite raiſon, il n'auroit pas fait tant de dificultez ſur cette éternité de peines.

LIII.

L'Eternité de la peine de ſentiment, ne choque point la Juſtice de Dieu.

Je poſe pour Principe, que le crime mérite d'être puni. C'eſt ce que tous les hommes ont reconnu par les lumières de la Nature, & c'eſt ſur ce Principe que les Loix pénales ſont établies. Il ne s'agit donc que de ſavoir, quelle peine le crime mérite par raport à Dieu. Pour en bien juger, il faudroit pouvoir comprendre l'Infinité de Dieu, & alors on verroit, quelle eſt la peine qui lui eſt proportionnée. C'eſt auſſi une Maxime reconnuë de tout le Monde, que l'offenſe croît à proportion de la dignité de la Perſonne offenſée. Quelle peine ne mérite donc pas le péché, qui offenſe ſi indignement une Majeſté infinie ? Qu'on ne diſe donc point, qu'il ſeroit injuſte de punir d'une peine infinie, l'action finie de la créature, de punir des péchez de quelques momens, par des ſuplices éternels : car quoi que le péché ſoit fini en lui-même, puis que c'eſt l'action d'une créature finie, il devient infini par ſon objet, puis qu'il offenſe une Majeſté infinie. A quoi il faut ajoûter, que dans la juſtice, on ne regarde point à la durée, mais à l'énormité du crime, & qu'une action qui ſera faite dans quelques momens, ſera punie des galères, ou d'un éxil perpétuel.

LIV.

Digitized by Google

LIV.

Tous les diférens Syſtèmes ſe reduiſent au bon-plaiſir de Dieu, à l'exception de celui de Socin, qui ne reconnoit ni Grace, ni Décrèt.

C'eſt ce que Mr. de la Placette a démontré d'une manière claire & ſolide. Je me contenterai donc de dire ici, qu'on voit ce *bon-plaiſir* dans la vocation extérieure de l'Evangile, que Dieu adreſſe à certains Peuples, lorſqu'il laiſſe croupir les autres dans leurs ténèbres, quoi que les prémiers ne fuſſent pas plus dignes que les derniers, de joüir de cette lumière. On doit dire la même choſe de la vocation intérieure, & de la grace du S. Eſprit, que Dieu acorde à qui bon lui ſemble, ſuivant les raiſons impénétrables de ſa Sageſſe. Nous le comprendrons un jour dans le Ciel; mais elles nous ſeront inconnuës tant que nous voïagerons ſur la Terre.

LV.

La Reprobation n'eſt pas, comme l'on s'imagine, un Décrèt abſolu, qui damne les hommes.

Pour le bien comprendre, on n'a qu'à diſtinguer deux Actes dans le Décrèt, l'un qu'on apelle négatif, qui conſiſte dans le refus que Dieu a fait de ſa grace à ceux qu'il a rejetté; l'autre poſitif, par lequel il a réſolu de tirer une juſte punition de leurs crimes. Le prémier ſe trouve à la vérité fondé ſur le bon-plaiſir de Dieu; *Car il a compaſſion de celui qu'il veut, & il endurcit celui qu'il veut*, *Rom.* 9. 18. c'eſt-à-dire, qu'il le laiſſe dans ſon endurciſſement. Mais le ſecond ſe trouve établi ſur les crimes des méchans; car Dieu ne damne pas les hommes par ſon bon-plaiſir, leur damnation ſe trouve toûjours fondée ſur leurs crimes.

LVI.

On doit bien diſtinguer dans l'Oeconomie de la grace, entre Dieu Légiſlateur, & Dieu Souverain Maître & Directeur de l'Evénement.

En qualité de Légiſlateur, il fait publier la Loi de l'Evangile, par laquelle il promet le Salut à tous les hommes, ſous les conditions de foi & de repentance. En qualité de Souverain Maître & Directeur de l'Evénement, il produit cette foi & cette repentance dans quelques-uns, qu'il a élûs dans ſon Conſeil, qu'il a voulu gratifier ſur tous les autres, & en qui il a voulu faire reluire toute l'étenduë de ſon infinie miſéricorde: Par où l'on voit, que la Grace Univerſelle ne détruit point la Gra-

Digitized by Google

ce particulière, ni la grace particulière celle qui eſt univerſelle. On voit auſſi par là, que la vocation extérieure a une étenduë beaucoup plus grande que n'en a l'élection, ſuivant ce que le Seigneur dit dans l'Evangile, qu'il *y en a beaucoup d'apellez, mais peu d'élûs*, Marc 22.

LVII.

On ne doit regarder à la Prédeſtination & à la Grace, qu'après qu'on aura fait ſon devoir.

Le Décrèt de la Prédeſtination eſt caché dans le Ciel; apliquons-nous donc à ce que Dieu nous a révélé ſur la Terre: *Car les choſes cachées ſont pour l'Eternel nôtre Dieu: mais celles qu'il a révélées, ſont pour nous.* Deut. 29. Apliquons-nous, dis-je, à la parole de l'Evangile, où Dieu témoigne, qu'il *veut que tous les hommes ſoient ſauvez, & qu'ils viennent à la connoiſſance de ſa vérité.* 1. Tim. 2. 4. Et ſans s'embaraſſer de toutes les queſtions qu'on fait ſur les Décrèts, qu'on travaille à remplir les conditions qu'il éxige de nous, pour parvenir à la poſſeſſion du Salut. Après quoi qu'on s'élève vers le Décrèt, pour rendre à Dieu la louange qui lui eſt duë. Je dis la même choſe de la Grace, ſans s'embaraſſer de grace univerſelle, & de grace particulière, de grace ſuffiſante, & de grace efficace, de grace médiate, & de grace immédiate: qu'on travaille à ſon ſalut avec crainte & tremblement, en demandant à Dieu le ſecours de ſa grace, *qui faſſe en nous avec efficace le vouloir & le parfaire ſelon ſon bon-plaiſir*; & après qu'elle l'aura fait, rendons-lui nos louanges & nos actions de graces. Phil. 2.

LVIII.

Il ne faut ni renoncer à la Raiſon, ni l'établir Souveraine dans la Religion.

Ce ſont là deux écueils qu'on doit également éviter. Dieu qui nous a donné la raiſon dans la Nature, ne veut pas nous en priver dans la Religion; mais il l'éclaire, & la perfectionne pour nous élever à ſa connoiſſance; afin que nous l'adorions d'une manière digne de créatures raiſonnables. D'autre côté, la foibleſſe de cette raiſon eſt telle, qu'elle ne doit pas prétendre de comprendre les Myſtères les plus ſublimes de la Religion. Rien n'eſt donc moins raiſonnable que le Principe de Socin, qui voudroit régler toute la Religion au niveau de la raiſon, en rejettant ce qui la ſurpaſſe. Tout ce qu'il pouvoit éxiger de nous, c'eſt que les Myſtères de la foi ne choquent point la raiſon, en détruiſant ſes plus clairs Principes, & qu'ils n'enferment aucune contradiction: que s'ils ſont au deſſus de la raiſon, ils ne ſoient jamais contre la raiſon; ce que nous lui accordons volontiers. La Religion Proteſtante tient

Digitized by Google

tient ici un juſte milieu, entre le Papiſme & le Socianiſme. Dans l'un il faut renoncer à la raiſon pour être bon Catholique; dans l'autre on donne trop à la raiſon, & l'on anéantit la foi, qui ne ſeroit plus foi, mais vûë, ſi nous comprenions tout dans la Religion.

LIX.

Le Syſtème de Socin ne s'acorde ni avec l'Ecriture, ni avec la droite raiſon.

L'Ecriture a deux parties, l'Ancien & le Nouveau Teſtament: & comme c'eſt l'ouvrage de la Sageſſe d'un même Dieu, auſſi y voit-on un même deſſein, auſſi y remarque-t-on une harmonie admirable, qui n'eſt pas l'une des moindres preuves de la Divinité de cette Ecriture. Mais dans le Syſtème de Socin, on ne voit aucun raport, aucune liaiſon entre ces deux Teſtamens: & l'on y remarque au contraire une contradiction choquante. Car au lieu que toute la Loi ſe trouve établie ſur l'Unité de Dieu: Socin fait deux Dieux ſous l'Evangile, l'un Souverain, & l'autre dépendant. Au lieu que ſous la Loi on voit un Dieu jaloux, qui ne donne point ſa gloire à un autre: Socin le dépouille de cette ancienne jalouſie, & le fait enfin reſoudre de donner ſa gloire à un autre, & de partager avec lui le Culte Religieux. Au lieu que ſous la Loi Dieu révèle les Droits de ſa juſtice, au milieu des foudres & des brandons de feu du Sinaï: Socin réduit tout cela à un vain Spectacle, & nous donne l'idée d'une juſtice qui relâche de tous ſes Droits. Au lieu que ſous la Loi Dieu avoit établi un grand nombre de Sacrifices, pour faire l'expiation typique des péchez, en ſorte que *ſans efuſion de ſang il ne s'y faiſoit point de remiſſion.* Heb. 7. Socin lui fait remettre le péché ſans aucune éfuſion de ſang, & rejettant le Sacrifice expiatoire de Chriſt, il anéantit par là tous ces Anciens Sacrifices. L'idée qu'il ſe fait du Meſſie, ne répond pas non plus à celle que les anciens Oracles en avoient donné. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'eſt qu'au lieu que ce Meſſie faiſoit la joie des Patriarches, & l'attente de tout Iſraël: dans le Syſtème de Socin il n'aura procuré aucun bien à tous ceux qui l'auront précédé. Comme cèt Hérétique anéantit la Loi, auſſi anéantit-il l'Evangile. Il ne regarde J. Chriſt que comme un ſimple Légiſlateur, qui a donné une Loi nouvelle, & plus parfaite que celle de Moïſe. Loi, qu'il a confirmé par ſes Miracles, par ſon éxemple, & par ſa mort, & dont il nous fournit les motifs par ſa Réſurrection & par ſon Aſcenſion glorieuſe. Mais eſt-ce là l'idée que l'Evangile nous donne de Jeſus-Chriſt? Ne nous le propoſe-t-il pas comme un Redempteur, qui nous a mérité le Salut par ſon Sang & par ſa Mort? N'eſt-ce pas pour cela, que cette mort tient le prémier rang dans l'Ecriture, & qu'elle s'y préſente par tout? Si le Syſtème de Socin ne s'accorde pas avec l'Ecriture, il ne s'a-

Digitized by Google

corde pas mieux avec la droite raiſon. Un homme déïfié, aſſis ſur le Trône de Dieu, eſt la choſe du monde la plus choquante : puis que c'eſt changer la nature des Etres, revêtir un ſujèt fini de perfections infinies, élever enfin la créature ſur le Trône du Créateur. Y a-t-il rien de ſi choquant dans les Myſtères de la Trinité & de l'Incarnation, que cèt Hérétique rejette ?

L X.

Socin détruit toute la Religion naturelle.

C'eſt ce qu'il fait, lorſqu'il ſoûtient, qu'on ne peut pas avoir aucune connoiſſance de Dieu par les ouvrages de la Nature : ce qui conduit à l'Athéïſme, & qui renverſe toute cette Religion naturelle, qui n'aura plus aucun fondement qui puiſſe la ſoûtenir. A ce compte l'homme ne pourroit avoir par la lumière naturelle, aucune connoiſſance de ſes devoirs envers Dieu, dont il ignore l'Exiſtence. Il ne connoîtra pas non plus ſes devoirs envers ſes prochains, qui dépendent de ſes devoirs envers Dieu. Il n'y aura plus auſſi de différence entre le juſte & l'injuſte, entre le vice & la vertu. L'Immortalité de l'ame, les peines & les récompenſes d'une autre vie ſeront enfin des Myſtères impénétrables par les lumières de la nature. En un mot, comme Dieu eſt le grand Principe, & l'ame de la Religion naturelle, on voit par là, qu'ôter la connoiſſance de ſon Exiſtence par la nature, c'eſt renverſer cette Religion. La Religion Chrêtienne ne pourra pas non plus ſe ſoûtenir, ſi l'on détruit la Religion naturelle, qui lui ſert de fondement.

L X I.

Socin énerve la Morale de l'Evangile.

Le grand Principe de cette Morale eſt pris de l'Amour que Dieu nous a témoigné dans le don de ſon Fils unique : mais ſi ce Fils n'eſt qu'une ſimple Créature, comme cèt Hérétique l'enſeigne, cela diminuë infiniment de cèt Amour, & de l'obligation où nous ſommes, de l'aimer d'un amour réciproque, & de garder ſes Commandemens. Le Sacrifice que Jeſus-Chriſt a offert ſur la Croix, pour faire l'expiation de nos péchez, eſt auſſi le grand motif de la mortification du péché. Rien n'a fait mieux connoître la juſtice de Dieu, qui s'y révèle tout à plein du Ciel. Rien auſſi ne nous fait mieux connoître l'énormité du péché, qui n'a pû être expié que par le Sang de cette Victime Divine. Mais Socin nous ôte tous ces motifs, en niant la Satisfaction du Sauveur, & en réduiſant ſa Mort à un ſimple éxemple de patience & de conſtance, que nous devons imiter. En un mot, toute ſa Morale n'eſt ſoûtenuë

que

Digitized by Google

que par un motif d'eſpérance d'une vie éternelle, que le Sauveur nous a donné par ſa Reſurrection & ſon Aſcenſion glorieuſe. A quoi il faut ajoûter, que ſes Diſciples, ſuivant ſes Principes, ſont allez juſqu'à nier l'éternité des peines de l'Enfer, qui ſert de frein aux méchans, & qui empêche tant de crimes. L'idée qu'il a de la juſtice de Dieu, y conduit, & ce qu'il veut régler toute la Religion au niveau de la raiſon.

LXII.

La Miſéricorde de Dieu eſt une Miſéricorde juſte.

Il faut donc bien prendre garde, qu'en relevant la Miſéricorde, on n'anéantiſſe la Juſtice, comme fait Socin. Je dirai même ici, que dans l'idée que nous avons de Dieu, la Juſtice, qui découle de ſa Sainteté, précède la Miſéricorde; & au lieu que les actes de cette Miſéricorde ſont arbitraires, ceux de la Juſtice ſont néceſſaires, étant fondez dans la Nature de Dieu. C'eſt pourquoi cette Miſéricorde ne ſe révèle qu'en Jeſus-Chriſt, *en qui la gratuité & la vérité ſe ſont rencontrées, la Juſtice & la Paix ſe ſont entrebaiſées.* Pſ. 85.

LXIII.

Socin anéantit la Croix de Chriſt.

On voit que Moïſe & Elie, étant deſcendus de la ſainte Montagne, pour honorer ſa Transfiguration, au lieu de s'entretenir de cette gloire qui l'environne, ne s'entretiennent que de cette Croix. On voit auſſi, que cette Croix fait toute la ſcience de S. Paul. On voit, que l'Evangile eſt apellé la parole de la Croix, parce qu'elle en fait le capital. On voit enfin, que nos Scremens regardent en particulier cette Mort; que dans l'un nous ſommes batiſez dans la Mort de Chriſt, & que dans l'autre nous annonçons ſa mort juſqu'à ce qu'il vienne. Ce qu'il y a encore de plus conſidérable, c'eſt que l'Ecriture nous préſente cette mort ſous l'idée d'un Sacrifice: C'eſt pourquoi elle lui attribuë la rémiſſion de nos péchez, nôtre Rédemption, & nôtre reconciliation avec Dieu. Quoi donc de plus pitoïable, que de reduire cette Croix à un ſimple Martyre, par lequel le Sauveur a confirmé la vérité de l'Evangile, & à un éxample de patience & de conſtance, qu'il a voulu nous donner?

LXIV.

On ne doit pas conclure de la Génération du Fils, & de la Proceſſion du Saint Eſprit, qu'ils n'éxiſtent point par eux-mêmes.

Si

Si l'on veut entrer dans le fond de ce Myſtère, on reconnoitra, que le Fils & le Saint Eſprit étant un même Dieu avec le Pere, ils poſſédent avec lui une même Nature Divine, qui éxiſte par elle-même. On reconnoitra auſſi, que cette génération du Fils, & cette proceſſion du S. Eſprit, étant eſſentielles à la Divinité, on n'en peut conclure, qu'une Priorité d'ordre en faveur du Pere. C'eſt donc en vain, qu'on fait ſonner ſi haut cette Exiſtence par ſoi-même, pour relever la dignité du Pere au deſſus de celle du Fils & du S. Eſprit.

LXV.

Qu'on conçoive, ſi l'on veut, le Fils & le S. Eſprit, comme deux Emanations Eternelles du Pere : il faudra qu'on reconnoiſſe par là-même, qu'ils poſſédent une même nature avec lui.

La Création du Monde eſt une œuvre de dehors, comme l'on parle dans les Ecoles, qui ſe termine dans la Production d'un Etre, qui eſt d'une nature différente de celle de Dieu. Mais ſi le Fils & le S. Eſprit émanent du Pere, il faut qu'ils ſoient d'une même nature avec lui: ce qui émane d'une choſe, étant de même nature qu'elle, comme il paroit par la lumière qui émane du corps du Soleil, & par la penſée qui émane de nôtre ame. Ce qu'on doit dire à plus forte raiſon de l'Eſſence Divine, qui eſt très-ſimple, & d'où rien ne peut émaner, qui ne ſoit de même nature.

LXVI.

Rien n'eſt plus impie, que de mettre en queſtion, comme fait un Moderne, ſi le Fils derive ſon Etre du Pere par une néceſſité de Nature, ou par la ſeule volonté du Pere.

Il n'y a perſonne qui ne voie bien, que, ſi le Fils tiroit ſon Etre de la volonté du Pere, & non d'une néceſſité de nature, que ſon éxiſtence ſeroit arbitraire, ſemblable à celle de tous les autres Etres du Monde, qui n'éxiſtent que par la ſeule volonté du Créateur, qui pouvoit les produire, ou ne les pas produire: ſi bien que, comme il éxiſte, il pouvoit auſſi ne pas éxiſter; ce qu'on ne peut entendre ſans horreur. C'eſt, dit nôtre Auteur, ce que l'Ecriture n'a point révélé. Je répons, qu'elle nous le révèle, lors qu'elle apelle Jeſus-Chriſt le propre Fils du Pere, c'eſt-à-dire, ſon Fils par Nature, & lors qu'elle lui atribuë les Noms, les Propriétez, & les Oeuvres qui n'apartiennent qu'à Dieu ſeul. Car quel Dieu ſeroit-ce, qu'un Dieu qui pouvoit ne point éxiſter, ſi telle eût été la volonté du Pere?

L'Aria-

Digitized by Google

L'Arianiſme nouveau eſt un Trithéiſme tout pur.

On y établit une diférence réelle, une diférence de *Nature* entre le Pere, le Fils, & le S. Eſprit. On ne laiſſe pourtant pas d'attribuer au Fils & au S. Eſprit l'Eternité du Pere, & de les revêtir de tous ſes autres Atributs Divins, à l'exception de l'Exiſtence par ſoi-même, & de la Suprémacie, qu'on reſerve au Pere. Mais laiſſant à part cette diférente manière d'éxiſter, il n'y a perſonne qui ne voie bien, que dans le fonds on fait par là trois Dieux, de ces trois Perſonnes; puiſqu'on ne voit rien dans l'une, qu'on ne voie auſſi dans l'autre; qu'on les voit, dis-je, revêtues des mêmes Atributs Divins, quoi qu'elles n'aient pas une même Nature Individuelle. Si ce n'eſt pas là un Trithéiſme tout pur, j'avoue que je n'y comprens plus rien. On tombe auſſi par là dans le Paganiſme, lorſqu'on fait du Pere un Dieu Suprême, du Fils & du S. Eſprit deux Dieux Mineurs, qui marchent après lui: de même que les Païens avoient leur Dieu Suprême, & d'autres Dieux Mineurs, qu'ils adoroient au deſſous de lui.

LXVII.

Ceux qui tiennent l'Indiférence des Religions, ſont des gens ſans Religion.

Rien n'eſt plus pitoïable que ce qu'ils nous diſent, que Dieu ſe plaît à voir cette variété de Religions, & qu'elle ſert à manifeſter ſa gloire, de même que la variété des corps qu'on remarque dans l'Univers. Eſt-il donc bien glorieux à Dieu, qu'on le transforme *en l'image de l'homme corruptible, des oiſeaux, des bêtes à quatre piez, & des reptiles?* Rom. 1. 28. Ne vaudroit-il pas autant nier ſon éxiſtence, que de s'en former de telles idées? Et comment peut-on s'imaginer, qu'un Etre ſi Sage & ſi Saint, puiſſe ſe plaire à voir des hommes qu'il a créez raiſonnables, ſe proſterner devant des Idoles, s'ocuper à des Cérémonies vaines & creuſes, & le ſervir par des Cultes infames & éxécrables, juſqu'à lui ofrir des victimes humaines? Auſſi a-t-il témoigné combien toutes ces Religions lui déplaiſoient, lorſqu'il s'eſt révélé dans ſa Parole, pour nous donner des juſtes idées de ſon eſſence Divine, & pour nous preſcrire le Culte qui lui eſt agréable. Après quoi il eſt évident, qu'il n'y a point de Religion qui puiſſe plaire à ſes yeux, que celle qui ſe trouve conforme à ſa Révélation. Mais du moins, me dira-t-on, devons-nous regarder avec indiférence toutes les Religions, qui ſuivent cette Révélation. Je répons, que quelque profeſſion que la plûpart faſſent de la ſuivre, elles ne la ſuivent point en éfet. Je mets dans ce rang les Juifs, qui anéantiſſent la Loi par la rejection qu'ils ont fait du Meſſie. 2. Ces Fanatiques, qui laiſſent l'Ecriture pour donner lieu à leurs viſions. 3. Les Sociniens, qui renverſent tout l'Evangile. 4. Les Papiſtes, qui l'ont annullé par leurs Traditions, & qui en ont corrompu toute la pureté par un Culte ſuperſtitieux & idolâtre. On me dira encore ici, qu'on peut

Digitized by Google

faire ſon ſalut dans ces Religions, en vivant Moralement bien. A quoi je répons, que Dieu nous demande la foi auſſi bien que les œuvres; que la foi eſt la Mere de toutes les Vertus Chrêtiennes; & qu'on ne peut vivre Moralement bien, lorſqu'on n'eſt pas ſain dans la foi. On me dira enfin, qu'on peut retenir cette foi dans le ſecret du cœur, quelque profeſſion qu'on puiſſe faire d'une Religion erronée. Je répons en deux mots, que rien n'eſt plus indigne de la ſincérité d'un Chrêtien, *Que de cœur on croit à juſtice, & de bouche on fait confeſſion à Salut. Rom.* 10. 10.

LXVIII.

Celui qui ſe conduit par une conſcience erronée, ſuit un aveugle qui le fera tomber dans la foſſe.

L'Auteur du Commentaire Philoſophique prend le parti de cette conſcience erronée, & lui donne autant de droit qu'à une conſcience éclairée. Pour ſoutenir un Paradoxe ſi étrange, il poſe pour Principe, que le diſcernement de la vérité nous eſt impoſſible, toutes les marques en étant équivoques; d'où il conclud, que chacun doit ſuivre le Dictamen de ſa conſcience, c'eſt-à-dire, qu'il doit croire & agir comme il le trouvera bon, & qu'une vérité putative doit lui tenir lieu d'une vérité réelle. Ce qui eſt un Pyrrhoniſme tout pur, qui conduit à l'indifférence des Religions, ou pour mieux dire, au renverſement de toute Religion; qui va même juſqu'à autoriſer les crimes les plus énormes, & à renverſer la Société. Mais quoi qu'en diſe nôtre Auteur, la vérité a des caractères qui la font diſcerner du menſonge, pourvû qu'on s'y aplique comme l'on doit. Le juſte n'a pas des caractères moins évidens, qui le diſtinguent de l'injuſte. Si l'homme ne les diſcerne pas, c'eſt ſa faute: cela vient, dis-je, de ce qu'il ne fait pas un bon uſage de ſa raiſon, & du vice de ſes paſſions, qui en obſcurciſſent la lumière. *Ce qui ſe peut connoître de Dieu,* dit S. Paul, *eſt manifeſté aux hommes, car Dieu le leur a manifeſté: & les choſes inviſibles de Dieu, tant ſa puiſſance éternelle que ſa Divinité ſe voient comme à l'oeil par la Création du Monde, afin qu'ils ſoient rendus inexcuſables. Rom.* 1. Il s'eſt manifeſté d'une manière encore plus claire dans la Révélation, où il nous donne de juſtes idées de ſa Nature Divine, & de ſes perfections infinies; où il nous déclare quel eſt le Culte qui lui eſt agréable; & où il nous explique toute l'étenduë de nos Devoirs. Après quoi, que l'homme ſe forme des Divinitez chimériques, qu'il encenſe à toute l'armée des Cieux, qu'il ſe proſterne devant de vaines idoles, qu'il confonde le juſte avec l'injuſte, la vertu avec le crime, & qu'il ſe proſtituë à toute ſorte de vices: la lumière de la raiſon dont Dieu l'a éclairé, & la Révélation dont-il l'a favoriſé, s'élèveront en jugement contre lui.

LXIX.

Digitized by Google

LXIX.

La ſoumiſſion aveugle du Papiſme, & l'indépendance d'une autre Secte, ſont deux écueils qu'on doit également éviter.

La prémière prive l'homme de l'uſage de ſa raiſon, & choque l'Ecriture, qui demande des Chrêtiens une foi éclairée, & qu'ils n'écoutent leurs Paſteurs, que lorſqu'ils évangeliſent comme il a été évangeliſé. La ſeconde renverſe le Miniſtère que le Seigneur a établi dans ſon Egliſe pour ſon édification, & le dépouille de la puiſſance des clefs dont il l'a revêtu. La prémière eſt tyrannique, & fait dépendre nôtre foi d'une autorité humaine. La ſeconde eſt une eſpèce d'Anarchie, qui met tout dans la confuſion & dans le deſordre, & qui nous expoſe *à être emportez ça & là à tout vent de doctrine.* L'Egliſe Proteſtante tient ici un juſte milieu, par un pouvoir limité qu'elle donne à ſes Paſteurs, ſous-ordonné à celui de Jeſus-Chriſt, qu'elle regarde comme ſon ſeul Roi, & ſon ſeul Légiſlateur.

LXX.

L'Ecriture Sainte doit être l'unique Règle de la foi des Chrêtiens.

On demeure d'acord, qu'il n'y a que la Parole de Dieu qui puiſſe être l'apui de nôtre foi, ſuivant ce que S. Paul nous dit, que *la foi eſt de l'ouïe de la Parole de Dieu.* Rom. 10. On convient auſſi que cette Parole ſe trouve dans l'Ecriture, & qu'elle a été divinement inſpirée. Toute la queſtion ſe reduit donc à ſavoir, ſi toute la Parole de Dieu ſe trouve aujourd'hui dans cette Ecriture, ou ſi l'on doit en chercher une partie dans la Tradition. C'eſt à ceux qui le prétendent, de nous le prouver, d'une manière capable de nous ſatisfaire ſur un Principe de cette importance; ce qu'ils ne feront jamais. Je dis après cela, que Dieu eſt trop Sage, pour avoir expoſé ſa Parole aux changemens de la Tradition, & pour avoir donné aux Chrêtiens un Principe ſi incertain de leur foi. Je dis enfin, qu'il faudroit un Oracle du Ciel pour nous aſſurer, qu'une Tradition de 17. ſiècles, qui a paſſé par les mains d'une infinité d'hommes naturellement changeans, ſujets à ſe tromper & à tromper les autres, n'ait point été altérée. D'ailleurs, où irons-nous chercher cette Tradition? Eſt-ce dans les Ecrits des Peres? Mais ces Peres n'ont point été infaillibles, comme l'on en convient. Ils ſont tombez en éfet en diverſes erreurs, qu'il ſeroit trop long de raporter. On ne peut donc les écouter que comme témoins de la foi de leur tems. Mais comment diſcerner leurs ſentimens particuliers de la créance générale de l'Egliſe? Il faudra, pour s'en aſſurer, qu'on conſulte tous les Peres, pour reconnoître s'ils rendent un témoignage uniforme ſur nos Controverſes. Quelles longueurs! Quels embarras! Eſt-il croiable que la Sageſſe de

Digitized by Google

Dieu ait voulu donner aux Chrêtiens un moïen ſe dificile de s'inſtruire de la vérité? Un moïen, qui ne ſeroit proportionné qu'à la capacité & à la profonde Literature de quelques Savans. Qu'il eſt bien plus aiſé de chercher cette vérité dans l'Ecriture, où Dieu ſe ſert d'un langage populaire, & où il nous propoſe ſes Myſtères de la manière la plus ſimple, pour les rendre intelligibles aux plus petits. On me dira peut-être qu'il ſeroit encore bien plus court & plus facile de s'en raporter à l'Oracle de l'Egliſe vivante. Mais quel cas doit-on faire de cèt Oracle, ſujet à ſe tromper & à nous tromper, comme il paroit ſur tout dans le tems de l'Arianiſme?

LXXI.

Les Confeſſions de Foi ſont d'une néceſſité abſoluë.

Si tous les hommes étoient raiſonnables, il ne faudroit point d'autre Confeſſion de Foi que l'Ecriture Sainte. Mais comme il y en a beaucoup qui ne le ſont pas, & qu'il s'eſt élevé de tems en tems divers Hérétiques qui ont voulu l'obſcurcir par leurs erreurs; il n'y a perſonne qui ne voie bien, que l'Egliſe a été obligée de faire des Confeſſions de Foi pour diſciper ces nuages, & pour éclaircir le véritable ſens de cette Ecriture; afin de préſerver les fidelles du venin de l'erreur, & pour retrancher en même tems les Hérétiques de ſa Communion. C'eſt ce qui donne lieu à cette ancienne Confeſſion de Foi, qu'on apelle le Simbole des Apôtres, qui fut faite à Pocaſion des Gnoſtiques, & de divers autres Hérétiques, qui s'élevèrent dans les prémiers Siècles de l'Egliſe. L'Arianiſme rendit néceſſaires les Simboles de Nicée, de Conſtantinople, & de Saint Athanaſe. Le Papiſme aïant enſuite corrompu toute la pureté du Chriſtianiſme, les Proteſtans furent obligez de dreſſer d'autres Confeſſions, pour s'opoſer à ſes erreurs. Au reſte, nous n'avons garde de mettre ces Confeſſions de Foi au niveau de l'Ecriture; & nous avouons qu'elles n'ont d'autorité qu'autant qu'elles ſe trouvent conformes à cette Ecriture, que nous regardons comme nôtre Règle Souveraine. Auſſi n'éxigeons-nous de perſonne, de les ſigner aveuglement; mais nous voulons qu'on les éxamine avec ſoin: & ſi l'on trouve qu'elles ſont contraires à la Parole de Dieu dans des *Articles eſſentiels & fondamentaux*, on doit les rejetter ſans aucune conſidération. Il doit être auſſi permis aux Egliſes qui ont ces Confeſſions de Foi, de retrancher de leur Communion ceux qui les rejettent. Car c'eſt le droit de toutes les Sociétez, dont on ne doit pas priver la Société Chrêtienne, de chaſſer de leur corps, tous ceux qui ne veulent pas ſe ſoumettre à leurs Règlemens, & qui vont à les renverſer, ſans quoi elles ne ſauroient ſe ſoûtenir. Après tout, que ſeroit l'Egliſe, ſi l'on en uſoit autrement? Qu'un Cahos afreux, qu'une Babel confuſe, qu'un aſſemblage monſtrueux de toute ſorte d'Hérétiques, qui corromproient par leurs erreurs la Foi des véritables Fidèles? Pour ce qui regarde l'abus qu'on pourroit faire de ces Confeſſions de Foi, & des Ex-

Digitized by Google

Excommunications, je répons en un mot, qu'on ne doit jamais retrancher l'usage des bonnes choses, à cause du mauvais usage qu'on en peut faire.

LXXII.

On ne doit point être scandalisé des Héréſies, ni des diférentes Sectes qu'on voit parmi les Chrétiens.

Ce qui lève le scandale qu'on pourroit prendre de ce côté-là, c'est qu'il a été prédit qu'il s'élèveroit de faux Docteurs, & que plusieurs se revolteroient de la foi : jusques-là même que Saint Paul nous dit, *Qu'il faut qu'il y ait des héréſies parmi nous, afin que ceux qui ſont dignes d'aprobation ſoient manifeſtez.* Dieu veut donc qu'il y ait des héréſies, pour mettre la foi de ses Enfans à l'épreuve. Il veut encore par là tirer la lumière des ténèbres, comme l'on voit que les héréſies ont beaucoup contribué à mettre dans un plus grand jour les Mystères de l'Evangile. Mais outre ces raisons de la Sagesse de Dieu, on ne doit pas s'étonner si le Prince des ténèbres a fait tout ce qu'il a pû pour obscurcir une Religion qui tend au renversement de son Empire. Tel est aussi l'aveuglement de l'homme dans les Mystères de la Foi, qu'on ne doit pas être surpris s'il s'égare à droite & à gauche. Disons enfin, que telle est la corruption des hommes, qu'elle les unit dans le mensonge, lorsqu'elle les divise sur la vérité. Le moïen de se préserver au milieu de tant d'erreurs? Le moïen de prendre parti au milieu de tant de Sectes qui divisent les Chrétiens? Il n'y en a point d'autre que de se tenir ataché à l'Ecriture, que Dieu nous a donnée pour être l'apui de nôtre Foi. Au reste, l'on ne doit pas s'atendre de trouver aucune Église sur la Terre, qui soit absolument exempte de toute erreur, puisqu'on trouve quelques légères erreurs dans celle des trois prémiers siècles. On n'en doit point être surpris: Car comme l'Eglise contemple la vérité *à travers un miroir obſcurement*, il ne se peut faire que sa foi ne soit obscurcie de quelques erreurs. Mais pourvû que ces erreurs ne soient pas capitales, & qu'il n'y ait aucune idolatrie dans le Culte, les Chrétiens se doivent à cèt égard une tolérance mutuelle, & *ceux qui ſont forts doivent ſuporter les foibles.* Rom. 15.

LXXIII.

La tolérance Civile ſe doit régler ſuivant les diférens intérêts des Etats.

Je laisse donc aux Politiques, & à ceux qui gouvernent les Etats, à prendre sur cela telles mesures qu'ils trouveront à propos. Mais je ne puis m'empêcher de dire ici, que de toutes les Sectes, il n'en est point qui mérite moins de suport que le Papisme. On sait que cette Secte est animée d'un esprit cruel & sanguinaire, & que par tout où elle règne, il n'est point de violence qu'elle ne mette en usage, pour extirper ceux qu'elle apelle Hérétiques. Quel sujet auroit-elle donc de se plaindre, si

Digitized by Google

en ſe ſervant du droit de repréſailles, on la traitoit de la même manière? Ce ſeroit auſſi le moïen d'arrêter ſes perſécutions, & de la rendre plus modérée. D'ailleurs qui ne ſait, que les Papiſtes regardent le Pape comme leur Souverain, à qui ils attribuent le pouvoir de dépoſer les Rois & de les dépouiller de leurs Etats. Quelle confiance peuvent donc avoir les Rois & les Magiſtrats ſur de tels ſujets? On ſait enfin, qu'ils tiennent pour Maxime de ne garder point la foi aux Hérétiques. Qui pourra donc ſe fier à de telles gens, quelques promeſſes & quelques ſermens qu'ils puiſſent faire?

LXXIV.

La Tolérance Eccléſiaſtique doit avoir ſes juſtes bornes.

Elle ne doit point aller juſqu'à tolérer des erreurs capitales qui renverſent le fondement, de peur que la Religion ne tombe en ruïne. J'apelle fondamental ce qui eſt de l'eſſence de la Religion, & ſur quoi roule l'eſpérance du ſalut, tels que ſont les Dogmes de la Trinité, la Divinité du Sauveur, ſon Incarnation, ſa Satisfaction, ſa Réſurrection, ſon Aſcenſion, & ſa Séance à la droite du Pere, la Corruption originelle, la néceſſité de la Grace, la Juſtification gratuite, l'Immortalité de l'ame, la Réſurrection de la chair, un Jugement Univerſel, l'Eternité des peines des Méchans, & la Vie éternelle des Juſtes. Cette Tolérance ne doit non plus aller juſqu'à tolérer l'Idolatrie dans le Culte Religieux: Car comme Dieu ne peut avoir aucune communion avec des Idolâtres, & qu'il les exclud de la poſſeſſion du Roïaume des Cieux; auſſi ne pouvons-nous avoir aucune communion avec eux.

LXXV.

Il ſeroit à ſouhaiter, que le Gouvernement de l'Egliſe fut uniforme: Mais ſi cela n'eſt pas pratiquable, les Proteſtans ſe doivent à cet égard une tolérance mutuelle.

Qu'ils conſidèrent ſans paſſions & ſans préjugé, que ce n'eſt pas le Gouvernement, mais la Foi & la Charité qui conſtituent l'Eſſence de l'Egliſe: & qu'il importe fort peu de quelle manière elle ſoit gouvernée, pourvû que ceux qui la gouvernent ne s'attribuent point un pouvoir Deſpotique, qui s'étende juſqu'à la conſcience, comme fait le Pape. Je dis la même choſe des cérémonies, qui ſont l'extérieur de la Religion, qui ne ſont d'aucune conſidération, au prix de cette Foi & de cette charité; & qui ne doivent jamais rompre l'union de l'Egliſe.

LXXVI.

Les Myſtères de l'Evangile, ſont des Myſtères de pieté.

C'eſt le caractère qu'en donne S. Paul. Caractère, qui nous découvre

Digitized by Google

vre la divinité de ces Myſtères, & qui les diſtingue des vaines ſpéculations des Sages du Monde, qui ne vont qu'à ſatisfaire la curioſité de l'eſprit. Au lieu que ces Myſtères n'éclairent nôtre eſprit, que pour purifier nôtre cœur, pour régler nôtre volonté, pour modérer nos paſſions, & pour nous conduire au Ciel par une bonne & ſainte vie. C'eſt donc dans cette vuë qu'on doit les conſidérer, & les raporter entiérement à la Sanctification de nos ames. En vain connoîtrons-nous les Myſtères de la Trinité, de l'Incarnation &c. ſi nous ne les raportons à ce but. *Quand je parlerois le langage des Anges*, nous dit S. Paul 1 Cor. 13. *Quand je connoîtrois tous les ſecrets, & que j'aurois toute la ſience, ſi je n'ai point la charité*, qui renferme dans ſon ſein toutes les autres vertus, *je ne ſuis rien.*

LXXVII.

On ne peut trouver de véritable bonheur que dans le ſein de la Religion.

Quel eſt l'état d'un homme qui vit dans l'irreligion? Son ame eſt dans l'agitation & dans le trouble. Son cœur eſt déchiré par des paſſions différentes, qui le tirent d'un & d'autre côté. Ses déſirs inſatiables le tiennent toûjours dans la faim & dans la ſoif, ne trouvant rien dans le Monde qui ſoit capable de le ſatisfaire. Il eſt ſujet à divers maux, expoſé à mille accidens, & ſe laiſſant abatre au moindre qui lui arrive. Il eſt outre cela bourelé par les remords de ſa conſcience: & la mort, qu'il regarde au bout d'une carrière ſi pénible, eſt pour lui *le Roi des épouvantemens.* Quel eſt au contraire le bonheur d'un homme religieux? Son ame jouït d'un grand calme dans la tranquilité de ſes paſſions. Tous les déſirs de ſon cœur ſont remplis par la jouïſſance du ſouverain bien qu'il poſſède. Il ne lui arrive aucun mal, ô merveille! *toutes choſes lui aident enſemble en bien.* Il poſſède un eſprit égal dans tous les accidens de la vie, parce qu'il ſait qu'ils lui ſont diſpenſez par la Sage Providence de Dieu. Le témoignage d'un bonne conſcience l'accompagne par tout, & le remplit de paix & de joie. Et bien loin d'être effraié par la crainte de la mort, il la regarde comme la porte d'une vie éternelle & bienheureuſe. Qu'on juge après cela de la Divinité d'une Religion qui procure à l'homme un tel bonheur.

LXXVIII.

Le deſeſpoir & la ſécurité charnelle ſont deux écueils qu'on doit également éviter, ſi l'on veut arriver au port du Salut.

Il y en a qui ſe jettent dans le deſeſpoir à la vuë de leurs crimes, & dans

dans la crainte de la juſtice de Dieu. Mais il y en a un plus grand nombre qui s'endorment dans une ſécurité charnelle par une fauſſe confiance en la miſéricorde de Dieu. Les prémiers doivent toûjours regarder à cette miſéricorde infinie que Dieu révèle dans l'Evangile plus haute que les Cieux, & plus profonde que les Abîmes, une miſéricorde qui n'aïant point épargné ſon propre Fils, nous pardonnera les crimes les plus énormes, ſi nous en avons une repentance ſincère. Les derniers doivent toûjours regarder à cette juſtice qui ſe révèle tout à plein du Ciel ſur la Croix de ce grand Sauveur, qui doit faire trembler tous ceux qui croupiſſent dans le péché. Et les uns & les autres doivent ſe ſouvenir que l'Evangile eſt un tempérament de miſéricorde & de juſtice, où Dieu ne rejete aucun pécheur repentant, & où il exclut du Salut tous les pécheurs impénitens. J'entens par un pécheur repentant, un pécheur qui renonce à toutes ſes habitudes vicieuſes pour vivre mieux à l'avenir.

LXXIX.

Les dificultez qu'on trouve dans la Morale Chrêtienne viennent du vice de nos paſſions.

Qu'on conſidère ſans paſſion & ſans préjugé tous les Préceptes que cette Morale nous donne, on reconnoîtra que la droite raiſon les aprouve, qu'ils s'acordent avec la nature de l'homme, & qu'ils ne font pas tant ſon devoir, que ſa perfection & ſon bonheur. La temperance entretient la lumière de ſon eſprit & la ſanté de ſon corps; au lieu que l'intemperance l'abrutit, & qu'elle eſt la ſource de ſes maladies. La pratique de la juſtice lui donne la paix de la conſcience, cette ſatisfaction intérieure qui l'accompagne par tout; au lieu que l'injuſtice le travaille, & déchire ſon cœur par ſes remords. La Piété & la Religion le *lient* étroitement avec Dieu, & le rempliſſent de joie dans le ſentiment de ſa grace & dans l'eſpérance de ſa gloire, au lieu que l'irreligion & l'impiété l'éloignent de Dieu, & lui font apréhender les foudres de ſa vengeance.

LXXX.

Ce qui paroît de plus rude dans la Morale de l'Evangile, comme le renoncement au Monde, l'amour des ennemis, la croix des afflictions, n'a rien que de doux dans le fond.

En renonçant au Monde, à quoi renonçons-nous? à des vanitez incapables de nous ſatisfaire, comme l'expérience nous en a mille fois convaincus. Par l'amour des ennemis nous poſſedons nos ames en repos, & nous en baniſſons les haines, les inimitiez & les vengeances qui déchirent le cœur de l'homme. Pour ce qui regarde la croix des afflictions, quoi

quoi qu'elle ſoit rude à la chair, elle devient douce à l'eſprit par la conſolation que Dieu y répand, & par l'aſſurance certaine qu'elle nous donne, que ſi nous ſouffrons avec Chriſt, auſſi regnerons-nous avec Chriſt, & que cette légère affliction, qui ne fait que paſſer, produit en nous un poids éternel d'une gloire ſouverainement excellente.

LXXXI.

On ne doit pas s'arrêter à l'extérieur des Sacremens, mais il faut en pénétrer l'interieur.

Rien ne paroît plus vil ni plus mépriſable que nos Sacremens, quand on en conſidère le dehors: mais rien n'eſt plus grand ni plus merveilleux, quand on en pénètre le dedans, & qu'on les conſidère comme des Signes viſibles d'une Grace inviſible. Qu'on ne s'arrête donc point à l'eau du Batême, incapable d'agir ſur une ame ſpirituelle, & de la laver des ſouilleures du vice: mais qu'on attribuë ces éfets merveilleux à la vertu de la grace que Dieu y répand. Qu'on ne s'arrête pas non plus au pain & au vin de la Cène, incapables de nourrir une ame ſpirituelle & de la garentir de la mort: mais qu'on attribuë tous ces éfets merveilleux au corps & au ſang de cette Victime Divine, qui aïant été immolée pour nos péchez, nous y eſt donnée en viande & en breuvage, pour tirer de ſa mort le ſalut & la vie. Et bien loin d'être choquez de la baſſeſſe de ces élemens, admirons plûtôt la Sageſſe de Dieu, qui a voulu nous rendre ſa grace ſenſible, & l'expoſer à nos ſens, pour faire plus d'impreſſion ſur nos eſprits.

LXXXII.

L'Etat de péché eſt un Enfer anticipé.

C'eſt pour cela, que l'Ecriture le repréſente en divers endroits, de même que l'Enfer, ſous l'emblême d'une mort. En éfet, il y a la peine qu'on apelle de privation; car il eſt certain que dans cèt état on ne peut avoir aucune communion avec Dieu, aucun ſentiment de ſa grace, n'y aucune eſpérance de ſa gloire. Il y a auſſi la peine de ſentiment, dans les tortures ſecrettes de la conſcience, dans les remors qui ſuivent le péché, & dans tous ces autres maux qu'il attire ſur nous.

Digitized by Google

LXXXIII.

Je ſuis crucifié avec Chriſt, & je vis. Gal. 2.

Etrange paradoxe au ſentiment de la chair, qu'on trouve la vie dans la mort! Mais quoi qu'en diſe la chair, l'eſprit en doit bien juger autrement. A la vérité un Chrêtien, qui eſt crucifié avec Chriſt, eſt mort au Monde, mais il vit à ſon Dieu, mort au péché, mais vivant à Dieu, comme parle S. Paul. Il eſt mort à tous les plaiſirs de la chair; mais il en goûte bien d'autres dans le ſein de la grace. Il eſt mort à cette vie ſenſuelle, terreſtre & animale du péché; mais il vit d'une vie ſpirituelle, Céleſte & Divine, dans la communion de ſon Dieu. Heureuſe donc, & mille fois heureuſe cette mort, qui ſe termine à une vie ſi ſouhaitable!

LXXXIV.

Quand la piété marche après la proſpérité, elle eſt ſuſpecte: mais lorſqu'elle marche après l'adverſité, elle eſt au deſſus de tout ſoupçon.

Eſt-ce pour néant que Job craint Dieu, répond Satan à l'Eternel, lors qu'il lui étale l'intégrité de ſon Serviteur Job, *tu as beni l'œuvre de ſes mains, & ſon bétail a fort multiplié ſur la Terre. Mais étan ta main ſur lui, & touche à tout ce qui lui apartient, & tu verras s'il ne te maudira pas en face.* En éfet, quelle merveille qu'on adore Dieu, qu'on le ſerve, & qu'on le beniſſe, pendant qu'il nous benit, & que nous ſommes dans l'aiſe & dans l'abondance? Mais la merveille de la piété reluit au milieu des afflictions, & des ſouffrances qu'il lui plaît de nous envoïer: lors qu'on adore, & qu'on ſert religieuſement celui-là même qui nous frape, & qui nous afflige. C'eſt alors que nôtre piété eſt au-deſſus de tout blâme & de tout ſoupçon: d'où coule auſſi dans nos cœurs une joie inéfable, qui adoucit toute l'amertume de ces afflictions & de ces ſouffrances.

LXXXV.

O mort! où eſt ta victoire? O ſepulcre! où eſt ton aiguillon?

C'eſt ici le triomphe de la Religion Chrêtienne; elle ſeule fait triompher l'homme de la mort, en lui mettant devant les yeux la Reſurrection du Sauveur, qui l'a engloutie en victoire. Mais pour ne pas faire ici des triomphes imaginaires, qu'on ſe ſouvienne toûjours de ce que

Digitized by Google

que l'Apôtre ajoûte, que *l'aiguillon de la mort c'eſt le péché*; par où l'on voit, que le vrai moïen de ne point craindre la mort, c'eſt de lui arracher ſon aiguillon en détruiſant le péché. On voit auſſi par là, que tout homme, qui vit dans quelque habitude de péché, comme il porte dans ſon ſein l'aiguillon de la mort, auſſi eſt-il ſous la puiſſance de la mort. Qu'on détruiſe donc toutes les habitudes vicieuſes du péché, après quoi l'on pourra s'écrier avec aſſurance, O mort! où eſt ta victoire? O ſepulcre! où eſt ton aiguillon?

LXXXVI.

Les ſentimens que nous aurons dans le Ciel, ſeront bien différens de ceux que nous avons ſur la Terre.

C'eſt donc en vain qu'on demande, ſi nous y connoîtrons nos parens, nos alliez, nos amis, & nos concitoïens. Tous ces ſentimens, qui naiſſent de la chair & du ſang, & qui regardent l'entretien de la ſociété civile, n'auront plus aucun lieu dans cét état ſurnaturel & céleſte, où nous ne connoîtrons perſonne *ſelon la chair*. J'ajoûte, que nôtre volonté y ſera ſi étroitement unie à celle de Dieu, qu'elle ne voudra que ce qu'il veut, entrant ſur tout dans les raiſons de ſa Sageſſe, & de ſa Juſtice éternelle, que nous ignorons ſur la Terre. Qu'on ne s'embaraſſe donc point de ſemblables queſtions ſur l'état de l'autre vie, mais qu'on travaille pour y parvenir, par une vie toute ſainte & toute Chrêtienne.

LXXXVII.

Je ſuis celui qui ſuis, le Jehova. Exod. 3.

Il n'y a donc que Dieu qui ſoit, à proprement parler; & tout le reſte n'eſt rien. Tout le reſte, dis-je, n'eſt qu'imaginations, qu'ombres, que chimères, & que phantomes qu'on pourchaſſe.

LXXXVIII.

Dieu & le Néant.

Que peut donc trouver la Créature en elle-même? Que peut-elle trouver hors de Dieu que le Néant? Qui peut comprendre la Chute des Anges? Qui peut comprendre la Chute de l'Homme? Que d'ingratitude? Que d'injuſtice! Que d'orgueil? Que de folie? Que d'extravance?

LXXXIX.

Vanité des Vanitez, & tout eſt Vanité. Ecle. 1.

Comme les biens de ce Monde n'ont qu'une vaine aparence, ſans aucune réalité, lorſqu'ils ſont loin de nous, nous les eſtimons, nous les admirons, nous les ſouhaitons: Mais lorſque nous en aprochons de prez & que nous en jouiſſons, nous en ſentons le vuide & le néant. C'eſt ce

Digitized by Google

qu'éprouva le Roi Salomon, qui n'épargna rien à ſes yeux, & qui voulut éprouver toutes choſes. Quelle en fut la concluſion? Vanité des Vanitez, s'écrie-t-il, tout eſt Vanité. Si nous ne voulons pas l'en croire, croions en à nôtre propre expérience, & ne nous laiſſons plus éblouir par ces vaines apparences des biens du Monde, qui n'ont aucune réalité: Mais recherchons des biens plus réels & plus ſolides, tels que ſont ceux que l'Evangile nous découvre.

LXC.

L'impuiſſance où eſt l'homme, de trouver ſon Souverain bien dans ce Monde, doit l'obliger à s'élever juſques à Dieu, ſeul capable de le rendre heureux.

Le Souverain bien doit avoir ces quatre principaux Caractères. Il faut que ce ſoit un bien ſpirituel, un bien infini, un bien univerſel & indiviſible, un bien permanent & éternel. Je dis prémièrement un bien Spirituel. L'homme eſt compoſé de deux parties, l'ame & le corps: mais comme l'ame en eſt la plus noble & la plus excellente, auſſi eſt-il évident, que ſon Souverain bien regarde cette partie ſupérieure, qui ne peut être remplie que par un bien Spirituel. Les biens ſenſibles de ce Monde peuvent bien ſatisfaire aux néceſſitez & aux déſirs naturels de ce corps animal: mais ils ne ſauroient atteindre juſqu'à nôtre Ame qui eſt d'une nature Spirituelle, ni lui procurer un véritable bonheur. De là vient auſſi, qu'elle s'en dégoute, & qu'elle ne trouve rien dans ce Monde qui ſoit capable de la ſatisfaire. Ces biens ſenſibles ſont le bonheur des bêtes: mais le Souverain bien de l'homme doit conſiſter dans la jouiſſance d'un bien ſpirituël, qui l'élève au deſſus de ces bêtes brutes. C'eſt pour cela que lorſque Dieu a courbé tous ces Animaux contre Terre, il a donné à l'Homme une figure droite, & a élevé ſa face vers le Ciel, pour y chercher ſa félicité.

Je dis 2. que le Souverain bien de l'homme doit être un bien infini. Un bien fini n'eſt pas capable de pouvoir faire nôtre félicité Souveraine, puiſqu'on peut ſouhaiter quelque choſe au delà. D'ailleurs, c'eſt une vérité de ſentiment & d'expérience, que les déſirs du cœur de l'homme ſont infinis. Or comme tous les biens du Monde ſont des biens finis, auſſi eſt-il évident, qu'aucun de ces biens ne peut être capable de le remplir. De là vient, qu'il les entaſſe les uns ſur les autres. Mais il a beau les entaſſer; tous ces biens finis, joints enſemble, ne ſauroient jamais faire un bien infini, & le Monde entier n'eſt pas capable de le ſatisfaire. Il n'y a donc qu'un bien infini, qui puiſſe remplir la vaſte étenduë du cœur de l'homme. Or ce bien infini c'eſt Dieu, au delà duquel on ne peut rien ſouhaiter, ſeul capable de nous procurer une félicité Souveraine.

Je

Digitized by Google

Je dis 3. que le Souverain bien de l'homme doit être un bien universel & indivisible, parce qu'il doit faire le bonheur de tous les hommes. Il en doit être du Souverain bien, comme de ce Soleil qui nous éclaire. Il éclaire l'un & l'autre Hémisphère, & chaque homme en particulier jouit de toute la lumière du Soleil. Mais tous les biens du Monde étant bornez & divisibles, ils ne sauroient faire le bonheur de tous, ni être possedez également. Les richesses des uns font la pauvreté des autres: & de là viennent les envies, les querelles, & les procez. De là vient aussi, que pour un homme, qui passe pour heureux dans le Monde, on en voit un si grand nombre de malheureux & qui sont acablez de misère. Il n'y a donc que Dieu qui soit ce bien universel & indivisible, seul capable de rendre tous les hommes heureux. Il sera *tout en tous* dans la gloire, pour faire le bonheur de tous: Il est enfin tout en tous dans la grace, pour rendre tous les fidèles heureux.

Je dis enfin, que le Souverain bien de l'homme doit être un bien permanent & éternel. Un bien qu'on peut perdre donne autant de tristesse que de joie, dans la crainte que l'on a de le voir finir. Or telle est la nature des biens de ce Monde, d'être des biens caduques & perissables. Outre qu'ils sont sujets à divers accidens, qui peuvent nous les enlever, il est certain que la mort nous en dépouillera bien-tôt, nous faisant sortir du Monde comme nous y sommes entrez. Etendez vôtre vie, si vous voulez, jusqu'à cent ans, qui est un terme où peu de gens arivent: enfin il faut mourir, & voilà la fin de tous ces biens qui vous abandonnent à l'heure de la mort. Cependant vôtre Ame étant immortelle, que deviendra-t-elle, lorsqu'elle sortira de ce Corps mortel? & quelle sera sa misère, lorsqu'elle se verra dépouillée de tout ces biens, sensibles qui l'atachoient? N'est-il pas évident, que comme cette Ame est spirituelle & immortelle, aussi demande-t-elle un bien permanent & éternel, qui ne peut être que Dieu, seul capable de nous rendre éternellement heureux dans sa bienheureuse communion. Et c'est pour cela que l'Apôtre S. Jean nous dit, que *le Monde passe & sa convoitise, mais que celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement.*

Après tout ce que je viens de dire, que peut trouver l'homme en lui-même? Que peut-il trouver dans le Monde, que des vanitez, incapables de lui pouvoir procurer un véritable bonheur, comme il en doit être convaincu par sa propre expérience? Concluons donc par ces paroles du Prophète, *l'Eternel est ma portion.*

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES.

SECTION I.

De l'Exiſtence de Dieu, & du devoir de la Religion.

Chap. I. *Où l'on montre l'Exiſtence de Dieu par l'idée même de Dieu.* pag. 1.
Chap. II. *Où l'on montre l'Exiſtence de Dieu par les Ouvrages du Monde.* 5.
Chap. III. *Où l'on montre l'Exiſtence de Dieu par les Miracles.* 9.
Chap. IV. *Où l'on répond aux difficultez que nous fait Spinoza ſur les Miracles.* 11.
Chap. V. *Où l'on montre l'Exiſtence d'un Dieu par les Oracles, & où l'on repond aux Objections des Athées.* 14.
Chap. VI. *Du Conſentement general ſur l'Exiſtence de Dieu.* 16.
Chap. VII. *Où l'on répond aux difficultez de M. Bayle.* 19.
Chap. VIII. *Où l'on fait voir la folie des Athées.* 23.
Chap. IX. *De la Neceſſité d'une Religion.* 24.
Chap. X. *De la Religion Naturelle, & de ſon inſuffiſance contre les Deiſtes.* 28.
Chap. XI. *L'Excellence de la Religion Chrêtienne ſur toutes les autres Religions.* 30.

SECTION II.

De l'Ecriture Sainte.

Chap. I. *De la Néceſſité de l'Ecriture.* 33.
Chap. II. *De la Divinité des Livres de l'Ancien Teſtament.* 35.
Chap. III. *Suite des Preuves, qui établiſſent la Divinité des Livres de l'Ancien Teſtament.* 39.
Chap. IV. *De la Divinité des Livres du Nouveau Teſtament.* 42.
Chap. V. *De la Perfection de l'Ecriture.* 45.

Chap.

Digitized by Google

Chap. VI. *De la Clarté de l'Ecriture.* 47.
Chap. VII. *Du Canon de l'Ecriture.* 49.

SECTION III.

De la Nature & des Attributs de Dieu.

Chap. I. *De la Nature Spirituelle de Dieu.* 51.
Chap. II. *Des Attributs de Dieu.* 54.
Chap. III. *Des Vertus de Dieu.* 57.
Chap. IV. *Suite des Vertus de Dieu.* 60.
Chap. V. *De la Sainte Trinité.* 62.

SECTION IV.

Du Monde en général, & des Créatures intelligentes en particulier.

Chap. I. *Où l'on refute l'Eternité chimérique du Monde.* 69.
Chap. II. *De la Création du Monde.* 72.
Chap. III. *De la Providence en général.* 75.
Chap. IV. *De la Providence de Dieu dans le Mal Moral.* 78.
Chap. V. *Des Anges en général.* 81.
Chap. VI. *Des Anges en particulier.* 84.
Chap. VII. *De la Création de l'Homme.* 87.
Chap. VIII. *De l'Image de Dieu dans l'Homme.* 90.
Chap. IX. *De l'Etat d'Innocence.* 91.
Chap. X. *De la Chute de l'Homme.* 94.
Chap. XI. *Des Suites du Péché d'Adam, & de la Corruption originelle.* 97.

SECTION V.

Du Sauveur du Monde.

Chap. I. *De la Promesse du Messie.* 101.
Chap. II. *De l'Oeconomie de la Loi.* 104.
Chap. III. *Où l'on montre par les Oracles, que Jesus le Nazarien est le véritable Messie.* 107.
Chap. IV. *Réflexions particulières sur le Psaume 22. & sur le 53. d'Esaie.* 113.
Chap. V. *Où l'on montre, que Jesus le Nazarien est le véritable Messie par ses Miracles.* 117.
Chap. VI. *Où l'on montre, que Jesus le Nazarien est le véritable Messie*

Digitized by Google

ſie par ſa Doctrine, par ſa Morale, & par la Sainteté de ſa Vie. 120.
Chap. VII. *De la Conception & de la Naiſſance du Sauveur.* 123.
Chap. VIII. *De la Divinité du Sauveur.* 127.
Chap. IX. *Où l'on repond aux objections des Hérétiques ſur la Divinité du Sauveur, & où l'on établit la vérité de ſon Humanité, qui le lie avec nous.* 134.
Chap. X. *De l'Union perſonelle des deux Natures en Chriſt.* 138.
Chap. XI. *De la Mediation de Jeſus-Chriſt, & 1. de ſa Prophétie.* 142.
Chap XII. *Du Sacerdoce de Jeſus-Chriſt.* 145.
Chap. XIII. *Du Sacerdoce de Jeſus-Chriſt ſelon l'Ordre de Melchiſedec.* 147.
Chap. XIV. *De la Roïauté de Jeſus-Chriſt.* 150.
Chap. XV. *De la mort du Sauveur; où l'on établit la vérité de ſa Satisfaction.* 158.
Chap. XVI. *Suite des preuves, qui établiſſent la Satisfaction du Sauveur.* 161.
Chap. XVII. *De l'étendue de la mort du Sauveur.* 166.
Chap. XVIII. *Où l'on leve le ſcandale de la Croix de Chriſt.* 168.
Chap. XIX. *De la Reſurrection du Sauveur.* 170.
Chap. XX. *De l'Aſcenſion du Sauveur, & de ſa Seance à la droite du Pere.* 176.

SECTION VI.

Des Conditions du Salut.

Chap. I. *De la Foi en Jeſus-Chriſt.* 181.
Chap. II. *Caracteres de la Foi juſtifiante.* 184.
Chap. III. *De la Confeſſion de bouche.* 188.
Chap. IV. *Caractere de la Repentance.* 192.
Chap. V. *Des delais de la Repentance.* 195.
Chap. VI. *De la Sanctification.* 198.
Chap. VII. *Des progrès qu'on doit faire dans la Sanctification.* 202.
Chap. VIII. *De la nature & de la néceſſité des Bonnes Oeuvres.* 204.
Chap. IX. *Du Merite des Oeuvres.* 207.
Chap. X. *De la Juſtification.* 210.
Chap. XI. *Suite des preuves, ſur leſquelles la Juſtification par la Foi ſe trouve établie.* 215.
Chap. XII. *De l'étenduë de la Juſtification.* 218.
Chap. XIII. *De la certitude que peut avoir un Chrêtien de ſa Juſtification.* 220.

Chap.

Digitized by Google

Chap. XIV. *De l'Espérance Chrêtienne.* 223.
Chap. XV. *Des illusions qu'on se fait sur le Salut.* 226.

SECTION VII.

Du Décalogue.

Chap. I. *De la Préface du Décalogue.* 230.
Chap. II. *Du premier Commandement.* 232.
Chap. III. *Du second Commandement.* 235.
Chap. IV. *Des Images du Papisme.* 238.
Chap. V. *Où l'on fait voir la vanité des réponses & des distinctions qu'on allegue sur le fait des Images.* 240.
Chap. VI. *Abregé Historique des Images.* 243.
Chap. VII. *De l'Adoration de la Croix & des Reliques.* 245.
Chap. VIII. *Du troisième Commandement.* 249.
Chap. IX. *De l'Abus du Serment.* 252.
Chap. X. *Du Vœu en général, & des Vœux Monastiques en particulier.* 255.
Chap. XI. *Du quatrième Commandement.* 258.
Chap. XII. *Du cinquieme Commandement.* 261.
Chap. XIII. *Du Gouvernement des Rois & des Magistrats, & de l'Obeïssance qu'on leur doit.* 264.
Chap. XIV. *Du sixième Commandement.* 269.
Chap. XV. *Du septieme Commandement.* 272
Chap. XVI. *Du huitieme Comandement.* 274.
Chap. XVII. *De la Restitution.* 277.
Chap. XVIII. *De l'Avarice.* 280.
Chap. XIX. *De la Benéficence.* 284.
Chap. XX. *Du neuvieme Commandement.* 288.
Chap. XXI. *Du dixieme Commandement.* 292.
Chap. XXII. *Du Sommaire du Décalogue, & 1. de nôtre Amour envers Dieu.* 294.
Chap. XXIII. *De nôtre Amour envers le Prochain.* 298.

SECTION VIII.

Des Préceptes de l'Evangile.

Chap. I. *Du Renoncement à soi-même.* 302.
Chap. II. *De la Croix du Chrêtien.* 305.
Chap. III. *De la Charité Chrêtienne.* 309.
Chap. IV. *De l'Amour qu'on doit avoir pour ses Ennemis.* 314.
Chap. V. *De l'Amour du Monde.* 317.
Chap. VI. *De l'Humilité Chrêtienne.* 320.
Chap. VII. *Du Jeune & des Loix des Abstinences.* 323.

Digitized by Google

Chap. VIII. *Des diferentes espèces de Péché, par raport à l'Evangile.* 327.
Chap. IX. *Du combat entre la Chair & l'Esprit.* 331.
Chap. X. *De la douceur des Preceptes de l'Evangile.* 337.

SECTION IX.

De la Prière.

Chap. I. *De la nécessité & de l'importance de la Prière.* 342.
Chap. II. *Des Dispositions necessaires dans la Prière.* 344.
Chap. III. *De l'Oraison Dominicale, & 1. de sa Preface.* 346.
Chap. IV. *Des deux premieres Demandes, qui regardent la Gloire de Dieu.* 350.
Chap. V. *De la troisieme Demande, qui regarde la Volonté de Dieu.* 353.
Chap. VI. *Du Pain quotidien.* 356.
Chap. VII. *Du Pardon des Pechez.* 360.
Chap. VIII. *Des Tentations.* 364.
Chap. IX. *Conclusion de l'Oraison Dominicale, où l'on traite de la Louange de Dieu.* 367.
Chap. X. *De la Médiation & de l'Invocation des Saints.* 369.

SECTION X.

Des Sacremens.

Chap. I. *Des Sacremens en général.* 374.
Chap. II. *Du Batême.* 377.
Chap. III. *Du Batême des petits Enfans.* 382.
Chap. IV. *De la Cene du Seigneur.* 385.
Chap. V. *Du légitime usage de la S. Cene.* 389.
Chap. VI. *De la Transsubstanciation.* 392.
Chap. VII. *Sentiment des Peres sur l'Eucharistie.* 398.
Chap. VIII. *Abrégé historique de la Transsubstanciation* 401.
Chap. IX. *Du Retranchemet de la Coupe.* 403.
Chap. X. *Du Sacrifice de la Messe.* 408.
Chap. XI. *De l'Adoration du Sacrement.* 415.
Chap. XII. *Des faux Sacremens du Papisme.* 420.

SECTION XI.

Du Saint Esprit & de son Oeconomie.

Chap. I. *De la Personne du S. Esprit.* 423.
Chap. II. *De l'Oeconomie du S. Esprit.* 426.
Chap. III. *Suite de l'Oeconomie du S. Esprit.* 430.
Chap. IV. *Du Péché contre le S. Esprit.* 432.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES.

SECTION XII.

De la Prédestination & de la Grace.

Chap. I. *De la Prédestination.* 436.
Chap. II. *De l'usage qu'on doit faire de la Prédestination.* 441.
Chap. III. *De la Grace qui découle de l'Election.* 444
Chap. IV. *Du Concours de la Volonté de l'Homme avec la Grace de Dieu.* 448.
Chap. V. *De la Perseverance des Fidèles dans la Grace.* 451.

SECTION XIII.

Des Recompenses & des Peines de l'autre Vie.

Chap. I. *De l'Etat de l'Ame après la Mort.* 456.
Chap. II. *De la Resurrection.* 459.
Chap. III. *Du Dernier Jugement.* 462.
Chap. IV. *De la Vie Eternelle.* 465.
Chap. V. *Des Peines de l'Enfer.* 470.
Chap. VI. *De l'éternité des Peines de l'Enfer.* 474.
Chap. VII. *Où l'on fait voir, que l'éternité des Peines de l'Enfer ne choque point la justice ni la bonté de Dieu.* 477.

SECTION XIV.

De l'Eglise.

Chap. I. *Du nom & de la nature de l'Eglise.* 483.
Chap. II. *Du Ministere de l'Eglise.* 487.
Chap. III. *Du legitime usage du Ministère ordinaire.* 491.
Chap. IV. *De la Perpétuité & de la Visibilité de l'Eglise.* 494.
Chap. V. *De l'Infaillibilité de l'Eglise.* 497.
Chap. VI. *Des Marques de la vraie Eglise.* 502.
Chap. VII. *Où l'on examine, laquelle des deux Eglises, la Romaine, ou la Protestante, est la vraie Eglise de J. C.* 504.
Chap. VIII. *Réponse à ceux qui nous demandent, où est nôtre Eglise avant la Réformation.* 507.
Chap. IX. *Que c'est à tort qu'on nous donne le nom odieux de Schismatiques.* 509.
Chap. X. *De la Vocation qu'ont eu nos Reformateurs.* 513.
Chap. XI. *Que le Pape est l'Antechrist.* 517.

CONCLUSION DE CET OUVRAGE.

Où l'on refute le Pyrrhonisme; où l'on répond aux Dificultez que Mr. Bayle nous fait, & à toutes celles qu'on peut trouver dans la Religion, avec quelques Pensées Morales qui en font la clôture. 521.

Fin de la Table des Matières.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE 1-1.XII.1932
Digitized by Google

FAUTES D'IMPRESSION.

Pag.	Lign.	
21.	25.	*Liſez.* Monas, *Mónas.*
26.	15.	lorſqu'il a certe Loi. *Liſez* lorſqu'il a ſuivi cette Loi.
54.	23.	auſſi imprudent. *Liſez* auſſi impudent.
55.	30.	par lequel elle les diſtingues de Créatures. *Liſez* par lequel elle le diſtingue des Créatures.
68.	1.	ne diſtingue. *Liſez* ne le diſtingue.
80.	13.	Paſſage. *Liſez* Paſſages.
90.	14.	*par enbas.* qu'elle agit dans le grand monde. *Liſez* qu'elle agit dans le petit monde, de la même manière que Dieu agit dans le grand monde.
104.	14.	*par enbas.* C'eſt pour cela, dis-je. *Ajoutez* que la Loi a été donnée prémièrement par Moïſe, la grace & la vérité &c.
111.	17. 18	*par enbas.* a été par. *Liſez* a été dé- . honorée dé- . *Liſez* honorée par.
134.	22.	dans un Dieu jaloux. *Liſez* dans ſa Parole un Dieu jaloux.
137.	6.	*par enbas.* à l'humanité du Sauveur. *Ajoutez.* ſans qu'on ébranle en même tems le fondement du Salut.
149.	11.	ni prédéceſſeurs. *Ajoutez.* ni ſucceſſeurs.
206.	19.	C'eſt donc en vain &c. *Liſez.* C'eſt donc en vain qu'on ſe glorifie de la foi, pendant qu'on néglige &c.

Il y a quelques autres fautes légères que le Lecteur pourra corriger lui-même.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

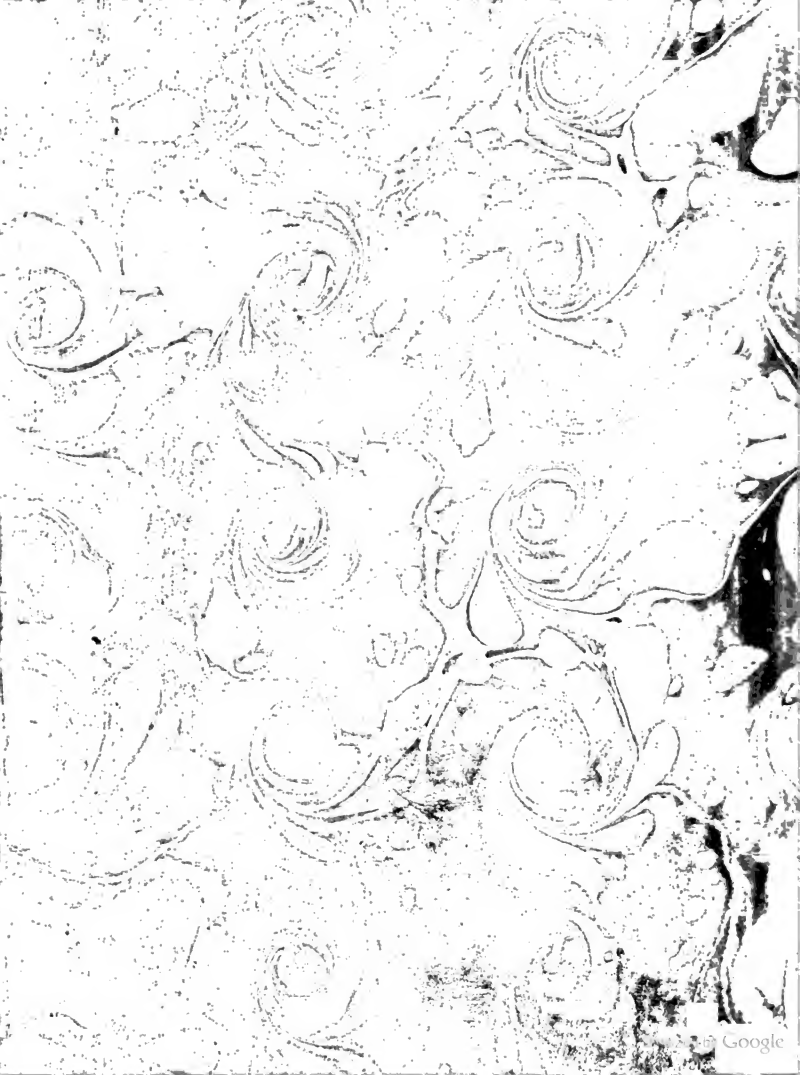
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google